Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

GIFT OF
Prof. Charles A. Kofoid

L'UNIVERS.

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES.

ANGLETERRE.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

RUE JACOB, N° 56.

L'Univers

ANGLETERRE,

PAR

MM. LÉON GALIBERT ET CLÉMENT PELLÉ,

RÉDACTEURS DE LA REVUE BRITANNIQUE.

TOME PREMIER.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, N° 56.

M DCCC XLII.

D20
U47
Ser.1
v.25

L'UNIVERS,

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MŒURS, COUTUMES, ETC.

ANGLETERRE,

PAR MM. LÉON GALIBERT ET CLÉMENT PELLÉ,

RÉDACTEURS DE LA REVUE BRITANNIQUE.

INTRODUCTION.

Nous entreprenons de décrire, sous toutes ses faces, l'un des plus grands empires qui se soient formés dans l'antiquité et les temps modernes; nous entreprenons de concentrer, dans un cadre étroit, les annales d'un peuple qui a eu les plus brillantes destinées qu'une nation puisse ambitionner; d'un peuple qui, malgré l'isolement où la nature semblait l'avoir condamné, s'est mêlé à tous les grands événements qui ont agité le monde; et qui, entré, des derniers, dans les voies de la civilisation, a été l'un des plus ardents à en reculer les bornes; d'un peuple enfin, qui, après une existence précaire et longtemps incertaine, est parvenu par sa force, sa persévérance et son adresse, à dominer sur toutes les mers et à soumettre à ses lois la dixième partie de la terre!

La tâche est difficile, mais avec de l'ordre et de la méthode, nous espérons offrir à nos lecteurs un ensemble satisfaisant.

Devions-nous, à l'exemple de quelques historiens de l'Angleterre, de David Hume, de Lingard, ou de Henry, comprendre dans un même cadre l'histoire des trois peuples qui composent aujourd'hui l'empire britannique? ou plutôt devions-nous consacrer une histoire spéciale à chacune des trois agrégations qui constituent le Royaume-Uni (*United Kingdom*)? Après un mûr examen, nous avons adopté ce dernier parti.

Que l'Angleterre voie avec satisfaction les annales de l'Écosse et de l'Irlande absorbées dans sa propre histoire; c'est une jouissance d'amour-propre, que les vainqueurs se ménagent aux dépens des vaincus; on se plaît à faire passer sous les fourches caudines de l'histoire les nations que l'on a asservies; à effacer leur ancienne existence politique; à détruire leur passé, afin de leur ôter toute velléité de restauration pour l'avenir. En écrivant ce résumé historique d'après ces principes, en obéissant à de telles préoccupations, nous, étrangers, n'aurions aucun prétexte pour couvrir notre partialité; il y a donc

MAI 1836

nécessité à nous d'être justes pour tous, de ne flatter aucune nationalité aux dépens des autres.

L'Irlande et l'Écosse ont eu pendant plusieurs siècles une nationalité bien distincte de celle de l'Angleterre; elles ont eu leurs rois, leur législation, leurs mœurs, leurs coutumes, leur religion; en un mot, une existence politique qui leur était propre.

L'Écosse (l'ancienne Calédonie), trop âpre, trop sauvage pour être subjuguée par les légions romaines, fut soumise par les conquérants à un blocus hermétique dont le *Vallum Adriani* atteste encore l'impénétrabilité. Lorsque les Romains abandonnèrent la Grande-Bretagne, les Écossais ou Scots venus d'Irlande firent la guerre aux Pictes; et Kenneth leur roi s'allia au chef des Pictes et lui succéda en 843. Le royaume qui portait encore le nom de *Pictland,* (terre des Pictes) ne prit celui d'Écosse que sous Malcolm II, qui en 993 fut son quatre-vingt-troisième roi et rendit le trône héréditaire. A dater de ce règne, l'histoire d'Écosse dont les commencements sont obscurs et incertains comme l'histoire de tous les peuples, offre un vif intérêt. La famille des Stuarts commence à se distinguer sous Malcolm en 1057; au douzième siècle les inimitiés des Balliol et des Bruce plongent l'Écosse dans les horreurs de la guerre civile; ces deux familles tantôt soutenues, tantôt combattues par l'Angleterre, occupent tour à tour le trône ou en sont expulsées, jusqu'à ce qu'enfin les Stuarts s'en emparent définitivement. Des guerres intestines, des révoltes, l'introduction du calvinisme dans le royaume, et en dernier lieu les fautes et les malheurs de Marie Stuart, achèvent la décadence de l'Écosse et préparent sa réunion avec l'Angleterre, réunion qui toutefois n'eut lieu que sous la reine Anne, en 1707, époque à laquelle le parlement écossais cessa d'exister. La réunion de fait avait eu lieu cent ans plus tôt, le jour où mourut Élisabeth, le jour où le fils de l'infortunée Marie Stuart vint s'asseoir sur un trône cimenté du sang de sa mère!

Comme l'Écosse, l'Irlande est restée en dehors de l'influence romaine, et ses origines diffèrent totalement de celles de l'Angleterre. Un prince de la famille des Plantagenets fit bien la conquête de cette île en 1172; mais l'Angleterre a été jusqu'ici impuissante pour réduire complétement l'Irlande, pour se l'assimiler. Voici les Anglo-Normands de Henri II préludant aux scènes de carnage et de dévastation qui doivent désoler ce pays; puis viennent les *undertakers* d'Élisabeth, les Écossais de Jacques Ier, les iconoclastes de Cromwell, les *shame-boy* de Guillaume d'Orange, bandes d'aventuriers qui n'avaient d'autre mobile que le meurtre et le pillage. Un gouvernement est bien coupable ou bien maladroit lorsqu'il ne sait employer que la violence, l'outrage et la rapine pour civiliser et s'attacher un pays. Daniel O' Connell ne disait-il pas, encore dans une occasion récente, à ses compatriotes : « La « chambre des lords n'a pas craint de « vous qualifier d'étrangers par le sang, « le langage et la religion; elle a pré- « tendu que vous, Irlandais, ne valiez « pas les Anglais et les Écossais! » Aussi l'Irlande, depuis la conquête jusqu'à ces derniers temps, a été en insurrection permanente, toujours vaincue et jamais soumise, toujours frémissante sous la main qui l'opprime, toujours prête à secouer un joug qu'elle considère comme honteux sous le double rapport politique et religieux.

Enfin Pitt est effrayé de l'enthousiasme qu'excitent en Irlande les succès de la révolution française; il sait les intelligences que se sont ménagées dans le pays les généraux de la Convention et du Directoire; c'est alors seulement que commencent les premières tentatives de fusion. En 1801, le parlement irlandais est convoqué à Westminster au même titre que le parlement britannique. Depuis cette réunion, l'Irlande et l'Angleterre sont soumises aux mêmes lois; mais les représentants de la première étaient forcément choisis parmi les anglicans. Les catholiques, c'est-à-dire presque toute la population irlandaise, languissaient dans

le plus dur ilotisme, sans représentants et presque sans défenseurs au sein de la chambre haute et de la chambre basse. Il a fallu près de trente ans pour que les préjugés cédassent à l'influence de la raison. Ce n'est que par une mesure récente (1829) que les représentants catholiques irlandais sont admis à siéger au Parlement, et, après cette concession tardive, n'y a-t-il pas d'autres réparations à accomplir? l'Angleterre n'a-t-elle pas d'autres injustices à faire oublier, pour que la réconciliation des deux peuples soit complète et sincère? c'est un mystère que Daniel O'Connell tient dans les pans de sa robe, et que nous essayerons de pénétrer.

On le voit, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande ont une existence bien tranchée jusqu'à ces derniers temps. Dans l'histoire universelle dont fait partie cette nouvelle histoire de l'empire britannique, il était donc indispensable d'accorder une mention spéciale à chacune des agrégations dont se compose le Royaume-Uni, jusqu'au moment où elles forment un tout compacte. Sans cette précaution, entraînés par l'enchaînement naturel des faits principaux, nous aurions été souvent exposés à négliger ce qui regarde exclusivement l'Irlande et l'Écosse; nous aurions à notre insu oublié de constater l'origine de leur population, la filiation de leurs rois; nous aurions, malgré nous, passé sous silence et leurs divers systèmes d'organisation politique, et les *lais* des ménestrels écossais, et les *laments* des bardes d'Érin, seuls documents historiques des premiers temps de ces contrées; puis le lecteur se serait trouvé fourvoyé au milieu de ces tableaux de mœurs et de coutumes inhérents à chacun des trois royaumes, tableaux qui, malgré leurs dissemblances, ont cependant entre eux une grande analogie. Au reste, d'autres avant nous avaient compris l'importance de cette subdivision; récemment encore le docteur Lardner l'a introduite dans son *Encyclopédie de cabinet;* et disons-le aussi, Walter Scott et Thomas Moore n'ont peut-être écrit l'histoire speciale de l'Écosse et de l'Irlande que pour venger leur patrie respective des dédains de quelques historiens anglais.

D'ailleurs, en suivant ce système, notre marche sera plus rapide, moins incidentée; nous aurons moins souvent à revenir sur nos pas, à regarder autour de nous, à côté de nous, soit que nous franchissions le détroit avec Jules César et que nous voulions étudier les résultats de la civilisation romaine en Angleterre, soit que l'invasion des Barbares venus de la Scandinavie attire nos regards, soit que nous assistions aux conquêtes de Guillaume le Normand, ou que Richard Cœur de Lion nous entraîne dans ses homériques aventures. L'histoire de l'Angleterre proprement dite est si pleine, si complexe qu'on ne saurait trop la dégager de ses appendices. Partout notre curiosité se trouvera vivement excitée et par la succession des faits qui s'accomplissent sous nos yeux et par l'importance de leurs résultats.

Du onzième siècle jusqu'à la fin du quinzième, l'existence de l'Angleterre se trouve intimement liée à celle de la France. Conquise par un sujet du roi de France, elle devient à son tour conquérante; et les alliances de ses princes ou leurs conquêtes la font sans cesse empiéter sur notre territoire : la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Périgord lui appartiennent. Édouard III prend même le titre de roi de France en 1337, et lorsque les exploits de l'héroïne de Vaucouleurs eurent contribué à expulser les Anglais de la France, Paris se trouvait depuis dix-sept ans à leur pouvoir!

Au seizième siècle, l'Angleterre se mêle à toutes les guerres de religion qui ensanglantent l'Europe : l'empereur d'Allemagne et la Ligue de Smalcalde l'appellent tour à tour à leur défense; et on la voit tantôt combattant pour la Réforme, tantôt s'alliant avec les deux champions du catholicisme : Francois Ier et Charles-Quint! Henri VIII, ce prince théologien et despote, qui était alors la personnification de

l'Angleterre, damne le pape et fulmine son *livre des sacrements* contre Luther, pendant qu'il fait assassiner ses femmes et qu'il se proclame chef spirituel de l'église anglicane réformée. Et tout cela s'accomplit par une nation insulaire resserrée dans un espace de 7000 lieues de superficie et qui ne compte pas plus de 3,000,000 d'habitants! Puis arrive le règne brillant d'Élisabeth, si fécond en prodiges de toute espèce, où la science et la littérature anglaise, Bâcon et Shakspeare s'imposent à l'admiration des peuples, où le commerce et l'industrie britanniques prennent leur essor et vont réaliser au loin de nouvelles conquêtes. A l'avénement de cette reine au trône, la marine anglaise ne se composait que de vingt-sept navires ou pinasses, et cependant en 1588 elle etait en mesure de tenir tête à la puissance maritime la plus redoutable de l'époque : à l'Espagne. L'*invincible armada* de Philippe II fuit honteuse devant les escadres d'Howard, et à la mort d'Élisabeth l'Angleterre possédait quarante-deux vaisseaux de haut bord montés par dix mille hommes. Des expéditions lointaines sont entreprises ; Francis Drake opère la circumnavigation du globe, Davis tente de trouver un passage, nord-ouest, vers le pôle arctique; sous la conduite de James Lancastre, une compagnie va former des comptoirs dans l'Inde, et ce qu'aucune autre nation n'avait encore osé entreprendre, Élisabeth l'exécute. Elle ouvre des rapports commerciaux avec la Moscovie. Les navires anglais franchissent la mer d'Arkangel, remontent la Dwina jusqu'a Walogda, établissent un portage entre cette ville et Yaroslaw, descendent le Volga jusqu'à Astracan; puis, traversant la mer Caspienne, vont distribuer leurs marchandises en Perse et en Turquie. Tels furent les préludes de cette puissance maritime qui deux cents ans plus tard devait envahir le monde!

Voilà une bien faible esquisse des événements qui forment le contingent de l'Angleterre, jusqu'à la fin du seizième siècle, événements que ceux des siècles suivants ne sauraient effacer, quelque mémorables qu'ils soient d'ailleurs : ni la sanglante épopée des Stuarts, ni la subite élévation de Cromwell, ni les créations merveilleuses de Penn au delà de l'Atlantique, ni la régénération que l'austère Guillaume introduit dans toutes les branches de l'État, ni les conquêtes que le pavillon britannique protégera, dans les deux Indes, en Afrique, en Océanie, sous la dynastie de Brunswick, ni les prodiges de l'industrie, force nouvelle et inconnue, qui permettent à l'Angleterre, après vingt années de combats, de ne pas ployer sous une dette de seize milliards!

Mais, pour donner une idée plus complète et plus précise de l'importance de l'empire britannique nous allons consigner ici le tableau abrégé de ses possessions.

L'Empire Britannique (*British Empire*) se compose : *de la Grande-Bretagne,* qui comprend : l'Angleterre et la Principauté de Galles, qui lui fut annexée par Édouard Ier à la fin du treizième siècle; l'Écosse, apanage des Stuarts; et l'Irlande, conquise par Henri II. Autour de ces grandes divisions de l'Empire Britannique, viennent se grouper une multitude d'îles secondaires qui constituent ce que les géographes appellent l'*Archipel Britannique;* savoir :

L'île de Man, située au milieu de la mer d'Irlande, possession des ducs d'Athol jusqu'en 1765, et un peu plus au sud, l'île de Walney, presque attenante au comté de Lancastre;

L'île d'Anglesey, avec Holy-Head, célèbre par ses mines de cuivre, terre de prédilection des druides, reliée à l'Angleterre par un pont suspendu jeté sur le bras de mer qui l'en sépare;

Le petit archipel des Sorlingues (*Scilly Isles*), au sud-est de l'Angleterre, composé de cent quarante-cinq îlots, dont six seulement sont habités;

L'île de Wight, qui produit sept fois plus de froment que ses habitants n'en consomment, située sur les côtes méridionales de l'Angleterre, et voisine du Hampshire;

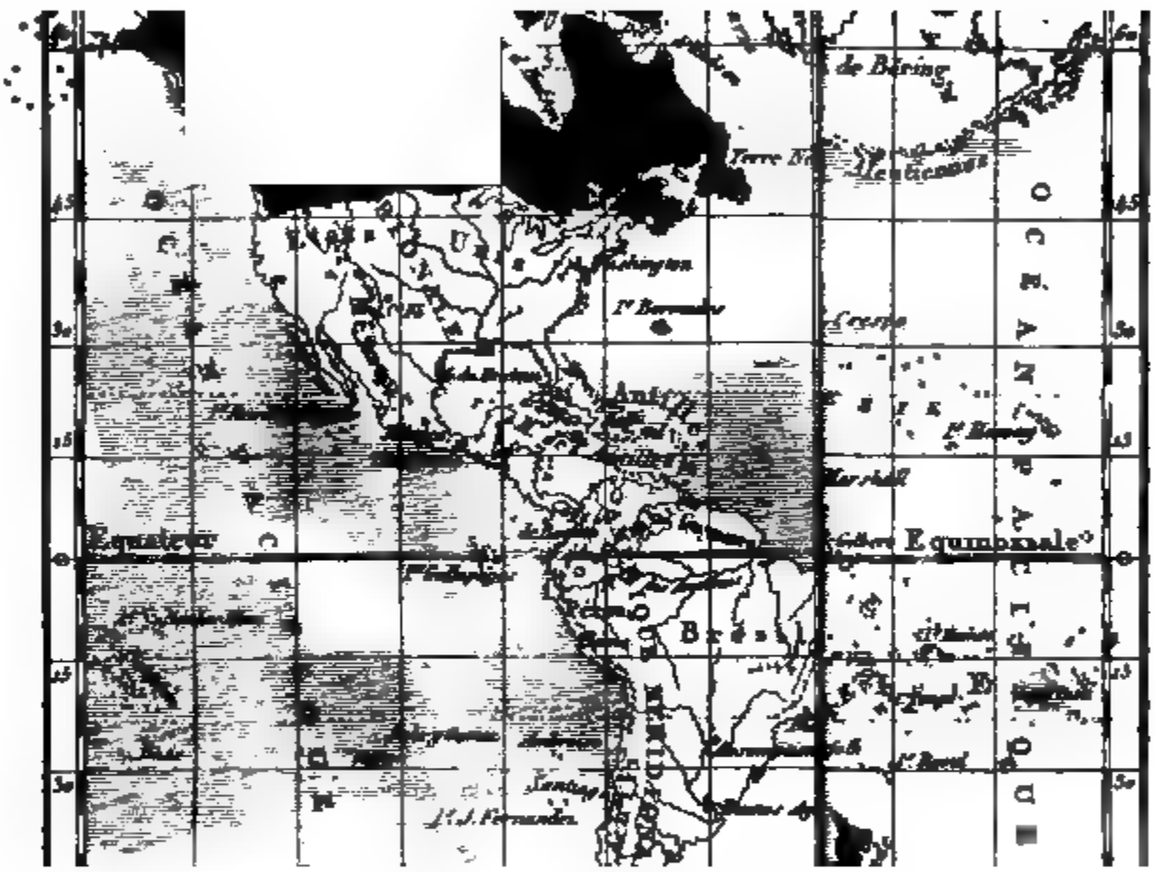
de Béring
Terre N
Crespo
Equateur
Equinoxiale
Brésil
OCÉAN PACIFIQUE

Enfin l'île de Sheepy, presque à l'embouchure de la Tamise.

Sur les côtes de l'Écosse on trouve : les Orcades, composées de trente îles, et l'archipel de Shetland, qui en compte quatre-vingt-six ;

L'archipel des Hébrides, ou archipel occidental, qui embrasse toutes les îles qui bordent l'Écosse depuis la péninsule Cantyre jusqu'au cap Wrath, et dont le nombre s'élève à trois cents ;

Les îles Arran et Bute, à l'embouchure de la Clyde, qui avec d'autres îlots forment le comté écossais de Bute.

Les côtes d'Irlande ne comprennent que des îles de fort peu d'importance. Les principales sont : Rachlin, dans le canal du nord près de la péninsule écossaise dite de Cantyre; North-Arran dans l'océan Atlantique, le petit archipel des îles South-Arran à l'entrée de la baie de Galway.

Les autres possessions de l'Empire Britannique, sont :

EN EUROPE :

Vis-à-vis des côtes de Normandie et hors des limites de l'archipel britannique, les îles qui faisaient partie de l'apanage de Guillaume le Conquérant : Alderney, en français Origny, dont les trois phares brillent comme trois étoiles mouvantes sur la crête de ses rochers ; Guernesey, dont la superficie est d'un peu plus de onze lieues et la population de vingt-six mille habitants; enfin Jersey, dont le sol granitique est encore peuplé de trente mille habitants. Dans ces trois îles, restées françaises par les mœurs, le langage et les lois, le gouvernement britannique a la sagesse de laisser le commerce libre d'entraves, et la population y jouit de toute sa liberté. Aucun acte du parlement anglais n'y a force de loi que lorsqu'il a reçu l'approbation des magistrats du pays ;

Dans la mer du Nord et vis-à-vis des embouchures de l'Elbe et du Weser, la petite île d'Heligoland, très-peu peuplée, mais importante par sa position et les fortifications dont elle est couronnée;

Dans la Méditerranée, le groupe de Malte qui se compose des îles de Malte, Gozzo, Comino et Comminotto, conquête réalisée par les Anglais le 5 septembre 1800 et ratifiée par les souverains d'Europe, lors du traité de Paris, en 1814;

Enfin sur les côtes de l'Andalousie, Gibraltar qui commande le détroit de ce nom et que l'Angleterre conserve avec un soin infini, depuis le 24 juin 1704, époque où elle s'en empara.

Avant l'avénement au trône de la reine Victoire, le Hanovre, apanage de la maison de Brunswick, faisait partie de l'Empire Britannique; mais comme la couronne de Hanovre n'est transmissible que de mâle en mâle, l'Angleterre a été forcée en 1837 de se séparer de ce royaume qui comprend près de deux millions d'habitants.

Nous devons encore considérer comme faisant partie des dépendances politiques de l'Empire Britannique la république des Iles Ioniennes. Quoique cet État ait un gouvernement de droit, indépendant, il n'en est pas moins sous la protection militaire de la Grande-Bretagne : des soldats anglais en occupent les places fortes, et le lord haut commissaire exerce une grande influence dans l'administration civile et politique de cet archipel.

EN ASIE :

Les possessions de l'Empire Britannique, dans cette partie de monde, se divisent en deux parties distinctes : 1° les possessions immédiates qui sont gouvernées par l'Angleterre; 2° les possessions de la Compagnie des Indes, association puissante qui gouverne avec un pouvoir absolu, indépendant à plusieurs égards de la métropole, déclarant la guerre, signant des traités de paix et d'alliance, détrônant les rois et les empereurs, exerçant le droit de souveraineté sur 140 millions de sujets, disposant d'une armée de 200,000 hommes et ayant fini par abandonner le négoce comme chose trop indigne de ses soins.

Au commencement du XVIIe siècle, les possessions de la Compagnie se bornaient à quelques comptoirs tels que

Surate et Amadavad dans les États du Mogol; Calicut sur la côte de Malabar; Masulipatam sur celle de Coromandel. Depuis cette époque les agents de la Compagnie n'ont cessé de faire des acquisitions nouvelles. Aujourd'hui, depuis le cap Comorin jusqu'à Sutledje, et depuis Assam jusqu'à l'Indus, tout fléchit sous la loi britannique.

Les possessions de la Compagnie des Indes embrassent les plus belles provinces de l'ancien empire du Grand Mogol, les ci-devant royaumes d'Assam et d'Arakan, les provinces de Martaban, de Ye, de Tavay et de Tenasserim, cédées, il y a quelques années, par les Birmans; l'île de Poulo-Pinang ou du Prince de Galles; celle de Singapour et le territoire de Malacca. Mais là ne se borne pas encore la puissance de la Compagnie. Elle compte au nombre de ses vassaux ou tributaires : les royaumes d'Haïderabad, de Nagpour, du Maïssour, d'Aoudh, de Baroda, d'Indore, de Sallarah et de Travancor, ainsi que les pays de Katchar, de Hassaï, de Djintiah et de Tippérah.

L'île de Ceylan, depuis 1795, est sous la domination immédiate de l'Angleterre.

EN AFRIQUE :

Dans cette partie du monde l'Angleterre possède le cap de Bonne-Espérance, conquis sur les Hollandais en 1806, les colonies de Sierra-Leone et de Gambie; Mombaze, l'île de Maurice (autrefois île de France) dans la mer des Indes; Fernando-Po, à l'embouchure du golfe de Biafra, et l'île du Prince qui en est peu distante, l'Ascension dans l'océan Atlantique, et l'île Sainte-Hélène qui pendant six ans tint Napoléon captif, et qui jusqu'en 1840 en a conservé les dépouilles mortelles. L'Angleterre possède encore une station à l'entrée de la mer Rouge et l'île de Socotora, tout auprès, récemment acquise par la Compagnie des Indes.

EN AMÉRIQUE :

Les établissements anglais en Amérique s'étendent, quoique avec d'immenses interruptions, d'un bout à l'autre de cette partie du monde, et présentent une superficie beaucoup plus grande encore que celle des États-Unis, qui en 1775 se détachèrent de la mère patrie. Ces établissements forment trois grandes divisions administratives, savoir : 1° *British North American colonies* (colonies anglaises de l'Amérique du Nord), qui comprennent le haut et le bas Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du cap Breton, celles du Prince-Édouard et de Terre-Neuve, ainsi que les vastes espaces parcourus par les *aventuriers* aux gages de la Compagnie de la Baie d'Hudson; 2° *British West-Indian colonies* (colonies anglaises des Indes occidentales) qui comprennent les Antilles, les Lucayes, les Bermudes, la Guyane; Balise dans la presqu'île de Yucatan et un petit établissement dans le voisinage de Cuba; 3° *Leward Islands* (îles sous le vent) qui comprennent Antigoa, Monserrat, Nevès, Saint-Christophe, les Barbades, Anguille, Tortolla, Trinidad, etc.; enfin dans la Patagonie, l'établissement d'Opparo, fondé en 1818.

En un mot, les possessions anglaises dans les deux Amériques s'étendent sur une superficie de cent vingt mille six cents milles carrés de quinze au degré, et comprennent près de trois millions d'habitants.

EN AUSTRALIE :

En 1784 l'Angleterre fit de Botany-Bay le dépôt de ses criminels, et dans l'espace d'un demi-siècle, sous l'influence de son administration et des avantages locaux, cette colonie a fait d'immenses progrès. Les Anglais semblent aujourd'hui vouloir s'approprier l'île entière : les établissements se multiplient de tous côtés, et la race européenne naturalisée sur ce territoire marche à pas de géant. Cette vaste partie de la monarchie anglaise comprend la moitié orientale du continent austral et de petits territoires le long de ses côtes occidentale et septentrionale; l'archipel de Norfolk, situé entre la Nouvelle-Calédonie et la Tasmanie; la terre de Van-Diémen, quel-

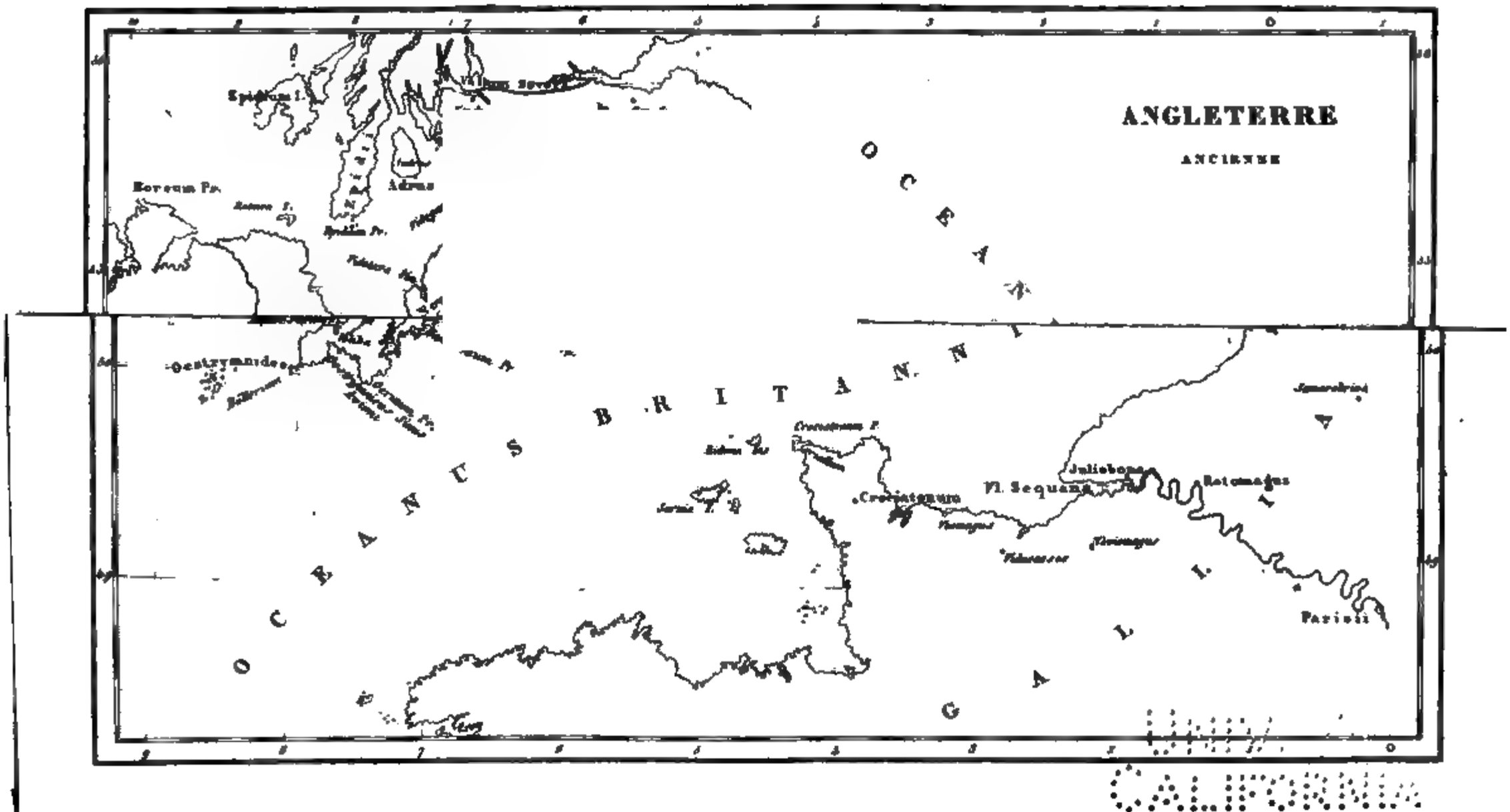
ANGLETERRE
ANCIENNE
OCEANUS BRITANNICUS
GALLIA
Spithead I.
Adrua
Portus Sorvio
Portus Sorvio
Boreum Pr.
Antonæ I.
Antonæ
Ostidamnidæ
Ostidamnidæ
Cantium P.
Cantium
Cantium
Pl. Sequana
Juliobona
Rotomagus
Rotomagus
Parisii
Parisii
CALEDONIA

ques îles beaucoup plus petites qui en sont voisines et que l'on peut regarder comme les dépendances géographiques de cette terre. (1)

Telle est l'autopsie de ce corps gigantesque qui est parvenu à trouver un point d'appui dans toutes les parties du globe. Aussi, pour en faire convenablement l'histoire, pour ne jeter aucune confusion dans l'esprit de nos lecteurs, avons-nous été obligés de procéder avec méthode, de subdiviser les divers mouvements de notre histoire, de classer les faits non-seulement d'après la loi chronologique, mais encore d'après leur enchaînement logique. L'Écosse et l'Irlande, avons-nous dit, auront leur histoire spéciale. L'histoire de l'Angleterre proprement dite, qui deviendra, au fur et à mesure des agrégations, l'histoire de l'Empire Britannique, sera divisée en dix livres.

Le premier livre comprendra : les considérations générales sur l'Angleterre et ses diverses phases dans les temps anciens et modernes; — la topographie du pays; — la distribution des trois règnes de la nature; — l'origine, l'histoire, les mœurs et l'importance numérique des populations avant la conquête romaine, et leur classification actuelle par familles et par langues.

Les livres suivants comprendront chacun l'une des grandes périodes de l'histoire d'Angleterre :

Livre II. Invasion et domination romaine 50 avant J. C. 440 après J. C.

Livre III. Invasion et domination anglo-saxonne. . . . . 448-1066.

Livre IV. Invasion et domination normande. . . 1066-1154.

Livre V. Règne de la famille de Plantagenet dans ses différentes branches. . . . . 1154-1485.

Livre VI. Règne de la famille de Tudor. . . . . 1485-1603.

Livre VII. Règne de la famille de Stuart. . . . 1603-1648.

Livre VIII. République, Cromwell. . . . . 1649-1659.

Livre IX. Restauration des Stuarts et Guillaume d'Orange. . . . . 1660-1713.

Livre X. Règne de la maison de Brunswick-Hanovre. . . . . 1714-1840.

Chacune de ces grandes périodes historiques sera divisée en quatre chapitres divisés en autant de sections que l'exigera le sujet. Ces chapitres traiteront :

Chap. Ier. LA POLITIQUE — les rois — les princes — les divers délégués du pouvoir — l'armée — les guerres — les batailles — les siéges — les vainqueurs — les vaincus — la fusion successive des États — l'administration civile et judiciaire — leurs institutions — leurs révolutions — leurs circonscriptions — la hiérarchie des pouvoirs civils et militaires.

II. LA RELIGION — son état — ses modifications — ses ministres — leur influence — leur hiérarchie — la condition sociale des habitants — leurs mœurs — la situation respective des maîtres, — des esclaves ou des différentes classes de la société.

III. LES SCIENCES, LES ARTS. — La science dans ses diverses branches — la littérature — les arts — la peinture — la sculpture — l'architecture — les établissements fondés pour le développement de l'intelligence et la propagation des connaissances — la situation respective des professeurs, des savants et des artistes.

(1) A l'instant même les journaux publient le traité en date du 6 février 1840 passé à Waitangi par lequel « Les chefs confédérés « des tribus réunies de la Nouvelle Zélande « et les chefs séparés et indépendants cèdent « à la Reine d'Angleterre d'une manière ab- « solue et sans réserve tous les droits et pou- « voirs de ladite souveraineté que ladite con- « fédération ou les chefs indépendants exer- « cent ou possèdent respectivement, ou sont « supposés exercer ou posséder sur leur ter- « ritoire respectif comme uniques souverains « du pays

« En considération de ce, la Reine d'An- « gleterre étend aux indigènes de la Nouvelle « Zélande sa protection royale, et elle les « admet à tous les droits et priviléges des « sujets Anglais. »

IV. ÉTAT PHYSIQUE. — Statistique des populations — condition matérielle des habitants — leur richesse — leur bien-être ou leur misère — l'agriculture et l'industrie, dans leurs différentes applications — le commerce — la navigation.

Voilà le vaste itinéraire que nous allons parcourir dans toutes les parties de l'univers où nous trouverons l'Angleterre apportant sa civilisation ou plutôt son commerce et sa prépondérance politique. Les guides ne nous manqueront pas dans cette marche que nous allons faire à travers les siècles. L'histoire d'Angleterre, quoique pleine de mouvement, quoique semée de révolutions et de brusques changements est aussi très-riche, en chroniques, en diplômes, en chartes, en documents parlementaires, matériaux précieux qui ont été habilement et successivement mis en œuvre par les Turner, les Hume, les Henry, les Clarendon, les Smollet, les Robertson, les Lingard, les Palgrave, les Godwin, les Hallam, les Mackintosh, etc. Ce sont ces écrivains d'élite auxquels nous pouvons encore ajouter : Guizot, Thierry, Villemain, que nous viendrons tour à tour interroger, auxquels nous demanderons des exposés lucides de faits, et des jugements motivés sur les hommes et les causes qui ont concouru à leur accomplissement. Pour les temps contemporains, les Mémoires, les Biographies, les Transactions des sociétés savantes, les Histoires monographes, les Magasins et les Revues, avec leurs points de vue spéciaux, viendront à notre aide. Les longues années que nous avons consacrées à l'étude des choses de l'Angleterre ; notre participation à l'un des écrits les plus célèbres et les plus justement estimés sur le continent, spécialement voué à faire connaître tous les mouvements du monde britannique ; le souvenir de nos propres voyages et de nos excursions en Angleterre, en Écosse, en Irlande, et dans les possessions anglaises dans l'Inde et en Amérique ; les observations que nous y avons recueillies, les rapports que nous avons établis avec plusieurs hommes éclairés de ces contrées, seront autant de coefficients que nous emploierons pour ne pas rester au-dessous de notre tâche.

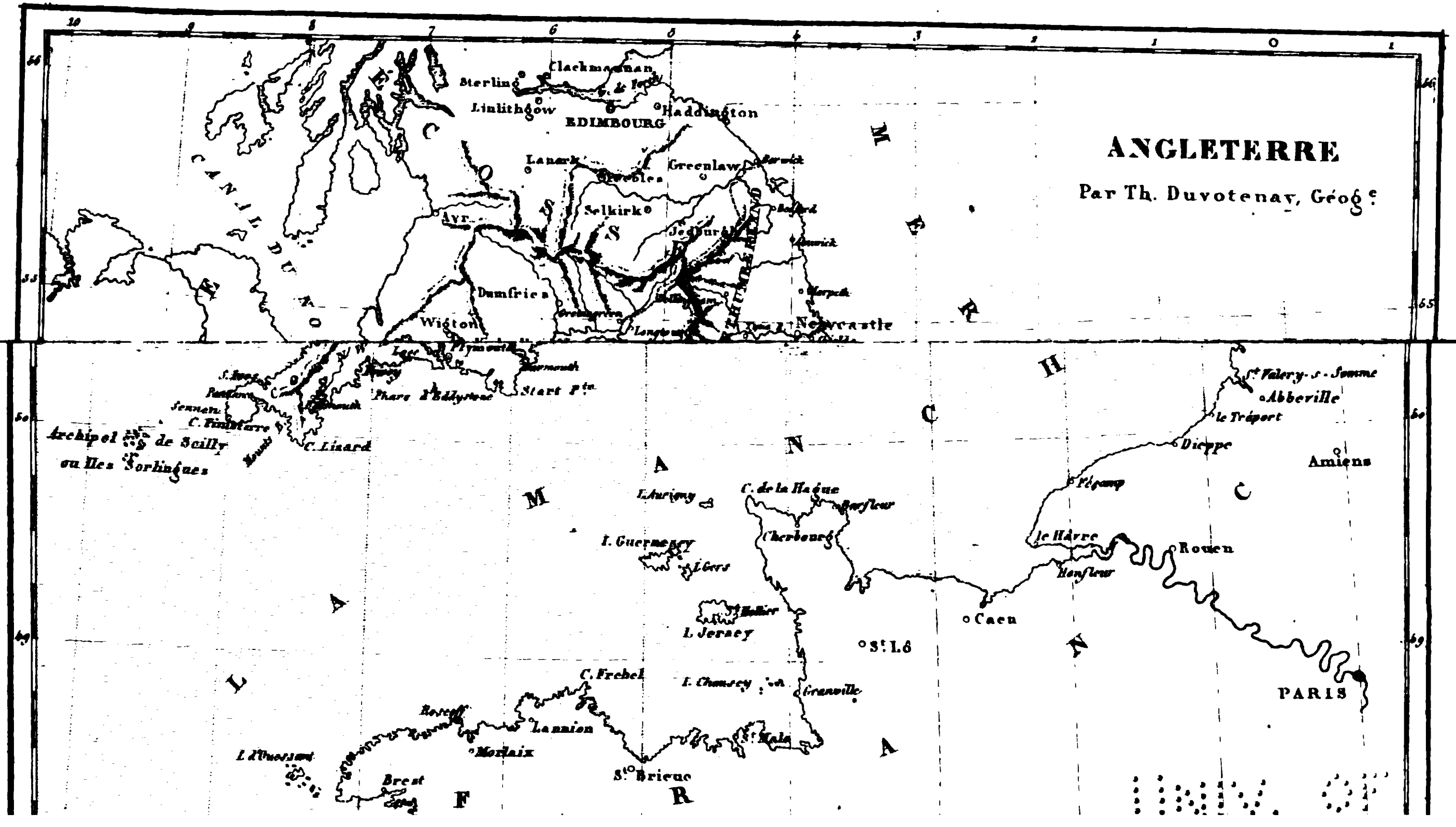
ANGLETERRE
Par Th. Duvotenay, Géog.e
Sterling
Clackmannan
Linlithgow
EDIMBOURG
Haddington
Lanark
Greenlaw
Selkirk
Jedburgh
Avr
Dumfries
Wigton
Newcastle
Plymouth
Start Pt.
Phare d'Eddystone
C. Lizard
Archipel de Scilly
ou Iles Sorlingues
C. de la Hague
Barfleur
Cherbourg
I. Guernesey
I. Jersey
I. Chausey
Granville
St. Malo
St. Brieuc
Lannion
Morlaix
Brest
C. Frehel
St. Lô
Caen
le Havre
Honfleur
Rouen
Fécamp
Dieppe
le Tréport
Abbeville
St. Valery-s-Somme
Amiens
PARIS
CANAL DU NORD
MER
MANCHE
LA
FRANCE

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

CHAPITRE PREMIER.

Situation de l'Angleterre par rapport aux autres parties de l'Europe. — Sa situation géographique absolue. — Aspect des côtes. — Caractère des paysages de l'intérieur. — Les montagnes. — Les lacs. — Les fleuves.

A mesure que les nations se sont éclairées, que la lumière a pénétré plus profondément les masses, que l'élément populaire a pris un ascendant plus décisif, on a cherché à connaître plus intimement le rôle que le peuple a joué dans les siècles antérieurs à notre âge; on a voulu savoir quelle avait été la part du peuple, dans les guerres, dans les révolutions qui ont amené la rénovation des empires; on a cherché à connaître quelle avait été sa situation au sein de la paix; quelle impulsion il avait donnée aux sciences, aux lettres, aux arts, au commerce, à l'industrie; on a voulu assister à ses joies, à ses souffrances, à son bonheur, à ses misères, à ses craintes, à ses espérances : toutes choses que l'histoire a trop souvent affecté de négliger comme indignes de son domaine. C'est que, pendant une longue succession de siècles, le peuple n'a été considéré que comme un vil instrument; c'est que, pendant plusieurs siècles, on s'est servi du peuple sans lui tenir compte de ses services; c'est que, pendant plusieurs siècles, le peuple sans force, sans cohésion, sans lumières, est resté en butte à toutes les injustices de ses maîtres, sans songer à revendiquer ses droits. A leur tour les historiens, éblouis par l'éclat dont s'entoure le pouvoir, ou subjugués par de saints scrupules, se sont habitués à considérer les souverains comme des êtres supérieurs, infaillibles, comme des émanations de la Divinité, et, fourvoyés dans les replis de la pourpre, ils ont tout attribué aux chefs des États; ils ont pallié leurs fautes, exalté leurs vertus, et rabaissé le peuple, en éliminant de leurs livres les principaux actes de son existence.

Ces fautes et ces erreurs, les historiens modernes se sont appliqués à les réparer. Les Rois et le Peuple; ceux qui commandent et ceux qui obéissent, les infiniment grands et les infiniment petits ont été soumis par eux à une juste appréciation; car tout s'enchaîne dans le monde physique comme dans le monde moral; il y a action et réaction constante entre toutes les classes de la hiérarchie sociale. Les mœurs et les habitudes d'un peuple, son langage, ses fêtes, ses plaisirs, se modifient suivant le milieu politique dans lequel il s'agite. L'histoire, en élargissant ainsi son cadre, en appréciant les mouvements de tous, a offert à l'imagination des tableaux plus variés, à la philosophie un champ d'observations plus vaste, et a répondu à un besoin de notre époque.

Dans la nouvelle étude à laquelle nous allons nous livrer, nous chercherons aussi, sans négliger les faits principaux, sans nuire à la marche des grands événements, à éclairer tous les détails, que l'histoire avait jusqu'ici trop oubliés; particularités de mœurs, drames de la vie privée, débris des civilisations disparues; anecdotes tragiques ou joyeuses; traditions populaires; singularités amusantes; diversités qui caractérisent les hommes et les temps; détails qui offrent aux imaginations

curieuses et aux esprits méditatifs un attrait naïf et un sens sérieux. Toutes les annales offrent des peuples en révolte, des armées qui se heurtent, des rois qui tombent; spectacle toujours le même. L'âme des peuples constitue leur véritable destinée et l'intérêt de leur drame. Les faits et les dates sont le squelette de l'histoire; dans telle ballade citée par Walter Scott ou par Grimm, le mode d'existence particulier à l'ancienne Angleterre, à l'ancienne Allemagne, se dévoile plus nettement, avec une énergie plus ingénue que dans les doctes pages de Lingard ou de Pfeffel.

Le principal caractère dont les annales de la Grande-Bretagne sont empreintes, c'est la singularité. Elle appartient à l'Europe, mais elle s'en détache. Dieu l'a jetée au milieu de l'Océan, isolée et prête à communiquer avec le monde; sauvage et sympathique, défendue par les flots et ouverte aux envahisseurs. Trop grande pour une île, trop fertile et trop peuplée pour rester longtemps dépendante; privée des trésors de végétation que fait naître le soleil méridional, assez riche cependant pour suffire à ses besoins, elle occupe dans nos régions occidentales une position exceptionnelle, qui a modifié le génie, les mœurs, les annales, la vie entière de ses habitants. Les Orientaux la nomment encore l'*Ile verdoyante;* leurs regards ont été séduits par le velours des gazons et le frais éclat des feuillages anglais. Aux yeux de toute l'antiquité, un mystère couvrait les *Cassitérides* et cette *Thule*, limite du monde, séjour des enchantements et des prodiges. Ces blanches collines de craie, dont les vagues baignent la base; ces lacs paisibles dormant au pied des coteaux brillants d'émeraude; ces bras noueux des chênes séculaires qui s'enlacent comme les vieux Celtes marchant au combat; ce paysage doucement varié, entrecoupé de sentiers mélancoliques et d'accidents plus heureux que sublimes, n'ont point d'analogues dans le reste de l'Europe. On ne retrouve pas ailleurs cette tristesse rêveuse du paysage, ni ces bois dont la voûte obscure protége et console le promeneur solitaire, comme dit Cowper :

> Our walks were planted to console at noon
> The pensive wenderer in their shades..

La Suisse, la France, l'Italie, offrent des beautés naturelles plus grandioses et plus mâles, mais moins touchantes, et souvent moins originales. Le ciel d'Angleterre a des caprices étranges, des nuances plus tranchées; des oppositions plus vives; des ombres et des lumières plus accentuées; des crépuscules plus ardents; un soleil plus pâle en hiver, plus riche de couleurs sanglantes, à son coucher et à son lever; une draperie plus variable et plus colorée, qui, suspendue par la brume maritime, se déplie, se replie, s'assombrit ou s'empourpre avec une violence inattendue et une fantaisie passionnée. Rarement l'astre rayonne dans un ciel pur : souvent il voile sa clarté tremblante et incertaine que Byron compare « à l'œil clignotant d'un homme ivre; » plus souvent encore, il disparaît après avoir étincelé, reparaît après avoir disparu et multiplie en quelques heures tous les accidents de la lumière.

La situation géographique et la configuration de la Grande-Bretagne justifient l'espèce de terreur sainte qu'elle inspirait à l'antiquité. A peine osait-elle parler de ces insulaires; *de ces Bretons relégués aux dernières limites de l'univers.*

Les anciens navigateurs durent être frappés de surprise, lorsque, s'avançant vers le nord, ils trouvèrent, entre le cinquantième et le soixantième degrés de latitude, deux des plus grandes îles de l'Europe, l'Angleterre et l'Irlande. Longtemps étrangères au mouvement de la civilisation, elles restèrent ignorées et perdues au milieu de l'Océan, comme des sœurs exilées. Les années s'écoulèrent; elles devinrent puissantes. Mais après bien des siècles, alors que l'influence exercée par elles, les grandes scènes dont elles avaient été le théâtre, l'activité de leur commerce et l'importance de leur ma-

rine, les eurent placées au premier rang des nations, ce caractère d'isolement se modifia sans s'effacer. Au XVIIe siècle, il n'y avait pas en France et en Italie cent personnes qui connussent la langue anglaise. Il fallut deux siècles à Shakspeare pour que sa gloire traversât le détroit et prît racine en France.

Les insulaires de la Grande-Bretagne ont commencé par se défendre contre la pauvreté, puis contre la conquête, ensuite contre la guerre civile; refoulés sur eux-mêmes par ces diverses luttes, ils grandirent lorsqu'ils les eurent accomplies. Alors ils devinrent envahisseurs; repoussés dans leur île après des efforts pleins de gloire, ils commencèrent une seconde conquête, celle du commerce. Le commerce seul rattacha leur civilisation isolée à la civilisation de l'Europe; ils joignirent à ses habitudes pacifiques, à son désir d'acquérir, à sa prudence patiente, l'énergie guerrière et l'ambition conquérante que leurs antécédents leur avaient enseignées.

L'Angleterre proprement dite, avec le Pays-de-Galles, est située entre le 4° et le 8° longitude, le 50° et 56° latitude méridien de Paris. La superficie de l'Angleterre est évaluée à 7,590 lieues carrées équivalant à 15,000,000 d'hectares, ou 37,084,000 acres anglaises; sa circonférence est de 270 lieues. Elle est bornée au nord par la Tweed et les monts Cheviot qui la séparent de l'Écosse; ses côtes sont baignées à l'est par la mer du Nord; au midi par le canal de la Manche; à l'ouest par le canal Saint-Georges et la mer d'Irlande.

Les côtes de l'Angleterre présentent à la mer un front inégal : tantôt elles se creusent en baies profondes, tantôt elles s'étendent en vastes promontoires. Ici, le flot vient mourir sur le sable fin d'une grève sans écueils; plus loin, des bancs de craie s'élèvent à pic du sein des flots, ou des roches noires et informes dressent leur tête couronnée d'algues vertes. En quelques endroits la rive dessine sur les ondes sa silhouette capricieuse, déchiquetée en petites anses et en pointes bizarres, comme les dents d'une scie ébréchée. Ailleurs l'Océan pénètre assez avant dans l'intérieur des terres pour y former des golfes semblables à de petites mers. Cette variété des côtes produit une foule de sites vivement contrastés; variété qui n'est point sans rapport avec le génie hardi et aventureux, inégal et profond de ces hommes qui ont joint tant de liberté à tant de dépendance, une si forte discipline à une bizarrerie si fantasque, et tant de respect pour le passé à un soin si minutieux et si actif des intérêts présents. Leur poésie et leur éloquence ont dû s'inspirer de ces contrastes, et transmettre les impressions produites par la variété des aspects.

Vous ne tardez pas à découvrir les côtes blanchâtres de l'Angleterre, lorsqu'après vous être embarqué à Calais, vous voyez peu à peu celles de la France s'enfuir à l'horizon. Bientôt, pour nous servir de l'expression du poëte, on voit s'élever la *muraille blanche qui borde la mer azurée*,

. . . . Like a white wall along
The blue sea's border.
(BYRON, *Don Juan*, cant. X.)

Une grande partie de ces côtes n'est composée que de couches crayeuses qui s'étendent en dunes immenses, et qui, se prolongeant fort avant dans l'intérieur de l'île, y forment plusieurs rameaux. Vous reconnaissez la nébuleuse atmosphère dont nous avons parlé plus haut, et ce soleil plongé dans les vapeurs exhalées d'un sol coupé de rivières et baigné par l'Océan. Si vous vous dirigez vers la partie méridionale de l'île, et que vous en suiviez la côte orientale, l'aspect vous semblera triste et uniforme. Elle consiste surtout en rivages bas et sablonneux; c'est au nord, vers l'isthme qui l'unit à la presqu'île septentrionale, qu'elle revêt un autre caractère. Là, elle commence à se hérisser de rochers et à s'élever en montagnes escarpées, changement brusque et tellement prononcé, qu'une rivière (le *Derwent*), qui prend sa source fort près de la mer, s'en éloigne au lieu d'y entrer directement, et va porter le tribut de ses ondes dans une autre rivière (l'*Humber*,

à plus de treize lieues de distance. Ce dernier caractère se prolonge jusqu'à la Tweed, qui coule entre elle et la presqu'île septentrionale.

La côte occidentale se distingue, au contraire, par une beauté sauvage. Couverte de rochers et de montagnes qui dessinent à l'horizon des lignes tantôt gracieuses et ondoyantes, tantôt bizarres et brusquement arrêtées, elle présente des masses gigantesques de granit, des rivages dentelés, envahis par le varech, formidable ceinture opposée aux colères de l'Océan. Ici le paysage britannique revêt tout le caractère septentrional; le vent du nord chante sur les grèves des notes plaintives; la brume, déployant ses voiles sombres, enveloppe le sommet grisâtre des rochers et les cimes des montagnes; le goëland effleure les ondes de son aile en jetant aux échos ses cris lugubres; et tous les bruits, comme tous les silences, respirent la même tristesse austère.

La côte méridionale consiste, vers l'est, en rives basses, couvertes d'une arène unie, qui n'opposent aucun obstacle à l'impétuosité des flots. Du côté du nord, elle s'élève et s'accidente; elle prend des traits plus larges et plus imposants. Ce n'est pas que les longues grèves orientales n'aient aussi leur beauté : l'œil aime à s'égarer sur ces plages sablonneuses dont les paillettes miroitent gaiement au soleil; la mer semble les caresser avec amour, et le murmure des vagues s'y endort. « Là (dit le poëte Crabbe, qui habita longtemps un des villages semés sur ces côtes unies), « le mica reluit sous les « feux du jour; l'étoile marine y dépose « sa gelée pourpre; et, quand l'Océan « est tranquille, vous diriez qu'il se ma- « rie à la terre dont il est épris, tant « la plage sablonneuse offre l'aspect « d'une mer endormie; tant les vagues « paisibles roulent doucement leurs « flots étincelants. « Suivez les côtes du nord, ces beautés disparaissent; les pics des rochers se dressent et protégent l'intérieur des terres, où l'on découvre au loin les pentes faciles des montagnes. De riantes vallées les séparent, et les rivières qui les arrosent viennent, en bondissant, se décharger dans la mer.

Les aspérités du sol britannique ne s'élèvent qu'à une médiocre hauteur : ni en Écosse, ni en Irlande, les points culminants des trois chaînes principales ne dépassent 1400 mètres. Les monts Cheviots, si renommés par leurs abondants pâturages, séparent l'Angleterre de l'Écosse et s'étendent par différentes branches dans la partie septentrionale de l'Angleterre. Malgré de fortes interruptions on peut regarder comme une chaîne de ces montagnes les hauteurs et les montagnes qui traversent les comtés de Cumberland, de Northumberland, de York, de Lancaster, de Derby, de Stafford, de Worcester, de Warwick et d'Oxford. Dans le Northumberland, le pic appelé Cheviot-Hill atteint à peine la hauteur de 840 mètres, le Crossfell, dans le Cumberland, 1050 mètres, et le Snowdon du Pays-de-Galles, si vanté par les touristes et les poëtes, ne dépasse guère 1100 mètres.

Si nous pénétrons par le sud-est dans l'intérieur, nous trouverons de vastes plaines, des rivières limpides, des vallons formés par de petites collines; une poésie de la nature gracieuse et tempérée, mais non grandiose; un air doux et sain; de longs tapis de gazon fin et velouté, couvrant les prairies et les collines; de petites routes ombragées; point de montagnes; des bouquets d'arbres, mais nulles forêts. Vers le nord, les collines s'exhaussent, dépouillent leur parure, et, en s'élevant par degrés, forment une chaîne de montagnes qui, dirigeant leur cours vers le nord-ouest, s'étendent jusqu'aux frontières de la presqu'île septentrionale, puis redescendent vers l'ouest, où leur chaîne, interrompue par un vaste détroit (*le canal de Bristol*), se renoue et se prolonge jusqu'à la mer dans les parties de la presqu'île méridionale les plus avancées vers le sud-ouest.

Là est situé le comté de Cornouailles, riche en productions minérales. Les montagnes dont il est couvert re-

cèlent dans leurs flancs des mines d'étain et de plomb ; la houille s'y trouve en abondance; elles renferment aussi des carrières de marbre et des schistes ardoisiers : sol ingrat et stérile, entrecoupé cependant de vallées fécondes, et riches en sources minérales qui sourdent à travers les fissures des rocs. Si le voyageur s'enfonce vers le septentrion, il trouve des forêts plus sombres qui envahissent les montagnes. Les mines de houille, de plomb, de fer et d'étain, s'appauvrissent. Les prairies fertiles se changent en marécages. Le sol est jonché de roches arides; de larges précipices s'ouvrent sous ses pas. Les cascades bondissent dans la vallée, et s'engouffrent en mugissant dans des cavernes obscures. Quelques vieux chênes dispersés çà et là sur les flancs des hauteurs inclinent, muets spectateurs, leurs têtes tremblantes sur la vallée. Sans rivaliser avec les grands tableaux de la Suisse, cette partie de l'Angleterre est curieuse à observer, par le mélange de grâce paisible et d'accidents inattendus, qui marient le caractère des pays de plaines à l'âpreté des régions montagneuses. Là sont venus se réfugier, dans ces derniers temps, tous les poëtes rêveurs de l'Angleterre, Wordsworth, Southey, Coleridge; sur les bords de ces lacs enfermés dans un cercle de collines, s'élèvent les petites habitations créées par leurs mains laborieuses, ou consacrées par leur présence; vénérables sanctuaires qui protégent encore les derniers d'entre eux contre le fracas de la politique et de l'industrie conquérante. De toutes les parties de l'Angleterre, on vient visiter Windermere et le lac de Derwent, dans le Cumberland. Le lac de Derwent, long d'une lieue et large d'un tiers de lieue, offre des sites dignes de Thoun et de l'Oberland. Une montagne escarpée le surplombe et s'élève à neuf cent quatre-vingt-dix mètres au-dessus de son niveau. Le gazon le plus doux tapisse ses bords, et des collines boisées l'enferment dans un cadre de verdure. Au loin, s'étend une forêt de chênes; et c'est un beau spectacle, lorsque la brise occidentale, courant sur leurs dômes mobiles, fait ondoyer les vagues d'une mer qui n'a pas d'orages.

Parmi les nombreuses rivières qui arrosent l'Angleterre, les unes se déroulant comme des serpents aux longs anneaux, les autres brusques et rapides; les premières se précipitant à travers les rochers, les bois, les montagnes de l'ouest; les secondes, murmurant doucement dans les prairies orientales; la plus considérable est la Tamise. La nation voue à ce grand fleuve une vénération presque égale à celle que la Germanie professe pour le Rhin majestueux, *vader Rheyn*. C'est un dieu, un père, *old father Thames;* l'idiome anglais lui attribue le sexe viril, et le préjugé populaire prête à ses eaux mille qualités presque magiques. En effet, sa vaste embouchure, recevant les flots de l'Océan, amène aux pieds de la capitale les trésors du monde entier. Seul il fertilise les plaines orientales avancées vers le sud. Dans la même direction, mais un peu plus au nord, on trouve l'Humber, dont le cours est très-borné (39 lieues), mais qui reçoit plusieurs rivières qui fertilisent le centre et le nord de l'Angleterre. On le regarde communément comme formé par l'union de l'Ouse, qui parcourt le comté de York, avec la Trent, qui vient de celui de Stafford. On ne trouve aucune rivière remarquable sur le versant méridional de l'île : celles des régions de l'ouest n'arrosent qu'une faible étendue de pays. Cependant on en remarque une (la *Severn*), qui, formée dans les gorges des montagnes, en sort avec rapidité, prend une marche plus lente à mesure qu'elle s'éloigne de sa source, et va se jeter dans un golfe profond (*le canal de Bristol*), après avoir décrit une ligne de soixante-dix lieues dans son cours. Nous citerons encore, dans la même direction, la *Mersey*, moins remarquable par son cours que par la ville importante dont elle facilite les relations, Liverpool, la seconde ville commerciale du Royaume-Uni, qui fait à elle seule autant de commerce que tous les ports réunis de la France. Mais à ces

fleuves et à ces rivières il faut ajouter une multitude de canaux qui en prolongent le cours, et qui ajoutent encore au charme naturel du paysage. Les quatre grands ports de l'Angleterre : Londres, Hull, Liverpool et Bristol, au moyen des canaux, communiquent entre eux et avec les principales villes de l'intérieur, malgré les chaînes de montagnes qui les séparent.

Suivant le docteur Babage, les rivières navigables et à marées de l'Angleterre et du Pays-de-Galles présentent un cours de 600 lieues, et le parcours des canaux directs ou d'embranchement est de 720 lieues.

CHAPITRE II.

Constitution géologique du sol. — Mines, plantes et animaux fossiles.

La constitution du sol de la Grande-Bretagne n'offre pas, en général, une différence bien tranchée avec celle du continent d'Europe ; toutefois elle présente quelques particularités qui lui donnent un caractère spécial, une physionomie assez distincte, particularités qui méritent d'être signalées. Les roches primitives ou de transition ne se trouvent que dans les contrées les plus montagneuses de l'Angleterre : le Cumberland, le Pays-de-Galles, les comtés de Cornouailles et de Devon. Dans le Cumberland, depuis la mer d'Irlande et la baie de Morecombe, en montant par le bassin de l'Éden jusqu'à la chaîne qui le limite au nord et à l'est, on reconnaît deux assises bien distinctes de dépôts appartenant aux formations neptunienne et plutonienne. Des roches de granit et de syénite s'étendent jusqu'au centre du Skiddaw, auprès d'Égremont, et sont comme l'axe géognostique de ce pays ; viennent ensuite des dépôts d'ardoise cristallistique et d'ardoise argileuse, des formations d'ardoise feld-spatheuse et de terre grise dont les différentes couches sont enveloppées d'une craie incrustée de fossiles animaux. Ce n'est qu'au bassin de la Calder que les roches de granit parviennent à leur plus haut développement ; mais, à leur naissance, elles sont souvent entrecoupées par des veines de quartz et par du molybdène et du tungstène. Au centre de Skiddaw, à Saddback, Grisdale-Peak, Grasmere, sur la plus grande partie des montagnes de New-Land, sur les bords du lac Cromack et jusqu'à Ennerdale et Denthill, paraissent les dépôts d'ardoise cristallistique, auxquels se mêlent, groupés irrégulièrement, le gneiss, le mica, le talc et le chiastolite. Au-dessus des montagnes qui bornent la vallée de Borrowdale, se trouve la célèbre mine de ce nom qui fournit tant de plomb à l'Angleterre ; enfin à Keswick, à Kerby-Lonsdale, apparaissent des formations de terre grise argileuse qui contiennent une grande quantité de fossiles animaux.

Dans le Pays-de-Galles et dans l'île d'Anglesey, les roches de granit se mêlent à des couches d'ardoise argileuse, de mica et de quartz. On y trouve aussi des carrières de marbre et des mines de cuivre. L'île d'Anglesey est très-riche en dépôts fossiles ; ils renferment des coraux de diverses espèces, des coquillages, des cristaux et quelques squelettes d'un animal très-curieux parmi les fossiles, que les géologues désignent sous le nom d'*Asaphus Debuchii*. Le Pays-de-Galles n'offre rien de semblable dans toute son étendue ; et malgré les recherches les plus minutieuses, on n'a pu y découvrir ni plantes, ni débris d'animaux parvenus à l'état fossile.

Dans le Warwickshire, au contraire, on a trouvé une quantité considérable de pierres qui portent des empreintes de poissons, de crustacés et de plantes marines très-bien conservées. L'Yorkshire en a fourni aussi de grandes variétés ; mais les cavernes les plus riches en débris fossiles sont celles d'Oreston près de Plymouth, qui, par leur nature calcaire, maintiennent dans un état parfait de conservation les débris d'animaux ou de plantes qui y sont renfermés. On y a trouvé des ossements de mastodonte, de rhinocéros et d'hippopotame, ainsi que plusieurs morceaux de dents qui doivent avoir appartenu à des ani-

maux de la plus grande espèce du monde antédiluvien. Ces dents, d'une forme presque circulaire, ont six pouces de diamètre et cinq à six pieds de long. La tête de la dent est blanche et émaillée comme de l'ivoire poli. M. Mantell, de Lewes, à qui l'Angleterre doit la découverte d'un grand nombre d'animaux fossiles, a rencontré dans un gisement calcaire de la forêt de Tilgate, près de Cuckfield (comté de Sussex), les ossements d'un reptile de la plus étrange conformation. Quelques-uns de ces ossements ressemblent à ceux du crocodile, d'autres à ceux de l'*iguanodon*, tandis que quelques autres parties se rapprochent de celles du *plesiosaurus;* mais ce qui distingue cet animal de tous ceux avec lesquels il a quelque analogie, c'est un appareil garni d'écailles dont le derrière de sa tête se trouve surmonté. D'après M. Mantell, il pouvait abaisser et relever à volonté cette crête formidable, qui n'a pas moins de six à sept pouces de hauteur; ce qui lui donnait l'aspect des hydres du moyen âge ou des dragons de la fable.

Les comtés de Cornouailles et de Devon présentent d'abord, comme les autres parties de l'Angleterre, des roches de granit; mais elles se divisent en quatre grandes masses et sont revêtues de plusieurs couches d'ardoise de formation neptunienne. Ces roches graniteuses sont coupées dans tous les sens par des veines de même matière mêlée de quartz et par des lames de porphyre. A côté du granit, on trouve des dépôts d'une espèce d'ardoise argileuse, appelée *killas* dans le pays et désignée par quelques géologues sous le nom d'ardoise métallifère. Elle forme, tantôt avec du gneiss, tantôt avec du mica, ou bien réunie à ces deux métaux, les couches très-abondantes qui recouvrent des lits de pierre verte, de feldspath, de mica et de serpentine. Les mines de cuivre, d'étain et de plomb, sont une source inépuisable de richesses pour cette contrée. Les veines qui intersectent, de l'est à l'ouest, les roches de killas et de granit, fournissent les pyrites de cuivre; celles qui les traversent dans un sens opposé renferment de l'étain. Quoique souvent mélangés, ces divers métaux sont quelquefois dégagés de toute matière hétérogène. Les mines du Cornouailles et du Devonshire sont divisées en trois arrondissements désignés d'après la ville qui en forme le centre : Truro, Saint-Ausle, Tavistock.

Le comté de Cornouailles, qui est le plus abondant en cuivre de toute l'Angleterre, fournit aussi une grande quantité d'argent, tantôt à l'état de sulfate, tantôt à l'état de muriate; mais le plus souvent on le trouve combiné avec le plomb, dans la proportion de 70 à 100 onces d'argent par tonne de galène. Le Pays-de-Galles, le Derbyshire et le nord de l'Angleterre, qui sont très-riches en mines de plomb, produisent aussi beaucoup d'argent. Les mines de Moor, dans le Yorkshire, ont fourni jusqu'à 230 onces d'argent par tonne. L'île de Man, qui possède beaucoup de mines argentifères, les voit quelquefois rendre de 10 à 80 onces d'argent par tonne de matière. L'or ne se trouve qu'en très-petite quantité dans les différentes couches du sol de l'Angleterre; et c'est encore dans le comté de Cornouailles où il est le plus abondant.

Les terrains secondaires forment la plus grande partie de la surface de l'Angleterre. Ce sont des dépôts de tuf rouge, de houille, de magnésie, de marne, de formations oolithiques, d'argile, de terres calcaires, et de craie métallifère ou carbonifère. La couleur de cette craie est grise; quelquefois bariolée comme du marbre. Quand on la coupe, elle présente un grain compacte et brillant; souvent elle est traversée par des veines d'un spath calcaire, qui lui donne un éclat plus vif. Les formations de craie sont très-développées dans le Derbyshire, le Northumberland et le Cumberland; elles sont quelquefois incrustées de corail, de coquillages et d'une multitude de crustacés et de poissons qui ressemblent beaucoup à des fossiles d'une époque de transition.

La minéralogie et la géologie présentent dans le comté de Derby des localités intéressantes. La montagne du Peak est citée pour ses merveilles; sa roche calcaire renferme un grand nombre de corps organisés à l'état fossile. Ses flancs sont creusés par des cavernes profondes, et le pays est rempli de sources minérales : Matlock, Buxton et Keddlestene sont les plus remarquables. Le comté de Chester possède aussi quelques sources minérales, mais surtout des salines dont l'exploitation intérieure offre un spectacle aussi éblouissant que les célèbres mines de Wieliczka en Pologne.

Les montagnes crayeuses renferment dans leur sein un grand nombre de mines que l'on divise en trois arrondissements : le premier comprend la vallée de la Tyne, de la Wear et de la Tees, dans le Cumberland, le Durham et le Yorkshire. Les mines principales de cet arrondissement sont situées près de la petite ville d'Aldston-Moor. Le minerai s'y présente à l'état de sulfure de plomb. A quelques milles sud-ouest d'Aldston-Moor, on trouve des mines de cuivre jaune; à Ulverston, des mines de fer; et près de White-Haven de grandes roches d'hématite.

Le second arrondissement est situé dans la partie septentrionale du Derbyshire. Les mines, quoique nombreuses, ont peu d'étendue; celles de Peak et de Kingsfield sont les plus riches. Le minerai qu'on en extrait est un composé de plomb, de fer et de zinc. A Eaton, dans le Staffordshire et sur les limites du Derbyshire, on remarque une veine de pyrite de cuivre et de spath fluor d'une grande beauté.

Le troisième arrondissement comprend le Flintshire et le Denbighshire, au nord-est du Pays-de-Galles; c'est le plus productif après celui d'Aldston-Moor. Il donne du zinc, du plomb, de la calamine.

Au sud-ouest, dans le Shropshire, on trouve encore des mines de plomb recouvertes par des roches de craie; plus loin, sur les montagnes de Mendip, au sud de Bristol, on trouve du sulfure de plomb et de la calamine.

En général le quartz est le dépôt qu'on rencontre le plus fréquemment dans le Cornouailles; le spath fluor et le spath calcaire dans le Derbyshire; le spath pur ou sulfate de baryte dans le Yorkshire; et le spath pur et le spath fluor dans le Cumberland.

Les mines de houille sont pour l'Angleterre, comme on sait, la source de grandes richesses. Aucune contrée du monde n'en possède ni de plus riches, ni en aussi grand nombre. Elles occupent tout ou partie des comtés de Northumberland, de Durham, d'York, de Nottingham, de Derby, de Stafford, de Lancastre et de Cumberland. L'île d'Anglesey, les comtés de Warwick, de Flint, de Shrop, et le Pays-de-Galles produisent aussi des quantités considérables de houille. Ces mines n'offrent pas toutes la même structure. Les couches du comté d'York ont de deux à neuf pieds d'épaisseur; celles plus au nord ne dépassent pas sept pieds; et il y en a une, dans le comté de Stafford, qui a dix *yards* d'épaisseur. Cette couche remarquable a sept milles de long sur quatre de large. Dans les bassins qui avoisinent le canal de Bristol, les formations houillères reposent sous des roches de craie, et n'en sont séparées que par un lit très-léger de pierre meulière et de schiste; mais au pied de la chaîne du Yorkshire, dans le Derbyshire, le long de Stainmoor jusqu'aux limites du Northumberland, et de la forêt de Bewcastle jusqu'à la vallée de la Tweed, le lit intermédiaire de pierre meulière est souvent très-épais; ailleurs il est revêtu d'une couche de schiste, et parfois on le rencontre çà et là entrecoupé par des masses assez considérables de tuf argileux; à Clee-Hill et à Dudley, les couches carbonifères sont unies à des roches plutoniennes.

Comme la consommation de la houille s'élève tous les ans, en Angleterre, à vingt-deux millions de tonnes, et que cette consommation immense tend à s'accroître sans cesse, on conçut, il y a quelques années, de vives

Le Lac de Derwent dans le Cumberland

UNIV. OF CALIFORNIA

1 Angleterre

CYTOLOGY
PAP'S OIL

alarmes pour l'avenir du pays. On craignait que les sources de cette richesse ne vinssent à tarir, et que les destinées de l'Angleterre ne se trouvassent par là compromises. La chose était grave, et méritait d'être examinée. Des explorations consciencieuses furent pratiquées sur divers points, et leur résultat a pleinement rassuré les esprits. Dans les bassins de Durham et de Northumberland, pour ne parler que de points principaux, on a reconnu que les lits de houille non exploités occupaient une superficie de 732 milles carrés et qu'ils pouvaient fournir dix milliards de tonneaux; c'est-à-dire subvenir à eux seuls à la consommation pendant 550 années. Les couches de houille du Pays-de-Galles sont plus riches encore; elles occupent une surface de 1210 milles carrés, et chaque mille carré, d'après la profondeur moyenne, a été estimé devoir fournir trente-six millions de tonneaux au minimum, soit quarante-cinq milliards pour la totalité. Ainsi, ces trois dépôts, alors même que les autres mines de la Grande-Bretagne ne fourniraient aucun produit, pourraient subvenir à tous les besoins pendant près de trois mille ans.

On rencontre dans les comtés d'York et de Durham des dépôts de magnésie ou de craie magnésienne, dans laquelle il existe beaucoup d'incrustations de poissons fossiles. Dans le Derbyshire et le Staffordshire, les roches de tuf rouge et de marne rouge alternent avec des roches gypseuses; dans le bassin de Liverpool, avec de la terre métallifère et de l'isérine; à Droitwich et Northwich dans le Worcestershire, avec du sulfure de cuivre, de l'oxide de cobalt, de l'oxyde noir de manganèse et du sel gemme. Ce tuf rouge s'étend depuis la Tees dans le Durhamy jusqu'à la côte méridionale du Devonshire; il traverse le centre de l'Angleterre et couvre un espace de quatre-vingts milles de long et six de large.

An nord-est du Yorkshire et au sud-ouest du Devonshire, on voit des formations de lias et d'oolithes. Elles contiennent une quantité prodigieuse de fossiles très-curieux, de mammifères, de reptiles de toute espèce, même de crocodiles, des algues marines, des équisétacées, des conifères; c'est à Purbeck seulement que l'on trouve des dépôts d'argile de forêt (*wealden*) et d'une espèce d'oolithe, appelée pierre de Purbeck. L'oolithe, la craie, le sable, l'argile, telles sont les matières qui les constituent. Des débris de fossiles de terre et d'eau douce, des troncs d'arbres pétrifiés y sont souvent mêlés, mais on n'y voit jamais une seule trace de fossile marin.

De Flamborough-Head, sur la côte du Yorkshire, à Sidmouth sur la côte du Devonshire, s'étendent, unies à du sable vert, des formations calcaires qui souvent donnent naissance à des montagnes assez importantes, terminées par de larges plateaux, creusées dans leurs flancs par un grand nombre de cavernes. Par une particularité assez remarquable, ces monticules sont alignés de l'est au sud-ouest, et leur côté le plus escarpé est toujours tourné vers le nord-ouest : plusieurs de ces petites montagnes s'élèvent à mille pieds au-dessus du niveau de la mer; à Wilton-Beacon, dans le Yorkshire, il y en a une dont la hauteur est de 800 pieds anglais, et à Inkpen-Beacon, dans le Wiltshire, on en voit une autre qui, sans contredit, est la plus élevée des montagnes calcaires de l'Angleterre, car son sommet est à 1011 pieds au-dessus du niveau de la mer. Un savant géologue a remarqué que le sol de la Grande-Bretagne est généralement couvert de cailloux et de gravier, et qu'à mesure que l'on descend dans la profondeur de la terre, le gravier disparaît. Les dépôts calcaires qui existent en Angleterre semblent avoir été soumis à de fréquentes commotions souterraines, qui les ont tantôt élevés et tantôt abaissés; mais on n'y aperçoit cependant aucune trace de roches plutoniennes.

Les dépôts tertiaires forment la troisième classe de terrains qui font partie de la constitution géologique de la Grande-Bretagne. M. Webster a le premier découvert que le bassin de Londres

et celui de l'île de Wight n'étaient composés que de terrains tertiaires : c'est d'abord l'argile plastique, l'argile de Londres (*London's clay*), le sable, les formations d'eau douce de l'île de Wight, et le *crag* ou *craig* qui n'est autre chose qu'un dépôt alluvien. L'argile plastique est souvent mêlée de gravier et de sable, et contient des débris de fossiles animaux, des coquilles marines, du lignite et de la houille. On y voit des restes de crocodiles, des carapaces de tortues, des arêtes de poisson et des coquillages d'une conservation parfaite, qui ressemblent beaucoup aux espèces qui vivent encore. L'île de Sheppey, située à l'embouchure de la Tamise, est couverte de cette espèce d'argile, qui renferme des noix de cocos, des plantes aromatiques et beaucoup d'arbustes à l'état fossile.

Les strates d'eau douce de l'île de Wight sont de deux sortes : les strates inférieures et les strates supérieures. Celles-ci renferment des dépôts marins semblables aux sables qui sont entre les deux formations d'eau douce de Paris. Celles-là contiennent de la chaux siliceuse, de la chaux pure, des fragments de coquillage d'eau douce et du sable. A Benstead, près de Ryde, où les terrains provenant de ces deux formations composent la plus grande partie du sol, on a trouvé des nageoires d'un *palæotherium* et des deux *anaplotherium*, divers fragments d'os appartenant à des animaux pachydermateux, et la mâchoire d'un quadrupède qui a quelque analogie avec le castor.

Les roches alluviennes terminent la nomenclature des terrains qui constituent le bassin géognostique de la Grande-Bretagne. Les dépôts d'alluvion couvrent toute la surface du sol depuis le sommet des montagnes jusqu'au fond des vallées; on les retrouve dans les plaines, entre les fissures des rochers et dans les cavernes; ils suivent toutes les inégalités du sol, et renferment, suivant leur nature, des débris de plantes et d'animaux plus ou moins pétrifiés.

CHAPITRE III.

Climat. — Température. — Distribution géographique des plantes. — Animaux.

Le climat de l'Angleterre est généralement doux, tempéré, presque tiède, exempt de chaleurs et de froids extrêmes; les vents de mer y tempèrent les saisons les plus opposées. Ainsi, à Plymouth, quoique la chaleur moyenne de l'année soit en totalité un peu moindre que celle de Paris, les mois d'hiver y sont bien moins froids que dans cette dernière ville. La température moyenne de Londres est de 10° 2′ centigrades. Toutefois l'Angleterre n'a pas été à l'abri des froids excessifs qui ont souvent affligé l'Europe. En 508, toutes les rivières d'Angleterre furent gelées pendant deux mois; en 695, en 1789 et en 1814, la Tamise était si profondément gelée qu'on put y construire des cabanes pour y tenir une espèce de foire; et plus d'une fois, notamment en 1269, 1515, et 1796, les voitures traversèrent la Tamise sur la glace, même près de son embouchure. Mais ce sont là des cas extraordinaires qui ne contrarient pas la loi générale.

La quantité de pluie qui tombe annuellement en Angleterre est estimée à 53 centimètres à Londres, 84 à Manchester, 86 à Liverpool, 95 à Douvres, 159 à Kendal; ces grandes variations proviennent des circonstances locales qui déterminent plus ou moins l'affluence et la condensation des vapeurs aqueuses. On admet communément qu'il tombe chaque année en Angleterre et dans le Pays-de-Galles 28,000 pieds cubes d'eau; ce qui donne un excédant notable pour l'arrosement de la terre. Aussi, l'humidité du climat de l'Angleterre exerce-t-elle une grande influence sur les êtres organisés : si elle favorise la végétation, elle devient pour les hommes la cause de maladies funestes, et on lui attribue la fréquence de la consomption qui produit le quart de la mortalité de Londres. D'un autre côté, si cette humidité est favora-

ble à la croissance des végétaux, l'abaissement de la chaleur pendant l'été empêche les fruits d'atteindre à une parfaite maturité.

Néanmoins la végétation est très-active et très-variée en Angleterre : on y compte 3,000 espèces différentes de plantes indigènes. On y voit des plantes que l'on ne trouve ailleurs que dans les régions arctiques du globe : l'œillet caryophyle, des crucifères, des orobanches, des rubiacées, plusieurs fleurs des Alpes, une multitude de graminées, etc. Chose singulière, certaines espèces de plantes disparaissent du sol de l'Angleterre quoiqu'on les retrouve sous la même latitude dans d'autres pays ; les pédiculaires surtout ont presque entièrement disparu, et le *panicum*, dont la végétation est si active dans les parties est, ne se retrouve plus sur les plages occidentales où il croissait autrefois en abondance.

Eu égard à son étendue, l'Angleterre est le pays d'Europe qui possède les cultures les plus vastes ; sa superficie, avons-nous dit, est de 15 millions d'hectares, dont 12, 600, 000 sont consacrés à la culture, aux prairies et aux pâturages ; 750, 000 hectares seulement sont occupés par les forêts. Mais aussi l'Angleterre est de tous les pays de l'Europe, le plus déboisé, et serait inhabitable sans le secours des houillères. Dans les premiers temps de la conquête les vallées et les montagnes de l'Angleterre étaient si couvertes d'arbres, que les Romains prétendirent que l'île entière était hérissée de forêts. Quelques-unes de ces forêts, il est vrai, étaient d'une immense étendue, et couvraient en quelque sorte des provinces entières La fameuse forêt d'Anderida n'avait pas moins de 120 milles de long et 30 milles de large ; et le *saltus caledonius* était vraisemblablement encore plus étendu. Aujourd'hui la surface boisée de l'Angleterre est à peine du 22e, tandis qu'en Russie et en Allemagne les forêts occupent un tiers de la surface. Ce n'est pas que l'Angleterre ne possède encore de belles forêts, mais à mesure que la population devient plus dense, il faut qu'elles s'éclaircissent, car leur utilité est moins grande que les pâturages. Rien n'égale encore la magnificence des forêts de Windsor, de Waltham, de Salcey, de Whittlevood, de Walmer, de Rockingham, de New-Forest, d'Howard, qui possèdent des chênes de 70 à 95 pieds de haut, des hêtres de 80 à 100 pieds, des sapins de 110 à 130 pieds ; enfin, il y a quelques années, M. de Candolle citait l'if de Bradburn, dans le comté de Kent, auquel il n'assignait pas moins de vingt-huit siècles d'existence.

Parmi les arbres qui appartiennent au sol de la Grande-Bretagne on distingue deux espèces de chêne, cinq espèces d'ormeau, le hêtre, le frêne, le sycomore, le charme, le tilleul, le marronnier, l'aune, le peuplier. C'est dans les contrées méridionales que s'élèvent les forêts de chêne et de hêtre, de bouleau et de sapin qui couvrent les terrains argileux du comté de Sussex, et c'est dans les cantons montagneux du nord, sur les hauteurs des Grampians, de Braemar, de Glenmore, et de Roth, que l'on voit les bois de pins qui enrichissent ces contrées. Peu d'arbres fruitiers appartiennent réellement au sol de l'Angleterre. La vigne, le figuier, le mûrier, le coignassier, le marronnier, le néflier, y ont tous été transportés et ne croissent que dans certaines parties bien exposées. Le pommier, le poirier, le prunier, le pêcher et l'abricotier ne donnent des fruits, dans le nord, que lorsqu'on les protége contre les rigueurs du printemps et de l'hiver.

La végétation du chêne s'arrête au delà de dix-sept cents pieds au-dessus de la mer, l'orme s'élève jusqu'à deux mille pieds. Le hêtre et le tremble viennent très-bien lorsqu'ils sont placés à la même hauteur que le chêne, mais ils dépérissent dans une région plus basse. Le peuplier blanc ou noir ne prend aucune croissance ni dans le Northumberland, ni dans le comté de Durham ; le tilleul, le marronnier et le charme subissent cette même loi, tandis que le houx et l'if peuplent tous les bois de ces deux comtés. Le frêne se

plaît sur la cime des montagnes; l'aune, la viorne viennent au bord de l'eau; le noisetier, le cerisier, le fraisier, le framboisier, le sureau affectent les collines et les vallons; enfin le frêne, l'aubépine, le pommier sauvage règnent dans toutes les parties de l'Angleterre et sur toutes les positions; mais le prunier, le poirier, le groseiller rouge, le vinettier, ne se trouvent que dans la plaine.

Le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, et en général toutes les graminées qui servent à la nourriture de l'homme et des bestiaux, ne viennent bien que lorsqu'ils sont semés dans des champs dont la hauteur ne s'élève pas trop au-dessus du niveau de la mer.

L'abondance et la fraîcheur des pâturages a dû, à toutes les époques, favoriser la multiplication des différentes espèces d'animaux en Angleterre. Aujourd'hui, on n'y voit presque plus aucune espèce de quadrupède carnassier. L'ours, le loup ont tout à fait disparu du sol britannique; le renard seul s'y est maintenu. Dans le Pays-de-Galles les zoologistes ont reconnu l'existence de trois sortes de renards. Le *milgri*, ou renard gris, grand, haut, fort et courageux; sa queue est terminée par une touffe de poil assez semblable à un panache. La seconde espèce porte le nom de *matiff*; elle n'a rien qui la distingue de la première; seulement elle est un peu moins grande. Le *curgi*, qui forme la troisième espèce, est un animal de très-petite taille; la couleur de sa queue est toujours noire.

La race des furets est assez nombreuse : elle comprend le putois, la belette, l'hermine, la marte commune et la marte des pins. Le putois a trente-trois pouces environ de la tête à la queue. Strabon prétend que cet animal a été importé d'Afrique en Angleterre, mais on croit plutôt qu'il est indigène. La belette est moins forte que le putois et répand une odeur plus infecte encore; c'est néanmoins un joli petit animal. L'hermine, à cause de sa fourrure qui est très-estimée, devient surtout pendant l'hiver un objet de commerce recherché. Dans les contrées méridionales de l'Europe, la robe de l'hermine est d'un brun jaunâtre et quelquefois d'un jaune pâle; en Russie, en Norwége, en Sibérie, elle est d'un beau blanc et sa queue est terminée par une floche entièrement noire. L'hermine d'Angleterre tient le milieu, pour la couleur de sa robe, entre les espèces du nord et celles du midi. L'hermine se nourrit ordinairement de gros rats. La marte commune paraît aimer les habitations des hommes : elle se cache dans les fermes et se blottit dans les volières, où elle exerce les plus grands ravages. La marte des pins est sauvage, aime la solitude, fuit les lieux habités et ne vit qu'au fond des forêts et des bois plantés de pins. Elle grimpe sur les arbres avec la plus grande légèreté, dévore les oiseaux et casse leurs œufs. Sa robe forme une jolie fourrure très-estimée. Nous terminerons la nomenclature de ces petits carnassiers par le chat sauvage. Cet animal vit absolument comme le lynx; on lui a donné le nom de *tigre de la Grande-Bretagne :* il est plus grand plus fort et mieux développé que le chat domestique. Il se sert avec adresse de ses dents et de ses griffes; on ne le rencontre que dans les montagnes boisées du Westmoreland et de Windermere.

Parmi les animaux domestiques de l'Angleterre, le chien occupe un rang distingué, tant à cause des variétés de cette espèce que de l'intérêt qu'il inspire. Les Romains estimaient beaucoup le dogue de la Grande-Bretagne. Ils entretenaient dans cette île un officier public appelé *procurator cynegii,* qui était chargé d'envoyer à Rome les plus beaux mâtins de la contrée pour les combats de l'amphithéâtre; et Strabon assure que ces chiens étaient très-recherchés par les Gaulois, qui s'en servaient contre l'ennemi dans les batailles. Lorsque l'Angleterre était en proie aux événements malheureux qui l'ont troublée pendant si longtemps, chaque habitant de la campagne avait dans son manoir une espèce de dogue, que sa cruauté fit appeler *blood-hound.*

Les seuls animaux ruminants que l'homme ne soit point parvenu à réduire à l'état de domesticité, sont : le cerf, le daim et le chevreuil. On trouve aussi quelques bœufs sauvages en Écosse, ainsi que dans les grandes forêts qui avoisinent Londres : c'est *l'urus sylvestris* des Vosges, des Ardennes et de l'Allemagne. Du reste, toutes les races primitives d'animaux domestiques tels que le mouton, le bœuf, la chèvre, le cheval, l'âne, le porc, ont été considérablement augmentées et améliorées par l'éducation. En 1710, on ne comptait en Angleterre que 29,000,000 d'animaux pâturants; aujourd'hui on en compte 55,000,000. A cette époque le poids d'un bœuf ne dépassait pas 370 livres, aujourd'hui leur poids moyen est de 800 livres; la différence en faveur des moutons n'est pas moins remarquable, puisque leur poids a varié de 28 à 80 livres.

La race bovine forme aujourd'hui trois races bien distinctes : le bœuf à longues cornes, le bœuf à petites cornes, et le bœuf à cornes moyennes. Le bœuf à longues cornes ne se trouve que dans le comté de Lancastre; sa peau est épaisse, sa chair compacte, son pied large. Quoique sa couleur varie à l'infini, il a toujours une raie blanche bien prononcée au-dessus de l'épine dorsale. Le bœuf à petites cornes est originaire des cantons de Holderness, Teeswater, Yorkshire, Durham et Northumberland; sa robe est d'un rouge mêlé de blanc. Le bœuf à cornes moyennes vient des comtés de Devon, de Hereford et de Sussex; il est courageux et très-fort. Le bœuf pur sang de Devon a la peau de couleur rouge foncé, et sans aucune tache, l'œil petit et rond, le cou bien dessiné, la tête maigre et la queue longue. Les vaches à petites cornes donnent ordinairement vingt quatre quartes de lait par jour; les vaches à cornes moyennes n'en produisent pas autant.

Le mouton anglais est d'une beauté supérieure à tous ceux que l'on connaît. C'est aussi de l'Angleterre qu'est sortie la race des fameux mérinos espagnols : ce fut un présent fait par Édouard IV à Jean, roi d'Aragon. On compte en Angleterre deux espèces bien distinctes de moutons, qui se divisent en diverses classes suivant la contrée qu'ils habitent : le mouton à cornes et le mouton sans cornes. La première espèce appartient au Yorkshire et aux contrées du nord; on ne trouve la seconde que dans le midi.

Après les chevaux arabes, les chevaux anglais sont les plus beaux que l'on connaisse. Toutefois ce n'est que par le croisement des races étrangères avec les races indigènes que l'on est parvenu à de si étonnants résultats. Les poneys du Pays-de-Galles pourraient seuls constituer une variété inhérente au pays. Mais nulle part, on ne trouve des coureurs, des chevaux de chasse, des chevaux de trait, qui puissent l'emporter sur les races anglaises. De tout temps le goût des chevaux a prévalu en Angleterre. Sous le roi Étienne, le nombre des chevaux était, dit-on, si considérable à Londres que cette ville seule aurait pu en fournir vingt mille bien dressés et prêts à former un corps de cavalerie. Aujourd'hui le nombre des chevaux existant en Angleterre peut être porté à 1,300,000.

Les oiseaux de la Grande-Bretagne ne diffèrent guère de ceux du continent : les principaux sont : l'aigle doré, qui habite les montagnes du Cumberland; le petit aigle de mer, qui ne se plaît que sur les roches du Pays-de-Galles; le faucon, le hibou, l'orfraie, etc., etc., qui ont tous leurs analogues sur le continent.

Les grands cétacées mammifères sont en petit nombre dans les mers qui baignent les côtes de l'Angleterre. Le veau marin, la baleine, le marsouin et plusieurs autres espèces se montrent par hasard sur les côtes du Northumberland et du Yorkshire, mais ils ne s'y tiennent pas d'une manière stable. Le turbot, le merlan, la sole sont les poissons qu'on trouve en plus grande abondance sur les côtes de l'Angleterre. Les rivières du nord sont peuplées de saumons et de truites, et les lacs du Cumberland et du West-

moreland fournissent le *char*, appelé aussi saumon des Alpes. La loutre s'y montre en très-petit nombre.

Les reptiles de l'Angleterre sont : la tortue, le lézard, la grenouille, le crapaud, les serpents et la vipère commune. Les fouilles dirigées par les géologues en ont fait connaître d'une grandeur énorme, mais qui n'existent plus aujourd'hui : les coquillages et les cétacées fossiles de l'Angleterre forment 251 genres et 2,529 espèces.

Le conchyliologie n'offre que très-peu de coquillages dignes de l'attention du naturaliste : le *pectus opercularis* et quelques autres variétés sont les seules remarquables. Les coquilles fluviatiles sont en très-grand nombre en Angleterre; on distingue parmi elles : *l'unio pictorum*, le *cycleas cornea* et *l'unio margaritifera* qui produit des semences de perles assez recherchées. Les eaux stagnantes fournissent en abondance le *lymnæus palustris*, l'*anodon anatinus*, et une quantité d'autres coquilles et de plantes aquatiques. On pêche aussi sur les côtes du corail assez beau et quelques petites moules dont les perles étaient estimées des anciens. Quoique les naturalistes comptent en Angleterre plus de dix mille espèces d'insectes, on ne remarque cependant que deux papillons : l'*eurymus europome* et le *clouded sulfur*.

CHAPITRE IV.

Origine des races primitives, leur situation, leur nombre, leurs mœurs, leur religion avant la conquête.

On suppose assez généralement qu'une colonie troyenne, conduite en Bretagne par Brutus, petit-fils d'Énée, fut la souche principale des Bretons du sud. Un oracle avait prédit à ce prince qu'il aborderait un jour sur une terre d'un aspect blanchâtre et qu'il y serait le fondateur d'un puissant empire. Après avoir vainement tenté de former un royaume en Grèce, Brutus se lança sur la Méditerranée avec un petit nombre d'illustres aventuriers; il parcourut les sables de la Libye, doubla le promontoire d'Hermès, aujourd'hui le cap Bon, toucha ensuite aux côtes de l'Armorique où il fit une assez longue station, et aborda enfin dans une île, en face de ces côtes, au port de Totonésie, actuellement Totness (Devonshire). L'île était appelée Albion du nom d'Albion, fils de Neptune; dans quelques légendes, elle est désignée par *Clas Merddin*, la contrée aux blanches roches; dans d'autres *Felynis*, l'île de miel, pour indiquer sans doute l'abondance et la bonté du miel qu'on trouvait dans ses forêts. Elle était presque déserte; ses premiers habitants, disent les vieux annalistes, Geoffroy ab Arthur et l'archidiacre Huntington, étaient des géants de la race de Cham qui avaient pour roi le fameux Gog-magog. Brutus, qui voulait donner son nom à la contrée dans laquelle il venait d'aborder, la nomma *Britannia Magna*, et bâtit sur les bords de la Tamise une ville qu'il appela Trinovante. Cette ville ou plutôt ce hameau sera Londres un jour, la cité la plus riche et la plus populeuse du monde entier. Admirez ce curieux rapprochement! Ce serait à cette nation de héros malheureux à qui les dieux des Grecs avaient prédit de si hautes destinées en Italie que l'Empire Britannique devrait les premiers fondements de sa puissance; ainsi Rome et Londres, ces deux reines du monde, dont l'une devait un jour conquérir l'autre, auraient une commune origine! Brutus divisa l'île entre ses lieutenants : à Corinné, l'un de ses compagnons d'armes, il donna une partie de la province de Logres ou Locrie, qui prit le nom de Corinwall, d'où est dérivé celui de Cornwall ou Cornouailles. Locrius, l'un de ses fils, reçut en partage l'autre partie de la Locrie; et Kymber et Albanatus, ses deux autres fils, allèrent fonder les royaumes d'Albanie, et Kimrie ou Cumbrie, l'Écosse et le Pays-de-Galles.

A Brutus succéda un grand nombre de princes de la même race, dont quelques-uns, au dire des annalistes, régnèrent avec éclat sur la Bretagne.

Ebranch, l'un d'entre eux, d'abord animé de l'esprit de conquête, tenta plusieurs descentes sur le territoire des Gaulois; puis préférant une gloire plus solide, plus réelle, il donna la paix à ses peuples, encouragea l'agriculture et construisit les villes de Dumbarton et Maidstone. Rhududibras fonda les villes de *Kaerleir* et *Guilonie*, Carlisle et Wightown; et Bladeed, son successeur, créa les établissements thermaux de Bath, alors *Kaerburum*. La tradition rapporte des choses merveilleuses de ce prince; il était sorcier, et il avait acquis une telle puissance sur les esprits infernaux qu'il parvenait à rendre la parole aux cadavres. Mais ayant voulu s'élever dans les airs avec des ailes artificielles, il tomba sur un temple à Trinovante et périt dans sa chute. Son fils était le roi Lear dont les infortunes forment l'un des drames les plus touchants de Shakspeare. Ce prince succéda à son père et régna soixante ans. Une guerre civile allumée par la jalousie de ses héritiers éclata à sa mort, et déchira la Bretagne pendant plusieurs règnes. Alors Dowald Molmith, fils de Cloten, duc de Cornouailles, s'empara de toute la Bretagne; et, renonçant à la gloire des armes, il fit régner la paix dans cette contrée dont il devint le législateur. Ce prince fut le premier qui ordonna que les villes, les forteresses, les chemins publics seraient considérés comme des lieux de sûreté personnelle pour tous, et qui accorda aux temples le droit d'asile en faveur des coupables et des esclaves fugitifs. Plusieurs des ordonnances qui formaient le code de ce sage monarque étaient encore observées au douzième siècle, et on a donné au recueil de ses actes le nom de *Code des lois molmithines*. Belinus et Brennus, ses fils et ses successeurs, se disputèrent la couronne. Les aventures de Brennus sont romanesques. L'histoire a consacré les actions héroïques du guerrier breton. Ce prince, s'étant réconcilié avec son frère, passa dans les Gaules, où il réunit une armée, se précipita sur l'Italie, et s'empara de la ville éternelle. Après Belinus vinrent Bardut, Guthelin et Maria, princesse distinguée qui, à l'exemple de Molmith, donna son nom à un code de lois que le grand Alfred traduisit en langue saxonne pour l'usage de ses peuples. Ce code porte le titre de *Marcelage*. Puis il s'écoule plusieurs siècles dont les traditions n'ont conservé aucun souvenir. La nomenclature des princes et des rois dont le nom est parvenu jusqu'à nous se termine enfin par un règne à jamais mémorable. C'est celui de Cassivellannus, guerrier plein de hardiesse et de valeur. Nous nous arrêtons là : les vaisseaux romains sont déjà en vue des côtes blanchâtres de la Bretagne; les troupes se disposent à opérer leur descente, lorsque le prince trinovante vient à la rencontre des légions romaines à la tête de ses sujets, et leur dispute pied à pied le territoire breton.

Tous ces faits, toutes ces traditions, qu'il faut accepter à leur juste valeur, prouvent néanmoins que l'Angleterre était habitée depuis un grand nombre de siècles et qu'elle avait été le théâtre de beaucoup de guerres avant la première invasion romaine; d'une autre part, on voit que dans les années qui précédèrent la conquête, la Bretagne était encore un pays inconnu aux Romains et même à presque tout le reste du monde. Ainsi, César, voulant se procurer des renseignements sur cette contrée, rassemble dans diverses parties de la Gaule un grand nombre de marchands qui avaient visité l'île, et leur fait beaucoup de questions sur sa grandeur, le nombre, les forces et les usages de ses habitants, sur leur manière de faire la guerre et sur ceux de leurs ports qui étaient les plus propres à recevoir de grands vaisseaux. Mais peu satisfait des informations qu'il reçoit, il envoie Caius Volusenus avec une galère pour recueillir de nouveaux renseignements sur la Bretagne. Plus tard, César lui-même, et après lui Tacite et Dion parlant des États bretons, disent que c'est un pays très-peuplé, tandis que, suivant un autre historien, le nombre des habitants de l'île, au moment où le général romain y

descendit, ne s'élevait qu'à sept cent soixante mille en y comprenant les individus des deux sexes et de tous les âges, et seulement à trois cent soixante mille d'après le savant auteur cité par Anderson dans l'introduction de son Histoire du commerce.

Mais la conquête romaine allait donner une existence historique à ces contrées. Grande et puissante, Rome, dont la politique ombrageuse et guerrière eut toujours pour but d'étendre les limites de son vaste empire, ne pouvait manquer de s'intéresser vivement aux contrées nouvelles. Aussi voit-on ses savants, qu'animait encore le sentiment d'une vive curiosité, chercher tout d'abord à en connaître les habitants. Ouvrons Ptolémée d'Alexandrie. Ce philosophe, qui vivait dans la première partie du deuxième siècle sous le règne des empereurs Trajan, Adrien et Antonin le Pieux, est l'un des plus anciens géographes dont les ouvrages nous ont été conservés; sa description de la Bretagne fut composée peu de temps après que les armées romaines eurent soumis les parties méridionales de cette île, et pendant que les nations bretonnes, même dans ces parties, retenaient encore leurs anciens noms et possédaient leur territoire natal. Ce sera donc aider le lecteur à se former une idée juste des premiers temps de l'histoire d'Angleterre que de lui présenter un exposé clair et rapide des diverses nations qui habitaient la Bretagne à cette époque reculée.

Dans la presqu'île pittoresque et sauvage de Cornouailles, sur les bords limoneux du Tamar, sur le versant des montagnes du Devonshire, et dans toute la partie méridionale qui est appelée le jardin de ce comté, vivaient les Damniens, les Cossiniens et les Ostidamniens, peuples pasteurs qui n'opposèrent qu'une faible résistance aux Romains, et dont les villes principales étaient *Isca Damnorium* et *Tamare*, aujourd'hui Exeter et Saltash. — A l'est et contigus aux Damnoniens vivaient les Durotriges. Ils possédaient le Dorsetshire. Dorchester, capitale actuelle du comté, paraît être le *Durnovaria* des Romains dont parle Antonin dans son douzième *iter*. Les conquérants y construisirent une voie militaire, et on y voit encore les restes d'un amphithéâtre et de l'ancienne muraille qui servait de ceinture à la ville. — Sur la même côte, le Somersetshire, l'une des plus grandes provinces de l'Angleterre, et les beaux et fertiles comtés de Wilts et de Southampton, avaient pour habitants les Ségontiaces et après eux les Belges, grande et puissante nation venue de la Gaule. Leurs villes étaient *Venta Belgarum*, ou Winchester, et *Aquæ-solis* ou Bath, déjà célèbre pour ses sources chaudes. — Au nord des Belges dans le Berkshire, l'Oxfordshire et le Buckinghamshire, étaient les Bibroces, les Attrébattes et les Ancalites. Les Bibroces formaient une tribu peu considérable, et furent subjugués de bonne heure par les Belges, Les Attrébates se soumirent à César, et rien n'indique qu'ils firent une forte résistance; ils avaient pour ville Wellingford, anciennement *Galena Attrebatum*, et chez les Bretons Gwallten, c'est-à-dire château fort. Les Ancalites étaient une tribu des Attrébates qui, selon Baxter, gardait les troupeaux, et habitait, dans les comtés d'Oxford et de Buckingham, les plaines et les lieux les plus propres aux pâturages. — Les Régniens étaient situés à l'est des Belges et au sud des Attrébates; ils occupaient les plaines et les collines riantes du Sussex et une partie du Surrey. *Caercey*, Chichester, était leur capitale; les Romains la nommèrent *Regnum*, du nom de ses habitants. — Le Kent ou *Canticum*, du mot breton *cant* qui signifie *angle* ou *coin*, était habité par les Cantiens, les plus civilisés des Bretons, nous dit César. Leurs mœurs différaient peu de celles des Gaulois, et ils déployèrent une grande valeur dans les deux descentes que fit le général romain sur leur territoire. Leur ville était *Dyferra* (Douvre), le *portus Dubris* des Romains, lieu où l'on s'embarquait quand on allait sur le conti-

nent, et où l'on abordait quand on en revenait. — L'Essex, qui doit son nom aux Saxons, le Middlesex, siége de la capitale du Royaume-Uni et qui tire également son nom des Saxons, et une partie du Surrey, étaient occupés par les Trinovantes, nom qui paraît dérivé de trois mots bretons : *trinow-hant* habitants de la nouvelle cité. Ce fut le premier nom de Londres, ville alors si peu considérable que César n'en fait pas mention. La contrée des Trinovantes était fort estimée et très-fréquentée, à cause de l'excellence de son sol et de son climat et des nombreux avantages de sa situation. — Au nord des Trinovantes étaient les Cativellauniens, d'origine belge. Ils habitaient le territoire fertile des comtés de Hertford et Bedford. C'était une nation des plus braves et des plus guerrières. Verulam, leur capitale, était située auprès de l'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui la ville de St-Albans. — A l'ouest, dans les comtés d'Oxford et de Glocester, on trouvait les Dobuniens, et, selon Dion, les Boduniens, tribu de pasteurs qui se soumit aux Romains pour échapper au joug de ses voisins. — Les Icènes, ou Simagènes, ou Cémagènes, habitaient les comtés de Suffolk, Norfolk, Cambridge et Huntington. Cette tribu n'opposa qu'une faible résistance aux Romains. Mais la veuve d'un de ses rois ayant été indignement traitée par eux, les Icènes se révoltèrent et devinrent des ennemis implacables. Leur capitale était *Venta Icenorum*, ville située sur les bords de la rivière Wintfar, à environ trois milles de Nordwich, où l'on voit encore quelques restes de ses murs. — Au nord, et à l'ouest des Icènes, le Northampton, le Rutland, le Leicester, le Lincoln, le Nottingham et le Derby formaient la contrée des Coritans ou Coricéniens. Lindum, aujourd'hui Lincoln, leur capitale, devint le siége d'une colonie romaine, et l'une des villes les plus considérables et les plus florissantes de la Bretagne. Les autres villes des Corieéniens étaient *Ratæ Coritanorum*, Leicester; *Viromentum*, Willoughby; *Margidunum*, Bridgeford; *ad pontem*, Southdwell, et *Crocolana*, Brugh près Collingham. — Cette vaste étendue de la Bretagne où s'élèvent aujourd'hui une multitude de fabriques et qui embrasse les comtés de Warwick, Worcester, Stafford, Shrop et Chester, appartenait aux Cornaviens et aux Wigantes. Ce peuple était brave, industrieux; il résista longtemps aux Romains. Leurs villes étaient *Condate*, qu'on suppose être Norwich dans le Cheshire; *Dira*, actuellement Chester; *Bovium*, près de Stretton; *Mediolanum*, près de Dracton; et *Manduessedum*, l'opulente Manchester de nos jours.

La principauté de Galles était habitée par les Silures, les Démètes et les Ordovices. Les premiers, l'une des nations les plus braves de la Bretagne, occupaient les deux comtés de Hereford et Monmouth, et, dans la principauté de Galles, ceux de Radnor, Brecknock et Glamorgan. Ils opposèrent une résistance vigoureuse aux Romains, qui, pour les soumettre, placèrent de nombreuses garnisons dans leur contrée. Leurs villes étaient *Isca Silurum*, Caerleon, sur les bords du Wis; k *Burrium*, Usk; *Gobannium*, Abergavenny, et *Venta Silurum*, Caer-Guent, auprès de Chepston dans le Monmoutshire. Les Démètes, tribu des Silures et gardiens de leurs troupeaux, habitaient les comtés de Caer-Marthen, Pembroke et Cardigan; ils tiraient leur nom de *Dever*, qui signifie *Brebis*, et avaient pour villes *Leventium* et *Maridunum*, Lunduve Brevi et Caermardin. La partie septentrionale de la province qui se compose des comtés de Montgomery, Merioneth, Caernarvon, Denbigh et Flint, formait la contrée des Ordovices. Lorsqu'ils furent attaqués par les Romains, les Ordovices combattirent avec valeur pour conserver leur indépendance. Leurs villes principales étaient *Mediolanium*, probablement Maywood; *Segontium*, maintenant Caernarvon, et *Condrium*, aujourd'hui Conway.

Les Cangiens ou Canganiens, qui

étaient le même peuple, et les Attacottes, tribu sauvage et cruelle, dont aucun historien n'a déterminé avec certitude le lieu de résidence, paraissent avoir occupé la même contrée que les Ordovices. Toutefois Baxter prétend que les Cangiens n'étaient pas un peuple distinct, mais qu'on appelait ainsi les jeunes gens de beaucoup de nations différentes qui gardaient les troupeaux de leurs tribus; que presque tous les peuples de la Bretagne avaient leurs Cangiens, leur *pubes pastoritia*, gardiens de leurs troupeaux qui parcouraient les champs par bandes nombreuses, selon les saisons et l'abondance des pâturages.

Les Parisiens possédaient le district d'Holderness, et, suivant Camden, toute la partie orientale du Yorkshire. On ne sait s'ils étaient venus de la Gaule, ou s'ils tiraient leur nom de ces deux mots bretons, *pour ira*, qui signifient, *prairies basses*, pour indiquer la situation de la contrée qu'ils habitaient. — Au nord des Parisiens étaient les Brigantes, la plus nombreuse, la plus puissante et la plus ancienne des nations bretonnes. Leur territoire, qui s'étendait d'une mer à l'autre dans toute la largeur de l'île, embrassait cette vaste étendue de pays qui forme aujourd'hui les comtés d'York, Durham, Lancaster, Westmoreland et Cumberland. Les Brigantes prétendaient descendre des anciens Phrygiens ; ils s'étaient établis dans l'île à une époque très-reculée, et se regardaient comme aborigènes, ou premiers habitants de la contrée.

Les cinq tribus suivantes sont quelquefois désignées par les écrivains grecs et latins sous la dénomination générale de *Maœatæ*, Méates, des mots bretons *maœns*, milieu, et *atlich*, habitants, parce qu'elles étaient placées entre les Bretons soumis aux Romains et ceux qui étaient libres. On les appelait aussi :

1° Otodins. Ces peuples occupaient les comtés de Northumberland, d'Aberdeen et de Lothian, la province la plus peuplée de toute l'Écosse, et formaient une nation considérable.

2° Galéniens, en breton *Gadichin*, voleurs. Ils habitaient la partie montagneuse du Northumberland et du Tiviotdale, et faisaient de fréquentes incursions sur le territoire de leurs voisins, ce qui leur fit donner le nom de voleurs et de vagabonds.

3° Les Selgoves, à l'ouest des Galéniens, occupaient les vallées d'Eskdale, Annandale et Nightsdale.

4° Les Novantes, au nord-ouest des Selgoves, qui habitaient les comtés de Galloway, Kerry et Cunningham. Les Novantes furent découverts et défaits par Agricola dans différents combats pendant la cinquième année de son gouvernement; mais l'éloignement de leur contrée empêcha qu'elle ne fût beaucoup fréquentée par les Romains.

5° Les Damniens ou Dumniens, du mot breton *dun*, colline; ils habitaient les comtés de Clydesdale, Renfrew, Lenox et Stirlingshire. Les Dumniens furent également découverts par Agricola, dans la troisième année de son gouvernement, lorsqu'il pénétra jusqu'à la rivière Tay. Ce fut dans cette contrée que les Romains, pour protéger leurs conquêtes contre les excursions des Calédoniens, construisirent plusieurs murailles ou *prétentures* : constructions imposantes, dont les ruines existent encore. Antonin les avait d'abord dirigées de Kaer-Riven, sur le Forth, à Aleluyd sur la Clyde ; Sévère les ramena sur la ligne qui se trouve entre Newcastle et Carlisle.

Dans le tableau suivant nous avons groupé tous ces peuples, afin que le lecteur puisse embrasser d'un seul coup d'œil la division politique de la Bretagne à l'époque de la conquête. Pour le rendre plus complet nous y avons ajouté les divisions romaines telles que l'établirent les conquérants. Dans la première colonne sont groupés les différents peuples de la Bretagne; la seconde indique les localités qu'ils habitaient, avec leur dénomination moderne; la troisième est la division romaine.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES DIFFÉRENTS PEUPLES QUI HABITAIENT LA BRETAGNE A L'ÉPOQUE DE L'INVASION ROMAINE, AVEC LES NOMS MODERNES DES LOCALITÉS HABITÉES PAR CHAQUE PEUPLE, ET LES DIVISIONS ROMAINES DANS LESQUELLES ILS SE TROUVAIENT COMPRIS.

NOMS DES ANCIENS PEUPLES.	NOMS MODERNES DES LOCALITÉS QU'ILS HABITAIENT.	DÉSIGNATION DES DIVISIONS ROMAINES.
DANMONIENS. COSSINIENS. OSTIDAMNIENS.	Cornouailles. Devonshire.	*Flavia Cæsariensis.*
DUROTRIGES.	Dorsetshire.	*Id.*
SÉGONTIACES. BELGES.	Southamptonshire. Wiltshire. Sommersetshire.	*Id.*
BIBROCES.	Berkshire.	*Id.*
ATTRÉBATES.	Berkshire. Oxfordshire.	*Britannia prima.*
ANCALITES.	Oxfordshire. Buckinghamshire.	*Flavia Cæsariensis.*
RÉGNIENS.	Surrey. Sussex.	*Id.*
CANTIENS.	Kent.	*Id.*
TRINOVANTES.	Essex. Middlesex. Surrey.	*Britannia prima.*
CATIVELLAUNIENS.	Hertfordshire. Bedfordshire.	*Id.*
BODUNIENS.	Oxfordshire. Glocestershire.	*Id.*
ICÈNES, SIMÈNES OU CENIMAGÈNES.	Suffolk. Norfolk. Cambridgeshire. Huntington.	*Id.*
CORITANS OU CORICÉNIENS.	Northumberland. Leicestershire. Rutland. Lincolnshire. Nottinghamshire. Derbyshire.	*Id.*
CORNAVIENS.	Warwickshire. Worcestershire. Staffordshire. Shropshire. Cheshire.	*Britannia prima* et *Britannia secunda.*

TABLEAU SYNOPTIQUE.

NOMS DES ANCIENS PEUPLES.		NOMS MODERNES DES LOCALITÉS QU'ILS HABITAIENT.	DÉSIGNATION DES DIVISIONS ROMAINES.
SILURES.		Herefordshire. Monmouthshire. Radnorshire. Brecknockshire. Glamorganshire.	*Britannia secunda.*
DÉMÈTES.		Caermartenshire. Pembrockeshire. Cardiganshire.	*Id.*
ORDOVICES.		Montgomeryshire. Merionethshire. Caernavonshire. Denbighshire. Flintshire.	*Id.*
CANGIENS.		Id.	*Id.*
ATTACOTS.		Id.	*Id.*
PARISIENS.		Holderness. Yorkshire.	*Maxima Cæsariensis.*
BRIGANTES.		Yorkshire. Durham. Lancashire. Westmoreland. Cumberland.	*Id.*
MÉATES.	OTODINS.	Northumberland. Aberdeen. Lothian.	*Valentia.*
	GALÉNIENS. . . .	Northumberland. Tiviotdale.	*Id.*
	SELGOVES. . . .	Eskdale. Annandale. Nightsdale.	*Id.*
	NOVANTES. . . .	Galloway. Cuningham.	*Id.*
	DAMNIENS. . . .	Clydesdale. Renfrew. Lennox. Stirlingshire.	*Id.*

Tous ces peuples, décimés par la guerre, dispersés par les invasions, ou agglomérés de diverses manières, au gré du vainqueur, constituent la souche principale sur laquelle sont venues s'enter les familles nouvelles des conquérants qui ont successivement envahi l'Angleterre. Aujourd'hui,

Monument Druidique dans le Comté de Cornouailles

les philologues et les anthropologistes ne reconnaissent dans la population du Royaume-Uni que deux souches principales : la *souche germanique* et la *souche celtique.*

En Angleterre la *souche germanique* comprend la presque totalité de la population.

La *souche celtique* comprend les habitants de la petite île de Man et les *Kimri* ou *Gallois*, qui occupent la plus grande partie du Pays-de-Galles.

La *souche sémitique* comprend les Juifs qui se trouvent dispersés dans les divers comtés d'Angleterre.

Examinons maintenant les mœurs et les habitudes de ces tribus, ainsi que les caractères principaux de leur civilisation.

Au sud de l'île, dans les bois touffus, au pied des chênes gigantesques, s'élèvent de petites huttes rondes, en bois, terminées par un toit conique recouvert de paille. Des hommes aux membres vigoureux, aux traits saillants et prononcés, habitent ces cabanes. Leurs figures et leurs corps sont tatoués ou teints avec le pastel; leurs cheveux touffus, relevés sur le sommet de la tête, retombent en longues boucles sur leurs épaules. Assis autour du foyer sur des siéges de bois, les uns semblables aux escabeaux de nos paysans, les autres qui ne sont que des blocs arrondis, les membres de la famille prennent leur frugale nourriture dans des vases et des plats de bois. Sur l'aire même de leur demeure, au centre de la hutte, pétille un feu dont la fumée s'échappe par un trou pratiqué dans la toiture. La lueur incertaine qu'il projette sur les figures énergiques des Bretons fait briller leurs armes rangées le long de la muraille. Le bouclier rond et couvert de bandes de métal reluit parmi les haches en pierre, les glaives de cuivre, les flèches, les piques et les lances, terminées par des pointes en cuivre ou en os. Près de ces instruments de mort et de destruction sont rangés les ustensiles du ménage : ce sont des poteries brutes, des jattes, des coupes, quelques vases de verre; des paniers d'osier contiennent les provisions et les objets usuels de la famille.

Près de la hutte où logeait la famille, d'autres, plus petites, renfermaient le bétail et les chevaux. Ces derniers étaient de petite race, vifs, pleins de feu, dociles et si bien dressés, que dans les batailles, abandonnés par leurs maîtres qui préféraient combattre à pied, ils attendaient, sans bouger, le retour du guerrier, à la place où on les avait laissés. Les bestiaux constituaient la richesse du Breton du sud. Le lait et la chair des troupeaux l'alimentaient : de leur toison il tissait la laine de ses vêtements. Il élevait de la volaille, non pour s'en nourrir, mais par superstition. Ce barbare regardait comme sacré le corps d'une oie ou d'un poulet; son préjugé leur permettait de glousser et de s'ébattre devant ses cabanes, parmi les bœufs et les moutons, sans qu'il osât les tuer pour se nourrir de leur chair.

Malgré cette ébauche de demi-civilisation agricole, le Breton avait l'humeur fière et belliqueuse; malheur à qui venait lui disputer son indépendance! Au moindre signe d'hostilité, il ceignait son glaive, saisissait sa hache de pierre, brandissait sa lance, et, vêtu d'un manteau de peau, allait à l'ennemi. Souvent, au fort de la mêlée, il dépouillait ce vêtement grossier, et plus d'une fois, la vue de ses membres nus et musculeux étonna ses ennemis et jeta le désordre dans leurs rangs.

Cette vie, mêlée de rudes labeurs et de quelques plaisirs domestiques, variait selon les localités et les circonstances. Plus d'un Breton habitait des grottes profondes qui lui servaient de citadelles. On voit encore, au bord de la mer, parmi les rochers, de vastes cavernes où logeaient des familles entières. Couchés autour du foyer sur leurs manteaux de peaux, sans autre lit que le sol, ils devisaient en attendant le sommeil. Puis, quand le premier rayon du matin perçait l'obscurité de la caverne, tous se levaient pour aller cultiver les champs, suivre le gibier dans les forêts, ou, prenant

leurs petites barques d'osier et les portant sur les épaules, ils se dirigeaient du côté de la rivière et pêchaient.

Shakspeare, qui devinait tout ce que l'érudition approfondit, a peint de couleurs charmantes cette existence guerrière, agricole et domestique des Bretons méridionaux, dans la pièce, trop peu connue, intitulée *Cymbeline*. Son intention ne peut être contestée : les médailles du roi ou chef breton, *Cunobelin*, *Cynobelin*, *Cymbelinus*, sont assez fréquentes et bien conservées.

Les Bretons, habitués à la guerre, exposés à de fréquentes incursions, fortifiaient leurs demeures. Ce qu'ils nommaient une ville consistait dans une étendue de pays boisé, plus ou moins considérable; ils l'entouraient d'un retranchement composé de troncs d'arbres et d'un large fossé. On voit encore à Chun-Castle, dans le comté de Cornouailles, les restes très-remarquables d'une forteresse des anciens Bretons. Elle consiste en deux murs circulaires, séparés par une terrasse large de vingt pieds. Les murs sont construits de masses brutes de granit, de diverses grandeurs, quelques-unes longues de cinq ou six pieds. Entassées sans ciment, les unes sur les autres, elles présentent en dehors une surface régulière et assez unie. Le mur extérieur était entouré d'un fossé large de dix-neuf pieds; quelques parties de ce mur, encore debout, ont dix pieds de hauteur; son épaisseur est d'environ cinq pieds. Le mur intérieur, selon Boulasse, devait s'élever à quinze pieds; il a douze pieds d'épaisseur. On pénètre dans la forteresse par une seule entrée pratiquée au sud-ouest; le centre n'offre aucune trace de bâtiments; mais on voit, tout autour et près du mur, des restes de constructions circulaires, qui devaient, selon toute apparence, former les parties habitables du château. On voit sur une des collines Malvern, « le fanal d'Hereford » (*the Herefordshire Beacon*), comme le peuple la nomme; c'est une ruine de camp breton, muni de son triple retranchement. Dans la gravure qui représente ce monument, l'artiste a placé deux autres constructions barbares, le *dolmen* et le *menhir*, si communs dans certaines provinces de la vieille France et qui attestent la puissance des druides. Les *men-hirs* servaient aux Bretons pour marquer les limites des pâturages. Il en reste encore un grand nombre sur le sol des îles britanniques. C'est une seule pierre, large et élevée, qui se dresse comme un géant au milieu de la plaine. Les dolmens, monuments sacrés des Bretons, se composaient d'une table de pierre posée sur d'autres pierres dressées de champ. Le peuple s'assemblait en foule autour de ces autels; là le pontife des druides lui révélait les ordres de Diana, *le dieu inconnu*. Des chênes noirs ombrageaient le lieu du sacrifice. On avait soin de convoquer le peuple pendant l'orage. Debout au milieu des autres druides, vêtus comme lui d'une longue robe blanche, le grand prêtre haranguait, du haut du *dolmen*, les Bretons à demi nus, prosternés à ses pieds; et sa voix s'élevait au milieu du silence des hommes et du bruit des éléments. Le feuillage bruissait sourdement; les éclairs scintillaient dans l'obscurité, et, par intervalle, le tonnerre grondait au sein des nues. Fascinés, haletants, courbés, les Bretons attendaient dans une anxiété muette la fin du sacrifice et l'expression des volontés du ciel.

Ils faisaient de bonne heure l'apprentissage d'une vie rude et courageuse. A peine un enfant breton avait-il ouvert les yeux à la lumière, que son père lui présentait, sur la pointe de son épée, la première nourriture; on faisait une prière pour qu'il devînt un brave guerrier, et qu'il ne trouvât la mort que sur le champ de bataille. Puis on martyrisait son corps en y traçant, au moyen de piqûres, les figures de divers animaux : la guède ou pastel (*isatis tinctoria*), dont le suc fournit une belle couleur bleue, était employée pour teindre ces figures, qui s'étendaient et se dévelop-

UNIV. OF
CALIFORNIA

paient à mesure que le corps prenait de l'accroissement; le Breton les regardait comme un ornement de haute importance, et c'était son principal attrait aux yeux du beau sexe.

Dans leurs relations intimes avec ce sexe, les Bretons suivaient, s'il faut en croire les historiens antiques, des coutumes bizarres. Ces droits de propriété exclusive sur une femme, auxquels, même parmi les tribus les plus barbares, tant de prix est attaché; ces droits, maintenus avec une jalouse inquiétude, étaient, assure-t-on, dédaignés par les premiers habitants de la Grande-Bretagne. Dix ou douze familles vivaient sous le même toit, et les femmes appartenaient à la communauté. Les liens de consanguinité antérieurs, loin d'être considerés comme un obstacle, étaient plutôt un titre, une recommandation dans ces associations conjugales, groupes incestueux formés, pour la plupart, par les frères entre eux et par les pères avec les fils. La paternité était attachée à l'homme à qui la mère avait été mariée dans le principe; malgré cette révoltante promiscuité, la fidélité de l'hymen ne paraît pas avoir été entièrement méconnue, et cette vertu était environnée d'un grand respect. Les femmes étaient d'ailleurs l'objet d'une vénération particulière, et leurs époux avaient pour elles tous les égards d'une tendre affection.

Chaque membre de la famille était pour les autres l'objet de la plus vive tendresse. Quand la mort venait à ravir un des leurs, les Bretons s'abandonnaient à une douleur sans bornes : ils accompagnaient les restes inanimés de celui qu'ils pleuraient jusqu'au lieu de la sépulture, et ils ne s'en séparaient qu'après y avoir laissé des monuments éternels de leurs regrets. Les vastes tombeaux qu'on rencontre en divers endroits de l'île présentent une grande variété de formes et de dimension. Il en est qui ont environ quatre cents pieds de long, immenses terrassements de forme oblongue, assez grossièrement tracés, qui doivent être, selon toute apparence, les plus anciens tombeaux de l'île. Viennent ensuite les *barrows*, en forme de bol renversé, monticules demi-sphériques. Les plus élégants sont ceux qu'on a nommés improprement *barrows de druides*; ils semblent avoir été réservés aux femmes.

On a ouvert ces tombeaux, et l'on a reconnu que les Bretons enterraient avec le corps ce qui avait le plus de prix à leurs yeux. Ils déposaient dans le cercueil des armes de guerre et de chasse, des ornements de toute espèce, on y trouve souvent des os de chiens et de cerfs mêlés aux ossements de l'homme. Sectateurs d'une religion basée sur la métempsycose, ils voulaient que l'individu dont ils se séparaient pût soutenir son rang dans un autre monde, et qu'il fût pourvu des moyens de se défendre et d'assurer sa subsistance.

Les Bretons paraissent avoir observé diverses coutumes dans la disposition du corps enseveli. La plus ancienne était de le placer dans une fosse, les jambes repliées vers la tête; c'est ce qu'on remarque dans les tombeaux oblongs dont nous avons parlé ci-dessus. On a quelquefois trouvé dans ces *barrows*, avec les restes du corps, des poignards de bronze et des coupes du travail le plus grossier. D'autres fois ils étendaient de toute sa longueur le corps dans la tombe; alors les objets de bronze et de fer, pointes de lances, piques, épées, dessus de boucliers, chaînes et ornements, attestent une époque plus raffinée et une plus grande habileté dans les arts. En d'autres cas, le mode de sépulture se rapprochait davantage de celui que l'on suit de nos jours; le corps était enfermé, soit dans un cercueil de bois, dont les parties étaient jointes au moyen de clous de bronze, soit dans un tronc d'arbre creusé par le milieu, et revêtu de son écorce.

Les druides enseignaient que la matière et l'esprit sont éternels, que la substance de l'univers reste inaltérable sous la perpétuelle variation des phénomènes, où domine tour à tour l'influence de l'eau et du feu; qu'en-

fin l'âme humaine est soumise à la métempsycose. A ce dernier dogme se rattachait l'idée des peines et des récompenses; ils considéraient les degrés de transmigration inférieure à la condition humaine, comme des états d'épreuve et de châtiment. Ils avaient même un *autre monde*, un monde de bonheur; l'âme y conservait son identité, ses passions, ses habitudes. Aux funérailles, on brûlait les lettres que le mort devait lire ou remettre à d'autres morts; souvent même ils prêtaient de l'argent à rembourser dans l'autre vie.

Ces deux notions combinées, de la métempsycose et d'une vie future, formaient la base du système religieux des druides. Mais leur science ne se bornait pas là; ils étaient métaphysiciens, physiciens, sorciers et surtout astronomes. La médecine druidique reposait uniquement sur la magie. Il fallait cueillir le *tmolus* à jeun et de la main gauche, l'arracher de terre sans le regarder, et le jeter dans les réservoirs où les bestiaux allaient boire : c'était un préservatif contre leurs maladies. On se préparait à la récolte de la *sélage* par des ablutions et une offrande de pain et de vin; on partait nu-pieds, habillé de blanc; dès qu'on avait aperçu la plante, on se baissait comme par hasard, et, glissant la main droite sous le bras gauche, on l'arrachait sans jamais employer le fer; puis on l'enveloppait d'un linge qui ne devait servir qu'une fois. Autre cérémonial pour la *verveine*. Mais le remède universel des druides, c'était le *gui*. Ils le croyaient semé sur le chêne par une main divine, et trouvaient dans l'union de leur arbre sacré avec la verdure éternelle du gui, un vivant symbole du dogme de l'immortalité. On le cueillait en hiver, à l'époque de la floraison, lorsque la plante est le plus visible, et que ses longs rameaux verts, ses feuilles et les touffes jaunes de ses fleurs, enlacés à l'arbre dépouillé, présentent seuls l'image de la vie au milieu d'une nature morte et stérile.

C'était le sixième jour de la lune que le gui devait être coupé; un druide en robe blanche montait sur l'arbre, une serpe d'or à la main, et tranchait la racine de la plante, que d'autres druides recevaient dans une soie blanche; il ne fallait pas qu'elle touchât la terre. Alors on immolait deux taureaux blancs dont les cornes étaient liées pour la première fois.

Les druides prédisaient l'avenir d'après le vol des oiseaux et l'inspection des entrailles des victimes. Leur religion avait sinon institué, du moins adopté et maintenu les sacrifices humains. Les prêtres perçaient la victime au-dessus du diaphragme, et tiraient leurs pronostics de la pose qu'elle prenait en tombant, des convulsions de ses membres, de l'abondance et de la couleur de son sang; quelquefois ils la crucifiaient, attachée à des poteaux, ou faisaient pleuvoir sur elle, jusqu'à la mort, une nuée de flèches et de dards; souvent aussi on élevait un colosse en osier ou en foin, on le remplissait d'hommes vivants; un prêtre y jetait une torche allumée, et tout disparaissait bientôt dans des tourbillons de fumée et de flamme. Ces horribles offrandes étaient quelquefois remplacées par des dons votifs. Ils jetaient des lingots d'or et d'argent dans les lacs, ou les clouaient dans les temples.

La hiérarchie comprenait trois ordres distincts : l'ordre inférieur était celui des bardes, qui conservaient dans leur mémoire les généalogies des clans, et chantaient sur la *rotle* les exploits des chefs et les traditions nationales; puis venait le sacerdoce proprement dit, composé des ovates et des druides. Les ovates étaient chargés de la partie extérieure du culte et de la célébration des sacrifices; ils étudiaient spécialement les sciences naturelles appliquées à la religion, l'astronomie, la divination, etc. Interprètes des druides, aucun acte civil ou religieux ne pouvait s'accomplir sans leur ministère. Les druides étaient le couronnement de la hiérarchie. Leur ordre était électif. L'initiation, mêlée de sévères épreuves, au fond des bois ou

UNIV. OF
CALIFORNIA

des cavernes, durait quelquefois vingt années; et les initiés devaient apprendre de mémoire toute la science sacerdotale.

A ces détails sur la religion druidique, nous en ajouterons quelques autres sur le culte extérieur, qui regardent plus particulièrement la Grande-Bretagne.

Les druides n'avaient pas de temples couverts; ils célébraient leurs cérémonies à la face du ciel, en plein air. Nous avons dit plus haut que c'était devant les dolmens, au fond des bois, et par un temps orageux, qu'ils accomplissaient leurs sacrifices. Comme les rites de leur culte, leur costume était grave et sévère. Il se composait d'une longue robe de laine blanche et d'un manteau de la même couleur; une couronne de verveine parait leur front dans les cérémonies : ils laissaient croître leur barbe, et cet ornement naturel rehaussait encore la dignité de leur visage. Le grand prêtre se faisait reconnaître entre les autres druides par la serpe d'or qui brillait dans sa main, et par sa ceinture, recouverte aussi de ce précieux métal.

Les temples, ou plutôt les cercles druidiques, s'élevaient au milieu d'un groupe de chênes touffus; ils consistaient en une ou deux rangées de pierres, entourées d'un fossé et d'un retranchement. Une fontaine sacrée arrosait le bosquet de chênes. Les restes les plus remarquables de ces temples sont ceux d'Avebury dans le Wiltshire, et de Stonehenge, dont nous donnons la gravure.

Les druides, comme on l'a vu plus haut, unissaient la puissance temporelle à l'autorité spirituelle. Les princes bretons leur étaient complétement subordonnés; le passage suivant de Dion Chrysostôme est explicite à cet égard : « Leurs rois ne peuvent rien faire sans l'assentiment des druides; aucun de leurs projets ne saurait s'accomplir sans leur participation; si bien que ce sont les druides qui règnent en réalité; pour les rois, bien que montés sur des trônes, environnés de splendeur et logés dans des palais, ce ne sont que des instruments dont ils se servent pour exécuter leurs desseins. » L'autorité des rois bretons était, on le voit, assez bornée. Nous avons peu de documents sur l'ordre suivi pour l'héritage de ces couronnes illusoires. Ce qu'il y a de certain, c'est que les femmes revêtaient la pourpre royale aussi bien que les hommes.

Le dépôt et l'exécution des lois étaient confiés aux druides; l'histoire ne nous a rien transmis sur les formes judiciaires observées par ces juges sacrés. Leurs tribunaux, selon toute apparence, étaient à ciel ouvert comme leurs temples. Voici comment l'antiquaire Rowland décrit les ruines d'une cour de justice, appartenant aux druides, découverte dans l'île d'Anglesey : « A l'une des extrémités de cette juridiction, se trouve un vaste cirque ou théâtre en forme de fer à cheval, ouvert à l'ouest sur une place unie: ce théâtre, formé de terre et de pierres, s'élève à une grande hauteur; l'enceinte comprise dans le fer à cheval a vingt pas environ de surface. »

Quels que fussent les tribunaux des druides, des sentences de mort en émanaient souvent : leurs pratiques religieuses dominaient leurs lois, et une religion sanguinaire régissait ces hommes cruels.

LIVRE SECOND.

PÉRIODE ROMAINE.

(54 av. J. C.; 420 de J. C.)

CHAPITRE PREMIER.

GUERRES ET CONQUÊTES DES ROMAINS. — INSTITUTIONS POLITIQUES.

§ 1er. Première invasion de César. — Récit du conquérant.

Nous venons de dire quels étaient l'état physique et la condition morale des Bretons, les coutumes et les institutions de ces hommes, les plus barbares et les plus féroces entre les Celtes; nous allons maintenant les montrer aux prises avec les peuples les plus civilisés de l'époque.

Lorsque César aborda dans leur île, le nom romain avait déjà rempli l'univers : les factions déchiraient Rome à l'intérieur; les grandes et fortes institutions qui avaient fait sa gloire, commençaient à faiblir; Rome enfin préludait à sa longue débauche, et n'était plus que l'ombre de la vieille république; mais au dehors, son influence était immense, ses généraux portaient au loin la terreur de ses armes, et les peuples soumis venaient traîner son char.

L'espoir de l'empire occupait depuis longtemps la pensée de César. La Gaule était soumise; les Helvétiens venaient d'être refoulés dans leurs montagnes; les Germains avaient été défaits et contraints de repasser le Rhin. Avant de retourner a Rome, à la tête de ses légions, César veut envahir l'île sacrée des druides, la Bretagne. Un charme romanesque s'attache à cette expédition. C'est un nouveau monde qu'il va conquérir. Un nouveau peuple, une autre nature vont s'offrir à lui. Son génie s'élance à la conquête. Mais il faut un prétexte à son ambition; les Bretons le lui offrent d'eux-mêmes.

Les Belges et les Nerviens venaient de céder à la fortune de César. Menacés dans leur indépendance, les Vénètes se soulèvent contre les Romains. Des bords de l'Armorique, leur cri de détresse est entendu des Bretons, leurs alliés. Ces derniers accourent, et font des prodiges de valeur; Bretons et Vénètes sont bientôt emportés dans une chute commune. Les Vénètes domptés, César, heureux de trouver un prétexte de vengeance, envahit la Grande-Bretagne à la tête de deux légions.

Tout le monde voudra entendre César lui-même raconter cette expédition aventureuse, et peindre les races sauvages qu'il a conquises. Ce récit existe, admirablement net et naïf; récit pittoresque, nerveux et simple, que nul historien moderne n'aurait dû altérer; le voici :

« Quoique l'été fût avancé et que les hivers soient hâtifs dans la Gaule, à cause de sa position vers le nord, je résolus de passer en Bretagne, dont les peuples, dans presque toutes les guerres, avaient secouru les Gaulois. Si la saison ne permettait pas de terminer cette expédition, je crus qu'il me serait toutefois utile de visiter cette île, d'en reconnaître les habitants, les localités, les ports, les abords, toutes choses presque inconnues aux Gaulois; car les seuls marchands se hasardent à y aborder, et ceux-ci même n'en connaissent que les côtes et les parties voisines de la Gaule.

« Je fais donc venir un grand nombre de marchands de tous pays; mais ils ne m'apprennent rien sur l'éten-

due de l'île, sur la nature et le nombre des nations qui l'habitent, sur leur manière de guerroyer, sur leurs usages, ni sur les ports les plus vastes et les plus propres à recevoir de grands vaisseaux. Il me faut ces renseignements avant de tenter l'entreprise. J'envoie, avec une galère, Caïus Volusenus que je jugeais propre à cette mission, et le charge de me rendre compte au plus tôt de ce qu'il aura vu. Moi-même, avec toutes mes troupes, je pars pour le pays des Morins (*) d'où le trajet en Bretagne est très-court; j'y rassemble tous les vaisseaux que je peux tirer des contrées voisines, et fais venir la flotte que j'avais équipée l'été précédent, pour la guerre des Vénètes. Cependant les Bretons, instruits de mon projet par les marchands, m'envoient des députés de plusieurs États de leur île, promettant de livrer des otages, et de se soumettre à l'empire du peuple romain. Je les reçois avec bonté, et les exhortant à persévérer dans ces sentiments, je les renvoie, accompagnés de Commius, que j'avais moi-même fait roi des Attrébates, lorsque je les eus vaincus. C'était un homme en qui j'avais confiance, dont le courage et la prudence m'étaient connus, et qui jouissait de beaucoup de crédit en Bretagne. Je lui recommande de visiter le plus de tribus qu'il lui sera possible, de les exhorter à se remettre sous la foi des Romains, et de leur annoncer que je me rendrai bientôt dans leur île. Cinq jours après, Volusenus ayant reconnu la contrée, autant qu'il avait pu faire, n'osant débarquer ni se fier aux barbares, revient auprès de moi, et me communique le résultat de ses observations.

« Tandis que je suis retenu dans ces lieux pour y rassembler ma flotte, une grande partie des peuples morins m'envoient des députés pour excuser leur conduite passée, et la guerre qu'ils avaient faite aux Romains; ils étaient, disaient-ils, étrangers et peu instruits de nos coutumes; ils me promettaient d'ailleurs de se conformer à ma volonté. Je trouve cette occasion favorable; je ne voulais point laisser d'ennemi derrière moi, la saison étant trop avancée pour faire cette guerre; l'expédition de la Bretagne était à mes yeux d'une tout autre importance. J'exige un grand nombre d'otages, et j'accepte ensuite leur soumission. Ayant rassemblé environ quatre-vingts vaisseaux de transport, nombre que je jugeais suffisant pour porter deux légions, je distribue ce que j'avais de galères à mon questeur, à mes lieutenants et aux préfets. J'avais encore à ma disposition dix-huit vaisseaux de transport, retenus à huit milles de là par les vents contraires; je les réservai pour ma cavalerie, et je fis partir le reste de l'armée, sous les ordres de Q. Titurius Sabinus et L. Aurunculeius Cotta, mes lieutenants. Ils se dirigent vers les Ménapiens et ceux des peuples morins qui ne m'avaient pas envoyé de députés. Je confie la garde du port à Publius Sulpitius Rufus, mon lieutenant, et lui laisse une garnison suffisante.

« Ces dispositions faites, je profite d'un vent favorable, et je lève l'ancre vers la troisième veille. J'avais ordonné à la cavalerie d'aller s'embarquer au port voisin et de me suivre : celle-ci fit peu de diligence, et je n'avais que ses premiers vaisseaux, lorsque j'arrivai en Bretagne, vers la quatrième heure du jour. Là, j'aperçois sur toutes les collines les troupes ennemies sous les armes.

« La mer est en ces lieux tellement resserrée par des montagnes, que les traits, lancés de ces hauteurs, peuvent atteindre le rivage. Jugeant le lieu peu favorable pour un débarquement, je reste à l'ancre jusqu'à la neuvième heure, et j'attends le reste de ma flotte. Cependant j'assemble mes lieutenants et les tribuns militaires; je leur communique le récit de Volusenus, et les instruis de mes desseins; je les avertis d'agir d'eux-mêmes, selon les temps et les circonstances, avec cette présence d'esprit si nécessaire à la guerre, et surtout dans

(*) Le Boulonnais.

une guerre maritime, où la face des choses change en un moment. Je les renvoie à leur poste. Le vent et la marée se montrent favorables : je donne le signal, on lève l'ancre, et je m'arrête à sept milles de là environ, sur une plage unie et découverte. Les barbares, s'apercevant de mon dessein, envoient à ma rencontre leur cavalerie et ces chars armés dont ils ont coutume de se servir dans les combats; ils s'avancent ensuite avec le reste de leurs troupes, pour s'opposer à notre débarquement. Plusieurs circonstances rendaient la descente difficile. La grandeur de mes vaisseaux les forçait de s'arrêter en pleine mer. Mes soldats ignoraient la nature des lieux; les mains embarrassées, chargés du poids de leurs armes, il leur faut à la fois s'élancer du navire, lutter contre les flots et faire face à l'ennemi, tandis que celui-ci, combattant à pied sec ou s'avançant très-peu dans la mer, libre de ses membres, connaissant bien les lieux, lance ses traits avec assurance, ou pousse sur nous ses chevaux accoutumés à ce genre d'attaque. Mes soldats, troublés et peu faits à ces combats, n'ont plus cette fermeté qu'ils montrent ordinairement sur terre. A peine ai-je aperçu leur désordre, je fais éloigner un peu les vaisseaux de transport, je rapproche mes galères, dont la forme était peu connue des barbares, et la manœuvre plus prompte et plus facile; j'ordonne de les diriger à force de rames vers le flanc découvert de l'ennemi, et d'employer, pour le repousser, les frondes, les machines et les traits. Ce fut un grand secours pour les nôtres. L'ennemi, étonné de la forme de nos navires, de leur mouvement et de la nature de nos machines, qui lui étaient inconnues, s'arrête d'abord, et peu à peu recule. Mes soldats hésitaient encore à cause de la profondeur des eaux. Alors le porte-aigle de la dixième légion, après avoir invoqué les dieux pour le succès de son entreprise : « Compagnons, s'écrie-t-il, sautez à la mer et suivez-moi, si vous ne voulez livrer l'aigle aux barbares; pour moi, j'aurai fait mon devoir envers la République et le général! » A peine a-t-il dit ces mots d'une voix forte, il s'élance du navire et se précipite, avec l'aigle, dans les rangs ennemis. Alors les Romains, s'exhortant à ne pas souffrir une telle honte, sautent tous hors du vaisseau; ceux des autres navires, témoins de leur audace, les imitent et marchent à l'ennemi. Le combat s'engage vivement; cependant, mes soldats, ne pouvant ni garder leurs rangs, ni combattre de pied ferme, ni rester sous leurs enseignes, et forcés de suivre le premier drapeau qui s'offre à eux, s'avancent tout en désordre. Les ennemis, connaissant les bas-fonds, ne voyaient pas plutôt du rivage quelques-uns des nôtres débarquer, qu'ils poussaient contre eux leurs chevaux, et venaient les attaquer dans cette position désavantageuse. Plusieurs s'acharnent sur un seul; les autres prennent l'armée en flanc, et l'accablent de leurs traits. Aussitôt, je remplis de soldats les chaloupes des galères et les esquifs d'observation, pour les envoyer au secours de ceux que je voyais près de plier. Dès que les Romains se trouvent réunis sur le rivage, ils se précipitent sur les barbares et les forcent à prendre la fuite, mais sans pouvoir les poursuivre : notre cavalerie n'avait pu aborder dans l'île; seule chose qui manquât à ma fortune accoutumée.

« Les ennemis, s'étant ralliés après leur défaite, s'empressent de m'envoyer des députés pour me demander la paix, promettent de donner des otages et de se soumettre à mes volontés. Avec eux vint le roi des Attrébates, Commius, le même que j'avais envoyé avant moi en Bretagne. Ils l'avaient saisi lors de son débarquement dans l'île, où il venait, comme député, porter mes ordres, et l'avaient jeté dans les fers. Ils le relâchèrent après le combat, et, en demandant la paix, ils rejettèrent cette violence sur la multitude : me priant d'excuser une faute dont ils n'étaient point les complices. Je leur reproche d'être venus m'attaquer sans motif, après avoir sollicité d'eux-mê-

mes mon alliance jusque dsns les Gaules. Toutefois, je leur pardonne et j'exige des otages. Ils en livrent sur-le-champ une partie; le reste devait venir d'assez loin et m'être remis sous peu de jours. Cependant ils congédient leurs troupes, et de tous côtés les principaux habitants viennent me recommander leurs intérêts et ceux de leurs cités.

« La paix semblait ainsi assurée, et j'étais depuis quatre jours en Bretagne, lorsque les dix-huit navires qui portaient la cavalerie mirent à la voile par un bon vent. Déjà ils approchaient de l'île et étaient à la vue du camp : tout à coup il s'élève une si violente tempête, qu'aucun d'eux ne peut suivre sa route; les uns sont rejetés dans le port d'où ils étaient partis, d'autres poussés à l'occident vers la partie inférieure de l'île où ils courent de grands dangers. Ils y jettent l'ancre; mais bientôt, inondés par les vagues, ils sont forcés de reprendre la haute mer au milieu d'une nuit orageuse, et de regagner le continent. C'était alors la pleine lune, époque des plus hautes marées de l'Océan. Mes soldats l'ignoraient. L'eau remplit bientôt les galères dont je m'étais servi pour le transport de l'armée, et que j'avais fait mettre à sec sur la grève. Les vaisseaux de charge, restés à l'ancre dans la rade, étaient battus par les flots, sans que nous pussions leur porter secours. Un grand nombre furent brisés; les autres, ayant perdu câbles, ancres, agrès, étaient hors d'état de tenir la mer.

« La consternation se répand alors dans l'armée. On n'a point d'autres vaisseaux pour le transport; tout manque pour les radouber; comme nous devions hiverner dans la Gaule, aucune provision n'avait été faite pour passer l'hiver en cette île. Témoins de ce désastre, les principaux Bretons qui, après la bataille, s'étaient rendus à mon camp pour recevoir mes ordres, tiennent conseil entre eux : ils voient mes soldats dépourvus de cavalerie, de vaisseaux et de vivres, et jugeant du petit nombre de mes troupes par le peu d'étendue de mon camp (d'autant plus resserré, que les légions s'étaient embarquées sans bagages), ils croient le moment venu de m'attaquer. Leur plan était de nous couper les vivres, et de prolonger la campagne jusqu'à l'hiver; comptant bien que, s'ils parvenaient à nous vaincre, ou à nous fermer le retour, personne ne songerait désormais à porter la guerre en Bretagne. Une ligue nouvelle se forme : peu à peu ils s'échappent de notre camp, et rappellent en secret les hommes qu'ils avaient renvoyés dans les campagnes. Je ne connaissais pas encore leurs projets; mais le désastre de ma flotte, et le délai qu'ils mettaient à livrer le reste des otages, excitaient déjà mes soupçons. Je me tiens donc prêt à tout événement; chaque jour je fais porter des vivres dans le camp, et je répare mes vaisseaux avec le bois et le cuivre de ceux qui étaient détruits; je fais venir du continent les matériaux nécessaires. Le zèle extrême des soldats mit bientôt toute la flotte en état de naviguer : je perdis seulement douze vaisseaux.

« J'avais, selon la coutume, envoyé la septième légion au fourrage; jusqu'alors nulle apparence d'hostilité; une partie de Bretons restait dans la campagne; les autres venaient librement au camp. Tout à coup les sentinelles m'avertissent que l'on voit s'élever un nuage épais de poussière dans la direction que la légion avait prise. Soupçonnant quelque attaque des barbares, je prends avec moi les cohortes de garde, j'en mets deux autres à leur place, et j'ordonne au reste des troupes de s'armer et de me suivre. A quelques pas du camp, j'aperçois les miens pressés par l'ennemi et résistant avec peine : la légion, les rangs serrés, était en butte aux traits ennemis. Comme cet endroit était le seul où la moisson fût debout, les ennemis, présumant que nous y viendrions fourrager, s'étaient cachés la nuit dans les bois. Nos soldats dispersés et sans armes, occupés à couper le grain, les avaient vus tout à coup fondre sur

eux; quelques-uns avaient péri; le reste se trouvait enveloppé par la cavalerie et les chariots bretons.

« Voici la manière dont ils combattent avec ces chariots : d'abord ils les font voler rapidement autour de l'ennemi, en lançant des traits : la crainte qu'inspirent les chevaux et le bruit des roues jettent souvent le désordre dans les rangs. Quand ils ont pénétré au milieu des escadrons, ils sautent à bas de leurs chars et combattent à pied. Alors les conducteurs des chars se retirent peu à peu de la mêlée, et se placent à portée des combattants, qui se replient, s'ils sont pressés par le nombre. C'est ainsi que les Bretons réunissent dans les combats l'agilité du cavalier à la fermeté du fantassin. Ils s'appliquent aussi, dans leurs exercices journaliers, a retenir tout à coup leurs chevaux lancés sur une pente rapide, à les modérer ou les détourner à volonté; ils s'habituent à courir sur le timon, à se tenir sur le joug, et de là à s'élancer dans leurs chars.

« Ce nouveau genre de combat ébranlait les Romains. J'arrive à propos pour les secourir : mon approche contient l'ennemi, et rassure nos guerriers. Alors ne jugeant pas l'occasion favorable pour engager un combat, je ramenai mes légions dans le camp, sans chercher à prolonger la bataille. Pendant cette action, le reste des Bretons qui était dispersé dans la campagne, nous voyant occupés ailleurs, se retira. Plusieurs jours d'orage nous retinrent dans ce camp et empêchèrent l'ennemi de nous attaquer. Dans cet intervalle les barbares répandent partout le bruit de notre faiblesse, discourant sur la facilité qu'ils auraient de conquérir un riche butin, et de recouvrer à jamais leur liberté, s'ils chassaient les Romains de leur camp. Ils ont bientôt rassemblé une cavalerie et une infanterie nombreuses, et se dirigent sur nous. Je pensais bien qu'il en serait de ce combat comme des escarmouches précédentes, et que l'ennemi à peine repoussé nous échapperait aisément par la fuite : je prends trente chevaux que l'Attrébate Commius avait amenés avec lui, et je range les légions en bataille à la tête du camp. Le combat s'engage; l'ennemi ne peut longtemps soutenir notre choc, et prend la fuite; mes soldats le poursuivent autant qu'ils ont de force et de vitesse; ils en massacrent un grand nombre, et reviennent dans le camp après avoir tout brûlé et détruit sur leur passage. Le même jour, les ennemis envoient des députés pour demander la paix. Je double le nombre des otages déjà exigés, et j'ordonne qu'on me les amène sur le continent. Le temps de l'équinoxe approchait, et je ne voulais point exposer à une navigation d'hiver des vaisseaux à peine réparés. Je profite d'un vent favorable, je mets à la voile peu après minuit, et je regagne la Gaule avec tous mes navires sans le moindre dommage; seulement, deux vaisseaux de charge ne purent entrer au même port que les autres, et furent portés un peu au-dessous sur la côte. Ces derniers avaient à leur bord environ trois cents soldats, qui débarquèrent et se mirent en marche pour rejoindre l'armée.

« Les Morins, que j'avais laissés soumis avant mon départ pour la Bretagne, séduits en ce moment par l'appât du butin, viennent d'abord, en assez petit nombre, les envelopper, et leur ordonnent de mettre bas les armes, s'ils tiennent à sauver leur vie. Mes soldats se forment en cercle pour se défendre; six mille hommes environ accourent aux cris de l'ennemi. A cette nouvelle, j'envoie toute la cavalerie à leur secours. Cependant les nôtres avaient soutenu les efforts des assaillants, et combattu vaillamment pendant plus de quatre heures; peu d'entre eux étaient blessés, et un grand nombre d'ennemis avait péri. Lorsque notre cavalerie se montra, tous jetèrent les armes et s'enfuirent; on en fit un grand carnage.

« Le jour suivant j'envoie T. Labienus, mon lieutenant, avec les légions ramenées de Bretagne, contre les Morins rebelles. Comme les ma-

rais étaient à sec, ils se trouvent privés de l'asile qui les avait protégés l'année précédente, et tombent presque tous entre les mains de Labienus. D'un autre côté, les lieutenants Q. Titurius et L. Cotta, qui avaient conduit les légions chez les Ménapiens, voyant que ces peuples s'étaient enfoncés dans l'épaisseur des forêts, me rejoignent, après avoir ravagé les champs, coupé les blés, brûlé les habitations. J'établis chez les Belges les quartiers d'hiver des légions : de toute la Bretagne deux États seulement envoyèrent en ce lieu les otages; les autres négligèrent de remplir leur promesse. J'écris au sénat les événements de cette campagne : on décrète vingt jours d'actions de grâces. »

§ 2. Seconde invasion. — Résistance des Bretons. — Ils sont vaincus. — départ de Jules César.

Les choses étaient en cet état lorsque César quitta la Grande-Bretagne. Quand les blanches falaises d'Albion s'étaient effacées aux yeux du général romain, il ne leur avait pas dit un adieu éternel, et déjà son esprit méditait une seconde invasion. La première ne méritait pas ce titre. A peine débarqué sur les rives de Boulogne, il ordonne à ses lieutenants de construire le plus de vaisseaux qu'il leur sera possible et de réparer les anciens; lui-même en indique la forme et la grandeur. Ensuite il se rend en Italie : de retour dans la Gaule citérieure, il part bientôt pour l'Illyrie, dont les frontières étaient désolées par des hordes barbares. A son approche, elles mettent bas les armes : le vainqueur exige des otages, puis il va dans la Gaule citérieure rejoindre son armée. Les Trévires, en dépit de ses ordres, ne se rendaient point aux assemblées : sa présence suffit pour changer les sentiments de cette nation. Les Trévires et leurs chefs s'empressent de faire leur soumission à César, qui, tout en pénétrant leurs véritables dispositions, consent néanmoins à l'accepter.

« Je compris bien, dit-il, les véritables motifs de cette démarche et de leur nouveau langage; mais je ne voulais pas passer l'été chez les Trévires, tandis que tout était prêt pour la guerre de Bretagne...

« Je me rends avec les légions au port Itius : là, j'apprends que quarante vaisseaux, construits chez les Belges, n'avaient pu tenir leur route, et avaient été jetés par une tempête dans les ports d'où ils étaient partis : le reste était en bon état et prêt à mettre à la voile. La cavalerie gauloise, au nombre de quatre mille hommes, et les principaux citoyens de chaque cité, s'étaient réunis en ce lieu. J'avais résolu de ne laisser sur le continent que le très-petit nombre de ceux dont je connaissais la fidélité, et d'emmener les autres comme otages, pour prévenir les mouvements de la Gaule pendant mon absence. L'Éduen Dumnorix était du nombre des otages : ce qui m'avait surtout décidé à l'emmener, c'était son ambition, son caractère aventureux, son courage, et le crédit dont il jouissait parmi les Gaulois. Déjà il avait dit hautement, dans une assemblée des Éduens, que je lui offrais la royauté dans son pays. Ce propos les avait vivement affligés, mais ils n'osaient députer vers moi pour refuser, ou me prier de changer de résolution. Je n'en fus instruit que par mes hôtes.

« Cependant Dumnorix ne négligeait rien pour rester dans la Gaule; il alléguait ou la crainte de la mer, ou des scrupules de religion. Mais bientôt voyant qu'on lui refusait obstinément sa demande, et que tout espoir de réussir était perdu pour lui, il chercha à soulever les chefs de la Gaule, les prit tous à part, et les pressa de rester sur le continent : il tâchait de leur inspirer des craintes. — Ce n'est pas sans dessein, leur disait-il, que César dépouille la Gaule de toute sa noblesse, et qu'il veut faire périr en Bretagne ceux qu'il n'ose égorger sous les yeux des Gaulois. — En même temps il les pressait de s'engager par serment à faire de concert ce qu'ils croiraient utile aux intérêts de la Gaule. Tous ces détails me furent rapportés. Je résolus de ne rien négliger pour pré-

venir l'effet de ces menées. Voyant que Dumnorix persévérait dans sa conduite, je pensai que je devais veiller à l'intérêt de la république et au mien propre. Pendant vingt-cinq jours environ que je restai dans le port, retenu par un vent du nord-ouest qui souffle habituellement sur cette côte, je m'appliquai à contenir Dumnorix dans le devoir, en même temps que j'observais ses démarches. Enfin, le vent étant devenu favorable, j'ordonne aux soldats et aux cavaliers de s'embarquer. Au milieu du mouvement général, Dumnorix était sorti du camp à mon insu, avec la cavalerie éduenne, et prenait la route de sa patrie. A cette nouvelle, je suspends le départ, et j'envoie à sa poursuite une grande partie de ma cavalerie, avec ordre de le ramener, ou de le tuer, s'il résistait ou refusait d'obéir; persuadé qu'un homme qui, en ma présence, avait méprisé mes ordres, ne pourrait être que dangereux loin de moi. Dumnorix, lorsqu'on l'eut atteint, fit résistance, mit l'épée à la main, et implora la fidélité des siens, s'écriant qu'il était libre et citoyen d'un pays libre. On le cerne, on l'enveloppe, on le tue, ainsi que je l'avais ordonné. Tous les cavaliers éduens reviennent au camp.

« Cette affaire terminée, je laissai sur le continent Labienus avec trois légions et deux mille chevaux, pour garder le port, pourvoir aux vivres, connaître ce qui se passerait dans la Gaule, et prendre conseil du temps et des circonstances. Pour moi, avec cinq légions et un nombre de cavaliers égal à celui que je laissais à Labienus, je lève l'ancre au coucher du soleil, par un léger vent d'ouest, qui, ayant cessé vers le milieu de la nuit, ne me permit pas de suivre une route directe; entraîné assez loin par la marée, je m'aperçus au jour naissant que j'avais laissé la Bretagne sur la gauche. Alors, m'abandonnant au reflux, je fais force de rames pour gagner cette partie de l'île, qui, l'été précédent, m'avait offert une descente commode. On ne peut trop louer, en cette circonstance, le zèle des soldats, qui, sur des vaisseaux de transport lourds et pesants, ne quittèrent pas un instant la rame, et rivalisèrent de vitesse avec les galères. Toute la flotte prit terre vers midi, sans que l'ennemi parût. J'appris ensuite des captifs que les barbares, assemblés en grand nombre dans cet endroit, avaient été effrayés à la vue de tant de vaisseaux (il y en avait plus de huit cents, en comptant les barques légères dont chacun se faisait suivre pour son usage particulier). Ils avaient quitté le rivage pour se retirer sur les hauteurs. Mes troupes débarquées, je choisis un camp avantageux. Les prisonniers m'ayant indiqué le lieu où l'ennemi s'était retiré, je laissai au bord de la mer, pour garder la flotte, dix cohortes et trois cents cavaliers; puis, à la troisième veille, je marchai moi-même contre l'ennemi. Je ne craignais rien pour ma flotte, que je laissais à l'ancre sur un rivage uni et découvert; Q. Atrius la commandait. J'avais fait dans la nuit environ douze milles, lorsque j'aperçus les barbares. Ils s'étaient avancés avec la cavalerie et les chars sur le bord d'un fleuve; et, du haut de la rive, ils commencèrent à combattre et à disputer le passage. Repoussés par notre cavalerie, ils s'enfoncèrent dans les bois, où ils trouvèrent une place admirablement fortifiée par la nature et par l'art, et qui semblait avoir été jadis ainsi disposée pour quelque guerre intestine. Toutes les avenues étaient fermées par de grands abatis d'arbres. Au milieu de cette forêt, ils se battaient épars et isolés pour défendre l'approche de leurs retranchements; mais la septième légion éleva une terrasse jusqu'au pied du rempart, et se couvrant de ses boucliers en formant la tortue, pénétra dans l'enceinte, et parvint, sans essuyer un grand dommage, à les chasser du bois.

« Je défendis de les poursuivre. Je ne connaissais pas assez le pays, et d'ailleurs une grande partie du jour était déjà écoulée; je voulais en employer le reste à fortifier le camp. Le lendemain matin, je partage l'infanterie et la cavalerie en trois corps, et je

les envoie à la poursuite des fuyards. Elles venaient de se mettre en marche, et les derniers rangs étaient encore à la vue du camp, lorsque des cavaliers, envoyés par Q. Atrius, viennent m'annoncer que, la nuit précédente, une violente tempête avait brisé et jeté à la côte presque tous les vaisseaux; les ancres et les cordages n'avaient pu résister; et, malgré les efforts des pilotes et des matelots, les navires avaient été fort maltraités. Je rappelle aussitôt mes troupes, je fais cesser la poursuite et reviens moi-même à la flotte. Je reconnus de mes yeux une partie des malheurs qu'on m'avait annoncés : quarante navires environ étaient perdus, le reste pouvait être réparé à force de travail. Je choisis donc dans les légions les ouvriers propres à ces travaux, et j'en fis venir d'autres du continent. Je mandai à Labienus de construire, avec ses légions, le plus de vaisseaux qu'il pourrait; de mon côté, j'ordonnai, malgré la difficulté de l'entreprise, de tirer toute la flotte sur le rivage, et de l'enfermer dans les retranchements. On employa à ce travail environ dix jours, sans que le soldat prît, même de nuit, le moindre repos. Quand les vaisseaux furent à sec et le camp parfaitement fortifié, j'y laissai les mêmes troupes qu'auparavant, et je retournai au lieu d'où j'étais parti. J'y trouvai de nombreuses troupes de Bretons rassemblés de toutes parts Le commandement général et tout e soin de la guerre avait été confié, d'un consentement unanime, à Cassivellaunus (*), dont les États sont séparés des pays maritimes par la Tamise, fleuve éloigné de la mer d'environ quatre-vingts milles. Dans les temps antérieurs, il avait eu des guerres continuelles avec les autres peuples de l'île; mais l'effroi les avait réunis : on venait de lui déférer le commandement suprême.

« L'intérieur de la Bretagne est habité par des tribus, suivant la tradition, indigènes. La partie maritime est occupée par des colons belges, que la guerre ou l'appât du butin a fait sortir de leur patrie : leurs tribus ont presque toutes conservé le nom des pays dont elles étaient originaires, lorsqu'elles vinrent, les armes à la main, se fixer dans la Bretagne et en cultiver le sol.

« La population de ce pays est innombrable. L'île entière est couverte d'habitations, semblables à celles des Gaulois; le bétail s'y trouve en abondance. Pour monnaie, on se sert de cuivre, ou d'anneaux de fer, d'un poids déterminé. L'intérieur du pays produit des mines d'étain; il y a des mines de fer sur les côtes, mais en petite quantité : le cuivre qu'on emploie vient du dehors. Le sol produit des arbres de toute espèce, comme celui de la Gaule, à l'exception du hêtre et du sapin. Les Bretons se font scrupule de manger du lièvre, de la poule ou de l'oie; ils élèvent cependant ces animaux par goût et pour leur amusement.

« Le climat est plus tempéré que celui de la Gaule, et les froids y sont moins rigoureux. L'île a la forme d'un triangle : l'un des côtés regarde la Gaule. Des deux angles de ce côté, l'un s'étend au levant, vers le pays de Kent, où abordent presque tous les navires venant de Gaule; l'autre, plus bas, s'allonge au midi. Ce côté a environ cinq cents milles de longueur. L'autre côté du triangle regarde l'Espagne et le couchant. Là se trouve l'Hibernie, île qu'on estime moins grande de moitié que la Bretagne, dont elle n'est pas plus éloignée que celle-ci de la Gaule. Dans l'espace intermédiaire est l'île de Mona : on y place en outre plusieurs autres îles de moindre étendue. Ces îles, au rapport de quelques écrivains, sont entièrement privées de la lumière du soleil pendant trente jours, vers la saison d'hiver. Nos observations ne nous ont rien appris à ce sujet : nous avons seulement remarqué, au moyen de nos horloges d'eau, que les nuits étaient plus courtes que sur le continent. Ce côté de l'île est, dit-on, de sept cents milles. Le troisième côté

(*) *Casnibélan*, sans doute *Kassbell* dans l'ancienne langue.

est au nord, et n'a en regard aucune terre, si ce n'est, à l'un de ses angles, une partie de la Germanie. Sa longueur est estimée à huit cents milles. Ainsi toute l'île a environ deux mille milles de circonférence.

« Les plus civilisés de ces peuples sont, sans contredit, ceux qui habitent le pays de Kent, contrée toute maritime : leurs mœurs diffèrent peu de celles des Gaulois. Les tribus qui occupent l'intérieur de l'île ne cultivent point la terre : elles vivent de chair, de lait, et se couvrent de peaux. Tous les Bretons se teignent le corps avec du pastel, ce qui leur donne une couleur azurée, et rend leur aspect horrible dans les combats. Ils laissent croître leurs cheveux, et se rasent tout le corps, excepté la tête et la lèvre supérieure. Les femmes y sont possédées en commun, entre dix ou douze, surtout entre les frères, les pères et les fils. Les enfants qui naissent de ces unions sont censés appartenir à celui qui a introduit leur mère dans la famille. »

Telles sont les observations, justes en général, que la Bretagne fournit à Jules César. Il continue ainsi la narration pittoresque de sa lutte contre les patriotes bretons :

« Les cavaliers ennemis, avec leurs chariots de guerre, attaquèrent vivement notre cavalerie dans sa marche; partout ils furent vaincus et repoussés, dans les bois ou sur les hauteurs. On en fit un grand carnage; mais notre ardeur à les poursuivre nous causa quelque perte. Peu de temps après, pendant que les nôtres, occupés aux retranchements, ne se défiaient de rien, les Bretons, s'élançant de leurs forêts, fondent sur la garde du camp, et l'attaquent avec fureur. J'envoie sur-le-champ deux cohortes, les premières de leurs légions : elles avaient laissé entre elles une légère distance; l'ennemi les voyant étonnées de ce nouveau genre de combat, se précipite dans l'intervalle, et s'échappe sans dommage. Quintus Laberius Durus, tribun militaire, périt dans cette action. Plusieurs autres cohortes étant survenues chassent les barbares. Ce combat, livré devant le camp et sous les yeux de toute l'armée, fit voir que nos soldats, chargés d'armes pesantes, et n'osant quitter leurs drapeaux pour suivre l'ennemi, étaient peu propres à ce genre de guerre. Il offrait aussi de grands dangers pour la cavalerie : le plus souvent les Bretons feignaient de fuir pour l'attirer loin des légions; et alors, sautant en bas de leurs chars, ils engageaient à pied un combat inégal; manière de combattre, également dangereuse dans l'attaque ou la retraite. D'ailleurs, les barbares ne combattaient jamais en masse, mais par troupes séparées, et à de grandes distances; ils disposaient des corps de réserve pour remplacer par des troupes fraîches les guerriers fatigués.

« Le jour suivant, les ennemis se placèrent loin de notre camp, sur les collines : ils ne se montrèrent qu'en petit nombre, et escarmouchèrent contre notre cavalerie avec moins d'ardeur que la veille. Mais sur le midi, lorsque j'eus envoyé au fourrage trois légions et toute la cavalerie sous les ordres du lieutenant C. Trebonius, ils s'élancèrent tout à coup et de toutes parts sur les fourrageurs, pressant vivement les étendards et les légions. Nos soldats tombèrent sur eux avec vigueur et les repoussèrent. Notre cavalerie, se voyant soutenue de près par les légions, se mit à les poursuivre, sans leur laisser le temps de se rallier, de s'arrêter ou de descendre des chars. On en tua beaucoup.

« Après cette défaite, les secours qui leur étaient venus de tous côtés, se retirèrent. Depuis, ils n'essayèrent plus de nous attaquer avec des forces nombreuses; je m'aperçus que leur dessein était de prolonger la guerre. Je me dirigeai, en conséquence, vers la Tamise, sur le territoire de Cassivellannus. Ce fleuve n'est guéable qu'en un seul endroit, et même avec difficulté. Arrivé là, je vois une multitude d'ennemis rangés sur l'autre rive, défendue par une palissade de pieux très-aigus; d'autres pieux

étaient enfoncés dans le lit du fleuve et cachés sous l'eau. Averti par des prisonniers et des transfuges, j'envoie la cavalerie en avant : les légions ne tardent pas à la suivre. Les soldats s'élancèrent avec tant d'ardeur et d'impétuosité, quoiqu'ils eussent de l'eau jusqu'aux épaules, que l'ennemi ne pouvant soutenir leur choc, abandonna le rivage et s'enfuit. Alors, Cassivellannus, désespérant de nous vaincre en bataille rangée, renvoya la plus grande partie de ses troupes, ne garda que quatre mille hommes montés sur des chars, et se mit à observer notre marche. Il se tenait un peu à l'écart, se cachait dans les bois et dans les lieux couverts, et faisait retirer dans les forêts le bétail et les habitants qui se trouvaient sur notre route. Lorsque nos cavaliers se répandaient dans la campagne pour fourrager et pour aller à la maraude, il sortait des bois, dont il connaissait les sentiers et les détours, lançait contre eux ses chariots, les harcelait et les empêchait d'étendre au loin leurs incursions. Il ne me restait d'autre parti que de ne plus permettre à la cavalerie de trop s'éloigner des légions. Je me vengeai de l'ennemi en brûlant et ravageant ses campagnes aussi loin que le permettait la marche de l'infanterie.

« Cependant les Trinovantes, une des plus puissantes tribus de ce pays, m'envoyèrent des députés. C'était la patrie du jeune Mandubratius, que je m'étais attaché, et qui était venu en Gaule se réfugier près de moi, pour éviter le sort d'Imanuentius, son père, roi des Trinovantes, que Cassivellannus avait tué. Ils me suppliaient de protéger Mandubratius contre ce dernier, et de le remettre entre leurs mains pour qu'il devînt leur chef et leur roi. J'exige quarante otages et des vivres pour l'armée, et je leur envoie Mandubratius. De leur côté, ils s'empressent d'obéir, et livrent les vivres et le nombre des otages. La protection accordée aux Trinovantes les mettait à l'abri de toute hostilité. Les Cémagènes, les Ségontiaces, les Ancalites, les Bibroces et les Coricéens suivirent leur exemple et se soumirent. J'appris d'eux que la place où Cassivellannus s'était renfermé se trouvait à peu de distance; elle était défendue par des marais et des bois, et contenait un assez grand nombre d'hommes et de bestiaux (les Bretons donnent le nom de place forte à tout bois épais entouré d'un rempart et d'un fossé, qui leur sert de retraite contre les attaques de l'ennemi). J'y conduisis les légions, et je trouvai ce lieu également défendu par la nature et par l'art : je résolus de l'attaquer sur deux points. Les ennemis, après quelques moments de résistance, ne purent soutenir notre choc, et s'enfuirent d'un autre côté de la place. On y trouva beaucoup de bétail, et un grand nombre de barbares furent tués ou pris dans leur fuite. Cependant Cassivellannus avait envoyé des ordres dans le pays de Kent, situé, comme je l'ai dit plus haut, sur les bords de la mer. Il ordonnait aux quatre rois qui gouvernaient cette contrée, à Cengétorix, Carvilius, Taximagule, Segonax, de rassembler toutes leurs troupes, et d'attaquer à l'improviste le camp où étaient nos vaisseaux. Ils l'essayèrent en effet; mais les nôtres firent une sortie, en tuèrent un grand nombre, prirent un des principaux chefs, Cengétorix, et rentrèrent sans perte dans le camp. A la nouvelle de cette défaite, Cassivellannus, rebuté de tant de pertes, du ravage de son territoire, et surtout de la défection de plusieurs tribus, me fit adresser des propositions par l'Attrébate Commius.

« L'été approchait de sa fin, et je voulais passer l'hiver sur le continent, à cause des révoltes subites de la Gaule : l'affaire pouvait encore traîner en longueur; j'exigeai donc des otages, et fixai le tribut que la Bretagne payerait chaque année au peuple romain. Je défendis à Cassivellannus d'attaquer Mandubratius et les Trinovantes. Après avoir reçu les otages, je ramenai l'armée sur la côte, et trouvai tous les vaisseaux réparés : je les

fis mettre en mer. Comme j'avais un grand nombre de prisonniers, et que plusieurs de mes vaisseaux avaient été détruits par la tempête, je résolus d'opérer le transport en deux voyages. De tant de navires qui firent plusieurs fois le trajet cette année ou la précédente, aucun de ceux qui portaient des soldats ne périt; mais fort peu de ceux qui revenaient à vide de la Gaule, après avoir déposé à terre les soldats du premier transport, arrivèrent à leur destination : presque tous furent jetés à la côte. Il en fut de même des soixante navires construits par Labienus. Je les attendis vainement pendant quelques jours. Voyant que l'équinoxe approchait et que la saison nous empêcherait bientôt de tenir la mer, je fus contraint d'entasser mes troupes pour effectuer le départ : le temps était favorable; je levai l'ancre au commencement de la seconde veille, et je pris terre au point du jour, sans avoir perdu un seul vaisseau. »

On voit par ces récits, que malgré tout l'art employé par le narrateur pour mettre en relief de légers avantages, les deux expéditions de César dans la Bretagne ne furent pas couronnées d'un véritable succès. Les Bretons étaient affaiblis sans être subjugués. La conquête prétendue n'était pas accomplie. Elle fatiguait les indigènes et ne profitait pas aux Romains.

§ 3. Menaces d'Auguste. — Démonstrations de Caligula. — Expédition de Claude.

Après le départ de Jules César, l'histoire de la Bretagne n'offre pas un grand intérêt. Toutefois il paraît que dès le moment où les Bretons cessèrent d'avoir à craindre un ennemi étranger, ils recommencèrent leurs querelles intestines, et se firent la guerre les uns aux autres. Dans ces différends, Cassibilan et ses successeurs, ainsi que leurs sujets, les Cassivellauniens, conservèrent toujours leur ascendant, et réduisirent sous leur obéissance les Trinovantes, les Dobuniens, et plusieurs autres nations voisines. Celles surtout qui s'étaient soumises à César eurent le plus à souffrir dans ces guerres, probablement à cause de leur lâche abandon des intérêts communs. Les Ancalites, les Bibroces et les Segontiaces furent si complétement anéantis que leur nom cesse, dès ce moment, d'être mentionné dans l'histoire. Cunobelin fut, à plusieurs égards, le plus illustre des successeurs de Cassivelaunus et l'un des princes les plus puissants de cette époque : car il s'était rendu maître de la plus grande partie de la Bretagne méridionale. Après sa mort, ses domaines furent partagés entre la célèbre Cartismandua, reine des Brigantes, sa veuve, et ses deux fils Caractacus et Togodumnus, qui étaient les princes les plus considérables de la Bretagne, lorsque les Romains y firent une nouvelle descente, sous l'empereur Claude.

Pendant le long espace de temps (97 ans) qui s'écoula depuis la retraite de Jules César, jusqu'à l'invasion de Claude, les Romains négligèrent entièrement la Bretagne, et le tribut qui avait été imposé par César ne fut jamais payé. Auguste ne voulut entreprendre aucune descente en Bretagne; mais comme il en coûtait peu pour faire quelques menaces, il fit plusieurs fois répandre le bruit qu'il préparait une expédition contre cette île. Mais quoique cet empereur n'ait jamais effectué de descente dans la Bretagne, ou même qu'il n'en ait jamais eu réellement le dessein, il tira cependant de ce projet des profits considérables, provenant en partie des présents et des tributs de quelques-uns des princes bretons qui cultivaient son amitié, et en partie de certaines taxes qu'il imposa sur tous les produits importés ou exportés de la Bretagne. Tibère, gendre et successeur d'Auguste, tint la même conduite; il paraît même que sous le règne de cet empereur, la bonne intelligence régna entre les Romains et les Bretons, et que ces deux peuples se rendirent mutuellement service. En effet, plusieurs vaisseaux de la flotte de Germanicus,

qui avaient été dispersés par une tempête terrible, ayant fait naufrage sur les côtes de la Bretagne, les petits princes de ce pays reçurent et traitèrent les soldats romains avec beaucoup de bonté et les renvoyèrent à leur général.

Caligula, neveu et successeur de Tibère, forma le dessein de descendre en Bretagne; mais lorsqu'il se trouva dans le pays des Morins en face des côtes d'Angleterre, il se contenta de faire ranger en bataille son armée forte de deux cent mille hommes, commanda quelques manœuvres et déclara que l'Océan avait été vaincu. Les soldats reçurent ordre de ramasser des coquilles sur le rivage, qui furent envoyées à Rome comme les dépouilles de l'Océan, et pour servir d'ornement à son triomphe. Mais le moment approchait où la Bretagne allait être sérieusement conquise et soumise au même joug que les Romains faisaient peser sur les autres nations.

Un prince breton, expulsé de sa patrie pour cause de sédition, était venu chercher asile à Rome. Il persuada à l'empereur Claude, successeur de Caligula, d'essayer de conquérir la Bretagne. L'expédition ayant été résolue, Claude en confia le commandement à Aulus Plautius. Quatre légions, qui, avec la cavalerie et les auxiliaires, pouvaient monter à cinquante mille hommes, furent choisies pour faire partie de cette nouvelle campagne. Le général romain, ayant abordé la Grande Bretagne avec cette armée, n'éprouva presque aucune résistance; en vain Caractacus (Caradoc) et Togodumnus, fils de Cunobeline, roi des Trinovantes, firent des prodiges de valeur; les troupes qu'ils commandaient furent complétement défaites, et Togodumnus lui-même périt les armes à la main.

A la nouvelle de ces succès, Claude voulut visiter le pays conquis; il s'avança jusqu'à Camulodunum, capitale des Trinovantes; et, après y avoir reçu la soumission de quelques tribus, il retourna à Rome, où il se fit décerner les honneurs du triomphe.

§ 4. Insurrection de Caradoc. — Triomphe d'Ostorius. — Nouveaux soulèvements suscités par la reine Boadicée. — Défaite des Bretons.

Cependant Caradoc ne perdait pas courage : il résistait vigoureusement aux attaques combinées des Romains et des Germains, leurs alliés, qui, accoutumés à combattre au milieu des forêts, décidèrent enfin la victoire. Plautius avait été rappelé, et remplacé dans son commandement par Ostorius Scapula. Ce nouveau général trouva, à son arrivée dans l'île, les affaires des Romains dans un état désespéré; leurs alliés, attaqués et réduits sur tous les points, n'aspiraient qu'à les abandonner; l'audace des tribus indomptées croissait de jour en jour, et celles qui étaient soumises levaient l'étendard de la révolte. Ostorius ne se déconcerte pas; il surprend les Bretons au milieu de l'hiver, et leur fait éprouver un terrible échec. Il recouvra dans cette bataille le pays conquis par son prédécesseur; mais, pour le mettre à l'abri d'incursions nouvelles, il l'entoura d'une chaîne de remparts. Lorsqu'un des peuples enfermés dans son enceinte inspirait quelques soupçons, on le désarmait aussitôt. Cette mesure révolta les Icènes, tribu qui devait probablement occuper les comtés de Norfolk et de Suffolk : ils prirent les armes et formèrent une ligue avec leurs voisins. Ils furent battus par Ostorius, après s'être opiniâtrément défendus, et avoir donné des preuves signalées de leur courage. Après les Icènes, Ostorius, dépassant les limites qu'il avait tracées, défit les Cargi. Rappelé par une révolte des Brigantes, qui occupaient le comté d'York et une partie de celui de Lancastre, il trace un camp et établit chez eux une colonie de vétérans, après les avoir subjugués; puis il se met en marche contre les Silures, habitants du Pays-de-Galles, l'ennemi le plus fier et le plus indompté que les Romains eussent trouvé dans la Bretagne méridionale. La présence de Caradoc ajoutait encore à leur valeur naturelle. Ce grand général se retira dans

le pays des Ordovices (*le North-Wales?*). Après y avoir rassemblé sous ses drapeaux tout ce qui portait un cœur ennemi de la servitude, il résolut d'y attendre de pied ferme l'issue de la bataille. Ce lieu était admirablement choisi; l'accès en était défendu par des montagnes hautes et escarpées. Dans les endroits où les montagnes offraient une pente facile, il avait élevé un rempart de pierres énormes; une rivière coulait entre son camp et celui de l'ennemi, et une partie de ses troupes se tenait devant les remparts.

A l'approche de l'armée romaine, les chefs des tribus bretonnes s'élancèrent dans les rangs, exhortant leurs troupes respectives, tandis que Caradoc enflammait tous les cœurs, en s'écriant : « Ce jour doit décider du sort de la Bretagne; de cette heure commence l'ère d'une liberté ou d'un esclavage éternel! Rappelez-vous vos nobles ancêtres, qui, chassant le grand César lui-même de ce rivage, sauvèrent leurs franchises, leurs propriétés, l'honneur et la vie de leurs enfants et de leurs femmes! »

Il y a dans le Shropshire, près du confluent du Coln et de la Teme, une colline qui se dresse à une grande hauteur. On croit que c'est là que la valeur du héros breton brilla pour la dernière fois. Les flancs de la colline, sillonnés de tranchées, conservent encore les restes d'un rempart de pierres, et la colline elle-même a été appelée durant plusieurs siècles Caer-Caradoc (le château ou la plate-forme de Caradoc).

Malgré son énergie, malgré la valeur de ses Bretons, Caradoc devait céder aux troupes mieux armées et mieux disciplinées d'Ostorius. Le combat fut acharné, sanglant, désespéré; mais la victoire resta aux Romains. Caradoc parvint à s'échapper du carnage, laissant entre les mains du vainqueur sa femme et sa fille. Ses frères se rendirent prisonniers après la bataille. Lui, poursuivi sans relâche, alla chercher un asile auprès de sa belle-mère, Cartismandua, reine des Trinovantes; cette femme sans cœur le trahit et le livra aux Romains.

L'infortuné Caradoc, conduit à Rome par Ostorius, fut traîné, avec sa femme et toute sa famille, au pied du trône de l'empereur Claude. La foule impatiente se pressait autour de ce héros indomptable, qui, pendant neuf années, avait fait trembler les maîtres de l'univers. Partout on connaissait son nom, partout on le prononçait avec vénération. Il parut devant l'empereur; ses amis et sa famille imploraient la clémence du souverain : seul, il se montra plus grand que son malheur; sa parole était assurée sans être insolente, son maintien noble et calme; sa figure ne trahissait aucune crainte, aucun chagrin, pas la moindre altération : il fut grand et digne même dans son abaissement. L'empereur, touché de sa constance, fit détacher ses chaînes et celles de sa famille. Mais Caradoc était perdu pour les Bretons, et sa voix n'encouragea plus désormais les tribus impatientes.

Cependant les Silures continuèrent de harceler les Romains. Peu de temps après la grande défaite des Bretons, ils tombèrent sur le camp des ennemis, les mirent en déroute, et tuèrent le lieutenant du camp, huit centurions et les plus braves soldats; sans l'arrivée d'un renfort, tout le détachement aurait péri. Caradoc n'était plus; mais son souvenir vivait parmi les enfants de la Bretagne; ils fatiguèrent son vainqueur de tant de façons, lui suscitèrent tant d'ennemis et d'embarras, qu'il succomba enfin sous le poids des veilles et de la fatigue. Le pays des Silures, coupé de rivières nombreuses et rapides, hérissé de montagnes, formant des défilés étroits et inextricables, et couvert de forêts, devint le tombeau d'un grand nombre de Romains. Ce fut seulement sous le règne de Vespasien, plus de vingt ans après la mort d'Ostorius, qu'il fut conquis par Julius Frontinus.

Le pouvoir des Romains demeurait stationnaire en Bretagne. Il fit quelques progrès sous les successeurs d'Ostorius, Aulus Didius et Veranius, progrès lents et très-peu sensibles. Il paraît même que Néron conçut

alors la pensée de retirer ses troupes de la Bretagne, et de renoncer à cette conquête, tant elle lui semblait incertaine et de peu d'importance, Suetonius Paulinus devait faire revivre l'ancien génie des conquérants romains, et mériter un historien tel que Tacite.

« Sous les consulats de Cesonius Petus et de Petronius Turpilianus, dit cet historien, un grave échec fut éprouvé en Bretagne. A. Didius, lieutenant, n'y avait fait que conserver nos conquêtes; et son successeur, Veranius, après quelques légères incursions chez les Silures, fut arrêté par la mort. Tant qu'il vécut, il jouit d'une grande réputation; les dernières expressions de son testament mirent au jour sa vanité; après mille adulations pour Néron, il ajoutait « qu'il aurait subjugué la province, s'il eût vécu deux années encore. »

« Suetonius Paulinus fut appelé alors au gouvernement de la Bretagne; la science militaire, et la voix du peuple qui ne laisse personne sans rival, en faisaient l'émule de Corbulon. Il voulut, en domptant les Bretons rebelles, parvenir a une gloire égale à celle de la conquête de l'Arménie.

« Il se prépare donc à attaquer Mona (aujourd'hui Anglesey), île forte par sa population, résidence de l'archidruide et receptacle des déserteurs à cause de la proximité des côtes de la Bretagne. Le détroit de Menay n'a pas un mille de large. Le général romain fait fabriquer des bateaux à fond plat pour attaquer ces rives basses et inégales. On passa ainsi l'infanterie; les cavaliers suivirent à gué ou à la nage, selon la profondeur des eaux. Sur la rive opposée se tenait l'armée ennemie, formant un épais rempart d'armes et de guerriers; au travers couraient des femmes semblables aux furies, en habits lugubres, les cheveux épars et portant des flambeaux; les druides autour, levant les mains au ciel, proféraient de sinistres imprécations. La nouveauté du spectacle frappa nos soldats; ils semblaient glacés de terreur, et livraient aux coups leurs corps immobiles. Enfin, exhortés par le général, et se reprochant à eux-mêmes de s'épouvanter devant une troupe de femmes et de fanatiques, ils marchent en avant, renversent ce qui résiste, et enveloppent les barbares dans leur propre feu. Peu après, une citadelle s'éleva chez les vaincus, et l'on abattit les bois consacrés à leurs cruelles superstitions; car ils se croyaient permis d'arroser les autels du sang des captifs, et de consulter les dieux dans les entrailles des mortels.

« Bientôt on annonce à Suetonius la rébellion soudaine de la province.

« Le roi des Icènes, Prasutagus, célèbre par son ancienne opulence, avait nommé César son héritier, conjointement avec ses deux filles; il espérait, par cette déférence, mettre son royaume et sa famille à l'abri de l'outrage. Le contraire arriva : son royaume fut dévasté, comme une conquête, par les centurions, son palais par les esclaves romains. Déjà son épouse Boadicée (Bowditch) avait été frappée de verges et ses filles indignement violées. Chacun des principaux Icéniens, comme si on eût livré tout leur pays en présent, fut dépouillé des biens de ses aïeux, et les parents du roi furent mis en esclavage. A ces outrages, et par la crainte de plus graves encore, car on avait réduit cette contrée en province romaine, ils coururent aux armes, appellent à la révolte les Trinovantes et d'autres peuples, qui, non encore façonnés à l'esclavage, jurent en des réunions secrètes de ressaisir leur liberté. La haine la plus vive les animait contre les vétérans, qui, récemment venus de la colonie de Camulodunum, les chassaient de leurs maisons, les dépouillaient de leurs champs, les traitaient de captifs et d'esclaves; les soldats favorisaient les vexations des vétérans par conformité de caractère et par espoir d'une même licence. De plus, un temple élevé au divin Claude était considéré par eux comme un monument de leur eternelle servitude : les prêtres choisis y versaient, sous le prétexte de la religion, toutes leurs

fortunes. Il ne semblait pas impossible de détruire la colonie romaine, aucun rempart ne l'entourait; nos généraux, consultant l'agréable plus que l'utile, avaient négligé ces précautions. Sur ces entrefaites, à Camulodunum, sans nulle cause apparente, une statue de la Victoire fut renversée, et se trouva tournée comme si elle eût fui devant l'ennemi; des femmes agitées de fureur prophétisaient une catastrophe prochaine; des voix étranges furent entendues dans le sénat; des hurlements retentirent au théâtre; l'image de la colonie détruite fut vue dans les eaux à l'embouchure de la Tamise; l'Océan parut d'une couleur ensanglantée; le flux, en se retirant, laissa des lambeaux de cadavres humains; tous ces prodiges devinrent des sujets d'espoir pour les Bretons, de terreur pour nos vétérans.

« Comme Suetonius était éloigné, ils demandèrent des secours au procurateur Caïus Decianus : celui-ci ne leur envoya pas plus de deux cents hommes armés incomplétement, et il n'y avait dans la colonie qu'une faible troupe de soldats. Se fiant à l'asile que leur offrait le temple, et entravées même par les complices secrets de la conjuration qui jetaient le trouble dans nos conseils, nos troupes ne s'entourèrent ni de fossés ni de palissades : on n'éloigna pas les vieillards et les femmes. La colonie sans surveillance, et comme au milieu de la paix, se trouva entourée d'une multitude de barbares. Tout fut enlevé de vive force ou incendié; le temple dans lequel les soldats s'étaient entassés fut assiégé pendant deux jours et emporté.

« Les Bretons vainqueurs s'avancent contre Petilius Cerialis, lieutenant de la neuvième légion, qui venait au secours de la ville, battent la légion et massacrent tout ce qu'il y avait d'infanterie. Cerialis, avec ses cavaliers, se réfugie dans son camp, dont les retranchements le protégent. Tremblant à ce désastre, exécré de la province, que son avarice avait poussée à la guerre, le procurateur Caïus passe dans la Gaule. Cependant Suetonius, avec une fermeté admirable, s'avance au travers des ennemis sur Londinium (Londres), ville qui, sans briller du titre de colonie, est peuplée, et célèbre par le nombre de ses négociants et de ses relations. Il hésita s'il y établirait le siége de la guerre. Considérant le petit nombre de ses soldats, et se rappelant que la témérité de Petilius avait été punie par d'assez sévères leçons, il résolut de sacrifier une ville pour sauver le reste. Ni les gémissements, ni les larmes des habitants qui réclamaient son appui, ne l'empêchèrent de donner le signal du départ et de joindre à l'armée quiconque pouvait le suivre. Tous ceux que la faiblesse du sexe, la pesanteur de l'âge ou les charmes du lieu y retinrent, furent massacrés par l'ennemi. Le même malheur accabla le municipe de Verulamium, parce que les barbares, négligeant les forts et les ports militaires, se jetaient sur ce qui offrait le plus de dépouilles et le moins de défense; ils n'étaient avides que de butin et sans ardeur pour le reste. Dans les lieux dont j'ai parlé, il périt près de soixante-dix mille citoyens ou alliés; car les barbares ne voulaient ni les prendre, ni les vendre, ni en trafiquer suivant les lois de la guerre; mais ils se hâtaient de massacrer, de pendre, d'incendier, de crucifier, comme pour prendre une vengeance anticipée de leur supplice futur.

« Déjà Suetonius, avec la quatorzième légion unie aux vexillaires de la vingtième, et les auxiliaires voisins, comptait près de dix mille combattants. Dès lors il ne souffre plus de délai et se prépare au combat. Il choisit une gorge étroite et fermée par une forêt, bien assuré qu'il n'a d'ennemis qu'en face, et qu'une plaine ouverte ne peut couvrir aucune embûche; il s'y établit donc, les légionnaires les rangs serrés, des troupes légères autour, la cavalerie formée en pelotons sur les ailes.

« Cependant les guerriers bretons, divisés par groupes, voltigeaient çà et là; jamais ils n'avaient offert une si grande multitude, et leur orgueil

fut si présomptueux, qu'ils amenèrent avec eux leurs femmes pour les rendre témoins de leur victoire; ils les placèrent sur les chariots qu'ils avaient disposés à l'extrémité de la plaine. Bowditch sur un char, ses deux filles devant elle, haranguait chaque peuplade qu'elle abordait; elle leur déclarait « que quoique les Bretons fussent accoutumés à combattre sous les ordres d'une femme, quoique issue d'aïeux si illustres, elle venait non réclamer un royaume et des richesses, mais, comme simple citoyenne, venger sa liberté ravie, son corps déchiré de verges et l'honneur de ses filles outragé; que la cupidité des Romains en était venue au point d'insulter même aux corps, et que ni la vieillesse ni l'enfance n'y échappaient.

« Les dieux toutefois, ajoutait-elle, nous offrent une juste vengeance : déjà a succombé la légion qui osa nous combattre; les autres se cachent dans leur camp ou méditent les moyens de fuir. Les Romains ne supporteront ni le bruit ni les cris de tant de milliers d'hommes, et encore moins leurs chars et leurs coups. Si les Bretons réfléchissent au nombre de leurs guerriers, aux causes de la guerre, ils verront que c'est en ce combat qu'il faut vaincre ou qu'il faut périr. Une femme y est déterminée : les hommes voudraient-ils vivre et être esclaves? »

« Suetonius, en ce grand péril, ne garda pas le silence, et, quoiqu'il se fiât au courage des soldats, mêlant les exhortations aux prières, il leur dit :

« Méprisez ces clameurs barbares et ces vaines menaces : vous voyez là plus de femmes que de guerriers; ces hommes sans énergie, sans armes, céderont aussitôt qu'ils auront reconnu le fer et la valeur des vainqueurs qui tant de fois les ont défaits; même avec de nombreuses légions, un général ne compte que sur quelques braves pour décider la victoire; quel surcroît de gloire vous attend, si une poignée de braves acquiert la renommée d'une armée tout entière? Serrez vos rangs, lancez vos traits, et ensuite, frappant de vos épées vos boucliers, égorgez et massacrez sans discontinuer, et sans penser au butin; la victoire remportée, tout vous appartiendra! »

« Une telle ardeur succéda aux paroles du général; les vieux soldats, éprouvés par une foule de combats, brandirent leurs javelots avec une telle assurance, que Suetonius, certain du succès, donna le signal du combat. Et d'abord la légion, immobile à son poste, se tenait dans le défilé comme en un rempart. Dès que l'ennemi s'approcha davantage, assurée de la portée de ses traits, elle les épuisa, et formée en coin, elle s'élança en dehors. Les auxiliaires suivent son impétuosité; les cavaliers, la lance en avant, renversent tout ce qui s'oppose et résiste. L'ennemi tourne le dos : la retraite est difficile pour lui, parce que les chariots, entourant la plaine, fermaient les issues. Le soldat n'épargna pas même les femmes, et les bêtes de somme, percées de traits, augmentèrent les monceaux de morts.

« La gloire de ce jour fut des plus brillantes, et comparable aux anciennes victoires; on dit qu'il y périt près de quatre-vingt mille Bretons. Nous eûmes seulement quatre cents soldats tués, et guère plus de blessés. Bowditch termina sa vie par le poison. Fenius Postumus, préfet de camp de la seconde légion, apprenant le succès de la quatorzième et de la vingtième, désespéré d'avoir ravi à sa légion une gloire semblable, d'avoir désobéi aux lois militaires et aux ordres de son chef, se perça de son épée. Toute l'armée fut ensuite réunie, et s'établit sous ses tentes de peaux, pour achever la guerre. Néron envoya en Bretagne deux mille légionnaires de la Germanie, huit cohortes auxiliaires et mille cavaliers. A leur arrivée, la neuvième fut complétée avec l'infanterie légionnaire; les cohortes et les cavaliers furent placés dans de nouveaux quartiers d'hiver, et tous les barbares qui s'étaient montrés indécis ou ennemis furent punis par le fer et par la flamme.

« La famine, plus que tout autre

fléau, désolait ces peuples, qui, sans avoir eu le soin d'ensemencer les terres, avaient employé tout l'été à la guerre, espérant profiter de nos provisions. Trop fiers, ils se refusaient à la paix, parce que Julius Classicianus, envoyé pour succéder à Caïus le procurateur, ne s'entendait pas avec Suetonius; et ces animosités particulières nuisaient au bien public. Julius avait déclaré qu'il fallait attendre un nouveau gouverneur, qui, sans être sous l'influence d'une colère hostile et d'une fierté de vainqueur, accorderait la clémence et la soumission. En même temps, il mandait à Rome qu'il n'y avait aucune espérance de paix, si Suetonius n'avait un successeur; il attribuait les revers à son incapacité, les succès à la fortune de la république. On envoya donc, pour reconnaître l'état de la Bretagne, l'affranchi Polycletus: Néron avait grand espoir que son envoyé pourrait par son autorité non-seulement rétablir la concorde entre le lieutenant et le procurateur, mais même rappeler à la paix les esprits séditieux de ces barbares. Polycletus ne manqua pas de fatiguer par son nombreux cortége l'Italie et les Gaules; puis, après avoir passé l'Océan, il arriva, se montra terrible à nos propres soldats, et fut la risée des ennemis chez lesquels brûlait encore l'amour de la liberté, et qui ne pouvaient comprendre cette puissance des affranchis. Ils admiraient qu'un général et une armée victorieuse dans une si grande guerre pussent obéir à des esclaves. Toutefois, les rapports à l'empereur furent faits avec modération, et Suetonius conserva le gouvernement de la province.

« Ayant perdu quelques vaisseaux sur la côte avec leurs équipages, il reçut l'ordre, comme si la guerre eût duré encore, de remettre l'armée à Petronius Turpilianus, qui venait de sortir du consulat. Celui-ci, sans provoquer l'ennemi et sans en être attaqué, décora du nom honorable de paix sa molle inaction. »

§ 5. Agricola en Bretagne. — Récit de ses huit campagnes. — Ses triomphes. — Jalousie de Domitien. — Agricola est rappelé. — Sallutius Lucullus le remplace. — Mort de ce nouveau gouverneur.

Après avoir blâmé l'inertie de Turpilianus, Tacite raconte ainsi les événements qui signalèrent le gouvernement de son beau-père, Agricola. Nous ne saurions prendre un meilleur guide pour raconter les campagnes de cet habile général.

« Voilà l'état dans lequel, après tant de guerres, se trouvait la Bretagne, lorsque Agricola y passa au milieu de l'été. Les soldats, jugeant la campagne finie, s'attendaient au repos, et l'ennemi à les surprendre. Peu avant son arrivée, les Ordovices avaient détruit presque toute une aile de cavalerie, cantonnée sur leurs frontières; et la province, attentive à ce premier acte d'hostilité, qui flattait la disposition des esprits pour la guerre, songeait à suivre l'exemple, ou, du moins, à se régler sur le caractère de son nouveau lieutenant. Agricola, quoique l'été fût passé, que les soldats fussent dispersés dans toute la province, et comptassent d'avance ne plus rien faire de l'année, qu'enfin tout, jusqu'à la saison, s'opposât à l'ouverture de la campagne, et que la plupart lui conseillassent de se borner à surveiller les cantons suspects; Agricola, dis-je, voulut aller au-devant du péril.

« Il rassemble les vexillaires des légions et un petit corps d'auxiliaires; il marche contre les Ordovices; et, comme ils n'osaient descendre dans la plaine, se mettant le premier à la tête de sa ligne, afin qu'en partageant leur danger, ses troupes admirent son ardeur, il gravit la montagne et livre bataille. Il la gagne; et, quitte une fois de cette nation, qui fut presque toute taillée en pièces, n'ignorant pas la nécessité de poursuivre sa renommée, et l'influence d'un premier succès pour les autres, il résout la conquête de l'île Mona, dont le soulèvement général de la Bretagne, que j'ai rapporté plus haut, avait forcé les Romains de se dessaisir

« Mais comme c'était un dessein formé sur l'heure, les vaisseaux manquaient : le génie et la résolution du chef y suppléent. Il prend l'élite de ses auxiliaires, qui connaissaient les endroits guéables, et qui, dans leur pays, sont exercés à nager, en se gouvernant, eux, leurs armes et leurs chevaux. Il leur fait quitter tous leurs bagages, et il les envoie si brusquement, que les ennemis qui s'étaient attendus à une flotte, à des navires, qui comptaient sur la mer, frappés d'étonnement, ne crurent pas que rien pût vaincre ou arrêter des hommes qui commençaient ainsi le combat. Ils demandèrent la paix, et l'île entière fut soumise.

« Ainsi Agricola s'annonçait avec éclat, et l'on prit haute idée d'un homme qui, dès son entrée, dans un temps que les autres donnent à l'ostentation et à la parade de leur place, avait cherché de préférence la fatigue et le danger. Lui, ne se prévalant en rien de ses succès pour l'amour-propre, ne regardait pas comme une expédition, ou comme une victoire, d'avoir su contenir les vaincus. Il n'accompagna pas même de lauriers ses dépêches; mais cette dissimulation de sa gloire servit sa renommée, et l'on jugea combien il espérait en l'avenir pour avoir tu de pareils exploits. Au reste, connaissant l'esprit des tribus, et instruit par l'expérience des autres, qu'on gagnait peu à vaincre les Bretons, si on les maltraitait ensuite, il résolut de détruire la cause des soulèvements.

« Commençant par lui-même et par les siens, il règle avant tout sa propre maison, ce qui, pour la plupart, n'est pas moins difficile que de gouverner une province. Il n'employait aux fonctions publiques ni esclaves, ni affranchis, mais des soldats; et il ne les prenait point par des considérations particulières, ni sur la recommandation ou la prière des centurions, mais d'après leur mérite, qui était pour lui le meilleur garant de leur fidélité. Il voulait tout savoir, quoiqu'il ne relevât pas tout; il était indulgent pour les petites fautes, sévère pour les grandes; encore ne punissait-il pas toujours, mais assez souvent il se contentait du repentir; il aimait mieux employer des gens qui ne prévariquaient point, que de se mettre dans le cas de sévir quand ils auraient prévariqué. Quoiqu'on eût augmenté les contributions et les tributs, il sut en diminuer la charge par l'égalité des répartitions, et en supprimant toutes ces inventions de la cupidité qu'on avait plus de peine à supporter que le tribut même. Auparavant on se jouait des Bretons; on les obligeait d'attendre à la porte de leurs greniers qu'on tenait fermés, d'acheter leurs propres blés, et de les vendre à bas prix. Au lieu de faire approvisionner les troupes au plus près, ce qui eût été commode pour tous, on forçait à de longs détours. On indiquait des cantonnements reculés, éloignés des routes, ce qui faisait le profit d'un petit nombre. Agricola, en réprimant ces abus dès la première année, réhabilita la réputation de la paix, qui, soit par négligence, soit par la connivence de ses prédécesseurs, n'était pas moins redoutée que la guerre.

« Dès que l'été fut venu, il se mit à la tête de son armée, se multipliant dans les marches, louant les soldats qu'il trouvait en bon ordre, réprimandant ceux qui s'écartaient : il allait choisir lui-même le terrain pour camper, lui-même reconnaître les lagunes et les bois; il ne laissait pas l'ennemi paisible un seul moment sans le désoler par des incursions subites. Puis, quand il croyait lui avoir imprimé assez de terreur, il usait de ménagement pour l'attirer à la paix. Par cette conduite, il gagna beaucoup de cantons, qui, indépendants jusqu'alors, donnèrent des otages, et déposèrent tout ressentiment. Il environna le pays de forteresses, disposées avec tant d'art et de précautions, que jamais les nouvelles conquêtes en Bretagne ne furent aussi peu inquiétées que sous lui.

« L'hiver fut consacré aux mesures les plus sages. Les Bretons vivaient auparavant dispersés, à l'état de sauvages, toujours voisin de l'état de guerre. Pour les accoutumer au repos

et à la paix il les engagea à construire des temples, des places publiques, des maisons; il y réussit par des exhortations particulières, par quelques avances sur les deniers publics, en louant l'activité des uns, en reprochant aux autres leur inaction. Les rivalités de gloire lui tenaient lieu de contrainte. Il ne manqua pas non plus de faire instruire dans les beaux-arts les enfants des chefs, et de leur insinuer qu'il préférait au talent acquis des Gaulois l'esprit naturel des Bretons. Ceux-ci ne voulaient pas même parler notre langue; bientôt ils se piquèrent de la parler avec grâce. Ils adoptèrent ensuite jusqu'à nos manières : la toge devint à la mode, et insensiblement ils recherchèrent tout ce qui, à la longue, insinue le vice, nos portiques, nos bains, nos festins élégants; ce que la foule appelle civilisation, et ce qui est une partie de la servitude.

« La troisième campagne fit connaître aux Romains de nouvelles nations; on ravagea tout le pays jusqu'à l'embouchure du Taius (le *Tay*); l'ennemi fut tellement intimidé, qu'il n'osa inquiéter notre armée, quoiqu'elle eût prodigieusement souffert par des tempêtes cruelles; on eut encore le temps de construire des forts. Les gens du métier remarquaient que jamais général n'avait mieux choisi les positions avantageuses : aucun des forts construits par Agricola ne capitula, ne fut abandonné ou pris. De ces forts on faisait de fréquentes irruptions; les approvisionnements, accumulés pour un an, rassuraient la garnison contre les longueurs d'un siége : on y passait l'hiver sans rien craindre, et chaque forteresse se suffisait à elle-même, en dépit et au grand désespoir de l'ennemi, qui, accoutumé à réparer les pertes de l'été par les succès de l'hiver, se voyait battu dans l'une et dans l'autre saison.

« Jamais Agricola ne cherchait à intercepter la gloire des services d'autrui; centurions, préfets, tous avaient en lui un témoin fidèle de leurs actions. Quelques-uns le trouvaient dur dans les réprimandes : autant il mettait de grâce dans ses traitements envers les bons, autant il témoignait de froideur aux méchants; au surplus, de sa colère il ne restait rien dans son cœur : on n'avait point à craindre de ressentiments ni de réticences; il trouvait plus noble d'offenser que de haïr.

« La quatrième année fut employée à s'assurer de ce qu'on avait parcouru; et si la valeur de nos troupes, si la gloire du nom romain pouvaient connaître des bornes, la Bretagne nous en offrait de naturelles. En effet, la mer qui, par le golfe de Glocus (la *Clyde*), d'un côté, et celui de Bodotrie (le *Forth*), de l'autre, remonte à une profondeur immense dans les terres, laisse entre ces deux points une langue étroite, qu'alors on prenait soin de fortifier. Tout le pays en deçà, nous l'occupions, l'ennemi étant relégué dans une autre île.

« Agricola, dans sa cinquième campagne, traversa le golfe sur un navire, le premier qui eût osé pénétrer si loin : il livra maints combats, et tous heureux, à des nations inconnues jusqu'alors, qu'il subjugua. Il garnit de troupes cette partie de la Bretagne qui regarde l'Hibernie, moins pour garder sa conquête que pour en faire une autre. En effet, l'Hibernie, située entre l'Espagne et la Bretagne, et à portée de la mer des Gaules, servirait à lier les plus belles portions de l'empire par un commerce très-étendu. Moins grande que la Bretagne, elle l'est plus que les îles de notre mer. Le sol et le climat, le caractère et les usages des habitants sont à peu près les mêmes qu'en Bretagne : ses ports seulement et ses côtes, grâce au commerce, sont mieux connus.

« Agricola avait accueilli un petit roi de cette contrée, chassé par ses sujets rebelles; et, sous prétexte d'amitié, il le conservait pour l'occasion. Je lui ai souvent entendu dire qu'avec une seule légion et quelques auxiliaires, on pourrait soumettre et garder l'Hibernie; et que cette conquête aurait encore un avantage à l'égard de la Bretagne, celui de lui présenter de toutes parts le spectacle des armes romaines, et de lui ôter, pour ainsi dire,

celui de la liberté. Dans l'expédition par laquelle il ouvrait la sixième année de son gouvernement, Agricola avait embrassé tous les cantons situés au delà du golfe de Bodotrie. Sur la nouvelle d'un mouvement général des peuples de cette contrée, et dans la crainte que leurs troupes n'infestassent sa route, il fit reconnaître le pays par sa flotte. C'était la première fois qu'il la faisait concourir à ses desseins; rien n'était plus imposant que le spectacle de tous ces vaisseaux qui suivaient l'armée; de cette guerre qui se poussait à la fois et sur terre et sur mer; de cette réunion qui se voyait souvent dans le même camp, d'infanterie, de cavalerie et de matelots; de toutes ces troupes, de toutes ces joies qui se confondaient; tous exaltant leurs exploits et leurs aventures; ceux-là les obstacles des forêts et des montagnes, ceux-ci les contrariétés des tempêtes et des vagues; leurs conquêtes sur le continent et sur l'ennemi, leurs conquêtes sur l'Océan, et les opposant les unes aux autres avec cette jactance si commune aux soldats.

« Les Bretons, à ce que dirent les prisonniers, étaient confondus de la vue de cette flotte : ils voyaient que la barrière de leur mer ainsi forcée, on allait fermer aux vaincus leur dernier asile. Aussi, ne comptant plus que sur leurs bras et sur leurs armes, les peuples de la Calédonie vinrent-ils attaquer nos châteaux avec de grandes forces, grossies encore et par la renommée qui exagère toujours ce qu'on ne connaît pas, et par la résolution même qu'ils avaient prise d'attaquer les premiers. Cet air d'agresseurs avait intimidé nos soldats; et déjà, par une de ces lâchetés qui prennent le voile de la prudence, on conseillait à Agricola de revenir en deçà du golfe, et de se retirer plutôt que de se faire chasser. Alors il apprend que les ennemis devaient former plusieurs détachements pour l'attaquer; et, de peur qu'avec la supériorité du nombre et l'avantage de mieux connaître le pays, ils ne l'enveloppassent, il fit marcher aussi lui-même son armée en trois corps.

« L'ennemi, à peine instruit de ces dispositions, change de plan : les Bretons se jettent tous ensemble sur la neuvième légion, comme étant la plus faible; à la faveur de la nuit, du sommeil, de ce premier effroi que cause une surprise, ils égorgent les sentinelles, ils pénètrent dans le camp; et ce fut dans le camp même que l'action s'engagea. Agricola, informé par ses coureurs de la marche des barbares, s'était mis à les suivre de très-près : il ordonne aux plus agiles de ses cavaliers et de ses fantassins de prendre les devants, de tomber sur les ennemis par derrière, puis, tous à la fois, de jeter un grand cri; au point du jour, il arrive en personne avec les légions. Les Bretons, pressés par une double attaque, s'intimident; d'un autre côté, le courage revient aux Romains : désormais rassurés sur le péril, ils combattent pour la gloire. A leur tour, ce sont eux qui attaquent; au passage des portes, la mêlée devient très-sanglante, enfin l'ennemi est rechassé. Les deux armées, celle de terre et celle de mer, s'efforcèrent à l'envi de paraître, l'une avoir secouru, l'autre n'avoir pas eu besoin de secours. Si les marais et les bois n'eussent couvert la fuite des Bretons, cette victoire terminait la guerre.

« Fiers de leur intrépidité et de la réputation de cette journée, nos soldats s'écriaient qu'à tant de valeur il n'y avait rien d'impossible; qu'il fallait s'enfoncer dans la Calédonie, et trouver enfin, par un enchaînement de combats, les bornes de la Bretagne; ceux qui la veille étaient si prudents, si réservés, ne parlaient depuis l'événement que d'affronter, que d'entreprendre. Telle est l'injustice des jugements à la guerre : les succès, tous se les attribuent; les revers sont imputés à un seul. De leur côté, les Bretons, qui ne s'en prenaient point à la valeur de l'ennemi, mais uniquement aux circonstances et à l'art du général, bien loin d'avoir rien perdu de leur

orgueil, n'en mettaient que plus d'ardeur à armer leur jeunesse, à transporter en lieu de sûreté leurs femmes et leurs enfants, à cimenter la ligue générale des tribus par des assemblées et des sacrifices solennels. Ainsi l'on se quitta de part et d'autre avec un vif désir de se rejoindre.

« Dans le cours de cette même année une cohorte d'Usipiens, levée en Germanie, et transportée dans la Bretagne, tenta une grande et mémorable entreprise. On avait incorporé avec eux, pour les former à la discipline, quelques soldats, qui étaient des espèces de maîtres et de chefs : ils les tuent, ainsi que leur centurion; puis, se jetant sur trois galères, ils en veulent emmener les pilotes. Mais un de ces pilotes prend la fuite : les deux autres leur deviennent suspects; ils s'en défont, et seuls, avant que leur crime transpire, ils se mettent en mer. Dans les commencements, le succès de leur navigation tenait du prodige. Bientôt, emportés çà et là, obligés d'en venir aux mains avec la plupart des Bretons, qui cherchaient à défendre leurs côtes, souvent vainqueurs, repoussés quelquefois, ils furent enfin réduits à de si affreuses extrémités, qu'ils se mangèrent les uns les autres : d'abord on prit les plus faibles, puis on tira au sort. Ils firent ainsi le tour de la Bretagne; enfin, ayant perdu leurs bâtiments faute de savoir manœuvrer, pris pour des pirates, ils tombèrent successivement dans les mains des Suèves, puis des Frisons; quelques-uns, vendus comme esclaves, et passant de main en main, furent enfin amenés jusque sur nos rivages, où leurs aventures une fois connues leur valurent de la célébrité.

« Au commencement de sa septième campagne, Agricola, frappé dans sa famille, perdit un fils qu'il avait eu un an auparavant. Dans ce malheur, s'il ne se piqua point de cette insensibilité fastueuse qu'affectent ordinairement les âmes fortes, il ne se laissa point aller non plus aux désolations et à l'abattement des femmes : au milieu de son affliction, la guerre fut un de ses remèdes.

« Il fait prendre les devants à la flotte, avec ordre de multiplier les descentes, afin de porter sur plusieurs points les incertitudes et les craintes de l'ennemi, puis il se met lui-même en marche avec des troupes lestes, qu'il avait renforcées d'un corps de Bretons très-braves et éprouvés par une longue soumission. Il trouve l'ennemi déjà posté sur les monts Grampiens. Les Bretons, sans se laisser abattre par leur premier échec, n'envisageant que des fers ou la vengeance, et enfin convaincus qu'il fallait repousser en commun un péril commun, avaient, par des députations et des traités, réuni les forces de toutes les tribus. Déjà l'on apercevait plus de trente mille hommes en armes, et il leur arrivait encore tous leurs jeunes gens, et ceux de leurs vieillards qui avaient de la verdeur et du nerf, tous fameux par quelques exploits, et reconnaissables à des marques glorieuses. Galgacus, distingué entre tous les chefs par sa valeur et par sa naissance, harangua toute cette multitude qui demandait le combat. Tel fut, dit-on, à peu près son discours :

« Plus je réfléchis sur nos motifs de guerre et sur la nécessité qui nous commande, plus je me persuade que de ce jour et de votre unanimité datera l'époque de la liberté bretonne. D'abord, tous tant que nous sommes, nous n'avons jamais connu de maîtres; puis nous n'avons plus d'asile au delà, pas même sur mer, où la flotte romaine nous menace. Ainsi la guerre et les combats, qui pour les braves sont toujours le parti le plus noble, seraient encore pour des lâches le parti le plus sûr.

« Les batailles qu'on a livrées aux Romains, avec des succès divers, laissaient une espérance et une ressource dans la défaite, parce que nous restions, nous, la plus noble portion de la Bretagne, et par là même choisis pour en habiter le sanctuaire, d'où, n'apercevant point la terre des esclaves, nous préservions jusqu'à nos regards même des atteintes de la tyrannie.

Nous sommes les habitants les plus reculés de la terre, et les derniers restes de la liberté. Ces retraites profondes et lointaines, au sein desquelles à peine nous apercevait-on, nous ont defendus jusqu'à ce moment; et, en effet, ce qui est inconnu prend toujours un air de grandeur. Mais enfin voilà les bornes de la Bretagne à découvert : au delà il n'y a plus de nations, plus rien que des rochers, les flots, et les Romains plus terribles cent fois, dont en vain vous espéreriez fléchir l'orgueil par des respects et de la soumission. Ravisseurs du monde entier, depuis que la terre manque à leurs dévastations, ils viennent souiller les mers : poursuivant les nations opulentes par avarice, les nations pauvres par vanité, ni l'Orient ni l'Occident n'ont pu les assouvir; seuls entre tous les humains, l'indigence comme la richesse irrite leur cupidité. Prendre, piller, massacrer, voilà leur empire; dépeupler, voilà leur paix.

« Nos enfants et nos proches sont ce que la nature nous a donné de plus cher : on les enrôle pour les traîner en servitude loin de nous. En vain nos sœurs et nos femmes échappent aux fureurs de la guerre; sous le nom d'hôtes et d'amis, ils viennent les couvrir d'opprobre. Ils épuisent nos biens et nos fortunes par leurs tributs, nos grains pour leur subsistance : jusqu'à nos corps et à nos bras, ils les usent à mille travaux pour leurs bois et leurs marais; travaux dont les châtiments et les outrages sont le salaire. Les malheureux que leur naissance condamne à la servitude ne sont vendus qu'une fois, et sont nourris par leurs maîtres : la Bretagne chaque jour paye les siens, chaque jour les nourrit. Et comme dans une troupe d'esclaves ce sont les nouveaux venus qui servent de jouet aux autres, ainsi dans ce troupeau de peuples anciennement assujettis, c'est nous qui le sommes d'hier, c'est nous qu'on insulte et qu'on écrase; et, en effet, nous n'avons point de terres, point de mines, point de ports pour lesquels il faille nous réserver; nous n'avons que de la valeur et de l'audace, qualités que le maître ne prise point dans l'esclave; et jusqu'à cet éloignement, jusqu'à ce mystère de nos retraites, ajoutant à notre sûreté, ajouteraient à leurs défiances.

« Ainsi, n'ayant point de grâce à espérer, rassemblez tout votre courage, et vous qui aimez la vie, et vous qui chérissez la gloire. Eh quoi! les Trinovantes, conduits par une femme, ont pu mettre une colonie en cendres, emporter un camp fortifié, et, sans l'engourdissement où les plongea la prospérité, ils auraient secoué le joug de leurs tyrans; et nous, nous qui avons nos forces entières, qui n'avons jamais été soumis, qui jouissons d'une liberté primitive, nous ne montrerions pas, dès le premier moment, quels hommes la Calédonie s'est réservés pour la défendre! Pensez-vous que les Romains portent à la guerre autant de valeur que d'insolence dans la paix? Grands par nos dissensions et par nos discordes, ce sont les fautes de leurs ennemis qui font la gloire de leur armée, assemblage monstrueux des nations les plus opposées, que les succès maintiennent, mais que le moindre revers va dissoudre : à moins que vous ne supposiez à des Gaulois, à des Germains, et, j'ai honte de le dire, à cette foule de Bretons, une affection constante pour une domination étrangère, dont, après tout, bien qu'ils lui vendent leur sang, ils ont été plus longtemps les ennemis que les esclaves. Non, non, la crainte et la terreur sont de faibles liens : du moment qu'ils sont rompus, les scrupules cessent, les haines se déclarent.

« Tous les encouragements de la victoire, nous les avons : les Romains n'ont pas de femmes pour les animer, de pères pour leur reprocher leur fuite; la plupart ou n'ont point de patrie, ou n'ont point la même : en petit nombre, investis de frayeurs dans un pays inconnu, n'apercevant autour d'eux que des objets extraordinaires, un ciel, une mer, des forêts qui les épouvantent; emprisonnés, enchaînés, pour ainsi dire; voilà l'état dans lequel les dieux nous les livrent.

« Ne vous laissez pas intimider par un frivole appareil, par leur or et leur argent, vain éclat qui ne garantit point, qui ne tue point. Jusque dans les rangs ennemis, nous trouverons des bras qui sont à nous : les Bretons reconnaîtront que notre cause est la leur; les Gaulois se ressouviendront de leur ancienne liberté : tous les Germains les abandonneront, à l'exemple des Usipiens : après cela, plus de résistance, des forteresses sans garnison, des colonies de vétérans, des villes faibles et désunies, où des sujets mécontents se débattent contre des maîtres injustes. Il n'y a de général, il n'y a d'armée qu'ici; là, ce sont les esclaves, les tributs, les mines, tous les autres supplices de la servitude, qu'il dépend de vous, sur le champ de bataille, de prolonger éternellement, ou de venger sur l'heure. Songez donc, en marchant au combat, et à vos ancêtres et à vos descendants! »

« Ce discours fut accueilli avec transport, avec les chants, le frémissement et les clameurs confuses ordinaires aux barbares. Ils défilaient déjà, et l'on voyait briller les armes des plus hardis, qui s'avançaient hors des rangs; déjà ils se formaient en bataille, lorsque Agricola, malgré l'ardeur que montraient ses guerriers, et la peine qu'on avait à les contenir dans les retranchements, croyant devoir les animer encore, prononça ce discours :

« Voici la huitième année, camarades, que, sous les auspices de Rome, et pleins de son génie, vous travaillez avec des soins infatigables à soumettre la Bretagne. Dans ce grand nombre d'expéditions et de batailles, soit qu'il ait fallu du courage pour abattre l'ennemi, ou de la patience et des travaux pour vaincre la nature, nous n'avons eu à nous repentir, ni moi de mes soldats, ni vous, je crois, de votre général. Ayant donc, vous et moi, franchi les limites dans lesquelles s'étaient renfermés les commandants et les troupes qui nous avaient précédés, nous connaissons enfin les bornes de la Bretagne, non par la renommée, non par des bruits vagues, mais par nous-mêmes : nous y touchons avec nos armes et nos tentes; nous avons découvert et conquis la Bretagne. Dans nos marches si pénibles à travers tant de marais, de fleuves et de montagnes, j'ai entendu souvent les braves s'écrier : *Quand livrera-t-on bataille? quand joindrons-nous l'ennemi?* Le voici enfin sorti de ses repaires, et tous vos vœux remplis, et le champ ouvert à votre vaillance, et tout s'aplanissant, si vous êtes vainqueurs; mais vaincus aussi, tout se tourne contre vous. Il est beau de marcher en avant, d'avoir franchi un si grand intervalle, percé des forêts, traversé des bras de mer. Il est affreux de traverser le même espace en fuyant; alors il y a infiniment de péril dans ce qui est aujourd'hui infiniment heureux. Nous n'avons ni la même connaissance des lieux, ni les mêmes moyens de subsistance que l'ennemi, mais nous avons des bras, des armes, et tout avec cela. Quant à moi, dès longtemps je me suis dit qu'il n'y avait point de sûreté à fuir, ni pour le général, ni pour le soldat; la mort même, si elle était glorieuse, vaudrait mieux qu'une vie infâme; mais ici la sûreté et l'honneur vont ensemble, et, après tout, il y aurait quelque gloire à finir ses jours où finissent la terre et la nature.

« Si des nations inconnues paraissaient pour la première fois en bataille devant vous, je vous citerais les victoires des autres armées : maintenant, c'est aux vôtres que je vous renvoie; interrogez vos propres regards. C'est ici l'ennemi qui, l'année dernière, attaqua furtivement, la nuit, une seule légion, et que vos cris seuls repoussèrent : ce sont les plus fuyards de tous les Bretons, et voilà pourquoi ils se sont maintenus si longtemps. Comme on voit, dans les forêts où les chasseurs pénètrent, les animaux courageux ne céder qu'à la force, et les timides prendre, au seul bruit des pas, l'épouvante; de même ce sont les plus braves des Bretons qui ont péri d'abord; ce qui reste, sont les faibles et les lâches, et, si vous les avez trouvés enfin, ce n'est pas qu'ils aient attendu, mais

parce qu'ils ont été surpris les derniers; c'est la nécessité seule et l'excès de la peur qui attachent leur corps à cette place pour vous y préparer une grande et mémorable victoire. Mettez donc fin à tant de campagnes; couronnez un demi-siècle par une grande journée; prouvez à la république que jamais on n'a dû imputer à l'armée ni les longueurs de la guerre, ni les espérances des rebelles. »

« Pendant qu'il parlait encore, l'ardeur des soldats perçait sur leur visage, et à peine eut-il fini qu'elle éclata par la plus vive allégresse. Ils courent aussitôt prendre leurs armes, et s'élancent hors du camp. Agricola forme son corps de bataille de l'infanterie auxiliaire, au nombre de huit mille hommes; trois mille chevaux s'étendent sur les ailes : il fait rester les légions devant les retranchements. Il voulait donner un grand prix à sa victoire, en ne compromettant pas le sang romain, et il se ménageait une ressource si l'on était repoussé.

« Les Bretons occupaient les hauteurs, et leur ordre de bataille offrait un coup d'œil magnifique à la fois et terrible: les premiers bataillons étaient rangés au pied, les autres suivaient la pente du coteau, et s'élevaient, pour ainsi dire, par échelons très-pressés; au milieu était une plaine, que leurs chars et leur cavalerie remplissaient de fracas et de mouvement. Agricola s'aperçut alors que l'ennemi, supérieur en nombre, le débordait. Craignant que les siens, en même temps qu'ils combattraient en tête, ne fussent attaqués par les flancs, il donna plus d'étendue à sa ligne; et, quoiqu'alors elle dût être trop faible et que plusieurs lui conseillassent de faire avancer les légions, il s'en tint là, naturellement porté à la confiance et se roidissant contre les difficultés. Il renvoie donc son cheval, et se met à pied à la tête des drapeaux.

« Dans le premier moment, on se battit de loin. Les Bretons joignaient l'adresse à la résolution; malgré le désavantage que leur donnaient leurs sabres énormes et leurs boucliers courts (*), ils savaient parer les traits que nous lancions, ou les secouer, et eux-mêmes en faisaient pleuvoir une quantité effroyable. Agricola s'adresse à trois cohortes batave et à deux cohortes tongres : il leur recommande d'engager l'affaire de près et à l'épée, genre de combat auquel ils étaient très-anciennement exercés, et pour lequel les Bretons ne sont pas propres, à cause de la petitesse de leurs boucliers et de la longueur excessive de leurs sabres, qui, n'ayant pas de pointe, ne peuvent résister du moment que les armes se croisent, et que le combat se resserre dans un espace étroit. Les Bataves se mettent donc à engager le fer; ils frappent l'ennemi du pommeau de leurs boucliers; ils lui défigurent le visage, et, après avoir renversé ce qui était au pied, ils montent les hauteurs en bataille. A leur exemple, et par une impétuosité naturelle, le reste des auxiliaires joint aussi les Bretons corps à corps, et taille en pièces ce qui se trouve le plus près d'eux. Dans la précipitation de la victoire, ils en laissent le plus grand nombre sans les achever ou même les blesser.

« Pendant ce temps, la cavalerie bretonne chargea : ses chariots s'engagèrent au milieu de notre infanterie, et quoique d'abord ils eussent jeté quelque effroi parmi nous, cependant l'épaisseur de nos bataillons, jointe aux inégalités du terrain, les arrêta. Rien ne ressemblait moins à un combat de cavalerie : ne pouvant plus avancer, les Bretons sont repoussés sans peine, eux et leurs chevaux. Dans beaucoup d'endroits, les chars vides, les chevaux sans conducteurs, courant au hasard tout épouvantés, et se rejetant de côté ou en arrière, selon que la peur les emportait, renversèrent les rangs ennemis. Ceux des Bretons qui occupaient le sommet des collines, et qui, jusqu'à ce moment, par mépris pour notre petit nombre, n'avaient point pris part au combat, s'étaient mis à descendre insensible-

(*) Voyez la gravure consacrée aux armures bretonnes, pl.

ment pour envelopper par derrière nos cohortes victorieuses.

« C'était ce que craignait Agricola. Il leur oppose quatre divisions de cavalerie qu'il avait tenues en réserve pour les besoins imprévus : ce corps les mit en fuite, et les dispersa d'autant plus facilement qu'ils étaient accourus avec plus de confiance. Ainsi les desseins des Bretons tournèrent contre eux-mêmes, et, à son tour, notre cavalerie ayant fait, par l'ordre du général, un mouvement habile, prit à dos l'armée ennemie. On vit alors, dans toute l'étendue de la plaine, un spectacle d'horreur et de désolation. Les vainqueurs poursuivaient, frappaient, faisaient des prisonniers, les égorgeaient pour en faire de nouveaux. Les Bretons, chacun suivant leur caractère, tantôt fuyaient par troupes entières de cavaliers armés devant une poignée de nos soldats; tantôt, seuls et sans armes, couraient, tête baissée, s'offrir à la mort. Partout des débris d'armes, des corps inanimés, des membres épars, et le sol tout couvert de sang; quelquefois aussi les vaincus avaient des retours de colère et de courage.

« Quand ils approchèrent des bois, ils se rallièrent, et la tête de nos détachements, qui se jetaient sans précaution dans ces bois qu'ils ne connaissaient pas, était déjà entourée. Si Agricola, présent partout, n'eût envoyé ses cohortes les plus braves et les plus agiles pour former une sorte d'enceinte, s'il n'eût fait mettre pied à terre à une partie de la cavalerie, afin de fouiller les fourrés, tandis que le reste à cheval battait toutes les clairières, ont eût reçu quelque échec par trop de confiance. Quand les barbares virent qu'on les poursuivait de nouveau, en bon ordre et les rangs bien formés, ils se remirent à fuir, non plus par bandes comme auparavant, et en cherchant à s'attendre les uns les autres, mais par très-petits pelotons qui avaient l'air de s'éviter : ils gagnèrent des lieux reculés loin de tout chemin. La nuit et la lassitude du carnage mirent fin à la poursuite ; on tua à l'ennemi environ dix mille hommes; nous en perdîmes trois cent soixante, et dans ce nombre, Aulus Atticus, préfet de cohorte, qu'une ardeur de jeune homme et un cheval fougueux avaient emporté dans les rangs ennemis.

« Avec de la joie et du butin, la nuit fut douce pour les vainqueurs. Il n'en était pas ainsi des Bretons; ils erraient à l'aventure, hommes et femmes, confondant leurs lamentations; ils traînaient leurs blessés; ils s'appelaient les uns les autres, abandonnaient leurs maisons, et de fureur y mettaient eux-mêmes le feu ; ils choisissaient une retraite et la quittaient sur le-champ; ils se concertaient un moment sur leur défense réciproque, et s'isolaient ensuite : la vue de leurs femmes et de leurs enfants leur donnait de l'abattement quelquefois, plus souvent de la rage; quelques-uns même, à ce qu'on assure, les massacrèrent par une sorte de pitié.

« Le jour suivant offrit des preuves encore plus complètes de la victoire. Partout un silence profond, les collines désertes, les toits fumants de toutes parts ; nos coureurs ne rencontraient pas un homme; enfin, lorsqu'après les avoir envoyés de tous côtés, on vit qu'on ne pouvait s'assurer du chemin qu'avait pris l'ennemi, et qu'il n'était attroupé nulle part, comme la saison trop avancée ne permettait pas de continuer la guerre, Agricola ramena l'armée dans le pays des Horestes. Là, ayant pris des otages, il ordonna au commandant de la flotte de faire le tour de la Bretagne; il lui donna les forces suffisantes, et d'ailleurs la terreur l'avait précédé. Conduisant l'infanterie et la cavalerie très-lentement, afin de frapper davantage l'imagination de ces nouveaux peuples par la durée même de son passage, il alla distribuer les troupes dans les quartiers d'hiver. Bientôt arriva la flotte au port de Trutule (*Sandwich, comté de Kent*), poussée par un bon vent; escortée de la gloire, elle avait côtoyé toute la Bretagne sans perdre un seul vaisseau.

« Cet enchaînement de succès, quoi-

que Agricola se fût bien gardé dans ses dépêches d'ajouter aux faits par la jactance des mots, alarme Domitien : il en reçoit la nouvelle, suivant son usage, d'un air content, mais le cœur ulcéré. Il ne pouvait se dissimuler le ridicule du faux triomphe qu'il venait de se décerner sur les Germains, ayant fait acheter des esclaves auxquels on avait donné l'habillement et la coiffure des captifs ; et, dans ce moment même, une victoire éclatante, réelle, scellée du sang de plusieurs milliers d'ennemis, couronnait Agricola, et toutes les voix de l'empire la célébraient. Ce qui lui donnait le plus d'ombrage, c'était de voir le nom d'un particulier effacer celui du prince. En vain le souverain maître aurait-il réduit tous les talents d'orateur et de magistrat à s'éclipser devant lui, si un autre s'emparait de la gloire militaire : les autres succès pouvaient se pardonner plus facilement, la qualité de grand capitaine étant véritablement l'attribut impérial. Tourmenté de toutes ces réflexions, on le vit alors, ce qui était chez lui l'indice d'une cruauté qu'il méditait, s'ensevelir des jours entiers au fond de ses appartements. Cependant il jugea plus à propos de mettre pour le moment sa haine à l'écart, et d'attendre que la faveur des troupes et que cet éclat de renommée se fussent amortis ; car Agricola commandait toujours en Bretagne.

« Il lui fait donc accorder par le sénat les décorations triomphales, la statue couronnée de lauriers, enfin ce qu'on a substitué au triomphe ; le tout accompagné des expressions les plus magnifiques et les plus honorables. Il donne de plus à entendre qu'on destinait à Agricola la Syrie, gouvernement alors vacant par la mort du consulaire Attilius Rufus, et réservé toujours à ce qu'il y a de plus grand. On prétend qu'il avait dépêché à Agricola un de ses affranchis de confiance pour lui en porter les pouvoirs ; avec ordre de les lui remettre si on le trouvait en Bretagne, et que l'affranchi l'ayant rencontré en mer, dans le détroit même, était revenu sans avoir daigné seulement lui parler. Voilà ce qu'on a cru assez généralement, soit que le fait fût vrai, soit qu'il eût été imaginé d'après le caractère du prince.

« Quoi qu'il en soit, Agricola remit à son successeur, Salustius Lucullus, la province tranquille au dedans et au dehors. »

Nous n'ajouterons rien à ce magnifique et pittoresque tableau. Ce fut sous Agricola que la domination des Romains en Bretagne atteignit sa plus vaste et dernière étendue ; car on ne saurait accepter comme conquêtes ou acquisitions de territoire, le petit nombre de marches faites à la hâte, à une époque ultérieure, dans les parties septentrionales de la Calédonie.

Lucullus ne conserva pas longtemps le commandement de la Bretagne. Une modification qu'il avait introduite dans la lance de combat ayant porté les soldats à appeler cette lance, ainsi perfectionnée, du nom de son inventeur, *lance Lucullienne*, Domitien en conçut une vive jalousie, et fit mettre à mort Lucullus pour n'avoir pas réprimé la popularité que l'armée accordait à un nom de simple général. Depuis cette époque jusqu'au règne d'Adrien, pendant environ trente années qui s'écoulèrent sous les empereurs Nerva et Trajan, les historiens romains mentionnent rarement la Bretagne ; ils disent bien que les Bretons supportaient le joug de Rome avec impatience, et qu'on pouvait à peine les contenir dans l'obéissance ; mais c'est tout.

§ 6. Agressions des Calédoniens. — Murailles d'Adrien et de Sévère. — Expédition de Sévère. — Sa mort.

L'humeur inquiète et guerroyante des Calédoniens finit par prendre un tel développement que, sous le règne de l'empereur Adrien, ils attaquèrent les Romains sur toute l'étendue de leurs frontières septentrionales. Cette rébellion porta un coup terrible à la puissance des Romains dans la Bretagne ; ils perdirent les conquêtes d'Agricola au nord de la Tyne et du Solway ; sa ligne avancée de forts entre le Forth et la Clyde fut emportée :

enfin le désastre fut tel qu'il exigea la présence d'Adrien lui-même. Aux ordres de ce prince, une nouvelle muraille s'élève, entre le Frith de Solway et l'océan Germanique, pour prévenir les incursions des barbares. Mutinés de nouveau sous le règne d'Antonin le Pieux, ils sont défaits et repoussés par Lollius Urbicus, gouverneur de la Bretagne, jusque dans les régions montagneuses de la Calédonie; et le guerrier, après avoir ainsi restitué à sa patrie le territoire qu'elle avait perdu, le ceint d'un nouveau rempart construit sur l'isthme qui s'étend entre le Forth et la Clyde, sur la ligne des forts d'Agricola.

La *prétenture* ou rempart de Lollius Urbicus consistait en une muraille de terre sur des fondations de pierre, garnie d'un fossé profond. D'espace en espace, vingt et un forts s'étendaient sur cette ligne, qui pouvait avoir, de l'une à l'autre extrémité, trente et un milles en longueur. Dans l'intérieur du rempart, une route militaire se prolongeait comme un accessoire indispensable pour faciliter les communications d'une station à une autre. Les deux points opposés de cette vaste ligne touchaient, l'un à Caer-Redden sur le Forth, et l'autre à Dunglas sur la Clyde. Tous ces travaux durent être achevés vers l'an 140 de notre ère. Dix-sept cents ans se sont écoulés depuis cette époque, et malgré la nature périssable des matériaux employés à la construire, on peut encore distinguer les traces de cette gigantesque fortification, sur le sol de la moderne Angleterre. Le peuple, dont le langage garde presque toujours un souvenir des temps qui ne sont plus, l'appelle *Graham's Dyke*, d'après les traditions. (*)

Cette muraille imposante semblait devoir défier les attaques les plus rudes et les mieux combinées. Les Romains se le persuadaient, et croyaient n'avoir plus rien à redouter du dehors. Cependant leurs ennemis ne s'avouaient pas vaincus. Franchissant la nouvelle barrière qui leur était opposée, les tribus calédoniennes du Nord viennent, sous le règne de Commode, envahir le territoire compris entre Graham's Dyke et le mur d'Adrien, espace qui devint le théâtre de plusieurs batailles sanglantes entre eux et les Romains. Pour comble de désastre, la division se glisse parmi les légions cantonnées dans la Bretagne, et Clodius Albinus, nommé par Sévère gouverneur de cette province, conspire avec l'armée, et ne craint pas de disputer l'empire à son souverain. Traversant le détroit à la tête de ses légions, il accourt lui-même jusqu'auprès de Trévoux, à la rencontre de l'empereur qui s'avançait avec une armée formidable pour le réduire. Sévère défit le rebelle ; mais ce dernier n'en avait pas moins privé la Bretagne de ses meilleures troupes; et les barbares, plus hardis que jamais, vinrent jeter la désolation jusqu'au cœur du pays. Quoique vieux et infirme, l'empereur Sévère voulut s'opposer en personne au torrent des barbares, les repousser dans leurs landes incultes, et même les traquer au fond de leurs retraites. Résolution noble et romaine. Sans doute, lorsqu'il entreprit une telle expédition, ce prince s'en dissimulait les innombrables difficultés : il s'agissait de pénétrer dans un pays inconnu, envahi par des landes et des marais hérissés de broussailles, couvert de hautes montagnes et de forêts impénétrables; pays sans routes frayées, sans habitations humaines, manquant de champs cultivés et de pâturages. Cette âpre nature, qui fourmillait d'obstacles pour les légions et la cavalerie des Romains, favorisait leurs adversaires. Les forêts les plus denses, les monts les plus escarpés, la fange même des marécages, tout offrait un sûr asile aux tribus vagabondes de la Calédonie. Tandis que les Romains étaient occupés à dessécher les marais, à niveler les montagnes, à abattre les bois qui obstruaient leur marche, une nuée de barbares, s'élançant tout à coup de quelque retraite, fondait sur les travailleurs et en faisait un horrible carnage. On porte à cin-

(*) Voyez la gravure, pl.

quante mille le nombre des guerriers qui périrent dans cette funeste campagne, dont le dernier résultat n'apporta aucun accroissement aux possessions des Romains : Sévère ne put même pas conserver le territoire longtemps disputé entre la Tyne et le Forth; mais voulant au moins assurer le fruit des conquêtes précédentes, son premier soin, lorsqu'il eut abandonné les régions septentrionales de l'île, fut d'élever une nouvelle barrière sur la même ligne que les forts d'Agricola et le mur d'Adrien, ligne encore plus soigneusement fortifiée que l'une et l'autre. Renchérissant sur ses prédécesseurs, il la bâtit toute en pierre : elle s'élevait à douze pieds du sol, sur une largeur d'environ huit pieds. A des distances inégales, on avait ajouté à la muraille plusieurs stations ou places, quatre-vingt-un châteaux forts et trois cent trente donjons ou tourelles. Au nord, du côté extérieur du mur, un fossé large à peu près de trente-six pieds, et profond de douze à quinze, s'étendait sur la ligne des fortifications tout entière. Ce nouveau rempart, élevé parallèlement aux deux autres, mais un peu plus au nord, ne s'en éloigne dans aucun endroit tellement, que du haut de ses ruines le voyageur ne puisse les distinguer encore. La plus grande distance qui l'en sépare n'est pas même d'un mille, et dans les parties les plus rapprochées, on ne compte que vingt arpents : quarante ou cinquante arpents forment le moyen terme. Outre le mur, le fossé, les stations, les forts et les tourelles dont se composait cette gigantesque fortification, Sévère fit pratiquer plusieurs routes; larges de vingt-quatre pieds, et élevées de dix-huit pouces à leur point central, elles sont encore nommées *voies romaines;* ces routes menaient d'une tourelle à une tourelle, d'un fort à un autre; et des chemins, encore plus spacieux et plus écartés du mur, conduisaient d'une place ou station à une autre station; ils s'étendaient derrière la grande voie militaire (aujourd'hui la grande route de Newcastle à Carlisle) qui recouvrait tous les autres ouvrages, et qui, commencée sans doute par Agricola, continuée par Adrien, après être demeurée quinze cents ans dans le même état, fut enfin complétement terminée en 1752 *.

Tant que dura la domination romaine, les fortifications de Sévère furent toujours remplies de garnisons. Les stations étaient tellement rapprochées, qu'aussitôt qu'un feu venait à briller sur un des boulevards, il était à l'instant aperçu du suivant, et de la sorte réitéré de boulevard en boulevard, tout le long de la ligne, dans un très-court espace de temps.

Le belliqueux Sévère se disposait à marcher de nouveau contre les tribus calédoniennes qui avaient repris l'offensive, quand il fut atteint à Eboracum (York) d'une maladie mortelle. Caracalla, son fils et son successeur, qui brûlait de se rendre à Rome, jaloux et inquiet d'y savoir Géta son frère, revêtu comme lui de la puissance impériale, conclut une paix précipitée avec les Calédoniens, leur cédant tout le territoire compris entre le Solway et la Tyne, et les détroits de la Clyde et du Forth; puis il quitta pour jamais les rivages d'Albion.

§ 7. Carausius, lieutenant de Rome. — Son ambition. — Sa mort. — Expédition de Constantin. — Il abandonne la Bretagne. — Décadence de Rome. — Invasion des Pictes. — Incursion des pirates. — Affaiblissement du courage chez les Bretons. — Ils appellent les étrangers à leur secours.

Un silence de soixante-dix années plane encore ici sur les mystérieuses destinées de la Bretagne. Durant ce long intervalle, aucun renseignement ne vient éclairer son histoire. Lorsqu'elle reparaît sur la scène, sous les empereurs Dioclétien et Maximien, elle commence à échapper à la domination romaine; alors les pirates saxons et scandinaves la pressent de toutes parts. Le Ménapien Carausius, chargé par les empereurs de repousser ces barbares, loin d'exécuter sa mission, fait alliance avec eux, et cherche à s'arroger le souverain pouvoir. En vain les empereurs ordonnèrent qu'il

(*) Voyez la planche

fût puni de mort : il les force à lui accorder la paix, et avec le gouvernement de la Bretagne, de Boulogne et de la côte adjacente de la Gaule, le titre fastueux d'empereur. Pour la première fois, sous son règne, la Grande-Bretagne se place au rang des puissances maritimes. Carausius avait fait bâtir des vaisseaux de guerre montés en partie par ces intrépides pirates saxons et scandinaves qu'il avait combattus naguère. Resté maître absolu du détroit, sa flotte sillonnait les mers depuis les bouches du Rhin jusqu'au détroit de Gibraltar; il faisait battre monnaie à son effigie; il jouissait d'une puissance illimitée, lorsque le Breton Allectus, son ministre et son ami, le frappa du coup mortel que ni le glaive des pirates, ni les décrets impériaux n'avaient pu lui porter. Carausius périt ainsi de mort violente, à York, l'an 297. Son meurtrier, qui lui succéda, fut tué dans une bataille par un officier de Constance Chlore, après trois années de règne. Le gouvernement de Constance dans la Grande-Bretagne fut de peu de durée, mais sage et équitable. Il mourut en 306 dans la ville d'York, laissant l'île à Constantin, son successeur, dans un état satisfaisant.

Après une campagne entreprise au delà du mur de Sévère, et dont le succès fut assez douteux, Constantin abandonna la Grande-Bretagne, et depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 337, cette contrée semble avoir joui d'un calme non interrompu.

Dès ce moment l'autorité des Romains commence à diminuer en Bretagne. La translation de la capitale de l'empire, de Rome à Constantinople, fit ressentir ses effets jusque dans les provinces les plus reculées de l'île; et, sous les successeurs immédiats de Constantin, tandis que les pirates franks et saxons promenaient la désolation et le ravage sur les côtes du sud laissées sans défense, les Pictes, les Scots et les Attacots commencèrent à envahir les provinces septentrionales et à franchir les fossés profonds de Sévère et sa muraille de pierre. Théodose, père de l'empereur de ce nom, repoussa ces agresseurs, et répara les brèches qu'ils avaient faites aux fortifications du sud ; mais les tribus du Nord étaient infatigables. Brave, plein de talent, et jouissant d'une grande popularité en Bretagne, Maxime était l'homme qui seul aurait pu les réduire. Mais ce gouverneur, aiguillonné par l'ambition, n'usa de ses avantages que pour lever l'étendard de la révolte; il séduisit les soldats par l'aspect d'un prochain retour au sein de leurs foyers; et la Gaule et la Germanie lui ayant fourni des renforts, il défit l'empereur Gratien, dont la mort le laissa maître sans partage de la Bretagne, de la Gaule et de l'Italie. Il fixa pendant quelque temps le siége de son gouvernement à Trèves; et sans doute il méditait quelque nouveau projet de conquête, lorsque Théodose, empereur d'Orient, s'avança contre lui à la tête d'une armée formidable. Maxime, défait dans deux batailles, fut contraint de chercher un refuge dans la ville d'Aquilée, près du golfe Adriatique, sur les confins de l'Italie et de l'Illyrie : saisi dans sa retraite, il fut livré à son vainqueur, qui lui fit trancher la tête.

Théodose réunit alors les empires romains d'Orient et d'Occident. Les Pictes et les Scots, profitant de l'absence de Maxime, avaient recommencé leurs incursions. Chrysanthus, lieutenant de Théodose en Bretagne, repoussa presque entièrement les flots des barbares. Bientôt après arriva la mort de Théodose, dont la volonté dernière divisa de nouveau l'empire qu'il avait réuni. La Bretagne échut en partage à son fils Honorius, alors âgé de dix ans, parmi les provinces qui formaient l'empire d'Occident. La tutelle du rejeton impérial fut confiée au celèbre Stilicon, dernier représentant de la gloire du nom romain. Théodose ne fut pas plutôt déposé dans la tombe, que les Pictes, les Scots et les Saxons reparurent plus audacieux que jamais. Stilicon obtint sur eux quelques avantages ; mais l'empire romain râlait sa dernière agonie : l'Afrique

Bataille de Terre dans le Northumberland

UNIV. OF CALIFORNIA

UNIV. OF
CALIFORNIA

venait d'en être séparée; la Dacie, la Pannonie, la Thrace et d'autres provinces avaient été abandonnées, et le Goth Alaric exerçait ses ravages par toute l'Italie, et se dirigeait même déjà vers la cité éternelle. Il n'y avait point à balancer. Stilicon, réunissant à la hâte la plupart des légions qu'il avait envoyées dans l'île, les ramena pour défendre l'Italie, et les Bretons se virent obligés de se défendre presque seuls contre les incursions des barbares.

On eût dit qu'alors la valeur bretonne s'était réfugiée dans la Calédonie; les autres insulaires, devenus Romains, avaient perdu leur amour inné de l'indépendance. Cependant, pressés de tous côtés, ils sentirent bientôt la nécessité de se créer un chef, et, de concert avec les soldats romains restés dans l'île, ils élevèrent au pouvoir un certain Marcus, qui bientôt périt assassiné. Gratien qui lui succéda éprouva le même sort. Enfin le choix de la soldatesque se fixa sur Constantin, officier de basse extraction, ou même, suivant d'autres, simple soldat. Constantin élu, dit-on, à cause du nom qu'il portait, fit bientôt voir qu'il pouvait produire des titres moins équivoques à cette distinction. Mais, employant ses talents à satisfaire son ambition personnelle, il jeta, comme Maxime, un œil d'envie sur l'empire d'Occident; et il éprouva le même sort que ce guerrier, entraînant dans sa chute une foule de jeunes et courageux Bretons qu'il avait formés à la discipline dans ses guerres sur le continent.

Après la mort de Constantin, Honorius tenta de vains efforts pour conserver la souveraineté de la Bretagne. Deux fois il envoya des troupes pour la défendre et la recouvrer; mais, harcelé sans relâche par des ennemis toujours plus nombreux, il fut bientôt obligé de les rappeler; et vers l'an 420 de notre ère, environ cinq siècles après la première invasion de César, les empereurs romains abandonnèrent définitivement la Bretagne.

Le moment était venu pour les Bretons de reconquérir leur liberté. Ils n'en avaient plus ni la force ni le désir. Accoutumés à la servitude, le départ des légions romaines leur semblait un événement funeste. Le joug d'un maître leur était devenu nécessaire; et lorsqu'ils se virent seuls face à face avec leurs ennemis, se laissant aller au plus faible désespoir, ils se mirent à implorer, comme une grâce, le retour des milices étrangères. Triste fruit d'une civilisation qui, en réformant leurs mœurs, avait abâtardi les âmes et énervé les courages! Ils en étaient venus à ce point que, menacés par les tribus errantes des contrées septentrionales, ils ne rougissaient point d'adresser leurs supplications à Aétius qu'ils importunaient de leurs plaintes jusqu'au fond des Gaules. « Les barbares, disaient les envoyés bretons, nous jettent vers la mer, la mer nous rejette aux barbares; et nous n'avons plus que l'horrible alternative de périr par l'épée ou dans les flots. »

Aétius se montra sensible à leur douleur, mais il ne prit aucune détermination pour les secourir. Les Bretons s'adressèrent alors aux Saxons, qui acceptèrent avec empressement la médiation qui leur était offerte, se réservant toutefois de faire payer cher leur intervention.

§ 8. Organisation politique et administration de la Bretagne sous les Romains.

Jusqu'ici, entraînés par la marche des événements, nous n'avons fait que suivre les légions romaines dans leurs batailles, leurs conquêtes ou leurs revers. Cependant les Romains, comme on sait, ne se bornaient pas à vaincre les peuples, à faire passer les nations sous le joug, ils fondaient des établissements utiles, construisaient des routes, soumettaient les provinces à une administration régulière, et leur imposaient leurs lois, leurs usages, leurs coutumes, leur civilisation enfin. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous allons nous occuper de l'organisation politique et administrative que les conquérants introduisirent dans la Bretagne. Mais d'abord consacrons

quelques lignes à la biographie de ces légions romaines dont le passage dans tous les pays est signalé par des monuments impérissables, et qui concoururent en Bretagne à faire de si grandes choses.

Rome ne comptait que vingt et une légions, composées chacune de six mille fantassins et quatre cents cavaliers, tous citoyens romains; c'est néanmoins avec une armée aussi peu considérable, à laquelle il faut toutefois adjoindre les troupes auxiliaires levées chez les nations vaincues, qu'elle se rendit maîtresse du monde entier. Jules César n'entreprit sa première expédition contre la Bretagne qu'avec l'infanterie de deux légions : la septième et la dixième; la cavalerie n'ayant pu s'embarquer à temps. Cette petite armée de douze mille hommes était insuffisante, aussi dut-il abandonner son entreprise. La seconde expédition se composait de cinq légions, fortes de trente mille hommes d'infanterie et de deux mille cavaliers. Le succès fort contestable qu'il obtint, et les troubles de la Gaule, forcèrent César à ramener précipitamment ses troupes sur le continent. Un siècle après, lorsque l'empereur Claude voulut soumettre définitivement la Bretagne, l'expédition se composait de quatre légions, les deuxième, neuvième, quatorzième et la vingtième accompagnées de leurs auxiliaires, et formant ensemble quarante-huit mille hommes. Cette armée, sous les ordres d'Aulus Plautius et de Vespasien, occupa la Bretagne, depuis l'an 43 jusqu'à l'an 76, où la quatorzième légion fut rappelée sur le continent. Le trois légions (la deuxième, la neuvième et la vingtième) restèrent seules jusqu'au règne d'Adrien, qui les fit renforcer par la sixième légion venant de Germanie.

La deuxième, la sixième, la neuvième, la quatorzième et la vingtième légion sont donc celles qui firent les conquêtes les plus durables en Bretagne, qui y séjournèrent le plus longtemps, et qui contribuèrent le plus efficacement à introduire la civilisation romaine dans ce pays, et à l'enrichir de ses plus beaux monuments.

La deuxième légion, surnommée *Augusta*, arriva dans la Bretagne en 43, commandée par Vespasien, et resta dans le pays pendant près de quatre cents ans. Ce long séjour lui fit même perdre son premier surnom et elle prit celui de *Britannica*. Elle eut la principale part à toutes les actions importantes et à tous les grands ouvrages exécutés par les Romains dans la Bretagne, et principalement à l'exécution des murs d'Antonin le Pieux et de Sévère. Ce fut la seule légion employée en corps à élever le mur d'Antonin. Ses quartiers étaient à *Isca Silurum* (Caerleon) et à *Rutupæ* (Richborough).

La sixième légion, surnommée *Victrix, Pia, Felix*, vint de la Germanie en Bretagne, sous le règne d'Adrien, vers l'an 120 A. D. Elle construisit en grande partie le mur d'Adrien; sa garde vexillaire travailla au mur de Sévère, et la légion construisit sept mille huit cent un pas du mur d'Antonin. Les quartiers de cette légion étaient à York.

La neuvième légion arriva en Bretagne 43 A. D. Son infanterie fut presque entièrement détruite par les Bretons, lors de la grande révolte de Boadicée. Elle reçut, sous Néron, un renfort de deux mille soldats romains et huit cohortes d'auxiliaires. Dans la sixième campagne d'Agricola, elle fut de nouveau cruellement maltraitée par les Calédoniens. Depuis ce second désastre, il n'est plus fait mention de cette légion; selon toute apparence, elle dut être incorporée dans la sixième.

La quatorzième légion fut une des quatre qui arrivèrent sous Claude. Elle acquit beaucoup de gloire en Bretagne, et contribua si bien à soumettre cette île, que les soldats qui en faisaient partie furent appelés les *conquérants de la Bretagne*. Cette légion était la seule entière dans l'armée de Paulinus, lorsqu'il remporta sa grande victoire sur les Bretons commandés par Boadicée. Après un séjour de vingt-cinq ans en Bretagne, cette légion fut rappelée sur le continent par

Néron, vers l'an 58; Vitellius la renvoya de nouveau dans l'île; mais après y avoir fait un séjour d'un an, elle fut définitivement rappelée.

La vingtième légion faisait aussi partie de l'expédition de Claude. Sa garde vexillaire combattit vaillamment l'armée de Boadicée. Elle prit part à plusieurs opérations militaires et à l'exécution d'un grand nombre de travaux. Elle fut rappelée vers la fin du quatrième siècle, lorsque les provinces du continent de l'empire romain commencèrent à être en proie aux incursions des barbares

Depuis l'invasion de Claude, en 43, jusqu'à l'avénement de Vespasien au trône, en 70, quatre légions occupèrent la Bretagne. — De l'an 70 jusqu'à l'arrivée d'Adrien, qui emmena la sixième légion, en l'an 120, trois légions seulement gardèrent le pays (la deuxième, la neuvième et la vingtième): mais la neuvième légion, à cause de ses pertes, ayant été licencée ou incorporée dans la sixième, vers cette même époque, (120 A. D.) le nombre des légions affectées à l'occupation ne fut toujours que de trois (la deuxième, la sixième, la vingtième).

Après le départ de la vingtième légion, qui eut lieu vers le commencement du cinquième siècle, les deux autres restèrent encore quelque temps et furent ensuite retirées, quand les Romains abandonnèrent définitivement la Bretagne.

Si, maintenant, nous voulons nous rendre compte de la force numérique des troupes qui firent la conquête de la Bretagne, ou qui furent chargées de la conserver, nous trouverons qu'une armée de quarante-huit mille hommes suffit pour envahir le pays et le maintenir sous la dépendance romaine pendant vingt-six ans. A partir de cette époque, et pendant plus de trois cents ans, les troupes que Rome entretint dans la Bretagne ne dépassèrent pas trente mille hommes, et depuis le rappel de la vingtième légion, ce chiffre fut réduit à vingt mille.

Ces renseignements étaient nécessaires pour bien comprendre et l'habileté de la politique romaine, et l'influence des divers fonctionnaires que Rome entretenait dans la Bretagne. Aussitôt que les troupes de Claude eurent accompli leurs premiers mouvements, les Romains commencèrent à mettre en usage les moyens qu'ils employaient ordinairement pour assurer leurs acquisitions: ils formèrent des alliances avec les Icéniens, les Dobuniens, les Brigantes, populations puissantes qui se trouvèrent ainsi séparées d'intérêts des autres États bretons; puis une colonie de vétérans et de laboureurs venus d'Italie fut formée à Camulodunum; Londres et Verulam se virent honorées du titre de *municipia* (cités libres), et leurs habitants jouirent de tous les priviléges des citoyens de Rome. Toutefois, gardons-nous de croire que les Romains fussent très-prodigues de leur alliance et de leurs priviléges. Toutes les faveurs et tous les honneurs qu'ils accordèrent à Cogidun, roi des Dobuniens, et aux autres rois qui embrassèrent leur cause, furent dangereuses et trompeuses. Ces rois cessèrent bientôt d'avoir une autorité propre; ils furent insensiblement soumis aux empereurs romains, dont ils devenaient les lieutenants; car, suivant la belle expression de Tacite, « les Ro« mains avaient adopté depuis long« temps l'usage de faire servir les rois « à établir l'esclavage des peuples. » Les Bretons furent complétement exclus de toute participation aux affaires civiles et militaires, et la race de leurs princes s'éteignit ou se confondit avec le peuple. Pour consolider encore mieux leur édifice, les Romains engagèrent à leur service un grand nombre de jeunes Bretons, pris parmi les plus braves et les plus robustes; ils leur apprirent à se servir des armes, et les envoyèrent ensuite sur le continent et dans plusieurs provinces éloignées, en Égypte, en Espagne, en Arménie, exercer leur valeur et mériter le surnom glorieux de *invicti juniores Britanniciani*. Mais en échange de cette liberté, de ces titres et de ces priviléges si injustement ravis, les Romains donnaient aux Bretons leur

corpus juris civilis, monument impérissable de sagesse et de justice.

C'est par ces manœuvres adroites, appuyées sur la force matérielle, que les Romains conservèrent et étendirent par degrés la petite province qu'ils avaient formée dans le sud-est de la Bretagne, sous le règne de Claude; c'est de là ensuite qu'il s'épandirent dans l'île entière. Le territoire occupé par les Romains ne forma, pendant plus de cent cinquante ans, qu'une seule province. Mais, vers le commencement du troisième siècle, il fut partagé en deux provinces par l'empereur Sévère. Enfin, lorsque l'autorité des Romains se fut étendue sur toute cette partie de l'île qui est au midi du mur situé entre les golfes de Forth et de Clyde, la Bretagne fut divisée en cinq provinces, désignées de la manière suivante :

I. FLAVIA CÆSARIENSIS, qui s'étendait depuis le cap Finistère, dans le comté de Cornouailles, jusqu'à South-Foreland, dans le comté de Kent, et qui comprenait l'espace où se trouvent aujourd'hui les comtés de Cornouailles, Devon, Dorset, Sommerset, Hamps, Wilts, Berks, Surrey, Sussex et Kent.

II. BRITANNIA PRIMA, bornée au midi par la Tamise, à l'orient par l'océan Britannique, au nord par l'Humber et à l'occident par la Severn. Cette province comprenait le territoire qu'occupent aujourd'hui les comtés de Glocester, d'Oxford, Buckingham, Bedford, Hertford, Middlesex, Essex, Suffolk, Norfolk, Cambridge, Huntingdon, Northampton, Leicester, Rutland, Lincoln, Nottingham et Derby.

III. BRITANNIA SECUNDA, bornée au midi par le canal de Bristol et la Severn, à l'occident par le canal de Saint-George, au nord par la mer d'Irlande, et à l'orient par la *Britannia Prima*. Cette province comprenait le territoire qu'occupent aujourd'hui les comtés de Warvick, Worcester, Stafford, Shrop, Chester, Hereford, Radnor, Brecknock, Monmouth, Glamorgan, Caermarthen, Pembrock, Cardigan, Montgomery Merioneth, Caernarvon, Denbigh et Flints.

IV. MAXIMA CÆSARIENSIS, bornée au midi par l'Humber, à l'orient par l'océan Germanique, à l'occident par la mer d'Irlande, au nord par le mur de Sévère. Cette province comprenait le territoire qu'occupent aujourd'hui les comtés d'York, de Durham, de Lancastre, de Cumberland et de Northumberland.

V. VALENTIA, érigée en 369 par le général Théodose, contenait toute la vaste contrée située entre les murs de Sévère et d'Antonin le Pieux.

Au milieu de ces provinces était disséminée une foule de villes et de stations militaires, dont les noms sont encore conservés dans les itinéraires de Richard et d'Antonin. Ces villes étaient divisées en quatre classes, occupant chacune le rang plus ou moins élevé suivant leur privilége ou leur importance. Les villes chefs-lieux de colonies romaines occupaient le premier rang; il y en avait neuf : Richborough, Londres, Colchester, Bath, Gloucester, Caerleon, Chester, Lincoln et Chesterfield. Au second rang étaient placées les villes municipales, dont les priviléges égalaient et surpassaient même quelquefois les avantages dont jouissaient les colonies : leurs habitants pouvaient se soustraire à l'action des statuts impériaux; revêtus du titre de citoyens romains, ils possédaient le droit d'élire leurs magistrats et de suivre leurs propres lois. La Bretagne ne comptait à sa gloire que deux villes municipales : Verulam et York. Au troisième rang figuraient les villes qui jouissaient du *jus Latii* (droit latin), qui conférait des droits particuliers. Dix villes de la Bretagne avaient obtenu cette faveur : Inverness, Perth, Dumbarton, Carlisle, Catterick, Blackrode, Cirencester, Salisbury, Caistor (Lincolnshire) et Slack en Longwood. Ces villes jouissaient de la faculté d'élire leurs magistrats qui, à l'expiration de l'année, abdiquaient leurs emplois et réclamaient le droit de bourgeoisie romaine. A la quatrième classe appartenaient

les villes stipendiaires, ou obligées de payer tribut, et gouvernées par des officiers romains qui recevaient leur commission du préteur. Ces distinctions cependant s'effacèrent insensiblement. Antonin accorda le droit de bourgeoisie à tout habitant des provinces qui avait un rang et de l'opulence; et Caracalla étendit ce privilége à tout le corps de la nation.

Le gouvernement de la Bretagne fut d'abord confié à un président ou lieutenant impérial, haut fonctionnaire qui avait non-seulement le commandement des places fortes et de l'armée, mais encore l'administration de la justice et la direction de toutes les affaires civiles; il était en outre autorisé à exercer ses pouvoirs, non d'après la règle stricte des lois de Rome, mais suivant les principes généraux d'équité, et de la manière qui paraissait la plus avantageuse à sa province. Le seul officier en quelque sorte indépendant du président de la province, était le procureur ou intendant impérial, chargé de rassembler et d'administrer les revenus de l'empire. Cet officier était souvent l'espion du gouverneur, et instruisait l'empereur de tout ce qu'il trouvait de répréhensible dans la conduite du premier. Mais ordinairement ces officiers s'entendaient ensemble pour opprimer les provinces. « Anciennement (disaient « les Bretons, lors de l'insurrection « commandée par Boadicée) nous n'é- « tions soumis qu'à un roi; mais au- « jourd'hui, nous sommes sous l'em- « pire de deux tyrans : le président « qui insulte nos personnes, et l'in- « tendant qui s'empare de nos biens. » *L'édit perpétuel* de l'empereur Adrien apporta bien quelques restrictions au pouvoir exorbitant du président; mais la plus importante modification que subit le gouvernement de la Bretagne, fut celle que Constantin y introduisit, à la suite de la réforme générale qu'il apporta dans l'administration civile et politique du vaste empire romain.

Cet empereur, après ses nombreuses victoires sur tous ses compétiteurs, divisa l'empire en quatre parties : l'Orient, l'Illyrie, l'Italie, la Gaule. Dans chacune de ces grandes divisions il établit un préfet qui avait la principale autorité dans le gouvernement civil de sa préfecture. Chacune de ces préfectures était subdivisée en un certain nombre de diocèses, suivant son étendue ou d'autres circonstances; et chacun de ces diocèses était gouverné, sous le préfet, par un officier qui était appelé le vicaire de ce diocèse. La préfecture de la Gaule comprenait trois diocèses : la Gaule, l'Espagne et la Bretagne; cette dernière contrée était gouvernée, sous le préfet de la Gaule, par un officier, appelé le *vicaire de la Bretagne,* dont l'autorité s'étendait sur toutes les provinces de l'île. Le vicaire de la Bretagne résidait à Londres. Chacune des cinq provinces avait un gouverneur particulier qui y résidait et qui se trouvait sous l'autorité immédiate du vicaire. Les gouverneurs des deux provinces septentrionales, *Valentia* et *Maxima Cæsariensis*, qui étaient le plus exposées aux incursions des Calédoniens étaient revêtus de la dignité consulaire; mais ceux des trois autres n'avaient que le titre de présidents. Le vicaire de Bretagne et ces cinq gouverneurs de provinces avec le concours de leurs officiers respectifs, réglaient toutes les affaires civiles, administraient la justice et percevaient les taxes et les revenus publics de toute espèce. On pouvait appeler de la juridiction des gouverneurs provinciaux au tribunal du vicaire, et du tribunal de ce dernier à celui du préfet des Gaules.

Le pouvoir militaire, dans les préfectures, fut ensuite divisé entre deux officiers appelés *magistri militum* (maîtres des soldats), dont l'un avait le principal commandement de la cavalerie et l'autre de l'infanterie. Aucun de ces deux généraux ne faisait sa résidence habituelle en Bretagne; mais les troupes romaines qui étaient dans l'île étaient commandées, en leur nom, par les trois officiers suivants : *comes littoris saxonici per Britan-*

niam; comes Britanniarum; dux Britanniarum.

Dans le troisième siècle, les côtes méridionale et orientale de la Bretagne commencèrent à être cruellement ravagées par les pirates saxons; ce fléau leur fit donner le nom de *Littus saxonicum* (rivage saxon). Pour préserver le pays du pillage des pirates, non-seulement les Romains entretinrent une flotte sur ces côtes, mais ils construisirent aussi, dans les endroits les plus convenables, une chaîne de forts où ils mirent des garnisons, et l'officier qui commandait en chef tous ces forts et toutes ces garnisons, reçut le titre de *comes littoris saxonici* (comte du rivage saxon). Ces forts étaient au nombre de neuf, et leur garnison s'élevait à deux mille deux cents hommes d'infanterie et deux cents cavaliers.

Le *comes Britanniarum* (comte de Bretagne) commandait les forces romaines qui étaient distribuées dans les villes, les forts et les châteaux de l'intérieur. Les troupes qui y étaient cantonnées pouvaient s'élever à trois mille hommes d'infanterie et six cents de cavalerie.

Le *dux Britanniarum* (duc de Bretagne, d'après la signification nouvelle donnée au mot *dux*, par le Bas-Empire; dans les premiers temps de Rome, ce mot était employé pour désigner un chef d'armée; sous les derniers empereurs, il était devenu le titre d'un officier militaire particulier qui commandait les troupes romaines dans un district ou sur les frontières d'une province), le *dux Britanniarum* commandait les troupes stationnées sur les frontières septentrionales, et distribuées dans trente-sept places fortes. Vingt-trois de ces places étaient situées sur la ligne du mur de Sévère et les quatorze autres n'en étaient pas fort éloignées. Quatorze mille hommes d'infanterie et neuf cents cavaliers occupaient ces places fortes.

Pour soutenir les diverses parties de cette organisation civile et militaire, les Romains firent peser sur leurs sujets bretons des impôts de toute nature. Le plus important de tous était l'impôt territorial, qui prélevait, suivant les circonstances, depuis la dixième jusqu'à la cinquantième partie des produits agricoles. Lorsque les Romains avaient besoin de grains pour approvisionner Rome ou les armées en campagne, cette taxe était levée en nature; mais lorsqu'ils n'en avaient pas besoin, elle était payée en argent à un taux déterminé. L'impôt territorial s'étendait sur les vergers, sur les prairies, sur les mines, et le taux variait du cinquième au dixième. Les empereurs s'emparaient des mines d'or, mais ils abandonnaient aux particuliers l'exploitation des mines d'argent, de cuivre, de fer et de plomb. Les Bretons ne purent se soustraire à aucune de ces innombrables taxes auxquelles les désordres de l'empire forcèrent d'avoir recours. Ils payèrent la capitation pour les vivants et pour les morts; les artisans et les artistes payèrent pour le libre exercice de leurs professions; les maisons, les colonnes, les statues, les cheminées, les animaux, l'urine, le fumier, les prostituées, furent également redevables d'une taxe envers le trésor impérial. Tous ces revenus servaient à entretenir la prodigalité des empereurs ou à rassasier, pendant une journée, les citoyens affamés de Rome. L'armée avait pour son entretien une spécialité d'impôt qu'elle se réservait en propre :

Le douzième de tous les legs et de tous les biens donnés par testament à des personnes que leur degré de consanguinité n'aurait pas mises en état de succéder, si elles n'y avaient pas été appelées par une disposition de dernière volonté;

Le vingt-cinquième du prix de chaque esclave vendu;

Le deux-centième, quelquefois le centième du prix de toutes les marchandises qui étaient vendues à l'encan ou dans les marchés publics, au-dessus d'un certain prix.

Dans la nomenclature de toutes ces taxes nous n'avons pas compris les *portoria* (droits d'importation et d'exportation) qui étaient en Bretagne une

des principales sources de recette pour le trésor impérial. Nous en parlerons dans un autre chapitre avec plus de développement. Nous ajouterons seulement, en nous servant des recherches de Juste Lipse, que les taxes annuelles de la Bretagne fournissaient à Rome un revenu de deux cent cinquante millions de sesterces (50,000,000 fr.), soit en nature, soit en espèces. Les Bretons n'étaient pas non plus affranchis du tribut du sang, car près de dix-huit mille hommes recrutés en Bretagne se trouvaient dans les rangs auxiliaires de l'armée romaine, milice pleine de bravoure, qui mérita plus d'une fois le surnom honorable d'*invincible*.

Malgré toutes ces charges, fort considérables pour l'époque, la Bretagne, sous la domination romaine, était florissante et faisait de rapides progrès dans la civilisation, les arts et l'industrie. L'énervement de l'empire arrêta cet essor, et livra ce pays, sans défense, aux exactions des barbares.

CHAPITRE II.

RELIGION. MŒURS.

§ Ier. Introductions du christianisme en Bretagne — Influence qu'il exerce sur les mœurs.

Les Romains, lors de leur invasion en Bretagne, avaient renversé les autels des druides, et leur double expédition dans l'île d'Anglesey (61-78 A. D.), l'île sacrée, détruisit complétement le prestige dont s'entouraient les prêtres d'Esus et de Diana. Mais les Romains ne se contentèrent pas d'abattre leurs bois sacrés, de démolir leurs temples, ils brûlèrent un grand nombre de druides sur les bûchers qu'ils avaient eux mêmes préparés pour y jeter les prisonniers romains, si les Bretons eussent remporté la victoire. Ceux d'entre eux qui ne crurent pas devoir se soumettre au gouvernement des Romains ni à leurs rites, se retirèrent dans la Calédonie, en Irlande et dans les petites îles bretonnes où leur autorité et leur superstition se maintinrent encore pendant plusieurs siècles. Les principes du druidisme étaient si profondément enracinés dans l'esprit du peuple, qu'ils résistèrent non-seulement à la puissance des Romains, mais même à l'ascendant du christianisme. Aussi, dans les septième et huitième siècles, les édits des empereurs et les canons des conciles fulminèrent-ils plusieurs fois contre le culte du soleil, de la lune, des montagnes, des rivières, des lacs et des arbres. Cette déplorable superstition dura plus longtemps en Bretagne que dans quelques autres contrées, parce que les Saxons et les Danois, à l'époque de leur établissement dans l'île, l'adoptèrent d'abord pour leur culte. Toutefois, avant cette époque désastreuse, le christianisme avait pénétré en Bretagne, et le plus grand nombre de ses habitants en avaient embrassé les dogmes salutaires.

Cet événement important, cette conversion de tout un peuple à la foi nouvelle, cette révolution morale dont les résultats ont exercé une si grande influence sur les destinées de l'Angleterre, n'a pas encore acquis de date certaine dans l'histoire, et le nom de celui qui l'a opérée est resté ignoré. Quelques historiens attribuent l'introduction de la religion chrétienne dans la Bretagne à l'apôtre saint Pierre; d'autres en font honneur à saint Paul, évêque des Gaules; ceux-ci proposent Joseph d'Arimathie, et ceux-là saint Polycarpe. Les légendaires qui ont écrit à ce sujet n'ont fait qu'embrouiller la question, en ornant leurs récits des plus étranges fictions. Quoi qu'il en soit, le christianisme pénétra de bonne heure dans les îles Britanniques. Les rapports que Rome entretenait avec la Bretagne, les fréquents voyages que des personnages de distinction faisaient d'un pays à l'autre, durent nécessairement y apporter les premiers rudiments de cette croyance nouvelle dont l'exaltation eut tant de retentissement à Rome. Pomponia Graccina, femme du proconsul Plautius, le premier qui ait fait quelques conquêtes durables dans l'île, « fut « accusée (43-44, A. D.), dit Tacite, « d'avoir embrassé une superstition

« bizarre et étrangère. » Or, il est assez vraisemblable que l'étrange superstition dont on faisait un crime à Pomponia était le christianisme; car les écrivains romains de cette époque ne parlaient de la religion chrétienne qu'avec mépris. Pomponia, grâce à l'influence de son mari, fut déclarée innocente; mais elle passa le reste de ses jours dans la tristesse et la mélancolie. Claudia, dame bretonne d'une grande beauté, épouse du sénateur Pudens, fut aussi soupçonnée (61, A. D.) d'avoir embrassé le christianisme; et le nom de cette dame se trouve même mentionné dans les épîtres de saint Paul. Voilà les premières lueurs de la lumière qui se lève brillante à l'horizon. Suivant Nennius et Geoffroy de Montmouth, Lucius, roi des Dobuniens, et successeur de Cogidun, qui tenait de Claude l'investiture de son royaume, se convertit au christianisme vers l'an 164, et reçut le baptême, ainsi que tous les autres petits rois bretons, des mains de deux diacres envoyés en Bretagne par le pape Évariste. Ainsi, le christianisme poursuivait sa marche rapide et triomphante parmi les Bretons; mais il faut se défier de toutes les exagérations débitées avec sang-froid par des historiens enthousiastes qui se laissent facilement séduire par le merveilleux. Ce qu'il y a de certain, à part les embellissements des légendaires, c'est que la foi chrétienne était prêchée avec une grande ferveur à toutes les peuplades vaincues, errantes et fugitives dans l'île; c'est que, vers la fin du troisième siècle, les chrétiens de la province romaine de Bretagne furent soumis à des persécutions cruelles pour leur religion, et que saint Alban, natif de Vérulam, et deux citoyens de Caerleon, Julius et Aaron, ainsi qu'un grand nombre d'hommes et de femmes de tout âge et de toute condition, souffrirent le martyre pour cette glorieuse cause (284-286 A. D.). Mais la déposition de Dioclétien et de Maximien (305 A. D.) suspendit ces cruautés inutiles, et Constance Chlore, qui se trouvait en Bretagne et que cet événement imprévu appelait au trône, empêcha que ces persécutions ne se renouvelassent. Encouragés par les favorables dispositions du nouvel empereur qui avait pris la pourpre dans leur pays, les chrétiens bretons sortirent des forêts où ils s'étaient retirés pour éviter la persécution, rebâtirent leurs églises tombées en ruines, et célébrèrent leurs solennités sacrées avec une plus vive ferveur. Dès lors l'Évangile commença à être expliqué avec méthode, et l'Église se constitua.

Suivant Giraud de Cambrai, le gouvernement ecclésiastique de la Bretagne se composait, vers la fin du troisième siècle de cinq métropolitains avec douze suffragants par métropole. Leur siége était à Caerleon, Cantorbéry, Londres, York et Saint-André. Lors du concile d'Arles, tenu en 314 A. D., l'Église de Bretagne était représentée par Éborus, évêque d'York, Restitutus, évêque de Londres, Adelfius, évêque de Lincoln, et deux prêtres de cette dernière ville. Ainsi, à cette époque, la profession de la religion chrétienne se trouvait parfaitement établie chez les Bretons. Mais il était réservé à Constantin de faire briller d'une splendeur inconnue jusqu'alors l'étendard du Christ non-seulement en Bretagne, mais dans tout l'empire romain. Il exempta les ecclésiastiques chrétiens du service militaire, il leur attribua toutes les possessions des derniers martyrs, et, par son édit du 3 juillet 322, il accorda à tous les princes et à tous les particuliers la liberté entière de donner à l'Église, par testament, telle partie de leurs biens qu'ils voudraient. A Rome, et dans les autres cités opulentes, cet édit enrichit considérablement et en peu de temps le clergé, par les donations que lui firent grand nombre de chrétiens; en Angleterre, la ferveur des fidèles n'était pas assez ardente et les richesses pas assez abondantes pour qu'il en fût ainsi; le clergé breton resta encore pauvre; les églises étaient de simples granges, et les solennités du culte s'accomplissaient

avec la plus grande simplicité. Quelques pieux convertis faisaient bien des pélerinages lointains, à Jérusalem, en Syrie; mais aucun d'eux ne songeait à relever par un éclat extérieur les mystères divins de la religion qu'ils venaient d'embrasser. A leur retour ils fondèrent des ermitages et des monastères à l'instar de ceux qu'ils avaient vus en Égypte et en Palestine, sans se douter que ces asiles de la prière et de la pauvreté, dont ils jetaient les chétifs fondements, deviendraient un jour, par la charité mal-entendue de nouveaux donateurs, des foyers de corruption et le séjour de toutes les voluptés. Mais, à cette époque, on ne songeait qu'à macérer le corps, à asseoir les différentes parties du dogme, à combattre les doctrines qui se mettaient en opposition avec le concile de Nicée; à repousser l'arianisme, à confondre l'orgueil des pélagiens. Toutes ces discussions tenaient les populations en émoi, et le clergé orthodoxe n'avait pas assez de toutes ses forces pour maîtriser la victoire. Après le martyre, l'époque des grandes discussions théologiques fut une époque de travaux pénibles et ingrats pour l'Église et le clergé; mais lorsque l'ignorance et l'indifférence se furent appesanties sur les populations, le clergé régulier et séculier n'eut plus qu'à profiter de l'ascendant qu'il avait acquis, et subjugua tout à ses volontés.

Dans la condition nouvelle où se trouvait la Bretagne après l'invasion des Romains, ce fut pour ces peuples, séparés de leurs rois, privés de leurs prêtres, dépouillés de leurs terres et de leurs prérogatives, une bien douce compensation à tant de maux, que l'introduction parmi eux du christianisme. Cette religion qui parle sans cesse d'amour et d'égalité, qui s'adresse plutôt aux pauvres et aux faibles qu'aux riches et aux victorieux, qui enseigne à souffrir ici-bas pour mériter une autre vie exempte de tourments et d'inquiétude, dut trouver une vive sympathie chez les Bretons. C'est surtout lorsque l'âme vient d'être agitée par une forte commotion, qu'elle est plus accessible à la prière et à l'espérance; alors l'homme commence à douter de lui-même; il est moins opiniâtre dans ses délibérations, et se trouve plus disposé à se réformer.

Les modifications que le christianisme apporta dans les mœurs, les coutumes et le caractère des Bretons, furent considérables; elles méritent d'être observées avec quelque détail.

Les historiens de l'antiquité et du moyen âge ont remarqué que les peuples d'origine celtique étaient pleins d'orgueil et de vanité. Les Bretons surtout à la moindre contradiction, se laissaient entraîner à des transports violents de rage et de passion. Ils ne mettaient pas de bornes à leur fureur, et se portaient aux extrémités les plus sanglantes sur les plus légères provocations. « Dès que ces caractères féroces et « violents, dit Sénèque, croient avoir « reçu la plus petite injure, ils courent « aux armes et se jettent sur leurs en- « nemis, sans ordre, sans précaution, « aveuglés par leur soif de vengeance. » Dans les premiers temps de la conquête, les Bretons regardaient comme si affreux d'être soumis à l'autorité des Romains que beaucoup d'entre eux tuèrent eux-mêmes de leurs propres mains leurs femmes et leurs enfants, lorsqu'ils désespéraient de pouvoir les préserver de l'esclavage par tout autre moyen. Ce mépris de la vie, ce recours continuel à la force pour venger une injure ou réparer un dommage, les avait portés à croire que la valeur et la victoire rendaient tout juste et honorable. « Nos droits, avaient-ils coutume de dire, sont à la pointe de nos épées. — « Ma lance pointue, mon « épée tranchante et mon brillant bou- « clier, s'écrie un ancien guerrier « celtique, sont ma fortune et ma ri- « chesse. C'est avec eux que je la- « boure, que je moissonne, que je re- « cueille du vin, et que je me procure « un hommage et une soumission uni- « verselle. Que tout être qui n'ose pas « résister à ma lance pointue, à mon « épée tranchante et à mon brillant « bouclier, tombe à mes genoux, se « prosterne devant moi et m'adore

« comme son seigneur et son roi. » Ces idées barbares de destruction et de carnage, entretenues dans l'esprit d'un peuple, par les scènes sanglantes de sa religion et par les exhortations furibondes de ses prêtres, étaient peu propres à le préparer à la civilisation. Tout ce qui n'était pas guerrier et triomphant, les laboureurs et les artisans, appartenant à la même tribu, étaient non-seulement meprisés, mais impitoyablement pillés. Que devaient-ils espérer au milieu d'une lutte entre deux tribus étrangères? la mort ou l'esclavage.

« Dans la Gaule, dit César, il n'y a que deux classes d'hommes qui jouissent d'un degré considérable d'estime et de distinction : ce sont les nobles ou guerriers chefs de tribus, et les druides. » Il en était ainsi en Bretagne; les druides dominaient toute la hiérarchie sociale de ce pays; les nobles étaient les commandants ou chefs des diverses tribus ou familles dont chaque petit royaume était composé. Ces chefs étaient tous égaux en dignité, quoiqu'ils différassent en puissance, suivant le nombre de ceux qui les suivaient. Les hommes du peuple étaient tous à peu près au même niveau; et, si nous en croyons César, ils étaient si soumis à la volonté des nobles, et leur sort dépendait tellement de la puissance et de la bonté de ces derniers, que leur condition n'était guère meilleure que celle des esclaves. Le dernier rang était composé de ceux qui avaient été pris à la guerre ou réduits par quelque autre moyen en esclavage. Ces infortunés étaient la propriété de leurs maîtres respectifs, ils étaient ou vendus, ou donnés en présent comme toute autre chose : « Il donna à Erragon, dit Bosmina, fille de Fingal, cent coursiers, enfants de son royaume, cent filles venant des terres éloignées, et cent faucons à l'aile rapide qui s'élancent vers le ciel. »

Qu'eurent-ils à dire ces guerriers si orgueilleux, si inexorables dans leurs victoires, lorsqu'ils se trouvèrent en présence des formidables légions romaines, lorsqu'ils virent à deux reprises différentes, leur île sacrée, leurs dieux, leurs autels et leurs prêtres, détruits, saccagés, massacrés? lorsqu'ils assistèrent aux déroutes de Caractacus et de Boadicée? — Ils n'implorèrent pas la pitié des vainqueurs, mais ils s'entretuèrent, ils allèrent ensevelir leur honte et leur effroi dans l'épaisseur des forêts. Le christianisme vint les relever de leur abattement, et leur faire entrevoir un avenir meilleur. Ce ne sont plus des sacrifices humains que leur demandent les nouveaux missionnaires pour apaiser la Divinité, c'est la résignation, l'amour du prochain, c'est au nom d'un Dieu qui est mort pour les hommes qu'ils viennent leur parler de pardon et d'oubli, de soumission et d'obéissance aux vainqueurs. Des groupes se forment autour des prédicateurs de la religion de paix, on les écoute avec attention, et bientôt des milliers d'habitants reçoivent les eaux du baptême. Mais là ne s'arrêtait pas la tâche des missionnaires; il fallait aussi reformer les mœurs et les habitudes vicieuses des nouveaux catéchumènes : la polygamie ou la promiscuité des sexes régnait chez les Bretons. « Dix ou douze personnes, « dit Jules César, qui sont ordinaire- « ment des proches parents, tels que « des pères, des fils, des frères, « ont tous leurs femmes en commun. « Mais les enfants sont présumés ap- « partenir à l'homme à qui la femme « a été mariée. » Les nouveaux apôtres relevèrent la dignité de la femme, de l'épouse, de la mère; ils exigèrent qu'elle fût la compagne de l'homme et son égale, participant de ses joies comme de sa tristesse; et dès ce moment la femme cessa d'être une propriété banale; son sort fut exclusivement lié à celui de l'homme auquel elle s'était unie. Cette première réforme en entraîna bientôt d'autres. Quelques historiens ont affirmé qu'un certain nombre de peuplades bretonnes étaient anthropophages; ce fait peut être contesté, sans qu'il soit absolument faux. Mais ce qui ne saurait être révoqué en doute, c'est que les Bretons étaient essentiellement voraces, et presque toujours adonnés à l'ivrognerie; il faut voir avec quelle

pompe les bardes et Ossian lui-même célèbrent *la joie et la force des coquilles*, épithète poétique donnée aux liqueurs fermentées parce qu'elles étaient servies dans des coquilles. « Maintenant, s'écrie Ossian, les héros se rassemblent pour la fête, mille vieux chênes sont dévorés par les flammes qu'agite le vent. La *force des coquilles* circule, et les âmes des guerriers sont remplies de joie. » Ces hommes, dit Martin, restaient à boire quelquefois vingt-quatre heures, souvent même pendant deux jours de suite, et c'était un acte de courage que de boire jusqu'à la plus complète ivresse. » On conçoit qu'après de telles libations, qu'au milieu de tant d'excès, ces hommes, déjà cruels par instinct, se livraient sans aucune retenue aux plus grands désordres. « Il s'élève souvent entre eux, dit Diodore de Sicile, des querelles pendant qu'ils boivent, et ils se battent alors avec la plus grande rage sans faire aucune attention à leur sûreté personnelle. » Ce ne fut donc pas l'une des moins salutaires réformes que le christianisme opéra en introduisant la sobriété parmi les Bretons, et en leur faisant une loi religieuse de s'abstenir de pareils excès; eux qui avaient toujours cru honorer leurs divinités en buvant les plus grandes coquilles.

Une amélioration non moins importante, due tout entière au christianisme, fut apportée dans la condition des esclaves. La religion du Christ, qui prêcha toujours l'égalité, ne pouvait pas tolérer la distance énorme qui séparait l'esclave du maître. L'esclave était considéré comme une chose dont le propriétaire pouvait disposer à son gré : l'esclave était battu, flagellé, mis à mort, suivant le caprice ou la férocité de son maître, sans que celui-ci eût à rendre compte à qui que ce soit de sa conduite. Les femmes esclaves ainsi que les jeunes filles étaient livrées à la prostitution sans le moindre scrupule; et les prisonniers de guerre étaient soumis aux travaux les plus abjects. Les nouveaux apôtres firent adopter un traitement plus humain envers les prisonniers; l'esclave fut mis sur le même pied que le serviteur; et avec la destruction de la polygamie, la femme reçut chez les Bretons une réhabilitation complète.

Une coutume non moins cruelle s'effaça aussi en présence du christianisme. Pendant la maladie d'un chef de famille, il arrivait souvent que, pour apaiser la colère des dieux, un de ses proches parents se dévouait aux autels, soit de gré, soit de force, et était impitoyablement sacrifié par les druides; souvent aussi lorsque, malgré ce cruel sacrifice la mort s'ensuivait, on plaçait sur le même bûcher, et à côté du corps du défunt, un ou plusieurs de ses amis ou de ses serviteurs, qui étaient tous réduits en cendres dans le même feu. Ainsi, le christianisme n'eut pas seulement à redresser en Bretagne de vaines superstitions, il eut aussi pour mandat de substituer aux mœurs féroces de la civilisation druidique, cette loi d'amour et de fraternité qu'il a imposée à tous les peuples.

CHAPITRE III.

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

§ I. Connaissances scientifiques des Bretons, — Leur enseignement — Influence des Romains.

Nous avons dit les erreurs et les superstitions que les druides avaient répandues dans leurs rites et parmi le peuple; examinons maintenant quelles étaient leurs connaissances réelles dans les différentes branches de la science et des arts, connaissances dont ils s'étaient presque réservé le monopole. Dans les premiers âges des nations, les églises et les sanctuaires ont été l'asile de l'étude et le foyer où venaient rallumer leurs inspirations les hommes qui se vouaient à la recherche de la vérité. Les Chaldéens d'Assyrie, les mages de Perse, les gymnosophistes et les brahmanes n'étaient pas seulement les desservants des temples auxquels ils étaient attachés, mais aussi les dépositaires de toutes les connaissances acquises. Les priviléges dont les ministres du culte ont joui chez tous les peuples, le loisir et

maient la base de la pharmacopée druidique. A tous ces moyens directs ou matériels, il faut joindre les prières, les exorcismes, les incantations dont chaque malade était l'objet. Inutile de mentionner au nombre des sciences acquises par les druides, la magie et la divination, prétendues sciences dont le peuple et les étrangers leur faisaient une grande gloire. « Les arts magiques, « dit Pline, sont cultivés aujourd'hui « dans la Bretagne avec un succès si « étonnant et avec tant de cérémonies, « que les Bretons paraissent capables « d'instruire les Perses eux-mêmes. » Nous concevons sans peine que les druides cherchassent à accréditer cette réputation de prévoir l'avenir et de commander aux événements, parce qu'elle leur assurait une grande influence sur la nation qu'ils dominaient; aujourd'hui c'est une prérogative que nous devons leur refuser.

Comme on le voit, l'encyclopédie druidique était très-restreinte; et encore s'en fallait-il qu'elle s'étendît beaucoup au delà de l'enceinte sacrée de leurs temples et de leurs séminaires. Lors de l'invasion romaine en Bretagne, les écoles fondées et dirigées par les druides étaient remplies d'un très-grand nombre d'étudiants; car beaucoup de jeunes Gaulois venaient dans cette île achever et perfectionner leurs études. Les académies des druides ainsi que leurs temples étaient situés dans les parties les plus cachées des bois et des forêts, non-seulement parce que ces endroits étaient plus propres à l'étude et à la contemplation, mais encore parce qu'ils convenaient à ce profond secret avec lequel ils instruisaient leurs élèves et dérobaient leur doctrine à la connaissance des autres hommes. La plus importante de ces anciennes académies bretonnes était dans l'île d'Anglesey, auprès de l'habitation de l'archidruide qui en avait la direction absolue, sous le rapport religieux et scientifique. Les druides chargés de démontrer les différentes branches de la science prononçaient en vers toutes les leçons qu'ils donnaient à leurs élèves. L'exposé de l'ensemble des connaissances druidiques était contenu dans vingt mille vers, de l'espèce qui est appelée par les grammairiens gallois, *Englyn milur;* les lignes suivantes en donneront une idée :

An lavar Koth yu lavar guir;
Bedh durn rê ver, dhan tavaz rêhir,
Mez dên hebd davaz a gallaz i dir.

Ce qui est dit depuis longtemps restera toujours;
La langue est trop longue, la main est trop courte,
Mais celui qui n'a pas de langue perd son bien.

Il était expressément défendu aux élèves d'écrire aucun de ces vers; mais ils étaient obligés de les apprendre tous par cœur. Le cours complet de l'enseignement druidique durait au moins vingt ans; et les jeunes gens admis pour la première fois dans ces asiles de la science étaient obligés de jurer solennellement qu'ils ne révéleraient jamais les mystères qu'ils y apprendraient.

Tel était l'état des sciences en Bretagne à l'époque de l'invasion romaine. Le lecteur nous saura gré de n'avoir pas fait remonter plus haut nos recherches sur l'instruction publique en Bretagne, et de n'avoir pas suivi l'exemple de David Wilkins, qui dit avec la plus grande gravité : « Primus « qui scholam ad instruendos Gigantes « in artibus et scientiis erexit, erat rex « Samothes, qui ex Armeniâ per Gal- « liam profectus ad littora Britanniæ « appulit, anno post diluvium CCII. » Ce témoignage en faveur de l'antiquité des écoles bretonnes ne saurait être d'aucun poids pour nous. Les conquérants, après avoir renversé les établissements consacrés à l'instruction, et avoir dispersé les druides, donnèrent une direction nouvelle aux études. Les langues grecque et latine furent imposées aux nouveaux étudiants; la philosophie éclectique des écoles d'Alexandrie, et les théories sublimes de Platon et d'Aristote, remplacèrent les doctrines absolues et féroces de l'école druidique. Jules Agricola fut le premier des gouver-

neurs romains qui s'occupa avec zèle des intérêts de la science. Il fit venir de Rome et d'Athènes des instituteurs capables, encouragea la jeunesse bretonne à apprendre la langue latine et à s'appliquer à l'étude de l'éloquence romaine. « Aussi, dit Gildas (le plus « ancien des historiens anglais), la Bre- « tagne pouvait alors être appelée avec « raison plutôt une île romaine qu'une « île bretonne. » L'écriture, cet art le plus étonnant de tous, l'art de peindre les idées et de rendre les sons visibles, qui avait été proscrit par une politique jalouse des écoles des druides, fut encouragée dans les nouvelles académies romaines. Ce n'est plus au fond des forêts, dans les lieux écartés que s'élèvent maintenant les séminaires de science; c'est au sein des grandes villes, c'est à Lincoln, à York, à Chester, à Caerleon, cités coloniales, et à Londres, capitale de la Bretagne, que l'on vit fleurir ces utiles institutions où la jeunesse bretonne se pressait en foule, et étudiait avec tant de zèle, qu'Agricola, soit par flatterie, soit par politique, proclama qu'elle surpassait en génie la jeunesse gauloise. Les empereurs romains ratifièrent l'érection de tous ces établissements, en créèrent de nouveaux, et se plurent à déterminer le nombre des professeurs, à préciser les qualités qu'ils devaient avoir, la manière dont ils seraient choisis, les sciences qu'ils enseigneraient, les salaires qu'ils recevraient, ainsi que les différentes immunités dont ils jouiraient eux et leurs familles. L'édit de l'empereur Gratien (A. D. 376) sur cette matière est très-remarquable.

Toutefois, n'oublions pas de mentionner la grande influence que l'introduction du christianisme exerça en Bretagne sur l'étude des langues et de la rhétorique, ainsi que sur la propagation des autres branches des connaissances humaines. Sans doute les Romains, en établissant dans les provinces bretonnes leur propre gouvernement, leurs tribunaux de justice et leurs lois, forcèrent quelques habitants, qui aspiraient aux places ou aux honneurs, à étudier les lois et la jurisprudence du grand peuple, et par là même à posséder à fond la langue latine. Les Romains eurent toujours un goût très-prononcé pour l'éloquence; et la jeunesse bretonne, qui remarqua de bonne heure que cet art était un des moyens les plus sûrs d'obtenir des grâces et de l'avancement, s'appliqua à cette étude avec la plus grande ardeur. Mais comme le Nouveau-Testament était écrit en grec, tous les chrétiens qui désiraient se familiariser avec les véritables principes de leur religion se trouvèrent obligés d'acquérir quelque connaissance de cette langue. D'ailleurs il ne s'écoula pas beaucoup de temps sans que le christianisme fût attaqué, dans toutes les parties du monde, par l'éloquence des rhétoriciens et les raisonnements des philosophes. Ces disputes, ces controverses, auxquelles les nouveaux convertis prenaient une part très-vive, étaient un stimulant encore plus efficace pour étudier les langues qui servaient d'instrument à ces querelles, afin de mieux connaître leur situation et ce qu'ils avaient à en espérer pour l'avenir. Ce furent ces études, soutenues par divers mobiles, qui formèrent en Bretagne une foule d'hommes distingués dans les lettres et les arts, dont les noms et les ouvrages ont été perdus pour la postérité, malgré les complaisants catalogues de Leland, de Bola et de Pits. Juvénal, dans sa xve satire, a consigné le goût dominant des Bretons pour l'éloquence :

De conducendo loquitur jam rhetore Thule;

et Ausone, dans ses épigrammes, a consacré le nom de Sylvius Bonus, rhéteur breton qui s'était permis de critiquer les œuvres du poëte.

Sylvius hic Bonus est. Quis Sylvius? iste Britannus,
Aut Brito hic non est Sylvius, aut malus est.

Mais, vers le milieu du quatrième siècle, un homme considérable par son talent et par les luttes qu'il soutint, allait illustrer la Bretagne: Pé-

lage, l'hérésiarque, l'antagoniste de saint Jérôme et de saint Augustin. Pélage naquit dans la partie septentrionale du Pays-de-Galles, le 13 novembre 354, et fut élevé au monastère de Banchor, près de Chester. Ses doctrines présentent quelques points remarquables. En voici un aperçu. « Il « soutenait qu'Adam était mortel, et « qu'il serait mort quand même il n'au- « rait pas péché; que le péché d'Adam « l'affecta lui seul et non sa postérité; « et que les enfants, à leur naissance, « étaient aussi purs et aussi innocents « qu'Adam lui-même l'était lors de la « création; que la grâce de Dieu n'est « pas nécessaire pour mettre les hom- « mes en état de remplir leurs devoirs, « de surmonter la tentation, et même « d'atteindre à la perfection, mais « qu'ils peuvent exécuter tout cela par « la liberté de leur propre volonté, et « en déployant leurs facultés natu- « relles. »

Sous les Romains, les mathématiques ne firent aucun progrès en Bretagne. Des charlatans et des empiriques s'en emparèrent, et l'ignorance des nouveaux occupants (les Saxons) leur permit par la suite d'en faire le plus déplorable abus.

§ II. Littérature et Poésie des Bretons. — Les Bardes. — Peinture. — Sculpture. — Stratégie.

Les Romains ne favorisèrent, à proprement parler, que l'étude de leur langue. L'éloquence, la jurisprudence et la poésie ne furent encouragées qu'autant qu'elles se présentèrent comme une émanation de leur propre civilisation et de leur littérature. Dès-lors les poëtes bretons perdirent toute leur originalité. Ils ne devinrent que les imitateurs de leurs maîtres, et leur verve se glaça dans les limites nouvelles qui leur étaient imposées.

Rien de plus étonnant dans l'histoire des anciens Bretons que leur goût précoce pour la poésie. Longtemps avant qu'ils eussent fait aucun progrès dans les arts, ils avaient des poëtes et des poëmes remarquables à plus d'un titre. Sous l'influence romaine, les bardes se dispersent, et leurs poésies s'effacent insensiblement du souvenir de ceux qui avaient eu tant de plaisir à les répéter. Comme la religion des druides défendait l'emploi de l'écriture, ils durent nécessairement recourir à quelques moyens mnémoniques pour inculquer dans l'esprit de la multitude ce qui devait être d'une connaissance générale : l'histoire, la théologie, la morale, la philosophie, les lois. La poésie avec ses rhythmes variés, sa cadence, ses expressions pittoresques, son organisation musicale, vint à leur aide. Nous avons déjà dit que l'ensemble des connaissances enseignées par les druides se trouvait concentré dans vingt mille vers. « Ces poëmes, dit Macpherson, « étaient mis en musique, et la plus « parfaite harmonie y était observée. « Chaque vers était si étroitement « uni aux vers qui le précédaient et « le suivaient, qu'en s'en rappelant « un seul dans une stance, il était im- « possible d'oublier les autres. Les « cadences se succédaient dans une « gradation si simple, et les mots « étaient si bien adaptés aux procédés « naturels de la voix, lorsqu'elle était « montée à un certain point, qu'il était « presque impossible, à cause de la « similitude du son, de substituer un « mot à la place d'un autre; et ce choix « de mots ne gênait jamais le sens et « n'affaiblissait point l'expression. » Si Macpherson n'était pas un peu coupable d'exagération, l'extinction de la langue celtique serait une des pertes les plus grandes qu'eût à regretter la civilisation.

Quoi qu'il en soit, l'histoire et les annales des anciens Bretons et des autres nations celtiques étaient composées en vers et chantées aux sons de la harpe. Dès qu'un roi ou un chef s'était décidé à entreprendre une expédition militaire, il faisait choix d'un ou de plusieurs poëtes pour le suivre, être témoins de ses hauts faits, en conserver le souvenir et les célébrer dans les termes les plus magnifiques et les plus honorables. Les bardes étaient les rédacteurs des bulletins officiels de ces anciens chefs d'armée.

Possidonius d'Apamée dit, dans le vingt-troisième livre de son histoire, que tous les princes celtiques étaient dans l'usage, lorsqu'ils allaient à la guerre, d'emmener avec eux un certain nombre de poëtes qui mangeaient à leur table et chantaient leurs louanges devant le peuple qui se rassemblait en foule autour d'eux. Beaucoup de poëmes d'Ossian, le barde calédonien par excellence, sont les histoires poétiques des exploits guerriers de son illustre père Fingal, de son fils Oscar, et de plusieurs autres héros.

Les poëtes bretons paraissent avoir été divisés en deux classes : la première comprenait les poëtes sacrés qui composaient et chantaient des hymnes religieux, et étaient appelés en grec ὀβατις, en latin *vates*, et *faids* en langue celtique ; la seconde classe renfermait les poëtes séculiers qui chantaient les combats des héros et les agitations de l'amour ; ils étaient connus sous le nom de *bardes*.

Les *faids* étaient invariablement de l'ordre des prêtres, et jouaient un rôle important dans les actes publics de la religion, en composant en l'honneur des dieux des hymnes qu'ils chantaient dans les solennités sacrées, au son de leurs harpes et de leurs autres instruments. C'étaient en un mot les musiciens sacrés, les poëtes religieux et les prétendus prophètes de toutes les nations celtiques, qui les regardaient comme inspirés par les dieux dans leurs compositions poétiques, et comme favorisés en outre des révélations du ciel, par rapport à la connaissance de la nature des choses de l'avenir et de la volonté des dieux

Les bardes formaient l'un des ordres les plus respectés dans les anciens États bretons. La loi et l'usage les faisaient jouir d'un grand nombre de distinctions honorables et de priviléges précieux. Leurs personnes étaient regardées comme sacrées et inviolables. Le cruel Cairbar, qui avait tué de sa propre main Cornac, fils du roi, n'eut pas la hardiesse de tremper son épée dans le sang des bardes. Les bardes, ainsi que les druides, étaient exempts du service militaire, même dans les moments où la patrie courait les plus grands dangers ; et lorsqu'ils suivaient leurs protecteurs sur le champ de bataille, pour conserver le souvenir de leurs belles actions et les célébrer, on leur donnait une garde pour les défendre. Dans toutes les fêtes et dans les assemblées publiques, ils étaient assis auprès de la personne du roi et du chef, et quelquefois même au-dessus de la plus grande noblesse et des principaux officiers de la cour. La profession de barde était même aussi lucrative qu'elle était honorable ; car indépendamment des présents précieux qu'ils recevaient de leurs patrons, dans certaines occasions, lorsque leurs ouvrages avaient procuré à ces derniers un plaisir extraordinaire, ils recevaient des fonds de terre qui leur étaient accordés pour leur entretien. Enfin, le respect que les princes de ce temps avaient pour leurs poëtes était si grand, et ils avaient tant de plaisir à entendre leurs accords harmonieux, qu'ils leur pardonnaient quelquefois même des crimes capitaux pour un de leurs chants. Aussi un grand nombre de personnes embrassaient-elles cette carrière, et les rois et les princes regardaient même comme un honneur d'être reçus dans le corps des bardes. Il était permis à chaque barde du premier rang, qui était appelé *allah-redan*, ou docteur en poésie, d'avoir constamment autour de sa personne trente bardes d'un mérite inférieur, et chaque barde du second rang avait le droit d'avoir une suite de quinze poëtes de ses disciples.

Les poésies des bardes étaient aussi variées que la mesure de leurs vers était changeante : les éloges des rois et des héros, leurs succès et leurs triomphes étaient toutefois leurs sujets favoris. « Les bardes, dit Ammien « Marcellin, célèbrent les actions cou- « rageuses des hommes illustres, dans « des poëmes qu'ils chantent au doux « son de la lyre. » Parfois aussi ils écrivaient des pièces satiriques contre leurs ennemis ; mais la guerre et ses

hasards, la fuite des vaincus, la gloire des vainqueurs, étaient pour eux des sources intarissables d'inspirations. Les Bretons pensaient que les chants guerriers ranimaient celui qui était prêt à succomber, et enflammaient le courage des combattants. Les troupes entonnaient ces chants (*brosnuha cath*) en allant à la charge, pour exciter leur propre courage et pour répandre la terreur dans le cœur de leurs ennemis. Elles commençaient par les chanter d'un ton bas, et à mesure qu'elles avançaient, elles élevaient la voix de plus en plus, jusqu'à faire retentir les airs des cris et des hurlements les plus horribles et les plus effrayants. Parfois cependant, lorsque les bardes n'approuvaient pas une guerre, on les voyait arriver sur le champ de bataille au moment où les deux armées, l'épée à la main et la lance en arrêt, étaient prêtes à livrer le combat le plus furieux, accorder leur lyre, et faire entendre des chants si harmonieux que les soldats des deux partis, oubliant leur haine, posaient leurs armes et venaient fraterniser. « Mars cédait alors l'empire aux mu-« ses, » selon l'expression de Diodore de Sicile. Mais quand de braves et bons princes succombaient au milieu des combats, les bardes montaient leur lyre sur le ton le plus lugubre et faisaient entendre des accents sombres et pathétiques. « Pleurez, filles de Morven, « et vous, filles du Loda! Ils ont crû « comme un arbre sur les collines, et « ils sont tombés comme le chêne du « désert! »

Après les exploits des héros, leurs triomphes et leurs revers, les sujets que les bardes traitaient le plus volontiers étaient les plaisirs de l'amour, ses joies, ses craintes; la beauté des femmes, leur modestie, leur vertu; la loyauté des amants, leur dévouement pour l'objet aimé. « La belle Agandecca « entendit ses accents; elle quitta la « retraite où elle soupirait en secret, « et parut dans toute sa beauté, « comme la lune au bord d'un nuage « de l'orient. L'éclat de ses charmes « l'environne comme des rayons de « lumière. Le doux bruit de ses pas « légers plaît à l'oreille comme une « musique agréable. Elle voit, elle « aime le jeune héros, et fait des vœux « dans son âme pour le bonheur du « chef de Morven. »

Quoique les anciens Bretons, qui habitaient les parties méridionales de l'île, aient eu originairement le même goût et les mêmes dispositions pour la poésie que ceux des parties septentrionales, cependant il ne reste aucun des ouvrages de poésie des premiers. Il ne faut pas en être surpris. Lorsque les Bretons méridionaux passèrent sous la domination romaine, lorsqu'ils eurent rendu leurs armes et perdu leur esprit guerrier, ils ne purent trouver qu'un bien faible plaisir à entendre ou à répéter les chants que les bardes avaient composés pour célébrer les glorieux exploits de leurs ancêtres. D'un autre côté aussi, les Romains s'étant attachés à effacer l'ancienne nationalité bretonne, avaient dispersé les bardes et les druides. Les bardes se trouvant donc persécutés par les vainqueurs et négligés par leurs compatriotes, abandonnèrent ou leur pays ou leur profession, et leurs chants n'étant plus entendus furent bientôt oubliés. Cependant, le goût pour la poésie était si naturel aux indigènes de la Bretagne, qu'il ne fut pas entièrement détruit par leur longue soumission aux Romains. Il reparut même de nouveau, comme nous l'indiquerons plus tard, lorsqu'ils eurent recouvré leur esprit guerrier et qu'ils devinrent braves et indépendants.

Si la poésie nationale fut étouffée par les Romains, ils donnèrent une impulsion réelle aux arts d'imitation : à la peinture et à la statuaire. Quoique les Bretons connussent, avant l'invasion romaine, la partie utile de l'art du potier, ils étaient peu habiles à former des images d'hommes ou d'autres animaux avec de l'argile, de la cire et d'autres substances molles. Seulement sur leurs chariots de guerre ils se plaisaient à sculpter avec soin des ornements de divers genres. Quant à l'art de couler des statues en métal, ou d'en

tailler en pierre, on peut affirmer qu'ils l'ignoraient complétement, quoiqu'on puisse leur attribuer avec César ces affreuses représentations colossales d'êtres humains en osier destinées à contenir plusieurs hommes, et que les druides livraient ensuite aux flammes pour apaiser leurs divinités. La figure humaine taillée sur la face d'un rocher à Risingham, dans le Northumberland, quelque grossier qu'en soit le travail, ne saurait être imputée aux artistes Bretons. Comme leur religion leur interdisait l'usage de statues et d'images dans les temples, il est peu probable qu'ils aient songé à pratiquer un art qui eût été sans but. Il n'est aucunement question de statues ni d'images des dieux des druides dans la description que Tacite nous a laissée de la destruction de l'île d'Anglesey, des bois sacrés, des temples et des autels qui s'y trouvaient. Lorsque l'autorité des druides fut anéantie, et que celle des Romains fut affermie, l'usage des statues s'introduisit, en cette île, dans les temples et les édifices publics et privés. Les Romains avaient alors une passion si effrénée pour les statues que Rome en était en quelque sorte peuplée, et qu'il y en avait un grand nombre dans toutes les villes considérables de l'empire. Aussi, lorsqu'ils eurent établi des colonies, des villes et des ports en Bretagne, les statues de leurs dieux, de leurs héros, de leurs grands hommes y furent semées à profusion. Les Romains organisèrent même en Bretagne des colléges ou des corporations de sculpteurs pour fournir à leurs temples, à leurs palais et à tous les monuments publics, des statues, des vases, de riches chapiteaux et des ornements de toute espèce.

De ce nombre prodigieux de statues dont les temples romains et les autres édifices publics et privés de cette île étaient ornés, il y en a peu qui subsistent aujourd'hui, et encore sont-elles pour la plupart défigurées par de barbares mutilations. Le christianisme triomphant peut revendiquer une bonne part de ces destructions. Les Ecossais et les Pictes, puis les Saxons et les Danois, dans leurs incursions et leurs guerres, en détruisirent un grand nombre, et, sans doute, les derniers Romains qui quittèrent la Bretagne emportèrent avec eux ce qu'ils purent trouver de plus précieux. Le petit nombre de statues ou d'objets sculptés qui ont échappé au génie destructeur de l'homme et aux injures du temps, sont conservés avec soin dans les cabinets des curieux. Ils consistent principalement en figures taillées sur le marbre des autels et sur d'autres pierres en haut et bas-relief.

La peinture était peut-être plus développée chez les Bretons que la statuaire; l'usage qu'ils avaient adopté de se peindre le corps, d'abord d'une seule teinte, puis d'y dessiner des figures de toute espèce, dut nécessairement donner quelque développement à cet art. Des hommes se livraient exclusivement à cette profession. Ils commençaient par tracer sur la peau les figures qu'ils se proposaient de faire, en la perçant avec des aiguilles, pour qu'elle pût recevoir et conserver la matière colorante. Lorsque ces peintures avaient été tracées dans l'enfance, ainsi qu'elles l'étaient ordinairement, elles croissaient et s'élargissaient selon le développement de la personne, et devenaient indélébiles. Les personnes d'un rang inférieur n'avaient sur le corps que peu de figures; encore étaient-elles petites et faites grossièrement; mais celles qui appartenaient à des familles distinguées en avaient un plus grand nombre; et elles étaient à la fois de plus grandes dimensions et plus élégamment exécutées, suivant le rang et le degré de noblesse des individus. Les dames bretonnes elles-mêmes avaient adopté cette espèce de parure, et traçaient sur leurs corps des dessins qui étaient regardés à la fois comme un ornement et comme une marque de distinction. Mais à mesure que l'usage de porter des vêtements prévalut chez les Bretons, celui de se peindre le corps tomba en désuétude, et aussitôt qu'ils furent complétement vêtus, ils cessèrent entièrement de se peindre. Toutefois, ce

changement n'exerça aucune influence fâcheuse sur l'art de la peinture proprement dit. Pour conserver leurs distinctions de famille et les anciennes marques de leur noblesse, ils se mirent à peindre sur leurs boucliers les mêmes figures d'animaux et les mêmes objets qu'ils avaient anciennement peints sur leur corps. L'art de la peinture fit même des progrès successifs; et ces figures qui n'avaient été primitivement tracées sur leur corps qu'avec une seule couleur, le furent avec plusieurs sur leurs boucliers, à l'imitation de la nature. Malgré ces progrès et quelques autres essais plus ou moins heureux, la présence des Romains en Bretagne donna une grande impulsion aux arts d'imitation dans ce pays. Les maîtres habiles et les colléges qui s'y établirent contribuèrent à en hâter le développement.

Mais un art, une science, si l'on veut, qui s'éteignit complétement en Bretagne, sous la domination romaine, ce fut l'art de la guerre. Les principaux généraux bretons furent décimés dans les combats, ou envoyés comme prisonniers à Rome. Les guerriers de moindre importance, les jeunes gens surtout que leurs passions bouillantes sollicitaient au rude métier des armes, furent incorporés, hors de leur pays, dans les légions romaines. Jetons donc un coup d'œil rapide sur l'état des connaissances militaires en Bretagne, à l'époque de l'invasion romaine, connaissances qui, quelque imparfaites qu'elles étaient, auraient été capables de sauver l'Angleterre de l'invasion saxonne; mais la politique romaine était trop habile, trop prévoyante pour négliger d'éteindre ces rudiments. Elle mit tout en œuvre pour y parvenir; et l'énervement où elle avait plongé les Bretons, les livra sans défense à leurs nouveaux conquérants.

Chez les anciens Bretons, tous les jeunes gens (à l'exception des druides) étaient de bonne heure accoutumés à manier les armes et à se livrer à des exercices pénibles. Leurs amusements mêmes et leurs délassements avaient un caractère martial, et contribuaient beaucoup à augmenter leur agilité, leur force et leur courage. Ce fut par ces moyens et par d'autres semblables que les anciens États bretons, sans être très-peuplés, parvinrent à pouvoir mettre en campagne un nombre considérable de guerriers. Leurs armées n'étaient pas divisées, comme celles des Romains et des nations modernes, en corps distincts composés chacun d'un nombre fixe d'hommes commandés par des officiers de différents rangs; mais tous les guerriers de chaque tribu ou de chaque famille formaient une bande distincte, commandée par le chef de cette famille. Toutes les tribus d'un État ou d'un royaume étaient commandées en chef par le souverain, et lorsque deux États ou un plus grand nombre faisaient conjointement la guerre, le roi de l'un d'eux était nommé, d'un consentement unanime, généralissime de l'armée alliée : tels étaient Cassivelannus, Caractacus, Galgacus et Boadicee, dont nous avons vu les noms figurer à la tête des forces combinées des Bretons contre les Romains. Mais hâtons-nous d'ajouter que ces alliances étaient rarement bien cimentées, et que la défection ne tardait pas à s'introduire dans ces agglomérations formées presque toujours à la hâte.

Les armées des anciens Bretons étaient divisées en trois corps bien distincts, l'infanterie, la cavalerie et les chariots de guerre. L'infanterie formait la principale force de ces armées; elle excellait à passer les rivières à la nage, à traverser les marais, à supporter toute espèce de fatigues. Les hommes qui en composaient les rangs étaient presque nus, sans casque ni cuirasse; ils avaient pour armes offensives de longues et larges épées, sans pointe, suspendues au côté droit par une chaîne, des poignards très-aigus à leur ceinture, et une lance avec laquelle ils combattaient quelquefois près l'un de l'autre, et dont ils se servaient aussi dans certaines occasions comme d'un trait, en y attachant une courroie pour la reprendre. Cette lance avait à l'une de ses extrémités une boule ronde d'airain

ANGLETERRE (Epoque Romaine)

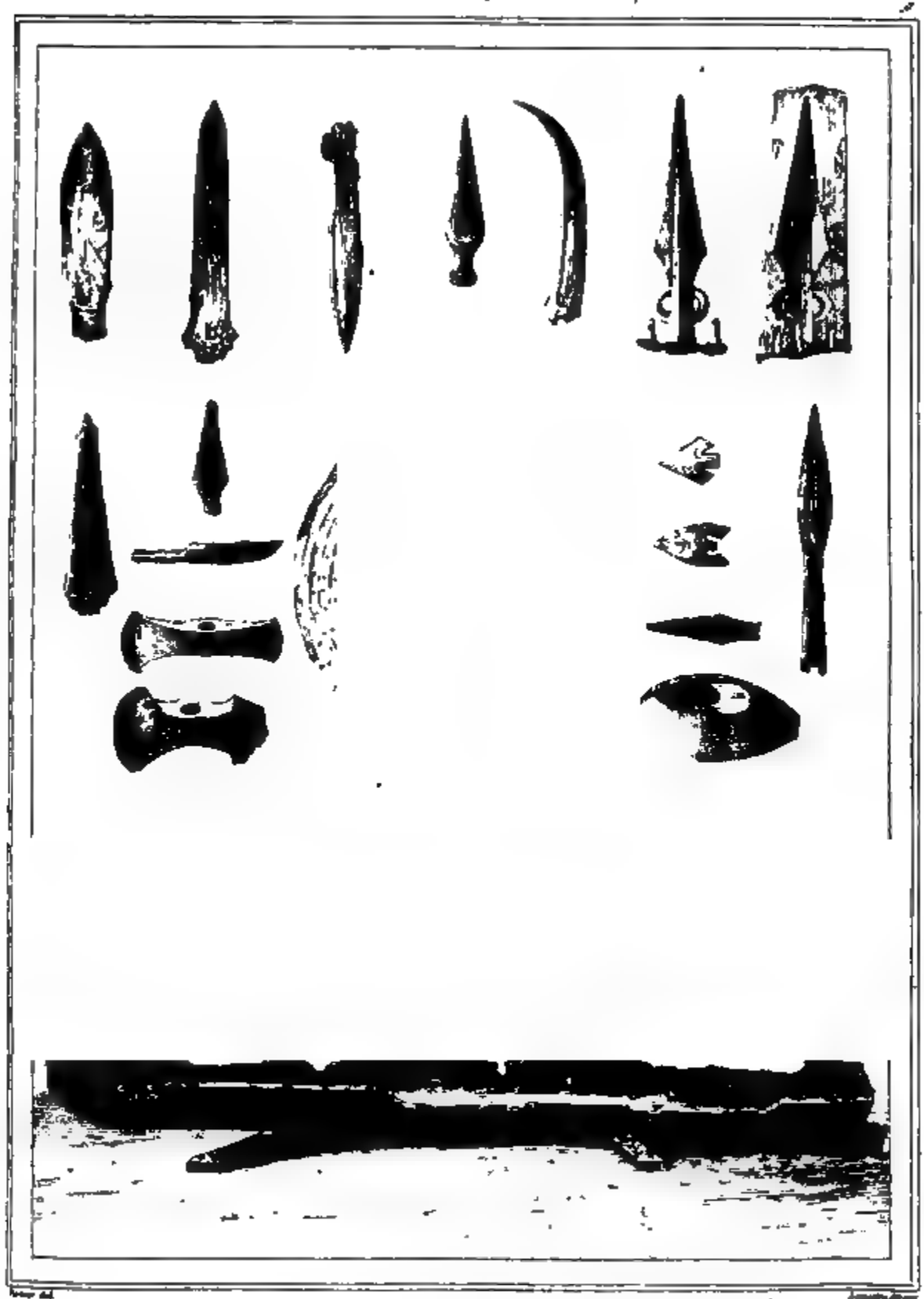

Armes et anciens Canots

remplie de pièces de métal, pour faire du bruit lorsqu'ils combattaient contre de la cavalerie. Parmi ces fantassins, un certain nombre étaient armés d'arcs et de flèches au lieu de lances.

La cavalerie était montée sur des chevaux petits, mais hardis, vifs et pleins de feu, qu'elle conduisait avec beaucoup d'adresse. Elle était armée de boucliers oblongs, de larges épées et de longues lances. Très-souvent ces troupes combattaient à pied, et leurs chevaux étaient si bien dressés qu'ils restaient constamment dans l'endroit où on les avait laissés jusqu'à ce que les cavaliers vinssent les reprendre. Quelquefois aussi chaque cavalier se trouvait flanqué de deux fantassins, façonnés à suivre les chevaux au pas de course et à combattre à leurs côtés.

Les chariots de guerre formaient le corps le plus remarquable des armées bretonnes, et c'était aussi celui qui leur inspirait la plus grande confiance. « Le char, le rapide char de bataille de « Cuchullin, noble fils de Semo, dit « Ossian, vient comme la flamme de la « mort; il roule comme un flot qui « approche d'un rocher, ou comme un « nuage d'or qui s'étend sur la terre. » C'étaient ordinairement les hommes les plus considérables de la nation qui montaient ces espèces de citadelles mobiles, destinées à marcher avec beaucoup de force et de rapidité, et à produire leur effet principalement avec les crocs et les faux dont leurs roues étaient armées. Jules César nous a laissé une description du système d'attaque et des effets des chariots de guerre bretons. « Voici quelle est leur manière de « combattre avec leurs chariots. D'a- « bord, ils courent de tous côtés et « lancent leurs dards, de sorte qu'ils « rompent souvent les rangs de l'en- « nemi par la terreur qu'inspirent leurs « chevaux et le bruit de leurs roues. « Ensuite, lorsqu'ils ont pénétré au « milieu de la cavalerie, ils quittent « leurs chariots et combattent à pied. « Pendant ce temps les conducteurs « se retirent un peu du lieu du com- « bat, et se placent de manière à « favoriser la retraite de leurs con- « citoyens, si ceux-ci sont vaincus par « l'ennemi. Ainsi, dans l'action, ils ont « et l'agilité de la cavalerie et la fermeté « de l'infanterie; une grande habitude « ainsi qu'un exercice continuel leur « ont fait acquérir tant d'expérience, « que dans les endroits les plus escarpés « et les plus difficiles, ils arrêtent sur- « le-champ les chevaux dans le fort de « leur course, les font tourner où il « leur plaît, courent le long du timon, « se mettent sur les harnais, et rentrent « dans leurs chariots avec une incroya- « ble dextérité. » Certes une telle arme dirigée avec tant d'adresse était bien faite pour inspirer des craintes sérieuses aux soldats romains, et pour donner aux Bretons une grande confiance dans leurs moyens de défense. Malheureusement la Bretagne se trouvait divisée en une multitude de petits États dont les chefs voulaient tous commander à leur gré, et ne s'alliaient qu'à contre-cœur sous les ordres d'un chef unique. « Ce qui nous sert le plus « contre des nations si puissantes, dit « Tacite, c'est qu'elles ne se réunissent « pas en corps pour leur sûreté com- « mune. Il est rare que deux ou trois « nations s'assemblent et restent long- « temps unies pour repousser un « danger public qui les menace toutes « Ainsi, chaque nation ayant com- « battu séparément, elles furent toutes « subjuguées l'une après l'autre. » La stratégie, la science de la direction des masses, ne dominait donc pas chez les généraux bretons; en présence des armées romaines si bien organisées, si compactes, si bien familiarisées à se réunir, à se disperser, à exécuter rapidement les évolutions les plus diverses, ils ne comprenaient pas quelle eût été leur force, s'ils eussent pu régulariser les mouvements de leurs pelotons, s'ils eussent pu les faire converger avec ordre et précision sur des points donnés.

Toutefois, les généraux bretons suivaient un ordre méthodique dans la disposition de leurs troupes sur un champ de bataille, au moment de l'action. L'infanterie était ordinairement placée dans le centre, sur plu-

sieurs lignes etdans des corps distincts, à une certaine distance les uns des autres; et comme ils choisissaient pour champ de bataille le penchant d'une montagne, toutes ces lignes étaient vues par l'ennemi, et présentaient un aspect formidable en s'élevant les unes au-dessus des autres. Tous ces corps particuliers composés de guerriers d'une seule tribu, commandés par leur propre chef ou *chieftain*, étaient formés en colonnes triangulaires, dont le sommet se dirigeait vers l'ennemi. La cavalerie et les chariots étaient placés sur les ailes, ou en petits détachements sur le front de bataille, pour fatiguer l'ennemi par des escarmouches et engager l'action. Ils plaçaient à l'arrière-garde, et sur leurs flancs, les chariots où ils mettaient leurs mères, leurs femmes et leurs enfants, autant pour assurer leurs derrières que pour enflammer leur courage par la présence de personnes qui leur étaient si chères, et dont la sûreté dépendait de leur bravoure. Au moment d'engager l'action, celui qui commandait en chef parcourait les rangs, monté sur un chariot de guerre, et animait les troupes par ses discours et ses invectives contre l'ennemi. Les chefs de tribu suivaient à leur tour cet exemple, et les soldats répondaient aux harangues de leurs chefs par des cris terribles et effrayants; puis, lorsque le signal était donné, ils avançaient à la charge avec beaucoup d'impétuosité en jetant des cris féroces et en faisant entendre leurs chants de guerre.

Tout ce système d'organisation militaire et tous ces principes de stratégie étaient trop incomplets pour résister longtemps aux armées permanentes des Romains. Aussi les attaques des Bretons contre les légions étaient plutôt des escarmouches, des surprises, des embûches, que des combats réguliers; et si quelquefois, dans leur impatience et leur turbulent courage, ils livrèrent des batailles rangées en rase campagne, c'est qu'ils espéraient avec leurs masses imposer à l'ennemi, et le disperser par leurs cris. Du moins, dans les premiers temps, eurent-ils ce courage. Après quatre cents ans de nullité politique, nous les verrons incapables de résister aux envahisseurs, et alors nous serons forcés de nous écrier avec le vieux Gildas : « Ni le progrès des arts, ni « l'accroissement de la richesse ne « peuvent dédommager une nation de « la perte de son courage. »

CHAPITRE IV.

AGRICULTURE. — COMMERCE. — INDUSTRIE.

§ Ier. Économie rurale des Bretons avant et après les Romains. — Leurs habitations, leurs vêtements.

Le séjour des Romains dans la Grande-Bretagne avait singulièrement modifié l'aspect intérieur de cette île, du moins dans les parties méridionales. Les forêts tombèrent sous la cognée, les montagnes furent aplanies, et les petites huttes rondes qui se cachaient sous le feuillage firent place à des maisons de brique et de pierre. Des villes entières surgirent aux mêmes lieux où le bétail errait en liberté, au milieu des roches et des pâturages. Le druide ne vient plus s'asseoir sur son tribunal, entouré des enfants de la Bretagne. Un étranger occupe sa place, et l'aigle romaine plane au milieu des assemblées. Les forêts, les lacs, les cavernes, les montagnes ont perdu leurs mystères; le gui sacré balance encore ses touffes jaunies au sommet des vieux chênes, mais les tribus incrédules commencent à nier sa puissance. Examinons une à une les différentes modifications introduites par les Romains dans toutes les branches de l'art et de l'industrie; car si les légions romaines enlevaient la liberté aux peuples vaincus, elles leur donnaient en échange, une plus grande somme de bien-être.

Le pâturage était l'occupation favorite et le principal moyen de subsistance de la plus grande partie de l'Angleterre, lorsque les Romains commencèrent à s'en rendre maîtres. « L'île de la Bretagne, dit César, « abonde en bestiaux, et le plus grand

« nombre de ses habitants ne sèment « jamais leurs terres, mais se nour- « rissent d'animaux et de laitage. » Faisons remarquer, toutefois, qu'avant l'invasion romaine, les Bretons ne savaient ni châtrer leurs bestiaux ni faire des fromages. On pense que Scribonius, médecin de l'empereur Claude, fut le premier qui leur apprit ces arts utiles.

L'agriculture fut sans doute peu connue en Bretagne jusque vers l'an 150 avant le commencement de l'ère chrétienne, époque à laquelle beaucoup de Gaulois celtiques ayant été chassés de leur pays natal, situé entre le Rhin et la Seine, par les Belges de la Germanie, se réfugièrent dans la partie méridionale de la Bretagne où ils furent favorablement accueillis et formèrent divers petits États. Telle est l'opinion de Jules César à ce sujet. « Les bords de la mer, dit-il, sont « habités par des colonies de la Gaule- « Belgique, qui, s'étant établies en « Bretagne, commencèrent à y cul- « tiver la terre. » De là l'usage se répandit à l'intérieur. Les instruments aratoires ou de culture furent imités de ceux qui étaient employés sur le continent, ainsi que la manière de préparer les terres et d'en augmenter la fertilité. Les Bretons surent même des premiers tirer parti de la marne et de la chaux pour amender leurs champs. Après la récolte, les laboureurs bretons séparaient les épis de la paille et les renfermaient dans des silos ou greniers souterrains, d'où ils retiraient chaque jour la quantité d'épis qu'ils jugeaient nécessaire pour leur nourriture. Dès que les Romains furent solidement établis dans la Bretagne, l'agriculture commença à y faire de grands progrès. Les colonies qu'ils établirent dans les endroits les plus convenables, et qui étaient composées de vétérans sachant aussi bien guider la charrue que se servir de l'épée, contribuèrent à propager cet art chez les Bretons. D'un autre côté, comme Rome exigeait de chaque État soumis un tribut composé d'une certaine quantité de blé, les habitants étaient forcés de s'appliquer à l'agriculture. Aussi, la Grande-Bretagne, sous la domination romaine, se trouva-t-elle bientôt en mesure de produire assez de grains non-seulement pour la consommation des indigènes et des troupes en garnison, mais encore pour approvisionner les contrées du continent qui en manquaient. Une flotte spéciale fut équipée pour opérer ces exportations; en 359, sous l'empereur Julien, huit cents navires plus grands que les barques ordinaires furent envoyés dans la Bretagne pour en exporter du grain qui devait servir à l'approvisionnement des habitants de la Germanie qui avaient été pillés par l'ennemi. Le convoi fut si bien pourvu, qu'on put livrer à chaque famille une quantité de blé suffisante pour les semailles et la consommation journalière jusqu'au moment de la récolte.

A l'époque de l'invasion romaine, le jardinage était encore moins avancé. Les Bretons ne consommaient d'autres légumes que ceux qui venaient spontanément dans les bois ou sur le bord des rivières. Le gland et les mûres de ronces étaient les seuls fruits dont ils fissent usage. Les Romains, une fois établis dans la Bretagne, commencèrent à planter des vergers, à cultiver des jardins, et l'expérience ne tarda pas à leur faire reconnaître que le sol et le climat de cette île étaient très-convenables à toutes les espèces d'arbres fruitiers, à tous les genres de plantes et de végétaux, à l'exception toutefois de ceux qui ne croissent que sous une température très-élevée. La vigne y fut transplantée avec succès; et en 278, l'empereur Probus en permit la culture sur une grande échelle, et autorisa les Bretons à faire du vin. Tout porte à croire que la Bretagne provinciale fut mieux cultivée sous la domination romaine que pendant les dix siècles qui s'écoulèrent après leur départ. Cependant, ces améliorations restèrent longtemps concentrées dans la partie sud-est de l'île, et ne pénétrerent que très-lentement dans la partie nord-ouest; car les Romains ne

formèrent à aucune époque des établissements durables ou considérables au nord du mur quiétait entre le Forth et la Clyde. Ce ne fut qu'à la longue, et par des migrations partielles, que les Calédoniens participèrent au mouvement de civilisation que les Romains imprimèrent à la Bretagne.

Dans l'état d'imperfection où se trouvaient l'agriculture et le jardinage chez ces peuples, leur alimentation devait être peu variée. Ils mangeaient plus de viande que de légumes. Le poisson paraissait rarement sur leurs tables. Ils employaient une espèce de sel grossier et noirâtre, obtenu par l'immersion de charbons ardents dans l'eau salée. Des pierres plates fortement échauffées servaient à la cuisson de leurs viandes et de leurs gâteaux. L'eau fut d'abord leur seule boisson, puis l'hydromel ; enfin, après les perfectionnements de l'agriculture, la bière devint la boisson générale des Bretons. « Ils font tremper le grain « dans l'eau, dit Orosius, et le laissent « germer. On le fait ensuite sécher « et on le broie; après cela on le fait « infuser dans une certaine quantité « d'eau, et lorsque celle-ci a fermenté, « elle forme une liqueur agréable, ré- « chauffante, fortifiante et enivrante. » Ces procédés de fabrication sont ceux que l'art moderne, malgré ses perfectionnements, emploie encore de nos jours. Le vin ne fut jamais servi en Bretagne que sur la table des grands et des princes. Les accessoires de ces repas étaient très-simples ; presque pas d'ustensiles : des vases grossiers en terre ou en bois étaient déposés sur la terre. Tout autour on jetait des peaux d'animaux ou de la paille, et chaque convive se servait avec ses mains et déchirait à belles dents la portion qu'il s'était octroyée.

Dans ces temps reculés où les habitants de cette île ignoraient l'agriculture, ils connaissaient encore moins les premiers éléments de l'architecture: les fourrés des forêts, les anfractuosités des rochers furent leurs premières habitations. En été, ils enfonçaient quelques pieux en terre, y adossaient des claies en osier, et couvraient le sommet avec des branches d'arbre. En hiver, ils se retiraient plus volontiers dans des retraites souterraines qu'ils calfeutraient de leur mieux et où ils faisaient quelquefois du feu. Lorsque Jules César descendit dans la Bretagne, les habitants du Cantium et de quelques autres parties méridionales construisaient des maisons un peu plus commodes : les murs en claies étaient revêtus d'argile et blanchis à la chaux. Au lieu de branches d'arbre, leur sommet était couronné de chaume. Ces maisons n'étaient pas carrées, mais circulaires, et leurs toits s'élevaient en pyramide. Une porte d'entrée à fleur de terre, et une ouverture pratiquée dans le faîte pour laisser pénétrer le jour et donner une issue à la fumée du foyer, étaient les seuls appendices qui les distinguassent des huttes de castor. Les fondements de quelques-unes des plus magnifiques de ces habitations circulaires étaient de pierre, et ce fut vraisemblablement d'après ce modèle primitif que furent bâtis les plus anciens édifices circulaires en pierre dont on retrouve encore des traces dans l'île d'Anglesey et dans quelques autres parties de l'Angleterre. Toutes ces demeures, au reste, étaient éparses dans la campagne et situées en général près des fleuves ou des rivières, pour avoir de l'eau en abondance, et dans la proximité des forêts, pour que les bestiaux pussent trouver de gras paturâges, et les hommes des chasses abondantes. Les Bretons n'avaient rien qui répondît à l'idée que nous nous formons aujourd'hui d'une ville ou cité. « Ce qu'ils appellent ville, dit « Jules César, est une certaine éten- « due de pays couverte de bois, en- « tourée d'un retranchement et d'un « fossé pour leur propre sécurité et « pour préserver leurs bestiaux des « incursions de leurs ennemis. Dans « cette enceinte, ils bâtissent des « maisons pour eux, et des étables « pour leurs bestiaux. Ces bâtiments « sont très-légers, et ne sont pas des- « tinés à durer longtemps. » Les palais des princes bretons étaient vrai-

semblablement construits avec les mêmes matériaux et sur le même plan que les maisons de leurs sujets; ils n'en différaient que par la solidité et la grandeur.

Toutefois, il est surprenant que ces peuples dont les constructions privées étaient si peu solides, et composées de matériaux si communs, aient songé à élever ces édifices gigantesques appelés *stonehenge carneddes* (monts sacrés) et *cromlechs* (tables de pierre); car ces amas de pierres énormes n'ont pu être formés qu'avec la combinaison de puissants instruments. La force absolue de l'homme aurait été incapable de les détacher de leurs assises premières, de les faire mouvoir et de les entasser les unes sur les autres. Dans le stonehenge de Salisbury on voit des pierres qui ont 28 pieds de hauteur, sur lesquelles des pierres de même volume sont placées en architrave. Les *tolmans* de Scilly et de Cornouailles ne sont pas moins prodigieux. La pierre superposée du tolman de Cornouailles présente une circonférence de 97 pieds et pèse 750 tonnes. On a dit que les druides étaient les directeurs de ces travaux; mais comme ils n'avaient à leur disposition aucun moyen surnaturel, comment se fait-il que le même peuple qui élevait à ses dieux ou à ses prêtres des temples dont la construction, quelque grossière qu'elle soit, a lieu de nous étonner par l'énorme proportion des matériaux qui y étaient employés, n'ait pas su détourner une partie de ses ressources au profit de ses propres habitations? Quoi qu'il en soit, il demeure évident que les Bretons, avant l'invasion romaine, connaissaient peu l'architecture, et étaient très-mal logés. Les Romains ne se contentèrent pas de construire pour leur propre compte des bâtiments solides, commodes, spacieux, mais ils apprirent aux Bretons à en élever à leur exemple. Agricola, durant ses quartiers d'hiver, les exhortait à construire des maisons, des temples, des tribunaux; il les aidait même dans ces travaux, encourageait ceux qui étaient laborieux et gourmandait les paresseux. Aussi, à partir de cette époque, c'est-à-dire, depuis l'an 80 jusque vers le milieu du quatrième siècle, l'architecture et tous les arts qui sont intimement liés avec elle furent très-florissants dans la Bretagne. On voyait de toutes parts s'élever des villes, des villages bien bâtis, ainsi que des forts et des ports, tandis que de la Tyne au golfe de Solway s'étendait majestueusement le mur protecteur d'Adrien.

Nous avons déjà vu que les soldats romains n'étaient pas moins remarquables par leur habileté dans les arts que par leur discipline et leur valeur. Outre les services signalés qu'ils rendaient en protégeant les côtes contre les pirates saxons, en maintenant la paix à l'intérieur, et en repoussant les incursions des Pictes et des Scots sur les frontières septentrionales, ils exécutèrent la plupart de ces travaux imposants entrepris pour l'utilité et l'ornement du pays, et dont les ruines excitent encore, après des siècles nombreux, l'étonnement et l'admiration. Telle est la muraille de Sévère et la voie qui l'accompagne; tel est un pan de mur subsistant dans le voisinage de Saint-Alban, aux lieux où jadis s'élevait Verulam, et où l'on voit encore des temples en débris, des colonnes renversées, des autels, des idoles, et les fondations d'un vaste palais. Tels sont, enfin, les restes d'un hypocauste romain, ou fournaise souterraine, à Lincoln, et des arches à demi écroulées dans la même ville. Les soldats romains s'occupaient à perfectionner les anciennes routes du pays, en même temps qu'ils en pratiquaient de nouvelles. Ces routes se croisaient en grand nombre sur le sol de la Grande-Bretagne; mais elles ont subi tant de changements depuis ces temps reculés, qu'on aurait peine à déterminer actuellement leurs premières limites. Bien qu'on n'ait sur ce point que des renseignements vagues et indéterminés, il est certain toutefois que les distances y étaient indiquées d'intervalle en intervalle

par des milles romains. La fameuse pierre de Londres qu'on voit encore adossée au mur de l'église de Saint-Swithin, dans Cannon-Street à Londres, était, selon toute apparence, la première borne, ou celle d'après laquelle toutes les autres étaient comptées, le long des routes principales qui s'élançaient de ce point comme d'un centre commun.

A la fin du troisième siècle, les ouvriers constructeurs de la Bretagne avaient si bien profité des leçons de leurs maîtres, que lorsque Constance, père de Constantin le Grand, voulut faire reconstruire (296) la ville d'Autun dans les Gaules, on se servit principalement d'ouvriers bretons. Au départ des Romains, toute cette industrie si habilement développée par eux disparaît; les bonnes traditions se perdent; les ouvriers se dispersent; les Écossais, les Pictes et les Saxons s'emparent des richesses que la paix et le travail ont développées, et les populations paisibles, incapables de résister à l'invasion de ces barbares, abandonnent leurs maisons pour se retirer dans les antres et les forêts, comme leurs sauvages ancêtres.

Les premiers Bretons connaissaient peu l'usage des vêtements : leur corps était tantôt tatoué, tantôt enduit d'une couche d'argile ou de graisse, colorée de différentes nuances; l'hiver seulement ils jetaient sur leurs épaules des peaux de bête qui les garantissaient très-imparfaitement des rigueurs de la saison. Les colonies belgiques introduisirent en Bretagne l'art de filer la laine, le chanvre et les écorces d'arbre; de tisser ces différentes substances et de les teindre de diverses manières. Aussi, à l'arrivée des Romains en Bretagne, les druides et les chefs des tribus portaient des vêtements composés de ces tissus. Les plaids des princes et des rois étaient de couleurs variées; les robes des druides étaient blanches. Les femmes portaient des tuniques qui leur descendaient jusqu'au-dessous du genou, laissant leurs bras et une partie de la poitrine nus. Les hommes d'armes avaient encore conservé les peaux de bête ainsi que les habitants de l'intérieur. Les conquérants tirèrent parti de ces premiers germes d'industrie et établirent une manufacture de drap et de toile à *Venta Belgarum* (Winchester) pour les besoins de l'armée romaine. Alors on vit les fils des chefs bretons commencer à affecter de prendre les habillements romains, et l'usage de la robe romaine prévalut parmi eux.

§ II. Industrie des Bretons — leur commerce — leurs moyens d'échange.

Le charpentage et le charronnage étaient comparativement plus développés que les autres industries, au moment de la conquête. Les premiers canots bretons furent d'abord creusés, comme ceux de tous les sauvages, dans des troncs d'arbre. Quelquefois ils les composaient avec des branches d'osier entrelacées et recouvertes de peaux, surtout pour la navigation intérieure : excellentes pirogues d'une légèreté extrême et parfaitement adaptées aux eaux marécageuses et peu profondes d'un grand nombre de rivières et de marais de la Bretagne. Si le pilote qui conduisait ces frêles embarcations rencontrait un obstacle pour la flottaison de sa nacelle, il la tirait sur la grève et la chargeait sur ses épaules. La nuit, ou durant les pluies, ou par la froide saison, il prenait terre, retournait la quille en l'air, et se blottissait à l'intérieur, comme la tortue sous sa carapace. Cependant les Bretons, avant l'arrivée des Romains, commençaient à construire des bateaux en planches d'une certaine capacité; mais ce n'était pas encore la partie dans laquelle ils avaient le mieux réussi.

La construction des chars avait surtout excité leur attention et leur sagacité. Peuples guerriers, ils avaient accordé la préférence aux instruments qui pouvaient leur donner une grande supériorité dans les combats. A l'arrivée des Romains, les Bretons faisaient usage de sept espèces de chars : la *benna*, plutôt employée pour les voyages que pour faire la guerre; le *peto-*

AN-LETERRE (Epoque Romaine)

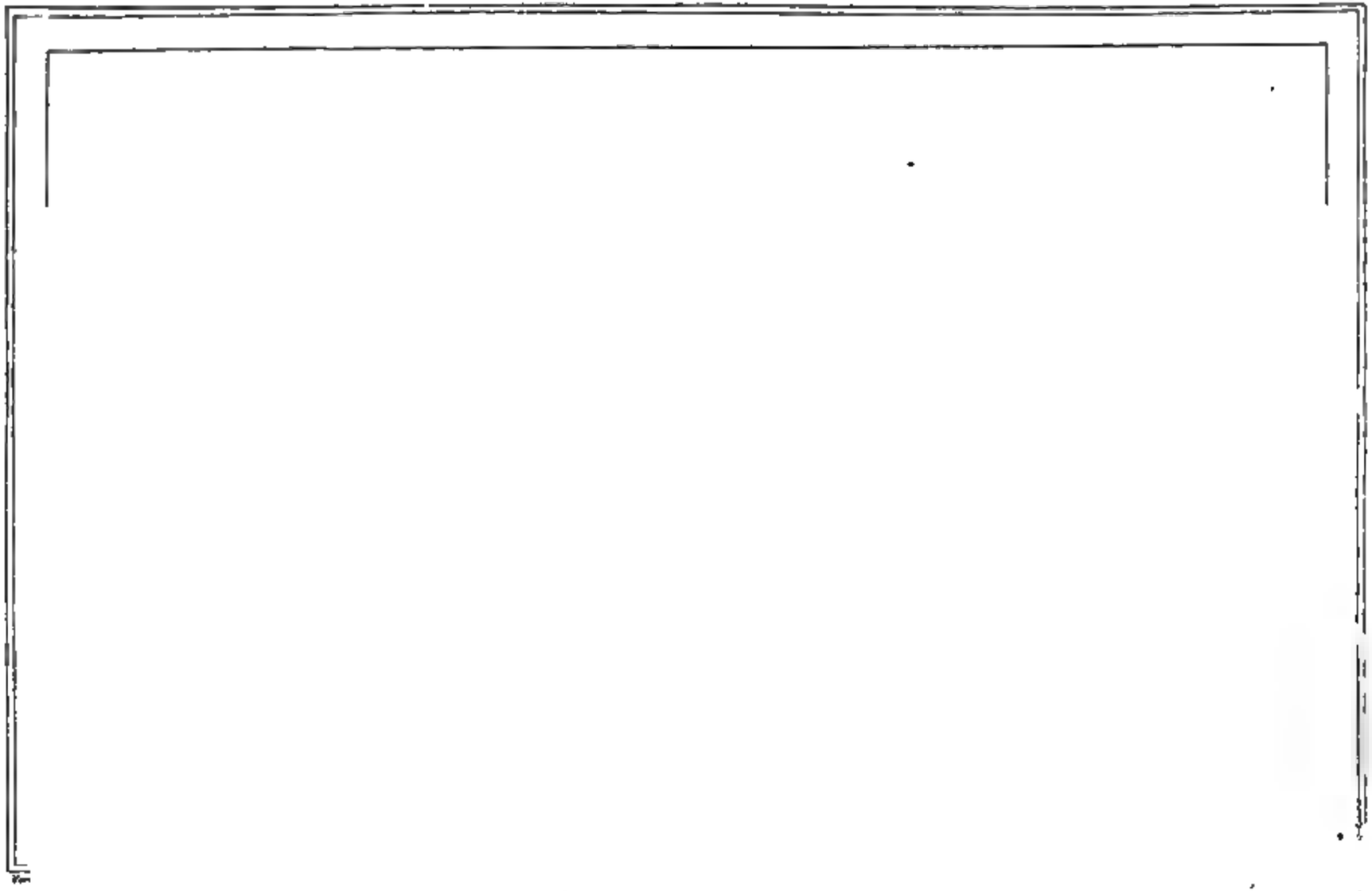

Vases Mortuaires

ritum, plus large que la *benna*, à quatre roues ; le *carrus* ou *currus*, chariot commun affecté aux travaux agricoles et au transport des marchandises ; le *covinus*, armé de faux et de crocs aigus qui brisaient et déchiraient tout ce qui se trouvait sur leur passage ; *l'essedum* et la *rheda*, chariots de guerre plus larges et plus solides que le *covinus*, et dans lesquels combattaient plusieurs hommes armés. Cette industrie si avancée étonna les Romains, autant que les chariots de guerre les effrayaient dans les combats. Toutefois, les Bretons eurent à recueillir, même dans cette partie, d'utiles leçons de leurs nouveaux maîtres.

Sans contredit, les Bretons n'auraient pu construire ni leurs bateaux, ni leurs chars, s'ils n'avaient connu l'emploi des métaux. D'abord, comme chez tous les peuples primitifs, les parties tranchantes de leurs haches, de leurs lances, de leurs flèches, étaient faites avec des os, des arêtes de poisson ou des cailloux. Mais déjà longtemps avant l'invasion romaine, ils savaient tirer parti de l'étain, du plomb, du cuivre et du fer. L'étain fut probablement le premier métal que connurent les anciens Bretons. Il est au moins certain que les habitants de la province de Cornouailles et des îles Scilly savaient affiner et travailler ce précieux métal plusieurs siècles avant l'invasion romaine. Le procédé dont ils se servaient pour retirer l'étain des mines et le purifier, se trouve consigné dans les œuvres de Diodore de Sicile. « Les Bretons, dit-il, sont très-« habiles à extraire le minerai d'étain, « et le préparent avec beaucoup « d'adresse. Quoiqu'on le rencontre « quelquefois à l'état natif, il est sou-« vent mêlé à de grandes quantités de « terre. Alors ils l'en séparent avec « soin par la fusion, et en font des « lingots de forme carrée. » « En Bre-« tagne, dit Pline, le plomb se trouve « à la surface de la terre, et en si « grande abondance, qu'une loi de cette « contrée porte qu'on n'en exploitera « chaque année qu'une quantité déter-« minée. »

Ces métaux servirent de base au commerce que la Bretagne commença à entretenir avec les nations étrangères. Les Phéniciens, après avoir épuisé les mines d'étain de l'Espagne, se mirent à explorer les côtes à l'orient et à l'occident de Cadix où ils avaient formé des établissements considérables. Leurs excursions vers le nord-ouest les ayant portés sur les côtes occidentales de la Gaule, ils finirent par découvrir les îles Scilly et la partie sud-ouest des bords de la Bretagne, où existent les mines d'étain. Les Phéniciens offrirent aux Bretons, en échange de ce métal, du cuivre, du fer, des ustensiles de différente nature, des étoffes et de la poterie : car les mines de fer, si abondantes aujourd'hui en Angleterre, n'y furent réellement exploitées qu'après l'invasion romaine. Les conquérants furent les premiers à y construire des forges et des fourneaux. Après la destruction de Carthage, les Grecs héritèrent du commerce que faisaient les Phéniciens avec la Bretagne ; et la colonie phocéenne établie à Marseille en prit sa bonne part : elle donna même une nouvelle direction à ce commerce. Au lieu d'opérer la circumnavigation de la péninsule hispanique, les marchands marseillais traversaient la Gaule, s'embarquaient au port de Vannes, et de là se rendaient à l'île de Wight où les Bretons déposaient les produits de leurs mines de plomb et d'étain. Au retour, ils suivaient le même chemin jusqu'à l'embouchure du Rhône, dont Marseille est fort peu éloignée. Mais comme ce commerce était très-lucratif, les marchands marseillais ne restèrent pas longtemps sans concurrents. Narbonne, érigée en colonie romaine et en capitale de province, admirablement située sur les bords de la Méditerranée, voulut aussi tirer parti de sa position et former un second entrepôt des produits bretons. Les marchands narbonnais ouvrirent une nouvelle route ; la Garonne leur offrit ses moyens faciles de transport jusqu'à son embouchure dans le golfe de Gascogne, et de là, faisant escale dans les divers ports de l'Armorique,

ils arrivaient à l'île de Wight. Alors le commerce des Bretons, qui avait été concentré dans les îles de Scilly et sur le littoral de Cornouailles, s'étendit à toutes les côtes de la Bretagne qui sont vis-à-vis de celles de la Gaule. Ainsi, même avant l'invasion romaine, les Bretons étaient en rapport avec le monde civilisé, et leurs produits, l'étain principalement, étaient recherchés de toutes parts, sans que ces rapports eussent exercé une grande influence sur leur civilisation. C'est que le commerce de la Bretagne étant entre les mains des étrangers, les Bretons se bornaient à attendre dans l'île de Wight l'arrivée des navires phéniciens, grecs ou gaulois; les leurs étaient trop frêles encore pour qu'ils osassent entreprendre des voyages de long cours. Suivant Strabon, les Bretons méridionaux ne s'avancèrent jamais plus au sud qu'à l'embouchure de la Garonne; et d'après Ossian les Bretons septentrionaux ne dépassèrent jamais au nord la partie septentrionale de la Norwége, et, au sud, la partie méridionale du Danemark. L'empereur Claude développa cette industrie et offrit des encouragements à ceux qui construiraient les plus grands vaisseaux. Aussi en vit-on bientôt sur les chantiers dont la capacité était estimée à dix mille boisseaux romains (*modii*), environ neuf cents hectolitres.

A mesure que le commerce extérieur de la Bretagne prenait une plus grande extension, les habitants de l'île s'empressèrent de fournir de nouveaux produits à l'exportation. A l'étain vinrent se joindre le plomb, le jayet, la chaux et la craie; les perles, quoique inférieures à celles de l'Inde et du golfe Persique; et, si nous en croyons Strabon, indépendamment de ces objets, on exportait encore de cette île des bestiaux, de l'or, de l'argent, des esclaves et des chiens. Durant l'occupation romaine, la nomenclature des exportations augmente encore : ce sont les grains de toute espèce, les bestiaux sur pied et leurs dépouilles. Les chevaux bretons étaient si bien dressés que les Romains s'en servaient pour la remonte de leur cavalerie, tandis que leurs chiens étaient recherchés pour la chasse ou les jeux du cirque. Les guerres continuelles des peuplades de l'intérieur se terminaient toujours par des vaincus et des prisonniers, qui étaient ensuite vendus aux conquérants comme un vil troupeau pour orner leurs triomphes ou faire nombre dans les combats de gladiateurs; la vente des esclaves était donc à cette époque une des branches du commerce des Bretons. Ne demandez pas à ces habitants grossiers des tissus ou des objets d'art. Le jour n'est pas encore arrivé où l'Angleterre approvisionnera le monde entier de ses produits manufacturés. Maintenant elle se borne à offrir aux marchands étrangers des corbeilles et quelques autres menus objets en osier, seuls ouvrages de son industrie dignes d'être recherchés au dehors,

Barbara de Pictis venit bascauda Britannis.

Les objets d'importation se composaient de freins d'ivoire, de chaînes en or, de coupes d'ambre, de verres de cristal pour les chefs; d'airain et d'ustensiles de toute sorte pour les laboureurs et les artisans; puis du vin, des épiceries et des tissus. Tous ces objets arrivaient en Bretagne par les embouchures des cinq grands fleuves qui se déchargent en face de ses côtes : le Rhin, l'Escaut, la Seine, la Loire et la Garonne. L'île de Wight cessa aussi d'être le seul entrepôt breton : Clausentum (Southampton), Rutupa (Richborough), étaient les principaux ports de la Bretagne, ainsi que Londres, qui, quelques années après l'invasion de Jules César, était citée comme une ville « fameuse par sa richesse et le « nombre de ses marchands, quoique « non encore décorée du titre de colo« nie. » Au reste, il paraît que le commerce et l'industrie de cette nouvelle province romaine dut prendre un développement rapide, puisqu'au milieu du quatrième siècle il s'est trouvé des historiens anglais qui ont évalué le revenu des *Portoria*, espèces de droits de douanes des temps anciens, perçus en Bretagne pour le compte de Rome, à

ANGLETERRE (Époque Romaine)

la somme énorme de 500,000 liv. sterl. (12,500,000 fr.)

Maintenant, comment s'opéraient toutes ces transactions? Les Bretons avaient-ils un signe pour représenter la valeur des marchandises qu'ils vendaient ou achetaient, ou bien se bornaient-ils à de simples échanges? Dans les premiers temps, lorsque les Phéniciens abordèrent dans leur île, ils procédèrent par voie d'échange, la plus profitable des manières pour des négociants madrés. Ceux-ci donnaient des objets de peu de valeur pour avoir des produits bretons d'un grand prix. C'est ainsi que les Espagnols et les Portugais commencèrent leurs relations avec les sauvages de l'Amérique, par les tromper. Les Grecs ou les Gaulois marchèrent sur les traces des Phéniciens. « Les Bretons, dit César, n'ont « d'autre monnaie que des pièces « d'airain ou des anneaux et des pla- « ques de fer d'un poids déterminé. » Dès que les Romains furent consolidés dans la Bretagne, et dès qu'ils eurent découvert surtout que ce pays contenait des mines d'or et d'argent, ils enseignèrent à leurs sujets l'art de frapper de la monnaie, et leur firent comprendre son utilité comme instrument des échanges. Les barbares ne restèrent pas sourds à ces leçons; et déjà, dans l'espace qui s'écoula entre la première et la seconde invasion, les princes bretons avaient fait frapper des monnaies de diverses espèces, en or, en argent, en airain. Les plus anciens échantillons qu'on en connaisse représentent seulement des figures emblématiques, sans aucune légende. On en a découvert une collection considérable vers le milieu du siècle dernier, sur le sommet de Carnberry-Hill, dans le Cornouailles. Quelques-uns portaient des figures de chevaux, de bœufs, de porcs et de moutons : un petit nombre seulement offraient ces représentations d'animaux d'un côté, et de l'autre une tête humaine, probablement celle d'un personnage royal. Elles étaient toutes en or pur.

Outre cette monnaie purement emblématique, il existe encore un grand nombre de pièces des anciens Bretons qui portent non-seulement des effigies de diverses espèces, mais des légendes tracées en caractères romains. Le nom de Cunobeline (*) se lit sur la plupart; et celles qui sont marquées de la sorte sont extrêmement variées. Les unes représentent une tête, probablement celle d'un roi, ceinte d'un bandeau de perles; d'autres montrent un homme dans une nudité complète, avec une massue sur l'épaule; quelques-unes portent un cheval, parfois attelé à un chariot. Un croissant, un épi de blé, une étoile, une comète, un arbre, un pourceau, un chien, un mouton, un bœuf, un lion, un sphinx, un centaure, un portrait de Janus, une tête féminine, une femme montée sur un cheval ou sur un animal semblable à un chien, un homme jouant de la harpe, telles sont la plupart des représentations qui ont été distinguées sur les autres. On en remarque une surtout qui offre évidemment un ouvrier occupé à faire de la monnaie. Il est assis sur un siége, et tient un marteau à la main. Plusieurs pièces sont étendues devant lui. Environ quarante de ces spécimens, frappés au nom de Cunobeline, ont été découverts. Il en existe encore plusieurs autres, dont on a cru devoir rapporter les noms ou fragments de noms qui s'y lisent, à Boadicée, Cartismandua, Caractacus, Venutius, et à d'autres souverains bretons. Les monnaies bretonnes, revêtues de caractères romains, sont tantôt en or, tantôt en argent, d'autres en bronze; quelques-unes enfin sont en cuivre.

On comprend qu'après l'établissement de la domination romaine dans la Grande-Bretagne, les monnaies de l'empire commencèrent à avoir cours parmi les nouveaux sujets : un édit de l'empereur Claude ordonna que toute monnaie courante, parmi les

(*) Sans doute *Cumbell*, *Cambell*, ou *Campbell*. Plusieurs noms modernes, *Caradoc* (Caractacus), *Bowditch* (Boadicée), *Carman* (Cartiméndua), sont évidemment d'origine celtique et bretonne.

Bretons, serait revêtue désormais du poinçon impérial. On a trouvé dans l'île de nombreux échantillons de monnaies romaines. « On en a découvert, dit Camden, des quantités prodigieuses dans les ruines des villes abattues, dans des coffres-forts, sous des voûtes qui étaient alors ignorées, et dans des urnes funéraires. » L'auteur explique cette abondance par les édits impériaux qui proscrivaient toute autre monnaie que celle de l'empire.

Quoi qu'il en soit, les monnaies de toute espèce étaient très-abondantes en Bretagne, au milieu du quatrième siècle. De riches étrangers s'y étaient établis. Plusieurs empereurs romains non-seulement avaient visité cettecontrée, mais y avaient fixé leur cour pendant plusieurs années. L'agriculture, les arts, le commerce et l'industrie, y prenaient un développement rapide. L'instrument des échanges devait être nécessairement en rapport avec les nouveaux besoins de cette société parvenue. Malheureusement cette prospérité des Bretons provinciaux, à peine à son apogée, allait bientôt décliner. La puissance romaine s'affaissait, Rome ne s'occupait plus de conserver sa suprématie dans les provinces; elle ne les défendait plus contre les incursions de l'ennemi; et les citoyens de Rome établis au dehors ne pouvaient plus espérer de sécurité que dans les murs mêmes de la capitale. En Bretagne, les Pictes et les Scots, les Saxons du nord et du sud, qui s'étaient aperçu de la faiblesse des conquérants, redoublèrent leurs attaques, enhardis par les richesses qui s'offraient devant eux. Leurs succès jetèrent la désolation dans la contrée. Les marchands, les propriétaires, les anciens fonctionnaires enrichis, voyant qu'il n'y avait plus aucune garantie pour la conservation de leurs biens, abandonnaient le pays et se retiraient sur le continent; puis vinrent les guerres civiles suscitées par tous les aventuriers qui rêvaient la pourpre; et, à leur suite, les spoliations, les exactions, et enfin les ruineuses expéditions entreprises par Maxime et Constantin sur le continent, qui dévorèrent ce que l'émigration et les pirates n'avaient pu emporter. C'est sur cette société en désarroi que la barbarie saxonne allait fonder son empire.

NO VIAJ
ANULADO

LIVRE III.

PÉRIODE SAXONNE.

Depuis l'an 449 de J. C. jusqu'à 1066.

CHAPITRE Ier

INVASIONS — GUERRES — POLITIQUE DES SAXONS.

§ Ier Arrivée des Saxons dans la Grande-Bretagne. — Nouvelle division politique du royaume. — L'Heptarchie. — Fusion des sept royaumes dans celui de Wessex.

Nous avons dit dans un de nos précédents chapitres que, tourmentés par les incursions des Pictes et des Scots, les Bretons, ne se fiant plus à leur propre courage, envoyèrent des ambassadeurs au fameux Aetius, préfet des Gaules, pour implorer son assistance et sa protection. Aetius était alors occupé à rassembler des forces imposantes pour repousser Attila, roi des Huns, qui menaçait l'empire d'Occident; il ne put les secourir.

Alors Voltigern, souverain des Silures, et l'un des princes les plus riches de la Grande-Bretagne, proposa, dans une assemblée de chefs et de rois bretons, de demander du secours aux Saxons. Cet avis ne rencontra point d'opposition. On crut faire un acte de bonne politique, en engageant les Saxons à venir défendre le pays, sans songer un instant que ces dangereux protecteurs pourraient un jour devenir des ennemis, et plus tard des maîtres; et aussitôt des ambassadeurs partirent pour négocier cette importante affaire. L'historien Bède nous a conservé le discours de ces envoyés :

« Très-nobles Saxons, les malheu-
« reux Bretons, fatigués des incursions
« perpétuelles de leurs ennemis, ayant
« entendu parler du grand nombre de
« victoires glorieuses que vous avez
« remportées et qui sont dues à votre
« valeur, nous ont envoyés comme leurs
« humbles suppliants pour implorer
« votre assistance et votre protection.
« Nous possédons un pays spacieux,
« beau, fertile, abondant en toutes
« sortes d'objets que nous vous cé-
« dons. Nous vivions anciennement en
« paix et en sûreté sous la protection
« des Romains, et, ne connaissant pas
« après eux de peuple plus brave et
« plus puissant que vous, nous venons
« chercher un refuge dans votre va-
« leur. Si votre utile secours nous
« donne la supériorité sur nos enne-
« mis, nous nous obligeons de vous
« rendre tous les genres de service que
« vous croirez devoir exiger de nous. »

Ce discours si humble et si lâche fut entendu. Trois *chiules* ou longs vaisseaux se montrèrent dans le canal Britannique. Ils portaient dans leurs flancs une troupe de pirates commandés par deux frères que l'histoire appelle Hengist et Horsa, troupe d'hommes déterminés s'il en fut, dont les mœurs et le caractère n'avaient rien de commun avec les habitudes déjà policées des Bretons.

Cette nation guerrière occupait avec les Angles et les Jutes la Chersonèse cimbrique. On les appelait Saxons par allusion sans doute à leur courte épée, *seax* ou *sax*. Sectateurs fanatiques de la mythologie scandinave, adorateurs aveugles d'Odin et des autres dieux de l'Edda, la vengeance à leurs yeux était un devoir sacré, et leur esprit farouche se plaisait au milieu de la dévastation et du carnage. Ils portaient un bouclier au bras gauche, et ils employaient, pour attaquer, le dard, l'épée et la hache, armes pesantes auxquelles on attribuait les ravages terribles qu'ils faisaient dans les combats. Tantôt ils combattaient à pied en une seule colonne serrée,

tantôt ils paraissaient dans les camps montés sur des chevaux. Leur estime pour ces animaux belliqueux allait presque à la vénération. Mais avant de la leur accorder, ils leur fendaient les naseaux, leur coupaient les oreilles, et détruisaient en eux le sens de l'ouïe. Dès lors l'animal était consacré au dieu de la guerre, et l'on pensait que, dans les occasions importantes, il annonçait la volonté de la divinité.

Indomptés sur un élément indomptable, les Saxons avaient aussi acquis parmi les nations septentrionales une grande célébrité dans l'art de la navigation, et ils devaient à leur grande habileté le surnom emphatique de *rois de la mer* (sea kings). Leurs chiules l'emportaient de beaucoup sur les grossières embarcations des Bretons, et quant à la manière dont ils les guidaient au milieu des écueils, par les temps les plus contraires, ces derniers ne pouvaient non plus entrer en comparaison avec eux. La carène en était longue et élevée; les membrures et les plats-bords étaient solidement construits; et chacun de ces navires pouvait porter un nombre assez considérable de guerriers avec leurs provisions et leur bagage. « On aime à se représenter ces « intrépides marins qui manifestent, « dit Sidoine, une joie extrême en face « des tempêtes, effroyables pour le « reste du genre humain. La tempête « est leur refuge lorsqu'ils sont pressés « par un ennemi. C'est leur voile et « leur manteau quand ils préméditent « une attaque. »

Errants dans ces chiules parmi les vagues écumeuses, avec leur petit casque rond sur la tête, avec leur armure d'acier où brillait une étoile au milieu de la poitrine, ils avaient près d'eux les instruments de mort : l'épée courte et tranchante, le poignard acéré, la lance et la hache d'armes. Celui-ci, penché sur le bord du navire, bandait la corde de son arc, et ses flèches meurtrières allaient porter en sifflant une mort inévitable; cet autre, debout sur l'avant, brandissait une massue pesante hérissée de pointes de fer, massue terrible comme le puissant marteau du dieu Thor qu'invoquaient les mâles enfants de la Scandinavie. Vigoureux athlète dont le bras se levait pour frapper, malheur à ceux que ses coups allaient atteindre; car, pour nous servir des images employées par les bardes saxons : « Il n'était pas de casque si « bien trempé qu'il ne brisât, pas de « cervelle qui pût lui résister. »

Voltigern reçut à bras ouverts ces redoutables auxiliaires; il consentit même sur-le-champ à la proposition que lui fit Hengist de faire venir un renfort de ses compatriotes, et leur assigna l'île de Thanet pour résidence. Mais ses hôtes n'étaient pas gens à se contenter d'un territoire aussi restreint, leurs prétentions s'élevaient plus haut; et, après avoir défait les Pictes et les Scots, qui déjà s'étaient avancés jusqu'à Stafford, et les avoir refoulés au delà des frontières septentrionales, le pays même de leurs alliés devint le théâtre de leurs nouvelles entreprises.

Les chroniqueurs, gens assez ingénus pour la plupart, font retomber le malheur des Bretons sur la passion de Voltigern pour la fille de l'un de ces chefs. Si l'on en croit leur récit, Hengist, voulant donner une fête au prince breton, l'invita à se rendre dans la forteresse de Thong-Caster, (Lincolnshire), où un splendide banquet était préparé. L'hôte royal occupait à table la place d'honneur ayant à ses côtés la fille aînée d'Hengist, la jeune et charmante Rowena. La manière gracieuse dont elle s'agenouilla en lui présentant une coupe de vin, et la douceur avec laquelle sa bouche prononça ces mots : *Liever, kineng was* (à votre santé, cher prince), produisirent sur le cœur de Voltigern un charme irrésistible. Il demanda en mariage la séduisante Rowena, l'obtint, et, dans le premier élan de sa reconnaissance, il fit présent du royaume de Kent à son beau-frère : présent fatal! car, dès que les Saxons eurent mis le pied sur cette partie du territoire, la fertilité et la beauté de la Bretagne méridionale, la faiblesse

et le désordre de son gouvernement, leur inspirèrent le désir d'en posséder une plus grande étendue, non en qualité d'alliés ou de vassaux liges, mais comme maîtres absolus.

Quoi qu'il en soit, les Bretons sentirent bientôt leur faute, et, dans leur consternation, un grand nombre d'entre eux abandonnèrent l'île pour se retirer dans cette partie de la Gaule qui commençait à porter le nom de Bretagne. D'autres cherchèrent un asile dans les bois; d'autres se soumirent volontairement à l'esclavage, tandis que quelques-uns, prenant une détermination plus hardie, plus noble, résolurent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ceux-ci, furieux contre le monarque imprudent qui avàit causé leur malheur, le déposèrent, et mirent à sa place, sur le trône, son fils Vortimer. Ce prince, aidé des Romains qui étaient restés dans l'île, livra trois batailles aux Saxons et les expulsa du Kent. Malheureusement, la mort l'ayant surpris au milieu de ses succès, Hengist rentra dans la possession de ce royaume, et, déposant le titre de *heretogen* ou général dont il s'était contenté jusque-là, il prit le nom de roi.

Ce fut ainsi que le premier royaume de l'Heptarchie fut constitué. Mais ce n'était là que l'avant-coureur des maux qui allaient fondre sur les Bretons; de nouveaux projets de conquêtes préoccupèrent bientôt les vainqueurs. Voltigern ayant demandé à son beau-père qu'on lui rendît toutes les possessions dont il avait été privé, il fut décidé que trois cents députés des diverses nations de la Bretagne s'assembleraient en conseil, pour prononcer sur cette question et traiter aussi de la paix. Cette journée fatale décida des destinées de la Grande-Bretagne.

C'était le premier jour du mois de mai. Bretons et Saxons, réunis cordialement, étaient confondus. Un soleil joyeux éclairait la scène qui se passait non loin de Stone-Henge, temple imposant fondé par les druides. Les Bretons, sans défiance, n'avaient point apporté leurs armes à cette assemblée; les Saxons s'y montrèrent de même désarmés en apparence. Tout à coup, la voix d'Hengist fit retentir ces paroles : *Nimed eure saxan* (saisissez vos épées); aussitôt les Saxons tirèrent un poignard caché sous leur vêtement, et se précipitèrent sur les Bretons qu'ils massacrèrent jusqu'au dernier, à l'exception du seul Voltigern.

A peine ce terrible guet-apens, que la tradition redit encore avec effroi, fut-il consommé, on vit s'élancer des côtes de la Baltique des flottes considérables de chiules qui vomissaient sur les plages de la Bretagne de nouvelles troupes d'aventuriers. Déjà Hengist, voulant augmenter sa puissance et procurer des établissements avantageux à sa famille et à ses amis, avait invité son fils Ochto et son neveu Ebesser à se faire suivre d'un grand nombre de personnes, et à se rendre dans la Bretagne. L'invitation fut acceptée avec empressement; pillant en chemin les îles d'Orkney, Ochto arriva sur la côte du Northumberland avec une flotte de quarante chiules, et s'en empara ainsi que de tout le territoire qui s'étend jusqu'au détroit de Forth. Œlla, autre chieftain saxon, marcha sur les traces du fils d'Hengist. Il prit terre à Cymensore (A. D. 477), près de Whitering, dans l'île de Selsey, défit un corps de Bretons qui avait voulu lui barrer passage, et, après plusieurs combats dans lesquels il prit et détruisit (A. D. 490) Andereda, la meilleure forteresse du pays, il fonda le royaume de Sussex, ou royaume des Saxons du sud. Cinq ans après (A. D. 495), Cerdic, à la tête d'une flotte de cinq chiules, aborda sur les côtes occidentales de la Bretagne, dans un lieu qui, en raison de cette circonstance, reçut le nom de Cerdicsora, et conduisit ses guerriers au delà des premières conquêtes de ses compatriotes. L'histoire a consacré la résistance des Bretons. Guidés par Aurelius Ambrosius, surnommé *Natanteod*

(sauveur du pays), et par le fameux Arthur, fondateur de la Table Ronde, prince que l'imagination féconde des chroniqueurs a embelli de tous ses charmes, les Bretons déployèrent une grande vigueur. Mais Cerdic, ayant reçu de la Germanie un renfort commandé par Porter, et ses deux fils, il étendit ses conquêtes, et la grande bataille de Charford, livrée sur l'Avon (A. D. 519), le rendit définitivement maître du Wessex, dont il fit le royaume de Wessex, ou royaume des West-Saxons. Une nouvelle émigration de Scandinaves conduite par Ida aborda à Flamborough (A. D. 547); elle réunit ses forces à celle d'une colonie de Saxons qui s'était établie entre les murs de Sévère et d'Antonin-le-Pieux, vers le milieu du cinquième siècle, et vint fonder le puissant royaume de Northumbrie ou de Bernicie, qui s'agrandit bientôt après de tout le territoire du royaume de Deira. Pendant ce temps, d'autres aventuriers, donnant une direction nouvelle à leurs entreprises, allaient s'établir sur la côte orientale de la Bretagne, et y fondèrent encore trois petits royaumes : l'Essex, ou le royaume des Saxons de l'est (A. D. 530); l'Est-Anglie, ou le royaume des Est-Angles (A. D. 575), et la Mercie, ou royaume des Merciens (A. D. 585). Terribles guerriers que ces chieftains! Chacun d'eux se faisait obéir en souverain par ceux qui l'avaient suivi; ils disposaient à leur gré de la fortune et de la vie de leurs sujets; mais ils n'en vivaient pas moins honorés et respectés. Dans quelques-uns de ces royaumes, cette vénération pour le père et le fondateur de l'État se transmit à ses descendants. De là, pendant plusieurs générations, il s'établit une règle de succession simple et facile, mais trop régulière pour être durable dans ces temps grossiers où rien n'était stable.

La Grande-Bretagne n'a plus les mêmes divisions politiques. Tous les états bretons se sont fondus; les conquérants leur ont assigné de nouvelles limites. Les parties du sud-ouest formaient le royaume de Wessex, ainsi nommé à cause du nom de ses habitants et de sa situation occidentale. L'île de Wight, qui est située près des côtes du Hampshire, était ordinairement gouvernée par les rois du Wessex, quoiqu'elle eût été peuplée par une colonie de Jutes qui possédaient aussi quelques districts sur le continent, vis-à-vis de cette île. Le royaume de Sussex comprenait les comtés de Surrey et de Sussex. Celui de Kent ne renfermait que le comté de ce nom. Le royaume d'Essex, au nord-est de celui de Kent, comprenait les comtés d'Essex et de Middlesex et une partie de l'Hertfordshire. Le royaume des Est-Angles, au nord-est de celui d'Essex, renfermait les comtés de Cambridge, de Suffolk, de Norfolk et de l'île d'Ely; et le royaume de Mercie, au centre même de l'Angleterre, embrassait, indépendamment d'une partie de l'Hertfordshire, toute la vaste étendue qui est occupée aujourd'hui par les beaux et fertiles comtés de Huntington, Rutland, Lincoln, Northampton, Leicester, Derby, Nottingham, Oxford, Chester, Salop, Glocester, Worcester, Stafford, Warwick, Buckingham et Bedford. Ce royaume était occupé par les Angles; on le nommait aussi royaume des Anglais méditerranéens, mais plus ordinairement royaume de Mercie, parce qu'il bordait les marches ou frontières de tous les royaumes de l'Heptarchie ainsi que de la principauté de Galles : situation qui donnait aux rois de Mercie la facilité d'entrer sur le territoire de leurs voisins, mais qui les exposait aussi au danger d'être attaqués de tous les côtés. Le septième royaume de l'Heptarchie était celui de Northumbrie, appelé ainsi à cause de sa situation au nord de l'Humber; il était habité par un grand nombre de Jutes et aussi par les Angles, qui possèdant ainsi plus des deux tiers de l'Angleterre, lui donnèrent leur nom. On divisait quelquefois cet État en deux royaumes : celui de Deira et celui de Bernicie; le premier, qui avait

York pour capitale, comprenait le territoire situé entre l'Humber et la Tyne, et le second, qui avait Bamburhg pour capitale, s'étendait entre les rives pittoresques et sauvages de la Tyne et du Forth.

Les malheureux Bretons ne possédaient plus rien de cette vaste et belle partie de l'Angleterre. Soumis à un grand nombre de petits tyrans qui étaient presque tous perpétuellement en guerre les uns contre les autres, la conquête les avait refoulés sur les côtes occidentales de la Bretagne. Leur territoire s'étendait depuis Lands end, dans le comté de Cornouailles, jusqu'au Firth ou golfe de Clyde. Mais le sort des armes et la coutume de partager le territoire d'un prince, à sa mort, entre ses enfants, changeaient constamment les limites de chaque principauté, et en diminuaient presque toujours l'étendue pour créer de nouveaux États; rien de fixe, rien de stable! Cependant la division la plus ordinaire à cette époque comprenait trois principautés ou royaumes: c'étaient les royaumes de Debewbarth, de Mathéaval ou Powisland, et de Guyneth. Le Debewbarth (Galles méridionale) était le pays des braves Silures, et se divisait en six districts ou provinces; le Cairdigan (Cardiganshire); le Dyvet, (Pembrokeshire); le Cairmarden, (Carmartenshire); le Morganive, (Glamorganshire): le Guent, (Monmoutshire); le Brecknock, (Brecknockshire). La capitale des princes de la Galles méridionale était Cairmarden, et quelquefois le château Divenor. La principauté de Mathéaval ou Powisland, contrée des Démètes, comprenait trois districts, ceux de Powys-Vadoc, de Powys entre les rivières de Wye et de Severn, et de Powys-Wanwynwyn. La résidence des princes de Powysland fut d'abord à Pengwern, aujourd'hui Shrewsbury, et plus tard à Mothraul. La principauté de Gwyneth (Galles septentrionale), contrée des Ordovices, se composait de quatre districts: ceux de Mon, (Anglesey); d'Avuon, (Caernarvon); du Meryonith, (le Mérionetshire); et de Berwed-Hwlod, (le Denbigshire et le Flintshire); la résidence des princes de Gwyneth était à Aberfrau, dans l'île d'Anglesey. Il y avait d'autres Bretons, qu'on nommait Bretons Strath-Cluyd, et qui habitaient l'Écosse avec les Pictes et les Scots. La contrée des Bretons Strath-Cluyd, appelée le royaume de Cumbrie, s'étendait depuis la rivière Ribble, dans le Lancashire, le long de la côte occidentale, jusqu'à l'embouchure de la Clyde, où sa capitale Alcluyd, aujourd'hui Dumbarton, était située. Aux sixième et septième siècles, cette contrée, déchirée par des révolutions incessantes, se fondit dans les royaumes de Deira et de Bernicie, et les parties septentrionales furent subjuguées par les Scots et les Pictes.

Faire en détail l'histoire des diverses dynasties qui régnèrent sur la Grande-Bretagne pendant ce long intervalle, ce serait embarrasser et fatiguer le lecteur. Une île habitée par un aussi grand nombre de nations guerrières et féroces, excitées les unes contre les autres par l'ambition et des haines implacables, ne pouvait manquer d'être le théâtre de graves désordres et de guerres sanglantes. L'œuvre de la désolation s'étendit donc sur la Bretagne: œuvre sanglante qui commence à la fondation du puissant royaume de Mercie, le dernier constitué, et finit, après d'innombrables luttes, au règne d'Egbert, roi de Wessex, le premier roi d'Angleterre qui réunit sur sa tête les couronnes des sept royaumes de l'heptarchie.

Pour rendre plus facile l'intelligence de cette partie de l'histoire d'Angleterre, nous allons présenter dans un tableau synoptique les principales révolutions qui ont agité l'heptarchie, de 455 à 827. On y verra d'un coup d'œil comment ces États se sont formés, comment ils se sont assimilés jusqu'à ce qu'enfin un seul soit parvenu à les absorber tous: agrégation destinée à constituer le premier noyau de l'empire britannique.

HEPTARCHIE SAXONNE.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Indiquant l'époque de la fondation des divers royaumes composant l'heptarchie saxonne; leur étendue correspondant aux circonscriptions actuelles, les noms des principaux souverains qui les ont gouvernés, et l'époque de la fusion successive de ces états, entre eux, jusqu'à leur centralisation définitive sous Egbert, roi du Wessex et premier roi d'Angleterre, quoiqu'il n'en ait pas pris le titre.

ROYAUME DE KENT.

Fondé en 455, par Hengist; ne comprenait, dans son étendue que la circonscription actuelle du comté de Kent, et encore à l'époque de la formation du Royaume d'Essex (530) une portion notable en fut-elle détachée. Les principaux rois dont l'histoire ait conservé le souvenir sont :

Hengist. A. D. 455
Ochto. 512
Hermenric. . . 534
Ethelbert. . . 556
Eadbald. . . . 616

Après Eadbald, les rois de Kent se reconnaissent tributaires des monarques de Mercie, et perdent totalement leur indépendance.

ROYAUME DE SUSSEX.

Fondé en 490, par Œlla, ne se composait que du territoire actuel qui forme les comtés de Surrey et de Sussex. Œlla, A. D. 490, et Cissa 595, sont les seuls noms des rois qui soient parvenus jusques à nous. Avant même la mort de Cissa, ce petit royaume était devenu si peu considérable que l'histoire n'a pas même conservé le nom de son successeur immédiat. Vers la fin du VIIIe siècle, le royaume de Sussex était déjà réuni au Wessex.

ROYAUME D'ESSEX.

Fondé en 530, par Erkenwin, fut composé d'un démembrement du Royaume de Kent, des territoires qui forment aujourd'hui les comtés d'Essex, de Middlesex et une partie de l'Hertfordshire. Londres était la capitale de cet état. L'histoire mentionne à peine le nom du fondateur du royaume d'Essex; et il paraît que les successeurs d'Erkenwin ne tardèrent pas à accepter le protectorat des rois de Mercie.

ROYAUME D'EST-ANGLIE.

Fondé en 575 par Offa, était composé des comtés de Cambridge, de Suffolk et de Norfolk. Les principaux chefs de ce royaume sont :

Uffa. . . A. D. 575
Redwald. . . . 616
Sigebert. . . . 634
Annas. 655

L'histoire a conservé aussi le nom d'Etheired appelé au trône en 792. Ce jeune prince, ayant demandé en mariage Elfhride, fille d'Offa, roi de Mercie, fut convoqué à la cour de ce prince pour conclure le mariage. Il s'y rendit avec les principaux officiers de son état et y fut lâchement assassiné. Son royaume fut aussitôt réuni à celui de Mercie.

HEPTARCHIE SAXONNE.

Nous avons placé dans la première partie de ce tableau les quatre royaumes de Kent, Sussex, Essex et Est Anglie, parce qu'ils furent les premiers absorbés par les trois puissants royaumes de Wessex, de Northumbrie et de Mercie, dont nous allons indiquer la chronologie.

ROYAUME DE WESSEX.

Fondé en 519, par Cerdic. Il comprenait les contrées qui composent aujourd'hui les comtés de Hamp, Dorset, Wilt, Berks et une partie de celui de Cornouailles; de nouvelles conquêtes annexèrent à ce royaume les comtés de Devon et de Somerset. Les principaux rois du Wessex sont :

Cerdic. A. D.	[illegible]	Centwin A. D.	676
Cynric — —	534	Céadwalla —	685
Céaulin — —	[illegible]	Ina — — —	689
Céolric — —	[illegible]	Ethelbard —	728
Céolwulf —	597	Cuthred — —	741
Cinégésile —	611	Sigebyrcht —	754
Cuicheim —		Cynewulf —	760
Coinwall —	[illegible]	Cyncheard —	784
Seaburge —	672	Brithic — —	785
Ascuin — —	674	Egbert — —	801

Egbert, quoique par ses victoires et ses conquêtes ait réduit l'heptarchie, ainsi que la plus grande partie des peuples bretons, réunion qui forma le royaume d'Angleterre, ne prit pas le titre de Roi d'Angleterre. Il conserva celui de *Bretwalda*. Quelques historiens ont cependant proclamé Egbert comme premier roi titulaire d'Angleterre; toute-fois cette dignité ne fut décernée que 100 ans plus tard à Athelstan, arrière petit-fils d'Egbert.

ROYAUME DE NORTHUMBRIE

Fondé en 547 par Ida, occupait le Northumberland proprement dit, ainsi que toute cette partie de l'Angleterre et de l'Écosse qui est située au nord de l'Humber et de la Mersey et au sud du Forth. Les principaux rois de ce royaume sont :

Ida — — A. D.	547	Aldfrid A. D.	[illegible]
Ethilfrid — —	588	Osred — —	704
Edwin — —	616	Cenred —	716
Oswald — —	635	Osric —	
Oswi et Oswin	642	Céolwuf — —	726
Egfrid — —	670	Eadbert —	737

Après la mort d'Eadbert, la Northumbrie l'un des états les plus florissants de l'Angleterre est en proie à la plus épouvantable anarchie. Enfin, en 827, lorsque Egbert, roi de Wessex s'avançait pour conquérir ce pays, la principale noblesse du Northumberland accourut au-devant du vainqueur, et l'ayant rencontré à Dore, dans l'Yorkshire, se soumit à lui et le reconnut pour son souverain. Cette aggrégation nouvelle constitua la fusion définitive de l'heptarchie sous une seule et même domination.

ROYAUME DE MERCIE.

Fondé en 585 par Cridda, comprenait tous les comtés du milieu de l'Angleterre, jusqu'à l'est de la Severn et au midi de l'Yorkshire et du Lancashire. Les principaux rois de ce royaume sont :

Créda A. D.	[illegible]	Céolred A. D.	709
Céorl — —	595	Ethelbald. —	716
Penda — —	625	Beorned. —	757
Vulphère —	661	Offa — — —	757
Ethelred —	675	Cenulf — —	794
Cenred — —	704		

Cénulf est le dernier roi de Mercie qui ait conservé intacte l'autorité souveraine. Après la mort de ce prince, qui arriva en 819, le royaume devint le théâtre de révolutions et d'usurpations continuelles. Bernulf, l'un des derniers usurpateurs redoutant la prospérité d'Egbert, roi de Wessex, tenta une invasion dans ce royaume; complétement battu à Ellendum, aujourd'hui Witton, Bernulf fut obligé d'abandonner ses états, et le royaume de Mercie, avec ses tributaires : Kent, Essex et l'Est-Anglie passa sous la domination d'Egbert.

Nous allons maintenant entrer dans quelques détails sur l'histoire respective de ces États et sur la situation des peuples bretons pendant toute la durée de l'Heptarchie.

Royaumes de Sussex, d'Essex, d'Est-Anglie et de Kent.

Les royaumes de Sussex, d'Essex, d'Est-Anglie et de Kent, comme on vient de le voir, ne tardèrent pas à décroître. A l'avénement de Centwin au trône de Wessex (A. D. 676), ces royaumes étaient comme soumis aux rois de Wessex et de Mercie, et leurs princes ne jouissaient plus que du vain titre de roi sans en exercer les prérogatives. Ce fut toutefois de l'un de ces petits royaumes que partit le premier cri de guerre qui troubla l'harmonie dans laquelle vivaient les rois saxons. Ethelbert occupait alors le trône d'Hengist (A. D. 556). Ce prince, croyant comme représentant du premier envahisseur saxon, avoir des droits à la dignité de *bretwalda*, titre qui, suivant quelques historiens, étendait la puissance de celui qui en était revêtu sur tous les autres princes de l'heptarchie, fit marcher une armée contre Céaulin, roi de Wessex. Mais il fut défait à Wimbleton, et lui-même n'échappa qu'avec peine à la poursuite de l'ennemi. L'histoire militaire de l'Est-Anglie, ne présente non plus rien de bien remarquable. Sigebert, roi de cet état, (A. D. 634) avait résigné les honneurs et les soins de la royauté en faveur de son cousin Égeric, et s'était retiré dans un monastère, lorsque les Est-Angles, menacés par les Merciens, le rappelèrent à grands cris. Le vieux monarque abandonna à regret la tranquillité du cloître pour le tumulte des combats; mais refusant des armes comme incompatibles avec sa profession nouvelle, il s'arma d'un bâton seulement, et marcha à la tête de ses guerriers. Malheureusement la fortune lui fut contraire, et il tomba avec Égeric sous le fer de ses ennemis. Ce fut par une suite non interrompue d'événements de même nature que l'Essex et le Sussex, trop faibles pour résister par eux-mêmes à l'ambition et à la puissance des États voisins, furent envahis tour à tour. Ainsi, les sept royaumes de l'heptarchie n'en formèrent plus réellement que trois (A. D. 670), sous le nom de royaumes de Northumbrie, Mercie et Wessex.

Toutefois l'un de ces petits royaumes, celui de Kent, mérite bien, sous un autre rapport, l'attention du philosophe. Ce fut dans cette contrée, comme nous le verrons bientôt, que le christianisme, étouffé un moment par l'irruption des Saxons et des superstitions scandinaves, reparut de nouveau dans la Grande-Bretagne. Ethelbert, le même qui fut défait par Céaulin, roi de Wessex, occupait alors le trône d'Hengist. Ce prince est l'un des plus grands rois de l'ère saxonne. Jusqu'alors le devoir des rois anglo-saxons avait été de rendre la justice en personne, en temps de paix comme en temps de guerre; leur devoir était de marcher à la tête de leurs armées. Mais ne demandez point encore à ces barbares les plus simples notions de la justice. Tout ce que la civilisation avait pu leur apprendre, l'unique avantage qu'ils en avaient retiré, c'était d'affermir leurs bras dans les batailles, de substituer à leur hache de pierre, à leur épée de bronze des armes d'acier. Ethelbert devint le législateur de son peuple, et, inspiré par les conseils des missionnaires, il publia un code de lois qui régularisait l'administration de la justice. Nous consulterons plus loin ce précieux document, et nous y puiserons des renseignements curieux sur les mœurs de cette époque.

Royaume de Northumbrie.

Ce fut l'un des royaumes les plus puissants de l'Heptarchie, Ida, son fondateur, était mort, et la couronne était passée aux mains d'Ethilfrid, petit-fils du guerrier saxon. Entreprenant et sanguinaire, Ethilfrid dirigea pendant plusieurs années tous ses efforts contre les Bretons, et, dans plusieurs districts, il les extermina entièrement; il défit ensuite les Écossais (A. D. 603); et telle fut la terreur qu'il leur inspira, que, pendant plus d'un siècle, aucun roi de cette contrée n'osa livrer bataille aux Nor-

thumbres. Malgré ces succès, Ethilfrid craignait pour sa couronne. Il avait épousé la fille d'OElla, fondateur du royaume de Deira; et à la mort de ce prince, il avait pris possession de ses domaines dont l'héritage revenait à Edwin, fils d'OElla, alors âgé d'environ trois ans. Le jeune prince, qu'on avait soustrait à la vengeance du tyran, fut alors confié aux soins de Cadran, roi des provinces septentrionales de la principauté de Galles. L'hospitalité du prince breton irrita Ethilfrid, qui résolut de s'en venger. Son armée rencontra celle de Cadran dans les environs de Chester et la mit en déroute. Cependant Edwin, après avoir vécu assez longtemps dans le palais hospitalier de Cadran, l'avait quitté à la suite d'une querelle avec le fils du roi breton, pour errer dans les diverses principautés des Saxons et des Bretons; ce prince trouva enfin un asile à la cour de Redwald, roi des Est-Angles. Mais, préférant l'amitié d'un monarque puissant au danger de protéger un exilé sans appui, Redwald conçut bientôt le projet de livrer le malheureux Edwin à son ennemi implacable. Le soir même où l'on délibérait sur son sort, Edwin était seul, assis dans l'obscurité à la porte du palais, quand une voix amie fit entendre ces paroles à son oreille : « Il « est temps de fuir, car le roi vient de « consentir à la demande de votre en- « nemi. » Edwin répondit : « J'ai trop « longtemps connu l'infortune pour « être attaché à la vie; et si je dois « mourir, il n'est pas de mort préfé- « rable à celle qui me sera donnée par « la trahison d'un roi. » Cette insistance lui réussit, car les sollicitations de la reine parvinrent à détourner Redwald de son perfide dessein; et, ce prince sentant la nécessité de prévenir le ressentiment d'Ethilfrid, se hâta de préparer toutes ses forces. Les deux armées se rencontrèrent sur la rive gauche de l'Idel, dans le Nottinghamshire. Elles étaient, à ce qu'on rapporte, habilement divisées en trois corps; mais l'armée d'Ethilfrid fut battue, lui-même fut tué dans la mêlée, et Edwin rentra en triomphe dans ses États.

Grâce à l'esprit guerrier d'Ethilfrid, la Northumbrie, était devenue l'un des royaumes les plus étendus des rois saxons; elle acquit un nouveau degré de splendeur sous Edwin. Ce prince soumit les îles d'Anglesey et de Man, et tous les princes bretons lui payèrent tribut. Comme symbole de sa prééminence, le *tufa*, insigne militaire d'origine romaine, était toujours porté devant lui lorsqu'il paraissait en public : distinction inconnue aux Saxons. Après avoir échappé au fer d'Eumer, que Cuichelm, roi de Wessex, jaloux de sa supériorité, avait envoyé pour l'assassiner, il se convertit au christianisme, donna à Paulinus, métropolitain du Nord, une maison et des biens considérables à York; et sur sa demande, le pape Honorius accorda l'usage du pallium aux archevêques de Cantorbéry et d'York, avec cette faculté qu'à la mort d'un de ces prélats, le survivant pourrait consacrer son successeur sans consulter le pontife romain. Ce prince aimait la justice; il voulut maintenir l'obéissance à ses lois, et punit sévèrement le vol. « Aux jours d'Edwin, nous « dit l'historien Bède, une femme « portant un enfant sur son sein eût « traversé l'île entière sans recevoir « une insulte. » Sur les grands chemins, à des distances convenables, il fit placer des citernes en pierre pour recueillir l'eau des fontaines les plus voisines, et y fit attacher des coupes de cuivre afin que les voyageurs pussent s'y rafraîchir.

Sous le règne de ce prince de faibles lueurs de civilisation commencèrent donc à poindre à travers les ténèbres que la conquête avait répandues sur la Bretagne. Edwin fut tué (A. D. 633) près d'Halfield, dans un combat que lui livrèrent le cruel Penda, roi de Mercie, et Cadwallon, prince breton; il eut pour successeurs Osric, son cousin, et Canfred, fils aîné d'Ethilfrid; le premier eut le royaume de Deira, et Canfred fut reconnu roi de Bernicie. Mais ces priuces périrent tous deux dans un combat que leur

livra Cadwallon dans l'année 634, année qui était regardée comme malheureuse et maudite par les habitants de la Northumbrie. Oswald, second fils d'Ethilfrid, ayant rassemblé une petite armée d'hommes déterminés, défit à son tour le prince breton et le tua (A. D. 625) à Hefenfield, aujourd'hui Benfield, et cette victoire le rendit maître de tout le royaume de Northumbrie. Mais Penda, roi de Mercie, qui avait défait son prédécesseur, lui livra bataille dans les plaines de Maserfilth (A. D. 642), et, après des prodiges de valeur, le malheureux roi northumbre tomba frappé d'un coup mortel, en prononçant ces dernières paroles : « Que Dieu ait pitié des « âmes de mon peuple! »

Une longue agitation succède au règne d'Oswald. Oswi, son frère, règne dans la Bernicie, et Oswin, son cousin, règne dans la partie nommée Deira. Bède nous a tracé, sous les couleurs les plus aimables, le caractère d'Oswin. « Il était affable, dit-il, religieux, « juste et plein de générosité; ses su- « jets avaient pour lui une vive affec- « tion, et sa cour était remplie de « Saxons étrangers qui sollicitaient « l'honneur d'être employés à son ser- « vice. » Ses vertus allumèrent une vive jalousie dans le cœur d'Oswi; et, après quelques années d'une apparente amitié, le malheureux prince périt victime de la perfidie de son rival. Toutefois, Oswi ne recueillit pour le moment aucun fruit de son crime; car le fils d'Oswald, Edewald, soutenu par le terrible Penda, se plaça sur le trône de Deira. Oswi, se rappelait les malheurs de ses prédécesseurs, et s'efforça de détourner l'orage en offrant à Penda des présents, mais ils furent repoussés. S'apercevant alors qu'il n'y avait que sa propre activité et son courage qui pussent le sauver, lui, sa famille et ses sujets, il marcha hardiment au-devant de son adversaire qu'il rencontra (A. D. 655) sur les bords de la rivière Broadare, près de Leeds, et implorant avec ferveur l'assistance du ciel, il promit qu'Alfrède, la plus jeune de ses filles, se vouerait à la profession monastique, s'il remportait la victoire. Ses vœux furent exaucés; Penda et environ trente autres chieftains furent tués; et non-seulement Oswi sauva la Northumbrie, mais il obtint ainsi pendant quelques années le royaume de Mercie.

Sous le règne de ce prince, l'apparition d'une éclipse totale de soleil, suivie d'une horrible peste, vint jeter la consternation parmi les habitants de la Bretagne; incapables d'expliquer la cause naturelle de ces phénomènes, ils l'attribuèrent à la colère de leurs dieux, et quelques-uns retournèrent à l'idolâtrie. Cette peste est appelée la peste jaune par les chroniqueurs; elle commença ses ravages sur les côtes méridionales de la Bretagne, s'avança graduellement vers le nord, et dévasta en quelques mois les provinces de Deira et de Bernicie. Au rapport de Bède, la plupart de ceux qui étaient frappés mouraient dans la même journée, et de tous ceux qu'atteignait la contagion, il en échappait à peine un sur trente. Les personnages les plus distingués de l'île périrent : Catgualet, roi breton; Ercombert, roi de Kent; Ethelwald, roi de Sussex; Déusdedit, archevêque de Cantorbury; les évêques de Londres de Lindisfarne; Boisil, le célèbre abbé de Melrose, et Ethelburge, la royale abbesse de Berking. On rapporte que durant vingt années, le fléau parut et reparut successivement dans les différentes provinces de la Bretagne; en Irlande, il sévit avec une telle intensité, que les deux tiers des habitants périrent.

Oswi mourut en 670, laissant la couronne à Egfrid, l'aîné de ses fils. De longues et ardentes querelles avec Wilfrid, célèbre évêque d'York signalèrent le règne de ce prince. Egfrid périt à Drumnachtan, dans un combat contre les Pictes, et fut enterré avec pompe dans l'île de Hii. Son successeur fut Aldfrid, fils illégitime d'Oswi, qui reçut le surnom de roi lettré, à cause de son amour pour les lettres, mourut en 705. Déjà la Northumbrie, qui avait été le plus étendu et le plus florissant des États

saxons, commençait à décliner, tandis que les États voisins, celui de Mercie, créé par le génie de Penda, grandissait en force, et le royaume méridional de Wessex commençait, par des progrès lents, à préparer la sujétion des Bretons. Osred, enfant de huit ans, succéda à son frère Aldfrid, et fut tué dans sa dix-neuvième année (A. D. 716), en s'efforçant de réprimer une insurrection qui avait pour chefs Cenred et Osric. Cenred occupa le trône deux ans; Osric, onze. A la mort de celui-ci, le sceptre passa dans les mains de Céolwulf, qui, ne possédant ni la vigueur ni l'autorité nécessaires à son rang, renonça volontairement à la couronne (A. D. 737), et embrassa la profession monastique. Il eut pour successeur son cousin Eadbert. Ce prince défendit avec courage les frontières méridionales de son royaume contre les tentatives d'Ethelbard, roi de Mercie; et, avec le secours d'Ouengus, roi des Pictes, il prit Dunbarton sur les Bretons et réunit Cyil à ses États. Malheureusement pour la Northumbrie, il résigna sa couronne à son fils Oswulf et se retira (A. D. 758) dans un monastère où il vécut pour assister à la ruine de sa famille et de son pays.

A partir de cette époque, jusqu'à sa fusion dans le royaume de Wessex, la Northumbrie, tourmentée par l'ambition de ses thanes (on appelait ainsi le possesseur libre de deux cents arpents de terre), vit se succéder une longue série de révolutions violentes. Une anarchie affreuse, dont il serait très-difficile de trouver un autre exemple dans l'histoire, régna dans ce malheureux pays. Le savant Alcuin, dans une lettre qui nous a été conservée par William de Malmsbury, dit au sujet des scènes de carnage et de sang qui déchirèrent alors la Northumbrie : « Charlemagne est tellement « irrité contre les habitants de la « Northumbrie, qu'il les appelle des « hommes perfides et pervers, assas- « sins de leurs propres princes et « pires que les païens : et si moi, qui « suis né dans ce pays, je n'avais pas « intercédé pour eux, il leur aurait fait « tout le mal qui était en son pouvoir. » Ce royaume n'était plus capable de résister à ses ennemis; quand Egbert, roi de Wessex, s'avança avec une armée pour en faire la conquête, les principaux personnages du pays, vinrent à la rencontre de ce monarque à Dore, dans le comté d'York, ils se soumirent à lui et le reconnurent pour leur souverain (A. D. 827). Dès lors les princes northumbres furent obligés de payer un tribut aux rois de Wessex jusqu'au moment où les Danois éteignirent complétement la dynastie par le massacre d'Ella et d'Osbricht, en 867.

Royaume de Mercie.

Nous avons dit comment fondée en 585 par Créda, la Mercie resta quelque temps à se constituer; son histoire n'offrit d'abord aucun événement remarquable. Mais Penda, petit-fils de Penda, en montant sur le trône (A. D. 626) répandit sur ce royaume un vif éclat. Ce prince avait alors cinquante ans, et l'âge n'avait point amorti son énergie; il défit Sigebert et Egerie, rois des Est-Angles, envahit ensuite le territoire de Cinégésil et Cuichelm, rois de Wessex, et leur livra bataille près de Circenster. La victoire restait indécise, lorsque Penda, voyant qu'il avait perdu un grand nombre des siens, consentit à faire la paix dans l'intention de tourner ses forces contre Edwin, roi de Northumbrie, le plus puissant de ses rivaux et le principal objet de sa haine. Pour assurer le succès de son entreprise, il forma une alliance avec Cadwallon, prince breton; et, entrant dans la Northumbrie, il défit et tua le malheureux Edwin près d'Halfield (A. D. 633). Bientôt, la puissance et la prospérité d'Oswald, successeur d'Edwin, réveillèrent encore sa jalousie, et il y eut entre eux (A. D. 642), dans un endroit appelé Maserfilth, un combat décisif dans lequel Oswald perdit la vie. Ravageant alors le territoire des Northumbres, Penda vint assiéger Bebbanburg, capitale de la Bernicie, qu'il voulut incendier en réunissant

au pied des murailles une quantité immense de bois et d'autres matières combustibles. Déjà la fumée et les flammes se déroulaient sur les têtes des habitants épouvantés, lorsque le vent changea tout à coup de direction et força les assiégeants à prendre la fuite. Penda se porta ensuite sur le territoire de Coinwall, fils de Cinégésil, qui, à peine monté sur le trône de Wessex, avait répudié sa sœur; et après plusieurs combats, ce prince fut obligé d'abandonner son pays et de chercher un asile à la cour de Annas, roi des Est-Angles (A. D. 645). Le malheureux Annas fut alors la victime sur laquelle se tourna sa rage; transporté de fureur de ce qu'il avait accordé un asile à Coinwall, Penda envahit son territoire (A. D. 654), et le tua dans un combat.

Cette ardeur guerrière, cet amour des conquêtes devaient pourtant avoir un terme, et Penda lui-même allait éprouver un sort pareil à celui du roi qu'il avait vaincu. Il venait de déclarer la guerre à Oswi, roi de Northumbrie, et bien qu'il fût lié avec ce prince par un double mariage contracté entre leurs enfants, il était entré sur le territoire des Northumbres, à la tête d'une puissante armée, et accompagné d'Ethelric, roi des Est-Angles, et d'Edelwald, roi de Deira, ses alliés ou plutôt ses vassaux. Oswi, qui n'attendait rien que de son activité et de son courage, marcha contre lui, lui livra bataille et remporta une victoire complète; Penda, Ethelric et environ trente autres chieftains, avec un nombre considérable de guerriers merciens furent trouvés parmi les morts sur le champ de bataille.

Le résultat de cette bataille fut presque fatale à la Mercie; elle perdit un instant sa nationalité et tomba sous la domination d'Oswi. Mais ce royaume était encore trop puissant, et il échappa bientôt à la domination du roi de Northumbrie. Déjà Penda, fils aîné de Penda, à qui Oswi avait cédé la partie méridionale du royaume au delà du Trent, avait été tué par trahison. Oswi, qui espérait encore annexer cet État à celui de Northumbrie, déféra aussitôt l'autorité souveraine à ses lieutenants; c'était irriter davantage les esprits. Trois aldermen, Immin, Eufha et Eudbert, prenant les armes, expulsèrent les magistrats northumbres, et donnèrent le sceptre à un prince qu'ils avaient soustrait aux recherches du conquérant (A. D. 659). C'était Wulphère, le plus jeune des fils de Penda. Ce prince chassa bientôt de son royaume les Northumbres, et obtint de nouveaux succès en réunissant sous son gouvernement les Est-Angles et les Lindiswarns, ou habitants du Lincolnshire. A sa mort, Ethelred (A. D. 675), Cenred (A. D. 704), et Céolred (A. D. 709) montèrent successivement sur le trône. Ethelred, animé de l'amour des conquêtes, entra sur le territoire de Lothaire, roi de Kent, brûla les églises et les villages, et détruisit la ville de Rochester après en avoir chassé les habitants; tournant ensuite ses armes contre Egfrid, roi de Northumbrie, il remporta d'assez grands avantages; puis il abandonna la carrière des armes pour laquelle il semblait né, et descendit du trône (A. D. 704) pour prononcer ses vœux dans le monastère de Bardeney, où il fut élevé à la dignité d'abbé, il mourut en 716. Animé du même esprit de dévotion et de piété, Cenred résigna la couronne en faveur de Céolred, fils d'Ethelred, après avoir régné sans gloire, et se rendit à Rome où il reçut l'habit monastique des mains du souverain pontife. Céolred, fils d'Ethelred, sous le rapport du caractère et des goûts, ne ressemblait en rien à ses prédécesseurs. Il aimait les plaisirs et s'attira la haine de ses sujets par la licence de ses mœurs. La huitième année de son règne, il perdit tout à coup la raison en se mettant à table avec ses thanes, et mourut au bout de quelques heures dans des souffrances cruelles (A. D. 716).

Le règne d'Ethelbald, et plus tard celui d'Offa, quoique troublés par des revers rendirent la suprématie à la Mercie. Sous le premier de ces princes, chaque tribu, depuis l'Humber jusqu'au

canal du Midi, reconnaissait l'autorité de ce royaume; et, dans le midi, les rois de Wessex, réduits à l'état de vasselage, combattaient pour le roi de Mercie comme pour leur seigneur. Ethelbald unissait de grands vices aux plus rares vertus : libéral envers le pauvre et envers ses serviteurs; veillant avec sollicitude à l'administration de la justice; réprimant sévèrement les haines héréditaires qui divisaient les thanes de Mercie et diminuaient la force de la nation, il ne se faisait aucun scrupule de violer les droits les plus sacrés de ses sujets. Sous son règne, les plus nobles familles furent dispersées, et la sainteté du cloître fut profanée par ses amours. Cependant le royaume de Mercie acquérait chaque jour une grande prospérité, lorsque (A. D. 752) Cuthred, roi de Wessex, livra bataille aux Merciens dans les plaines de Burford en Oxfordshire. Edilhun, qui portait le Dragon d'or, bannière du Wessex, tua de sa main le porte-étendard d'Ethelbald; ce présage certain de victoire, électrisant l'armée de Cuthred, frappa de terreur l'armée mercienne qui fut défaite. Peu de temps après, Ethelbald perdit la vie sur le mont Seiggenwold dans le Warwickshire, dans un combat contre Béorned, noble mercien qui aspirait au trône.

Mais Offa, aidé de la noblesse et du peuple, chassa bientôt Béorned du trône (A. D. 757). Offa est l'un des plus grands princes du royaume de Mercie. Ambitieux, doué du génie de la guerre, entreprenant, actif, il éleva cet Etat à un degré de grandeur et de prospérité qui parut menacer tous les royaumes de l'Heptarchie. Sa première entreprise fut dirigée contre le royaume de Northumbrie, et il en détacha le comté de Nottingham qu'il joignit à ses propres domaines. Ensuite il s'empara du petit royaume de Kent (A. D. 774), qui depuis longtemps était dans la dépendance, tantôt des rois de Mercie, tantôt de ceux de Wessex, et défit Cynewulf, roi de Wessex, qui voyait ses succès d'un œil jaloux (A. D. 775). Ayant agrandi ses domaines en soumettant les riches comtés d'Oxford et de Glocester, qui faisaient partie depuis longtemps du royaume de Wessex, il voulut assurer ses conquêtes du côté de la principauté de Galles, et ordonna, pour atteindre ce but, de creuser, depuis l'embouchure de la rivière Wye, au midi, jusqu'à la rivière Dee, dans le Flintshire, un fossé large et profond dont on voit encore aujourd'hui quelques traces.

L'avénement au trône d'Offa n'avait point eu lieu sans exciter de vifs mécontentements, et plusieurs thanes, ne trouvant pas prudent de rester en Angleterre, étaient allés chercher un refuge à la cour de Charlemagne. Ce prince, après les avoir accueillis avec humanité, en remit quelques-uns à la foi d'Ethelheard, successeur de Jaenberdht, au siége de Cantorbery, dans l'espoir que les fugitifs pourraient rentrer en grâce, mais sous la condition expresse de les renvoyer en France, si Offa ne faisait pas la promesse solennelle de leur pardonner. La lettre que Charlemagne écrivit à Ethelheard à ce sujet, est trop honorable pour que nous n'en transcrivions pas une partie : « Hos miseros patriæ suæ exules « vestræ direximus pietati, deprecan- « tes, ut pro ipsis intercedere dignemini « apud fratrem meum carissimum Of- « fanum regem. His, si pacem precari « valeatis, remaneant in patrâ. Sin, « vero durius de illis frater meus « respondeat, illos ad nos remitte « illæsos : melius est enim peregrinare « quam perire, in alienâ servire patriâ « quam in suâ mori. Confido de boni- « tate fratris mei, si obnixè pro illis « intercedatis, ut benignè suscipiat « eos, pro nostro amore, vel magis « pro Christi charitate, qui dixit : « Remitte et remittetur vobis. » L'harmonie entre Offa et Charlemagne fut néanmoins troublée pendant quelque temps par les prétentions du roi de Mercie qui demanda une princesse française pour son fils Egbert, comme prix de son consentement à un mariage entre Charles, fils illégitime de Charlemagne, et la fille d'Offa, que le monarque français avait pro-

posée; mais elle se rétablit bientôt.

La fin du règne d'Offa a laissé sur la mémoire de ce prince une tache ineffaçable, à cause de l'horrible trahison à laquelle il eut recours pour agraudir ses domaines. Quoique les rois des Est-Angles eussent été longtemps dans un état de dépendance vis-à-vis des rois de Mercie, ils continuaient toujours à jouir du titre de roi et à exercer quelques-unes des prérogatives de la royauté. Ethelred, qui gouvernait alors ce petit État et qui avait les plus belles qualités, demanda sur l'avis de son conseil, la main de la belle Elthride, fille d'Offa, et sa proposition ayant été acceptée, il se rendit à la cour du roi de Mercie. Mais, au lieu d'une épouse, il y trouva la mort; il y fut traîtreusement massacré, et ses États furent réunis à ceux de Mercie (A. D. 794). Offa, après être allé à Rome et avoir fait de riches donations aux églises pour expier son crime, mourut peu de temps après, et la belle Elthride, trompée dans ses espérances de bonheur, quitta la cour, et alla s'enfermer dans l'abbaye de Croyland où elle termina ses jours.

Après la mort d'Offa, le royaume de Mercie n'eut plus qu'un moment de grandeur et de gloire. Ce fut sous le règne de Cénulf, prince renommé pour sa valeur et sa religion. Cénulf régna vingt-six ans, et fut tué dans une expédition contre les Est-Angles (A. D. 819). Son fils Kénelm, enfant de sept ans, qui lui succéda, ayant suivi son tuteur dans une forêt, y fut assassiné d'une manière barbare par Quendride, princesse ambitieuse qui voulait s'élever au trône. Ce fut Céolwulf, son oncle, qui ceignit la couronne; mais, après un an de règne, il fut renversé du trône par Bernulf, noble Mercien qui n'avait d'autres titres à la royauté que son pouvoir et ses richesses immenses (A. D. 821). Ludécan succéda à Bernulf, et Wigluff à Ludécan. Les deux premiers perdirent la vie en essayant de faire rentrer dans l'obéissance les Est-Angles qui venaient de secouer le joug, et Wigluff fut obligé d'abandonner son trône et de se cacher lui-même dans une cellule de l'abbaye de Croyland, pour éviter de tomber dans les mains d'Egbert, roi de Wessex. Ainsi périt, à la suite de ces révolutions sanglantes, l'un des plus puissants royaumes de l'Heptarchie saxonne.

Royaume de Wessex.

L'histoire de ce royaume qui, après trois cents ans de luttes, devait s'agrandir de toutes les nations anglo-saxonnes de la Bretagne, pour ne former qu'une seule grande et puissante monarchie, commence, ainsi que nous l'avons vu, avec Cerdic, chieftain saxon, qui, aidé de son fils Cynric et d'une troupe de guerriers intrépides, en fut le fondateur (A. D. 519). Après de longues guerres qui durèrent près de quarante ans, Cerdic fut remplacé sur le trône (A. D. 534) par son vaillant fils Cynric qui avait partagé ses travaux et ses dangers. Ce prince régna vingt-six ans, et soutint, par plusieurs victoires qu'il remporta sur les Bretons, la réputation qu'il s'était faite d'un brave et prudent général. De ses mains, le sceptre passa dans celles de son fils Céaulin (A. D. 560). Ce prince entreprenant, ambitieux comme son père et son grand-père, défit (A. D. 568), avec l'aide de son frère Cultra, Ethelbert, roi de Kent. Neuf ans après, il gagnait à Durham, dans le Gloucestershire, une grande bataille contre les Bretons, dans laquelle trois de leurs princes, Commail, Condidan et Farinmail, furent tués, et ajoutait à son ancien territoire les provinces actuelles de Devon et de Somerset. Mais Céaulin ne tarda pas à éprouver de cruels revers; car les autres rois saxons, redoutant son ambition, formèrent contre lui une ligue puissante à laquelle il ne put résister. Il fut battu par leurs forces réunies à Wodensburgh (A. D. 591), et, ses propres sujets s'étant révoltés, il fut envoyé en exil, et mourut bientôt après. Céolric lui succéda et ne conserva la couronne que pendant cinq ans. Sa mort prématurée fit monter sur le trône son frère Céolwulf (A.

D. 596), prince doué d'inclinations martiales, et qui se livra à ses penchants guerriers avec l'ardeur la plus opiniâtre, en attaquant tour à tour les Saxons, les Pictes et les Scots. Il conduisit ensuite une armée sur le territoire des Bretons, chassa Mouric, leur roi, au delà de la Severn, et s'avança jusqu'aux rives de la Wye, où il fut arrêté par Tecodric que les Bretons avaient arraché de sa cellule pour le mettre à leur tête (A. D. 611).

Le trône de Wessex fut ensuite occupé par Cynégile, fils de Céolric, qui partagea son royaume avec Cuichelm, son frère. L'histoire a cité ces deux princes, pour la constance de leur amitié fraternelle, mais le caractère de Cuichelm est flétri par le crime d'Eumer. Jaloux de la supériorité d'Edwin, Cuichelm avait résolu sa mort; et il choisit Eumer l'un de ses généraux, pour s'acquitter de cette barbare mission. Eumer partit pour la Northumbrie. Lorsqu'il fut introduit à l'audience du monarque northumbre, dans son palais à Aldby, sur les bords de la rivière de Derwent, il tira un poignard empoisonné de dessous son manteau, et se précipita pour en frapper le roi. Lilla, seigneur northumbre, intercepta le coup, et tomba sans vie sur la place. Eumer fut aussitôt mis à mort par les gardes, après avoir encore tué dans ce moment de désordre un autre serviteur du roi, nommé Frodheri.

L'esprit turbulent de Penda causa des maux cruels au Wessex, et peu s'en fallut que ce royaume ne tombât alors sous la domination de la Mercie. Cuichelm et Cynégile étaient morts (A. D. 642) lorsque le roi de Mercie, qui avait déjà mesuré ses forces avec les Saxons de l'ouest, dans une bataille donnée à Circenster, entra dans le Wessex, et défit Coinwall, successeur de Cynégile, qui avait répudié sa sœur en montant sur le trône. Mais, dans la troisième année de son exil, Coinwall reprit sa couronne à l'aide de son neveu Cuthred, auquel il fit don par reconnaissance de trois cents hides de terre (environ douze mille arpents) à Aslon dans le Berkshire. Coinwall obtint alors des succès signalés contre les Bretons qu'il défit à Bradford et ensuite à Pen (A. D. 658). Il vainquit aussi Wulphère, roi de Mercie, qu'il fit prisonnier. Coinwall étant mort sans enfants, Senburge, sa veuve, princesse douée d'un grand courage, saisit les rênes du gouvernement, et malgré le mécontentement qu'inspirait la présence d'une femme sur le trône, elle les conserva jusqu'à sa mort qui arriva un an après celle de son mari. La succession fut alors disputée par Ascuin et Centwin, qui régnèrent pendant environ trois ans sur différents districts. Le premier de ces rois fut défait par Wulphère, dans le Wiltshire (A. D. 675), et mourut l'année suivante, laissant son rival seul monarque des West-Saxons; celui-ci tournant ses armes contre les Bretons de la province de Cornouailles et du Somersetshire, pénétra jusqu'au canal de Bristol (A. D. 681). Céadwalla succéda à Centwin (A. D. 685), et agrandit beaucoup son territoire par la réduction entière du royaume de Sussex, et par plusieurs irruptions destructives dans le royaume de Kent. Dans l'une de ces expéditions, il perdit son frère Mollo, qui fut poursuivi dans une cabane à laquelle on mit le feu, et où il fut brûlé vif. Mais Céadwalla ne tarda pas à réparer cet échec et réunit à son territoire l'île de Wight que Wulphère avait enlevée au Wessex; il envahit de nouveau le royaume de Kent, et ravagea tout le pays par le fer et le feu, pour venger la mort de son frère Mollo. Céadwalla passa ensuite la mer, pour aller à Rome, où, après avoir été baptisé par le pape Sergius, il mourut un an après son arrivée (A. D. 689).

Jusqu'alors le royaume de Wessex, n'avait encore joui que d'une prospérité passagère lorsqu'Ina monta sur le trône. Ina, l'un des plus grands et des meilleurs princes de son siècle, commença son règne en assemblant un witenagemot, et, de l'avis de son conseil, il publia un code de lois qui établissait des indemnités ou compensations légales pour les crimes, spécifiait

et punissait les fraudes qui se commettaient dans l'échange des marchandises et dans la culture des terres. L'Essex avait été déjà réuni à la couronne, on ne sait par quels moyens. Ina fit alors une invasion dans le Kent (A. D. 694) pour venger la mort cruelle de son parent Mollo. Mais on le détermina, par une somme d'argent considérable, à se désister de cette entreprise. Aussitôt il tourna ses armes contre les Bretons, et remporta sur Gerwent, roi du Pays-de-Galles, une grande victoire qui le rendit maître de toute la province de Cornouailles et du Somersetshire, province qu'il unit à son royaume. Ces succès n'empêchèrent point toutefois que ce prince, après un règne long et glorieux, ne résignât le sceptre pour prendre l'habit monastique (A. D. 729). Il partit pour Rome où il vécut confondu dans la classe la plus commune du peuple, portant l'abnégation de lui-même jusqu'à vouloir accomplir ses devoirs religieux sous les vêtements d'un pèlerin pauvre et inconnu.

William de Malmsbury nous apprend qu'une détermination aussi opposée aux goûts guerriers d'Ina aurait été inspirée à ce prince par les exhortations de la reine Ethelburge. Si l'on en croit l'historien saxon, le roi et la reine avaient donné un festin splendide à la noblesse et au clergé du royaume. Le lendemain matin ils quittèrent tous le château, mais, après une absence de quelques heures, Ina, cédant aux sollicitations d'Ethelburge, consentit à y revenir. Tout était silence et solitude dans le palais qui la veille avait été le théâtre du festin et de la joie des convives. Les meubles avaient disparu ; la salle était couverte de débris, et des pourceaux occupaient le lit dans lequel le prince avait passé la nuit. Surpris de ce spectacle, Ina interrogea la reine, qui profita de ce moment pour lui parler du néant des grandeurs humaines et du bonheur de la vie religieuse. Mais on ne saurait donner un grand crédit à une pareille histoire. Il est plus probable qu'Ina, voyant la paix de ses vieux jours troublée par la rébellion, et reconnaissant combien il était difficile à une main affaiblie par l'âge de tenir les rênes du gouvernement, au milieu d'une noblesse turbulente et passionnée pour la guerre, résolut d'abandonner spontanément cette situation qu'il ne pouvait plus soutenir avec dignité, pour une retraite qui offrît à sa vieillesse une vie douce et paisible.

Le Wessex était alors arrivé à un grand degré de prospérité ; mais, sous les règnes d'Ethelbard (A. D. 729), de Cuthred (A. D. 741), et de Sigebyrcht (A. D. 754), successeurs du vaillant Ina, la puissance de ce royaume fut fortement ébranlée. Le premier de ces princes fut forcé de reconnaître l'autorité d'Ethelbald, roi de Mercie ; et Cuthred, son successeur, presque toujours engagé dans des guerres contre ce même Ethelbald et contre les Bretons, se vit menacé par une insurrection violente dans laquelle il perdit son fils Cynric. Ethelhun, noble ambitieux et plein d'intrépidité, était à la tête de cette rébellion. Cuthred, après l'avoir vaincu, lui pardonna généreusement ; cet acte de générosité désarma Ethelhun, qui devint un ami dévoué du prince et bientôt acquitta sa dette. Ethelbald, roi de Mercie, ayant rassemblé ses forces pour terminer sa querelle avec Cuthred par un coup décisif, les deux princes se rencontrèrent à Burford (A. D. 752). Le combat fut long et sanglant ; mais la valeur du reconnaissant Ethelhun fixa enfin la victoire. Ce seigneur, après avoir tué un grand nombre de soldats merciens, rencontra Ethelbald et l'obligea de fuir ; cet exemple fut bientôt suivi par toute son armée. Sigebyrcht, successeur de Cuthred, par son orgueil et sa cruauté, encourut bientôt la haine de ses sujets. Ceux-ci, s'étant révoltés, le chassèrent du Wessex, et, abandonné de tout le monde, Sigebyrcth se réfugia dans la grande forêt d'Andredswald, où il fut découvert et mis à mort par un homme qui gardait des pourceaux.

Le règne de Cynewulf, qui hérita de la couronne (A. D. 557), dura vingt-neuf ans, et n'eut de remarquable que quelques victoires remportées sur les Bre-

tons, et les succès d'Offa, roi de Mercie, qui enlevèrent au Wessex Bensington et les comtés de Glocester et d'Oxford. La fin malheureuse de ce prince nous donnera une idée de l'esprit de haine qui animait les Anglo-Saxons dans leur vengeance. Un soir, il s'était rendu à Merton, dans le Surrey, accompagné d'un petit nombre de ses courtisans. Il venait y voir une dame à laquelle il portait une vive affection, lorsque Cyneheard, frère du vicieux Sigebyrcht, suivit ses traces. Cyneheard nourrissait une haine profonde contre Cynewulf; et bien que trente ans se fussent écoulés depuis la mort de son frère, il espérait encore arriver au trône. Voyant son ennemi presque sans défense, il cerna la maison où Cynewulf était endormi; à la première alarme celui-ci se leva, saisit son épée, et, s'élançant sur son ennemi, lui porta un coup terrible sur la tête; mais sa valeur ne put le sauver, et un moment après il tomba sous le poignard des conspirateurs (A. D. 784).

Mais le moment approchait où ce royaume allait absorber tous les autres. Les nobles et le peuple s'étant soulevés contre Cyneheard pour venger la mort de leur roi, Cyneheard fut tué, avec quatre-vingt-quatre compagnons qui l'avaient aidé dans l'exécution de son crime. Brithic, prince du sang royal, monta alors sur le trône de Wessex, quoique Egbert, descendant d'Ingeld, frère du roi Ina, eût plus de titres que lui. Brithic, qui sentait bien qu'on pouvait lui disputer la couronne, prit de grandes précautions pour s'assurer la possession de son trône. Il épousa dans ce dessein Eadburge, fille du puissant Offa, et s'efforça, par différents moyens, de se rendre maître de la personne d'Egbert; ce qui obligea ce jeune prince à quitter son pays et à se réfugier à la cour de Charlemagne. Mais ces précautions tournèrent contre lui, et il mourut empoisonné par Eadburge (A. D. 800), femme perfide et cruelle qui ne s'arrêtait devant aucun crime, lorsqu'il s'agissait de punir ceux qui avaient encouru sa disgrâce.

Pendant ce temps Egbert acquérait à la cour et dans les armées de Charlemagne ces talents qui furent le fondement de sa grandeur, et qui le rendirent le premier général de son siècle. A la mort de Brithic, il fut rappelé de l'exil et placé sur le trône de ses ancêtres, au milieu des cris de joie de tout son peuple. Tirant alors l'épée du fourreau, il envahit le territoire des anciens Bretons, tourna ses armes contre le comté de Cornouailles, et soumit cette contrée à sa puissance; il défit ensuite à Ellendum sur les bords du Willy (A. D. 823), Bernulf, qui avait usurpé le trône de Mercie, et qui, jaloux de sa prospérité, l'avait attaqué le premier. Les historiens saxons rapportent que les eaux du Willy roulèrent des flots de sang, et qu'elles furent obstruées par les corps des Merciens qui périrent dans ce combat. Les faibles royaumes de Kent et d'Essex, secouant alors le joug des Merciens, se mirent eux-mêmes sous la protection du roi de Wessex; Burnulf, et après lui son successeur Ludécan, ayant voulu reporter leur vengeance sur les Est-Angles, tous deux perdirent la vie, tandis que Wigluff, successeur de Ludécan, pressé par l'armée du vainqueur, se retirait dans le monastère de Croyland pour échapper à sa poursuite. Egbert ajouta alors le royaume de Northumbrie à ses autres conquêtes; et, après la soumission solennelle de cette contrée, il diriga ses armes contre les Bretons, pénétra jusqu'au centre des provinces septentrionales de la principauté de Galles, et planta son étendard victorieux dans l'île d'Anglesey.

États Bretons.

Au milieu de ces luttes acharnées que se livraient les envahisseurs de la Bretagne, toujours prêts à s'entre-dévorer les uns les autres, que devenaient les Bretons, légitimes propriétaires de ces royaumes? Leur histoire est enveloppée d'un voile épais. On sait pourtant que, divisés en beaucoup de petites principautés dont le nombre et les limites changeaient sans cesse par le partage du territoire des

pères entre leurs enfants, par la conquête et par d'autres événements, les États bretons étaient presque toujours engagés dans des querelles qui les empêchaient de prendre l'offensive vis-à-vis des Saxons, leurs ennemis communs. Cadwallon, le contemporain et le vainqueur d'Edwin, roi de Northumbrie, paraît avoir été l'un des princes bretons les plus puissants de ces temps. Mais sa mort (A. D. 635) fit perdre aux Bretons le courage et l'espoir de reprendre leur pays sur les Saxons; et dans les combats qu'ils livrèrent, un, entre autres, à Coinvall, roi de Wessex, à Bradford sur l'Avon (A. D. 652), et un autre, au même prince, à Pen, dans le Somersetshire (A. D. 658), ils furent constamment défaits. Dans le cours du même siècle, et après avoir été chassés des provinces les plus riantes et les plus fertiles de la Bretagne, ils essuyèrent de nouvelles pertes et furent resserrés dans des bornes encore plus étroites. Centwin et Ina, rois de Wessex, leur enlevèrent tout le pays qui est au midi du canal de Bristol; et les princes northumbres, après avoir défait les habitants de la Cumbrie et du Galloway, firent peser sur eux un joug dur et souvent terrible, auquel les malheurs de ce pays n'apportèrent qu'une courte trêve. Les princes bretons de cette époque étaient Gerwent, le même qui fut défait par Ina, roi de Wessex (A. D. 710), et Roderic Malwina, descendant du fameux Cadwallon. Les historiens gallois racontent que Roderic Malwina livra un grand nombre de combats meurtriers aux rois de Wessex et de Mercie, dans lesquels il déploya une grande valeur personnelle. Mais les succès de ce prince n'améliorèrent pas la condition des Bretons, et bientôt toute l'autorité de leurs chieftains se réduisit à un vain titre. Les Bretons placés au midi du canal de Bristol, qui, depuis le commencement du huitième siècle, subissaient le joug des rois de Wessex, furent définitivement réduits à l'état de sujets par Egbert, dans les premières années du neuvième siècle. Ceux qui occupaient le territoire situé entre le canal de Bristol et la rivière Dee furent chassés des plaines (A. D. 760) par Offa, roi de Mercie, et se retirèrent dans les montagnes de la principauté de Galles où ils furent gouvernés par plusieurs petits princes, par le fameux Caradoc et Conan Tendaethwy entre autres, qui vivaient dans le huitième siècle, l'un roi du nord de la principauté, l'autre roi des contrées méridionales de la même province. Les Bretons cambriens qui habitaient le long des côtes occidentales, depuis la rivière Dee jusqu'au golfe de Clyde, étaient soumis aux rois northumbres, et, lors de la décadence de ces États, ils recouvrèrent leur liberté; mais ils la perdirent bientôt après, car les Pictes et les écossais d'un côté, et Egbert d'un autre, ne tardèrent pas à réduire leur pays au même état d'assujétissement.

Tels furent les événements principaux de l'histoire de la Grande-Bretagne pendant cette première partie de l'ère saxonne. Chaque État eut ses jours de gloire; chacun eut aussi ses revers. Divers rois se succédèrent et se dépouillèrent les uns les autres : terribles conflits que ces trônes qui s'écroulent! que ces milliers de victimes qui jonchent le sol, sacrifiées à des rivalités ardentes et sans fin! Dans cette période de quatre siècles, il n'y eut presque point de repos. De longues et violentes tempêtes agitèrent et déchirèrent presque continuellement le sol de cette contrée. Le seul moment de calme que nous remarquions eut lieu au commencement du huitième siècle. Voici comment il est décrit par l'historien Bède. « Actuellement les Pictes « sont amis des Anglais, et s'accordent « avec l'Église universelle dans la paix « et la vérité. Les Écossais, étant également contents de leur territoire, « ne forment plus de complots contre « les Anglais. Enfin, quoique les Bretons soient même animés d'une haine « héréditaire contre les Anglais, et « pensent différemment de l'Église catholique sur l'époque de la célébration de Pâques, cependant, comme « ils sont assez tourmentés par leurs « querelles civiles et religieuses, ils

« sont actuellement tranquilles, étant « soumis les uns à leurs princes et les « autres aux Anglais. Tel est l'état « actuel de toutes les nations de la « Bretagne, en cette année 731. Le « temps seul peut faire connaître quelle « sera la suite de cette tranquillité qui « a porté tant de membres de la no- « blesse et du peuple à renoncer à l'u- « sage des armes et à se rendre en « foule dans les monastères. »

Mais cette tranquillité, comme on l'a vu dans le cours de ce récit, fut de bien courte durée, et le sang ne tarda pas à couler.

§ 2. Invasion Danoise, — Egbert et ses successeurs. Depuis 814 jusqu'à 1012.

L'Heptarchie était rompue. Tous les royaumes anglo-saxons et une grande partie de la principauté de Galles reconnaissaient la suprématie d'Egbert, lorsque ce prince fut attaqué par d'autres ennemis plus dangereux encore que ceux qu'il avait vaincus. Ces nouveaux adversaires étaient les Danois, aventuriers intrépides qui, après avoir dirigé leurs premières attaques contre les îles Britanniques, ravagèrent les côtes de France et d'Espagne, et, traversant le détroit qui sépare l'Europe de l'Afrique, firent trembler les habitants du littoral de la Méditerranée. Ils venaient de la péninsule du Jutland, des îles de la Baltique et des rivages du continent de la Scandinavie. Comme les premiers Saxons qui avaient abordé dans la Bretagne, ils méprisaient les jouissances paisibles de la paix, et préféraient aux laborieux profits de l'industrie les produits plus dangereux mais plus certains de la rapine et du pillage. On les appelait aussi rois de la mer, parce qu'ils passaient la plus grande partie de leur vie sur les eaux, et que les lois de succession qui prévalaient dans leur pays ne laissaient à la plupart des enfants d'autre carrière que le métier périlleux de pirate. Le fils aîné possédait tout le patrimoine de la famille, et ses frères ne recevaient d'autre héritage que leur épée et les navires avec lesquels ils pouvaient espérer d'acquérir de la réputation et des richesses. On les connaissait déjà dans la Bretagne. La première fois qu'ils y étaient venus (A. D. 787), ils étaient descendus sur la côte du Wessex, où ils massacrèrent un des officiers du roi qui les avait abordés pour leur demander qui ils étaient et d'où ils venaient. Environ six ans après, une autre bande de ces aventuriers était descendue sur la côte de Northumbrie, égorgeant un grand nombre d'habitants, et pillant le fameux monastère de Lindisfarne, ou Holy-Head. L'année suivante, une autre flotte avait débarqué sur les mêmes côtes, et pillé le monastère de Weremouth; mais une tempête s'étant élevée, plusieurs de leurs vaisseaux firent naufrage, beaucoup de leurs guerriers furent noyés, et un grand nombre furent faits prisonniers et eurent la tête tranchée sur le rivage par les habitants du pays. Ce désastre les avait empêchés pendant quelque temps de faire aucune tentative sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Le passage suivant du beau travail de M. Augustin Thierry sur la *conquête de l'Angleterre par les Normands*, va nous fournir de précieux renseignements sur l'origine et le naturel de ces Barbares.

« Ils descendaient, dit cet écrivain, de la même race primitive que les Anglo-Saxons et les Francs; ils parlaient même un langage intelligible pour ces deux peuples; mais ce signe d'une antique fraternité ne préserva de leurs incursions hostiles ni la Bretagne saxonne, ni la Gaule franke, ni même le territoire d'Outre-Rhin, ancienne patrie des Francs, encore habité par des hommes de race et de langue germaniques. La conversion des peuples teutons du sud à la religion chrétienne avait brisé toute espèce de liens entre eux et les Teutons du nord. L'homme du Nord se glorifiait encore, au huitième siècle, du titre de fils d'Odin, et traitait de bâtards et de renégats les Germains enfants de l'Église; il ne les distinguait point des peuples qu'eux-mêmes avaient vaincus,

et dont ils avaient adopté le culte. Franks et Gaulois, Long-Bards ou Latins, tous étaient également odieux pour l'homme resté fidèle aux anciennes divinités de la Germanie. Une sorte de fanatisme religieux et de purisme patriotique s'alliait ainsi dans l'âme des Scandinaves à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais. Quand ils venaient de dévaster et d'incendier quelque canton du territoire chrétien : « Nous leur avons « chanté la messe des lances, disaient-« ils par dérision ; elle a commencé de « grand matin, et elle a duré tout le « jour. »

« En trois jours de traversée par le vent d'est, les flottes de barques à deux voiles des Danois et des Norwégiens arrivèrent au sud de la Bretagne. Les soldats de chaque flotte obéissaient, en général, à un chef unique, dont le vaisseau se distinguait des autres par quelque ornement particulier. C'était le même chef qui commandait encore lorsque les pirates débarqués marchaient en bataillons, soit à pied, soit à cheval. On le saluait du titre germanique que les langues du Midi traduisent par le mot de roi ; mais il n'était roi que sur mer et dans le combat ; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asséyait en cercle, et la corne remplie de bière passait de main en main au hasard, et sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de la mer* ou le *roi du combat* était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était renommé comme le plus brave d'entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé la coupe auprès d'un foyer abrité.

« Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval ; il courait, pendant la manœuvre, sur les rames en mouvement, lançait en jouant trois javelots au sommet des mâts, et alternativement les recevait dans sa main, les lançait de nouveau, et les recevait encore sans les manquer une seule fois. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement, comme disent leurs vieilles chansons, à travers la *route des cygnes*. Souvent les orages furieux des mers du Nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires ; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef au signal du ralliement ; mais ceux qui survivaient au naufrage n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci ; ils se riaient des vents et de l'Océan qui n'avaient pu leur nuire. « La force « de la tempête, chantaient-ils, aide le « bras de nos rameurs ; l'ouragan est « à notre service, il nous jette où nous « voulions aller. »

Ajoutons à ces détails si pleins d'intérêt que les Danois combattaient vaillamment, avec d'excellentes armes d'acier. Celles dont ils se servaient étaient pour la plupart les mêmes que celles des Saxons, lorsqu'ils envahirent la Grande-Bretagne ; mais la massue et la hache d'armes des pirates scandinaves étaient encore plus formidables. « Savoir bien frapper « avec l'arc et les flèches, » était le talent indispensable du guerrier danois. Ils savaient admirablement choisir et fortifier les positions qu'ils occupaient. Dès qu'ils établissaient un camp, ils l'entouraient aussitôt d'un fossé et d'un rempart qu'ils élevaient avec une promptitude extraordinaire, et tout l'art et toute la bravoure de leurs ennemis venaient échouer contre ces retranchements. Ils savaient construire d'assez grands navires, capables de contenir un nombre considérable de guerriers ; mais, dans la plupart de leurs expéditions, ils se munissaient de bâtiments qui ne prenaient pas beaucoup d'eau, afin de pouvoir aisément les tirer sur le rivage. Lorsqu'ils les avaient mis à sec, ils les entouraient de retranchements ; puis, laissant une partie des leurs pour les

garder, ils se répandaient dans la campagne pour y porter la désolation et le carnage. Maintes fois ils traînaient leurs navires par terre d'une rivière à une autre, et d'un bras de mer à un autre détroit. S'ils rencontraient des forces supérieures, ils s'enfuyaient vers leurs navires et disparaissaient; car la retraite n'avait rien de déshonorant à leurs yeux lorsqu'ils revenaient chargés de butin. Tout d'un coup ils reparaissaient sur quelque côte prochaine dont ils surprenaient les habitants.

Egbert était dans tout l'éclat de sa puissance (A. D. 832), lorsque ces pirates vinrent pour la première fois en corps de troupes disputer aux Saxons le territoire de la Grande-Bretagne. Ils débarquèrent dans l'île de Sheppey; et, quand leur rapine leur eut livré quelque butin, ils regagnèrent tranquillement leurs vaisseaux, sans avoir éprouvé la moindre perte, sans qu'il leur eût été fait aucun tort. L'année suivante, les maraudeurs, devenus plus hardis, se présentèrent avec trente-cinq vaisseaux; mais, au moment où ils s'avançaient dans les terres, ils furent rejoints par l'actif Egbert, à Charmouth, dans le Dorsetshire. Les Anglais furent d'abord étonnés de la cruauté et de l'intrépide valeur de ces nouveaux ennemis, qui, bien qu'ils vissent tomber les leurs en grand nombre autour d'eux, conservaient leur poste encore quelque temps, puis se retiraient en bon ordre dans leurs navires, et grossissaient chaque jour leurs rangs d'anciens Bretons, mécontents du joug que les rois saxons avaient fait peser sur eux. Mais Egbert s'était mis sur ses gardes; il s'avança contre les ennemis à la tête d'une nombreuse armée et les défit près de Hengsdown-Hill, après en avoir fait un horrible carnage. Ce fut le dernier exploit militaire d'Egbert, qui mourut en 836.

Cette victoire, quelqu'éclatante qu'elle fût, n'était pas de nature à chasser les Danois. D'anciens succès et la perspective de succès plus brillants encore agissaient trop vivement sur eux pour qu'ils renonçassent ainsi à leurs projets. D'ailleurs la mort de leur vainqueur les secondait à merveille.

Des mains d'Egbert la couronne était passée dans celles d'Éthelwulf, son fils aîné. Un des premiers actes de ce prince fut d'abandonner à son fils Athelstan (A. D. 837) le royaume de Kent avec ses dépendances, le Sussex et l'Essex, à titre de souveraineté privée; la Mercie ayant déjà recouvré son indépendance, il ne lui resta plus que le Wessex. Ainsi, lorsque l'union devenait plus que jamais nécessaire aux Saxons pour faire face à un ennemi aussi redoutable que les Danois, un fatal esprit de discorde et de jalousie les armait les uns contre les autres. Un nouveau sujet de désunion vint les affaiblir. Éthelwulf, à l'exemple d'un grand nombre de ses prédécesseurs, était allé à Rome pour s'agenouiller humblement devant l'autel de saint Pierre. A son retour, oubliant qu'il était déjà vieux, il conçut un violent amour pour la belle Judith, fille de Charles le Chauve, roi des Francs, et épousa cette princesse avec beaucoup de solennité dans la cathédrale de Reims (856). Cette union exaspéra Éthelbald, son fils; et de concert avec Athelstan, évêque de Sherborn, Enwulf, comte de Somerset, et d'autres thanes et guerriers du Wessex, il résolut de déposséder le roi pendant son absence. Pour mieux assurer le succès de leur entreprise, les conjurés déclarèrent dans un manifeste que le roi avait donné le nom et l'autorité de reine à une femme française; qu'il lui avait fait prendre place à ses côtés sur le trône, et « qu'il avait mangé « publiquement à table avec elle, » au mépris de la constitution et des lois du Wessex, qui avaient définitivement aboli la dignité de reine par suite des crimes d'Eadburge. Cependant le vieux roi avait beaucoup d'amis, et lorsqu'il revint dans l'île avec sa jeune épouse, sa présence ranima son parti. Toutefois le vieillard recula devant l'idée des horreurs qu'entraînerait une guerre civile, et il consentit à un accommodement, réservant pour lui la partie

orientale du royaume de Wessex, il résigna, en faveur d'Ethelbald, toutes les provinces de l'ouest, qui formaient la portion la plus riche et la plus avantageuse du royaume. Éthelwulf mourut peu de temps après ce partage (A. D. 858), laissant à Éthelbald le trône de Wessex; et le nouveau roi, qui le premier avait condamné le mariage de son père avec la fille du monarque français, oubliant à la mort d'Ethelwulf son ancienne inimitié contre cette princesse, épousa la jeune veuve (*). Mais cette union, contraire aux lois divines et humaines, attira, selon le clergé et le peuple, son fidèle écho, les foudres vengeresses de la colère céleste sur la tête du jeune prince; de là, disent les chroniqueurs, vint la brièveté de son règne. Ce prince mourut en 860. Ithelbert, son successeur, mourut lui-même après un règne de quelques années (A. D. 867), laissant la couronne à son frère Ethelred.

Tel était l'état de crise dans lequel était plongée l'Angleterre au milieu des difficultés qui l'assiégeaient du dehors; car les Danois ne se contentaient plus de faire des descentes passagères sur les côtes de l'Angleterre; ils revenaient plus nombreux sous des chefs plus hardis, et pénétraient plus avant dans le pays. En 866, une grande flotte, portant vingt mille guerriers, sous le commandement d'Inguar et d'Ubbo, descendit dans le royaume des Est-Angles. Les Danois débarquèrent sans difficulté; et, pour éviter d'être entièrement détruits, les Est-Angles leur donnèrent des quartiers d'hiver et leur fournirent au printemps un grand nombre de chevaux. Ils dirigèrent alors leur marche vers l'Humber, et prirent la ville d'York, malgré la courageuse résistance des Northumbres qui perdirent dans cette affaire deux de leurs généraux. L'année suivante, l'armée danoise, quittant York, pénétra dans la Mercie et s'empara de Nottingham où elle passa l'hiver. Éthelred, successeur d'Éthelbald, occupait alors le trône de Wessex. Sur l'invitation de Buthred, roi de Mercie, qui était hors d'état de chasser les usurpateurs, il marcha avec son frère à la tête d'une armée nombreuse, et, après avoir cerné les Danois dans le Nottinghamshire, il les obligea à retourner dans le Nord. Les Danois restèrent presque toute l'année à York; mais, quittant de nouveau cette ville (A. D. 870), ils traversèrent une portion de la Mercie et entrèrent dans la contrée des Est-Angles qu'ils battirent, après avoir fait prisonnier et mis à mort Edmund, leur roi, jeune prince doué d'un grand mérite. Encouragés par ce succès, ils s'avancèrent jusqu'à Reading qu'ils fortifièrent et dont ils firent leur principal quartier. Ethelred les y suivit bientôt et les battit à Escesdune. Un simple buisson d'aubépine, dit Asser, désigna longtemps à la postérité l'endroit où les Danois furent battus. Mais, quinze jours après ce combat meurtrier, il s'en livra un autre à Basing, dans lequel le malheureux Ethelred fut blessé mortellement (A. D. 871).

Arrêtons-nous un instant pour jeter un coup d'œil sur l'état de l'Angleterre. Nous voici au commencement du règne d'Alfred, les Danois possèdent l'île de Thanet, qui les rend souverains sur la Thames (Tamise), et leur ouvre le Kent et l'Essex; ils ont complétement envahi et subjugué la Northumbrie, depuis la Tweed jusqu'à l'Humber, établi à York de fortes colonies; et cette ville, détruite durant les guerres civiles, ils l'ont rebâtie. Quant aux régions situées au

(*) Cette princesse, à l'époque de son mariage avec Ethelwulf, n'avait point encore atteint sa douzième année. Son second époux cédant aux remontrances de l'évêque de Winchester, consentit à une séparation. Alors Judith ne voulant pas rester dans un pays témoin de sa disgrâce vendit ses terres, douaire qu'elle avait reçu d'Ethelwulf, et retourna à la cour de son père qui ordonna qu'elle fût confinée à Senlis. Mais l'adresse de Judith trompa la vigilance de ses gardes. Elle s'évada déguisée, et s'enfuit avec Baudoin, grand forestier de France, qu'elle épousa. Ils se retirèrent en Flandre, dont le comté leur fut donné par le roi, et y vécurent avec une grande magnificence. C'est de cette union que descendit Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, qui donna à l'Angleterre une longue suite de souverains.

sud de l'Humber, si l'on excepte l'île de Thanet, elles ont pu se soustraire à leur joug de fer; mais ils ont porté la désolation dans les comtés de Nottingham, de Lincoln et de Cambridge, pillé Norfolk et Suffolk; leurs bandes, grossies de jour en jour, se sont répandues dans toute l'étendue de l'île, et des camps fortifiés par eux s'élèvent en grand nombre entre la Severn et la Tamise. De leur côté, les Anglo-Saxons, partout battus, ont cédé le terrain; et maintenant leur étendard flotte dans l'espace resserré qui comprend le Somersetshire, le Devonshire et le comté de Cornouailles, à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre.

Cependant Alfred, le nouveau roi (A. D. 871), ne perdit pas courage. La postérité reconnaissante a associé l'épithète de grand au nom de ce prince. Il était le plus jeune des fils d'Ethelwulf. Sa beauté, sa vivacité, son enjouement, l'avaient rendu cher à Osburge, sa mère, et à Ethelwulf qui prévirent qu'un jour il jetterait un nouveau lustre sur la race de Cerdic. De bonne heure, et alors que l'éducation n'était pas encore très-répandue même parmi les princes et les nobles d'un âge plus avancé, Alfred éprouvait un vif plaisir à écouter les ballades et les chants que récitaient sans cesse les bardes et les ménestrels attachés à la cour de son père. A force de les entendre répéter le jour et la nuit, il en était venu à les apprendre de mémoire; et le goût que cet exercice lui inspira pour la poésie ne le quitta plus, à travers ses nombreux revers et ses chagrins. On cite de lui le trait suivant. Un jour sa mère était assise, entourée de ses enfants et tenant à la main un livre de poésies saxonnes. Le précieux manuscrit était doré, avec des lettres enluminées; les ballades et les chants qu'il contenait étaient nouveaux, sans doute, car ils paraissaient fort du goût des petits princes. Voulant exciter leur émulation : « Je le « donnerai, dit la reine, à celui de « vous qui apprendra le premier à le « lire. » L'offre était séduisante; la dorure du manuscrit étincelait aux yeux des enfants, et les dessins coloriés en accompagnaient merveilleusement le texte. Aussitôt chacun de s'efforcer de saisir le sens des caractères bizarres du beau manuscrit; ce fut Alfred qui remporta le prix; Alfred, le plus jeune de tous, qui depuis ce jour s'appliqua sans relâche à l'étude, et apprit bientôt à lire l'anglo-saxon.

Les voyages qu'il fit sur le continent avaient de bonne heure développé ses facultés intellectuelles. Encore enfant, il avait salué en passant la cité éternelle, et trois années plus tard, à l'âge de dix-huit ans, il était retourné à Rome, accompagné de son père, et avait reçu des mains du pape la consécration royale. Cette fois il y était demeuré une année. Bien que dépouillée par les barbares, la métropole du monde chrétien, sans posséder encore les chefs-d'œuvre de l'art moderne, offrait de nombreux débris de sa splendeur première. Le Colysée et la plupart des ruines majestueuses qu'on y voit aujourd'hui étaient, au temps d'Alfred, dans un état de conservation parfait. La masse imposante du Capitole y subsistait encore tout entière; et en divers endroits de la ville, où maintenant on pourrait à peine signaler quelques fragments épars, s'élevaient de hauts et élégants édifices. Alfred, accoutumé dans son pays à vivre au milieu de maisons de bois, et à voir des cabanes aux murailles de terre avec des toits de chaume, ne pouvait manquer d'être frappé de la splendeur imposante de Rome. La cour du pape, quoique modeste alors et peu splendide, mettait aussi sous les yeux du prince le modèle d'un palais dirigé avec goût et un ordre parfait; Alfred revint ensuite en France où son séjour lui permit encore d'admirer la cour la plus magnifique de l'Europe.

Alfred donna une impulsion nouvelle à la guerre. Quoique âgé seulement de vingt-trois ans, il avait déjà fait ses preuves dans plus d'une bataille, et son règne datait d'un mois à peine lorsque son armée, bien infé-

rieure en nombre à celle des Danois, força ceux-ci de battre en retraite, et leur fit éprouver des pertes considérables. Les Danois se virent dans la nécessité d'évacuer le royaume de Wessex où ils étaient restés durant l'espace de trois années. Quittant Reading, ils se dirigèrent vers la ville de Londres où ils établirent leurs quartiers d'hiver; mais au printemps suivant, de nouvelles bandes de pirates étant venues se joindre aux premières, toutes ensemble s'avancèrent dans le Lincolnshire, pillant et brûlant les villages par où elles passaient, et réduisant leurs habitants à un état complet de servitude, lorsqu'elles ne leur donnaient pas la mort. Les Danois dévastèrent ainsi le royaume des Est-Angles et la Mercie qu'ils conquirent entièrement, obligeant Buthred d'abandonner son pays et de se retirer à Rome où il mourut bientôt après; ils entrèrent aussitôt (A. D. 876) dans le royaume de Northumbrie qu'ils ravagèrent comme ils avaient fait de la Mercie et du royaume des Est-Angles. Ils abordèrent ensuite à la côte du Dorsetshire, surprirent le château de Wareham dans le Dorsetshire, et pillèrent tout le pays d'alentour, bien résolus de pousser la guerre avec vigueur, et de la porter au cœur du royaume de Wessex.

L'Angleterre était donc à deux doigts de sa perte lorsque, durant l'intervalle d'une trêve, Alfred conçut un grand projet, qu'on pourrait regarder comme le germe de la puissance maritime du royaume. Depuis leur arrivée dans la Grande-Bretagne, les Saxons avaient négligé la science navale. Alfred, dans ses embarras présents, comprit quel avantage ce serait pour lui de tenir le long de la côte des vaisseaux bien construits et bien montés, soit pour empêcher les ennemis de débarquer, soit pour repousser leurs renforts, qui d'ordinaire venaient du continent aborder par mer dans son royaume. En conséquence il apprit à ses ouvriers à faire des vaisseaux qui dépassaient de beaucoup ceux de ses ennemis pour l'étendue de la quille et l'élévation des bords, et qui, outre cela, l'emportaient en légèreté et en solidité. Quelques-uns avaient jusqu'à soixante rames, auxquelles on avait recours, comme sur les galères romaines, lorsque le vent venait à tomber; il y en avait qui allaient même jusqu'à cent rames. Ces vaisseaux étaient plus beaux et en même temps plus commodes. Leur longueur et leur forme effilée donnaient à leur marche une grande vitesse et une grande facilité pour fendre la lame, tandis que leur hauteur arrêtait la vague et rendait l'abordage difficile; la hauteur des bords donnait encore aux combattants le grand avantage de lancer leurs traits sur ceux qui étaient au-dessous d'eux. Il fallait soixante ou soixante-dix matelots pour les conduire. Ces matelots furent choisis parmi les pirates de la Frise, qu'Alfred attacha à son service par l'espoir de grandes récompenses.

La première flottille que le roi saxon équipa était sans importance; cependant elle sortit victorieuse du premier choc qu'elle eut à soutenir contre les Danois. Sur une escadre de sept vaisseaux, la flottille d'Alfred en prit un; et le reste fut contraint de gagner le large. Cet événement se passa immédiatement après la surprise de Wareham (A. D. 875). Les vaisseaux saxons allèrent ensuite bloquer l'entrée de la Lee, tandis qu'Alfred, s'attachant à la poursuite des Danois, qui, après avoir évacué Wareham, s'étaient avancés vers Exeter pour y rejoindre leurs amis, investissait cette place par terre. Il y eut entre les deux flottes une action vigoureuse, dans laquelle une partie des vaisseaux danois fut complétement anéantie. Cette perte considérable, que l'on évalue à cent vingt voiles, obligea les Danois à capituler. Ils donnèrent des otages et jurèrent par leurs bracelets d'or, forme ordinaire des serments usités parmi eux, d'observer le traité; puis ils abandonnèrent Exeter et le royaume de Wessex, et allèrent chercher fortune dans la Mercie.

Mais les murailles d'Exeter avaient

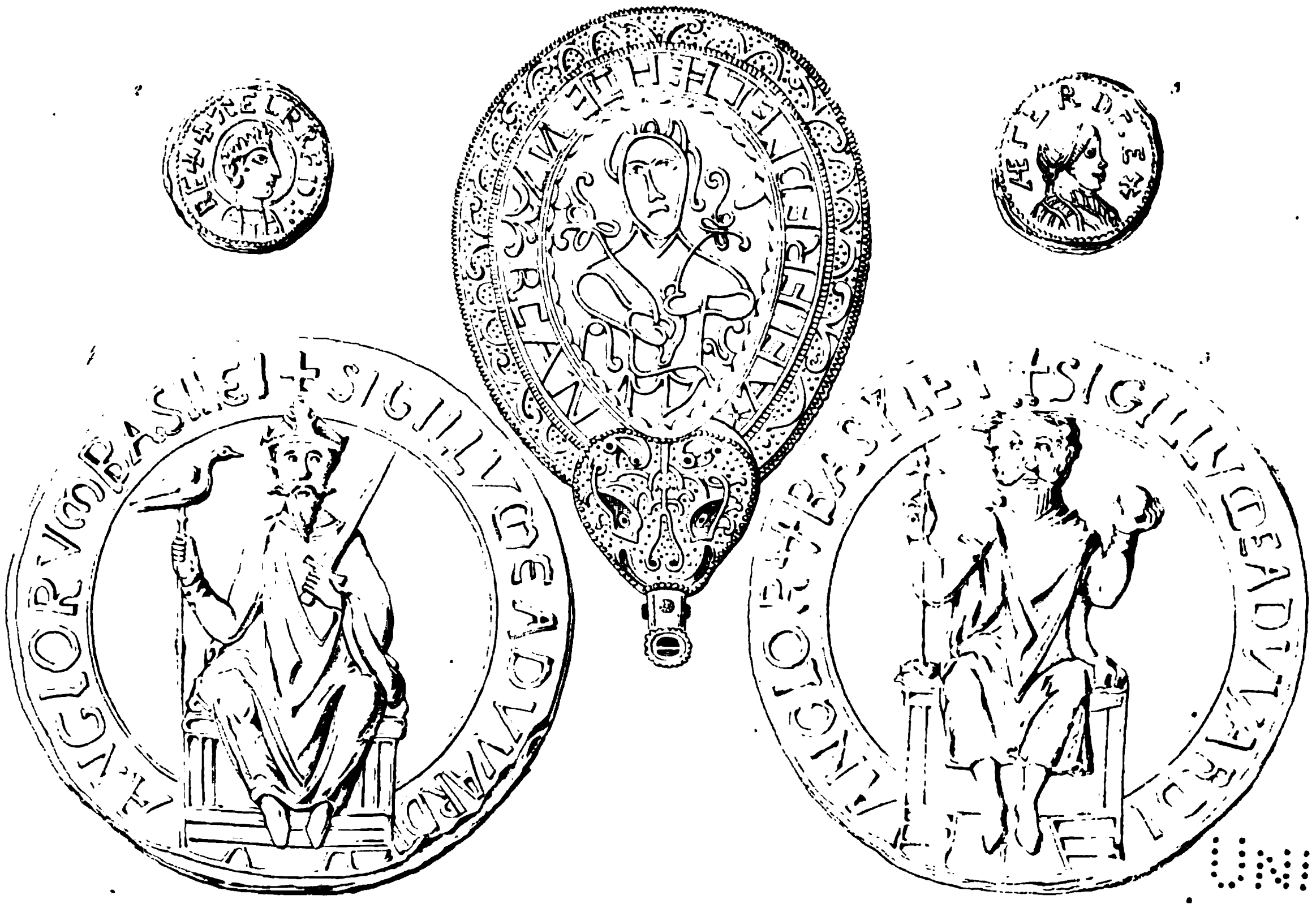

CYPRUSMINE
MINA OIL

à peine disparu derrière le roi danois, que déjà son esprit rêvait de nouveaux combats. Guthrun, tel était son nom, savait qu'il avait dans Alfred un ennemi habile; mais il ne lui cédait guère en valeur, et il était lui-même le plus fin, le plus actif et le plus constant des agresseurs. D'abord il établit son quartier général non loin de la résidence du roi saxon, à Glocester, ville alors environnée de prairies vastes et fertiles qu'il put distribuer à ses guerriers. De tous côtés les barbares accoururent, et fondirent sur ces gras pâturages comme des oiseaux de proie, grossissant ainsi l'armée du chef; puis, lorsque celui-ci vit que tout était prêt pour une nouvelle incursion dans l'ouest de l'Angleterre, il se hâta de l'accomplir d'une manière nouvelle et tout à fait inattendue.

Jusqu'alors, c'était chose étrangère aux mœurs des Danois, de se mettre en campagne durant la saison d'hiver. Guthrun, qui voulait surprendre l'ennemi, ne tint aucun compte de cet usage; et le premier jour de janvier, ses guerriers d'élite reçurent l'ordre secret de monter à cheval pour le rejoindre à un lieu convenu. Alfred était dans son château de Chippenham, résidence fortifiée des rois du Wessex. C'était la veille de l'Épiphanie, ou *le jour des Rois*. Les Saxons, en train de célébrer la fête, avaient déjà laissé leur raison au fond des coupes, lorsqu'on vint leur annoncer que Guthrun et ses Danois étaient aux portes du château. Alors la corne remplie jusqu'au bord s'abaissa en chancelant dans la main des buveurs; le barde interrompit d'effroi la chanson commencée, et la surprise cloua la parole sur toutes les lèvres.

Mais le premier moment de stupeur est passé. Tous ces yeux ont brillé, l'ardeur du combat empourpre les visages! Un cri terrible a retenti : « Aux armes! aux armes! » et l'écho des salles le redit encore après le départ des convives. Il faut que le combat soit terrible aux portes du château : les haches d'armes se heurtent; on entend les cris des blessés, la plainte lamentable des mourants, et par-dessus toutes ces voix un rugissement universel. Mais tous les bruits cessent. De nouveaux hôtes ont pénétré dans le château; ils viennent s'asseoir autour du banquet abandonné. Les Danois sont vainqueurs! Quelle résistance les Saxons auraient-ils pu opposer à leurs agresseurs? Inférieurs à ceux-ci par le nombre, ils se livraient aux joies d'une fête, sans songer à se tenir sur leurs gardes. La défaite pour eux était inévitable. Presque tous furent tués; l'ennemi s'empara de Chippenham; Alfred, qui ne put qu'à grand'peine s'échapper avec un petit nombre des siens, alla demander un asile aux bois et aux marécages.

Vers le confluent des rivières de Thone et de Parret se trouve une étendue de pays encore appelée maintenant Ethelingey ou Athelney, l'île du Prince. Aujourd'hui, les eaux des deux petites rivières traversent des champs ensemencés et de vertes prairies, et rencontrent dans leur cours une ferme et un cottage. Du temps d'Alfred, tout cet espace était envahi par une épaisse forêt qui offrait aux daims, aux sangliers et aux chèvres sauvages un abri sûr et isolé de toute habitation. Il y a longtemps que ce pays a cessé de former une île et que le sourd travail des eaux de la mer l'a réuni à la terre ferme. Mais à cette époque ancienne, lorsque les deux rivières ne l'arrosaient pas encore, il était isolé de la côte par des marais et des inondations qu'on ne pouvait traverser qu'en bateau.

Ce fut dans cet endroit que le roi dépossédé trouva, durant quelque temps, une retraite. La vie qu'il y menait présente à la plume du romancier un sujet piquant et plein de charme. Afin de subvenir aux premières nécessités de la vie, Alfred sortait de sa cachette avec le petit nombre de ceux qui l'avaient suivi dans son malheur, et se livrait à l'exercice de la chasse ou de la pêche. La petite troupe rentrait le soir chargée de poisson ou de gibier, et quelque-

fois, lorsque l'occasion s'était offerte, de butin fait sur les Danois attaqués à l'improviste. Mais il paraît que le monarque détrôné ne se contentait pas de piller ses cruels ennemis, et que, mû sans doute par le ressentiment que lui causait la trahison des siens, car un seul comté, celui de Somerset, ne s'était point laissé abattre et lui avait gardé fidélité, il ne se faisait pas scrupule de pousser jusque sur leurs terres ses aventureuses expéditions. La pressante nécessité où il se trouvait, et le besoin qu'il avait de se dérober à tous les yeux, légitimaient cette violation de la propriété d'autrui. Le moine Asser raconte à ce propos que dans une de ses excursions, Alfred trouva refuge dans la cabane d'un gardeur de pourceaux, et qu'il s'y arrêta quelque temps. Un beau jour, la femme du porcher se préparait à faire cuire des *loudas*, ou morceaux de pain. Le roi était assis au coin de l'âtre, et préparait son arc et ses flèches, quand la ménagère vit son pain qui brûlait. Elle s'élança vivement et le retira du feu, en gourmandant Alfred de sa honteuse négligence : « O homme! « s'écria-t-elle, vous ne toucheriez « pas à ce pain que vous voyez brûler, « et cependant vous serez bien aise « d'en manger. » Il est probable que le guerrier se contenta de sourire de la naïveté de cette brave femme, qui ne s'imaginait guère en ce moment qu'elle s'adressait au roi.

Cependant, dans sa retraite d'Ethelingey, le roi entretenait des correspondances avec ceux de ses sujets qui lui étaient restés fidèles. Insensiblement il vit un certain nombre de guerriers déterminés se rassembler autour de lui. Un secret pressentiment lui promettait aussi la fin de sa captivité. Selon les vieux chroniqueurs, ses visions et ses communications avec le ciel étaient fréquentes. Le fait suivant, qui peint bien l'esprit du temps et offre un tableau touchant de l'abandon d'Alfred et de sa bonté d'âme, est ainsi raconté par un ancien écrivain :

« Une fois ses gens l'avaient quitté pour aller chercher des provisions. Il lisait pour passer le temps, lorsqu'un pauvre pèlerin s'approcha de lui et lui demanda l'aumône au nom de Dieu. Je « remercie Dieu, dit-il, de m'envoyer « aujourd'hui la visite d'un pauvre, et « de daigner me demander ce qu'il « m'a donné. » Il fit appeler sur-le-champ son serviteur; et, comme il lui restait encore un pain et quelque peu de vin, il lui ordonna d'en donner la moitié au pauvre homme, qui accepta l'offre avec reconnaissance, et disparut tout à coup ne laissant sur le sable aucune trace de ses pas. La nuit suivante, comme le roi se livrait au repos, il eut une vision. Un homme, sous les habits d'un évêque, lui recommanda d'aimer Dieu, d'observer la justice, et d'être compatissant envers les pauvres gens et révérencieux à l'égard des prêtres; puis la vision ajouta : « Le Christ connaît les dis- « positions de ton cœur, il lit dans ton « âme; il veut mettre un terme à tes « chagrins et à tes vicissitudes, et « demain de puissants auxiliaires ac- « courront vers toi, et avec leur as- « sistance tu parviendras à subjuguer « tes ennemis. — Qui es-tu ? dit le roi. « — Je suis saint Cuthbert, répondit « la vision; le pauvre pèlerin qui, « hier, était ici avec toi, à qui tu as « donné du pain et du vin; je m'em- « ploie pour toi et pour les tiens. » La vision disparut, et Alfred se sentit tout à coup animé d'une nouvelle vigueur.

Les affaires d'Alfred prenaient en effet une tournure plus favorable. Déjà un événement important était survenu dans le Devonshire. Hubba, chef danois, qui jouissait d'une grande autorité, avait été défait, lorsqu'il essayait de débarquer huit à neuf cents de ses frères d'armes; le *réafan*, bannière magique représentant un corbeau, et que les trois filles du grand Ragnar avaient brodé de leurs mains en une matinée, était tombé entre les mains des Saxons (*). D'un autre côté, les hommes du Somersetshire, du

(*) Les Danois observaient le vol de cet

Wiltshire, du Dorsetshire et du Hampshire commençaient à se réunir. Du fond de sa retraite Alfred observait cet élan de l'esprit public, et, encouragé par ce changement de fortune, il résolut de faire un vigoureux effort pour recouvrer sa couronne.

Toutefois, avant que de se lancer dans cette périlleuse entreprise, Alfred voulut s'assurer de la force et de l'état des troupes qui obéissaient à Guthrun; et, ne s'en rapportant qu'à lui-même pour obtenir ces renseignements, il entra dans le camp des Danois vêtu du costume d'un ménestrel errant. Il obtint promptement accès sous les tentes et les pavillons de ses ennemis et, tout en les amusant par ses chants, il remarqua leur paresse et leur négligence, et apprit bientôt tout ce qu'il désirait savoir. Alors de secrets messagers furent dépêchés dans toutes les directions pour inviter les habitants du Wessex restés fidèles à se réunir en armes, la septième semaine après Pâques, auprès de la pierre d'Egbert, à l'est de la forêt de Selwood. Ces exhortations furent entendues, bien que la plupart ignorassent qu'elles leur fussent directement adressées de la part du roi. Au jour indiqué lorsque Alfred parut au lieu du rendez-vous, il fut accueilli par les cris joyeux d'un enthousiasme universel. Les guerriers du Hampshire, du comté de Dorset et de Wilts, manifestèrent surtout une grande satisfaction. La bataille fut aussitôt livrée à Ethandune; et les Danois, surpris, furent complétement battus.

La tradition a conservé le souvenir de cette terrible bataille, et les eaux de l'Avon gardent encore en cet endroit le nom de *gué du Massacre*, sans doute à cause de tout le sang danois dont elles se teignirent dans cette mémorable journée. Guthrun, suivi des débris de son armée, alla se réfugier dans une place munie de fortifications. Mais Alfred le traqua jusque dans cette retraite, lui coupa toutes les communications au dehors, et le bloqua si étroitement dans sa forteresse qu'au bout de quatorze jours, les Danois, pressés par la famine, se soumirent à toutes les conditions qu'il plut à leurs vainqueurs de leur imposer. Il fut convenu que Guthrun évacuerait complétement le Wessex, et qu'il recevrait le baptême (A. D. 880), cérémonie qui reçut son exécution quelques semaines après, d'abord à Aulrey, non loin d'Athelney, puis, avec une grande solennité, dans la ville royale de Windsor. Guthrun prit le surnom d'Athelstan, et Alfred fut son parrain; on convint aussi que les Danois évacueraient entièrement le Wessex, et qu'ils s'engageraient à exécuter le traité par serment et en livrant des otages; mais il fut fait à Guthrun, ainsi qu'à ses guerriers, une cession considérable de territoire dans la Grande-Bretagne. Ce n'est pas qu'Alfred eût désiré bannir à jamais les Danois de son royaume; mais ce projet était d'une exécution impossible. D'ailleurs, le territoire cédé ne lésait en aucune façon les propriétés de ses sujets. Il comprenait toute la côte orientale de l'île, aussi loin que l'Humber; et comme les Danois s'étaient établis d'eux-mêmes dans la Northumbrie, ce territoire fut bientôt réuni à leurs possessions. Toute cette région prit le nom de *Danelagh* (ou Dane-Law, pays soumis à la juridiction des Danois) dénomination qu'elle conserva durant plusieurs siècles jusqu'après l'époque de la conquête normande. Les bornes de l'empire saxon s'étendaient jusqu'à la Tamise, et de là jusqu'aux eaux de la Lee; elles aboutissaient droit à Bedford, puis, longeant la rivière de l'Ouse, elles allaient se terminer à Watling-Street. D'un commun accord il fut aussi résolu que les lois des Danois seraient assimilées aux lois qui régissaient les Saxons; ainsi la vie des Danois fut estimée d'après les mêmes calculs que celle

oiseau pendant les combats. S'il battait des ailes, c'était le présage certain de la victoire; s'il planait et restait presque sans mouvement au milieu des airs, c'était le présage d'une défaite.

des Anglo-Saxons. Les deux rois s'engagèrent aussi, chacun de son côté, à propager la religion chrétienne et à punir l'apostasie. Peu à peu les Danois se plièrent ainsi aux habitudes d'une vie plus civilisée, leur humeur inquiète commença à se fixer, et ils contribuèrent bientôt à garantir le sol contre les ravages de nouveaux aventuriers.

L'Angleterre commençait enfin à respirer; aux tempêtes politiques qui l'avaient si fortement ébranlée succédait un intervalle de repos; il dura près de quinze années. Alors Alfred s'occupa de la civilisation de son peuple. Mais comme les attaques continuelles des Danois, leur mauvaise foi et la perfidie avec laquelle ils avaient rompu leurs serments dans plusieurs occasions, lui commandaient de mettre le pays en état de défense, son premier soin, pour prévenir le retour des hostilités, fut de confier la défense des villes et des cités au courage et à la fidélité des habitants. Il bâtit aussi des châteaux forts sur la côte et les rivières navigables, et dans tous les endroits qui prêtaient le plus au débarquement de l'ennemi. Cinquante tours et forteresses s'élevèrent ainsi dans différentes parties de la Grande-Bretagne. Divisant ensuite le reste de la population en deux classes, dont l'une faisait le service militaire, tandis que l'autre vaquait aux travaux des champs, il eut, de cette manière, une armée prête à se mettre en campagne, et à marcher sur le point menacé à la première alarme; et les travaux de l'agriculture ne souffrirent aucune interruption. Ses succès maritimes, auxquels il devait de beaux triomphes, l'encouragèrent à de nouvelles tentatives; il déploya une sollicitude et une habileté extraordinaires, et on le vit accompagner souvent ses escadres dans leurs expéditions, soit pour agrandir ses connaissances, soit pour mettre en honneur la profession de marin parmi ses sujets. Dans une de ces sorties, il rencontra, à la hauteur de l'île de Wight, quatre vaisseaux montés par des guerriers danois. Après un engagement obstiné, deux d'entre eux furent pris et tirés sur le rivage. Quand les hommes qui composaient l'équipage eurent été conduits devant le roi, il ordonna qu'on les pendît; ordre cruel en apparence, mais que justifiait l'ingratitude des agresseurs, qui, presque tous, étaient venus du Danelagh, contrée que les Danois, comme on le sait, devaient à la générosité d'Alfred. Ce prince tournant alors son attention vers l'économie domestique du pays qui, durant la longue période des dévastations danoises, avait cruellement souffert, forma des lois d'Ethelbert, d'Ina et d'Offa, un Code plus en harmonie avec les mœurs de son peuple, et s'attacha surtout à punir l'arbitraire, l'injustice et la corruption des juges. S'il y avait faute et qu'elle provînt de l'ignorance, le juge était réprimandé ou changé, selon la gravité du cas. Mais ni la naissance, ni l'amitié, ni la puissance ne pouvaient sauver celui qui se rendait coupable d'un jugement inique ou se laissait corrompre. Ainsi, quarante-quatre magistrats furent exécutés par ses ordres dans le cours d'une année, pour des jugements injustes et irréguliers. Cette sévérité eut les plus heureux résultats : les Anglo-Saxons, jusqu'à ce jour, s'étaient livrés presque instinctivement au vol et à l'amour de la vengeance. Mais au dire d'un ancien chroniqueur, chacun pouvait circuler librement, vers la fin du règne de ce prince, avec des bracelets d'or et des joyaux de prix, sans craindre d'être attaqué sur les grands chemins ou dans les carrefours. Le même auteur ajoute que, si quelque voyageur eût perdu sa bourse sur la route, il l'aurait retrouvée, un mois après, à la même place, sans qu'on eût touché à son contenu. Ce récit est exagéré, sans doute; mais il nous peint bien la haute estime que commandait l'administration de la justice sous Alfred.

Le moine Asser, qui jouissait de la confiance et de l'amitié de ce prince, et qui, plus tard, devait écrire sa vie,

nous montre Alfred profitant du repos que lui laissait la paix conclue avec les Danois, pour se livrer aux heureux penchants qu'il avait reçus de la nature. Il avait la plus vive passion pour les sciences, et se plaisait surtout à l'étude de l'art naval et de la géographie. Sa curiosité se développant avec son intelligence, il envoyait aux extrémités de la terre des messagers d'élite, afin d'explorer les contrées peu connues, et de lui rendre compte de leur voyage au retour. C'est ainsi qu'il obtint la description des peuples de la Bulgarie, de l'Esclavonie, de la Bohême et de la Germanie, et la topographie de ces contrées. Un de ses sujets, nommé Wulstan, entreprit par ses ordres un voyage sur la Baltique. Wulstan navigua le long des rivages de cette mer, donna des détails, à son retour, sur les peuples étrangers qu'il avait vus. Le roi ouvrit aussi des écoles pour l'instruction de ses sujets, et voulut que les enfants de chaque homme libre apprissent l'écriture et la lecture lorsque leurs moyens le permettaient, et que ceux qui se destinaient aux emplois civils ou ecclésiastiques fussent en outre instruits dans la langue latine. Dans une circulaire adressée aux évêques, Alfred leur dit que ces jeunes gens ne pouvaient d'ailleurs réussir avant d'être à même de bien lire les livres anglais, et il exhorte les prélats à faire traduire dans la langue maternelle les livres bons et utiles. Alfred éleva aussi des palais dans différents lieux de ses domaines, répara et embellit ceux qui lui venaient de ses prédécesseurs, rebâtit Londres et plusieurs autres villes que les Danois avaient réduites en cendre, et déploya dans toutes ces entreprises une grande magnificence et beaucoup de goût. Mais, penétrons dans sa cour. Elle se compose des plus grands hommes du temps. On y trouve Plegmund et Werfrith. Ethelstan et Werwulf du royaume deMercie; Jean de la Vieille-Saxe qui quitta le monastère de Corbie pour s'établir à Ethelingey; l'historien Asser, Grimbald, célèbre prévôt de Saint-Omer. Parmi les artistes qui l'entourent se trouvent un grand nombre d'étrangers attirés par ses promesses et le bruit de ses libéralités. Dans la disposition de ses finances, Alfred était pourtant fort exact et fort méthodique. Son trésorier avait l'ordre de diviser son revenu en deux moitiés : l'une était destinée à récompenser ses ministres et ses domestiques, à faire des présents aux étrangers qui visitaient sa cour, et à payer le corps nombreux d'ouvriers qu'il employait; la seconde moitié était subdivisée en quatre portions. La première servait à l'entretien des écoles, la seconde à l'entretien de deux communautés religieuses : l'une qu'il avait fondée à Shaftesbury, et dans laquelle il avait placé sa fille Ethelgive; l'autre à Ethelingey, qu'il peupla d'étrangers; la troisième était destinée au soulagement des indigents dont il fut en tout temps le bienfaiteur et l'ami; la quatrième était distribuée aux églises de son royaume et des autres contrées de la Grande-Bretagne : car il répandait ses largesses dans la province de Galles, dans la Northumbrie, l'Armorique et la Gaule. Souvent même il envoya des présents considérables à Rome, et une fois dans l'Inde, aux chrétiens de Melinpour.

Cette heureuse paix, au dire des contemporains, avait donné une physionomie nouvelle à l'Angleterre; de toutes parts des moissons couvraient les champs ou surchargeaient les greniers du poids de leurs épis, mais tandis que chaque chose prospérait ainsi, un orage terrible vint de nouveau fondre sur l'Angleterre et menacer son existence politique. Bien que Guthrun fût fidèle à ses serments, des bandes de Danois maraudeurs, qui n'étaient point liés par le traité, continuaient d'affluer du continent et d'infester les côtes et les rivières de l'île. Il est vrai que, lors de ces diverses tentatives, ces bandes avaient trouvé dans Alfred un antagoniste redoutable. Mais cette fois, réunis sous le commandement d'un même chef,

les Danois, plus nombreux que jamais, s'avançaient avec une flotte formidable (A. D. 893). Les hommes de Kent furent frappés de stupeur, lorsque, du haut de leurs rochers, ils portèrent leurs regards vers la mer. Ils virent qu'elle obscurcissait l'horizon; et quand les vents et les flots l'eurent poussée près du bord, ils comptèrent avec effroi deux cent cinquante vaisseaux, tous pleins de guerriers et de chevaux. Les pirates débarquèrent non loin des marais de Homney, à l'extrémité orientale de la grande forêt, et à l'embouchure d'une rivière aujourd'hui desséchée qu'on appelait Lirvine. Ils traînèrent leurs vaisseaux dans les bois, quatre milles au delà de la rivière, et s'emparèrent d'une forteresse que les paysans de la contrée étaient occupés à élever dans les marais; puis, tandis qu'ils s'avançaient jusqu'à Apuldre ou Appledore, et qu'ils établissaient en cet endroit un camp environné de fortes palissades, le fameux Haester, ou Hasting, généralissime de cette expédition de corsaires, entrait, presqu'en même temps, dans la Tamise avec un escadron de huit vaisseaux, débarquait à Milton, place voisine de Sittingbourn, et, après s'en être emparé, y faisait élever des fortifications d'une extrême solidité.

Tout semblait maintenant concourir pour précipiter la ruine du monarque anglo-saxon. Guthrun, son noble et fidèle allié, venait de mourir; et, les Danois établis dans les régions qui leur avaient été cédées, se croyant dégagés, par la mort de leur chef, du serment de neutralité qu'ils avaient juré, reprenaient les armes, et se joignaient à leurs sauvages compatriotes. Cependant Alfred ne se laissa point abattre.

C'était d'abord une grande difficulté de réunir et de concentrer sur un point des forces suffisantes, et de les conduire ensuite toutes à la fois sur le champ de bataille; car les levées en masse chez les Saxons n'étaient obligatoires que pendant un temps très-limité, quarante jours environ. Mais Alfred sut obvier à cette difficulté en divisant son armée en deux corps, dont l'un était destiné à affronter les périls sur le champ de bataille, tandis que l'autre se tenait constamment prêt, au sein des villes, à combattre à son tour, quand les guerriers engagés dans les mêlées avaient terminé leur service. Alfred conduisant ensuite son armée au sein du comté de Kent, vint se jeter entre les troupes de Hasting et l'autre division des Danois. Une forêt d'un côté, de l'autre des marais et des eaux profondes protégeaient les flancs de ses bataillons; quant au front et à l'arrière-garde ils étaient si bien couverts, que les Danois osaient à peine tourner les yeux de ce côté. De la sorte Alfred tint les deux armées danoises séparées, épiant les mouvements de l'une et de l'autre, et prêt à attaquer celle des deux qui s'aviserait d'abandonner ses retranchements.

Surpris de cette tactique savante, Hasting se hâta de retourner vers sa flotte et feignit de mettre à la voile, comme s'il se disposait à abandonner l'île trop bien défendue qu'il était venu envahir. Mais tandis que les Saxons observaient son départ, l'autre division danoise, campée vis-à-vis de l'arrière-garde, s'élança tout-à-coup de ses retranchements dans l'intérieur du pays, comptant se frayer un passage à travers un gué de la Tamise, et pénétrer de là dans l'Essex où elle espérait que les Danois rebelles, naguère gouvernés par Guthrun, ne manqueraient pas de lui faire un bienveillant accueil. D'un autre côté, Hasting, au lieu de gagner la haute mer avec son corps d'armée comme il se l'était proposé, s'était contenté de traverser la Tamise, et de prendre une forte position à Beamfleet, sur la côte d'Essex. Les vaisseaux manquaient à Alfred pour se mettre à la poursuite de ceux de Hasting, mais il suivit de près les Danois qui avaient pris la route de terre, et les battit sur la rive droite de la Tamise, aux environs de Farnham, dans le Surrey.

Ceux-ci, poursuivis sans relâche, traversèrent le Middlesex et parvinrent en Essex d'où ils furent chassés. De là ils passèrent dans l'île de Mersey où ils rencontrèrent enfin une place fortifiée qui leur fournit un asile; mais bientôt ils s'y trouvèrent si étroitement bloqués qu'ils furent contraints de capituler, promettant, selon leur habitude, en échange de la paix, des otages, et leur départ immédiat de l'Angleterre.

La levée du siége d'Exeter, que menaçait l'armée commandée par Hasting, suivit de près la bataille de Farnham. Alfred laissant une partie de son armée sur les confins de l'Essex, vola avec sa cavalerie au secours de cette ville, et n'accorda point de trêve aux ennemis qu'il ne les eût chassés sur leurs vaisseaux. Un succès plus brillant encore était réservé à ses armes. Tandis qu'il refoulait ainsi les Danois vers la mer, son gendre Ethelred, aidé des citoyens de Londres, emportait d'assaut la place forte de Beamfleet, et s'emparait des trésors, de la femme et des enfants de Hasting. On conduisit les illustres prisonniers à Londres où ils furent présentés au roi. Quelques-uns des conseillers de ce prince voulaient que les prisonniers fussent mis à mort. D'autres regardaient comme une nécessité de les retenir, disant que de tels otages répondraient de Hasting; mais Alfred était un ennemi généreux; et, non content de rendre au farouche Danois sa femme et ses enfants, il les chargea de présents d'une grande valeur.

On prétend que Hasting, humilié de cet échec, promit de quitter l'île pour toujours, après avoir sollicité la paix, et qu'il observa rigoureusement sa promesse. D'autres historiens nous montrent ce chef infatigable peu sensible aux nobles procédés d'Alfred, se retranchant de nouveau à South-Showbury, sur la côte d'Essex, derrière des remparts formidables, où vinrent le rejoindre des corps nombreux accourus du continent et de toutes les parties du Danelagh. La première de ces versions semblerait vraie; car, avant la fin du siècle, on retrouve Hasting en France où, après avoir poursuivi sa carrière habituelle de dévastation, il accepte enfin de Charles-le-Simple la ville et le territoire de Chartres, et consent à devenir le vassal de ce prince.

Quoi qu'il en soit, la guerre recommença avec fureur, et Alfred eut bientôt à déployer de nouveau toute son énergie et tous ses talents pour faire tête à l'ennemi. Après avoir laissé une garnison suffisante pour la défense de South-Showbury, les Danois, sortant de leurs cantonnements, longèrent rapidement la rive gauche de la Tamise, traversèrent toute la contrée jusqu'à la Severn, et fixèrent leur séjour à Buttington, qu'ils entourèrent de fortifications. Alfred, aidé de son gendre Ethelred et de deux autres généraux, vint les cerner dans cette place. Les Danois supportèrent courageusement, pendant plusieurs semaines, les rigueurs d'un siége; mais, après avoir dévoré presque tous leurs chevaux, et pressés par la famine, ils s'élancèrent hors de leurs retranchements, pour se frayer un passage à travers l'ennemi. Le choc fut terrible. Des milliers de Danois mordirent la poussière; d'autres furent précipités dans la Severn et y trouvèrent la mort. Mais la victoire coûta cher au valeureux Alfred, car il perdit dans cette terrible journée une grande partie de sa noblesse, et ses guerriers tombèrent en si grand nombre qu'il ne put même inquiéter la retraite de l'ennemi. « Ah! s'écrie un poëte anglo-saxon, en nous retraçant cette bataille sanglante, le corbeau dut pousser un cri de joie lugubre, en volant ce jour-là au-dessus des plaines de Buttington! Combien son cri rauque dut troubler le cœur du monarque au milieu de sa victoire! Les Danois fuient, il est vrai! ils fuient toujours laissant de nombreux cadavres derrière eux, sans sépulture, joncher le champ de bataille. Mais auprès de ces visages décolorés, de ces membres déjà glacés par la mort, d'autres guerriers expi-

rent murmurant une dernière parole dans leur agonie, un adieu suprême à la vie. « Alfred, pourquoi détournez-vous ainsi la tête? Le clairon de vos hérauts n'a-t-il pas sonné la victoire? Pauvre roi vainqueur, trônant au milieu d'un peuple de cadavres, vous avez reconnu, parmi ces pâles sujets de la mort, autant de nobles enfants de l'Angleterre que de vils pirates scandinaves! Et ce soir il faudra leur donner la sépulture; et ce soir des chants funèbres succéderont aux cris joyeux de la victoire! »

Les débris de l'armée vaincue, pénétrant dans la Mercie, avaient regagné leur forteresse de Showbury. Là ils se reposèrent, tandis que leurs pertes se réparaient par l'arrivée de nouveaux renforts venus du Danelagh. Les Danois attendirent ainsi le printemps. Alors, s'élançant avec leur rapidité accoutumée dans la Mercie, ils ravagèrent cette contrée. Alfred, qui les suivait de près, ne put empêcher cependant qu'ils ne prissent possession de Chester. Cette place avait été entourée par les Romains de fortifications très-solides; aussi la regardait-on comme inexpugnable. Alfred vit tout d'un coup qu'il ne pourrait forcer les lignes de l'ennemi, et se contenta de lui couper toute communication du dehors, en le cernant du côté de la terre avec son armée, et en le bloquant du côté de la mer avec sa flotte. La famine contraignit les Danois à se replier vers les régions septentrionales du Pays-de-Galles; après en avoir ravagé une partie, ils dirigèrent leur course vers le nord-est, traversèrent la Northumbrie, le Lincolnshire, le Norfolk, le Suffolk, à peu près toute l'étendue du Danelagh; et là, recrutant partout sur leur passage des amis et des alliés, ils arrivèrent, après un long circuit, à leur poste fortifié de South-Showbury en Essex, où ils hivernèrent selon leur habitude, et se disposèrent à de nouveaux exploits.

Ils avaient bâti une grande forteresse sur les bords de la Lea, et les bourgeois de Londres, alarmés de ce nouvel acte d'agression, avaient vainement tenté de s'en emparer. Les Danois les avaient toujours repoussé en leur faisant essuyer des pertes considérables, et ils étaient maintenant bloqués dans leur ville. Alfred poussa une reconnaissance jusqu'à la Léa, examina lui-même, mais non sans s'exposer à de grands périls, le nouveau camp fortifié des Danois, et vit que les eaux de la Léa ployaient sous le nombre des vaisseaux ennemis. Dans cette circonstance, il rassembla toutes ses forces, puis il éleva deux forteresses, la première sur une des rives de la Léa, un peu au-dessous des retranchements des Danois, et fit ensuite creuser trois canaux profonds qui allaient verser leurs eaux dans la Tamise. De la sorte les eaux de la Léa furent tellement diminuées, qu'au dire d'un ancien écrivain, « dans les endroits où, peu de temps auparavant, un vaisseau pouvait déployer ses voiles et naviguer à l'aise, un petit bateau pouvait à peine être conduit à la rame. » Toute la flotte danoise se trouva ainsi échouée sur le sable sans qu'il fût possible de la dégager de cette position. Les Danois abandonnant alors leurs vaisseaux, et après avoir, selon leur coutume, remis leurs femmes, leurs enfants et leur butin sous la protection de leurs amis établis dans le Danelagh, sortirent de leurs retranchements à la faveur de la nuit, et, traversant la vaste étendue de pays qui sépare la Léa de la Severn, ils arrivèrent dans un endroit appelé Bridgenorth où ils passèrent l'hiver sans être inquiétés.

Ce règne, l'un des plus remarquables de l'ère saxonne, se termine ici, ou du moins les événements postérieurs à ceux que nous venons de citer ne méritent qu'un intérêt secondaire. Épuisés par des pertes continuelles, et par des dissensions violentes qui s'élevaient entre leurs chefs, les Danois abandonnèrent un jour tumultueusement leur camp de Bridgenorth; et, peu de temps après, leur armée, entièrement disséminée, s'en-

fuit par petites bandes, prenant diverses directions. Les uns allèrent demander asile à leurs frères du Danelagh; d'autres construisirent des vaisseaux et gagnèrent l'Escaut et l'embouchure du Rhin, tandis qu'une autre troupe s'éloignait de la côte orientale de l'île, avec un corbeau pour étendard, et allait débarquer sur les côtes de la Normandie, après avoir remonté le cours de la Seine. Telle fut la fin de cette lutte qui avait duré trois années consécutives. Il y eut encore, il est vrai, quelques attaques de la part des Danois, immédiatement après leur départ de Bridgenorth; mais ces attaques n'avaient point le caractère alarmant des premières, et furent tout d'abord comprimées par la juste sévérité d'Alfred. Ainsi vingt navires danois étant tombés en son pouvoir, les pirates qui les montaient, venus de la Northumbrie et de diverses autres parties du Danelagh, expièrent tous également sur le gibet leur humeur aventureuse.

Avant de clore ce règne, disons un mot sur le caractère d'Alfred. Suivant quelques historiens, la conduite de ce prince fut souvent répréhensible. « Au commencement de son règne, il semblait se considérer, disent-ils, à raison de sa haute dignité, comme affranchi de toute contrainte, et se livrait à l'impétuosité de ses passions, au milieu de ses luttes avec les Danois: « In primordiis regni sui vivebat luxui, et vitiis subjugatus, virgines et castè vivere volentes vel invitas vel voluntarias omni studio subdere festinavit. » (Wallingford.) Le vertueux saint Néot, son parent, censura aussi son immoralité et son despotisme; et Asser, son ami et son panégyriste, avoue qu'il était hautain envers ses sujets. Des inculpations pareilles n'ont point été avancées sans quelque fondement, mais jusqu'à quel point doit-on y ajouter foi, lorsque tant d'actes mémorables ont honoré le règne de ce prince, lorsqu'on voit son courage, au milieu des vicissitudes sans nombre qui vinrent l'accabler. Pendant son règne, et tandis que les Danois se livraient à de terribles dévastations, la peste vint décimer ses sujets, et la mortalité s'étendit sur le bétail: « de telle sorte. dit un vieux chroniqueur, que, durant trois années, le pays fut affligé par trois espèces de calamités différentes. » Cependant Alfred, plus constant que le sort acharné à le poursuivre, ne se laissa jamais abattre, et vit toujours approcher le danger d'un œil calme. Nous l'avons vu créer des écoles, reviser les lois des Anglo-Saxons, fonder ou relever plusieurs villes. Mais qui ne serait frappé de la grandeur de son caractère, en le voyant, législateur distingué, prêter l'oreille à toutes les requêtes qui lui étaient adressées, avec une extrême patience, et examiner chaque chose par lui-même, dans les circonstances importantes; que l'on n'oublie pas surtout que, pour se livrer à ces travaux, il lui fallait imposer silence au cri de la douleur physique, affecté qu'il était, dès ses plus tendres années, d'une maladie grave qui ne le quitta qu'à son lit de mort. Tant de titres honorables rachetèrent bien ses fautes, s'il est vrai que ces fautes existassent réellement, et l'Angleterre le met avec raison au rang de ses plus grands princes.

L'Angleterre, délivrée des Danois, pouvait espérer des jours paisibles; le repos et les biens qui l'accompagnent n'auraient point tardé à cicatriser les plaies de la guerre et à féconder le sol. Mais (A. D. 901) la mort en frappant Alfred fit éclater de nouveaux troubles à l'intérieur, et de longues guerres couvrirent encore de flots de sang ce sol déjà si déchiré.

Le trône occupé par ce prince d'une manière si éclatante revenait de droit à son fils Édouard. Lorsque celui-ci voulut saisir les rênes du gouvernement, Ethelwald, un des fils du frère aîné d'Alfred, fit valoir d'injustes prétentions à la couronne. Les armes furent appelées à trancher la question. A l'appel d'Ethelwald, les Danois vinrent à son secours avec leurs boucliers rouges et leurs terribles haches; mais ils n'empêchèrent

pas qu'Ethelwaldme fût completement battu par son rival, et contraint de renoncer à ses droits prétendus. Edouard était actif, entreprenant. En quelques années il soumit entièrement à son autorité les Danois qui habitaient l'Essex, ainsi que ceux de l'Est-Anglie et de la Mercie, et bâtit un assez grand nombre de villes et de châteaux forts dans ces contrées pour les retenir dans le devoir. Il arma ensuite, dans les ports de Kent, une flotte de cent voiles, avec laquelle il se dirigea vers la Northumbrie (A. D. 911). Les Northumbres ne firent aucune tentative pour s'opposer au débarquement; mais ils s'avancèrent vers les contrées méridionales et pénétrèrent jusqu'à l'Avon, où, après avoir fait un butin considérable, ils furent surpris et mis en déroute par une armée de West-Saxons et de Merciens qui leur reprit tout leur butin. Cette grande victoire, qui servit pendant longtemps de texte aux poëtes de l'Angleterre, n'arrêta point cependant les incursions des Danois qui étaient établis en Angleterre, ni celles de leurs compatriotes du dehors. Édouard, pour prévenir ces tentatives, fit bâtir une ligne de forteresses, tirée de l'embouchure de la Tamise à Chester, et passant par Bedford. D'un autre côté sa sœur Ethelflède, veuve d'Ethelred, gouverneur de Mercie, érigeait, à son exemple, de semblables forteresses à Bridgenorth, Tamworth, Stafford, Warwick et autres places voisines. Cette princesse, qui avait hérité de l'esprit du grand Alfred, et que les armées saxonnes avaient vue souvent combattre à leur tête avec un grand courage, gouvernait la Mercie, avec le titre de souveraine; mais à sa mort (A. D. 920), Édouard, sous prétexte qu'Elfwina, nièce d'Ethelflède, qui avait hérité de la couronne, avait promis d'épouser le Danois Reynold, entra dans ce royaume à la tête d'une nombreuse armée, et fit du territoire mercien un seul royaume avec celui de Wessex. Édouard dirigea ensuite tous ses efforts vers les Danois qui avaient tenté de s'emparer des forteresses qu'il avait bâties. Mais dans chacune de ces occasions, les garnisons se défendirent jusqu'à ce que l'armée du roi vînt les secourir. Bientôt découragés par tant de pertes, les Danois, depuis le Willand dans le Northamptonshire jusqu'à l'embouchure de la Tamise, se soumirent au vainqueur, et lui prêtèrent serment d'allégeance ou de fidélité, et le reconnurent pour leur seigneur (lord) ou protecteur. Toutes les tribus, depuis la Northumbrie jusqu'au détroit, ne formèrent aussi qu'un seul royaume soumis à la domination impériale du roi west-saxon (A. D. 924), et les autres nations de l'île, instruites par le sort de leurs voisins, sollicitèrent avec empressement son amitié. Les Danois et les Angles du nord lui offrirent également de se soumettre. Les Bretons-Strath-Cluyd le choisirent pour leur « lord et père; » et, après une expédition heureuse dans le Pays-de-Galles, les princes de ce pays lui payèrent un tribut annuel.

Par ces victoires, Édouard avait acquis plus de puissance réelle que n'en eurent jamais ses prédécesseurs. La mort vint le frapper (A. D. 925), et Athelstan lui succéda. C'est le premier de tous les rois de l'Angleterre qui, trouvant trop modeste le titre de roi de Wessex, se fit appeler roi des Anglais. On a des doutes sur la légitimité de la naissance de ce prince. Ce qui est vrai, c'est que sa mère Egmina était d'une basse extraction. On prétend qu'elle était fille d'un gardeur de bestiaux. Elle dormait un jour lorsqu'un heureux songe lui présagea qu'elle serait mère d'un grand prince. Conduite à la cour d'Alfred à cause de sa beauté qui avait excité l'admiration de la personne chargée du soin d'élever les enfants du monarque saxon, elle y partagea l'éducation des jeunes princes. Édouard, ayant remarqué la jeune fille, fut épris de sa beauté, et Athelstan fut le fruit de leur mutuelle tendresse. Le jeune prince faisait dans son enfance les délices de son aïeul à Alfred, à cause de sa complexion délicate, de ses cheveux blonds qu'il

portait bouclés et entrelacés d'un fil d'or. Il le fit chevalier, et le revêtit dans cette occasion d'un manteau de pourpre, et lui donna une petite épée dans un fourreau doré. Ayant perdu sa mère, il fut confié aux soins de la reine de Mercie, circonstance heureuse qui développa le germe de ses talents, et appela sur lui, dès cette époque, l'amitié des Merciens.

En montant sur le trône, ce prince trouva dans l'etheling Alfred un ennemi dangereux dont les desseins secrets tendaient à lui enlever la couronne. On rapporte que le projet d'Alfred était de former une vaste conspiration pour faire prisonnier le roi Athelstan, lui crever les yeux, et élever sur le trône l'un de ses frères. Athelstan découvrit heureusement la conspiration, et Alfred ayant demandé, selon les formes de la jurisprudence saxonne, à se disculper par serment, fut envoyé à Rome pour y prêter serment devant le pape; ce qu'il fit. Mais à peine la cérémonie se terminait-elle, qu'il mourut, ce qui fut regardé comme une preuve suffisante de son crime par les conseillers d'Athelstan, qui adjugèrent ses biens au roi. Ce prince fit aussi périr Edwin, l'aîné de ses frères, qu'il soupçonnait d'aspirer à la couronne. Edwin, abandonné au gré des vagues dans un bateau ouvert, se jeta à la mer dans un accès de désespoir et y trouva la mort. Ce fait est rapporté par William Malmsbury, qui ajoute que, plein de repentir pour cet acte de cruauté, Athelstan se soumit à une longue pénitence et bâtit l'église de Middleton où chaque jour on offrait des prières pour le repos du malheureux Edwin.

Ce règne qui s'annonçait sous des auspices aussi peu favorables fut pourtant l'un des plus brillants de l'ère saxonne. Les Danois, ces ennemis implacables étaient toujours menaçants. Cependant Sithric, le roi danois de la Northumbrie, et le seul prince qui jouît alors en Angleterre de quelque indépendance, renonçant au paganisme, embrassa la religion chrétienne et demanda à Athelstan sa sœur Edith en mariage. Athelstan y consentit, et céda au roi northumbre la souveraineté de tout le pays situé depuis la rivière Tee jusqu'à Edimbourg. Mais à la mort de Sithric ses deux fils Anlaff et Goldfrid renoncèrent au christianisme, et refusèrent de se soumettre au roi d'Angleterre. A cette nouvelle, Athelstan entra dans la Northumbrie à la tête d'une armée, et força ces deux princes d'abandonner le pays. Anlaff se réfugia en Irlande, et Goldfrid à la cour de Constantin, roi d'Ecosse, où ne trouvant point un asile assuré, il se dirigea bientôt vers la côte, et prit la profession de pirate ou roi de la mer. Athelstan, qui voulait établir sa domination sur l'île entière, soumit alors le Pays-de-Galles et imposa à ses habitants un tribut qui leur coûtait non-seulement leur or et leur argent et les prémices de leurs troupeaux, mais qui leur enlevait encore leurs chiens et leurs faucons les mieux dressés, désormais consacrés aux chasses royales. Tournant ensuite ses armes contre les vieilles tribus de la Cornouaille, qui toujours inquiètes et turbulentes, supportaient avec impatience le joug des Saxons, il les chassa du Devonshire qu'elles avaient dévasté, les refoula au delà de la Tamar, et établit sa domination jusqu'aux dernières limites de la Northumbrie. Il convoqua aussitôt, dans un lieu nommé Eadmote, tous les princes écossais, cambriens et bretons, afin qu'ils reconnussent sa souveraineté, et ceux-ci ayant placé leurs mains dans les siennes lui prêtèrent serment de fidélité. Il eut aussi une entrevue amicale avec Constantin, roi des Écossais, à Dackers dans le Cumberland, et tous leurs différends furent réglés à l'amiable.

Ces succès, quelque grands qu'ils fussent n'avaient point abattu ses ennemis, et Constantin, jaloux de la prospérité du roi d'Angleterre, redoutait trop son pouvoir pour que cette amitié fût longue et durable. Il y eut alors comme un élan spontané parmi

les habitants du nord et ceux du Danelagh pour protester contre les conquêtes du monarque saxon. Anlaff, prétendant au trône de Northumbrie, Ewen, prince de la Cumbrie, et plusieurs autres petits princes entrèrent dans la ligue, « où l'on voyait réunis, dit l'historien de *la Conquête de l'Angleterre*, aux hommes venus de la Baltique, les Danois des Orcades, les Galls des Hébrides, armés du long sabre à deux mains qu'ils appelaient *glay-more*, ou le grand glaive, les Galls des monts Grampons et les Cambriens de Dumbarton et de Galloway, portant des javelots longs et minces. » L'armée des confédérés s'avança en bon ordre jusqu'à Brunanburgh dans la Northumbrie. Anlaff, qui espérait surprendre l'ennemi, voulut recourir au stratagème qu'Alfred le Grand avait autrefois employé avec succès. Il entra dans le camp d'Athelstan déguisé en joueur d'instrument et fut introduit sous le pavillon royal. Le roi était à dîner avec ses principaux officiers. Il permit au faux ménestrel de jouer en sa présence; et, charmé de ses chants, il lui donna une pièce d'argent. Fier et hautain, Anlaff crut sa dignité blessée par le don de cette pièce de monnaie, et à peine eut-il quitté le camp ennemi qu'il la déposa dans la terre; mais cette action ayant été remarquée par un soldat qui avait autrefois servi sous les drapeaux du guerrier northumbre, Anlaff fut reconnu, et il aurait sans doute été tué sur-le-champ, si le soldat n'eût regardé comme une lâcheté de trahir son ancien maître. Toutefois, aussitôt qu'Anlaff fut hors de danger, le soldat alla vers Athelstan auquel il fit part de sa découverte, et lui conseilla en même temps de reculer sa tente à une distance considérable de l'endroit où elle était alors : on ne tarda pas à reconnaître la sagesse de cet avis. Un évêque qui arriva dans le camp aussitôt après, ayant planté sa tente sur l'emplacement où s'élevait le pavillon royal, fut attaqué pendant la nuit et périt avec tous les siens. Une bataille générale qui dura depuis le matin jusqu'au soir s'ensuivit. La chronique saxonne et tous les anciens historiens lui ont donné le nom de « la grande bataille » à cause de la fureur avec laquelle Danois et Saxons combattirent. Mais le soir, le roi Athelstan, « celui qui donne des colliers aux braves » comme l'appellent les poëtes nationaux, put exercer sa libéralité. Ses guerriers avaient complétement battu les Danois; cinq rois et sept comtes danois avaient mordu la poussière, tandis qu'Anlaff après avoir rassemblé les débris de ses troupes, se hâtait de regagner la mer et s'enfuyait vers l'Irlande.

Cette nouvelle victoire soumit à l'autorité d'Athelstan toutes les contrées conquises et transformées en colonies par diverses tribus saxonnes. Elle força les hommes du Nord à l'obéissance, et la réputation du monarque anglo-saxon s'étendant au dehors, on vit les plus grands princes de l'Europe rechercher son alliance. Hérold, roi de Norwége, lui confia son fils Haco; et, à cette occasion, il lui fit présent d'un vaisseau magnifique, à la poupe rehaussée d'or, aux voiles teintes en pourpre, avec des boucliers dorés et un éperon en or et en ivoire. Louis d'Outre-Mer, roi de France, vint se réfugier à la cour d'Angleterre, et lorsque, après treize ans d'exil, une ambassade française, conduite par l'archevêque de Sens, vint réclamer le légitime descendant de Charlemagne (A. D. 936), les ambassadeurs jurèrent entre les mains d'Athelstan qu'ils le mettraient immédiatement en possession de l'autorité royale. Hugues-le-Grand (A. D. 926), père du fondateur de la dynastie des Capets, demanda la main d'Ethilde, sœur d'Athelstan. Il envoya des parfums, des joyaux, des reliques, des chevaux, l'épée du grand Constantin et la lance de Charlemagne. Après la bataille de Brunanburgh, l'empereur Henri l'Oiseleur, qui briguait l'alliance d'Athelstan, voulut donner aussi pour femme à son fils Othon l'une des sœurs du monarque anglais, et celui-ci envoya Edithe et Adive en Allemagne, pour que le

prince pût faire son choix. Les deux princesses arrivèrent à Cologne sous la conduite du chancelier Turketul. La belle Edith fut préférée, et sa sœur épousa un autre prince qui possédait de grands domaines au milieu des Alpes. William de Malmsbury a résumé ce règne brillant en deux mots: court par les années, long par les actions (*in time little, in deeds great*).

Mais lorsque Edmond, frère d'Athelstan, ceignit la couronne (A. D. 940), on vit aussitôt reparaître les Danois. Leurs tentatives n'eurent pourtant aucun succès. Il y avait une de leurs colonies établie depuis Alfred-le Grand dans les cinq villes de Derby, de Nottingham, de Leicester, de Lincoln et de Stamford, et on appelait les habitants de ces villes les *Cinq-Burghers* ou les *habitants des cinq bourgs;* leur haine pour les Saxons, leur amour pour le pillage, comme chez tous leurs compatriotes, avaient résisté au temps et aux bons traitements, et dans toutes les circonstances ils s'étaient montrés disposés à favoriser les révoltés qui avaient réclamé leur assistance. Edmond résolut de les chasser du voisinage de ses domaines (A. D. 942), et après quelques combats, il les força de s'établir dans d'autres lieux. Il marcha ensuite contre Anlaff qui s'était enfui en Irlande, après le combat de Brunanburg, et qui s'était empressé de retourner dans la Grande-Bretagne en apprenant la mort d'Athelstan, et le força à se soumettre. Anlaff se reconnut son vassal et embrassa le christianisme; mais comme cette soumission n'était qu'apparente, Edmond fut obligé de conduire une seconde fois son armée dans la Northumbrie, d'où il chassa le guerrier northumbre, après l'avoir réduit encore une fois sous son obéissance (A. D. 944). L'année suivante, il entra dans la contrée habitée par les Bretons cambriens et les Bretons-Strath-Cluyd qui avaient constamment soutenu les Danois northumbres dans leurs révoltes; et, après l'avoir conquise, il la donna à Malcolm, roi d'Écosse, à condition qu'il défendrait le nord de l'Angleterre contre les entreprises et les invasions des Danois. Une mort prématurée vint arrêter le cours des conquêtes de ce prince. Il célébrait à Pucklekirk, dans le Glocestershire, la fête de saint Augustin, l'apôtre des Saxons, lorsqu'un voleur nommé Léolf eut la hardiesse d'entrer dans la salle où il était assis à table, entouré de sa noblesse. Un officier essaya de l'en faire sortir; mais Léolf ayant fait résistance, le roi excité par le vin, se leva de son siége et se jeta sur le voleur. Dans la lutte corps à corps qui s'ensuivit, le malheureux Edmond, frappé au cœur d'un coup de poignard, expira sur-le-champ (A. D. 948), et l'assassin fut mis en pièces par ses serviteurs.

Depuis Alfred le Grand, l'ardeur belliqueuse des Danois ne s'était point ralentie, et l'Angleterre avait été constamment en butte à leurs agressions. Mais le règne d'Edred et celui d'Edwy, qui montèrent sur le trône, l'un en 948, l'autre en 955, ne nous offrent aucune attaque importante de leur part. Il y eut bien, comme c'était une espèce d'usage, à l'avénement de chaque souverain, une révolte parmi les Danois de la Northumbrie, lorsque Edred monta sur le trône; mais elle fut comprimée presque aussitôt, et plus tard (A. D. 952), les Northumbres s'étant révoltés une seconde fois, Edred, justement irrité, revint avec une nombreuse armée. Il ravagea le pays par le fer et le feu, et les principaux nobles furent enlevés à leurs vassaux et emmenés captifs. Puis, pour tenir le pays en échec, on divisa toute la province, comme le reste de l'Angleterre, en comtés, districts et cantons, et le gouvernement en fut confié à des officiers nommés par le roi, sous la surintendance d'Osulf, qui prit le nom de comte de Northumberland. Le pays situé entre l'Humber et la Tees fut nommé province d'York, en saxon, *Everwickshire;* le reste du pays jusqu'à la Tweed garda la dénomination de Northumbrie, *Northumbra-Land*, quoiqu'on y distinguât plusieurs circons-

criptions, telles que la terre des Cambriens, *Cumbra-Land*, près du golfe Solway, la terre des montagnes de l'ouest, *West-Moringa-Land*, enfin la Northumbrie proprement dite, sur les bords de la mer Orientale, entre la Tyne et la Tweed.

Le principal caractère de ces deux règnes est l'ascendant pris par les hauts fonctionnaires du clergé dans la direction des affaires publiques. Le célèbre Turketul, petit-fils d'Alfred, vivait encore. Après avoir rempli la charge de chancelier sous Athelstan, Edmond et Edred, il se démit de ses fonctions et entra dans le monastère de Croyland. Aussitôt Edred, dont la santé était affaiblie, confia la direction de sa conscience à Dunstan, abbé de Glastonbury, et déposa dans ses mains ses trésors. Ce Dunstan était un personnage ambitieux, remuant, plein de mauvais vouloir contre l'autorité royale. A la mort d'Edred, on le vit humilier la royauté dans la personne d'Edwy, faible enfant de quinze ans, et censurer tous ses actes; il fit mutiler et massacrer l'épouse choisie par le jeune roi sans que celui-ci osât élever la voix pour l'arracher à la main des bourreaux. C'est en vain que le monarque voulut s'opposer aux violences du prêtre, il était son féal; le sceptre et le diadème devaient fléchir devant cette simple bannière revêtue d'une croix, devant cette humble étole que l'évêque portait dans ses mains. C'était pourtant une charmante princesse que la jeune Elgiva, la royale épouse. Mais ni ses grâces, ni sa faiblesse ne purent désarmer le cruel abbé. Elle périt au milieu des tourments les plus atroces; ses traits délicats furent défigurés sous la pression d'un fer ardent, et son beau corps fut lacéré après qu'on lui eut coupé les jarrets. Pour mettre Edwy hors d'état de punir ce crime odieux, l'archevêque Odon, auquel Dunstan, alors en exil, soufflait sa colère et sa haine, souleva les provinces de la Northumbrie et de la Mercie, et plaça à la tête des rebelles le frère puîné d'Edwy, le jeune Edgard, qui n'avait encore que treize ans. Edwy, qui n'était point préparé à cet événement, ne put défendre contre l'ennemi ses possessions situées au nord de la Tamise; il fut obligé de se retirer dans le Wessex qui lui était resté fidèle. Il y mourut de chagrin (A. D. 959), laissant son frère Edgard maître de toute l'Angleterre.

La paix, un instant interrompue dans les dernières années du règne d'Edwy, revint avec Edgard; et, pendant les seize années que ce prince occupa le trône, ni ses propres sujets, ni les autres nations n'osèrent troubler la tranquillité de ses domaines. Aussi la postérité a-t-elle donné à Edgard le surnom de Pacifique. Comme organisateur, ce prince a des droits à la reconnaissance de l'Angleterre. Il donna surtout son attention aux affaires maritimes. Sa flotte était si puissante, qu'elle préserva les côtes de l'Angleterre de toute insulte, et qu'elle le fit respecter par les États et les princes ses voisins. On rapporte qu'après la cérémonie de son sacre qui fut célébrée à Bath, la quatorzième année de son règne, il se rendit à Chester pour y recevoir les hommages de huit princes, au nombre desquels était Kenneth, roi des Ecossais. Il y eut à cette occasion une brillante promenade sur la Dee. La barque d'Edgard, couverte de riches étoffes, s'avançait majestueusement, conduite par les huit rois ses vassaux qui tenaient la rame, et suivie d'autres barques montées par les prélats et les thanes, tandis que du rivage les spectateurs faisaient retentir l'air de leurs acclamations. Ce prince commua aussi le tribut des habitants du Pays-de-Galles, et leur demanda, au lieu d'argent et de bétail, trois cents têtes de loup par an, afin de détruire complétement dans l'île ces animaux carnassiers. Au bout de quatre ans, ce tribut cessa d'être levé, les loups venant à manquer aux flèches et aux javelots du chasseur.

Les moines historiens ont fait une grande réputation de sagesse à ce

prince. Tous citent son amour de la justice et la vigilance qu'il apporta dans la répression du vol et du brigandage. Ce furent eux qui lui donnèrent le titre pompeux d'empereur d'Albion, roi des Anglais et de toutes les nations et îles environnantes, bien que sous son règne l'Angleterre jouit d'une paix complète. Un d'eux s'exprime ainsi : « Il fut le régulateur des Est-Angles, la joie des West-Saxons, le défenseur des Merciens. Il était connu au loin parmi beaucoup de nations; les rois qui demeurent au delà des bains des oiseaux de la mer le révéraient. Ils s'inclinaient devant le roi comme s'il eût été un de leurs parents. Il n'y eut pas de flotte assez orgueilleuse, point d'armée assez hardie, pour venir chercher leur nourriture en Angleterre, tandis que ce noble roi gouverna le royaume. Il fit honorer Dieu; il aima la loi de Dieu; conserva la paix du peuple, ce meilleur de tous les rois restés dans la mémoire des hommes, et Dieu fut son soutien. Rois et comtes s'inclinaient devant lui, et obéissaient à sa volonté; et sans combat il gouverna comme il voulut. » Quelques actes de la vie privée de ce prince s'accordent mal avec cet éloge magnifique. On assure qu'il fit enlever du monastère de Wilton une jeune fille d'une noble naissance et d'une beauté remarquable, alors que sa première femme vivait encore. Elle se nommait Wulfreda, et portait le voile des novices. Dunstan apprit sans trop s'émouvoir cette violation du cloître; il se contenta d'adresser à Edgard quelques légers reproches; puis, habile à proportionner la pénitence avec l'attentat, il lui défendit de porter sa couronne durant un espace de sept années; et même, sous cette condition, Edgard fut libre de garder Wulfreda en qualité de favorite. Un autre jour, comme il passait par Andover, il reçut l'hospitalité chez un noble thane dont la fille avait une grande réputation de beauté. Edgard ne l'eut pas plus tôt aperçue, qu'il ressentit pour elle la plus vive passion. Le soir, lorsqu'on était près de se séparer, l'hôte royal dit tout bas quelques mots à la mère de la jeune personne. Une vive rougeur dut longtemps empourprer le visage de cette mère; car une honteuse demande venait de lui être adressée. « Tout à l'heure, avait dit Edgard, lorsque je serai entré dans la pièce qui m'est préparée, ayez soin d'envoyer vers moi votre fille. » L'ordre était positif, et Edgard était roi. Que faire dans une telle circonstance? Le génie de l'amour maternel vint en aide à la pauvre femme. Elle sut adroitement substituer à sa fille une jeune et belle esclave; et le roi s'accommoda si bien de cette substitution, qu'il emmena l'esclave dans son palais, où elle jouit de la plus grande faveur. Ces actes, comme on le voit, forment un contraste assez frappant avec la sagesse et les vertus que l'histoire accorde à ce prince. Mais on s'étonnera moins de ces louanges en songeant à quelle plume Edgard doit sa réputation : plume partiale et complaisante qui souvent déversait à pleines mains le blâme sur la vie des princes ennemis des cloîtres, et qui ne mettait aucune borne aux éloges de ses patrons et de ses bienfaiteurs.

A la mort de ce prince, Édouard et son frère Ethelred, ou plutôt leurs partis respectifs, se disputèrent sa succession (A. D. 975). Elfride, reine douairière, à la tête d'une ligue puissante, repoussait Édouard, qu'elle accusait de bâtardise, et appuyait les prétentions de son fils Ethelred, qui n'avait alors que sept ans. Cependant fort de son bon droit, et surtout de la protection de Dunstan qu'Elfride s'était aliéné en soutenant contre les moines les prêtres du clergé séculier, Édouard se vit bientôt solidement établi sur le trône. Ce prince qui n'avait alors que quatorze ou quinze ans ne montra aucun ressentiment contre ceux qui s'étaient opposés à son élévation; il traita même avec la plus grande douceur son frère Ethelred, et se conduisit envers son ambitieuse belle-mère avec beaucoup de douceur. Mal-

gré ces bons traitements, Elfride, n'écoutant que sa haine résolut la perte de cet aimable prince, et se disposa à réaliser ses projets, à quelque prix que ce fût. Édouard, chassant un jour dans le Dorsetshire, se détourna de sa suite, et prit le chemin de Corse-Castle, où Elfride demeurait avec son jeune fils Ethelred. La princesse accourut, le sourire sur les lèvres, à la porte extérieure du château, et invita gracieusement le jeune prince à descendre de cheval. Édouard s'excusa, et demanda seulement une coupe de vin, afin de pouvoir, sans mettre pied à terre, boire à la santé d'Elfride et de son frère. Le vin était apporté, et le jeune roi approchait la coupe de ses lèvres, lorsqu'un des serviteurs d'Elfride, armé d'un poignard, le frappa par derrière. Édouard, se sentant blessé, enfonca ses éperons dans les flancs de son cheval; mais bientôt, épuisé par la douleur, le malheureux cavalier perdit l'équilibre; un de ses pieds vida l'étrier, tandis qu'attaché par l'autre au flanc du cheval, tout son corps renversé d'un côté se déchirait aux aspérités du sol. Le cheval courut longtemps ainsi, traînant après lui son maître infortuné à travers les bois et les chemins raboteux; et lorsque, dirigés par la trace sanglante, les gens du roi l'eurent saisi par le mors, ils ne relevèrent qu'un corps défiguré. Ce malheureux prince n'avait régné que quatre ans. Les moines lui donnèrent le surnom d'*Édouard le Martyr*, à cause de l'innocence de sa vie et des nombreux miracles qu'ils prétendirent s'être opérés près de son tombeau.

Cependant les Danois d'Angleterre ne perdaient point courage. Soumis, contre leur gré, à des rois de nation saxonne, ils tournaient constamment leurs regards vers la mer, espérant que chaque brise leur amènerait des libérateurs et des chefs de leur ancienne patrie. Vers la troisième année du règne d'Ethelred II (A. D. 980), qui avait succédé à son frère Édouard, on vit une petite armée de pirates approcher des côtes; sous le commandement de Sweyn, fils du roi de Danemark; elle déploya dans les plaines de Southampton son *reafan*, le mystérieux étendard du corbeau. Une bataille sanglante fut livrée, et la victoire se rangea sous l'étendard de soie blanche, sous les ailes du corbeau magique, déployées au-dessus des bataillons danois.

Quand la funèbre nouvelle parvint aux oreilles d'Éthelred, il convoqua le witenagemot pour en délibérer, et après de mûres réflexions, la prudente assemblée décida que le parti le plus sage serait d'acheter, à prix d'argent, le départ des envahisseurs. Le timide Éthelred goûta fort cet avis, et fit compter aux pirates dix mille livres pesant d'argent. C'était les engager à revenir. En effet, une nouvelle armée de Danois parut bientôt au nord de l'Angleterre, et prit d'assaut le château de Bamborough. Quelques mois plus tard, Sweyn, devenu, par la mort de son père, roi de Danemark, et Olaf, roi de Norwége, se mirent à ravager de concert toutes les provinces méridionales de l'île. Comme naguère, une somme d'argent leur fut offerte pour évacuer l'Angleterre; mais, cette fois, ils exigèrent seize mille livres. Par des incursions successives, ils en vinrent, d'augmentation en augmentation, à ne pas exiger moins de vingt-quatre mille livres pour leur départ. Cette somme, levée directement sur la propriété des individus, devint, sous le nom de *danegeld*, ou tribut danois, un impôt permanent et honteux pour la nation.

Cependant Éthelred, qui avait la conscience de sa faiblesse, trouva bientôt une occasion favorable d'acquérir un puissant allié. Après avoir eu quelques démêlés avec Richard II, duc de Normandie, et avoir même préparé une expédition contre lui, il se ravisa tout d'un coup, jugeant avec raison que l'amitié d'un semblable personnage était de beaucoup préférable à sa haine. Richard II avait une sœur, charmante princesse surnommée la *Fleur de la Normandie*. Ethelred était veuf de sa première épouse. Il fit demander à Richard la main de

la jeune Emma qu'il obtint aisément, et un traité d'alliance fut conclu entre les deux beaux-frères.

Une pompe brillante et des fêtes magnifiques accueillirent l'arrivée de *Fleur-de-Normandie* à la cour d'Ethelred; mais un sanglant dénoûment termina les réjouissances des noces royales. L'histoire recule d'horreur devant cette affreuse trahison. C'était le 13 novembre, jour de la Saint-Brice, lorsqu'à un signal convenu, une foule d'assaillants se précipitèrent de tous côtés, le poignard à la main, sur les Danois établis séparément dans plusieurs régions de l'île. La rage de ces meurtriers n'épargna ni l'âge, ni le sexe, ni la naissance. Une des sœurs de Sweyn, roi de Danemark, fut impitoyablement massacrée sur les cadavres encore palpitants de son mari et de son enfant. Mais, sur le point d'exhaler son dernier soupir, elle trouva des paroles énergiques, une imprécation terrible contre le lâche Ethelred, instigateur principal de ces odieux massacres. « Que mon sang, s'écria-t-elle, retombe sur ta race et sur ton peuple! Ton règne est fini, et ta ruine commence. » La prophétie de Gunhilda ne tarda pas à s'accomplir. N'entendez-vous pas déjà dans le lointain cette rumeur confuse, ce long cri de guerre qui commence à s'élever des côtes de la Normandie?

Sweyn, instruit du meurtre de sa sœur, jura d'en tirer une vengeance éclatante; et on le vit bientôt à la tête d'une flotte plus nombreuse que toutes celles qui avaient jamais sillonné l'océan Britannique, s'avancer avec sa bonne armée dans laquelle, disent les historiens de l'époque, on ne comptait pas un seul esclave, pas un affranchi, pas un vieillard, mais composée tout entière de combattants libres, de fils d'hommes libres, et dans la vigueur de l'âge. Ces guerriers choisis montaient des vaisseaux à la haute carène; chaque vaisseau portait un étendard qui en désignait le commandant particulier. Les uns étaient ornés à la proue de figures de lion, de taureau, de dauphin, de guerriers, en métal doré; les autres portaient au haut des mâts des oiseaux, des aigles et des corbeaux aux ailes déployées, tournant avec le vent; des couleurs éclatantes rehaussaient les flancs des navires, et le bâbord et le stribord, de la proue à la poupe, présentaient une longue file de boucliers de fer poli qui étincelaient au soleil. L'or et l'argent brillaient de toute part, les bannières brodées se déployaient avec profusion sur les navires. Parmi eux le vaisseau royal, le *grand Dragon*, se distinguait aisément à sa carène allongée, comme le corps d'un serpent dont la tête avance à la proue, et dont la queue se recourbe à la poupe; l'orgueilleux étendard de ce navire qui flottait au-dessus de tous les autres suffisait pour montrer qu'il portait Sweyn, le puissant roi de Danemark.

Oh! ce fut une heure terrible pour les Saxons, celle où, déployant le drapeau de soie blanche, au milieu duquel on voyait un corbeau ouvrant le bec et battant des ailes, la flotte danoise débarqua sur la côte voisine d'Exeter! Lorsqu'ils eurent mis cette ville au pillage, lorsqu'ils en eurent rasé les tours et les murailles, les vengeurs pénétrèrent au cœur du pays, dans le Wiltshire. Et dans toutes les villes et dans tous les villages par où ils passaient, ils mangeaient en riant le repas que les Saxons étaient contraints de leur préparer; puis, après avoir tué leur hôte, à leur départ, ils faisaient brûler son cadavre avec la maison. En peu de temps ils eurent conquis toutes les provinces du sud-est, depuis l'embouchure de l'Ouse jusqu'à la baie de Southampton. Exeter, Norwich, Oxford, Cambridge, Cantorbéry, les plus belles et les plus grandes villes du Norfolk, Suffolk, du Cambridgeshire, du Huntingdonshire et du Lincolnshire furent aussi ravagées et détruites.

Époque bien lamentable pour le pays! Les Danois renouvelaient chaque jour leurs brigandages; les maisons étaient mises au pillage, les enfants,

les femmes étaient outragés, assassinés; et, au milieu de ces désastres qu'augmentait encore une famine affreuse, Éthelred et ses lâches conseillers décrétaient sans cesse de nouveaux impôts dans l'espoir d'apaiser la colère de Sweyn et de ses guerriers. Il semblait que les habitants de ce pauvre pays avaient perdu leur énergie, leur ancienne valeur sous le monarque pusillanime qui les gouvernait.

Il y eut pourtant un homme qui, quoique grand et puissant, aima mieux mourir que de pactiser avec l'étranger, aux dépens des pauvres. Ce fut le prélat de Cantorbéry, que l'histoire appelle Alphége. Il avait, pendant vingt jours, défendu sa ville épiscopale; mais la trahison en ouvrit les portes aux Danois, et, chargé par eux de chaînes, le prélat devint leur prisonnier. Comme lui-même ne parlait pas de rançon, au bout de quelque temps ils lui proposèrent de racheter, au prix de trois mille livres sterling, sa vie et sa liberté. « Je n'ai point tant d'argent que vous m'en demandez, répondit l'archevêque; et je ne veux rien accepter de qui que ce soit, ni rien conseiller à mon souverain contre l'honneur de ma patrie. » Les Danois insistaient : « Vous me pressez en vain, leur dit Alphége; je ne suis pas homme à fournir de la chair de chrétien aux dents païennes, en dépouillant mes pauvres concitoyens pour enrichir leurs ennemis. » La fermeté du prélat finit par lasser la patience de ses geôliers; et un jour que, réunis dans un grand banquet, ils avaient bu outre mesure, les chefs danois le firent amener en leur présence. Rangés en cercle autour de lui: « De l'or! évêque, donne-nous de l'or! de l'or! » lui criaient-ils; et, en même temps, ils prenaient des attitudes menaçantes pour épouvanter leur noble captif. Lui, cependant, toujours calme, promenait des regards pleins d'assurance sur les guerriers farouches dont il était environné. Comme il restait inébranlable, les Danois se précipitèrent vers un amas d'ossements, de cornes et de mâchoires de bœuf, débris de leur énorme festin, et les lancèrent à la tête de l'archevêque saxon, jusqu'à ce que, épuisé par la douleur, il s'affaissât sur le sol, à demi mort. Alors un Danois qu'il avait baptisé de ses mains, saisissant sa hache d'armes, lui en asséna sur la tête un coup violent qui mit fin à sa cruelle agonie. Ainsi périt l'archevêque Alphége. Plus tard, on l'honora comme un martyr de la patrie, culte bien mérité.

De nombreuses trahisons, autant peut-être que la mauvaise politique d'Ethelred, avaient attiré ces malheurs sur l'Angleterre. Lors de la première descente de Sweyn, un wittenagemot avait été convoqué, et l'on y avait résolu d'équiper une grande flotte pour bloquer celle des Danois. Mais Ealfrid, duc de Mercie, qui la commandait, ayant averti les hommes du Nord de ce qui se passait, tous leurs vaisseaux s'étaient échappés à l'exception d'un seul. Nous avons vu quelles déprédations les Danois exercèrent alors, et quelle terrible vengeance Sweyn et ses gerriers tirèrent du lâche attentat ordonné par Ethelred. Ce prince, en promettant de payer un tribut annuel de 36,000 livres, exigées par Sweyn pour évacuer l'Angleterre, était il est vrai, parvenu à se débarrasser encore une fois de ce terrible adversaire; mais Sweyn s'était entendu secrètement avec un chef redoutable, appelé Thurkill; et il fallut aviser au moyen de repousser ce nouvel ennemi. Lever un nouveau tribut sur un peuple déjà réduit à une misère profonde était maintenant d'une exécution difficile. L'expérience avait d'ailleurs démontré qu'on ne pouvait attendre de cette mesure qu'une cessation temporaire d'hostilités. On découvrit enfin que les richesses de la nation seraient plus utilement employées à se procurer les moyens de la défendre, qu'à exciter encore la rapacité des ennemis. Un wittenagemot fut convoqué dans lequel on arrêta que les propriétaires possédant entre eux trois cents hides de terre (un hide représentait environ quarante

arpents métriques) seraient chargés de construire et d'équiper un vaisseau; que, de plus, ils seraient tenus de fournir, sur une étendue de neuf hides, un combattant revêtu d'une cuirasse. D'après ce calcul, la flotte pouvait s'élever à plus de huit cents navires, et l'armée à trente-cinq mille hommes : c'étaient là des forces considérables, et elles auraient suffi pour repousser les hordes du Nord. Mais une défection nouvelle vint déjouer les sages projets du wittenagemot. Un nommé Brithric, frère d'Edric, comte de Mercie, accusa de trahison Wulfnoth, ealderman des Saxons méridionaux, et obtint, par l'intermédiaire de son frère, le droit de commander et de faire agir contre les navires de Wulfnoth dix-huit vaisseaux qu'une tempête fit échouer près de la côte. Wulfnoth se trouvait près de là avec son escadre; il s'approcha des navires échoués, et parvint à les brûler tous; et, comme il se déclarait par là en rébellion ouverte, il dispersa et coula bas une partie de la flotte royale.

Tandis que ces dissensions affaiblissaient le royaume, Thurkill abordait sur les côtes d'Angleterre; il apportait avec lui, comme son prédécesseur, la désolation et la mort; et, durant trois années consécutives, il exerça des ravages considérables dans diverses parties du royaume. Les comtés du sud furent saccagés. Il pénétra ensuite au travers de l'Est-Anglie, assiégea et détruisit l'importante cité de Cantorbery (A. D. 1012), et n'accorda la paix que lorsque Ethelred, prodiguant de nouveau l'or de la nation, eut consenti à lui payer quarante-huit mille livres d'argent, et à lui abandonner divers comtés. Le retentissement des succès de Thurkill et la nouvelle de son arrangement avaient déjà pénétré en Danemark (A. D. 1013); aussitôt on vit reparaître Sweyn, qui au mépris de ses engagements, arrivait avec une flotte considérable et magnifiquement équipée. Il fit voile pour Sandwich, d'où, après avoir tenté de réduire les Danois attachés à la cause d'Ethelred, il dirigea sa course vers l'embouchure de l'Humber. Les Northumbres, les habitants du Lindesey et ceux des Cinq-Bourgs s'empressèrent de faire leur soumission. Du nord, il s'avança vers les contrées méridionales, donnant à ses guerriers l'ordre de ravager le pays ouvert, de piller les églises, de brûler les villes et de passer au fil de l'épée ceux qui opposeraient de la résistance, instructions qui furent constamment suivies. Partout où ses soldats passaient, ils plantaient leurs lances en terre, ou les jetaient dans le courant des rivières en signe de leur domination. Les habitants d'Oxford ne parvinrent à détourner sa colère qu'en lui donnant des otages; et l'ealderman du Devonshire et presque tous les autres thanes de cette partie du royaume allèrent le trouver d'eux-mêmes à son quartier général de Bath, où il se proclama roi d'Angleterre, et contraignit les principaux habitants du Wessex, de la Mercie et de la Northumbrie à lui prêter serment d'allégeance.

Ébranlée par tant de secousses, la monarchie saxonne exhalait alors les derniers râles de son agonie. En effet, nous voyons le malheureux Ethelred, après avoir essayé de défendre Londres contre l'armée de Sweyn, se retirer d'abord avec sa flotte vers Grenwich, et Londres ouvrir ses portes au roi victorieux. Effrayé de tant de désastres, abandonné de tous, Ethelred quitta bientôt son royaume; et, après avoir séjourné quelque temps dans la petite île de Wight, il alla demander un asile au duc de Normandie son beau-frère, qui avait déjà reçu sa femme et ses enfants. Il y était depuis quelque temps, lorsque la mort de Sweyn arriva subitement à Gainsborough (A. D. 1014). Ce fut pour lui le signal d'un prochain retour; mais ses affaires n'en allèrent point mieux, quoiqu'il obtint d'abord d'assez brillants succès. Invité par les nobles et les prélats saxons à prendre de nouveau possession de son royaume, sous condition, toutefois, qu'il s'engagerait à

le gouverner mieux qu'il n'avait fait jusqu'alors, il rentra dans ses États; et ayant surpris les Danois qui pillaient la contrée dans les environs de Gainsborough, il en tua un grand nombre et obligea leur jeune roi Canute à se retirer sur ses vaisseaux. Celui-ci, avant de mettre à la voile pour prendre possession de son royaume natal, fit couper les oreilles, le nez et les mains aux otages qu'on avait remis à son père, et les débarqua à Sandwich, dans cet état de mutilation. Ethelred ne tint point les promesses qu'il avait faites; il immola un grand nombre de thanes d'extraction danoise, et fit périr sous le poignard d'Edric, son favori, deux chefs, Sigeferth et Morcar, qui avaient l'estime et la confiance de la nation; puis, ayant confisqué les biens de ces deux seigneurs, il fit enfermer Algive, veuve de Sigeferth, que le prince Edmond, son fils naturel, fit bientôt sortir de prison, et qu'il épousa sans le consentement de son père.

Ce fut au milieu de ces discordes funestes, et dans un temps où l'union était si nécessaire, que Canute, roi de Danemark, vint en Angleterre; il parcourut le Dorsetshire, le Wiltshire et le Somersetshire sans trouver de résistance. Cependant Edric, le même homme qui avait assassiné Sigeferth et Morcar, avait levé une armée dans la Mercie, tandis que Edmond en levait une seconde dans le Nord; mais lorsque les deux armées se joignirent, Edmond apprit que le perfide Edric tramait contre sa vie, ce qui l'obligea de retirer ses forces sans combattre. Peu de temps après, Edric s'étant réuni à Canute avec quarante vaisseaux, le roi de Danemark entra dans le Warwickshire, et le soumit à son autorité, malgré les efforts du courageux Edmond qui essaya d'arrêter le torrent, en s'avançant à la hâte : ses troupes se débandèrent avant d'en être venues aux mains, et lui-même fut obligé de se réfugier dans le Nord avec un petit nombre de ses partisans, où il joignit son beau-frère Uthred, comte de Northumberland; mais, poursuivi par Canute, il abandonna la Northumbrie et alla à Londres où il trouva Ethelred qui rendait le dernier soupir (A. D. 1016).

Deux rivaux allaient maintenant se disputer la couronne. L'un, d'origine anglo-saxonne, était Edmond, surnommé *Côte-de-Fer*, que ses exploits précédents avaient déjà fait, d'un commun aveu, reconnaître pour un héros. L'autre s'appelait Kunt ou Canute, fils de Sweyn. Les Danois l'avaient proclamé son successeur; mais les Saxons, mus par un louable esprit de nationalité, l'avaient jusqu'alors repoussé du trône. A la mort d'Ethelred, il crut en voyant le pays en proie à l'anarchie, que le moment était venu de s'emparer de gré ou de force de cette autorité qu'on lui déniait; mais Edmond n'était pas homme à abdiquer lâchement ses droits. Aussitôt après son couronnement, il entra dans le Wessex, et, ayant rassemblé quelques troupes, il vint au secours de Londres, que Canute tenait assiégée et le força de lever le siége. Les deux armées s'étant rencontrées dans le Dorsetshire, il s'y donna un combat dans lequel les Anglais remportèrent quelque avantage, quoiqu'on se fût battu de part et d'autre avec un égal acharnement, et que la nuit seule eût mis fin au combat. Mais le lendemain Canute s'était déjà mis en marche pour Londres. Edmond, dès qu'il eut réparé ses forces, suivit les traces du Danois, et le força une seconde fois à lever le siége. Trois fois le roi de Danemark vint ainsi, dans le cours de la même année (A. D. 1016), assiéger Londres, et trois fois il fut obligé de se retirer. Après cinq grandes batailles, et fatigué de n'obtenir que des résultats incertains, Edmond fit enfin proposer à son rival de vider leurs différends dans un combat singulier, ajoutant que « c'était pitié de compromettre la vie de tant de guerriers pour satisfaire leur ambition; » mais le duel ne fut pas accepté par Canute. A ce défi du héros anglais, il répliqua froidement :

« Que l'homme qui parle de se battre en hiver ait soin d'être sur ses gardes en été. » La guerre allait donc continuer avec la même fureur, lorsque les nobles des deux armées, redoutant les suites d'une querelle qui menaçait leur pays d'une destruction totale, déterminèrent les deux rois à faire un traité. Canute eut la Mercie et la Northumbrie qui étaient principalement habitées par les Danois, et Edmond eut pour sa part tout le reste de l'Angleterre. Les deux princes se donnèrent mutuellement le nom de frère, et la taxe appelée danegelt fut étendue aux deux royaumes et destinée à couvrir les dépenses de la flotte danoise. Mais Edmond ne survécut que peu de jours à cet arrangement. Il mourut à Oxford, après un règne de sept mois, sans qu'on ait pu connaître la véritable cause de sa mort. Quelques écrivains l'attribuent à la trahison d'Edric, d'autres au roi Canute, son rival. D'autres, et ce sont les moins nombreux, disent qu'il fut visité de Dieu, c'est-à-dire, qu'il mourut subitement.

Avec Edmond, s'éteignit la dynastie saxonne; car, en se relevant pour quelques jours sous Édouard le Confesseur, cette dynastie ne recouvra plus ni sa force ni sa grandeur. Après tant de sang répandu, les armes danoises triomphaient enfin, le champ de bataille leur restait : triomphe de courte durée, car la dynastie danoise ne devait pas jeter de vigoureux rameaux sur le trône d'Angleterre. Partout vaincus, les Anglais ne firent plus de résistance, et se soumirent paisiblement au gouvernement de Canute. Lui-même fut reconnu roi de toute l'Angleterre dans un grand conseil composé des évêques et des nobles de la nation. Dans cette assemblée, on discuta les droits des deux fils légitimes d'Ethelred; mais c'était pure dérision : car, intimidés par les menaces du nouveau roi ou séduits par ses promesses, tous déclarèrent d'un commun accord qu'Edmond Côte-de-Fer n'avait jamais prétendu reconnaître aucun droit de succession à ses frères, qui étaient alors exilés en Normandie, et qu'il avait même exprimé formellement le désir de confier à Canute la tutelle d'Edwin et d'Édouard, ses propres enfants. Néanmoins, comme ces enfants inspiraient de vives inquiétudes à Canute, il les envoya à son ami le roi de Suède, en le priant d'empêcher qu'ils ne lui fissent du tort. Ce prince entendit le sens de ces paroles; mais, touché de compassion à la vue de ces deux orphelins, il ne voulut point exécuter un ordre aussi barbare, et les remit à Salomon, roi de Hongrie, en le priant de conserver leurs jours et de les élever suivant leur naissance.

Canute avait d'autres rivaux à redouter : Richard, duc de Normandie, réclamait pour ses neveux la restitution du royaume d'Ethelred, mais Canute, fier et habile politique, éludant les réclamations de Richard, entra en négociation avec lui, et, pour cimenter une amitié qui semblait impossible, il demanda en mariage Emma, la sœur de Richard. C'était une bien grande flétrissure pour Fleur-de-Normandie qu'une telle union. Veuve d'Ethelred, elle insultait à sa cendre en épousant son ennemi acharné, celui qui avait hâté son trépas; mère, elle oubliait les enfants à qui elle avait donné le jour en jurant affection à l'homme qui les avait dépossédés. Mais, soit à cause des instances de son frère, soit qu'elle s'ennuyât du veuvage, Fleur-de-Normandie devint l'épouse de Canute.

Alors le Danois s'occupa de récompenser ceux de ses partisans qui avaient le plus contribué à son élévation. Il garda le Wessex pour lui-même, donna l'Est-Anglie à Thurkill, chieftain danois; Eric, autre noble puissant de la même nation, eut la Northumbrie, et le traître Edric obtint le gouvernement de la Mercie. Mais celui-ci ayant reproché au roi Canute le meurtre du dernier roi Edmond, qui lui avait ouvert le chemin du trône d'Angleterre, le Danois fut tellement courroucé de cette hardiesse,

qu'il ordonna qu'on le mît à mort sur-le-champ.

Dès lors, Canute s'étudia à gagner l'amour des Anglais. Son premier soin fut de faire oublier son origine étrangère. Fils d'un apostat au christianisme, il se montrait chrétien zélé, ami des moines, visiteur de reliques et fondateur de couvents; il releva les églises que son père et lui-même avaient brûlées, et fit transporter de Londres à Cantorbery le corps de l'archevêque Alphége, que les Saxons avaient honoré du titre de saint et de martyr pour avoir résisté jusqu'à la mort aux envahisseurs de l'Angleterre. Dans un wittenagemot tenu à Oxford, il confirma les lois d'Edgar, et engagea les thanes anglais et danois à oublier de part et d'autre toutes leurs anciennes animosités, et à se promettre pour l'avenir une amitié mutuelle. Il rédigea aussi des lois pour ses troupes, afin de prévenir leurs querelles et conséquemment l'effusion du sang. Malheureusement il fut le premier à violer ses propres lois, en tuant un soldat dans un accès de colère. Mais aussi prompt dans le repentir que violent dans sa colère, il descendit sur-le-champ de son trône, assembla ses gardes, et demanda qu'on lui infligeât le châtiment qu'il avait mérité. Tous gardaient le silence, malgré l'impunité qu'il promettait à celui qui ferait connaître son sentiment. Ses gardes s'en étant remis à sa propre décision, il se condamna à payer neuf fois la valeur de l'amende ordinaire, et il y ajouta neuf autres talents, comme une sorte de compensation ultérieure. Ce fut ainsi que sa cour devint une des plus polies de l'Europe. Il prenait goût aux arts de la paix, et son palais devint le séjour des scaldes, des ménestrels et des hommes de gaie science, des poëtes et des musiciens de l'époque. Car chacun d'eux avait une part plus ou moins large à la munificence du souverain qui parfois lui-même se laissait aller au plasir de composer des vers.

Canute affermit tellement sa puissance par cette conduite, qu'il put faire (A. D. 1019) un voyage dans son royaume de Danemark qui était alors en guerre avec la Suède. Il se fit même accompagner d'une flotte anglaise, et y conduisit un corps de troupes commandées par le comte Godwin. Déjà il s'était opéré une heureuse réaction en sa faveur. Ces troupes brûlaient en effet du désir de montrer leur attachement à leur nouveau souverain. Étant placées très-près du camp de l'ennemi, elles l'attaquèrent pendant la nuit, et remportèrent une victoire complète sans que les Danois y eussent la moindre part. Canute revint alors en Angleterre, et n'y trouva plus d'autres ennemis à combattre, que les habitants de la Cambrie qui lui firent prendre pour la dernière fois les armes. A l'instigation de ses chefs ou petits rois, Duncan et Malcolm, ce peuple avait refusé de reconnaître l'autorité de Canute. Mais après de nombreux avantages, Canute finit par le soumettre entièrement, et une paix durable succéda à cette expédition.

Tout le monde connaît la leçon sévère que ce grand prince donna à ses courtisans. Quelques-uns d'entre eux déclaraient en sa présence que rien dans la nature n'oserait lui désobéir. Excédé de ces flatteries extravagantes, le roi Canute fit placer son trône sur le sable, au bord de la mer, près de Southampton, quoique la marée vînt frapper la plage avec force; puis, s'asseyant sur son trône, le visage tourné du côté de la mer : « Océan, s'écria-t-il, comme s'il se fût adressé aux flots tumultueux; Océan, ce sol où je suis assis m'appartient, et tu fais partie de mes domaines; ne te soulève donc pas, obéis à mes ordres, et n'essaye pas de mouiller le bord de ma robe. » Il resta quelques moments assis à la même place, comme s'il eût dû être obéi. Cependant la mer approchait, roulait toujours ses flots, et, par degrés, l'eau vint de plus en plus près de ses pieds, jusqu'à ce qu'enfin elle mouilla la frange de son vêtement et recouvrit ses genoux. Alors, se levant de son siége, le roi Canute se

CONFIDENTIAL

tourna vers la foule de ses courtisans, et, d'un ton sévère : « Reconnaissez donc à présent, s'écria-t-il, combien est vaine et frivole la puissance d'un roi de la terre, comparée à ce grand pouvoir qui gouverne les éléments et peut dire à l'Océan : « Tu viendras jusqu'ici, tu n'iras pas plus loin. » Les chroniqueurs ajoutent, que s'étant dépouillé au même instant de sa couronne, il la déposa dans la cathédrale de Winchester et ne la porta plus désormais.

La dynastie danoise aurait certainement jeté des racines profondes en Angleterre, si elle avait été soutenue par des princes du caractère de Canute; mais ceux auxquels il laissait la couronne étaient loin de lui ressembler. Il avait plusieurs fils; l'un, Hardicanute, était naturellement appelé à lui succéder, comme le seul fils légitime qu'il eût laissé (A. D. 1035). Mais deux bâtards, Harold et Sweyn, s'apprêtaient à lui faire concurrence : la bâtardise, en ces temps, n'était point un empêchement majeur à la succession au trône. D'ailleurs, de son vivant, le roi Canute avait décidé que ses domaines seraient divisés entre ses trois fils, de la manière suivante : Harold devait posséder l'Angleterre, le meilleur lot, sans comparaison; Hardicanute devait régner sur le Danemark; à Sweyn revenait la Norwége. Le comte Léofric, avec les thanes du Nord et tous les Danois, soutenait les prétentions de Harold, tandis que le comte Godwin, qui avait commencé par garder les vaches, et qui en était venu à gouverner des hommes, ce dont il s'acquittait avec une grande habileté, prenait parti pour Hardicanute, avec les tribus du sud. Un wittenagemot fut convoqué à Oxford; et il y fut décidé que Harold régnerait sur le pays situé au nord de la Tamise avec Londres pour sa capitale, tandis que les régions méridionales resteraient à son frère Hardicanute.

Mais lui, que faisait-il? Il s'était hâté d'aller prendre possession de son triste pays du Danemark, laissant le soin de gouverner ses États d'Angleterre à la reine Emma, sa mère, mais surtout à Godwin, qui avait bien eu quelque motif d'intérêt en embrassant la cause légitime; et, tandis que ceux-ci tenaient une cour royale à Winchester, Hardicanute banquetait avec les chefs scandinaves, buveurs intrépides, dont les mœurs lui convenaient fort.

Cependant, à la nouvelle de la mort de Canute, Edouard, l'aîné des fils survivants qu'Éthelred avait eus d'Emma, s'était ému sur la terre d'exil. Il fit voile pour l'Angleterre avec un petit nombre de vaisseaux, et vint prendre terre à Southampton, dans l'intention de réclamer la couronne. Il alla se jeter au milieu des partisans de sa mère, et bientôt il ne fut plus séparé d'elle que par une distance de quelques milles. Mais Emma n'avait point des entrailles de mère pour les enfants que lui avait donnés Ethelred. Loin d'aider son fils Edouard, elle souleva tout le pays contre lui, et ce malheureux prince ne parvint qu'à grand'peine à s'enfuir, l'âme découragée, et bien déterminé à ne plus remettre le pied sur le sol de ses pères.

Edouard, en quittant la Normandie, y avait laissé son jeune frère. A peine y fut-il de retour, une lettre lui arriva d'Angleterre : elle portait le sceau de la reine Emma, et engageait en termes affectueux les deux frères à revenir sur la terre natale pour y faire valoir leurs droits contre Harold, qui gouvernait en tyran. Cette lettre perfide était un arrêt de mort. La reine Emma avait-elle bien pu l'écrire à ses fils? Sur ce point l'avis des chroniqueurs est partagé; mais ce crime est tellement hors nature, qu'il est probable que la lettre était supposée. Quoi qu'il en soit, Alfred, le plus jeune des deux frères, accepta l'invitation; et bien que la lettre recommandât de venir sans escorte; le jeune prince leva une troupe considérable de soldats normands et boulonnais. Lorsqu'il fut en vue de Sandwich, des hommes armés qu'il aperçut sur le rivage, en bien plus grand nombre que les siens,

lui ôtèrent tout espoir d'effectuer un débarquement. Il changea donc de manœuvre, et, doublant le cap Nord, il alla débarquer non loin de Cantorbery. Lorsqu'il commençait à s'avancer dans le pays, Godwin vint à sa rencontre, et se chargea de le conduire auprès de la reine Emma, sa mère. Le jeune Alfred était sans défiance : il suivit Godwin. La route se fit joyeusement ; les vivres surtout ne faisaient pas faute aux voyageurs. Quand ils arrivèrent à Guilford, le comte Godwin les logea par dix et par vingt chez les citoyens. Partout la bonne chère et la boisson abondaient sur les tables. La foule des étrangers s'en reput à l'envi, et le soir chacun reprit, d'un pas aviné, le chemin de sa couche, tandis que le comte Godwin, prenant congé d'Alfred pour la nuit, lui promettait de venir le retrouver le lendemain matin.

Fatigués d'une longue marche, et surtout appesantis par les excès de la soirée, les compagnons de l'exilé ne tardèrent pas à dormir d'un profond sommeil, et dans une complète sécurité. Mais, vers le milieu de la nuit, tandis que, dépouillés de leurs armes, ils s'abandonnaient au repos, ils furent assaillis à l'improviste par des émissaires du roi Harold, qui les emmenèrent prisonniers après les avoir chargés de chaînes. Le lendemain matin, leurs bourreaux les rangèrent devant eux, sur une ligne. Ces malheureux, au nombre de six cents environ, furent tous massacrés, à l'exception d'un sur dix. Le supplice atroce qu'on leur fit subir peut donner une idée de la barbarie de ces temps. Après qu'on leur eut crevé les yeux, on les dépouilla de leur chevelure, puis on leur coupa les jarrets et on leur arracha les entrailles. Mais la cruauté de Harold n'était point assouvie, et le chef de tant de martyrs alla bientôt les rejoindre. Dépouillé de ses vêtements, le fils d'Ethelred fut attaché sur un mauvais cheval, les pieds engagés sous le ventre de la bête, et dans cet état déplorable il fit le trajet de Londres à l'île d'Ely, où des juges danois, assemblés pour la forme, le condamnèrent à perdre les yeux : horrible sentence que suivit aussitôt l'exécution, après laquelle le malheureux jeune homme ne tarda pas à mourir.

Délivré d'un prétendant incommode, Harold, après avoir exilé sa mère Emma, trahie par Godwin, n'éprouva presque aucune difficulté à se faire proclamer roi absolu de la Grande-Bretagne. La principale opposition qu'il éprouva fut de la part de l'Église ; Ethelnoth, archevêque de Cantorbery, qui était Saxon, refusa d'accomplir les cérémonies ordinaires du couronnement. Prenant la couronne et le sceptre dont Canute lui avait confié le dépôt, et les plaçant sur l'autel : « Harold ! dit-il, je ne veux point te remettre les insignes de la royauté, ni t'empêcher de t'en revêtir ; mais je ne te bénirai point, et aucun de mes évêques ne consacrera ton avénement au trône. » Harold, sans s'émouvoir, prit alors la couronne sur l'autel, et de ses propres mains en orna son front. Mais plus tard, gagné par ses présents, l'archevêque Ethelnoth ratifia d'une manière solennelle ce couronnement peu orthodoxe. Harold jouit peu de sa violente usurpation, il mourut (1040) après quelques années d'un règne dont le trait le plus saillant est la passion de ce prince pour la chasse, exercice dans lequel il excellait tellement qu'il reçut le singulier surnom de *Harold pied-de-Lièvre*.

La dynastie danoise venait d'être ébranlée par les violences de ce règne. La confiance lui manquait, et une partie de la nation demandait en silence le retour de ses anciens rois. Le règne d'Hardicanute devait irriter davantage encore les esprits. Ce prince était en Flandre lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Harold. Il se hâta de se rendre en Angleterre ; et, étant arrivé à Sandwich, peu de jours avant le milieu de l'été, avec une flotte de quarante vaisseaux, il y fut reçu avec acclamation par les habitants de tous les rangs. Mais les Anglais s'aperçurent bientôt que leur nouveau monarque était un prince féroce et despoti-

que. La première mesure qu'il adopta fut de payer sa flotte danoise et son armée, en levant un impôt considérable qui devint plus odieux encore par la manière dont il fut perçu, et par une famine affreuse qui se fit alors sentir; Il voulut aussi venger, sur les restes inanimés de Harold, le jeune Alfred, assassiné par ce dernier. Par son ordre, le corps de Harold, inhumé à Westminster, fut déterré, et la tête et le tronc, séparés l'un de l'autre, furent jetés dans la Tamise. Peu de temps après, des pêcheurs danois recueillirent ces restes mutilés, et les ensevelirent secrètement dans le cimetière de Saint-Clément. Hardicanute songea ensuite au comte Godwin, qui fut presque immédiatement accusé d'avoir trempé dans le meurtre d'Alfred; mais celui-ci se justifia, suivant la loi, par son serment propre et par celui de ses pairs. Il paraît aussi qu'un magnifique présent acheva de l'absoudre aux yeux de Hardicanute, bien que l'opinion publique l'accusât à voix haute. Ce présent était un navire de première classe, recouvert de plaques de métal doré, et, de plus, orné d'une tête sculptée en or massif. Quatre-vingts guerriers choisis montaient cette embarcation splendide, et leur costume répondait à sa richesse; sur la tête de chacun d'eux brillait un casque doré, leur corps était ceint d'une triple cuirasse; une épée à la garde d'or pendait à leur côté; ils portaient sur leurs larges épaules une hache d'armes danoise, damasquinée d'argent; au bras gauche, un bouclier garni de clous d'or; un *ategar* doré à la main droite.

Le règne de Hardicanute fut très-court, et le comte Godwin et la reine mère Emma, redevenus amis, partagèrent entre eux toute l'autorité et le soin du gouvernement, laissant au roi la tranquille jouissance des plaisirs, qu'il regardait comme les premiers biens de la vie, de ses banquets renouvelés quatre fois par jour, et de ses carrousels commencés à la nuit. La mort de ce prince fut en harmonie avec le train ordinaire de sa vie. Elle le surprit la coupe à la main (A. D. 1041). Il était venu chez un de ses thanes danois qui mariait sa fille, et il prenait part au festin des noces avec ses dispositions accoutumées. Tout à coup, vers la dernière heure de la nuit, comme il invitait la joyeuse compagnie à lui faire raison, il tomba sans proférer une parole, au moment où il portait la coupe à ses lèvres. Il fut aussitôt transporté dans une pièce voisine; mais tous les soins qu'on lui prodigua furent inutiles : le dernier roi danois de l'Angleterre venait de mourir d'ivresse.

Ainsi finit la dynastie danoise. Deux règnes avaient suffi pour la rendre odieuse à la nation. Transportée de joie à la mort d'Hardicanute, elle fut unanime pour replacer sur le trône la postérité de ses anciens princes saxons. Édouard, surnommé l'exilé, fils du roi Edmond Côte de-Fer, était incontestablement l'héritier de cette race, mais ayant demeuré dès son enfance à la cour de Hongrie, il était si peu connu en Angleterre qu'on pensa à peine à lui dans cette occasion; tous les citoyens tournèrent leurs regards vers Édouard, fils du roi Éthelred et de la reine Emma, qui était alors dans le royaume. Ce prince naturellement timide et sans ambition, redoutant une violente opposition de la part des Danois, songeait pourtant à retourner en Normandie, lorsque le comte Godwin embrassa son parti et promit de l'élever sur le trône, à condition qu'il épouserait sa fille, et le protégerait, lui et sa famille, en leur assurant la possession de tous leurs biens et de leurs dignités. Édouard, ayant accepté ces conditions, fut reconnu roi dans une assemblée des états, à Gillingham, et à la fête suivante de Pâques, il fut couronné à Winchester par l'archevêque Edsy (A. D. 1042).

Mais avant d'arriver au règne de ce prince, et d'entrer dans les détails des grands événements qui le signalèrent, il faut que le lecteur revienne sur l'époque que nous avons parcourue, et que ses regards s'arrêtent encore

sur la population bretonne, sur cette race celtique vaincue, que nous avons vue refoulée de plus en plus vers l'ouest par l'étendard blanc des Saxons et des Angles.

« Ces faibles débris d'un grand peuple, nous dit M. Augustin Thierry, eurent la gloire de conserver la possession de leur dernier coin de terre, contre les efforts d'un ennemi immensément supérieur en nombre et en richesses, souvent vaincus, jamais subjugués, et portant eux-mêmes à travers les siècles la conviction imperturbable d'une éternité mystérieuse réservée à leur nom et à leur langue. Cette éternité fut prédite par les bardes gallois dès les premiers jours de défaite; et toutes les fois que, dans la suite des temps, un nouvel envahisseur étranger traversa les montagnes de la Cambrie, après le gain des victoires les plus complètes, les vaincus lui repétaient : « Tu as beau faire, tu ne détruiras pas notre nom, ni notre langue. » Le hasard, la bravoure, et surtout la nature du pays formé de rochers, de lacs et de sables ont justifié ces prédictions téméraires; mais toujours sont-elles un signe remarquable de vigueur et d'imagination dans le petit peuple qui ose en faire son acte de foi national. »

Cependant, ce peuple ne put pas profiter du malheur des Anglais par suite de ses querelles intestines. Pendant la plus grande partie du neuvième siècle, tandis que les Anglo-Saxons étaient occupés à se défendre eux-mêmes contre les invasions et les déprédations des Danois, les Bretons, au lieu de s'unir pour reconquérir le pays dont ils avaient été chassés, restèrent constamment divisés. Plusieurs princes d'un grand mérite régnèrent pourtant dans le cours de ce siècle sur le Pays-de-Galles. L'un des plus puissants était Rodric-Mawr, ou Roderic le Grand, fils de Merwyn, tué dans un combat contre les Merciens (A. D. 841). Ce prince hérita de son père du Powis, et de sa mère du nord du Pays-de-Galles, et il obtint le gouvernement de la partie méridionale de la même province par un mariage avec l'héritière de cette contrée. A sa mort (A. D. 877), ses domaines furent partagés de nouveau entre ses trois fils : Anarawd, Cadelh et Merwyn. Le premier eut le North-Galles, le second le South-Galles, le troisième le Powis. Ce partage occasionna, selon l'usage, des guerres longues et acharnées.

Au commencement du dixième siècle on voit figurer, parmi les princes gallois, Howel-Dha ou Howel-le-Bon, célèbre législateur des Gallois. Par sa sagesse, sa justice et ses vertus, ce prince obtint la souveraineté de tout le Pays-de-Galles qu'il conserva jusqu'à sa mort (A. D. 948). Les lois de Howel-Dha prescrivaient au roi d'Aberfraw, l'un des principaux souverains du Pays-de-Galles, de payer une taxe de soixante-trois livres d'argent au roi de Londres, à l'époque de son avénement au trône; et, en outre, de lui fournir annuellement un certain nombre de chiens, de chevaux et de faucons. La mort de ce prince causa de vifs regrets, car elle désunit pour longtemps les Gallois et les plongea dans des guerres sanglantes et interminables. Alors, cette contrée fut non-seulement déchirée par des dissensions continuelles, mais elle fut encore fréquemment pillée par des pirates danois, et souvent exposée aux invasions des Anglais, lorsqu'ils avaient battu leurs ennemis.

§ 3. Édouard supprime l'impôt du danegelt, sa partialité pour les Normands. — Provocation insolente des Normands à Douvres. — Révolte de Godwin — Guillaume, le futur conquérant de l'Angleterre, vient rendre visite à Édouard. — Arts de la guerre chez les Anglo-Saxons. — Harold, successeur d'Édouard, se rend à la cour de Guillaume. — Son retour en Angleterre. — Mort d'Édouard.

Le règne d'Édouard commença par la suppression du *danegelt*, impôt odieux qui pesait depuis longtemps sur les Anglais. On institua aussi une fête annuelle appelée *Hokeday*, dans laquelle des hommes du peuple donnaient une représentation

des insultes faites aux Danois. Édouard, fidèle à sa parole, épousa ensuite la belle Edithe, fille du comte Godwin (A. D. 1043). Mais il paraît qu'Édouard ne fut jamais un mari pour elle, ce qui l'a fait regarder par ses historiens comme un saint et surnommer le Confesseur. S'il faut en croire les auteurs contemporains, Edithe était pourtant digne d'inspirer les plus tendres sentiments. A des manières gracieuses elle joignait une beauté remarquable, et la culture de son esprit était extraordinaire pour l'époque. Un moine contemporain parle d'elle en ces termes : « Edithe a été mise au monde par Godwin, comme la rose est engendrée par l'épine. »

Tout promettait maintenant un avenir heureux à la nation. Il n'y avait plus de Danois vivant dans le pays comme dominateurs et comme maîtres ; ceux-là avaient été expulsés; et, après de vaines tentatives, Magnus, roi de Danemark et de Norwége, repoussé sur tous les points par la flotte saxonne, avait été contraint de déclarer qu'en bonne justice il était de son devoir de laisser Édouard administrer paisiblement son royaume, et de se contenter lui-même des terres que Dieu lui avait données. Quant aux hommes laborieux et paisibles de cette nation, qui avaient juré obéissance à la loi commune, on les laissait vivre en paix dans les provinces de l'est, et surtout dans celles du nord, où ils continuèrent à surpasser en nombre les enfants des Anglo-Saxons. L'égalité rapprocha et confondit ainsi les deux races autrefois rivales. Mais si les Danois étaient chassés, s'ils n'étaient plus à craindre, un autre ennemi, qui avait de plus que les Danois la ruse et la ténacité, les Normands, qu'Édouard, malgré les prudentes recommandations de Godwin, avait amenés en grand nombre de la cour de son oncle, menaçaient encore l'Angleterre.

Habitué, par un séjour de vingt-sept ans au milieu d'eux, à leurs mœurs et à leurs usages, Édouard avait conservé pour les Normands une prédilection marquée, et c'était là ce que le peuple et les grands ne pouvaient lui pardonner. Ils s'indignaient de lui voir rechercher de préférence la société de ces étrangers, dont la langue, qu'il affectait de parler, menaçait de détrôner l'idiome indigène. Un peuple ne désavoue pas ainsi en un jour sa vieille nationalité. Ils s'affligeaient surtout de voir les traditions de leurs pères tomber par degrés en désuétude. Mais comme partout et toujours la cour donne le ton au reste du pays, et que Édouard s'était environné de Normands en grande majorité, l'étude de la langue française devint générale parmi les Anglo-Saxons. On vit même les nobles du pays pour rivaliser avec les étrangers près du roi, s'efforcer d'imiter le costume, les manières et la façon de vivre des Normands. Cet esprit d'imitation gagna les classes inférieures, et bientôt, tuniques, chausses, casaques et manteaux s'adaptèrent tout à fait aux modes normandes. Si quelque vieux Saxon, depuis longtemps éloigné de sa patrie, fût revenu pour y mourir, il aurait douté sur le sol natal de la fidélité de ses souvenirs, à la vue de ses compatriotes rendus méconnaissables par ce travestissement spontané. Tout était si complétement changé, que cette simple croix dont jusqu'alors s'étaient servis les prédécesseurs d'Édouard, pour sceller leurs actes ou leurs lettres, fut remplacée par des sceaux en cire à la manière normande; les courtisans du monarque n'en employaient pas d'autres. Le sceau d'Édouard le Confesseur a été conservé. On lit sur la légende : *Sigillum Edwardi, Anglor. basilei* (sceau d'Édouard, roi des Anglais). Il représente le roi sur son trône, tenant d'une main son sceptre, terminé par une fleur de lis, et, de l'autre, un globe. Sa robe ample est fixée par une agrafe sur l'épaule droite; mais la couronne fort endommagée se distingue à peine.

La conduite d'Édouard, disons-nous, déplaisait à la plus grande partie de la nation, lorsqu'une circonstance nou-

velle rendit les Normands plus que jamais odieux. Mais ce dramatique incident ne pouvant être mieux raconté que par M. Thierry, nous nous empressons de détacher le récit suivant de son beau travail.

« Parmi les hommes qui vinrent de Normandie ou de France pour visiter le roi Edouard, se trouvait un certain Eustache, qui, de l'autre côté du détroit, portait le titre de comte de Boulogne (A. D. 1048). Il gouvernait héréditairement, sous l'autorité supérieure des rois français, la ville de Boulogne avec un petit territoire voisin de l'Océan, et, pour signe de sa dignité de chef d'une contrée maritime, il attachait à son casque, lorsqu'il s'armait en guerre, deux longues aigrettes de fanons de baleine. Eustache venait d'épouser la sœur d'Édouard, déjà veuve d'un autre Français nommé Gautier de Mantes. Le nouveau beau-frère du roi saxon séjourna auprès de lui quelque temps avec une suite nombreuse. Il trouva le palais rempli d'hommes nés comme lui dans la Gaule et en parlant l'idiome, de façon qu'au retour l'Angleterre lui semblait un pays conquis, où les Normands et les Français avaient le droit de tout oser. Après avoir pris du repos dans la cité de Cantorbery, Eustache se dirigeait vers Douvres; à un mille environ de distance, il fit faire halte à son escorte, quitta son palefroi de voyage et monta le grand coursier qu'un de ses gens lui menait en main droite; il endossa sa cotte de mailles, et tous ses compagnons firent de même. C'est dans cet attirail belliqueux qu'ils entrèrent à Douvres.

« Ils se promenaient insolemment par la ville, marquant les meilleures maisons pour y passer la nuit, et s'y établissant d'autorité; les habitants murmurèrent : l'un d'entre eux eut le courage d'arrêter sur le seuil de sa porte un des Français qui prétendait prendre son quartier chez lui. L'étranger mit l'épée à la main et blessa l'Anglais, qui, s'armant à la hâte avec les gens de sa famille, attaqua et tua l'étranger. A cette nouvelle, Eustache et toute sa troupe quittèrent leurs logements, remontèrent à cheval, et, faisant le siége de la maison de l'Anglais, ils le massacrèrent, dit la chronique saxonne, au sein de ses propres foyers. Ensuite ils parcoururent la ville l'épée nue à la main, frappant les hommes et les femmes, et écrasant les enfants sous les pieds de leurs chevaux. Ils n'allèrent pas plus loin sans rencontrer un corps de citoyens en armes, et dans le combat qui s'engagea bientôt, dix-neuf des Boulonais furent tués.

« Eustache prit la fuite avec le reste des siens; mais n'osant gagner le port et s'embarquer, il retourna vers la ville de Glocester, où se tenait alors le roi Edouard avec ses favoris normands.

« Le roi, disent les chroniques, donna sa paix à Eustache et à ses compagnons. Il crut, sur la seule parole de son beau-frère, que tout le tort était du côté des habitants de Douvres, et, enflammé contre eux d'une colère violente, il manda promptement Godwin, dans le gouvernement duquel cette ville était comprise. « Pars sans délai, lui dit Edouard, « et va châtier, par une exécution mi- « litaire, ceux qui attaquent mes pa- « rents à main armée et troublent la « paix du pays. » Godwin, moins prompt à se décider en faveur d'un étranger contre ses compatriotes, proposa qu'au lieu d'exercer une vengeance aveugle sur la ville entière, on citât, selon les formes légales, les magistrats à comparaître devant le roi et les juges royaux, pour rendre raison de leur conduite. « Il ne « vous convient pas, dit-il au roi, de « condamner, sans les entendre, des « hommes que votre devoir est de « protéger. »

« La colère d'Edouard, animée par les clameurs de ses courtisans et de ses favoris, se tourna tout entière contre le chef anglais, qui, accusé aussitôt lui-même de désobéissance et de rébellion, fut sommé de comparaître devant un grand conseil convo-

qué à Glocester. Godwin s'émut peu d'abord de cette accusation, pensant que le roi se calmerait, et que les autres chefs lui rendraient justice. Mais il apprit bientôt qu'à l'aide de l'influence royale et des intrigues des étrangers, l'assemblée avait été séduite, et qu'elle devait rendre un arrêt de bannissement contre lui et contre ses fils. Le père et les fils résolurent d'opposer leur popularité à ces manœuvres, et de faire un appel aux Anglais contre les courtisans d'outremer, quoiqu'il fût loin de leur esprit, dit la chronique contemporaine, de vouloir faire aucune violence à leur roi national.

« Godwin leva une troupe de volontaires dans le pays situé au sud de la Tamise, pays qu'il gouvernait dans toute son étendue. Harold, l'aîné de ses fils, rassembla beaucoup d'hommes sur les côtes de l'est, entre la Tamise et le golfe de Boston; son second fils, nommé Sweyn, engagea dans cette confédération patriotique les habitants des bords de la Severn et des frontières galloises. Les trois corps d'armée se réunirent près de Glocester, et demandèrent au roi, par des messagers, que le comte Eustache et ses compagnons, ainsi que plusieurs Normands et Boulonnais qui se trouvaient en Angleterre, fussent livrés au jugement de la nation. Edouard ne répondit point à ces requêtes, et envoya aux deux grands chefs du nord et des provinces centrales, à Siward et à Leofric, tous les deux Danois de naissance, l'ordre de se mettre en marche vers le sud-ouest, avec toutes les forces qu'ils pourraient rassembler. Les gens de la Northumbrie et du pays des Marches, qui s'armèrent à l'appel fait par les deux chefs, pour la défense de l'autorité royale, ne le firent point avec ardeur. Siward et Leofric entendaient murmurer par leurs soldats qu'on se trompait, si l'on comptait sur eux pour verser le sang de la nation en faveur de l'intérêt étranger, et pour servir, sous le nom d'Edouard, d'instruments aux ennemis de l'Angleterre.

« Leofric et Siward furent sensibles à ces remontrances; la distinction nationale entre les Anglo-Saxons et les Anglo-Danois était devenue assez faible, pour que la vieille haine des deux races ne pût désormais être exploitée au profit des ennemis du peuple. Les chefs et les guerriers des territoires du nord refusèrent positivement d'en venir aux mains avec les insurgés du sud; ils proposèrent un armistice entre le roi et Godwin, et que leur différend fût débattu devant une assemblée tenue à Londres. Edouard fut contraint de céder; Godwin, qui ne souhaitait point la guerre pour elle-même, consentit volontiers, et, d'une part et de l'autre, dit la chronique saxonne, on se jura la paix de Dieu et une parfaite amitié. C'était la formule du siècle; mais, d'un côté du moins, ces promesses furent peu sincères. Le roi profita du temps qui lui restait jusqu'à la réunion de l'assemblée, fixée à l'équinoxe d'automne, pour accroître la force de ses troupes, pendant que Godwin se retirait vers les provinces du sud-ouest, et que ses bandes de volontaires, n'ayant ni solde ni quartiers, retournaient dans leurs familles. Faussant, quoique indirectement, sa parole, Edouard fit publier, dans l'intervalle, son ban pour la levée d'une armée, tant au sud qu'au nord de la Tamise.

« Cette armée, disent les chroniques, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis le nouveau règne. Le roi en donna le commandement à ses favoris d'outre-mer, et parmi les principaux chefs figurait un jeune fils de sa sœur Goda et du Français Gaultier de Mantes. Edouard cantonna ses forces au dedans de Londres et près de la ville, de façon que le conseil national s'ouvrît au milieu d'un camp, sous l'influence de la terreur et des séductions royales. Godwin et ses deux fils furent sommés par ce conseil, délibérant sans aucune liberté, de renoncer au bénéfice des serments qu'avaient prêtés entre leurs mains le peu d'hom-

mes armes qui leur restaient, et de comparaître sans escorte et sans armes. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au premier de ces ordres, mais qu'avant de se rendre à l'assemblée seuls et sans défense, ils réclamaient des otages pour garantie de leur sûreté personnelle à l'entrée et à la sortie. Deux fois ils répétèrent cette demande, que l'appareil militaire déployé dans Londres justifiait pleinement de leur part, et deux fois on leur répondit par un refus et par la sommation de se présenter sans délai, avec douze témoins qui affirmeraient par serment leur innocence. Ils ne vinrent pas, et le grand conseil les déclara contumaces volontaires, ne leur octroyant que cinq jours de paix pour sortir de l'Angleterre avec toute leur famille. Godwin, sa femme Ghetha, ou Édithe, et trois de ses fils, Sweyn, Tostig et Gurth, se rendirent sur les côtes de l'est, d'où ils s'embarquèrent pour la Flandre. Harold et son frère Leofwin allèrent vers l'ouest, à Brigston, maintenant Bristol, et passèrent la mer d'Irlande. Avant l'expiration du délai de cinq jours, et au mépris du décret de l'assemblée, le roi fit courir à leur poursuite une troupe de cavaliers armés; mais le commandant de cette troupe, qui était un Saxon, ne put ou ne voulut pas les atteindre.

« Les biens de Godwin et de ses enfants furent saisis et confisqués; sa fille, l'épouse du roi, fut dépouillée de tout ce qu'elle avait en terres, en meubles et en argent. Il ne convenait pas, disaient avec ironie les courtisans étrangers, que dans le temps où la famille de cette femme souffrait les chagrins de l'exil, elle-même dormît sur la plume. Le faible roi alla jusqu'à permettre qu'on l'emprisonnât dans un cloître. Les favoris prétendaient qu'elle n'était sa femme que de nom, bien qu'elle partageât son lit, et lui-même ne démentait pas ce propos ridicule, sur lequel les Normands et les prêtres lui bâtirent, à peu de frais, une réputation de sainteté. Les jours qui suivirent furent des jours d'allégresse et de fortune pour les parasites d'outre-mer, et la Normandie fournit plus que jamais des gouverneurs à l'Angleterre. Les Normands y obtenaient peu à peu la même suprématie que les Danois avaient conquise autrefois par l'épée. Un moine de Jumiéges, appelé Robert, devint archevêque de Cantorbery; un autre moine normand fut évêque de Londres; des prélats et des abbés saxons furent déposés pour faire place à des Français et à de prétendus parents du roi Edouard par sa mère; les gouvernements de Godwin et de ses fils furent le partage d'hommes portant des noms étrangers. Un certain Eudes devint chef des quatre provinces de Devon, de Somerset, de Dorset et de Cornouailles, et le fils de Gaultier de Mantes, nommé Raulfe, eut la garde de la province de Hereford et des postes de défense établis contre les Gallois. »

Comme on le voit, à cette époque malheureuse, le sang humain n'était point épargné. Le sol de la Grande-Bretagne fut déchiré par une longue suite d'invasions, de guerres et de pillages. Il semble que les arts de la guerre soient devenus nécessaires à la conservation des Anglo-Saxons. Ces arts meurtriers durent naturellement un certain degré de perfection à ces circonstances, et ils méritent bien par cette raison que nous y donnions quelque attention.

Nous avons vu que les fondateurs des divers royaumes anglo-saxons étaient des soldats de fortune et qu'ils arrivèrent en Angleterre suivis de guerriers intrépides. Les armes de ces guerriers faisaient leur seule richesse, la guerre était leur seul commerce et leur seul plaisir, et ils durent tous leurs succès en Angleterre à cet esprit martial dont ils avaient hérité des anciens Germains, leurs ancêtres. Leurs descendants suivirent longtemps les mêmes traces, et, bien que ceux-ci eussent dégénéré, tous les hommes libres et les propriétaires de terre, à l'exception des ministres

de la religion, restèrent habitués à manier les armes, et furent toujours prêts à entrer en campagne : la loi les y obligeait. En recevant une portion du pays conquis, comme la récompense de ses travaux et de sa valeur, le soldat anglo-saxon était obligé à trois services appelés ordinairement *trinoda necessitas*. Le premier était nommé en langue saxonne *furthfare*, c'est-à-dire qu'il devait se mettre en campagne avec toutes les armes qui lui étaient nécessaires, aussitôt qu'on l'appelait à la défense du pays; le second consistait à bâtir, réparer et défendre les châteaux royaux, et pour être en état de rendre ce service, il devait toujours avoir en sa possession les armes qui lui étaient nécessaires et qui convenaient à son rang; armes qu'il ne pouvait ni vendre, ni prêter, ni mettre en gage, ni aliéner au préjudice de ses héritiers. Il était enfin tenu de se rendre dans certains temps et certains lieux fixés pour s'y exercer aux armes, et il se faisait le même jour, dans le mois de mai, une revue générale de toutes les armes et de tous les hommes armés de l'Angleterre. Ces armes étaient la lance, la hache, l'arc et les flèches, la massue et une épée longue et large. Le fantassin avait au bras gauche un petit bouclier ayant au centre des pointes aiguës, avec lesquelles il blessait ses ennemis en même temps qu'il s'en défendait. Le cavalier était armé d'une longue lance qu'il tenait dans sa main droite, et une épée, retenue par un ceinturon, pendait à son côté gauche; à son bras gauche, il portait un large bouclier ovale; sur le corps, une cuirasse ou cotte de maille, et sur la tête un casque d'une forme conique sans autre visière qu'un simple morceau de fer qui allait depuis le front du casque jusqu'au bout du nez; la selle du cavalier n'avait ni croupières ni étriers. Porter une arme avec soi était un honneur chez les Anglo-Saxons. Jamais un thane ne quittait sa demeure sans être armé d'une lance, c'était une partie essentielle de sa parure; l'homme libre, en se rendant aux cours de justice, avait aussi sa lance, et, à son arrivée, il en touchait celle du principal magistrat, pour montrer qu'il était soumis à son autorité et qu'il était prêt à combattre sous ses ordres. L'esclave était privé de cet honneur, il était aussi exclu de tout service militaire, excepté dans le cas pressant où la nation se trouvait en danger; mais lorsqu'on lui donnait la liberté, on lui mettait dans la main une lance comme une marque de son affranchissement; il lui était alors permis de porter les armes, et il était soumis au service militaire.

Les armées anglo-saxonnes étaient généralement assez nombreuses, car lorsqu'il y avait guerre, tous les membres de la nation prenaient les armes, excepté ceux qui n'étaient pas en état ou qui n'avaient pas le droit de les porter. Le roi était le commandant en chef de toute l'armée, charge qu'il remplissait ordinairement en personne, mais qu'il confiait aussi quelquefois à un autre appelé le *Cynings Hold* ou *Heterogen*, c'est-à-dire le conducteur de l'armée. Les troupes anglo-saxonnes étaient de deux espèces : l'infanterie et la cavalerie; chaque corps de troupes marchait à l'ennemi précédé d'un étendard, assez semblable à ceux de notre cavalerie moderne, et s'avançait en bon ordre. « Tous les peuples septentrionaux, dit Olaüs Magnus, sont extrêmement adroits et expérimentés à manier les armes, lorsqu'ils combattent, parce que leurs jeunes gens sont souvent exercés à se battre en jouant avec des épées, des lances, des arcs, des flèches et d'autres armes. Lorsque les troupes sont assemblées pour une expédition militaire, on commence par les partager en leurs différents corps distincts, avec leurs propres étendards, sous leurs chefs respectifs, qui leur expliquent les causes de la guerre, leur peignent, sous les couleurs les plus fortes, la cruauté et l'injustice de leurs ennemis, ainsi que la nécessité de combattre hardiment pour l'honneur de leur pays, et leur promettent qu'elles

auront leur part complète de tout le butin qui sera pris; après quoi elles marchent avec beaucoup de célérité et en bon ordre. » L'armée était en général suivie d'un grand nombre de chars ou de chariots chargés d'armes et de provisions, et quelquefois des femmes et des enfants des combattants; on plaçait ces chariots autour du camp, ce qui faisait comme une espèce de fortification. L'action commençait en général aussitôt qu'on rencontrait l'ennemi. Les troupes étaient rangées de différentes manières, suivant la nature du terrain, la position de l'armée ennemie ou les vues particulières du général, quoiqu'elles formassent ordinairement, une figure appelée *hollow wedge*, coin creux. Cette figure est ainsi décrite par un ancien auteur : « Ils donnent à leurs troupes la forme d'un coin ou de la lettre grecque Λ, dont la pointe qui est tournée vers l'ennemi est très-aiguë, et dont les côtés divergent par degrés; ce qui fait qu'elle devient plus large à l'extrémité. Les rangs sur les trois côtés sont très-compactes, et les hommes qui ont le visage tourné vers l'extérieur et leur dos vers l'espace vide, étant un milieu, forment une espèce de rempart avec leurs boucliers. » Il y avait dans une armée autant de ces figures qu'il y avait de bataillons. Chacun de ces corps, composé des habitants du même comté, combattait avec courage pour l'honneur de son comté et pour défendre ses amis et ses voisins. La cavalerie de chaque comté formait un escadron; elle était communément rangée sur le front de l'infanterie: les chariots de l'armée, qui transportaient les armes, les provisions, les femmes et les enfants, les malades et les blessés étaient placés sur une ligne à l'arrière-garde. De fréquents combats singuliers entre les plus hardis champions de chaque armée, et dans lesquels chacun d'eux faisait assaut de bravoure et d'adresse accompagnaient ces préparatifs. Lorsque les deux armées étaient prêtes à en venir aux mains, les chefs prononçaient de courtes harangues. Le son des trompettes et des cors donnait alors le signal du combat, et les troupes s'avançaient des deux côtés en faisant entendre des chants guerriers, et le cliquetis de leurs armes. La cavalerie s'élançait la première, le choc était terrible; puis, ceux qui étaient armés de lances, d'épées, de haches d'armes, en venaient aux mains. Heureux celui qui à la force du corps réunissait une grande intrépidité! presque toujours il sortait victorieux du combat. Lorsque les deux armées étaient également nombreuses et vaillantes, le combat était toujours long, acharné. La rage du vainqueur s'augmentait en raison de la longueur de la lutte et de la résistance; et, dans le triomphe de la victoire, rarement il épargnait ceux qu'il pouvait tuer.

Les premiers Saxons dans le cours des longues guerres qu'ils eurent avec les Bretons détruisirent un grand nombre des forteresses qui avaient été élevées par les Romains, et lorsqu'ils se furent établis dans la Grande-Bretagne, ils négligèrent de réparer celles qui restaient ou d'en construire eux-mêmes. Ces circonstances en rendant le pays entièrement ouvert et sans défense facilitèrent beaucoup les invasions des Danois. Alfred-le-Grand paraît avoir été le premier des rois anglo-saxons qui ait compris l'importance des forteresses et qui se soit occupé d'en bâtir, car, à compter de cette époque, la construction, la réparation et la défense des châteaux devinrent l'objet de l'attention publique, et l'un des trois services auxquels toutes les terres de la Grande-Bretagne furent assujetties. Ces châteaux étaient en général composés de deux parties, d'une cour basse et d'un donjon. La cour basse était une pièce de terre, ayant quelquefois un acre d'étendue, entourée d'un mur de pierre épais et élevé, avec un parapet crénelé au sommet, d'où la garnison lançait des traits sur les assaillants. Ce mur était garni d'ouvertures très-étroites à travers lesquelles les assié-

gés lançaient également leurs flèches. Les logements pour les officiers étaient construits dans l'area et le long de l'intérieur du mur. Il y avait, à une des extrémités de la cour basse, une montagne ronde, quelquefois artificielle et quelquefois naturelle, sur laquelle était placé le donjon, qui était un bâtiment de pierre circulaire avec des murs épais et élevés. Le sommet de ce bâtiment dominait une vaste étendue du pays. C'était de là que se faisait la principale défense. Le corps du donjon, quelquefois composé de plusieurs étages, contenait le logement du commandant du château. Une prison souterraine où la lumière du jour ne pouvait pénétrer était l'accessoire obligé du donjon. C'étaient à cette époque les fortifications les plus régulières. Pour les attaquer, les moyens étaient également faibles, les ressources insuffisantes. Ordinairement on essayait de les prendre par assaut ou escalade, en tuant avec des pierres, des flèches, des dards et des lances ceux qui les défendaient, en enfonçant leurs portes ou en y mettant le feu. Lorsque les défenseurs de ces forteresses étaient décidés à se rendre, le commandant mettait les clefs sur la pointe de sa lance et les avançait par-dessus la muraille, d'où elles étaient prises par le général de l'armée des assiégeants. Quelquefois on faisait le blocus de la place en l'empêchant de recevoir du secours et en la forçant de se rendre par famine. Mais on ne faisait point encore usage de ces nombreuses machines qui furent inventées au moyen âge pour abattre les murs des villes et des châteaux et pour lancer des pierres d'un poids prodigieux, et qui précédèrent la découverte de la poudre et de l'artillerie.

Tel était l'état des arts de la guerre chez les Anglo-Saxons; les admirateurs les plus enthousiastes de l'antiquité ne nieront pas qu'ils ne fussent très-imparfaits, en comparaison de ce qu'ils avaient été dans la Bretagne provinciale, du temps des Romains, et de ce qu'ils sont actuellement.

Reprenons maintenant le cours de notre récit.

Nous avons dit quelle était la faveur dont jouissaient déjà les Normands, mais elle s'accrut encore à la cour d'Angleterre après le départ de Godwin; et une foule de ces étrangers passèrent le détroit, sûrs d'y être bien accueillis. Parmi ces étrangers il en était un plus puissant et plus habile que les autres. C'était Guillaume, duc de Normandie, surnommé le Bâtard. Il venait en Angleterre sur l'invitation d'Édouard. Il fut frappé de la prééminence des Normands dans cette île. Partout les étrangers commandaient. Hommes de guerre, évêques, abbés et bourgeois, parlaient tous le franco-normand. Chaque citoyen dépouillait à l'envi sa nationalité pour plaire à ses chefs élus parmi les favoris d'outre-mer. Guillaume trouvait la domination normande déjà consolidée sur le peuple. Il rêva alors la conquête, qu'il effectua plus tard; auparavant, il faut qu'il retourne dans son duché de Normandie pour mettre à la raison quelques seigneurs mutins, qui osent se soulever contre lui, parce qu'il est bâtard! Il a donc pris congé de son bon cousin Édouard, non toutefois sans avoir reçu de lui un présent magnifique, consistant en armes, en chevaux, en chiens et en faucons.

Cependant le comte Godwin mettait à profit les journées de l'exil; il avait rassemblé une flotte considérable, et bientôt il débarqua sur le rivage de Kent. Son armée se grossit alors de tous les amis qu'il avait laissés dans le Sussex et les autres provinces du sud: amis sûrs et prêts à répandre tout leur sang pour sa cause. Ensuite, ses forces s'accrurent d'une petite armée que ses deux fils, Harold et Leofwin, lui amenèrent d'Irlande; c'étaient aussi chaque jour quelques nouveaux déserteurs qui venaient de l'armée royale se réfugier sous ses drapeaux. Bref, le comte Godwin, dont le crédit naguère contre-balançait l'autorité du roi, pouvait maintenant renverser le trône.

Toutefois, les choses finirent par s'arranger à l'amiable. Godwin et ses fils, après avoir fait leurs soumissions, se justifièrent publiquement dans un wittenagemot assemblé à Londres. La sentence qui les condamnait à l'exil fut cassée; Édithe, fille de Godwin, vit finir la captivité qu'elle subissait dans son monastère de Wherwhell, et fut réintégrée dans la dignité royale. De part et d'autre on livra des otages. Du reste, amnistie complète aux rebelles, à l'exception, toutefois, de Sweyn, un des fils de Godwin. Sans doute, en ce temps, le crime qu'il avait commis était impardonnable; car de lui-même et sans murmures il se soumit au châtiment qui lui était infligé. Se dépouillant de son riche manteau et de ses chaînes d'or, de son armure et de son épée, en un mot, de tous les attributs du noble et du guerrier, il revêtit l'humble costume du pèlerin, et prenant par la Flandre le chemin de Jérusalem, il accomplit nu-pieds, jusqu'aux saints lieux, le pénible voyage. C'est ainsi qu'en ces jours le clergé sévissait contre un attentat fait à la pudeur d'une religieuse.

Les efforts de Godwin eussent sauvé la monarchie saxonne, si elle avait pu être sauvée. Car dès les premières négociations de paix entamées entre Édouard et le comte, les Normands avaient compris que leur place n'était plus à la cour d'Angleterre, et sans attendre leur sentence de bannissement qu'avait exigée Godwin, ils s'étaient enfuis dans toutes les directions. Mais l'aveuglement d'Édouard neutralisa tous les résultats de la grande œuvre patriotique tentée par Godwin. Le pauvre monarque eut la faiblesse d'envoyer à son bon cousin, le duc Guillaume de Normandie, les otages qui lui avaient été livrés, un fils et un petit-fils du comte. C'était légitimer l'invasion, aux yeux d'un homme tel que le Bâtard.

Godwin ne jouit pas longtemps de son triomphe. Il mourut (A. D. 1053), disent les chroniqueurs, à la table même du roi, à Windsor. C'était fort peu de temps après leur feinte réconciliation. Deux ou trois versions racontent différemment sa mort subite; il est certain qu'il tomba sans connaissance à la table d'Édouard, et qu'il mourut cinq jours après.

Presque dans le même temps (A. D. 1054), la mort enlevait encore, dans la personne de Siward, un des ennemis les plus redoutables des Normands. Siward avait d'abord suivi le parti royal contre Godwin, et avait ensuite voté pour la paix et l'expulsion des favoris étrangers. C'était un mâle guerrier que le vieux chef sur lequel la terre venait de se refermer : Danois d'origine, il avait dès son enfance reçu de ses compatriotes le surnom de Siward le Fort. On montra longtemps un rocher qu'il avait fendu d'un coup de hache. Attaqué par la dyssenterie, et sentant sa fin approcher : « Levez-moi, dit-il à ceux qui l'entouraient, que je meure debout comme un soldat, et non accroupi comme une vache; revêtez-moi de ma cuirasse de mailles, couvrez ma tête de mon casque, mettez mon bouclier à mon bras gauche et ma hache dorée dans ma main droite, afin que j'expire sous les armes. » C'est ce même Siward qui forme le personnage principal de ce drame terrible si admirablement raconté par Shakespeare, et où l'imagination du grand homme a ressuscité le vieux monde de l'Écosse, avec ses superstitions et ses terreurs, avec son génie inculte et guerrier : nous voulons parler de *Macbeth*.

Cependant, il restait encore à la cause nationale un vaillant défenseur. C'était Harold, fils aîné de Godwin, le premier parmi les hommes puissants et les braves de l'Angleterre à cette époque. Une secrète ambition dévorait le cœur du guerrier. Voyant le trône occupé par un prince sans enfants et âgé, il jetait ses regards sur la couronne. Déjà il avait recueilli le vaste héritage de son père, et avait réuni sous sa domination les gouvernements du Wessex, du Sussex, de l'Essex et du Kent. Telle était sa puissance dans l'État, qu'à la mort de

Siward, comte de Northumberland, il avait obtenu le gouvernement de ce dernier pour son frère Tostig. Mais celui-ci, par les vexations qu'il exerça sur son peuple, ne tarda pas à s'en faire détester. « Nés libres, disaient-ils, élevés dans la liberté, ils ne pouvaient souffrir ce chef orgueilleux; car ils avaient appris de leurs ancêtres à vivre libres ou à mourir. » Ils ne purent se plier longtemps au gouvernement d'un despote. Tostig fut chassé, et la puissante intervention de son frère Harold n'empêcha point qu'ils n'élussent un nouveau chef nommé Morkar. Harold lui-même, reconnaissant la justice de leur cause, finit par sanctionner cette élection, et Tostig, le fiel dans le cœur, sortit de l'Angleterre pour se rendre auprès du comte de Flandre, son beau-père.

La puissance et la popularité de Harold s'agrandirent encore, lorsque, après avoir repoussé par delà leurs frontières les Gallois qui faisaient de fréquentes irruptions dans cette partie de l'île, et les avoir contraints de jurer qu'ils ne les franchiraient plus, il leur fit accepter comme loi que tout homme de leur nation trouvé en armes à l'est du retranchement d'Offa aurait la main droite coupée.

Cependant l'esprit du monarque anglo-saxon flottait encore. Edouard redoutait les projets ambitieux de Harold. Tantôt il voulait nommer pour son successeur Guillaume, duc de Normandie, comme étant le plus en état de donner de l'éclat à la couronne d'Angleterre; tantôt il était disposé à rappeler son neveu, le prince Edouard, fils du roi Edmond Côte de Fer, dont le droit était incontestable, et dans l'espoir que les Anglais se réuniraient pour soutenir la race de leurs anciens rois. Après de longues hésitations, Edouard embrassa ce dernier parti comme le plus juste et le plus honorable. Il envoya donc Aldred, évêque de Worcester, à la cour de Hongrie, pour ramener Edouard et sa famille en Angleterre, et ce malheureux prince rentra dans son pays natal (A. D. 1057), après avoir vécu environ quarante ans en exil. Mais il avait à peine mis le pied sur le sol que la mort vint le frapper; il laissait un fils enfant nommé Edgar, et deux filles, Marguerite, depuis reine d'Écosse, et Christine qui se fit religieuse. Cet événement, mais surtout la jeunesse d'Edgar et le caractère faible de ce prince, fixèrent enfin les irrésolutions d'Edouard, et Harold, qui avait vu un instant ses espérances déçues, fut regardé comme devant succéder définitivement au trône.

Les otages qu'Édouard avait reçus de Godwin languissaient toujours à la cour du duc de Normandie, auquel l'imprudent monarque les avait confiés. Harold, leur frère et leur oncle, résolut d'aller en personne les redemander à Guillaume. Mais, pour cela, il lui fallait la permission d'Édouard; il se présenta donc au roi, qui, assis sur son trône, la couronne en tête, son sceptre dans la main gauche, lui conféra les pouvoirs nécessaires. Toutefois il lui fit bien sentir les périls de l'entreprise. « Le duc Guillaume est très-*saige*, et, de plus, il le hait; il n'en obtiendra rien, et le seul moyen de lui faire rendre les otages, serait d'envoyer un autre messager. »

Malgré ces remontrances, le Saxon se disposa à partir; la célèbre tapisserie de Bayeux nous le montre lui-même à cheval. Escorté de quelques gais chasseurs, avec son faucon au poing et sa meute courant devant lui, il chevauche vers Bosham, petit port de la côte de Sussex, où il compte s'embarquer. Là s'élève une église, un petit monastère où quelques religieux vivent dans la paix du Seigneur. Harold s'agenouille devant la chapelle, et demande au ciel un heureux voyage. Nous sommes toujours à Bosham, mais la scène a changé. Réunis sous le toit d'une vaste salle, au-dessous de laquelle s'ouvrent trois portiques, les compagnons de Harold se passent les coupes et les cornes à boire. La mer est bonne, on va mettre à la voile : « Buveurs, hâtez-vous d'en finir » sem-

ble dire un des chefs qui descend les degrés en indiquant la mer. Harold, son faucon au poing, touche déjà la poupe du navire; ses compagnons le suivent, les uns portant sous leurs bras les chiens de la meute, les autres tenant des rames à la main. Rien ne manque aux vaisseaux des Saxons. Ils sont munis de mâts, de voiles, de cordages, d'ancres et de gouvernail. Mais, au milieu d'eux, quel est ce batelet que les flots envahissent et ballottent? Malheur aux passagers des navires si cette frêle embarcation parvient avant eux au rivage! Car Harold a fait signe aux pêcheurs qui le montent de venir près de lui, et l'un d'eux a bien reconnu le chef saxon pour l'avoir vu autrefois en Angleterre. S'éloignant des vaisseaux à la hâte, le batelet gagne le large, prend terre près d'Abbeville, et un traître va dire à Guy, comte de Ponthieu, que, s'il veut lui donner vingt livres, il fera tomber dans ses mains un grand prisonnier qui lui en rendra mille.

En effet, les vents poussent les deux navires de Harold à l'embouchure de la Seine; l'ancre est amarrée au rivage; mais on débarque sur un sol inhospitalier. A la tête d'une troupe de cavaliers, tenant la lance en arrêt, et portant au bras gauche des boucliers revêtus de différents emblèmes, le comte de Ponthieu se présente aux passagers. Debout à l'avant du navire, Harold, la main armée d'une lance d'honneur, harangue cette foule hostile; mais c'est la coutume dans ce pays que tout étranger jeté sur la côte par une tempête, au lieu d'être humainement secouru, soit emprisonné et mis à rançon. Guy arrête le chef saxon et l'emmène à Belram avec ses compagnons. Tous se mettent en marche, la tête nue, devant le comte de Ponthieu, qui les suit à cheval, avec sa troupe. Harold, dépouillé de son manteau, et son faucon tourné vers lui, en symbole de détresse, s'avance derrière le comte triomphant.

Arrivé à Belram, Guy s'assied sur un trône dans une des salles de son palais; et là, l'épée haute, couvert d'un ample manteau, il fixe la rançon de Harold, qui se tient debout, dans une humble attitude, dirigeant la pointe de son épée vers la terre.

Pourtant ce dernier envoie un message secret à Guillaume, pour lui apprendre sa captivité, en même temps que le but de son voyage. Bientôt arrivent devant le comte de Ponthieu des députés de Guillaume. Debout, le manteau jeté par-dessus une cotte de mailles, et une longue hache à la main, Guy les écoute d'un air plein d'arrogance; les messagers n'ont apporté que des menaces; il lui faut autre chose, et il ne délivrera son noble captif que moyennant une forte rançon. De nouveaux envoyés accourent vers le palais du comte au galop de leur cheval, la lance au poing, le bouclier rejeté sur l'épaule gauche. Cette fois, Guy s'humanise : en échange de la délivrance de Harold, il recevra une grosse somme d'argent et une belle et bonne terre sur la rivière d'Eaune. Ces messagers rapportent la nouvelle à Guillaume, qui les attend dans son palais, assis sur son trône, tenant sa large épée de la main droite; un vaste manteau, fixé sous le cou par une agrafe, se déploie sur son étroite casaque, et sa tête est recouverte d'une espèce de toque, coiffure commune aux Anglo-Saxons et aux Normands.

Sorti de la forteresse de Belram, sur les murs de laquelle veillent deux sentinelles, Harold prend la route de Rouen. Guy le précède, non plus maintenant à titre de geôlier, mais en qualité de guide. Tous deux, le faucon au poing, arrivent en présence de Guillaume, qui fait grande fête au messager d'Edouard.

« Il lui dit que les deux otages étaient libres sur sa seule demande; qu'il pouvait repartir avec eux sur-le-champ; mais qu'en hôte courtois, il ne devait point tant se presser, et demeurer au moins quelques jours à voir les villes et les fêtes du pays. Harold se promena de ville en ville, de château en château, et, avec ses jeunes compagnons, prit part à des joutes militaires. Le duc Guillaume les

ANGLETERRE (Période Saxonne)

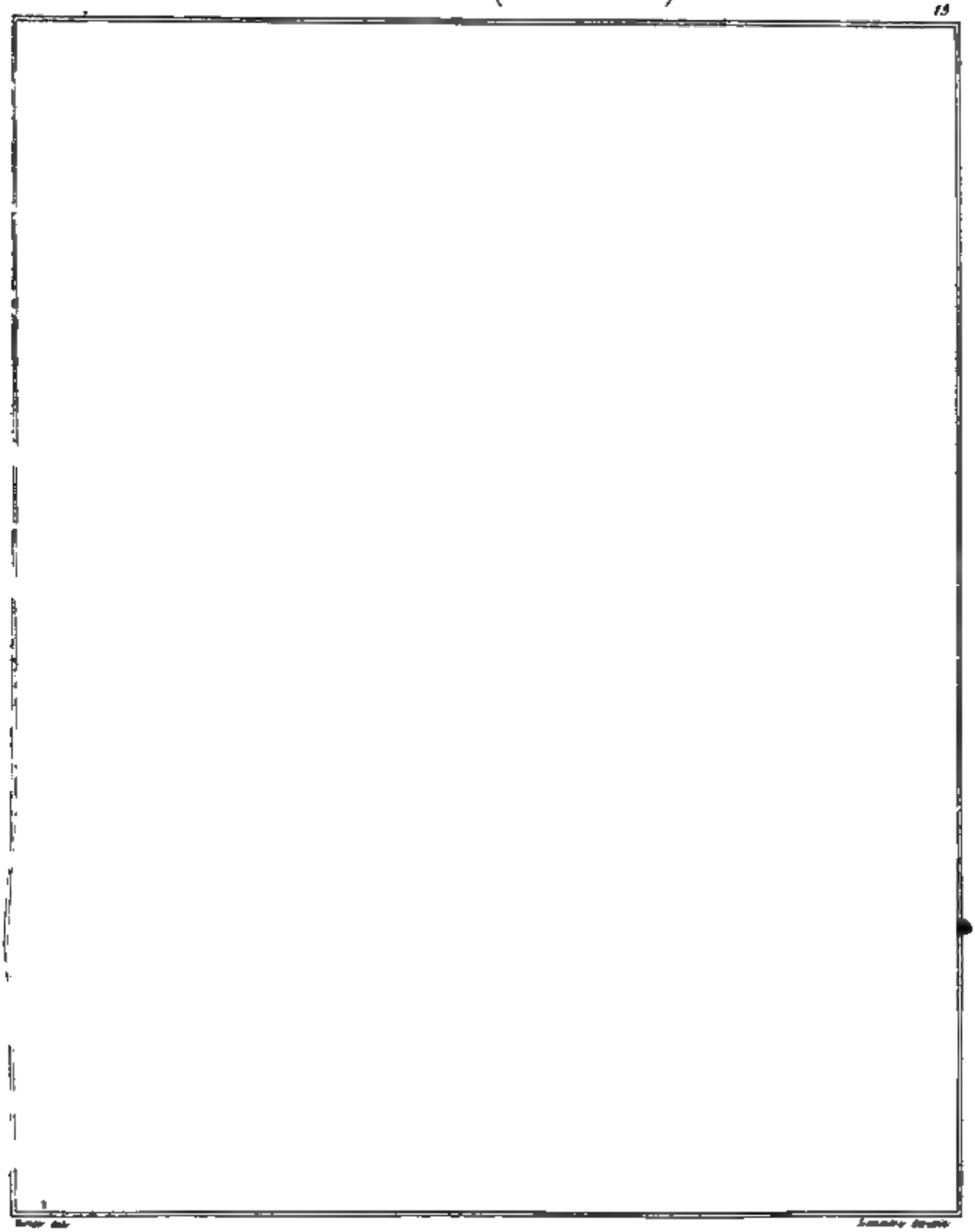

Harold 1036

fit chevaliers, c'est-à-dire, membres de la haute milice normande, espèce de fraternité guerrière où tout homme riche qui se vouait aux armes était introduit sous les auspices d'un ancien affilié, qui lui offrait une épée, un baudrier plaqué d'argent et une lance ornée d'une flamme. Les guerriers saxons reçurent en présent, de leur parrain en chevalerie, de belles armes et des chevaux de grand prix. Ensuite, Guillaume leur proposa, pour essayer leurs éperons neufs, de le suivre dans une expédition qu'il entreprenait contre ses voisins de Bretagne (*). »

Aussitôt les guerriers revêtent leur armure; ils vont partir. Saxons et Normands, pêle-mêle, se mettent en marche vers la Petite-Bretagne. Parmi ces hommes qui composent l'armée, les uns sont revêtus d'un habillement de mailles de fer, qui les couvre depuis les chevilles jusqu'aux genoux; un casque étroit, terminé par le haut en pointe aiguë protége leur tête : il descend par derrière sur le cou, et au devant se trouve une saillie qui garantit le nez du cavalier. Leurs boucliers presque plats, et arrondis par le haut, se terminent en pointe par le bas; une courroie qui y est attachée sert à les retenir dans le bras gauche. La lance est l'arme dont ils font principalement usage. Quant à ces soldats vêtus d'un habit ordinaire, et qui n'ont point de casque, ils forment la milice subalterne. Ce sont eux qu'on emploie à porter les fardeaux, à traîner les vaisseaux sur le rivage, en un mot, ils remplissent les fonctions de serviteurs, et sont attachés aux principaux chefs de l'armée.

Harold, avec ses compagnons, rendait de grands services au duc de Normandie. Il emportait sur ses épaules les guerriers renversés par les sables mouvants, et les traînait sains et saufs en lieu sûr; il prenait les places fortes et soumettait enfin les rebelles. De telle sorte que Guillaume lui avait accordé sa fille en mariage; mais cette bienveillance apparente cachait des intentions perfides.

(*) Thierry. T. I, p. 26.

« Dans la ville d'Avranches, ou dans celle de Bayeux, car les témoignages varient, le duc normand convoqua un grand conseil des chefs et des riches de Normandie, de tous les personnages supérieurs qu'on appelait *bers* ou *barons*, à la manière des grands du pays frank. La veille du jour fixé pour l'assemblée, Guillaume fit apporter de tous les lieux d'alentour des ossements et des reliques de saints, assez pour en remplir une grande huche ou cuve que l'on plaça, couverte d'un drap d'or, dans la salle du conseil. Quand le duc se fut assis dans son siége de cérémonie, tenant à la main une riche épée, couronné d'un cercle à fleurons d'or, et environné de la foule des chefs normands parmi lesquels était le Saxon, on apporta un missel qui fut ouvert à l'Évangile, et posé sur la cuve aux reliques. « Harold, « dit alors Guillaume, je te requiers, « devant cette noble assemblée, de « confirmer, par serment, les pro- « messes que tu m'as faites, savoir : « de m'aider à obtenir le royaume « d'Angleterre après la mort du roi « Édouard, d'épouser ma fille Adèle, « et de m'envoyer ta sœur, pour que « je la marie à l'un des miens. » L'Anglais, pris encore une fois au dépourvu, et n'osant renier ses propres paroles, s'approcha du missel avec un air de trouble, étendit la main dessus, et jura d'exécuter, selon son pouvoir, ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. Toute l'assemblée répéta : *Que Dieu l'aide!* Aussitôt Guillaume fit un signe; le livre fut ôté, le drap fut levé, et l'on découvrit les ossements et les corps dont la cuve était remplie jusqu'au bord, et sur lesquels le fils de Godwin avait juré à son insu. Les historiens normands disent qu'il frémit en voyant cet amas énorme. Peu de temps après, Harold repartit, emmenant son neveu, mais laissant malgré lui son jeune frère entre les mains du Normand. Guillaume l'accompagna jusqu'à la mer et lui fit de nouveaux présents, joyeux d'avoir, par surprise et par fraude, arraché à l'homme d'An-

gleterre le plus capable de nuire à ses projets, le serment public et solennel de le servir et de l'aider » (*)

Harold, de retour en Angleterre, se rendit auprès du vieux roi Edouard. Il le trouva sur son trône, revêtu des attributs royaux, le visage pâle et l'air souffrant. Il lui rendit compte de son voyage. Le roi secoua tristement la tête : « Je t'avais bien dit que je connaissais ce Guillaume, et que ton voyage attirerait de grands malheurs sur toi-même et sur notre nation. Fasse le ciel que ces malheurs n'arrivent point durant ma vie ! » Mais tandis qu'Édouard parlait ainsi, il lui restait bien peu de temps à vivre : sa mort arriva le 5 janvier 1066. Le lendemain même il fut enseveli avec la plus grande solennité dans sa nouvelle église de Saint-Pierre de Westminster. Tous les membres de la grande assemblée qu'il avait convoquée pour la dédicace de cette église assistaient à ses funérailles. Le même jour le comte Harold fut couronné roi dans l'église de Saint-Paul, par Aldred, archevêque d'York. Grâce à ses liaisons intimes avec les principaux nobles, à la faveur du clergé, à l'amour général des citoyens de Londres et de la nation, Harold n'éprouva aucune résistance; et bien qu'Edgard, l'héritier incontestable de la couronne, fût alors en Angleterre, à peine son nom fut-il prononcé dans cette occasion.

Ici se termine le règne de la dynastie saxonne, règne tourmenté s'il en fut jamais, mais que signala pourtant le passage de plusieurs grands princes. Une dynastie nouvelle plus puissante, plus habile va s'emparer du trône ; et, sous sa domination, l'Angleterre brillera d'un nouveau lustre. Nous verrons dans le livre suivant comment la couronne qui semblait si bien affermie sur la tête de Harold lui fut violemment arrachée par Guillaume le Bâtard, son ami d'outre-mer. Mais jetons d'abord un coup d'œil rapide sur l'état politique des provinces bretonnes, et nous examinerons ensuite, selon le plan que nous nous sommes proposé, quelles furent les modifications qui survinrent dans la législation, la religion, les sciences, les beaux-arts, le commerce et les mœurs durant la période animée que nous venons de parcourir.

Après la mort de Howel-Dha, le Pays-de-Galles était retombé dans une suite non interrompue de guerres et de désordres. Les Danois, profitant de ces querelles intestines, obligèrent les princes de cette contrée malheureuse à leur payer pour chaque homme du pays un tribut d'un sol (penny), qui fut appelé le *tribut de l'armée noire*. Méredith vivait alors. Ce prince, après un règne malheureux et rempli de troubles, mourut en l'an 998, ne laissant qu'une fille nommée *Anghārad*, qui épousa Lhévellyn, noble descendu par sa mère des anciens princes du nord du Pays-de-Galles. Sous le règne de ce prince, le Pays-de-Galles jouit d'une grande prospérité. « La terre, dit Powel, produisit le double. Le peuple réussit dans tout ce qu'il fit, et augmenta prodigieusement. Les troupeaux multiplièrent si considérablement, qu'il n'y eut ni pauvre ni mendiant depuis la mer du Nord jusqu'à celle du Midi. » Ce prince fut tué dans un combat (A. D. 1021), et sa succession devint l'objet de longues disputes entre Howel, l'héritier légitime, et un usurpateur nommé Rythereth-Ap-Yestin, qui périt les armes à la main, en l'an 1032. Gryffith, fils de Lhévellyn, qui était très-jeune au moment où son frère fut tué, levant alors (A. D. 1037) une armée d'aventuriers, défit et tua Jago, et prit possession du nord du Pays-de-Galles, auquel il ajouta bientôt après le sud de cette contrée, d'où il expulsa Howel. Ce Gryffith, qui régna sur tout le Pays-de-Galles, fut l'un des princes les plus courageux qui ont occupé le trône de cette contrée. Il défendit ses domaines contre tous ses ennemis avec la plus grande valeur, et fit même en Angleterre des incursions fréquentes dans l'une desquelles il pilla et brûla Hereford. Mais Harold mit un terme à ses déprédations. Les Gal-

(*) Thierry. Tom. II, page 26.

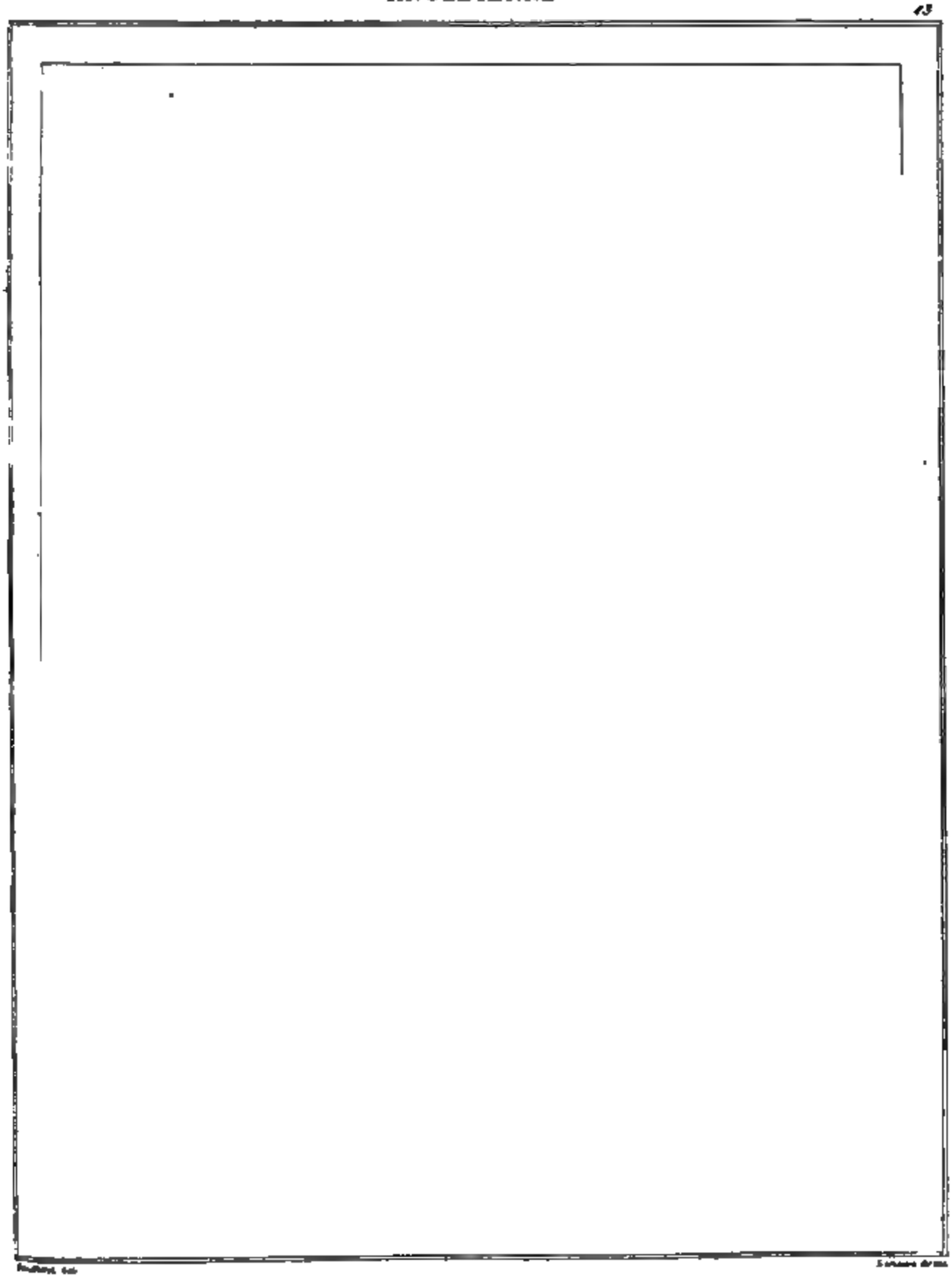

Tombeau d'Edouard le Confesseur

lois alors ayant cédé la nomination de leur prince à Édouard-le-Confesseur, celui-ci nomma Bléthyn et Rywalhan, fils de la princesse Angharat, et frères utérins de Gryffith, au gouvernement du nord du Pays-de-Galles, et Méredith au gouvernement des contrées méridionales. Ces trois chefs régnaient sur le Pays-de-Galles lorsque Guillaume, duc de Normandie, descendit avec son armée en Angleterre, en l'an 1066.

§ 4. Diverses classes de la population anglo-saxonne. — Division du territoire en cours de justice. — Établissement de la succession au trône. — Prérogatives royales. — Juridiction du wittenagemot. — Officiers de la maison du roi. — Jurisprudence anglo-saxonne. — Code d'Ethelbert roi de Kent. — Lois sur le mariage et sur le divorce. — Lois sur le vol et sur le meurtre. — Le Jury. — Les ordalies.

L'histoire de la législation de l'Angleterre dans les premiers temps de l'Heptarchie est obscure, incomplète. Les matériaux manquent dans quelques parties; dans d'autres les preuves sur lesquelles ces documents reposent sont sans authenticité. L'incertitude règne encore après la fusion des sept royaumes en un seul. Il semble que la grande secousse politique et religieuse qui vient d'ébranler le sol absorbe presque exclusivement les écrivains de l'époque. Moines pour la plupart, les historiens s'étendent avec complaisance sur leurs querelles et celles des rois; mais, dans leur préoccupation égoïste, rien, ou peu de chose est accordé à la partie la plus intéressante et la plus importante des annales d'un peuple : l'histoire de la législation. D'ailleurs, le plus grand nombre des lois anglo-saxonnes qui nous restent ont tellement souffert de l'inattention de ceux qui les ont transcrites, elles ont été tellement défigurées par les violentes disputes auxquelles elles ont donné lieu, qu'il faut une sagacité plus qu'humaine pour découvrir la vérité et se préserver des méprises.

Les capitaines anglo-saxons se vantaient, comme toutes les familles royales du Nord, de descendre d'Odin. Mais ce sont là de ces traditions fabuleuses indignes d'arrêter un instant l'attention de l'historien. Les races nobles étaient dans l'origine désignées sous le nom de *earls* ou *earlbundmen*. Leur noblesse, toute personnelle, ne s'effaçait ni par la perte de leurs biens, ni par l'entrée dans le cloître. Le mot *earl* comte, appliqué exclusivement aux chefs, aux gouverneurs de province est d'origine scandinave, et remonte à l'invasion des Danois. Plus tard les seigneurs reçurent le nom de *thanes*, titre impliquant un droit de suzeraineté territoriale. Ce qui les distinguait aussi, c'était le taux des compositions dont ils étaient passibles. en punition de leurs crimes, ou qui frappaient leurs meurtriers. Ainsi, les nobles étaient divisés en *twelfhyndmen* et *sixhyndmen* (passibles de 1200 ou de 600 shillings de composition). Ces derniers sont désignés dans le *Domesday* sous le nom de *sokemen*, possédant librement du chef d'un seigneur, liés envers lui à des devoirs de fidélité, mais libres de choisir un autre suzerain, à moins que le domaine ne leur eût été transmis à titre d'arrière-fief. On voit dans quelques passages du *Domesday book*, que cette oblation de la personne entraîne le service militaire, en échange de la protection reçue; ainsi, il est à supposer qu'une sorte de régime féodal existait en Angleterre avant la conquête. On distinguait aussi les *thanes* selon la richesse et le degré de faveur dont ils jouissaient, comme on le voit par le droit de succession que le roi prélevait à leur mort. Ce droit était pour le *thane* du rang le plus élevé, de quatre chevaux, dont deux sellés et deux sans selle, de quatre épées, de quatre lances, quatre boucliers, et un certain nombre de pièces d'or; pour le *thane* d'un degré inférieur, de deux chevaux, dont un sellé et un sans selle, de deux épées, deux lances, deux boucliers et d'un certain nombre de pièces d'or; pour le *thane* du troisième rang, d'un cheval sellé et des armes du thane. Leurs terres s'appelaient *thanelands*, et ils devaient accompagner le roi avec

leurs adhérents dans ses expéditions militaires, l'aider à construire et à défendre les châteaux royaux, et tenir en bon état les ponts et les grands chemins, service auquel étaient soumis comme eux tous les propriétaires de terre, sans même en excepter les ecclésiastiques. Ils formaient un corps nombreux, d'où l'on tirait les principaux officiers tant civils que militaires; ils se faisaient remarquer par leur luxe, et augmentaient en temps de paix l'éclat des cours, surtout aux trois grandes fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte.

Chez les Anglo-Saxons, les princes du sang royal étaient regardés comme d'un rang supérieur aux autres nobles; on leur donnait le nom de *clitones* ou *illustres*. Le fils aîné du roi régnant était appelé *etheling* ou *le plus noble*. C'était le personnage le plus élevé après le roi et la reine. Chez les Bretons ou Gallois, l'héritier présomptif de la couronne ou de la principauté était appelé *gurthddrychjad* ou *prince désigné;* et plus tard il reçut le nom de *Edling*. Ce prince avait des revenus considérables, et jouissait du libre usage de toutes les maisons du roi, ainsi que de tous ses chevaux, chiens, faucons, etc., et tous les officiers serviteurs du roi avaient ordre de lui obéir, et de le servir sans récompense.

Les *ceorls* constituaient une classe moyenne entre les laboureurs et les artisans d'un côté, et la noblesse de l'autre. La plupart s'adonnaient aux travaux des champs. Quand l'un d'eux, par son industrie, acquérait un certain degré de richesse, il était regardé comme noble ou *thane* et jouissait des priviléges attachés à ce rang. Ils étaient comme leurs maîtres sous la dépendance d'un seigneur dont ils formaient la suite et dont ils cultivaient les terres, mais ils restaient attachés à la glèbe et ne pouvaient changer de maîtres. Ils différaient en cela de la classe des *sokemen* ou *francs tenanciers;* ceux qui acquéraient une propriété devenaient libres. Ils n'étaient tenus qu'aux services stipulés dans leurs contrats ou imposés par la coutume, sous le nom de *law worthies* (protégés de la loi), leur vie était évaluée à deux cents shillings de composition au profit de leur famille. Leur condition était analogue à celle des *leudes*, chez les Francs, et ils formaient la majorité de la nation.

L'inégalité des conditions entre les *thanes* et les *ceorls* anglo-saxons, s'explique par deux hypothèses également plausibles. La première, c'est qu'elle existait primitivement chez les peuples qui vinrent des bords de l'Elbe conquérir l'Angleterre; la seconde, c'est qu'elle s'est introduite après la conquête comme une conséquence de la vie à demi barbare dont les brusques vicissitudes ont, durant plusieurs siècles, dégradé sur le continent la condition sociale des classes pauvres. M. Palgrave, sans rejeter ces deux hypothèses, insiste sur une troisième conjecture; il croit que les *ceorls* ne sont autres que les peuples conquis, les anciens bretons subjugués, mais non exterminés par les *Jutes* et les *Angles*. Jusqu'à l'époque où parut le Domesday, on ne trouve dans la longue série des lois anglo-saxonnes, aucune trace de ces distinctions tirées de l'origine de la population. Dans celles d'Ina, roi de Wessex, on lit des dispositions pénales dont la graduation n'est basée que sur les différences de fortune. Ainsi un *Welche* ou Gallois propriétaire d'un hide (120 acres de terre), y est évalué à cent vingt shillings de composition, et celui qui possède cinq *hides* (600 acres), six cents shillings; un thane de second ordre, celui qui ne possède aucune terre, à soixante shillings seulement.

La dernière classe de la population anglo-saxonne se composait de *theowes*, véritables serfs, ne jouissant d'aucun droit légal, et végétant misérablement sous la seule protection de l'Église. Les esclaves étaient ainsi que leurs femmes et leurs enfants, la propriété de leurs maîtres. Il y avait des esclaves de naissance, d'autres qui tombaient dans cet état par suite de pertes de jeu, par le sort des ar-

mes, par leurs crimes ou même en contractant des dettes qu'ils ne pouvaient payer; leur nombre, très-considérable, formait un article important dans le commerce de l'époque. Tous n'étaient pas dans un état égal de servitude. Ceux qui demeuraient dans les villages, appelés *villani* ou *villains*, cultivaient la terre à laquelle ils étaient attachés. A d'autres on apprenait des arts mécaniques qu'ils exerçaient au profit de leurs maîtres. Ceux-ci jouissaient de quelques priviléges; mais ceux du dernier rang étaient regardés comme des bêtes de charge, et les lois du Pays-de-Galles portaient expressément « qu'un maître avait le même droit sur ses esclaves que sur ses bestiaux. » Cependant, l'introduction du christianisme adoucit un peu le sort de ces malheureux. On leur accorda certaines portions de terre; on fixa même la quantité d'ouvrage qui devait être exigée d'eux par le maître; et le clergé fit une loi en vertu de laquelle tous les esclaves d'un évêque étaient mis en liberté à sa mort.

Les *frilazins* venaient avant les esclaves. On appelait ainsi ceux qui avaient été esclaves, mais qui avaient acheté ou obtenu leur liberté. Bien qu'ils fussent libres, on les regardait comme étant au-dessous de ceux qui étaient nés libres, et ils dépendaient encore de leurs anciens maîtres ou de quelques nouveaux patrons.

Telle était l'organisation primitive des États anglo-saxons. C'était une véritable fédération, composée d'un assemblage de familles, de clans et de tribus, sous la juridiction de leurs magistrats et sous la conduite de leurs capitaines; mais chaque chef de tribu perdit une partie de son indépendance primitive, à mesure que le lien fédératif se resserra dans la main du chef suprême.

En fouillant dans le petit nombre de documents précieux qui nous restent, on voit que les Anglo-Saxons, aussitôt après leur établissement dans l'île, divisèrent le territoire en ce que les historiens romains appelaient *pagi* et *vici*, c'est-à-dire, en *shires*, *comtés*, *townships* ou *hundreds*. Il ne serait donc pas strictement vrai qu'Alfred le Grand fut le premier roi qui ait partagé l'Angleterre en *comtés* et *hundreds*. Quoi qu'il en soit, ce prince sage et éclairé donna plus de régularité à cette division en ordonnant qu'on fît un arpentage de tout son territoire et qu'on l'enregistrât dans le livre de Winchester. D'après ce livre, qui contenait une description des rivières, montagnes, bois, cités, villes et villages, ainsi que l'étendue des terres labourables et le nombre des habitants de chaque district, il divisa le tout en un certain nombre de *shires* qui sont à peu près les mêmes que les comtés actuels. Chaque shire était subdivisé en *trithings* ou *leths;* chaque *trithing* en *centuries* ou *hundreds;* chaque *hundred* en dix dizaines on districts, contenant dix familles ou à peu près. Chacune de ces divisions avait certains magistrats ou tribunaux qui veillaient au maintien de l'ordre et rendaient la justice. Du reste, tous les membres de chaque dizaine étaient mutuellement garants les uns des autres, quant à leur soumission à la loi; et quiconque n'était pas membre d'une dizaine était regardé comme vagabond. Sous la période saxonne, le premier élément de la constitution, c'est la communauté, le clan, désigné par le mot *town* ou *township* (cité, circonscription de la cité); en langue teutonique, *tun*, du verbe *tynan* qui signifie *enclore;* plus tard, le mot town ou tun a été souvent remplacé par le mot *manor*. Cette dernière expression d'origine normande, signifie résidence, et est souvent employée dans les anciens actes avec cette acception. Elle a été nécessairement étendue à l'ensemble de toute possession territoriale. Chaque township anglo-saxon avait un chef unique (lord ou ealdorman); parfois il était possédé et gouverné en commun par une corporation. Les droits du lord sur le *township* entraînaient la souveraineté sur les terres qui en dépendaient. Nous disons

la *souveraineté* et non la propriété, parce qu'il avait toute autorité sur le township, tandis qu'il ne pouvait en posséder qu'une partie; le reste appartenait à des *sokemen*, en vertu des chartes consenties par lui ou par ses auteurs. Les concessions étaient des substitutions à deux ou trois degrés, avec clauses de retour au seigneur. Quelques-unes étaient perpétuelles; elles avaient quelque analogie avec les possessions à tenures coutumières. Plus tard, chaque township eut pour annexe des communaux dont l'usufruit se partageait entre le seigneur et la communauté. Cette organisation avait une grande analogie avec celle des bénéfices chez les Francs et dans les États de Charlemagne, soustraits à l'influence des institutions romaines.

Chez les Bretons, le premier élément de la société était le *tref* ou hameau; cinquante formaient le *commot*, et deux cents composaient le *candred*. La réunion de trois hameaux formait, sous le rapport de la juridiction, un *maenaw*, expression analogue à celle du township. Chaque *tref* se composait d'alleux ou de terres nobles, terres tenues en *villenage;* celles-ci n'étaient possédées qu'à titre d'usufruit. D'après cette coutume des sociétés à demi nomades, à la mort de chaque possesseur, la terre était de nouveau distribuée entre ses héritiers mâles par égales portions. Dans le Pays-de-Galles, les terres des manans (lands ou villenage,) étaient soumises au même régime; mais les terres libres (freeholds) se transmettaient par hérédité, comme les *gavelkinds* (*) d'Angleterre, toutefois avec une modification qui peint bien l'esprit patriarcal des institutions celtiques. A la mort du dernier enfant mâle, tous les petits-enfants de l'auteur commun pouvaient demander un second partage. Il en était de même pour la troisième génération. Mais la race teutonique s'empressa d'adopter le système du domaine privé; les communaux, les terres vagues, qui ont couvert si longtemps le sol anglais, et dont le système n'a été abandonné que tout récemment témoignent de l'extrême mobilité de leurs possessions primitives. Dans la Frise orientale, contrée purement agricole, tout cultivateur a encore droit à une portion de terre commune, à laquelle succède exclusivement le dernier de ses enfants, tandis que ses aînés succèdent seuls à son patrimoine; s'il meurt sans postérité, sa part dans les communaux y fait retour.

Chaque township était sous la juridiction d'un seigneur, qui ne pouvait l'exercer sans le concours des habitants. Ces communautés possédaient aussi un pouvoir réglementaire, ainsi que l'indique l'expression *by-law*, dérivé du mot teuton, *by* qui signifie *village*, *pagus*. Il existe des traces de ce pouvoir dans les *by law-courts* d'Écosse, et dans les *bauren gericht*, ou lois des paysans, dont l'empire s'étend sur une partie de l'Allemagne.

Chaque père de famille était une espèce de magistrat qui avait une grande autorité sur sa femme et ses enfants; si un étranger restait plus de trois jours et de trois nuits dans une famille, le chef de cette famille acquérait la même autorité sur lui, parce qu'il était en quelque sorte responsable de ses actes.

Les magistrats étaient : le *tithing man*, ou le *borsholder;* l'*hundredaire;* l'*alderman* et le *port-grieve;* enfin, le *trithingman* ou *leth-grieve*.

Le *trithingman* était le magistrat le moins élevé dans la hiérarchie judiciaire des Anglo-Saxons. Sa juridiction s'étendait sur une dizaine composée de dix familles, ou *trithing*. On l'appelait aussi l'*alderman* de tel *trithing*, et il était choisi parmi les membres les plus respectables qui formaient la dizaine. Il convoquait tous les membres de son *trithing*, présidait leur assemblée, et formait avec eux un tribunal de

(*) Le mot gavelkind signifie littéralement arrentement, du mot saxon *gavel*, tribut. On donne ce nom en Angleterre au mode de possession dérivant d'une concession primitive, moyennant un cens.

justice où l'on décidait toutes les querelles qui s'élevaient dans l'étendue du territoire occupé par la dizaine. Dans les questions difficiles, la cause était renvoyée, et on en appelait au tribunal supérieur qu'on nommait le tribunal des *hundreds* ou des cent. Les armes des membres de la dizaine étaient visitées par ce magistrat; il donnait des certificats à ceux des membres de sa dizaine qui voulaient entrer dans une autre dizaine, répondait de la bonne conduite de tous les individus qui étaient sous sa juridiction; s'il arrivait qu'un crime fût commis, et que le criminel échappât, il était chargé des poursuites. Dans cette occasion la loi l'obligeait à produire le criminel dans l'intervalle de trente-un jours; à défaut, il devait, assisté de deux des plus respectables membres de sa dizaine, des chefs des trois dizaines les plus proches, et de deux membres de chacune de ces dizaines, en tout douze personnes, il devait, disons-nous, affirmer par serment qu'aucun des membres de la dizaine à laquelle le criminel appartenait n'avait été complice de son crime, qu'ils n'avaient pas contribué à le faire échapper, et qu'ils avaient fait tout ce qui avait dépendu d'eux pour se rendre maîtres de sa personne et le mettre entre les mains de la justice. Si. le serment donné, il y avait doute dans l'esprit du magistrat, la dizaine payait l'amende prescrite par la loi, pour le crime qui avait été commis.

Au dire des commentateurs des lois saxonnes, cette solidarité mutuelle rendait chaque membre vivement intéressé à la bonne conduite de tous les autres membres de sa dizaine, et formait entre tous des liens solides et durables. On les voyait, en temps de guerre, combattre en un seul corps, et, en temps de paix, ils mangeaient souvent à la même table. Si, dans la chaleur et la joie bruyante du banquet, il survenait une querelle, celui qui avait tort payait l'amende; si l'un des membres éprouvait quelque dommage, tous les autres l'aidaient à en obtenir la réparation; s'il essuyait une perte par le feu, si la contagion lui enlevait ses troupeaux, s'il devenait pauvre, tous le soutenaient et contribuaient à réparer ses pertes; et, comme on prenait part à ses peines, on participait aussi à sa joie; tous les membres de la dizaine assistaient à son mariage; si enfin la conduite d'un membre était mauvaise, il était solennellement chassé; grand malheur pour celui que le verdict atteignait, car il était dès-lors regardé comme vagabond, et perdait tout droit à la protection de la loi.

La charge d'*hundredaire* appartenait ordinairement à la classe noble; sa juridiction s'étendait sur toute l'étendue du *hundred* qui se composait, ainsi que nous l'avons dit, de dix dizaines. Le mot *hundred* (cent) dérivé du *centena* ou *gau* de l'Allemagne est probablement postérieur à l'établissement des Germains en Angleterre. Ceux qui ont étudié la législation des barbares savent parfaitement que le centenier y est souvent représenté comme le premier magistrat de son district, et que cette autorité n'a cessé qu'à l'époque où le système féodal a effacé les derniers débris des anciennes institutions teutoniques. Le *hundredaire* fixait le temps et le lieu de l'assemblée du tribunal du *hundred,* présidait ce tribunal, faisait mettre ses sentences à exécution, inspectait les armes du *hundred,* commandait en temps de guerre aux membres du *hundred,* et recevait pour remplir ces fonctions le tiers de toutes les amendes prononcées dans son tribunal, ainsi qu'une certaine quantité de grain pour la nourriture de ses chiens qui détruisaient les loups, les renards et les autres animaux malfaisants. Son tribunal se composait de tous les membres des différents *tithings* qui étaient dans l'étendue du *hundred*, lesquels devaient se rendre à ces réunions, sous des peines assez sévères. Le tribunal du *hundred* s'assemblait ordinairement une fois par mois; tous ses membres s'y rendaient armés, et touchaient, au commencement de chaque séance, la lance du *hundredaire* avec la leur, pour reconnaî-

tre son autorité et pour indiquer qu'ils étaient prêts à combattre sous ses ordres. Les affaires civiles et ecclésiastiques, et les différends survenus dans les *tithings*, ainsi que les ventes de terres, mais non les causes criminelles qui entraînaient la peine de mort ou l'esclavage, étaient du ressort de ce tribunal, et tout y était décidé par l'avis unanime de tous les membres, l'*hundredaire* n'ayant que le droit de recueillir les voix et de prononcer le jugement.

L'*alderman* et le *port-grieve* occupaient l'un des premiers rangs parmi les magistrats des villes et des cités. *L'alderman* ou le *town-grieve* exerçait dans les villes ou cités, le *port-grieve* dans les ports de mer, et chacun d'eux avait dans sa ville ou cité la même autorité que le *hundredaire* dans son *hundred*.

Au-dessus de l'*hundredaire* était le *trithingman* ou le *leth-grieve* dont la juridiction embrassait toute l'étendue du *trithing*, lequel était formé de trois ou quatre *hundreds*. Son tribunal se composait des membres des tribunaux des *hundreds* renfermés dans le *trithing*. On y jugeait les appels, et les causes les plus importantes qui survenaient dans les différents *hundreds*. On y réglait aussi les ventes de biens et les testaments. Venait ensuite l'*alderman* du *shire*, ou l'*earl* (comte), qui était un petit roi dans l'étendue de son propre territoire, et prenait le titre de *sous-roi* et de *prince* en signant les chartres et les autres actes, et celui de *duc* ou *heretogen*, lorsqu'il paraissait à la tête des forces militaires de son comté en temps de guerre. Le *trithingman* appartenait à la plus haute noblesse; dans les premiers temps de la domination saxonne, il était nommé par le roi; mais vers la fin de cette période il fut élu par les francs tenanciers du comté. Cette charge n'était point héréditaire dans le principe, mais elle le devint par l'accroissement de la richesse et de la puissance de l'aristocratie. Elle était très-recherchée, parce qu'il s'y rattachait la jouissance de certaines terres, et que le *trithingman* avait le droit de recevoir le tiers de toutes les amendes imposées dans l'étendue du comté. L'*alderman* du *shire*, dans ces temps-là, s'occupait plutôt des armes que des lettres, et, en général, il était fort peu propre à remplir les devoirs civils de sa place; aussi était-il assisté d'un officier qui l'emportait ordinairement sur lui par le savoir et la connaissance des lois; on l'appelait *shiregrieve*. Le *shiregrieve*, dont par corruption on a fait le mot *sheriff*, devenait son principal ministre pour l'aider à remplir toutes les fonctions de sa charge. Cet officier fut d'abord nommé par le roi et choisi plus tard dans le *shiregemot*. C'était la haute cour du comté; elle avait une grande puissance, et formait une espèce de petit parlement dans lequel on traitait les affaires les plus importantes, tant civiles qu'ecclésiastiques. Le *shiregemot* s'assemblait deux fois par an; une fois au printemps, une autre fois en automne; on y voyait l'évêque du diocèse, l'*alderman* du *shire*, le *shiregrieve*, les *luh-men* (*lau-men*, hommes de loi qui servaient d'avocats aux plaideurs, ou d'assesseurs aux *aldermen*), les *red rocan* qui sont devenus les jurés modernes de l'Angleterre, les magistrats du second et troisième degré, les *thanes*, les abbés ainsi que tous les ecclésiastiques et possesseurs de terres du comté. Dès que la cause était entendue, elle était jugée d'après l'avis de toute l'assemblée, et s'il s'élevait quelques difficultés, elles étaient résolues d'après le *Domes-Book* ou livre de la loi qui était toujours ouvert. Le *shiregemot* durait plusieurs jours; mais, comme il était impossible de terminer toutes les affaires dans ces deux assemblées annuelles, on institua un autre tribunal appelé *folkmot;* ce tribunal se tenait tous les mois, et l'on y jugeait toutes les affaires qui n'avaient pas pu être décidées dans les *shiregemots*.

C'est dans l'élection, faite par les propriétaires et détenteurs du sol,

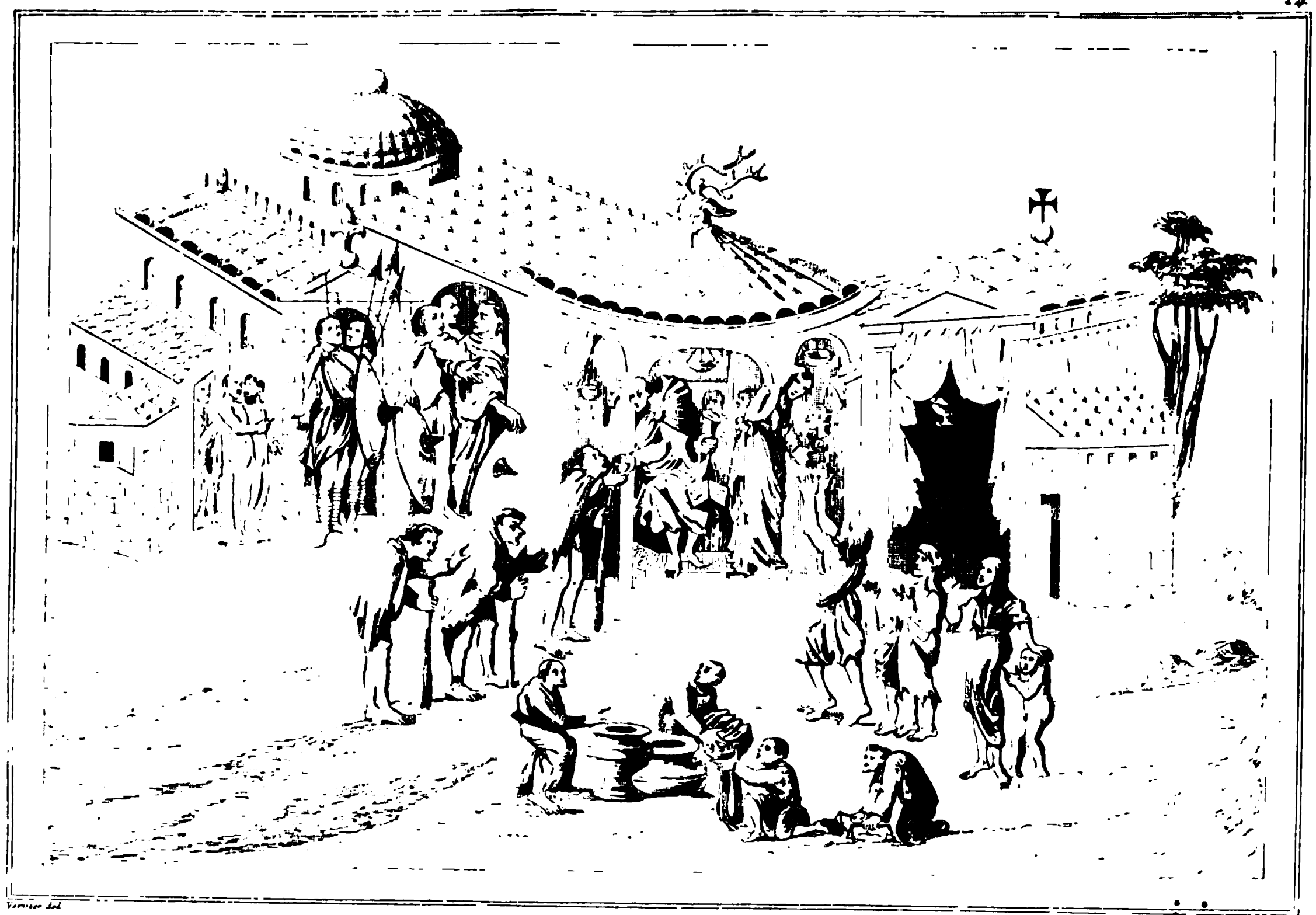

Résidence d'un noble Saxon

UNIV. OF CALIFORNIA

UNIV. OF
CALIFORNIA

des représentants chargés de paraître dans les cours des centuries et des comtés, comme *jurés compurgateurs* (témoins assermentés) et témoins ordinaires, que la plupart des historiens placent la source de la branche démocratique du pouvoir législatif dans chaque royaume. « J'ai remarqué, dit Palgrave, que la *nœmda* était la base de la représentation du peuple dans les diètes scandinaves; que chez les Teutons, les jurés ou échevins sont devenus les mandataires de la nation et ont concouru, à ce titre, à la confection des lois, et qu'une pareille transformation s'est opérée dans presque toutes les cours, parlements ou assemblées dans lesquelles les communes ont pris part à la législation. Ainsi, la compilation nommée le code de Howel-dha a été l'œuvre d'une assemblée composée de six membres de chaque *commot*, dans le Pays-de-Galles, et de douze membres de chaque comté en Angleterre, assemblés par Guillaume le Conquérant pour présenter les lois et les soumettre à la sanction royale. Dans la cour du duché de Cornouailles, quatre jurés de la session, pris dans les diverses parties du comté de ce nom, et un pareil nombre dans le Devonshire, élus, assermentés, et réunis en assemblée, formaient un parlement ayant à la fois juridiction et droit de législation en matières de mines. Des institutions analogues régissaient l'Ile de Man, ainsi que celles de Jersey et de Guernesey. »

Existait-il chez les Anglo-Saxons de véritables élections populaires, d'après le sens que nous attachons actuellement à ce mot? cela nous paraît impossible. Mais si quatre *ceorls* et leur bailli étaient envoyés par le township à la *hundred-court;* si dans certaines cours ou parlements d'Europe, le droit de faire de nouveaux statuts était une attribution de l'autorité judiciaire exercée par des jurés élus de la communauté, le droit d'élection populaire devait y être reconnu; et si depuis il est arrivé que les choix aient été faits par des magistrats supérieurs, l'acquiescement donné à ces abus n'a pu remplacer une abdication qu'on ne voit formulée nulle part.

Le principal magistrat de tous les états anglo-saxons était le roi que l'on nommait *Cyning* ou *King*. Cette dignité fut héréditaire dans les premiers temps de l'heptarchie, et le fils aîné succéda au père sans interruption pendant plusieurs générations. Plus tard ces nations fières et barbares, ne pouvant se former à l'idée d'être gouvernées par un enfant ou par un régent, brisèrent cet ordre de succession, et l'on vit le trône occupé par de hardis usurpateurs dont la plupart n'avaient aucun lien de parenté avec les familles de leurs fondateurs. La couronne redevint héréditaire après la fusion des sept royaumes de l'heptarchie; mais dans le court espace de deux siècles, il y eut plusieurs infractions faites à cette loi de succession au trône; notamment par Alfred le Grand qui ceignit la couronne à l'exclusion du fils encore enfant de son frère aîné, et par Harold, fils aîné du comte de Godwin. Les devoirs du souverain consistaient à rendre la justice en temps de paix; il était regardé comme le principal juge de son royaume. Le moine Asser, qui vivait à la cour d'Alfred le Grand, nous apprend que ce prince passait quelquefois les jours et les nuits à examiner les causes qui étaient portées devant son tribunal, par appel des sentences des juges inférieurs. Le souverain pouvait casser les arrêts qui lui paraissaient injustes; et dans ces fonctions il était assisté d'un nombre considérable d'hommes éclairés, qui agissaient comme assesseurs et formaient un tribunal suprême de justice appelé la cour ou le conseil du roi. Plus tard, lorsqu'il vint de toutes les parties de l'Angleterre des appels au souverain, ce tribunal fut présidé par un magistrat. Dans les premiers temps où cette charge fut instituée ce magistrat porta le nom de *half-king* (demi-roi) et il rendait la justice à la place du souverain; il prit ensuite le

titre plus modeste d'*alderman* de toute l'Angleterre. En temps de guerre, les rois commandaient leur armée. Ce devoir fut longtemps regardé comme indispensable; mais lorsqu'on s'aperçut que quelques-uns d'entre eux n'avaient point un caractère guerrier, on leur permit de se faire remplacer dans cette partie de leurs fonctions par un substitut qui reçut le nom de *cynings hold*, ou lieutenant du roi.

La prérogative royale était fort étendue, mais elle était loin d'être absolue. Le roi ne pouvait faire des lois ou imposer des taxes sans le concours de son *wittenagemot*, assemblée des grands et des hommes éclairés du royaume qu'il présidait en personne, et auquel il soumettait les questions qu'on avait à traiter. Il ne pouvait faire la guerre, se mettre à la tête des troupes pour repousser l'ennemi du dedans ou du dehors, sans avoir pris préalablement l'avis et le consentement du *wittenagemot;* mais la discipline militaire était placée sous sa juridiction immédiate Il ne pouvait remettre aucune des amendes auxquelles un criminel avait été condamné par un tribunal; toutefois il avait le droit de changer la peine capitale en une peine pécuniaire. Le roi n'était que l'usufruitier des domaines de la couronne, et ne pouvait aliéner ces domaines sans le consentement de son *wittenagemot*. Pendant quelque temps il nomma aux hautes fonctions civiles et militaires, mais dans la suite ce droit lui fut enlevé et appartint au *wittenagemot*. Le choix des personnes qui devaient remplir des places ecclésiastiques lui appartenait ainsi qu'à l'archevêque de Cantorbéry. Cependant, par la constance de ses efforts, la couronne parvint à obtenir la direction des affaires ecclésiastiques, et à régler la nomination de tous les principaux dignitaires de l'Église. Le droit de régler le titre de la monnaie publique résidait dans le *wittenagemot;* mais le privilége de frapper monnaie appartenait au roi ainsi qu'aux archevêques, aux évêques, et aux villes les plus importantes. Les revenus des rois anglo-saxons provenaient des domaines de la couronne et de leur propre patrimoine. Les domaines de la couronne consistaient en une certaine portion de terres, d'esclaves, de bestiaux, de maisons. L'une des plus grandes sources de leurs richesses était la part considérable qu'ils prélevaient sur toutes les amendes auxquelles les criminels étaient condamnés. Une autre branche de leur revenu était la taxe imposée sur chaque *hide* de terre. Ce fut le *danegelt* ou la taxe danoise qui donna lieu à cet impôt. Lorsque les Danois commencèrent leurs incursions dans l'île, et qu'il fallut tenir sur pied une armée considérable pour les repousser, on jugea nécessaire d'imposer une taxe d'un shilling saxon sur chaque *hide;* puis, quand le danger et les exigences du temps devinrent plus pressants, on la porta à sept shillings par *hide* de terre. Cet impôt continua à être perçu jusqu'au règne de Canute qui en fit une des principales branches de son revenu. Les rois anglo-saxons tiraient aussi des profits considérables des confiscations, des bénéfices vacants et des présents que leur faisaient leurs *aldermen* et *thanes*. Toutes ces branches de revenu leur constituaient une somme suffisante pour vivre avec splendeur, récompenser leurs amis, encourager les savants, soulager les pauvres, construire des monastères, fonder des églises, etc.

C'était dans le *wittenagemot* que résidait la souveraineté de l'État; on y faisait les lois ecclésiastiques et politiques, et l'on y fixait les taxes destinées à entretenir le clergé et à soutenir le gouvernement civil; les questions relatives à la guerre et à la paix y étaient traitées; les causes civiles et criminelles les plus importantes y étaient jugées; en un mot, on y réglait les plus grandes affaires du royaume. Le *wittenagemot* prenait connaissance de tout ce qui intéressait sa sûreté et sa prospérité. Nul ne pouvait y être admis dans les premiers temps de l'heptarchie, s'il n'était *thane* ou prêtre; mais

plus tard une loi permit aux *coorls* qui justifiaient d'une certaine aisance d'y entrer. Cette assemblée, que l'on nommait aussi l'assemblée des hommes sages, recevait dans son sein un certain nombre de spectateurs, qui, au dire de Wilkins, commentateur des lois saxonnes, prenaient une certaine part aux délibérations, et témoignaient leur satisfaction par des applaudissements et des cris d'approbation : *omnique populo audiente et videnle*, (tout le peuple l'ayant vu et entendu) *aliorumque fidelium infinitu multitudo, qui omnes laudaverunt* (ainsi qu'un nombre prodigieux d'habitants, qui tous applaudirent).

Le *wittenagemot* se tenait souvent en plein air, sur les bords d'une rivière et près d'une grande ville : d'anciennes superstitions consacraient ces lieux divers, et concouraient avec les préceptes d'une foi pure, à accroître le respect religieux dû aux délibérations de l'assemblée. Charlemagne est le premier qui, sous prétexte de ne pas exposer en hiver les membres de ces assemblées aux rigueurs de la saison, ou sans doute pour les rendre moins tumultueuses et mieux choisies, fit tenir son *mallus*, cour de comté, dans un bâtiment; mais si la réduction du nombre des spectateurs était favorable au bon ordre, elle rendait moins imposante l'autorité des témoignages invoqués et la solennité des jugements. A ces époques reculées, les cours n'avaient ni greffes, ni archives. Les arrêts étaient enregistrés dans la mémoire des parties et de leurs témoins. La transmission des héritages devait cependant être constatée par des preuves plus durables. A cet effet, le *land-boc* ou acte écrit, constatant la mutation de propriété, était lu en pleine cour devant les parties, et soigneusement conservé par le nouveau propriétaire. Parfois, une invasion soudaine, un danger pressant, hâtait la convocation du *wittenagemot;* mais dans les circonstances ordinaires il s'écoulait plusieurs années sans qu'il se réunît. Les membres de ces assemblées jouissaient de plusieurs priviléges; et des lois spéciales assuraient la liberté de leurs personnes, quand ils allaient à ces réunions, et quand ils en revenaient.

L'énumération succincte des grands officiers de la cour et de la maison (*household*) des rois de Galles offre quelques singularités qu'il importe de signaler.

Ils étaient au nombre de vingt-quatre, dont seize attachés au service du roi et huit à celui de la reine. Le *penteulu*, ou le *maire du palais* était le premier; il avait le pas sur les autres; son devoir ressemblait à celui d'un intendant; la principale direction de chaque chose dans le ressort de la cour lui appartenait, et il commandait quelquefois en temps de guerre les armées du roi. Ses émoluments ne s'élevaient qu'à trois livres sterling par an; mais son casuel était considérable et il jouissait de plusieurs priviléges honorables, entre autres de celui d'avoir à sa suite tous les officiers de la cour, lorsque le roi était absent, et de faire chanter au barde autant de chansons qu'il lui plaisait. Le prêtre de la maison du roi venait après le *penteulu*. Il s'asseyait à la table du roi, pour y bénir les mets et chanter la prière du Seigneur. C'était une des places les plus lucratives de la cour. Après le prêtre était le *disdain* ou maître d'hôtel (steward) qui était chargé de pourvoir à la table du roi, d'assigner à chacun des hôtes la place qui lui convenait, et de goûter toutes les liqueurs avant qu'elles fussent présentées. Les émoluments de ce personnage, comme on peut s'en convaincre par les ligues suivantes que nous trouvons dans les *leges wallicæ* offraient d'assez grands avantages. Il y est dit que, « Il appartiendra au maître d'hôtel ou grand-maître de la maison, dans chaque tonneau de bière simple, autant qu'il pourra en atteindre en plongeant dedans son doigt du milieu; dans chaque tonneau de bière ou ale, avec épiceries, autant qu'il pourra en atteindre avec la seconde jointure

du même doigt; et enfin dans chaque tonneau d'hydromel, autant qu'il pourra en atteindre avec le premier joint de ce doigt. Le *denhebogyd* ou maître des faucons suivait le maître d'hôtel dans l'ordre hiérarchique; il s'asseyait à la table de roi, à la quatrième place; mais il ne lui était pas permis de boire plus de trois coups; c'était afin qu'il ne s'énivrât point et qu'il ne négligeât point ses oiseaux. Lorsqu'il avait, dans quelques occasions, réussi à amuser le roi, celui-ci, selon l'usage, devait se lever pour le recevoir à son entrée dans la salle, et même tenir son étrier au moment où il descendait de cheval. Cette charge donnait de grands profits au titulaire. Le juge de la maison du roi, le cinquième en rang et en dignité, avait également place à la table du roi. Il devait avoir une éducation distinguée, et portait une longue barbe. Il recevait en entrant en fonctions un échiquier d'un travail précieux que lui remettait le roi, et un anneau d'or que lui donnait la reine, et qu'il était obligé de conserver avec beaucoup de soin tant qu'il vivait. Les devoirs de sa charge consistaient à juger les différends qui survenaient entre les officiers de la cour; à examiner la capacité de ceux qui se présentaient pour être juges dans la campagne; à présider à ces fameux combats que se livraient en présence du roi les poëtes et musiciens. Cette charge était aussi lucrative que honorable. Le *pengnasdrawd* ou maître des chevaux avait la surintendance des écuries et des chevaux du roi, ainsi que des officiers subalternes attachés à ce service, ce qui lui valait des profits assez considérables; il s'asseyait aussi à la table du roi. Le *tivasysdafell* ou chambellan dormait dans la chambre du roi, et commandait à tous les serviteurs employés dans les chambres du roi, de la reine et de la famille royale: ses fonctions consistaient à fournir de la paille fraîche ou des joncs pour les lits, à veiller à ce qu'ils fussent bien faits, à ce qu'on allumât du feu dans les chambres. Il était aussi trésorier de la chambre, et avait la garde des coupes du roi, des vases de corne dans lesquels on buvait, des anneaux et autres effets précieux dont il était comptable. Le barde ou principal musicien de la cour, recevait, lorsqu'il entrait en fonctions, une harpe du roi et un anneau d'or de la reine, présents qu'il était obligé de conserver pendant toute sa vie. Il chantait devant le roi les louanges de Dieu, celles du roi, ou quelque chanson sur un autre sujet. Il chantait aussi devant la reine quand elle le demandait, mais il devait prendre un ton plus bas afin de ne point troubler le roi et sa compagnie. Il suivait l'armée, et chantait avant le combat un chant particulier appelé *Unbennasacht Pridayn*, c'est-à-dire l'Empire Breton, et recevait toujours une partie du butin. Le *gosdegwr* ou silentiaire, commandait le silence lorsque le roi était assis à table; sa place était auprès d'un des grands piliers, et lorsqu'il s'élevait quelque bruit, il le faisait cesser sur-le-champ en frappant le pilier avec sa baguette. Le *peneynid* ou maître des veneurs avait le commandement de tous les veneurs, chiens de chasse et autres de quelque espèce qu'ils fussent, appartenant au roi; il devait rester à la cour depuis Noël jusqu'au mois de février. Le faiseur d'hydromel, ainsi que son nom l'indique, fabriquait tout l'hydromel qui se consommait dans la maison du roi. Le *medeun* était obligé par sa place de soigner toutes les légères blessures des officiers et serviteurs du roi; il recevait en payement les vêtements du blessé qui étaient tachés de sang, et dans les cas graves, lorsqu'il y avait quelques côtes fracassées, il recevait outre ces vêtements une certaine somme d'argent. Le *trulljad* ou sommelier avait la garde des celliers du roi, et distribuait le vin et la bière à tous les officiers de la maison royale. Le portier était obligé de connaître la figure de tous ceux qui avaient droit d'être admis dans la salle du roi, et servait d'introducteur auprès du prince. Outre ses casuels, il avait droit d'exiger à chacune des fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, trois

coupes d'une liqueur qu'on appelait la liqueur des *douze apôtres*. Le *master cook*, maître cuisinier, avait la direction suprême des cuisines royales et servait le dernier plat de sa propre main sur la table du roi. Le maître des lumières avait la surveillance des bougies et de la chandelle, et tenait dans sa main un cierge pour éclairer le roi quand il était à table, ou lorsqu'il allait dans sa chambre à coucher.

La reine avait aussi des officiers spéciaux attachés à sa maison; ils étaient au nombre de huit. C'étaient le grand-maître de la cavalerie ou l'écuyer, le chambellan, la dame de la chambre à coucher, le prêtre, le portier, le cuisinier, et le maître des lumières, dont il est inutile d'expliquer les fonctions. Chacun de ces officiers recevait des terres affranchies de toutes taxes, et proportionnées à l'importance de ses fonctions. Un cheval entretenu dans les écuries du roi, et un logement convenable étaient accordés à chacun d'eux, et aux trois grandes fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, on les habillait à neuf. Le roi fournissait le drap, la reine fournissait le linge. Chacun d'eux jouissait d'une grande considération. La moindre injure qui leur était faite était punie sévèrement, et leurs filles étaient recherchées en mariage par les plus grands seigneurs du pays. Aussi ces avantages et ces distinctions excitaient-elles l'ambition d'un grand nombre de personnes.

La jurisprudence anglo-saxonne a sa source dans les statuts de l'Heptarchie et des monarques qui concentrèrent ensuite dans leurs mains l'autorité royale. A leur arrivée dans la Grande-Bretagne, les Anglo-Saxons n'avaient point encore de lois écrites; l'usage était leur seule loi : ils s'y soumettaient instinctivement comme leurs ancêtres dans les forêts de la Germanie et de la Scandinavie. Tels étaient aussi les Francs, les Bourguignons, les Lombards, et les Visigoths. Lorsque les exigences devinrent plus pressantes, on voulut une législation plus régulière; mais l'usage de l'écriture était encore dans son enfance chez tous ces peuples, et il n'y avait chez chacun d'eux qu'un petit nombre d'hommes qui sussent lire ou écrire. Lorsque ces nations commencèrent à écrire leurs lois, elles furent donc sobres de paroles, et les rédigèrent avec la plus grande brièveté; quelques-uns de leurs points capitaux furent seulement écrits, mais beaucoup d'autres restèrent dans leur ancien état. Ce fut l'origine de cette importante distinction qui subsiste encore aujourd'hui entre le statut ou la loi écrite, et la loi commune ou non écrite. Ces lois différaient peu entre elles, quoique les Anglo-Saxons en s'établissant dans la Grande Bretagne eussent divisé le pays en un grand nombre de royaumes. La seule différence pendant plusieurs siècles consista principalement dans les divers taux des amendes qu'on exigeait de ceux qui se rendaient coupables de certains crimes, taux qui variait suivant le degré d'abondance ou de rareté de l'argent dans chaque contrée; d'où il résultait que le même crime pouvait être commis dans une partie de l'île pour la moitié de l'argent qu'il aurait coûté dans une autre.

Le plus ancien code des lois de l'Angleterre est attribué à Éthelbert, le premier roi chrétien qui occupa le trône de Kent, vers la fin du sixième siècle. Ces lois ont été recueillies en manuscrit, sous le règne de Henri Ier, par Ernulphe, évêque de Rochester. Voici quelques-uns des principaux articles de ce précieux document :

Art. 2. Si le roi mange dans la maison de quelqu'un, et qu'il y soit fait quelque dommage, on en payera deux fois la valeur.

Art. 9. Si un homme libre vole quelque chose à un homme libre, qu'il lui en paye trois fois la valeur; qu'il soit condamné à une amende, et que tous ses biens soient confisqués au profit du roi.

Art. 10. Si un homme a commerce avec une servante du roi qui soit vierge, qu'il paye cinquante shillings.

(Le shilling saxon valait environ 1 fr. 02 c. de notre monnaie actuelle.)

Art. 11. Si c'est une servante occupée à moudre, la compensation sera de vingt-cinq shillings; si c'est une servante de troisième rang, elle sera de douze.

Art. 14. Si un homme a commerce avec la fille qui sert à boire à un comte, il payera douze shillings pour sa virginité.

Art. 16. La violation de la chasteté d'une fille qui sert à boire à un yeoman (homme libre) sera compensée avec six shillings; celle des autres servantes d'un yeoman le sera avec cinquante scætas et celle d'une servante de troisième rang, avec trente scætas.

Art. 20. Si un homme est tué, que son meurtrier paye, pour sa mort, vingt shillings.

Art. 23. Si l'homicide s'enfuit de son pays, que ses parents payent la moitié de l'amende ordinaire.

Art. 26. Mais si le chef de famille (land-lord) tue son principal commensal, qu'il paye quatre-vingts shillings pour sa mort.

Art. 32. Si un homme libre couche avec la femme d'un homme libre, qu'il paye une amende pour son crime, et achète une autre femme pour la partie offensée.

Art. 33. Si un homme en blesse un autre à la cuisse droite, il en payera la valeur.

Art. 34. S'il le tire par les cheveux, il payera cinquante scætas.

Art. 35. Si l'os paraît, il payera trois shillings.

Art. 36. Si l'os est entamé, il payera quatre shillings.

Art. 37. Si l'os est brisé, il payera dix shillings.

Art. 38. Si tous les deux ont lieu, il payera vingt shillings.

Art. 39. Si l'épaule est démise, il payera vingt shillings.

Art. 40. Si l'attaqué est rendu sourd d'une oreille, on payera vingt-cinq shillings.

Art. 41. Si l'oreille est coupée, on payera douze shillings.

Art. 42. Si l'oreille est percée, on payera trois shillings.

Art. 43. Si elle est entamée, on payera six shillings.

Art. 44. Si l'œil est arraché, on payera cinquante shillings.

Art. 45. Si la bouche ou l'œil ont été attaqués, on payera douze shillings.

Art. 46. Si le nez a été percé, on payera neuf shillings.

Art. 52. On payera six shillings pour chacune des quatre dents de devant; quatre pour celle qui est à côté; trois pour la suivante, et un pour chacune des autres. Si cela empêche le blessé de parler, on en payera douze, et, si la mâchoire est brisée, on en payera six.

Art. 56. On payera trois shillings pour la moindre injure, et six pour chaque injure importante.

Art. 72. Si une femme libre, portant ses cheveux, fait quelque chose de déshonorant, elle payera trente shillings.

Art. 73. Le payement d'une vierge sera le même que celui d'un homme libre.

Art. 76. Si un homme achète une fille avec son argent, que le marché ait lieu, s'il n'y a pas de fraude; mais, s'il y en a, qu'elle retourne chez elle, et que l'argent de l'acheteur lui soit rendu.

Art. 81. Si un homme prend une servante par force, il payera cinquante shillings à son premier maître, et la rachètera ensuite, s'il le veut.

Art. 83. Si elle est grosse, il lui payera trente-cinq shillings et quinze shillings au roi.

Art. 84. Si un homme couche avec la femme d'un serf pendant que son mari est vivant, il lui donnera une double indemnité.

Art. 86. Si l'œil ou le pied d'un serf est arraché, il lui sera payé.

Art. 88. Le vol d'un serf sera payé par trois shillings.

Art. 89. Si un serf vole quelque chose, il payera le double. (WILKINS, *Leges anglo-saxonicæ.*)

Ce code, si curieusement élaboré, servit de modèle à tous les autres

législateurs saxons; si l'on en excepte quelques modifications introduites par le temps et les circonstances, les mêmes distinctions et les mêmes peines se retrouvent dans toutes les ordonnances qui suivent. On remarque que le principe de la compensation pécuniaire en forme la base fondamentale. Ce principe était adopté par toutes les nations du Nord. C'était le grand objet des lois pénales anglo-saxonnes, de réparer les injures par des compensations, plutôt que de punir le crime. Elles mettaient peu de différence entre le mal fait par méchanceté et par réflexion, et celui commis dans un transport subit de colère, ou même par pur accident. *Qui offense involontairement donnera volontairement une compensation.* Cette maxime de leur loi s'était changée en proverbe dans leur conversation familière. D'après le même principe, les punitions capitales étaient très-rares chez les Anglo-Saxons. Les législateurs de l'époque pensaient que la mort donnée à un homme par un autre homme était irréparable vis-à-vis du mort. Mais comme une réparation devenait nécessaire, elle se faisait en argent vis-à-vis du roi pour la perte de son sujet, et vis-à-vis de la famille pour la perte d'un parent. Le vol était un des crimes les plus communs de l'époque. Aussi fit-on un grand nombre de lois contre ceux qui s'en rendaient coupables.

La grande loi fondamentale de l'union de l'homme avec la femme fut aussi solidement établie chez les Saxons. Mais, quoique ces peuples traitassent les femmes avec l'attention la plus respectueuse, ils les regardaient cependant comme étant, pendant toute leur vie, sous la protection ou la tutelle de quelque homme, sans le consentement duquel elles ne pouvaient faire aucun acte légal. Cette tutelle était appelée, en langue saxonne, *mund*, et la personne qui avait droit de l'exercer était nommée *mundbora*. On ne pouvait la priver de ce droit sans son consentement. Le père était le tuteur naturel et légal de ses filles qui n'étaient pas mariées. Après la mort du père, les filles non mariées avaient pour tuteurs leurs frères; ou, si elles n'en avaient pas, leur plus proche parent mâle. L'héritier mâle du mari était le tuteur de la veuve, et le roi était le tuteur et le protecteur légal de toutes les femmes qui n'en avaient pas d'autre. Lorsqu'un jeune homme désirait obtenir la main d'une jeune fille ou d'une veuve, sa première démarche était de se procurer le consentement de son *mundbora* ou tuteur, en lui faisant quelque présent convenable à son rang et à celui de la femme qu'il recherchait en mariage; de là vient l'expression que les hommes *achètaient* leurs femmes. Ce présent était appelé le *mède* ou *prix*, et, dans le latin barbare du moyen âge, *metha* ou *methum*. Il était toujours exigé. Mais, afin de mettre un obstacle à l'avarice des tuteurs, et d'empêcher les jeunes gens amoureux d'offrir des dons trop considérables, les lois limitèrent l'importance de ces présents, d'après le rang des fiancés.

En vertu de cette loi, disons-nous, le père, et, après sa mort, le plus proche parent, était le tuteur naturel des filles. Sans le consentement du tuteur les jeunes filles ne pouvaient pas se marier. Le jeune homme qui désirait se marier donnait au tuteur un présent. Le consentement obtenu, les parties passaient un contrat dans lequel on stipulait le douaire que le futur apportait à sa femme, et le *faderfium* ou don du père qui constituait la fortune de la femme. Le jour du mariage, le tuteur remettait l'accordée à son fiancé, et lui adressait les paroles suivantes : « Je te donne ma fille, pour être ton honneur et ta femme, garder tes clefs et partager avec toi ton lit et tes biens, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », après quoi le prêtre prononçait la bénédiction nuptiale. Le lendemain du mariage, la loi et l'usage exigeaient encore que le marié fît un présent à sa femme avant qu'elle se levât du lit. Ce présent était appelé la *Morgangifs* ou *Morning gift* (don du matin) et devenait la propriété parti-

culière de la femme ; mais l'expérience ayant démontré que quelques mariés séduits par les grâces de leurs femmes, avaient fait dans cette circonstance des présents disproportionnés avec leurs bieus, d'autres lois restreignirent ces dons et y mirent des bornes raisonnables.

Le divorce, qui dans les premiers temps de l'Heptarchie n'existait pas, devint très-fréquent parmi les grands après l'introduction du christianisme. La loi canonique le favorisa, en dissolvant le mariage par la séparation, lorsque le mari ou la femme faisait vœu de chasteté. Dans le Pays-de-Galles, un homme avait le droit de répudier sa femme, non-seulement pour cause d'adultère, mais encore pour simple suspicion de ce crime ; et en vertu de la même loi, une femme pouvait obtenir la séparation sans perdre son douaire si elle prouvait que son mari avait une haleine désagréable. L'autorité du mari sur la femme était néanmoins très-grande, quoiqu'ordinairement il la traitât avec la plus grande douceur. Les lois de Galles qui vraisemblablement ont été copiées sur celles des Anglais s'expriment ainsi à cet égard : « Tout mari pourra donner à sa femme trois coups avec un bâton, sur toute autre partie du corps que sur la tête, s'il la surprend dans son lit avec un autre homme, si elle dissipe ses biens, si elle le tire par la barbe, ou si elle lui donne des noms injurieux ; mais s'il la bat plus sévèrement ou pour des sujets plus légers, il payera une amende. »

Il y avait à cette époque dans chaque clan ou tribu des Gallois, un magistrat nommé *pencenedl* ou chef de tribu, dont l'autorité s'étendait sur toutes les familles qui habitaient dans son ressort. Rien d'important ne se faisait sans son consentement ; il était regardé comme le père commun de toute la tribu, le juge suprême de toutes les questions généalogiques qui s'élevaient sur l'admission dans le clan, et recevait un présent de tout homme épousant une femme sous sa protection. Une autorité non moins grande appartenait au père de famille ; mais celui-ci se restreignait dans les limites du foyer domestique. Le juge au contraire avait le droit de corriger les enfants de tous avec une sévérité convenable, et de régler leur conduite. Quelquefois, comme chez les anciens Germains, on voyait les pères vendre leurs fils et leurs filles comme esclaves lorsqu'ils étaient pressés par le besoin.

L'héritage du père était partagé par égales portions, lorsque tous les enfants du défunt étaient du sexe masculin. La même loi était observée, lorsque tous les enfants étaient des filles. Si le père laissait des garçons et des filles, celles-ci recevaient moins que les garçons. Néanmoins cette loi fut abrogée sous le plus grand des rois danois qui régnèrent sur l'Angleterre, et Canute voulut qu'il n'y eût aucune distinction entre les fils et les filles. Les lois de Galles dans le Xe siècle s'exprimaient ainsi au sujet des successions : « Quelqu'un mourant sans enfants, si son père et sa mère sont vivants, ils seront ses héritiers ; si ses père et mere sont morts, ses frères et sœurs seront ses héritiers ; mais s'il n'a ni frères ni sœurs, les frères et sœurs de son père et de sa mère seront ses héritiers ; et ainsi de suite jusqu'au cinquième degré, suivant la proximité du sang. » Si personne ne se présentait pour recueillir une succession, ou si les titres des réclamants n'étaient point valides, la succession revenait de droit au roi. Ainsi, à quelques différences près, ces lois étaient les mêmes que celles qui sont observées actuellement.

Néanmoins ces lois n'étaient point tellement strictes et positives qu'on ne parvînt à les éluder facilement. D'où venaient les richesses immenses du clergé à cette époque? Des successions faites au détriment des héritiers naturels, en violant la loi ; en disposant de ses biens par testament, suivant son inclination et pour le bien de son âme. Laissons parler l'historien Muratori ; ses réflexions à cet égard vaudront mieux que tous les raisonnements que nous pourrions faire. « La treizième cause, dit-il, des grandes

richesses de l'Église, fut la piété de ces anciens temps où les pères et les conciles exhortaient vivement tous les chrétiens à donner ou au moins à laisser par leurs testaments une grande portion de leurs biens pour la rédemption de leurs âmes, où ces bons fidèles qui se rendaient à ces exhortations, passaient pour avoir fait le Christ un de leurs héritiers. Aussi arriva-t-il, par degrés, qu'il mourut à peine un seul homme sans laisser un legs considérable à l'Église; et que, si quelqu'un négligeait de faire un testament avec un pareil legs, il était regardé comme un malheureux et un impie qui ne s'était pas embarrassé du salut de son âme, de sorte que sa mémoire était flétrie. Pour effacer cette tache, il devint insensiblement en usage, que l'évêque fît des testaments pour tous ceux qui mouraient *intestats* dans son diocèse, et qu'il laissât à l'Église autant que ces morts lui auraient laissé eux-mêmes, s'ils avaient fait des testaments. Ce *bon office,* (ainsi que je me l'imagine) fut d'abord rendu avec le consentement, et peut-être sur la demande des héritiers du défunt; mais par la suite des temps, ce devint un usage; et il acquit force de loi, particulièrement en Angleterre. »

A deux siècles d'Ethelred, nous trouvons quelques édits peu importants d'Alfred; mais depuis son règne jusqu'à celui de Canute inclusivement la collection est aussi riche que le permettait l'état politique de l'époque, et beaucoup plus que les archives des autres royaumes à la même époque. Édouard-le-Confesseur n'obtint la couronne que sous la condition de confirmer les lois de Canute, qui elles mêmes reproduisent les dispositions de l'ancienne législation. Voilà pourquoi le corps des lois anglo-saxonnes a reçu plus tard le nom de code d'Édouard-le Confesseur. « Ces bonnes et antiques lois, dit M. Thierry en parlant des instances que firent les Anglo-Saxons auprès de Guillaume-le-Conquérant pour en obtenir la conservation, ces lois d'Édouard dont la promesse avait le pouvoir d'apaiser les insurrections, n'étaient point un code particulier, un système de dispositions écrites, et l'on entendait simplement par ces mots l'administration douce et populaire qui avait existé en Angleterre au temps des rois nationaux. »

Les lois pénales des Anglo-Saxons étaient de deux espèces. Il y avait les lois canoniques de l'Église, et les lois de l'État; les premières l'emportaient en sévérité sur les secondes, car elles obligeaient un homme convaincu de meurtre volontaire à vivre de pain et d'eau pendant sept ans, tandis que, d'après les lois de l'État, il suffisait presque toujours de donner une certaine somme en argent pour racheter le même crime. D'après ces lois, l'application de la peine de mort était très-rare, parce qu'on pensait que la mort d'un homme ne pouvait pas réparer le préjudice qu'il avait causé par son crime. Mais le plus grand nombre s'appliquaient à la répression du vol. Suivant les lois d'Ethelred, si l'on volait à l'Église, on était tenu de rendre douze fois la valeur de ce qui avait été volé; si c'était à un évêque, onze fois; au roi ou à un prêtre neuf fois; à un diacre, six fois, et aux autres clercs trois fois. Ainsi les biens de l'Église et ceux de l'évêque étaient regardés comme plus sacrés que ceux du roi.

Il paraît néanmoins que l'audace des voleurs ne s'arrêtait pas devant ces obstacles, et si l'on en croit les chroniqueurs saxons, le palais même du prince n'était point respecté par eux. Voici à ce sujet un trait de générosité d'Édouard-le-Confesseur que nous ont conservé les chroniqueurs saxons. Durant la nuit un voleur s'était introduit dans sa chambre à coucher. Le roi était couché, mais il faisait semblant de dormir; toute la nuit le sommeil avait fui ses paupières. Pourtant le voleur croyait bien n'être vu de personne; car, après avoir mis en sûreté une bonne somme, qu'il avait cachée sous ses habits, il revint à la charge; il s'en alla de nouveau, puis revint encore une fois. A la troisième, le bon Édouard, qui sans désirer la ruine du voleur, ne voulait pourtant pas qu'il opérât un

vide complet dans son coffre, jugea à propos de l'avertir : « Vous êtes trop ambitieux, jeune homme, s'écria-t-il; sauvez-vous avec ce que vous tenez; car si Hugoline revient, il ne vous laissera pas impuni. » Il était temps, et jamais avis ne fut plus de saison. Un moment après le départ du fortuné voleur, Hugoline revint. Grand désespoir à la vue du trésor mis au pillage; mais le roi le consola avec bonté : « Tranquillise-toi : celui qui a pris cet argent en a peut-être plus besoin que nous; nous avons bien assez de ce qui nous reste. »

Tous les marchés, pactes et conventions, se firent d'abord en présence de quelque magistrat, ou bien dans le *hundred* ou cour du comté. S'il s'élevait quelques disputes, des témoins étaient appelés; pour prévenir les méprises, on écrivait quelquefois les conditions des marchés sur les feuillets blancs d'une Bible; ce qui était regardé comme une pièce authentique. Malheur à celui qui ne pouvait payer ses dettes; la loi autorisait le créancier à le dépouiller de tout, et même à en faire un esclave. Il était nécessaire aussi de se présenter sur le marché avec une certaine réputation de bonne foi, et l'homme d'une probité douteuse était sujet à beaucoup d'humiliations. Quant aux fripons dont la réputation était faite, on les repoussait des dizaines, leur témoignage n'était pas admis dans les cours de justice, et souvent on leur coupait le nez, ou on leur faisait des balafres sur la tête, afin que tout le monde sût qui ils étaient et pût les éviter.

Cependant, du temps même d'Édouard le Confesseur, d'importantes modifications avaient été faites dans la jurisprudence à l'égard du vol, et bien avant lui Withred, roi de Kent, qui vivait environ un siècle après Ethelred, avait rendu une loi en vertu de laquelle un voleur surpris en flagrant délit, pouvait être tué avec impunité, s'il essayait de s'enfuir ou de faire de la résistance. Ina, roi de Wessex, qui était son contemporain, alla plus loin, et déclara le vol un crime capital; toutefois il permit au voleur de racheter sa vie en payant une certaine somme suivant son rang dans la société. Les lois de Galles pour la répression du vol étaient à peu près les mêmes que celles d'Angleterre; le coupable devait payer une certaine somme, sinon il subissait la peine capitale. Il n'y avait point cumul pour les deux peines. » Si un voleur est condamné à mort, dit une loi d'Howeldha, il ne souffrira pas dans ses biens; car il est entièrement déraisonnable et d'exiger une compensation et d'infliger un châtiment. » Ces lois sur le vol subsistèrent jusqu'après l'époque de l'invasion normande, où le vol devint alors un crime capital, et fut privé de l'avantage de la compensation.

Les Anglo-Saxons avaient aussi des lois contre la calomnie, en vertu desquelles tout homme convaincu de diffamation était condamné à avoir la langue coupée, s'il ne payait une certaine somme; cette loi fut confirmée par Canute. Une autre loi portait que quiconque troublait la paix publique en tirant son épée dans une querelle, restait à la merci du prince qui pouvait le condamner à mort; la même peine était infligée pour tapage ou rixes dans une cathédrale; mais elle se réduisait à cent vingt shillings pour le même crime, lorsqu'il était commis dans les églises du second ordre; à soixante shillings dans les églises plus petites qui avaient un cimetière; à trente shillings dans les églises plus petites encore qui n'en avaient pas. Des peines sévères étaient prononcées contre ceux qui se battaient et se querellaient dans les cabarets.

Mais à l'effet de pourvoir à la sûreté des criminels, et de les garantir de la vengeance et de la fureur immédiate de ceux qu'ils avaient offensés, on créa certains endroits qui leur servaient d'asile, et on désigna plusieurs personnes d'un rang élevé qui leur servaient de protecteurs. Ainsi la cour du roi et toutes les Églises furent déclarées des asiles par les rois anglo-saxons; et, en vertu des

mêmes lois, les rois, les évêques, les abbés, et les aldermen avaient, les deux premiers pendant neuf jours, et les deux derniers pendant trois, le droit de défendre les criminels qui s'étaient mis sous leur protection. Après ce terme, les accusés étaient remis entre les mains de la justice qui prononçait sur leur sort.

Quiconque frappait, mutilait, ou blessait un autre homme était puni suivant la largeur, la longueur et la profondeur de la plaie qu'on mesurait avec la plus grande exactitude. L'indemnité payée au blessé variait selon la dimension de la blessure, et les parties du corps sur lesquelles elle avait été faite. Il n'y avait point de remise sur cette amende; si un médecin était appelé, le coupable était aussi obligé de payer les remèdes et l'entretien tant du docteur que du malade jusqu'à parfaite guérison. Il n'est pas nécessaire d'observer que ce système de lois donnait au riche un grand avantage sur le pauvre, avantage dont sans aucun doute le premier dut abuser souvent. Pour le meurtre, on évaluait, comme nous l'avons vu dans le code des lois d'Ethelred, à un certain prix la vie de chaque homme depuis le souverain jusqu'à l'esclave d'après son rang. La vie du roi pouvait même être ainsi rachetée; elle coûtait au meurtrier environ deux cent quarante livres sterling; cette somme, qu'on appelait *Weregyld* et quelquefois simplement *Were*, de *Were* homme et de *Gyldom* céder ou payer, était divisée en deux parties égales, dont une était donnée à la famille du prince tué, et l'autre au public comme un dédommagement de la perte de son souverain. Le *Were* des sujets du roi, au-dessus de l'esclave, était proportionné au rang de l'individu qui avait été tué. On le divisait aussi en deux parts dont l'une était payée à la famille, et l'autre moitié au roi pour la perte de son sujet. La première de ces moitiés s'appelait *Frith Bote*, de *Frith* paix, et de *Bote* compensation; la seconde se nommait *mieg-bote*, de *mieg* parent et de *bote*. La vie de l'esclave était évaluée à une somme très-faible, que l'on payait au roi lorsque l'esclave avait été tué par son maître; mais si un homme libre tuait un esclave qui ne lui appartenait pas, outre l'amende qu'il devait au roi, il payait au maître de l'esclave une somme appelée *Man-Bote*, ou prix de l'homme, qui en représentait la valeur. Ces lois éprouvèrent de fréquentes modifications; en voyant la fréquence des meurtres, les législateurs voulurent s'écarter de cette maxime : « qu'il n'y avait point de crime qu'on ne pût expier avec de l'argent. » Plusieurs autres crimes, et notamment les meurtres commis dans l'enceinte d'une église, furent aussi déclarés *inexpiables*; mais les innovations durent céder à la force d'un usage que les Saxons avaient transporté des forêts de la Germanie, et qu'ils avaient implanté sur le sol de leur nouvelle patrie. La compensation en argent resta dans la loi, et durant toute la période saxonne, on ne vit qu'un petit nombre d'exécutions capitales pour crime de meurtre.

Ces lois si douces pour le meurtre, que notre siècle considère avec raison comme le plus grand des crimes que la main de l'homme puisse commettre, étaient très-sévères contre les femmes adultères. Une ordonnance de Canute voue à l'infamie toute femme adultère et la condamne à perdre tous ses biens et à avoir le nez et les lèvres coupées. Il y avait aussi un tarif pour toutes les tentatives contre l'honneur et la vertu d'une femme depuis l'indécence la plus légère jusqu'au viol. Celui qui violait une religieuse payait autant que pour le meurtre, et était en outre privé de la sépulture chrétienne. Celui qui commettait ce crime sur une jeune fille qui n'avait pas encore atteint l'âge de puberté, indépendamment d'une forte somme, était mis par la mutilation hors d'état de répéter son crime. On frappait également d'amende ceux qui s'étaient rendus coupables d'idolâtrie, de sorcellerie, de sorti-

lége, de parjure, du crime de fausse monnaie; ceux-ci étaient en outre condamnés à perdre la main droite. En un mot, la compensation des injures, plutôt que la punition des crimes paraît avoir été le grand objet des lois pénales des Anglo-Saxons.

Le système de procédure anglo-saxon, bien que modifié par l'usage, s'est conservé pur de toute altération écrite, jusqu'au règne d'Henri II, qu'on pourrait appeler, sans trop de témérité, le fondateur de la *common-law*. C'est du moins sous son règne que le jugement par jury devint d'un usage constant, bien qu'en remontant à l'époque de la conquête on trouve déjà une ébauche informe de cette précieuse institution. Nous ne saurions mieux faire que de citer à ce sujet le passage suivant de l'histoire de la *common law* par M. Reeves.

« Le Jury, tel qu'il existait dans l'origine, diffère essentiellement de ce qu'il est aujourd'hui. Quelle qu'ait été autrefois son importance, ses bienfaits ne sauraient se comparer à ceux du jury actuel, ce grand palladium de la liberté britannique. Aujourd'hui, les jures sont juges suprêmes du procès. Ils fondent leur conviction sur des preuves orales, ou écrites, produites devant eux, et leur verdict n'est qu'un jugement. Les anciens jurés, au contraire, n'étaient pas appelés à apprécier les faits de la cause comme magistrats : ces faits n'étaient pas même débattus devant eux. Ils n'étaient que témoins, et le verdict n'offrait que le résultat de leur témoignage, régulièrement mais exclusivement invoqué pour constater les faits litigieux. Ainsi, un jugement au moyen du jury, n'était à vrai dire qu'une enquête; les jurés n'étaient distingués des autres témoins, que par le serment qu'ils devaient prêter, par leur nombre limité, le rang que la loi leur assignait, la qualité de tenancier dans les divers degrés de la hiérarchie territoriale, et l'influence qui en résultait.

« J'ai cru nécessaire de définir les fonctions de l'ancien jury, pour prévenir les fausses inductions qu'on pourrait tirer de cette institution. La plupart de ses apologistes supposent qu'elle nous a été transmise sans altération, depuis le règne d'Alfred, et ne se doutent pas du véritable caractère qui lui appartenait primitivement. D'après la loi normande, les accusés étaient convaincus ou déchargés de l'accusation par une enquête composée de vingt-quatre bons et loyaux habitants du pays, convoqués par le *sergeant*, dans le voisinage du lieu où le crime avait été commis. Cet officier devait choisir les personnes qu'il supposait les mieux instruites de toutes les circonstances du fait. L'accusateur et l'accusé récusaient ceux dont la probité et la véracité leur paraissaient suspectes; les amis ou ennemis déclarés et les proches parents des parties étaient également écartés de la liste. Ces témoins devaient comparaître sans délai, et sans citation préalable, afin de ne pas être intimidés ni corrompus. Avant que l'accusé fût soumis au débat, on procédait à une information préalable, auprès de quatre chevaliers, à qui l'on demandait s'ils le croyaient coupable; puis le bailli, en présence de ces chevaliers, interrogeait les vingt-quatre jurés en particulier, et séparément, et les confrontait ensuite avec l'accusé, qui pouvait les récuser pour cause légitime. Si la récusation était accueillie, le témoignage du jury était rejeté; enfin le juge *récordait*, c'est-à-dire, consignait au plumitif ou régistre d'audience, et déclarait le verdict, lequel n'était valable que par le concours de vingt jurés. »

Sous les périodes saxonne et anglo-normande, les jurés avaient le caractère de témoins; ils juraient la main levée, et en ces termes : « Oyez cela, vous juges! nous dirons la vérité concernant les choses que vous nous demanderez sous la foi du roi, et aucune crainte ne nous empêchera de la dire. » Il est inutile de remarquer que le mot verdict (*verè dictum*), s'appliquait avec plus de justesse encore à un témoignage qu'à un jugement.

Il serait curieux de rechercher à quelle époque la preuve orale s'introduisit dans les tribunaux anglais, et comment les progrès de ce mode de procédure amenèrent le juré du rôle de témoin à celui de juge des faits litigieux. Il est probable que l'on commença par lire aux jurés quelques fragments d'information écrite, usage qui ne fut entièrement aboli qu'à l'époque de la restauration. On chercha ensuite à obtenir, n'importe par quels moyens, l'aveu de l'accusé; mais nous hésitons à croire, et rien ne constate que la preuve orale ait jamais été reçue devan les tribunaux saxons et anglo-normands. Il semble impossible, qu'en certaines occasions, la conscience des jurés n'ait eu besoin d'être éclairée, et que les personnes qui, sans être comprises au tableau du jury, pouvaient déposer d'un fait, n'aient pas été entendues avant que le verdict fût prononcé. Tout était irrégulier dans cette enfance de la procédure, jusqu'au moment où une tradition constante fixa les coutumes, et où les écrits des juristes en firent un corps de doctrine. Mais aucune partie du droit anglais n'a été aussi tard érigée en loi, et signalée d'une manière plus vague dans les textes anciens, que l'instruction orale. Ce n'est que sous le règne de Charles II, qu'elle devint un mode légal et régulier d'arriver à la découverte de la vérité.

A l'époque saxonne il arrivait souvent que les innocents étaient soupçonnés et accusés, et que les criminels cachaient et niaient leurs crimes. Comment découvrir la vérité pour que l'innocent ne fût pas condamné et que le criminel ne fût pas absous? Quel guide suivra le juge dans la recherche de la vérité? Les serments ou les appels solennels au ciel paraissent avoir été le moyen le plus ancien et le plus universel employé dans les tribunaux de justice, et jamais on en fit un usage plus fréquent, qu'à l'époque dont nous parlons. Quelquefois l'accusé paraissait devant ses juges avec ses témoins au nombre de plus de mille, et ceux-ci rangés en ordre de bataille comme des armées régulières prêtaient tous serment à la fois. Celui qui niait un crime devait se présenter devant les tribunaux avec un certain nombre de personnes fixé par la loi, lesquelles juraient que l'accusé était innocent du crime qu'on lui imputait. Ces personnes étaient appelés *compurgateurs*. Pour prêter serment, les compurgateurs posaient la main sur les évangiles ou sur certaines reliques; l'accusé mettait sa main par-dessus toutes les autres, et jurait par Dieu et par toutes les mains qui étaient sous la sienne qu'il n'était pas coupable, assertion que chaque compurgateur était présumé confirmer par son serment s'il ne retirait pas sa main. Dans quelques cas, deux ou trois mains suffisaient, mais dans d'autres, il en fallait beaucoup plus, souvent quarante, cinquante ou cent. La réputation des compurgateurs devait être sans tache; ils devaient être parents ou voisins de l'accusé et du même rang. — Si l'accusé était une femme, elle devait également produire ses compurgateurs qui étaient aussi des femmes. C'était le seul cas où les compurgateurs étaient pris parmi les femmes. Si tous faisaient serment, l'accusé était déclaré non coupable. Mais si l'accusé ne pouvait produire le nombre de compurgateurs requis par la loi, ou si dans le nombre, il s'en trouvait un seul qui refusait de prêter serment, il était déclaré coupable. Outre les compurgateurs, il y avait un grand nombre de témoins, qui juraient des deux côtés pour confirmer ou détruire l'accusation. Le serment des témoins différait de celui des compurgateurs. Les premiers juraient qu'ils savaient ce qu'ils certifiaient être vrai; les compurgateurs juraient seulement qu'ils croyaient que ce qui était affirmé sous la foi du serment par le défendeur était vrai. Pour prévenir les parjures auxquels devait donner lieu naturellement cette grande multiplicité de serments, le législateur avait soin d'entourer la prestation du serment

de certaines formalités capables d'imprimer le respect et d'éveiller la crainte dans l'âme de celui qui était appelé à rendre un témoignage. Personne n'était admis à prêter serment s'il n'était parfaitement sobre et même à jeun. C'était ordinairement dans l'église qu'avait lieu la cérémonie. On mettait la main droite sur l'autel, ou bien sur les évangiles, sur la croix, ou sur les reliques de quelques saints. Les militaires juraient de dire la vérité en plaçant la main sur leurs armes. On fixait aussi le degré de croyance qui était dû aux serments de personnes de divers rangs; ainsi, comme le *Weregeld* d'un thane de premier rang ou le prix légal qui était mis à sa vie était de 1,200 shillings-saxons, et que celui d'un ceorl était de 200 shillings en or, le serment d'un thane était regardé comme valant celui de six ceorls.

Il y avait un autre mode de se justifier d'une accusation, très en usage, en ce sens qu'il ne nécessitait pas cet appareil de compurgateurs et de témoins toujours très-coûteux. On l'appelait *ordalie* ou *jugement de Dieu*. Les ordalies étaient de plusieurs espèces. On distinguait le combat judiciaire, l'ordalie de la croix, l'ordalie du *corsned*, l'ordalie de l'eau froide, l'ordalie de l'eau chaude et l'ordalie du fer chaud.

Le combat judiciaire était simplement un appel aux armes dans lequel l'accusé, mis en présence de son accusateur, protestait de son innocence et prenait le ciel pour arbitre. Cette sorte d'ordalie, qui convenait au goût et à l'esprit d'une population féroce et guerrière, ne fut toutefois que rarement employée pendant la période saxonne. Pour l'ordalie de la croix, on préparait deux bâtons exactement semblables; sur l'un d'eux était représentée une croix, sur l'autre il n'y avait rien. Chaque bâton bien enveloppé de laine blanche était ensuite posé sur l'autel ou sur les reliques des saints. On adressait alors une prière solennelle à Dieu pour qu'il voulût bien montrer par des signes évidents si l'accusé était innocent ou coupable; la prière terminée, un prêtre approchait de l'autel, et prenait un des bâtons qu'on découvrait avec la plus grande anxiété. Si l'accusé avait pris le bâton sur lequel était la croix, il était déclaré innocent; le bâton où il n'y avait rien aurait prouvé sa culpabilité. Dans les affaires civiles l'ordalie de la croix se faisait ainsi. Deux jeunes prêtres, les plus vigoureux que les parties adverses pouvaient rencontrer, l'un représentant le défendeur, l'autre le plaignant, étaient placés devant un crucifix; puis, à un signal donné, tous deux étendaient leurs bras dans une direction horizontale et formaient ainsi une croix avec leurs corps. On célébrait le service divin, pendant qu'ils se tenaient dans cette posture fatigante; et la partie, dont le représentant baissait les bras le premier, perdait sa cause. L'ordalie du corsned consistait à mettre sur l'autel un morceau de pain d'orge ou de fromage, sur lequel le prêtre prononçait quelques prières. Aussitôt l'accusé montait à l'autel, prenait le pain ou le fromage et commençait à le manger : s'il avalait librement, il était déclaré innocent, mais si le pain s'attachait à son gosier, il était déclaré coupable. Dans l'ordalie de l'eau froide l'accusé, après un jeûne rigoureux de trois jours, était conduit solennellement à l'Église; il s'avançait alors vers l'autel pour communier, et le prêtre prononçait ces paroles solennelles en s'adressant à lui : « O homme, je te conjure par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par le véritable christianisme que tu professes, par le seul fils engendré de Dieu, par la sainte Trinité, par le saint Évangile et par toutes les saintes reliques de cette église, de ne pas oser communier ou approcher de ce saint autel, si tu as commis ce crime, si tu as consenti, ou si tu as connu celui qui l'a commis. » Le prisonnier communiait et le prêtre lui disait : « Que ce corps et ce sang de notre Seigneur Jésus-Christ soit aujourd'hui reçu par toi comme une

épreuve. » L'assemblée quittait aussitôt l'église et se roudait en procession à l'étang où l'ordalie devait être faite. Le prêtre donnait de l'eau bénite au prisonnier et disait : « que cette eau bénite soit aujourd'hui une épreuve pour toi. » Le prêtre faisait alors une prière, et demandait aux eaux de l'étang de rejeter et de laisser flotter sur leur surface le prisonnier dans le cas où il serait coupable, et de s'ouvrir pour le recevoir dans leur sein s'il était innocent. On dépouillait aussitôt le prisonnier de ses vêtements; et les mains et les jambes solidement attachées, le corps entouré d'une corde à laquelle pendait un nœud, on le jetait à l'eau. S'il surnageait on le retirait, et il était déclaré coupable; s'il enfonçait assez pour entraîner sous l'eau le nœud de la corde, il était retiré sur-le-champ, avant qu'il eût éprouvé aucun mal, et il était déclaré innocent. Dans l'ordalie de l'eau chaude, les cérémonies préliminaires étaient les mêmes que pour l'ordalie de l'eau froide. L'accusé communiait et on le conjurait d'avouer s'il était coupable. On allumait ensuite le feu sous un pot rempli d'eau, et aussitôt que l'eau commençait à bouillir, on plongeait dans le vase une pierre suspendue par un cordon, à la profondeur d'une, deux ou trois palmes, suivant la nature de l'accusation. On retirait alors le pot du feu, et le prisonnier, ayant dit l'oraison dominicale (lentement comme on peut le supposer) et ayant fait le signe de la croix, plongeait sa main et son bras nus dans l'eau et en retirait la pierre. Son bras était enveloppé sur-le-champ de linge, et il était mis dans un sac, qui était scellé par le juge en présence des spectateurs. Le prisonnier était alors remis entre les mains du prêtre, qui le représentait trois jours après dans la même église où le sac était ouvert et le bras examiné par douze de ses propres amis, et douze amis de l'accusateur. S'il y avait quelques traces de brûlure sur le bras du prisonnier, il était déclaré coupable; s'il n'y en avait aucune, il était déchargé de l'accusation.

L'ordalie du fer rouge était de deux espèces. Elle se faisait avec une boule de fer, ou avec un certain nombre de socs de charrue. Quand on employait la boule de fer, on la mettait au feu jusqu'à ce qu'elle fût rouge, après quoi on l'en retirait. Le prisonnier ayant fait le signe de la croix et jeté de l'eau bénite sur sa main, prenait alors la boule et la portait à la distance de neuf pieds; on mettait aussitôt sa main dans un sac qu'on tenait scellé pendant trois jours et on l'ouvrait à l'expiration de ce terme en présence de douze personnes de chacun des deux partis. Ces personnes décidaient alors de l'innocence ou de la culpabilité de l'accusé comme dans l'épreuve de l'eau chaude. L'autre épreuve consistait à faire marcher l'accusé pieds nus sur neuf socs de charrue échauffés et placés à certaines distances les uns des autres. Ces deux espèces d'ordalies étaient particulièrement réservées aux personnes d'un rang distingué.

On aurait tort de s'imaginer que ces épreuves fussent dangereuses, et qu'il fût difficile aux personnes qui s'y soumettaient de s'en retirer à leur honneur. Les annales de l'époque sont remplies d'ordalies semblables, dans lesquelles on voit des millions de personnes plonger leurs bras nus dans l'eau bouillante, tenir dans leurs mains des boules de fer rouge et marcher sur des socs brûlants sans en éprouver le moindre mal. Il est probable que les dispositions obligatoires auxquelles l'accusé était soumis opéraient ces nombreux miracles. On le laissait d'abord trois jours avant l'épreuve entre les mains du prêtre; ce qui permettait à celui-ci de donner ses instructions sur la manière dont l'accusé devait jouer son rôle; le jour de l'épreuve arrivé, le prêtre et l'accusé devaient seuls être admis dans l'église jusqu'à ce que le fer fût échauffé. On rangeait alors les douze

amis de l'accusé le long des murs de l'église, à une distance respectueuse. Après que le fer avait été retiré du feu, on disait les prières, l'accusé buvait de l'eau bénite et en arrosait sa main; ce qui pouvait prendre un temps considérable, si le prêtre était indulgent. C'était l'accusé lui-même qui mesurait avec son propre pied la distance qui séparait les socs de charrue; et il lui était permis d'avancer le pied aussi loin qu'il le pouvait, de sorte qu'il était facile de franchir l'espace en un instant. On peut supposer aussi que les prêtres avaient quelques recettes connues d'eux seuls qui leur permettaient de sauver l'accusé auquel ils s'intéressaient. Ce qui le prouverait, c'est que de tous les champions qui, pour l'honneur de l'église, tentaient de pareilles épreuves, aucun n'en sortit avec du mal, tandis que ceux qui étaient assez hardis pour demander une de ces épreuves, afin d'obtenir de l'église la restitution de quelques domaines ou de certaines sommes d'argent, ne manquaient jamais de s'échauder ou de se brûler les doigts.

Les crimes s'expiaient aussi en prodiguant des largesses aux moines et aux églises. Les grands eux-mêmes croyaient devenir saints en prenant l'habit monastique. Cette ignorance produisit les absurdes querelles dont l'Église anglo-saxonne fut agitée pendant plusieurs siècles. Les plus vives eurent pour objet le choix du jour où devait tomber la Pâques et la forme de la tonsure cléricale. Les Saxons voulaient que la couronne des prêtres fût ronde, à l'image de celle de Jésus-Christ, et prétendaient que la tonsure de leurs adversaires, les Bretons et les Écossais, s'étendant d'une oreille à l'autre, était une invention de Simon le Magicien.

Les Bretons et les Écossais n'étaient point soumis à la juridiction du pape; ils décidaient les affaires ecclésiastiques dans leurs synodes, selon l'ancien droit commun des églises. Cette juridiction ne s'exerçait que sur l'Église saxonne, fondée sous le pontificat de saint Grégoire par des moines qu'il avait lui-même envoyés. Elle fut consacrée par le célèbre jugement que le pape Agathon rendit en 679 sur l'appel de Wilfrid, archevêque d'York, contre une sentence de l'archevêque de Cantorbéry.

Quant aux immunités ecclésiastiques, elles étaient sanctionnées par de fortes compositions, et ne cédaient que devant la force brutale des rois ou des thanes les plus puissants, dont l'église ne tardait point à se venger au moment où leurs revers rendaient quelque force à ses anathèmes. D'après un synode tenu en 697, quiconque troublait la paix de l'église était obligé de payer cinquante shillings de composition. Les membres du clergé ne devaient être jugés que par des ecclésiastiques.

Tel est le tableau des institutions anglo-saxonnes, aussi détaillé que les limites de notre cadre l'exigeaient. Cet examen offre d'autant plus d'intérêt, que l'Angleterre n'a jamais bouleversé son état social et politique, ni fait table rase de ses institutions, au sein même des guerres civiles les plus sanglantes. On se plaît à remonter vers ce berceau de la liberté anglaise; on aime à la voir surgir du sein des ténèbres de la barbarie, et de réforme en réforme, de siècle en siècle, s'offrir plus imposante et arriver au point elle est aujourd'hui.

CHAPITRE II.

RELIGION — MOEURS

L'Angleterre redevient idolâtre. — Culte d'Odin. — retour au christianisme. — S. Augustin en Angleterre. — Querelle du clergé au sujet de la célébration de la Pâques. — Ambition de Wilfrid. — Vente des reliques. — Courage de l'abbé de Croyland dans une affaire contre les Danois. — Établissement de la dime. — Saint Dunstan, sa vie, ses miracles, ses persécutions contre les prêtres mariés. — Pelerinage de Canute à Rome; lettre qu'il adresse à ce sujet en Angleterre. — Richesse du clergé à l'époque d'Édouard-le-Confesseur. — Influence du christianisme sur les mœurs des Anglo-Saxons. — Leurs superstitions et leurs funérailles. — Coutumes religieuses. — Influence des femmes sur la religion anglo-saxonne.

Toute la Grande-Bretagne, à l'exception de la contrée habitée par les Pictes

septentrionaux, était chrétienne lorsqu'arrivèrent les Saxons. Mais ceux-ci apportaient avec eux un nouveau culte qui ne ressemblait en rien au christianisme. Ce culte était celui d'Odin, le seul vrai Dieu des populations de la Germanie et de la Scandinavie dans ces temps-là. Les autels du Christ tombèrent donc renversés sous les coups impitoyables des vainqueurs, et le culte d'Odin triompha pendant quelque temps au sein de la Bretagne.

Odin était le Dieu de la guerre; il donnait la victoire et ranimait le courage dans les combats. Frigga ou Fréa sa femme était la déesse de l'amour, du plaisir et de la sensualité; Thor, l'aîné et le plus brave de ses fils gouvernait les tempêtes; Balder était le Dieu de la lumière; Kiord celui des eaux; Tyr, des guerriers; Brag, des orateurs et des poëtes; Heimdal avait les clefs du ciel, et l'arc irisé qui brille à la frange des nues chargées de pluie était également confié à sa garde. Puis venaient les onze filles de Fréa et d'Odin : Eira, déesse de la médecine; Gefione, de la virginité; Fulla, de la parure; Freya, du véritable amour; Lofna, de la réconciliation; Vara, des vœux; Snotra, des bonnes mœurs; et Gna, messagère de Fréa. Il y avait encore les trois destins qui déterminaient d'avance le sort des humains; et les Walkyries, espèce de déesses inférieures qui agissaient en qualité d'agents célestes, et qu'Odin employait pour décider la victoire et désigner les guerriers qui devaient périr. Et, comme si ce nombre n'était pas assez considérable, la notion corrompue d'une providence présente en tous lieux avait peuplé l'univers d'une légion de génies et d'esprits qui participaient à tous les événements et possédaient une faculté surnaturelle pour blesser ou pour causer du dommage. La personnification du mauvais principe était Loke, invoqué parfois comme un Dieu, mais toujours redouté comme un ennemi. Sa malignité était si grande que les autres divinités avaient été forcées de le confiner au fond d'une caverne. Selon la description qu'en fait l'Edda, Loke est doué d'une belle physionomie; mais son cœur est dépravé; c'est le calomniateur des Dieux, le grand inventeur d'impostures et de fraudes, l'opprobre des Dieux et des hommes. Le loup Feuris, le grand dragon, les géants et les mauvais génies complétaient la sombre mythologie de l'Olympe scandinave.

L'esprit de cette religion répondait aux goûts et flattait la passion favorite de ces nations belliqueuses. Ceux qui avaient mené une vie héroïque ou qui l'avaient perdue en combattant avec courage montaient au Walhalla, et la félicité qui les y attendait devait charmer l'imagination d'un Danois ou d'un Saxon. Une mêlée furieuse occupait tout le jour. Des armées se choquaient avec fracas, et les boucliers retentissaient. Le soir terminait le combat. Soudain toutes les blessures se refermaient, et les guerriers engagés dans la lutte déposaient leurs armes pour commencer un banquet, durant lequel ils se régalaient de la chair inépuisable du sanglier scrimmer, et buvaient à longs traits dans le crâne de leurs ennemis. Les méchants (les lâches et les paresseux étaient principalement désignés de la sorte) étaient condamnés à subir toutes les misères accumulées dans le Niflheim : c'était la résidence de la déesse Héla, qui y exerçait sa terrible royauté. L'angoisse habitait son palais, la famine siégeait à sa table; ses serviteurs étaient l'attente et le délai; le précipice entr'ouvrait sa gueule béante au seuil de la porte : la maigreur gisait sur le lit, et le souverain de ce terrible empire épouvantait par son regard ceux qui osaient le regarder en face.

Mais un nouvel essaim de divinités va paraître, et une seconde révélation est annoncée plus mystérieuse et plus auguste que la première. Ce bonheur et ces châtiments ne sont pas éternels, mais seulement passagers. Après la consommation des siècles et lorsque le temps ne sera plus, des signes terribles, qui doivent apparaître dans le ciel et sur la terre, annonceront la dis-

solution prochaine, tandis que la race humaine, sans soupçonner le danger, se livrera à une dépravation universelle. C'est alors qu'arrive la fin du monde. Les esprits malfaisants, si longtemps retenus, se précipitent hors de leurs cavernes. Les Dieux doivent succomber sous l'impétuosité de leur attaque, ou, dans l'égarement du désespoir, ils se feront de mutuelles blessures. Odin lui-même expire, tandis que le Walhalla, le monde et le lieu des tortures expiatoires, se consument et s'anéantissent dans un immense embrâsement, avec tous ceux qui les habitent, les Dieux aussi bien que les humains. De ce second chaos surgit un nouvel univers dans toute la pompe de sa jeunesse : le ciel en est plus splendide que le Walhalla, et l'enfer plus redoutable que le Niflheim; puis au-dessus de tout cela, se montre un seul Dieu prééminent, revêtu d'une plus grande puissance et d'attributs plus noble que l'Odin du Walhalla. Enfin la race humaine doit être soumise à une dernière épreuve dans ce monde où des vertus plus excellentes que la bravoure, et des crimes plus graves que la poltronnerie, composent la notion du bien et du mal. Après quoi les portes de Gimle s'ouvriront pour livrer passage au juste, tandis que les châtiments inexprimables du Nastraude seront le partage du méchant; et la condition de l'un et de l'autre se perpétuera dans l'éternité, sous le règne de celui qui est éternel.

Les rites populaires de la mythologie scandinave s'accordaient bien avec l'esprit de cette terrible croyance. En Germanie, en Danemark, en Suède, en Norwége, s'élevaient des temples d'une dimension colossale, mais grossièrement travaillés. Odin y était représenté dans des proportions gigantesques, armé, le front ceint d'une couronne, et brandissant une épée nue. Sa femme Fréa l'accompagnait sous la forme d'un hermaphrodite. On y voyait aussi Thor portant une couronne d'étoiles et armé de sa terrible massue; ensuite venaient les autres dieux et déesses représentés suivant leurs attributs respectifs. Des hymnes composés sous cette inspiration sauvage, qui caractérisait la muse du Nord, étaient chantés en leur honneur; et, comme dans d'autres cultes, les animaux qu'on croyait les plus agréables à chaque Dieu lui étaient sacrifiés, tandis que de leur sang on arrosait ses adorateurs. Cependant on faisait des sacrifices plus affreux, lorsqu'on jugeait qu'ils étaient réclamés impérieusement par une circonstance imprévue, ou lorsqu'on implorait du ciel une faveur extraordinaire. Le sang des victimes humaines inondait les autels, et ce n'était pas seulement des captifs et des esclaves qu'on immolait fréquemment en grande quantité pour le bien général; des princes sacrifiaient souvent leurs propres enfants, soit pour détourner une maladie mortelle ou pour assurer une grande victoire. Comme on était persuadé qu'une mort naturelle entraînait l'exclusion du Walhalla, et que cette exclusion pouvait être levée par un sacrifice humain, chaque guerrier qui pouvait se procurer un esclave pour l'immoler dans ce but, avait un motif singulièrement puissant pour exercer une pratique aussi horrible. Cette épouvantable coutume du sacrifice semble avoir été commune à toutes les anciennes croyances. Quand un sacrifice était fait pour obtenir une faveur précieuse, on supposait que la grandeur du présent devait être proportionnée à l'importance de la demande, et c'est dans cette conviction que la vie humaine était sacrifiée comme une offrande de la plus haute valeur.

Le sacerdoce était le partage exclusif de certaines familles, et passait du père au fils. On comptait dans le célèbre temple d'Odin douze *drottes* d'un rang supérieur, qui présidaient à toutes les affaires religieuses, et qui avaient l'autorité sur tous les autres prêtres. Quand les Saxons se furent établis dans la Grande-Bretagne, le royaume de Northumbrie, et probablement chacun des autres royaumes de l'Heptarchie eurent à la tête des ministres de la religion nouvelle un pré-

tre qui portait le nom et exerçait l'office de grand prêtre. Les Saxons avaient aussi leurs prêtresses qui officiaient dans les temples de leurs divinités féminines; et, Frigga, leur principale déesse, était servie par les filles du roi et par les dames du rang le plus élevé. L'autorité des prêtres était grande; cependant ils n'avaient pas le droit de monter à cheval, ni de manier un instrument de guerre, sans doute pour ne point compromettre la dignité du sacerdoce. Au rapport de Tacite, les prêtres étaient encore investis d'une autorité magistrale. C'étaient eux qui réglaient les controverses; ils accompagnaient les armées dans leurs expéditions, et non-seulement ils décrétaient les châtiments, mais ils les administraient de leurs propres mains. Quant aux indomptables guerriers qui recevaient leurs coups, ils les enduraient dans la persuasion qu'ils étaient frappés par le bras de Dieu.

Les nébuleuses contrées du Nord, et la manière de vivre de leurs habitants passant alternativement de l'extrême activité à l'extrême repos, contribuaient puissamment à bercer leurs imaginations d'idées superstitieuses. Au sein de vastes forêts envahies par un crépuscule perpétuel, parmi des montagnes hérissées de roches glacées et couronnées de tempêtes, sous l'influence des vicissitudes terribles des hivers septentrionaux, toute ombre qui traverse le sombre paysage prend une forme, et devient un visiteur immatériel; tout bruit nouveau est une voix surnaturelle qui murmure dans les échos mystérieux de la colline et de la vallée. Au milieu d'une nature âpre et sauvage, le superstitieux enfant du Nord avait su trouver de nombreux pronostics. Il examinait la direction du vent et l'aspect du ciel; il interrogeait le vol et le chant des oiseaux; les entrailles des victimes lui fournissaient de célestes avertissements. On invoquait les tombeaux avec véhémence, et la mort était suppliée de répondre. Plus d'une fois le guerrier, dédaignant cette modération, et résolu d'extorquer la réponse, s'élançait en brandissant son épée au milieu de l'orage afin de dompter le génie préposé à sa garde et de le contraindre malgré lui à prononcer l'oracle. Si ce qu'on désirait savoir était d'une haute importance, le mode de consultation était, en proportion, également solennel. Des hommes étaient poignardés ou jetés à l'eau; et, de la manière dont le sang coulait, ou de celle dont le corps se noyait, on tirait une réponse. Les Saxons ajoutaient encore beaucoup de foi aux incantations, et ils avaient des chants par lesquels ils conjuraient les éléments, et savaient détourner tout accident fâcheux aussi bien qu'obtenir toute sorte de faveurs. Le forgeron, personnage important en tous lieux, à la naissance des civilisations, possédait un chant par lequel le fer incandescent devenait, sous son marteau, une cuirasse impénétrable à toutes les armes de la terre; un autre chant communiquait à la pointe de l'épée un charme qui faisait que rien ne pouvait lui résister. Et quand la barque, remplie d'aventuriers en armes, était prête à s'élancer du côté où le hasard allait diriger la course, les passagers pouvaient en toute sûreté compter sur un vent favorable et sur un riche butin, lorsqu'ils entendaient dans le port le chant de quelque sorcière décrépite qu'on y avait envoyée après que l'embarcation avait levé l'ancre. La même superstition qui leur inspirait une incroyable témérité pouvait encore abaisser ceux qu'elle dominait jusqu'à la timidité des enfants. Au chant sinistre d'un oiseau vous eussiez vu tous ces visages pâlir; vous eussiez vu s'agiter et frémir ces farouches guerriers que nul danger humain ne pouvait émouvoir. Un pli de mauvais augure dans les entrailles de la victime suffisait pour ajourner cette expédition ardemment projetée, dont les périls et la difficulté faisaient l'attrait le plus puissant.

Tels étaient les principes généraux et les pratiques de la religion dominante parmi les nations septentrionales : principes et pratiques

soumis toutefois à des modifications nombreuses, selon la situation des différentes tribus du Nord, et les circonstances au milieu desquelles elles se trouvaient. Les Saxons qui envahirent la Bretagne avaient adopté la forme la plus civilisée de la religion scandinave, tandis que les Danois, accourus sur leurs traces, pratiquaient le culte d'Odin selon les rites les plus sauvages et les plus violents. Nous ne dirons point quelle fut dans le principe la haine violente qui anima ces guerriers contre les chrétiens; il nous suffira d'indiquer que le sang du clergé coula à grands flots et que les ruines des lieux destinés au culte de cette religion jonchèrent le sol. Mais, lorsque les Saxons commencèrent à faire des traités de paix et à former des alliances avec les Bretons, leur haine et leurs préjugés contre la religion chrétienne diminuèrent par degrés. Le mariage d'Ethelbert, roi de Kent (A. D. 570) avec Berthe, fille de Caribert, roi de Paris, aplanit encore les obstacles. Cette princesse était chrétienne; elle stipula, dans son contrat de mariage, qu'elle aurait le libre exercice de sa religion; on lui permit de se servir d'une petite église en dehors des murs de Cantorbéry, où Luidhart, évêque français, qui l'avait accompagnée avec d'autres ecclésiastiques, célébra publiquement les rites du culte catholique. Mais un autre événement vint hâter la conversion des Anglo-Saxons.

Le pape Grégoire occupait alors la chaire de Saint-Pierre; le pontife romain prenait beaucoup d'intérêt au bien-être des Anglo-Saxons, à cause d'une aventure qui lui était arrivée dans sa jeunesse. Il passait sur une des places de Rome au moment où des marchands de pays étrangers venaient d'y arriver, conduisant des esclaves qu'ils exposèrent en vente comme de vils animaux. Grégoire fut particulièrement ému en voyant plusieurs pauvres petits garçons qui, debout et tremblants, attendaient qu'on les fît passer au pouvoir d'un nouveau maître. C'étaient de beaux enfants aux joues vermeilles, aux yeux bleus, et dont la chevelure blonde et bouclée flottait sur leurs épaules. Dans ces temps-là des cheveux longs indiquaient une naissance distinguée. Les rois et les nobles étaient seuls dans l'usage de les laisser croître; les individus d'une classe inférieure ou servile les portaient très-courts. Grégoire ressentit une vive compassion pour ces enfants. Peut-être leur père avait-il été tué à la guerre; peut-être ces êtres faibles, élevés pour les hautes conditions, maintenant exposés à une captivité sans espoir, privés des tendres soins de leurs parents, allaient-ils passer sous la direction d'un maître inhumain dans une terre étrangère. « A quelle nation ces pauvres enfants appartiennent-ils? demande Grégoire en s'adressant aux marchands. — Ce sont des *Angles*, mon père. — Dites des *Anges*, car ils en ont la beauté, et je voudrais qu'ils devinssent des chérubins dans le ciel! Mais comment appelez-vous celle des nombreuses provinces de la Bretagne d'où ils viennent? — *Deira*, monpère. — *Deira*, continua Grégoire, *de irâ Dei liberandi sunt*: Ils sont à délivrer de la colère de Dieu. » Et lorsque, demandant aussi le nom de leur roi, on lui répondit que c'était Œlla, il ajouta que l'on devrait chanter *Alleluia* dans les domaines de ce prince.

L'attention de Grégoire s'étant ainsi portée sur la situation de la Grande-Bretagne, il en fit l'objet de ses méditations et résolut de se rendre dans ce pays en qualité de missionnaire. Des obstacles survinrent et le forcèrent de renoncer à ce projet; mais l'impression qu'il avait reçue demeura dans son esprit, et, lorsqu'il devint pape, il envoya saint Augustin remplir la tâche dont il avait désiré se charger lui-même avec ardeur. Saint Augustin partit de Rome avec quarante autres missionnaires, et descendit dans l'île de Thanet (A. D. 596) d'où il envoya un messager à Ethelbert, roi de Kent, pour solliciter une entrevue. Ce prince leur donna bientôt après une audience en plein air, et

ayant entendu le sujet de leur demande, il leur répondit qu'il ne pouvait abandonner la religion de ses ancêtres sans réfléchir encore sur un sujet aussi important; mais comme ils étaient venus de bien loin avec des intentions amicales, il ajouta qu'il leur assignait pour résidence la ville de Cantorbéry et leur donna pleine liberté de prêcher devant le peuple. Les missionnaires entrèrent dans la ville de Cantorbéry, portant devant eux une croix d'argent, et chantant l'hymne suivant: « Nous supplions, ô Seigneur, dans ta miséricorde, de détourner ta colère de dessus cette cité et ce saint lieu, car nous avons péché; Alleluia. » Bientôt le roi se convertit lui-même, et, à la fête de Noël suivante, dix mille de ses sujets imitèrent son exemple.

Cette première conquête amena la conversion des Est-Saxons qui habitaient les contrées d'Essex et de Middlesex (A. D. 610). Mais Eadbald, fils d'Ethelbert, roi de Kent, ayant épousé sa belle-mère à la mort de son père, et fatigué des représentations des chrétiens qui blâmaient cette union illégitime, abjura la foi catholique pour retourner avec tout son peuple au culte des divinités teutoniques. Les pieuses exhortations de Laurentius, archevêque de Cantorbéry, le rendirent plus tard à la foi chrétienne; il répudia sa belle-mère, et confessa de nouveau le Christ, et tous ses sujets revinrent en même temps au bercail, sans contestations et sans murmures. Laurentius mourut en 619, et Melitus fut élevé à sa place au siége archiépiscopal de Cantorbéry, qu'il occupa environ six ans; il eut pour successeur Justus, évêque de Rochester (A. D. 624). A cette époque Edwin régnait sur la Northumbrie, et Paulin, que Justus venait de sacrer évêque, était à sa cour. Pressé par les sollicitations de l'évêque chrétien, Edwin convoqua ses nobles et ses conseillers, et demanda leur avis sur l'importante question qu'il allait leur soumettre. Ils devaient le donner séparément. Le roi engagea chacun d'eux à émettre sa pensée au sujet du christianisme. Le premier qui parla fut le grand prêtre des dieux païens, Koëfi. Il convint de l'inutilité des idoles qu'il avait servies. Il avait reconnu que ces dieux imaginaires ne pouvaient récompenser la vertu, et reconnaissait également l'inefficacité de leur pouvoir pour punir le vice. Il conclut en déclarant que, si une meilleure doctrine lui était enseignée, il l'adopterait sans hésitation et sans délai. Un soldat parla ensuite et s'adressant à Edwin, il compara la vie de l'homme au vol de l'hirondelle. « Nous ignorons, dit-il, d'où vient cet oiseau et dans quel lieu il va. L'existence humaine est une lueur vague au milieu d'un épais brouillard. Nous ne savons rien de notre origine, rien de notre fin; et si la nouvelle doctrine peut nous apprendre quelque chose de certain sur notre destinée, nous en devons suivre les lois. » Tous les autres nobles et conseillers exposèrent de même leur opinion; aucune voix dissidente ne se fit entendre, et le grand prêtre proposa de démolir les temples du culte païen, ou de les réduire en cendres. Mais, demanda-t-on, qui voudra se charger de cette tâche? Le grand prêtre répondit qu'il montrerait lui-même l'exemple, en détruisant les objets de l'idolâtrie. L'hésitation avec laquelle cette question fut posée et la réponse du grand prêtre prouvent que l'on croyait avoir à craindre la colère du peuple. Koëffi donna l'exemple du plus complet abandon de la loi païenne. Selon le rituel de Deira, un prêtre devait s'abstenir de porter les armes et de monter à cheval. Koëffi prit une épée, saisit une lance, et sautant sur un des coursiers du roi, le lança au galop vers le temple de Godmundingham. Il paraît que ce lieu consacré était entouré de plusieurs clôtures circulaires. Aussitôt que Koëffi fut arrivé près de l'édifice, il heurta de sa lance avec force contre les murailles. Le peuple assemblé en le voyant courir ainsi, crut que quelque délire subit s'était emparé de lui: mais il n'y eut point

d'opposition; le monument ne tarda pas à être rasé jusqu'à terre; après tant de siècles écoulés, son nom, qui n'est que légèrement altéré, atteste la vérité du récit.

La mort déplorable du grand roi Edwin (A. D. 633) amena l'apostasie du royaume de Northumbrie; mais, grâce aux efforts d'Oswald, le christianisme fut bientôt rétabli dans cette contrée. Vers le même temps le royaume de Wessex se convertit (A. D. 635), et Cinegésil, qui en était roi, fonda à Dorchester un siége épiscopal, dont Bérinus, missionnaire de Rome, fut le premier évêque. Les Est-Saxons, qui depuis environ trente ans avaient abjuré la religion du Christ, rentrèrent aussi dans le sein de l'Église, à la persuasion de Chade, prêtre northumbre, qui avait été sacré évêque de Londres, par Finanus, évêque de Lindisfarn. Les parties centrales de l'Angleterre qui formaient le puissant royaume de Mercie, et qui, bien qu'entourées d'États chrétiens, n'avaient point encore adopté la foi nouvelle, suivirent le mouvement, et durent leur conversion au mariage de Piada, fils aîné de Penda, avec la belle Elthride, fille d'Oswi, roi de Northumbrie. C'était vers le milieu du septième siècle. Piada, étant allé à la cour de Northumbrie pour épouser la fille de ce prince, s'y était converti au christianisme avec tous les personnages de sa suite. A son retour dans sa patrie, il emmena avec lui quatre ecclésiastiques; l'un était Chade; le second était Adda; Belle et Diuma étaient les deux autres. Ils prêchèrent l'Évangile dans le royaume de Mercie avec beaucoup de succès; et le dernier des quatre qui était Écossais fut sacré évêque des Merciens par l'évêque Finanus.

Notre cadre est trop étroit pour décrire et suivre dans leurs détails toutes les luttes qu'amena le triomphe final du christianisme. Mais l'esprit du lecteur, aidé des principaux faits qui accompagnèrent ces révolutions, peut aisément suppléer à ceux qui manquent en songeant au caractère intraitable des populations qui vinrent occuper la Bretagne. Une ère nouvelle va s'ouvrir pour le nouveau culte, les conversions n'occuperont point exclusivement ses organes. Entre eux et le trône il y aura des luttes constantes, eux-mêmes se livreront à des disputes animées qui éclateront dans les intervalles de repos, et se perpétueront ainsi jusqu'à l'époque où la religion romaine, brisée par ces luttes, cesse de régner en souveraine en Angleterre et cède le sceptre à la réforme.

On devait toutefois espérer, après tant de secousses, que la religion chrétienne, ainsi triomphante, suivrait la mission de paix à laquelle elle fut appelée dès le principe par son auteur, et que la Grande-Bretagne, arrachée par elle des bras de l'idolâtrie, jouirait pendant quelque temps des bienfaits et des douceurs de la concorde. Il n'en fut pas ainsi!

La première querelle éclata au sujet du temps où l'on devait célébrer la Pâque. Les missionnaires de Rome et de France voulaient qu'on célébrât cette fête le premier dimanche après le *quatorzième* et avant le *vingt-deuxième jour* de la première lune qui suivait l'équinoxe du printemps. Les prédicateurs écossais prétendaient qu'on devait célébrer la Pâque le premier dimanche après le *treizième* et avant le *vingt-unième jour* de la même lune. Parmi les défenseurs du rituel romain brillaient Agelbert, évêque des West-Saxons, Agathon Jacques, Romain et Wilfrid; au nombre des défenseurs du parti écossais, était Colman, évêque de Lindisfarn. Il y eut un concile (A. D. 664) à Whitby dans l'Yorkshire, pour décider cette controverse. Les orateurs du parti écossais soutinrent que leur manière de célébrer la Pâque avait été prescrite par saint Jean, le disciple bien-aimé, et les Romanistes affirmèrent avec une égale confiance que la leur avait été instituée par saint Pierre, le gardien des portes du ciel. Oswi, roi de la Northumbrie, choisi pour arbitre,

fut frappé de cette circonstance; et comme les deux partis reconnaissaient que saint Pierre gardait les clefs du ciel, il déclara qu'il était décidé à ne désobliger en rien le portier céleste, et qu'il observerait de tout son pouvoir les institutions de cet apôtre, de peur qu'il ne lui tournât le dos lorsqu'il se présenterait pour entrer en paradis.

La victoire fut complète pour le parti romain, et Colman et son clergé, affligés de leur défaite, retournèrent en Ecosse. De son côté le parti vainqueur voulut aussitôt soumettre toutes les églises de l'Angleterre à celle de Rome. A cet effet, un certain Théodore, natif de Tharse en Cilicie, homme courageux et d'un grand savoir, fut envoyé de Rome pour occuper le siége archiépiscopal de Cantorbéry. Il fut bien accueilli par Egbert, roi de Kent (A. D. 669), visita toutes les églises anglaises, et pour consolider l'union de ces églises avec celle de Rome, il convoqua un concile (A. D. 673) à Hartford. Bisi, évêque des Est-Angles; Luthérius, évêque des West-Saxons; Winfrid, évêque des Merciens, et Putta, évêque de Rochester, se trouvaient à ce concile; le célèbre Wilfrid y assistait par procuration. Théodore qui le présidait produisit une partie des canons qu'il avait apportés de Rome, et en proposa dix qui obtinrent le consentement de tous les membres. L'un des plus importants était la confession auriculaire au prêtre, qu'il fit regarder comme nécessaire pour obtenir l'absolution, doctrine absolument contraire à celle des prédicateurs écossais, qui prétendaient qu'il suffisait de se confesser à Dieu. Le neuvième canon du concile d'Hartford proposait d'ériger de nouveaux évêchés partout où il serait nécessaire, mesure pleine de sagesse, mais aussi pleine de difficultés; car en réduisant l'étendue des évêchés existants, on réduisait aussi la puissance et la richesse des évêques alors en possession. Cependant cette mesure n'arrêta point Théodore.

« Dans l'exercice de son autorité, dit Lingard, l'archevêque Théodore était toujours sévère, parfois despotique. Il avait déposé trois évêques saxons, et Wilfrid devait éprouver le même sort; à la sollicitation d'Egfrid et d'Ermenburge, il se rendit en Northumbrie, partagea le vaste diocèse d'York en trois parties, et consacra trois nouveaux prélats, l'un pour la Bernicie, l'autre pour le Deira, et le troisième pour la province de Lincoln; mais Wilfrid ne se soumit pas avec résignation. Il se plaignit d'avoir été déposé sans jugement, et même sans accusation; et, fort de l'appui de ses collègues épiscopaux, il en appela à l'équité du souverain pontife. L'appel fut admis. Le prélat outragé se défendit en personne; le moine Cœnwald se présenta comme avocat de Théodore. Après avoir entendu patiemment ces débats, le pape Agathon décida que Wilfrid serait rétabli dans son ancien siége, mais qu'il choisirait trois personnes convenables hors de son propre clergé, les nommerait évêques, et leur confierait les parties les plus éloignées de son diocèse. Egfrid et Eremenburge avaient fait plusieurs tentatives infructueuses pour arrêter le prélat dans son voyage. A son retour, ils le firent mettre en prison, et durant neuf mois, ils employèrent alternativement la douceur et la sévérité, les promesses et les menaces, pour l'empêcher d'user du droit qu'il n'avait obtenu du pape qu'à force de présents. Fatigués enfin de sa constance et des importunités de l'abbesse Ebba, ils consentirent à son élargissement, mais à la condition qu'il s'engagerait par serment à ne plus mettre les pieds dans les États d'Egfrid. Wilfrid se retira dans la Mercie, et les intrigues de ses persécuteurs l'obligèrent de quitter ce royaume pour se rendre dans le Wessex, et du Wessex il fut contraint de chercher un asile à la cour du Sussex. Edilwalch, qui en était roi, le prit sous sa protection, et l'exilé reconnut ce bienfait en répandant parmi ses sujets les doctrines de

l'Évangile. Les Saxons méridionaux furent les derniers de l'Heptarchie qui embrassèrent le christianisme. »

Wilfrid était plein d'ambition et d'audace, et ses querelles avec la couronne et le clergé préoccupent singulièrement les historiens de l'époque. Ses succès dans la conversion des Saxons méridionaux le firent rentrer en faveur auprès de l'archevêque de Cantorbéry, qui le recommanda avec chaleur à Ethelred, roi de Mercie, et à Aldfrid, qui avait succédé à son frère Egfrid, au trône de Northumbrie (A. D. 685). Ce prince lui permit de rentrer dans ses domaines, et lui accorda l'évêché d'Hexham, auquel il ajouta le siége d'York et le monastère de Rippon. Mais Wilfrid voulait davantage; il réclamait les possessions immenses qu'il avait eues, lorsqu'il était seul évêque du royaume de Northumbrie; il devint même si turbulent que le roi fut forcé de le chasser de ses domaines, cinq ans après son retour. Wilfrid se retira dans la Mercie, où il fut favorablement accueilli par le roi Ethelred, qui lui accorda le siége vacant de Leicester. Mais comme il n'était nullement disposé à se contenter d'une si mince position, il redoubla d'efforts pour réclamer le haut rang dont il avait joui et les immenses possessions qui y étaient attachées. Théodore était mort (A. D. 690), laissant le siége archiépiscopal à Brithewal; et le nouvel archevêque ayant assemblé un synode (A. D. 701) auquel il invita Wilfrid, celui-ci y parut plein d'audace; la menace et le mépris se peignaient dans son regard et s'arrêtaient sur ses lèvres; on le priva de toutes ses dignités, à l'exception de l'abbaye de Rippon, qui lui fut laissée pour retraite, et les plus graves censures de l'Église lui furent infligées. Un historien rapporte que telle était l'horreur qu'inspirait Wilfrid, que, si lui ou quelques-uns de ses partisans étaient à table et faisaient le signe de la croix sur les plats (cérémonie qui était alors en usage avant le repas), on en jetait aussitôt le contenu aux chiens. Le prélat condamné fit appel au pape et partit pour Rome (A. D. 702), où il fut très-bien accueilli, logé et traité avec toute sa suite aux dépens du public. Le pape le déclara innocent de toutes les accusations portées contre lui, et à la faveur de ce jugement il retourna en triomphe en Angleterre. C'était le premier appel fait au pape; mais le roi Aldfrid, au mépris du jugement du pape, ne lui permit pas de rentrer dans ses Etats. Wilfrid n'abandonna pas ses prétentions. Quand Osred, enfant de huit ans, monta sur le trône de Northumbrie, il obtint de l'archevêque de Cantorbéry, avec lequel il s'était réconcilié, la convocation d'un concile, qui fut tenu en plein air, sur les bords de la rivière Nidd, dans le Yorkshire (A. D. 705). La décision du synode lui rendit l'évêché d'Hexham ainsi que l'abbaye de Rippon; mais le fameux prélat ne survécut que quatre ans à cette décision. Il mourut (A. D. 709) dans son monastère d'Oundle dans le Nottinghamshire, et fut enseveli avec beaucoup de pompe dans son abbaye de Rippon dans le Yorkshire.

A cette époque remarquable, des monastères bien construits, bien dotés, s'élèvent dans toutes les parties de l'Angleterre. C'était le séjour le plus sûr qui existât alors, et un grand nombre de personnes de tous les rangs s'y rendaient en foule. Cette doctrine « qu'aussitôt que l'on endossait l'habit monastique tous les péchés étaient remis » contribua pour beaucoup à les remplir. Ce goût s'étendit jusqu'au trône, et une foule de rois abandonnèrent le sceptre pour l'humble habit de moine. Ainsi Ethelred, roi de Mercie, après avoir vécu un grand nombre d'années sur le trône comme un moine, le devint réellement, laissant sa couronne à son neveu Ceured. Cenred lui-même prit le bâton de pèlerin (A. D. 709), et se rendit à Rome accompagné d'Offa, jeune prince de la famille des Est-Saxons, et tous les deux se firent moines. Ina, le roi victorieux des West-Saxons, imita leur exemple et finit sa vie dans un cloître à

Rome, où il fonda une maison pour l'entretien des pèlerins anglais et l'éducation de la jeunesse de la même nation. Withred, roi de Kent, fit plusieurs lois pour mettre en sûreté les ecclésiastiques, leurs priviléges et leurs revenus.

Après la mort de Wilfrid, les églises jouirent d'une profonde paix intérieure pendant plusieurs années. L'historien Bède nous apprend qu'à cette époque (A. D. 731) il y avait dans la Grande-Bretagne seize évêques qui avaient leur siége dans les villes suivantes : Cantorbéry, Rochester, Londres, Dunwick, Helmham, Winchester, Sherborne, Lichfield, Leicester, Hereford, Worcester, Sydnacester, York, Holy-Island, Hexham et Witham. Dans la même année, Egbert, frère d'Eadbert, roi de Northumbrie, fut élevé au siége de York. La naissance royale et le grand mérite de ce prélat lui firent recouvrer la dignité de métropolitain dont avait joui Paulin, premier évêque d'York, et il obtint de Rome le pallium, comme une marque de cette dignité. Nothelmus occupait alors le siége de Cantorbéry; il mourut laissant sa succession à Cuthbert, évêque d'Hereford (A. D. 740). Cuthbert convoqua un concile à Cloveshoos ou Clyff, dans le Kent (A. D. 747), dans lequel on ne fit pas moins de trente canons pour la réforme des mœurs des ecclésiastiques de tous les rangs. Les évêques y étaient engagés à visiter toutes les parties de leur diocèse, au moins une fois l'an ; à surveiller attentivement la conduite des ecclésiastiques inférieurs; à examiner scrupuleusement les mœurs et le savoir de ceux qu'ils admettaient dans les ordres. On recommandait aux abbés d'avoir soin que les ecclésiastiques qui habitaient leurs maisons fussent studieux, sobres et décents dans leurs vêtements et dans leur conduite; aux ecclésiastiques, de visiter leur troupeau, de prêcher, baptiser avec zèle, d'apprendre aux habitants à exprimer dans leur propre langue le *credo*, l'*oraison dominicale*, et les paroles usitées dans la célébration de la messe et les cérémonies du baptême; on exhortait les habitants à apprendre par cœur le *credo*, l'*oraison dominicale*, à observer religieusement le dimanche, à communier souvent, à se confesser, à jeûner, à faire l'aumône; on indiquait enfin aux gens du peuple qui n'entendaient pas le latin, la manière de se joindre aux prières publiques et aux chants de l'Église qui étaient dans cette langue, en leur permettant d'attacher aux mots tel sens qui leur plaisait, et de prier, dans leur cœur, pour demander tout ce dont ils avaient besoin, quelque étranger que pût être cet objet au sens réel des prières publiques. Toutefois, l'esprit religieux n'avait pas encore profondément pénétré les cœurs, et plusieurs grand personnages ne voulant pas s'astreindre au jeûne et aux prières que leur prescrivaient leurs confesseurs, allèrent jusqu'à payer de pauvres gens pour jeûner et prier à leur place.

Cuthbert ranima les querelles du clergé par la singulière prétention qu'il eut de vouloir soustraire ses restes aux moines de Saint-Augustin. Tous les prédécesseurs de l'archevêque avaient été enterrés dans le couvent de ces religieux situé en dehors des murs de Cantorbéry; de sorte que ces moines regardaient comme leur appartenant le corps de leurs prélats décédés. Cuthbert, on ne sait pourquoi, voulut être enterré dans sa propre cathédrale. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il ordonna à ses domestiques d'enterrer son corps aussitôt qu'il serait expiré et avant que sa mort fût rendue publique; ceux-ci exécutèrent ponctuellement les ordres du prélat (A. D. 758), et quand les moines de Saint-Augustin vinrent prendre possession de ses restes, on leur dit qu'il était déjà inhumé. Ce procédé offensa tellement ces religieux, qu'ils appelèrent l'archevêque *coquin*, *renard*, *vipère*. Bregwin, natif de Saxe, mais qui avait été élevé en Angleterre, succéda à Cuthbert, et voulut suivre

l'exemple que lui avait donné son prédécesseur; d'après ses ordres il fut enterré (A. D. 762) dans la même place et avec la même précipitation. Mais Lambert, abbé de Saint-Augustin, ne l'entendait pas ainsi; il vint avec des hommes armés s'emparer du corps de l'archevêque, comme de sa propriété légitime, et dès qu'il se vit prévenu, il en appela au pape en demandant qu'il interposât son autorité, pour empêcher à l'avenir de pareilles funérailles clandestines.

On était à la veille d'événements plus importants. Lambert avait succédé à Bredwin, lorsque Offa, roi de Mercie, qui l'emportait de beaucoup en puissance sur les autres princes de l'Heptarchie, trouva qu'il était peu convenable et même honteux pour les évêques de son royaume d'être soumis à l'autorité métropolitaine des archevêques de Cantorbéry, et résolut en conséquence d'ériger en archevêché, l'évêché de Litchfield, sa capitale. Résistance de Lambert. Mais la puissance et les richesses d'Offa l'emportèrent; et Egbert, évêque de Litchfield, fut déclaré archevêque par le pape. Vers le même temps, Adrien Ier, qui occupait la chaire de Saint-Pierre, envoya en Angleterre Grégoire, évêque d'Ostie, et Théophilacte, évêque de Lodi, et un concile fut tenu dans un endroit nommé Calcuith. Le clergé y éleva de nouvelles prétentions, telles que le droit de la dîme sur toutes les possessions des laïques et le privilége de n'être pas jugé et puni par les magistrats civils; on y défendit aussi aux prêtres de célébrer la messe sans souliers ou bas, et avec des calices faits de corne, et aux évêques de siéger avec les aldermen, et de juger dans les causes civiles et criminelles.

Une grande controverse s'agitait alors avec fureur sur le continent. Deux empereurs byzantins, Léon l'Isaurien et son fils Constantin Copronyme, déployaient toute leur puissance pour empêcher le culte des images, et les faisaient proscrire des églises par un concile de trois cent trente-huit évêques tenu à Constantinople (754). Dans l'Orient, l'influence des empereurs l'emporta; mais dans l'Occident, l'autorité de Rome resta souveraine. L'Italie se révoltait contre les empereurs, et partout, dans les églises, les images furent conservées, honorées. La querelle retentit en Angleterre, et donna lieu aux élucubrations d'Alcuin dans lesquelles le savant prélat protesta contre le concile de Nicée qui ordonnait la restauration des images et voulait qu'on les adorât. Toutefois, les églises d'Angleterre firent encore usage des images et en ornèrent leur enceinte.

La fin du huitième siècle approchait. Déjà la vente des reliques était devenue un commmerce lucratif pour le clergé et principalement pour les moines, qui découvraient chaque jour les restes précieux de quelque nouveau saint. Vers la même époque (A. D. 796), le siége de Litchfield qui, sous Offa, était devenu archevêché, fut réduit de nouveau à l'état d'évêché, et fut soumis à l'autorité métropolitaine du siége de Cantorbéry. Les pèlerinages à Rome étaient plus fréquents qu'ils n'avaient jamais été, et la fureur de se retirer dans les monastères semblait se propager comme une contagion dans toutes les classes. Qu'étaient devenus cette ancienne abnégation, ce désintéressement, ces vertus souvent héroïques, des membres du premier clergé chrétien? Ces temps, qui firent la fortune du christianisme, n'étaient déjà plus. L'avidité, l'avarice, animaient le clergé anglais; le ministre de Dieu vendait, trafiquait, tout comme l'aurait fait un simple commerçant, et pour débiter ses reliques, il faisait des jours de fête, dont le nombre augmentait sans cesse, des jours de marché.

Athélard, prélat d'un grand talent, rendit au siége de Cantorbéry son ancienne splendeur, et son successeur Wulfred, qui avait été religieux de l'église du Christ à Cantorbéry, marcha sur ses traces. Leurs efforts ne parvinrent point cependant à arrêter les inimitiés vivaces, les haines pro-

fondes qui divisaient le clergé. Dans un concile convoqué à Ceale-Hythe (A. D. 816), il fut résolu qu'il ne serait permis à aucun Écossais de baptiser, de dire la messe, et de donner l'eucharistie au peuple, « parce que, disait le canon, on ne sait de qui ces Écossais ont reçu les ordres, ou même s'ils ont été ordonnés ou non, puisqu'ils viennent d'un pays où il n'y a pas de métropolitain, et où l'on fait peu d'attention aux autres ordres. » La réunion des États de l'Heptarchie en un seul royaume, qui eut lieu vers cette époque, fut pourtant un événement heureux pour l'Église, en ce sens que le clergé se trouva ainsi délivré du grand inconvénient d'être soumis à différents souverains qui étaient souvent en guerre les uns contre les autres. Mais les invasions des Danois qui survinrent firent plus que contre-balancer ces avantages. Idolâtres et sauvages comme ils l'étaient, les Danois trouvant les monastères mieux fournis de provisions qu'aucun autre endroit, ne manquaient jamais de les piller quand ils le pouvaient. Un grand nombre d'ecclésiastiques furent ainsi passés au fil de l'épée, ou ensevelis sous les ruines des monastères; d'autres furent vendus comme esclaves, et l'on vit la plupart des moines, abandonnant une profession qui les exposait à de si grands dangers, se faire soldats, d'autres menuisiers, charrons, tandis que quelques-uns se retiraient dans les villages, où ils continuèrent a célébrer la messe. Ceci donna lieu à la construction d'un grand nombre d'églises de paroisses, églises qui avaient été très-peu nombreuses jusque-là; mais en se mêlant avec le peuple, les moines se marièrent, regardant ce genre de vie comme plus convenable et plus avantageux à leur situation; et de là vint un nouveau sujet de querelles longues et violentes.

Au milieu des désordres de la guerre et de la fureur toujours croissante de l'ennemi, il se trouva quelques moines hardis et courageux qui osèrent braver le danger et défendre leur monastère. Les annales saxonnes nous ont conservé plusieurs exemples remarquables de cette résistance. Une, entre autres, eut lieu non loin de la célèbre abbaye de Croyland. Les Danois s'avançaient du nord au sud, massacrant tout ce qui leur opposait de la résistance, lorsqu'un moine nommé Toly, décidé à sauver le monastère, se mit à la tête d'un petit corps saxon, et combattit toute une journée. Trois des rois de la mer tombèrent sous ses coups; mais que pouvait son armée composée d'enfants, de vieillards réunis à la hâte, contre les troupes aguerries des Danois! L'abbé de Croyland voyant que toute résistance était inutile, chargea les plus jeunes moines et les hommes valides, au nombre de trente, de sauver en traversant un lac, les reliques des saints, les chartes et les objets précieux; et lui-même, restant au milieu des vieillards et des enfants, se retira dans l'église, espérant que la vue de leur misère pourrait toucher les barbares. Il se trompait! A peine sa voix commençait-elle à s'élever vers le ciel que tout aussitôt un cliquetis d'armes se fit entendre; c'était le chef danois Oskytul qui arrivait à la tête de ses soldats; il entra dans l'église, marcha droit à l'autel, se saisit du vénérable abbé, et lui trancha la tête de sa propre main; ses guerriers se répandirent alors dans l'église, et mirent à la torture les moines et les vieillards.

Il y avait au milieu de cette scène de carnage un enfant âgé de dix ans, qui demandait à mourir, et qui tenait embrassés les restes inanimés du malheureux abbé. Oskytul, étonné de son courage, le couvrit de son manteau et le prit sous sa protection. Ce fut le seul qu'on épargna. Les barbares violèrent les tombeaux, dispersèrent les ossements, et ne se retirèrent qu'après avoir réduit en cendres l'église et l'abbaye. L'armée danoise marcha ensuite vers Huntingdon. Durant la nuit, l'enfant sauvé par Oskytul parvint à s'échapper, et revint à l'abbaye de Croyland, où il trouva les trente religieux que la prévoyance de l'abbé avait sauvés de la mort. Comme ils

cherchaient parmi les décombres les cadavres de leurs frères, l'enfant leur indiqua le corps de l'abbé, qu'ils recueillirent avec respect, et qu'ils placèrent dans une fosse particulière, afin de le retrouver dans des temps plus heureux.

Les graves préoccupations du moment n'empêchaient point toutefois le clergé de songer à son bien-être matériel. Jusqu'alors il ne s'était soutenu que par le produit des terres que lui avaient données les rois et les grands; par le *church scot* ou la taxe d'un sou saxon sur chaque maison qui valait trente sous de rente annuelle, et par les donations volontaires du peuple. Ces fonds, qui étaient bien suffisants dans les années de paix et d'abondance, ne promettaient plus, disait le clergé, qu'une récolte incertaine, maintenant que les Danois brûlaient les maisons; que les esclaves qui cultivaient les terres étaient tués ou enlevés; que le *church scot* ne pouvait pas être levé régulièrement, et alors enfin que le peuple réduit à la misère n'offrait plus que de rares et maigres oblations. Dans de telles difficultés, le clergé tourna ses regards vers la couronne et fut entendu. Ethelwulf, l'aîné des fils de l'illustre Egbert, occupait alors le trône. Ce prince était destiné à l'Église, et la mort de son père l'avait trouvé exerçant les paisibles fonctions de sous-diacre dans la cathédrale de Winchester. Comme Ethelwulf plaçait toutes ses espérances de salut dans le clergé, il résolut de convoquer (A. D. 844) une assemblée de tous les grands de son royaume héréditaire de Wessex, et de leur consentement, il fit une concession solennelle à l'Église de la dixième partie de toutes les terres appartenant à la couronne. Il affranchit cette généreuse concession de toutes taxes et impositions; les prêtres furent aussi relevés de l'obligation de construire des ponts, de fortifier et de défendre les châteaux forts, et de servir dans les expéditions militaires. Ce qui n'avait point eu lieu jusqu'alors; ce fut ainsi que commença la perception légale de la dîme. Mais en retour, les ecclésiastiques s'obligèrent à se réunir avec le peuple dans l'église, tous les vendredis, pour y chanter cinquante psaumes et y célébrer deux messes, l'une pour le roi, et l'autre pour les nobles qui avaient consenti à cette donation.

Bientôt le clergé exigea davantage Au retour d'un voyage fait à Rome en 854, Ethelwulf convoqua à Winchester une grande assemblée à laquelle assistèrent Buthred, roi tributaire de Mercie, Edmond, roi tributaire de l'Est-Anglie, les deux archevêques de Cantorbéry et d'York, tous les évêques, la noblesse et les principaux ecclésiastiques de l'Angleterre. Dans cette assemblée, le roi étendit aux autres royaumes qui composaient la monarchie la première concession qu'il avait faite, et qui s'était bornée au seul royaume de Wessex; pour donner plus de force et de solennité à cette donation il déposa sur l'autel de saint Pierre, en présence de toute l'assemblée, dans la cathédrale de Winchester, la chartre qui la contenait : tous les évêques eurent ordre d'en envoyer une copie à chaque église de leurs diocèses respectifs.

On aurait dû supposer, après la victoire glorieuse d'Alfred le Grand sur les Danois (A. D. 878) et la conversion de Guthrun, qui en fut la suite, que les ecclésiastiques renonceraient aux droits concédés par Ethelwulf. Car, secondés par les libéralités d'Alfred, tous purent rentrer dans les monastères qu'ils avaient quittés et prendre possession de leurs biens. On répara aussi leurs églises et leurs habitations, et la plupart de ceux qui s'étaient mariés ramenèrent leurs femmes et leurs enfants. Aucun d'eux pourtant ne songea à renoncer à ces concessions. Au contraire, sous le règne d'Athelstan, ces droits furent confirmés par un nouveau concile (A. D. 928), dans un canon formulé de la manière suivante : « Moi, le roi Athelstan, d'après l'avis de Wulphelm, mon archevêque, et de mes autres évêques, j'ordonne et enjoins

expressément à vous tous mes prépo-sés (*reeves*), dans toutes les parties de mon royaume, au nom de Dieu et de ses saints, et si vous prisez mes bonnes grâces, de payer la dîme, tant de bestiaux que de grain sur toutes mes terres; j'ordonne en outre que tous mes évêques et aldermen payeront les dî-mes de leurs terres, et qu'ils enjoin-dront à tous ceux qui sont sous leur juridiction de faire la même chose; je veux que tout cela soit mis à exécution à l'époque que je fixe, qui est le jour de la décollation de saint Jean-Baptiste. » Il était ordonné par le second canon que le *church scot* serait payé partout où il était dû. On voit que le clergé ne renonçait à aucun de ses anciens re-venus. Dans le troisième canon, le roi, pour obtenir la rémission de ses péchés et le salut de son âme, or-donnait à chacun de ses vassaux d'entretenir un pauvre anglais dans chaque terrain comprenant deux de ses fermes; on lui donnait une cer-taine quantité de farine et un pour-ceau ou un bélier, valant quatre sous, tous les mois, et un manteau ou trois sous tous les ans pour son vêtement.

Ces concessions en faveur du clergé devaient s'agrandir encore; mais s'il avait reçu avec humilité et reconnais-sance les premières faveurs de la cour, il parlait déjà d'un ton de maître. « J'or-donne, » dit le primat Odon, dans sa fameuse lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, or-dinairement appelée les *Constitutions d'Odon* et qui fut publiée en l'an 943; « j'ordonne expressément que qui que ce soit n'ose mettre de taxe sur les pos-sessions des ecclésiastiques, qui sont les fils de Dieu; et les fils de Dieu doi-vent être exempts de toutes taxes dans chaque royaume. Si quelqu'un ose en-freindre, à cet égard, la discipline de l'Église, il est plus scélérat, plus impru-dent que les soldats qui ont crucifié le Christ. Je commande au roi, aux prin-ces et à tous ceux qui ont de l'autorité d'obéir avec beaucoup d'humilité aux archevêques et aux évêques, car ils ont les clefs du royaume des cieux. » Que de fierté! que de dédain dans les pa-roles de l'ambitieux prélat! Rappro-chez de ce langage les suppliques des premiers missionnaires envoyés par le pape Grégoire pour convertir la popu-lation saxonne au christianisme! Le temps n'est plus où, timides et trem-blants, les ministres de la religion romaine demandent aux rois saxons asile et sûreté pour leurs personnes. La Bretagne leur appartient; ils y règnent; déjà même devant leur au-torité s'efface le pouvoir royal.

Les guerres sourdes, les querelles violentes du clergé recommencèrent avec saint Dunstan. C'est le plus célè-bre et le plus entreprenant des hauts fonctionnaires de l'Église d'Angleterre, pendant la période saxonne : intolé-rance, esprit de superstition, haine im-placable contre le clergé séculier, tels sont les principaux traits du caractè-res du fameux abbé de Glastonbury. Laissons parler son biographe, on verra de quelle manière les moines écrivaient l'histoire. « Dunstan, dit-il, descendait d'une famille noble du Wes-sex. Élevé dans l'abbaye de Glaston-bury, il se livra avec tant d'ardeur à l'étude qu'il fut attaqué d'une fièvre violente qui le mit au bord du tom-beau. Réunie autour de son lit, sa famille fondait en larmes, s'at-tendant, à chaque instant, à le voir expirer, lorsqu'un ange descendit du ciel au milieu d'un orage terrible, et lui donna une médecine qui lui rendit la santé en un instant. Dunstan se leva sur-le-champ, et courut à toutes jam-bes à l'église pour remercier Dieu de son rétablissement; mais le diable, entouré d'un grand nombre de chiens noirs, se mit au-devant de lui, et s'ef-força de lui fermer le passage. Ce spec-tacle avait effrayé quelques enfants, mais il ne fit aucune impression sur Dunstan, qui, ayant prononcé un nom sacré et ayant agité son bâton, mit en fuite le diable et tous ses chiens. Les portes de l'église étant fermées, un ange le prit sur ses ailes, l'intro-duisit à travers une ouverture qui était dans le toit, et le descendit lente-ment de cette hauteur effrayante jus-que sur le parvis sacré, où il s'age-

nouilla et fit ses dévotions. Grâce à l'activité et à la perspicacité de son esprit, Dunstan acquit bientôt des connaissances fort étendues dans les sciences et les belles-lettres. Il excellait surtout dans les arts. Sculpteur, peintre, calligraphe, il travaillait aussi avec une égale facilité l'or, l'argent; l'airain, le fer. La musique était son plaisir favori; il jouait sur une harpe qu'il avait faite, et dont les cordes vibraient souvent sans qu'on les touchât. Étant encore très-jeune, il entra dans les ordres sacrés, et fut introduit à la cour par son oncle Athelm, archevêque de Cantorbéry; son talent pour la musique, ainsi que ses vastes connaissances ne tardèrent pas à lui valoir l'accueil le plus distingué. Mais ces succès irritèrent vivement le diable, son ancien ennemi; celui-ci excita quelques courtisans envieux à persuader au roi que son favori était magicien; ce que ce prince crut trop aisément. Dunstan s'apercevant qu'il avait perdu les bonnes grâces du roi, quitta la cour et se retira chez un de ses oncles qui était évêque de Winchester. Ce prélat, ayant alors déterminé son neveu à abandonner le monde et à se faire moine, Dunstan se retira dans une petite cellule, bâtie contre un mur de l'église de Glastonbury; il y priait, méditait sans cesse, lorsqu'un jour qu'il était très-occupé à forger plusieurs objets utiles, le diable prenant la forme d'un homme, passa sa tête à la fenêtre de sa cellule, et lui demanda qu'il fît quelque chose pour lui. Dunstan était si attentif à son ouvrage qu'il ne fit pas de réponse. Alors le diable commença à jurer et à parler d'une manière obscène, ce qui le trahit malgré son déguisement. Le saint forgeron, ayant fait une prière en silence, tira du feu les pincettes qui étaient rouges, prit le diable par le nez, ce qui fit rugir et crier d'une telle force sa majesté infernale, qu'elle réveilla et effraya tous les habitants à plusieurs milles à la ronde. »

On voit par ce récit l'importance du personnage. En effet, sous les règnes d'Edmond et d'Edred, Dunstan jouit d'un très-haut degré de faveur. Le premier lui donna la riche abbaye de Glastonbury; le second mit à sa disposition tous les trésors de la couronne, et Dunstan les prodigua à bâtir et à doter des monastères. Nous avons dit dans un de nos chapitres précédents comment il se rendit odieux à Edwy, qui succéda à son oncle Edred en l'an 933. Les traitements cruels qu'il exerça envers la jeune épouse de ce prince augmentèrent tellement le ressentiment du monarque qu'il le priva de toutes ses dignités et l'envoya en exil. Mais ce bannissement fut de courte durée, car Edgard, le plus jeune des frères d'Edwy, excité par les sourdes menées de l'abbé de Glastonbury, suscita contre son malheureux frère une révolte qui réussit. A compter de ce moment, Dunstan devint le principal confident et le premier ministre du roi Edgard.

Élevé au siége de Cantorbéry, Dunstan se disposa aussitôt à exécuter le grand dessein qu'il méditait depuis longtemps. Les chanoines séculiers se trouvaient partout, dans les cathédrales et les monastères, et aucun d'eux ne paraissait disposé à se séparer de sa femme et de ses enfants. Que faire pour les chasser? Dunstan avait dans Oswald et Ethelwald, l'un évêque de Worcester, l'autre évêque de Winchester, deux acolytes puissants qui partageaient sa colère et sa haine. Les persécutions commencèrent. Fort de l'autorité royale, inspiré du primat, Oswald ferma l'église cathédrale de Worcester à tous les chanoines mariés, et chassa des sept monastères compris dans son diocèse tous les religieux qui se trouvaient dans les mêmes circonstances. De son côté, Ethelwald, s'étant muni secrètement d'un nombre suffisant d'habits de moines, entra un jour dans sa cathédrale, accompagné d'une suite considérable de domestiques qui les portaient, et dit aux chanoines qui célébraient l'office divin, qu'ils eussent à mettre sur-le-champ ces habits et à faire des vœux ou qu'ils allaient être chassés. Les chanoi-

UNIV. OF
CALIFORNIA

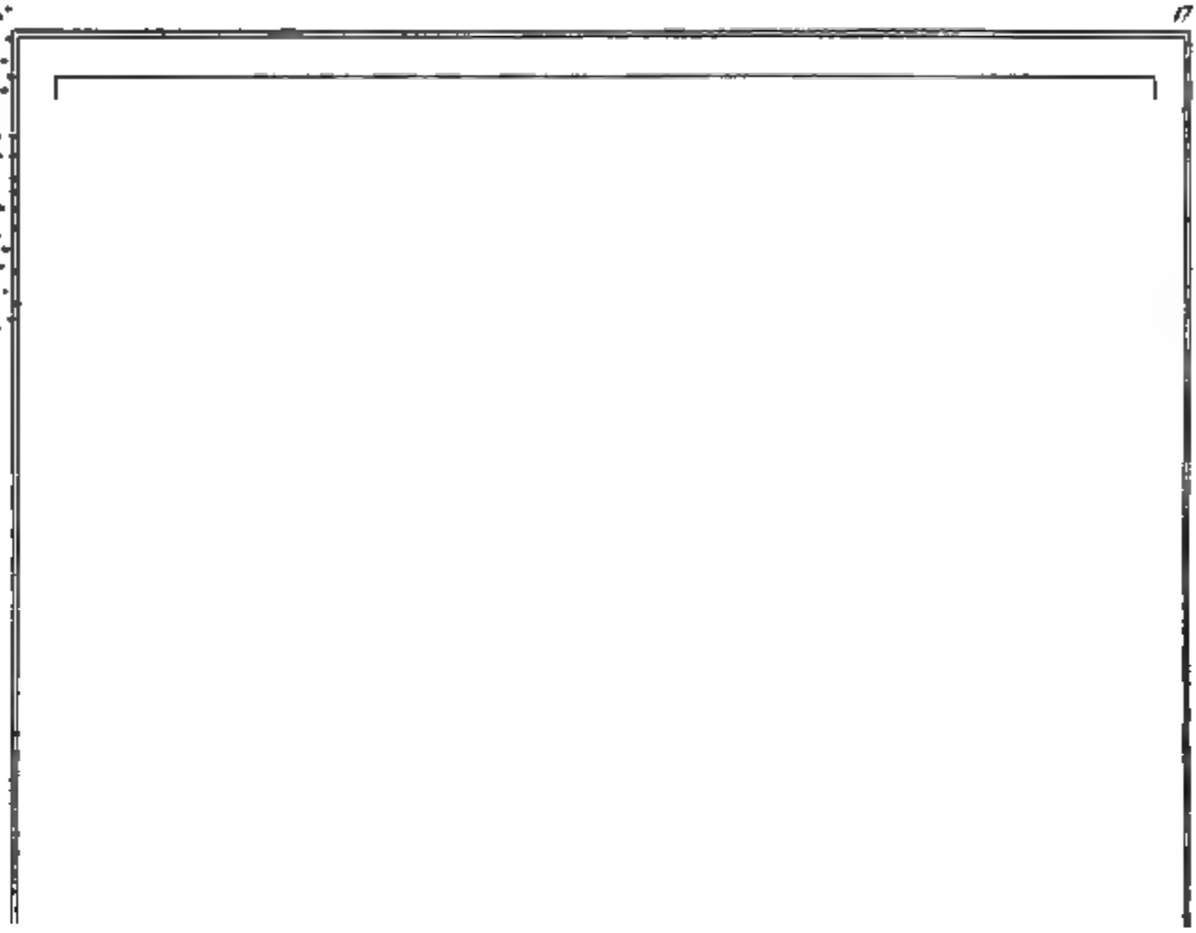

Saint Dunstan.

nes prièrent vivement qu'on leur donnât un peu de temps pour réfléchir sur cette cruelle alternative; mais l'inexorable prélat ne leur accorda pas un seul instant; un petit nombre obéit; les autres aimèrent mieux devenir mendiants et vagabonds que d'abandonner leurs femmes et leurs enfants. Ce n'était pourtant là que le prélude des misères qui allaient fondre sur ces malheureux ecclésiastiques, car Edgard le Paisible, prince dissolu, et que rien n'arrêtait quand il s'agissait de satisfaire ses passions, adressa lui-même à saint Dunstan (A. D. 969) un discours violent, dans lequel il peignit les mœurs des ecclésiastiques mariés sous les couleurs les plus odieuses, et exhorta l'abbé à déployer tout son pouvoir pour les exterminer. « Je sais, ô saint père Dunstan, disait-il à la fin de son discours, que vous n'avez pas encouragé cette conduite criminelle du clergé; vous avez employé les raisonnements, les supplications, les menaces; mais c'est avoir assez fait usage de paroles. Il est aujourd'hui temps d'en venir aux coups; toute la puissance de la couronne est maintenant à vos ordres. Vos confrères, le vénérable Ethelwald et le très-révérend Oswald vous aideront. Je vous charge tous les trois d'exécuter cet important ouvrage; frappez hardiment, chassez de l'église du Christ ces hommes qui vivent d'une manière irrégulière, et à leur place mettez-en d'autres qui vivent suivant la règle. » Paroles étranges, si l'on songe que celui qui les prononçait, venait quelque temps auparavant de profaner le cloître, en séduisant une jeune fille d'une grande naissance et d'une rare beauté.

Cependant les souffrances des prêtres mariés commençaient à exciter une vive compassion, et déjà beaucoup de nobles avaient épousé leur cause. Ce retour de faveur ayant alarmé l'abbé de Glastonbury, il convoqua un synode (A. D. 977) qui fut tenu à Winchester: on délibérait et la cause allait être décidée en faveur des moines séculiers, lorsqu'une voix tonnante qui sortait d'un crucifix construit dans la muraille prononça ces paroles : « Ne le faites pas, ne le faites pas; vous avez bien jugé anciennement; ne changez pas votre jugement! » C'était la voix d'un des acolytes de Dunstan que le prélat avait placé dans une cachette. Grâce à ce stratagème, l'alarme se répandit dans l'assemblée, et les malheureux se retirèrent sans qu'il y eût rien de décidé. Les amis des prêtres séculiers, quoiqu'un peu effrayés de ce prétendu prodige, n'étaient pourtant point encore convaincus. Alors on convoqua un nouveau concile à Calne dans le Wiltshire (A. D. 938), et comme il fallait un autre miracle, Dunstan en fit un. A cet effet, on détacha des murailles le plancher de la chambre destinée a recevoir les membres du conseil. Durant la délibération, on enleva les supports temporaires; et, tandis que le primat se trouvait en sûreté sur son siége, la partie du plancher sur laquelle étaient placés les chanoines et leurs avocats, s'enfonça subitement entraînant les malheureux plaideurs. Quelques-uns furent tués; un grand nombre furent blessés; mais la victoire resta à saint Dunstan, et les chanoines vaincus furent forcés de plier sous le joug de leur terrible adversaire.

Cependant ces luttes incessantes n'empêchaient point S. Dunstan d'introduire des modifications importantes dans les affaires ecclésiastiques. Dans les canons du roi Edgard, il est ordonné à chaque prêtre d'apprendre et d'exercer quelque métier mécanique et de l'enseigner à tous ceux qu'il prépare à recevoir la prêtrise; de ne rien négliger pour empêcher le peuple de rendre un culte aux arbres, aux pierres, aux fontaines, et de faire usage d'un grand nombre d'autres rites païens. Ils doivent aussi exhorter très-souvent et avec zèle le peuple à payer à l'Église tout ce qu'il doit avec probité et dans les temps convenables, savoir : les *plough alms* (sou qu'on payait à l'Église pour chaque hide de terre quinze nuits après Pâques); la dîme des jeunes animaux, à la Pentecôte; celle des grains, à la

Toussaint; le denier de S.-Pierre au 1er août, et le *church scot* à la Saint-Martin. Un pénitential, qui exigeait que les pénitents entrassent dans beaucoup de détails dans la confession de leurs péchés, en indiquant s'ils avaient commis ces péchés par leur peau, leurs os, leurs nerfs, leurs reins, leurs cartilages, leur langue, leurs lèvres, leurs palais, leurs dents, leurs cheveux, leur moelle, enfin par chaque partie, soit dure ou molle, soit sèche ou humide de leur corps, accompagnait ces canons. Aucun détail n'échappait à l'esprit inquiet et subtil de l'ambitieux prélat. Ces titres, mais surtout la violence avec laquelle il poursuivit les prêtres mariés, et le grand nombre de monastères et de maisons religieuses qu'il répandit dans le pays, firent de Dunstan l'un des plus grands saints de l'Angleterre. L'un de ses panégyristes s'exprime ainsi : « Le très-admirable et l'inestimable père Dunstan, dont les perfections surpassèrent tout ce que l'imagination de l'homme peut concevoir, fut admis à voir la mère de Dieu et sa propre mère dans la gloire éternelle; car avant sa mort, il fut transporté dans le ciel pour y assister aux noces de sa propre mère avec le roi éternel, que les anges célébrèrent avec les chants les plus joyeux et les plus agréables. Les anges lui ayant reproché son silence dans cette grande occasion si honorable pour sa mère, il s'excusa en disant qu'il ne connaissait pas ces accords doux et célestes; mais, ayant été un peu instruit par les anges, il entonna cet hymne mélodieux : « O Roi qui gouvernez les nations. » On voit que le clergé ne mettait aucune borne dans les louanges qu'il décernait à ceux qui lui avaient été utiles.

Dunstan triomphait lorsque la mort le surprit en 988. Il fut remplacé au siége de Cantorbéry, par Ethelgar, évêque de Selsey, et ensuite par Siricius, évêque de Wilton. Le peu de durée du pontificat de ces deux prélats et le désordre de ces temps ne leur permirent pas de se signaler par des actes remarquables. Olfric, qui leur succéda, composa un sermon pour le dimanche de Pâques, dans lequel il semblerait que l'Église d'Angleterre n'avait pas encore admis la doctrine de la transsubstantiation. On y lit que : « le corps dans lequel Jésus-Christ souffrit était né de la chair de Marie, avec du sang et des os, avec de la peau et des nerfs dans les membres humains, et avec une âme vivante et raisonnable; mais son corps spirituel, que nous appelons *Housel*, est composé de beaucoup de grains rassemblés sans sang et sans os, sans membre et sans âme; et par conséquent on ne doit entendre rien ici corporellement, mais spirituellement. Tout ce qui est dans le *Housel* qui donne la vie, c'est une vertu spirituelle et une énergie invisible. Le corps du Christ qui a souffert la mort et qui est ressuscité ne mourra jamais; mais il est éternel et impassible; au contraire le *Housel* est temporel, il n'est pas éternel; il peut se corrompre, être partagé en plusieurs morceaux, mâché entre les dents, et passer dans le corps; ce mystère est un gage et une figure; le corps du Christ est la vérité même. Nous devons conserver mystiquement ce gage jusqu'à ce que nous parvenions à la vérité même, et ce gage est alors établi. » Olfric, comme saint Dunstan, poursuivit avec acharnement les chanoines mariés; il mourut en l'an 1005, laissant le trône archiépiscopal à Alphége, évêque de Winchester, le même que nous avons vu massacré par les Danois, parce qu'il ne voulait point leur donner l'or qu'ils lui demandaient.

L'Église se releva sous Canute. Dès que ce prince fut assis sur le trône, il répara les monastères qui avaient été détruits par les Danois dans les dernières guerres, et accorda beaucoup d'immunités aux couvents et aux ecclésiastiques; ce prince fit un pèlerinage à Rome en l'an 1030, et visita dans son voyage les églises les plus célèbres, laissant partout des marques de sa dévotion et de sa libéralité. A son retour, il se rendit directement en Danemark, et dépêcha

CYTOGENI
NMIA OL

l'abbé de Tavistock en Angleterre, avec une lettre dont voici les principaux passages :

« Canute, roi de tout le Danemark, de l'Angleterre, de la Norwége et d'une partie de la Suède, à Egelnoth, le métropolitain, à l'archevêque Alfred, à tous les évêques et chefs, et à toute la nation des Anglais, nobles, et gens des communes, salut : Je vous écris pour vous informer que j'ai été dernièrement à Rome, afin de prier pour la rémission de mes péchés et pour la sûreté de mes royaumes et des nations qui sont assujetties à mon sceptre. Il y a longtemps que je m'étais engagé par un vœu à faire ce pèlerinage, mais j'en avais été détourné jusqu'ici par les affaires de l'État et autres empêchements. Maintenant j'adresse d'humbles remercîments à Dieu tout-puissant, qui m'a permis de visiter les tombeaux de ses bienheureux apôtres, Pierre et Paul, et tous les saints lieux, au dédans et au dehors de Rome, et de les honorer et révérer en personne. Et j'ai fait cela parce que j'avais appris de mes savants maîtres que l'apôtre saint Pierre avait reçu du Seigneur le grand pouvoir de lier ou délier avec les clefs du royaume du ciel. Sur ce point je pense qu'il est très-utile de solliciter son appui auprès de Dieu. »

Après avoir parlé d'une entrevue qu'il avait eue avec le pape, et dans laquelle il fut arrêté que ses sujets, pèlerins ou marchands, pourraient aller à l'avenir à Rome et s'en retourner en pleine sécurité, sans être retenus aux barrières, ou payer des droits illicites, Canute continue ainsi :

« Je me plaignis ensuite au pape et lui exprimai mon déplaisir de ce que tant de sommes immenses étaient exigées de mes archevêques, quand, selon la coutume, ils se rendaient au siége apostolique pour obtenir le pallium. Un décret a été rendu qui met fin à cet abus. Tout ce que j'ai demandé pour l'avantage de mon peuple au pape, à l'empereur, ou aux princes dont la route de Rome traverse les possessions, m'a été volontairement accordé et confirmé par serment en présence de quatre archevêques, de vingt évêques et d'une multitude de ducs et de nobles. C'est pourquoi j'offre à Dieu mes sincères remercîments de ce que j'ai si heureusement exécuté tout ce que j'avais l'intention de faire, et de ce que j'ai satisfait pleinement à tous mes désirs. »

La lettre se termine par ce paragraphe :

« Je conjure tous mes évêques et tous les shériffs par la fidélité qu'ils me doivent ainsi qu'à Dieu, de faire payer, avant mon retour, les droits de l'Église, suivant les anciennes lois : nommément les *plough alms*, les dîmes des troupeaux de l'année courante, le denier de Saint-Pierre, les dîmes des fruits, à la mi-août, et le *church scot*, droit de l'Église, à la fête de saint Martin, à l'église paroissiale. Si ces points étaient omis, je punirais le délinquant à mon retour, en exigeant sévèrement l'amende établie par la loi. Portez-vous bien. »

Canute rendit aussi plusieurs lois relatives à la religion et à l'Église. Dans l'une de ces lois il défendait expressément le culte du soleil, de la lune, du feu, des rivières, des fontaines, des rochers, ou des arbres d'aucune espèce, l'usage de la sorcellerie; ce qui prouverait qu'à cette époque il restait encore de nombreux vestiges des idées païennes parmi les Anglo-Saxons. Sous les règnes d'Harold pied de Lièvre, et d'Hardicanute, qui durèrent depuis l'an 1035 jusqu'à 1041, il n'y eut point de changements importants dans l'histoire de l'Église. Sous celui d'Édouard le Confesseur, le nombre des ecclésiastiques tant séculiers que réguliers augmenta d'une manière considérable, et leurs biens s'accrurent encore plus. On peut se faire une idée de leurs richesses par le fait suivant qui est rapporté par William, de Malmsbury : « Agelnoth, archevêque de Cantorbéry, dit-il, étant allé à Rome, acheta du pape un bras de saint Augustin, évêque d'Hippone, cent talents

ou six mille livres pesant d'argent, et un talent ou soixante livres pesant d'or.» Le même historien ajoute: « Les masses d'or et d'argent que la reine Emma donna aux monastères de Winchester avec une sainte prodigalité, étonnèrent les étrangers, en même temps que l'éclat des pierres précieuses éblouissait leurs yeux. » Édouard fut un des grands bienfaiteurs de l'Église; ce prince accorda de nombreux priviléges au clergé, et dans les dernières années de sa vie il construisit le fameux monastère de Saint-Pierre de Westminster, auquel il donna des biens considérables.

Tels sont les faits principaux qui se rattachent à l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre pendant la période saxonne. Faible et timide d'abord, mais luttant avec une énergique volonté contre tous les obstacles, le clergé devient bientôt aussi fort que la royauté, et dirige de concert avec elle les affaires de l'État. Examinons maintenant la religion sous un autre point de vue, sous celui de l'influence morale qu'elle exerça sur la nation, et du mouvement qu'elle imprima aux esprits. Cette phase nouvelle nous fera mieux connaître encore le caractère de cette époque.

Le christianisme, en pénétrant chez les Anglo-Saxons, n'avait pu déraciner tout à fait les traditions naïves de leur vieille croyance païenne. Les sorciers, les enchantements et les présages continuaient à exercer une influence puissante sur l'esprit du peuple récemment converti au christianisme. On attribuait à l'homme ou à la femme entretenant commerce avec l'esprit des ténèbres, le pouvoir de donner des maladies, d'exciter l'amour ou la haine, de conjurer les éléments, ou de répandre la fertilité sur les campagnes. Les jours de l'année se distinguaient, comme chez les Romains, selon qu'ils étaient plus ou moins favorables aux divers actes de la vie, en jours heureux et en jours malheureux. La plus vulgaire circonstance donnait lieu à de fâcheux présages; tel autre incident sans importance était regardé comme le précurseur de toute félicité. Les songes avaient surtout un pouvoir irrésistible sur l'esprit des Anglo-Saxons, peuple encore dans l'enfance, que des craintes imaginaires environnaient de toutes parts. Ils voyaient le soir, aux rayons incertains de la lune, de blanches troupes de fantômes mener des rondes fantastiques autour de l'orme redouté; le chant du feuillage murmurait d'effroyables histoires; l'esprit de la nuit venait s'asseoir sur la margelle des puits abandonnés; la pierre elle-même prenait une voix prophétique; et des présages lugubres s'élançaient de la flamme du sacrifice. Ces magiciens et diseurs de bonne aventure qu'on admirait étaient ordinairement de vieilles femmes qui voyageaient avec un attirail de reines et qui étaient traitées partout avec un profond respect. Les princes et les grands les invitaient à venir dans leurs palais pour les consulter sur le succès de leurs projets, sur leur destinée, ainsi que sur celle de leurs enfants, ou enfin sur quelque événement futur, qu'ils désiraient connaître; on faisait les plus grands préparatifs pour les recevoir honorablement, et elles étaient traitées avec toute la distinction possible.

Les lois de l'Église en imposant des pénitences très-graves, et celles de l'État en infligeant des châtiments sévères à tous ceux qui exerçaient la profession de devin, de sorcier, et à ceux qui les consultaient, diminuèrent par degré le respect pour leurs personnes et la confiance dans leurs prédications. Mais écoutez! un glas mortuaire a promené ses notes funèbres dans l'écho des vallées, écho qui fait tomber à genoux ceux qui l'entendent, et les engage à prier pour l'âme bienheureuse dont il annonce la délivrance! L'abbesse de Saint-Hilda venait de mourir, et les cloches sonnaient son trépas. Une vierge d'un monastère éloigné crut entendre les sons bien connus qui l'appelaient à la prière; soudain elle se mit en oraison, et la supérieure,

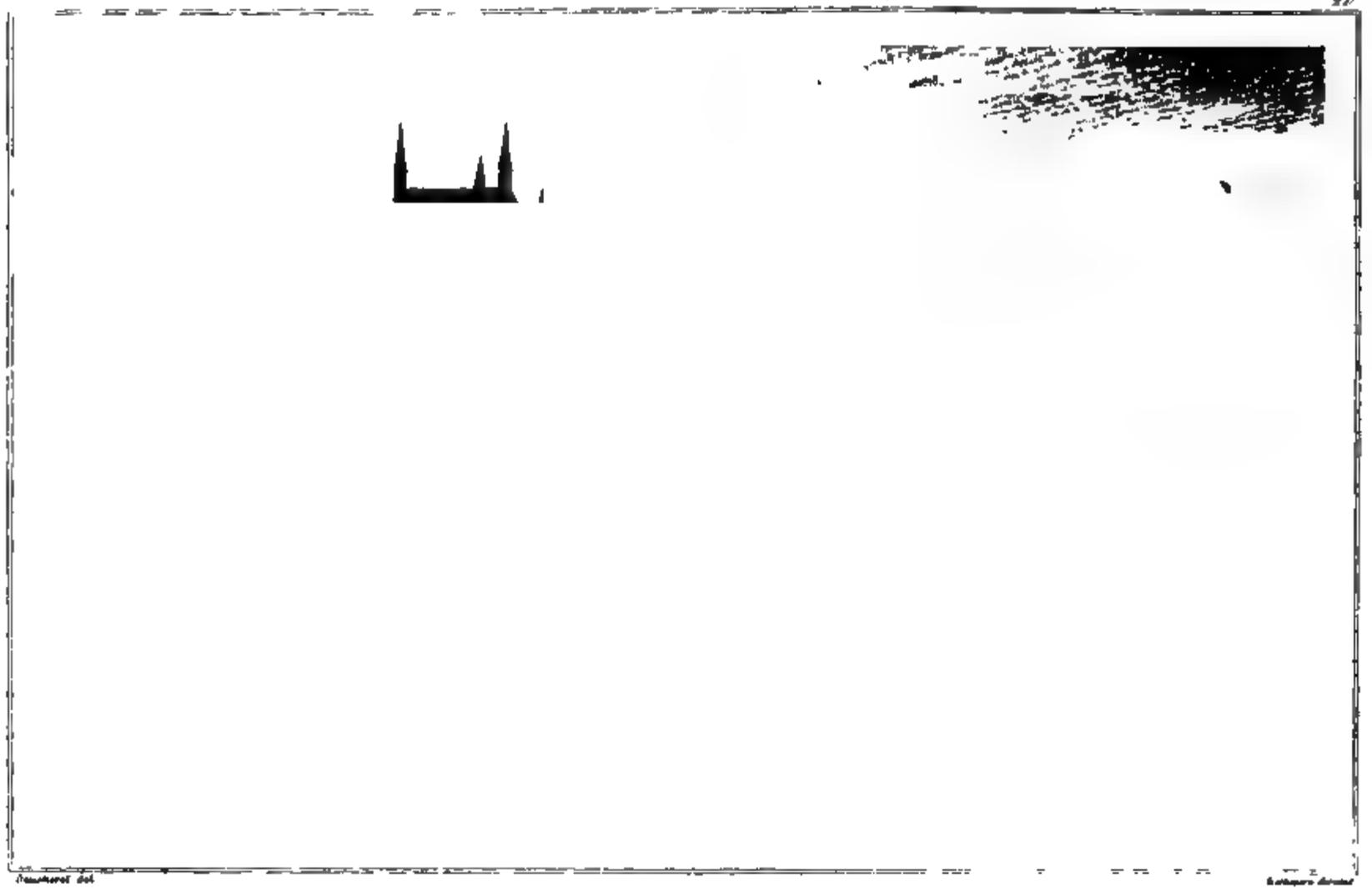

Eglise St Nicolas à Leicester

instruite par sa bouche, fit lever aussitôt toutes les sœurs; elles s'assemblèrent dans l'église du couvent à la lueur des flambeaux, et leur voix émue chanta le *requiem* pour l'âme de l'abbesse décédée. Combien de miracles succèdent à celui-ci! C'est saint Magnus le martyr qui, sollicité par un prêtre nommé Robert, enlève à une jeune fille qui dansait le bras sur lequel s'appuyait son danseur, et, dans cette triste opération la danseuse ne perd pas une goutte de sang. Malgré ce malheur, elle continue de danser et de chanter pendant une année entière sans prendre un seul moment de repos; et durant tout ce temps elle ne souffre pas de la pluie, du froid, du chaud, de la faim, de la soif, de la fatigue, et ses souliers ainsi que ses habillements ne s'usent point. Un acte en forme, rédigé et signé par l'évêque Pérégrin en 1013, contient les détails de cette merveilleuse histoire et en atteste la vérité. Une autre fois une colombe descend du ciel et vole au-dessus de la tête du fameux S. Dunstan qui célébrait la messe; ce qui fixa tellement l'attention de tous les ecclésiasques, qu'aucun d'eux n'eut la présence d'esprit de l'aider à ôter ses vêtements pontificaux, lorsque la messe fut finie. Il les ôta de lui-même, mais, au lieu de tomber à terre, ils restèrent suspendus en l'air, afin, dit l'historien, que les pieuses méditations du saint homme ne fussent pas troublées par le bruit qu'ils auraient fait en tombant.

Une vénération excessive pour les saints et les reliques distinguait les Anglo-Saxons. « Que dirai-je de tous nos saints évêques, ermites et abbés, s'écrie William de Malmsbury? Tout ce pays n'est-il pas tellement riche en reliques, qu'on ne peut guère entrer dans un village un peu important sans y entendre parler de quelque nouveau saint, quoique les noms d'un grand nombre de nouveaux saints anglais soient oubliés, faute d'avoir été conservés dans les écrits? » Cette fureur pour les reliques atteignait toutes les classes: pauvres et riches, puissants et faibles, ignorants et lettrés, tous aspiraient au bonheur d'avoir une relique en leur possession. Heureux le moine qui avait l'adresse de dérober à un monastère éloigné le petit doigt de quelque saint fameux, il était regardé, par ses confrères, comme un saint ou tout au moins comme le plus heureux des mortels. Toutes les pénitences se rachetaient par un nombre suffisant de Psaumes et de *Pater noster*. Par exemple, un pénitent était-il condamné à jeûner un certain nombre de jours, il pouvait racheter sa pénitence en chantant pour chaque jour de jeûne six *Pater noster* et six fois le 119e psaume. La vie monastique était aussi universellement regardée comme le plus sûr chemin du ciel, et dans le cours de cette époque, l'on ne vit pas moins de dix rois et onze reines abandonner le monde pour se retirer dans ces asiles. On faisait des pèlerinages à Jérusalem et à Rome, et toutes les personnes pieuses, de quelque rang qu'elles fussent, ne croyaient pouvoir mourir en paix, si elles n'avaient préalablement baisé la mule du pape, et visité les sépulcres de saint Pierre et de saint Paul.

La superstition prenait ainsi une autre direction sans toutefois changer de caractère. A cette époque, le clergé répétait sans cesse aux riches que ce qui était donné aux églises et aux monastères contribuait beaucoup au repos futur de âmes des donateurs et de leurs amis. Il en résulta que tous ceux qui prenaient quelque intérêt à leur salut, laissaient au moins une partie de leurs biens à leur âme, termes dont on se servait quand on donnait quelque chose à une église ou à un monastère; une redevance nommée *soul scot* était aussi prélevée sur chaque Anglo-Saxon qui venait à mourir. Mais la sollicitude avec laquelle on recherchait les prières de l'Église était une des sources les plus fécondes de sa richesse. Un des grands objets des associations parmi les artisans était de procurer à chacun des membres, selon ses dernières volontés, une sépulture honorable. Tout membre qui refusait de participer aux frais

de l'enterrement était puni d'une amende consistant en une certaine quantité de miel. La société fournissait la moitié des provisions pour le repas des funérailles, et chacun des convives donnait environ quatre sous en aumône. Si l'un des membres mourait, ou s'il tombait malade hors de son district, chaque membre devait pourvoir à ses funérailles de la manière que le défunt en avait manifesté le désir, sous peine de la même amende. D'ordinaire, il s'écoulait peu de temps entre le décès et la sépulture. La tête et les épaules du mort restaient découvertes jusqu'au moment de l'ensevelissement; ensuite le corps, revêtu d'un vêtement de couleur, était enveloppé dans un linceul de laine; on le déposait dans un cercueil de bois, ou de pierre si c'était une personne de distinction : alors deux hommes le prenant, l'un à la tête et l'autre aux pieds, le descendaient dans la fosse, tandis que, l'encensoir à la main, un prêtre faisait brûler des parfums sur sa tombe.

On ne sera peut-être pas fâché de savoir comment s'accomplissaient, à cette époque, les funérailles d'un prélat anglo-saxon. Nous empruntons le récit d'Eddius, biographe de l'un d'entre eux. « A un jour fixé, plusieurs abbés et les divers membres du clergé se rencontrèrent avec ceux qui conduisaient, sur un corbillard, les restes du saint évêque; ils demandèrent avec instance qu'il leur fût permis de laver le corps du prélat et de le vêtir honorablement, suivant sa dignité; ils obtinrent cette permission. Alors un des abbés, nommé Ramla, ayant étendu son surplis sur la terre, les frères y déposèrent le corps du saint évêque; ils le lavèrent de leurs propres mains, le revêtirent d'habits pontificaux; puis l'ayant relevé, ils le portèrent à la sépulture qui lui était destinée, chantant des psaumes et des hymnes dans la crainte de Dieu. Après avoir fait quelques pas en avant, ils déposèrent de nouveau le corps sacré, ils dressèrent une tente au-dessus, le lavèrent dans de l'eau pure, le revêtirent de robes de lin fin, puis le plaçant sur le corbillard, ils s'avancèrent chantant des psaumes vers le monastère de Ripon. Lorsqu'ils furent près du monastère, tous les moines qu'il renfermait accoururent à leur rencontre, portant entre leurs mains de saintes reliques. Dans cette nombreuse compagnie, il y eut à peine une personne qui s'abstînt de verser des larmes, et tous élevant la voix et chantant des hymnes en concert, le conduisirent dans l'église que le saint évêque avait bâtie et dédiée à saint Pierre, et ils l'y déposèrent de la manière la plus honorable. »

Il semble que le christianisme ait amolli le courage des Anglo-Saxons. En effet peu de temps après leur conversion, on voit ces nations turbulentes et guerrières perdre graduellement cette hardiesse et cette audace qui formaient le trait caractéristique de leur individualité nationale. Ce ne sont plus ces terribles enfants de la Scandinavie qui passaient leur enfance et la première partie de leur jeunesse à lutter, nager, se battre, à se livrer aux exercices qui les rendaient propres aux travaux de la guerre; qui, dès que leur bouche balbutiait quelques mots, apprenaient à chanter les exploits et les victoires de leurs ancêtres, qui ne remplissaient leur mémoire que de récits de batailles, d'ennemis vaincus, de villes pillées, incendiées, de provinces saccagées, de richesses et de gloire acquises dans les combats; qui, enflammés d'ardeur, devenaient impatients de manier l'épée et la lance, et de se réunir, dans les mêlées sanglantes, à leurs pères, à leurs frères et à leurs compagnons. Le vénérable Bède, bien que moine lui-même et très-religieux, déplore avec amertume le changement survenu dans le caractère national de ses compatriotes, et en prédit les suites funestes. « Les mœurs des Anglais, dit aussi William de Malmsbury, ont varié à différentes époques; lors de leur arrivée dans la Bretagne, ils formaient un peuple fier, hardi et guerrier. Mais, après qu'ils eurent embrassé le christianisme, ils prirent par degrés des goûts plus paisibles. La dé-

votion fut alors leur plus grande vertu nationale, et la valeur n'eut que la seconde place dans leur estime. » Au contraire, les Danois, restés païens, entreprennent les actions les plus hardies et les plus désespérées. C'est une de leurs lois guerrières, qu'un Danois qui désire acquérir la réputation d'être brave, doit toujours attaquer deux ennemis, rester ferme devant trois, ne reculer que d'un pas devant quatre, et ne pas fuir devant moins de cinq; fidèles à cette loi, ils parcourent en triomphe les provinces de l'Angleterre, et répandent la terreur sur leur passage. Ceux qui reçoivent des blessures mortelles dans les combats, au lieu de se plaindre et de gémir, affectent ordinairement de rire et de chanter; et les guerriers qui leur survivent se réjouissent de leur mort après la bataille comme d'un événement également heureux pour eux et honorable pour leur famille. Le fameux Siward, comte danois du Northumberland, ayant appris que son fils avait été tué dans un combat contre les Écossais, demanda avec beaucoup d'inquiétude, si les blessures étaient par devant ou par derrière, et ayant appris qu'elles étaient toutes par devant, il s'écria transporté de joie : « Je suis maintenant parfaitement heureux; c'est là une mort digne de moi et de mon fils. »

Les conquêtes du christianisme étaient plus paisibles. Au lieu de développer les tendances guerrières des Anglo-Saxons, il encourageait et fortifiait leur penchant naturel à l'hospitalité. Aucun étranger ne frappait en vain à leur porte. Il était reçu et traité dans la maison du mieux qu'il était possible au propriétaire du lieu. Rien n'était épargné par celui-ci pour que son hôte fût heureux et content; et, lorsque toutes les provisions étaient consommées, on le conduisait sans préliminaires dans la maison la plus voisine, où il était reçu avec la même cordialité et traité avec la même générosité. Entrons maintenant dans un monastère où l'hospitalité n'était pas moins libérale : ce sont divers corps de bâtiments construits de pièces de bois de charpente très-habilement travaillées. Une toiture de plomb recouvre l'édifice, où se trouvent une chapelle et une infirmerie, des bains, une grande salle, des cellules pour les étrangers, une brasserie, une boulangerie, des greniers et des étables. Une communauté formait alors un petit monde. Les moines cultivaient de leurs mains les terres appartenant à l'Église; ils ne dédaignaient même pas de se mettre à l'enclume pour forger les instruments d'agriculture et de se livrer à l'exercice des arts mécaniques. Les ouvriers les plus habiles étaient attachés aux monastères; là aussi on trouvait des architectes, des enlumineurs, des artistes qui travaillaient l'or et l'argent, aussi bien que les laboureurs, les charpentiers, les cordonniers, les meuniers, les boulangers et les forgerons. Cette dernière profession était en grand honneur à l'époque qui nous occupe.

L'abandon des enfants avait lieu quelquefois parmi les Anglo-Saxons. C'était une coutume assez fréquente chez leurs ancêtres païens : mais l'influence du christianisme et une loi dictée par son esprit charitable adoucirent la condition des enfants abandonnés. Une somme de sept francs environ était allouée pour l'entretien d'un enfant trouvé, pendant la première année; cette somme était doublée la seconde, et la troisième, elle était élevée à trente-six francs; après quoi, le père adoptif recevait une somme plus ou moins considérable, selon que l'enfant semblait avoir été plus ou moins bien traité. Lorsque les enfants venaient à perdre leur père, ils restaient sous la tutelle de la mère; mais, jusqu'à ce que l'aîné fût en âge, ils étaient soumis à la curatelle des parents du mari. Depuis leur naissance jusqu'à l'adolescence, le soin des enfants était commis aux femmes. Edgard donna des terres à la femme d'un alderman, pour la récompenser des soins qu'elle avait donnés à son enfance. De semblables exemples de reconnaissance étaient assez fréquents parmi les Anglo-Saxons. Les berceaux étaient en usage, et les fem-

mes allaitaient leurs enfants elles-mêmes.

On baptisait les enfants par immersion, dans les trente jours après leur naissance. Cependant on se servait aussi d'huile consacrée; les canons d'Edgard portent que les prêtres doivent toujours avoir de l'huile prête pour le baptême. On attachait le plus grand respect aux devoirs réciproques qui s'établissent entre l'enfant et ceux qui prenaient la responsabilité de parrains. Le mot *godsib* (parent en Dieu) était le nom par lequel on désignait l'enfant et son parrain. Celui-ci ne donnait pas son propre nom à l'enfant, mais des noms exprimant des qualités supposées. Verstegan, dans son admiration pour ses ancêtres, remarque avec beaucoup de satisfaction que, « la noblesse, l'honneur, la droiture, la valeur, la paix, l'amitié, la tranquillité, la charité, la vérité, la loyauté, et toutes les autres vertus, étaient recommandées dans les noms qu'ils donnaient. » Cependant un grand nombre de leurs noms exprimaient encore ces qualités redoutables qu'estimaient les anciens Saxons. On peut s'en convaincre par les noms suivants : Athelwulf, *le noble loup;* Behrtwulf, *l'illustre loup;* Hundbert, *le chien illustre;* Eadwulf, *le loup de la province;* Sigwulf, *le loup de la victoire.* Il y en a, néanmoins, qui impliquent plus d'égards pour les vertus civiles et pacifiques, tels sont : Edgard, *qui garde son serment;* Egbert, *versé dans la justice;* Earnulph, *le soutien* ou *la défense de l'honneur;* Oswin, *bien-aimé de sa maison et de sa famille.* Quelques noms de femmes sont gracieux et expressifs : Adeleve, *la noble femme;* Wynfreda, *la paix de l'homme;* Deorwyn, *chère à l'homme;* Deorswythe, *très-chère;* Winnefride, *qui gagne la paix.*

Les femmes exerçaient une influence considérable sur la civilisation anglo-saxonne, et elles étaient environnées d'un profond respect. Les femmes d'un haut rang prenaient part à la direction des affaires politiques, et déployaient souvent une activité et une énergie qui amenaient d'importants résultats. Dans les commencements de leur séjour en Bretagne, une foule d'Anglo-Saxons, et des plus haut placés, n'abjurèrent leur croyance sanguinaire qu'à la sollicitation de leurs épouses. C'est ainsi que la reine Berthe, exhortant son époux, lui fit prêter une oreille attentive aux enseignements pieux de saint Augustin. Parfois encore, les femmes montraient dans un haut rang des qualités presque étrangères à leur sexe. On voyait les reines, prenant le commandement des armées, réprimer des séditions qu'encourageait l'absence de leurs maris : elles attaquaient les forteresses, et les rasaient jusqu'aux fondements. D'autres fois, en dépit des princes voisins, leurs rivaux, elles ceignaient le diadème royal arraché par la mort au front de leur époux. Mais ce dernier exemple était rare; rien n'étant plus détesté parmi les nations germaniques qu'un sceptre dans une main féminine. On en vint même à dénier aux veuves des rois anglo-saxons le droit de porter la couronne, sous le prétexte des crimes commis par Eadburge, reine de Wessex, qui avait empoisonné le roi, son mari : cependant elles furent, par la suite, réintégrées dans cet honneur. Lorsqu'un sujet implorait quelque faveur, c'était souvent à la reine qu'il s'adressait de préférence. Car par son crédit sur l'esprit de son époux, la reine était une puissante médiatrice entre le monarque et le peuple. La reine tenait aux assemblées du *Witenagemot* une des places les plus honorables, et exerçait sur les décisions une puissante influence. Avant leur arrivée dans la Grande-Bretagne, les Saxons, ainsi que les autres nations de la Germanie, châtiaient l'impudicité envers les femmes avec la dernière rigueur. Le christianisme ne fit que fortifier ces tendances. Les femmes, encore plus que les hommes, avaient en horreur les délits de cette nature; et c'était à leurs mains que le châtiment en était commis. Elles usaient, du reste, à cet égard, d'une rigueur excessive. La coupable était poursuivie sans relâche, et nulle part la pitié ne lui offrait asile; en tous lieux,

ANGLETERRE (Période Saxonne)

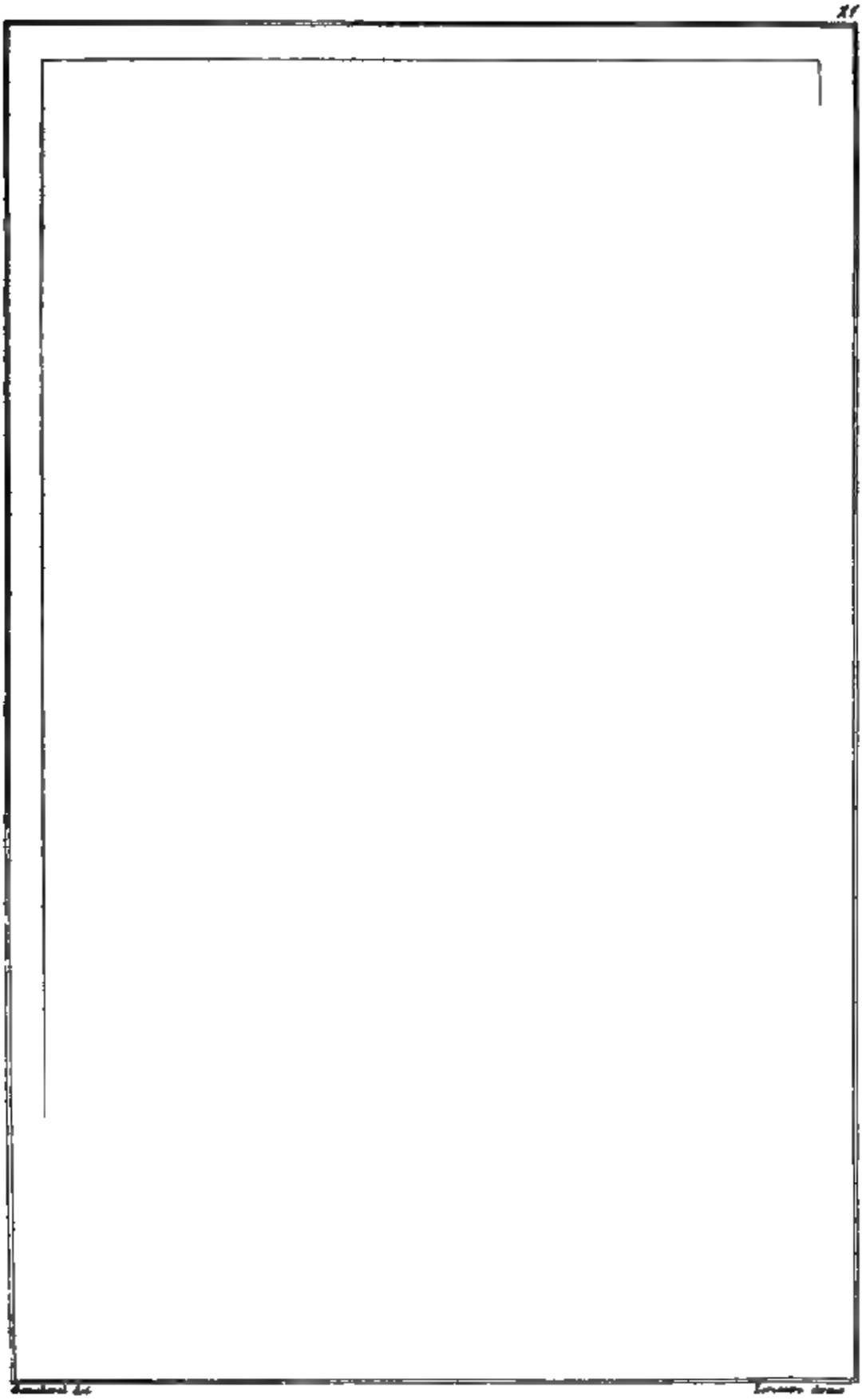

Tour de l'Église d'Earl Barton

au contraire, elle trouvait de nouvelles persécutions. Sa chair tombait en lambeaux sous les coups de poignard, jusqu'à ce qu'épuisée par un traitement si barbare, la malheureuse rendît le dernier soupir : parfois le suicide abrégeait ses tortures, et le corps de la victime courbait les branches d'un vieux chêne dans une suprême convulsion. Quand tout était fini, on livrait son cadavre aux flammes, et le complice était égorgé sur les cendres encore chaudes de son bûcher. Cette coutume effrayante ne laissait pas d'exercer une influence notable sur la condition du sexe féminin. Inaccessibles à la débauche, les femmes, au lieu d'être les esclaves de l'autre sexe, exerçaient sur lui un empire continuel, et se trouvaient placées au même degré de l'échelle sociale.

Les femmes des Anglo-Saxons n'étaient astreintes à aucun des travaux pénibles qui, dans nos campagnes, sont le lot du sexe le plus faible. Le pasteur, qui gardait les troupeaux, trayait encore le lait et faisait les fromages. Elles étaient uniquement employées à l'intérieur; à elles le soin des enfants et du ménage ; à elles, les occupations paisibles. Environnées d'égards, les femmes tenaient de la loi beaucoup de priviléges. Elles possédaient des terres, des esclaves, des propriétés de tout genre. Leurs volontés dernières étaient exprimées dans des testaments qu'elles dressaient elles-mêmes. Une certaine quantité de biens-fonds leur donnait droit de siéger dans les délibérations publiques. Dans les mariages, on consultait leur rang autant que leur inclination; et la loi punissait par des amendes toute atteinte à leur chasteté. Ces amendes variaient, comme nous l'avons vu, suivant le rang et la condition de la personne insultée. Le pauvre serf lui-même participait aux bienfaits de cette loi qui punissait également la violation de son bonheur domestique. Le concubinage était expressément défendu, ainsi que les alliances à un certain degré de parenté.

CHAPITRE III.

SCIENCES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS.

§ 1er. État des sciences chez les Anglo Saxons. — Des difficultés qu'ils avaient pour acquérir des connaissances. — Ils employaient des caractères runiques. — De la lecture, de l'écriture. — Les sciences sont divisées en Trivium et Quadrivium. — De l'arithmétique; la musique fait partie de l'éducation des Anglo-Saxons. — Leurs instruments de musique. — De leur amour pour la poésie. — Chant national en commémoration de la bataille de Brunanburgh. — Écoles fondées à Cantorbéry, à Cambridge et à Oxford. — Savants qui brillèrent en Angleterre pendant la période saxonne.

Les sciences, qui avaient fleuri en Angleterre depuis la fin du premier siècle jusqu'au milieu du quatrième, durent nécessairement y dégénérer avec l'invasion saxonne. On vit bien au milieu des calamités qui désolaient le pays un petit nombre de Bretons qui conservèrent de l'amour pour elles : tels furent, entre autres, le fameux Merlin, Magan et Melchin dont la tradition nous a conservé les prophéties et les exploits magiques : le prêtre Illutus et l'évêque Dubritius, tous deux disciples de saint Germain, fondèrent aussi plusieurs écoles par le conseil de leur maître. Mais c'est là une exception; les nouveaux conquérants ne pouvaient avoir ni le goût des lettres, ni le sentiment des beaux-arts qui distinguaient les Romains; ils n'aimaient que le carnage et le sang; et la guerre exerça ses ravages avec trop peu d'interruption pour qu'on cultivât les sciences avec quelque succès. D'ailleurs, livres, maîtres, matériaux pour écrire, tout était tellement cher et rare dans ces temps-là que les grands princes et les riches prélats pouvaient seuls acquérir quelques connaissances.

Il paraît qu'avant leurs relations avec les missionnaires romains, c'était principalement sur le bois que les Scandinaves et les autres peuples du nord écrivaient. Le verbe *write*, écrire, dérivé d'un mot teutonique qui signifie gratter ou déchirer, est une des preuves de cet usage. Ce bois

avait la forme d'une petite planche ou baguette, et sur chaque face on inscrivait une ligne; le velin ou parchemin remplaça ensuite ces objets Mais la préparation du velin, pour laquelle on se donnait bien plus de peine qu'aujourd'hui, en faisait un objet très-coûteux. C'était au point que les clercs effaçaient l'écriture des vieux livres, se croyant assez récompensés de cet emploi de leur temps par la possibilité d'en faire servir les pages à un autre manuscrit. Les livres ainsi écrits une seconde fois sont appelés *codices rescripti*, ou *palimpsestes*. Les traces fugitives des caractères formés par le premier écrivain se découvrent en certains endroits sous le texte plus récent qu'on y a déposé; et des fragments remarquables d'anciens auteurs classiques ont été recouvrés dans de semblables volumes par le travail patient des antiquaires étrangers. Le livre ainsi terminé, il était aussi difficile de l'emprunter que de l'acheter. Un ancien écrivain rapporte qu'un roi de France, voulant obtenir le prêt d'un volume qu'on pourrait acheter aujourd'hui pour quelques francs, fut forcé de déposer une quantité considérable d'argenterie et d'engager un des nobles de sa suite à s'obliger avec lui, par écrit, à le vendre sous peine d'une amende très-considérable. Pendant longtemps, enfin, il n'y eut point de maîtres qui fussent en état d'enseigner les sciences avec quelque fruit.

C'était dans les montagnes du Pays-de-Galles qu'il fallait chercher les faibles lueurs de savoir qui étaient restées dans la Grande-Bretagne pendant cette sombre époque. Dubritius et Illutus y fleurissaient, et y répandaient de vives lumières. Mais les disciples de ces deux philosophes, désespérant d'être encouragés ou même d'être en sûreté chez eux, abandonnèrent la plupart leur pays natal, et allèrent s'établir dans différentes contrées du continent. Gildas l'historien, qui vivait au sixième siècle, est le seul auteur breton dont il ait été publié des ouvrages. Il obtint le surnom de sage, bien que ses œuvres ne paraissent pas lui donner droit à cette distinction. Son *Histoire d'Angleterre* n'est en effet précieuse que par son antiquité, et parce que nous manquons de meilleurs matériaux à cet égard. Gildas publia aussi une *Épître satirique sur les princes et les ecclésiastiques* qui vivaient à son époque. Mais cet ouvrage, comme le premier, laisse beaucoup à désirer; le style en est dur et ampoulé, et l'auteur s'y livre à des diatribes si violentes qu'on est tenté de l'accuser de misanthropie ou de mauvaise foi, tant il est difficile de croire que ceux qu'il accuse aient été aussi odieux qu'il les représente dans sa satire.

Une des plus grandes difficultés qui s'opposèrent, dans les premiers temps, au développement des connaissances, dans la Grande-Bretagne, fut la différence qui régnait dans le genre d'écriture dont les Anglo-Saxons avaient eux-mêmes l'habitude, et les caractères qui constituaient l'alphabet breton. Comme la plupart des nations teutoniques, les Anglo-Saxons faisaient usage de certains caractères mystérieux, appelés runes; ce mot même signifie secret. L'imagination des Teutons païens attribuait à ces lettres un pouvoir magique. Ils croyaient que les runes pouvaient arrêter un vaisseau dans sa course; changer la direction d'une flèche dans son vol; faire naître l'amour ou la haine; tirer les morts de leurs tombeaux, ou plonger les vivants dans un engourdissement léthargique. Les nations celtiques, sauf quelques différences, se servaient aussi de ces caractères, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité. Un grand nombre de lettres indiquaient des noms d'arbres, telles que ᚪ a, ou *æ* (chêne); ᛒ b, *boere* (bouleau); ᚦ *th* (épine). Quelques-unes désignaient le nom de certains autres objets naturels, comme ᚼ h, *hagel* (grêle), ᛁ *is* (glace), et ᛗ m (homme). Enfin, tous les noms pouvaient recevoir de même quelque interprétation.

Les caractères dont se servaient les Bretons indigènes pour écrire étaient alors semblables à ceux qui étaient employés par les Romains, et différaient essentiellement des caractères runiques. De grandes difficultés durent donc naître de ces différences jusqu'au moment où les Saxons, se convertissant au christianisme, abandonnèrent presque entièrement l'emploi des lettres runiques. Toutefois l'alphabet anglo-saxon conserva plusieurs lettres qui lui appartenaient exclusivement. Le signe servant à rendre le son exprimé en anglais par *Th* était inconnu aux anciens Romains, quoiqu'il fût familier aux Grecs; pour rendre le *th*, les missionnaires employaient quelquefois l'ancienne rune; d'autres fois ils avaient recours à un autre signe, auquel ils ajoutaient une petite ligne qui traversait la partie supérieure de la lettre. La rune fut conservée pour exprimer le son qu'on donne à la lettre *a*, son qui, comme celui du *th*, était alors étranger à ceux qui n'entendaient que le latin, ou ces dialectes vulgaires connus sous le nom de langues romanes, du latin corrompu parlé par la classe inférieure du peuple.

La lecture et l'écriture, bien qu'elles ne fussent plus des mystères, comme dans les siècles du paganisme, n'étaient connues que du petit nombre. Le mot *clericus* ou clerc, qui est devenu synonyme d'écrivain, indique assez que ces connaissances étaient le partage presque exclusif du clergé. Aussi, lorsqu'un homme savait écrire ou même seulement lire, cela suffisait pour faire présumer qu'il était dans les ordres. Cette ignorance n'appartenait pas seulement au peuple. La plupart des rois anglo-saxons et des grands ne savaient pas lire. Qui pourra croire, après ce que nous savons des connaissances de Charlemagne, qui était incontestablement le premier monarque et l'homme le plus sage de son siècle, que ce prince ne savait pas écrire, et qu'il avait quarante-cinq ans lorsqu'il commença à étudier les sciences sous Alcuin? Quand les rois ou les grands voulaient donner de l'authenticité à quelque document, ils traçaient le signe de la croix près de l'endroit où le clerc avait écrit leur nom. De là l'expression *signer* un acte ou une lettre. Les personnes illettrées apposent encore leur signe ou marque de la même manière que le faisait le roi Offa, en traçant deux lignes en croix †, du côté où le clerc de l'homme de loi a inscrit leurs noms et prénoms.

Les sciences qu'on enseignait à cette époque se divisaient en Trivium et Quadrivium. Le Trivium comprenait la grammaire, la rhétorique et la logique. Le Quadrivium renfermait la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie. Jean de Salisbury, qui vivait au XIIe siècle, parle de cette division des sciences comme d'une découverte déjà très-ancienne de son temps. « Les sciences sont divisées, dit-il, en Trivii et Quadrivii. Dans les anciens temps nos ancêtres s'imaginaient que ces Trivii et Quadrivii comprenaient toute la sagesse et toutes les connaissances, et suffisaient pour résoudre toutes les questions et écarter toutes les difficultés; car quiconque entendait les Trivii, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique et la logique, pouvait expliquer toutes sortes de livres sans maîtres; mais celui qui était plus avancé et qui comprenait en outre les Quadrivii, c'est-à dire la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie, était en état de répondre à toutes les questions et d'expliquer tous les secrets de la nature. » L'étude du droit ne fut pas d'abord regardée comme une science. Les Saxons, lors de leur arrivée dans la Grande-Bretagne et pendant un siècle et demi après, n'eurent pas de lois écrites et furent gouvernés par de certains usages, comme l'avaient été leurs ancêtres dans la Germanie. Après même que les lois furent rédigées par écrit, elles furent pendant longtemps si courtes, si simples, qu'il fallait peu d'étude pour les entendre; et toutes les connaissances qu'on exigeait d'un juge se bornaient à lire dans le Domesbook. Il en était de la médecine comme

du droit. Toute cette science se bornait à de prétendus secrets transmis d'un siècle à un autre, et accompagnés d'un grand nombre de pratiques et d'enchantements bizarres auxquels on prêtait leurs succès. Les médecins les plus admirés de cette époque étaient de vieilles femmes. « Une des causes du grand crédit des femmes chez les peuples septentrionaux, dit un savant antiquaire, c'est que les hommes étaient occupés à la chasse et à la guerre, tandis que les femmes qui ont beaucoup de temps, dont elles peuvent disposer, en employaient quelque partie à cueillir et à préparer des herbes pour guérir les blessures et les maladies. Étant d'ailleurs naturellement superstitieuses, elles administraient leurs remèdes avec beaucoup de pratiques et de cérémonies religieuses, qui excitaient l'admiration, et faisaient croire aux hommes qu'elles possédaient certains secrets surnaturels et une espèce de science divine. » Toutefois quand les ecclésiastiques eurent commencé à s'appliquer aux sciences, ils devinrent des rivaux dangereux pour les vieilles femmes; cependant ils ne procédaient point entrement qu'elles; et d'après le grand nombre de cures miraculeuses qui nous sont racontées, il paraîtrait que ces docteurs étaient presque aussi superstitieux que les femmes dont ils prenaient la place, et qu'ils comptaient plus sur les vertus de l'eau bénite que sur celle des remèdes qu'ils administraient.

La géographie, qui avait fait des progrès assez étendus sous la domination romaine, fut entièrement négligée sous la domination saxonne. Rome en tombant avait brisé les liens qui l'unissaient à ses provinces de la Grande-Bretagne, et chacune des tribus saxonnes ne s'inquiéta plus que de conserver le territoire dont elle s'était emparée, sans témoigner le moindre désir de connaître la situation et l'état des autres contrées auxquelles, dans la simplicité de leur ignorance, les Saxons donnaient le nom de *terræ incognitæ*. Les communications avec les pays étrangers étaient d'ailleurs fort rares, et tous les voyages n'étaient entrepris que par des pèlerins ou des marchands qui cherchaient des reliques, gens fort peu soucieux de recherches géographiques.

Il paraîtrait que l'arithmétique, qui est maintenant apprise avec la plus grande facilité et en très-peu de temps par tous les enfants d'une capacité ordinaire, coûtait alors de grandes difficultés à acquérir; Athelm, l'homme le plus savant et le plus ingénieux de son siècle, en parle comme d'une science qui était presque au-dessus des plus grands efforts de l'esprit humain. La difficulté provenait de ce que ceux qui enseignaient, n'avaient pour exprimer les nombres d'autres signes que les sept lettres suivantes de l'alphabet romain, M. D. C. L. X. V. I, ou les vingt-sept lettres de l'alphabet grec, ce qui les obligeait, quand ils en venaient aux mille, ou aux dizaines de mille, de recourir à l'emploi de quelques mots de convention, faute de chiffres pour désigner ces mille ou dizaines de mille, etc. Cette difficulté donna naissance à l'arithmétique digitale, à l'aide de laquelle on faisait des calculs en posant différemment les mains et les doigts. La géométrie, l'astronomie, la musique, l'une des quatre sciences qui constituaient le quadrivium, ou la classe la plus distinguée des connaissances philosophiques, présentaient les mêmes difficultés. La méthode qui servait à enseigner ces connaissances était si imparfaite et si compliquée, qu'elle exigeait un temps considérable et la plus grande application pour que l'élève pût faire quelques progrès. Pour la musique on passait ordinairement neuf à dix ans à l'étudier. Jusqu'au temps de l'archevêque Théodore, vers la fin du septième siècle, l'usage du chant et de la musique dans les églises ne dépassait point le comté de Kent. Mais Bède rapporte qu'en 678, le pape envoya de Rome un nommé Jean pour apprendre la musique au clergé anglais; et qu'après lui avoir donné, durant son séjour, des notions sur cet art, il laissa en partant des instructions

écrites relatives à cette étude. « En conséquence, dit Holinshed, tout changea. Avant cette époque, ce n'était pas la coutume de chanter dans les églises, excepté dans celle de Kent; mais dès lors on commença, dans chaque église, à faire usage du chant pendant le service divin, d'après le rit de l'église de Rome. »

« L'archevêque Théodore, continue le chroniqueur, trouvant l'église de Rochester vacante par la mort du dernier évêque, nomma pour évêque Damien, ordonné prêtre, homme simple dans les pratiques mondaines, mais fort instruit dans la règle ecclésiastique, et surtout possédant à fond le chant et la musique, tels qu'on les emploie dans l'Église, d'après la méthode des disciplines du pape Grégoire. Son église de Rochester ayant été pillée et détruite peu d'années après dans une incursion que fit sur le pays de Kent le roi mercien Ethelred, il vint aussitôt chercher un refuge auprès de Servulf, évêque de Mercie; et ayant obtenu de lui une petite charge et une portion de terrain, il resta dans ce pays, sans jamais se mettre en peine de rétablir son église de Rochester. Mais, parcourant la Mercie, il enseignait le chant, et allait instruire ceux qui voulaient apprendre la musique, partout où il était demandé et où il pouvait trouver accès. » Quelque temps après, une école centrale de musique fut fondée à Cantorbéry, et plusieurs autres monastères virent s'élever dans l'enceinte de leurs murs d'autres écoles permanentes.

Les Anglo-Saxons possédaient une assez grande variété d'instruments de musique; ils connaissaient, outre les cloches, l'usage du cornet, de la trompette, du tambour, des cymbales, de la flûte, de la rotte, de la viole, de la lyre et de la harpe. La plupart de ces instruments se trouvent représentés dans les enluminures de leurs manuscrits. Il est probable aussi que l'orgue ne leur était pas inconnu. William de Malmsbury cite un orgue qu'on voyait dans sa propre église, et dans la description qu'il en donne figurent les tuyaux et le soufflet. Au rapport de Bède, des peaux de cuir tendues formaient les tambours. La lyre saxonne représentée dans les manuscrits est munie de quatre cordes qu'on frappe avec un plectrum. Quelquefois la harpe est peinte sous la forme moderne, c'est-à-dire triangulaire. D'autres fois elle est carrée ou oblongue. Le psalmiste David est représenté, dans un manuscrit, jouant sur un instrument de cette dernière forme, muni de dix cordes. Dans un autre, le royal Psalmiste tient une harpe triangulaire à onze cordes. Trois autres musiciens l'accompagnent, l'un avec une trompette droite, soutenue au milieu par un bâton, un autre avec un cornet recourbé, et le troisième avec une sorte de violon dont il joue au moyen d'un archet.

La harpe était d'un commun usage, parmi les Anglo-Saxons, dans les réunions solennelles; elle circulait autour de l'assemblée et passait à la ronde, afin que chacun pût chanter et jouer à son tour. — Les harpistes de profession étaient assez semblables à nos ménestrels et aux hommes de *gaie science*; ils parcouraient tous les districts, leur instrument sur l'épaule, et trouvaient un accès facile auprès des seigneurs les plus puissants.

Ce peuple illettré brûlait toutefois d'un vif amour pour la poésie; semblable, en cela, aux nations de la Germanie et de la Scandinavie, ainsi qu'aux tribus celtiques qui possédaient les régions les plus chaudes de l'Europe, il était grand amateur de rhythme et de poésie, et les vers qui chez nous sont le luxe de la littérature étaient chez lui d'un usage vulgaire. On en composait sur-le-champ à la manière des improvisateurs d'Italie. Les lois étaient formulées en vers; les victoires étaient célébrées par des chants; on employait même les vers dans les classes les plus infimes, pour conserver le souvenir de certains faits, ou pour graver des doctrines morales dans l'esprit. Aussi la poésie et les poëtes ne furent jamais autant admirés et honorés qu'à cette

époque. Alfred le Grand, Athelm, évêque de Sherborn, et prince de la famille royale de Wessex, et Canute le Grand ambitionnèrent eux-mêmes la palme poétique, et chacun d'eux employa ses talents de poëte à éclairer les esprits et à civiliser les mœurs. Écoutez quelques-uns de ces poëtes : « Nous, les bardes de la Grande-Bretagne, s'écrie l'un d'eux, à qui notre prince donne un repas, au premier de janvier, nous serons chacun à notre rang et à notre poste; nous jouirons d'un sort agréable, nous conserverons notre gaieté, et nous recevrons de l'or et de l'argent pour notre récompense. » « Heureuse la mère qui t'a porté, dit un autre dans sa reconnaissance; toi qui es sage et noble, et qui distribues généreusement de riches vêtements, de l'or et de l'argent, tes bardes te célèbrent pour leur avoir fait présent de beaux coursiers, lorsqu'ils sont assis à ta table. » « Mon talent poétique, dit un troisième, m'a fait récompenser avec de l'or et un respect distingué; si je demandais actuellement la lune à mon prince, il me l'accorderait certainement. » Les poëtes s'asseyaient en effet à la table des plus grands princes, qui les élevaient aux plus hautes dignités et les comblaient de richesses; et tel était le pouvoir enchanteur de leur poésie qu'elle désarmait la vengeance, la plus furieuse et la plus indomptable de toutes leurs passions. Egill Skallagrim, fameux poëte de ce temps, nous en donne un exemple; ayant eu une querelle avec Eric Blódox, roi de Norwége, et ayant tué le fils de ce prince ainsi que quelques-uns de ses amis, il parvint à calmer sa fureur en chantant un poëme qu'il avait composé en son honneur. La chronique ajoute qu'il accompagna sa flatterie de vers si doux qu'ils lui procurèrent non-seulement le pardon de son crime, mais même les faveurs de ce prince.

Il nous reste quelques-uns de ces poëmes; l'un des plus intéressants est celui qui fut composé en commémoration de la bataille de Brunanburgh, ou bataille du bourg des fontaines, gagnée sur les Danois par Athelstan (934); le poëte s'exprime ainsi :

« Le roi Athelstan, le chef des chefs, le commandant des braves, et son frère Edmond l'illustre, ont combattu à Brunanburgh avec le tranchant de l'épée. Ils ont fendu le mur des boucliers; ils ont abattu les guerriers de renom, la race des Scots et les hommes des navires.

« Anlaf s'est enfui avec un petit nombre d'hommes, et il a pleuré sur les flots. L'étranger ne racontera point cette bataille, assis à son foyer, entouré de sa famille; car ses proches y succombèrent; car ses amis n'en revinrent pas. Les rois du Nord, dans leurs conseils, se lamenteront de ce que leurs guerriers ont voulu jouer au feu du carnage avec les enfants d'Édouard.

« Le roi Athelstan et son frère Edmond regagnent la terre des Saxons de l'ouest. Ils laissent derrière eux le corbeau se repaissant de cadavres, le corbeau noir au bec pointu, et le crapaud à la voix rauque et l'aigle avide de chair, et le milan vorace, et le loup fauve des bois.

« Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans cette île. Jamais plus d'hommes n'y périrent par le tranchant de l'épée, depuis le jour où les Saxons et les Angles vinrent de l'est à travers l'Océan, où ils entrèrent en Bretagne, ces nobles forgerons de guerre, où ils vainquirent les Welches et prirent le pays. »

Mais de tous les poëmes des Anglo-Saxons, il n'en est point de plus célèbres ou de plus singuliers que ceux de Cædmon. Il avait atteint déjà le milieu de la vie avant de pouvoir seulement réciter une strophe. Lorsqu'il lui arrivait de se trouver dans une réunion où chaque convive devait chanter à son tour, il quittait ordinairement la fête en voyant la harpe s'approcher de lui, tant il était honteux de son infériorité.

Un jour s'étant ainsi échappé d'un banquet au moment où la harpe redoutable était sur le point de lui arriver, il alla se réfugier dans une étable. Ayant ainsi évité l'humiliation qui

l'eût attendu au milieu de ses convives, il s'étendit sur la paille et s'y endormit. Dans le cours de la nuit il rêva qu'un étranger s'était approché de lui et le priait de chanter. « Eh quoi! répliqua Cædmon dans son rêve, est-ce que je sais chanter? et n'est-ce pas mon ignorance qui me fait fuir la société? » Son interlocuteur imaginaire l'engagea derechef à chanter, lui proposant pour sujet la Création. Aussitôt Cædmon improvisa un chant qui, à son réveil, se trouva fortement empreint dans sa mémoire et dont voici la paraphrase :

« Louons tous le Roi des cieux; célébrons le pouvoir et les arrêts de notre créateur. Père de glorieux ouvrages, seigneur éternel, il a établi l'origine de toutes ces merveilles si variées. D'abord il forma pour nous, pour les fils de la terre, la voûte du firmament; ensuite cet univers, ce globe terrestre est sorti de ses mains toutes-puissantes, et sa bonté l'a donné aux mortels. »

Cædmon ajouta beaucoup de vers à ceux-ci, et la première personne à laquelle il récita sa composition fut le bailli ou intendant de son village de Streomshatch, maintenant appelé Whitby, où se trouvait un monastère célèbre. Le bailli introduisit Cædmon dans l'abbaye de Sainte-Hilda, où il le présenta comme la merveille du village à un nombreux et savant auditoire qui s'y était assemblé. Après avoir entendu son hymme, on lui proposa un sujet tiré de l'histoire sacrée. Cædmon soutint l'épreuve, et dès le jour suivant, il produisit sa composition qui fut couverte d'applaudissements. Cædmon céda aux prières de ceux qui pensèrent que son talent pouvait être utilement employé à la versification des Écritures saintes. On le reçut moine dans le monastère de Streomshatch. Il ne savait pas lire. Mais ceux de ses frères qui étaient plus instruits lui enseignaient de temps en temps des passages d'histoire sacrée; et, quand il les avait retenus et médités, il les chantait sous une forme métrique à ceux qui les lui avaient appris. Cædmon compléta de cette manière un choix de passages contenant la grande histoire de la création et de la rédemption du genre humain, et il y joignit un grand nombre d'hymnes et d'autres poemes religieux. Bède nous dit : « Cædmon ne composa pas un vers inutile. » Il nous est resté un fragment considérable de sa paraphrase; et, par une coïncidence inexpliquée jusqu'ici, son récit de la chute de l'homme contient des passages qui ressemblent tellement au poëme de Milton, qu'ils pourraient être traduits ligne pour ligne en anglais par une centaine de vers du *Paradis perdu*.

Tel était l'état du savoir dans les premiers temps de la période saxonne. Cependant des améliorations importantes s'introduisaient insensiblement; et comme la jeunesse qui avait embrassé la religion chrétienne, commençait à s'appliquer à l'étude des sciences avec quelque ardeur, on établit plusieurs écoles pour son instruction. La première et l'une des plus remarquables fut fondée par saint Augustin à Cantorbéry; on y voyait une bibliothèque qui fut successivement enrichie d'un grand nombre de livres précieux apportés de Rome par saint Augustin, par Théodore et par d'autres. Ce fut dans cette école que les prélats et les abbés qui fleurirent en Angleterre pendant ce siècle, furent élevés. A l'exemple de saint Augustin, Sigebert, qui monta sur le trône de l'Est-Anglie en 631, voulut instituer une école dans ses domaines; et l'archevêque Honorius, qui approuva son dessein, lui envoya des professeurs de Cantorbéry. Cette école devint plus tard un sujet de querelles entre les deux universités d'Angleterre. Comme le lieu où elle fut bâtie n'est pas indiqué par Bède, les défenseurs de l'université de Cambridge prétendirent que c'était à Cambridge même que Sigebert avait fondé cette école; de leur côté, les défenseurs d'Oxford réclamaient l'honneur de l'ancienneté en faveur de Dumnoc (Dunwick), qui était la capitale des Est-Angles, et le lieu de résidence de leurs évêques. Si nous en croyons cependant quelques-uns des anciens historiens,

il paraîtrait que ce serait Édouard, successeur et fils d'Alfred le Grand, qui fonda la célèbre université de Cambridge. « Édouard, nous dit l'un d'eux, succéda à son père Alfred le Grand, et quoiqu'il eût moins de connaissances que son père, cependant il aima les savants. Pour hâter encore les progrès des sciences, il ordonna qu'on construisît une école à Cambridge à ses propres dépens, tant pour les maîtres que pour les étudiants; et, afin de rendre cet établissement complet, il invita des professeurs des arts libéraux et des docteurs en théologie à venir d'Oxford, et il les établit à Cambridge. » Mais déjà l'université d'Oxford commençait à répandre de vives lueurs. Elle fut fondée par Alfred le Grand en 886. « Ce grand prince, nous dit Jean Rouse, antiquaire de Warwick qui vivait dans le XVe siècle, bâtit à Oxford trois maisons en l'honneur de la sainte Trinité pour les docteurs en grammaire, en philosophie et en théologie. La première de ces maisons, située dans la rue Haute, près de la porte orientale de la ville, fut dotée de fonds suffisants pour y entretenir vingt-six grammairiens. Elle fut appelée (*Little Hall*) la Petite Maison, à cause de l'infériorité des cours qu'on y donnait, et elle conserve ce nom, même encore aujourd'hui. La deuxième fut bâtie près du mur septentrional de la ville, dans la rue appelée maintenant *School street* (rue de l'École), et elle fut dotée pour vingt-six logiciens ou philosophes, et eut le nom de *Less Hall* (Salle-Inférieure). La troisième fut construite dans la haute rue, à côté de la petite salle, et fut dotée pour vingt-six théologiens. » On a trouvé dans les annales du monastère de Winchester les noms des premiers professeurs qui donnèrent des leçons dans cette université célèbre, après sa fondation par Alfred le Grand. Les premiers régents et les premiers maîtres de théologie furent saint Néot, abbé, et saint Grimbald, le plus éloquent interprète des saintes Écritures. La grammaire et la rhétorique étaient enseignées par le moine Asser, le compagnon et le favori d'Alfred. Jean, moine de Saint-David, donnait des leçons de logique, de musique et d'arithmétique, de géométrie et d'astronomie. On apprenait aussi dans cette école aux jeunes gens à lire et à écrire tant en saxon qu'en latin, et ils s'y livraient aux exercices salutaires de la gymnastique. Si l'on en croit Asser, la jeunesse saxonne avait envers ses professeurs cet esprit tracassier et turbulent qui distingue les élèves actuels de ce grand établissement scientifique. Alfred assigna le huitième de son revenu à l'entretien des maîtres et des écoliers, tant de cette école que des autres écoles qu'il fonda; et grâce à la protection de ce grand prince, l'université d'Oxford prospéra. Canute le Grand marcha sur les traces d'Alfred, et donna son attention à cet établissement; mais son fils Harold, qui lui succéda au trône, lui enleva tous ses revenus. Leland nous dit à cet égard : « Les écoles fondées à Oxford par Alfred le Grand, et qui avaient longtemps fleuri, furent maltraitées, dépouillées et déshonorées par le roi Harold; ce cruel et barbare Danois leur enleva tous les revenus qui leur avaient été accordés par la munificence des princes ses prédécesseurs, pensant qu'il traitait les savants avec beaucoup de douceur en leur laissant les murs nus de leur maison. »

Nous avons cité parmi les splendeurs intellectuelles de la période saxonne Gildas et le plus jeune des Cædmon, qui paraphrasait divers passages des textes sacrés. A ces noms il faut ajouter le nom d'Athelm (VIIe siècle), qui se distinguait également par sa prose et par ses vers : c'est le premier des auteurs anglais qui ait écrit en latin; celui de Théodore (VIIe siècle), qui fut élevé à l'archevêché de Cantorbéry. Ce prélat, né à Tarse en Cilicie, était l'un des hommes les plus savants de son siècle. Il vint de Rome avec une précieuse collection de livres, et amena avec lui des professeurs distingués, l'abbé Adrien entre autres. Au rapport de Bède, « il rassembla un nombre considérable d'écoliers, qu'il instruisait

journellement dans les sciences. » Ensuite parurent (VIIIe siècle), Tobie, évêque de Rochester, et Bède surnommé *le vénérable* par la postérité reconnaissante. Son Histoire ecclésiastique d'Angleterre, bien qu'entachée d'une excessive crédulité pour une foule de miracles, a glorieusement traversé les siècles. Après lui, Acca, évêque d'Hexham et l'un des plus profonds théologiens de son époque; Egbert, archevêque de York, qui fonda une belle bibliothèque à York; le savant Alcuin, à qui la France, dit un de nos meilleurs historiens, doit le savoir dont elle s'est glorifiée dans le VIIIe siècle; et dans les siècles suivants, saint Boniface, pasteur éclairé, qui mourut en martyr (A. D. 755); Willibald, neveu et compagnon des travaux de Boniface; Eddius, qui le premier introduisit l'usage du chant dans les églises du Northumberland, viennent ajouter leurs noms à la pléiade littéraire de la Grande-Bretagne anglo-saxonne.

Mais, comme une étoile resplendissante dont l'éclat fait pâlir toutes les autres, on vit briller (IXe siècle) le célèbre Jean Scot, autrement Érigène. Métaphysique et théologie, astronomie et mathématiques, ce vaste génie sut embrasser les plus graves études dans un temps où les moyens d'apprendre étaient extrêmement bornés. Ses travaux intelligents lui attirèrent une invitation de la part de Charles le Chauve, roi de France, qui était alors le plus grand protecteur des sciences et des lettres. Scot s'y rendit, et vécut plusieurs années à la cour de ce prince. On peut juger de l'intimité et de la familiarité qui régnaient entre le monarque et le savant par l'anecdote suivante. Le roi et Scot étaient un jour assis à table, vis-à-vis l'un de l'autre et buvaient gaiement ensemble. Le philosophe ayant dit quelque chose qui n'était pas entièrement conforme aux lois de la politesse, le roi, dans un moment de gaieté, lui demanda : « Quelle distance y a-t-il entre un *Scot* et un *sot?* — Il n'y en a pas d'autre, répondit-il, que celle de la table. » Le roi, dit l'historien auquel nous empruntons ce fait, se mit à rire de tout son cœur de cette saillie, et n'en fut nullement offensé, parce qu'il s'était fait une règle de ne jamais se mettre en colère contre son maître, nom qu'il donnait à Scot. Ce savant composa plusieurs ouvrages qui lui valurent un grand nombre d'admirateurs et non moins d'ennemis. Ses livres sur la Prédestination et l'Eucharistie renfermaient des propositions hardies qui furent sévèrement critiquées par les moines. Le souverain pontife se mit lui-même au nombre des persécuteurs les plus ardents du philosophe. Voici à quel propos : Michel Balbus, empereur grec, avait envoyé à l'empereur Louis le Pieux une copie des œuvres de Denys le philosophe. Cet ouvrage était regardé comme un trésor inestimable en France; mais comme il était écrit en grec, il était presque inintelligible. Charles le Chauve, fils et successeur de Louis le Débonnaire, employa son ami Scot à le traduire en latin, ce que celui-ci entreprit et exécuta. Grande colère du souverain pontife, qui écrivit une lettre au roi de France pour lui demander ou plutôt pour lui ordonner d'envoyer Scot à Rome afin qu'il y fût jugé. Mais Charles était trop attaché à son savant ami pour le remettre entre les mains du pontife irrité; et de là vinrent les persécutions du pontife.

Le plus important des ouvrages de Jean Scot est son livre sur *la Nature des choses, ou la division des natures*. Cet ouvrage est écrit avec une subtilité métaphysique et une finesse qui étaient alors inconnues en Europe. Scot devait ce genre de talent à la lecture des philosophes grecs; et en se servant des subtilités et des raffinements de la logique dans la discussion des sujets théologiques, il devint le père de la théologie scolastique, qui joua un rôle si important pendant le moyen âge. On y lit : « Tout en Dieu et Dieu en tout. Quand nous disons que Dieu a créé tout, nous entendons seulement que Dieu est dans tout et qu'il est l'essence de toutes les choses; essence par laquelle elles existent. L'univers

est en même temps éternel et créé; et ni son éternité ne précède sa création, ni sa création ne précède son éternité. » Quant au système philosophique de Scot, il peut se résumer à ce peu de mots : que l'univers et tous les objets qu'il contient sont, non-seulement virtuellement, mais même essentiellement en Dieu, qu'ils ont découlé de lui, dès l'éternité, et que, lors de la consommation générale de tout ce qui existe, ils se refondront de nouveau dans lui, comme dans leur grande source et leur grande origine. « Après la résurrection, dit-il, la nature et toutes ses causes rentreront dans Dieu, et il n'existera alors que Dieu. » On ignore le lieu où mourut ce savant distingué; quelques historiens affirment qu'après la mort de Charles le Chauve, il revint en Angleterre et qu'il y donna pendant quelque temps des leçons à l'université d'Oxford, et que s'étant retiré dans l'abbaye de Malmsbury, ses écoliers l'assassinèrent à coups de canif. D'autres prétendent qu'Érigène termina ses jours en France; cette version est la plus probable.

Dans le même siècle vécut Alfred. Doué des plus heureux penchants, ce prince contribua de tous ses moyens aux progrès intellectuels de son peuple. Tel était l'objet de ses vœux les plus chers. Il paraît que ce prince n'apprit à lire que fort tard. Toutefois son goût pour l'étude se développa bientôt. Le moine Asser nous montre ce grand roi commençant ses travaux littéraires. Ils causaient ensemble, lorsque Asser cita un texte de la Bible ou des ouvrages d'un des Pères de l'Église. Alfred pria son ami de lui écrire ce passage. Asser se fit apporter une feuille de vélin sur laquelle il écrivit, et Alfred se mettant au travail, traduisit en langue anglo-saxonne le texte écrit. S'animant alors dans ses travaux, Alfred conçut le projet de faire une version entière de la Bible, mais il paraît que la mort l'arrêta dans le cours de ses travaux. Ce prince consacrait huit heures par jour à l'étude, le reste de son temps était partagé entre le repos et les affaires du gouvernement. Comme les horloges, les clepsydres et les divers autres instruments inventés pour marquer la fuite du temps, étaient encore inconnus en Angleterre, Alfred s'avisa, pour remédier à cet inconvénient, d'un moyen que le peuple de nos campagnes imite encore quelquefois; il se servait de torches ou chandelles de cire, auxquelles on avait soin de donner exactement le même poids et les mêmes dimensions, et qui, de distance en distance, étaient entaillées dans toute leur longueur de crans réguliers. Ces chandelles avaient douze pouces de long; six d'entre elles duraient vingt-deux heures. Toutefois on ne tarda pas à découvrir que le vent consumait la cire rapidement et d'une façon irrégulière. Alors l'esprit du roi s'ingéniant, « il construisit, dit le chroniqueur, avec de la corne blanche et des morceaux de bois, une admirable boîte pour la chandelle, qu'il préservait ainsi d'une consomption trop rapide; » il devint ainsi l'inventeur des lanternes en corne. Grâce à son application constante à l'étude, l'illustre inventeur fut l'un des savants les plus distingués de son siècle. On rapporte qu'il parlait le latin avec autant de facilité que sa langue naturelle, et qu'il entendait le grec, mais sans le parler. Il fut aussi éloquent orateur, philosophe éclairé, excellent historien, mathématicien profond, musicien, architecte; l'écrivain Ingulphe n'hésiste pas à l'appeler le prince des poëtes saxons.

A côté de ces grands hommes, il faut encore placer Asser ou Asserius, moine de Saint-David, l'un des favoris d'Alfred; Grimbald, célèbre par ses connaissances théologiques et ecclésiastiques, et par son savoir dans la musique d'église; Jean Scot, qu'il ne faut pas confondre avec Jean Scot Érigène; Plegmont, archevêque de Cantorbéry; Werefred, évêque de Worcester; Dunwulph, évêque de Winchester; Wulfsig et Athelstan, évêques de Londres, et Werebert, évêque de Chester; saint Dunstan, qui se distingua, dit un chroniqueur, autant par sa piété que par

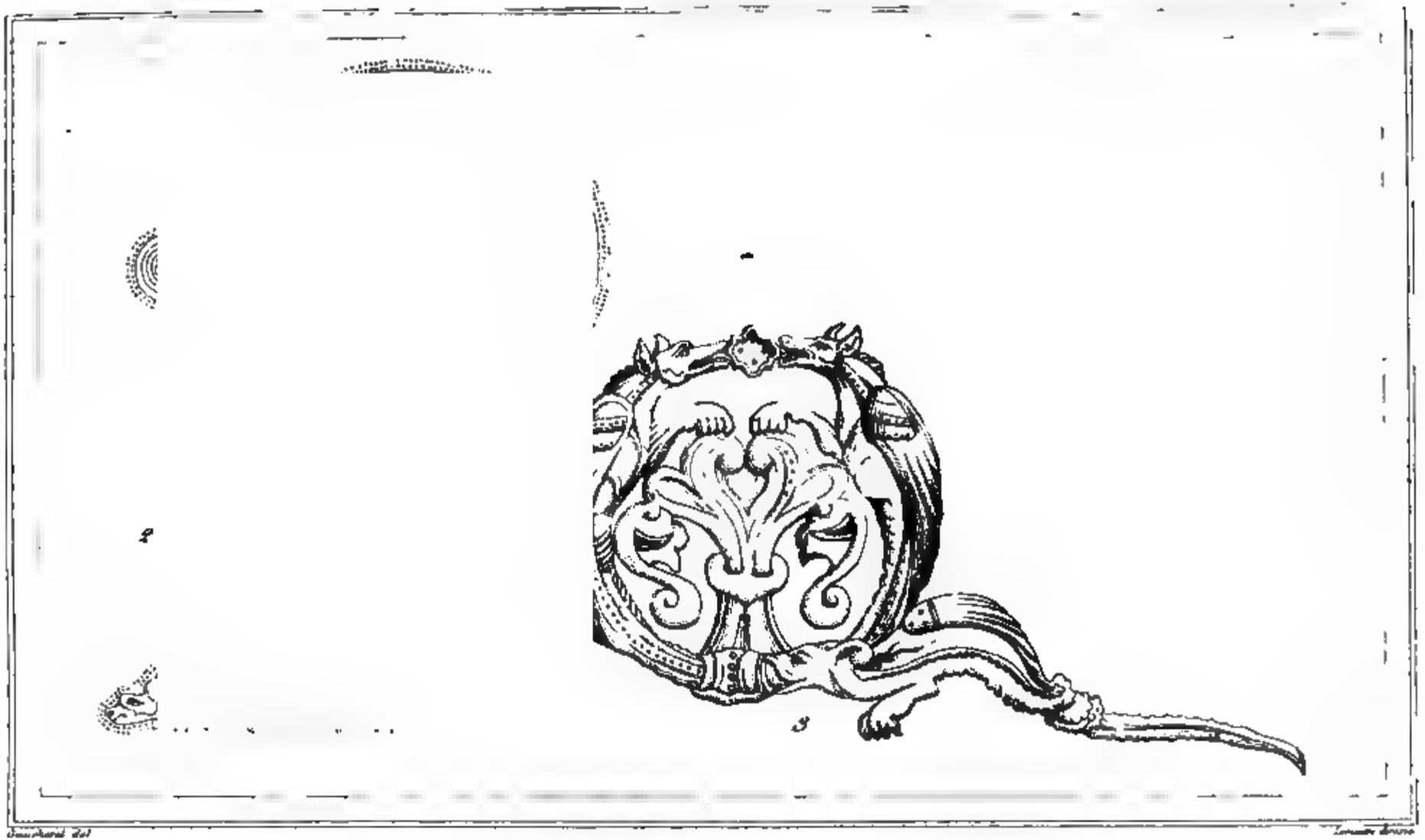

1 Lanterne, 2 3 Lettres Ornées

UNIV. OF CALIFORNIA

CYTOGRAPH
NAVA OIL

UNIV. OF
CALIFORNIA

ANGLETERRE (Période Saxonne)

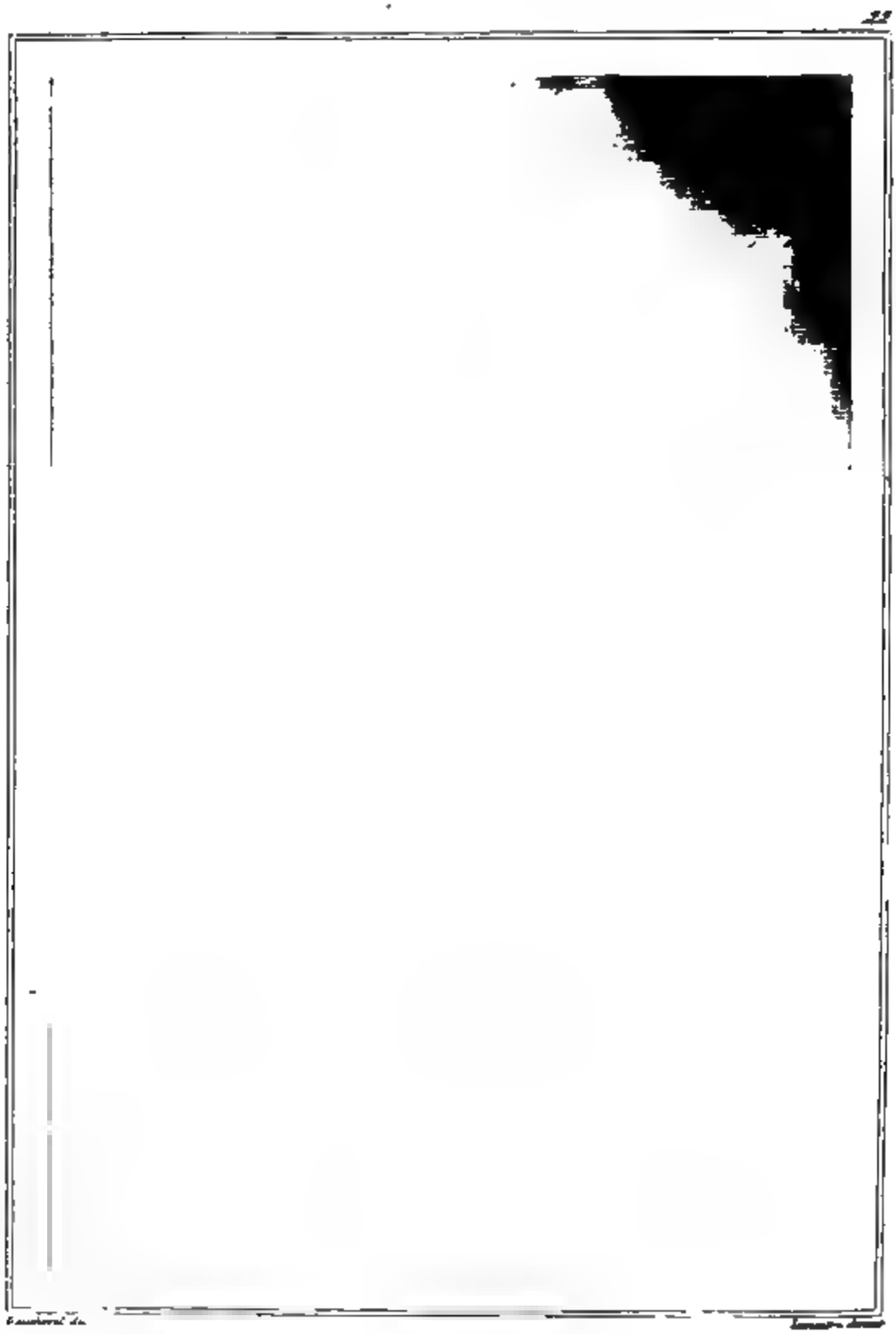

Tour du Château de Lancastre

la supériorité de son savoir, et Elfric, le grammairien, le seul homme distingué dans les sciences qui ait fleuri en Angleterre, à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle. Après lui vint Gerbert, qui fut le précepteur de Robert Ier, roi de France, et d'Othon III, empereur d'Allemagne. Gerbert vivait dans le monastère de Fleury, et s'y adonnait à l'étude des sciences, lorsque, dévoré d'un ardent désir d'étendre ses connaissances, il s'enfuit de son couvent, et se rendit en Espagne, où il passa plusieurs années à Cordoue, au milieu des Sarrasins. Ce fut là qu'il apprit l'astronomie, la géométrie et l'arithmétique, et qu'il puisa les premières connaissances que toutes les nations du nord et de l'occident de l'Europe tiennent des chiffres arabes.

§ II. Architecture des Anglo-Saxons. — Sculpture. — Peinture.

Les beaux-arts ainsi que les sciences et la littérature furent à cette époque soumis à de grandes vicissitudes. Lorsque les Romains dominaient sur la Bretagne, on les vit jeter de vives étincelles; mais le départ absolu des conquérants du monde et l'arrivée des Saxons achevèrent de les détruire. A peine est-il resté quelques pierres des monuments élevés à cette époque; tandis que le pied du voyageur heurte au milieu des bruyères les ruines subsistantes d'un cercle druidique, son œil cherche en vain un édifice complet qui lui rappelle le séjour des indomptables enfants de la Germanie dans la Grande-Bretagne. La ronce frissonne au pied des vieilles tours démantelées; le corbeau fouette de son aile les pierres ébranlées; la voix mystérieuse des temps qui ne sont plus chante incessamment au milieu des ruines; ces bruits, ces murmures parlent à l'âme d'un monde qui a existé, l'écho des jours enfuis reporte la pensée vers les peuples disparus : mais la pensée seule peut reconstruire les monuments de ces conquérants terribles. L'Alsace et l'Allemagne conservent plusieurs débris précieux de l'art anglo-saxon : la Grande-Bretagne n'en peut citer qu'un ou deux fragments perdus au milieu des productions de l'art postérieur.

Presque toutes les basiliques élevées par les Romains furent enveloppées dans la dévastation générale, lorsque les sectateurs d'Odin vinrent arborer dans l'île les symboles d'une foi nouvelle. Bède en cite deux qu'on voyait encore de son temps dans la ville de Cantorbéry : l'une, réparée et donnée à saint Augustin par Ethelbert, fut dédiée au Christ, et devint le siége d'un évêché. Deux autres églises furent encore fondées par Ethelbert : celle du monastère de Saint-Pierre et Saint-Paul à Cantorbéry, et celle de Saint-André à Rochester. Vers la même époque, Sigebert, roi des Saxons de l'est, fonda l'épiscopat de Londres et y bâtit une église.

On possède sur ces divers monuments des indications si vagues qu'on n'a pu encore déterminer d'une manière bien précise s'ils furent, dans l'origine, construits en pierre ou en bois de charpente. Du reste, il est hors de doute qu'un grand nombre d'édifices de la même période furent bâtis en bois. Telle fut la première chapelle ou l'oratoire érigé à York, en 627, par Edwin, roi de la Northumbrie. William de Malmsbury parle d'une église de bois qu'on voyait de son temps à Rutledge, dans le comté de Sommerset. La cathédrale de Lindisfarne (A. D. 652) fut entièrement bâtie en bois de chêne, et même recouverte de chaume jusqu'à ce que Eadbert, le septième évêque de Lindisfarne, eût remplacé le chaume par une toiture de plomb. Mais évidemment la pierre fut employée dans la construction de la cathédrale d'York, fondée par Edwin, peu de temps après son baptême; et ce qui prouve le progrès des arts à cette époque, c'est que dans le même siècle, en 669, l'évêque Wilfrid en fit vitrer les fenêtres. Le fondateur de l'abbaye de Weremouth, Bénédict Biscop, répandit ensuite l'usage du verre dans toute la Grande-Bretagne, lorsqu'en 676, il fit venir des ouvriers de France. Jusque-là les fenêtres des églises n'étaient

garnies que de simples treillis, ou quelquefois de stores de toile.

Ces deux prélats, Wilfrid et Bénédict Biscop, contribuèrent puissamment au développement de l'architecture, au septième siècle. Richard, prieur d'Hexham, qui écrivait vers la fin du douzième siècle, donne la description suivante de l'église de Saint-André, fondée par Wilfrid, en 674, à Hexham. « Saint Wilfrid fit creuser profondément les fondations de cette église, à cause des cryptes, des oratoires et des passages qui y conduisent : constructions souterraines exécutées avec la plus grande régularité. Les murs, qui s'étendaient sur une ligne fort longue, et s'élevaient à une hauteur *immense*, furent divisés en trois étages; des piliers carrés et diverses sortes de colonnes bien polies servaient à les étayer. De plus, il fit décorer les murs, les chapiteaux des colonnes qui les supportaient, et la voûte du sanctuaire, de représentations historiques, d'images et de diverses figures en relief sculptées dans la pierre, et peintes avec la plus agréable variété de couleurs. Il entoura le corps de l'église d'auvents et de portiques qu'il divisa de haut en bas, avec un art prodigieux, par des murs de séparation et des escaliers tournants. Dans les escaliers et au-dessus, il construisit des rampes et des galeries de pierre et divers passages menant de l'un à l'autre, disposés avec tant d'habileté, qu'un grand nombre de personnes pouvaient s'y tenir, et faire le tour de l'église, sans qu'au bas, dans la nef, personne pût les apercevoir. Ensuite, dans les divisions des ailes ou portiques, en haut et en bas, il fit construire un grand nombre d'oratoires particuliers d'un travail exquis, et il y dressa des autels en l'honneur de la bienheureuse vierge Marie, de saint Michel, de saint Jean-Baptiste, des saints apôtres, martyrs, confesseurs, vierges, avec tous les accessoires convenables et propres à chacun d'eux; quelques-uns de ces oratoires, qu'on voit encore aujourd'hui, font l'effet de tourelles et de places fortifiées.» Le même historien mentionne encore trois autres églises qu'il attribue toutes à la libéralité de Wilfrid. Un demi-siècle après, Ethelbald, roi de Mercie, fit bâtir à Croyland (A. D. 716), dans le comté de Lincoln, une abbaye dont les fondements reposaient sur de larges poteaux de bois enfoncés dans la terre, qu'on avait été chercher avec des bateaux à une distance de neuf milles. L'église de S-Pierre, à York, ayant été endommagée par un incendie arrivé en 767, l'évêque Albert la fit démolir, et en érigea une nouvelle sur ses ruines. Carbald, qui lui succéda, et le fameux Alcuin l'aidèrent dans la réédification de cette église; au rapport de ce dernier, ce monument s'élevait à une grande hauteur; il était supporté par des arches appuyées sur de solides colonnes; on y voyait des voûtes et des fenêtres admirables; des portiques et des galeries avaient été construits tout autour, et il contenait trente autels diversement ornés.

Transportez-vous maintenant par la pensée dans cette époque lointaine, au milieu du monde nouveau qui s'est organisé. Les habitations des Anglo-Saxons s'élèvent construites de pièces de bois liées ensemble, avec leur toiture de plomb et les figures emblématiques qui la surmontent. A l'intérieur de ces maisons, on voit des siéges de bois; plusieurs sont ornés à leurs extrémités de têtes et de pieds d'aigles, de lions, de griffons; les tables autour desquelles ils sont disposés sont ovales ou oblongues et recouvertes de nappes, et, à l'exception de la fourchette, tous les ustensiles nécessaires s'y trouvent. Les couteaux, les cuillers, les cornets à boire, les coupes, les bols et les écuelles, rien n'y manque. Ces objets sont formés pour la plupart de bronze, de bois, d'os ou de corne; et, dans les habitations splendides, les métaux rares brillent sur la table du festin.

Quelques écrivains prétendent que la sculpture fit d'assez grands progrès chez les Anglo-Saxons. Mais de toutes leurs productions dans cet art, des innombrables statues croisant leurs mains de pierre sous les arceaux des églises, ou couchées tout au long sur

UNIV OF
ARIZONA

UNIV. OF CALIFORNIA

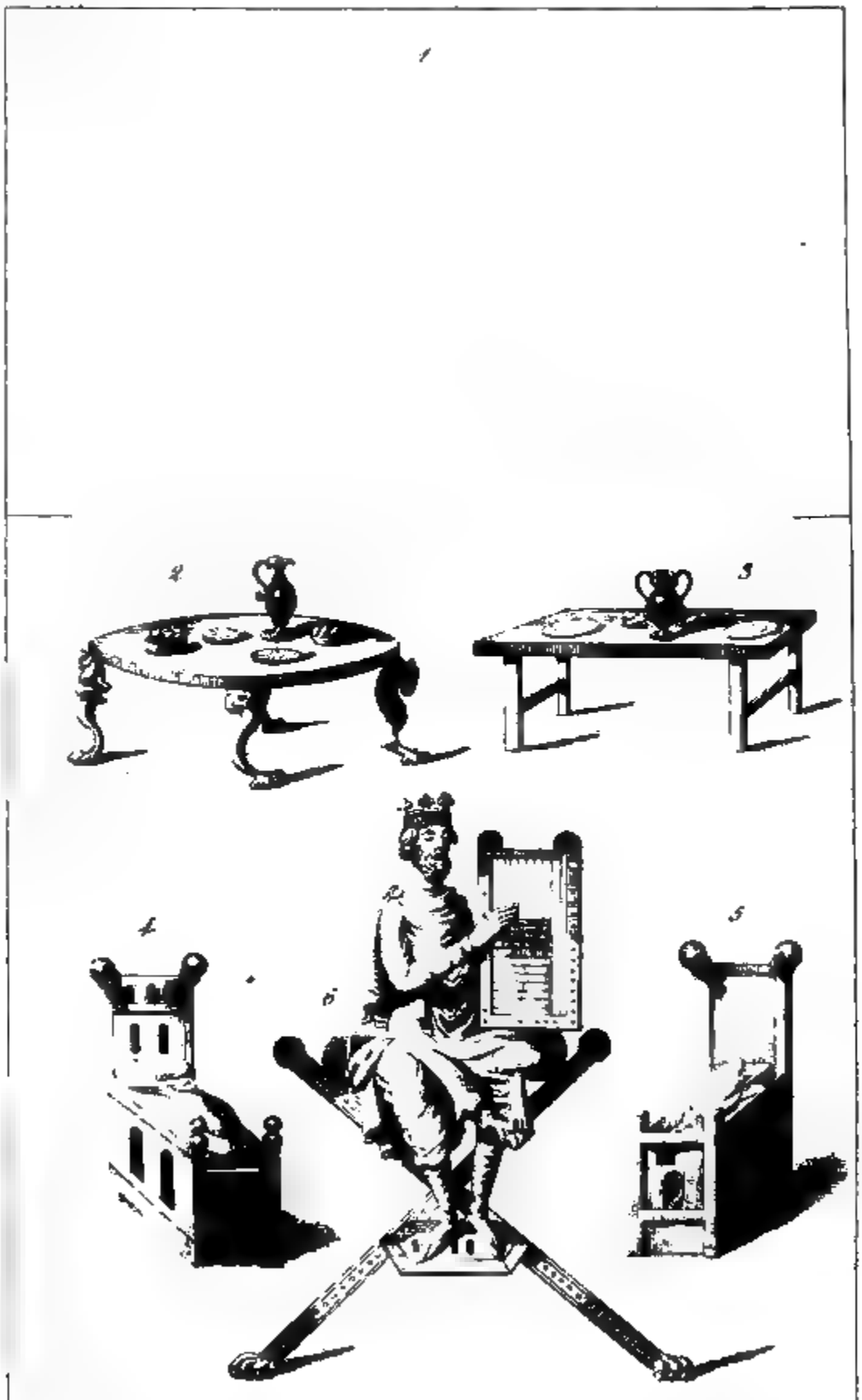

C. Roubles

UNIV. OF
CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

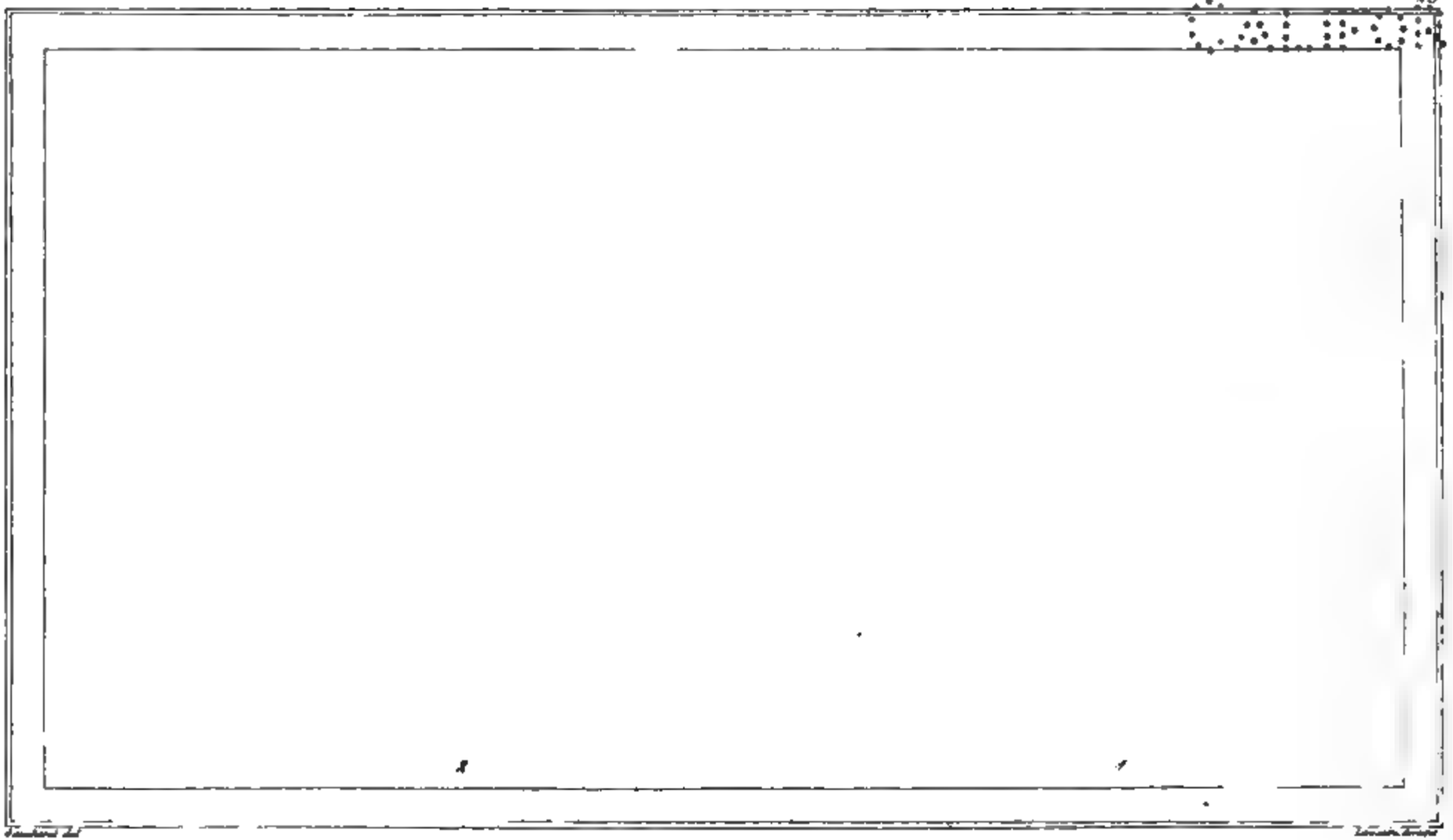

1 Porte 2 Fenêtres du palais de Westminster

le marbre des sépultures, enfin, de de tous les ornements sortis de l'atelier du sculpteur, il n'est rien resté, rien qu'un seul spécimen, appelé la corne d'Ulphus, précieusement conservé dans la ville de York.

Un des documents les plus anciens sur la peinture à cette époque, c'est la tradition de la munificence de Bénédic Biscop, qui rapporta un nombre considérable de peintures de divers voyages qu'il fit à Rome, principalement dans le but de recueillir des livres, des reliques et des ornements pour les églises qu'il avait fondées à Weremouth et à Yarrow. Ces peintures qui étaient non-seulement des effigies de saints, mais qui renfermaient encore toute l'histoire de l'Évangile, l'Ancien et le Nouveau Testament, devaient appartenir à l'école byrantine, qui, à cette époque et longtemps après, était suivie par les artistes de tous les pays. Cependant au commencement du huitième siècle les Anglo-Saxons paraissent avoir acquis un certain degré de perfection dans l'enluminure des manuscrits. L'exécution des lettres capitales enluminées du *livre de Durham* (Durham Book) *ou Évangile de saint Cuthbert* (saint Cuthbert's Gospel), œuvre de Eadfrist, évêque de Lindisfarne, qui parvint à l'épiscopat en 698 et mourut en 721, est entièrement originale et si parfaite qu'on ne saurait en trouver de semblables dans aucune école du continent. Les plus grands dignitaires de l'Église pratiquaient eux-mêmes cet art; et on voit dans la « Bodleian library » un spécimen de ces enluminures exécuté par le fameux Dunstan. La plupart des plus beaux manuscrits de cette époque furent exécutés à New-Minster ou Hyde-Abbey, à Winchester. On attribue à cette école le superbe livre de saint Ethelwald, dont l'exécution est due au moine Godewin; œuvre d'autant plus remarquable qu'elle date d'une période où les arts étaient en Europe, et particulièrement en Italie, dans un état complet de décadence. Les peintures de cet ouvrage portent tout à fait les caractères de l'école grecque; imitation qui s'explique par la copie d'une série de dessins originairement exécutés dans ce style, et employés comme modèles, surtout pour les sujets tirés de l'Écriture. Le dessin de ces enluminures indique de grands progrès; l'exécution des draperies surtout est pleine d'intelligence et de grâce; et, parmi les ornements, tracés dans un style tout à fait particulier à l'école anglo-saxonne, on remarque des massifs de feuillage vigoureux et riches, qui ne le cèdent ni pour la composition, ni pour l'exécution, aux productions contemporaines de la même espèce.

En parlant des arts du dessin, il ne sera pas hors de propos de citer la broderie, pour laquelle les dames anglo-saxonnes avaient acquis une haute réputation. Les quatre filles d'Édouard l'aîné excellaient à conduire le fuseau et la navette, aussi bien qu'à se servir de l'aiguille; et, dans une charte rédigée à une époque plus reculée, Witlaf, roi de Mercie, donne, entre autres choses, à l'abbaye de Croyland, un voile d'or brodé par des femmes, représentant le siége de Troie, pour être suspendu dans l'église le jour anniversaire de sa naissance.

Ainsi donc, rien de brillant encore; tout est obscur et confus, tout marche avec lenteur. Quelques grands hommes honorèrent, il est vrai, cette époque; mais l'ignorance de la nation résiste à leurs efforts.

CHAPITRE IV.

COMMERCE. — INDUSTRIE.

Navigation marchande. — Associations commerciales. — Exportations. — Importations. — Commerce intérieur. — Institution des foires et des marchés. — Articles manufacturés. — Quantité d'or et d'argent qui existait dans la Grande-Bretagne. — Monnaies. — Cours des monnaies. — Agriculture. — Économie intérieure des Anglo-Saxons. — Leurs chasses. — Leurs repas. — Leur costume. — Leurs mœurs.

Le commerce et l'industrie de l'Angleterre pendant la période saxonne ne nous offrent point ces grands développements du travail qui frappent aujourd'hui nos regards. Que pouvait-on

attendre dans ce genre d'un peuple agité par des luttes et des guerres continuelles? Cependant comme première élaboration de la grandeur actuelle de l'Angleterre, cette partie de l'histoire saxonne n'est pas sans intérêt.

Avant que les Anglo-Saxons eussent envahi la Grande-Bretagne, la mer était leur élément favori, et la navigation l'art dans lequel ils excellaient et qui leur plaisait davantage. Mais dès qu'ils eurent commencé à former des établissements dans l'île, on les vit abandonner la mer, et pendant toute la durée de l'heptarchie on n'entend plus parler de leurs flottes, qu'ils détruisirent sans doute ou laissèrent périr dans leurs ports. Un traité de commerce entre Offa, roi de Mercie, et Charlemagne, (A. D. 755), rétablit pourtant les affaires maritimes de l'Angleterre sur un meilleur pied, et le royaume eut alors une marine marchande. Ce traité portait par une clause expresse, « qu'il est permis à tous les étrangers qui traverseront nos domaines (les domaines de Charlemagne), afin de visiter les sépultures des bienheureux apôtres, pour l'amour de Dieu et le salut de leurs âmes, de passer sans payer aucun droit; mais ceux qui auront mis des habits de pèlerin et qui sous ce déguisement feront un trafic et vendront des marchandises, payeront aux lieux désignés les impôts établis par la loi. » Cette clause avait pour objet d'empêcher qu'on éludât le payement de l'impôt; car quelques marchands anglais s'affublaient d'habits de pèlerin, et disaient qu'ils allaient à Rome ou à quelqu'autre endroit pour des motifs religieux, tandis qu'ils portaient avec eux des ballots qui ne contenaient que des marchandises; ce qui les exemptait de payer les droits.

La marine marchande de l'Angleterre resta faible et languissante jusqu'au jour où Alfred le Grand résolut de la faire revivre et d'enlever l'empire des mers aux orgueilleux Danois. Les moyens qu'il employa pour exécuter ce grand projet font également honneur à sa sagesse et à son humanité. Au lieu de satisfaire sa vengeance en passant au fil de l'épée les restes de l'armée danoise, il équipa une flotte, puissante et la fit monter par les vaincus, qui étaient d'excellents marins. Il invita aussi tous les étrangers, particulièrement les habitants de l'ancienne Saxe et de la Frise, à entrer à son service, et excita ses sujets à se livrer au commerce étranger en leur prêtant de l'argent et des vaisseaux. Au milieu de tous ces soins Alfred cherchait à ouvrir des débouchés au commerce dans les régions du nord et celles du midi. Plusieurs expéditions furent entreprises par ses ordres. Les plus intéressantes furent celles de Wulfstan, de Sighelm, et celle d'Ochter, homme riche de six cents rennes, de vingt vaches, de vingt brebis et vingt porcs, et d'un revenu considérable en peaux de bêtes fauves, en plumes d'oiseaux, en os de baleine, en cordages de vaisseau; grande richesse pour ces temps-là. Ochter dirigea ses vaisseaux vers la Dwina, sur les bords de laquelle s'élève aujourd'hui Archangel, et entra en relation avec les habitants de ce pays qu'on appelait anciennement *Bearmland*, et que plusieurs croient avoir été l'ancienne *Melepadia Ingermania*. Wulfstan visita les côtes de la Baltique et les différents pays qui sont baignés par cette mer. Sighelm alla dans l'Inde sans doute par Alexandrie et la mer Rouge. De là il se rendit à la côte de Malabar et visita les chrétiens de S. Thomas établis à Méliapour. Alfred s'appliqua aussi à perfectionner la construction des vaisseaux. Ceux dont se servaient alors les Danois, les Saxons et tous les autres peuples de l'Europe, étaient appelés *Keels* ou *Cogs;* ils étaient d'une forme grossière, courts et larges, très-mauvais voiliers, et difficiles à manœuvrer. Alfred apprit à ses sujets à faire des vaisseaux plus allongés, plus élevés, et plus sûrs.

Les successeurs immédiats de ce prince se donnèrent également beaucoup de peine pour augmenter le commerce maritime de l'Angleterre. Athelstan rendit même une loi qui por-

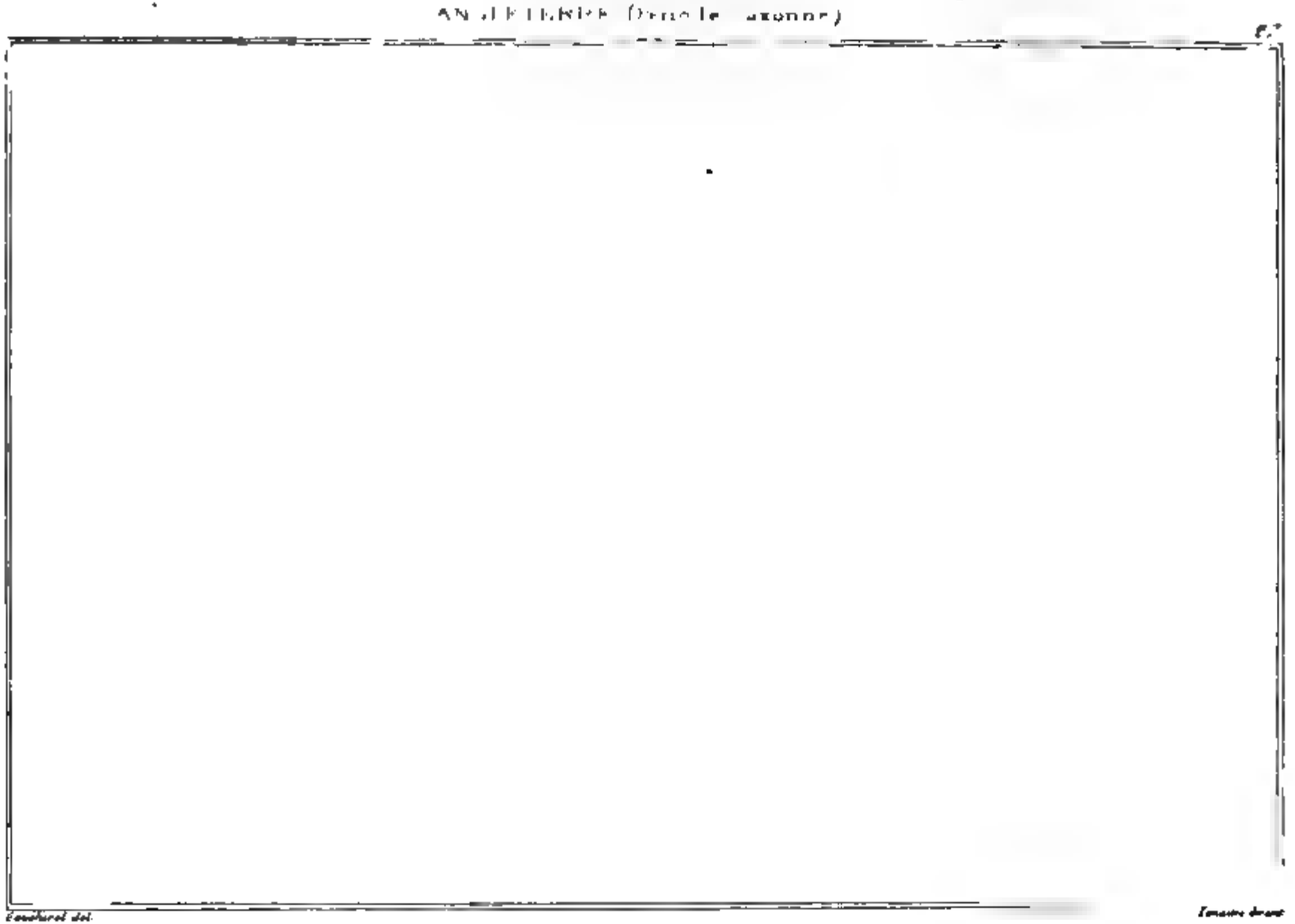

Vaisseau Anglo-Saxon

tait que si un marin ou un marchand était assez heureux pour faire trois voyages dans les hautes mers (high-seas) avec un vaisseau et une cargaison qui lui appartinssent, il serait élevé au rang et à la dignité de thane; et pour faciliter et encourager encore plus le commerce, il établit une monnaie courante dans chacune des villes de Londres, de Cantorbéry, de Winchester, de Rochester, d'Exeter, de Lewis, de Hastings de Chichester, de Southampton, de Verham et de Shafsbury, afin que les marchands pussent convertir les lingots qu'on leur apportait en échange de leurs denrées, sans beaucoup de peine et de frais. Sous les règnes d'Edmond, d'Edred, d'Edwi, les forces navales et le commerce d'Angleterre s'accrurent encore ainsi que sous celui d'Edgard le Paisible : les historiens du temps portent, les uns à 3,000, les autres à 3,600, quelques-uns à 4,000, le nombre de vaisseaux de la Grande-Bretagne à cette époque, nombre exagéré sans doute, mais qui prouve déjà un rapide accroissement dans la marine.

Les règnes agités des deux fils d'Edgard le Paisible furent désastreux pour la marine marchande. Cependant c'est sous le règne d'Ethelred que s'introduisit une innovation importante, dont les effets devaient puissamment agir sur la richesse de l'Angleterre. On vit alors s'établir à Londres une société de marchands appelés les *hommes de l'empereur*, qui, moyennant deux pièces de drap gris et une de drap brun, dix livres de poivre, cinq paires de gants, et deux tonneaux de vin remis au roi deux fois l'année (à Noël et à Pâques), obtinrent une chartre royale de commerce et de navigation qui leur conférait de grands priviléges.

Canute le Grand, prince aussi sage que guerrier, s'efforça d'obtenir l'affection de ses sujets anglais, en donnant à leur commerce tous les encouragements, qui étaient en son pouvoir. Pendant qu'il était à Rome, en 1031, il négocia un traité de commerce avec l'empereur Conrad II et Rodolphe III, dernier roi d'Arles, et il obtint des avantages considérables en faveur des marchands anglais. La marine d'Angleterre continua d'augmenter ensuite jusqu'à la fin même de la période saxonne; elle pouvait alors monter à deux ou trois mille vaisseaux, ayant depuis vingt jusqu'à cent tonneaux. Ces vaisseaux, dont on voit la représentation dans la fameuse tapisserie de Bayeux, ressemblaient par la forme aux galères des anciens. Ils avaient un seul mât, sur lequel était étendue une très-grande voile, au moyen d'une vergue élevée jusqu'au sommet du mât avec des poulies. La poupe était ornée de têtes d'hommes, de lions ou d'autres animaux.

Les exportations consistaient en esclaves, qui formaient un des articles les plus précieux de l'Angleterre. Un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants étaient entraînés hors de l'île, pour être exposés en vente comme des bestiaux sur tous les marchés de l'Europe. Les chevaux anglais, qui étaient universellement admirés, formaient encore un article important d'exportation. Toutefois, une loi d'Athelstan mit des entraves à l'exportation de ces animaux : « Qu'on n'exporte point de chevaux au delà des mers, recommandait la loi, à l'exception de ceux dont on se propose de faire des présents. » On ne sait si le blé figurait dans les exportations de l'Angleterre, sous la domination saxonne, comme à l'époque de la domination romaine.

Les importations se composaient de reliques, de tableaux, d'images de saints, de vêtements d'ecclésiastiques, de voiles pour parer l'autel, de vaisseaux d'argent pour la célébration des sacrements, de statues, de tableaux. On importait aussi des pierres précieuses, de l'or, de l'argent, de la soie, du linge, des épiceries, des drogues. C'était l'Italie qui fournissait ces produits. De la France et de l'Espagne on tirait des vins; de l'Allemagne et de la Flandre, des draps; et de la Scandinavie, des fourrures, de l'huile de baleine, des cordages, etc. On ne

saurait préciser si la balance du commerce était en faveur de l'Angleterre, toutefois il y a lieu de le supposer; ou du moins on comprend sans peine qu'elle dut retirer d'immenses ressources de son commerce étranger, en songeant aux exigences et aux exactions nombreuses qu'elle eut à supporter pendant toute cette époque.

Le commerce intérieur fut soumis à beaucoup de gêne tout le temps que dura l'heptarchie saxonne. Les belles routes qu'avaient percées les Romains, et qui apportaient la richesse dans les parties les plus reculées de l'île, n'existaient plus. Quand on avait un trajet à faire, il fallait franchir l'espace à cheval. Pour tous moyens de transport on employait des charrettes et des fourgons lourds et grossiers. S'il arrivait que le cheval du voyageur fût fatigué, il fallait attendre en plein air qu'il eût pris le repos nécessaire, car il n'existait pas alors de relais où l'on pût s'arrêter; s'il devenait boiteux ou s'il mourait, il ne restait d'autre ressource que celle d'en acheter un autre : ajoutez à ces misères le danger d'être pillé, saisi, et quelquefois d'être mis à mort par les rois et les princes qui étaient toujours en guerre entre eux.

Plusieurs princes firent aussi des règlements, dont l'objet sage par l'intention qui les dicta, ne servit qu'à entraver le commerce. On sait quel était le penchant des Anglo-Saxons pour le vol; afin d'empêcher la tromperie de la part du vendeur et de l'acheteur, on convint de fixer d'une manière certaine les conditions de tous les marchés; voici quelques-unes de ces conditions : « Si quelqu'un des habitants de Kent, dit une loi faite par Lothaire, roi de Kent, qui vivait au VIIe siècle, achète un objet dans la cité de Londres, il doit avoir deux ou trois honnêtes hommes, ou le *portgrieve* du roi, présents au marché. » « Que nul n'échange une chose avec une autre, dit une seconde loi, à moins que ce ne soit en la présence du shériff, du prêtre disant la messe, du seigneur du manoir, ou de toute autre personne dont le témoignage ne puisse être révoqué en doute. Que celui qui agira autrement paye une amende de trente schellings, et qu'en outre les objets qu'il aura échangés de cette manière, soient confisqués au profit du seigneur du manoir. »

D'autres lois fixaient un prix certain et légal à chaque chose qui pouvait être un objet de commerce. Dans quelques-unes cette fixation est faite avec une richesse de détails vraiment curieuse. On y indique le prix des chevaux, depuis le moment de leur naissance jusqu'à leur mort, à leurs différents âges, et suivant la nature de leur mérite. Les lois d'Ethelred, qui furent faites vers la fin du Xe siècle, établissaient les prix suivants, dont nous avons réprésenté la valeur actuelle.

PRIX	ARGENT SAXON. L.	S.	D.	VALEUR ACTUELLE. L.	S.	D.
D'un homme ou d'un esclave.	1	»	»	2	16	5
D'un cheval.	»	30	«	1	18	2
D'une jument ou d'un poulain. . . .	»	20	»	1	5	5
D'un âne ou d'un mulet	»	12	»	»	14	1
D'un bœuf.	»	6	»	»	7	0 1/2
D'une vache.	»	5	4	»	5	6
D'un pourceau. . . .	«	1	3	»	1	10 1/2
D'une brebis.	»	1	»	»	1	2
D'une chèvre.	»	»	2	»	»	2 1/2

Ainsi un Anglo-Saxon, sous le règne du roi Ethelred, aurait pu acheter vingt chevaux ou juments, ou mulets, pour la même somme d'argent qu'un Anglais serait obligé de payer aujourd'hui pour un seul de ces animaux de même espèce.

La fusion successive de tous les royaumes de l'heptarchie, sous l'autorité d'un seul souverain, en rendant plus sûres et plus libres les communications entre les diverses parties de l'Angleterre, donna une certaine extension au commerce intérieur. Une institution bien efficace vint aussi le favoriser; ce fut celle des foires et des marchés. Cette institution ne fut pas inventée par les Anglo-Saxons; elle était établie depuis longtemps dans toutes les provinces de l'empire romain; mais elle fut in-

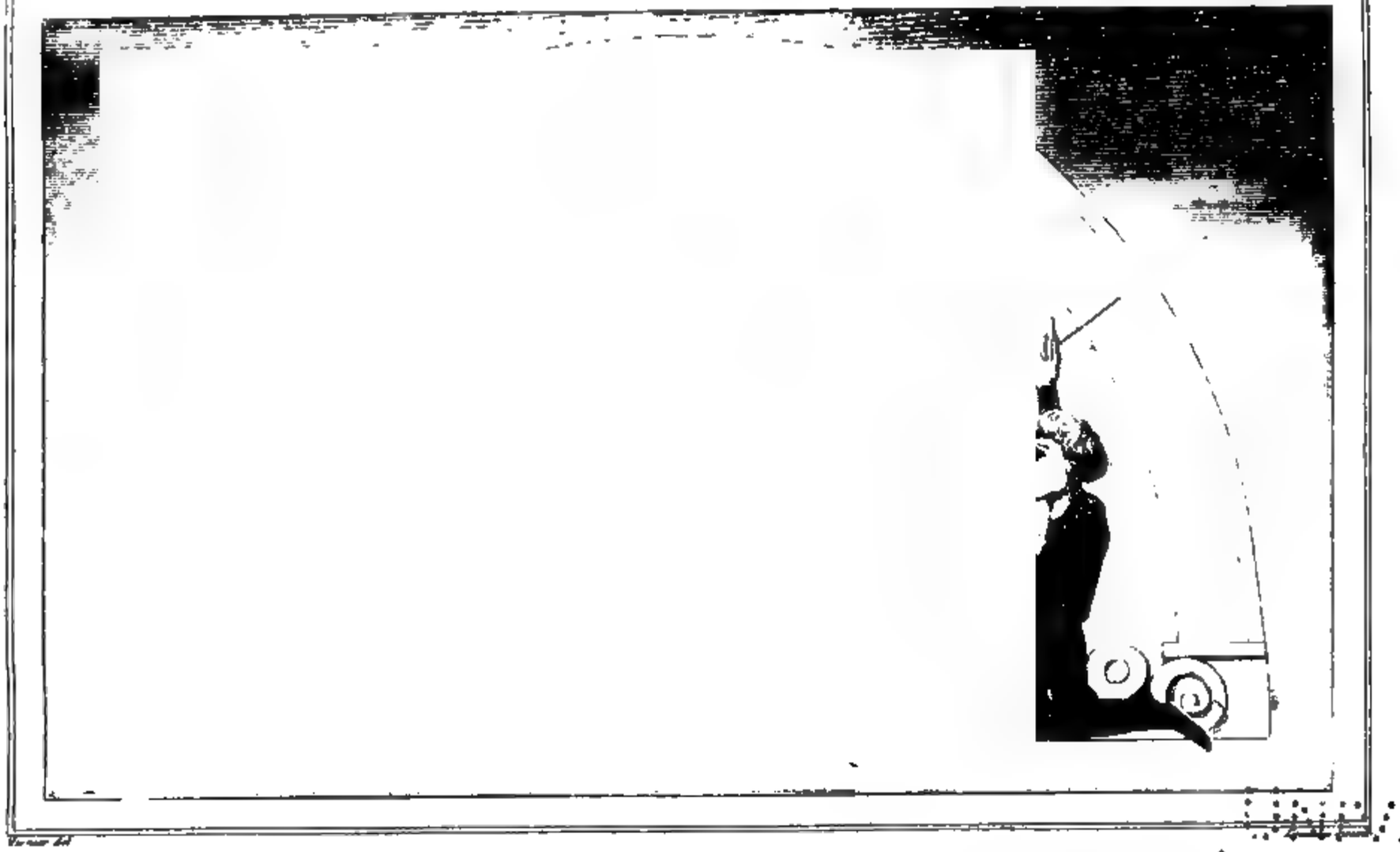

Repas d'hiver

UNIV. OF CALIFORNIA

UNIV. OF
CALIFORNIA

troduite par les Saxons dans le royaume. Les foires et les marchés se tinrent d'abord les dimanches; mais comme on trouva que les affaires du commerce s'alliaient mal avec celles de l'Église, on en fixa le jour au samedi au lieu du dimanche; de cette manière ceux qui venaient de loin pouvaient assister au service divin le jour d'après, s'ils en avaient envie. Dans les foires on obligeait chaque homme, avant de le laisser entrer sur le territoire où elles se tenaient, à préter serment qu'il ne mentirait pas, qu'il ne volerait pas et ne tromperait pas; serment qui, ainsi qu'on peut le présumer, n'était pas toujours strictement observé.

Les principaux articles que fabriquait l'Angleterre à cette époque, n'étaient pas très-variés. Les ouvriers les plus habiles étaient attachés aux monastères; là aussi se rencontraient les architectes, les enlumineurs, les artistes qui travaillaient l'or et l'argent, aussi bien que les laboureurs, les charpentiers, les cordonniers, les meuniers, les boulangers et les forgerons. Cette dernière profession était en grand honneur à l'époque qui nous occupe. C'était encore parmi les ecclésiastiques que se trouvaient les plus habiles artistes en métaux. La charge de premier forgeron du roi était une grande dignité. A la cour des rois gallois, sa place à table venait immédiatement après celle du chapelain royal. Le soufflet, l'enclume, le marteau et les tenailles, tels étaient les outils employés par le forgeron. Les peintures naïves des manuscrits offrent quelques portraits d'artisans occupés à forger le fer. Dans l'une, un torrent de flamme s'élance de la fournaise, et des charbons ardents environnent de toutes parts une barre de fer maintenue dans le foyer à l'aide d'une énorme pince que tient de la main gauche un être vraiment fantastique, dont la droite élève un marteau presque aussi long que sa longue et grotesque personne. Une autre représente le forgeron en train de battre le fer sur l'enclume. On aurait tort de mépriser ces figures antiques; ce sont elles qui nous guident dans la recherche laborieuse des mœurs et du costume d'un peuple qui n'a guère laissé que ces monuments après lui.

Comme il n'existait pas d'ouvriers capables d'exécuter d'une manière convenable les ornements d'église, Edgard avait ordonné que chaque prêtre, pour augmenter la masse des connaissances publiques, apprendrait promptement un métier. Les cloches, les images, les crucifix furent les premiers objets que produisit leur talent. On ne se servait, dans les cérémonies de l'église, d'aucun vase de corne ou de bois. Les objets d'or ou d'argent étaient incrustés de pierres précieuses, afin d'en rehausser la beauté. Parmi les articles dont on cite la fabrication, figurent des coupes d'or et d'argent, des plats d'or, des bassins d'argent doré, des anneaux d'or, des miroirs d'argent et des bracelets. L'art de la dorure était connu; on étirait déjà des fils d'or et d'argent. Le talent du chaudronnier était également mis en réquisition, et la profession du charpentier jouissait, comme celle du forgeron, d'une haute estime. C'était le charpentier qui fabriquait les charrettes, les charrues et divers autres ustensiles d'agriculture, en même temps qu'il confectionnait les objets d'ameublement. Le mécanisme des moulins à grain, quoique grossier, demandait toute l'habileté des plus adroits charpentiers. Il paraît aussi qu'indépendamment des véhicules réclamés par l'agriculture, on recourait encore à eux pour la construction d'une sorte de voiture à quatre roues; la caisse de ces chariots, formée de cuir ou de quelque autre matière flexible et suspendue comme un hamac, ne pouvait contenir qu'une seule personne, qui se trouvait dans une position inclinée comme dans un palanquin.

Les arts dont nous venons de parler avaient pris naissance dans le pays, et la pratique en était connue dans la Grande-Bretagne dès les temps les plus reculés. Mais l'art de faire le verre n'était point indigène. Les Anglo-Saxons du septième siècle étaient, au rapport

de Bède, ignorants et maladroits dans la fabrication du verre. A cette époque cependant des artistes en ce genre furent amenés de France par Bénédic Biscop, fondateur de l'abbaye de Weremouth, pour garnir de vitrages les fenêtres de son monastère. Les Anglo-Saxons furent initiés par ces artistes aux procédés de la fabrication du verre; et, quoique l'usage en fût peu répandu, les gens aisés purent dès lors se procurer aisément des vitres pour leurs croisées et des verres à boire pour leurs tables.

Il est presque impossible de connaître avec quelque degré de certitude la quantité d'or et d'argent qui était en circulation à cette époque dans la Grande-Bretagne. Au rapport de quelques écrivains, il paraîtrait que la circulation s'élevait à des sommes considérables. L'un d'eux avance que le petit royaume de Kent paya à Ina, roi du Wessex, en 694, une somme d'argent équivalente à plus de huit millions sterling, monnaie actuelle (200 millions de francs). Cette somme est si considérable pour un aussi petit État que l'était celui de Kent, qu'il doit y avoir eu erreur : ce qui le prouverait c'est que Alfred le Grand, l'un des rois anglo-saxons les plus riches, ne laissa par son testament que 500 livres sterling à chacun de ses deux fils, et guère plus de 100 livres sterling à chacune de ses trois filles (environ 1406 livres sterling 5 schellings monnaie actuelle de l'Angleterre pour chacun de ses fils, et 281 livres sterling 5 schellings pour chacune de ses filles). Toutefois, l'argent paraît avoir considérablement augmenté en Angleterre dans le cours du Xe siècle, sous les règnes d'Edouard l'aîné, d'Athelstan et d'Edgard le Paisible. On voit le malheureux Ethelred, dans l'espace de vingt-trois ans (A. D. 991 à 1014), payer aux Danois la somme de cent soixante mille livres, monnaie saxonne, équivalente à quatre cent soixante-neuf mille six cent quatre-vingt-sept livres sterling dix schellings (environ douze millions de francs).

La monnaie se divisait en monnaie *vivante* et en monnaie morte. La monnaie vivante consistait en esclaves et bestiaux de toute espèce. Toutes les amendes imposées par l'État, toutes les dettes pouvaient se payer en monnaie vivante. Elle servait aussi au payement des pénitences de l'Église, mais plus tard l'Église; voulant réformer l'esclavage, refusa d'accepter les esclaves. La monnaie morte se composa, dans les premiers temps de l'invasion, en partie de l'argent romain que les différentes armées d'aventuriers saxons avaient enlevé aux malheureux Bretons; en partie de l'argent qu'ils avaient apporté avec eux de la Germanie. Celle-ci se divisait ainsi : 1° la livre; 2° le marc; 3° le mancus; 4° l'ora; 5° le schelling; 6° la thrimsa; 7° le scéaton; 8° le sou; 9° le halfling ou demi-sou; 10° le feorthling; 11° la stica. La livre était une monnaie nominale, et servait de *standard* ou étalon pour les autres monnaies. On l'appelait aussi *livre de la tour;* elle était plus légère que la livre ordinaire de trois quarts d'once, et représentait 48 schellings saxons. Le marc n'était point une pièce de monnaie réelle. Après la livre, c'était la dénomination de la pièce la plus considérable en Angleterre. Son poids était, par rapport à la livre, ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il formait les deux tiers du poids et de la valeur de la livre; il représentait environ 32 schellings saxons. Sous le règne de Canute, il y eut deux marcs, le marc de monnaie et le marc marchand. Le marc de monnaie, dont on se servait pour peser l'or pur et l'argent pur, contenait huit onces, et le marc marchand, avec lequel on pesait toutes les autres espèces de marchandises, en contenait douze. Le mancus était une monnaie réelle en or; son poids était la huitième partie d'une once; un mancus équivalait à 6 schellings saxons, ou 30 sous saxons. L'ora venait ensuite; cette monnaie était en argent, elle pesait une once, et valait 20 sous saxons (quatre francs huit sous et demi, monnaie actuelle). Le schelling saxon, qui avait le même

Monnaies Saxonnes 448 a 1066

poids et la même valeur que le *sicilicus* des Romains, était en argent. Quarante-huit de ces schellings formaient une livre d'argent, chacun valait 5 sous saxons (environ 1 f 10 c.). La thrimsa est évaluée par quelques historiens à trois schellings saxons, par d'autres seulement à un sou saxon. Il paraît que sa valeur réelle équivalait à trois sous saxons (environ 85 c.). Le sou, ou *penny, pending, pening, peninga*, était une petite pièce d'argent, pesant un grain et demi, livre Troy, il représentait la 240me partie d'une livre, la 160me d'un marc, la 30me d'un mancus, la 20me d'un ora, la 5me d'un grand schelling, la 4me d'un petit schelling, la 3me d'une thrimsa. Le scéaton qui venait ensuite, paraît avoir été une très-petite pièce de monnaie dont vingt valaient un schelling. L'halfling, le feorthling et la stica étaient des monnaies plus petites encore. L'halfling valait un demi-sou saxon; le feorthling valait un quart de sou; la stica valait un fartlhing et demi, monnaie actuelle (environ 4 centimes). Outre ces pièces de monnaie, les Anglo-Saxons avaient, comme tous les autres peuples de l'Europe, les solidi byzantins, les solidi francs et les petits solidi francs. Le solidus byzantin équivalait à 40 sous saxons; le solidus franc au mancus saxon; le petit solidus franc à 12 sous saxons. Le titre des monnaies anglo-saxonnes contenait sur neuf parties d'argent pur une partie de cuivre.

Transportons-nous maintenant au milieu des champs, et suivons les Anglo-Saxons dans la distribution de leur journée. Le soleil commence à paraître, et le chant des oiseaux salue le retour de la lumière; la couche est abandonnée, et chacun s'empresse d'aller à ses travaux: qui à sa terre, qui à son troupeau, qui à sa forge, qui à son métier.

Des prés, des champs et des pâturages avoisinent chaque ferme. Voici le laboureur qui chemine derrière sa charrue, traînée par quatre bœufs que guide un jeune garçon; elle est munie d'un coutre en fer, et une roue est fixée à l'extrémité du train. Des branches de saule, ou même des lanières de peau de baleine, tressées ensemble, servent à attacher les bœufs. Un semeur suit immédiatement le laboureur, et jette le grain dans le sillon à mesure qu'on le trace. Plus loin, une herse attelée d'un cheval passe sur les terres ensemencées, et celui qui la guide porte à la main un instrument pour écraser les mottes de terre. Dans un autre endroit, des agriculteurs sont occupés à tailler des arbrisseaux et des ceps de vigne, et remuent la terre autour de leur racine.

Si nous voulons poursuivre notre examen d'après l'ordre des saisons, les travaux des semailles étant terminés, nous allons voir, en avril, le maître du champ régaler ses amis, parmi lesquels il en fait asseoir deux à ses côtés, et leur offre à boire dans des cornes. En mai, il va dans la campagne, visiter son troupeau à l'époque de la tonte. Juin arrive, et la terre, fécondée par sa douce influence, offre ses prémices au cultivateur. Voici une troupe de moissonneurs, armés de faucilles, qui viennent couper le blé. On le lie en gerbes et on le place sur une charrette pour le transporter à la grange. C'est sans doute pour égayer les travaux des moissonneurs que cet homme, debout sur une éminence, souffle dans un cornet à l'une des extrémités du champ. Nous sommes en juillet; la sueur ruisselle sur le front de ces hommes, occupés à abattre et à tailler des arbres. Un bœuf dételé frappe du pied la terre et mugit, tandis que les bûcherons déposent le bois, à mesure qu'ils l'abattent, dans une petite charrette que ses cornes puissantes vont bientôt traîner à la ferme. Au mois d'août, on coupe l'orge, et l'opération se fait comme de nos jours. En septembre, la moisson étant finie, le seigneur et sa suite chassent le sanglier; et, en octobre, ils vont à la chasse à l'oiseau. Le froid commence à sévir : on est en novembre. Rassemblés autour d'un grand feu, les cultivateurs s'occupent à raccommoder leurs ustensiles de travail. Les

neiges de décembre couvrent la campagne : ils restent à l'intérieur. Les voici en train de battre le grain : ils le vannent et le transportent aux greniers dans de grandes corbeilles, tandis que l'intendant, chargé de surveiller les travaux, prend note du produit de la récolte à l'aide d'entailles qu'il fait sur un morceau de bois.

Cependant, à l'heure de midi, pour l'ordinaire, la plupart des travaux sont suspendus. La ménagère laissé là sa quenouille, et, lorsque son mari revient des champs, il trouve la table dressée. Un léger repas, suivi de quelques instants de sommeil, le soutient jusqu'au soir. Même pratique était suivie par les moines, dont le nombre dans l'île était considérable. Réveillés avant l'aube par la cloche du monastère, ils vaquaient d'abord à de pieux offices; ensuite ils s'en allaient aux champs, sur les terres appartenant à l'Eglise; et leur travail, dirigé par un système de culture plus intelligent et plus éclairé, donnait aux biens ecclésiastiques une grande supériorité sur ceux des autres propriétaires. Les bois qui dépendaient des monastères étaient aussi mieux défrichés, et les terres en jachères s'y trouvaient en plus petite quantité. Les moines possédaient des jardins et des vergers, qui produisaient des figues, des raisins, des poires, des amandes et des pommes. Ils ne négligeaient pas les plantations pittoresques ; ils dessinaient des bosquets et plantaient des arbres d'agrément aussi bien que des arbres fruitiers. Ils se nourrissaient d'ailleurs avec autant de frugalité que les paysans. On cite l'exemple d'un pauvre monastère, dont les moines n'avaient pas le moyen de manger du pain de froment, et étaient obligés de se contenter de pain d'orge. Les personnes aisées faisaient quatre repas par jour. Comme les pâturages de l'île nourrissaient une quantité considérable de bœufs, de moutons et de porcs, la chair de ces animaux formait la nourriture ordinaire. On préparait la viande soit en la faisant bouillir, soit en la rôtissant, soit en la cuisant dans un four. Le premier de ces procédés était le plus généralement adopté. Différentes herbes servaient à assaisonner le bouillon et les potages, mais principalement les choux verts qu'on mangeait avec la viande. Le lait, le fromage et les œufs étaient permis les jours de jeûne; le pain d'orge, moins cher, servait à l'usage d'un plus grand nombre de familles que le pain de froment. Le paysan cuisait son pain, quelquefois dans un four, quelquefois en le grillant, d'autres fois encore en l'exposant devant le feu sur une plaque de fer chaude. Le boulanger exerçait sa profession dans les villes : les monastères avaient un homme *ad hoc* pour en remplir les fonctions dans leur enceinte. Au commencement de la période anglo-saxonne, les moulins à bras étaient communs ; mais vers la fin, les moulins à eau et à vent furent généralement en usage.

Des herbes, des œufs, du poisson, du fromage, du beurre, des fèves et de la viande composaient la nourriture des enfants. Les épices des contrées orientales se frayaient un chemin par terre, dans l'intérieur, et les seigneurs s'en faisaient mutuellement des présents. Dans la froide saison, lorsque les légumes venaient à manquer, les familles s'approvisionnaient de viande salée, afin de pouvoir attendre l'époque où les pâturages fourniraient de nouveau de la nourriture aux bestiaux. Parmi les poissons, les anguilles étant l'espèce la plus facile à prendre, étaient plus en usage qu'aucune autre sorte : on les recevait en payement de fermages, et on en faisait des présents aux monastères. Les difficultés de transport et l'élévation du prix rendaient le poisson de mer fort rare dans l'intérieur de l'île; mais, en revanche, les étangs, les ruisseaux et les fossés qui abondaient en poissons frais, fournissaient une nourriture abondante. Le filet et la ligne étaient les instruments employés pour la pêche. L'anguille, les lamproies, les raies, les plies, les merluches, les harengs, les saumons, les esturgeons, les dauphins, les huîtres, les moules

TO VIAJ
ANULADO

UNIV. OF CALIFORNIA

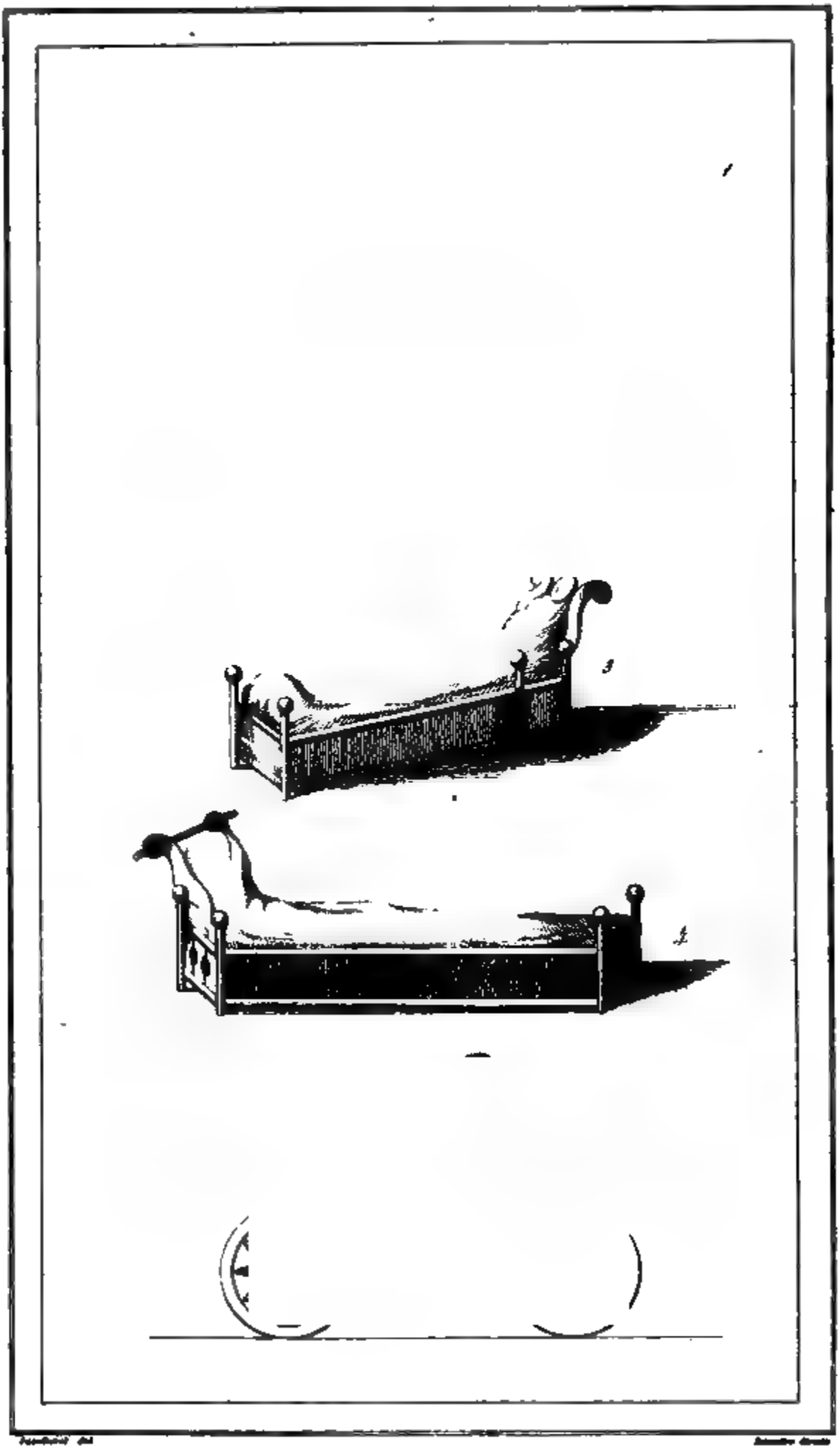

1 2 Cornes 3 4 Lits 5 Chariot

et les homards étaient les poissons les plus recherchés.

Les Anglo-Saxons, comme la plupart des peuples du Nord, étaient grands amateurs de bonne chère. L'ale formait leur boisson principale; on la faisait, comme aujourd'hui, avec de l'orge drêchée, et on en connaissait de trois sortes différentes : l'ale douce, l'ale claire et l'ale galloise. L'hydromel était aussi fort estimé; s'il n'obtenait pas toujours la préférence sur l'ale, le prix du moins en était plus élevé : les Gallois en faisaient leur breuvage favori. Le miel, qui en formait la base, entrait aussi, avec le jus de mûres, dans la composition d'une autre liqueur appelée *morat*. Une boisson douce et cordiale, faite avec du miel, du vin et des épices, se nommait *pimen*. Le vin, liqueur toute méridionale, était à peine connu; il n'en est pas même fait mention dans les lois galloises. Les riches pouvaient seuls, probablement, se procurer cette boisson de luxe.

Les rois anglo-saxons, au rapport d'Huntington, étaient si généreux et si bienfaisants, qu'ils faisaient dresser chaque jour quatre banquets royaux pour leurs courtisans, avec le superflu de leurs tables. Cette scène est curieuse; entrons dans la salle du festin, et voyons ce qui s'y passe.

La table est dressée, et les convives assis au tour, hommes et femmes, les uns à côté des autres, tiennent chacun sur les genoux, en guise de serviette, un pan de la nappe qui la recouvre. Les mets fument dans les plats d'argent, et les coupes s'emplissent jusqu'au bord; les propos joyeux commencent à circuler parmi l'assemblée qui s'anime. Placés à chaque extrémité de la table, deux serviteurs agenouillés présentent, sur des broches, la viande aux convives. Cependant la harpe du barde et la coupe des solennités circulent à la ronde : chacun, tour à tour, boit et chante en s'accompagnant sur l'instrument. Mais un étranger se présente, et les chants cessent à son arrivée : on lui offre de l'eau pour laver ses mains; et les esclaves en font chauffer d'autre pour ses pieds. Voici que le tour du barde est venu; il prélude au milieu d'un profond silence, et ses chants réjouissent longtemps l'assemblée; heureux quand des rixes, nées de l'ivresse, ne viennent pas ensanglanter la nappe du festin! Maintenant la nuit est close : le paisible éclat de la lune argente les eaux dormantes; la cloche de la prière retentit au loin dans le monastère isolé; et, à l'intérieur, les bougies s'allument dans les candélabres d'argent. C'est l'instant du départ; les conviés prennent congé de leur hôte, « la langue un peu embarrassée, la vue trouble, le ventre gonflé et mal soutenu dans leur marche vacillante. » C'est ainsi que les effets de l'ivresse sont décrits dans un canon ecclésiastique de l'époque, qui défend aux moines les excès de la boisson et de la bonne chère.

L'heure du sommeil arrivée, les tables enlevées font place aux lits de la famille. Chaque couche est garnie d'oreillers de paille, de rideaux, de draps, de couvertures formées de peaux de bêtes, et un chevet, plus ou moins élégamment travaillé, s'élève à l'une de ses extrémités. Avant de s'endormir, le guerrier suspend ses armes au-dessus de sa tête, le long de la muraille; elles semblent veiller sur la famille plongée dans le sommeil, et toutes prêtes à se détacher à la première alarme. Le barde Beowuf décrit ainsi l'instant du coucher : « On a préparé joyeusement et à la hâte la chambre du repos. Ils (les guerriers) ont suspendu au-dessus de leurs têtes les boucliers d'Hilda, ces pièces d'un bois poli. On voit là le casque d'un noble personnage, sa cotte de mailles annelées, et sa glorieuse lance d'un bois solide. »

Les peuples guerriers sont ardents chasseurs. Plusieurs rois anglo-saxons aimaient passionnément la chasse; et dès que les jeunes nobles avaient acquis quelques notions dans la langue latine, ils se livraient à des exercices qui demandaient de la force, tels que celui de la chasse. Ce fut pendant longtemps une habitude parmi les

Anglo-Saxons de choisir le jour du dimanche pour chasser. Le cornet sonnait le départ, et cette musique sauvage animait les chevaux et les chiens jusqu'à la fin du jour. Les daims et les sangliers étaient poursuivis de préférence; quelquefois le chasseur prenait des lièvres et des chèvres, en disposant ses rets sur leur route Quand le roi venait à chasser quelque part, nul n'avait le droit de se mêler à ses royaux ébats; mais en toute autre circonstance, chacun pouvait chasser le gibier qu'il trouvait dans ses terres.

La chasse au faucon, d'abord peu usitée, devint par la suite un des plus nobles passe-temps. Un archevêque de Mons, Anglais de naissance, envoya un épervier et deux faucons à Ethelbert, roi de Kent, au commencement du septième siècle. Les oiseaux de cette sorte élevés en Angleterre n'étaient pas très-estimés; et un roi de Mercie pria le même archevêque de lui envoyer deux faucons dressés à fondre sur les grues, n'étant pas à même de s'en procurer dans ses États qui fussent assez adroits et assez courageux. A une époque postérieure, la chasse au faucon s'était tellement répandue, que des édits furent rendus afin de remédier aux abus auxquels elle donnait naissance. On interdit aux moines d'élever des éperviers et des faucons; et, en 821, il fut fait défense à tout homme portant un épervier de passer sur les terres dépendant des monastères. Selon toute apparence, le fauconnier prenait ses oiseaux au temps de la moisson; et, après les avoir dressés pour la chasse, il les gardait jusqu'au printemps, et les laissait alors s'envoler dans les bois. On prenait aussi les diverses sortes d'oiseaux à l'aide de piéges, de trappes, avec de la glu ou en les leurrant par le cri des canards sauvages; enfin, la fronde, l'arc et les flèches achevaient l'équipement du chasseur.

Entendez-vous des sons joyeux sortir de cette maison de bois blottie dans le feuillage? On y donne un bal. Les accords de la harpe et la voix des chanteurs accompagnent les rondes, les sauts et les gambades. La danse bouffonne et la danse de caractère sont exécutées tour à tour. Armés d'un bouclier et d'une épée, parés de vêtements guerriers, ceux-ci exécutent un pas militaire, et se livrent en cadence un combat simulé, tandis qu'une femme danse en rond autour d'eux. Renversée en arrière, cette autre femme semble près de tomber, et captive vivement l'attention des spectateurs. Les animaux eux-mêmes ne sont pas exclus de la lice, et leurs attitudes variées et comiques excitent singulièrement la gaieté de la foule qui les environne.

Les citoyens opulents se distinguaient déjà par une sorte de luxe. Là, une sonnette suspendue au-dessus de la porte annonçait les visiteurs; diverses couleurs rehaussées de dorures recouvraient les murailles de ces nobles demeures, qu'ornaient quelquefois des draperies magnifiques, brodées à l'aiguille par les dames saxonnes, et dont le dessin représentait tantôt des oiseaux d'or, tantôt des sujets mythologiques, tels que la destruction de Troie. Des tapisseries avec des figures de lion ou des fleurs recouvraient aussi les marchepieds. Les candélabres d'argent se dressaient à côté des vases d'or, et il n'est pas jusqu'à un miroir d'argent qui ne brillât appendu à la muraille; c'étaient là pourtant de rares exceptions.

Mais quels sont ces hommes à la longue chevelure rangés autour de ces tables, et écoutant avec un religieux silence les chants qu'un barde, au visage inspiré, récite debout derrière eux? Ils portent des vêtements de lin, aux plis ondoyants, avec de larges bordures enrichies de broderies de diverses couleurs. Le manteau recouvre une tunique de lin tombant jusqu'aux genoux, et ornée sur le collet et sur les bords de dessins variés; les manches descendent jusqu'au poignet, les unes serrées, les autres plissées en rouleaux depuis le poignet jusqu'au coude. Des ceinturons d'or et d'argent, enrichis de pierres pré-

cieuses, séparent ces tuniques au milieu de la taille; les plus riches ont les jambes couvertes de bas de lin ou de laine, bleus ou rouges; leurs souliers, peints en noir, s'ouvrent sur le pied, dans toute leur longueur, par une fente, dont une petite lanière réunit les deux côtés au-dessus du cou-de-pied. Des bracelets, des bijoux d'or, d'argent et d'ivoire, des chaînes, des croix et des anneaux d'or et d'argent, recouverts de splendides émaux, ajoutent encore à la richesse des vêtements. Leur chevelure se divise sur le sommet de la tête en boucles ondoyantes, leur longue barbe bifurquée couvre une partie de leur large poitrine. Tel est le costume des nobles guerriers anglo-saxons dans leur intérieur. Le cri de guerre a-t-il retenti? chacun revêt aussitôt son armure, et s'élance brandissant d'une main son épée courte, et de l'autre soutenant un bouclier peint en blanc avec des bords rouges et bleus. Une cotte de mailles les protége contre les traits des ennemis : semblable à celui des Phrygiens, un casque de cuir bordé de métal renferme leurs longs cheveux. La javeline et la lance barbelée, la hache au long manche et le poignard recourbé composent le reste de leur équipement; ils chaussent ensuite les éperons fixés par des lanières, et, dès que le signal du départ est donné, la troupe impatiente se précipite avec fureur au combat.

Cependant leurs femmes enlèvent les débris du festin : elles sont revêtues d'un vêtement à larges manches, jeté sur une tunique dont les manches serrées n'atteignent que le coude, Leur chaussure ressemble à celle des hommes, et un long voile de lin ou de soie se déploie autour de leur tête et de leur cou; quand parfois il s'abaisse, leurs beaux cheveux, laissés à découvert, s'échappent sur leurs épaules en tresses élégantes; et les ornements qui les parent, ainsi que le rouge appliqué sur leurs joues, prouvent que, chez les femmes, l'instinct de la coquetterie est de tous les temps et de tous les lieux. Des bracelets et des colliers d'or, des boucles d'oreilles, des croix enrichies de pierreries, et des bijoux dorés appelés *sylas* brillent sur toute leur parure. Les dames anglo-saxonnes, on le voit, possédaient déjà une partie de ces objets qui, dans les sociétés plus avancées, sont employés pour rehausser l'éclat de la beauté.

Telle est la période saxonne. En arrivant, les Saxons se répandent sur le sol anglais; ils exterminent, ils ravagent, ils asservissent. Tout se confond; les anciens droits se perdent; le seul pouvoir protecteur, le pouvoir de Rome, s'était retiré. Les malheureux citoyens, qui n'avaient jamais été citoyens et que nul lien civil n'unissait, ne se sentent pas la force de résister; ils meurent ou courbent la tête; çà et là s'établissent les chefs victorieux qui se font centre, et autour desquels viennent se grouper, ou leurs anciens compagnons d'armes, ou ceux qui espèrent protection et appui. Ils s'emparent des vieilles villes romaines; les bourgeois rachètent leur vie et l'usufruit de leur maison et de leur bien en payant au roi une redevance : tantôt en nature, et telle que les peuples sauvages l'exigent fréquemment; tantôt sous la forme d'un service militaire; quelquefois sous celle d'une rente ou d'un payement annuel. On sent que tout cela n'a rien de régulier et de systématique; la force régnait, les stipulations viennent d'elle, et le caprice individuel du conquérant barbare décide, tant de la cotisation que de la valeur du tribut ou de la contribution militaire.

Lorsque les Danois vinrent bouleverser encore une société si malheureuse et si opprimée, ce fut un nouveau désordre dans le désordre, oppression sur oppression. Mais à travers cette anarchie on aperçoit de vives lueurs de civilisation. Une ère nouvelle approche. On peut prévoir déjà que la société s'établira sur des bases plus stables; les Saxons n'accepteront point sans doute un abaissement servile; vaincus ils se souviendront qu'ils ont été conquérants; cependant tout en disputant pied à pied leurs anciens droits, ils

finiront par ne plus former qu'un corps compacte avec leurs vainqueurs. Une constitution libérale et généreuse dans son principe commencera à imprimer au peuple le sentiment de sa dignité, et au milieu du chaos et du désordre qui suivront la conquête, tous les pouvoirs prendront plus de consistance et d'énergie par les souffrances, les progrès et les combats de la liberté.

LIVRE IV.

PÉRIODE NORMANDE.

(De 1066 à 1183 A. D.)

CHAPITRE PREMIER.

POLITIQUE. — GUERRES.

§ 1er Les troupes de Guillaume abordent en Angleterre. — Origine des Normands. — Leurs mœurs et leurs habitudes. — Bataille d'Hastings. — Mort de Harold roi d'Angleterre. — Guillaume couronné et reconnu roi. — Son retour en Normandie.

Nous ne pouvons mieux commencer cette importante époque qu'en empruntant à M. Augustin Thierry quelques passages de sa brillante *Histoire de la conquête des Normands*, relatifs au débarquement et aux premiers exploits de Guillaume et de son armée.

« Les troupes de Guillaume, dit-il, abordèrent sans résistance à Pévensey, près de Hastings, le 28 septembre de l'année 1066, trois jours après la victoire de Harold sur les Norwégiens. Les archers débarquèrent d'abord ; ils portaient des vêtements courts, et leurs cheveux étaient rasés : ensuite descendirent les gens de cheval, portant des coiffures de fer, des tuniques et des chausses de maille, armés de longues et fortes lances et d'épées droites à deux tranchants. Après eux sortirent les travailleurs de l'armée, pionniers, charpentiers et forgerons, qui déchargèrent pièce à pièce, sur le rivage trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance. Le duc ne vint à terre que le dernier de tous ; au moment où son pied touchait sur le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un murmure s'éleva, des voix crièrent : « Dieu nous garde, voilà un mauvais signe ! » Mais Guillaume se relevant dit aussitôt : « Qu'avez-vous ? quelle chose vous étonne ? J'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu, c'était son jurement favori, aussi loin qu'elle puisse s'étendre, elle est à moi, elle est à vous ! » Cette répartie vive arrêta subitement l'effet du mauvais présage. L'armée prit sa route vers la ville de Hastings, et, près de ce lieu, on traça un camp, et l'on construisit deux des châteaux de bois, dans lesquels on plaça des vivres. Des corps de soldats parcoururent toute la contrée voisine, pillant et brûlant les maisons. Les Anglais fuyaient de leurs demeures, cachaient leurs meubles et leur bétail, se portant en foule vers les églises et les cimetières qu'ils croyaient le plus sûr asile contre un ennemi chrétien comme eux. Mais les Normands qui voulaient *guaínguener*, tenaient peu de compte de la sainteté des lieux, et ne respectaient aucun asile.

« Harold était à York, blessé, et se reposant de ses fatigues, quand un messager vint en grande hâte lui dire que Guillaume de Normandie avait débarqué et planté sa bannière sur le territoire saxon. Il se mit en marche vers le sud avec son armée victorieuse, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire armer leurs combattants et de les conduire à Londres. Les milices de l'Ouest vinrent sans délai. Celles du Nord tardèrent à cause de la distance ; mais cependant il y avait lieu de croire que le roi des Anglais serait bientôt entouré des forces de tout le pays. Un de ces Normands en faveur desquels on avait violé autrefois la loi d'exil portée contre eux, et qui maintenant jouaient le rôle d'espions et d'agents secrets de l'envahisseur, manda au duc d'être sur ses gardes, et que, dans quatre jours,

le fils de Godwin aurait avec lui cent mille hommes. Harold, trop prompt dans ses mouvements, n'attendit pas les quatre jours; il ne put maîtriser son désir d'en venir aux mains avec les étrangers, surtout quand il apprit les ravages de toute espèce qu'ils faisaient autour de leur camp. L'espoir d'épargner quelques maux à ses compatriotes, peut-être l'envie de tenter contre les Normands une attaque brusque et imprévue, comme celle qui, une fois déjà, lui avait procuré la victoire, le déterminèrent à se mettre en marche vers Hastings, avec des forces quatre fois moindres que celles du duc de Normandie.

« Mais le camp de Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et ses postes s'étendaient au loin. Des corps de cavalerie l'avertirent, en se repliant, de l'approche du roi saxon, qui leur semblait, à ce qu'ils disaient, marcher comme un furieux. Le Saxon, prévenu dans son dessein d'assaillir l'ennemi à l'improviste, fut contraint de modérer sa fougue; il fit halte à la distance de sept milles du camp des Normands, et changeant tout d'un coup de tactique, il se retrancha, pour les attendre, derrière des fossés et des palissades. Des espions parlant le français furent envoyés près de l'armée d'outre-mer pour observer ses dispositions et ses forces. A leur retour, ils racontèrent avec étonnement qu'il y avait plus de prêtres dans le camp de Guillaume que de combattants du côté des Anglais. Ils avaient pris pour des prêtres tous les soldats de l'armée normande qui portaient la barbe rase et les cheveux courts, parce que les Anglais avaient alors coutume de laisser croître leurs cheveux et leur barbe. Harold ne put s'empêcher de sourire à ce récit : « Ceux que vous avez trouvés, dit-il, en si grand nombre, ne sont point des prêtres, mais de braves gens de guerre qui nous feront voir ce qu'ils valent. » Plusieurs des capitaines saxons conseillèrent à leur roi d'éviter le combat et de faire sa retraite vers Londres, en ravageant tout le pays pour affamer les étrangers.

« Moi, répondit Harold, que je ravage le pays qui s'est confié à ma garde. Par ma foi, ce serait trahison et je dois tenter plutôt les chances de la guerre avec le peu d'hommes que j'ai, mon courage et ma bonne cause. »

Les Normands ont le pied en Angleterre, la conquête va s'accomplir. Mais avant de poursuivre ce récit, voyons quels sont ces Normands, et quelles mœurs ils apportent en Angleterre.

Les froides et nébuleuses régions du Nord les avaient vu naître comme les Danois et les Saxons eux-mêmes, et leur première apparition en France remontait à une époque déjà reculée. Un jour que Charlemagne était arrêté dans une ville de la Gaule Narbonnaise, il vit approcher de la côte des barques étrangères qui s'avancèrent jusque dans le port. On prit d'abord ceux qui les montaient pour des juifs africains; d'autres crurent qu'ils étaient Bretons? « Ce ne sont pas là des marchands » dit aussitôt Charles qui les avait reconnus à la légèreté de leurs barques; et se tournant avec une vive émotion vers ses courtisans : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement. Certes, je ne crains pas que ces hommes me nuisent par leurs misérables pirateries; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à mes peuples. »

Les tristes prévisions de Charlemagne ne tardèrent pas à se réaliser. En 820, on les voit paraître avec une flotte de treize vaisseaux et ravager trois cents lieues de côte. Vingt ans plus tard, et alors que Charles-le-Chauve avait remis la plus grande partie du pouvoir royal à Hinchmar, archevêque de Rheims, ils reparaissent de nouveau, et leurs incursions audacieuses obligent les évêques à résigner le pouvoir temporel dans des mains plus habiles. Le jeune Pépin voulut s'en servir contre Charles-le-Chauve, et crut s'assurer de leur secours en adorant leurs Dieux. Leur courage et leur audace bravaient tous les dangers ils ne recu-

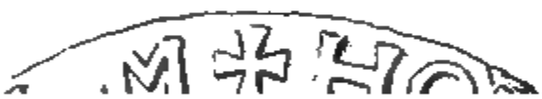

Contre-sceau de Guillaume le Conquérant

laient devant aucun obstacle. Ils prirent les faubourgs de Toulouse, pillèrent trois fois Bordeaux, saccagèrent Bayonne et d'autres villes au pied des Pyrénées et vinrent ensuite planter leurs étendards victorieux dans le nord de la France où le pieux Louis donna à leur roi une province pour un baptême. Mais cela ne leur suffisait pas encore; une troupe de leurs frères de l'Escaut s'étant joints à eux, ils voulurent un établissement sur le Rhin, au sein même de l'empire. « La Frise, disaient-ils, ne donne pas de vin, il leur fallait Coblentz et Andernach. » Alors ils commencèrent à attaquer les places fortes et assiégèrent Paris qui n'échappa à leur fureur que par la valeur du comte Eudes, de l'évêque Gozlin, et de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Après avoir rôdé ainsi pendant plusieurs siècles autour de l'empire et en avoir ravagé les plus belles provinces, on les vit pourtant se décourager un peu, renoncer au brigandage et demander des terres. Les uns, sous Théobald, tige de la maison de Blois et de Champagne, s'établirent sur les bords verdoyants de la Loire, et y occupèrent Chartres, Tours et Blois; les autres, qui avaient pour chef Rad-Holf, se fixèrent du consentement de Charles-le-Simple sur les bords de la Seine. Rad-Holf reçut le baptême et s'engagea à faire hommage au roi de France; mais trop fier pour faire hommage lui-même il envoya un des siens à la cour de France, et celui-ci en baisant le pied du roi le jeta à la renverse.

Toutefois, les Normands des dixième et onzième siècles n'étaient plus les mêmes que les premiers envahisseurs. Ceux-ci semblent avoir été le plus souvent des exilés, des bannis, qui se faisaient rois de la mer, parce que la terre leur manquait. Quand la famine les chassait du gîte paternel ils ressemblaient à des loups furieux; le pillage, la désolation, le meurtre faisaient leurs plus chers délassemens. Mais déjà des formes moins sauvages s'étaient introduites dans les mœurs de leurs successeurs. Ce génie des scribes qui a rendu leur nom proverbial, on le trouve chez eux dès le dixième et le onzième siècle. Une multitude prodigieuse de fondations ecclésiastiques s'élèvent dans le petit duché qu'ils habitent. Le moine Guillaume de Poitiers nous dit que la Normandie était une Egypte, une Thébaide pour le grand nombre de monastères qui la couvraient. Les lignes suivantes empruntées à l'histoire de M. Michelet nous feront mieux connaître encore le caractère et les mœurs des conquérants.

« Mélange d'audace et de ruse, conquérants et chicaneurs comme les anciens Romains, scribes et chevaliers, rasés comme les prêtres, et bons amis des prêtres (au moins pour commencer) ils firent leur fortune par l'église. La lance y fit, mais aussi la *lance de Judas*, comme parle Dante.

« La Normandie était petite, et la police y était trop bonne pour qu'ils pussent butiner grand' chose les uns sur les autres. Il leur fallait donc aller, comme ils le disaient, *gaaignant* par l'Europe. Mais l'Europe féodale, hérissée de châteaux, n'était pas au onzième siècle facile à parcourir. Ce n'était plus le temps où les petits chevaux des Hongrois galopaient du Tibre, jusqu'à la Provence. Chaque passe de fleuves; chaque poste dominant avait sa tour; à chaque défilé on voyait descendre de la montagne quelque homme d'armes avec ses varlets et ses dogues, qui demandait péage ou bataille; il visitait le petit bagage du voyageur, prenait part, quelquefois prenait tout, et l'homme par dessus. Il n'y avait pas beaucoup à *gaaigner* en voyageant ainsi. Nos Normands s'y prenaient mieux. Ils se mettaient plusieurs ensemble, bien montés, bien armés, mais de plus affublés en pélerins de bourdons et coquilles; ils prenaient même volontiers quelques moines avec eux. Alors, à qui eût voulu les arrêter, ils auraient répondu doucement, avec leur accent traînant et nasillard, qu'ils étaient de pauvres pélerins, qu'ils s'en allaient au mont Cassin, au saint sépulcre, à Saint-Jacques de Compostelle. On respectait d'ordinaire une dévotion si bien armée. Le fait est

qu'ils aimaient ces lointains pélerinages ; il n'y avait pas d'autre moyen d'échapper à l'ennui du manoir. Et puis, c'étaient des routes fréquentées ; il y avait de bons coups à faire sur les chemins, et l'absolution au bout du voyage. Tout au moins comme ces pélerinages étaient aussi des foires, on pouvait faire un peu de commerce et gagner plus de cent pour cent en faisant son salut. Le meilleur négoce était celui des reliques ; on rapportait une dent de saint George, un cheveu de la Vierge ; et on trouvait à s'en défaire à grand profit.

« C'est un pélerinage qui conduisit d'abord les Normands dans l'Italie du sud, où ils devaient fonder un royaume. Il y avait là, si je puis dire, trois débris, trois ruines de peuples : des Lombards dans les montagnes ; des Grecs dans les ports ; des Sarrasins de Sicile et d'Afrique qui voltigeaient sur toutes les côtes. Vers l'an 1000, des pélerins normands aident les habitants de Salerne à chasser les Arabes qui les rançonnaient bien payés : ces Normands en attirent d'autres. Un grec de Bari, nommé Mélo ou Miles, en loue pour combattre les Grecs bysantins et affranchir la ville. Puis la république grecque de Naples les établit au fort d'Aversa entre elle et ses ennemis, les Lombards de Capoue (1026). Enfin arrivent les fils d'un pauvre gentilhomme de Cotentin, Tancrède de Hauteville. Tancrède avait douze enfants, sept des douze étaient de la même mère.

« Pendant la minorité de Guillaume, lorsque tant de barons essayèrent de se soustraire au joug du Bâtard, les fils de Tancrède s'acheminèrent vers l'Italie, où l'on disait qu'un simple chevalier normand était devenu comte d'Aversa. Ils s'en allèrent sans argent, se défrayant sur la route avec leur épée. (1037) Le gouverneur ou (Kata-pan) Bysantin, les embaucha, et les mena contre les Arabes ; mais à mesure qu'il leur vint des compatriotes, et qu'ils se virent assez forts, ils tournèrent contre ceux qui les payaient, s'emparèrent de la Pouille, et la partagèrent entre douze comtés. Cette république de Condottieri avait ses assemblées à Melphi. Les Grecs essayèrent envain de se défendre ; ils réunirent contre les Normands jusqu'à soixante mille Italiens, mais les Normands qui ne comptaient que quelques centaines d'hommes armés dissipèrent cette multitude. Alors les Bysantins appelèrent à leur secours les Allemands leurs ennemis. Les deux empires d'Orient et d'Occident se confédérèrent contre les fils du gentilhomme de Coutances. Le tout-puissant empereur, Henri-le-Noir, (Henri III) chargea son pape Léon IX, qui était un Allemand de la famille impériale, d'exterminer ces brigands. Le pape mena contre eux quelques Almands et une nuée d'Italiens. Au moment du combat, les Italiens disparurent, et laissèrent le belliqueux pontife entre les mains des Normands. Ceux-ci n'eurent garde de le maltraiter ; ils s'agenouillèrent dévotement aux pieds de leur prisonnier, et le contraignirent de leur donner comme fils de l'Église, tout ce qu'ils avaient pris et pourraient prendre dans la Pouille, la Calabre, et de l'autre côté du détroit. Le pape devint malgré lui, suzerain du royaume des Deux-Siciles. (1052-1053). Cette scène bizarre fut renouvelée un siècle après ; un descendant de ces premiers Normands fit encore un pape prisonnier ; il le força de recevoir son hommage, et se fit de plus déclarer, lui et ses successeur, légats du Saint Siège en Sicile. Cette dépendance nominale les rendait effectivement indépendants, et leur assurait ce droit d'investiture qui fit par toute l'Europe l'objet de la guerre du sacerdoce et de l'empire.

« La conquête de l'Italie méridionale fut achevée par Robert l'*avisé* (Guiscard). Il se fit duc de Pouille et de Calabre, malgré ses neveux, qui réclamaient comme frères d'un fils aîné. Robert ne traita pas mieux le plus jeune de ses frères, Roger, qui était venu un peu tard demander part dans la conquête. Roger vécut quelque temps en volant des chevaux ; puis il passa en Sicile et en fit la conquête

sur les Arabes, après la lutte la plus inégale et la plus romanesque; malheureusement nous ne connaissons ces événements que par les panégyristes de cette famille. Un descendant de Roger réunit l'Italie méridionale à ses États insulaires, et fonda le royaume des Deux-Siciles. »

Mais déjà l'âpreté de leurs formes s'était adoucie par l'acquisition de qualités brillantes. Cette heureuse amélioration naquit de l'esprit de galanterie que les jeunes gens puisaient dans les cours des princes et des grands barons. Ces cours servaient également d'école aux jeunes gens des deux sexes. Les uns et les autres étaient souvent les pupilles du même baron, et tandis que les jeunes garçons étaient élevés avec ses fils sous ses propres yeux, les jeunes filles étaient élevées avec ses filles sous l'inspection de son épouse. Dans de telles circonstances, il était naturel aux jeunes gens de chaque sexe de cultiver les qualités qui devaient les rendre plus agréables à l'autre. Ces qualités étaient : la douceur, la modestie et la vertu chez les dames; la courtoisie, la valeur et la galanterie chez les hommes. Ceux-ci choisissaient ordinairement, parmi les jeunes dames des cours dans lesquelles ils résidaient, des maîtresses à qui ils adressaient leurs vœux, et à qui ils consacraient leurs moyens de plaire. Ils devenaient leurs suivants assidus dans les assemblées, leurs champions dans les tournois, les protecteurs de leurs personnes, de leur réputation et de leur fortune et les vengeurs des torts qu'on leur avait faits. Le règne du roi Étienne nous fournira un exemple remarquable de cette galanterie et de ce désir de plaire. Mathilde était renfermée au château d'Arundel, et le roi aurait pu la faire prisonnière, mais il ne poussa pas vivement le siége, et donna sa parole d'honneur à l'impératrice, qu'il la ferait conduire en sûreté au château de Bristol, résidence de Robert, comte de Glocester, le plus puissant de ses ennemis. Mathilde arriva en effet saine et sauve au château de Bristol. « Le roi, dit Malmsbury, chargea Henri, évêque de Winchester, son frère, et le comte Milon, de conduire l'impératrice; service qu'un galant et véritable chevalier ne pouvait s'empêcher de rendre à son plus grand ennemi. »

Le plus singulier mélange de sentiments guerriers et de sentiments religieux formait aussi le trait caractéristique des Normands. Un jeune homme de sang noble était placé, enfant encore, sous le patronage de quelque chevalier renommé, en qualité de page, et le servait à ce titre; celui-ci le traitait comme un fils, et lui donnait ses instructions relativement à la courtoisie et aux exercices militaires. Les fils de prince eux-mêmes servaient de cette manière sous des chevaliers d'un rang inférieur, qui étaient renommés par leurs grandes prouesses, ou par de grands talents militaires; soumis à une discipline sévère, ils se préparaient à acquérir du renom à leur tour. Après que le jeune homme avait achevé cette partie de son noviciat, et qu'il avait été trouvé digne d'un plus haut grade, on l'élevait au rang d'écuyer. Alors il se perfectionnait dans l'art de l'équitation, dans celui de la joute, de la chasse au courre et à l'oiseau; il apprenait même la musique, et, si la guerre éclatait, il suivait la bannière de son maître. Le rang d'un chevalier, mais plus encore sa réputation militaire contribuait à grossir sa suite de pages et d'écuyers : et si les maisons de quelques-uns pouvaient être regardées comme des écoles de chevalerie, il y en avait d'autres qui méritaient le nom de colléges. Un historien raconte que les aspirants à la chevalerie exécutaient à cheval toutes les évolutions d'une bataille devant les citoyens, pendant les dimanches de carême.

Des jeunes gens ainsi élevés, et faisant partie de la même maison, prenaient naturellement de l'attachement les uns pour les autres; chacun se choisissait dès lors son compagnon d'armes futur, avec lequel tout devait être commun, affection et inté-

rêts. Les liens ainsi formés entre les membres de ces associations, qui portaient le nom de *fratres conjurati*, ou frères jurés, l'emportaient souvent sur les liens de parenté. Lorsque l'élève avait servi sept ou huit ans en qualité d'écuyer, et qu'il était jugé capable de recevoir l'insigne honneur de la chevalerie, la cérémonie de réception avait lieu : cérémonie solennelle et imposante surtout pour des hommes comme les Normands. Le candidat passait plusieurs nuits à veiller et à prier dans une église, ou dans une chapelle, et les sacrements religieux lui étaient administrés pendant ce temps d'épreuve. Au jour fixé pour la réception, le temple déployait toute sa splendeur ; l'aspirant accompagné de son patron, de ses parents, de ses amis, de ses camarades, et suivi d'une foule curieuse, se rendait processionnellement à l'église, portant suspendue à son cou, par une écharpe, son épée de chevalier ; cette arme était bénie par le prêtre officiant, et on lui administrait le serment de l'ordre. Il jurait d'être loyal et obéissant envers son prince, de défendre l'Église et le clergé; de se porter champion des dames vertueuses, et principalement de la veuve et de l'orphelin. Le serment prêté, les guerriers de noble rang, ou quelquefois des dames d'une grande naissance, lui attachaient d'abord les éperons, puis le revêtaient des diverses pièces de son armure, et lui ceignaient l'épée. Le prince ou le noble qui devait recevoir chevalier le candidat, s'avançait alors, et lui donnant l'accolade, qui consistait en trois coups frappés légèrement du plat de l'épée sur l'épaule, s'écriait : « Au nom de Dieu, de saint Michel, et de saint George, je te fais chevalier; sois brave, hardi et loyal ! » Aussitôt, le jeune chevalier, armé de toutes pièces, s'élançait d'un bond sur son cheval, caracolait dans l'église, et en sortait au galop, puis il faisait manœuvrer son cheval devant les spectateurs pour déployer sa force, sa grâce et son adresse. Son éducation était alors achevée, il prenait une haute position sociale, et pouvait désormais aspirer aux postes les plus élevés et aux plus grandes distinctions.

L'armure du chevalier se composait du haubert, formé d'anneaux plats cousus sur cuir, ou de petits morceaux de fer assujettis de même : c'était le *Gehringed byrne* des Saxons, et le *Brynio* des Danois; une tunique maillée munie d'un capuchon garantissait le cou par derrière et venait quelquefois rejoindre le menton en s'adaptant à la saillie nasale du casque. Le mot *mail* si familier à nos oreilles est de cette époque ; le mot français *mailles* étant dérivé, selon quelques auteurs du mot latin *macula*, dont on se servait quelquefois pour désigner les insterstices d'un filet. Plusieurs hauberts étaient marqués de lignes tranversales, lesquelles sembleraient être des morceaux de fer ou d'acier en losanges, cousus comme les anneaux, sur un fond de cuir ou de laine. L'armure écaillée (la lorica squamata des anciens) se portait également. Quelquefois les plaques étaient carrées au lieu d'être rondes ou de forme de plume. Le casque normand était de forme conique, et garni d'une défense appelée *nasale*, qui s'adaptait sur le devant du col du haubert, de manière qu'il n'y avait que les yeux d'exposés. On y ajouta plus tard des garde-joues. L'écu était de la forme appelée cerf-volant ou poire. Il ressemblait à ceux que l'on voit sur les bronzes siciliens. Aussi pense-t-on qu'il fut apporté de cette partie de l'Europe par les Normands. Vers le temps d'Etienne, l'écu prit une forme courbe.

Mais des hérauts d'armes sont envoyés de tous côtés pour annoncer le lieu où doit se passer le tournoi, et pour inviter tous les bons et loyaux chevaliers à y assister. Ce joyeux appel met en émoi tous les comtés environnants; la chaumière et le château envoient des députations, et chaque route qui conduit au lieu de la réunion est encombrée par la foule. Le lieu désigné pour la lice est une pièce de terre

unie, débarrassée de tout ce qui peut faire obstacle aux pieds des chevaux, et entourée d'une palisssade de pieux afin d'empêcher l'irruption du peuple. On entre dans l'arène par deux portes : l'une d'elles est située à l'est, la seconde à l'ouest des barrières. Tout autour des palissades s'élèvent des échafaudages destinés aux nobles dames et aux demoiselles, aux princes, aux nobles et aux juges du camp. Les hérauts d'armes, les pages, les troubadours et des ménestrels, vêtus de leurs costumes riches et pittoresques, remplissent leurs diverses fonctions et maintiennent le bon ordre. Avec quelle impatience le signal est attendu! voyez cette foule émue se presser autour des barrières; la joie, l'attente, le désir se peignent dans son regard et sur ses traits. Car l'armure des combattants est connue; on sait que leurs écus, suivant l'usage, sont restés appendus pendant plusieurs jours aux murs de l'église voisine, qu'aucun des candidats n'est accusé d'une offense contre les lois de la chevalerie, puisqu'aucune dame n'a touché son écu avec une baguette. Les combattants en deux troupes sont introduits dans la lice, les uns par la porte orientale, les autres par la porte occidentale : et à ce cri des hérauts : « aux exploits! aux exploits! » ils se rangent en ordre de bataille, baissent leurs visières, couchent leurs lances, et pleins d'impatience ils s'apprêtent à combattre. Celui qui préside au tournoi laisse enfin tomber sa baguette; c'est le signal. Au même instant, les trompettes sonnent la charge, et soudain commence un effroyable tumulte. Les chevaux se heurtent, les lances se brisent, les casques et les écus retentissent sous le choc des lances; à mesure que la confusion augmente, et que le conflit se prolonge, la terre se jonche de chevaliers démontés, les uns sont grièvement blessés, les autres cherchent à continuer le combat à pied, et d'horribles blessures, des membres déchirés viennent frapper les regards des spectateurs. Mais la victoire est remportée, et l'éclat du triomphe est rehaussé par le sang qu'il a coûté. Alors les hérauts d'armes proclament les noms des vainqueurs, et les récompenses leur sont décernées par les dames. Après avoir été désarmés par les belles mains qui leur ont donné les prix, ils sont conduits à la table du banquet, et leur vaillance est célébrée par les princes et les guerriers renommés, et chantée par les ménestrels.

Tels étaient les futurs conquérants de l'Angleterre. Ces mœurs, comme on le voit, comparées à celles des Saxons, étaient moins âpres et moins grossières, et le vieux sang saxon ne pouvait manquer de se rajeunir et de se retremper dans le sang plus chaud et plus viril des Normands. Mais un peuple ne rompt pas tout d'un coup avec ses habitudes, il résiste longtemps et repousse les meilleures innovations. D'ailleurs la manière dont s'y prenaient les conquérants n'était point de nature à faire aimer ces innovations. Aussi, allons-nous assister à des luttes terribles, à une longue suite de spoliations, et des flots de sang seront répandus avant que la fusion puisse s'opérer.

L'avantage du nombre était du côté des Normands. Quand ils arrivèrent en Angleterre, ils étaient en outre précédés d'une grande réputation de bravoure. On savait que c'était à leurs armes qu'ils devaient le territoire qu'ils occupaient en France, et qu'une poignée d'entre eux était parvenue à jeter les fondements du riche royaume de Naples et de Sicile; qu'ils étaient prudents, sobres, actifs, laborieux.

De leur côté, les Anglo-Saxons venaient de remporter une victoire signalée sur le Mérovingien Harold. Sollicité par le transfuge Tostig, Harold était accouru en Angleterre avec une armée, et déjà York s'apprêtait à le recevoir en vainqueur, lorsque le roi saxon s'avança pour l'arrêter dans sa marche. Avant la bataille, Harold envoya un messager à son frère Tostig pour lui offrir la paix et son amitié. « J'accepte ces offres, lui dit celui-ci, Mais qu'y aura-t-il pour le noble Harold, fils de Sigurd, mon fidèle allié. » Il y aura, reprit le messager,

sept pieds de terre anglaise ou un peu plus, car sa taille dépasse celle des autres hommes. » Le combat s'étant engagé aussitôt, le Saxon Tostig, le roi norwégien, ainsi que la plupart des chefs périrent dans la mêlée, et les vaincus, obligés de se soumettre, se retirèrent avec vingt-trois navires, après avoir juré amitié à l'Angleterre.

Mais l'heure de la grande bataille approche. Anglo-Saxons et Normands sont en présence, et chaque armée prend ses positions. Laissons encore parler M. Augustin Thierry.

« Sur le terrain qui porta depuis, et qui porte encore aujourd'hui le nom de la bataille, dit-il, les lignes des Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées de tous côtés par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait le jour du combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi en grand nombre l'armée envahissante, altérés, comme les soldats, par l'espoir du butin, se réunirent pour faire des oraisons et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre préparaient leurs armes et leurs chevaux. Le temps qui resta aux aventuriers après ce premier soin, ils l'employèrent à faire la confession de leurs péchés et à recevoir les sacrements. Dans l'autre armée, la nuit se passa d'une manière toute différente, les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient leurs vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bière et de vin.

« Au matin, dans le camp normand, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume et d'un bourgeois de Falaise, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet; puis, il monta un grand coursier blanc, prit une lance et fit ranger sa brigade de cavaliers. Toute l'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus du comté de Boulogne et du Ponthieu avec la plupart des hommes engagés personnellement pour une solde; à la seconde, se trouvaient les auxiliaires bretons, manceaux et poitevins; Guillaume en personne commandait la troisième, formée des recrues de Normandie. En tête de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins à légère armure, vêtus d'une casaque matelassée, et portant des arcs longs d'un corps d'homme ou des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval espagnol qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques, sur lesquelles Harold avait juré, et l'étendard béni par le pape était porté à côté de lui par un jeune homme appelé Toussaint-le-Blanc. Au moment où les troupes allaient se mettre en marche, le duc élevant la voix, leur parla en ces termes :

« Pensez à bien combattre et met-
« tez tout à mort; car si nous les
« vainquons, nous serons tous riches.
« Ce que je gagnerai, vous le gagnerez.
« Si je conquiers, vous conquerrez; si je
« prends la terre, vous l'aurez. Sachez
« pourtant que je ne suis pas venu ici
« seulement pour prendre mon dû, mais
« pour venger notre nation entière des
« félonies, des parjures et des trahi-
« sons de ces Anglais. Ils ont mis à
« mort les Danois, hommes et femmes,
« dans la nuit de Saint-Brice. Ils ont
« décimé les compagnons d'Auvré,
« mon parent, et l'ont fait périr. Al-
« lons donc, avec l'aide de Dieu, les
« châtier de tous leurs méfaits. »

« L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et les moines qui l'accompagnaient se détachèrent, et montèrent sur une hauteur voisine, pour prier et regarder le combat. Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant des exploits fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite. Les Normands répé-

Tour de Bath Abbaye Chapiteaux Normands

taient ses refrains ou criaient : Dieu aide! Dieu aide!

« A portée de trait, les archers commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Les fantassins armés de lances et la cavalerie s'avancèrent jusqu'aux portes des redoutes, et tentèrent de les forcer. Les Anglo-Saxons, tous à pied autour de leur étendard planté en terre, et formant derrière leurs redoutes une masse compacte et solide, reçurent les assaillants à grands coups de hache, qui, d'un revers, brisaient les lances et coupaient les armures de mailles. Les Normands ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les palissades, se replièrent, fatigués d'une attaque inutile, vers la division que commandait Guillaume. Le duc alors fit avancer de nouveau tous ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils descendissent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche, et il n'en continua pas moins de commander et de combattre. L'attaque des gens de pied recommença de près, aux cris de Notre-Dame! Dieu aide! Dieu aide! Mais les Normands furent repoussés, à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pêle-mêle, et périrent en grand nombre. Il y eut un moment de terreur panique dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant et les frappant de sa lance, puis se découvrant la tête : « Me voilà! leur cria-t-il, regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai, avec l'aide de Dieu! »

« Les cavaliers retournèrent aux redoutes; mais ils ne purent davantage en forcer les portes ni faire brèche. Alors le duc s'avisa d'un stratagème pour faire quitter aux Anglais leur position et leur rang; il donna l'ordre à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. La vue de cette déroute simulée fit perdre aux Saxons leur sang-froid; ils coururent tous à la poursuite la hache suspendue au cou. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards qui tournèrent bride; et les Anglais, surpris dans leur désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lance et d'épée dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, les clôtures des redoutes furent enfoncées, cavaliers et fantassains y pénétrèrent : mais le combat fut encore vif, pêle-mêle et corps à corps. Guillaume eut son cheval tué sous lui. Le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par le drapeau envoyé de Rome. Les débris de l'armée anglaise, sans chef et sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour, tellement que les combattants des deux partis ne se reconnaissaient plus qu'au langage.

« Après avoir, dit un vieil historien, rendu à la patrie tout ce qu'ils lui devaient, les restes des compagnons de Harold se dispersèrent, et beaucoup restèrent gisants sur les chemins, de leurs blessures et de la fatigue du combat. Les Normands, dans la joie de leur victoire, faisaient bondir leurs chevaux sur les cadavres des vaincus. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain au lever du jour, Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on en avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valery. Les capitaines et les soldats furent appelés par leurs noms et surnoms; beaucoup ne répondirent point. Beaucoup qui étaient venus dans l'espoir d'être vainqueurs et de devenir riches, gisaient morts ou mourants à côté des Saxons. Les heureux qui

survivaient eurent pour premier gain de victoire la dépouille des ennemis morts. En retournant les cadavres, on en trouva treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes. C'étaient l'abbé de Hida et ses douze compagnons. Le nom de leur monastère fut inscrit le premier sur le livre noir des conquérants. »

Ce fut ainsi que Guillaume, duc de Normandie, remporta la décisive victoire de Hastings, après un combat qui avait duré depuis le matin jusqu'au soleil couchant, et qui semblait digne, par les prodiges de valeur que firent les deux chefs et les deux armées, de décider le destin d'un royaume puissant. Guillaume eut trois chevaux tués sous lui, et perdit près de quinze mille hommes. La perte fut encore plus considérable du côté des vaincus. Le roi saxon fut enterré en face de la mer, sur la colline où la vieille Angleterre avait péri avec lui : « Il gardait la côte, dit Guillaume, qu'il la garde encore ! » Puis, sur cette même colline, il bâtit une belle et riche abbaye, qui fut appelée *l'abbaye de la bataille,* selon le vœu qu'il avait fait à saint Martin, patron des soldats de la Gaule. On dit que dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait; ils vinrent apporter à Guillaume cette nouvelle : « Travaillez, travaillez toujours, leur répondit le duc; car si Dieu me prête vie, il y aura plus de bon vin chez les religieux de la bataille qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur couvent de la chrétienté. »

Mais rien ne saurait rendre la consternation des Anglais à la nouvelle de cette malheureuse journée. La mort de leur roi, le massacre de la noblesse et de leurs plus braves guerriers, la déroute du reste de l'armée étaient en effet des pertes bien difficiles à réparer, dans des circonstances aussi pressantes. Un grand nombre de fugitifs, et entre autres les deux puissants comtes Edwin et Morcar, se rendirent pourtant en toute hâte à Londres, et il y fut tenu de fréquentes assemblées. Après de longues délibérations, Stigand, archevêque de Cantorbéry, homme qui jouissait d'un grand crédit et d'un revenu immense, proclama roi Edgard Atheling, l'unique rejeton du sang royal, et on se disposa à la défense. Mais Guillaume craignant que le royaume ne lui résistât comme il avait résisté autrefois aux invasions des Romains, des Saxons et des Danois, avait déjà résolu de tirer avantage de l'impression de terreur que sa victoire avait laissée. Il se mit en mouvement aussitôt, marcha sur Londres, châtia en chemin les habitants de Romney qui avaient traité avec cruauté quelques-uns de ses matelots et de ses soldats, et prit ensuite la ville et le château de Douvres qui se rendirent, et dont il fit une place de retraite. Volant alors vers Londres où régnait la confusion, il traversa la Tamise, à Wallingford, avec son armée, et s'approcha de la ville du côté qui n'était pas défendu par la rivière. Sa présence redoubla le trouble et la confusion et il fut décidé qu'on se rendrait. Alors Stigand, archevêque de Cantorbéry, Alfred, archevêque d'York, et deux évêques, cinq des principaux citoyens de Londres, plusieurs nobles, et enfin Edgard Atheling, lui-même, le roi nouvellement élu, sortirent de la ville pour faire leur soumission, et assurer le duc qu'ils étaient décidés à lui obéir.

La victoire suivait partout Guillaume. Il ne s'agissait plus que d'en recueillir les fruits. La première mesure à laquelle songea le vainqueur fut d'ordonner son couronnement. Mais peu s'en fallut que cette cérémonie n'eût des suites funestes. Le duc s'était rendu à l'abbaye de Westminster, suivi de toute la noblesse d'Angleterre et de Normandie. Alfred, archevêque d'York, devait verser l'huile sainte sur le front du Normand; car Guillaume prétendit que Stigand, archevêque de Cantorbéry, auquel revenait cet honneur, ayant obtenu son pallium d'une façon irrégulière du pape Benoît IX, usurpateur lui-

même, ne devait point le sacrer. La cérémonie se fit avec une pompe extraordinaire; puis, Alfred, qui était célèbre par son éloquence, adressa un discours aux Anglais dans leur propre langue, et termina, en leur demandant s'ils choisissaient Guillaume pour leur roi, et s'ils consentaient qu'il fût couronné. De grandes acclamations répondirent à cette demande. L'évêque de Coutances fit la même question aux Normands, et tous y répondirent de la même manière. Ne sachant ce qui se passait, les Normands qui gardaient l'église en dehors s'imaginèrent que ce bruit provenait d'une révolte; et se précipitant aussitôt sur la populace, ils frappèrent et culbutèrent tous ceux qui firent résistance.

Ce tumulte, que Guillaume ne parvint à calmer qu'avec peine, fut le prélude de la haine qui allait éclater entre les deux nations; et la plupart le regardèrent comme le présage d'un règne turbulent et tourmenté. Cependant Guillaume s'y prit tout d'abord avec quelque douceur et quelque égard pour les vaincus. Déjà il avait donné un exemple de modération sur le champ de bataille de Hastings en dégradant un des siens qui avait frappé de son épée le cadavre de Harold. Lorsqu'il eut pris le titre de roi des Anglais, il promit de garder les bonnes lois d'Édouard le Confesseur, s'attacha plusieurs villes en les gratifiant de certains priviléges, et assura de sa bienveillance les habitants de Kent. C'était encore le plus belliqueux des comtés, car il avait servi d'avant-garde dans l'armée anglaise et les libertés celtiques s'y étaient le mieux conservées. Le duc se conduisit aussi avec une extrême bienveillance envers l'Atheling Edgard, héritier de l'ancienne maison royale; il lui confirma les honneurs du comté d'Oxford que Harold lui avait accordés, et obtint par cette sage conduite la soumission des comtes Edwin et Morcar, du comte Coxo, d'Edric surnommé le Forestier, et de plusieurs autres nobles anglais auxquels il laissa la possession de leurs honneurs et de leurs biens.

Mais de telles mesures n'étaient point du goût des guerriers normands; ils n'avaient point combattu à Hastings pour que Guillaume s'arrangeât de cette manière avec les Saxons.

Obligé de rémunérer ses compagnons de fortune, le nouveau roi le fit alors aux dépens des Anglais. Terres, maisons, meubles, tout ce qui put tomber sous la main des conquérants fut saisi. Guillaume retint pour sa part tout le trésor des anciens rois, l'orfévrerie des églises et les marchandises les plus précieuses que l'on trouva dans les magasins des marchands, puis, il distribua à ses guerriers le reste des dépouilles. Les uns reçurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes entières; d'autres se partagèrent entre eux les maisons des vaincus et les vaincus eux-mêmes qu'ils se distribuèrent corps et biens. On faisait vite fortune; et, tel qui était simple homme de guerre avant de quitter la France, devenait souvent sur l'autre rive, avec un peu de bonheur et de courage, un grand seigneur et un illustre baron.

« Voulez-vous savoir, dit un vieux « rôle en langue française, quels sont « les noms des grands venus d'ou- « tre-mer avec le conquérant Guillaume « Bâtard *à la grande vigueur*. Voici « leurs surnoms comme on les trouve « écrits, mais sans leurs noms de « baptême, qui souvent manquent ou « sont changés : c'est Mandeville et « Dandeville, Omfreville et Domfre- « ville, Bouteville et Estouville, « Mohun et Bohun, Biset et Basset, « Malin et Malvoisin.... » Tous les noms qui suivent sont pareillement rangés de façon à soulager la mémoire par la rime et l'allitération. Plusieurs listes du même genre et disposées avec le même art se sont conservées jusqu'à nos jours; on les trouvait jadis inscrites sur de grandes pages de vélin dans les archives des églises, et décorées du titre de *Livre des Conquérants*. Dans l'une de ces listes, les noms sont disposés par groupes de trois : Bastard, Brossard, Baynard; Bigot, Bagot, Talbot; To-

ret, Trivet, Bouet; Lucy, Lacy, Percy. Un autre catalogue des conquérants de l'Angleterre, longtemps gardé dans le trésor du monastère de la Bataille, contenait des noms d'une physionomie singulièrement basse et bizarre, comme Bonvilain, Boutevilain; Trousselot et Troussebout, l'Engagne et Longue Épée, l'Œil de Bœuf et Front de Bœuf.... Enfin, plusieurs actes authentiques désignent comme chevaliers normands en Angleterre, un Guillaume le Charretier, un Hugues le Tailleur, un Guillaume le Tambour, et, parmi les surnoms de cette chevalerie rassemblée de tous les coins de la Gaule, figurent un grand nombre de simples noms de villes et de pays : Saint-Quentin, Saint-Maur, Saint-Denis, Saint-Malo, Tournai, Verdun, Nismes, Châlons, Chaunes, Étampes, Rochefort, la Rochelle, Cahors, Champagne, Gascogne[1].

Au milieu de cette spoliation générale, Guillaume, qui ne se dissimulait pas le mécontentement des vaincus, désarmait Londres et les villes les plus belliqueuses et les plus peuplées; des forteresses et des citadelles s'élevèrent à Londres, à Winchester, à Hereford, et sur les points les plus importants. Puis Guillaume voulut savoir par lui-même comment les choses se passaient dans son duché de Normandie. Confiant l'exercice du pouvoir royal, pendant son absence, à Eudes, son frère utérin, auquel il adjoignit comme conseil, William Fitz-Oborn, Hugues de Grant-Mesnil, Hugues de Montfort, Gautier Giffard et Guillaume de Garenne, il partit donc accompagné de Stigand, archevêque de Cantorbéry, de l'abbé de Saint-Augustin, Egelnoth, de l'Atheling Edgard qu'il affectait de traiter avec tendresse comme le neveu d'Édouard le Confesseur, son bienfaiteur et son ami; des comtes de Mercie, de Northumbrie et de Northampton, ainsi que d'un grand nombre d'Anglo-Saxons de la plus haute noblesse. Il se dirigea vers le port de Pévensey. Là, plusieurs vaisseaux l'attendaient, ils étaient ornés de voiles blanches suivant la coutume de ses ancêtres. Un bon vent s'éleva, et l'escadre abandonna le port; bientôt Guillaume aperçut le rivage natal, après une absence de six mois. On fit grande fête en Normandie au conquérant lorsqu'il débarqua; les richesses qu'il rapportait d'Angleterre étaient immenses, et ses sujets ne pouvaient revenir de leur surprise à la vue d'une si grande quantité d'or et d'argent, de tant d'objets précieux. Une partie en fut envoyée au pape, avec l'étendard de Harold, pris à la bataille de Hastings, l'autre partie fut distribuée aux abbayes, aux monastères et aux églises de Normandie; de telle sorte, dit la chronique, que « ni moines, ni prêtres ne restèrent sans récompense. » Ils reçurent du conquérant de l'or monnayé et de l'or en lingots, des vases d'or ciselés; et ce qu'ils prisaient au-dessus de tout, des étoffes richement brodées, dont, aux jours de grandes fêtes, ils avaient soin de parer leurs églises, où les étrangers prenaient plaisir à les contempler.

[1] Thierry.

§ II. Insurrection des Saxons. — Guillaume retourne en Angleterre. — Établissement de la féodalité. — Le Dooms-day-Book. — Mort de Guillaume.

Cependant, excédés de l'insolence et de la cruauté des vainqueurs, les habitants du pays de Kent, qui avaient été les premiers à recevoir le joug de l'étranger, tentèrent les premiers de se soustraire à ce joug accablant. Eustache, comte de Boulogne, mû par des griefs particuliers contre le roi Guillaume, se mit à leur tête; et, par une nuit obscure, les conspirateurs tentèrent de prendre la ville de Douvres. Mais une panique leur fit lever le siége à la hâte, et plusieurs en essayant de fuir tombèrent du haut de la falaise. Toutefois ce revers n'étouffa point la révolte. Derrière la grande chaîne de montagnes qui s'étend à l'ouest de l'île, vivait le chef puissant d'une tribu nombreuse. Il s'appelait Edric le Forestier, et ne désirait rien tant que de vivre en paix au milieu de ses vassaux, loin de l'op-

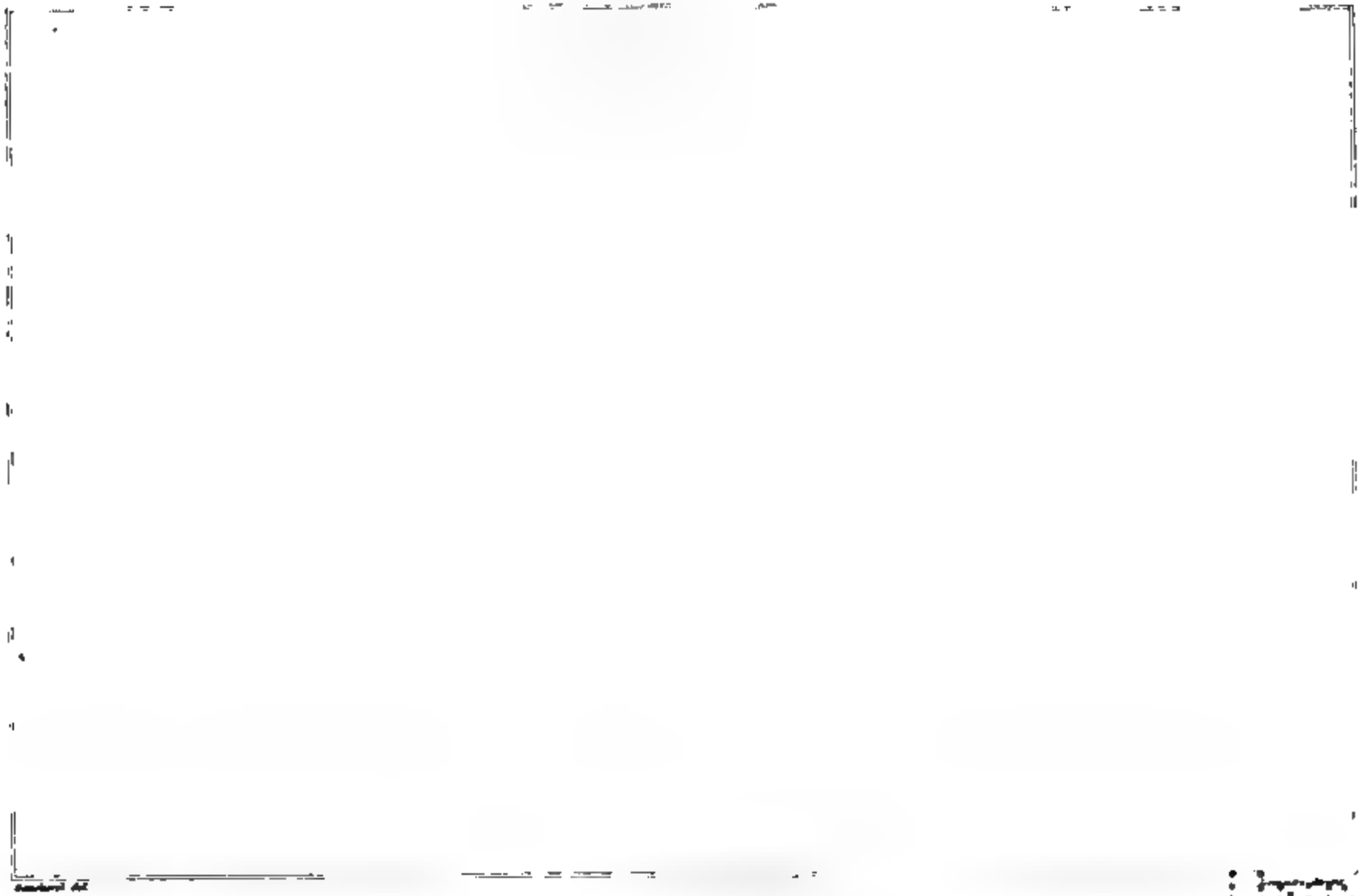

La Tour Blanche à la Tour de Londres

UNIV. OF CALIFORNIA

UNIV. OF
CALIFORNIA

pression étrangère. C'était pour cela qu'il avait été rendre hommage à Guillaume; mais offensé par quelques capitaines normands, qui avaient mis garnison dans la ville de Hereford, et qui de là s'élançaient pour ravager ses possessions, il avait pris les armes, et, soutenu par les habitants du Pays-de-Galles, il avait refoulé les étrangers dans les murs de la ville, où il les tenait étroitement serrés. Edric était même parvenu à établir sa domination d'une manière incontestable sur toute la partie occidentale du Herefordshire. L'esprit de rébellion gagnait aussi les autres parties du royaume. Dans le Shropshire, dans le Nottinghamshire, partout où le peuple gémissait sous l'oppression normande, ou seulement même la redoutait, des corps d'Anglais s'étaient levés en armes, et pressaient leurs voisins de se joindre à eux. L'effervescence était devenue si grande qu'un chef saxon, nommé Coxo, n'ayant tenu aucun compte des instances réitérées de ses vassaux pour qu'il se mît à leur tête, fut massacré par eux à la porte d'une église.

Guillaume, à qui on envoyait messages sur messages, revint en Angleterre, après une absence d'environ huit mois. Il s'embarqua au port de Dieppe et fit voile pour l'Angleterre, par une froide nuit de décembre. Son premier soin fut de rétablir l'impôt du *Danegelt* aboli par Édouard le Confesseur. Il établit aussi le couvre-feu, et à huit heures du soir tout le monde dut éteindre son foyer et fermer ses portes. Il marcha ensuite contre Exeter, ville célèbre par son opulence; et après s'en être rendu maître, il y bâtit un château fort qu'il nomma *Rougemont*, parce qu'il était situé sur une colline de terre rougeâtre. Maître d'Exeter, Guillaume établit bientôt son autorité sur les comtés de Devon, de Sommerset et de Glocester; et s'empara d'Oxford et de plusieurs autres places fortes qu'il avait laissées derrière lui dans sa marche, à travers les régions occidentales. Dans tous les lieux où le conquérant s'installait, la plus grande partie de la terre était donnée à ses seigneurs et à ses chevaliers; on y élevait des forteresses dont la garde était confiée aux Normands et à d'autres étrangers, qui continuaient de traverser le détroit pour gagner des emplois, des richesses et des dignités. Après Oxford, le duc prit Warwick et Leicester, et s'avança à grandes journées, par Nottingham et Lincoln, jusqu'à la rivière de l'Ouse, à l'endroit de son confluent avec l'Humber. Là une bataille s'engagea aussitôt, et la chance des armes ne favorisa pas encore la cause de l'indépendance; un grand nombre d'Anglais furent tués dans le combat; les autres se retirèrent dans la ville de York, où ils espéraient trouver un sûr asile. Les conquérants qui les suivaient de très-près, formèrent une brèche dans les murs, qui leur livra passage; et lorsqu'ils furent entrés, ils mirent tout à feu et à sang; tout périt, suivant le témoignage d'un contemporain, même les enfants et les vieillards. Sous leur main s'éleva bientôt une citadelle qui devint un poste avancé et leur boulevard du côté du Nord; et une garnison de cinq cents hommes d'armes, avec une armée d'écuyers et de servants d'armes, fut laissée pour garder ce poste dangereux.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître quelle était la construction de ces forteresses. L'espace de terrain qu'elles occupaient était considérable. Quelquefois il comprenait plusieurs arpents. D'ordinaire, elles consistaient en trois divisions principales : la cour extérieure, ou basse cour, la cour intérieure, ou cour supérieure, et le donjon. Tout autour à l'extérieur, la citadelle était partagée par un mur perpendiculaire, très-haut et très-solide, flanqué de tours d'espace en espace, et entouré d'un fossé. Une suite de degrés menait au sommet de ce rempart, qui était muni d'un parapet, percé en divers sens de trous ou fentes, de meurtrières par lesquelles le guerrier pouvait sans s'exposer lancer des projectiles. L'entrée par le mur extérieur dans la basse cour était défendue par une haute tour, qui,

dans quelques cas, consistait en un ouvrage extérieur régulier, empêchant l'accès du pont à travers le fossé. La plupart de ces constructions se composaient d'une porte d'entrée, précédant la porte principale, avec laquelle elle communiquait par un étroit passage bordé des deux côtés par les remparts. L'arcade par laquelle on arrivait dans la cour, outre deux portes massives, était garnie de herses, qui pouvaient être levées immédiatement dans un cas imprévu; et le sommet de l'arcade était percé de trous, au travers desquels on pouvait lancer d'en haut sur les assaillants du plomb et de la poix fondus, ainsi que de lourds projectiles. Un second rempart, semblable au premier, séparait de la basse cour la cour supérieure. Dans cette dernière se trouvaient les bâtiments habitables, y compris le donjon, dont la position variait suivant la nature du terrain; en général il s'élevait sur un monticule artificiel, et quelquefois on l'entourait de fortifications spéciales. Les donjons occupaient à l'égard du reste de la forteresse, la même place que la citadelle dans une place forte : c'était le dernier refuge de la garnison. Ils n'étaient pas toujours réguliers dans leur forme; ceux d'une grandeur considérable s'élevaient ordinairement sur des plans rectangulaires, et ceux de moindre dimension avaient la forme circulaire. Telle était la solidité de ces constructions, qu'au milieu des ruines de toute espèce qui sont éparses sur le sol de l'Angleterre et celui de la France, la plupart de ces châteaux conservent encore intacte, leur forme extérieure. Les efforts du temps et des hommes sont venus se briser contre ces pierres, et à travers les générations successives, elles sont restées debout comme des souvenirs imposants d'une époque poétique et d'un peuple guerrier.

Guillaume n'avait employé que quelques mois pour faire ces conquêtes; et ses succès n'avaient point encore abattu le courage des Anglo-Saxons, ni amorti l'esprit de révolte. La cause nationale venait même de faire une acquisition importante dans Edwin et Morcar. Ces deux seigneurs l'emportaient de beaucoup en puissance sur tous les nobles anglais qui avaient survécu à la bataille de Hastings, parce qu'ils avaient environ un tiers de l'Angleterre soumis à leur propre autorité et à celle de leurs amis. Tous deux joignaient à tant d'avantages une figure et un caractère agréables; aussi le clergé, le peuple, et ceux qui dépendaient d'eux, les aimaient sincèrement. Le malheureux Harold était leur beau-frère, et le roi régnant de Galles était leur parent. Guillaume, qui n'ignorait aucune de ces circonstances et qui savait combien de tels ennemis pouvaient être dangereux, chercha d'abord à les mettre dans son parti, et promit à Edwin de lui donner une de ses filles en mariage. Dans l'espoir d'une telle récompense, le beau-frère de Harold avait puissamment servi la cause du conquérant. Mais lorsqu'il fut question d'exécuter sa promesse, Guillaume refusa non-seulement la belle fiancée, mais il fit insulte au jeune comte anglo-saxon. Alors celui-ci, le cœur plein de rage, abandonna secrètement la cour du Normand avec son frère Morcar, et tous deux se réfugièrent dans les forêts septentrionales de l'Angleterre. Ils trouvèrent une foule de leurs compatriotes désespérés comme eux, et altérés de vengeance. Il y avait une réaction générale dans les esprits. Thanes et chefs, céorls et guerriers, après avoir reconnu le conquérant pour souverain, trouvaient maintenant son joug trop dur; et la plupart, animés contre lui d'un esprit hostile, fuyaient dans les bois pour échapper à la domination normande. Edwin et Morcar furent donc reçus avec enthousiasme, et bientôt les deux guerriers se trouvèrent à la tête d'une troupe de gens déterminés, qui, dépouillés de leurs titres et de leurs biens, n'avaient plus rien à perdre, et qui firent le serment de ne pas dormir sous le toit d'une maison jusqu'au jour de la victoire.

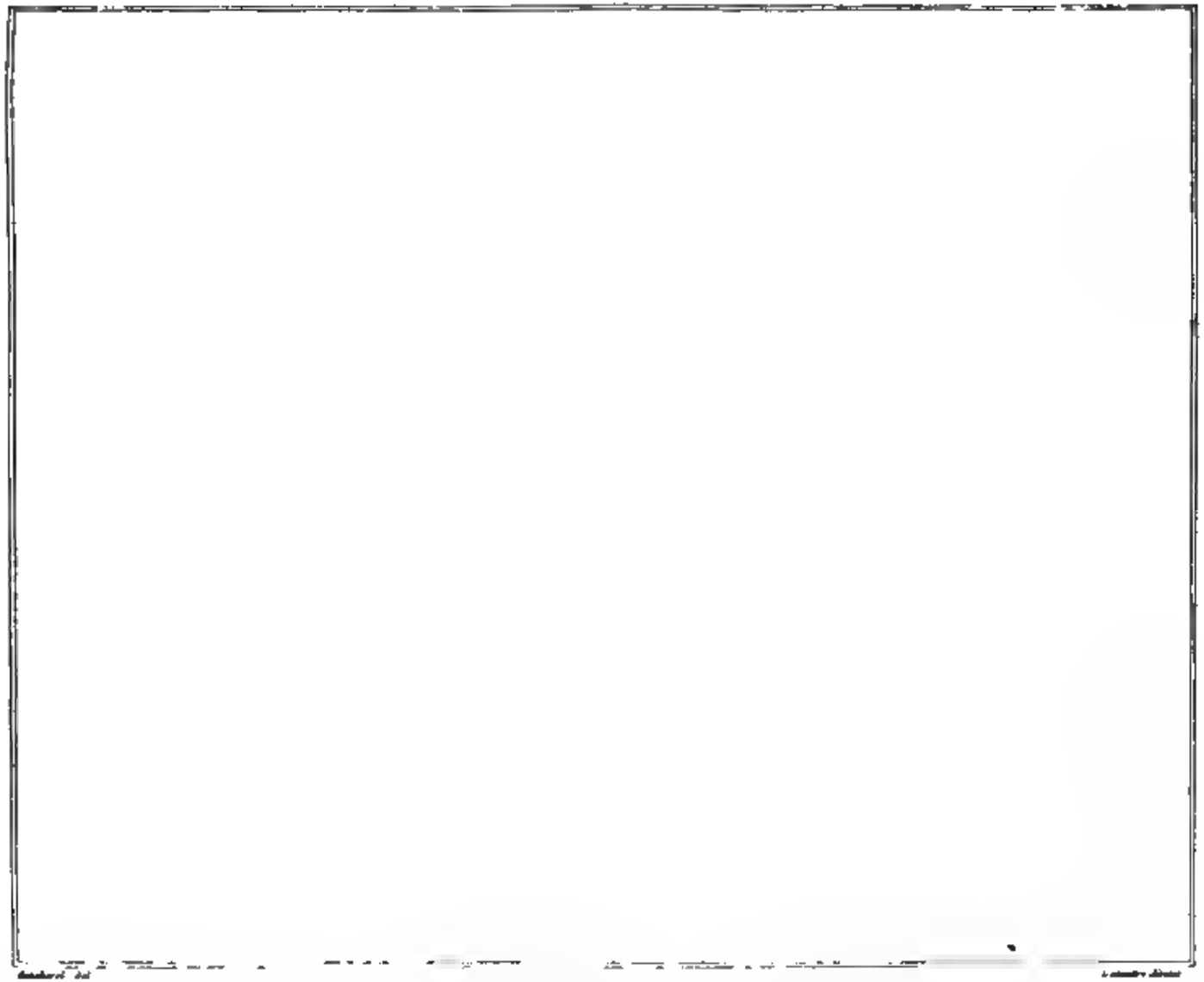

Chapelle de la Tour Blanche à la Tour de Londres

UNIV. OF CALIFORNI

CYTOGENE
NAV 08

Les fils d'Harold, Edmond et Godwin, qui s'étaient retirés en Irlande, après la bataille de Hastings, se mirent à la tcte de leurs compatriotes pour tenter de chasser l'usurpateur. (1069). Ils descendirent avec leurs troupes sur les côtes du Devonshire; mais ils furent défaits dans cette généreuse entreprise. Briaux, fils du comte de Bretagne, les battit deux fois en un jour, leur tua 1700 hommes, et les obligea à se réfugier sur leurs vaisseaux et à retourner en Irlande.

Ce revers n'était pas sans doute encourageant, mais toutes les tentatives des Anglo-Saxons n'avaient point eu le même insuccès. Ainsi Robert Comine, gouverneur de Durham, avait expié par sa mort les cruautés exercées envers cette ville, et 700 de ses cavaliers avaient péri avec lui. D'un autre côté, une importante alliance venait ajouter à la force déjà si menaçante des insurgés anglo-saxons. Les Danois de la Northumbrie n'avaient point cessé d'entretenir des intelligences et des relations amicales avec leurs compatriotes du Danemark. Cruellement indignés contre la domination des étrangers, ils firent appel à leurs frères et parvinrent à les engager dans leur cause. Sweyn, roi de Danemark, leur envoya ses deux fils, Harold et Canute, avec une armée, dont leur oncle Osborn eut le commandement suprême. L'armée danoise arriva bientôt en vue des côtes de l'Angleterre, et tenta hardiment une descente sur la partie des côtes la mieux gardée, celle du sud-est. Successivement repoussée de Douvres, de Sandwich, et de Harwich, elle remonta vers le nord et entra dans le golfe de l'Humber, où elle jeta l'ancre.

Il y eut alors un mouvement général parmi les Anglo-Saxons. Les prêtres dans leurs églises, les moines dans leur solitude, adressaient de ferventes prières au ciel, et tous les Anglais en masse sortirent des bourgs, des maisons et des champs pour fraterniser avec les Danois et se joindre à eux. Le jeune roi Edgard, Merslweyn, Gospatric, Waltheof, échappé comme Edwin et son frère du palais de Guillaume, et Siward, qui, encore très-jeune, se faisait remarquer, comme autrefois son père, par une taille élevée et une grande vigueur de corps, se préparèrent au combat : tout ce que l'Angleterre anglo-saxonne comptait de grand et de généreux prit les armes.

« L'armée se mit aussitôt en marche, et s'avança sur York. Les Saxons se placèrent à l'avant-garde, les Danois formaient le corps d'armée. Les uns étaient à cheval, les autres étaient à pied, dit la chronique saxonne, tous remplis de joie et d'espoir. Des messagers les devançaient pour avertir les citoyens que leur délivrance approchait, et bientôt la ville fut investie de toutes parts. Les Normands qui gardaient ses deux châteaux, craignant que les maisons voisines ne fournissent aux assaillants des matériaux pour combler les fossés, mirent le feu aux maisons. L'incendie gagna rapidement, et ce fut à la lueur des flammes que les insurgés et leurs auxiliaires, aidés par les habitants, pénétrèrent dans la ville, et forcèrent les étrangers de se renfermer dans l'enceinte de leurs citadelles. Le même jour, les deux citadelles furent emportées d'assaut. Il périt dans ce combat décisif plusieurs milliers d'hommes de France, comme s'expriment les chroniques anglaises. Waltheolf, placé en embuscade à l'une des portes des châteaux, tua de sa propre main, à coups de hache, beaucoup de Normands qui cherchaient à s'enfuir. Il poursuivit cent chevaliers jusque dans un petit bois voisin, et, pour s'éviter la peine d'une plus longue course, il fit mettre le feu au bois où les cent chevaliers furent tous brûlés. Un Danois, guerrier et poëte à la fois, composa sur ce fait d'armes un chant où il vantait la valeur du chef saxon qu'il comparait à Odin, et le félicitait d'avoir servi aux loups d'Angleterre un bon repas de cadavres normands. Les vainqueurs firent grâce de la vie aux deux commandants d'York, Gilbert de Gand et Guillaume

Malet, à la femme et aux enfants de ce dernier, et à un petit nombre d'autres qui furent emmenés sur la flotte danoise. Ils renversèrent de fond en comble, peut-être imprudemment, les fortifications bâties par l'étranger, afin d'effacer tout vestige de son passage. Le jeune Edgard, revenu roi dans York, conclut, suivant l'ancienne coutume, un pacte d'alliance avec les citoyens, et ainsi fut relevée pour quelques moments la royauté nationale des Anglo-Saxons. Son domaine et le pouvoir d'Edgard s'étendaient de la Tweed à l'Humber; mais Guillaume et avec lui l'esclavage régnaient encore sur tout le pays du sud, sur les plus belles provinces, les plus riches et les plus grandes villes[1] ».

Ce succès devint le signal de la révolte dans plusieurs autres parties de l'Angleterre. Hereward, seigneur de l'Est-Anglie, célèbre par sa bravoure, assembla son parti et s'établit dans l'île d'Ely, d'où il fit des incursions sur toutes les campagnes voisines. D'un autre côté, les habitants du Sommersetshire et du Dorsetshire, attaquèrent Montacute, seigneur normand qui en était gouverneur, et ceux du Devonshire et de la province de Cornouailles investirent Exeter.

Cependant Guillaume restait ferme et tranquille, au milieu de tant d'embarras. Le rusé Normand entra d'abord en négociation avec Osborn, commandant de l'armée danoise, et le détermina par des présents à retourner en Danemark avec sa flotte et son armée. Les Anglo-Saxons perdirent ainsi de puissants alliés, et la fortune des armes ne tarda pas à les abandonner. Guillaume investit alors York avec ses meilleures troupes, et, après s'en être emparé, il s'avança vers le Nord, détruisant et brûlant tout le pays et passant tous les habitants au fil de l'épée. Il reprit ainsi Durham, où peu de temps auparavant Robert Comine et ses cavaliers avaient été massacrés; puis, ce fut le tour de Chester et de Salisbury. Implacable dans sa vengeance, Guillaume marqua partout sa route par le carnage et la dévastation. A la nouvelle de la prise de York et de la déroute complète des siens, il avait juré de ne pas quitter sa lance qu'il n'eût tué tous les Northumbres; et, fidèle à ce serment terrible, il n'épargna ni femmes ni enfants. « Jamais la désolation, dit un historien contemporain, n'avait été si profonde en Angleterre. De York à Durham il ne restait pas un village habité. » Un autre écrivain élève à cent mille hommes le nombre d'Anglo-Saxons qui périrent dans l'espace de quelques mois, et l'on assure que les soldats de Guillaume massacrèrent même les troupeaux, et que, dans la rage de détruire dont ils étaient animés, les monastères, les églises, les habitations, les champs en culture et les instruments aratoires, tout fut consumé par eux dans un vaste incendie.

Le parti national perdit bientôt tous ses chefs. Edwin, trahi par trois frères dans lesquels il avait placé sa confiance, fut tué en se défendant avec courage, et sa tête fut présentée à Guillaume, qui punit les traîtres en les condamnant à un exil perpétuel. Morcar, fait prisonnier dans l'île d'Ely, où il s'était réfugié, fut jeté dans une prison; et Waltheof, qui avait longtemps défendu York avec courage, demanda grâce, ainsi que plusieurs des principaux chefs. Restait encore l'Atheling Edgard. Mais, contraint de fuir pour ne pas tomber dans les mains du conquérant, il s'était sauvé par mer, et avait gagné l'Écosse, où Malcolm, roi de ce pays, l'avait reçu avec bienveillance ainsi que tous ceux de son parti qui s'étaient réfugiés sur son territoire. Ce prince essaya même d'aider les révoltés, mais il arriva trop tard pour soutenir ses alliés, et fut contraint de se retirer, l'année suivante (A. D. 1071). Guillaume conduisit alors une armée en Écosse, et entama une négociation qui se termina par un traité de paix. Malcolm consentit à rendre hommage à Guillaume pour ses terres en Angleterre, et le duc convint en retour, d'accorder ses bonnes grâces à Edgard

[1] Thierry.

Atheling, et de lui procurer un honorable établissement.

Hereward était maintenant le dernier Anglais qui défendît la cause de l'indépendance. Aidé d'une flotte que Sweyn, roi de Danemark, avait envoyée dans la Grande-Bretagne pour racheter la trahison du lâche Osborn, et recevant chaque jour de nombreux renforts de l'Écosse, il ne tarda pas à devenir un ennemi formidable. Mais pour écraser cet ennemi, Guillaume eut recours à un plan qui lui avait déjà réussi; il gagna par des présents le roi Sweyn, et Hereward fut bientôt vaincu; cependant le roi, qui avait appris à estimer sa valeur, lui permit de jouir en paix du patrimoine de ses ancêtres.

Le conquérant était maintenant le maître incontesté du royaume; toute opposition avait fui devant lui. Cependant le peuple anglo-saxon lui avait donné des preuves si sensibles de sa rage et de sa haine, qu'il résolut de le réduire à une condition qui désormais ne lui inspirât aucune inquiétude. A cet effet, il divisa toutes les terres de l'Angleterre entre les principaux chefs qui l'avaient accompagné; il s'adjugea pour sa part mille quatre cent vingt-deux manoirs et les villes principales du royaume; à Guillaume de Garenne il donna vingt-huit villages : Guillaume de Percy obtint plus de quatre-vingts manoirs. Une grande partie du Yorkshire fut possédée par le Bas-Breton Alain et le Flamand Dreux-Bruère, celui-ci gouvernait à l'est, l'autre au nord du comté de York. La féodalité commença ainsi à s'organiser en Angleterre.

A peine installé dans son nouveau fief, chacun de ces chefs y bâtissait un château fort; au pied de la colline sur laquelle s'élevait le château, s'étendait le village, où se pressaient les huttes des pauvres tenanciers, qui arrosaient de leurs sueurs les domaines du suzerain. Gherbaud fut le premier capitaine qui porta le titre de comte de Chester. Pour soutenir ce titre et maintenir son poste, il fut exposé à de grands périls, tant de la part des Anglais que de la part des Gallois qui le harcelèrent longtemps. Il s'ennuya de ses fatigues et repartit pour son pays. Alors le roi Guillaume donna le comté de Chester à Hugues d'Avranches, fils de Richard Gois qu'on surnommait Hugues le Loup, et qui portait une tête de loup peinte sur son écu. Hugues le Loup et ses lieutenants passèrent la rivière Dée, qui formait, à l'extrémité de la tranchée d'Offa, la limite septentrionale des terres galloises. Ils conquirent le pays de Flint, qui devint une partie du comté normand de Chester, et bâtirent un fort à Rhuddlan. L'un des lieutenants de Hugues le Loup, Robert d'Avranches, changea son nom en celui de Robert Rhuddlan, et, par une fantaisie contraire, Robert de Malpas ou de Maupas, gouverneur d'un autre château fort bâti sur une colline élevée, donna son propre nom à ce lieu qui le porte encore aujourd'hui. « Tous les deux, dit un ancien historien, ainsi que d'autres chefs normands, versèrent comme l'eau le sang des Gallois. »

Ces barons formaient le premier ordre de l'État, et tenaient dans la société le même rang que les thanes anglo-saxons avant cette époque. Il y avait au-dessous d'eux des barons inférieurs qu'on appelait *vavasors*, et qui se rapprochaient des *gentlemen* de notre époque. La baronnie des premiers se composait de treize fiefs de chevalier, et d'un tiers de fief de chevalier, produisant un revenu annuel de quatre cents marcs, somme considérable pour l'époque. Après eux venaient les thanes anglo-saxons à qui les conquérants permettaient de conserver leurs propriétés; puis les céorls anglo-saxons que la conquête éleva au rang de *socmen* (hommes de la charrue) et qui se mettaient en général sous la protection de quelque grand baron normand. Les autres classes de la société se composaient des *freedmen*, affranchis, qui venaient après les céorls; des borders et des cottars, en latin *bordarii* et *cottarii*, esclaves qui habitaient de petites huttes près de la demeure de leurs maîtres, et qui

exerçaient quelque genre de commerce ou quelque art mécanique, au profit de celui auquel ils appartenaient; enfin des esclaves prédéaux et des esclaves domestiques; ceux-ci remplissaient les fonctions les plus basses et les plus pénibles; les esclaves prédéaux vivaient à la campagne et cultivaient les terres de leurs maîtres.

Le roi Guillaume ne fit pas ces concessions de terre sans condition. Les vassaux immédiats de la couronne lui durent hommage et foi. Assis sur son trône, revêtu de ses habits royaux, ayant la couronne sur la tête, il recevait leur serment; et le genou en terre, ceux-ci promettaient solennellement d'être « ses hommes liges de vie et de membres, de lui porter respect, foi et fidélité, et enfin de vivre et de mourir avec lui, en le défendant envers et contre tous. » Ils devaient par la tenure de leurs terres se rendre à la cour du souverain aux trois fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, afin de l'aider à célébrer ces fêtes, à administrer la justice et à délibérer sur les affaires du royaume. Mais le service militaire était la plus grande et la plus importante de leurs obligations. Ils devaient avoir un corps de troupes bien armé, et toujours prêt à entrer en campagne pour la défense du royaume, et pour entreprendre les guerres nécessaires à l'honneur du prince et à la prospérité du royaume. Le roi se réservait en outre certaines redevances annuelles qui étaient perçues par les shérifs des comtés où les terres étaient situées; lorsqu'un comte, ou un autre vassal de la couronne venait à mourir en laissant un héritier mineur, la garde de cet héritier revenait au roi, qui administrait son bien. Il en était de même des filles, le roi en avait la garde; elles ne pouvaient se marier sans son consentement, et étaient obligées souvent de donner des sommes considérables pour l'obtenir. Le roi recevait aussi de tous les héritiers de ses vassaux immédiats des sommes d'argent quand ils devenaient majeurs; ce droit était appelé *relief*, parce qu'ils relevaient leurs terres des mains de leur souverain. Une autre redevance était le *scutage* ou *shield money;* c'était une somme d'argent que payait celui qui ne pouvait pas faire le service militaire, ou tenait à s'en dispenser. Les vassaux de la couronne devaient enfin une autre redevance appelée *aide* pour faire chevalier leur fils aîné, marier leur fille aînée, et racheter leur personne de captivité.

Après avoir ainsi organisé les devoirs de ses grands vassaux envers la couronne, Guillaume songea à bien établir l'assiette de son revenu. Les redevances dont nous venons de parler n'étaient point la seule source d'où Guillaume tirait ses revenus. Indépendamment de l'argent qui provenait des domaines royaux, et des rentes, aides, tutelles, mariages et scutages de tous les barons, la couronne trouvait des sommes considérables dans les échoires, vacances, tailles, taxes, péages, droits, octrois, amendes pécuniaires, monnayage, fermes des comtés, cités, villes et corporations, et impositions de différentes espèces sur les juifs. Les échoires et les confiscations s'élevèrent bientôt à des sommes si importantes, qu'on fut obligé d'instituer un tribunal ou office particulier, appelé *l'Escheatry* (l'Échiquier), à qui l'on en confia la gestion. Il y avait cause d'échoire et de confiscation lorsque les descendants des personnes auxquelles le roi avait accordé des terres venaient à mourir sans héritiers directs, lorsque les vassaux immédiats de la couronne étaient convaincus de trahison envers le souverain, ou commettaient contre lui différents griefs, tels que le refus de lui faire hommage, ou de lui jurer fidélité, ou de se rendre à sa cour, ou de l'accompagner à l'armée; trahir les secrets du roi, prendre le parti de ses ennemis, insulter sa personne, débaucher sa femme, sa fille ou ses proches parents, en un mot faire quelque action indigne, étaient autant de causes d'échoire et de confiscation.

Les vacances étaient une sorte de confiscation au profit de la couronne;

elles s'appliquaient principalement aux biens des ecclésiastiques. Lorsqu'un archevêché, un évêché, une abbaye ou un prieuré de fondation royale devenait vacant, le temporel en était saisi, et le roi en jouissait pendant la vacance. Ce fut sous les règnes suivants où beaucoup des plus riches siéges restèrent vacants pendant plusieurs années, une source de grands profits et une source de violentes querelles entre la couronne et le clergé. La taille (cutting), du mot français *tailler,* versait de grandes sommes dans les coffres du roi; on la prélevait sur les comtés, les villes et sur les biens des socmen et des tenanciers. Comme elle ne fut point réglée d'une manière certaine dans la première partie de cette époque, elle donna lieu à de nombreuses vexations pour les sujets, et à de grandes richesses pour la couronne. La taxe ou le *danegelt* était versée dans l'Échiquier. Le *danegelt* annuel pour le comté de Surrey s'élevait à cent quatre-vingt-cinq livres sterling six schellings, et pour le comté de Kent à deux cent cinquante-deux livres sterling six schellings. Le trésor royal accaparait encore les droits levés sur les ponts, dans les foires et marchés, et sur les marchandises exportées et importées; il y avait aussi des dons volontaires ou obligatoires, qui lui procuraient d'immenses richesses. On payait pour obtenir justice du roi, on payait pour oblenir une place, pour empêcher une poursuite judiciaire, pour recouvrer une créance, pour se mettre dans les bonnes grâces du prince, pour calmer sa haine; et quelques-uns des successeurs de Guillaume ne dédaignèrent point, dans certaines circonstances, d'accepter, à défaut d'argent, et quand le donateur n'avait rien à offrir de plus précieux, des poules, des chiens, des faucons, des lamproies, des aloses, etc. Les amendes étaient excessives, on les infligeait sur les plus frivoles prétextes.

Guillaume voulut aussi que chaque feu lui payât un schelling tous les trois ans. Il promettait en retour de ne pas falsifier la monnaie; car dans ces temps-là les princes exigeaient non-seulement qu'on les payât pour faire le bien, mais encore pour ne pas faire tout le mal qui était en leur pouvoir. Le roi donnait aussi à bail un comté, une cité, une ville; cela s'appelait ferme des comtés, villes, etc. Une corporation d'orfévres, de tisserands, voulait-elle jouir de quelques priviléges, elle les obtenait de la couronne, mais à la condition de payer annuellement une certaine somme à l'Échiquier; devait-on une somme au roi, on était tenu de payer à la reine une espèce de courtage appelé *queen-geld,* ou l'or de la reine; le roi disposait enfin des richesses des juifs, et leur en prenait une portion toutes les fois qu'il le voulait. Toutes ces sommes réunies durent produire un revenu considérable au roi Guillaume. Au rapport de l'historien Ordéric, ce revenu s'élevait pour chaque jour, en exceptant même les amendes, dons et remercîments, à mille soixante livres sterling dix sous un denier et demi : somme prodigieuse si l'on songe que la livre de ce temps-là égalait en poids trois livres nominales (pound) d'aujourd'hui, et que la valeur de l'argent était peut-être dix fois aussi forte que dans les temps modernes.

Les revenus de la couronne étaient donc bien définis; de leur côté les barons, en recevant des terres considérables, s'empressèrent de suivre l'exemple qui leur était donné par le souverain. Chacun d'eux resta possesseur de la partie des terrains contigus à son castel, et accorda le reste à ceux qui avaient suivi sa bannière dans les combats. Les conditions étaient exactement semblables à celles auxquelles il les avait reçus lui-même. Les vassaux de chaque domaine devaient hommage au baron. Ils se rendaient à sa cour à des époques fixes, ou lorsqu'ils y étaient convoqués. Ils le suivaient à l'armée avec un certain nombre de troupes, selon la quantité de terres qu'ils avaient reçue, et lui payaient certaines rentes. Le baron avait la garde de leurs héritiers lorsque ceux-

ci étaient mineurs, et ils ne pouvaient se marier sans son consentement. Le vassal donnait un *relief*, lorsqu'il entrait en possession, et des aides lorsque le baron faisait son fils aîné chevalier, lorsqu'il mariait sa fille et rachetait sa personne de captivité. En un mot, un baron féodal était un roi en miniature, et une baronnie était un petit royaume. Les vassaux mêmes des barons accordaient des sous-inféodations, mais toujours exactement sur le même plan. Par ce moyen toutes les servitudes du système féodal se transmettaient du souverain au plus humble *socman* du royaume; mais elles devenaient plus pesantes à mesure qu'elles descendaient plus bas.

Chaque baronnie avait ses tribunaux particuliers, où le baron rendait en personne ou par son bailli la justice à ses tenanciers. Le baron avait le droit de forcer au payement des dettes et à l'exécution des contrats, et pouvait punir les crimes même par la peine capitale. Les archevêques, les évêques, les abbés, les prieurs qui tenaient leurs baronnies de la couronne, et les barons des barons, ou ceux qui tenaient des manoirs des barons du roi, avaient aussi de semblables cours. Toutefois ces derniers ne jouissaient pas du privilége du *pit* ou gibet, c'est-à-dire du droit d'infliger la peine capitale.

On conçoit que les cours de comté, qui pendant la période saxonne formaient l'un des tribunaux les plus élevés du royaume, ne conservèrent pas longtemps après la conquête le même degré de puissance. Guillaume sépara la partie civile d'avec la partie ecclésiastique de ces cours en défendant aux évêques de siéger comme juges et aux ecclésiastiques d'aller comme parties ailleurs que dans leurs propres tribunaux, où leurs causes devaient être jugées exclusivement; mesure impolitique qui, enlevant aux cours de comté les juges les plus capables et les plus instruits, amena bientôt les désordres les plus graves. Les tribunaux ecclésiastiques érigés en conséquence de ce statut, furent : celui de l'archidiacre, qui prenait connaissance des causes ecclésiastiques dans la juridiction de son archidiaconé; le tribunal ou consistoire de l'évêque, qui recevait les appels du tribunal de l'archidiacre et dont la juridiction s'étendait sur tout le diocèse; et le tribunal de l'archevêque, qui recevait les appels des consistoires des différents évêques, et dont la juridiction s'étendait sur tous les diocèses de la province.

Le roi était le principal magistrat du royaume. Il avait un tribunal appelé *Curia* ou *Aula Regis*, parce qu'il se tenait dans la grande salle du palais du roi, partout où il lui arrivait de résider. Le roi était censé toujours présent dans ce tribunal, soit qu'il le présidât en personne, soit qu'il s'y fît représenter par les juges qu'il chargeait d'exercer sa prérogative. Les juges de ce tribunal, tel qu'il fut établi par Guillaume et qu'il continua d'exister jusque vers la fin de l'époque normande, étaient : 1° les grands officiers de la couronne; 2° les juges du roi; 3° tous les grands barons du royaume, tant spirituels que temporels.

La grande classe des officiers du roi était organisée de la manière suivante : 1° le grand sénéchal d'Angleterre; 2° le grand justicier; 3° le sénéchal du roi; 4° le connétable; 5° le maréchal; 6° le chambellan; 7° le chancelier; 8° le trésorier.

1° Le grand sénéchal. C'était, après le roi, le plus haut fonctionnaire de l'État : il exerçait tous les principaux emplois du royaume, en qualité de représentant du roi. Outre la surintendance des palais du roi, il avait celle de tous les départements de l'État, tant civils que militaires; la haute administration de la justice lui était dévolue, et il commandait les armées en temps de guerre.

Guillaume le Conquérant conféra ce haut emploi à la famille des Grantmesnil.

2° Le grand justicier. Cette place était conférée d'ordinaire à ceux qui avaient fait une étude spéciale de la ju-

risprudence. Comme représentant du grand sénéchal dans ses attributions judiciaires, le grand justicier étendait son autorité sur toutes les cours du royaume. Parfois il arrivait que la même personne exerçait simultanément les fonctions de grand justicier et celles de grand sénéchal.

3° Le sénéchal du roi. Il représentait le grand sénéchal dans ses attributions politiques, et exerçait sur le maréchal une autorité supérieure.

4° Le connétable ou constable. Cet officier occupait certains postes d'honneur; ainsi, lorsqu'on était en guerre, le connétable, en allant, devait marcher à la tête de l'armée, et se trouver le dernier au retour.

5° Le maréchal, officier militaire subordonné au connétable. Son nom, dérivé de l'allemand *march* ou *marach*, cheval, et *sclack*, maître, devint par extension celui des hommes chargés du soin des chevaux et des forgerons qui fabriquaient leurs fers.

6° Le chambellan. Les fonctions de cet officier concernaient tantôt la maison du roi, tantôt l'Échiquier ou le trésor. L'Échiquier était aussi une cour de justice qui se tenait au sein même du palais du roi, et où les principaux officiers du royaume négociaient toutes les affaires relatives aux revenus de l'État.

7° Le chancelier. Le chancelier de Guillaume n'avait point l'importance attachée à ce titre dans les temps modernes. C'était tout simplement le *clerc du cabinet*, le chapelain intime ou le confesseur du roi, quelquefois employé par lui comme secrétaire. En cette qualité, le chancelier apposait le grand sceau royal sur les chartes et les autres actes publics. Il présidait d'office à la chapelle du roi, et prenait part, avec le grand justicier et les autres grands officiers du royaume, aux délibérations de l'Échiquier. D'ailleurs, de maigres bénéfices étaient attachés à la charge; « le chancelier, dit Madox, a 5 schellings par jour (6 fr. de notre monnaie), tout autant de *seninells* (espèce de biscuits), du vin et quelques autres petites choses. »

8° Le trésorier. C'était ordinairement un ecclésiastique. Son emploi se bornait à traiter des revenus du roi avec les barons de l'Échiquier. Il était subordonné au chambellan et au sénéchal.

Les juges du roi étaient des personnes versées dans les lois; ils avaient séance dans le tribunal suprême pour instruire les autres membres de ce que la loi du pays prononçait dans chaque cas. Les autres membres de l'*Aula regis* étaient les archevêques, les évêques, les abbés, les barons qui tenaient une baronnie du roi *in capite*, et quelques autres qui tenaient également du roi de plus petites portions de terre, mais sous la même tenure honorable que les grands barons, et qu'on appelait ordinairement les barons inférieurs, ou les tenanciers libres et militaires de la couronne. Le ressort de cette cour était universel et embrassait toutes les parties du royaume. On y étalait une grande pompe, particulièrement aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Dans ces occasions, le roi portait sa couronne et les habillements royaux. Les grands officiers de l'État paraissaient avec les marques de leur charge, et tous les barons avec leurs plus riches ornements.

Il y avait encore une assemblée suprême, appelée *commune concilium* ou *magnum concilium regni*, le conseil commun ou le grand conseil du royaume, et quelquefois *parliamentum*, parlement, du mot français *parler*. Là se faisaient les lois nouvelles et l'on fixait les nouvelles taxes. On ne sait au juste quels étaient les membres qui composaient cette assemblée. Mais elle dut avoir peu d'analogie avec le parlement tel qu'il fut institué plus tard. Toutefois il y a lieu de croire que cette assemblée était dès le principe fort nombreuse. Le quatorzième article de la grande charte du roi Jean dit à ce sujet « que lorsqu'il sera question d'asseoir une aide autrement que dans les cas où il est dû des aides ou secours, en vertu de la tenure, nous ferons avertir les archevêques,

évêques, comtes et grands barons particulièrement par nos lettres pour assister à notre conseil commun du royaume; et en outre nous ordonnerons que tous ceux de nous qui tiennent *in capite* soient convoqués par nos baillis et shérifs. » D'autres historiens se plaignent que les grands conseils du royaume souffraient beaucoup à cette époque de la foule des spectateurs qui s'introduisaient de force dans ces assemblées. L'un d'eux décrit ainsi un grand conseil tenu par le roi Étienne: « Le roi, par un édit publié en Angleterre, somma les recteurs des églises et les principaux du peuple de se rendre dans une assemblée ou un conseil à Londres. Tous s'y étant rendus, les principaux membres des églises ayant pris place à leur rang et le peuple étant entré aussi confusément et pêle-mêle, comme il est d'usage, on y proposa beaucoup de choses utiles à l'Église et au royaume qui y furent heureusement arrêtées. »

Sous Guillaume, l'institution du jury paraît prendre une assiette plus solide que sous les Saxons. Ce fut même, relativement aux anciennes épreuves usitées par les Saxons dans l'énoncé des jugements, une importante innovation : toute la différence de la civilisation à la barbarie. Jusque-là, les Saxons s'en étaient remis pour ainsi dire au ciel du soin de vider leurs procès. Ils faisaient peu de cas de la décision de leurs semblables. On a pu voir dans le livre précédent que les moyens qu'ils mettaient en œuvre pour obtenir d'en haut la lumière décelaient la plus profonde ignorance. Presque infailliblement l'eau, le fer et le feu martyrisaient l'innocent qu'ils faisaient passer pour coupable. Le duel judiciaire n'était pas un des moindres abus de cette législation, ébauchée à la hâte par un peuple guerrier, et, par sa nature même, plein d'antipathie pour toutes sortes d'études. Pourtant la conquête n'abolit pas tout d'un coup ces préjugés monstrueux, enracinés par une longue habitude parmi le peuple anglais. Les vainqueurs eux-mêmes apportèrent aussi leur bagage de préjugés; mais ils étaient entachés de moins de barbarie; par exemple, ils ne faisaient point subir une immersion d'eau bouillante au prévenu, et n'appliquaient point un fer rouge sur ses membres pour le condamner après l'épreuve, si la moindre trace de brûlure s'offrait sur son corps. Le bon sens leur disait que c'était infliger le supplice avant d'avoir prononcé la sentence. Du reste, leur manière de procéder, comme celle des Saxons, était encore très-imparfaite à l'époque dont nous nous occupons (1070), puisqu'en recueillant les témoignages pour rendre leurs jugements, ils les appréciaient d'après la qualité du témoin. Plus celui-ci possédait de titres et de domaines, plus son témoignage acquérait de valeur : malheur à l'accusé qui ne produisait que d'humbles serfs pour témoins : juste ou non, la cause était perdue sans retour pour peu que son adversaire eût un baron ou seulement un homme libre à lui opposer. Sur d'autres points Guillaume rendit aux Anglo-Saxons les lois de leur bon roi Édouard, qu'ils avaient tant aimé, en les confirmant par une charte, dont les vieux chroniqueurs fixent la proclamation à l'année 1070.

Après avoir ainsi modifié et organisé chaque chose, Guillaume voulut aussi introduire l'usage de la langue normande ou française dans le royaume. L'historien Hume prétend que Guillaume conçut le projet difficile d'abolir entièrement la langue anglaise. Il ordonna donc que dans toutes les écoles du royaume on apprît la langue francaise à la jeunesse. Ce fut aussi la seule langue qu'on employa dans les tribunaux; évêques, abbés, comtes et barons, juges, clercs et scribes, tous étant Normands, il était bien difficile que les juges pussent parler ou entendre une autre langue. On plaida en français dans les cours supérieures, on dressa les actes dans cette langue, on y rédigea jusqu'à des lois, et on n'en parla pas d'autre à la cour. Il en résulta ce mélange de français qui se trouve aujourd'hui dans la langue

anglaise, et qui en compose la plus grande et la meilleure partie. Au lieu de suivre aussi l'ancienne coutume saxonne qui, pour la confirmation des actes légaux, se faisait au moyen des souscriptions d'un grand nombre de témoins, lesquels apposaient chacun le signe de la croix avant leur nom, on adopta des sceaux qu'on y imprimait ou qu'on y attachait.

Que si, avant de poursuivre le cours de cette histoire, nous jetons un regard rétrospectif sur les grands changements qui viennent d'avoir lieu, nous verrons que peu de princes furent aussi favorisés de la fortune que Guillaume. Tout cède devant lui. A ses yeux les lois de l'équité, et plus encore celles de l'humanité doivent toujours fléchir devant celles de la politique, et il parvient à ses fins. Il est vrai qu'à l'ambition et à la hardiesse nécessaires pour former les entreprises les plus difficiles, Guillaume joignait le courage et la prudence nécessaires pour les exécuter. Avare, ambitieux, cruel, violent et dissimulé, Guillaume dédaignait l'affection de ses sujets et n'aspirait qu'à régner en maître absolu. Cependant, après avoir flétri les moyens, ne lui refusons pas cette justice, que ce fut à son administration dure, sévère et tyrannique, que l'Angleterre dut les fondements d'un gouvernement ferme et solide. La conquête du pays par les Saxons avait fait des habitants de la Grande-Bretagne une race essentiellement teutonique, habile comme telle à prendre part à une civilisation moderne plus vigoureuse. Mais la première énergie de ces conquérants s'étant usée dans la longue lutte qu'ils eurent à soutenir pour rester maîtres de l'Angleterre, ils ne purent élever un édifice politique proportionné, en hauteur et en force, aux profondes et puissantes fondations qu'ils avaient jetées. Lorsqu'ils se trouvèrent paisibles possesseurs du sol que leurs épées avaient subjugué, une longue suite de misérables querelles, quelquefois entre un État et un autre, quelquefois entre des factions opposées dans un même État, compliquèrent tellement les haines et les vengeances, qu'il fut impossible pendant les trois cent cinquante-six ans qu'occupèrent ces querelles de rien établir de stable et de fixe. Les différents États de l'heptarchie s'agglomérèrent enfin en un royaume unique, et cette union mit un terme aux dissensions intestines; mais, pendant la plus grande partie de cette époque, le fléau des invasions étrangères couvre encore de sang et de misère les plaines où naguère encore brûlait la flamme de la guerre civile. Guillaume, par sa main de fer, prévient tous ces obstacles. L'expérience du passé n'est pas perdue pour lui, et il voit tout d'abord qu'il doit gouverner ses nouveaux sujets par la force et par la crainte. La conséquence de cette conduite fut la création d'un gouvernement tyrannique sans doute. Mais, au lieu d'un lien social lâche et flottant, l'Angleterre eut pour la première fois un gouvernement régulier. Grâce à cette organisation, une population industrieuse afflua du continent dans ses villes et ses campagnes, et prépara à l'Angleterre des destinées nouvelles. Les provinces du royaume ne furent plus en guerre constante les unes avec les autres; elles ne virent plus éclater ces divisions perpétuelles, ces haines vivaces qui les avaient si cruellement déchirées; obéissant à une seule loi, ne connaissant qu'un seul chef, elles virent naître l'ordre public.

Tandis que le conquérant organisait ainsi son nouveau royaume, il fut appelé sur le continent (A. D. 1073) par une révolte que fomentait dans le comté du Maine Foulques, comte d'Anjou, qui avait quelques droits à cette province. Il partit avec une armée considérable presque toute composée d'Anglais, et, grâce au courage de cette armée qui semblait jalouse de se distinguer dans cette occasion, et d'obtenir l'estime et la faveur de son souverain, il fit rentrer en peu de temps dans le devoir le pays contesté. Cependant l'orage grondait encore dans le pays qu'il venait de quitter. Et cette fois ce n'étaient pas les Anglo-Saxons, c'é-

taient les barons normands eux-mêmes, ces barons sur qui il avait accumulé tant de richesses et d'honneurs qui ourdissaient une vaste conjuration contre lui. A la tête des conjurés étaient Roger Fitz Oborn, fils d'un de ses favoris, et Ralph de Guader, noble breton de l'Armorique, comte de Norfolk. Roger avait promis sa sœur en mariage à Ralph, et s'était adressé au roi pour lui demander son consentement. Guillaume, au lieu d'y souscrire, s'y opposa. Irrités de ce refus, ces deux seigneurs n'en procédèrent pas moins à la célébration du mariage, et invitèrent au repas de noces les principaux amis des deux familles, entre autres Walthéof, comte de Huntington, de Northampton et de Northumberland, que Guillaume avait marié à sa nièce Judith, et le seul Anglais qui jouît alors d'une grande richesse et d'une grande puissance. La fête fut somptueuse; le vin circulait à pleins bords dans les coupes; lorsque les têtes commencèrent à s'échauffer, Ralph et Roger témoignèrent aux convives leur ressentiment contre Guillaume, et leur communiquèrent aussi leurs plans. Il s'agissait de partager le royaume, comme à l'époque de la domination saxonne, en trois grandes divisions politiques: le Wessex, la Mercie et la Northumbrie. Guader et Fitz Oborn s'en appropriaient deux pour eux-mêmes et laissaient la troisième à Walthéof, parce qu'ils espéraient que Walthéof, qui était cher à la nation anglaise, attirerait dans la confédération les Anglais mécontents. On se retira après que Walthéof eut donné son consentement.

Mais lorsque le sommeil eut dissipé les vapeurs du vin, le comte anglo-saxon vit sous un jour différent le complot dans lequel il était si imprudemment entré; et pour soulager son cœur du poids qui l'opprimait, il confia le secret de la conspiration à sa femme, sur la fidélité de laquelle il n'avait aucun doute. Malheureusement celle-ci nourrissait dans le cœur une passion adultère; et charmée de trouver l'occasion de perdre son mari, elle envoya aussitôt en Normandie un messager sûr pour révéler la conjuration à son oncle. De son côté, Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, auquel Walthéof avait aussi révélé le fatal secret sous le sceau de la confession, en lui témoignant son repentir, écrivit à Guillaume pour lui annoncer cette révolte, et l'espérance qu'il avait d'y mettre fin promptement. « Ce serait avec plaisir, lui disait-il, et comme un envoyé de Dieu même que nous vous verrions au milieu de nous. Ne vous hâtez cependant pas de traverser la mer, car ce serait nous faire honte que de venir nous aider à détruire une poignée de traîtres et de brigands. » Walthéof, à qui Lanfranc avait conseillé de partir sur-le-champ pour la Normandie, et de communiquer toute l'affaire au roi, suivit ce conseil; puis Eudes, évêque de Bayeux, Geoffroy, évêque de Coutances, et Guillaume de Garenne, se mettant à la tête de forces supérieures, attaquèrent les conjurés. Roger fut vaincu et fait prisonnier; et Ralph, comte de Norfolk, ayant été mis en déroute près de Cambridge, se réfugia dans son château de Norwich. On raconte qu'après la bataille, les vainqueurs coupèrent le pied droit à tous les prisonniers qui tombèrent dans leurs mains. Ralph, craignant de ne pouvoir résister aux troupes de Guillaume, s'embarqua pour la basse Bretagne afin d'y chercher du secours, et laissa la citadelle de Norwich à la garde de sa nouvelle épouse. Celle-ci fit une courageuse résistance, et ne consentit à se rendre que lorsqu'elle fut pressée par la famine. On lui accorda la vie sauve ainsi qu'à la garnison, à la condition qu'elle quitterait l'Angleterre pour toujours. « Gloire à Dieu au haut des cieux! écrivit alors Lanfranc au roi Guillaume, votre royaume est enfin purgé de l'ordure de ces Bretons. » Guillaume n'avait plus rien à craindre de cette tentative, et quand peu de temps après une flotte et une armée danoise vinrent au secours des conspirateurs, il était déjà trop tard. Dès que les Danois eurent appris que la révolte était étouffée, ils

retournèrent en Danemark sans être descendus dans l'île.

Dans cette circonstance, la politique de Guillaume resta ce qu'elle avait toujours été, haineuse, implacable envers les vaincus. Il était revenu de la Normandie (A. D. 1074) et avait aussitôt assemblé ses barons en cour de justice pour prononcer sur le sort des vaincus. Roger, qui était dans ses mains, et qui était le premier auteur de la conspiration, eut la vie sauve, parce qu'il était Normand; mais il fut condamné à une prison perpétuelle et à la perte de ses biens. Ce seigneur était d'un caractère fier, intraitable, et bravait encore, dans les fers, le roi qu'il n'avait pu détrôner. On rapporte que Guillaume lui ayant envoyé aux fêtes de Pâques, suivant l'usage de la cour normande, un habit complet d'étoffes précieuses, une veste de soie, un manteau, une chlamyde et une garniture de peau de martre, Roger examina d'abord ces riches vêtements avec une sorte de satisfaction; puis il fit préparer un grand feu et les brûla. Guillaume fut indigné de cette action et jura « par la splendeur de Dieu » que l'homme qui lui faisait un pareil outrage ne sortirait de sa vie de prison. Walthéof fut ensuite cité en justice. Il avait de justes titres pour mériter son pardon; car il s'était repenti dès que les vapeurs du vin s'étaient dissipées de son cerveau. Mais comme il était Anglais et qu'il avait des richesses considérables, la sentence de mort fut prononcée contre lui. Les Anglais témoignaient la plus vive inquiétude sur son sort et adressaient de ferventes prières au ciel. Mais Judith et les courtisans qui entouraient le duc le sollicitaient de hâter l'heure du supplice. L'ordre fatal fut donné. Walthéof marcha au supplice vêtu de ses habits de comte. Arrivé sur une petite éminence, il s'agenouilla, et pria à voix basse durant quelques instants: « Lève-toi, Saxon, lui dirent les Normands qui l'accompagnaient, afin que nous accomplissions nos ordres. » Le comte demanda qu'on lui permît de réciter l'oraison dominicale, ce qui lui fut d'abord accordé; mais il n'avait point encore achevé sa courte prière que le bourreau impatient tirait sa large épée, et lui abattait la tête d'un seul coup. Ainsi périt le malheureux comte; quant à la perfide Judith, l'auteur de sa perte, elle devint l'objet de la haine et du mépris général, et vécut dans la pauvreté « n'inspirant aucune pitié, dit un historien, ni aux Anglais, ni aux Normands. »

Il y avait un autre coupable. C'était Ralph de Guader, comte de Norwich, qui s'était réfugié dans la Bretagne française. Guillaume le poursuivit dans Dol où il s'était retiré, jurant solennellement qu'il ne lèverait le siége que lorsqu'il aurait pris cette ville, et qu'il se serait rendu maître de son ennemi. Mais le roi de France et le duc de Bretagne prirent le parti de l'assiégé, et marchèrent à son secours avec une armée puissante. Force fut alors à Guillaume de reconnaître qu'il lui serait impossible pour le moment de tenir son serment. Il leva le siége avec précipitation, abandonnant à l'ennemi ses tentes et son bagage; sa vengeance se borna cette fois à déposséder Ralph de tous ses biens.

A part ces insuccès, tout réussissait à souhait au duc. Il avait soumis tous ses sujets; et il espérait maintenant jouir de quelque repos. Mais c'est une des phases nécessaires de toute conquête que les conquérants se querellent entre eux pour le partage des dépouilles qu'ils ont enlevées à autrui. Une année s'était à peine écoulée depuis la mort de Walthéof, que de nouveaux embarras réclamèrent l'attention du duc. Cette fois la discorde éclatait au sein même de sa maison. Le duc avait un fils appelé Robert, que les Normands nommaient *Gamberon* ou *Courtes Cuisses*, à cause du peu de longueur de ses jambes. Ce jeune prince, quelques années auparavant, avait été déclaré héritier de toutes les possessions de son père sur le continent, et il désirait vivement jouir de quelques-uns de ses domaines; il en fit la demande à son père. Mais Guillaume ne voulait de son vivant céder aucune

de ses possessions; il lui répondit qu'il ne fallait pas se déshabiller avant l'heure de se mettre au lit, voulant dire qu'il garderait son ancien duché et son nouveau royaume tant qu'il vivrait. Robert conçut un violent dépit de ce refus, et fit retomber sa colère sur ses deux frères, Guillaume et Henri, qui, par leur soumission et leur complaisance, s'étaient emparés de l'affection de leur père. Une circonstance légère en apparence envenima la querelle, et amena une rupture ouverte entre le père et le fils. Le roi était à Laigle, avec sa cour; Guillaume et Henri, ses deux fils, se divertissaient ensemble dans un des appartements du château, lorsque après plusieurs plaisanteries, ils s'imaginèrent de jeter quelques gouttes d'eau sur leur frère Robert qui se promenait dans la cour avec ses compagnons. Robert, d'un caractère naturellement emporté, vit une insulte dans cette simple plaisanterie; et excité par Albéric de Grantmesnil, fils de Hugues de Grantmesnil, que Guillaume avait dépouillé autrefois de sa fortune, lorsque ce baron l'avait abandonné dans le moment le plus critique de ses affaires en Angleterre, il tira son épée, et monta l'escalier jurant de tirer vengeance de ses frères. En un instant tout le château fut en rumeur; le roi vint lui-même, et sa présence et son intervention purent à peine apaiser le tumulte. La colère de Robert ne se calma point; et quittant secrètement la cour de son père le même jour, il se dirigea vers Rouen avec le dessein de s'en emparer; ce qu'il eût fait si Roger d'Ivry, qui était gouverneur de cette ville, n'eût déconcerté ses projets par sa vigilance. Alors Robert se réfugia auprès de Hugues de Neufchâtel, baron normand, qui lui donna asile dans ses châteaux, et il déclara la guerre au roi son père.

Robert, d'un caractère affable, comptait parmi ses partisans beaucoup de jeunes nobles de la Normandie, du Maine et de l'Anjou; le roi de France l'aidait secrètement, et la reine Mathilde, sa mère, dont il était l'enfant le plus cher, lui faisait tenir secrètement de l'argent. Dans une circonstance aussi critique, Guillaume fut obligé d'appeler des troupes de l'Angleterre, et de marcher contre son fils. Grâce à leur valeur, il chassa Robert de la Normandie, et put y rétablir son autorité. Robert se réfugia dans le château de Gerberoi, en Beauvoisis, où, poursuivi et attaqué vigoureusement par son père, il se défendit avec une grande valeur. Dans une sortie Robert engagea seul à seul le combat avec un guerrier couvert de son armure. Ce guerrier n'était autre que Guillaume lui-même. Le fils et le père fondirent l'un sur l'autre avec impétuosité; mais l'un était dans la vigueur de l'âge, et l'autre était déjà brisé par de longs travaux. Robert blessa son père au bras et le renversa de cheval. Guillaume appela à son secours. Au son de cette voix, Robert, saisi d'horreur en songeant au crime qu'il avait commis et au crime plus terrible encore qu'il avait été si près de commettre, se précipita de son cheval, s'élança vers son père, et implora son pardon. Mais au lieu d'un pardon Guillaume lui donna sa malédiction, et partit sur le cheval de son fils qui l'aida lui-même à y monter: « Pourquoi, répondit-il aux évêques et aux chefs normands qui ajoutaient leurs instances à celles de Robert pour opérer la réconciliation, pourquoi me sollicitez-vous en faveur d'un traître qui a séduit contre moi mes gens de guerre, ceux que j'avais nourris de mon pain, et à qui j'avais donné leurs armes? » Il céda pourtant; quand il réfléchit à la conduite soumise de son fils, sa tendresse paternelle l'emporta; il leva le siége, et retourna en Normandie, où les prières de la reine Mathilde achevèrent la réconciliation. Guillaume parut même si sincèrement apaisé, qu'il emmena Robert en Angleterre (A. D. 1080), et lui confia une armée pour châtier les Northumbres, et envahir le territoire de Malcolm, roi d'Écosse. Robert s'acquitta parfaitement de la mission qu'il avait à remplir; il battit Malcolm,

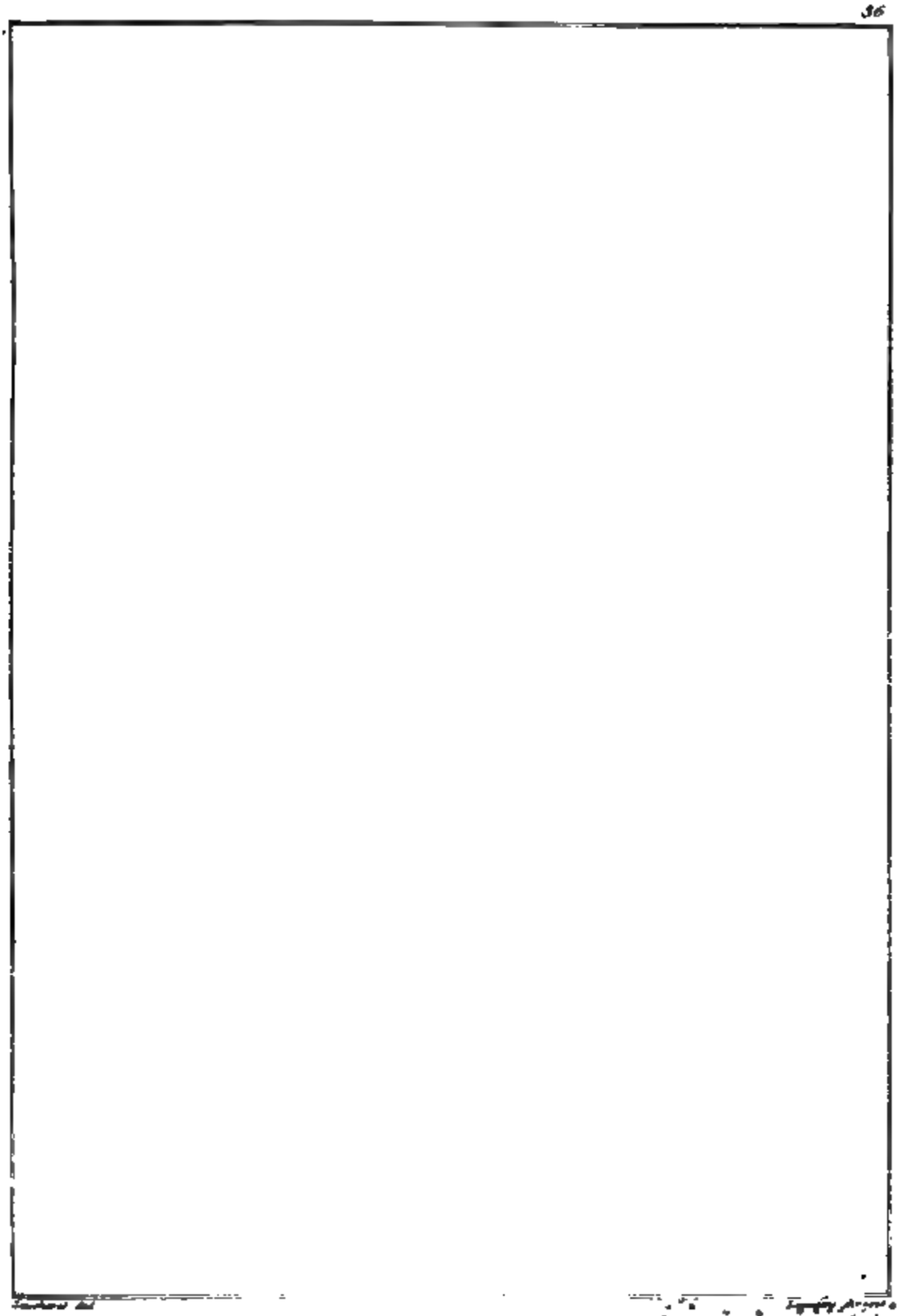

Ruines d'un Monastère à Cantorbery

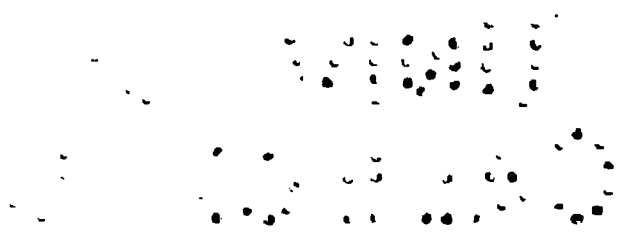

le força à demander la paix, et construisit dans le cours de cette expédition un château qu'il nomma *Newcastle* (nouveau château). C'est de ce château que la florissante ville de Newcastle, sur la Tyne, tire son origine.

Les scènes de carnage et de sang qui avaient désolé l'Angleterre dans les premières années de la conquête, se renouvelaient encore dans le nord. C'est là que se recrutaient ces *Outlaws* que les vainqueurs flétrissaient du nom de bandits et de voleurs, c'est là qu'accouraient ceux qui préféraient une vie pleine de dangers à une misère humiliante, ou à une servitude perpétuelle. L'ancienne énergie des Northumbres semblait avoir survécu à tant de vicissitudes et de calamités; aussi le peuple des villes tournait-il avec anxiété ses regards vers cette contrée, et accompagnait-il de ses vœux les entreprises de ses habitants; au contraire, les conquérants, qui vivaient dans l'abondance et en sûreté dans les provinces méridionales, se hasardaient rarement au delà de l'Humber, sans s'y faire accompagner par de nombreux soldats.

Les excès auxquels se portèrent vainqueurs et vaincus furent tels, qu'un siècle après ces événements, cette contrée présentait encore l'aspect de la désolation et de la tristesse. « Que sont devenues, s'écrie Villiam de Malmsbury dans un mouvement de douleur et d'indignation, ces villes autrefois renommées, ces hautes tours qui menaçaient le ciel, ces campagnes riantes de pâturages et arrosées d'eaux vives, l'étranger qui les voit en gémit, l'ancien habitant ne les reconnaît plus. » Le nord conservait encore ses vieilles haines, et dans leur rage et leur amour de vengeance, les habitants de cette contrée s'étaient oubliés jusqu'à frapper un des premiers dignitaires de l'Église. Vaucher le Lorrain, évêque de Durham et comte de Northumberland, fut leur victime. Ce prélat était ambitieux, cruel, et se livrait non-seulement à des exactions insupportables, mais il les autorisait encore, et permettait à ses officiers de percevoir après lui des tributs pour leur propre compte. Un certain Liulfe, homme chéri de toute la contrée, qui s'était retiré à Durham, ayant encouru sa haine, il le fit périr pour s'emparer des biens qu'il possédait. Les Saxons demandèrent aussitôt réparation : « Je ne l'accorderai, répondit l'orgueilleux évêque, que lorsque vous m'aurez compté quatre cents livres. » Le malheureux évêque prononçait son propre arrêt de mort. Un complot était concerté d'avance. A cette réponse, le chef du complot se tournant vers les conjurés prononça ces mots : « Courtes paroles, bonnes paroles! Tuez l'évêque! » et aussitôt les Saxons tirant leurs épées se jetèrent sur le Lorrain et le tuèrent ainsi qu'une centaine d'Anglais. La révolte fut néanmoins comprimée, Robert réduisit les rebelles et les força à se soumettre. Mais, comme nous le dit Malmsbury, cette province garda longtemps encore le souvenir de ces ravages; l'esprit de révolte de ses habitants résista pendant près de deux siècles à l'ordre social établi par la conquête.

Ce fut vers cette époque (A. D. 1081) que Guillaume commença une entreprise qu'on regarde assez communément comme le plus sublime effort de son génie. Nous voulons parler du cadastre que les Normands d'alors appelèrent le *grand rôle*, *le rôle royal*, ou le *rôle de Winchester*, parce qu'il était conservé dans le trésor de la cathédrale de Winchester, et que les Saxons nommèrent avec plus de raison le *Domsday Book*, le livre du jugement dernier. Dans ce livre que possède encore aujourd'hui l'Échiquier furent enregistrées toutes les terres du royaume, leur étendue dans chaque district, les noms de leurs propriétaires, leurs redevances, leur valeur; l'étendue des prairies, des pâturages, des bois, des terres labourables, ainsi que le nombre des fermiers, des paysans et des esclaves qui demeuraient sur chacune de ces propriétés. Pour obtenir des renseignements exacts, des commissaires spéciaux parcouraient les provinces, et en

vertu des ordres du roi, ils faisaient comparaître devant eux le shérif et tous les barons normands de chaque province, lesquels étaient obligés de déclarer sous serment l'état où se trouvait chaque domaine au temps du roi Édouard, l'état où il était quand le roi Guillaume l'avait donné, et ce qu'il était au moment présent; ce qui faisait trois déclarations pour chaque terre. Au-dessous de chaque recensement, on inscrivait cette formule, « Voilà ce qu'ont juré tous les Français et les Anglais du canton. »

Le nom du roi figurait en tête de ce registre, et à côté était la liste de ses biens et de ses revenus; après lui venaient les noms des chefs, des comtes, des chevaliers, des sergents d'armes, des simples arbalétriers normands; puis en dernière ligne, les noms peu nombreux des Saxons auxquels il restait encore quelques biens. La confection de cet ouvrage dura six ans, et les recherches s'étendirent sur toutes les parties de l'Angleterre, à l'exception des cinq comtés modernes de Durham, de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland et de Lancastre, qui sans doute avaient été trop cruellement dévastés par la guerre pour offrir une base certaine sur laquelle le cadastre pût être établi, ou qui, par l'état d'insoumission continuelle dans lequel vivaient les habitants, offraient peut-être des dangers trop grands pour que les commissaires pussent y faire leurs enquêtes avec sécurité pour leur personne.

Devons-nous, d'accord en cela avec la plupart des historiens de l'Angleterre, regarder ce travail immense comme un monument honorable pour la mémoire de son auteur? Quelque intérêt qui s'y rattache, l'idée qui le conçut fut une idée de lucre! Guillaume, qui prétendait être héritier de tous les biens d'Édouard le Confesseur, et de ceux d'Harold et de sa famille, trouvait là un moyen heureux de satisfaire son avidité en dépossédant non-seulement les Anglo-Saxons dont il convoitait les biens, mais encore les Normands eux-mêmes qu'il avait enrichis. C'est ce qu'il fit. Ainsi il contesta à Guillaume de Garenne ses droits sur sa terre de Norfolk; il disputa à Eustache les beaux domaines qu'il possédait dans la province de Huntington et dans celle du Berkshire, et saisit dans l'Essex la terre d'Engelry, parce que ce seigneur n'avait envoyé personne pour justifier de ses titres. On le vit dans le même temps exiger que chaque domaine qui payait au roi Édouard quelque redevance lui payât la même redevance, et déposséder ceux qui se refusaient d'accéder à de telles réclamations. Ainsi un certain Osbert surnommé le Pêcheur, s'étant refusé à le payer, on lui enleva ses biens, qui furent offerts à celui qui voudrait payer pour lui. Raoul Taillebois se présenta, et « ayant satisfait à la condition exigée, dit le *Domsday Book*, il fut mis en possession du domaine d'Osbert, celui-ci l'ayant *forfait* par son refus. »

Le livre du *Domsday* est la fidèle chronique des spoliations qui suivirent la conquête normande; mais les bienfaits que le royaume retira de cette grande révolution furent chèrement achetés. On y voit entre autres détails que plusieurs grandes villes du royaume avaient une population et un nombre de maisons moindres vers la fin du règne de Guillaume que sous celui d'Édouard le Confesseur, et que les impôts, loyers et autres sommes exigées avaient été considérablement augmentés. La ville d'York, alors la seule ville qui se trouvait dans le vaste comté auquel elle donne son nom, était portée sur le relevé comme renfermant neuf cent soixante-sept maisons habitées, tandis qu'elle en comptait seize cent sept avant la conquête. L'un des six quartiers (wards) est indiqué comme ayant été détruit pour y bâtir les châteaux ou forteresses militaires destinées à tenir la ville en respect. En outre de six cent quarante maisons démolies, quatre cents autres sont indiquées comme tombant en ruine, et ne pouvant payer à la couronne qu'une taxe d'un penny chacune, et souvent moins. Lincoln avait

avant la conquête onze cent cinquante maisons habitées; après l'invasion normande ce nombre se réduisit à neuf cent dix; cent soixante-six furent démolies pour bâtir le château, et soixante-quatorze autres furent détruites tant par le feu que par suite de la pauvreté de leurs propriétaires. Dorchester et Oxford perdirent plus de la moitié de leurs maisons. Sur cent quatre-vingt-huit maisons que possédait la première de ces villes, il y en eut cent de détruites; et Oxford en perdit quatre cent soixante-dix-huit. Northampton perdit quatorze maisons sur quarante-six. Il paraît que cette ville ne possédait pas alors un plus grand nombre de maisons. Pour les taxes, plusieurs villes restèrent imposées telles qu'elles l'avaient été du temps d'Édouard, bien que quelques-unes eussent perdu une grande partie de leurs habitants. Ainsi à Shrewsbury, la taxe ne changea point, quoique sur deux cent cinquante-deux maisons qui existaient antérieurement, il y en eût cinquante-une de détruites pour bâtir le château du comte, cinquante en ruine, quarante-trois occupées par des Français qui ne payaient point de taxe, et trente-neuf données par le comte à une abbaye, lesquelles étaient également exemptes d'impôt. La taxe originaire s'élevait à sept livres seize sous huit deniers. A Chester, il se trouvait deux cent cinq maisons en ruine quand cette ville tomba dans les mains du comte Hugh; le revenu s'élevait à trente livres; mais au bout de peu de temps ce revenu s'accrut à un tel point, qu'il fut affermé par le comte pour soixante-dix livres et un marc d'or.

Ce n'était pas assez de tant de spoliations, il en manquait une dernière. Le duc, comme tous les Normands et les anciens Saxons, aimait la chasse avec passion. Se trouvant à l'étroit dans les vastes forêts que les anciens rois, ses prédécesseurs, possédaient de toutes parts en Angleterre, il résolut pour sa convenance particulière, de planter d'arbres toute l'immense étendue de pays qui sépare la ville de Winchester de la côte de la mer. A cet effet, on dévasta environ trente milles du pays de Hampshire; on chassa les habitants de leurs maisons, on s'empara de leurs biens, on brûla même des églises et des monastères sans dédommagement pour les propriétaires. Ce lieu fut appelé Newforest (la nouvelle forêt), nom qu'il conserve aujourd'hui. Dans le même temps, Guillaume ordonnait que quiconque tuerait un cerf ou une biche aurait les yeux crevés. La défense pour les cerfs s'étendit aux sangliers, et il fit les mêmes statuts pour que les lièvres fussent à l'abri de tout péril. « Ce roi sauvage, dit la chronique, aimait les bêtes sauvages, comme s'il eût été leur père! » « Les pauvres murmurèrent, ajoute-t-elle; mais il ne tint aucun compte de leur haine, et force fut d'obéir sous peine de perdre la vie. » Quelque jaloux que Guillaume ait été de ses domaines royaux, il est probable pourtant que sa sévérité eut un autre motif que celui de garantir la vie des lièvres, des sangliers et des cerfs de ses forêts, et que ces peines sévères furent dirigées contre les Anglais qui, sous le prétexte de chasse, pouvaient se réunir en armes dans ces forêts.

Nous touchons maintenant à la fin de ce règne mémorable; les principaux événements qui en forment la suite se rattachent plutôt aux affaires domestiques de Guillaume qu'à celles de l'Angleterre.

Le duc perdit la reine Mathilde son épouse, qui mourut de langueur (A. D. 1083); il fut tellement affecté de sa mort qu'il renonça à tous ses anciens divertissements. A peu près dans le même temps, Odon, évêque de Bayeux, et frère utérin du roi, qui l'avait créé comte de Kent, encourut sa disgrâce. Ce prélat, voulant devenir pape, avait amassé des trésors considérables pour parvenir à cette dignité, et s'était attaché un grand nombre d'amis puissants avec lesquels il se proposait d'aller à Rome. Guillaume, qui ne voulait pas laisser sortir du royaume une quantité d'argent aussi considérable, empêcha l'exécution de

ce projet en faisant arrêter Odon dans l'île de Whight, et le retint prisonnier dans le château de Rouen. Ce n'étaient point ses seuls embarras. Ce qui l'affligea le plus, ce fut d'apprendre que Canut IV, roi de Danemark, aidé de Robert le Frison, comte de Flandre, qui était à la tête d'une flotte de six cents vaisseaux, faisait de grands préparatifs pour faire une invasion en Angleterre. Toutefois, au moment où le duc se préparait à repousser l'invasion, il fut agréablement surpris d'apprendre que Canut, découragé par les vents contraires et par les dissensions qui s'étaient élevées parmi ses nobles, avait renoncé à l'expédition qu'il avait projetée.

Guillaume revint alors en Normandie, où il arriva accompagné d'Edgard Atheling, qui obtint de lui la permission d'aller en pèlerinage à la terre sainte. Peu de temps après, une mésintelligence qui existait entre lui et Philippe, roi de France, devint le signal d'une guerre ouverte. Une raillerie assez fade échappée à Philippe fut la cause de cette guerre. Guillaume était d'une énorme corpulence, et, pour réduire cet excès d'embonpoint, il s'était soumis, par l'avis de ses médecins, à un régime qui l'obligeait de garder la chambre. Philippe, faisant allusion à cette circonstance, dit que le roi d'Angleterre restait longtemps en couche et que sans doute on verrait de belles relevailles. Guillaume fut irrité de cette raillerie, jura par ses plus grands serments d'aller faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances en guise de troupes. En effet, à peine fut-il en état de monter à cheval, que, rassemblant ses troupes, il entra sur le territoire français, pillant tout sur son passage; il surprit ainsi la ville de Mantes qu'il livra aux flammes. Et ce fut là qu'il reçut le coup qui allait terminer sa vie.

Comme il galopait à travers les décombres fumants, son cheval, dont le pied avait rencontré un tison ardent, lui donna une secousse si violente qu'il se meurtrit le ventre au pommeau de la selle. La contusion produisit une rupture et fut accompagnée de fièvre et d'inflammation. Dans ce dangereux état, il se fit transporter en litière au monastère de S. Gervais près Rouen, où il languit l'espace de six semaines. Le coup était mortel, la mort allait s'ensuivre. Sentant les approches de sa fin, il assembla autour de son lit les prélats et les barons, et, l'esprit agité des remords les plus vifs au souvenir des cruautés et des injustices qu'il avait commises pendant le cours de son règne en Angleterre, il leur fit un long discours sur la vanité des grandeurs humaines; puis, pour apaiser les remords de sa conscience, il ordonna qu'on relâchât tous les prisonniers d'État, et qu'on distribuât des sommes considérables à l'Église et au clergé. Ses deux fils Guillaume et Henri étaient au chevet de son lit. Robert, son fils aîné, était absent. A celui-ci il légua la Normandie et le Maine. « C'était, observa-t-il, l'héritage qu'il avait reçu de ses pères, et pour cette raison, il voulait qu'il échût à son fils aîné. » Quant au royaume d'Angleterre, « J'en remets la succession entre les mains de Dieu, dit-il; ne l'ayant point reçu en héritage, je ne saurais le léguer en héritage à personne. Mon vœu le plus ardent est pourtant que ce royaume tombe en partage à mon fils Guillaume, et qu'il y prospère. » Henri, le troisième de ses fils, lui ayant alors demandé quelle part lui était réservée. « Je te donne, répondit le roi, 5000 livres d'argent de mon trésor. — Mais que ferai-je de cet argent, si je n'ai aucun lieu où je puisse me reposer? reprit le prince. — Sois patient, mon fils, et aie confiance en Dieu. Souffre que tes aînés te précèdent; et tu hériteras de leur fortune. » Quelques jours après, le 10 septembre, de grand matin (1087), le roi entendit un bruit de cloches, et demanda ce que c'était. On lui répondit que l'office de prime sonnait à l'église de Sainte-Marie. « Eh bien, s'écria-t-il en levant les mains au ciel, je recommande mon âme à madame Marie, sainte mère de Dieu; que par ses saintes prières, elle me réconcilie avec son fils, mon seigneur Jésus-Christ. » Ce furent ses dernières paroles; aussitôt il expi-

Abbaye de Waltham

UNIV. OF CALIFORNIA

CALIFORNIA
UNIV. OF

ra; il avait alors soixante-trois ans, et avait régné vingt-un ans sur l'Angleterre et cinquante-quatre sur la Normandie.

Un dernier épisode devait couronner cette vie si pleine d'agitations et de luttes, épisode qui peint bien l'impression de terreur que laissait Guillaume derrière lui. Voici comment il nous est raconté par M. Thierry :

« Le cadavre, dit cet historien, était nu sur le plancher; ses médecins et les autres assistants, qui avaient passé la nuit auprès de lui, le voyant mort, étaient montés en hâte à cheval et couraient veiller sur leurs biens. Les gens de service et les vassaux de moindre étage, après la fuite de leurs supérieurs, avaient enlevé les armes, les vases, les vêtements et le linge, tout le mobilier, et s'enfuyaient de même. Le corps du roi demeura ainsi abandonné pendant plusieurs heures, car dans toute la ville, les hommes étaient devenus comme ivres, non pas de douleur, mais de crainte de l'avenir. Ils étaient, dit un vieil historien, aussi troublés que s'ils eussent vu une armée ennemie devant les portes de leur ville. Chacun sortait et courait au hasard, demandant conseil à sa femme, à ses amis, au premier venu; on transportait, on cachait tous ses meubles, ou l'on cherchait à les vendre à perte. Enfin des gens de religion, clercs et moines, ayant repris leurs sens et recueilli leurs forces, arrangèrent une procession. Revêtus des habits de leur ordre, avec la croix, les cierges et les encensoirs, ils vinrent auprès du cadavre, et prièrent pour l'âme du défunt. L'archevêque de Rouen, nommé Guillaume, ordonna que le corps du roi fût transporté à Caen et enseveli dans la basilique de Saint-Étienne, premier martyr, qu'il avait bâtie de son vivant. Mais ses fils, ses frères, tous ses parents s'étaient éloignés. Aucun de ses officiers n'était présent; pas un seul ne s'offrit pour avoir soin des obsèques; et ce fut un simple habitant de la campagne, nommé Herwin, qui, par bon naturel et pour l'amour de Dieu, disent les historiens du temps, prit sur lui la peine et la dépense. Il fit venir à ses frais des ensevelisseurs, et un chariot transporta le cadavre jusqu'au bord de la Seine, et de là sur une barque, par la rivière et par mer jusqu'à la ville de Caen. Gilbert, abbé de Saint-Étienne, vint à la rencontre du corps avec tous ses religieux; beaucoup de clercs et de laïques se joignirent à eux; mais un incendie qui éclata subitement fit rompre le cortége, et aussitôt frères et laïques de courir au feu. Les moines de Saint-Étienne restèrent seuls et conduisirent le roi à l'église de leur couvent.

« L'inhumation du grand chef, du *fameux baron*, comme disent les historiens de l'époque, ne s'acheva point sans de nouveaux incidents. Tous les évêques et abbés de la Normandie s'étaient rassemblés pour la cérémonie; ils avaient fait préparer la fosse dans l'église entre le chœur et l'autel; la messe était achevée; on allait descendre le corps, lorsqu'un homme se levant du milieu de la foule, dit à haute voix : « Clercs, évêques, ce terrain est à moi; c'était l'emplacement de la maison de mon père; l'homme pour lequel vous priez me l'a pris de force pour y bâtir son église. Je n'ai point vendu ma terre, je ne l'ai point engagée, je ne l'ai point forfaite, je ne l'ai point donnée, elle est de mon droit, je la réclame. Au nom de Dieu, je défends que le corps du ravisseur y soit placé, et qu'on le couvre de ma glèbe. » L'homme qui parlait ainsi se nommait Asselin, fils d'Arthur, et tous les assistants confirmèrent la vérité de ce qu'il avait dit. Les évêques le firent approcher, et d'accord avec lui, payèrent soixante sous pour le lieu seul de la sépulture, s'engageant à le dédommager équitablement pour le reste du terrain. Le corps du roi était sans cercueil, revêtu de ses habits royaux; lorsqu'on voulut le placer dans la fosse qui avait été bâtie en maçonnerie, elle se trouva trop étroite; il fallut forcer le cadavre, et il creva. On brûla de l'encens et des parfums en abondance, mais ce fut inutilement. Le peuple se dispersa avec dégoût; et les prêtres

eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église. »

Le caractère de Guillaume est tracé de la manière suivante par un chroniqueur saxon. Nous le transcrivons, en conservant, autant qu'il se peut pour être intelligible, le style même de l'original.

« Si quelqu'un, dit le chroniqueur, désire connaître quelle espèce d'homme c'était, et quels furent ses honneurs et possessions, nous allons le décrire comme nous l'avons connu, car nous l'avons vu, et nous nous sommes trouvés quelquefois à sa cour. Le roi Guillaume était un homme très-sage et très-puissant, plus puissant et plus honoré qu'aucun de ses prédécesseurs. Il était doux avec les bonnes gens qui aimaient Dieu, et sévère à l'excès pour ceux qui résistaient à sa volonté. Au lieu même où Dieu lui permit de vaincre l'Angleterre, il éleva un noble monastère, y plaça des moines et les dota richement. Certes il fut très-honoré; trois fois chaque année il portait sa couronne lorsqu'il était en Angleterre : à Pâques, il la portait à Winchester; à la Pentecôte à Westminster; et à Noël à Glocester. Et alors il était accompagné de tous les riches hommes de l'Angleterre, archevêques et évêques diocésains, abbés et comtes, thanes et chevaliers. Il était au surplus très-rude et très-sévère. Aussi personne n'osait rien entreprendre contre sa volonté. Il lui arriva de charger de chaînes des comtes qui lui résistaient. Il renvoya des évêques de leurs évêchés, des abbés de leurs abbayes, et mit des comtes en captivité. Enfin il n'épargna pas même son frère Odon, il le mit en prison. Toutefois, entre autres choses, nous ne devons pas oublier le bon ordre qu'il établit dans cette contrée; toute personne recommandable pouvait voyager à travers le royaume avec sa ceinture pleine d'or sans aucune vexation, et aucun homme n'en aurait osé tuer un autre, en eût-il reçu la plus forte injure. Il donna des lois à l'Angleterre; et, par son habileté, il était parvenu à la connaître si bien, qu'il n'y a pas un hide de terre dont il ne connût le maître et quelle en était la valeur; chaque chose était couchée sur ses registres. Le Pays-de-Galles était sous sa domination, et il y bâtit des châteaux. Il gouverna aussi l'île de Man : de plus, sa puissance lui soumit l'Écosse : la Normandie était à lui de droit. Il gouverna le comté appelé Mans, et s'il eût vécu deux ans de plus, il eût conquis l'Irlande, par la seule renommée de son pouvoir et sans recourir aux armes. Certainement les hommes de son temps ont souffert bien des douleurs et mille injustices. Il laissa construire des châteaux et opprimer les pauvres. Ce fut un roi rude et cruel. Il prit à ses sujets bien des marcs d'or, des livres d'argent par centaines; quelquefois avec justice, mais presque toujours injustement et sans nécessité. Il était fort avare et d'une ardente rapacité. Il donnait ses terres à rente aussi cher qu'il le pouvait. S'il se présentait quelqu'un qui en offrît plus que le premier n'en avait donné, le roi lui adjugeait à l'instant; un troisième venait-il encore enchérir, le roi cédait encore au plus offrant. Il se souciait peu de la manière criminelle dont ses baillis prenaient l'argent des pauvres, et combien de choses ils faisaient illégalement; car plus ils parlaient de la loi, plus ils la violaient. Il établit plusieurs *deer friths*, et il fit à cet égard des lois portant que quiconque tuerait un cerf ou une biche perdrait la vue; ce qu'il avait établi pour les biches, il le fit pour les sangliers et pour les lièvres qu'il ordonna de laisser courir en paix. Les riches se plaignirent et les pauvres murmuraient; mais il était si dur, qu'il n'avait aucun souci de la haine d'eux tous. Il fallait suivre en tout la volonté du roi, si l'on voulait vivre, si l'on voulait avoir des terres, ou des biens ou sa faveur. Hélas! un homme peut-il être aussi capricieux, aussi bouffi d'orgueil, et se croire lui-même autant au-dessus de tous les autres hommes! Puisse Dieu tout-puissant avoir merci de son âme et lui accorder le pardon de ses fautes! »

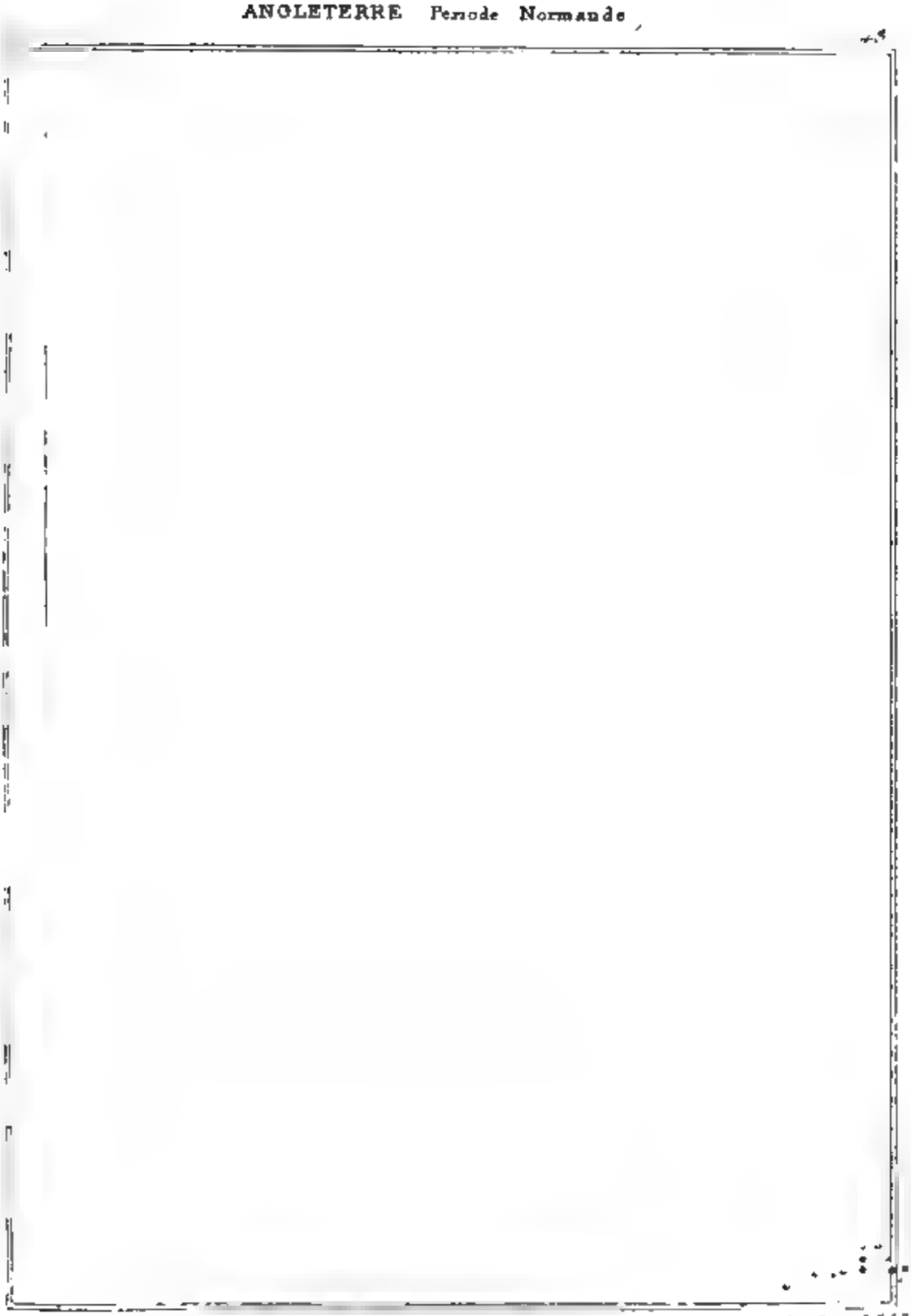

Église St Pierre Northampton

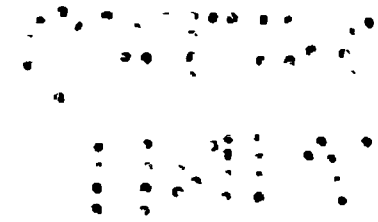

§. II. Couronnement de Guillaume II dit Rufus ou le Rouge. — Ses querelles avec son frère Robert. — Insuccès de son entreprise dans le Pays-de-Galles. — Sa mort dans Newforest.

Les choses avaient bien changé en Angleterre depuis la bataille de Hastings, et Guillaume II en succédant à son père trouvait une tâche relativement facile. Grâce au talent, à la prudence et aussi à l'administration dure et sévère du conquérant, la nation avait pris une assiette plus ferme et plus solide; et les éléments autrefois décousus de sa population présentaient maintenant un corps compacte et difficile à rompre. Le fameux cadastre de l'Angleterre en établissant exactement les possessions de la couronne, de l'Église et des propriétaires de terres, pouvait devenir un instrument précieux dans les mains d'un prince habile. Enfin Guillaume II trouvait un royaume où régnait une sorte de tranquillité, car la main puissante de son père avait abattu et réduit à la soumission ces barons factieux sur lesquels il avait accumulé tant de richesses et d'honneurs, et qui avaient osé lever l'étendard de la révolte; d'un autre côté, les forteresses répandues sur toutes les parties du royaume en imposaient aux vaincus.

Guillaume, le puîné des fils du conquérant, avait l'ambition de son père, il avait aussi hérité de son activité. On le nommait Rufus à cause de la couleur de ses cheveux. Il se hâta de passer en Angleterre pour s'assurer la couronne. Dès qu'il fut arrivé, il s'empara du trésor royal qui était à Winchester et s'assura des forteresses de Douvres, de Pévensey et de Hastings que leur situation rendait fort importantes. Le primat Lanfranc, qui l'avait élevé et fait chevalier dans sa jeunesse, ayant épousé sa cause avec chaleur, le couronna à Westminster le 27 septembre 1087, assisté de l'archevêque de York, de huit autres évêques et d'un grand nombre des principaux membres de la noblesse normande. Aussitôt il revint à Winchester pour mieux connaître la valeur des trésors de son père. Ils s'élevaient à soixante mille livres en argent, ce qui équivalait pour le poids de l'argent à cent quatre-vingt mille livres, et pour la valeur réelle à neuf cent quatre-vingt-dix mille livres sterling monnaie actuelle. Le trésor renfermait en outre de la vaisselle d'or et d'argent, des joyaux et des effets précieux pour une valeur considérable.

Cependant il n'y avait pas encore eu d'exemple qu'un plus jeune frère eût été préféré à son aîné; et tel était le cas pour Guillaume qui venait de placer la couronne sur sa tête au détriment de son frère Robert. Le contraste qui régnait entre le caractère des deux princes n'était point non plus à l'avantage du nouveau roi. Robert était brave, ouvert, sincère, généreux; son étourderie, son amour des plaisirs et sa prodigalité plaisaient à ces barons impérieux qui ne pouvaient supporter une administration sévère dans leur souverain. Rufus, au contraire, était dissimulé, hautain, tyrannique, et paraissait disposé à gouverner son peuple comme l'avait fait son père, par la force et la crainte. Que pouvaient en outre espérer les barons du premier acte qui avait signalé le règne du nouveau roi? L'infortuné Morcar et plusieurs autres prisonniers d'État que son père avait relâchés à son lit de mort, avaient été réintégrés dans leur prison par ses ordres presque aussitôt qu'ils en étaient sortis. Les barons voyaient enfin dans l'avénement de Guillaume II au trône un événement fâcheux pour leurs intérêts personnels, en ce sens que la disjonction de la Normandie du royaume conquis allait les rendre sujets de deux maîtres, ce qui devait les obliger un jour ou un autre à abandonner ou leur ancien patrimoine ou leurs nouvelles acquisitions. En réunissant au contraire les deux couronnes sur la tête de Robert, ils pouvaient se soustraire à cette dure nécessité. Aussitôt un parti puissant dans lequel entrèrent Odon, évêque de Bayeux, Robert, comte de Mortain, tous deux frères utérins du dernier roi, Eustache, comte de Boulogne, se forma pour détrôner Guillau-

me. Les conjurés communiquèrent leur dessein à Roger, comte de Shrewsbury et d'Arundel, à Robert de Belesme son fils, à Guillaume, évêque de Durham, et l'un des favoris du roi, à Robert de Mowbray, à Roger Bigod, à Hugues de Grantmesnil, et mirent aisément ces grands seigneurs dans leur parti. Robert, qui venait d'entrer en possession de son duché de Normandie, et qui avait été reconnu sans opposition, averti de ces plans, promit de son côté de soutenir les conjurés avec une puissante armée. Les conspirateurs se croyant alors sûrs du succès se retirèrent dans leurs châteaux, qu'ils fortifièrent. Quelques-uns même commencèrent les hostilités sur plusieurs points.

Guillaume était justement alarmé du complot redoutable qui se formait contre lui, et dans ce danger, il eut recours aux Anglais. Pour les engager à le soutenir, il leur promit de faire revivre leurs anciennes lois, de leur rendre le droit de porter des armes et de chasser dans les forêts, de les affranchir de la taille et de tous les impôts odieux que son père avait fait peser sur eux. Mais ces promesses n'étaient que sur les lèvres de Guillaume, elles ne devaient point s'accomplir. Cependant, séduits par de si belles espérances, les chefs anglo-saxons firent entendre parmi leurs concitoyens l'ancien cri de guerre : « Que ceux qui ne sont pas hommes de rien, soit dans les villes, soit dans les campagnes, quittent leurs maisons et viennent! » et, à leur voix, trente mille Saxons se rangèrent sous la bannière du nouveau roi.

Guillaume marcha aussitôt contre Odon, son oncle, qui, après avoir fortifié le château de Rochester, en avait confié la garde à Eustache, comte de Boulogne, et s'était retiré à Pevensey pour y attendre l'arrivée promise du nouveau duc de Normandie. Mais Pevensey se rendit après un siége de sept semaines; et Rochester, dont la garnison était décimée par une maladie pestilentielle, demanda également à capituler. Guillaume irrité se refusa d'abord à accorder la vie sauve à la garnison; mais les Normands qui combattaient dans les rangs de son armée, lui ayant représenté que ceux qu'il voulait faire périr, étaient leurs compatriotes et leurs parents, et qu'ils avaient aidé comme eux le duc, son père, à conquérir l'Angleterre, il se laissa fléchir, et accorda aux assiégés la libre sortie de la ville, avec leurs armes et leurs chevaux. Toutefois il rejeta avec mépris la prière d'Odon, qui lui demandait que les fanfares de la musique militaire ne se fissent point entendre à son départ; lorsque le prêtre qui avait béni l'armée normande à la bataille de Hastings parut, les trompettes du roi retentirent, et de grandes clameurs partirent des rangs de l'armée saxonne : « Qu'on apporte des cordes, disaient les Saxons, qu'on pende ce traître avec ses complices. » Odon s'enfuit murmurant des paroles de vengeance, et s'étant embarqué pour la Normandie, il quitta l'Angleterre pour n'y plus rentrer.

Ces succès décisifs amenèrent la défection complète des autres conjurés. Robert, que son indolence naturelle et un grand besoin d'argent retenaient en Normandie, ne parut point et perdit l'occasion favorable de se montrer; Roger Montgomery, comte de Shrewsbury, fit la paix avec le roi; l'évêque de Durham fut défait par une division de l'armée royaliste; et les tenanciers saxons de l'évêque de Worcester embrassant la cause de Guillaume, tuèrent cinq cents hommes aux rebelles. Les autres révoltés, réduits au désespoir, firent leur soumission, d'autres s'enfuirent en Normandie. Quelques-uns reçurent leur pardon, mais d'autres eurent leurs biens confisqués au profit de ceux qui étaient restés fidèles à la cause du roi.

Cette victoire aurait dû profiter aussi aux Saxons, car c'était principalement à leur courage que Guillaume devait ses succès; mais le danger passé, il ne leur parla plus de leur rendre leurs anciennes lois, et au lieu de leur accorder le droit qu'il leur avait promis de chasser dans les forêts royales, il prononça la peine capitale contre

UNIV. OF CALIFORNIA

Eglise St. Pierre, Northampton.

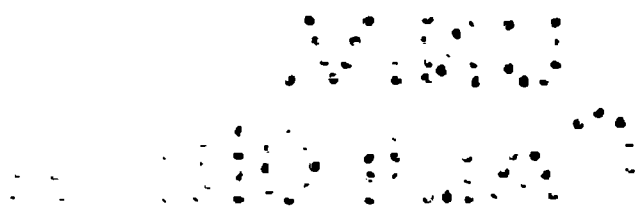

quiconque y serait pris avec des armes.

Cependant la dernière conspiration avait laissé dans le cœur de Guillaume un vif ressentiment contre Robert, et il résolut de tenter une invasion sur son territoire. L'occasion ne pouvait être mieux choisie. Sous l'administration faible et relâchée du duc, la Normandie était tombée dans un état complet d'anarchie et de violence; les barons normands, enhardis par la condéscendance de leur prince, se livraient à leurs inimitiés mutuelles, et ensanglantaient le sol par leurs hostilités respectives. De son côté, Robert, tout entier à ses plaisirs, diminuait chaque jour le domaine ducal par des concessions imprudentes pour satisfaire à ses besoins d'argent. Pour rendre plus facile encore l'exécution de ses projets, Guillaume eut recours à la corruption, et parvint avec de l'or a détacher du parti de Robert, Walter et Odon qui lui livrèrent les forteresses de Saint-Valery et d'Albermale, dans lesquelles il plaça aussitôt des garnisons anglaises.

A cette nouvelle Robert parut s'éveiller de sa léthargie et voulut s'adresser à Philippe, roi de France; mais ses coffres étaient vides. Philippe, après lui avoir promis son assistance et s'être avancé avec une nombreuse armée jusque sur les limites de la Normandie, se retira presque aussitôt, et retourna dans ses domaines, séduit par des présents considérables que lui avait envoyés le roi d'Angleterre. Le danger devenait chaque jour plus pressant, et Robert avait été sur le point de perdre Rouen par la trahison de Conan, car ce riche bourgeois s'était engagé à rendre la place à Reginald de Warenne, qui était dévoué au parti de Rufus. Robert songea à son jeune frère Henri qui lui avança une somme de trois mille livres sterling, en échange de laquelle somme Henri fut mis en possession du territoire de Cotentin, qui formait environ le tiers du duché. Avec cette somme et l'assistance de son frère, Robert parvint à repousser Reginald de Warenne, et fit prisonnier le traître Conan. Celui-ci fut condamné à la prison perpétuelle par Robert. Mais Henri, qui n'avait point la générosité de son frère, conduisit un jour le prisonnier au sommet d'une tour, sous prétexte de lui faire admirer la beauté des paysages environnants, et tandis que les regards du malheureux se promenaient avec délices dans les vallées et sur les versants des collines verdoyantes, le prince se saisit du traître d'une main vigoureuse et le précipita par-dessus le parapet, en disant froidement à ceux qui étaient autour de lui que la trahison ne devait point rester impunie.

Les choses en étaient là, lorsqu'au mois de janvier de l'année suivante (A. D. 1091) Guillaume arriva en Normandie à la tête d'une nombreuse armée presque toute composée d'Anglais. Une bataille sanglante allait maintenant terminer les différends des deux frères, lorsque l'intervention du roi de France et de la noblesse des deux partis parvint à opérer un accommodement. Il fut convenu que Guillaume garderait le comté d'Eu; les villes de Fécamp, d'Albermale et toutes celles dont il était en possession, et qu'on rendrait aux barons du parti de Robert leurs biens d'Angleterre; que Guillaume aiderait Robert à soumettre à son obéissance la province du Maine et le reste de la Normandie; dans un autre article, il fut dit que si l'un des deux frères mourait sans postérité, l'autre succéderait à tous ses domaines: douze des plus puissants barons de chaque parti garantirent la paix, et jurèrent solennellement qu'elle serait fidèlement observée.

Mais aucune clause favorable n'existait dans ce traité en faveur de Henri. Au contraire, Henri se voyait lui-même en danger d'être dépouillé du Cotentin qu'il avait acheté de son frère, et perdait tout espoir d'obtenir un jour la succession de la Normandie ou de l'Angleterre, en cas de décès de l'un de ses frères sans enfants. Henri résolut de défendre ses domaines, et ayant rassemblé des troupes, il se retira dans la forteresse

de Saint-Michel, décidé à s'y maintenir jusqu'à la dernière extrémité. Ses deux frères, plus puissants que généreux, vinrent aussitôt l'y assiéger. Les anciens historiens racontent, au sujet de ce siége, un trait caractéristique des dispositions naturelles de Guillaume et de Robert. Le mont Saint-Michel n'avait point d'eau fraîche, et les assiégés qui avaient oublié de s'en pourvoir supportaient depuis quelques jours les angoisses de la soif. Lorsque Robert apprit la détresse de Henri, il permit à quelques-uns des soldats de la garnison de sortir pour faire de l'eau, et envoya en même temps à son frère une certaine quantité de vin pour le service de sa propre table. Guillaume trouva que cette générosité était déplacée; à quoi Robert répondit : « Comment pourrais-je consentir à ce que mon frère mourût de soif? où trouverais-je un autre frère si je venais à le perdre? » A quelques jours de là, Rufus se promenant seul à cheval dans les environs de la forteresse, fut attaqué par deux soldats au service de Henri, et jeté à bas de son cheval. Déjà un des soldats s'apprêtait à le frapper de son glaive lorsque le roi s'écria : « Arrête, malheureux, je suis le roi d'Angleterre. » Aussitôt le soldat s'avança vers le roi, et l'aida à se mettre en selle, après avoir essayé de se justifier par son ignorance! « Ne t'excuse point, reprit Guillaume; tu es un brave chevalier, et tu combattras désormais sous ma bannière. » La forteresse se rendit, et Henri, dépouillé de tout ce qu'il possédait, obtint la permission de se retirer en Bretagne (Armorique). Il y resta près de deux années, y vivant dans la gêne et sans autre escorte qu'un chevalier, trois écuyers et un chapelain. Mais réduit à cet état de pauvreté, il sut donner à ceux qui le connurent une haute idée de ses connaissances politiques; il fut ensuite appelé par les habitants de Domfront, qui lui donnèrent le gouvernement de leur ville.

Guillaume revint alors en Angleterre où l'appelait une invasion que Malcolm, roi d'Écosse, venait de tenter avec succès dans le nord du royaume. Il était accompagné de Robert qui venait prendre possession des domaines qui lui avaient été promis par le traité. Après avoir assemblé une armée à la hâte, Rufus s'avança à marches forcées vers l'Écosse. Cependant l'intervention de Robert et d'Edgard Atheling, l'ami intime du duc et de Malcolm qui lui avait donné un asile en Écosse, après le traité, empêcha la bataille. « Le roi Malcolm, dit la chronique saxonne, se présenta devant notre roi, et devint son féal, lui promettant la même obéissance qu'à son père; ce qu'il confirma par serment; de son côté, le roi d'Angleterre lui assura la jouissance entière des terres et des biens qu'il possédait durant le vivant de son père, et permit à Edgard Atheling de retourner en Angleterre. » Cette fois encore Guillaume n'avait aucune envie de tenir ses promesses. A son retour d'Écosse, il fut frappé de la position de Carlisle, et en ayant chassé le gouverneur, il y bâtit une forteresse, et y envoya bientôt une colonie anglaise pour s'établir dans la ville et le voisinage. Comme Carlisle, ainsi que toute la province du Cumberland, était depuis de longues années l'apanage des rois d'Écosse, cet acte d'agression fut suivi de grands préparatifs de guerre de la part de Malcolm. On convint cependant, avant d'en venir aux mains, que Malcolm se rendrait à Glocester, où Guillaume tenait sa cour, afin d'arranger le différend. Mais quand Malcolm arriva à Glocester, il fut sommé par le roi de reconnaître ses torts, et de lui faire amende honorable en présence de sa cour, et de se soumettre à la décision des barons anglo-normands. A cette demande inattendue Malcolm répondit « que les rois d'Écosse n'avaient pour coutume de traiter avec les rois d'Angleterre que sur les frontières des deux royaumes, et que le jugement de leurs différends y était déféré aux barons des deux pays. » Il partit aussitôt, après avoir levé une armée nombreuse, et fondit sur le Northumberland. Mais il tomba bientôt dans une embuscade,

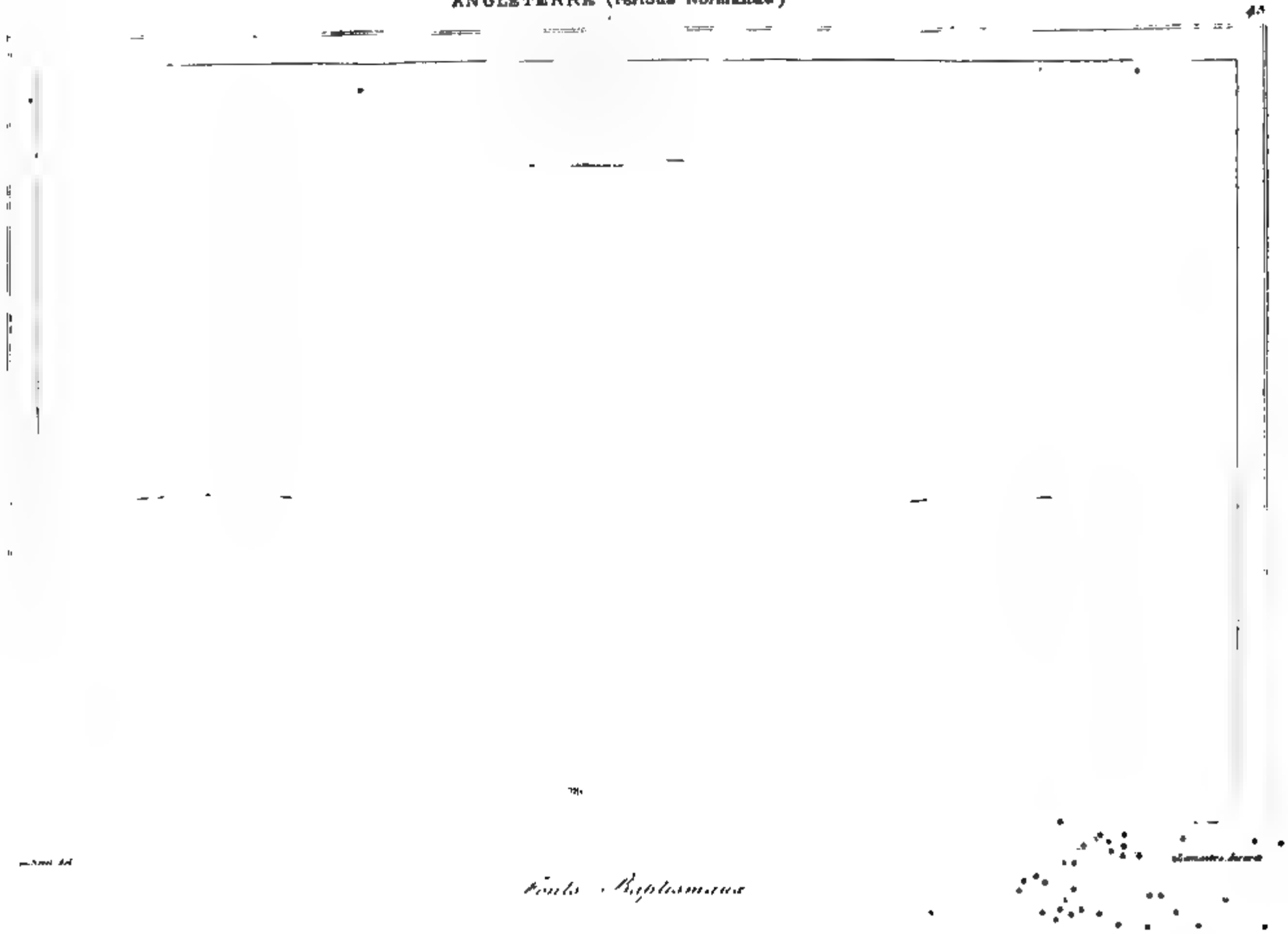

et y fut tué, ainsi que le prince Édouard, son fils aîné.

Cependant Robert ne recevant rien, et déjà fatigué de sollicíter en vain, s'était rendu sur le continent. Lettres sur lettres, messagers sur messagers étaient adressés à Guillaume qui, faisant toujours la sourde oreille, ne voulait rien céder. Robert eut alors recours à un expédient qui dans ces temps guerriers était regardé comme d'un effet certain. Deux hérauts d'armes se présentèrent en son nom à la cour de Guillaume, et en présence de ses grands vassaux ils dénoncèrent le roi d'Angleterre comme un chevalier déloyal et félon, avec lequel, disaient-ils, le duc ne voulait plus désormais entretenir de relations d'amitié. Cet appel fit effectivement impression sur Rufus; pour défendre son honneur, il suivit les deux hérauts en Normandie, où, comptant sur la majorité des voix, il convint de soumettre la querelle à l'arbitrage des vingt-quatre barons qui avaient garanti le traité de paix. Les barons ayant décidé contre lui, Guillaume en appela aussitôt aux armes. La campagne qui s'ouvrit fut si défavorable dès le principe à Robert, qu'il fut obligé de réclamer l'assistance du roi de France. Celui-ci arriva bientôt en Normandie avec une armée, et grâce à ce secours, Rufus fut défait dans plusieurs rencontres. Ayant perdu confiance dans ses armes, Guillaume résolut alors de corrompre le roi de France; pour que cela ne lui coûtât rien, il ordonna qu'on levât une armée de vingt mille hommes dans son royaume d'Angleterre, et qu'elle se rendît à Hastings, prête à s'embarquer. Un de ses lieutenants se présenta alors avec un contre-ordre par lequel le roi signifiait à ses soldats que, dans l'intention de leur épargner les dangers d'une expédition en France, il avait décidé que chaque soldat paierait dix shellings pour subvenir aux frais de la guerre, laquelle somme une fois payée, chacun serait libre de rentrer dans ses foyers. « La somme fut effectivement payée, nous dit Holinshed, et Philippe l'ayant reçue, Robert resta seul à défendre son duché contre son frère. »

Pendant que ces choses se passaient, une heureuse diversion vint sauver une autre fois Robert. A la nouvelle de la querelle des deux frères, les habitants du Pays-de-Galles firent une invasion dans la province de l'Est, chassant devant eux le bétail et tuant un grand nombre de sujets du roi, Anglais et Normands. Déjà ils s'étaient emparés du château de Montgomery et en avaient massacré la garnison que Guillaume n'avait point encore paru sur le théâtre de leurs déprédations. Ils traversèrent le Cheshire, le Shropshire et l'Herefordshire, portant partout l'incendie sur leur passage, et réduisirent l'île d'Anglesey. Guillaume quittant aussitôt la Normandie, déterminé à tirer une vengeance éclatante de ces déprédations, porta la guerre au sein même du Pays-de-Galles, et en poursuivit les habitants dans leurs forêts et les gorges de leurs montagnes, comme l'avait fait Harold. Mais ce plan de campagne ne lui réussit point comme au dernier roi anglo-saxon; car les Gallois toujours sur leurs gardes ne hasardaient le combat que lorsqu'il leur offrait de grands avantages. Guillaume, après avoir atteint les montagnes de Snowdon, ne put avancer à cause du vide immense que les armes de ses adversaires faisaient chaque jour dans les rangs de son armée, et il fut obligé de revenir sur ses pas. L'année suivante il rentra de nouveau dans le Pays-de-Galles avec une armée plus nombreuse. Mais il fut encore cette fois obligé de se retirer. Alors la colère et la honte dans le cœur, il ordonna qu'on construisît une chaîne de forts et de châteaux dans toute l'étendue de la frontière.

Tandis que cette guerre menaçait son trône, une vaste conspiration se tramait contre lui dans le nord de l'Angleterre. Les prétentions que Guillaume élevait à la propriété exclusive des forêts du royaume avaient irrité profondément les barons. Parmi les mécontents était Robert Mowbray, comte de Northumberland, qui possé-

dait 280 manoirs. La longue absence de la cour de ce seigneur excita des soupçons, et Guillaume publia un décret par lequel tout baron qui ne se présenterait pas à la cour à la prochaine fête de la Pentecôte serait proscrit; mais la fête se passa sans qu'on eût des nouvelles du comte. Le roi entra aussitôt dans le Northumberland avec une armée, prit plusieurs forteresses de peu d'importance, et mit le siége devant le château de Bamborough dans lequel Mowbray s'était renfermé. Ayant reconnu que le comte ne pouvait s'enfuir de cette place, il bâtit tout près de là un autre château, dans lequel il laissa une forte garnison, et auquel il donna le nom de Malvoisin, et revint dans le sud. Ce château fut effectivement d'un mauvais voisinage pour le comte; car étant sorti de sa forteresse pour aller à Newcastle sur Tyne, il fut surpris à l'improviste par uu parti de Normands du fort de Malvoisin; le comte, qui n'avait avec lui que trente hommes d'escorte, s'enfuit au monastère de Saint-Oswin-Tynemouth. Mais le sanctuaire dans lequel il s'était réfugié ne fut pas respecté, et après s'être défendu pendant six jours, il fut fait prisonnier. Les vainqueurs conduisirent aussitôt Mowbray à Bamborough, où, l'ayant placé en face de son château, ils invitèrent la belle comtesse Mathilde, à laquelle le comte était marié depuis peu de mois, à venir parlementer avec eux. Mathilde se rendit à l'invitation, et vit son mari dans les mains de ses ennemis qui menaçaient de le tuer si elle se refusait à leur rendre le château sur-le-champ. Ces menaces produisirent l'effet que l'on en attendait. Bamborough fut rendu, et l'on découvrit par un des lieutenants de Mowbray tous les fils de la conjuration. Le projet des conjurés était de placer sur le trône d'Angleterre Étienne, comte d'Aumale, neveu du conquérant, et frère de l'infâme Judith; parmi les principaux conspirateurs figuraient William, comte d'Eu, parent du roi; William d'Aldéric, qui avait tenu Guillaume sur les fonts baptismaux; Hugh, comte de Shrewsbury; Odon, comte de Holderness, et Walter de Lacey.

La plupart des conspirateurs expièrent leur crime dans des souffrances cruelles et par la mort. Le comte Mowbray fut condamné à la prison perpétuelle, et mourut dans le château de Windsor, après une captivité qui dura environ trente ans. Le comte d'Eu s'en remit pour sa justification aux chances d'un combat avec son accusateur, en présence du roi et de la cour, et vaincu par son adversaire, il fut condamné à avoir les yeux arrachés et à subir la douloureuse opération de la castration. William d'Aldéric fut pendu. Le comte de Shrewsbury obtint son pardon en payant au roi une somme d'argent considérable; et le comte d'Holderness, après avoir été dépouillé de tous ses biens, fut jeté en prison. Les autres conjurés s'échappèrent sur le continent, mais tous leurs biens furent confisqués. Il paraît que ces biens restèrent pendant quelque temps sans culture et sans maîtres, mais que les collecteurs de taxes n'en continuèrent pas moins de lever l'impôt sur le district auquel ils appartenaient, afin que le trésor du roi n'en souffrît point. On rapporte que les habitants de Colchester votèrent des remercîments publics à Eudes-Fitz-Hubert, gouverneur de leur ville, pour avoir pris en son nom quelques-unes de ces terres, et avoir consenti à payer l'impôt auquel elles étaient sujettes.

La conspiration était étouffée, et le roi rouge triomphait de ses ennemis au dedans. Il voulut alors retourner en Normandie pour y recommencer la guerre; mais Robert consentit à résigner son duché en sa faveur pour une certaine somme d'argent. On était alors au temps des croisades; et les chrétiens de l'Occident, fatigués des mauvais traitements qu'ils essuyaient dans leur pèlerinage à Jérusalem, s'apprêtaient de toutes parts à conquérir à la pointe de l'épée la Syrie et la Palestine. Le duc de Normandie fut l'un des premiers à s'enrôler sous la bannière des croisés; mais, comme à

l'ordinaire, Robert était sans argent. Comment se faire accompagner d'un corps nombreux de vassaux et de chevaliers comme il s'y était engagé? Il s'adressa au roi rouge qui, aussi habile à lever de l'argent qu'à faire la guerre, entra aussitôt en marché. Pour dix mille livres il fut convenu qu'il aurait le duché de Robert. Au rapport de quelques historiens, il y avait une clause rédhibitoire dans ce singulier contrat, en vertu de laquelle Guillaume s'engageait à rendre la Normandie à son frère si celui-ci lui restituait la somme. Mais il est douteux que ce fût là l'intention du roi. Quoi qu'il en soit, le roi rouge paya. Mais Guillaume ne voulait point que cette acquisition importante lui coûtât un sou. On le vit donc, suivant l'expression énergique d'un historien de l'époque, « tondre ses pauvres sujets et leur enlever jusqu'à la peau. » Aux prélats et aux abbés qui se plaignaient de ce qu'on dépouillait les églises de leurs richesses les plus précieuses, il répondait : « Ne vous reste-t-il donc pas les os des morts? » voulant parler des reliques dont l'exploitation donnait lieu à des profits considérables. « D'ailleurs, ajoutait-il, afin de justifier aux yeux du public ses spoliations sacriléges, cet argent est destiné à faire la guerre aux ennemis du Christ. » Le prétexte était spécieux ; car si l'argent était destiné au service de l'Église, ce n'était point Guillaume qui le dépensait. Loin de là, il recevait en retour de cet argent des domaines considérables, sans parler du revenu immédiat qu'il allait percevoir en Normandie.

Sitôt qu'il eut reçu ses 10,000 livres, Robert se dirigea gaiement vers la Palestine, faisant les rêves les plus brillants pour l'avenir, et Rufus mit à la voile pour la Normandie. Comme il occupait depuis longtemps plusieurs forteresses importantes, et qu'il comptait dans les rangs de la noblesse de nombreux partisans, il y fut reçu presque partout sans opposition. Il n'en fut pas de même de la province du Maine. Soulevée par Hélie, seigneur de la Flèche, cette province opposa une telle résistance que Rufus fut obligé de lever une armée en Angleterre et de l'amener sur le continent. Hélie fut alors fait prisonnier avec sept chevaliers qui l'accompagnaient. Rufus s'avançait à la tête de son armée, mais il fut obligé de s'arrêter devant les forces du roi de France et du comte d'Aujou qui accouraient au secours de la province menacée. On en vint à une négociation. Hélie fut rendu à la liberté, et il donna en retour à Rufus la ville du Mans.

Mais cette paix ne pouvait être de longue durée ; car les habitants du Maine redoutaient la rapacité de leur nouveau maître, et ne pouvaient s'accoutumer au joug que faisaient peser sur eux les terribles chefs que Rufus avait laissés dans leur pays. Hélie d'ailleurs ressentait vivement l'injure que lui avait faite le roi en repoussant ses services.

Guillaume était de retour en Angleterre et chassait dans Newforest, lorsqu'il apprit qu'Hélie venait de surprendre la ville du Mans. Ce seigneur, que les habitants avaient reconnu une seconde fois pour leur chef, tenait en effet assiégée la garnison renfermée dans le château. Dans le danger, Guillaume ressemblait à son père; il avait sa bravoure, son activité, une résolution prompte et hardie. En recevant la fâcheuse nouvelle, il tourna bride à l'instant, et partit au galop pour le port de mer le plus voisin. En vain les seigneurs qui chassaient avec lui voulurent-ils le retenir en lui représentant la nécessité de lever des troupes et de s'en faire accompagner. « Non, répondit Rufus; si je connais bien le caractère de la jeunesse de cette contrée, je ne manquerai point de bons serviteurs autour de ma personne, » et sans plus s'arrêter, il arriva au port, et s'embarqua dans le premier bâtiment qui se présenta. La mer était grosse, le vent soufflait avec violence : « Levez l'ancre, dit-il aux matelots, et partons à l'instant ; » et ceux-ci l'ayant engagé à attendre que la tempête s'abattît : « Avez-vous

jamais entendu dire qu'un roi se soit noyé! » s'écria-t-il. Le jour suivant la barque arrivait à Harfleur; la présence du roi forçait Hélie à lever le siége du château du Mans et à congédier ses troupes. Le roi entra aussitôt sur les terres des révoltés et les saccagea. Tout rentra dans l'ordre, et Guillaume quitta encore la Normandie pour revenir dans son royaume d'Angleterre.

Mais la mort l'y attendait. Guillaume, que la révolte d'Hélie avait surpris dans Newforest, s'était hâté, en arrivant en Angleterre, de revenir dans ce lieu pour s'y livrer au plaisir de la chasse; ce fut là qu'il reçut le coup fatal. Plusieurs circonstances mystérieuses accompagnèrent la mort de ce prince. Il paraît qu'une espèce de terreur planait sur les ombres de Newforest et que la superstition peuplait ses retraites de spectres terribles. On assurait que le diable en personne avait apparu aux Normands, leur annonçant la punition qu'il réservait au roi rouge et à ses perfides conseillers. Quelques accidents malheureux arrivés dans cette forêt venaient donner de la force à cette croyance populaire. Dans le mois de mai de l'année où périt Rufus, Richard, fils naturel de Robert, duc de Normandie, y avait été tué par une flèche sans qu'on connût la main qui l'avait lancée. C'était la seconde fois que le sang du conquérant avait rougi le sol de cette forêt, et bien des gens affirmaient que ce ne serait pas la dernière. L'événement ne tarda pas à justifier ces sinistres prévisions. Le roi rouge habitait son château de Malwood, rendez-vous de chasse qui était situé au sein même de la forêt, et une nombreuse compagnie, dans laquelle se trouvait Henri, frère de Guillaume, l'y avait accompagné. Un soir on entendit le roi rouge invoquer dans sa prière le nom de la vierge Marie, chose qui ne lui était point ordinaire; d'une voix fortement accentuée il appela et demanda des lumières. Quand ses serviteurs accoururent ils le trouvèrent en proie à une violente agitation. Il avait eu en rêve, leur dit-il, une vision terrible et il leur ordonna de s'asseoir à côté de son chevet et de le distraire par d'amusants récits. Le lendemain, comme il s'habillait, un artisan lui apporta six flèches dont il admira le travail. Il en garda quatre et en offrit deux à sir Walter Tyrrel que l'on nommait aussi sir Walter de Poix, à cause des biens que ce seigneur possédait en France. « Prends, sir Walter, lui dit-il; les bonnes flèches reviennent au chasseur qui sait en faire un bon usage. » On se mit alors à table et l'on fit de copieuses libations avant de partir pour la chasse. Mais à l'instant où la cavalcade se disposait à se mettre en marche, un messager envoyé par Serlon, abbé normand de S. Pierre à Glocester, se présenta devant le roi. Il venait annoncer qu'un moine avait rêvé que le roi mourrait de mort subite. « Voilà un bon moine! s'écria le roi! C'est sans doute pour avoir quelques pièces d'argent qu'il rêve ainsi; qu'on lui donne cent *pence;* » et se tournant vers le messager : « Dites-lui de faire de meilleurs rêves pour notre personne. » Puis s'adressant à Tyrrel, il lui dit : « Croient-ils que je suis un de ces fous qui abandonnent leurs plaisirs ou leurs affaires parce qu'une vieille femme vient à rêver ou à éternuer? A cheval, seigneur de Poix. »

Le roi était accompagné de son frère Henri, de Guillaume de Breteuil, et d'un grand nombre de seigneurs et de chevaliers. Quand on entra dans la forêt l'escorte se dispersa, et bientôt il ne resta plus auprès du roi que Tyrrel. La soirée s'avançait, et le soleil ne jetait plus qu'une lumière incertaine dans la forêt, lorsqu'un cerf vint à passer entre le roi et son compagnon qui s'était caché dans un taillis. Guillaume aussitôt tendit son arc et ajusta la bête; mais la corde se rompit. « Tire, Walter, tire, de par le diable, » s'écria aussitôt le roi. Une flèche partit à l'instant, mais dérangée dans sa course par une branche d'arbre, elle frappa Guillaume au cœur. Pas une parole, pas un soupir ne fut entendu. Le roi rouge tomba de cheval et expira sur-le-champ. Walter accou-

rut; voyant que Rufus était mort, il s'élança sur son cheval et, n'informant personne de ce qui venait de se passer, il gagna la côte la plus voisine, et s'embarqua pour la Normandie; là, ne se croyant pas encore en sûreté, il se réfugia à la cour du roi de France, et partit bientôt après pour la terre sainte. Guillaume, suivant la chronique saxonne, périt là même où s'élevait, avant la conquête, une église que son père avait fait abattre pour agrandir Newforest. Le soir, le corps fut trouvé par un pauvre charbonnier, qui le mit dans sa charrette et le transporta à Winchester; le jour suivant on le conduisit dans la même voiture à Ste-Swithin, cathédrale de Winchester, où on lui rendit les honneurs funèbres; il fut enterré dans le chœur. « Beaucoup de personnes, disent les historiens du temps, assistaient à la cérémonie, mais il y en avait peu qui pleurassent. »

§. III. **Henri, troisième fils de Guillaume le Conquérant, monte sur le trône au préjudice de son frère Robert.—Sa politique cauteleuse, ses promesses. — Il met les Anglo-Saxons dans son parti, défait Robert et l'enferme dans le château de Cardiff. — Il assure la succession à son fils.—Mort du jeune prince.— Il nomme Mathilde, sa fille, héritière de la couronne. — Mort de Henri.**

Guillaume le Rouge avait régné quatorze ans et quelques semaines. Il était plein de santé et de vigueur et n'avait que quarante ans lorsqu'il mourut. Tyrrel jura qu'il n'avait point tiré la flèche qui avait tué le roi; mais peut-être voulait-il se soustraire à la haine qu'encourait alors le meurtrier d'un roi, même quand la mort était accidentelle. Il se peut aussi que l'ambition impatiente de Henri ait eu recours à l'homicide, ou que le trait ait été lancé par la main vengeresse de quelque Anglo-Saxon. La plus vraisemblable des conjectures qui ont été faites à ce sujet est que les compagnons de Guillaume s'étant livrés aux excès de la table, avant leur départ pour la chasse, la flèche qui frappa le roi, partit au hasard, lancée par une main inconnue. Guillaume n'eut point de femme légitime, et son exemple encouragea les courtisans à vivre dans le célibat. Ses mœurs furent très-dissolues, et les moines qui ont écrit son histoire lui prêtent les goûts les plus dépravés. Sa rapacité n'est l'objet d'aucun doute. Il ressemblait en cela à son père. Mais on doit lui tenir compte de son goût et de sa magnificence. Tout son argent ne fut point absorbé par les guerres, ni par les plaisirs et les débauches; il consacra aussi des sommes considérables à bâtir des palais, et de grands édifices d'utilité publique.

Le roi rouge n'avait rien établi de solide, et la tâche qu'il laissait à son successeur était d'une exécution difficile. Mais Henri était à la hauteur de cette tâche, et sa main ferme et puissante allait donner à ce royaume si fortement ébranlé une sorte de tranquillité. Toutefois cet avantage fut chèrement acheté. Henri était avare, ambitieux, débauché; il eut treize enfants naturels, dont six fils et sept filles; quand il allait de ville en ville, partout où il passait, les malheureux habitants voyaient enlever leurs grains, leurs bestiaux et leurs femmes; leurs filles étaient insultées en leur présence, et s'ils osaient faire des remontrances, leur hardiesse était punie par l'incendie de leurs maisons, souvent par la mutilation et quelquefois par la mort. La sévérité avec laquelle il punissait le faisait appeler « Lion de justice, » et c'est sans doute à la terreur qu'inspirait son nom que l'Angleterre dut sa tranquillité. Souvent l'accusation la moins fondée constituait à ses yeux le crime. C'est ainsi qu'en l'année 1124, quarante-quatre Anglais qu'on accusait de vol à main armée et d'hostilité flagrante contre l'ordre établi par la conquête, furent condamnés à la peine de mort dans la province de Leicester, et six autres à la perte des yeux par le juge Basso et ses assesseurs. « Des personnes dignes de foi, dit la chronique, attestent que la plupart moururent injustement; mais Dieu qui voit tout, sait que son malheureux peuple est

opprimé contre toute justice. D'abord on le dépouille de ses biens et ensuite on lui ôte la vie. Cette année fut dure à passer. Quiconque possédait quelque peu de chose, en fut privé par les taillages, et par les arrêts des hommes puissants. Quiconque n'avait rien périt de faim. » Ses agents l'imitaient dans sa sévérité, et quelquefois même ils allaient plus loin. C'est ainsi qu'à peu près dans le même temps, un homme appelé Brihston, habitant de la province de Huntingdon, ayant voulu se donner lui-même avec ce qu'il possédait au monastère de Saint-Ethelred, Robert Malartées, prévôt normand du canton, imagina que l'Anglais ne songeait à se faire moine que pour échapper au châtiment de quelque délit secret contre l'autorité étrangère, et l'accusa apparemment à tout hasard d'avoir trouvé un trésor et de se l'être approprié. L'accusé nia le délit qu'on lui imputait en disant dans sa langue : « Mes seigneurs, Dieu sait que je dis vrai. » Une sentence qui adjugeait sa personne et tout ce qu'il possédait n'en fut pas moins rendue, et après qu'on eut forcé sa femme à livrer quinze sous et deux anneaux qu'elle portait sur elle, et à jurer qu'elle ne retenait rien, on conduisit le condamné à Londres pieds et poings liés, on le jeta dans une prison obscure, et on le chargea de fers.

Au premier bruit de la mort du roi, tous ceux qui assistaient à la chasse avaient quitté en hâte la forêt pour courir à leurs affaires. Henri se dirigea lui-même vers Winchester où était le trésor royal, et il en demanda impérieusement les clefs. Mais pendant que les gardiens hésitaient, Guillaume de Breteuil, trésorier du feu roi, arriva hors d'haleine, pour s'opposer à cette demande. « Toi et moi, dit-il à Henri, nous devons nous souvenir loyalement de la foi que nous avons promise au duc Robert ton frère; il a reçu notre serment d'hommage; et, absent ou présent, il a droit à cet argent. » Henri voulut alors recourir aux arguments pour ébranler la fidélité du trésorier; mais voyant l'inutilité de ce moyen, il tira son épée, et aidé des barons qui l'avaient accompagné de la forêt, et qu'il avait attachés à sa cause depuis longtemps, il menaça de frapper Guillaume de Breteuil, et s'empara devant lui du trésor et des joyaux de la couronne. Ainsi maître du trésor royal, Henri, sans perdre un moment, se rendit à Londres et assembla quelques-uns des grands et des prélats du royaume que son adresse et son habileté avaient déjà mis dans ses intérêts : et bientôt il fut élu et proclamé roi. Il prit aussitôt les rênes du gouvernement; et trois jours après la mort de son frère, il fut couronné solennellement par Maurice, évêque de Londres. C'est ainsi que par son énergie et son activité Henri s'empara du trône vacant. Il n'y eut personne doué d'assez de vigueur ou d'amour de son devoir pour lui disputer les droits de l'héritier absent; tous les esprits furent intimidés par son audace.

Le caractère de ce prince ne respirait que ruse et fausseté; mais nul n'était plus propre que lui à donner des lois à ce royaume encore mal affermi; il avait du savoir, une grande connaissance des hommes, et son ambition ne reculait devant aucun sacrifice. Comme il aimait les lettres, il rallia à sa cause le clergé et tous ceux qui s'occupaient de littérature. C'est à cet amour de la littérature du temps qu'il dut le surnom de *clerc* ou de *Beau-clerc*. Les Saxons le préféraient aussi à son compétiteur, parce qu'il était né et élevé en Angleterre, et qu'ils espéraient qu'en raison de son origine anglaise le nouveau roi les traiterait avec douceur, et ferait retomber sur eux une partie des faveurs que les Normands absorbaient encore exclusivement. A tant d'avantages Henri joignait des promesses qu'il répandait avec profusion. Voici en quels termes il annonçait son règne aux Saxons :

« Mes amis et féaux, natifs de ce pays où je suis né, vous savez que mon frère en veut à ce royaume. C'est un homme orgueilleux et qui ne peut vivre en paix; il vous méprise mani-

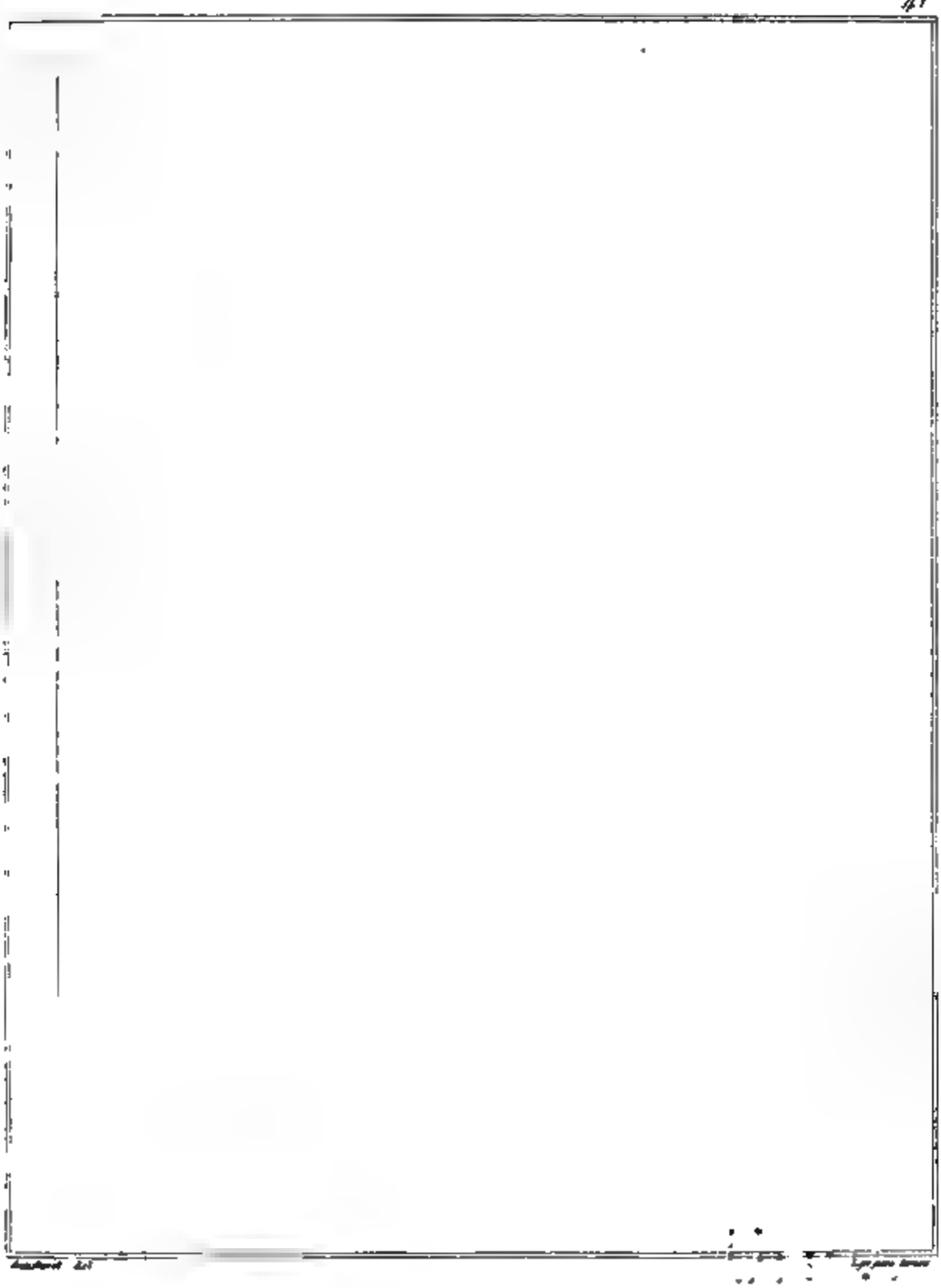

Eglise d'Iffley

CLASSIFIED
DATA

festement, vous traite de lâches et de moutons, et ne désire que vous fouler aux pieds. Mais moi, comme un roi doux et pacifique, je me propose de vous maintenir dans vos anciennes libertés et de vous gouverner, d'après vos propres avis, avec modération et sagesse. J'en ferai, si vous le demandez, un écrit signé de ma main, et je le confirmerai par serment. Tenez donc ferme pour moi; car si la bravoure des Anglais me seconde, je ne crains plus les folles menaces des Normands. »

En effet, une charte qui portait en tête cette formule ambitieuse, « Henri par la grâce de Dieu, et le consentement unanime des barons du royaume, » fut promulguée peu de jours après le couronnement du nouveau roi. Henri promettait par cette charte qu'à la mort des évêques ou des abbés, il ne s'emparerait jamais du revenu des siéges ou des abbayes pendant leur vacance; qu'il en laisserait toucher la totalité au successeur, et n'affermerait ni ne vendrait aucun bénéfice ecclésiastique; qu'à la mort des comtes, barons et autres tenanciers de la couronne, leurs héritiers entreraient en possession de leurs biens, en payant une redevance modérée à la couronne; qu'il se dépouillerait de la garde ou tutelle des mineurs, et que ceux-ci n'auraient d'autres tuteurs que ceux nommés par la famille; qu'il ne disposerait de la main d'aucune héritière, pour la marier, que de l'avis de tous les barons; qu'il ne vendrait point son agrément et jamais ne le refuserait, à moins que l'époux proposé ne fût son ennemi; que ses barons ou vassaux militaires auraient la liberté de léguer par testament leurs biens, meubles et immeubles, et que dans le cas où ils ne testeraient point, leurs héritiers auraient la possession de leurs biens sans opposition; qu'il renoncerait au droit qu'il pouvait prendre sur les monnaies, et à celui d'imposer des taxes arbitraires sur les fermes que les barons retenaient dans leurs mains; Henri promettait enfin de faire revivre toutes les lois d'Édouard le Confesseur, donnait l'espérance de modérer les amendes, accordait une amnistie générale, et remettait toutes les sommes dues à la couronne, exigeant que les barons en usassent de la même manière envers leurs vassaux.

Mais cette charte libérale, Henri n'avait jamais eu l'intention de l'observer, et elle ne reçut point son exécution. Pour lui donner un caractère d'authenticité, Henri avait pourtant ordonné qu'on en déposât une copie dans les principales abbayes des provinces, comme s'il eût désiré qu'elle fût continuellement sous les yeux de ses sujets pour servir de règle et de bornes à son administration. Toutefois Henri accompagna cette promulgation de quelques actes qui augmentèrent encore la confiance. Ralf Flambard, évêque de Durham, avait, sous le dernier règne, commis de nombreuses exactions, et telle était la haine générale qu'il inspirait, qu'un cri unanime s'éleva contre lui à l'avénement de Henri. Celui-ci ne balança pas à sacrifier le ministre de son frère à la vindicte publique, et Flambard fut jeté en prison où, dit la chronique, il vécut avec le plus grand luxe, captivant ses gardiens par sa générosité, son affabilité et la vivacité de son esprit. A quelque temps de là, Flambard, après avoir enivré ses gardiens, s'échappait à l'aide d'une corde, et s'embarquait sur un navire pour gagner les côtes de la Normandie, cherchant à s'associer à la fortune de Robert Courte-Cuisse.

Henri ne négligeait rien pour consolider son trône; mais ce qui rattacha le plus les Anglo-Saxons à sa cause, ce fut l'intention qu'il manifesta d'épouser une femme anglaise. Cet événement est important dans l'histoire que nous traçons; car c'est le premier pas fait vers le mélange et la fusion des deux races, et l'annihilation des distinctions odieuses qui les séparaient encore. Mais il ne devait pas s'accomplir sans de grandes difficultés. La jeune princesse, dit la chronique saxonne, s'appelait Maud, ou Mathilde. Elle était fille de Mal-

colm, roi des Écossais, et de Marguerite, la bonne reine, parente du roi Édouard, et de race royale purement anglaise. « Mathilde avait été envoyée de bonne heure en Angleterre, et confiée aux soins de sa tante Christine, seconde sœur d'Edgard Atheling qui était abbesse de Rumsey; et deux barons normands, des plus riches, avaient demandé sa main. L'un était Alan, seigneur de Richmond, le second était Guillaume de Garenne, comte de Surrey; mais le premier était mort avant d'avoir obtenu le consentement du roi, et Rufus avait répondu au second par un refus formel. Quand on parla de Henri à la jeune fille, elle ne fut point éblouie par l'idée qu'elle allait partager avec un Normand le trône de ses ancêtres; au contraire elle témoigna une grande répugnance pour le parti qui lui était proposé. Mais comment eût-elle pu résister aux prières de ceux qui l'entouraient? « O la plus noble et la plus belle des femmes, lui disaient ses conseillers saxons, si tu veux, tu peux rendre à l'Angleterre son ancienne splendeur, tu peux être un gage de réconciliation et d'amitié; mais si tu t'obstines dans ton refus, l'inimitié sera éternelle entre les deux races, et le sang humain ne cessera de couler. » Émue à ces prières la jeune fille donna son consentement.

Une difficulté nouvelle fut soulevée par un grand nombre de barons normands. Ceux-ci ne pouvaient supporter l'idée d'avoir pour reine une femme anglaise; ils craignaient surtout que le roi voyant sa puissance assurée par les liens qu'il allait contracter avec une femme de race saxonne, ne devînt chaque jour plus indépendant d'eux. Pour empêcher ce mariage, ils affirmèrent donc que Maude, qui dans son enfance avait été élevée dans un couvent, avait été vouée à Dieu par ses parents, et qu'on l'avait vue publiquement porter le voile; cet obstacle parut alors si naturel que la célébration du mariage fut suspendue, à la grande satisfaction de ceux qui s'y opposaient.

Anselme alors archevêque de Cantorbéry, et qui aurait voulu cette union, parce qu'il y voyait d'heureux changements dans la condition des Anglo-Saxons; Anselme, lorsque les bruits qui circulaient parvinrent à son oreille, déclara que rien au monde ne pourrait le décider à bénir le mariage. Désirant pourtant s'assurer de la vérité, il interrogea Mathilde, et celle-ci lui répondit qu'elle ne s'était jamais vouée à Dieu, et qu'elle n'avait jamais porté le voile de son plein gré, ce qu'elle offrit de prouver en présence de tous les prélats de l'Angleterre. Les paroles que l'historien Eadmer prête à Mathilde dans cette circonstance sont pleines de naïveté, et nous donnent en même temps la preuve de la brutalité des soldats normands envers les femmes de la race conquise : « Je dois avouer, dit-elle, que j'ai quelquefois paru voilée, mais en voici la cause : dans ma première jeunesse, quand j'étais sous la tutelle de ma tante, elle avait coutume de jeter une pièce d'étoffe noire sur ma tête, pour me soustraire, disait-elle, au libertinage des Normands qui attaquaient toutes les femmes, et quand je refusais de m'en couvrir, elle me traitait très-durement. En sa présence, je portais ce voile, mais aussitôt qu'elle s'éloignait, je le jetais à terre et le foulais aux pieds dans ma colère d'enfant. » La difficulté n'étant pas encore résolue aux yeux d'Anselme, ce prélat convoqua un concile d'évêques, d'abbés et de moines qui se réunit à Rochester. On y appela des témoins qui confirmèrent la vérité des paroles de Mathilde; et deux archidiacres, qui avaient été envoyés au couvent où la jeune fille avait été élevée, déposèrent dans le même sens. Puis, au moment où le concile délibérait, l'archevêque se retira pour ne point influencer les juges. Leur décision rendue à l'unanimité était conçue en ces termes : « Nous, évêques, etc., pensons que la jeune fille est libre et peut disposer de sa main, nous autorisant du jugement rendu dans une cause semblable par le vénérable Lanfranc, lors-

UNIV. OF
CALIFORNIA

Ruines de l'Eglise du Château de Norfolk.

que les femmes saxonnes, réfugiées dans les couvents par crainte des soldats du grand Guillaume, réclamèrent et obtinrent leur liberté. » Le mariage fut célébré et la reine couronnée avec beaucoup de pompe et de solennité. Telle était pourtant la prudence du primat et son désir de dissiper tous les soupçons et les faux bruits, qu'avant de prononcer la bénédiction nuptiale, il monta sur un banc en face de la porte de l'Église, et montra au peuple assemblé la copie du débat et de la décision du concile. Le parti normand, qui s'opposait à cette union, était vaincu ; ne pouvant empêcher ce mariage il exhala sa colère en accablant le roi et la reine de railleries ; par dérision l'un fut nommé Godric, et l'autre Godive : Henri riait en public de ces railleries insolentes, quoiqu'il en éprouvât une secrète rage. Quant à Mathilde, douée d'un caractère doux et patient, elle les supportait sans peine. Cette princesse avait un grand amour pour les lettres, et sa bonté envers les pauvres était inépuisable. Malheureusement la joie que son élévation au trône avait répandue dans le cœur des Anglais fut de courte durée.

Tant de précautions ne suffisaient point encore à l'esprit prudent de Henri. Il avait répandu le bruit que Robert de Normandie avait obtenu la couronne de Jérusalem, et ne songeait pas à revenir en Angleterre, ce qui était faux et Henri le savait. Bien certain aussi que la religion lui serait d'un grand secours, ce prince s'était attaché à flatter les ecclésiastiques. Il rechercha ainsi l'amitié d'Anselme, archevêque de Cantorbéry, et parvint à lui faire épouser sa cause avec chaleur. Le primat ne se fit même aucun scrupule de menacer de la colère du ciel et des foudres de l'Église quiconque tenterait de se révolter, et d'assurer les grands que le roi ne manquerait à aucune de ses promesses et qu'il ne révoquerait aucune des libertés qu'il leur avait accordées. On le vit parcourir les rangs de l'armée et recommander aux soldats la défense de leur prince, l'obéissance qu'ils devaient à leur serment de fidélité, et leur présager un gouvernement heureux sous un roi si juste et si sage. L'expédient eut un plein succès. Les comtes de Warwick et de Mellent, Roger Bigot, Richard de Redvers et Robert Fitz-Hamon, barons puissants, embrassèrent avec chaleur le parti du roi ; et l'armée anglaise raffermie dans son attachement marcha avec fermeté contre Robert qui, de retour de la Palestine, venait de débarquer à Portsmouth avec ses troupes.

Le duc avait fait des prodiges de valeur dans la conquête de la Palestine et la prise de Jérusalem, et la renommée disait que son éloquence avait été souvent d'un grand poids dans le conseil des croisés. Après la prise de Jérusalem, et environ une année avant la mort de Rufus, il était parti de la terre sainte, couvert de lauriers ; puis traversant la Méditerranée il était débarqué à Brindes, le port le plus rapproché d'Italie, avec l'intention de se rendre par terre dans son duché. Mais partout sur son passage le duc avait trouvé des amis de race normande empressés de lui faire fête, car tout le sud de l'Italie venait d'être conquis par les armes normandes. Robert résolut de se reposer des fatigues de la guerre au milieu de ses anciens amis. Parmi les plus puissants de ces chefs était Guillaume, comte de Conversano, qui était fils de Geoffroy, neveu de Robert Guiscard, fondateur de la dynastie normande à Naples. Ses vastes possessions s'étendaient sur les bords enchanteurs de l'Adriatique, depuis Otrante jusqu'à Bari, et pénétraient fort avant dans la direction de Lucanie et de l'autre mer. Son château qui s'élevait sur une colline charmante, à une petite distance de l'Adriatique, réunissait alors tous les plaisirs. On y trouvait des ménestrels et des jongleurs, de beaux chevaux et des meutes bien dressées ; divertissements qui, joints aux charmes séduisants de la jeune Sibylle, fille du comte, retinrent le voluptueux Robert et lui fi-

rent oublier ses intérêts les plus chers. Robert demanda la jeune fille en mariage et l'obtint.

Ce fut au milieu des fêtes de son mariage que le fils aîné du conquérant apprit la mort de son frère Guillaume. Il quitta aussitôt l'Italie; un mois après il arriva en Normandie, et prit possession de son duché sans résistance. Le duc poursuivit avec assez de vigueur les préparatifs nécessaires pour recouvrer le trône dont on l'avait si injustement privé, et de nombreux partisans se déclarèrent pour lui. On aimait son courage chevaleresque; à la grande renommée qu'il s'était acquise en Orient se joignait aussi le mécontentement qui régnait parmi un grand nombre de nobles qui regrettaient la séparation du duché et de l'Angleterre, et regardaient ce partage comme préjudiciable à leurs intérêts. Plusieurs seigneurs passèrent ainsi le détroit, invitant le duc à faire une invasion dans le royaume; Robert de Belesme, comte de Shrewsbury et d'Arundel, Guillaume de Garenne, comte de Surrey, Arnolf de Montgomery, Gautier-Giffard, Robert de Pontefrac, Yves de Grantménil promirent de se joindre à lui avec toutes leurs forces dès qu'il serait descendu; enfin des matelots anglais, qu'on avait attachés à sa cause, lui amenèrent la plus grande partie d'une flotte qui avait été équipée pour s'opposer à son passage.

Cependant, à la grande surprise de tous, les deux armées restèrent en face l'une de l'autre pendant plusieurs jours sans en venir aux mains. La cause de cette inaction provenait de ce que les forces des deux partis étant à peu près égales, les chefs des deux armées étaient inquiets sur l'issue du combat. On en vint alors à une négociation, et une réconciliation, sincère en apparence, s'opéra entre les deux frères; il fut convenu que Robert renoncerait à toutes ses prétentions sur l'Angleterre, et qu'il aurait, avec une somme de trois mille marcs, tous les châteaux que Henri possédait en Normandie; que les partisans des deux frères recevraient un entier pardon, et rentreraient en possession de tous leurs biens soit en Normandie, soit en Angleterre; que si l'un des deux frères mourait sans enfant mâle, le survivant hériterait de ses domaines. Ce traité comme celui de Caen, entre le roi rouge et Robert, fut signé par vingt-quatre barons, qui en garantissaient l'exécution sous serment.

Ce résultat imprévu secondait à merveille les secrets desseins du roi; car il n'avait plus besoin que de frapper dans l'ombre pour détruire la puissance de son rival, ce qui s'accordait parfaitement à sa politique. Robert était donc à peine de retour en Normandie que Henri semait avec art la discorde parmi les grands qui avaient embrassé la cause de son frère et les provoquait à commettre des infractions à la loi, pour avoir une occasion plausible de les poursuivre. C'est ainsi que Robert de Belesme fut sommé de répondre à quarante-cinq charges portées contre lui. Robert parut, et demanda, selon l'usage, à se consulter librement avec ses amis pour préparer sa défense; on lui accorda ce qu'il demandait. Mais, prévoyant le sort qui l'attendait, le comte s'élança sur son cheval, et galopa à toute bride vers l'un de ses châteaux forts. Le roi le somma de nouveau de comparaître sous peine de proscription, mais Robert répondit à la sommation en réunissant ses vassaux et en se préparant à la guerre.

C'était ce que voulait Henri. Se mettant aussitôt en campagne avec une armée composée en grande partie d'Anglais, il vint assiéger le château d'Arundel dont il se rendit maître au bout de quelques semaines, et se porta ensuite sur Bridgenorth, château fortifié qui était situé sur la frontière du Pays-de-Galles. Pendant le siége, les Normands au service du roi cherchèrent vainement à opérer une réconciliation entre Robert de Belesme et son souverain; « car, dit un contemporain, ils pensaient avec raison que la victoire de Henri allait diminuer plus que jamais leur puissance. » Il

y eut donc une conférence et l'on s'assembla dans une plaine près du camp royal. Mais pendant qu'on délibérait, un corps d'Anglais qui occupait une colline près de là, s'étant aperçu de l'agitation qui régnait parmi les chefs normands, s'écria : « Roi Henri, n'ayez point confiance en eux; ils veulent vous tendre un piége; nous sommes là pour vous défendre et pour livrer l'assaut, n'accordez ni paix ni trêve au traître que vous ne l'ayez en vos mains, mort ou vif. » On le voit, un changement extraordinaire s'était déjà opéré dans l'esprit des Anglo-Saxons. La réconciliation proposée n'eut donc pas lieu; Bridgenorth fut pris, et quelques jours après la forteresse de Shrewsbury où de Belesme s'était réfugié capitula. Le comte perdit tous les biens qu'il avait en Angleterre, et n'obtint d'aller en Normandie qu'en prêtant serment qu'il ne reviendrait jamais dans le royaume sans la permission de Henri. Sa ruine entraîna aussi celle de ses deux frères, Arnulf de Montgomery et Roger, comte de Lancastre. Bientôt après Henri, enhardi par ce succès, et déterminé à briser ceux qui avaient osé braver sa puissance, châtia de la même manière tous les barons qui avaient épousé la cause de Robert. Presque tous les grands nobles, tous les fils des hommes qui avaient conquis l'Angleterre furent ainsi l'un après l'autre chassés du royaume comme traîtres, ou proscrits, et leurs biens et leurs honneurs furent donnés aux courtisans obscurs de la nouvelle cour.

On devait s'attendre que de tels outrages ne seraient point supportés par le duc de Normandie. En effet le généreux mais imprudent Robert se plaignit avec amertume des sévérités exercées contre ses amis, et lui-même se rendit en Angleterre pour réclamer en personne l'exécution du traité. Mais il eut bientôt sujet de se repentir de sa témérité, car, quoiqu'il fût reçu avec les égards qui lui étaient dus, il s'aperçut qu'il était épié avec soin dans tous ses mouvements. Craignant pour la perte de sa liberté, il céda sa pension de trois mille marcs à la reine d'Angleterre. Après quoi on lui permit de se retirer; et il revint en Normandie, le cœur plein de regrets.

Alors Henri, levant le masque, se déclara le protecteur de la Normandie, et sous le prétexte de rendre la paix à cette malheureuse contrée, il partit et arriva sur le continent (A. D. 1104) suivi d'un corps de troupes. A son arrivée, il fut reçu par un grand nombre de Normands qui se plaignirent à lui de la conduite de Robert. Il leur fit le meilleur accueil, et les détermina par ses promesses et ses libéralités à entrer dans le projet qu'il avait formé de dépouiller Robert de ses domaines. Il eut aussi une entrevue avec Robert dans laquelle il lui reprocha les fautes qu'il avait commises dans son administration, et les malheurs que cette conduite avait attirés sur ses États. « Vous avez le titre de chef, lui dit-il, mais en réalité vous ne l'êtes point, puisque vos vassaux qui devraient vous obéir ne vous obéissent point. » Il demanda au duc de lui céder son duché pour une somme d'argent, mais celui-ci repoussa l'offre avec indignation. Cependant Henri, qui prévoyait que le temps n'était point encore arrivé de donner suite à ses projets, quitta la Normandie après avoir encore fortifié son parti et affaibli celui de son frère par la séduction et ses largesses.

Cependant la ruine de Robert était résolue. Henri partit de nouveau pour la Normandie et mit le siége devant la forteresse de Tenchebray, à trois lieues de Mortain. Robert étant accouru avec toutes ses forces pour secourir cette place, il y eut sous les murs de la forteresse une action héroïque et sanglante. Mais Hélie de la Flèche, qui combattait du côté de Henri, attaqua à l'improviste le flanc de l'ennemi, et le duc fut fait prisonnier avec quatre cents de ses chevaliers. Le succès de la bataille fut complet et dut bien remplir de joie le cœur de Henri; elle fut livrée un samedi (A. D. 1106), la veille de la Saint-Michel, et le même jour où Guillaume le Bâtard envahissait l'Angleterre, quarante ans auparavant;

« Dieu ayant voulu, dit Malmsbury, que la Normandie fût soumise à l'Angleterre, le même jour que l'Angleterre avait été soumise à la Normandie. » Le roi donna la liberté à plusieurs prisonniers; il en fit relâcher d'autres, moyennant une rançon convenue. Le comte de Mortaigne et Robert d'Estouteville furent condamnés à une prison perpétuelle. Belesme dut au crédit de Hélie la permission de conserver une partie de ses propriétés, et Flambard, en livrant Lisieux, obtint d'être rétabli dans son évêché. Edgard Atheling qui, renonçant à ses anciennes espérances pour lui-même et pour son pays, était venu s'établir en Normandie, auprès du duc Robert qui l'avait pris en affection, se trouvant parmi les prisonniers, fut ramené en Angleterre, et le roi, qui avait épousé sa nièce, lui accorda une modique pension avec laquelle il vécut jusqu'à sa mort. Quant à Robert, il fut enfermé dans le donjon de Cardiff, bâti sur la côte méridionale du Pays-de-Galles; il lui fut permis d'abord de se promener librement dans les bois et les prairies des environs; mais un jour ayant tenté de s'échapper, il fut ramené en prison, et d'après l'ordre de son frère on lui creva les yeux. Ce malheureux prince mourut dans son donjon après une captivité qui dura vingt-huit ans, conservant dans les fers le caractère de noblesse et de fierté qui le faisait admirer même de ses ennemis. L'historien Mathieu rapporte qu'un jour des vêtements lui ayant été apportés de la part du roi Henri, il s'aperçut en les touchant que l'un d'eux était percé ou décousu. Son gardien lui ayant dit que le roi l'avait essayé et l'avait trouvé trop étroit, il le jeta loin de lui, s'écriant avec amertume : « Voilà donc que mon frère, ou plutôt ce traître, ce lâche clerc qui m'a dépouillé de tout ce que je possédais, qui m'a mis en prison et m'a crevé les yeux, fait à cette heure si peu de cas de moi, qui eus tant d'honneur et de renom, qu'il me donne ses vieux habits comme si j'étais son valet! »

Un succès aussi éclatant, aussi inespéré aurait comblé les espérances d'un autre prince que Henri. Que lui manquait-il? Il était à l'apogée de sa gloire, et tout réussissait selon ses désirs. Il était jeune et riche et passait déjà pour le prince le plus puissant de l'Europe. Cependant de vives inquiétudes l'assaillaient encore. Il avait trouvé au château de Falaise le jeune fils de Robert, et touché de compassion, en voyant les larmes qui arrosaient les joues de son neveu, il avait confié l'enfant à la garde de Hélie de Saint-Saen, qui avait épousé la fille naturelle du duc. Cet acte de générosité était l'objet des inquiétudes du duc; car cet enfant pouvait trouver un jour des amis qui le mettraient en état de soutenir ses droits et de tirer vengeance de ses propres souffrances et de celles de son père.

Pour prévenir ce danger, il envoya Robert de Beauchamp avec un corps de cavalerie surprendre le château de Saint-Saen, et lui donna l'ordre de s'emparer du prince en l'absence de Hélie. Mais ce projet échoua, et ce fut la cause de graves embarras pour Henri. Le jeune Guillaume était aimable et bien fait. La beauté de sa figure, ses malheurs et la grande réputation de son infortuné père inspiraient un vif intérêt; aussi trouva-t-il des amis dévoués et de puissants protecteurs. Louis le Gros, roi de France, et Foulques, comte d'Anjou, l'un dans l'espoir d'opposer un rival redoutable à Henri, l'autre par esprit d'ambition, épousèrent sa cause avec chaleur. Louis l'adopta et lui donna des chevaux et des harnais suivant la coutume de l'époque; Foulques lui promit sa fille en mariage. La guerre fut donc aussitôt déclarée et Henri fut attaqué sur tous les points de sa frontière de Normandie.

Les affaires de Henri se compliquèrent encore lorsqu'il apprit que les amis du duc tramaient dans l'ombre une conspiration contre sa vie. Telle fut même sa frayeur que pendant plusieurs années il ne dormit jamais sans avoir au chevet de son lit une épée et un bouclier. Cependant, quelque menaçante qu'elle fût, cette coalition cé-

da bientôt à sa politique astucieuse. La guerre durait depuis deux ans, lorsque Henri, pour la terminer, demanda à Foulques la main d'une de ses filles pour son propre fils, le prince Guillaume, l'unique héritier de ses domaines. L'offre était séduisante, et Foulques était avide; il rompit sans balancer le mariage de Sybille et de Guillaume fils de Robert, sous prétexte de leur parenté, et accorda son autre fille Mathilde à Guillaume fils de Henri, quoique les deux jeunes gens fussent parents au même degré. Ce projet d'union fut bientôt suivi d'une entrevue entre les rois de France et d'Angleterre, dans laquelle on convint de nommer des arbitres pour terminer les différends des deux princes. Henri rentra en possession des domaines qu'il avait perdus; Foulques obtint les biens et les honneurs du fidèle Hélie de Saint-Saen, et Guillaume, abandonné de ses plus puissants protecteurs, se retira à la cour de Baudouin, comte de Flandre, où il fut bien accueilli.

Tous ces arrangements étaient très-avantageux pour Henri; cependant ils ne se faisaient point sans de grands sacrifices d'argent de la part des Anglais. Déjà, quelques années auparavant Henri avait eu recours à la bourse du peuple dans une affaire qui lui était entièrement personnelle. Henri V, empereur d'Allemagne, lui avait envoyé des ambassadeurs pour lui demander en mariage sa fille Mathilde, alors âgée de huit ans. Le rang élevé du futur conjoint et la pauvreté ordinaire des empereurs d'Allemagne de ces temps-là exigeaient un large douaire, et Henri qui voyait l'occasion d'étendre sa puissance et sa renommée, désirait ardemment ce mariage. — La princesse fut fiancée solennellement, et on remit une large dot aux ambassadeurs qui conduisirent l'année suivante la jeune Mathilde en Allemagne, pour qu'elle y fût élevée à la cour impériale. Tout allait bien jusque-là, mais malheureusement la dot fut prélevée sur la nation par une taxe de trois shellings sur chaque hide de terre et le peuple souffrit cruellement. Il eut en retour, il est vrai, la jouissance d'un spectacle magnifique. Jamais, au dire des historiens contemporains, l'Angleterre ne vit rien de si beau que l'embarquement de la princesse Mathilde. Mais il n'en resta pas moins une mauvaise impression, et longtemps après ce mariage, on disait encore qu'il avait coûté fort cher.

A peu près vers cette époque Henri arrêtait les incursions des Gallois, et obtenait sur ces montagnards d'assez grands avantages. Désespérant toutefois de les réduire, il se borna à construire plusieurs forteresses un peu au delà de celles que le Conquérant et le roi Rouge avaient élevées dans cette contrée. C'est ainsi qu'en empiétant chaque jour sur le territoire des Gallois, les conquérants préparaient à leurs successeurs la conquête définitive de cette contrée. Henri réunit alors un certain nombre de Flamands que les malheurs de leur pays avaient jetés en Angleterre, et leur donna la ville importante de Haverford-west, ainsi qu'un district du Pembrokeshire. Il s'occupa ensuite presque exclusivement de son projet favori; c'était d'assurer la succession de tous ses domaines à son seul fils légitime, le prince Guillaume, qu'il regardait avec orgueil comme un prince digne de perpétuer sa race et sa puissance.

Henri se rendit dans ce dessein en Normandie, à la fin de septembre de l'année 1114, pour forcer tous les barons et les prélats de cette province à jurer fidélité et à rendre hommage à son fi· comme à son héritier et son successeur dans ce duché. Revenant ensuite en Angleterre, il tint à Salisbury une grande assemblée de tous les prélats, comtes et barons du royaume, et leur dit qu'étant sur le point d'aller dans ses domaines étrangers, et que ne sachant pas ce qui pouvait lui arriver sur le continent, il désirait qu'ils prêtassent serment de fidélité à son fils comme à l'héritier de la couronne, demande à laquelle tous consentirent sur-le-champ. Henri voulut alors se rendre maître de la per-

sonne du jeune fils de Robert qui pouvait un jour disputer la succession à son cousin ; et dans l'espérance d'attirer le jeune prince à sa cour, il lui promit de lui donner trois comtés en Angleterre, et de l'élever avec autant de soin et de tendresse que son propre fils. Mais le jeune Guillaume refusa, convaincu qu'il n'y avait aucune sûreté pour lui à se mettre entre les mains d'un oncle qui avait enlevé à son père le trône d'Angleterre, qui l'avait privé du duché de Normandie et le retenait encore en prison.

Cependant les affaires de Henri commençaient à n'être plus aussi brillantes. Il avait perdu dans une seule année Mathilde, la bonne reine, et le comte de Mellent, le plus habile de ses ministres, et l'un des hommes d'État les plus distingués de l'Europe : sur le continent, le jeune Guillaume continuait de vivre aux gages du roi de France, qui venait, en vertu de son droit de suzeraineté féodale, de nommer le jeune prince, duc des Flamands, à la place de Karl ou Charles, fils de Knut, roi des Danois, tué dans une sédition. D'un autre côté, sa mauvaise foi lui avait suscité de nombreux ennemis. Il avait secrètement aidé son neveu Théobald, comte de Blois, dans une révolte de ce seigneur contre le roi de France, ce qui avait indisposé ce prince contre lui ; le mariage projeté entre son fils et Mathilde, fille du comte d'Anjou, avait été rompu, et il n'avait enfin réalisé aucune des promesses faites aux barons normands.

Une ligue puissante, à la tête de laquelle figuraient le roi de France, Foulques, comte d'Anjou, et Baudouin, comte de Flandre, se forma de nouveau contre lui, et on commença aussitôt les hostilités. La victoire sembla d'abord se partager entre les deux partis ; chaque succès de l'un ou de l'autre produisant invariablement les mêmes effets, le pillage du pays et l'oppression des habitants. Mais la mort de Baudouin, l'âme de la confédération, et le plus brave et le plus puissant des chefs alliés, fit tourner la fortune en faveur de Henri. Délivré de cet ennemi, Henri eut recours à la corruption, et l'efficacité de ses armes qu'il avait déjà éprouvées sur quelques-uns de ceux qui lui faisaient la guerre eut un plein succès. Il envoya des sommes considérables au comte d'Anjou, et détacha ce seigneur de la confédération, en faisant célébrer le mariage du prince Guillaume, son fils, avec la fille du comte ; et gagnant ainsi presque tous les autres barons, soit en leur faisant de riches présents, soit en leur donnant de nouvelles promesses, il n'eut bientôt pour ennemi que le roi de France.

Alors les forces n'étaient plus égales, et Henri entra hardiment en campagne. Ayant appris que les Français avaient formé le dessein de surprendre le château de Noyon, près les Andelys, il marcha vers cette place et rencontra le roi de France dans la plaine de Brenneville, près le château qu'il s'était proposé de surprendre (A. D. 1119). Louis avait avec lui quatre cents chevaliers, et Henri en avait cinq cents. Aussitôt les visières se baissent, les clairons sonnent, et Fritz Robert, ou, comme on le nommait plus généralement, Guillaume de Normandie fit une charge brillante à la tête de la cavalerie française. Les premiers rangs furent rompus, et Robert s'avança jusqu'à son oncle, qui reçut du brave Crispin, comte d'Évreux, deux coups sur la tête. Cependant les chevaliers de Henri revenus de leur frayeur se pressent autour de leur chef, et grâce à la supériorité du nombre, ils reprennent l'avantage. Cent quarante chevaliers français et l'étendard royal tombèrent dans leurs mains. Le jeune Guillaume, désarçonné de son cheval, ne se sauva qu'avec beaucoup de peine ; et le roi de France, voyant ce désastre, s'enfuit précipitamment vers les Andelys où il arriva conduit par un paysan, après s'être égaré dans un bois et avoir été séparé de toutes ses troupes.

Cette bataille dont les annalistes

de l'époque font grand bruit, doit sa célébrité à la qualité des combattants plutôt qu'au nombre de ceux qui y périrent. Il n'y eut que trois chevaliers de tués. Néanmoins il n'y a pas lieu de s'étonner du peu d'importance de cette perte, si l'on songe que les combattants étaient revêtus d'une armure complète, et qu'ils s'occupaient plutôt de faire des prisonniers, pour s'enrichir eux-mêmes avec leurs rançons, que de répandre le sang. Les chroniqueurs citent, au sujet de cette bataille, un exemple de la courtoisie de Henri et de l'esprit chevaleresque, qui avait fait déjà de grands progrès dans les mœurs. Après la victoire, le roi rendit à Louis son cheval de bataille avec des harnais enrichis d'or et d'argent; et son fils Guillaume envoya en même temps au fils de Robert des présents d'une grande valeur, afin que le jeune exilé pût paraître parmi les étrangers avec tout l'éclat de son rang. Malheureusement à côté de cette politesse et de ces égards, à côté de cet acte fort honorable pour le caractère de Henri, on trouve des traits de cruauté et de barbarie d'une nature révoltante. Le fait suivant arrivé dans le cours même de cette guerre nous est rapporté par l'écrivain Orderic. Henri avait marié Juliana, une de ses filles naturelles, à Eustache, seigneur de Breteuil; plus tard, Henri ayant eu lieu de soupçonner la fidélité d'Eustache, exigea que les deux filles de ce seigneur lui seraient remises en otage comme gages de la fidélité de leur père. De son côté, le roi laissait en otage le fils d'un de ses officiers nommé Harene entre les mains d'Eustache. On ne sait pourquoi, mais dans un moment de rage, le seigneur de Breteuil arracha les yeux du fils de Harene, et le renvoya ainsi mutilé à son père. Harene demanda justice au roi, et celui-ci lui permit d'exercer la peine du talion sur les filles d'Eustache qui étaient ses petites-filles. La jeunesse et la naissance des deux pauvres enfants, leurs supplications et leurs larmes ne les sauvèrent point du supplice; le barbare Harene leur arracha les yeux et leur coupa le nez. L'historien Huntington attribue à Henri lui-même les tourments infligés à ses petites-filles. A cette nouvelle, Juliana, leur mère, s'était retirée dans la citadelle de Breteuil qu'assiégeaient les forces royales. Ne pouvant la défendre, elle demanda à parler au roi, et comme celui-ci s'approchait de la muraille, elle lui décocha une flèche; la flèche parricide, tirée d'une main mal assurée, ne fit qu'effleurer la poitrine de Henri, et Juliana fut obligée de se rendre à discrétion. Il eût été beau au roi de se montrer généreux et de pardonner à sa fille, mais il n'en fit rien, et pour se venger il voulut qu'elle sortît de la forteresse en escaladant les remparts : ce qu'elle fit en se laissant glisser le long de la muraille. Arrivée au pied du rempart, elle trouva un large fossé qui était plein d'eau, et elle le traversa ayant de l'eau jusqu'à la poitrine; pendant ce supplice, les soldats qu'on avait fait sortir exprès pour être témoins de ce triste spectacle l'accablèrent de railleries et d'insultes. Qu'on juge, d'après ce trait, de l'esprit haineux et du caractère implacable de Henri.

La bataille de Brenneville mit fin à la guerre; grâce à la médiation du pape Calixte II, la paix fut conclue entre le roi de France et Henri, à la condition que les châteaux qui avaient été pris des deux côtés seraient rendus, et que tous les prisonniers seraient mis en liberté. Mais comme à l'ordinaire on ne songea point aux intérêts du fils de Robert. Henri triomphait et, l'esprit rempli des plus heureux rêves, il se disposa à revenir en Angleterre qu'il n'avait pas revue depuis quatre ans, lorsqu'un événement tragique vint renverser pour un moment ses espérances de succession. Le départ devait s'effectuer à Harfleur. Les voiles déployées n'attendaient plus que les nobles passagers quand

un marin normand, Fitz Étienne, se présenta au roi, et lui offrant un marc d'or, lui parla ainsi : « Étienne, fils d'Érard, mon père, a passé sa vie entière au service du vôtre; c'est lui qui conduisait le navire dans lequel il s'embarqua pour la conquête d'Angleterre. Sire roi, je vous demande de me donner en fief le même office; j'ai un bon navire appelé la *Blanche-Nef*, il est bien équipé, et monté par cinquante marins des plus habiles. » Le roi répondit qu'il avait choisi un navire pour lui-même, mais que pour faire droit à la requête du fils d'Étienne, il confierait à la *Blanche-Nef* son fils, sa fille, et tout leur cortége. Henri partit, et le prince, comptant sur Étienne qui ne cessait de lui vanter la vitesse de son navire, et lui promettait de devancer le reste de la flotte, resta à terre pour y passer encore quelques heures. Suivant l'usage, le jeune Guillaume fit faire une distribution de vin aux matelots de l'équipage, et voulant agir en prince, il leur donna trois tonneaux de vin, de sorte qu'au moment du départ tous les matelots étaient ivres. Cependant on mit à la voile. La suite du prince se composait de Richard et de lady Marie, comtesse de Perche, enfants naturels du roi, du comte de Chester, et de sa femme nièce du roi, et d'une foule de jeunes nobles anglais et normands au nombre de près de deux cents. Comme Étienne était fier d'avoir sur son vaisseau des passagers aussi illustres, il se mit lui-même au gouvernail, tandis que ses matelots, excités par le vin et la présence du prince, se courbaient sur leurs rames de toute la force de leurs membres; ainsi poussée, la *Blanche-Nef* fendit la lame avec une vitesse incroyable. En longeant la côte elle se trouva par hasard engagée parmi des récifs à fleur d'eau, dans un endroit appelé *Ras de Catte*, et aujourd'hui *Ras de Catteville*. Mais tout à coup une secousse violente se fit sentir et toutes les planches craquèrent à la fois. Un cri de détresse poussé par trois cents voix s'éleva jusqu'aux cieux, car le navire se remplissait d'eau. Fitz Étienne mit une chaloupe à la mer et y fit placer le prince et quelques-uns de ses compagnons, en leur disant de faire force de rames vers la terre; mais le prince, touché des cris de la comtesse de Perche qui était restée à bord de la *Blanche-Nef*, ne voulut point partir sans la prendre avec lui. Malheureusement comme la barque approchait du bord, il s'y jeta un si grand nombre de personnes, qu'elle coula presque aussitôt, entraînant au fond de la mer tous ceux qui la montaient. La *Blanche Nef* sombra au même instant; et de toute cette foule bruyante, on ne vit plus à la surface de l'eau que deux hommes qui se cramponnaient au mât. L'un d'eux était Béraut, boucher de Rouen; l'autre, d'une grande naissance, était Godefroy, fils de Gilbert de l'Aigle. Étienne, le malheureux capitaine, qui était aussi revenu à la surface, apercevant les têtes de deux hommes au-dessus de l'eau, nagea vers eux : « Et le fils du roi, leur demanda-t-il; qu'est-il devenu? — Il s'est noyé, lui répondit un de ses interlocuteurs; ni lui, ni sa sœur Marie, ni son frère Richard, ni personne de la société n'ont paru sur l'eau. — Malheur à moi! » s'écria Étienne, et il s'enfonça sous l'eau. Godefroy, après deux heures de luttes, et sentant ses forces l'abandonner, imita son exemple, et recommandant à Dieu son compagnon, il disparut sous les flots. Celui-ci, enveloppé d'une peau de mouton qui lui servait de justaucorps, fut le seul qui vit revenir le jour. Des pêcheurs l'aperçurent se soutenant à la surface de l'eau, et le recueillirent dans leur barque; c'est de lui qu'on apprit les détails de ce triste événement.

La nation anglaise ne regretta point ce prince, car il n'avait aucune des bonnes qualités de sa mère Mathilde, et il avait publiquement déclaré dans plusieurs occasions que, lorsqu'il serait roi, il traiterait les Anglais comme des bêtes de somme. Il n'en fut pas de même de Henri; quand la fatale nouvelle lui fut apportée par un jeune page, il tomba à terre et perdit

connaissance. Ce fut en vain qu'en revenant à lui, il essaya de déployer du courage et parla de soumission aux décrets de la Providence; ce courage n'était point dans son cœur. Sa douleur se changea par degrés en mélancolie habituelle, et l'on assure que depuis ce jour personne ne le vit sourire.

Ce qui aggravait surtout son affliction, c'est que la mort de ce fils compromettait les espérances qu'il avait formées d'assurer à sa famille l'héritage de ses domaines. Les événements justifiaient ses craintes. Déjà Guillaume de Normandie voyait grossir le nombre de ses partisans, tandis que Foulques, comte d'Anjou, demandait qu'on lui rendît sa fille et la dot qu'elle avait apportée en mariage. Henri ne refusa pas de rendre la jeune princesse, mais il ne voulut point restituer la dot. Aussitôt Foulques, qui était expert dans ces sortes d'affaires, reprit ses négociations matrimoniales avec le fils du duc Robert auquel il promit sa fille Sibylle en mariage, et le comté de Mans pour dot. Le roi de France, ainsi que les plus puissants des barons normands, épousèrent aussi la querelle du jeune fils de Robert. La guerre fut donc encore une fois déclarée contre Henri; mais Henri triompha de nouveau de ses ennemis. Tandis qu'on délibérait encore en Normandie, Henri, qui avait des espions partout, tomba comme la foudre au milieu des barons révoltés, s'empara des principaux chefs, et força par ses présents le comte d'Anjou à abandonner la cause du jeune Guillaume.

La Normandie pacifiée, Henri reprit aussitôt le projet chéri qu'il avait formé d'établir sa succession. Dans l'espoir d'une descendance mâle, il avait épousé Alice, fille de Geoffroy, duc de Louvain, et nièce de Calixte II, pape régnant. La reine était jeune et belle, mais ce mariage fut stérile. Il conçut alors le projet d'assurer la couronne d'Angleterre et la couronne ducale de Normandie à sa fille Mathilde, qui venait de perdre son mari, l'empereur Henri (A.D. 1123). C'était blesser tous les usages et les préjugés existant en Europe, et surtout en Angleterre où l'on regardait le règne d'une femme comme une insulte pour des guerriers qui soutenaient le trône et qui l'avaient élevé. Mais Henri, par sa puissance presque absolue, espérait en imposer aux mécontents. La célébration de la solennité, dans laquelle devait avoir lieu la reconnaissance des droits de Mathilde au trône, fut fixée au jour de Noël de l'année 1126. Les évêques, les abbés, les barons et tous les grands tenanciers de la couronne se réunirent dans le château de Windsor. David, roi d'Écosse, en sa qualité de comte anglais, jura le premier; puis vint le tour du clergé et celui des laïques. Une question de préséance s'éleva entre Étienne, comte de Boulogne, et Robert, comte de Glocester; ces deux seigneurs, qui entrevoyaient la possibilité d'arriver au trône, dans le cas où Mathilde viendrait à mourir, comme les plus rapprochés du trône par les liens du sang, réclamèrent chacun la priorité pour la prestation du serment. Étienne était le neveu du roi, par Adèle, fille du Conquérant et sœur de Henri, et Robert était le propre fils du roi, mais sa naissance était illégitime. La question fut décidée en faveur d'Étienne, qui en conséquence jura le premier.

Cependant cette reconnaissance des droits de sa fille ne rassura pas complétement Henri, car l'esprit turbulent des barons et leur ambition lui étaient trop bien connus pour qu'il pût compter sur la réalisation de ses espérances. Au milieu de ses préoccupations politiques, il apprit que Foulques, le puissant comte d'Anjou, dont il avait tant de fois éprouvé les dispositions hostiles, partait pour la Palestine, laissant le gouvernement de sa province à son fils Geoffroy, surnommé *Plantagenet*, à cause de l'habitude qu'il avait de mettre en guise de plume une branche de genêst fleuri à son chapeau. Le jeune comte était beau, aimable, et jouissait d'une grande réputation de courage. Le roi s'é-

prit d'une grande affection pour lui, et résolut d'en faire l'époux de sa fille. Il voulut d'abord être son parrain en chevalerie, et fit à ses frais, à Rouen, la cérémonie de réception. Après le bain, où, suivant l'usage, on plongea le nouveau chevalier, Henri donna à Geoffroy, comme à son fils d'armes, un cheval d'Espagne, une cotte et des chausses de fer à mailles doubles, à l'épreuve de la lance et du trait; des éperons d'or, un écu orné de figures et de lions en or, un heaume enrichi de pierreries, une lance de frêne avec un fer de Poitiers, et une épée travaillée par Galand, le plus renommé des ouvriers du temps.

Ce projet de mariage ne fut pas toutefois du goût des barons, qui déclarèrent que le roi n'avait aucun droit de disposer de leur future souveraine sans leur consentement préalable. Quelques-uns plus hardis déclarèrent que ce mariage les relèverait du serment d'allégeance qu'ils avaient prêté à Mathilde. Mais il n'en fut pas moins conclu. (A. D. 1127.)

Henri donna à cette occasion un exemple bien remarquable de son despotisme. Le premier jour, des hérauts d'armes, magnifiquement vêtus, parcoururent les rues et les carrefours de Rouen en publiant cette singulière proclamation. « Au nom du roi, que tous ceux ici présents, habitants ou étrangers, riches ou pauvres, nobles ou vilains, sachent bien qu'il leur est défendu de se soustraire aux réjouissances royales; que si quelques-uns étaient assez hardis pour le faire, ils seraient coupables d'offense envers leur seigneur et roi. »

Alors Henri s'appliqua à ruiner la cause de son neveu et poursuivit cette entreprise avec son activité accoutumée. Il y eut entre les deux partis plusieurs combats sanglants en Flandre et sous les murs de Gand et de Lille. Mais après un an de luttes le succès était encore douteux, lorsque dans une rencontre aux environs d'Alost, le jeune Guillaume reçut une blessure grave à la main. Il fut transporté au monastère de Saint-Omer, et y mourut le 27 juillet 1128, à l'âge de 26 ans. A ces derniers moments, cet aimable prince écrivit à son oncle une lettre dans laquelle il implorait sa pitié pour les barons normands qui avaient embrassé sa cause, et notamment pour son fidèle tuteur Hélie de Saint-Saen. Henri, dans la joie que lui causait ce grand événement, s'empressa de l'accorder; et affranchi de toutes craintes il crut enfin que rien désormais n'empêcherait l'exécution du plus cher de ses projets.

Les événements qui terminent ce règne appartiennent plus particulièrement aux affaires de famille de Henri qu'à l'histoire d'Angleterre. Il était venu en Normandie où l'appelaient son affection pour cette province et sa vive tendresse pour sa fille. Il y trouva Mathilde, qui, mécontente d'avoir échangé son titre d'impératrice contre celui de comtesse d'Anjou, était en état d'hostilités avec son mari. Une réconciliation sincère en apparence s'opéra entre les deux époux, par ses soins; peu de temps après l'impératrice accoucha d'un fils, qui reçut le nom de Henri. Transporté de joie, en se voyant un petit-fils, Henri fit encore une fois prêter à toute la noblesse d'Angleterre et de Normandie serment de fidélité à Mathilde et à son petit-fils. L'impératrice lui donna encore successivement deux autres petits-fils, Geoffroy et Guillaume. Quelque temps après Henri mourut alors qu'il songeait à revenir en Angleterre où l'appelait une incursion des Gallois. Comme il faisait ses préparatifs de départ, il fut saisi tout à coup d'une maladie à Saint-Denis-le-Forment, causée par une indigestion de lamproie, poisson qu'il aimait beaucoup; il expira le septième jour de sa maladie (A. D. 1135), à minuit, dans la soixante-septième année de son âge et la trente-cinquième année de son règne; Henri laissait par son testament à sa fille Mathilde et à ses héritiers tous ses domaines d'Angleterre et de France. Il ne faisait aucune mention de son gendre Geoffroy,

dont il avait eu si souvent occasion de se plaindre.

A part quelques incursions peu dangereuses des Gallois et les luttes qui signalèrent l'avénement au trône de Henri, le royaume jouit donc d'une tranquillité complète. Mais la nation sous son règne n'en fut pas moins exposée à des souffrances cruelles. La fraude, la perfidie, la violence furent les armes favorites de ce prince. Le poëte Luc de Barré ayant été fait prisonnier dans un combat, il ordonna qu'on lui crevât les yeux. « Ce n'est pas la première fois qu'il a porté les armes contre moi,» dit-il à Charles le Bon, comte de Flandre, qui lui faisait des remontrances sur cette horrible punition; mais, ce qui est pire, il m'a pris pour le sujet d'une satire, et dans ses poëmes il me livre à la dérision de mes ennemis; que son exemple apprenne aux autres faiseurs de vers ce qu'ils doivent attendre, s'ils offensent le roi d'Angleterre! » L'ordre inhumain fut exécuté, et le poëte dans l'excès de ses souffrances, s'échappant des mains de ses bourreaux, se brisa la tête contre la muraille. La profonde dissimulation de Henri et la méchanceté de son cœur étaient du reste bien connues même de ses favoris les plus intimes. Bloet, évêque de Lincoln, et son grand justicier, ayant entendu dire que le roi avait parlé de lui dans les termes de la plus haute estime, « Alors, dit-il, je suis un homme perdu, car jamais je ne l'ai entendu louer un homme, qu'il n'ait eu l'intention de le perdre. » L'événement justifia ses craintes. Dans un moment d'indiscrétion, Bloet ayant dit que le monastère qu'il avait construit à Eynsham était aussi beau que l'abbaye de Reading qui avait été bâtie par le roi, Henri lui ôta sur-le-champ sa charge de justicier, et par des amendes et des extorsions le força à verser toute sa fortune dans les coffres de l'échiquier royal.

§ IV. Avénement au trône d'Étienne de Blois. — Ses promesses au peuple et aux grands. — Mathilde lui dispute la couronne. — Bataille de l'Étendard. — L'évêque de Sarum. — Il est fait prisonnier et Mathilde est proclamée reine. — Étienne recouvre la liberté. — Cruautés des barons. — Traité de paix. — Mort d'Étienne.

La couronne d'Angleterre semblait acquise à l'impératrice Mathilde; car Henri avait deux fois fait prêter serment de fidélité à ses vassaux de l'un et l'autre pays. Cependant aussitôt que la mort de ce prince fut connue, on vit un usurpateur hardi, au mépris de tous les droits, de ses serments même, et des liens sacrés de la reconnaissance, se disposer à occuper le trône vacant. C'était Étienne de Blois, comte de Boulogne et neveu du feu roi. Il devait toute sa puissance et toute sa richesse à la munificence de son oncle Henri, qui lui avait donné de grands biens en Angleterre et en Normandie, et l'avait marié à sa nièce Mathilde, fille unique de Marie d'Écosse, sœur de la reine, et d'Eustache, comte de Boulogne. Mais dominé par l'ambition, Étienne oublia en un instant toutes ces obligations, ainsi que les dangers de l'entreprise hardie dans laquelle il allait s'engager. En apprenant la mort de son oncle, il quitta Boulogne en toute hâte et se dirigea vers Londres; et bien que les habitants de Douvres et de Cantorbéry, qui soupçonnaient ses desseins, lui eussent fermé les portes de leurs villes, il continua son voyage avec confiance.

Son attente ne fut pas déçue; car un long séjour en Angleterre lui avait donné une grande popularité parmi les Normands et les Anglais de race saxonne. On aimait sa valeur, sa générosité, la beauté de sa figure et l'affabilité de ses manières. Aussi quand il se présenta à Londres, le peuple le reçut avec enthousiasme et le salua roi sur-le-champ. Aussitôt Étienne se dirigea vers Winchester où était le trésor royal et trouva dans cette ville son frère Henri, évêque du diocèse, qui lui en remit les clefs. C'était un grand succès, car indépendamment d'objets précieux et de joyaux

d'une grande valeur le trésor contenait 100,000 liv. sterl. Rufus et Henri, ses prédécesseurs, n'avaient pas procédé autrement.

Cependant il y avait alors dans le royaume deux personnes sans le consentement desquelles il n'était guère possible d'arriver au trône; l'une d'elles était Guillaume Corboïl, archevêque de Cantorbéry, homme consciencieux, mais d'un caractère crédule et faible; la seconde était Roger, évêque de Sarum, grand justicier et régent du royaume: Roger n'aimait que l'or. A l'aide de son frère Henri, Étienne sut engager ces deux seigneurs à servir sa cause. Devant Guillaume Corboïl il fit paraître Hugh Bigod, l'une de ses créatures, qui jura solennellement avoir entendu le feu roi sur son lit de mort déshériter sa fille Mathilde, relever ses sujets de leurs serments, et nommer le comte Étienne son successeur. Ce subterfuge eut un plein succès. Rien cependant n'était plus faux; car Henri, à son dernier soupir, avait nommé en présence de cinq comtes et d'un grand nombre d'autres nobles sa fille pour lui succéder au trône. Quant à l'évêque de Sarum, dont l'ambition et l'avarice étaient insatiables, Étienne lui promit tout ce qu'il pourrait demander pour lui et pour ses amis; et celui-ci, en retour, déclara publiquement que le serment d'allégeance des barons était nul et sans valeur, parce que sans leur consentement l'impératrice s'était mariée en dehors du royaume. C'est ainsi qu'Étienne commença son règne; aussitôt il fut sacré roi à Westminster par l'archevêque de Cantorbéry, le 26 décembre de l'année 1135.

De Westminster Étienne se rendit à Reading-Abbey où il assista aux funérailles de son oncle dont le corps avait été transporté de la Normandie à Oxford. Ensuite il convoqua un grand conseil pour y recevoir le serment d'allégeance des prélats, des abbés et des barons, et pour se consulter avec eux sur les affaires de l'État. Les barons jurèrent fidélité, ainsi que les membres du clergé, à la condition pourtant de la part de ces derniers que leur serment d'obéissance ne serait valide qu'autant que le roi ne toucherait à aucune de leurs libertés. Le roi y consentit, et grâce à cette concession il reçut bientôt une lettre du pape Innocent II qui ratifiait le serment du clergé. La lettre du pape est remarquable et mérite d'être citée. « Nous avons appris, disait le souverain pontife, que tu as été proclamé roi du consentement unanime des barons et du peuple, et que tu as été sacré par les prélats du royaume. Considérant que les suffrages d'un aussi grand nombre de personnes ne peuvent avoir été donnés sans la coopération spéciale de Dieu, et que tu es en outre un proche parent du feu roi, nous sommes satisfait de tout ce qui a été fait en ta faveur, et nous t'adoptons dans notre affection paternelle, comme un fils du bienheureux apôtre Pierre et de la sainte Église romaine. » Étienne comprit toutefois qu'il lui restait quelque chose de plus à faire, et, à l'exemple de son prédécesseur, il commença son règne en donnant à son peuple une charte dans laquelle il promit de rendre justice à tous et de restituer au peuple les bonnes lois d'Édouard le Confesseur. Peut-être aurait-il tenu ses promesses; car ce prince était naturellement généreux; mais les guerres continuelles qui troublèrent son règne ne lui permirent pas de les remplir, et tant qu'il occupa le trône, la condition du peuple fut plus malheureuse qu'elle ne l'avait été sous Henri et même sous le roi Rouge. Dans la même intention, il fit une concession imprudente aux barons en leur permettant de fortifier leurs châteaux et d'en construire de nouveaux; ce fut la source d'une affreuse anarchie, car ces forteresses devinrent aussitôt de véritables repaires de bandits. Étienne fit aussi de larges promesses aux nobles qu'il connaissait les plus avides, et leur donna l'espérance qu'ils auraient de plus grands priviléges que ceux qu'ils avaient reçus de ses prédécesseurs.

CANCELLED

UNIV. [illegible]

Château de Castleton Derby

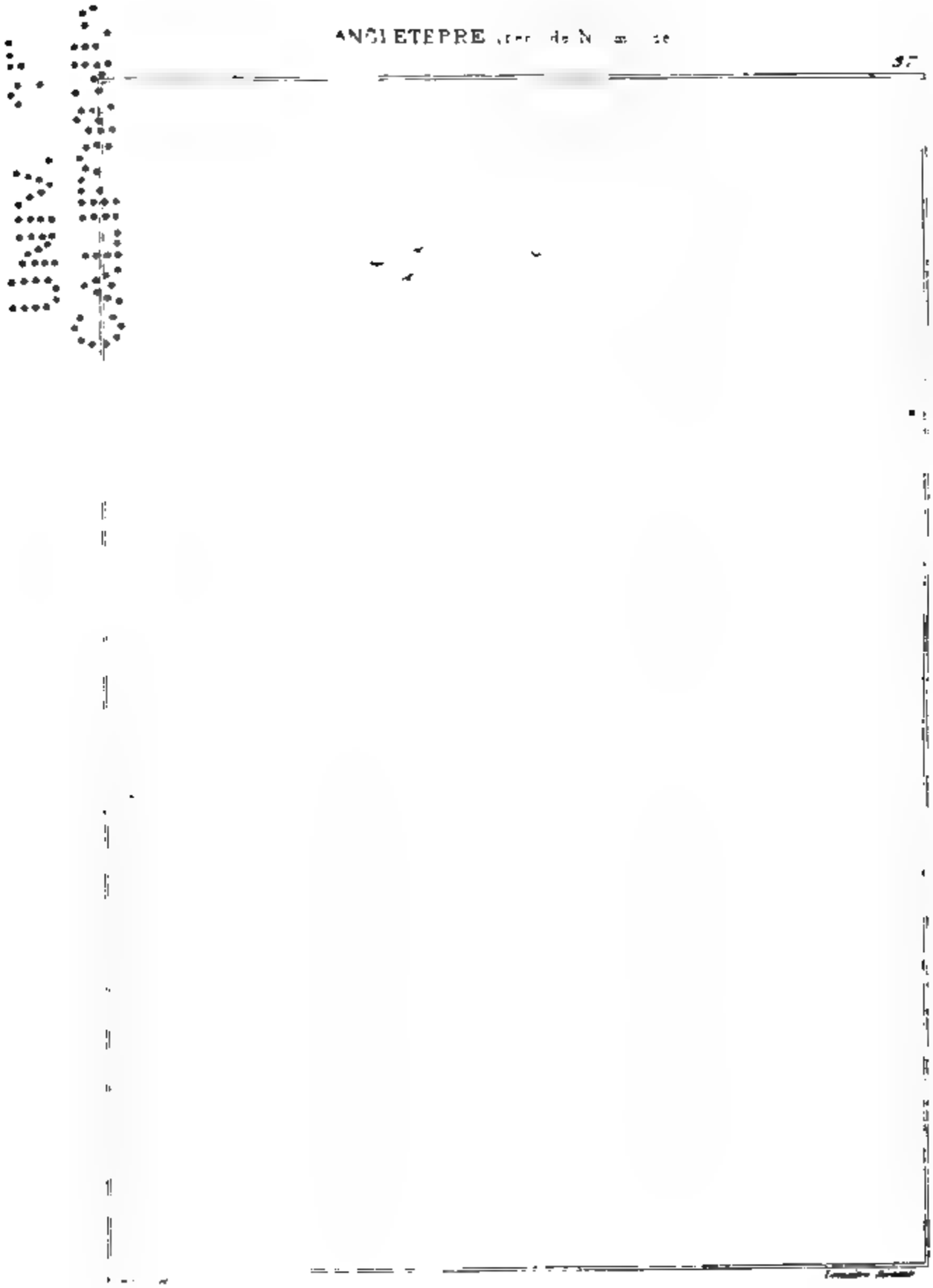

De telles promesses ne pouvaient s'accorder avec celles qu'il avait faites au peuple.

La révolution qui venait de s'opérer avait été si imprévue et si hardie, que les amis de Mathilde n'avaient d'abord donné aucun signe de vie. Mais cette usurpation audacieuse allait amener une grande effusion de sang : de toutes parts, les partisans de Mathilde, quand ils furent revenus de leur stupeur, commencèrent à s'agiter. David, roi d'Écosse, fut le premier qu'on vit soutenir la cause de l'impératrice, sa nièce. Il entra en Angleterre avec une armée, prit Carlisle et Newcastle, et parcourut en vainqueur les comtés du Northumberland et de Cumberland. Mais comme un très-petit nombre de barons se joignit à lui, il entra bientôt en négociation avec Étienne; et celui-ci lui ayant cédé le comté du Cumberland et la ville de Carlisle, et ayant accordé en outre le comté de Huntington au prince Henri son fils aîné, et promis de ne pas disposer du comté de Northumberland qu'il n'eût préalablement examiné les prétentions de ce prince, qui le réclamait comme petit-fils et héritier de Waltheof, le dernier comte anglo-saxon, le danger fut pour un moment écarté.

Mais ce n'était là que le prélude de la tempête qui menaçait Étienne. Robert, comte de Glocester, fils naturel du roi, le même qui avait disputé au roi d'Angleterre la préséance, lors de la prestation du serment que Henri avait exigé de ses barons, revenait en Angleterre sous le prétexte apparent de jurer fidélité et hommage au nouveau roi, mais au fond pour y réchauffer le zèle des amis de Mathilde, et grossir le nombre des partisans de cette princesse dont lui-même avait embrassé la cause avec chaleur. Comme guerrier et surtout à cause de sa grande habileté politique et de la finesse de son esprit, le comte était un ennemi dangereux; et quand on le vit prêter le serment de fidélité en y ajoutant cette clause, « qu'il ne serait obligé d'être fidèle à son serment que tant que le roi remplirait tous ses engagements envers lui et le maintiendrait dans tous ses droits et libertés, » personne ne douta de ses secrètes intentions.

En effet, grâce à ses sourdes intrigues, la désaffection ne tarda pas à se glisser parmi les barons. Hugh Bigod, le même qui avait menti si impudemment pour vaincre les scrupules du primat, fut l'un des premiers à lever l'étendard de la révolte, et s'empara du château de Norwich. D'autres, se retranchant sur ce qu'Étienne n'avait pas rempli ses promesses, se retirèrent dans leurs châteaux, qu'ils avaient déjà fortifiés. L'esprit de révolte s'étendit ainsi dans toutes les parties du royaume. Quand l'insurrection fut près d'éclater, le comte de Glocester, qui venait d'arracher du roi des Écossais la promesse d'une seconde invasion en Angleterre, partit pour la France, d'où il envoya une lettre au roi, dans laquelle il déclarait qu'il renonçait à son obéissance. Alors, comme Macbeth de Shakspeare, le roi vit une solitude profonde régner autour de lui; son cœur resta pourtant au-dessus du danger, et conserva toujours un grand courage. « Les traîtres! s'écriait-il, ils m'ont fait roi, et maintenant ils m'abandonnent. Mais, par la gloire de Dieu, ils ne diront jamais de moi que je suis un roi dépossédé. »

Les différentes expéditions qu'Étienne entreprit alors pour réduire les forteresses des barons révoltés, ne présentent que peu d'intérêt; presque partout le succès accompagna ses armes. Quelques particularités remarquables se rattachent pourtant à la campagne qu'il fit contre le roi des Écossais. David, fidèle à sa promesse, s'était hâté de rassembler ses forces; son armée, ramas de vagabonds qu'il avait tirés des basses et hautes terres et des îles, du grand promontoire de Galloway, des montagnes de Cheviot, et de cette partie du territoire qui servait de limite aux deux royaumes, où se réunissaient encore les *Outlaws* et les mauvais sujets des deux pays, traversa la Tweed en mars 1138,

et entra dans le Northumberland en colonnes serrées. « Ces fourmis écossaises, comme les appelle un ancien écrivain, couvrirent toute la contrée qui est située entre la Tweed et la Tées. » « Quant au roi des Écossais lui-même, dit l'auteur anonyme des *Gesta Stephani*, c'était un prince doux et miséricordieux; mais on ne pouvait espérer que David pût arrêter leurs désordres. » Les chefs normands se crurent perdus, et comme ils n'avaient dans leur parti que leurs hommes d'armes et les mercenaires qui étaient à leur service, ils cherchèrent à se concilier les Anglais du nord, en faisant appel aux superstitions locales. On les vit alors invoquer les noms des saints de race saxonne que jusqu'alors ils avaient traités avec fort peu de respect; et les bannières populaires de Saint-Cuthbert de Durham, de S. Jean-de Béverley et de S. Wilfrid de Ripon, retirées des églises où elles étaient rongées par la poussière, furent présentées à l'armée comme un gage certain de victoire. Par ses efforts, Toustain ou Thurstan, archevêque de York, vieillard infirme et décrépit, mais homme d'une grande énergie et d'un caractère plein de finesse, parvint à lever une armée. Étienne n'ayant point encore paru sur le théâtre des hostilités, ce fut lui qui se chargea de l'organiser. Ce vieillard exhorta avec éloquence les soldats à combattre avec courage, leur disant que la victoire était certaine, et que le paradis serait la récompense de tous ceux qui périraient dans la bataille; il leur fit jurer de se prêter mutuelle assistance et de ne point s'abandonner, leur donna sa bénédiction et la rémission de leurs péchés, et ordonna à tout son clergé, évêques, abbés, curés, de se mettre à la tête de leurs paroissiens. C'étaient les hommes les plus braves du Yorkshire, dit la chronique. Quant à lui, ne pouvant endosser sa cotte de mailles, à cause de ses infirmités, il voulut que Raoul, évêque de Durham, se présentât sur le champ de bataille.

Le gros de l'armée était commandé par l'archevêque Guillaume Piperel, Walter Espée du Notthinghamshire, Gilbert de Lacy, et son frère Walter du Yorkshire, et chaque baron du nord marchait en tête de ses vassaux. L'armée s'avança à la rencontre des Écossais jusqu'entre la Tées et l'Humber, et choisit pour champ de bataille un endroit appelé Elfer-tun, aujourd'hui Northallerton, qui est situé à une égale distance de York et de Durham. C'était dans ce même lieu que les soldats du Conquérant avaient été frappés d'une terreur panique, lorsqu'ils accouraient pour venger sur les Saxons la catastrophe de Durham. Les temps étaient bien changés; maintenant S. Cuthbert combattait du côté des Normands. On planta au centre même du champ de bataille l'étendard royal; au pied on vit se ranger de leur plein gré une foule de paysans du Yorkshire, du Nottinghamshire et du Lincolnshire, qui accouraient de toutes parts armés d'arcs et de flèches; car à cet étendard se rattachaient de grandes espérances. C'était une voiture à quatre roues assez semblable aux *carrocios* dont se servent les gens de la classe aisée en Lombardie, à laquelle on avait attaché un mât de vaisseau surmonté d'une croix énorme; au centre de cette croix était une boîte en argent qui renfermait une hostie consacrée; au-dessous de la croix flottaient les bannières des trois saints les plus révérés des Anglais.

L'armée des Écossais, qui n'avait pour étendard qu'une simple croix ornée d'un bouquet de fougère, n'était pas moins formidable. On y voyait les *lowlanders* (habitants des basses terres), armés de cuirasses et de longues piques; des archers du Teviotdale, et du Liddesdale, et de toutes les vallées formées par les rivières qui vont verser leurs eaux dans la Tweed et le Frith du Solway, des montagnards du Cumberland et du Westmoreland montés sur de petits chevaux vigoureux, et de courageux enfants du Galloway qui n'avaient d'autre arme qu'une longue pique effilée. Ce corps

était commandé par le prince Henri, fils du roi, qui avait autour de sa personne une garde de chevaliers et d'hommes d'armes sous les ordres d'Eustache Fitz-John, seigneur de race normande. Les clans des Highlands (hautes terres) et les Écossais des îles formaient la seconde division; ils étaient armés d'un petit bouclier rond, fait en bois léger et couvert en cuir, et de la claymore ou large épée; quelques-uns des hommes des îles, au lieu de la claymore, portaient l'ancienne hache de bataille des Danois. Le roi, entouré d'un corps de chevaliers de race anglaise et normande, venait ensuite; et l'arrière-garde était formée par des Écossais du Frith de Moray et de différentes autres parties du royaume. La plupart des soldats de cette armée étaient nus et mal armés; cependant tous brûlaient du désir de combattre les premiers, et une vive dispute s'engagea pour savoir qui des hommes du Galloway ou des chevaliers commencerait l'attaque. « Pourquoi aurions-nous donc tant de confiance dans ces étrangers? disait Malise, comte de Strathern; je n'ai point d'armure, mais il n'y a pas un seul d'entre eux qui osera s'avancer aussi loin que moi aujourd'hui. » Le roi fut obligé de décider la querelle en faveur des hommes de Galloway; ils eurent le poste d'honneur, et formèrent l'avant-garde.

Telles étaient les deux armées qui allaient en venir aux mains. La marche rapide des Écossais, protégée par un brouillard épais, fut sur le point d'être fatale à l'armée anglo-normande. Heureusement les Anglais furent prévenus à temps par Robert de Bruce et Bernard de Baliol. Ces deux seigneurs, qui avaient de grands biens en Angleterre et en Écosse, auraient vivement désiré conclure une paix immédiate entre les deux partis, et ils s'étaient présentés dans cette intention au camp écossais; mais pendant qu'ils s'entretenaient avec David, ils furent appelés traîtres par Guillaume, neveu du roi. Ils partirent aussitôt, et donnant de l'éperon à leurs chevaux ils galopèrent à toute bride vers le camp de Northallerton. Aussitôt l'évêque de Durham, le digne représentant du vieux Thurstan, montant sur le char de l'étendard, lut les prières aux Normands et aux Anglais agenouillés autour de lui. Quand il donna l'absolution, l'armée tout entière répondit à ses dernières paroles par un vigoureux « *amen.* » Puis l'évêque fit un discours pour encourager les soldats à bien combattre. Ce discours était long, et l'orateur n'avait point encore abordé sa péroraison que les Écossais se précipitaient avec fureur sur leurs adversaires; l'exorde mérite d'en être conservé. « Illustres chefs d'Angleterre, de sang et de race normande, disait l'évêque, vous devant qui tremble la France guerrière, qui avez soumis la belliqueuse Angleterre, qui avez rempli l'Italie de votre gloire, et dont les noms sont fameux à Antioche et à Jérusalem, voici les Écossais qui vous ont juré foi et hommage, et qui veulent aujourd'hui vous chasser de vos biens. » On ne pouvait caresser davantage l'orgueil des conquérants.

Les Écossais commencèrent l'attaque au cri de: « Alban, Alban! » poussé par toutes les tribus celtiques des hautes terres. La charge des hommes du Galloway dispersant l'infanterie anglaise, rompit pour un moment le centre, qui était formé par les Normands. « Ils crevèrent les rangs ennemis, nous dit le vieux Brompton, comme si c'eût été une toile d'araignée. » Presqu'au même instant, les deux flancs des Anglo-Normands furent attaqués avec impétuosité par les montagnards et les hommes du Teviotdale et du Liddesdale; mais ces deux charges n'étant point soutenues à temps, la cavalerie normande qui s'était formée en masse autour du char de l'étendard, repoussa à son tour les Ecossais en faisant une charge vigoureuse. Pendant ce temps-là, les archers anglais s'étant ralliés et ayant pris une bonne position sur les deux ailes de l'armée anglo-normande, ils firent pleuvoir une double volée de flèches sur les Écossais, tan-

dis que de leur côté les chevaliers normands et les hommes d'armes les recevaient de front sur la pointe de leurs lances. Les piques effilées des hommes de Galloway s'émoussèrent contre l'armure des Normands et se brisèrent bientôt sous les coups de leurs lourdes épées et de leurs haches de bataille. Cependant par un dernier effort les clans des Highlanders poussèrent encore leur cri de guerre; « Alban ! Alban ! » puis saisissant leurs claymores, ils combattirent corps à corps, se précipitèrent à travers les rangs serrés et bardés de fer des chevaliers, et pendant deux heures ils soutinrent le combat avec fureur; un instant même on crut que le vaillant prince Henri arriverait au lieu où était planté l'étendard. Mais alors leurs lances et leurs épées rompues ne leur permirent plus de soutenir l'attaque; il fallut songer à la retraite. Ils prirent la fuite après avoir perdu 12,000 des leurs. Cette bataille reçut le nom de la bataille de l'Étendard; elle fut donnée le 22 août de l'année 1138; ce fut l'événement le plus important de la guerre écossaise. Il y eut encore quelques combats; mais l'année suivante on fit un traité de paix en vertu duquel Étienne accordait aux Ecossais les provinces du Cumberland et du Westmoreland, et donnait au prince Henri le comté de Northumberland.

L'issue de cette guerre aurait abattu le courage des mécontents, et peut-être Étienne aurait-il vu son pouvoir se consolider, si, dans un moment de mauvaise inspiration, il n'eût donné contre lui de graves sujets de plainte au clergé. Roger, évêque de Sarum, le même qui avait relevé les barons de leur serment d'allégeance à la fille de Henri, et à l'aide duquel Étienne avait été sacré roi, fut celui qui souleva la colère des ecclésiastiques. Aucun seigneur, nous l'avons dit, n'était plus avide que l'évêque de Sarum; « quand une chose lui plaisait, dit Malmsbury, si elle ne lui était accordée de plein gré, il s'en emparait de force. » Toutefois personne n'avait plus de goût, plus de magnificence; il aimait les savants et les lettres; et, tel était son amour pour les arts, qu'il bâtit un grand nombre de forteresses et d'édifices qui rivalisaient avec ce que l'Angleterre avait alors de plus grand et de plus magnifique en ce genre. Pour satisfaire des goûts aussi dispendieux, Roger avait toujour besoin d'argent, et le roi ne cessait de lui en donner. Il avait obtenu les siéges de Lincoln et d'Ely pour ses deux neveux, Alexandre et Nigel, et demandait encore : « Par la gloire de Dieu, disait Étienne à ses courtisans, je lui donnerais la moitié de l'Angleterre s'il me la demandait. Jusqu'à ce que la poire soit *mûre,* il se lassera de me demander avant que je me lasse de lui donner ! » Il paraîtrait que le roi ne faisait pas au prélat de tels présents sans arrière-pensée. En effet, lorsqu'il se vit menacé d'une invasion du dehors, ne sachant plus distinguer ses amis de ses ennemis au dedans, dénué d'argent pour payer les troupes étrangères qu'il avait engagées à sa solde, le roi résolut de faire regorger l'évêque. La poire était *mûre*, et voici comment il s'y prit :

Il tenait sa cour à Oxford, et Roger, comme tous les grands du royaume, fut invité à y venir. Ce voyage ne plaisait point à Roger ; « car, nous dit Malmsbury, au moment du départ je l'entendis s'écrier : Par madame Marie, je ne sais pourquoi, mais j'éprouve une certaine répugnance à faire ce voyage. Ce qui est certain, c'est que ma présence à cette cour sera aussi utile que celle d'un fou sur un champ de bataille. » Il partit pourtant, et en arrivant il trouva la ville pleine de prélats et de barons et de leur nombreuse suite. Une querelle, que quelques historiens prétendent avoir été ménagée à l'avance, éclata entre ses suivants et ceux du comte de Bretagne, au sujet du logement. Dans la mêlée, on tira les épées, plusieurs hommes furent blessés, et un chevalier fut tué. Aussitôt Étienne feignit un grand courroux et ordonna l'arrestation de l'évêque et de ses neveux. On arrêta Roger dans le propre palais du roi, et

Alexandre, évêque de Lincoln, au logement qu'il occupait en ville; Nigel, qui demeurait dans une maison située en dehors de la ville, s'échappa, et se réfugia dans Devizes, l'un des châteaux les plus fortifiés de son oncle.

Les deux prisonniers furent aussitôt placés dans des donjons séparés, et on les somma de restituer tous leurs châteaux pour avoir violé la paix du roi dans les limites de sa juridiction; à cette condition, on leur promettait leur liberté. Roger offrit d'abord une compensation raisonnable en argent, mais cédant aux menaces de ses ennemis et aux prières de ses amis, il consentit à rendre les châteaux qu'il avait bâtis à Malmsbury et Sherborne, et celui qu'il avait agrandi et fortifié à Sarum, ainsi que le château de Newark qui avait été bâti par l'évêque de Lincoln. Restait le château de Devizes, le plus important de tous, dans lequel le vaillant évêque d'Ely s'était enfermé et qu'il refusait de rendre. Afin de vaincre cette résistance, Étienne eut recours à un étrange stratagème; ce fut d'affamer Roger et l'évêque de Lincoln et de les laisser sans nourriture jusqu'au moment où le château lui serait rendu. Il n'est pas probable que l'intention d'Étienne, dont les dispositions n'étaient pas naturellement cruelles, ait été de poursuivre l'exécution de ce projet jusqu'à sa dernière conséquence; toujours est-il qu'après trois jours entiers les malheureux prisonniers n'avaient encore rien pris. Force fut à Roger de faire de nouvelles concessions; il se présenta en face de son château, la figure pâle et amaigrie; il appela son neveu, lui exposa son triste sort, et le supplia de le prendre en pitié, et le château fut ainsi rendu.

Cette conduite violente tenue envers des personnes revêtues des plus grandes dignités de l'Église et de l'État devait irriter vivement le clergé. Le propre frère du roi, Henri, évêque de Winchester, qui était alors légat du pape en Angleterre, se tournant contre Étienne, l'accusa de sacrilége, et un concile fut convoqué par ses ordres à Winchester, dans lequel le roi fut sommé de paraître pour justifier sa conduite. Étienne ne s'y rendit pas en personne, mais il chargea Aubrey ou Albéric de Vère, homme de loi, de plaider sa cause. Le légat ouvrit le concile par un discours violent, dans lequel il peignait, sous les couleurs les plus odieuses, l'injustice et la cruauté des procédés du roi contre les trois évêques, et termina en disant que « ni la crainte de perdre les bonnes grâces de son frère, ni même celle de perdre sa propre vie, ne l'empêcheraient de mettre à exécution leur jugement quel qu'il fût. » Alors, Albéric de Vère, aggravant autant qu'il lui était possible, l'insolence des évêques et les circonstances de la dispute d'Oxford, prétendit qu'ils avaient volontairement rendu leurs châteaux et leurs trésors au roi pour expier leurs offenses. Le second jour, l'archevêque de Rouen, le seul ecclésiastique qui prît le parti du roi, affirma que les évêques avaient mérité ce qu'ils avaient souffert, parce qu'ils avaient désobéi aux canons de l'Église, en fortifiant leurs châteaux. Cette infraction à la loi canonique ne pouvait être niée; mais parmi les évêques présents, il ne s'en trouvait pas un seul qui ne fût coupable au même chef. Du reste, chacun d'eux pouvait dire avec raison qu'il était impossible de vivre dans son château s'il n'était fortifié, tant le brigandage était commun dans ces temps malheureux. Comme les prélats restaient fermes dans leurs prétentions, et ne voulaient faire aucune concession, Albéric de Vère déclara qu'il en appelait au pape au nom du roi; et, tirant son épée ainsi que les chevaliers qui étaient avec lui, il déclara l'assemblée dissoute.

D'autres dangers menaçaient Étienne, car pendant que le synode délibérait ainsi, Mathilde débarquait sur la côte de Suffolk, accompagnée de son frère Robert, comte de Glocester, et de cent quarante chevaliers. C'était avec cette troupe qu'elle venait conquérir sa couronne. A la vue d'une aussi

faible escorte, et surtout à cause du peu d'argent qu'elle apportait avec elle, il n'y eut qu'un petit nombre de chefs normands qui se joignirent à son parti. Le roi investit, par un mouvement rapide, le château d'Arundel, dans lequel elle s'était réfugiée, et il ne dépendit plus que de sa volonté de la faire prisonnière. Dans ce château vivait Alice, veuve de Henri Ier. La reine douairière redoutant le ressentiment d'Étienne, lui envoya une apologie dans laquelle elle se justifiait de ce qu'elle avait reçu l'impératrice dans son château : « Elle n'avait pu, disait-elle, refuser l'hospitalité à la fille unique de son mari ; » elle suppliait aussi le roi de respecter les liens du sang, et de permettre à Mathilde de se retirer au château de Bristol, qu'occupait déjà le comte de Glocester. Contre toute attente, cette demande fut bien accueillie. Soit qu'Étienne voulût se piquer de courtoisie dans cette circonstance, soit qu'il crût, comme le prétendent quelques historiens, que la guerre serait plus facile à terminer si on refoulait l'impératrice dans quelque coin du royaume, Mathilde confiée aux soins de Henri, évêque de Winchester, partit du château d'Arundel en liberté, et se rendit à Bristol où était le quartier général de son frère.

Ce fut le signal d'une conflagration générale, et la guerre civile éclata aussitôt. Les barons se déclarèrent les uns pour le roi, les autres pour l'impératrice ; d'autres ne songeant qu'à leur intérêt personnel, se livrèrent des combats acharnés dans lesquels coula par torrents le sang le plus noble de l'Angleterre. D'une extrémité du royaume à l'autre, ce n'était que batailles ; car des châteaux fortifiés couvraient maintenant presque partout le sol ; or « ces châteaux n'étaient que des cavernes de diables, ainsi que le dit la chronique ; ils faisaient des sorties, pillaient, massacraient tous les partis sans distinction. On vit partout la fumée des villes, des villages, des monastères et des églises qui brûlaient ; le commerce cessa, et les travaux de l'agriculture furent interrompus dans beaucoup d'endroits. « Le Christ et ses saints dorment, » disaient les pauvres habitants des campagnes en voyant tant de crimes rester impunis, et telle était leur frayeur que quand deux ou trois cavaliers approchaient de leur village, ils prenaient la fuite pour se cacher.

La chronique saxonne nous fait un tableau terrible des excès auxquels se portèrent les deux partis et du sort qui était réservé aux malheureux que les Normands enlevaient et enfermaient dans leurs châteaux. Nous en extrayons le passage suivant dans lequel on trouve un exemple remarquable du raffinement de barbarie qui existait à cette époque : « Tous ceux, dit-elle, qui avaient quelques biens ou qui paraissaient en avoir, hommes ou femmes, étaient enlevés, de jour comme de nuit ; puis, quand on les avait enfermés, il n'est pas de supplice cruel qu'on ne leur infligeât pour les forcer à donner leur or et leur argent. Les uns que l'on suspendait par les pieds avaient la tête exposée à une fumée épaisse ; d'autres pendus par les pouces avaient du feu sous les pieds ; on serrait la tête de quelques-uns jusqu'au point de faire éclater le crâne ; ceux-ci étaient jetés dans des fosses remplies de serpents, de crapauds et de toutes sortes de reptiles ; ceux-là étaient mis dans la *chambre à crucir* (on appelait ainsi, en langue normande, une espèce de coffre court, étroit, garni de pierres tranchantes, dans lequel on tenait le patient serré jusqu'à dislocation de ses membres). Dans quelques châteaux, on trouvait un trousseau de chaînes d'un poids si lourd que deux ou trois hommes pouvaient à peine le soulever ; le malheureux qu'on en chargeait était tenu debout par un collier de fer scellé dans un poteau, et ne pouvait ni s'asseoir, ni se coucher, ni dormir. Plusieurs milliers de personnes périrent dans les angoisses de la faim. Le pays était surchargé de taxes et d'impôts, ce que les Normands appelaient dans leur

CYTOKINETY
DATA SL

langue *tenser*. Lorsque les bourgeois n'avaient plus rien à donner, ils pillaient et incendiaient la ville; et l'on eût pu voyager tout un jour sans trouver une âme dans les bourgs, ni dans la campagne un champ cultivé. Les pauvres mouraient de faim, et beaucoup de ceux qui autrefois avaient eu quelque chose mendiaient leur pain de porte en porte. Une foule d'hommes quitta le pays et s'exila volontairement, tandis que d'autres abandonnant leurs propres maisons, se construisirent de chétives cabanes dans les cimetières, espérant trouver protection dans la sainteté du lieu; on vit enfin des familles entières, après avoir vécu d'herbes, de racines, et de chair de chiens et de chevaux, finir par mourir de faim; car c'est en vain qu'on labourait la terre, autant eût valu labourer le sable. »

Le succès couronna d'abord les efforts d'Étienne, et dans différentes rencontres, il remporta de grands avantages. Il défit notamment Nigel, évêque d'Ely, qui avait bâti un rempart en pierre, dans les fondrières de son diocèse, à l'endroit même, dit-on, où le brave Hereward, le dernier défenseur de la cause saxonne, avait élevé une forteresse de bois pour arrêter les armes victorieuses du Conquérant. Mais ces succès étaient de peu d'importance, et la fortune des armes lui réservait un cruel revers. Il faisait le siége du château de Lincoln (A. D. 1141), et les habitants de la ville entièrement dévoués à sa cause combattaient avec lui. Comme il assiégeait cette place, le comte de Glocester, passant le Trent avec une armée, s'avança à marches forcées sur ses derrières, et se présenta sous les murs de la ville assiégée. Aussitôt Étienne disposa ses forces, choisit une bonne position, et quittant son cheval de bataille pour mieux combattre, il se mit à la tête de son infanterie. Malheureusement pour lui son armée n'était point assez nombreuse, et contenait beaucoup de traîtres; toute sa cavalerie passa du côté de l'ennemi, et prit lâchement la fuite à la première charge; le roi lui-même, après avoir eu son épée et sa hache de bataille brisées, fut fait prisonnier par le comte de Glocester. Il fut conduit devant l'impératrice, et cette princesse, oubliant la générosité qu'il avait montrée à son égard, le fit jeter dans le donjon du château de Bristol, après avoir ordonné de le charger de fers.

Mathilde triomphait, car cette grande défaite et la captivité du roi ôtèrent le courage aux royalistes, et beaucoup d'entre eux s'empressèrent de faire leur soumission. Cette princesse voulant déterminer Henri, évêque de Winchester, à abandonner son frère dans le malheur, et à reconnaître son droit à la couronne d'Angleterre, eut avec l'évêque une entrevue dans une plaine près de Winchester (2 mars 1141); elle promit à Henri de lui donner la principale part dans l'administration des affaires, ainsi que tous les évêchés et abbayes qui viendraient à être vacants. L'évêque ne sut point résister à des offres aussi séduisantes; les conditions furent acceptées, et le jour suivant, Mathilde fit son entrée triomphale dans Winchester, et fut conduite solennellement à la cathédrale, où l'évêque prononça l'anathème contre tous ceux qui refuseraient de se soumettre à son autorité. Comme en qualité de légat du pape, Henri jouissait d'une grande influence, son exemple fut suivi par un grand nombre d'évêques; Théobald, le nouvel archevêque de Cantorbéry, prêta serment lui-même. On rapporte que, pour justifier cette violation scandaleuse du serment, ces hauts fonctionnaires prétendirent qu'ils avaient été relevés de leur serment d'allégeance par le roi captif; assertion assez peu probable, mais qui, admise pour véritable, ne justifierait pas encore leur conduite; car Étienne, comme prisonnier, ne pouvait être censé avoir donné son assentiment à cette mesure, de son libre arbitre.

Quoi qu'il en soit, Henri convoqua pour le 7 avril suivant une grande assemblée d'hommes d'église ainsi que

des députés de la ville de Londres, à l'effet de ratifier l'avénement de Mathilde au trône. Comme les membres des synodes se divisaient en trois classes : les évêques, les abbés, et les archidiacres, Henri eut de longues conférences avec chacune d'elles en particulier; et après avoir obtenu qu'elles reconnaîtraient l'impératrice, il ouvrit l'assemblée par un discours plein d'art, que nous a conservé Malmsbury, qui, nous dit-il, l'écouta fort attentivement. Il commença par vanter le bonheur dont on avait joui sous le règne du feu roi, rappela à ses auditeurs qu'ils avaient juré de défendre les droits de sa fille Mathilde à sa succession, et dit que comme elle avait différé de venir prendre possession du trône, son frère Étienne s'était permis de régner à sa place. Il aggrava alors les fautes que son frère avait commises dans son administration, particulièrement en emprisonnant les évêques et en opprimant l'Église et le clergé : « Aussi, ajouta-t-il, Dieu l'a rejeté pour ses crimes et l'a fait tomber dans les mains de ses ennemis; et maintenant, afin que le royaume ne reste pas sans chef, nous, le clergé d'Angleterre, à qui il appartient particulièrement d'élire et de sacrer le roi, après avoir délibéré hier en particulier sur cette grande affaire et avoir invoqué le secours du Saint-Esprit, nous avons élu et élisons la fille du pacifique, riche, glorieux, bon et incomparable roi Henri, pour être notre reine, et nous promettons de lui être fidèles et de la défendre. » De longues acclamations répondirent à ce discours. Le lendemain ce fut le tour des députés de Londres; ceux-ci exposèrent : « qu'ils n'étaient point venus pour disputer, mais pour solliciter la liberté de leur roi; que toute la communauté de Londres, ainsi que tous les barons qui y avaient été dernièrement admis, demandaient avec instance cette grâce au légat, à l'archevêque et à tout le clergé. » A l'appui de leur demande, Christian, chapelain de l'épouse d'Étienne, se leva pour prendre la parole, et lut, en dépit des efforts du légat pour lui imposer silence, une lettre de cette princesse, dans laquelle celle-ci rappelait au clergé ses serments, et l'invitait à délivrer Étienne. Mais Henri, sans paraître ému de ces discours, répéta aux députés de Londres les arguments dont il s'était servi la veille et prononça aussitôt la dissolution de l'assemblée, en lançant une sentence d'excommunication contre plusieurs personnes qui restaient attachées à la cause de son frère, et notamment contre un certain Guillaume Marsel, qui, sur la grande route, avait arrêté ses bagages et se les était appropriés.

Cependant la cause de Mathilde n'était point encore gagnée; car cette princesse était fière et hautaine, et la modération dans la prospérité était pour elle une vertu inconnue. Elle se rendit à Londres, et se disposa à se faire couronner dans Westminster. Mais au lieu de remplir quelques-unes des promesses faites aux habitants de cette ville par Étienne, elle fit peser sur eux de nouvelles charges; ceux-ci sollicitèrent vainement le rétablissement des lois d'Édouard le Confesseur, elle leur reprocha avec dureté leur libéralité envers le roi Étienne et les fit retirer. Une faute plus grande fut sa fierté et son arrogance envers le légat à qui elle devait tant; Henri lui ayant demandé pour Eustache, son neveu et le fils aîné d'Étienne, le comté de Boulogne et les autres droits patrimoniaux de son père, elle répondit à la demande par un refus insultant et formel. On devait s'attendre à un revirement soudain dans ses affaires. En effet, on n'avait pas encore terminé les vêtements royaux qui devaient servir au couronnement, les évêques n'étaient point encore assemblés, que cette princesse était obligée de quitter Londres sans avoir le temps de changer de vêtements. L'auteur des *Gesta Stephani* nous raconte cet événement de la manière suivante. « C'était un beau jour d'été, dit-il, la veille de la Saint-Jean. Il était environ midi, heure à laquelle on dînait à la cour dans ces temps-là, lorsqu'un corps de cavalerie, qui portait la bannière

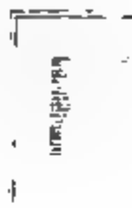

Château Acre Prieuré

CAT BAG
NAIA

de la reine Mathilde, épouse du roi prisonnier, fit une reconnaissance jusqu'à la Tamise, du côté opposé à la ville. Une grande rumeur se répandit aussitôt dans Londres, et les cloches des églises retentirent dans les airs. Puis on vit sortir de chaque maison au moins un homme armé, et de toutes parts les rues se couvrirent de guerriers qui s'assemblaient par troupes comme des abeilles qui sortent de leurs ruches. Mathilde, qui était à table, eut à peine le temps de s'élancer sur un cheval et de partir au galop. Mais elle n'avait point encore atteint l'extrémité du faubourg que les insurgés entraient dans ses appartements et les mettaient au pillage. Elle s'enfuit à toute bride vers Oxford, où elle arriva, saine et sauve, mais déjà son escorte avait dans la route éprouvé de nombreuses défections. »

Les affaires du roi prisonnier commencèrent bientôt à prendre une tournure plus favorable. Depuis qu'on lui avait refusé le comté de Boulogne pour son neveu Eustache, l'évêque de Winchester tenait une conduite bien équivoque. Mathilde lui ayant intimé l'ordre de se rendre à sa cour, le rusé prélat répondit au messager qu'il se préparait. Ce qui était vrai; car il fortifiait tous les châteaux de son diocèse, et avait eu une entrevue avec l'épouse d'Étienne dans laquelle il avait concerté ses plans d'attaque. Mathilde, dans cet intervalle, s'étant rendue à Winchester, essaya vainement de s'emparer de l'évêque. Celui-ci, après avoir bien fortifié son château épiscopal, sur lequel flottait déjà l'étendard de son frère, quitta Winchester par une porte comme elle entrait par l'autre. Alors Mathilde se retira dans le château royal de Winchester, où elle appela les comtes de Glocester, de Hereford, et de Chester, ainsi que son oncle David, roi des Écossais, qui était depuis quelque temps en Angleterre, et s'efforçait en vain par la sagesse de ses conseils de donner à la politique de sa nièce une meilleure direction.

Un succès inattendu rétablit entièrement les affaires des royalistes. Henri arriva avec une forte armée et investit le château de Winchester, de sorte que Mathilde et les siens ne tardèrent pas à se trouver en danger de périr de faim, ou de tomber dans les mains de leurs ennemis. Quand toutes les provisions furent épuisées, les assiégés adoptèrent une résolution dont la hardiesse et la témérité indiquent l'extrémité à laquelle ils étaient réduits. Dans ces temps-là on suspendait les hostilités et on se relâchait de la surveillance ordinaire les jours des grandes fêtes de l'Église. Mathilde résolut de profiter de l'un de ces intervalles de repos pour s'échapper; c'était le jour de la sainte Croix qui se célébrait un dimanche; Mathilde monta à cheval de bon matin, suivie du comte de Glocester et d'un certain nombre de cavaliers qui formaient l'arrière-garde, et qui étaient décidés à risquer leur vie et leur liberté pour protéger la fuite de l'impératrice. On sortit en silence du château. Mathilde s'élanca à travers les lignes ennemies et les franchit avant que les soldats de l'évêque fussent revenus de leur stupeur. Cependant une fois en selle, ceux-ci poursuivirent avec tant d'ardeur les fugitifs qu'ils atteignirent l'arrière-garde à Stourbridge. Pour donner à Mathilde le temps de s'échapper, le comte et les siens firent une vigoureuse résistance; mais après un combat opiniâtre presque tous furent faits prisonniers. Les résultats de ce combat furent immenses, car ils amenèrent la délivrance d'Étienne, qui fut échangé contre le comte de Glocester, le défenseur le plus redoutable du parti de la reine. Quant à cette princesse, elle se retira d'abord à Devizes, forteresse qu'avait bâtie le comte Roger; mais ne s'y croyant pas encore en sûreté, elle quitta presque aussitôt ce château, et se rendit à Glocester où, dit-on, elle se fit transporter dans une litière, comme si elle eût été morte, afin de dépister par ce stratagème la vigilance de l'ennemi.

Les deux partis n'étaient pas plus

avancés dans leurs affaires qu'avant la bataille de Lincoln. Quant au clergé, qui avait juré de soutenir alternativement les droits de l'un et de l'autre, il se trouvait dans une situation embarrassante. Mais l'esprit fécond en ressources de l'évêque de Winchester n'était pas de nature à reculer devant de pareilles difficultés; il convoqua un nouveau synode à Winchester, et pour justifier sa conduite, il lut aux ecclésiastiques assemblés une lettre du pape, vraie ou prétendue, qui lui ordonnait de faire tous ses efforts pour obtenir la liberté de son frère. Alors Étienne qui était présent parla lui-même et se plaignit des outrages qu'il avait reçus d'hommes qui étaient ses vassaux, et auxquels il n'avait jamais refusé justice; ajoutant que s'il plaisait aux nobles du royaume de lui fournir des hommes et de l'argent, il espérait bien qu'ils ne tomberaient pas sous le joug honteux d'une femme; tous, dit-il, avaient éprouvé dans le principe une répugnance extrême pour cette innovation, et maintenant ils pouvaient reconnaître par l'expérience combien leurs craintes étaient fondées. Ces paroles ayant produit une certaine impression, le légat se levant de nouveau, déclara qu'il n'avait servi la cause de Mathilde que parce qu'il y avait été entraîné par la nécessité; qu'elle-même avait violé toutes les promesses qu'il en avait obtenues, et donné son assentiment à un complot qui devait le priver de sa liberté et de sa vie, mais que Dieu avait puni sa perfidie, en replaçant Étienne sur son trône. En conséquence, il maintenait qu'il était dégagé de ses serments envers la *comtesse d'Anjou :* c'était l'humble titre qu'il donnait maintenant à celle que neuf mois auparavant il avait saluée du titre de reine, en présence des mêmes hommes. Le légat termina comme il avait fait précédemment, en lançant l'anathème, mais cette fois-ci ce fut contre les partisans de Mathilde. Le clergé, et l'archevêque de Cantorbéry lui-même, malgré la jalousie secrète qui existait entre ce prélat et l'évêque, appuyèrent le légat. Cependant une voix solitaire affirma avec assurance, au nom de l'impératrice Mathilde, que le légat lui-même était la cause de tous les malheurs qui étaient arrivés; elle dit que c'était lui qui avait invité la reine à venir en Angleterre, qui avait donné le plan de l'expédition dans laquelle Étienne avait été pris, et que c'était d'après ses conseils que l'impératrice l'avait chargé de chaînes. Pour conclusion, l'orateur rappelait à Henri la foi qu'il avait jurée à Mathilde, et lui défendait de publier aucun acte contre ses droits et sa dignité. Mais le légat, après avoir écouté ces accusations avec le plus imperturbable sang-froid, et sans la plus légère apparence d'émotion, procéda à l'excommunication de tous ceux qui restaient attachés au parti qu'il avait quitté lui-même. La sentence d'excommunication fut aussi prononcée contre tous ceux qui élèveraient de nouveaux châteaux, ou envahiraient les droits de l'Église, ou feraient violence aux pauvres et aux personnes sans défense.

Alors Mathilde pressait son mari de venir à son secours; mais Geoffroy, qui n'avait jamais eu que de l'aversion pour sa femme, s'y refusa. Il avait, dit-il, entrepris de réduire la Normandie, et ne voulait point abandonner ce qu'il avait commencé avant que le succès fût complet. Il offrit pourtant d'envoyer son fils Henri; encore sur ce point, son mauvais vouloir et ses tergiversations furent tels que plusieurs mois s'écoulèrent avant que le jeune prince fût confié au comte de Glocester, que Mathilde avait envoyé en Normandie pour y plaider sa cause.

Ces délais et cette désertion ruinèrent la cause de la reine. Étienne, qui venait de relever d'une longue et douloureuse maladie, marchant sur Oxford, où l'impératrice avait fixé sa cour, investit la place avec la ferme résolution de ne point se retirer qu'il n'eût sa rivale en son pouvoir, et Mathilde s'étant retirée dans le château, il l'y assiégea. Comme toutes les places de guerre à cette époque, ce château ne renfermait pas des provisions de bouche assez abondantes pour suf-

fire longtemps aux besoins de la garnison. Aussi au bout de quelques semaines, Mathilde se trouva-t-elle, comme à Winchester, réduite à la dernière extrémité par la famine. Elle se sauva pourtant de ce danger d'une manière plus surprenante encore que d'Arundel, de Londres et de Winchester. La rivière était gelée, et la terre couverte de neige. Elle s'habilla de blanc, et suivie de trois fidèles chevaliers à qui elle fit prendre le même costume, elle sortit en silence vers minuit, par une fausse porte du château, et passa devant les sentinelles ennemies sans être aperçue. Puis gagnant à pied la ville d'Abingdon, elle se rendit de là en toute hâte à Wallingford, où elle trouva une armée qui marchait à son secours sous la conduite du comte de Glocester et de son jeune fils Henri. Le jour suivant le château d'Oxford se rendit au roi, mais quelque temps après, Étienne lui-même fut défait à Wilton, et son frère le légat fut sur le point d'être fait prisonnier.

Les hostilités continuèrent pendant les trois années suivantes avec des avantages balancés pour les deux partis. Étienne était nominalement reconnu comme souverain dans l'est du royaume, et Mathilde dans l'ouest; mais, grâce à l'acharnement et à la fureur de cette guerre destructive, les deux rivaux épuisèrent inutilement leurs forces, et bientôt aucun d'eux ne fut en état de porter à l'autre un coup décisif. Les hostilités se réduisaient à de légères escarmouches, à des siéges de peu d'importance. Les barons s'attaquaient respectivement dans leurs châteaux; on ruinait et on dépeuplait le pays, mais la lutte restait toujours indécise. Au milieu de ces graves difficultés, Mathilde perdit Milon, l'un de ses plus dévoués partisans, ainsi que le comte de Glocester, le principal appui de sa cause. Ce fut pour elle le sujet d'une affliction profonde. Mécontente du succès de ses armes en Angleterre, elle partit alors pour la Normandie (A. D. 1148) où l'avait précédée son fils Henri, et laissa les barons de son parti se gouverner et se défendre eux-mêmes. Les affaires d'Étienne n'allaient pas mieux. Au lieu de profiter de ces événements, il s'aliéna le clergé et les barons de son propre parti, en s'emparant de leurs personnes et de leurs châteaux. Le pape Innocent étant mort, Henri, frère du roi, fut privé par le nouveau pape de son autorité de légat, à la sollicitation de Théobald, archevêque de Cantorbéry. Humilié de sa disgrâce, Henri décida son frère à défendre à Théobald d'assister au concile qu'Eugène III présidait. Mais Théobald partit malgré cette défense, et se plaçant à son retour sous la protection de Bigod, comte de Norfolk, il prononça une sentence d'interdit contre toute cette partie du royaume qui était soumise à Étienne. Toutes les églises furent fermées, et les prêtres refusèrent de célébrer le service divin. Étienne eut hâte de se réconcilier avec l'archevêque; mais quelque temps après ayant rassemblé tous les prélats, et les ayant requis de couronner son fils Eustache, Théobald s'y refusa. « Il avait, dit-il, consulté le pape, et le souverain pontife lui avait répondu qu'Étienne était un usurpateur, et que par conséquent il ne pouvait comme un souverain légitime transmettre sa couronne à ses descendants. » Dans un accès de rage, Étienne fit enfermer tous les prélats et ordonna qu'on saisît leurs biens; mais la réflexion le calma, il se désista de cette mesure, et rendit ses bonnes grâces au clergé.

Cependant un nouvel ennemi menaçait Étienne. C'était le jeune Henri, fils de Mathilde. Ce prince, qui avait alors seize ans, venait d'arriver en Angleterre avec une escorte nombreuse, et delà il était passé en Écosse pour y recevoir de son oncle David, roi de cette contrée, la dignité de chevalier. Cette cérémonie se fit à Carlisle, le jour de la Pentecôte (A. D. 1149), avec une grande pompe et au milieu d'un concours prodigieux de nobles d'Angleterre, d'Écosse et de Normandie. Peu de temps après Henri quitta

l'Écosse et partit pour la Normandie que son père ne tarda pas à lui céder, et aussitôt il se disposa à envahir l'Angleterre, pour en recouvrer le trône. Il en fut d'abord empêché par la guerre que lui déclara le roi de France au sujet de l'investiture de la Normandie, et par la mort de Geoffroy, comte d'Anjou, son père, événement qui lui causa quelques embarras, quoiqu'il le rendît maître de l'Anjou, de la Lorraine et du Maine. Mais le mariage qu'il contracta avec Éléonore (A. D. 1152), héritière de Guienne et de Poitou, lui permit bientôt de donner cours à ses projets. Éléonore était fille de Guillaume, comte de Poitou et duc d'Aquitaine. Ses galanteries à Antioche pendant la croisade lui avaient aliéné l'affection de Louis VII, roi de France, son mari, et au retour du roi ils avaient divorcé d'un consentement mutuel. Il y avait entre Henri et Éléonore une grande disproportion d'âge; mais cette princesse apportait à son nouvel époux un accroissement considérable de puissance et de richesse par les possessions de sa famille. Ce mariage excita d'abord la jalousie de Louis qui, voyant l'imprudence qu'il avait commise, chercha à soulever des difficultés nouvelles au jeune prétendant en formant contre lui une ligue puissante dans laquelle entrèrent le roi d'Angleterre et son fils Eustache, Théobald comte de Blois, et Geoffroy d'Anjou, second frère de Henri. Cependant ce prince parvint à faire une trêve avec le roi de France; et mettant aussitôt à la voile avec une flotte de trente-six vaisseaux, il descendit en Angleterre le 6 janvier 1153. Son armée, composée de cent quarante chevaliers et de trois mille fantassins, se grossit en route de tous les barons du parti de Mathilde qui étaient en Angleterre, et vint assiéger la ville et le château de Marlboroug, qui se rendit après qu'Étienne eut fait d'inutiles efforts pour en faire lever le siége. Le prince s'avançant aussitôt vers Wallingford, rencontra Étienne dont l'armée cette fois était plus nombreuse que la sienne. Quelques barons qui déploraient le malheur du pays proposèrent alors un arrangement, et la mort d'Eustache, fils aîné d'Étienne, étant arrivée sur ces entrefaites, on convint de faire la paix aux conditions suivantes : savoir, qu'Étienne continuerait de régner pendant sa vie, et qu'après sa mort le prince Henri succéderait au trône. Cet arrangement fut accepté par les deux partis et répandit une joie universelle dans tout le royaume. Peu de temps après il fut solennellement ratifié dans une assemblée tenue à Winchester, et tous les prélats et les barons des deux partis prêtèrent serment de fidélité, et rendirent hommage à Henri dans une autre assemblée tenue à Oxford le 11 janvier 1154.

Ici se terminent les principaux événements de ce règne malheureux. Étienne, peu satisfait du traité, voulut bien le rompre; mais le peu d'importance et le non succès de ses tentatives nous dispenseront d'en faire le récit. Ce prince mourut à Douvres environ un an après le traité de paix qu'il avait conclu avec Henri. Le portrait que nous en ont laissé les auteurs contemporains est le meilleur résumé que nous puissions donner de son règne. « Il était plein de grâces, disent-ils, fort, actif, et d'une conversation agréable et d'une grande familiarité, mais peu séante à la dignité de son rang. Il aimait tendrement sa femme et ses enfants; sa prodigalité envers ses favoris était excessive, et son courage ne reculait devant aucun danger. S'il n'avait jamais aspiré à la royauté, il aurait vécu et serait mort aimé. L'ambition le perdit. Pour conserver le trône qu'il avait envahi, il se rendit coupable des parjures les plus impies et de l'ingratitude la plus noire; il fut perfide, injuste, et opprima son peuple. En un mot, son règne fut une calamité pour lui-même, pour sa famille et pour son pays; car, depuis le commencement jusqu'à la fin, ce règne ne présenta qu'une longue suite de désordres et de guerres civiles. »

§. V. — Influence de la conquête sur la constitution sociale de l'Angleterre. — Les Anglo-Saxons imitent les coutumes normandes. — Leurs repas, leurs costumes.

Quatre-vingt-huit ans se sont à peine écoulés depuis que Guillaume le Conquérant, fondateur de la race normande, a conquis l'Angleterre; mais à travers ces luttes sanglantes d'importantes modifications se sont déjà opérées dans l'état social et les mœurs des vainqueurs et des vaincus.

Au premier aperçu, la conquête d'Angleterre par les Normands ne présente qu'une longue scène de dévastation et de pillage. Qui pourrait rester insensible aux souffrances de ce pauvre peuple saxon durant cette période? On lit dans l'historien Eadmer que les paysans des domaines de la couronne offrirent de donner leurs charrues au roi Henri Ier, faute de pouvoir payer les fortes sommes auxquelles ils étaient imposés. Ces malheureux n'avaient aucun moyen de se soustraire aux extorsions qui les ruinaient; dans certains cas, s'ils ne se trouvaient pas attachés au sol par une charte légale, ils n'en devaient pas moins se considérer comme y ayant pris racine, ainsi que les arbres qui y croissaient. Dans l'état social d'alors, leur seule ressource était de rester dans la sphère où ils étaient nés, et où leurs pères avaient vécu avant eux. Le même historien peint sous les couleurs les plus vives, les misères occasionnées par le poids excessif des taxes en général. « Les collecteurs, dit-il, semblaient n'avoir aucune notion d'humanité ni de justice. Un homme était également malheureux, soit qu'il possédât quelque chose, soit qu'il ne possédât rien. Dans le dernier cas, il était jeté en prison, et obligé de se sauver du pays, ou bien encore ses biens étaient pris et vendus; on enlevait même jusqu'à la porte de sa maison pour le punir de ne pouvoir payer ce qu'on exigeait de lui; s'il avait de l'argent, sa fortune ne servait qu'à exciter la rapacité du gouvernement, et celui-ci ne cessait de le harasser de menaces pour des fautes imaginaires que lorsqu'il avait satisfait à ses injustes demandes. Dieu sait, ajoute-t-il avec amertune, combien ce malheureux peuple est traité injustement. Les uns sont dépouillés de leurs biens, les autres sont mis à mort. Si un homme possède quelque chose, on le lui prend, s'il n'a rien, on le laisse mourir de faim. »

Les changements constitutionnels introduits par la conquête normande ne paraissent pas cependant avoir affecté matériellement la position légale des différentes classes de la société. Celle des laboureurs, ainsi que nous l'avons vu, se divisait, comme chez les Saxons, en serfs ou esclaves (*bondmen*), et en vilains. Les premiers étaient la propriété absolue de leurs maîtres; les vilains, étaient attachés aux terres qu'ils cultivaient, et ne pouvaient s'en éloigner ni même en être éloignés par le fait seul de la volonté de leurs seigneurs. Ils se divisaient en plusieurs catégories, selon le plus ou le moins d'avantages dont ils jouissaient. Glanville nous apprend que tout ce que possédait un vilain, soit en biens, soit en argent, appartenait à son seigneur, et que, par conséquent, il ne pouvait s'émanciper, ni se racheter avec le propre argent de son maître. Les hommes libres ou francs tenanciers, et avant eux les tenanciers en chef. (*tenants in capite*), formaient le degré supérieur de la hiérarchie sociale. Les francs tenanciers étaient les *legales homines*, hommes légitimes, dont les lois et les autres écrits de l'époque font si souvent mention. Ils n'étaient en aucune manière attachés au sol, ni soumis aux servitudes exigées des vilains, et tenaient le même rang que les fermiers actuels. Les tenanciers en chef représentaient les propriétaires fonciers de notre époque. A ceux-ci les droits neques les plus élevés; aux francs tenanciers les fonctions de moindre importance. Le franc tenancier pouvait être nommé député de sa ville à la cour des cent, ou du comté; siéger dans une enquête

par jurés; il pouvait prendre part à l'exécution et à l'administration des lois; mais il n'avait encore rien à voir dans leur rédaction, et ne pouvait exercer aucune fonction législative quelconque. Ce droit était le privilége de la couronne.

On peut ajouter que l'existence de la propriété allodiale cessa tout à fait en Angleterre après la conquête. Mais à part ces changements de peu d'importance, la position légale des différentes classes de la société resta la même. « Si nous comparons la constitution établie en Angleterre par les Normands avec celle des Anglo-Saxons, dit un historien, on s'apercevra que la grande différence qui existe entre elles consiste en ce que beaucoup de domaines allodiaux ont été rendus féodaux, et que d'autres qui étaient presque des fiefs, et dont la nature était féodale, mais non héréditaire, devinrent héréditaires, et furent soumis, en conséquence de ces changements, à des charges qui ne pesaient pas sur eux auparavant. »

Guillaume et son fils Henri passent pour avoir été de sévères administrateurs des lois, punissant avec une rigoureuse exactitude les délits contre la paix publique. Un chroniqueur saxon dit à ce sujet qu'une fille chargée d'or aurait pu traverser en sûreté tout le royaume. Le maintien d'un système de police aussi sévère n'exista point sous les règnes de Rufus et d'Étienne, et notamment sous celui d'Étienne. Comme nous l'avons vu, le pays tout entier devint la proie de l'anarchie sous ce règne, et le droit du plus fort prit souvent la place de la loi. Toutefois, cette suprématie de la loi, telle qu'elle exista sous Guillaume et Henri, était, à beaucoup d'égards, une oppression intolérable pour les sujets. En ceci, comme en toute autre chose, l'objet principal du gouvernement était de protéger et d'augmenter le revenu de la couronne, et les brigandages partiels n'étaient sévèrement punis qu'afin qu'ils ne fissent pas concurrence au brigand en chef que représentait l'État. Beaucoup de ces lois n'étaient en réalité que d'onereuses restrictions aux droits du peuple. On y voit figurer en première ligne les lois forestières, qui punissaient de la même peine celui qui mettait le pied sur les terres consacrées aux chasses royales, ou qui tuait une bête fauve, et celui qui volait ou assassinait. La loi frappait aussi ses victimes avec trop de précipitation et d'une manière trop impitoyable pour qu'on pût en espérer un effet salutaire; au contraire, cette sévérité tendait à endurcir et à rendre cruels ceux qu'elle devait seulement tenir en bride.

Sous le règne d'Étienne, les haines et les préjugés des deux peuples avaient encore une grande énergie. En voici un exemple remarquable : « Lorsque Robert de Glocester quitta le château de Worcester pour protéger la fuite de Mathilde, et qu'il fut fait prisonnier, ceux qui le suivaient se dispersèrent. Barons et chevaliers jetèrent leurs armes et leur baudrier équestre, en marchant à pied pour n'être point reconnus, et traversèrent sous de faux noms les villes et les villages. Mais outre les partisans du roi qui les serraient de près, ils trouvèrent sur leur chemin d'autres ennemis, les paysans et les serfs saxons, qui s'acharnèrent à les poursuivre dans leur déroute, comme naguère ils avaient poursuivi la faction opposée; ils arrêtaient ces fiers Normands que, malgré leurs efforts pour se déguiser, on reconnaissait au langage, et ils les faisaient marcher devant eux à grands coups de fouet. L'archevêque de Cantorbéry, d'autres évêques et nombre de seigneurs furent maltraités de la sorte et dépouillés de tous leurs habits. Ainsi cette guerre fut à la fois pour les Anglais de race, un sujet de misère et de joie. Le petit-fils d'un homme mort à Hastings éprouvait un moment de plaisir en se voyant maître de la vie d'un Normand, et les Anglaises qui tournaient le fuseau au service des hautes dames normandes se racontaient comme un récit joyeux les souffrances de la reine Ma-

thilde à son départ d'Oxford; comment elle s'était enfuie seule avec trois hommes d'armes, la nuit, à pied, sur la neige, et comment elle avait passé en grande alarme tout près des postes de l'ennemi, entendant la voix des sentinelles et le bruit des signaux militaires ». [1]

Toutefois, si, quittant la sphère politique, nous portons nos regards sur le caractère national, nous retrouverons déjà d'importantes modifications dans les mœurs. William de Malmsbury, qui mourut sous le règne d'Étienne, nous apprend que les différences qui existèrent entre le caractère des Normands et celui des Saxons étaient presque entièrement effacées à l'époque où il écrivait, et que les usages et la manière de vivre des Normands dominaient exclusivement; un seul point excepté, l'ancienne habitude des Normands de boire et de manger avec sobriété. De même que les Saxons avaient pris le goût des plaisirs de la table des Danois, de même aussi les Normands l'adoptèrent des Saxons; il dit que le nom d'Anglais avait cessé d'être un terme de mépris comme du temps de Guillaume, et qu'il était adopté même par les barons et autres nobles.

Ces modifications naquirent en partie du goût des plaisirs et de l'esprit d'imitation. En voyant les Normands se livrer à la joie, les Saxons oublièrent les plaisirs de la vie sauvage. Les Normands étaient spirituels, ils s'amusaient beaucoup à des badinages innocents et se livraient à la gaieté dans leurs repas. Nulles qualités n'étaient plus admirées chez eux que celles de l'esprit; ce fut principalement à ces qualités que le roi Étienne dut sa popularité et le succès de son usurpation. « Lorsqu'il était comte, dit Guillaume de Malmsbury, il gagna l'amitié du peuple à un degré qu'on peut à peine imaginer par l'affabilité de ses manières et par sa conversation spirituelle et joviale. Quelquefois il causait et plaisantait avec les personnes du dernier rang. Cette passion pour la plaisanterie et la gaieté était si générale, que les plus grands ennemis, dans la chaleur même d'un siége, suspendaient quelquefois leurs hostilités pour se livrer un combat moins dangereux de raillerie et de repartie. Lorsqu'un des deux partis avait ce dessein, il se montrait à l'autre habillé de blanc; ce signal était entendu. »

Les Normands étaient vains, et souvent frivoles dans leurs goûts. Voyez les compagnons de Guillaume. Leurs vêtements se composent de la tunique et du manteau; de longues culottes serrées, appelées par eux chausses, des souliers avec lanières autour de la jambe ou bottines, et sur la tête un bonnet phrygien ou un bonnet plat, semblable à la toque des Écossais, complètent leur costume. Ils se rasent la lèvre supérieure ainsi que le reste du visage, et se coupent les cheveux de la partie postérieure de la tête; usage qu'ils avaient emprunté aux Poitevins et qui avait trompé les espions d'Harold et leur avait fait croire que l'armée de Guillaume n'était composée que de prêtres. Les vêtements des femmes sont : la *gunna* ou *gown*, robe, elles portent sur la tête un voile ou couvre-chef, d'où est dérivé le mot anglais moderne : *kerchief*, mouchoir. Les unes cachent entièrement leurs cheveux, tandis que d'autres les portent en longues nattes tressées comme celles des Suissesses de nos jours. Mais sous les règnes de Rufus et de Henri Ier ce costume a pris une forme nouvelle. « Un roi, » s'écrie Rufus avec indignation et en repoussant avec dédain une paire de culottes neuves, parce qu'elles n'avaient coûté que trois schellings, « un roi ne doit rien porter d'aussi bon marché; apportez-m'en du prix d'un marc d'argent. » Ces paroles indiquent l'amour de luxe. En effet, les manches de tunique couvrent maintenant et dépassent de beaucoup la main. Les bottines à pointes recourbées et les souliers se terminent en queue de scorpion, tandis que d'autres bourrés de filasse se prolongent en spirale comme les cornes d'un bélier. Les manteaux et tuniques sont bordés de fourrures du plus grand

[1] Thierry.

prix. L'évêque de Lincoln fait un cadeau à Henri Ier d'un manteau bordé de fourrure noire avec des taches blanches, qui revenait à cent livres sterling, monnaie d'alors. Les mentons ne sont plus tondus de près, les cheveux ne sont plus coupés ras. Une barbe longue et touffue descend maintenant sur la poitrine, ce qui fait dire à un historien de l'époque, que les hommes ressemblent à de sales boucs. Les cheveux sont d'une longueur démesurée.

Les Anglo-Saxons suivaient la même mode, et Malmsbury, qui s'était plaint précédemment de ce que les Saxons, ses compatriotes, coupaient leurs cheveux ras à l'imitation de leurs vainqueurs, se lamente plus tard au sujet de leurs cheveux longs, de leurs vêtements flottants, et de leurs souliers à pointes. Il paraît que les longs cheveux déplaisaient au clergé. Anselme, archevêque de Cantorbéry, refuse sa bénédiction, le mercredi des Cendres, à ceux qui ne voudront pas couper leurs cheveux. Des conciles sont tenus à ce sujet; le rasoir et les ciseaux non-seulement sont recommandés *ex cathedra*, mais encore on les met en évidence à la fin du sermon, comme une invitation à tous ceux qui portent de longues boucles et des moustaches frisées. Serlo d'Abon, évêque de Séez, après avoir prêché devant Henri Ier contre les longues barbes, le jour de Pâques 1105, coupe de sa propre main la barbe du roi et toutes celles de la congrégation. Cependant rien ne peut arrêter cette mode; du temps d'Étienne, les fashionables des deux races laissent croître démesurément leurs cheveux; ce qui leur donne plutôt l'air de femmes que d'hommes. D'autres, dont les anneaux ne sont pas assez nombreux, y ajoutent des cheveux postiches, afin d'égaler ou même de surpasser, à cet égard, leurs frères mieux favorisés de la nature. Le costume féminin suivait les mêmes métamorphoses. Les robes avaient des manchettes qui pendaient du poignet jusqu'aux talons. Un vêtement appelé surcote (*surcoat*) était porté par-dessus les robes et les tuniques, et le vêtement inférieur ou de dessous était lacé par-devant. De riches brodures ornaient le surcote, dont les bords étaient dentelés. Les cheveux se portaient en longues nattes, et ces nattes étaient quelquefois renfermées dans une espèce de tuyau de soie, ou bien elles étaient attachées avec des rubans.

Les vices des conquérants contribuèrent aussi à effacer les différences qui séparaient les deux races. Aucun peuple ne porta aussi loin à cette époque le dévergondage et la licence des mœurs que les Normands. Des maisons de prostitution que peuplaient les filles des vaincus furent établies dans Londres, et dans d'autres villes; des filles de joie formant des corporations régulières suivirent les camps et les cours, des rois d'Angleterre dans tous leurs mouvements; on les plaçait sous le gouvernement d'officiers spéciaux nommés par l'autorité; ces offices, tant dans les camps que dans les cours, avaient des biens qu'on leur annexait, et étaient héréditaires. Plusieurs historiens de l'époque, et Eadmer, entre autres, reprochent aux Normands dans les termes les plus sévères d'avoir introduit en Angleterre un crime contraire à la nature, et qui est trop détestable pour être nommé dans notre langue.

Ces fiers conquérants, que nous avons vus apporter en Angleterre des noms vulgaires, eurent la vanité d'y ajouter un nom supplémentaire. Ce fut d'abord une épithète explicative de quelque qualité inhérente à un individu, par laquelle on se distinguait des personnes qui portaient le même nom; de là ces noms: le Bâtard, le Rouge, le Bel Écolier; puis les grands appliquèrent à leur nom celui du lieu de leur naissance ou de leurs possessions patrimoniales. C'est ainsi que les noms de quelques familles illustres de l'Angleterre doivent leur origine à des villes ou à des propriétés situées sur le continent. Quelquefois aussi la charge occupée à la cour fournissait à celui qui en était revêtu un mot additionnel qu'on ajoutait au nom de

baptême. La masse du peuple n'avait qu'un nom, les Normands en avaient deux. Sans cette addition, on était regardé comme entaché de basse naissance ou de bâtardise. Ainsi, la fille d'un grand seigneur ne voulut point épouser Robert, bâtard du roi Henri Ier, simplement parce qu'il n'avait pas un second nom. « Mon père et mon grand-père, dit-elle, avaient deux noms, et ce serait une grande honte pour moi d'épouser un homme qui n'en a qu'un! » Alors le roi donna à Robert le nom de Fitz-roy (Fils de roi), ce qui équivalait à une reconnaissance de Robert pour son fils. C'est le même Robert qui joua un rôle si brillant sous le règne d'Étienne, où il figure comme comte de Glocester.

Mais entrons dans les palais des conquérants. Peu d'additions ou d'altérations ont été faites aux meubles. Mêmes tables longues et ovales, elles portent la même espèce d'assiettes, de plats, de coupes et de couteaux. Les volailles et les viandes rôties sont toujours servies tenant encore à la broche, aux convives assis à la table du festin. Les chaises de cérémonies, les siéges des principaux personnages ressemblent encore par la forme à celles des Anglo-Saxons. On n'y voit point encore de fourchettes; mais la vaisselle d'or et d'argent étincelle de toutes parts; le linge, d'une éblouissante blancheur, vient de la Flandre, qui est déjà célèbre par la beauté et la finesse de ses toiles. Les mets les plus recherchés couvrent la table. Ce sont des productions de Babylone et de Constantinople, de la Palestine, d'Alexandrie, de Tripoli, de la Syrie et de la Phénicie. La chère en est délicate. Les Saxons, peuple d'un appétit robuste et grossier, habitué à passer la plus grande partie du jour dans les forêts, n'avaient point cette élégance; chez eux la soif ne le cédait en rien à la faim. Le Normand se distingua d'abord par sa sobriété.

Lever à cinque, dîner à neuf,
Souper à cinque, coucher à neuf,
Fait vivre d'ans nonante et neuf.

Tel était l'un de ses proverbes; mais il perdit sa modération et se livra aux excès de la table, et alors il déploya un grand raffinement pour la cuisine. Ainsi plusieurs terres anglaises étaient tenues moyennant l'obligation, en guise de redevance, de préparer un plat désigné. Parmi les mets dont les noms nous ont été conservés, on voit des *maupigirnum*, *diligrout*, *karampie*. Le paon et la grue paraissent avoir été du nombre des mets recherchés : le premier n'était servi qu'aux banquets solennels, tandis que l'autre figurait au repas ordinaire des princes normands. La hure du sanglier était un véritable mets royal. Le pain était de différentes qualités. Le *panis piperatus* était une espèce de gâteau épicé, composé de fine fleur de froment; on servait aussi à la table des riches du *simnel* et du *wasted cakes*, espèces de gâteaux choisis que l'on réservait exclusivement pour l'aristocratie. Le bas peuple se contentait de pain noir, fait de seigle, d'avoine et d'orge. Les breuvages employés par les riches des deux nations consistaient en vins épicés, en hippocras, *pigment*, *morat* et *mead;* les classes pauvres avaient pour elles le cidre, le poiré et l'ale.

Après la table venait le jeu, pour lequel Normands et Saxons avaient la même passion. On comptait dix sortes de jeux qui se jouaient avec des dés. Les sommes qu'on y perdait étaient énormes, et souvent des ordonnances furent rendues pour arrêter le désordre. Aux jeux de hasard, on ajoutait les exercices du corps. La chasse au faucon était un amusement favori de l'époque, mais elle n'était permise qu'aux rois et aux nobles. Dès lors cette espèce d'oiseau devint la marque distinctive d'un rang élevé; les nobles portaient avec eux leurs faucons favoris, soit en voyage, soit même en allant à la guerre.

La possession d'un beau cheval flattait surtout l'orgueil d'un baron. Fitz Stephen, qui écrivait vers cette époque, nous fait la description suivante d'une course de chevaux qui eut lieu

dans Smithfield, alors comme aujourd'hui le grand emporium des bestiaux. « Lorsqu'une course doit avoir lieu, dit-il, entre des haquenées, ou des chevaux de bataille, et d'autres chevaux également forts et agiles, un cri est poussé, afin que les chevaux ordinaires se tiennent hors du chemin. Trois jockeys, quelquefois deux seulement, selon les conventions, se préparent pour la lutte; le point principal est d'empêcher un concurrent de les devancer. Les chevaux de leur côté ne sont pas dénués d'émulation. Ils tremblent, s'impatientent, s'agitent sans cesse; enfin le signal étant donné ils s'élancent, dévorent l'espace, tant est grande leur rapidité. Les jockeys, animés par les applaudissements et par l'espoir de la victoire, enfoncent leurs éperons dans les flancs de leurs coursiers, brandissent leurs fouets, et les encouragent par leurs cris. Vous diriez que, selon l'opinion d'Héraclite, chaque chose est en mouvement, et que fausse est celle de Zénon qui soutient que rien ne se meut. »

Le peuple copiait les grands et leurs vices, et la copie était mauvaise et souvent exagérée; ainsi, par esprit d'imitation, il voulut avoir ses amusements guerriers. Mais, bien que ces jeux fussent inférieurs au tournoi en solennité et en émulation, ils lui étaient certainement supérieurs en gaieté et en liberté. L'un de ces jeux était le quintain. Un poteau était solidement planté en terre; horizontalement à son sommet, sur une espèce de pivot, on plaçait une pièce de bois, ayant une planche à l'une de ses extrémités, et un sac de sable à l'autre. Les paysans couraient avec vitesse chacun à son tour contre le quintain, leurs bâtons couchés pour atteindre la planche dans leur course rapide; mais, à moins d'une prompte retraite, le lourd sac de sable tournant vivement par le contre-coup, venait frapper le jouteur entre les deux épaules au grand amusement des spectateurs. Il y avait aussi le quintain d'eau. Un écu était cloué à un mât placé au milieu de la Tamise; dans cette direction se dirigeait un bateau à force de rames; un homme se tenait debout, et donnait un coup de lance à l'écu en passant. Si la lance se brisait, et si le champion se maintenait à son poste, le prix était gagné; au contraire, si la lance ne cédait pas au choc, le bateau glissait sous ses pieds, et il tombait dans la rivière à la renverse. Pour éviter un dénoûment tragique, deux bateaux remplis de nageurs étaient placés autour du quintain, afin de tirer de l'eau le jouteur malheureux. Dans les tournois nautiques, les combattants armés de lances et d'écus joutaient en bateaux les uns contre les autres, comme les chevaliers le faisaient à cheval. Indépendamment de ces jeux, les paysans s'amusaient à tirer de l'arc, à jeter de grosses pierres, à lancer des pieux, à lutter, à courir, à sauter, à jouer à l'épée et au bouclier; dans les grandes villes il y avait souvent des combats de sangliers et de taureaux. Les combats de coqs existaient aussi, mais ils n'avaient pas encore acquis leur importance moderne et étaient réservés aux enfants.

Fitz-Stephen, que nous citions tout à l'heure, nous fait la description de Londres. Cette grande métropole a déjà une certaine importance. D'après cet écrivain, la capitale d'Angleterre avait ses égouts et ses aqueducs dans les rues (eluvies et aqueductus in vicis). Il parle des agréments d'une résidence dans cette ville et de la beauté de la campagne environnante. « Elle était bornée au nord, dit-il, par des champs de blé, de délicieuses prairies et des pâturages; mais ces champs ne sont ni un gravier aride, ni un sable stérile, ils peuvent rivaliser avec les plaines fertiles de l'Asie, produire les plus riches moissons et remplir les granges des fermiers de l'épi doré de Cérès. » « Les deux seuls inconvénients de Londres, dit-il ailleurs, sont les fréquents incendies et l'ivrognerie de quelques stupides individus. Je puis ajouter à tout ce qui a été dit, continue-t-il, que presque tous les évêques, abbés et grands personnages de l'État, sont en

quelque façon citoyens de Londres, en ce sens qu'ils y ont leurs habitations respectives qui ne sont pas dépourvues d'élégance, et qu'ils y séjournent à grands frais, lorsqu'ils sont mandés de la province par le roi ou leurs métropolitains, pour assister à des conseils ou à des assemblées, ou lorsqu'ils s'y rendent pour leurs affaires ou leurs plaisirs. » Dans un autre passage, Fitz-Stephen fait la description des tavernes ou restaurants (publica coquina) qui étaient établis sur les bords de la rivière. « Là, dit-il, suivant la saison, vous trouvez des comestibles de tout genre, rôtis au four, ou frits ou bouillis ; des poissons grands et petits ; des viandes communes pour la basse classe, et des viandes plus délicates pour les riches, telles que du gibier, des volailles et de petits oiseaux. Si un ami arrive affamé chez un bourgeois, et s'il ne veut pas attendre qu'on lui ait préparé à dîner, on a soudain recours au traiteur voisin, et l'on s'y procure ce que l'on peut désirer. Il n'y a si grand nombre d'étrangers ou de chevaliers arrivant dans la ville qu'on ne puisse alimenter de comestibles ; de façon qu'ils n'ont ni à jeûner trop longtemps, ni à quitter la ville sans dîner. Ils vont dans cet endroit, et là ils se traitent suivant leurs moyens. Ceux qui ont envie de se régaler peuvent se rejeter sur de l'esturgeon, sur de la volaille de Guinée, sur des gelinottes des bois (oiseau singulièrement délicat) ; car il y a de quoi plaire à chaque palais. C'est une maison publique où l'on mange ; elle est très-utile et très-convenable pour la ville, et offre une preuve très-claire de sa civilisation. »

CHAPITRE II.

RELIGION.

Le clergé normand remplace le clergé anglo-saxon. — Ardeur belliqueuse du nouveau clergé. — Première querelle entre la couronne et le pape. — Continuation de cette querelle sous Rufus, Henri 1er et Étienne ; superstitions populaires.

Le premier acte de Guillaume après la bataille de Hastings fut de donner des ordres pour bâtir *l'abbaye de la bataille*. C'était un tribut de reconnaissance en faveur de l'Église pour l'appui moral que le pape lui avait accordé lorsqu'il se préparait à envahir l'Angleterre. Mais il fallait à Guillaume un clergé souple et soumis, sincèrement dévoué à sa cause et à ses intérêts. Le primat Stigand, qui avait manifesté peu de bienveillance à son égard, fut donc sacrifié, et Lanfranc, désigné par le roi, fut, du consentement des barons, appelé à lui succéder. Lanfranc était un homme d'un grand savoir ; il avait enseigné la jurisprudence à la faculté de Pavie, sa ville natale, et s'était retiré plus tard en Normandie où il avait ouvert un séminaire dans la ville d'Avranches. Son grand âge l'engagea d'abord à refuser l'honneur qu'on voulait lui conférer ; il ignorait aussi, disait-il, la langue et les usages des *barbares*. Mais les sollicitations pressantes de Guillaume et du pape triomphèrent de ses refus. Lanfranc, qui avait alors quatre-vingt-dix ans, s'empressa aussitôt de recouvrer les biens considérables dont son église avait été dépouillée. Ces biens étaient dans les mains des compagnons d'armes les plus puissants du parti de Guillaume, guerriers hautains que la volonté du maître tenait difficilement en bride. Le primat s'arma de courage et de persévérance, et força le puissant Othon lui-même, frère utérin du roi, à restituer vingt-cinq manoirs qui avaient appartenu au siége de Cantorbéry. Il rebâtit aussi la cathédrale de ce diocèse, répara les édifices sacrés et leur donna une élégance inconnue jusqu'alors ; il construisit des églises et des monastères dans les lieux où ces établissements étaient nécessaires, obligea les évêques qui habitaient encore les villages à transporter leur siége épiscopal dans les villes, et fonda des écoles dans différentes parties du royaume. C'est ainsi que Coventry, Lincoln, Chester, Salisbury, etc, devinrent des villes épiscopales. Ce prélat introduisit dans le royaume plusieurs réformes importantes. Ainsi, dans un concile tenu à Londres et présidé par

lui, il fut déclaré que : « les os des animaux ne seraient plus exposés afin d'écarter la peste des bestiaux, et qu'on ne ferait plus usage de la sorcellerie, de la divination et des autres œuvres du diable. » Lanfranc permit aux ecclésiastiques qui étaient mariés de garder leurs femmes, mais il défendit à ceux qui n'en avaient point de se marier, et enjoignit aux évêques de ne point donner à l'avenir les ordres à tout homme marié.

Le caractère élevé du nouveau primat, son grand savoir et ses services pouvaient en quelque sorte servir d'excuse à la mesure violente qui venait d'enlever à Stigand les premières fonctions ecclésiastiques du royaume. Mais ce n'était point à cette simple substitution que tendait la politique de Guillaume; le conquérant voulait un changement plus complet : ceux qui avaient pris les armes et ceux qui étaient restés neutres furent donc bientôt sacrifiés. Aux derniers on fit un crime de leur ignorance et de leur immoralité; à d'autres on reprocha de ne pas savoir la langue normande, et on les ridiculisa de ce qu'ils adoraient les saints du calendrier saxon, auxquels les vainqueurs déniaient la sainteté. Le clergé normand ne brillait pourtant pas par son savoir ni par ses bonnes mœurs. S'il savait la langue normande, il ignorait la langue du pays. D'ailleurs la plupart étaient des aventuriers avides qui avaient passé leur vie dans les camps, et qui y avaient contracté des habitudes et des vices peu en accord avec leurs fonctions ecclésiastiques. Il n'y eut pourtant qu'un seul membre du clergé anglais qui fut épargné : ce fut Wulstan, évêque de Winchester, homme vénérable par la pureté de ses mœurs et de sa piété. Wulstan, auquel on reprochait comme à tous les autres son ignorance de la langue française, fut sommé de rendre son bâton pastoral en plein synode. A cette demande Wulstan se lève, saisit sa crosse d'une main ferme, et s'adresse ainsi au primat : « Mylord archevêque, je viens d'entendre que je ne suis plus digne des hautes fonctions que j'exerce, et que je n'ai plus assez de talents pour les remplir. Je le savais déjà. Lorsque le clergé voulut m'élever à ces fonctions, et que les prélats et Édouard le Confesseur, mon maître, me sollicitèrent de les accepter, je refusai longtemps, et ne cédai qu'à leurs instances. Vous exigez aujourd'hui que je vous rende une charge que vous ne m'avez pas confiée et le bâton pastoral que vous ne m'avez pas donné. Je vais les rendre par obéissance à la volonté de ce saint synode; mais ce ne sera point à vous, ce sera à celui de qui je les tiens. » S'avançant alors vers la tombe d'Édouard le Confesseur, Wulstan appela le feu roi d'une voix solennelle : « Maître, dit-il, tu sais avec quelle répugnance j'acceptai le fardeau dont tu voulus me charger. Ce furent tes ordres plus encore que le désir du peuple, la voix des prélats et les encouragements des nobles, qui me décidèrent. Aujourd'hui que nous avons un nouveau roi et un nouveau primat, on t'accuse d'erreur pour m'avoir commandé d'obéir, et je suis accusé de présomption pour avoir exécuté tes ordres. Cela peut être, mais ceux qui me demandent ce qu'ils ne m'ont point donné peuvent se tromper comme tu t'es trompé toi-même. Or, c'est à toi seul de qui je les ai reçus, et non à ceux à qui je ne dois rien, que je rendrai mon bâton et mon troupeau. » Déposant alors sa crosse sur la tombe d'Édouard le Confesseur, Wulstan alla s'asseoir modestement au rang des simples moines. Mais le synode n'osa point accepter une démission ainsi offerte. Wulstan fut conservé et on répandit le bruit à cet égard que son bâton pastoral, quand il en frappa la tombe, s'y enfonça profondément, comme dans une terre molle, et que personne ne put l'en arracher à l'exception de Wulstan lui-même lorsque les étrangers eurent révoqué leur sentence.

On ne saurait imaginer l'avidité avec laquelle les Normands s'emparèrent des évêchés et des riches abbayes. On eût dit des vautours acharnés sur leur proie. Un exemple honorable de modération fut pour-

ANGLETERRE (Période Normande)

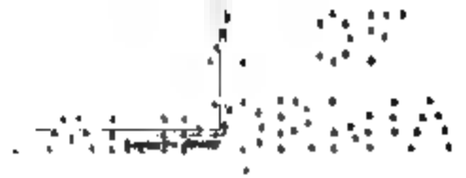

Église de St Botolph prieuré (Essex)

CYTOLOGY
DNA 2L

tant donné par Guimond; il était moine du couvent de la Croix-Sainte à Leufroy en Normandie. Quand le roi lui dit qu'il avait dessein de l'élever à une grande dignité ecclésiastique, il répondit qu'après avoir renoncé aux richesses et aux distinctions, il ne les recevrait pas de nouveau de la part de ceux qui prétendaient donner ce qui ne leur appartenait pas. « Ces paroles, ajoute l'historien, déplurent à beaucoup de gens, qui ne se souciaient pas de l'imiter; aussi le blâmèrent-ils et médirent-ils de lui. » Mais, combien d'exemples de rapine, à côté de ce trait honorable! Malmsbury rapporte qu'un certain Rémy, natif de Fécamp, reçut l'évêché de Dorchester et ensuite celui de Lincoln, pour solde d'un navire et de soixante bateaux qu'il avait fournis au conquérant. Un autre, Robert de Limoges, évêque de Lichfield, pilla le monastère de Coventry, en prit les chevaux et les meubles, abattit la maison, afin de bâtir avec les matériaux un palais épiscopal, dont l'ameublement fut payé par la fonte des ornements d'or et d'argent qui décoraient l'église. Robert défendit ensuite aux clercs saxons de faire usage d'une nourriture abondante et de livres instructifs, dans la crainte, dit l'historien, qu'ils ne trouvassent trop de force et de hardiesse contre leur évêque dans une bonne nourriture et de bons livres. Toutefois cette immoralité donna lieu à de cruelles vengeances; ainsi l'un des membres du nouveau clergé fut tué par une femme saxonne à qui il voulut faire violence. Un autre, nommé Turand ou Torand, devint si célèbre par ses exploits guerriers contre ses subordonnés, que le conquérant, lui appliquant un châtiment bizarre, l'obligea à quitter son couvent, et le relégua dans le couvent de Péterburough dans la province de Northampton, poste dangereux à cause de la proximité du camp de refuge vers lequel accouraient les *Outlaws* saxons, mais qui convenait à merveille, disait Guillaume, à un abbé si bon soldat. L'abbé partit pour son nouveau poste, menant avec lui soixante hommes bien armés, et s'y étant installé, il prit soixante-deux hides de terre sur les domaines de l'église pour le salaire ou le fief de ses soldats. Quelque temps après il fut fait prisonnier dans une rencontre, avec tous les siens, par Hereward, et il n'obtint sa liberté qu'après avoir payé une forte rançon.

Le clergé normand portait cette ardeur belliqueuse jusqu'à l'exaltation. En voici un exemple sur mille : jusqu'alors il n'y avait point eu d'uniformité dans les prières : tout dépendait du caprice de l'officiant. Un certain moine de Caen, appelé Toustain, voulut un jour que les moines saxons de l'abbaye de Glastonbury chantassent l'office d'après la méthode d'un musicien fameux dans la ville de Fécamp. Les moines s'y étant refusés, l'abbé normand se présenta devant eux au moment où ils célébraient l'office. Il était suivi d'une compagnie de gens armés de toutes pièces. Toustain ayant inutilement renouvelé sa demande, une attaque en règle commença. Les moines se réfugièrent dans le chœur comme derrière un rempart, tandis que les soldats escaladant les piliers et se plaçant sur les solives faisaient pleuvoir sur les assiégés une grêle de flèches. Le chœur fut enfoncé, et une lutte furieuse s'engagea derrière le maître-autel. En peu d'instants le grand crucifix fut hérissé de flèches. Les moines saxons avaient pour armes les bancs de bois de leur église, les candélabres et les croix, avec lesquels ils blessèrent quelques soldats; mais les armes étaient trop inégales, la plupart des moines furent tués ou blessés, et le reste fut obligé de se soumettre. Cet événement fit sentir la nécessité d'établir une forme régulière dans les offices, et Oswald, évêque de Salisbury, composa un service qui fut adopté dans tout le royaume.

On voit par ce que nous raconte l'historien de la conquête d'Angle-

terre des exactions et des rapines des Normands combien durent être vives les souffrances des malheureux moines saxons. « Une partie des moines de l'abbaye de Croyland, dit-il, habitait près de Spalding, dans une succursale que le monastère possédait à la porte même du manoir de Yves-Taillebois. Ce redoutable baron leur fit éprouver encore plus violemment qu'au reste du voisinage, les effets de sa manie destructive contre tout ce qui était saxon ou appartenait à des Saxons. Il estropiait leurs chevaux et leurs bœufs, tuait leurs moutons et leurs oiseaux de basse-cour, accablait leurs fermiers d'exactions et faisait assaillir leurs serviteurs sur les routes à coups de bâton ou d'épée. Les moines essayèrent auprès de lui les supplications et les offres ; ils donnèrent des présents à ses valets, ils tentèrent tout et souffrirent tout, dit l'histoire contemporaine; puis, voyant que leurs efforts étaient superflus, et que la malice du tyran et des siens ne faisait que s'accroître, ils prirent avec eux les vases sacrés, leurs lits et leurs livres, et laissant leur habitation en la main de Dieu tout-puissant, secouant la poussière de leurs pieds contre les fils du feu éternel, ils retournèrent à Croyland. » Yves Taillebois, joyeux de leur retraite, fit partir promptement un messager pour Angers, sa ville natale, demandant qu'on lui envoyât des moines, auxquels il offrirait, disait-il, une maison honnête et suffisante pour un prieur et cinq religieux, toute bâtie, toute préparée, bien pourvue de terres et de fermages. Les moines étrangers passèrent le détroit et s'emparèrent de la succursale de Croyland. L'abbé de Croyland qui par hasard était encore un Anglais, eut la hardiesse d'adresser quelques plaintes au conseil du roi, contre le chef angevin; mais Yves Taillebois fut absous et félicité même de tout ce qu'il avait commis en vexations, en pillages et en meurtres. « Ces étrangers se soutenaient mutuellement, dit l'ancien narrateur; ils formaient une ligue étroite, serrés les uns contre les autres, comme sur le corps du dragon infernal l'écaille est jointe à l'écaille. »

Cependant à peine le nouveau clergé se fut-il enrichi des dépouilles des malheureux Anglais, que des disputes violentes éclatèrent entre ses membres. Thomas, chanoine de Bayeux, avait été fait archevêque de York. Ce prélat étant venu à Cantorbéry pour y être sacré, Lanfranc, archevêque du siége, lui demanda, au jour fixé pour la cérémonie, le serment et la promesse par écrit d'observer l'obéissance canonique, tant envers lui qu'envers ses successeurs, comme primat de toute l'Angleterre. Refus de Thomas, qui partit sans être sacré. La querelle fut portée au tribunal du pape. Les deux archevêques étant allés à Rome, Thomas se plaignit au pontife des exigences du primat, affirmant que les siéges de York et de Cantorbéry étaient d'égale dignité; Lanfranc, de son côté, produisit différentes preuves de la supériorité de son siége. Le saint-père, voulant éviter d'affliger l'un des deux prélats, ou de désobliger le roi d'Angleterre, refusa de juger cette contestation, et en renvoya la décision à un synode anglais, où cette question importante, après avoir été débattue avec beaucoup de chaleur en présence du roi, de la reine et de toute la cour, fut enfin jugée en faveur de Cantorbéry.

Mais des troubles plus sérieux menaçaient le repos de l'Angleterre. C'est le prélude de cette grande querelle entre le pape et la couronne qui devait se terminer avec Henri VIII d'une manière fatale pour la religion romaine. Le pape Alexandre II étant mort (A. D. 1073), le fameux Hildebrand, archidiacre de Rome, lui succéda sous le nom de Grégoire VII. Ce pontife, le plus turbulent et le plus ambitieux qui ait jamais occupé la chaire de St.-Pierre, réclamait l'empire du monde, et voulait soumettre à son autorité tous les rois. Il envoya son légat Hubert en Angle-

UNIV. OF
CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

Cathedrale de Rochester

terre, afin de maintenir ses droits sur ce royaume, et de demander à Guillaume le serment de fidélité ainsi que le payement immédiat de tous les arrérages du denier de Saint-Pierre. La réponse de Guillaume fut brève et péremptoire. Il déclara qu'il payerait régulièrement le denier de Saint-Pierre, mais il rejeta avec indignation la demande de l'hommage, disant qu'il n'avait jamais fait une telle promesse pour lui-même, et qu'on ne l'avait point exigée de ses prédécesseurs. Puis, Guillaume tirant avantage de la querelle dans laquelle le pape était engagé avec l'empereur Henri IV ainsi que de son éloignement de Rome, commença une vigoureuse attaque contre les priviléges dont la papauté avait joui paisiblement jusqu'alors en Angleterre, ordonnant qu'aucun évêque ne serait reconnu sans sa sanction préalable; que toutes les lettres du pape, avant d'être publiées, seraient soumises à son inspection; et qu'aucune décision provenant d'un synode national ou provincial ne serait mise à exécution sans sa permission.

L'indépendance de Guillaume envers le pape était d'autant plus hardie que Hildebrand étendait alors ses usurpations sur toute l'Europe. Il venait de lancer ses foudres spirituelles contre Henri et ses adhérents, de le déclarer légitimement déposé, et de dégager ses sujets de leur serment de fidélité; et ce prince avait été presque aussitôt abandonné de tous ses ministres, de ses domestiques et de ses vassaux mécontents. Sa mère même avait autorisé l'insolence des ennemis de son fils en désertant sa cause. L'ambition de Grégoire s'était accrue de ce triomphe. Il avait prononcé une sentence d'excommunication contre Nicéphore, empereur d'Orient, et le normand Robert Guiscar qui venait de conquérir l'Italie méridionale. Le pape avait déposé Boleslas, roi de Pologne, privé cet État du titre de royaume, et venait enfin de traiter Philippe, roi de France, avec la même sévérité que Henri. Voulant aussi étendre sa domination sur l'Espagne entière, il l'avait partagée entre des guerriers qui avaient entrepris de la conquérir, à la condition de rendre foi et hommage au saint-siége.

Il y eut à cette époque une innovation importante, ce fut la création des tribunaux ecclésiastiques. Jusqu'à ce jour il n'y avait eu qu'une loi, qu'une justice, qu'un tribunal. Guillaume, désapprouvant cet usage, ordonna l'établissement d'une justice distincte. « Je veux, dit-il dans son ordonnance, que désormais nul évêque ou archidiacre ne se rende plus aux assemblées de justice pour y tenir les plaids des causes épiscopales, et ne soumette plus au jugement des hommes séculiers les procès qui se rapportent au gouvernement des âmes. Je veux que quiconque sera interpellé, pour quelque motif que ce soit, par la justice épiscopale, aille à la maison de l'évêque, ou au lieu que l'évêque aura choisi ou désigné; que là il plaide sa cause et fasse droit à Dieu et à l'évêque, non pas selon la loi du pays, mais selon les canons et les décrets épiscopaux; que si quelqu'un par excès d'orgueil refuse de se rendre au tribunal de l'évêque, il sera appelé par une, deux et trois fois; et si, après trois appels consécutifs, il ne comparaît pas, il sera excommunié, et au besoin la force et la justice du vicomte seront employées contre lui. » Cette mesure devait entraîner des conséquences importantes; car elle créa entre les deux juridictions une puissante rivalité, et plus tard elle établit pour les tribunaux ecclésiastiques une indépendance absolue dont le clergé abusa.

Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, suivit de près le conquérant dans la tombe. Ce prélat est loué par les anciens historiens pour sa sagesse, son savoir et sa munificence. Entre autres traits d'humanité qui lui sont attribués, on rapporte que dans une assemblée solennelle, où l'on délibérait sur la question de laisser libres les femmes saxonnes qui s'étaient réfugiées dans les couvents pour échapper à la brutalité des sol-

dats normands, et qui étaient devenues religieuses à contre-cœur, il opina pour que les portes fussent ouvertes à toutes celles qui le demanderaient, opinion qui, venant du chef ecclésiastique de la conquête, ne rencontra aucune résistance. Après la mort de ce prélat, le siége de Cantorbéry resta vacant pendant près de cinq ans. Ralph Flambard, ou la torche flambante, autrefois valet de pied chez les ducs de Normandie, cumulait alors les fonctions d'évêque de Lincoln avec la place de conseiller intime du nouveau roi. A l'instigation de cet évêque, Rufus remplit ses coffres avec les revenus du siége de Cantorbéry et dans plusieurs circonstances il conserva vacants des évêchés, ou les donna à bail pour un temps indéterminé et s'en appropria les revenus. Les représentations du clergé à cet égard furent vaines. A une requête dans laquelle on lui demandait qu'il permît l'usage dans toutes les églises d'Angleterre de la formule suivante de prières : « que Dieu touche le cœur du roi, et le porte à nous choisir un archevêque, » il répondit avec indifférence : « Vous pouvez prier comme vous voudrez; pour moi je ferai ce qu'il me plaira. » A la fin cependant étant attaqué d'une maladie grave qui menaçait sa vie, il se décida à remplir les siéges vacants de Lincoln et de Cantorbéry, et nomma Robert Bloet, son chancelier, au premier, et Anselme, abbé du Bec en Normandie, au second. Anselme redoutait le caractère violent et avide de Rufus qu'il connaissait, et il montra d'abord beaucoup de répugnance à accepter cette grande dignité. Quand on lui présenta la crosse, il ne voulut point la prendre, mais les courtisans du roi lui ouvrirent les mains, et le forcèrent à tenir le bâton sacré, entonnant tous à la fois le *Te Deum* en l'honneur du primat, que le ciel, disaient-ils, leur avait envoyé. « Que faites-vous? s'écria avec modestie Anselme; la charrue de l'Église d'Angleterre doit être traînée par deux bœufs d'égale force : le roi et l'archevêque de Cantorbéry. Mais si vous m'y attachez, moi qui suis une brebis vieille et faible, avec ce roi qui est un jeune taureau furieux, la charrue n'ira pas droit. » Les objections d'Anselme furent inutiles, et il consentit enfin à monter sur le trône archiépiscopal. (A. D. 1093.)

En acceptant la primatie, Anselme avait stipulé que le roi rendrait tous les biens appartenant à son siége, et que celui-ci obéirait d'une manière implicite à tous ses conseils en matière de religion, et Rufus avait adhéré à ces conditions d'une manière évasive en disant qu'il donnerait son assentiment à toutes les demandes raisonnables que lui ferait l'archevêque. Mais une fois hors de danger, Rufus voulut encore ressaisir les biens du clergé. Sa première querelle avec le primat eut lieu au sujet de la somme que ce dernier devait payer pour sa promotion. Comme Rufus avait coutume, en conférant les hautes dignités ecclésiastiques, d'exiger une certaine somme, le primat ne voulut pas se soustraire à cet usage. Mais en considération de sa pauvreté, et de l'état de pillage dans lequel il avait trouvé le siége de Cantorbéry, il n'offrit que cinq cents livres sterling. Rufus repoussa cette somme avec dédain, et fit entendre qu'il accepterait volontiers une somme double, mais le primat répondit qu'il lui serait impossible de lever une pareille somme. Cette réponse mit en fureur le roi Rouge. « Je le détestais bien, s'écria-t-il, mais je le déteste plus encore aujourd'hui. Dites-lui que plus je vivrai, et plus je le haïrai, et que jamais je ne le reconnaîtrai pour mon archevêque. »

Une rupture ouverte éclata lorsque Anselme voulut, selon l'usage adopté par ses prédécesseurs, aller à Rome pour recevoir le pallium des mains du pape. Le monde chrétien était alors divisé entre Urbain et Clément, qui prétendaient tous deux aux honneurs de la papauté, mais l'Angleterre n'avait encore reconnu ni l'un ni l'autre. Quand le primat se présenta devant le roi pour lui annon-

CYCLOPEDIA

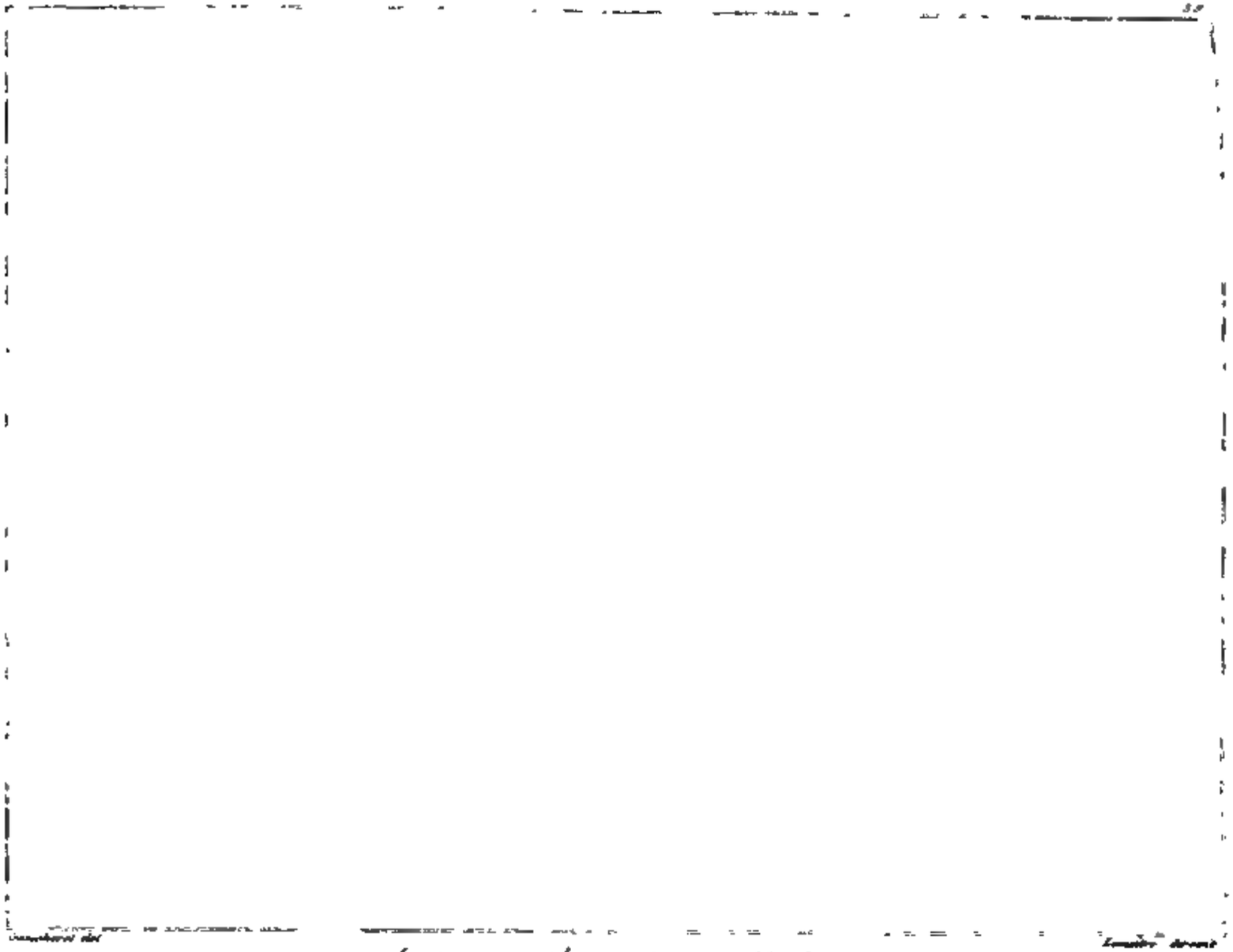

cer son départ, celui-ci lui demanda d'un air de surprise à quel pape il s'adressait. « Au pape Urbain II, » répondit Anselme. Furieux de cette réponse qui était contraire à l'obéissance que l'archevêque lui avait jurée lors de son serment de fidélité, ainsi qu'aux lois du royaume, Guillaume répondit par ces mots : « On m'arrachera la couronne de dessus la tête plutôt que de me déposséder d'une prérogative qui appartient aux rois d'Angleterre. » Le différend fut renvoyé à un grand conseil de nobles et de prélats qui se réunirent à Buckingham le 11 mars 1095. A la première séance Anselme fit une longue harangue, dans laquelle il dit entre autres choses « qu'il aurait mieux aimé être brûlé vif que d'être fait archevêque. » La question qu'il proposa aux délibérations de l'assemblée était celle-ci : « Savoir, si la démarche d'aller à Rome pour recevoir le pallium des mains du pape Urbain était contraire au serment de fidélité qu'il avait juré au roi et aux lois du royaume. » Le concile s'ajourna, parce que c'était un dimanche, et ses membres s'étant rassemblés le lundi, les évêques, après une longue délibération, déclarèrent : « qu'à moins qu'Anselme n'obéît au roi et ne rétractât sa soumission au pape, ils ne le reconnaîtraient pas comme primat et ne lui obéiraient pas en cette qualité. » L'archevêque leva les yeux et les mains vers le ciel, et en appela avec beaucoup de gravité au vicaire de saint Pierre. La cour et le concile espéraient que l'archevêque résignerait ses fonctions. Mais cette attente fut déçue; Anselme, qui avait eu de la répugnance à accepter l'archevêché, voulait maintenant le conserver; et le lendemain il confirma sa première réponse et se déclara résolu de ne jamais résigner son siége.

Guillaume, désespérant de vaincre l'obstination de l'archevêque, envoya secrètement deux de ses chapelains à Rome, pour offrir à Urbain de le reconnaître comme pape, s'il consentait à déposer Anselme et s'il envoyait le pallium au roi pour le donner à qui il voudrait. Urbain, transporté de joie, promit tout, et envoya en Angleterre Walter, évêque d'Albe, son légat, avec le pallium. Le légat passa à Cantorbéry sans voir l'archevêque; il arriva à la cour, et demanda au roi de faire une proclamation, pour ordonner à tous ses sujets de reconnaître Urbain II comme pape légitime. Rufus y consentit; mais quand le roi commença à parler de la déposition de l'archevêque, et demanda le pallium, le légat changea de ton, et déclara que le pape ne pouvait consentir à la déposition d'un si grand saint et d'un fils aussi soumis à l'Église que l'était Anselme; il ajouta qu'il avait ordre de remettre le pallium à Anselme. En effet, le légat remit le pallium à Anselme avec beaucoup de pompe dans la cathédrale de Cantorbéry. Il serait difficile d'imaginer combien un prince aussi hautain et aussi emporté que l'était Rufus dut être irrité de cette conduite de la cour de Rome.

Cependant Anselme pressait avec instance le roi de remplir les abbayes et autres fonctions vacantes qu'il continuait à garder dans ses mains. « Ces abbayes sont à moi, lui répondit Rufus avec colère; faites ce que vous voudrez du revenu de votre archevêché, mais laissez-moi disposer de la même manière de mes abbayes. » Anselme voulait aller à Rome soumettre l'affaire au pape. Le roi essaya d'abord de le détourner de son dessein, puis il lui ordonna de quitter le royaume dans l'espace de onze jours, sans emporter aucun de ses effets, et déclara en même temps qu'il ne lui permettrait jamais d'y rentrer. Anselme prit congé du roi et lui dit : « Sire, je pars; mais comme il est probable que c'est la dernière fois que nous nous voyons, je viens, comme votre père et votre archevêque, vous offrir ma bénédiction. » Le roi courba sa tête, et Anselme fit sur lui le signe de la croix. Anselme partit à pied comme un humble pèlerin avec un bâton et une besace. A son arrivée à Douvres, les officiers du roi examinèrent son bagage avec sévérité, afin qu'il n'emportât pas d'ar-

gent du royaume. De Douvres il se rendit à Lyon, et après un court séjour dans cette ville, il se mit en route pour Rome, suivi seulement de deux amis fidèles, de Baudouin, son maître d'hôtel, et de Eadmer, l'historien, qui était son secrétaire. Ils furent obligés de voyager déguisés et sous des noms empruntés pour éviter la rencontre de Clément, l'antipape, et de plusieurs troupes de bandits qui les attendaient au passage. Anselme arriva sain et sauf à Rome. L'accueil qu'il reçût fut des plus honorables; le pape en présence de toute sa cour le combla d'éloges, l'appela le pape d'un autre monde, et ordonna à tous les Anglais qui viendraient à Rome de lui baiser les pieds. Le souverain pontife envoya bientôt après une lettre à Rufus dans laquelle il demandait la restitution des propriétés d'Anselme, qui avaient été confisquées à son départ. Mais Rufus persista dans son refus, et quand il apprit que le messager chargé de la lettre était un serviteur de l'archevêque, il jura par le visage de saint Luc, que « s'il ne quittait pas sur-le-champ l'Angleterre, il lui arracherait les yeux. » Bientôt après il écrivit lui-même au pape; il lui disait : « Je suis très-surpris qu'il vous soit venu dans l'esprit d'intercéder pour le rétablissement d'Anselme. Avant qu'il quittât mon royaume, je l'avais averti que je saisirais tous les revenus de son siége aussitôt qu'il serait parti. J'ai fait ce dont je l'ai menacé, et ce que j'avais droit de faire, et vous avez tort de me blâmer. »

Délivré du contrôle de l'archevêque et poussé par les conseils de Flambard, Guillaume donna un libre cours à sa rapacité. Ce Flambard cachait sous un esprit prompt des mœurs dépravées, une ambition insatiable; et Guillaume l'avait élevé successivement aux plus hautes dignités du royaume. Flambard comprit qu'il ne pourrait conserver la faveur de son maître qu'en flattant ses vices, et il s'attacha à lui fournir des expédients pour lever des impôts. Cependant sa fortune lui avait suscité un grand nombre d'ennemis: Un jour qu'il se promenait sur les bords de la Tamise, un marin nommé Gérold, qui l'avait servi autrefois, l'invita à monter dans sa barque pour faire visite à l'évêque de Londres qui était malade, et dont il se disait l'envoyé. Flambard était sans défiance, il suivit Gérold; mais quand il fut à quelque distance de la rive, on le fit entrer de force dans un navire qui mit aussitôt à la voile et le transporta en pleine mer. Sa perte était jurée, et ses assassins s'apprêtaient à commettre leur crime, lorsqu'une querelle violente s'éleva entre eux. Flambard, par ses prières et ses promesses, obtint alors de Géroldqu'on le descendît à terre, et le troisième jour de sa disparition il reparut à la cour, à la grande consternation de ses ennemis; il reprit aussitôt ses fonctions ordinaires, auxquelles le roi ajouta, à titre de dédommagement, l'évêché de Durham.

C'était à des mains aussi impures que Guillaume confiait la direction des affaires ecclésiastiques, car la même insolence, la même dureté, la même avarice se rencontraient dans la plupart des évêques normands. Un d'eux, Jean de Villette, évêque de Wells, et ci-devant médecin à Tours, voulant se construire un palais, ne trouva pas d'expédient meilleur que d'abattre les maisons des chanoines de son église et de s'en servir pour matériaux. Un autre, dans un accès de gaieté, fit dresser à des moines saxons une table servie de mets défendus par leur ordre. Des femmes échevelées et demi-nues offraient ces mets aux convives, et ceux qui détournaient leurs regards ou voulaient se retirer étaient maltraités et appelés hypocrites par le prélat normand et ses amis. Quelques-uns allaient à l'autel escortés de gens armés comme les barons allaient à leurs revues; d'autres passaient le jour à jouer aux dés, à galoper et à boire.

Le clergé anglo-saxon, déjà si cruellement maltraité sous Guillaume Ier, fut exposé à des souffrances non moins cruelles sous le règne de Rufus. On verra par le fait suivant à quelle

prudence il était obligé de recourir pour échapper à la rapacité de ses vainqueurs. Le monastère de Croyland était encore peuplé d'hommes de cette race. Un incendie ayant dévoré une partie de l'abbaye, le comte normand de la province, espérant que les chartes de l'abbaye avaient péri dans les flammes, somma les moines de représenter leurs titres à sa cour de justice. Un moine, nommé Trig, fut chargé par ses confrères de produire au comte les chartes en vertu desquelles ils avaient la jouissance de l'abbaye. Au jour indiqué, Trig se présenta et déroula aux yeux du comte normand les parchemins, qui étaient écrits en langue saxonne. Le comte et ses amis se prirent à rire, disant que ces parchemins étaient écrits dans une langue inintelligible et barbare, et n'avaient conséquemment aucune valeur. Cependant la vue du sceau du Conquérant qui y était suspendu les arrêta. Les parchemins furent rendus intacts et on laissa partir le moine. Mais à peine eut-il quitté le château, que le comte envoya ses gens à sa poursuite avec ordre de s'emparer du précieux rouleau. Heureusement Trig, dont la défiance avait été excitée par les sarcasmes du comte, prit un chemin détourné, et échappa ainsi aux poursuites.

Cependant ces mauvais traitements, bien que troublant sans cesse la tranquillité des cloîtres, n'en expulsèrent point les sciences et les lettres; la conquête normande leur donna même une vive impulsion. Les noms vénérés d'Ingulphe, auteur de l'histoire de l'abbaye de Croyland; d'Eadmer, l'ami fidèle et l'historien de l'archevêque Anselme; de Turgot, prieur de Durham; de Nicolas Breakspear, le seul Anglais qui soit monté sur le siége de Saint-Pierre, et de Guillaume de Malmsbury, le premier des historiens du douzième siècle, appartiennent aux habitants de ces saintes demeures. On y enseignait et on y étudiait différentes sciences. Chacun de ces établissements avait sa bibliothèque; et l'on disait qu'un couvent sans bibliothèque était un château sans armes. Quelques-unes étaient très-précieuses. Celle de la fameuse abbaye de Croyland contenait neuf cents volumes, nombre considérable, si l'on songe aux moyens lents et coûteux à l'aide desquels on fabriquait alors un volume. C'était dans le *scriptorium*, ou la chambre d'écriture, que se fabriquaient les volumes. Autour d'une table, et assis sur des bancs de bois, étaient de jeunes moines; les uns, les doigts noircis d'encre, transcrivaient laborieusement des livres à l'usage des églises et des bibliothèques; les autres les ornaient de ces riches enluminures que nos artistes modernes peuvent à peine égaler. Des revenus considérables étaient appliqués dans quelques couvents au scriptorium; et dans ceux où il n'y avait point de revenus fixes, on subvenait à la dépense de la bibliothèque en imposant ordinairement une taxe annuelle sur tous les membres de la communauté. La musique sacrée était aussi une des occupations favorites des moines, parce qu'elle attirait le peuple à l'église, et parce qu'elle leur rendait à eux-mêmes le service divin plus agréable à célébrer. Les ecclésiastiques anglo-normands s'appliquaient particulièrement à cet art agréable. Ainsi Thomas, le premier archevêque normand d'York, fit de cet art son étude particulière, et y acquit une rare perfection. Un grand nombre de morceaux de musique furent composés par lui pour l'usage de sa cathédrale dans un style grave, imposant et mâle. Lorsqu'il entendait les ménestrels chanter un air qui lui plaisait, il l'adoptait et le rendait propre à servir à l'Église par quelques changements nécessaires. Il chantait et jouait de l'orgue; souvent même il employait ses heures de loisir à faire des orgues et à mettre en musique des hymnes en prose et en vers.

Cependant Anselme était encore à Rome. Il fut déclaré, dans un concile, que le roi d'Angleterre méritait l'excommunication pour la conduite qu'il avait tenue envers l'archevêque,

mais sur la demande de ce prélat, l'exécution de cette sentence fut différée. Dans ce concile on confirma le fameux canon contre les investitures laïques. « Il est affreux, dit le pape, de voir les mains qui créent Dieu (pouvoir qui n'a jamais été accordé aux anges) et l'offrent en sacrifice au Père pour la rédemption de tout le monde, mises dans celles d'un prince qui sont teintes de sang, et souillées jour et nuit par des contacts obscènes. » A quoi les Pères du concile répondirent : « Amen! Amen! » « J'étais présent à tous ces faits, dit Eadmer, et je vis et j'entendis tout cela! » Rufus mourut sur ces entrefaites, et son successeur, Henri, qui s'était emparé du trône d'Angleterre au préjudice de Robert, son frère aîné, ayant besoin du clergé, quoiqu'au fond il tînt à ses prérogatives avec autant d'ardeur que ses prédécesseurs, rappela sur-le-champ en Angleterre le grand favori de la cour de Rome. Henri reçut Anselme avec les plus grandes marques d'affection et de respect, et s'excusa même de ce qu'il avait été couronné par un autre prélat avant son arrivée. Cependant Anselme ayant refusé de faire hommage au roi pour les biens temporels de son siége, et déclaré que si le roi insistait, il n'aurait plus de communication avec lui, et quitterait sur-le-champ le royaume, Henri parut vivement piqué. Henri, d'un côté, n'avait pas envie d'accorder les bénéfices ecclésiastiques, et de recevoir l'hommage de ses prélats; mais, de l'autre, il redoutait le départ du primat, qui pouvait se joindre au parti de son frère Robert. Dans cette position embarrassante, Henri proposa ou plutôt sollicita une trêve, jusqu'à ce que les deux parties eussent pu envoyer des ambassadeurs au pape pour connaître sa décision définitive; la trêve fut acceptée.

Si l'on en croit l'historien Eadmer, la cour de Rome eut recours à un étrange stratagème dans cette circonstance. Trois évêques furent envoyés à Rome pour y porter le message du roi, et deux moines y arrivèrent en même temps pour plaider la cause de l'archevêque. Aux ambassadeurs du roi, le pape fit les promesses les plus solennelles qu'il permettrait à leur maître de donner les investitures et de recevoir l'hommage, et que, quoi qu'il pût arriver, il ne lui infligerait jamais aucune censure à cet égard; le pape ajouta que la prudence l'empêchait de faire de semblables promesses en public ou par écrit, dans la crainte que les autres princes ne réclamassent la même indulgence. Mais le pape tint un langage très-différent aux députés du primat, car il leur donna une lettre pour leur maître, où il l'exhortait à se conformer avec constance aux canons contre l'investiture et l'hommage, et promettait de le soutenir de tout son pouvoir. Lorsque les ambassadeurs des deux partis furent arrivés en Angleterre, on assembla un grand concile à Londres pour entendre leur rapport : ce rapport était contradictoire. Les trois prélats affirmèrent dans les termes les plus forts que le pape avait promis de laisser à la couronne la prérogative entière de l'investiture et de l'hommage laïque, mais les deux moines soutinrent directement le contraire, et ils produisirent des lettres du pape à l'appui de ce qu'ils avançaient. Il y eut des débats très-violents; le roi, les évêques et la noblesse ne voulaient accepter à cet égard que le rapport des prélats, tandis qu'Anselme et ses amis s'en tenaient au témoignage des moines. A la fin, le primat ayant proposé d'envoyer d'autres ambassadeurs à Rome, le débat fut ajourné.

Il serait inutile d'entrer dans toutes les particularités de cette dispute, de rapporter tous les artifices, tous les expédients qu'imaginèrent les deux partis pour assurer le triomphe de leur cause. Bornons-nous à dire qu'après plusieurs années de négociations inutiles, on en vint à un compromis. Le serment d'hommage et de fidélité étant un des devoirs civils, chaque ecclésiastique dut le rendre au roi, en prenant possession de son bénéfice. De son côté, le roi consentit à

ANGLETERRE (Perte de Normande)

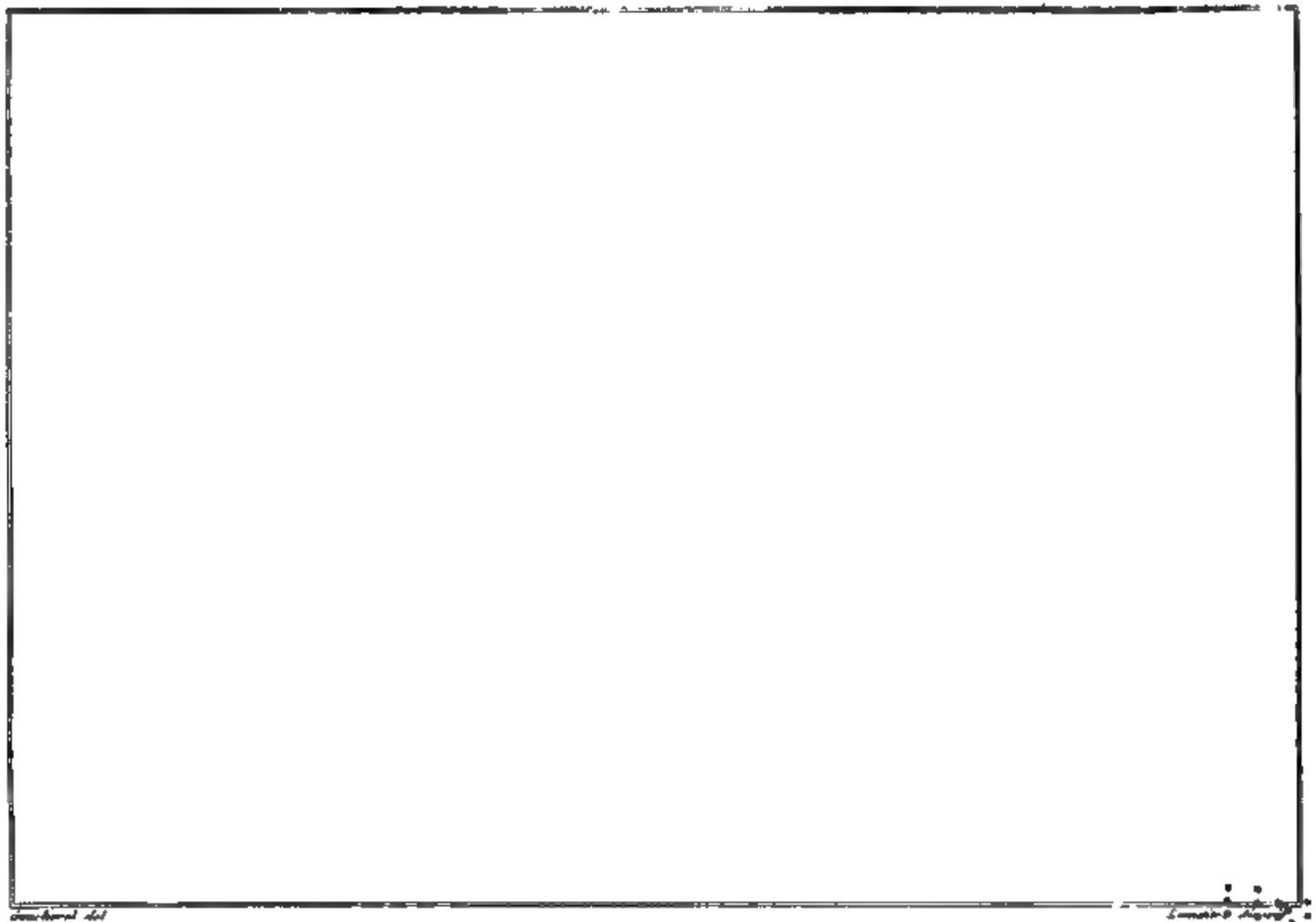

Crypte de l'Église St. Pierre

UNIV. OF CALIFORNIA

CONFIDENTIAL

s'abstenir de l'investiture et de la crosse, ces emblèmes étant regardés comme les marques d'une juridiction spirituelle. En résumé, ce compromis ne procura aucun avantage réel à l'Église, tandis que Henri conserva le droit de nommer les évêques et les abbés. Nous nous dispenserons également de parler des querelles religieuses qui troublèrent l'Angleterre sous Étienne. On conçoit que l'usurpation de ce prince offrait une occasion favorable au clergé d'enlever à la couronne la reconnaissance de la prérogative qu'elle avait défendue jusqu'alors avec une si vive résistance. L'affranchissement de l'investiture royale et le droit d'appel à Rome des causes ecclésiastiques furent donc accordés volontairement par Étienne, ou lui furent arrachés de force selon les difficultés dans lesquelles il fut engagé. Nous retrouverons d'ailleurs la reproduction de ce grand débat sous le règne de Henri Plantagenet où la mâle figure de Becket lui donne un intérêt plus vif et plus passionné.

Disons, maintenant, pour terminer ce règne, quelques mots sur plusieurs restrictions importantes imposées au clergé, et sur les idées superstitieuses qui régnaient dans les esprits. Anselme, qui était un violent ennemi du mariage des prêtres, exerça son influence pour forcer les ecclésiastiques au célibat. Dans un concile où assistèrent le roi, la noblesse et les prélats, il fut ordonné à tous les prêtres, même à ceux qui occupaient les derniers rangs de l'ordre, de quitter sur-le-champ leurs femmes, de ne les laisser vivre sur aucunes terres appartenant à l'Église, de ne les plus voir, et de ne leur parler jamais, si ce n'est dans le cas d'urgente nécessité, et en présence de deux ou trois témoins. Un autre canon enjoignait à ceux qui renverraient sur-le-champ leurs femmes, de s'abstenir de dire la messe pendant quarante jours et d'observer telles pénitences que leurs évêques leur prescriraient. Quant à ceux qui refuseraient de les quitter, ils devaient être déposés et excommuniés, et tous leurs biens ainsi que les personnes et les biens de leurs femmes devaient être confisqués au profit de l'évêque du diocèse, comme dans le cas d'adultère. Cette sévérité formait un contraste remarquable avec les mœurs relachées des prélats normands, dont la conduite licencieuse était notoire. Mais il arriva un événement qui, en donnant beaucoup de satisfaction aux ecclésiastiques mariés, fit mépriser le canon et le rendit sans effet. Jean de Créma, légat du pape, qui déclamait avec le plus de violence contre les prêtres mariés, fut surpris dans une maison de débauche, et le fait devint si public que le légat n'osa plus se montrer et qu'il s'enfuit du royaume avec la plus grande précipitation.

Ces querelles animées, ces démonstrations de vertus, qui au fond cachaient souvent une immoralité profonde, ne corrompaient point encore l'esprit du peuple; il était religieux, docile à la voix de ses pasteurs, et se livrait dans ses actes religieux à une crédulité souvent stupide. Jetons les yeux sur les superstitions populaires. Sous ce rapport les Normands, aussi bien que les Saxons, pourraient donner matière à un chapitre assez étendu. Par suite de leur origine septentrionale, de leurs traditions anciennes, de leur christianisme, à eux récemment révélé et par eux imparfaitement compris, de la vie chevaleresque qu'ils étaient appelés à mener auprès des grands, et tout à la fois de la grossièreté générale et de l'ignorance du bas peuple, leur route dans la vie se trouvait semée d'augures, de prodiges et de pratiques superstitieuses. Ils redoutaient de rencontrer un lièvre dans leur chemin; car il était pour eux l'indice d'une prochaine calamité. Une femme échevelée, un aveugle, un estropié, ou un moine, étaient également, chose assez surprenante, considérés comme des présages de malheur. Si au contraire un loup traversait leur route; si l'oiseau de Saint-Martin volait de leur gauche à leur droite; s'ils entendaient gronder le

tonnerre dans le lointain, ou s'ils rencontraient un bossu ou un lépreux, ces circonstances étaient pour eux des promesses de bonheur.

Certaines formes particulières s'attachaient aux sépultures dans les temps que nous décrivons. Le plus proche parent fermait les yeux du mort. Le visage était ensuite couvert d'une toile; on lavait le corps; on l'oignait et on le préparait pour l'inhumation. Le vêtement que portait le plus souvent le défunt lui servait de linceul. Le corps était porté jusqu'au lieu de la sépulture sur les épaules des pleureurs (*mourners*), ou bien, quand la distance était trop considérable, sur un traîneau ou char; et, pour l'ordinaire, le cadavre était déposé dans la fosse sans être protégé par une bière. On ne se servait point encore de cercueils, même pour les princes. Le Conquérant lui-même paraît avoir été enterré de cette manière; mais un cérémonial plus convenable et plus respectueux fut observé dans les funérailles des rois ses successeurs. On essaya même d'embaumer le corps de Henri Ier. Après que la cervelle et les intestins en eurent été soigneusement extraits, il fut saupoudré de sel et enveloppé dans un tissu de laine. Le cercueil d'Étienne paraît avoir été doublé de plomb. Les rois étaient inhumés avec les insignes de leur dignité; le même usage s'observait sans doute dans les funérailles des nobles. Les primats, les évêques et les abbés étaient toujours placés dans la tombe vêtus de leurs robes canoniques, et portaient avec eux les insignes du rang qu'ils occupaient dans l'Église.

Mais malheur à celui qui mourait en état d'excommunication! Le corps, regardé comme la propriété de Satan, était pour tous un objet de terreur et de dégoût; il n'était point reçu en terre sainte; aucuns rites funèbres n'étaient observés; on le jetait sur la voie publique comme une chose immonde, ou bien on le traînait dans quelque endroit obscur, et on l'inhumait en secret et en silence. Il en fut ainsi, sous le règne de Henri Ier, pour un malheureux templier nommé Geoffroy Mandeville, qui mourut excommunié. Les membres de communauté, pressés d'un côté par les liens de la fraternité, et de l'autre craignant de l'enterrer, recoururent à un singulier expédient. Ils enfermèrent le cadavre dans un tuyau de plomb, et le suspendirent à un arbre dans le verger du vieux temple.

Arrêtons-nous ici; mais avant de passer à la période qui va suivre, remarquons le conflit naissant qui s'élève entre la couronne et le clergé, le peu de retenue que les ecclésiastiques observent dans leur conduite, et les discordes qui règnent dans leur sein. Ces causes de désorganisation préparent déjà la ruine du clergé romain en Angleterre; ces discordes, cette immoralité et ce conflit avec la couronne ébranleront peu à peu sa force, et ces causes, par leur action continue, le briseront devant la volonté d'un despote capricieux, à quelques siècles de là.

Ce livre ne renferme pas, comme les précédents, l'historique du mouvement des sciences et des lettres, ni celui de l'industrie et du commerce. C'est qu'au milieu de l'agitation incessante qui troubla l'Angleterre pendant la courte période que nous venons de décrire, on ne voit poindre que des faits peu saillants. Mais nous reprendrons ces faits dans le livre suivant, où ils ressortiront mieux par leur corrélation avec d'autres faits.

LIVRE V.

PÉRIODE DES PLANTAGENETS.

(1154 -- 1485.)

CHAPITRE PREMIER.

GUERRES ET ÉVÉNEMENTS POLITIQUES.

§ 1er. Henri Plantagenet monte sur le trône. — Possessions qu'il réunit à la couronne d'Angleterre. — Habileté de son administration. — Ses expéditions dans le Pays-de-Galles. — Il s'empare de l'Irlande. — Meurtre du chancelier Becket. — Luttes de Henri contre ses fils et le roi de France. — Sa mort. — Portrait de ce prince.

Nous avons vu, dans les chapitres précédents, la désastreuse influence que la conquête de Guillaume avait exercée sur les destinées de l'Angleterre, période brillante, mais fatale pour la liberté et le repos de la nation. La violence avait remplacé la justice; les vainqueurs s'étaient emparés de tout, et se disputèrent longtemps entre eux les dépouilles des vaincus. Guillaume lui-même n'eut pas la prétention de conserver dans sa famille le royaume d'Angleterre : « Je ne le « lègue en héritage à personne, dit-il « dans son testament, parce que je ne « l'ai point reçu en héritage, mais ac- « quis par la force et le prix du sang; « je le remets entre les mains de Dieu. » Aussi, avons-nous vu tous ses successeurs n'admettre d'autre droit à la couronne que la force, la ruse ou l'audace; le sang normand ne devait régner en Angleterre que par une suite d'usurpations. De leur côté, les barons et le clergé, profitant de la situation précaire de la monarchie, et de l'appui qu'ils offraient à tous les usurpateurs en consacrant leur illégitime possession, s'en servaient pour exercer sur leurs sujets immédiats la plus odieuse tyrannie, pour faire sur la couronne des empiétements continuels, pour se livrer entre eux des guerres acharnées qui ensanglantèrent pendant un siècle le sol britannique. Henri Plantagenet pouvait du moins par ses droits héréditaires, par sa puissance, son mérite personnel, et fort de l'assentiment général prétendre au trône et au maintien de toutes les prérogatives de la royauté. Dans la période que nous allons parcourir, immense par le nombre d'années qu'elle embrasse (350 ans environ), nous verrons l'Angleterre augmenter le nombre et l'étendue de ses possessions sur le continent, la liberté des communes s'élargir; une espèce de parlement se former, et la puissance des rois se resserrer dans de plus équitables limites. A la suite des mémorables batailles de Crécy où les Français perdent trente mille hommes, de Poitiers où le roi Jean est fait prisonnier, l'Angleterre semble devoir absorber le royaume de France, et de vassale devenir suzeraine; mais les expéditions ruineuses des croisades, la minorité de quelques rois, les luttes religieuses, les révoltes des barons, les guerres intestines des princes de la famille royale, et les revers que subissent enfin les armes britanniques, affaiblissent tellement cette puissance qu'elle est obligée d'évacuer une à une les provinces du continent, de se renfermer dans ses anciennes limites et d'abandonner définitivement au profit de rivaux plus heureux les possessions et les conquêtes qu'une longue suite de rois et de victoires avaient réunies sous sa domination.

Henri Plantagenet, fils aîné de l'impératrice Mathilde et de Geoffroi Plan-

tagenet comte d'Anjou, assiégeait le château d'un baron rebelle de Normandie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi Étienne, et par conséquent de son élévation au trône d'Angleterre. Étienne, avons-nous dit, fils du comte de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, s'était fait sacrer roi par l'archevêque de Cantorbéry, à l'instigation de son frère, évêque de Winchester, et au préjudice de Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre. Cette jeune princesse, veuve de l'empereur Henri V d'Allemagne, fut mariée par son père en secondes noces à Geoffroi, dit *Plantagenet*, comte d'Anjou, pour le détacher de son alliance avec le duc de Normandie, et pour accroître les possessions de l'Angleterre sur le continent. C'est de cette union que devait naître la seconde race des rois d'Angleterre, jusqu'ici la plus féconde et celle qui a occupé le trône pendant un plus grand nombre d'années.

Étienne, malgré sa position acquise, n'avait pu obtenir l'hérédité du trône pour sa race : les barons refusèrent de rendre hommage à son fils, et le clergé ne voulut pas le consacrer. Tous les vœux des premiers corps de l'état se portaient alors sur Henri, petit-fils de Henri Ier, dont la mère (Mathilde) avait été nommée en 1135 héritière de la couronne par un codicille spécial. Ce jeune prince, (il n'avait alors que vingt ans), déjà célèbre dans les tournois et par le succès de quelques entreprises hasardeuses, joignait à sa valeur personnelle, à une habileté précoce, et à ses titres légitimes, de grandes possessions en France, augmentées encore par l'alliance qu'il avait contractée avec Éléonore d'Aquitaine, femme divorcée de Louis VII. Deux ans après ce mariage, le 24 septembre 1154, la fortune l'appela au trône. Ainsi, l'établissement de la maison de Plantagenet ou d'Anjou, en Angleterre, donnait à la couronne une force nouvelle. Henri lui apportait la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, et du chef de sa femme tout le pays qui s'étend de la Loire jusqu'aux Pyrénées : la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Périgord, l'Angoûmois et le Limousin, auxquels il joignit bientôt la Bretagne. Henri possédait donc plus du tiers de la France, et quoique vassal de Louis le Jeune, il avait sur lui des avantages immenses.

Henri II n'était pas seulement redoutable par l'étendue de ses possessions. Sa vigueur, son habileté, sa constance dans toutes ses entreprises firent respecter l'autorité monarchique dans toutes les provinces successivement soumises à sa domination. En Angleterre, il voulut que la noblesse lui obéît, et dans ce but il fit raser les fortifications de plus de cent quarante châteaux qu'Étienne avait permis d'élever à des gentilshommes ses sujets, qu'il ménageait et qu'il craignait. En Normandie, Henri II contint d'une main tout aussi vigoureuse les gentilshommes ses vassaux : il fit cesser entre eux l'abus des guerres privées, et il les empêcha ou de maltraiter les paysans de leurs rivaux ou d'exercer leurs brigandages sur les voyageurs et les marchands. Dans l'Aquitaine, qu'Éléonore lui apportait en dot, Henri II se fit également craindre et respecter. Il obligea tous ses arrière-vassaux à lui rendre pleinement une obéissance dont ils avaient trouvé moyen de se dispenser sous les ducs ses prédécesseurs; il étendit son autorité jusque sur les Gascons qui jusqu'alors avaient tenu peu de compte de la subordination féodale. En même temps il fit valoir les droits qu'Éléonore prétendait avoir sur le comté de Toulouse, droits qui depuis plus d'un demi-siècle étaient un sujet de contestation; et, à la mort de son plus jeune frère Geoffroi, qu'il avait fait accepter aux Nantais comme leur comte, il eut occasion d'intervenir dans les affaires de Bretagne; dès lors la prétendue mouvance du duché de Bretagne concédée par Charles le Simple aux Normands, et qui n'avait jamais été reconnue, commença à devenir une réalité.

Ainsi, par sa seule puissance, par l'étendue et la richesse des provinces de France qui le reconnaissaient pour

seigneur, et le nombre de soldats qu'elles envoyaient sous son étendard, Henri II l'emportait infiniment sur Louis VII; il avait encore pour lui la valeur et le dévouement des aventuriers brabançons, qu'il soumit à une discipline sévère et qu'il sut attacher à son service, après la mort d'Étienne; soldats toujours prêts à combattre, tandis que les troupes féodales se retiraient après une campagne de quarante jours. Il lui était également supérieur en talents, en adresse dans les négociations, en constance dans ses projets, comme il l'était par les avantages de sa figure et de sa jeunesse. Mais Henri II était consciencieusement attaché au système féodal; il regardait son suzerain comme une personne sacrée qu'il ne voulait pas combattre; il croyait que la loyauté qu'il s'imposait à lui-même, faisait à son tour sa force dans ses rapports avec ses vassaux. Aussi ne poussa-t-il jamais à outrance les avantages qu'il remporta sur Louis; il ne chercha point à faire sur lui des conquêtes, et dans les conférences qu'il lui demanda et qui furent très-fréquentes, il lui montra tant de déférence, tant d'obéissance filiale, que Louis, flatté de ces hommages, oubliait ses ressentiments, et lui abandonnait presque toujours l'objet primitif de la dispute. Dans une de ces pacifications, Henri II obtint pour son fils aîné, qui n'avait que trois ans, la main de Marguerite de France, à peine âgée de six mois, et fille de Louis et de sa seconde femme, Constance de Castille. Le mariage entre ces deux enfants fut célébré le 2 novembre 1160, et Henri se flattait déjà que Marguerite apporterait à son fils le royaume de France, car jusqu'alors personne n'avait encore songé à appliquer à la couronne l'article de la loi salique qui exclut les femmes de la succession de certaines terres. Henri était un prince tout français; l'accession d'un de ses fils au trône de France n'aurait blessé aucune susceptibilité nationale, et l'union des deux couronnes aurait probablement mis l'Angleterre sous la dépendance de la France. Des influences religieuses amenèrent un dénoûment tout différent de celui qu'il était permis d'attendre.

Les premiers actes du gouvernement de Henri confirmèrent la haute opinion que ses sujets avaient conçue de son courage et de sa fermeté : il chassa du royaume les soldats mercenaires qui, éliminés des rangs, se livraient à toutes sortes de déprédations; il fit rentrer dans les domaines de la couronne toutes les donations que le roi Étienne et l'impératrice sa mère avaient faites d'une manière trop libérale à leurs partisans respectifs; il régla le titre des monnaies qui avait été considérablement altéré sous les règnes précédents, et accorda ou plutôt confirma une charte de liberté. L'habileté de son administration lui concilia tous les esprits, et l'Angleterre jouit d'une paix profonde. Aussi le jeune roi, impatient d'une telle situation qui était peu en rapport avec l'activité de son caractère, résolut d'envahir l'Irlande. L'impératrice sa mère, qui résidait à Rouen, s'opposa à l'exécution de ce projet; mais après avoir rendu hommage au roi de France pour tous les domaines qu'il possédait sur le continent, Henri entreprit une expédition dans le Pays-de-Galles, qui, profitant des troubles de l'Angleterre, en avait non-seulement secoué le joug, mais envahi une partie. Les Gallois, habitués à défendre leurs défilés, attendirent l'armée anglaise dans un passage étroit, et l'accablèrent sous une grêle de traits et de pierres qu'ils faisaient rouler sur elle du haut des rochers. Le désordre fut à son comble; le porte-étendard héréditaire d'Angleterre abandonna le pennon en criant : « Le roi est mort! » Mais Henri, se montrant à ses soldats égarés par la frayeur, les ramena insensiblement, et obtint malgré ce grave échec les plus heureux résultats. Owen Guyneth, l'un des princes les plus considérables du Pays-de-Galles, convaincu qu'il était hors d'état de défendre son royaume contre un ennemi si puissant et si habile, s'empressa de remettre à Henri le territoire qu'il avait acquis, et lui rendit hommage pour tout ce qu'il conservait. Rheese, chef de la

partie méridionale, ne tarda pas à suivre cet exemple. Déjà Malcolm, roi d'Écosse, effrayé de l'ascendant de ce prince, lui avait rendu les quatre comtés du nord que les Écossais avaient conquis sur Étienne.

Mais une expédition plus lointaine, plus périlleuse, et qui offrait des dangers de tout genre, allait être bientôt entreprise par Henri. Il voulait à toute force s'emparer du comté de Toulouse, sur lequel Éléonore, sa femme, avait quelques prétentions. Les barons d'Angleterre, habitués à ne servir que dans des campagnes de courte durée, étaient disposés cette fois à n'obéir que d'une manière imparfaite aux ordres de leur chef; mais Henri, devinant leur dessein, leur offrit de payer une redevance pécuniaire pour tenir lieu de leurs services effectifs. Tous les fiefs militaires acceptèrent cette proposition et versèrent dans le trésor royal près de cent quatre-vingt mille livres d'argent. Avec cette somme, Henri put salarier un grand nombre d'aventuriers brabançons et avoir des troupes toujours soumises à ses ordres, premier essai, quoique très-informe, d'armée permanente tenté dans le moyen âge. Son *assise d'armes*, dont nous parlerons en son lieu, n'est pas moins curieuse à étudier, comme système d'organisation militaire. Henri II dirigea sa marche vers Toulouse pour investir cette place; mais ayant appris en route que le roi de France y était entré en personne, et avait annoncé la résolution formelle de défendre la ville jusqu'à la dernière extrémité, Henri hésita à avancer. Thomas Becket, qui était alors chancelier d'Angleterre et favori du roi, fit tous les efforts possibles pour lever ses scrupules; rien ne put déterminer Henri à attaquer son suzerain. Il déclara que, par égard pour le roi de France, il n'assiégerait pas Toulouse, mais qu'il continuerait la guerre dans d'autres lieux avec autant de vigueur que par le passé; concession fort peu rassurante pour Louis. En effet, pendant cinq mois consécutifs, le nord et le midi de la France furent cruellement ravagés par les bandes brabançonnes. Henri alla même jusqu'à s'emparer des villes de Gisors, de Neuflise et de Neuchâtel, parce qu'elles formaient la dot de la jeune Marguerite, épouse-fiancée de son fils. Cette prétention monstrueuse aurait dû être repoussée avec énergie par Louis; mais il était trop faible pour résister, et il se contenta d'éluder la difficulté, en faisant procéder à la célébration du mariage. Après la cérémonie les trois villes furent officiellement cédées au roi d'Angleterre par les templiers qui en étaient les détenteurs. Les résultats de cette expédition furent à peu près nuls; mais, dégagé de toute préoccupation politique, Henri, à son retour en Angleterre, put entreprendre la réforme d'un grand nombre d'abus que le clergé avait introduits dans toutes les affaires de l'État.

Le clergé, oubliant que la religion est un des fondements de l'ordre civil, l'avait employée à s'affranchir de toute espèce de subordination; il contrariait sans cesse la puissance séculière, opposait aux tribunaux ses immunités afin de s'attribuer le jugement de presque toutes les affaires, pour peu qu'elles eussent de rapport avec les canons ou qu'elles intéressassent la conscience. Mais un abus plus difficile à corriger attirait en particulier l'attention du monarque. Depuis longtemps les pénitences canoniques n'étaient plus infligées. On les commuait en offrandes, en *œuvres* pies, en espèces de compositions pécuniaires; coutume empruntée à la législation saxonne qui admettait la rémission des crimes à prix d'argent. Le clergé y gagnait plus, selon le calcul de Henri, que la couronne ne tirait de tous les domaines, de toutes les taxes. Ce prince voulait avoir dans les cours ecclésiastiques un officier dont le consentement fût nécessaire quand on imposerait des sommes sur les pécheurs. Il méditait, en un mot, une réforme des plus considérables pour l'époque; réforme qui coûta la vie au principa opposant, au chef du clergé anglican,

Thomas Becket, et qui compromit la couronne de Henri II. Nous verrons dans un autre lieu toutes les difficultés qu'Henri eut à surmonter pour arriver à un but équitable, et les graves embarras que lui suscita la haine des prêtres. Mais une conquête plus importante à réaliser absorbait son attention.

Henri II, presque aussitôt après son avénement au trône d'Angleterre, avait eu l'idée de faire une invasion en Irlande et de tenter la conquête de cette île; mais l'impératrice Mathilde, sa mère, l'en avait détourné; aujourd'hui cette volonté n'existait plus. La mort venait d'enlever (1167) cette illustre princesse. D'ailleurs un événement imprévu (1168) lui donnait un prétexte spécieux pour se mêler des affaires d'Irlande. Dermot Macmorroh, roi de Leinster, chassé de ses domaines par ses propres sujets, était venu implorer la protection du roi d'Angleterre, promettant de tenir son royaume de lui comme de son seigneur suzerain, s'il était rétabli sur son trône par son secours. Retenu dans le moment en France pour terminer ses différends avec l'Église et avec Louis, Henri ne put se rendre sur-le-champ lui-même en Irlande, mais il fit remettre à Dermot des lettres patentes adressées à tous ses sujets d'Angleterre dans lesquelles il déclarait qu'il prenait ce prince sous sa protection, et qu'il leur permettait de l'aider à recouvrer son royaume. Dermot, muni de ces lettres, et ayant reçu pour son entretien une assignation considérable sur le trésor de Henri, entama une négociation avec Richard Clare, surnommé *Strongbow,* comte de Strigul ou de Pembroke, à qui il promit sa fille Eva en mariage, ainsi que la couronne après sa mort, à condition que le comte viendrait en Irlande avec des forces suffisantes pour recouvrer ses États. Le comte de Strongbow accepta la proposition; mais sans attendre son concours, Dermot passe en Irlande, et parvient avec une petite troupe de partisans à reconquérir tous ses anciens domaines (1169). Enorgueilli, mais non satisfait de ce succès, Dermot commença à aspirer à la souveraineté de toute l'Irlande, et il sollicita vivement le comte de Strongbow à remplir ses engagements. Celui-ci craignait de s'engager dans une pareille expédition, sans l'assentiment de son souverain, parce que son objet n'était plus le rétablissement de Dermot, mais la conquête de l'Irlande. Afin d'obtenir cette permission, Strongbow se rend auprès du roi d'Angleterre qui se trouvait en Normandie, il le supplie avec instances, et quoiqu'il ne parvient à en obtenir qu'un demi-assentiment, il retourne en Angleterre, arme douze cents hommes, équipe une flotte et se transporte lui et son armée en Irlande. Dermot vient à sa rencontre, et les aventuriers anglais réunis aux forces du roi de Leinster s'emparent en peu de jours de Dublin et de tout le royaume de Meath. A la suite d'une si brillante campagne, le comte de Strongbow reçut la main de la fille de Dermot, et quelques mois après ce prince mourait à Fernes, laissant à son gendre la succession de son royaume.

Le succès de ces aventuriers irrita vivement Henri II, qui voulait se réserver la gloire de conquérir l'Irlande. Pour arrêter leurs progrès il rendit une proclamation par laquelle il défendit à tous ses sujets de s'embarquer pour l'Irlande, et ordonna à tous ceux qui étaient dans cette île de retourner en Angleterre avant la fête de Pâques, sous peine d'un bannissement perpétuel et de la confiscation de leurs biens. Strongbow fut alarmé de cette proclamation : il envoya des agents auprès de Henri pour le calmer, et lui offrir l'hommage de toutes ses conquêtes d'Irlande dans les termes les plus humbles et les plus soumis. Quoique cette offre ne pût manquer d'être agréable à Henri, il la reçut avec un sombre silence, et Raymond, envoyé de Strongbow, fut obligé de s'en retourner, sans avoir pu fléchir la colère du roi. Sur ces entrefaites, Henri arrive en Angleterre. Strongbow court aussitôt au-devant de son suzerain,

se jette à ses pieds, implore son pardon et lui offre la disposition de toutes ses conquêtes. Henri, touché de tant d'abnégation, relève son vassal, lui rend ses bonnes grâces, lui remet ses biens d'Angleterre, qui avaient été confisqués, et lui permet même de conserver une grande partie du royaume de Leinster, sous la condition qu'elle relèvera de la couronne d'Angleterre; mais il garda pour lui Dublin et toutes les autres villes qui étaient sur le bord de la mer. C'était là un beau prélude pour la conquête de l'île entière.

Quelques jours après cet arrangement, Henri II faisait embarquer son armée sur une flotte de quatre cent quarante navires, et la dirigeait en personne sur Waterford, l'une des villes d'Irlande qui lui avaient été cédées par Strongbow. Le bruit de son arrivée se répandit bientôt dans la contrée et disposa tous les petits princes à se soumettre et à le reconnaître pour leur seigneur suzerain. Il les traita tous avec une grande politesse, et après avoir reçu leur hommage, ainsi que leur serment de fidélité, et leur avoir imposé à chacun un tribut annuel et modéré, comme une reconnaissance de sa souveraineté, il les congédia avec des présents précieux; puis il se dirigea sur Dublin où il fit son entrée triomphale le 21 novembre 1172. Là, il eut encore occasion de recevoir un grand nombre de princes et de chieftains irlandais, qui restèrent émerveillés de sa munificence, du luxe de sa cour, et de l'abondance et de la variété avec lesquelles ses tables étaient servies. Pendant qu'il séjournait dans cette ville, Roderic, roi de Connaught, le premier monarque de l'Irlande, avait sur les bords de Shannon une entrevue avec Roger de Lacy et Guillaume Fitzaldem, commissaires de Henri II pour recevoir son hommage et régler son tribut. Ainsi la conquête de l'Irlande se trouvait en quelque sorte complétée par ce traité. Le roi de son côté s'occupait à régler les affaires de ses nouveaux domaines, et à apporter d'heureux changements dans leur administration qui était très-imparfaite, en y introduisant les lois et les coutumes anglaises. C'est au milieu de ces grandes occupations, dignes d'un souverain, qu'il reçut la nouvelle (1172) de l'arrivée en Normandie de deux légats du pape, qui l'attendaient pour apprécier sa conduite lors du meurtre de l'archevêque de Cantorbéry, et qui le menaçaient de mettre tous ses domaines en interdit s'il ne comparaissait promptement. Quoiqu'il désirât vivement de passer l'été en Irlande, pour mettre toutes ses affaires en état, le monarque victorieux n'hésita pas à se rendre à cet appel; il distribua ses troupes dans les principales places fortes, et nomma Hugues de Lacy gouverneur de Dublin et principal justicier du royaume; puis il alla courber son front ceint de lauriers devant les envoyés de Rome : tant étaient grandes alors la puissance pontificale et la crainte de l'excommunication!

Le meurtre de Becket fut plus funeste à Henri II que n'aurait pu être le triomphe de cet arrogant prélat. Il ne l'avait pas ordonné; seulement, dans un mouvement de colère, il s'était écrié : « Eh! quoi, personne ne me « délivrera de ce prêtre insolent! » et aussitôt quatre de ses courtisans, toujours empressés à aller au-devant des royales volontés, s'étaient rendus à Cantorbéry pour accomplir ce lâche assassinat. Tous les ennemis du roi, à la tête desquels se mit Louis VII, profitèrent de cette circonstance pour l'attaquer. La populace, ameutée par les prêtres et les moines, demandait vengeance d'un roi sacrilége. La noblesse, que pendant tout son règne Henri II s'était efforcé de soumettre à l'autorité royale, saisit avec empressement, en Angleterre, en Normandie, en Aquitaine, l'occasion qui s'offrit à elle de recouvrer son indépendance. Éléonore, que Henri II avait négligée, et à laquelle il avait préféré de nombreuses maîtresses, souffiait le feu de la vengeance; ses quatre fils, enfin, qui avaient reçu une éducation toute

chevaleresque, et qui l'emportaient sur tous les jeunes seigneurs par leur bravoure et leur adresse dans les tournois et les combats, mais qui n'avaient appris à respecter ni leur père ni les lois de leur patrie, commencèrent, dès leur plus jeune âge, à tourner leurs armes contre Henri II. Pour calmer l'irritation populaire, le monarque anglais s'efforça de repousser la responsabilité du meurtre de Becket, il se soumit à toutes les expiations que lui demandait l'Église; mais malgré le pardon qu'il avait acheté du pape, malgré la pénitence humiliante à laquelle il se condamna volontairement sur le tombeau de Becket, dont on avait fait un saint et un martyr, le principe de l'obéissance était ébranlé dans ses États, et ses fils furent les premiers à méconnaître son autorité.

A l'instigation de Louis, roi de France, et d'Éléonore leur mère, les trois fils aînés de Henri se coalisent pour renverser leur père. Celui-ci venait de leur distribuer leurs apanages, et ils le remerciaient de ses bontés par l'insurrection. L'aîné des fils de Henri II, Henri au Court Mantel, comme on l'appelait en France, et qui avait épousé Marguerite fille de Louis, avait été associé en 1170 à la couronne d'Angleterre, lorsqu'il n'avait encore que quinze ans; le second, Richard, avait été déclaré duc d'Aquitaine; le troisième, Geoffroi, auquel son père avait fait épouser la fille de Conan IV, duc de Bretagne, succéda à ce duc en 1171; le quatrième, Jean, était trop jeune encore pour qu'aucun fief lui fût assigné, et de cette circonstance il reçut le surnom de *Jean sans Terre*. Louis VII engagea, en 1173, les trois aînés de ces princes à prendre les armes contre leur père pour se faire céder la souveraineté des États dont ils portaient les titres. La jalousie que la noblesse ressentait contre son habile monarque leur fit trouver à tous des partisans et des soldats. Le roi de France, accompagné du jeune Henri, qu'il avait attiré à sa cour, entra à la tête d'une armée considérable en Normandie et investit Verneuil. Les comtes de Flandre et de Boulogne firent une invasion dans une autre partie de cette province et mirent le siége devant Aumale, pendant que les barons rebelles de l'Anjou, du Maine, de l'Aquitaine et de la Bretagne, se mettaient en campagne et désolaient les domaines royaux dans ces provinces. L'Angleterre était tout aussi agitée; car le roi d'Écosse entra dans le Cumberland, assiégea Carlisle et ravagea les pays adjacents pendant que les vassaux du rebelle comte de Leicester et de plusieurs autres seigneurs se montraient en armes au centre du royaume.

Au milieu de ces dangers, Henri resta calme à Rouen, entouré d'un petit nombre de ses fidèles barons, attendant l'occasion favorable d'agir d'une manière efficace, et comptant beaucoup sur les places fortes et la fidélité de leurs garnisons. Les comtes de Flandre et de Boulogne, qui, en peu de temps, s'étaient emparés des villes d'Aumale, de Neuchâtel et de Driencourt, parurent devoir être les plus redoutables de ses ennemis; mais le comte de Boulogne ayant reçu une blessure mortelle à l'attaque d'une de ces places, son frère, le comte de Flandre, fut tellement affligé de ce malheur et eut tant de remords de s'être engagé dans une guerre si déloyale, qu'il retira de la Normandie ses troupes et celles de Boulogne. Délivré de ces dangereux adversaires, Henri commença à prendre l'offensive contre ses autres ennemis. Dans cette intention, il quitta Rouen pour aller ravitailler Verneuil. Le roi de France, qui faisait le siége de cette place, effrayé de la présence de Henri, se retira à la hâte, abandonnant son camp aux Anglais; les barons de la Bretagne ne firent pas meilleure contenance, et dans moins d'un mois tous les seigneurs qui avaient pris les armes contre leur suzerain, se trouvèrent dispersés ou ramenés à l'obéissance. Dans la Grande-Bretagne, les affaires de Henri étaient sur un aussi bon pied: l'insurrection du comte de Leicester avait été réprimée par le grand justicier d'Angleterre, Richard de Lucy; Roger de Mowbray, autre

comte révolté, était mis en fuite par Geoffroi, fils naturel de Henri et de la belle Rosemonde, et quelque temps après (11 juillet 1174) le roi d'Écosse lui-même devenait prisonnier du brave Ranulphe de Glanville, shérif du Yorkshire; capture importante qui détermina la soumission féodale de la couronne et du royaume d'Écosse à la couronne et au royaume d'Angleterre. Cependant, comme Henri II avait été obligé de se rendre en Angleterre, Louis VII, de concert avec le jeune Henri, époux de sa fille Marguerite, et le comte de Flandre, profitant de son absence, se mit à faire le siége de la capitale de la Normandie. A cette nouvelle, le roi d'Angleterre traverse aussitôt la Manche, et entre le 11 août à Rouen, à la tête de quelques milliers de Gallois et de Brabançons. Sûr de ces troupes, il fait ouvrir les portes de la ville donnant sur le camp ennemi, qu'on avait murées par pusillanimité, et offre la bataille. Tant d'assurance, tant de spontanéité dans ces mouvements effraient les assiégeants. Le roi de France demande à parlementer et obtient une trêve de deux jours dont il profite pour se retirer dans ses États, laissant par cette fuite honteuse ses alliés à la discrétion de l'ennemi. Les fils du roi d'Angleterre n'eurent qu'à implorer le pardon de leur père.

Mais quoique Henri II eût triomphé de ses fils rebelles, qu'il les eût forcés à la soumission et qu'il eût humilié le roi de France, son bonheur domestique n'en fut pas moins empoisonné. Le retour de ses fils n'était pas sincère, et son pouvoir se consuma dans les guerres civiles qu'ils lui suscitèrent. Ses efforts furent impuissants pour rétablir l'ordre dans ses États, et il cessa dès lors d'être redoutable pour le roi de France. Celui-ci, dont le caractère avait toujours été faible et les talents médiocres, n'avait cessé de déchoir; dès l'âge de quarante ans, il ne lui était plus resté de son activité passée que son inquiétude et sa versatilité; chacun reconnaissait en lui les signes d'une vieillesse prématurée, lorsque vers les derniers jours d'août il fut frappé de paralysie. Dès cette époque, il ne fit plus que languir et perdre l'une après l'autre toutes ses facultés jusqu'au moment où il expira (18 septembre 1180). Philippe II, que l'histoire a surnommé Philippe-Auguste, n'avait que quinze ans, lorsqu'il succéda à son père, et monta sur le trône de France. La conduite de Henri, dans cette circonstance, fut pleine de noblesse et de loyauté. Au lieu de fomenter la discorde dans la famille royale de France, comme Louis l'avait fait dans la sienne, il travailla à y rétablir la paix. Il fit dans ce dessein un voyage en Normandie, et eut à Gisors une entrevue avec le roi Philippe, dans laquelle il réconcilia ce prince avec sa mère et ses oncles à des conditions raisonnables, malgré tous les obstacles que le comte de Flandre mit à cet arrangement. Dans cette entrevue il renouvela avec Philippe la paix qu'il avait faite trois ans auparavant avec Louis, et il conclut une alliance avec ce prince pour leur défense mutuelle.

Pendant neuf ans, le gouvernement de la France fut en quelque sorte partagé entre Philippe II et Henri II. La part qu'en possédait ce dernier était quatre ou cinq fois plus étendue que celle du monarque français. Mais, malgré la supériorité de sa puissance, malgré celle de l'âge et du savoir, Henri II n'oublia jamais que Philippe était son seigneur, que lui-même était son *homme*. Les trois fils aînés de Henri n'étaient pas beaucoup plus âgés que Philippe, et ils s'étaient intimement liés avec ce roi qui était leur beau-frère; on les voyait sans cesse à sa cour, ils brillaient dans ses fêtes et ses tournois; ils s'encourageaient par son exemple, dans leur désir d'indépendance, dans leur insubordination vis-à-vis de leur vieux père. L'imagination populaire se laisse si aisément séduire par la beauté, la jeunesse et la valeur, que Henri au Court Mantel, Richard Cœur de Lion et Geoffroi de Bretagne étaient devenus l'objet de l'admiration publique. Quant au quatrième, Jean, on savait qu'il était le favori de son père; et le public com-

mençait à soupçonner la fausseté et la lâcheté de son caractère, dont par la suite il donna tant de preuves.

Les trois fils aînés de Henri II étaient de vrais chevaliers, non tels que les romanciers contemporains de Philippe-Auguste, et Adenez, son roi d'armes, les idéalisaient dans des récits qui commençaient à faire l'amusement de toutes les cours et de tous les châteaux, mais tels qu'ils existèrent réellement. On leur aurait en vain demandé cette consécration des forts à la défense des faibles, cette soumission et cette galanterie envers les femmes, cette pureté et cette constance dans leurs amours qui faisaient le charme du monde créé par l'imagination des romanciers; ils n'en avaient pas même l'idée; mais aussi ne connaissaient-ils pas plus la crainte que l'obéissance. Comptant sur la supériorité de leurs armes et de leurs chevaux, sur leur adresse et sur leur propre force, ils n'hésitaient jamais à attaquer leurs ennemis, en quelque nombre qu'ils les rencontrassent, et presque toujours cette audace leur assurait la victoire. Ambitieux de briller par de tels succès, dès que les combats réels étaient suspendus, ils couraient de tournois en tournois, pour en chercher de simulés. A la gloire qu'ils croyaient acquérir par leurs beaux coups d'épée ils joignaient encore celle des troubadours, et les poésies de Richard, qui sont parvenues jusqu'à nous, sont pleines d'élégance et d'un gracieux abandon.

Ces princes voulaient encore qu'on célébrât leur libéralité, ils croyaient montrer leur grandeur par la profusion et par la richesse des dons inattendus qu'ils distribuaient. Lors de leur insurrection contre leur père, Henri, pour s'attirer un grand nombre de partisans, donna les comtés de Cumberland et de Northumberland à Guillaume de Lyon, roi d'Écosse; le comté de Kent à Philippe de Flandre; le comté de Mortagne et quelques terres en Angleterre à Mathieu, comte de Boulogne; enfin à Théobald, comte de Blois, il donna une pension annuelle et tous les biens de son père en Touraine. Il est inutile d'ajouter, qu'après leur défaite, ces dons ne reçurent pas la sanction royale. N'importe, la prodigalité des fils de Henri II envers leurs flatteurs, leurs compagnons d'armes, leurs poëtes et leurs maîtresses était sans bornes; et pour cette raison aussi leurs besoins étaient sans limites. Ils prenaient avec rapacité aux peuples l'argent qu'ils donnaient ensuite avec profusion aux compagnons de leurs plaisirs. Leurs exactions dans les provinces qui leur étaient soumises dépassent toute expression; la conduite de Richard en Aquitaine fut si odieuse, que toute la province se souleva coup sur coup contre lui. Les calamités qui suivirent ces soulèvements furent effroyables, car Richard, atroce en sa vengeance, prodiguait le sang comme il avait prodigué l'or, et n'épargnait jamais les vaincus. La conduite du prince Jean, en Irlande, ne fut pas moins odieuse. Ses exactions et sa férocité détruisirent les effets des améliorations que les sages règlements de son père avaient introduites dans le pays, et aliénèrent l'Angleterre au bon vouloir des Irlandais.

Philippe II, roi de France, moins brave et moins brillant que les princes anglais, était plus adroit et plus fourbe; il excitait sans cesse ces jeunes princes à satisfaire leurs passions les plus désordonnées; il les engageait constamment à reprendre les armes contre leur père, et faisait naître entre eux des rivalités sans fin. Il est probable que Philippe, au moyen de ces manœuvres machiavéliques, se proposait à la fois de miner les forces de Henri II par ces guerres civiles qu'il ne pouvait terminer, de dégoûter les provinces du gouvernement de ses fils, et d'entretenir ceux-ci dans une défiance continuelle. Cette duplicité ne le servit que trop.

Henri II, pour cimenter l'harmonie qui depuis quelques années régnait dans sa famille et parmi ses enfants, voulut y ajouter les liens féodaux, qu'il considérait et qui étaient alors regardés comme aussi inviolables que

ceux du sang. Au commencement de l'année 1183, il réunit à Agen les principaux seigneurs de son royaume, et proposa à cette assemblée que ses fils Richard et Geoffroi fissent hommage à leur frère aîné pour leurs territoires respectifs d'Aquitaine et de Bretagne, afin qu'ils pussent être engagés à se soutenir l'un l'autre par les obligations mutuelles que cette foi jurée établissait. Geoffroi satisfit au désir de son père et fit hommage à son frère pour la Bretagne; mais l'impétueux Richard rejeta avec hauteur cette proposition. De son côté, Henri, indigné que son frère méconnût sa jeune autorité, lève une armée et pénètre dans l'Aquitaine. Richard, malgré tout son courage, aurait sans doute succombé dans cette lutte, si Henri II son père ne fût venu à son secours, et si une fièvre violente n'eût emporté son frère Henri au moment où il se disposait à engager le combat (11 juin 1183). Voilà donc Richard héritier présomptif du royaume d'Angleterre et du duché de Normandie; se montrera-t-il plus généreux envers ses frères que ne l'a été Henri à son égard? Encore moins. Son père lui proposait de céder l'Aquitaine à Jean, son frère puîné. « Personne que moi, répondit « Richard, ne possédera l'Aquitaine, « tant que je vivrai. » Geoffroi, troisième fils de Henri II, eût désiré joindre à son duché de Bretagne le comté d'Anjou; il en demanda même l'investiture. Mais, pour toute réponse, il reçut une déclaration de guerre, et hors d'état de faire résistance, il se retira à la cour de France, où il mourut le 19 août 1186.

La mort de ces deux jeunes princes ne rendit point la paix à leur père. Philippe continua à exciter Richard contre lui; il lia également Jean sans Terre dans une correspondance secrète et l'enveloppa dans ses intrigues. Henri II, qui était un père tendre, encore qu'il eût passé sa vie à repousser la guerre que lui faisaient ses fils, ne se rebutait point, dans ses efforts, pour se réconcilier avec eux. C'était toujours à Philippe qu'il s'adressait pour mettre fin à la guerre; il avait jusqu'à deux ou trois conférences par année avec lui, sous un ormeau planté sur l'extrême frontière de leurs États, entre Trie et Gisors, qu'on nommait *l'orme des conférences*. Quoique ses armes fussent le plus souvent couronnées par le succès, il était toujours prêt à faire des concessions pour obtenir la paix domestique. Enfin, dans une dernière lutte contre Philippe et Richard, la fortune abandonna ce prince tant de fois couronné par la victoire: lui, aussi, fut obligé de céder à son tour et de fuir devant ses ennemis. A la suite de ce revers où Henri fut poursuivi sans ménagement par Richard et Philippe-Auguste, il conclut un traité de paix, qui lui coûta la vie. Il apprit, en le signant, qu'il devait le rendre commun à Jean sans Terre; car ce prince, le dernier de ses fils, celui qu'il chérissait le plus, l'avait lâchement abandonné pour faire cause commune avec ses deux ennemis. Cette preuve d'ingratitude, à laquelle il était loin de s'attendre, le frappa au cœur. Il mourut à Chinon le 6 juillet 1189, moins de huit jours après la signature du traité, dans la 35e année de son règne et la 57e de son âge.

Nous ne nous arrêterons pas à faire le portrait de ce prince; suivant Pierre de Blois et quelques autres complaisants chroniqueurs, Henri possédait toutes les qualités qui sont l'apanage des grands hommes. Sa taille était moyenne; les traits de son visage harmonieusement disposés; ses yeux ronds étaient ordinairement calmes; mais lorsqu'il était agité par la passion ou la colère, ils projetaient comme des étincelles. Son activité dépassait toute expression; une fois levé, il ne s'asseyait que pour prendre ses repas; toujours debout ou à cheval, on le voyait constamment occupé des affaires de l'État: il contrôlait tout, l'armée, la justice, l'administration; il ne prenait pas un instant de repos, et souvent d'une seule traite, il faisait cinq ou six jours de marche ordinaire. Voilà par quels secrets il déjoua si souvent les projets de ses ennemis. Pen-

UNIV. OF
CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

ANGLETERRE (Plantagenets)

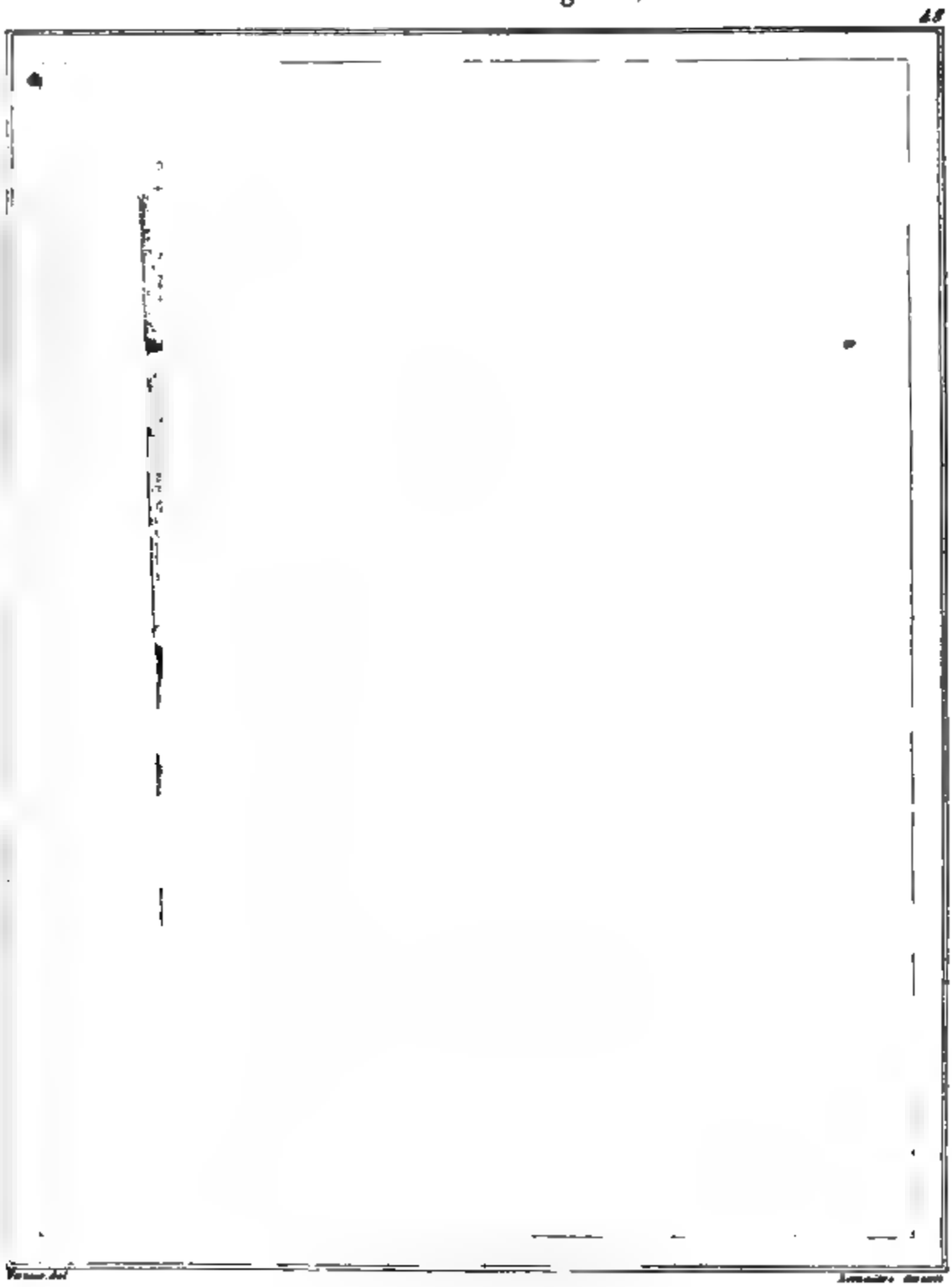

Henri II *Richard* I

sonne n'était plus sage que lui dans le conseil, plus éloquent dans les discours, plus calme dans les dangers, plus généreux dans la prospérité, plus stoïque dans l'adversité. Les amusements favoris de Henri II étaient la chasse au courre et au faucon. Sa mise était simple mais élégante; il portait des bottes étroites et rarement des gants. Henri aimait beaucoup les lettres; il possédait quelques livres et faisait souvent des lectures; il aimait à s'entretenir avec les savants, avec les prêtres et les jurisconsultes, en sorte que son palais avait plutôt l'air d'une académie que la cour d'un prince. Nous n'en finirions pas si nous voulions analyser seulement les traits principaux des longues digressions que font les panégyristes de Henri sur les vertus publiques et privées de ce prince. Aujourd'hui, on aime mieux apprécier les hommes par leurs actes que sur des panégyriques presque toujours exagérés. L'exposé historique que nous avons fait du règne de Henri suffira pour le juger : on verra que sa qualité éminente était la loyauté, vertu bien rare chez les princes du moyen âge. Nous ajouterons toutefois que Henri ne sut pas toujours se défendre de la galanterie ni contre les amours faciles; quelques historiens l'ont même accusé d'avoir voulu attenter à la pudeur d'Adélaïde, fille du roi de France, qu'il avait fait venir à sa cour, et que son fils Richard devait épouser. Mais repoussons toutes ces accusations dont les preuves seraient fort difficiles à réunir, contentons-nous de consacrer l'attachement qu'il eut pour Rosemonde, fille d'un baron d'Herefordshire, premières amours de ce prince, entourées de tous les prestiges que peuvent avoir la naissance, la jeunesse et la beauté. La belle Rosemonde de Clifford aima Henri non parce qu'il était prince, mais parce qu'il était avant tout beau chevalier, malgré ses cheveux rouges. Henri à travers tous ses écarts revint toujours vers Rosemonde, parce que sa naïveté de jeune fille, ses grâces, son abandon, nous pourrions même dire son innocence, avaient laissé dans son cœur une impression profonde. Henri eut plusieurs enfants de Rosemonde : deux seulement ont obtenu quelque célébrité : William de Longsword, qui épousa la fille du comte de Salisbury; et Geoffroi, qui fut évêque de Lincoln et grand chancelier d'Angleterre.

§ II. Avénement de Richard Ier dit Cœur de Lion. — Ses apprêts et son départ pour la Palestine. — Ses exploits. — Sa captivité en Allemagne. — Son retour en Angleterre. — Situation de son royaume. — Inimitiés de Philippe-Auguste. — Satisfactions qu'il en obtient. — Sa mort.

Deux années avant sa mort, Henri II, sur les exhortations d'Héraclius, patriarche de Jérusalem, et, d'après les vives instances des légats du pape, avait résolu d'entreprendre une expédition dans la terre sainte. L'assemblée générale de ses états s'opposa à ce départ, puis les guerres et les dissensions intestines de sa famille, et peut-être aussi sa propre volonté, le détournèrent de l'accomplissement de ce vœu. Les frais de la guerre furent seuls levés avec exactitude. On accorda, pour subvenir aux dépenses de cette croisade, le dixième sur tous les biens meubles, ce qui fit entrer dans le trésor royal cent trente mille livres (2,000,000 sterling d'aujourd'hui, 50,000,000 fr.). Richard Cœur de Lion, qui venait de succéder à Henri II, tant en Normandie et en Aquitaine qu'en Angleterre, se chargea de tenir les serments de son père. Richard avait été d'ailleurs l'un des premiers princes de la chrétienté à prendre la croix lorsqu'on apprit en Europe les désastres de l'Orient. La voix publique appelait tous les souverains de l'Occident à sauver de sa dernière ruine le royaume de Jérusalem. « Le marquis de Montferrat, prince de Tyr et prétendant au royaume de Jérusalem, faisait, dit une histoire des croisades, promener par l'Europe une représentation du saint sépulcre et par-dessus un cavalier sarrazin dont le cheval salisssait le tombeau de Notre-Seigneur. Cette image d'amer

reproche perçait l'âme des chrétiens occidentaux; on ne voyait que gens qui se frappaient la poitrine, en criant : Malheur à moi! »

Jérusalem n'avait d'autre force que celle des pèlerins qui lui arrivaient d'Occident. La noblesse latine qui s'y était établie n'avait rien conservé de la valeur et de la loyauté de ses ancêtres : on appelait *poulains* ces Francs nés en Syrie, ces métis que l'on accusait de toutes les trahisons, de toutes les lâchetés et de tous les vices; ils étaient détestés de leurs sujets, les chrétiens schismatiques qu'ils opprimaient, et qui auraient préféré à leur domination le joug des Turcs. En même temps, la succession au trône était contestée; le pays était désolé par des guerres civiles et envahi par le plus brave et le plus généreux des Orientaux, le sultan Saladin. Guy de Lusignan, l'usurpateur du trône de Jérusalem et le plus incapable de commander entre les princes qui l'occupèrent, voulut, malgré l'opposition de tous ses conseillers, affronter ce guerrier dans les plaines brûlantes de Tibériade (3 juillet 1187). Son armée y fut détruite, et lui-même fut fait prisonnier avec tous les princes et toute la principale noblesse de la terre-sainte; le bois de la vraie croix tomba aux mains des infidèles; Jérusalem fut prise, et il ne resta plus aux chrétiens, de toutes leurs conquêtes dans l'Orient, que Tyr, Tripoli et Antioche!

Aussitôt après son couronnement à Westminster (3 septembre 1189), Richard s'occupa des préparatifs nécessaires pour accomplir sa grande mission. Il délivra Éléonore, sa mère, de la longue captivité dans laquelle Henri II avait tenu cette princesse pour paralyser ses intrigues; Jean sans Terre reçut un apanage considérable, mais Richard n'accorda ni à sa mère, ni à son frère, aucun pouvoir politique. Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, et Hugues, évêque de Durham, furent nommés régents du royaume. Afin de mieux assurer le succès de son expédition, Richard fit tous les efforts possibles pour ramasser une somme d'argent considérable. Il avait trouvé dans les coffres de son père, à Winchester, un trésor prodigieux, montant suivant, quelques historiens, à neuf cent mille livres, mais, suivant d'autres, seulement à quatre-vingt-dix mille livres, indépendamment de l'argenterie, des joyaux et des pierres précieuses. Il y ajouta des sommes immenses par la vente des châteaux, manoirs, parcs, forêts et bois royaux. Enfin sa fureur d'avoir de l'argent à tout prix fut telle que les plus grandes dignités et les offices les plus importants devinrent vénaux. L'évêque de Durham avait acheté au prix de mille marcs sa charge de justicier. Richard vendit même la souveraineté de la couronne d'Angleterre sur le royaume d'Écosse, la plus glorieuse acquisition de son père, pour la faible somme de dix mille marcs, équivalant à cent mille livres d'aujourd'hui (2,500,000 fr.)! « Je vendrais Londres, disait-il, si je pouvais trouver un acquéreur. » Pendant ce temps le roi de France, qui, le 21 janvier 1188, avait juré, sous l'orme de Gisors, avec Henri II, de prendre la croix, faisait des préparatifs semblables pour accomplir son vœu. Les deux monarques voulurent même régler ensemble tous les préliminaires de l'expédition qu'ils projetaient et se réunirent vers le milieu de janvier à Gué-Saint-Remi.

Dans cette entrevue, Richard et Philippe se jurèrent une amitié mutuelle; ils convinrent que si l'un d'eux mourait dans le voyage, l'autre aurait son argent et le commandement de ses forces; enfin ils arrêtèrent le rendez-vous général pour la Saint-Jean (1190). Mais avant de partir, Richard exigea de son frère, le prince Jean, et de Geoffroi, son frère naturel, alors archevêque d'York, qu'ils promissent de ne pas retourner de trois ans en Angleterre. Lorsque le temps fixé pour le rendez-vous général approcha, les deux rois se mirent eux-mêmes à la tête de leurs armées, et se dirigèrent vers la plaine de Vezelay (dans le Nivernais), où ils arrivèrent dans la

dernière semaine de juin. Au lieu de conduire à cette croisade, comme avaient fait leurs prédécesseurs aux deux précédentes, une multitude indisciplinée et une foule désarmée, les rois de France et d'Angleterre ne prirent avec eux que l'élite de leurs chevaliers. Les barons anglais, pour mieux se préparer à cette œuvre sainte, égorgèrent, avant de quitter l'Angleterre, tous les Juifs qu'ils rencontrerent et s'emparèrent de leur fortune. Au reste, les croisades, comme le fait observer Fleury, n'étaient pour le plus grand nombre qu'un prétexte ou pour ne point payer leurs dettes, ou pour éviter la punition de leurs crimes, ou pour se soustraire au joug de la discipline, ou enfin pour continuer plus librement leurs désordres. Quand les forces des deux princes furent réunies, elles montèrent à cent mille hommes; armée composée de braves guerriers, qui eût fait des prodiges si elle avait été mieux commandée, et si le lieu de l'action n'eût pas été si éloigné. Toute l'armée partit de Vezelay le 1er juillet et marcha en un seul corps sur Lyon, où les deux rois se séparèrent. Richard alla s'embarquer à Marseille, où il avait donné rendez-vous à sa flotte; Philippe, qui n'avait point de port sur la Méditerranée, se rendit à Gênes et s'embarqua au mois d'août 1190, sur des galères génoises. C'est pendant les préparatifs de cette expédition que le grand Frédéric Barberousse succombait avec une grande partie de son armée devant Séleucie.

Les deux flottes arrivèrent à Messine presqu'en même temps (14 et 16 septembre 1190) et séjournèrent sur les côtes de Sicile jusqu'au printemps suivant. Les deux rois avec leur armée établirent leurs quartiers d'hiver dans la ville et dans les faubourgs de Messine. Les plaisirs et les fêtes, les tournois et les revues occupaient les loisirs de cette multitude tout étonnée de la magnificence que les princes italiens étalaient en leur honneur. Tancrède, roi de Sicile, qui avait à se faire excuser les mauvais traitements qu'il faisait subir à la reine douairière Jeanne, sœur de Richard, combla celui-ci de présents; puis arriva la fille du roi Sanchez, Bérengère, la belle princesse de Navarre, dont Richard devint vivement épris. Malheureusement toutes ces fêtes, au lieu de resserrer l'amitié des deux rois, ne firent qu'exciter entre eux une haine violente. Philippe-Auguste, irrité sans doute des préférences dont Richard était l'objet, et voyant que ce prince oubliait les promesses de mariage qu'il avait faites à sa sœur Adélaïde, quitta brusquement Messine (30 mars 1191) faisant voile vers Saint-Jean-d'Acre, où il arriva quinze jours après. Richard partit de Messine le 10 avril sur une flotte de deux cents vaisseaux ou galères, accompagné de Bérengère et de la reine Jeanne; il s'arrêta encore en chemin pour faire sur un prince grec la conquête de l'île de Chypre, où il enleva, outre un butin considérable, une ravissante princesse qui le suivit dans son expédition. Enfin le 8 juin, il aborda à Saint-Jean-d'Acre, assiégé par l'armée chrétienne depuis environ deux ans.

L'arrivée de ce renfort, et la présence d'un roi renommé dans toute la chrétienté, par sa bravoure, excitèrent le plus grand enthousiasme parmi les croisés. Le siége, qui languissait depuis plusieurs mois, fut poussé avec une vigueur nouvelle; les murs furent battus nuit et jour; on donna de violents assauts, et enfin les assiégés, désespérant d'être secourus, convinrent de rendre la ville, de restituer la vraie croix avec 2,500 prisonniers chrétiens des plus distingués, et de payer aux deux rois une rançon de 2,000 pièces d'or pour les prisonniers musulmans qui se trouvaient au pouvoir de l'armée chrétienne. Ainsi finit ce siége mémorable, qui, pendant deux ans, tint l'Europe et l'Asie en alarmes, qui dévora trois cent mille hommes, et où dix-huit princes de l'Église et cinq cents comtes ou barons trouvèrent la mort!

Aussitôt après la prise d'Acre, Philippe, prétextant que le climat de la Palestine était fatal à sa santé, prépara

son retour pour l'Europe. Mais disons la vérité : l'orgueil de Philippe avait été blessé des honneurs dont Richard, à son exclusion, avait été l'objet à Messine; et son ressentiment augmenta encore lorsqu'il vit le roi d'Angleterre, son vassal, entouré des hommages des principaux chefs de l'armée chrétienne, qui allaient jusqu'à lui attribuer l'heureuse issue du siége; puis aussi avait-il déjà quelque arrière-pensée de nouveaux empiétements à faire sur les possessions du roi d'Angleterre en France. Le comte de Flandre était mort devant Acre, sans postérité, et il comptait, par sa présence en France, s'assurer la totalité ou au moins une partie de sa succession. Du reste, il renouvela la promesse de ne faire aucune invasion dans les domaines du roi d'Angleterre, tant que ce prince resterait dans la terre sainte, et avant quarante jours après son retour dans ses États. Mais on sait ce que valaient les promesses des rois et des princes de ce temps. Néanmoins il laissa au roi d'Angleterre, sous les ordres du duc de Bourgogne, une partie considérable de son armée, et s'embarqua à Tyr avec sa suite, le 9 août 1191, sur trois galères génoises; le 27 décembre suivant, il était de retour dans sa capitale.

Richard, seul en Palestine, fut investi du commandement suprême de l'armée chrétienne, et il en était le plus digne. Il se couvrit de gloire dans plusieurs combats qu'il livra au grand Saladin. Les places de Césarée, d'Ascalon, de Joppa, lui furent successivement ouvertes; il s'empara de Jérusalem, et fut un des premiers à en relever les murailles. Les prodiges de valeur qu'il accomplit dans toutes les batailles le grandirent encore dans l'estime des peuples, des soldats et des rois; il devint l'arbitre suprême des destinées de la Palestine. Guy de Lusignan et Conrad, marquis de Montferrat, qui n'avaient su ni défendre ni conquérir le royaume de Jérusalem, s'en disputaient cependant la couronne. Il manda à sa barre les deux prétendants, et une fois instruit de leurs droits, il se décida en faveur du marquis de Montferrat qui devait bientôt succomber sous les coups d'un assassin; mais, par un mouvement tout chevaleresque, il fit don du royaume de Chypre, qu'il venait de conquérir, à Guy de Lusignan. Pendant que ces exploits s'accomplissaient, que devenaient les domaines de Richard en Europe?

Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, faisait mettre en prison Hugues de Puisey, nommé co-régent; possédant toute l'autorité civile et ecclésiastique, chancelier, grand justicier et légat du pape, de Longchamp se conduisait de la manière la plus arbitraire, vendait les emplois ecclésiastiques et les charges civiles, recevait les revenus de la couronne et en disposait sans contrôle. Il vivait avec un faste inouï et ne paraissait jamais en public qu'escorté de quinze cents chevaliers. Un instant il accorda sa protection au prince Jean qu'il voulait proclamer roi d'Angleterre, mais Jean ne voulait recevoir l'investiture de personne et le chassa à son tour du royaume. De Longchamp, ayant trouvé un appui en France et s'étant fait renouveler sa charge de légat du pape, menaça de mettre l'Angleterre en interdit, et jeta, par ses menaces, le trouble dans toutes les classes de la population, qui étaient déjà dévorées par les exactions des partisans et des officiers de Jean.

De son côté, le roi de France avait cherché à exciter la colère du pape contre Richard; il l'accusait du meurtre de Montferrat, demandait à être relevé de ses serments pour s'emparer de ses possessions; il exigeait la remise de Gisors et de son territoire; il s'engageait, avec le prince Jean, dans de ténébreuses démarches, et lui promettait la cession de tous les domaines de Richard sur le continent, s'il voulait chasser de l'Angleterre tous les représentants de l'autorité de son frère.

Ces tristes nouvelles ne parvinrent à Richard qu'à la fin d'avril 1192, deux ans après son départ d'Angle-

terre. Il était malade et souffrant lorsqu'il les reçut; son armée était désorganisée; les chefs français refusaient de lui obéir, et cependant encore il remportait des victoires! Il demande au sultan Saladin une trêve de trois ans, trois mois, trois semaines, trois jours et trois heures, nombre mystérieux suggéré par la superstition de l'époque. Richard obtint sans difficulté cette trêve, avec l'assurance que les chrétiens isolés seraient respectés dans leur pèlerinage en Palestine, et le 9 octobre 1192, après avoir fait embarquer la douairière de Sicile, et Bérengère qui était devenue sa femme, il quitta Saint-Jean-d'Acre, et dit un éternel adieu à cette terre qui venait d'être tant de fois témoin de son héroïque valeur. Il allait expier dans une prison la gloire de ses triomphes!

Richard n'entreprit sa traversée qu'avec un seul vaisseau, accompagné d'une vingtaine de compagnons; les seigneurs que les deux rois avaient menés à la croisade avaient, pour la plupart, échappé à ses dangers, mais tous les soldats avaient péri. Dans cette saison avancée, la Méditerranée est tourmentée par de fréquentes tempêtes : pendant plusieurs semaines le vaisseau qui portait Richard fut violemment battu par l'orage, et vint enfin échouer sur les côtes de l'Illyrie. Au lieu de se diriger sur Venise, Richard voulut traverser l'Allemagne, déguisé en pèlerin, mais reconnu dans un village aux environs de Vienne, Léopold, duc d'Autriche, le fit arrêter par ressentiment d'une querelle qu'ils avaient eue au siége de Saint-Jean-d'Acre, et le livra ensuite à l'empereur Henri VI moyennant soixante mille livres. L'empereur Henri, ayant, du chef de sa femme, des droits certains à la couronne de Sicile, regardait comme son ennemi Richard, allié de l'usurpateur Tancrède.

Le roi de France, transporté de joie à cette nouvelle, fait une invasion dans les domaines de Richard, excite Jean à se soulever et demande à l'empereur d'Allemagne la remise du prisonnier. Jean s'empare des châteaux de Wallingford et de Windsor, et annonce partout la mort de son frère. Il requiert le grand justicier et les archevêques de lui prêter serment et de procéder à la cérémonie du couronnement; mais personne ne veut ajouter foi à son imposture; tout le monde le repousse, et il est obligé de venir chercher un asile auprès de Philippe. Celui-ci poursuivait avec vigueur ses plans d'usurpation, et sans doute la Normandie fût tombée tout entière en son pouvoir, sans la belle résistance du comte de Leicester qui s'était enfermé dans Rouen.

Richard, dans son cachot, chargé de fers, entouré jour et nuit d'hommes armés, ne perdit rien de son courage ni de sa bonne humeur. Sa contenance était pleine de dignité, et sa conversation, comme par le passé, pétillait d'esprit et de gaieté. Lorsque les abbés de Brosley et de Pont-Robert, chargés par sa mère Éléonore et les justiciers d'Angleterre, d'aller auprès de lui pour adoucir sa captivité, arrivèrent, il les reçut d'une manière affable et enjouée; il leur demanda des nouvelles de ses amis, de ses sujets, de ses États, et voulut savoir, en particulier, ce qu'était devenu le roi d'Écosse, dans l'honneur duquel il avait grande confiance. Puis, lorsqu'on lui eut appris la conduite de son frère Jean, il devint soucieux, l'éclat de ses yeux s'obscurcit, mais reprenant bientôt son enjouement habituel : « Mon « frère Jean n'est pas fait pour conqué« rir des royaumes, » dit-il. Enfin, sur les instances d'Éléonore et d'une députation du royaume, l'Empereur se décida à traduire Richard devant la diète. Là, pour justifier la détention arbitraire qu'il faisait subir à ce prince, il l'accusa :

D'avoir protégé Tancrède, usurpateur de la couronne de Sicile; — d'avoir fait la guerre à Isaac, roi de Chypre et prince chrétien, de l'avoir dépouillé de ses États, tandis qu'il aurait dû combattre contre les infidèles; — d'avoir forcé, par ses querelles et ses injures, le roi de France à quit-

ter la terre sainte; — d'avoir insulté le duc d'Autriche; — d'avoir payé des assassins pour faire périr le marquis de Montferrat; — d'avoir conclu, avec le sultan Saladin une trêve trop douce, et enfin d'avoir laissé Jérusalem entre les mains des musulmans; accusations banales dont il serait aisé de faire ressortir l'odieuse injustice.

Richard, dans cette circonstance, ne faiblit pas, quoiqu'il se vît en présence de juges bien déterminés à lui être contraires; il déclina leur compétence; mais il ne discuta pas moins une à une toutes les charges de l'accusation, et en démontra la fausseté : il produisit même deux lettres du prince des Assassins qui se glorifiait d'avoir fait donner la mort au marquis de Montferrat, parce que ce dernier avait volé et assassiné un de ses frères. Les paroles de Richard furent si éloquentes et si persuasives que non-seulement il convainquit toute l'assemblée de son innocence, mais il arracha des larmes à une grande partie de ses nobles auditeurs. Chose étrange! l'Empereur lui-même voulut bien admettre l'innocence de Richard; mais il ne persista pas moins à demander une rançon; et la diète eut assez de bassesse, après des débats si solennels, pour appuyer cette demande. Enfin, après cinq mois de discussion pour la fixation de la somme, il fut convenu, le 22 septembre 1193, que le roi d'Angleterre remettrait à l'Empereur 100,000 marcs de pur argent, poids de Cologne, et donnerait des otages pour 50,000 autres marcs; que le roi Isaac de Chypre serait rendu à la liberté et à ses sujets; que sa fille lui serait remise, et que la nièce de Richard, la princesse Éléonore de Bretagne, épouserait le fils du duc d'Autriche. En échange, l'empereur d'Allemagne s'engageait à prêter son appui au roi d'Angleterre et à le défendre contre tous ses ennemis; engagement sans portée, et qui n'était mis en avant que pour déguiser la rançon exigée. Dès que le roi de France fut instruit de la conclusion de ce traité, il s'empressa d'en prévenir le prince Jean. « Tenez-vous sur vos « gardes, lui écrivait-il, le diable est « déchaîné. » Aussi, pour le retenir plus longtemps, offrirent-ils à l'empereur d'Allemagne 150,000 marcs de pur argent, à condition qu'il prolongerait d'un an la captivité de Richard. Les princes du saint-empire repoussèrent cette offre. De leur côté, les justiciers d'Angleterre, conformément aux lois féodales, se mirent en devoir de recueillir l'argent nécessaire pour payer cette énorme somme : chaque fief de chevalier fut imposé à 20 shellings; le clergé donna un quart de ses revenus; un talage fut prélevé sur les bourgs, et plusieurs domaines royaux furent engagés. Les églises mirent au creuset leur vaisselle, les moines vendirent leur laine, enfin l'Angleterre, suivant un ancien chroniqueur, fut réduite à la plus extrême misère pour payer la rançon de son seigneur et roi.

Le 4 février 1194, Richard était libre, et le 13 mars suivant il abordait à Sandwich, après une absence de cinquante-deux mois, sur lesquels il en avait passé quatorze en prison. Malgré les privations de toute espèce que s'était imposées l'Angleterre, le peuple fit un solennel accueil à son prince malheureux, mais couvert de gloire. Les rues de Londres par lesquelles Richard passa furent jonchées de fleurs et toutes les maisons étaient ou tendues de brillantes tapisseries ou richement pavoisées; chacun, à l'envi, semblait vouloir oublier les sacrifices qu'il avait faits pour cette malheureuse expédition. Aussi, les envoyés allemands chargés d'accompagner Richard ne purent s'empêcher de s'écrier, en voyant tant de luxe : « Si notre empereur avait connu les richesses de l'Angleterre, ô roi! votre rançon aurait été beaucoup plus forte! »

L'Angleterre, avons-nous dit, était profondément affectée de la longue absence du roi : soumise à toutes les exactions des agents de la couronne, déchirée par les guerres que se faisaient les divers partis, apauvrie par les sommes énormes qu'il avait fallu fournir à l'empereur d'Allemagne, ce n'était que par la paix, que par une sage ad-

ministration qu'elle pouvait espérer de se relever. Richard n'avait point les qualités nécessaires pour améliorer la situation de son peuple. C'était un prince brave, mais avide; d'une imagination vive, mais incapable d'application; obéissant à ses premières inspirations sans en calculer les suites; c'était, en un mot, un véritable chevalier de l'époque, qui réunissait à l'amour des combats celui de la poésie et le goût de tous les plaisirs sensuels. Quelques jours après son entrée à Londres, Richard alla se mettre à la tête de l'armée pour se rendre maître du château de Nottingham qu'occupaient les partisans du prince Jean, puis il ordonna à son frère de comparaître devant son tribunal, pour y répondre de sa conduite, sous peine de perdre tous les biens qu'il avait en Angleterre. Enfin, pour purger la couronne d'Angleterre de la souillure que lui avait imprimée la captivité du roi, on jugea à propos de faire sacrer Richard une seconde fois, cérémonie qui eut lieu le 17 avril 1194 à Winchester, et à laquelle prit part Bérengère, devenue épouse de Richard. Rien d'ailleurs ne fut tenté pour soulager la misère du peuple. Au contraire, Richard, profitant de la force morale que lui donnait son second couronnement, se mit à exiger le retour gratuit des biens qu'il avait aliénés avant son départ pour la terre sainte, il retira des mains des titulaires actuels les charges qu'il leur avait vendues; frappa de nouveaux impôts, se fit faire un relevé minutieux de toutes les branches des revenus royaux, et en exigea impérieusement les rentrées. Au reste, ce n'était pas trop de toutes ces ressources pour repousser les agressions de son antagoniste le roi de France. Le 12 mai 1194 Richard était encore obligé de franchir le détroit et de venir disputer à Philippe-Auguste ses possessions du continent. Il fit lever le siége de Verneuil, prit Loches, petite ville d'Anjou, se rendit maître de Beaumont et de quelques autres places peu importantes; puis les deux rois entamèrent des propositions d'accommodement. Philippe voulait que si on concluait une paix générale, il fût défendu aux barons des deux royaumes de se faire la guerre entre eux; Richard prétendait au contraire que c'était un droit de ses vassaux dont il ne pouvait les dépouiller. Ces négociations inutiles furent suivies d'une rencontre entre la cavalerie française et la cavalerie anglaise à Fréteval. Les Anglais culbutèrent les escadrons français et parvinrent à s'emparer du trésor du roi de France, de ses archives, de sa chancellerie, qui suivaient ordinairement la personne du roi. Cette rencontre décisive amena une trêve d'un an, trêve mal exécutée des deux côtés, continuellement troublée par des escarmouches sans résultat, par des surprises inconsidérées qui ne faisaient que témoigner de la mauvaise foi des deux signataires. Enfin, une paix définitive fut conclue le 5 décembre 1195. Ce fut au milieu de cette guerre que le prince Jean vint auprès de son frère implorer sa clémence, tout indigne qu'il en était. Au mépris de toutes les lois de l'honneur et de la bonne foi, Jean, qui tenait Évreux pour Philippe, réunit dans un festin les principaux officiers de la garnison, et les fit indignement massacrer, puis il tomba sur la troupe avec le secours des bourgeois, et rendit la place à son frère. C'était par cette trahison nouvelle qu'il comptait racheter ses trahisons passées. Richard ne se méprit pas sur les véritables sentiments de son frère. « Je lui pardonne volontiers, » dit-il à la reine Éléonore, qui sollicitait la grâce de Jean; « mais soyez assurée que j'oublierai aussi aisément ses torts qu'il oubliera mon pardon. »

Pendant que Richard était retenu dans ses domaines du continent, l'Angleterre était gouvernée avec beaucoup de sagesse par Hubert, archevêque de Cantorbéry, qui, étant en même temps légat du pape et grand justicier, exerçait une influence considérable sur toutes les affaires civiles et ecclésiastiques. Le peuple, avons-nous dit, souffrait; la famine et la peste le poursuivaient; et à Londres un agitateur fanatique, nommé Fitz-Osbert, pro-

fitant de la misère commune ameutait par ses prédications la populace contre les prêtres et les ministres du roi. La fermeté d'Hubert triompha de ces désordres : il fit poursuivre à outrance Fitz-Obert, qui étant parvenu à se réfugier dans Sainte-Marie-le-Bow, se crut sauvé. Mais le prélat, en homme politique, n'ayant en vue que le salut de l'État, ne tint aucun compte des droits d'asile attribués aux églises, et fit exécuter sans forme de procès Fitz-Obert. Tout rentra dans l'ordre. Richard toujours tenu en haleine par l'astucieuse mauvaise foi de Philippe qui tour à tour l'attaquait et lui faisait proposer une nouvelle expédition dans la terre sainte, consumait son temps en pourparlers et en prises d'armes sans résultat, lorsqu'un événement imprévu, sans importance réelle, vint mettre fin à son règne; règne agité, qui a jeté un vif éclat sur l'Angleterre, mais qui en avait aussi épuisé la substance.

On avait trouvé par hasard dans les terres de Vidomar, vicomte de Limoges, un trésor considérable, composé de médailles et de pièces de monnaie ancienne. Vidomar offrit à Richard, son suzerain, une partie de ce trésor; mais Richard rejeta cette offre, et marchant à la tête d'un corps de Brabançons il investit le château de Chalus près Limoges, où il présumait que le trésor était caché; il avait le dessein de s'en emparer et de punir son vassal désobéissant. La garnison offrit de rendre le château et tout ce qui y était à condition qu'il lui serait permis d'en sortir avec ses armes. Richard déclara qu'il était résolu à prendre le château de vive force et à faire passer toute la troupe au fil de l'épée; mais pendant qu'il se préparait à livrer l'assaut; une flèche habilement ajustée vint le frapper à l'épaule gauche. Le château fut emporté, tous ceux qui le défendaient furent pendus, à l'exception d'un seul arbalétrier, nommé Gordon, qui avait blessé le roi. On le réservait pour un supplice plus atroce : il fut écorché vif. Richard mourut dix jours après avoir reçu sa blessure, le 6 avril 1199, dans la quarante-deuxième année de son âge et la dixième de son règne; il ne laissa pas de postérité. Ainsi périt ce prince dans une expédition de bandits, lui qui avait été l'un des plus héroïques guerriers des croisades, lui dont le nom célébré dans toutes les légendes, allait devenir populaire dans tous les pays de la chrétienté.

§. III. Avénement de Jean sans Terre. — Sa cruauté envers son neveu Arthur. — Cité devant Philippe-Auguste. — Est dépouillé de ses possessions sur le continent. — Sa conduite envers le saint-siége. Il est excommunié. — Il se reconnaît tributaire du pape. — Bataille de Bouvines. — La *Grande Charte*. — Jean veut révoquer cet acte. — Il est attaqué par ses barons. — Sa mort.

A la mort de Richard Cœur de Lion, sa succession pouvait être disputée par deux princes de son sang. D'une part se présentait : Jean, comte de Mortagne, son frère, comme quatrième fils de Henri II; de l'autre, Arthur, son neveu, comme fils de son frère Geoffroi et de Constance, héritier du duché de Bretagne. Selon tous les principes du droit que nous reconnaissons aujourd'hui, l'héritage appartenait à Arthur; Richard, lors de son départ pour la terre sainte avait même institué ce prince son héritier, disposition qu'il rétracta plus tard suivant quelques historiens; mais ces principes ont rarement suffi pour prévenir les guerres de succession, ce grand fléau des monarchies héréditaires. D'ailleurs Arthur n'avait que treize ans, et Jean en avait trente-deux; ce dernier déploya pour s'emparer de l'héritage de son frère, une vigueur qu'on n'attendait pas de lui. Robert de Turnham lui remit les trésors que Richard tenait déposés à Chinon; Hubert, archevêque de Cantorbéry, et Guillaume, maréchal-comte de Strigul, de concert avec Geoffroy-Fitz-Peers, grand justicier, décidèrent le clergé, la noblesse et les hommes de tout rang, en Angleterre, à jurer fidélité à Jean. Les habitants du Maine, de l'Anjou et de la Touraine s'étaient déclarés pour Arthur; mais Jean ne leur laissa pas le temps de se mettre

NO MINU
ANNOTATION

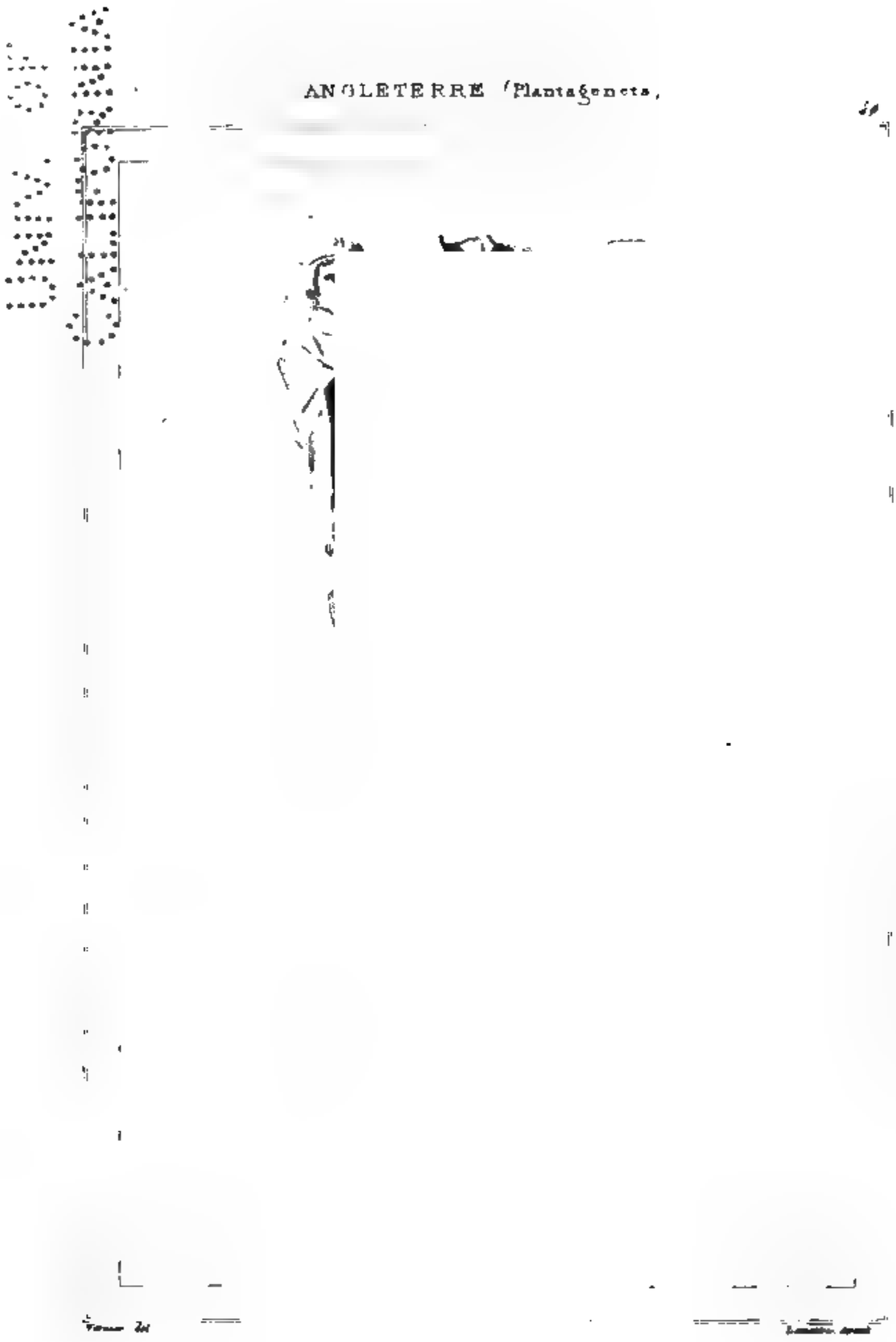

Statue de Jean sans terre

en défense, il s'empara de leurs villes, et les punit d'une manière atroce de leur attachement aux lois de la monarchie. Il vendit comme esclaves tous les habitants du Mans, et traita ceux d'Angers presque avec la même rigueur.

Constance, effrayée des rapides succès de Jean, s'enfuit avec son fils Arthur auprès de Philippe, dont elle implora la protection, et le roi des Français saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte de faire reconnaître sa juridiction par le plus puissant de ses vassaux. Il déclara Jean coupable envers lui, pour s'être mis en possession de la Normandie, de l'Aquitaine et des autres fiefs qu'il tenait de la couronne de France sans avoir préalablement demandé l'investiture qu'il devait recevoir de son seigneur. Jean ne voulut pas se soumettre et les hostilités éclatèrent entre les deux princes; elles furent néanmoins bientôt suspendues, de l'an 1199 à 1200, par un traité où Philippe mit entièrement de côté les intérêts d'Arthur son protégé; paix de courte durée qui fut interrompue en 1201, lorsque les barons de l'Aquitaine et du Poitou essayèrent de secouer le joug de Jean, qui leur était insupportable. Philippe confia quelques troupes françaises à Arthur, qu'il arma chevalier, et dont il fit son gendre; puis il l'envoya en Poitou contre son oncle, tandis qu'il attaquait la Normandie. Le malheureux jeune homme alla faire le siége de Mirebeau où s'était enfermée Eléonore son aïeule, et son ennemie; mais Jean, par une marche rapide, arriva à l'improviste devant cette place, surprit son neveu et le fit prisonnier avec la plupart des chefs de son armée (31 juillet 1202). Ils furent condamnés les uns à mourir de faim, les autres à être pendus. Le 3 avril suivant, le roi Jean poignardait de sa propre main le prince Arthur, dans le château de Rouen. Toute la France retentit d'un cri d'horreur et d'indignation à la nouvelle de ce meurtre, et le roi d'Angleterre bourrelé peut-être par ses remords, manifesta une lâcheté qu'on n'aurait jamais attendue du frère de Richard Cœur de Lion. Ses États d'Aquitaine et de Normandie furent tour à tour attaqués; mais nulle part, le roi ne faisait face à l'ennemi; il cherchait à s'étourdir par les plaisirs, et la nouvelle de la conquête de sa province ne put l'arracher à l'ivresse des festins qui se succédaient chaque nuit dans son palais.

Philippe, dont l'âme active et ambitieuse avait été jusqu'alors contenue, ou par la politique profonde de Henri II, ou par l'impétueux caractère de Richard, jugea que le moment de réaliser ses projets était venu. L'inertie et la lâcheté de Jean lui donnèrent des forces nouvelles. Il forma donc le dessein d'expulser les Anglais, ou plutôt leur roi de la France, et d'annexer à cette couronne les fiefs considérables qui lui avaient été enlevés depuis longtemps. Il commença son invasion par la Normandie; mais ce ne fut qu'après un siége de cinq mois, prolongé pendant tout l'hiver, qu'il se rendit maître des trois forteresses d'Andely, qu'on regardait comme la clef de toute la province; après cette conquête, après celle de Falaise, de Saint-Michel, et d'Avranches, Philippe parut, avec son armée, devant Rouen. Cette grande et riche ville était la résidence la plus habituelle des rois d'Angleterre, et bien mieux que Londres, la capitale de leur monarchie; mais Jean l'avait abandonnée, et s'était retiré en Angleterre. Rouen capitula le 30 juin 1204, et en rentrant sous la domination immédiate des rois de France, elle obtint la confirmation de tous ses priviléges. Toute la Normandie suivit le sort de sa capitale, et elle était entièrement conquise avant que Jean eût fait un effort pour la défendre. Après avoir réuni cette riche province à sa couronne, Philippe-Auguste envahit encore la même année, le Poitou, la Touraine et l'Anjou; Poitiers lui ouvrit ses portes le 10 août; Loches et Chinon se rendirent au printemps de 1205. C'étaient les deux forteresses les plus formidables de la province; et le roi d'Angleterre ne conserva

plus de garnison que dans la Rochelle, Thouars et Niort.

Jean, dépouillé ainsi de toutes ses possessions continentales, résolut au moins d'assouvir sa vengeance sur le royaume qui reconnaissait encore sa puissance. A son arrivée en Angleterre, il accusa ses barons d'avoir déserté ses drapeaux en Normandie, et pour les punir de leur lâcheté, il leva des sommes considérables sur leurs biens, et leur ordonna de se tenir prêts à le suivre. Cependant Philippe-Auguste, après ces brillantes conquêtes, avait sommé le roi Jean de se soumettre au jugement de ses pairs, pour le crime qui lui était imputé : le meurtre d'Arthur. On ne pouvait citer aucun exemple d'un grand vassal acceptant un jugement semblable; on ne pouvait même constater par l'usage quels étaient les pairs d'un duc d'Aquitaine ou de Normandie; les douze pairs de Charlemagne étaient le seul précédent de cette nature qui se retraçât à la mémoire. Mais un sentiment vague de justice faisait reconnaître à chacun qu'un grand crime ne devait pas demeurer impuni, et que, puisque les ducs reconnaissaient un supérieur dans le roi, ces ducs, lorsqu'ils étaient coupables, devaient comparaître devant le tribunal du roi. Jean, lui-même, consentait bien à comparaître devant ses pairs, pourvu que Philippe lui accordât un sauf-conduit pour venir et se retirer en sûreté; et Philippe répondait avec son juron accoutumé : « Par les « saints de la France, il ne se retirera « qu'autant que son jugement le por- « tera ! — Le baronnage d'Angle- « terre ne permettra point, repre- « naient les ambassadeurs anglais, « que son roi s'expose à la captivité « ou à la mort. — Et moi, répliquait « le roi, dois-je perdre mes droits sur « mon sujet, le duc de Normandie, « parce qu'il a acquis l'Angleterre par « violence? » Jean ne voulut pas s'exposer à un jugement dont il pouvait d'avance prévoir l'issue; il fit défaut, et tous les fiefs qu'il possédait au royaume de France furent confisqués au profit du roi.

Philippe-Auguste, lorsqu'il attaquait le roi d'Angleterre, aurait pu craindre que les autres grands vassaux, jaloux de l'accroissement de sa puissance, ne s'alliassent avec le prince auquel il voulait enlever les duchés de Normandie et d'Aquitaine; la ruine du roi Jean semblait en effet devoir ébranler tout le système féodal, car sans lui, les vassaux devenus plus faibles, ne devaient plus être en état de maintenir leur indépendance. Mais Philippe avait été malheureusement servi par les circonstances; tous ces princes étaient alors dans l'impossibilité de se réunir contre lui; et, il faut le dire aussi, Jean n'avait l'art de s'attacher ses barons ni par l'affection ni par la crainte. Au reste, Philippe se regardait comme le maître d'exécuter ou non cette sentence, et le 26 octobre 1206, il signa une trêve avec le roi Jean par laquelle celui-ci lui abandonnait la Normandie, le Maine, la Bretagne et les parties de l'Anjou et de la Touraine qui sont situées au nord de la Loire, tandis qu'il ne se réservait que la Guyenne, et les parties du Poitou entre la Dordogne et la Loire, qui ne lui avaient pas encore été ravies.

Jean, par son caractère altier, sa pusillanimité dans les combats et sa rapacité sans bornes, s'était aliéné l'esprit de ses vassaux; il avait donné au roi de France une immense supériorité et s'était encore attiré le courroux du Saint-Père. Cette position complexe était des plus critiques; nous allons essayer de l'expliquer.

En se rendant en Guyenne, dans l'été de 1199, pour recevoir l'hommage des barons de cette province, Jean fut captivé par les charmes d'Isabelle, la jeune et belle fille d'Aymar Taillefer, comte d'Angoulême, et épouse-fiancée d'Hugues le Brun, comte de la Marche, à qui elle avait été confiée. Aymar, ébloui de l'éclat d'une couronne, consentit à enlever par ruse sa fille à son mari; Jean fit prononcer son divorce avec la reine, issue de la puissante maison de Glocester, sur quelques prétextes frivo-

TC MIMI
ANGELAO

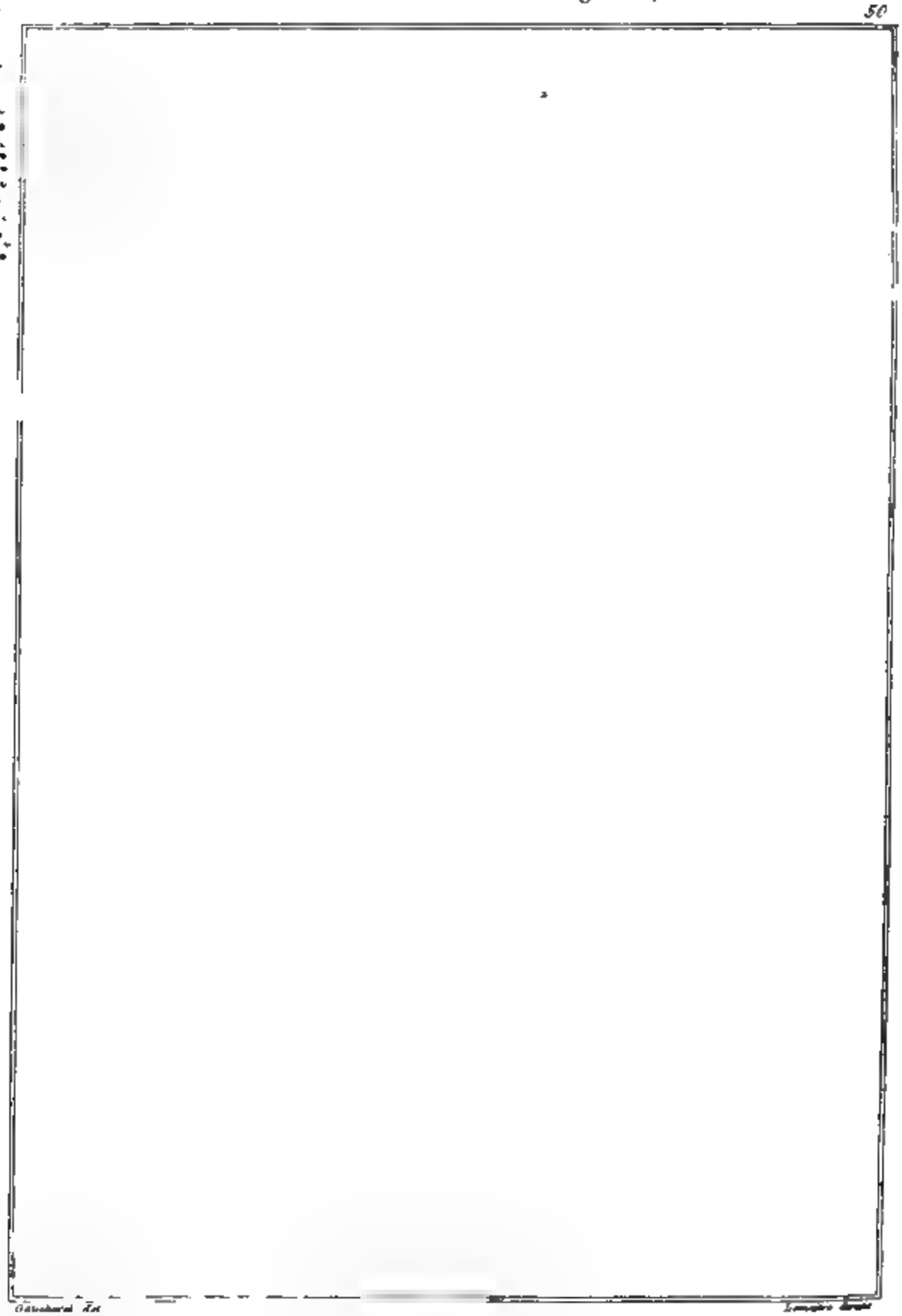

Cathédrale de Lincoln

les, et sans daigner s'inquiéter ni des menaces du pape qui fulminait contre tant de témérités, ni du juste ressentiment du comte de la Marche. Le roi conduisit sa jeune épouse en Angleterre, et ils furent tous deux solennellement couronnés à Westminster, le 8 octobre, par l'archevêque de Cantorbéry. A quelque temps de là, une autre circonstance vint encore aggraver la position de Jean, vis-à-vis le pape.

Le primat Hubert était mort en 1205, et comme les moines ou le chapitre du Christ de Cantorbéry possédaient le droit de voter dans l'élection de leur archevêque, quelques-uns des plus jeunes d'entre eux s'assemblèrent clandestinement la nuit, et sans attendre du roi la permission d'élire, ils choisirent Reginald, leur sous-prieur, pour occuper le siége vacant; ils l'installèrent même dans la nuit et l'envoyèrent à Rome, sur-le-champ, pour y solliciter la confirmation de son élection. Le roi n'apprit qu'avec la plus grande colère l'entreprise aussi nouvelle que téméraire de remplir un siége si important à son insu. De leur côté, les évêques suffragants de Cantorbéry, accoutumés à concourir au choix de leur primat, ne furent pas moins irrités d'avoir été exclus de son élection; et enfin les plus anciens moines de l'église du Christ s'offensèrent aussi du procédé irrégulier des plus jeunes : ceux-ci commencèrent à sentir toute l'inconvenance de leur conduite et consentirent à ce que l'élection fût regardée comme nulle. Mais Jean, qui, dans son instinct de conservation personnelle, sentait bien que si cette affaire était ébruitée, la cour de Rome ne manquerait pas de s'en emparer, exhorta les moines et les suffragants à s'entendre et à nommer d'un commun accord John de Gray, archevêque de Norwich, pour leur primat. Cette nomination eut lieu en effet par un concours presque unanime; les prélats suffragants seuls s'y opposèrent et dépêchèrent un agent auprès du pape pour démontrer la nullité de cette nomination. Jean et le chapitre du Christ furent aussi forcés de se faire représenter, et Rome devint souveraine arbitre de la contestation. Elle sut en tirer parti.

Le siége de saint Pierre était occupé alors par Innocent III, homme d'un génie vaste, entreprenant, et jaloux d'étendre le pouvoir pontifical jusqu'à ses dernières limites. Il censura toutes les nominations et intima aux représentants du roi et des prélats suffragants de choisir pour leur primat, le cardinal Langton, né en Angleterre, mais élevé en France, et attaché à la cour de Rome par ses intérêts et par ses sentiments. Les représentants de l'Angleterre, par crainte ou par déférence, acceptèrent ce choix; mais Jean fut enflammé de colère lorsqu'il sut l'attentat du saint-siége sur son autorité. Il s'emporta d'abord contre les moines de l'église du Christ, puis il jura par les dents de Dieu (*God's teeth*), son jurement familier, que, si le pape osait exécuter ses menaces, il lui enverrait tous les évêques et le clergé d'Angleterre et confisquerait le temporel. Mais Innocent III connaissait trop bien la faiblesse du monarque et l'antipathie qu'avaient pour lui ses vassaux; il lança sans hésitation les foudres qu'il avait tenues depuis longtemps suspendues sur sa tête.

Malgré tout ce qu'avaient alors de terrible les sentences d'interdit, Jean résista à la politique de Rome : il ordonna à tous les francs tenanciers et vassaux de la couronne de lui rendre hommage une seconde fois et de renouveler leurs serments de fidélité; il exigea et obtint de Guillaume, roi d'Écosse, une somme de 15,000 marcs, en considération de certaines concessions qui lui furent faites; puis il se porta sur l'Irlande, où après une campagne de trois mois, il soumit la province de Connaught, chassa du pays Hugues de Lacy, comte d'Ulster, établit les lois anglaises dans l'île et y fit frapper de la monnaie ayant la même dénomination, le même poids, et le même titre que celle d'Angleterre. Au retour de ses expéditions, pour

opposer la puissance temporelle à la puissance spirituelle, et la cruauté de l'une à la frayeur de l'autre, Jean confisqua les biens de tous les ecclésiastiques qui obéiraient à l'interdit, exila les prélats, confina les moines dans leurs couvents, et ne leur accorda sur leurs propres revenus, que l'absolu nécessaire pour leur nourriture et leur entretien. Il traita plus rigoureusement encore les adhérents au parti de Langton et tous ceux qui paraissaient disposés à se soumettre aux ordres de la cour de Rome. Enfin, pour mortifier les ecclésiastiques dans ce qu'ils avaient de plus sensible et en même temps pour les exposer aux reproches et au ridicule, il fit jeter leurs concubines en prison et ne leur rendit la liberté qu'en frappant de grosses amendes ou de nouvelles confiscations. Dans sa fureur de tout réglementer, de tout asservir à sa tyrannie, il défendit de chasser le gibier à plume, il ordonna que les haies et les clôtures des champs voisins de ses forêts, fussent arrachées pour que les bêtes fauves allassent plus aisément aux pâturages; il exigea que la noblesse lui donnât des ôtages pour garants de son obéissance, et les nobles furent obligés de remettre entre ses mains leurs fils, leurs neveux ou leurs plus proches parents.

Cependant comme la sentence d'interdit prononcée par la cour de Rome contre Jean, n'avait pas produit l'effet qu'on en attendait, Innocent III investit les évêques de Londres, d'Ely et de Worcester du pouvoir de lancer la bulle d'excommunication sur la tête de ce prince. Ces prélats obéirent; mais on détourna les autres évêques de publier la sentence dans les églises de leurs diocèses, comme le pape l'exigeait d'eux. Cette nouvelle punition commença à alarmer Jean: il éprouvait des difficultés de toutes parts. Non-seulement le clergé, mais les laïques résistaient à ses volontés; aussi songea-t-il à avoir une conférence avec Langton, le primat imposé par le pape. Le prélat et le monarque eurent une entrevue à Douvres dans laquelle le roi proposa d'indemniser les ecclésiastiques de la confiscation de leurs revenus; mais Langton voulait une restitution entière et une satisfaction authentique. Le roi était hors d'état de remplir la première de ces conditions, et rompit les conférences. Mais sa démarche auprès de Langton avait révélé à ses ennemis la faiblesse de sa position. Le pape prononça alors une sentence formelle de déposition contre Jean, déchargea tous ses sujets de leur serment de fidélité et invita le roi de France, ainsi que tous les autres princes de la chrétienté, à se réunir et à former une croisade pour mettre cette sentence à exécution. C'était l'intérêt commun de tous les souverains de s'opposer aux prétentions audacieuses du pape, qui tendaient à les rendre vassaux de la thiare. Mais la jalousie qui existait entre la plupart des princes de la chrétienté, le désir qui les tourmentait de s'agrandir aux dépens les uns des autres, les portait à faire ce qui était le plus nuisible à leur dignité et à leurs intérêts.

Leswellyn, prince de Galles, fut le premier qui se mit en campagne pour exécuter le décret du pape; il entra à main armée sur le territoire anglais et ravagea le pays par le fer et le feu. Jean, furieux de cette audace, fit massacrer par représailles vingt-huit jeunes gentilhommes gallois, qui lui avaient été remis en ôtage; mais, sur ces entrefaites, le roi d'Écosse et sa fille, la princesse de Galles, lui apprenaient que les barons se disposaient à lever leurs hommes d'armes et à marcher contre lui. Alarmé de ce mouvement hostile, Jean s'enferma d'abord dans son château de Notthingham, où il resta pendant quinze jours, puis il se porta sur Londres où il se crut plus en sûreté. Mais ce n'était là que le commencement de l'orage qui allait fondre sur sa tête. Philippe-Auguste, le plus éclairé des monarques de son temps, fut séduit par l'intérêt du moment, et sans songer aux résultats de sa démarche, il se fit le champion du pape. Il leva une armée nombreuse, somma tous ses vassaux de le suivre à Rouen, rassembla une flotte de dix-

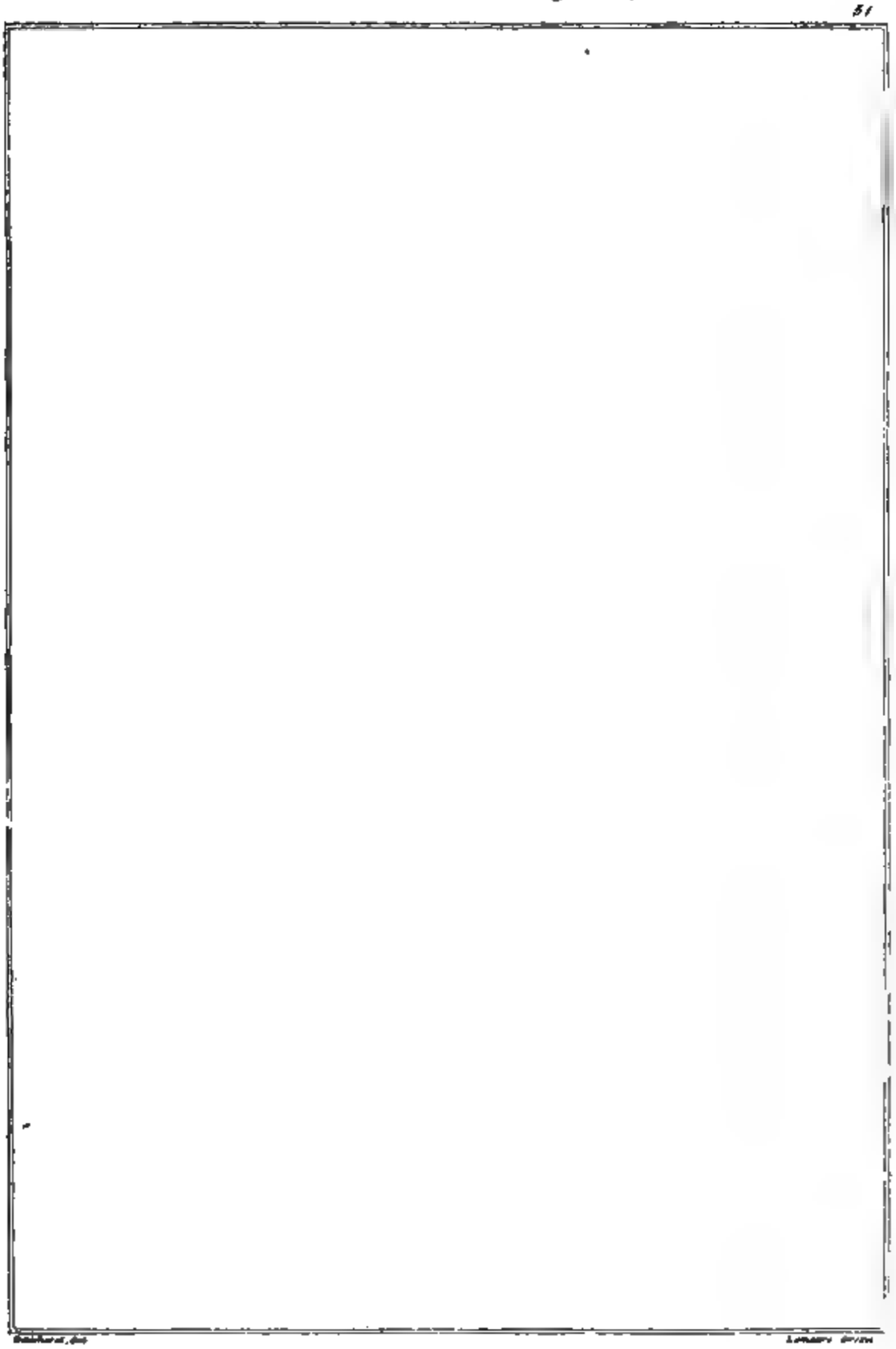

sept-cents navires dans les ports de la Normandie et de la Picardie, et, secondé par le fanatisme des peuples, il parvint à mettre sur pied des forces considérables. De son côté, Jean, dans ce péril extrême, conserva le plus grand sang-froid et s'apprêta à organiser une résistance convenable. Les baillis de tous les ports reçurent ordre d'armer et d'équiper les navires qui pouvaient recevoir six chevaux de service à leurs bords. Les comtes, les barons, les chevaliers, les tenanciers reçurent aussi leur mandat spécial; et le 21 avril 1213 plus de soixante mille hommes très-bien équipés se trouvaient à Douvres, prêts à défendre le royaume et la vie du roi.

Pendant que les rois de France et d'Angleterre étaient ainsi campés sur les rives opposées de la Manche, à la tête de toutes leurs forces, prêts à décider du sort de l'Angleterre, Pandolphe, légat du pape, envoyait deux chevaliers du Temple à Jean, pour lui proposer une conférence particulière. Le légat, dans cette entrevue, lui peignit avec tant d'habileté la puissance et le courroux de Philippe, le mécontentement général de la noblesse d'Angleterre et les châtiments du ciel qu'il s'attirerait par une obstination plus prolongée, que Jean accablé de frayeur déclara qu'il était prêt à se soumettre à toutes les conditions qui lui seraient proposées, pour éviter la ruine dont il était menacé. C'était le point où voulait l'amener l'astucieux prélat. Par ce traité, Jean s'obligea à accorder ses bonnes grâces à Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, ainsi qu'à tous les ecclésiastiques qui avaient pris son parti, et à réparer tous les dommages qu'ils avaient soufferts dans le cours de cette longue et violente querelle; en échange de cette soumission le pape levait l'interdit. Mais ce n'était pas tout. Le pape qui commençait à redouter l'ascendant de la France, voulant attirer plus directement sur Philippe les foudres de l'Église s'il osait suivre son entreprise contre l'Angleterre, imagina de se faire remettre par Jean, l'Angleterre et l'Irlande, et une déclaration par laquelle il consentait à tenir ces deux royaumes du pape, moyennant la redevance annuelle de 700 marcs pour le premier, et 300 pour le dernier. Ce traité honteux pour le monarque anglais fut ratifié à Douvres le 15 mai 1213. Jean parut désarmé en présence du légat qui était assis sur un trône, se prosterna à ses genoux, leva ses mains jointes, fit serment de fidélité au souverain pontife et paya une partie du tribut qu'il reconnaissait devoir pour son royaume. Dès ce moment la conduite de Rome devint tout autre. Le cardinal Pandolphe déclara qu'il prenait Jean et son royaume sous la protection de l'Église, et qu'il était prêt à frapper Philippe-Auguste d'excommunication s'il osait attaquer un ennemi devenu désormais vassal de saint Pierre.

Le roi des Français, qui avait assemblé pour son expédition une brillante armée, que la protestation du légat rendait désormais inutile, ne voulait pas cependant la licencier. A la suggestion du légat lui-même, il résolut de s'en servir pour attaquer la Flandre. Jeanne, fille de Baudouin IX, que la quatrième croisade avait fait empereur de Constantinople, avait porté en dot la souveraineté du comté de Flandre à Ferrand, roi de Portugal, qui se trouvait alors à l'armée de Philippe; mais Ferrand avait contrarié le roi des Français quand celui-ci voulait porter la guerre en Angleterre, et avait rappelé à tous ses vassaux que l'Angleterre ne relevait point de la couronne de France. Philippe, se rappelant tout à coup un ressentiment oublié, s'écria : « Qu'il parte à l'in-« stant de la cour; car, par tous les « saints de France, ou la France de-« viendra Flandre, ou la Flandre de-« viendra France. » L'annonce de cette guerre nouvelle fut accueillie avec une vive joie par toute la chevalerie de France; car il n'y avait pas de pays où l'on pût espérer un plus riche butin; les nobles ressentaient en même temps une amère jalousie et une profonde irritation contre ces orgueil-

leux bourgeois, qui avaient amassé des richesses plus grandes que les leurs, et qui osaient prétendre à la liberté. Aussi, ne leur suffisait-il pas de piller ces marchés, où l'on voyait accumulées tant de richesses qui excitaient leur envie, ils voulaient tout détruire; ils voulaient que ces bourgeois, qui en somme n'étaient que des vilains, fussent réduits à la condition des vilains de leurs propres terres. Tel fut le motif de l'acharnement de l'armée française contre les Flamands, qui la virent entrer chez eux sans savoir même qu'ils fussent ennemis. Dam fut prise et pillée avec une rigueur inouïe; Cassel, Ypres, Bruges, ouvrirent leurs portes, sans pouvoir échapper à de pesantes contributions; Lille fut brûlée; à un second retour de l'armée, Dam fut brûlée aussi, et les soldats se répandirent ensuite dans la campagne pour égorger tous les paysans qu'ils purent atteindre. Mais Ferrand avait imploré le secours de ses alliés et particulièrement celui du roi d'Angleterre, qui se trouvait plus en mesure que tous les autres.

L'armée anglaise rassemblée à Douvres pour repousser l'invasion des Français, n'était pas encore licenciée; la flotte surtout était presque au complet. Jean donna aussitôt l'ordre au comte de Salisbury, son frère naturel, de se porter avec toutes les forces navales de l'Angleterre, sur les côtes de Flandre pour attaquer la flotte française. Salisbury se dirigea sur Dam et s'acquitta de sa commission avec tant de succès qu'il prit trois cents navires français et en détruisit cent autres. Philippe, voyant qu'il lui était impossible d'empêcher que le reste tombât entre les mains de l'ennemi, y fit mettre le feu lui-même, et par là il lui fut impossible de pousser plus loin ses projets de conquête.

Jean, aussi énorgueilli de cet événement que son rival en était abattu, forma le plan d'une expédition sur le continent pour recouvrer ses anciens domaines. Si elle eût été exécutée avec courage, le succès ne pouvait être douteux. Il communiqua son dessein aux barons déjà assemblés pour la défense du royaume; mais la noblesse anglaise haïssait et méprisait son souverain et ne se promettait aucun succès dans une entreprise conduite par un tel chef. Les barons prétendirent que le temps de leur service était expiré; que toutes leurs provisions étaient épuisées, et, sous ce prétexte, ils refusèrent de le seconder. Jean irrité de ce refus, mais n'ayant pas assez de pouvoir pour les y contraindre, essaya de les amener, par un stratagème, à s'engager dans cette expédition. Il s'embarqua seulement avec une poignée de gens de sa suite et fit voile vers Jersey dans la persuasion que les barons seraient honteux de rester en arrière. Mais, voyant son attente trompée, il retourna en Angleterre, leva quelques troupes, et menaça la noblesse de punir sa désertion et sa désobéissance. Il s'était déjà porté sur Nottingham, lorsque l'archevêque de Cantorbéry, secrètement ligué avec les barons, interposa son autorité. Il défendit au roi de poursuivre plus loin sa vengeance, et le menaça de renouveler la sentence d'excommunication s'il prétendait déclarer la guerre à ses sujets, avant que le royaume fût délivré de la sentence d'interdit. Le monarque fut encore obligé cette fois de courber la tête.

Quoique Jean, par cet acte de soumission, eût été forcé de différer son expédition sur le continent; il n'abandonna point son dessein, à l'accomplissement duquel il était d'ailleurs excité par ses alliés les comtes de Flandre, de Boulogne, de Toulouse et d'Auvergne. Philippe-Auguste avait rebuté par son orgueil, sa rapacité et sa cruauté les provinces de l'Ouest qu'il avait conquises, et elles rappelaient leur ancien maître, oubliant que son administration avait été tout aussi oppressive et que son caractère était encore plus méprisable. Tous ces princes se rendirent en Angleterre dans le mois de janvier 1213, et formèrent un plan pour que la France fût attaquée à la fois par la

Flandre et par le centre. Le comte Regnault de Boulogne était l'âme de cette coalition; et ce fut lui qui dirigea toutes les opérations. D'après ses conseils, Jean descendit à la Rochelle avec une nombreuse armée d'aventuriers qu'il avait pris à sa solde, se porta sur la Loire, tandis que son neveu, Othon IV, opérait sa jonction avec le comte de Flandre. Othon IV, duc de Brunswick, avait été élu empereur par le parti guelfe, à la suggestion d'Innocent III, dans le but de disputer la couronne à Philippe de Souabe. Mais, depuis que Frédéric II était à la tête du parti gibelin, Othon IV avait été abandonné par les divers États de l'empire; et quoiqu'il portât toujours le titre d'empereur, il ne lui restait plus d'autres États que son duché héréditaire de Brunswick; aussi n'amena-t-il au comte de Flandre pour tout renfort que quelques centaines de cavaliers qu'il joignit à ses braves milices. Avec cette armée, forte de quinze ou vingt mille hommes, il attaqua Philippe-Auguste, pendant que celui-ci, avec une armée à peu près d'égale force, venait le 17 août 1214, de passer le pont de Bouvines. La bataille fut longue et acharnée. Philippe et Othon, qui tous deux étaient entrés dans la mêlée, furent tour à tour renversés de cheval et en danger d'être pris; enfin, les Flamands furent entièrement dispersés, le comte de Flandre fut fait prisonnier, Othon IV se retira dans son duché de Brunswick, et Philippe rentra en France, fier de sa victoire, emmenant avec lui un grand nombre de prisonniers.

De son côté, Jean trahit de nouveau par sa lâcheté ses anciens sujets du Maine, du Poitou et de l'Anjou, qui avaient pris les armes pour lui. Son armée était formidable; mais dès qu'il se vit à la Roche-aux-Moines en présence du prince Louis le Lion, que Philippe-Auguste avait chargé de lui tenir tête sur la Loire, le cœur lui manqua, il s'enfuit sans combattre, et reperdit ainsi en peu de jours toutes les provinces qui s'étaient déclarées pour lui. Jean ne pouvait donc songer maintenant qu'à régir paisiblement son royaume d'Angleterre; mais là encore la dernière et la plus cruelle des infortunes l'attendait.

Le gouvernement féodal, introduit en Angleterre par Guillaume le Conquérant, avait beaucoup empiété sur les libertés déjà imparfaites dont les Saxons jouissaient sous leurs anciens souverains. Le peuple entier se trouvait réduit à l'état de vasselage sous le roi ou sous les barons, et même la plus grande partie à celui de servitude. La nécessité de confier un pouvoir très-étendu à un prince obligé de maintenir un gouvernement militaire sur une nation vaincue força aussi les barons normands de se soumettre alors à une autorité plus absolue, plus rigoureuse que celle qui était communément établie sur la noblesse dans les autres États féodaux. Les prérogatives de la couronne, une fois élargies, il devenait difficile de les réduire. La charte concédée par Henri Ier, confirmée par Étienne et par Henri II, ne fut qu'une concession nominale; non-seulement elle demeurait sans exécution, mais elle était ensevelie dans l'oubli. Heureusement la force armée résidait entre les mains de la noblesse et du peuple, et la nation pouvait toujours, en se liguant, reconquérir ses droits. L'administration odieuse de Jean lui en fournit l'occasion. Aussi méprisable dans sa vie publique que dans sa vie privée, ce prince offensait les barons par son arrogance; il déshonorait leurs familles par ses galanteries; les irritait par sa tyrannie, et mécontentait tous les ordres de l'État par ses exactions continuelles.

Secondés par le concours de Langton, archevêque de Cantorbéry, les barons formèrent une ligue offensive et défensive pour obtenir la mise en vigueur de la charte de Henri Ier. La réunion solennelle eut lieu à Saint-Edmonsbury, sous la présidence de l'archevêque : là ils jurèrent en face du grand autel de se tenir étroitement unis entre eux, de persister à demander le rétablissement de la charte et de faire une guerre éternelle au roi jusqu'à ce qu'il

l'eût accordée. Ils convinrent qu'après les fêtes de Noël, ils présenteraient en corps leur requête; et ils se séparèrent en se promettant de se mettre d'ici là en état de défense. En effet, les barons accompagnés de leurs hommes d'armes se présentèrent au roi Jean, à Londres, au commencement de l'année 1215, le suppliant, en conséquence de ses serments, aussi bien que par déférence pour leurs droits, qu'il voulût bien remettre en vigueur les lois de saint Édouard et confirmer la charte de Henri Ier. Le roi, alarmé d'une prière faite d'une manière si hostile, promit, puis ajourna sa promesse. Pendant l'intervalle il écrivit au Pape, qui lui répondit d'une manière évasive; mais les confédérés ayant levé une armée formidable, marchèrent sur Londres et se mirent à ravager les parcs et les palais du roi : alors seulement les propositions d'une conférence sérieuse furent faites. On choisit de part et d'autre Runemède entre Windsor et Staine; c'est là que le 29 juin le roi signa et scella avec une facilité un peu suspecte la charte qu'on exigeait de lui. Ce fut celle que l'on a nommée depuis la *grande charte*. Par cette constitution le roi s'engageait à ne plus dépouiller les mineurs et les veuves qui seraient sous sa tutelle; à ne plus exiger de rédemptions exorbitantes des chevaliers qui succédaient à un fief; à ne plus lever de subsides sans l'approbation du conseil commun du royaume; à ne plus se faire suivre par ses juges pour les tenir dans une absolue dépendance; à ne plus imposer d'amende aux francs-tenanciers, aux marchands et aux paysans, sans le jugement de douze de leurs pairs; à ne plus les emprisonner, les priver de leur vie ou de leurs membres sans un jugement semblable; toutes les libertés primitives du clergé lui furent confirmées; Londres ainsi que les autres villes et bourgs, conservèrent leurs anciennes franchises, et il fut défendu d'en exiger aucun subside, sans que le grand conseil ne l'eût décidé.

Telles étaient les garanties qu'à cette époque tous les peuples désiraient obtenir de leurs rois, mais que tous les rois refusaient à leurs peuples. Disons-le, cependant, la plupart des dispositions de la *grande-charte* n'atteignaient que cette partie du peuple qui, composée de marchands, de descendants de nobles ou du bas-clergé, était indépendante d'un seigneur immédiat. Mais la classe d'hommes qui cultivait la terre et qui formait alors, selon toute les probabilités, la majorité de la nation, n'eut en sa faveur qu'une seule clause, qui statuait que nul vilain ou paysan ne pourrait, pour l'acquit d'une amende, être dépossédé de son instrument de culture; ses autres propriétés furent considérées comme faisant partie du domaine de l'État. Jean signa la *grande charte*, et il jura de l'observer, tout en protestant que régner à de telles conditions, c'était être non pas roi, mais esclave; et Innocent III, lorsqu'il en eut connaissance, déclara par son bref du 24 août 1215, la *grande charte* illicite et inique; il l'annula et défendit au roi Jean de l'observer sous peine d'anathème.

Jean n'avait, en effet, aucune intention de l'observer : il n'avait que cédé à la force, se promettant bien de tout renverser dès qu'il en trouverait l'occasion. Il se retira dans l'île de Wight, leva des troupes mercenaires en France, leur promettant pour récompense la confiscation de tous les biens de sa noblesse, et il attaqua ses barons. Ceux-ci, une fois en possession de la charte, s'étaient endormis dans une fatale sécurité, et n'étaient nullement en mesure contre l'invasion d'une armée étrangère; aussi, furent-ils obligés d'appeler à leur aide Louis de France, fils de Philippe et allié à la famille des Plantagenet par son mariage avec la nièce de Jean. Ce prince n'avait, il est vrai, aucunement la pensée de prendre les armes pour favoriser les Anglais dans la conquête de leur liberté; aussi chercha-t-il, pour faire la guerre, un prétexte qui lui fût tout personnel, et qui n'eût aucune relation avec les droits du peuple. Il prétendit que Jean s'était rendu indigne du trône en se reconnaissant pour vassal du saint-

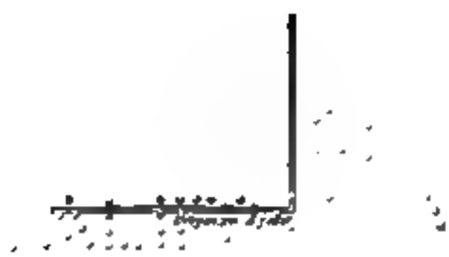

Église Walsoken, Norfolk.

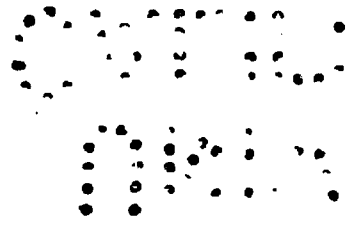

siége, et que cet acte équivalant à une abdication, la couronne devait passer à sa propre femme, Blanche de Castille, fille d'Éléonore, sœur de Jean. Blanche n'était pourtant pas la première, à beaucoup près, dans la ligne de succession féminine. Les barons anglais ne disputèrent point sur ces titres; ils avaient besoin des soldats que Louis pouvait leur amener, et ils le reçurent avec empressement, lorsque le 21 mai 1216, il aborda en Angleterre. Après avoir prononcé la déchéance du roi Jean, ils l'introduisirent à Londres, où les bourgeois, comme les chevaliers, lui firent hommage, et bientôt ils le rendirent maître de tout le midi de l'Angleterre jusqu'à York.

Aussitôt que l'on apprit l'arrivée du prince Louis en Angleterre, les troupes étrangères que Jean avait levées en France et dans les Flandres, abandonnèrent ses drapeaux, refusant de servir contre l'héritier de la couronne de France. Plusieurs seigneurs de haute distinction : les comtes de Salisbury, d'Arundel, de Warenne, d'Oxford, d'Albermale, et William Maréchal, le jeune, abandonnèrent les intérêts de Jean pour passer du côté de Louis. Rien ne résistait. La révolution était infaillible si le jeune prince n'eût pas excité la jalousie des Anglais par des préférences trop marquées en faveur des étrangers. Le bruit même se répandit qu'il voulait exterminer la noblesse anglaise pour donner ses biens et ses dignités aux Français; il avait déjà accordé le comté de Winchester au comte de Nemours, et celui de Lincoln à Gilbert de Gand. Les préventions se fortifiaient de jour en jour, et on retournait au parti de Jean qui était parvenu, malgré tous les obstacles, à réunir une armée nombreuse, et qui se préparait à une bataille décisive. Ce prince marchant avec son armée sur les bords de la mer en se dirigeant sur Wisbeach, fut surpris par la marée qui faillit l'engloutir. Son trésor et ses bagages disparurent dans les eaux. Jean, qui était déjà souffrant, fut tellement affligé de cette perte, qu'il ne put continuer sa marche à cheval; on le mit dans une litière, et on le conduisit au château de Sleaford. Il y passa la nuit, et dicta une lettre pour le nouveau pape, Honorius III, recommandant à la protection du pontife, dans les termes les plus pressants, les intérêts de son fils. Le jour suivant, on le conduisit au château de Newark, où sentant approcher son heure dernière, il envoya chercher un confesseur, désigna son fils aîné, Henri, pour lui succéder, et exprima le désir que son corps pût être enterré à Worcester, près des reliques de saint Wulstan. Il expira trois jours après, dans la quarante-neuvième année de son âge, après dix-sept ans de règne. La nation se trouva ainsi délivrée du péril dont les succès ou les revers de Jean la menaçaient également.

§. IV. Henri III succède à Jean. — Confirmation de la grande charte. — Troubles de l'Angleterre. — Guerre contre la France. — Défaite des Anglais. — Exactions de la cour de Rome. — Révolte des barons. — Guerres civiles. — Mort de Leicester, chef de la ligue. — Pacification du pays — Édouard, fils de Henri III, part pour la croisade. — Mort du roi.

Jean avait laissé deux fils légitimes, dont l'aîné, Henri, n'était âgé que de dix ans. Le prince Louis, appelé au trône d'Angleterre par les factieux, ne doutait point que la mort du roi et l'enfance de l'héritier légitime n'assurassent le succès de son entreprise. Mais la fidélité, la prudence et le courage du comte de Pembroke, maréchal du royaume, et revêtu du commandement militaire, sauvèrent la nation d'un joug qu'elle craignait déjà de porter. Ce seigneur fit couronner le jeune prince à Glocester, en présence du légat (28 octobre 1218); il lui fit en même temps renouveler l'hommage au saint-siége, précaution nécessaire dans un temps où le sacre était regardé comme indispensable et où l'on avait besoin de la cour de Rome et de la faveur des ecclésiastiques. Les barons assemblés nommèrent Pembroke protecteur du royaume, titre qui lui donnait une auto-

rité légale pour mieux servir la patrie.

La grande Charte fut confirmée sauf quelques modifications. Ni le pouvoir de nommer aux bénéfices sans le congé du roi, ni la liberté de sortir du royaume sans permission, ne furent compris dans la nouvelle charte de Henri III, parce que l'on sentait apparemment les abus qui en pouvaient naître. On supprima aussi l'article par lequel il était défendu de lever des impôts et des scutages sans le consentement du conseil de la nation. Les barons prévoyaient bien qu'étant toujours armés, il ne serait pas possible au roi d'exiger d'eux rien de semblable. Quelque temps après, on adoucit, par une autre charte, les lois concernant la chasse et les forêts; on était sûr par ce moyen de plaire à la noblesse, dont le plus grand plaisir était de chasser. Cette charte supprimait la peine de mort pour les délits forestiers, et rendait aux possesseurs des terres le droit de disposer de leurs bois, à leur gré.

Les lettres et les invitations du protecteur, la promesse d'une amnistie, les inconvénients d'une domination étrangère, les censures fulminées contre le fils de Philippe-Auguste ramenèrent bientôt au parti royal plusieurs des principaux partisans de ce prince. Louis avait fait un voyage en France pour y chercher de nouveaux secours. Son père, qui le favorisait en secret et le désapprouvait en public, tant il était dangereux alors de braver l'autorité pontificale, l'ayait laissé agir comme s'il n'eût pris lui-même aucun intérêt à la conquête. Mais Louis, à son retour, trouva les affaires en mauvais état. Pembroke battit les Français commandés par le comte du Perche et les chassa de Lincoln où ils s'étaient établis. Le prince leva le siége de Douvres, qu'Hubert de Bourg gouverneur de cette place, défendait depuis longtemps avec un courage héroïque. Les flottes françaises furent vaincues et dispersées par la marine des Cinq-Ports; les barons anglais se joignirent de toutes parts au protecteur; enfin, Louis, en danger de sa personne, conclut la paix. Il promit d'évacuer le royaume à condition que ses partisans seraient rétablis dans leurs dignités et dans leurs fortunes.

Pembroke avait tout pacifié par la sagesse de sa conduite. Il mourut trop tôt (1219) pour affermir un ouvrage plus glorieux que des conquêtes. L'évêque de Winchester et Hubert de Bourg lui succédèrent. Ce dernier, qui eut d'abord la principale autorité, était un homme à vues larges et généreuses, à qui il ne manquait que le pouvoir de Pembroke. La licence des barons lui donna bientôt de l'inquiétude; car les lois n'avaient pas assez de force contre des seigneurs armés, ambitieux, toujours prêts à envahir le domaine de la couronne, ainsi que les terres de leurs voisins. Les révoltes devinrent fréquentes; il fallait sans cesse combattre et punir.

Henri III arrivait à peine à l'âge d'homme, et déjà il laissait voir qu'il marcherait sur les traces de son père; c'était la même incapacité, la même inconséquence, la même perfidie. La disgrâce de Hubert de Bourg, fidèle et vertueux ministre, fut un des premiers indices de son inconstance. Le roi se laissa prévenir contre lui, après avoir éprouvé longtemps l'utilité de ses services. Excité par les grands, qui ne pouvaient souffrir un homme opposé à leurs violences, il le persécuta jusqu'à le faire arracher d'une église où il s'était réfugié. De Bourg néanmoins se sauva. On lui reprochait d'avoir employé la magie pour se rendre maître de l'esprit du monarque et d'avoir soustrait du trésor une bague enchantée qui rendait invulnérable; mais le véritable motif de cette persécution, c'était la haine que lui portaient les barons parce qu'il avait fait rétracter la charte des forêts. Pierre des Roches, né en Poitou, évêque de Winchester, qu'on regarde comme le premier auteur de la disgrâce de de Bourg encourut bientôt, lui aussi, le ressentiment du roi et de sa cour. Des Roches avait une prédilection marquée pour les Poitevins ses

compatriotes; il les favorisait outre mesure, et toutes les charges vacantes étaient insensiblement remplies par des Poitevins. Les faveurs, les grâces et les dignités étaient exclusivement pour eux.

Henri ayant convoqué le Parlement, pour mieux apprécier l'opinion publique, les seigneurs refusèrent de s'y rendre, et le menacèrent même de lui ôter la couronne s'il ne chassait les étrangers. Des Roches parvint cependant à déjouer leurs mesures, en semant la division parmi eux. On confisqua les biens de quelques-uns sans jugement, et les Poitevins s'enrichirent encore de cette dépouille. Aux plaintes qu'excitait une infraction si formelle de la grande charte, le roi répondit: « Pourquoi observerais-je une charte « que la noblesse et les prélats n'obser- « vent point? — C'est à vous, lui ré- « pondit-on, à donner l'exemple. » L'autorité royale n'était pas assez redoutable, ni le prince d'un caractère assez ferme, pour qu'un ministre généralement détesté pût triompher de tant d'ennemis.

Le primat Edmond, suivi de plusieurs évêques, eut le courage de demander l'éloignement de des Roches, de dénoncer le monstrueux abus de son ministère. Il menaça même Henri III de l'excommunication s'il refusait de satisfaire à cet égard le peuple et l'Église. La crainte des censures fit ce que les meilleurs raisonnements n'avaient pu réaliser. L'évêque de Winchester fut renvoyé, et les Anglais remis à la place des Poitevins. Mais de nouveaux étrangers allaient encore recevoir les faveurs de la cour et exciter par conséquent de nouvelles haines. Henri avait épousé Éléonore, fille du comte de Provence, et il accorda toute sa faveur aux Provençaux et aux Savoisiens attachés à cette princesse. L'évêque de Valence, de la maison de Savoie, oncle de la reine, devint principal ministre, et abusa de l'autorité pour s'enrichir lui et les siens.

Pour réparer toutes ces extorsions Henri III obtint une bulle de Rome qui lui permit de retirer tous les dons qu'il avait faits jusqu'alors; et en échange de cette complaisance, il fit publier la sentence d'excommunication que Grégoire IX avait lancée contre l'empereur Frédéric II, beau-frère de Henri. Les barons murmuraient avec aigreur contre des étrangers avides, qui épuisaient le trésor royal, qui gouvernaient despotiquement le royaume, et qui affectaient de mépriser les lois anglaises. De fréquents refus de subsides obligèrent le monarque appauvri à employer des expédients aussi dangereux que ses propres besoins. Il exigea des prêts forcés, des dons gratuits appelés *bienveillances*; il s'attribua le pouvoir de dispenser des lois, parce que le pape dispensait des canons. « Dans « quel siècle vivons-nous? s'écriait un « juge, à ce sujet. La cour civile est « corrompue à l'exemple de la cour « ecclésiastique; la rivière est empoi- « sonnée par cette fontaine. » Nous verrons bientôt si ces plaintes étaient bien ou mal fondées.

Hugues X, comte de la Marche et d'Angoulême, lié aux intérêts de l'Angleterre par son mariage avec la femme de Jean formait sans cesse des projets pour faire recouvrer à Henri III ses provinces de France; il réveillait le ressentiment de Raymond VII; il voulait l'engager à se remarier pour pouvoir déshériter sa fille mariée au frère du roi; il croyait enfin être assuré de l'assistance de tous les grands vassaux et de celle du roi d'Angleterre, d'Aragon, de Castille et de Navarre. Lorsque Alphonse, le nouveau comte de Poitou, voulut tenir sa cour plenière à Poitiers pour la fête de Noël (1241) il y invita Hugues de la Marche et sa femme la comtesse d'Angoulême; et au moment où il attendait que ceux-ci lui fissent hommage, ils s'approchèrent de lui et lui déclarèrent qu'ils ne le reconnaîtraient jamais ni pour seigneur ni pour légitime propriétaire du Poitou. Ils mirent le feu à la maison où ils avaient été logés, et quittèrent Poitiers en proférant d'horribles menaces. Louis IX, prince juste et sévère,

régnait alors en France; il s'efforçait par sa bonne administration à réparer les injustices de son aïeul, et à établir l'harmonie entre les divers membres de sa famille. En apprenant l'insulte faite à son frère, il résolut d'en tirer vengeance, et se disposa à envahir l'Angoumois et la Saintonge.

Henri III, accompagné de son frère Richard qu'il avait fait duc d'Aquitaine, arriva d'Angleterre pour les défendre. C'était une occasion de relever par les armes la gloire de l'Angleterre. Mais la présomption, l'inconséquence et la lâcheté de Henri III suffisaient pour assurer la défaite de ceux à qui il s'associait. Il mena en Saintonge beaucoup moins de troupes qu'il n'avait promis; ses alliés de leur côté n'étaient point venus au rendez-vous, et la campagne que saint Louis avait commencée par le siége de plusieurs châteaux ne fut plus marquée que par les retraites précipitées de Henri III, qui s'enfuyait au moment où on attendait la bataille. C'est ainsi qu'il se conduisit dans toutes les circonstances. A Taillebourg, un pont séparait les deux armées; Louis, aussi brave qu'il était religieux, força le passage l'épée à la main et mit les Anglais en déroute; cette première victoire fut suivie d'une seconde, remportée, le lendemain, sous les murs de Saintes; puis à Blaye; enfin Henri se retira épouvanté à Bordeaux. Ses alliés déconcertés ne songeaient plus qu'à traiter. Mais Louis, de son côté, voyait dépérir rapidement son armée par des fièvres pestilentielles qui l'avaient assaillie dans la marécageuse Saintonge. On assure que 80 chevaliers bannerets et 20,000 soldats périrent autour de Louis, des fièvres et des dyssenteries qu'engendraient le mauvais air et la mauvaise nourriture. Le roi lui-même tomba malade; il licencia ce qui lui restait de son armée et se retira à Paris. Mais les Anglais, de leur côté, étaient découragés; ils signèrent au printemps de 1243 une trêve de cinq ans par laquelle Henri III abandonna tout ce qu'il possédait au nord de la Garonne, et renonça à l'hommage de tous ses feudataires en Saintonge et en Poitou.

Tout le royaume retentissait depuis longtemps de plaintes contre les entreprises de la cour de Rome. Les papes s'étaient mis en possession de nommer aux bénéfices. Ils avaient fait deux archevêques de Cantorbéry depuis la mort de Langton; ils exigeaient des contributions arbitraires, et semblaient n'employer leur autorité qu'à recueillir de l'argent du peuple et de l'Église. Les légats, les nonces autorisés par le roi, renouvelaient sans cesse leurs exactions ruineuses. Les droits des patrons, les règles de la discipline étaient violés sans ménagement. Presque tous les grands bénéfices d'Angleterre étaient dans les mains des Italiens; et l'on assure qu'un chapelain du roi possédait, à lui seul, plus de sept cents prébendes.

Lors du concile convoqué à Lyon par Innocent IV pour déposer l'empereur d'Allemagne (1245), le roi et la noblesse d'Angleterre y envoyèrent des députés pour se plaindre de la tyrannie que l'on exerçait sur l'Église d'Angleterre. Les ambassadeurs représentèrent que le revenu du clergé italien, dans le royaume, montait à 60,000 marcs, somme plus forte que le revenu de la couronne. Le pape éluda ces plaintes; puis on parla du droit de souveraineté que Jean sans Terre avait cédé au saint-siége. « Le roi d'Angle-« terre, répliqua avec fierté le comte de « Norfolk, ne peut sans le consentement « de ses barons, soumettre le royaume « à une domination étrangère. » Aucun champion ne se présenta pour relever le gant si audacieusement jeté à la thiare; et depuis il paraît que la cour de Rome n'a pas insisté sur cette inutile prétention. Cependant les exactions du légat et des agents du pontife continuaient, et lorsque Henri voulut s'y opposer, Innocent IV menaça de le traiter comme Frédéric II.

Après la mort de l'empereur d'Allemagne, la haine de l'implacable pontife s'étendit sur Conradin, son petit-fils, héritier légitime de la couronne de Sicile, dont Manfred, oncle de ce

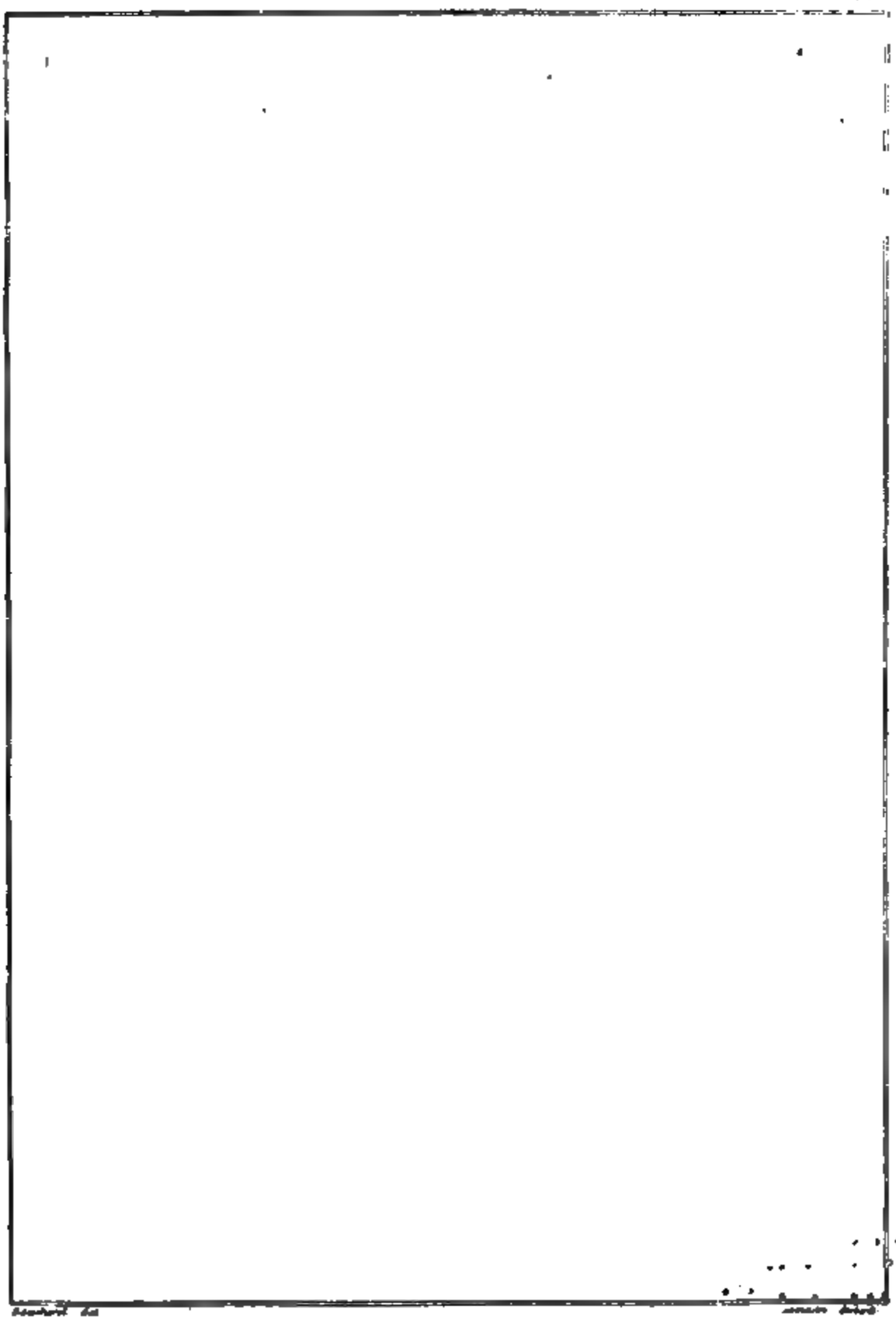

Eglise de la Ste Croix Hamshire

CATALOGUED
IN A SL

jeune prince, s'était perfidement emparé. Ne pouvant seul les dépouiller l'un et l'autre, il offrit la couronne de Sicile à Richard, comte de Cornouailles, frère de Henri III, et capable par ses immenses richesses de soutenir une si grande entreprise. Richard refusa, mais le roi eut l'imprudence d'accepter ce funeste présent pour Edmond, le second de ses fils, et d'autoriser le pape à faire toutes les dépenses qu'exigerait la conquête. Innocent IV et ensuite Alexandre IV firent rapporter à Henri les frais de cette guerre injuste; et ce prince se trouva tout à coup chargé d'une dette de plus de 135,000 marcs, non compris les intérêts, dont ses barons ne voulurent pas reconnaître la validité.

Ce fardeau tomba sur le clergé. Plusieurs bulles d'Alexandre ordonnèrent les plus terribles exactions. Suivant Mathieu Carès, on mit en jeu des moyens inouïs pour amasser promptement des sommes considérables. C'étaient des billets fabriqués à Rome par lesquels chaque évêque et chaque abbé d'Angleterre se reconnaissaient redevables envers des marchands italiens. La dette prétendue montait au delà de 150,000 marcs. Un légat, chargé de faire acquitter ces billets, convoqua l'assemblée ecclésiastique et demanda le payement. « Le pape et le « roi, s'écria l'évêque de Londres, sont « plus puissants que moi; mais si, par « suite de mon refus, on m'ôte ma mi- « tre, je prendrai un casque. » L'assemblée témoigna son adhésion à ces paroles par un doux murmure, et le légat consentit que le dixième du revenu ecclésiastique déjà accordé, serait reçu à compte des billets. Il fallut obéir. Les demandes de la cour de Rome se renouvelaient sans cesse. Alexandre menaça même de l'interdit si on ne lui faisait toucher incessamment les arrérages qui lui étaient dus. Cependant la conquête de la Sicile ne faisait pas de grands progrès, et Henri, désespérant du succès, renonça enfin à cette couronne. Urbain IV la donna quelques années après au comte d'Anjou.

Le prince Richard, qui avait eu la sagesse de refuser le royaume de Sicile, se laissa séduire par l'espérance d'être empereur. Ses grandes richesses amassées avec une active cupidité, furent sacrifiées à l'ambition. Il fut élu roi des Romains, passa en Allemagne pour acheter la couronne impériale, y épuisa ses trésors, et s'y vit abandonné quand il cessa d'être opulent.

Cependant les barons songeaient toujours à la révolte. La grande charte qu'ils étaient les premiers à violer à l'égard de leurs vassaux était le prétexte de leurs plaintes séditieuses contre le roi. Ils lui avaient reproché avec audace, en plein parlement, ses vexations, ses rapines, sa haine pour le peuple anglais. « Ne devrait-il pas « rougir, disaient-ils, d'attendre de « ce peuple des secours et des subsi- « des, tandis qu'il lui préfère des « étrangers, et qu'il le fait gémir « dans l'oppression? » Quatre évêques, députés par leurs confrères, avaient fait au roi de vives remontrances, en particulier sur les élections irrégulières alors communes dans l'Église. Il leur répondit ironiquement que leurs plaintes étaient assez justes, puisqu'il les avait élevés tous quatre à l'épiscopat contre les règles et le bon ordre; qu'ainsi ils devaient résigner leurs bénéfices, afin qu'il pût lui-même réparer ses fautes. Enfin, on l'avait comme forcé à ratifier la grande charte avec un appareil de cérémonies religieuses. Il avait juré foi d'honneur, foi de chrétien, foi de chevalier, foi de roi, de l'observer inviolablement; mais les suggestions de ses favoris effacèrent aisément le souvenir de ces promesses.

Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du fameux comte de Montfort, le héros de la croisade des Albigeois, ambitieux comme son père, sous le masque de la piété, profita des circonstances pour former le plus dangereux complot. Il était depuis longtemps établi en Angleterre où sa famille possédait de grands biens. Le roi lui avait donné sa sœur en mariage,

l'avait fait comte de Leicester et gouverneur de Guienne. L'inconstance de Henri et la hauteur de ce baron ne pouvaient manquer de produire entre eux de violentes querelles. Un jour Leicester donna un démenti au roi, qui l'avait appelé traître, et ajouta que s'il n'était pas son souverain, il se repentirait de cette insulte. Son adresse, ses intrigues, ses déclamations contre le gouvernement et même contre les étrangers, quoiqu'il fût de ce nombre, son extérieur dévot, son zèle apparent pour les libertés nationales, lui concilièrent l'amitié et la confiance du peuple, du clergé et de la noblesse. Se voyant en état de tout entreprendre, il oublia tous ses devoirs.

Il engagea les barons à s'unir dans la vue de réformer le gouvernement, ou plutôt de s'emparer de l'autorité, car les séditieux colorent toujours leur révolte de quelque prétexte honorable. Dans une assemblée parlementaire, où ces seigneurs parurent en armes, on promit au roi des subsides, à condition qu'il remédierait aux désordres en confiant le pouvoir à des hommes capables de les réprimer. Il promit tout, soit par crainte, soit par espérance; il convoqua un nouveau parlement à Oxford pour y proposer un plan de réforme. Là, ne pouvant résister aux barons qui avaient amené leurs vassaux, il fut contraint de plier sous la loi qu'ils lui imposèrent.

On forma un conseil de vingt-quatre d'entre eux. On leur donna une autorité sans bornes pour réformer les abus. Henri jura lui-même de faire exécuter leurs ordonnances. Leicester à la tête de ce conseil gouverna en maître absolu. Les premiers règlements, selon la coutume politique des usurpateurs, parurent favorables à la nation. Bientôt le roi subit le joug auquel il s'était soumis. Non-seulement les subsides qu'il espérait n'arrivèrent pas; mais les quatre frères utérins, enfants du comte de la Marche et de la reine Isabelle, furent bannis du royaume, comme auteurs de désordres qui pesaient sur le peuple. Les gouvernements, les charges, les offices, même ceux de la couronne, passèrent aux mains de ceux qui avaient la confiance des seigneurs.

Résolus de conserver leur autorité et de tenir le roi dans une servitude perpétuelle, ils exigèrent que tout le monde prêtât serment de leur obéir pour la plus grande gloire de Dieu, l'honneur de l'Église, le service du roi et l'avantage du royaume, ou plutôt, ce qu'ils n'osaient pas dire, pour leur intérêt et pour la ruine de la monarchie. Le jeune prince Édouard, dont nous aurons à faire connaître plus tard les rares talents et les hautes qualités, se vit obligé, comme les autres, à cette honteuse démarche. Richard, qui pour prix de ses folles dépenses n'avait obtenu que le titre éphémère de roi des Romains, revenait en Angleterre; on le somma de jurer obéissance aux ordonnances du conseil. Sur son refus, on se disposa à le traiter en ennemi, et il fut contraint de se soumettre.

Une des principales innovations des usurpateurs fut d'établir un comité de douze personnes, qui, dans l'intervalle des sessions du parlement, en exerçaient tout le pouvoir. Ils établirent que les juges envoyés par le roi dans les provinces n'y exerceraient leurs fonctions qu'une seule fois en sept ans. C'était anéantir les faibles restes de l'autorité royale. Le roi ne l'était plus que de nom; une terrible aristocratie opprimait l'État. Enfin de violents murmures s'élevèrent contre ces tyrans. Les chevaliers des comtés invitèrent le prince Edouard à prendre en main la defense des libertés publiques et des droits de la couronne. On demanda hautement que les barons achevassent cette importante réforme, dont on ne voyait encore aucun effet salutaire. Heureusement leurs inimitiés réciproques secondèrent les vœux de la nation. Les comtes de Leicester et de Glocester, chefs du parti, devinrent ennemis déclarés l'un de l'autre; et le premier se retira en France, affectant de ne vouloir plus se mêler des affaires publiques.

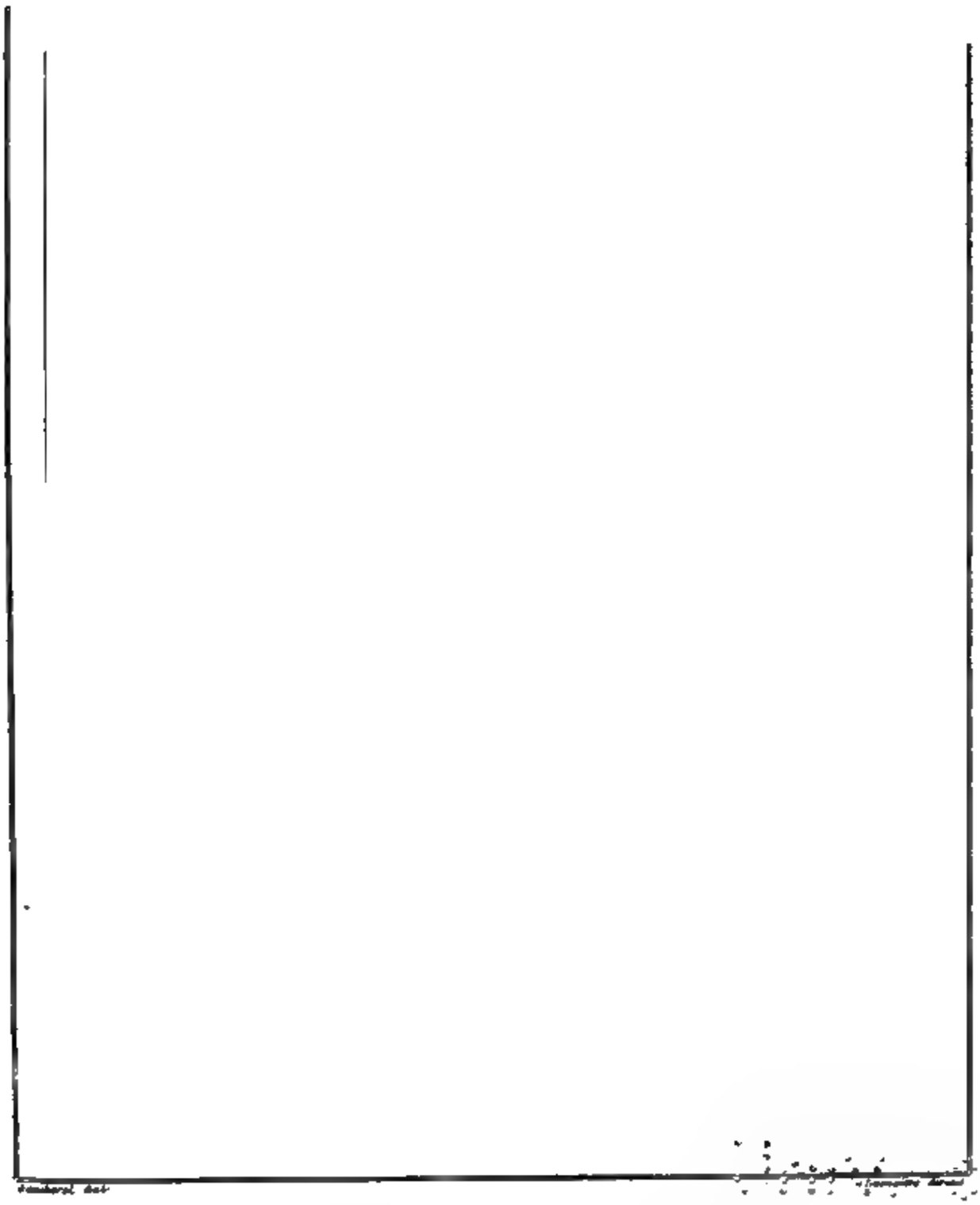

Église de la Ste Croix, Hamshire

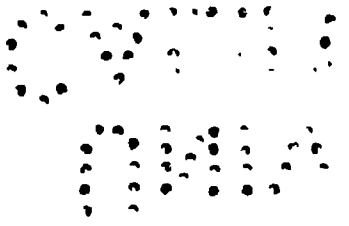

Un roi, moins modéré que saint Louis, aurait saisi l'occasion de ces troubles pour enlever aux Anglais ce qui leur restait de leurs anciennes possessions sur le continent. Mais Louis IX, au lieu de chercher à augmenter son pouvoir, n'avait d'autre pensée que de réparer les injustices qu'il reconnaissait intérieurement avoir été commises par son aïeul. Henri III, son beau-frère, ne cessait de réclamer auprès de lui la restitution de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou, de toutes les provinces enfin que Philippe-Auguste avait depuis 50 ans enlevées à la couronne d'Angleterre. Ces provinces, toutefois, étaient devenues françaises de cœur, et elles repoussaient avec la plus violente aversion la domination des Anglais, car Henri était un des rois les plus méprisés de son époque. Si Louis avait pu comprendre que les gouvernements sont faits pour les peuples, et que les volontés, comme les intérêts de ceux-ci doivent être consultés dans la transmission de la souveraineté, il aurait pu mettre sa conscience en repos sur les réclamations de Henri III. La force, il est vrai, lui avait enlevé ces provinces, mais la force n'avait prévalu sur lui que parce qu'il avait perdu l'affection des habitants, que parce qu'il n'était plus digne de les gouverner.

Ces considérations n'eurent aucune influence sur l'esprit de saint Louis, et il aurait peut-être livré lui-même les provinces en question, si ses deux frères, les comtes de Poitou et d'Anjou, ne s'étaient pas obstinément refusés aux restitutions qu'il méditait. Enfin le 20 mai 1259, un traité définitif fut signé entre Louis IX et Henri III, par lequel le premier rendit au second le Périgord, le Limousin, l'Agénois, une partie du Quercy et de la Saintonge, tandis que le roi d'Angleterre abandonna toutes ses prétentions sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou.

Henri, voyant les dispositions du peuple changées en sa faveur, espérant de rétablir une autorité dont il n'avait plus que le semblant, s'adressa au pape Alexandre IV, pour se faire délier de ses serments. Rien n'est plus étonnant que le pouvoir exercé à cet égard par le chef de la religion, qui annullait à volonté les serments ou les rendait obligatoires et sacrés. Le pontife était fort mécontent des barons qui avaient chassé les bénéficiers italiens; il ne l'était pas moins du clergé anglais, qui avait réclamé contre les entreprises de Rome, et quoique dans un synode tenu à peu près en même temps que le parlement d'Oxford on eût considérablement augmenté les immunités ecclésiastiques, il se déclara en faveur de la royauté en menaçant d'excommunication tous ceux qui prendraient parti contre elle. Alors Henri déclara, par une proclamation, qu'il reprenait le gouvernement de l'état normand, un chancelier, un grand justicier, des shérifs, des gouverneurs à la place de ceux que le conseil avait nommés, repoussa les premiers efforts des barons et les réduisit à l'obéissance. Mais, dans ces temps de faiblesse et de troubles, une révolution succédait promptement à l'autre, parce que les armées se formaient et se dispersaient tout à coup. L'audacieux Leicester, qui était encore en France, incapable de soumission et de repos, renoua ses intrigues, et fut bientôt à la tête d'un grand parti. Il avait excité à la révolte le prince de Galles, devenu vassal du roi d'Angleterre depuis l'an 1237. Trente mille Gallois pénétrèrent dans le royaume; Leicester y reparut avec des troupes; plusieurs barons prirent les armes pour le seconder; on mit tout à feu et à sang; le roi accablé confirma de nouveau les statuts d'Oxford et fut dépouillé de ses droits comme auparavant. Jusqu'alors le prince Edouard s'était fait scrupule de violer le serment de soumission aux usurpateurs. Il prit enfin la défense du trône, et les hostilités recommencèrent.

Comme elles ne décidaient rien, il y eut de nouvelles négociations. On jura de part et d'autre de se soumettre au jugement de saint Louis, dont la

sagesse et l'équité inspiraient à tous une égale confiance. Ce prince annula les statuts du parlement d'Oxford, et tout ce qui en était résulté; mais en déclarant qu'il ne prétendait point déroger aux priviléges, libertés et chartes de la nation. Leicester, malgré son serment, loin d'acquiescer à cette équitable sentence, prétendit qu'elle était contradictoire, puisque les règlements d'Oxford étaient basés sur la grande charte. La guerre civile s'alluma avec plus de fureur que jamais. Londres embrassa le parti des factieux; et des deux côtés on se prépara à une bataille décisive. Les armées se rencontrèrent à Lewes dans le Sussex : d'abord le prince Édouard mit en déroute la milice de Londres, mais son ardeur l'emporta trop loin; Leicester profite, en capitaine habile, du désordre des royalistes, attaque le centre, y fait prisonnier Richard, fond ensuite sur l'arrière-garde et se rend maître de la personne du roi. Édouard qui se croyait sûr de la victoire, est forcé de recevoir les conditions prescrites par le vainqueur. On convint qu'il resterait prisonnier à la place des deux rois, et que l'on prierait saint Louis de nommer un certain nombre de Français, pour arranger les affaires du gouvernement.

Ce n'était pas l'intention de Leicester de prendre un arbitre et de perdre le fruit de sa révolte. Le droit de l'épée lui tenait lieu de toute justice. Il viola audacieusement ses promesses, retint le roi prisonnier, disposa des charges et des finances, amassa des trésors pour affermir sa domination, et devint un tyran à l'aide de l'autorité royale qu'il exerçait à son gré. Les habitants des Cinq-Ports, ses partisans déclarés, ruinèrent le commerce par d'affreuses pirateries. On ne parlait plus de s'en rapporter à la sagesse du roi de France; on bravait le pape qui continuait à servir le roi. Un légat, chargé de lancer l'excommunication sur les rebelles, reçut l'ordre sous peine de mort, de quitter immédiatement l'Angleterre. Il ne manquait à Leicester que la couronne à laquelle il aspirait vraisemblablement. Pour s'attacher davantage la nation, il fit entrer au parlement deux chevaliers de chaque comté et même des députés des bourgs. C'est l'époque la plus sûre de l'établissement des *communes* dont on ne trouve jusqu'alors aucune trace dans l'histoire. Cet établissement si favorable à la liberté, parut utile aux souverains pour contrebalancer l'excessive puissance des barons. Nous en reconnaîtrons bientôt l'influence dans les affaires publiques.

La tyrannie de Leicester, malgré ses talents politiques, devait choquer tôt ou tard quelques-uns de ces fiers barons qu'il maîtrisait comme le peuple. Le comte de Glocester, le plus considérable de tous, l'abandonna par la crainte d'être opprimé. Mais ce qui releva surtout l'espérance des royalistes, ce fut l'évasion du prince Édouard, cher au peuple et digne de l'estime générale. Leicester l'avait tiré de prison, afin de se rendre moins odieux; il le faisait néanmoins garder à vue. Mais, dans une partie de promenade, le prince ayant défié ses surveillants à la course, et les ayant harassés, monta un cheval d'une rare vitesse que Glocester lui avait envoyé tout exprès, et s'enfuit.

Bientôt ce jeune prince se trouva à la tête d'une armée. Il marcha contre Leicester, et battit avant de le rencontrer son fils qui lui amenait des renforts; il présenta ensuite la bataille au comte à Evesham dans le comté de Worcester; Leicester aperçoit d'un coup d'œil la supériorité des royalistes ainsi que leurs bonnes dispositions, et il s'écrie : « Ils ont appris cela de moi; Dieu ait pitié de notre âme, car je vois que nos corps sont à Édouard. » Son armée, fort affaiblie par le manque de vivres, fit peu de résistance. Les Gallois s'enfuirent en déroute. Leicester fut tué dans l'action. C'était un héros et un grand homme d'État, victime de son ambition, odieux par ses entreprises, et d'autant plus condamnable qu'il pouvait se faire plus admirer. Il joignit toujours les apparences de la piété

aux crimes de la révolte, et le peuple, aisément trompé par l'hypocrisie, le regardait comme un saint. On crut pendant longtemps qu'il s'opérait des miracles sur son tombeau.

L'activité et la valeur d'Édouard soumirent le reste des rebelles. Adam de Gourdon se maintint quelque temps dans les forêts du Hampshire, infestant le voisinage par des incursions violentes. Le prince courut l'attaquer : Gourdon l'attend de pied ferme, et on vit les deux chefs d'armée se livrer un combat singulier. Gourdon blessé, désarçonné, fait prisonnier, fut traité avec égards par le prince; il devint son ami et le servit avec zèle jusqu'à la mort.

Cette révolution ne produisit que du bien; le roi respecta la grande charte; sa clémence épargna le sang des coupables; il n'y eut que des peines pécuniaires, qui furent même fort adoucies. Londres méritait les plus rigoureux traitements; on lui ôta ses priviléges, pour les lui rendre quelque temps après. Le comte de Glocester entraîna cette ville une seconde fois à la révolte, en 1267, et le prince Édouard eut besoin d'une grande armée pour dompter les séditieux. Cependant il n'en coûta aux chefs de la rébellion qu'une promesse de ne plus se révolter, sous peine de vingt-mille marcs, tant on avait de ménagements à garder envers les barons, qui ne voulaient pas que leurs pairs subissent la rigueur des lois féodales, dans la crainte que cet exemple ne retombât un jour sur eux-mêmes.

Après de si grands services rendus au roi et à la couronne, Édouard, excité par les sollicitations de saint Louis résolut alors d'entreprendre une croisade, objet de l'ambition de tous les princes chevaleresques de cette époque. Mais, pendant qu'il se signalait en Palestine par ses exploits contre les infidèles, le vieux monarque, incapable de gouverner, subissait de nouveau le joug de ses barons : des bandes de voleurs infestaient les provinces, et la populace de Londres reprenait sa licence accoutumée. La position de Henri devint encore plus embarrassante par la mort de son frère Richard, qui depuis longtemps l'assistait de ses conseils; enfin le roi rappela un fils sans lequel il ne pouvait soutenir le poids de la couronne; mais il mourut accablé de soucis et privé d'un secours si nécessaire, dans la cinquante-sixième année de son règne et la soixante-sixième de son âge.

§ VI. Édouard Ier appelé au trône.—Tournoi de Châlons. — Mesures législatives et économiques de ce prince. — Son expédition dans le Pays-de-Galles. — Origine du titre de *Prince de Galles*. — Invasion d'Édouard en Ecosse. — Ses succès. — Ses différends avec le roi de France. — Expédition en France. — Il est obligé d'abandonner la Guyenne. — Insurrection de l'Écosse. — Wallace. — Robert Bruce. — Mort d'Édouard. — Son caractère — Actes de son règne.

Nous avons vu le prince Édouard, fils de Henri III, quitter le royaume, où sa présence était nécessaire, pour aller combattre inutilement dans la Palestine. Là, il faillit, après avoir échappé aux dangers des batailles, succomber sous le fer de l'un de ces fanatiques appelés *sujets du vieux de la montagne*, ou *assassins*. Cependant l'absence d'Édouard aurait occasionné des révoltes et des guerres civiles, si l'estime dont il jouissait n'eût pas suppléé à sa présence. Le conseil le proclama, les États lui promirent fidélité; le comte de Glocester s'empressa lui-même de donner l'exemple de la soumission. Édouard apprit en Sicile la mort de son père, et en même temps celle de son propre fils, né depuis peu. Il témoigna moins de douleur de la seconde perte que de la première; et comme le roi de Sicile en paraissait étonné, Édouard lui répondit : « On peut réparer la perte d'un « fils; celle d'un père est irréparable. »

Tout était si tranquille en Angleterre, qu'Édouard ne se pressa pas d'y arriver. Sur les instances du pape Grégoire X, qui l'avait suivi dans son expédition en Palestine, il traversa l'Italie, où on le considérait comme le champion de la chrétienté et le martyr de la croix. A chaque ville, les magistrats, le clergé et le peuple, ve-

naient au-devant de lui pour le recevoir, et les Milanais le forcèrent d'accepter des présents considérables en chevaux et en étoffes d'écarlate. De là il se rendit à Paris, pour faire hommage à Philippe le Hardi, successeur de Louis IX, pour les terres qu'il tenait par le droit de la couronne de France. On s'attendait que de Paris il se hâterait de passer en Angleterre; mais le mauvais état des affaires de la Guyenne l'appela dans cette province, où il resta jusqu'à la conclusion d'un concile général que l'on avait tenu à Lyon.

Ce fut durant le séjour que fit Édouard dans la Guyenne que le comte de Châlons lui proposa un défi dans un tournoi, espèce de guet-apens que ce seigneur aurait tendu au roi d'Angleterre, suivant la plupart des historiens. Grégoire et quelques-uns des courtisans qui avaient été instruits du danger, voulurent détourner Édouard de cette entreprîse; mais il fut inébranlable, et au jour fixé il entra dans la lice accompagné de mille champions, les uns à pied, les autres à cheval; son antagoniste se présenta à son tour avec une suite deux fois plus considérable. Cette circonstance fit naître quelques soupçons dans l'esprit des chevaliers anglais; ils se plaignirent hautement de cette infraction aux règles des tournois, et excitèrent leurs archers à se mêler aux chevaliers français, à couper les sangles de leurs selles, et à déchirer les entrailles de leurs chevaux. Au lieu d'une joute d'adresse et de courage, ce fut bientôt une sanglante mêlée où le sang ruissela de toutes parts. Le comte de Châlons, homme d'une force athlétique, après avoir jouté avec sa lance, voulut jeter ses bras autour du cou du roi, pour le renverser; mais le cheval d'Édouard faisant un écart soudain, sauva son cavalier, et désarçonna le comte. Ses compagnons s'empressèrent de le remettre en selle; mais sa chute l'avait rendu incapable de se mouvoir et il demanda quartier. Dans un mouvement de colère, Édouard se mit à frapper son ennemi terrassé; puis dédaignant de recevoir son épée, il le força de se rendre à l'un des champions à pied. Après cette lutte sanglante, les Anglais furent proclamés vainqueurs du tournoi.

Édouard songea enfin sérieusement à retourner en Angleterre et à se rendre aux vœux de son peuple, impatient de le revoir (1274). Il fut couronné à Westminster, le 19 août de cette même année. L'Angleterre sentit bientôt que la sagesse du gouvernement fait le bonheur et la gloire d'un État. La *grande charte* fut la règle de conduite d'Édouard envers les barons. Il les obligea de l'observer envers leurs vassaux; il mit un frein à leur puissance et à leur audace, aussi dangereuses pour la nation que pour la couronne. Les provinces se trouvaient infestées de brigands et d'assassins; il y envoya des commissaires extraordinaires, chargés de constater tous leurs crimes et d'en faire prompte justice; mais il eut le bon esprit de supprimer ces commissions illégales, dès qu'elles eurent remédié au mal.

La haine et les préjugés contre les Juifs étaient alors si terribles qu'on se croyait dispensé à leur égard de toute espèce de retenue. On leur imputait des crimes absurdes, et on punissait outre mesure les crimes réels de quelques-uns. L'altération des monnaies, regardée comme leur ouvrage, devint le motif d'une persécution. Deux cent quatre-vingts Juifs furent pendus à Londres pour ce motif; les confiscations en ruinèrent un grand nombre. Quoique Édouard réservât la moitié de cet argent pour ceux qui voudraient se convertir, très-peu embrassèrent le christianisme, qu'ils accusaient injustement de la barbarie trop commune alors aux chrétiens. Ils furent tous bannis du royaume en 1290, au nombre de quinze mille, après avoir été impitoyablement dépouillés. La violence étouffe rarement les abus qui naissent des passions. On se flattait en vain de bannir l'usure avec les Juifs. La défense de prêter à intérêt et le besoin d'emprunter furent cause que les usuriers, exposés à des recherches et à des peines, exigèrent des intérêts plus

JUN 22
CALIFORNIA

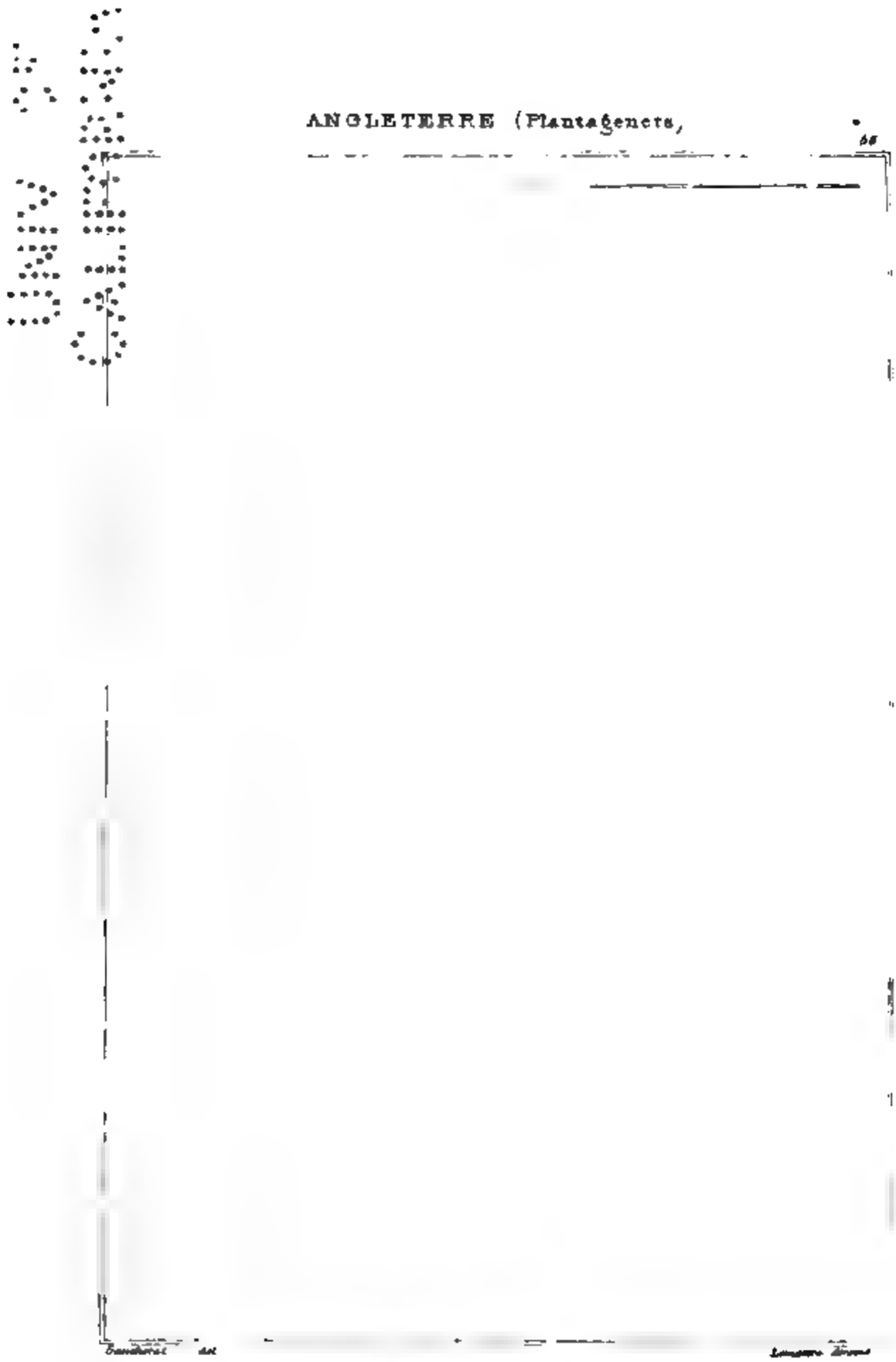

Monument élevé à Walton, par ordre d'Edouard Ier en mémoire d'Eleonore.

excessifs. De bonnes lois auraient mieux remédié au mal ; mais les bonnes lois supposent des lumières qu'on n'avait point encore.

Les derniers règnes avaient appauvri la couronne ; Édouard se ménagea, par l'économie, des ressources nouvelles. Le pape lui accorda, pour trois ans, le dixième des revenus ecclésiastiques ; les marchands consentirent à une taxe perpétuelle sur l'exportation des laines et des peaux ; le parlement donna des secours, fit des recherches exactes de toutes les fraudes, qui diminuaient considérablement les revenus du trésor. Mais il était encore imprudent de sonder ces plaies trop profondément. Un des commissaires ayant demandé au comte de Warenne, seigneur puissant et distingué par ses services, les titres de ses possessions, il tira son épée et répondit fièrement : « Guillaume le Bâtard n'a pas conquis « le royaume pour lui seul ; un de mes « aïeux fut le compagnon du conqué- « rant, et je garderai ce que depuis « ce temps-là on n'a jamais disputé à « ma famille. » Le roi avait trop de prudence pour ne pas faire cesser des enquêtes trop rigoureuses. D'ailleurs des affaires plus importantes appelaient son activité hors du royaume.

Llewellyn ou Leolyn, prince de Galles, allié des rebelles sous le dernier règne, refusait de venir en Angleterre pour faire hommage à Édouard, de cette principauté que Henri III avait soumise à la couronne : trois fois on lui en fit la sommation et trois fois il l'éluda. Les prélats et les barons anglais essayèrent par leurs remontrances à lui faire accomplir un acte si conforme aux lois féodales ; ses excuses et ses délais réitérés épuisèrent leur patience, et ils le déclarèrent rebelle. Ils accordèrent au roi un subside d'un quinzième pour faire face aux dépenses de cette nouvelle guerre d'invasion ; et les tenanciers militaires s'assemblèrent dans les comtés de Shropshire et de Cheshire. Avec ces forces, Édouard traversa la Dée à la mi-été ; il s'avança le long de la côte, prit et fortifia les deux châteaux de Flint et de Rudhlan, s'empara d'Anglesey, tandis que sa flotte interceptait toute communication entre Snowdon et la mer. Llewellyn était hors d'état de résister à une telle armée et à d'aussi savantes combinaisons. Après quelques vaines tentatives, il vint se livrer sans réserve à la merci du roi.

Édouard lui imposa une amende de quinze mille livres, et le força à lui céder quatre *cantreds* ou cantons entre Chester et la rivière de Conway, et à tenir Anglesey comme fief de la couronne anglaise, à la rente annuelle de mille marcs. Toutes ces conditions furent acceptées avec empressement par Llewellyn, et le roi considéra dès lors l'assujétissement du Pays-de-Galles comme définitivement accompli ; mais la bonne foi n'était pas la première vertu des chevaliers du moyen âge. Llewellyn, saisissant quelque prétexte de déni de justice de la part des officiers du roi d'Angleterre, fit investir le château de Hawarden où se tenait Roger de Clifford, justicier d'Édouard, le conduisit prisonnier au sommet du Snowdon, et passa au fil de l'épée ses chevaliers, ses écuyers et ses valets ; puis il mit le siége devant les châteaux de Flint et de Rudhlan. Édouard fut surpris d'une telle audace et d'une si indigne mauvaise foi : il décrète un emprunt forcé pour subvenir aux frais d'une nouvelle campagne ; il envoie des troupes pour faire lever le siége de ses deux châteaux, et déploie l'étendard royal à Worcester, convoquant une seconde fois ses tenanciers autour de lui. Les Gallois, animés par le désir de leur indépendance, opposèrent partout une vive résistance, et les premiers engagements de la campagne tournèrent à leur avantage. L'archevêque de Cantorbéry fut même chargé d'aller voir Llewellyn pour l'amener à quelque accommodement ; mais, trop fier de ses premiers succès, il voulut tout attendre du sort et de sa bonne fortune. A quelques jours de là, au milieu des marches et contre-marches des deux armées, Llewellyn, surpris dans une grange par un capitaine des bannières de Mortimer, fut tué, sans

que l'on sût qui il était. Avec Llewellyn le Pays-de-Galles perdit tout espoir de reconquérir sa nationalité; David, son frère, ne put ramener la victoire sous ses drapeaux; les Gallois refusèrent de reconnaître son autorité, et il fut même livré par eux à Édouard. Le 30 septembre 1283 une cour, composée de onze comtes et de cent barons, condamnait le malheureux prince gallois à être traîné au gibet, à avoir les entrailles brûlées et à être écartelé.

Après l'accomplissement de cette terrible sentence, Édouard s'occupa de pacifier le Pays-de-Galles, il fit fortifier les châteaux de Conway et de Carnarvon; il distribua des terres aux plus puissants barons anglais, et il divisa toute la contrée en provinces et en cantons, et y introduisit la jurisprudence des cours anglaises; enfin le hasard ayant voulu qu'Éléonore, femme d'Édouard, accouchât d'un fils dans le château de Carnarvon (25 avril 1284), les Gallois vinrent réclamer l'enfant comme leur compatriote; et Édouard, par une sage politique, et pour rendre plus intime la fusion du Pays-de-Galles avec l'Angleterre, proclama ce fils *Prince de Galles* : cette proclamation, insignifiante en elle-même, fut accueillie avec la plus grande joie par les indigènes, et depuis, les fils aînés des rois d'Angleterre ont été salués de ce titre à leur naissance.

Bientôt un événement imprévu, la mort de Philippe III, roi de France, attira Édouard sur le continent : la France se trouvait engagée dans une série de guerres et de contestations interminables avec les rois de Sicile et d'Aragon; et un jeune homme à peine âgé de dix-sept ans, Philippe IV, dit le Bel, héritait dans ces moments difficiles de la couronne de France. Édouard Ier était cousin germain du père de Philippe IV, et il regardait comme la première des vertus, d'accomplir loyalement tous les devoirs de vassal envers son seigneur. Aussi, vint-il rendre hommage, à Paris, à son jeune parent, le 5 juin 1286, avec cet appareil de soumission féodale qu'il croyait devoir pour l'Aquitaine, tandis qu'il l'exigeait de ses vassaux, comme roi d'Angleterre. En bon vassal, il s'occupa aussitôt de retirer honorablement son seigneur de la guerre fâcheuse où il était engagé. Philippe III avait perdu son armée en Aragon, et toutes ses conquêtes lui avaient été ravies. Son allié, Charles II de Naples, était demeuré prisonnier des Aragonais. Édouard Ier, aux conférences d'Oléron (25 juillet 1287), obtint pour les princes français des conditions de paix raisonnables; aux conférences de Campo-Franco (octobre 1288), il leva les difficultés qui restaient encore; il fournit lui-même de l'argent et des otages pour la rançon de Charles II, qui fut remis en liberté, et peu après couronné par le pape. Là ne s'arrêta pas son amiable intervention. La guerre ayant de nouveau éclaté entre les Aragonais et les Français, et ceux-ci n'ayant pas eu l'avantage, Édouard fut encore appelé comme médiateur. Ce fut par son entremise qu'un traité signé à Taraseon, le 19 janvier 1291, mit fin aux hostilités entre les maisons de France et d'Aragon.

Édouard venait de rendre un important service à Philippe, service d'autant plus grand que ce prince n'aimait pas la guerre. Mais vain et orgueilleux, Philippe supportait difficilement le poids d'un bienfait : déjà il avait témoigné toute la sécheresse de son âme envers D. Jayme, roi de Majorque, protecteur de sa jeunesse, en le dépouillant de sa souveraineté de Montpellier; nous verrons plus tard comment il se montra reconnaissant envers le roi d'Angleterre.

Tandis qu'Édouard s'employait ainsi aux affaires des États étrangers, le peuple anglais réclamait sa présence. Les délégués de la couronne, au lieu de se renfermer dans les limites de leur autorité, en abusaient pour prélever sur le peuple des contributions injustes. Le refus que fit le parlement d'autoriser un subside avertit le roi de songer à son retour. Trois années d'absence avaient suffi pour affaiblir l'autorité des lois. Depuis l'entière pacification du Pays-de-Galles, jusqu'au

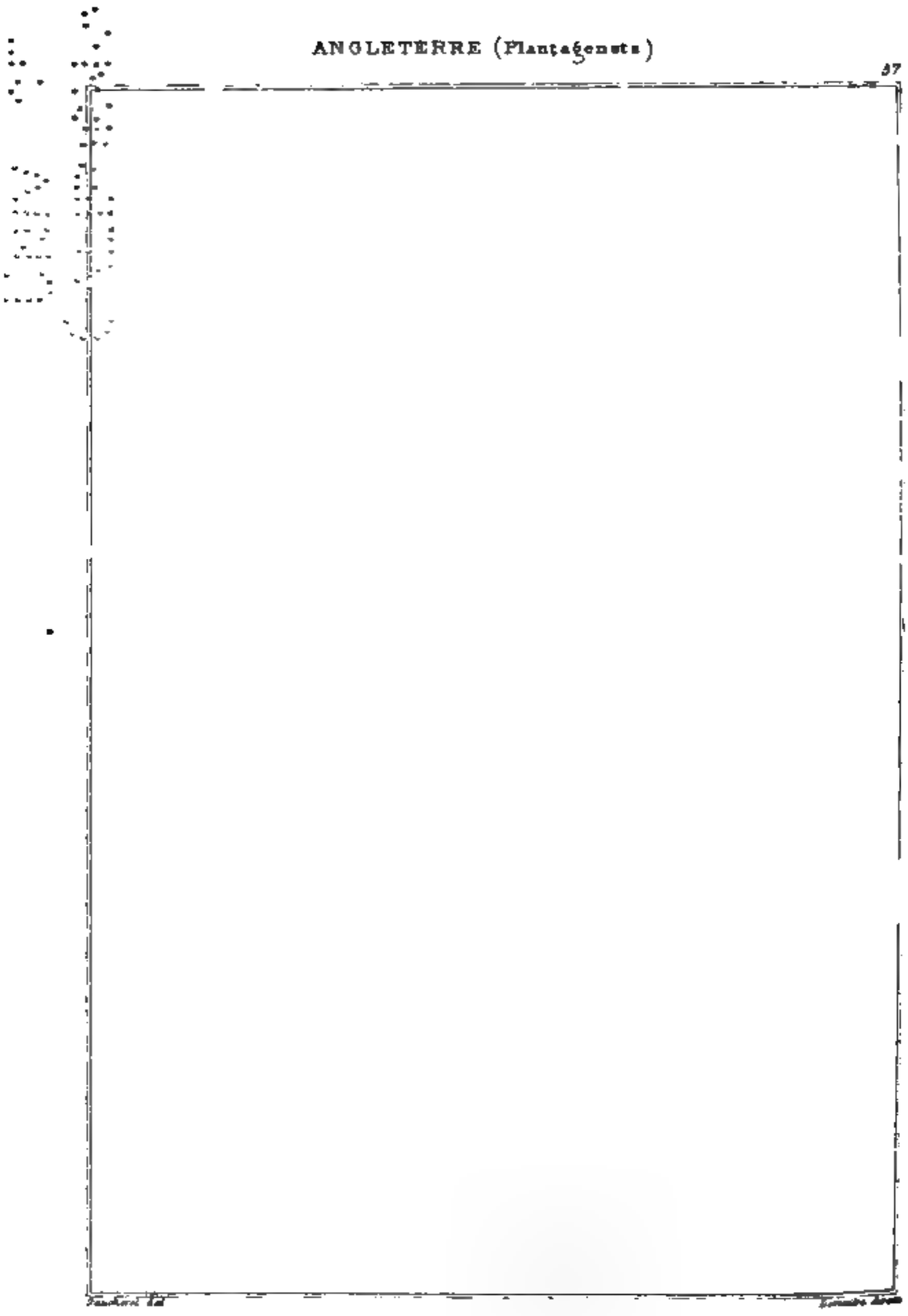

Tour nord ouest, Yarmouth.

commencement des troubles d'Écosse, il s'écoula un intervalle de quatre années, pendant lesquelles Édouard en passa une en Angleterre, occupé à améliorer le sort de ses propres sujets, et les autres sur le continent, chargé de l'honorable mais difficile emploi d'arbitre entre les rois de France, d'Aragon et de Sicile. A son retour en Angleterre, Édouard trouva les juges si corrompus, si cupides, qu'il réunit le parlement et soumit toute la magistrature à la plus complète épuration. Tous les juges, à l'exception des juges ecclésiastiques, furent déposés et condamnés à des amendes considérables, dont la somme totale s'éleva jusqu'à cent mille marcs. Le roi obligea les nouveaux juges de jurer qu'ils ne recevraient aucun présent; mais les amendes et la déposition des anciens juges qui menaçaient les nouveaux, étaient, comme le fait observer David Hume, une garantie plus efficace. C'est vers ce temps que s'éleva une contestation violente entre deux familles puissantes d'Écosse, pour la succession du trône de ce pays. Cette querelle réveilla l'ambition d'Édouard. Dans l'intention de réunir les deux couronnes, ce prince avait marié son fils à Marguerite, petite-fille et héritière du roi d'Écosse Alexandre III. Marguerite mourut subitement; le droit de succession passa dans une autre branche de la famille royale, qui régnait depuis huit siècles. Deux principaux compétiteurs étaient sur les rangs : Robert Bruce et Jean Baliol ou Bailleul, l'un et l'autre originaires de Normandie, descendants par les femmes du frère de Guillaume, autrefois prisonnier de Henri II. Bruce était fils d'une cadette; Baliol petit-fils d'une aînée. Le premier avait par conséquent l'avantage d'un degré de proximité; le second celui du droit de primogéniture, établi par les lois féodales. Les Écossais, peuple alors grossier et ignorant, moins capables que personne de décider une affaire si épineuse, divisés en plusieurs partis, menacés d'une guerre civile, convinrent de s'en rapporter à la décision du roi d'Angleterre, comme les Anglais s'étaient soumis précédemment au jugement de Louis IX. Ils ne prévoyaient point qu'Édouard abuserait de leur confiance pour attenter à leur liberté. Ils ne savaient pas qu'il est toujours dangereux de fournir à un ambitieux l'occasion de devenir usurpateur.

En effet, Édouard conçut aussitôt le projet de soumettre l'Écosse à sa couronne. Il fit compiler tous les passages des anciennes chroniques, les plus propres à colorer cette entreprise; mais il ne pouvait alléguer qu'un seul titre réel : l'hommage forcé que Guillaume avait fait à Henri II, en se reconnaissant son vassal; et comme Richard Ier avait renoncé authentiquement à cet hommage, l'indépendance de l'Écosse ne devait pas être un problème. Muni de ces preuves incertaines, Édouard se rendit sur les frontières de l'Écosse avec une armée qui faisait sa plus forte raison. Il invita le parlement écossais et tous les compétiteurs à venir le joindre, et déclara qu'il prétendait juger le différend, non comme un simple arbitre, mais comme un seigneur suzerain. Ce fut un coup de foudre pour des hommes hors d'état de soutenir leurs droits contre l'usurpation. Les barons eurent néanmoins le courage, selon un historien estimé, de répondre qu'ils ne pouvaient rien décider sur un point si important, avant que d'avoir un roi. On prit cette réponse ou leur silence pour un consentement formel. Les compétiteurs, au nombre de dix, outre les deux principaux, ne manquèrent pas de reconnaître la souveraineté de leur juge. Bruce avait donné l'exemple; Baliol le suivit avec peine. Après avoir établi une commission pour discuter les droits des parties, Édouard fit ouvrir à ses troupes les forteresses du royaume, et se retira, en promettant de prononcer l'année suivante. Les plus célèbres jurisconsultes de l'Europe furent consultés : et leur réponse fut uniforme en faveur de Baliol. Le roi lui adjugea la couronne, reçut de nouveau son serment de fidélité, le mit en possession de l'État, et retira ses garnisons. Ensuite, par de fréquentes citations à sa cour,

où il l'obligeait de comparaître en personne, il lui fit sentir tout le poids de la dépendance.

Mais pendant qu'Édouard travaillait à subjuguer les Écossais et les Gallois, il négligeait ses possessions de France. Il les faisait gouverner par des Anglais, qui se montraient souvent insolents et brutaux envers les Aquitains. Ces derniers, dominés par la communauté du langage et des mœurs, se disaient Français; ils tournaient leurs regards vers le roi de France, leur suzerain, plutôt que vers le roi d'Angleterre, leur seigneur immédiat; ils recouraient au parlement de Paris, toutes les fois qu'ils croyaient éprouver quelque injustice, et ce parlement accueillait tous leurs appels. D'autre part, Philippe IV ayant traversé leur pays en 1290 pour se rendre à une conférence qu'il eut à Bayonne avec don Sanche, roi de Castille, les flatta, les caressa, et s'assura qu'Édouard Ier était sans force pour défendre contre lui cette province. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion d'une querelle survenue en 1292, dans le port de Bayonne, entre des matelots anglais et normands, pour citer les délinquants devant ses cours de justice; et, comme ceux-ci ne comparurent pas, il cita, en novembre 1293, Édouard lui-même à se présenter devant son parlement de Paris. Disons-le, toutefois, cette simple dispute de matelots avait été insensiblement transformée en une véritable guerre maritime. Les Normands entretenaient dans le golfe de Gascogne et sur les côtes d'Angleterre une flotte de 200 navires armés en course; les marins de Portsmouth et des Cinq-Ports avaient, de leur côté, réuni quatre-vingts gros bâtiments, et lorsqu'on voulut enfin arrêter cette piraterie, on constata que les Anglais avaient fait deux cent quarante prises, et qu'il était mort, de part et d'autre, quinze mille hommes.

Quoi qu'il en soit, Édouard fut fort embarrassé lorsqu'il reçut cette sommation. A cette époque même, dans une réclamation intentée par Macduff, fils de Malcolm, comte de Fife, contre le roi d'Écosse, il voulait contraindre Jean Baliol, son vassal, au même titre auquel il était lui-même vassal de Philippe, à reconnaître la juridiction de ses tribunaux. Toute sa politique avait toujours tendu à resserrer la subordination féodale, et il ne voulait point nier que le parlement de Paris n'eût de juridiction sur lui; d'autre part, il lui était impossible d'avoir la moindre confiance dans les cours de justice de Philippe le Bel. Il voyait ses légistes n'avoir d'autre pensée que d'accroître la puissance du monarque et de seconder tous ses caprices. Les juges de Philippe se montraient fort habiles à créer des droits ou à les annihiler suivant les vues de leur maître. Enfin, après quelque hésitation, le roi d'Angleterre se décida à envoyer son frère Edmond à Paris, pour donner satisfaction à Philippe. Il fut convenu que les commissaires du roi de France prendraient possession de l'Aquitaine jusqu'à l'entière épuration des poursuites dirigées contre les délinquants de Bayonne; que moyennant ce gage la citation personnelle faite à Édouard serait mise à néant, et qu'après la décision de cette affaire, son duché lui serait rendu. Malgré cette promesse, dès que les commissaires français eurent pris possession de l'Aquitaine, le parlement déclara Édouard contumace, et une sommation nouvelle lui fut adressée, comme s'il ne s'était pas déjà soumis. Jamais la mauvaise foi politique ne prit un caractère plus odieux; Édouard en fut indigné. Cependant son manifeste du 14 juin 1294, par lequel il renonce à son hommage et déclare la guerre au roi de France, est plein de convenance et de modération.

« Sire, dirent ses envoyés à Philippe, « le lord Édouard, roi d'Angleterre, « lord d'Irlande et duc d'Aquitaine, « vous rendit hommage, conformément à la paix conclue entre vos « ancêtres et les siens, paix que vous « n'avez pas observée. Il fit avec vous un « traité secret, par les soins de son frère « Edmond, traité que vous n'avez pas « tenu. Il a trois fois demandé la res-

Porte du Sud, Yarmouth.

UNIV. OF
CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

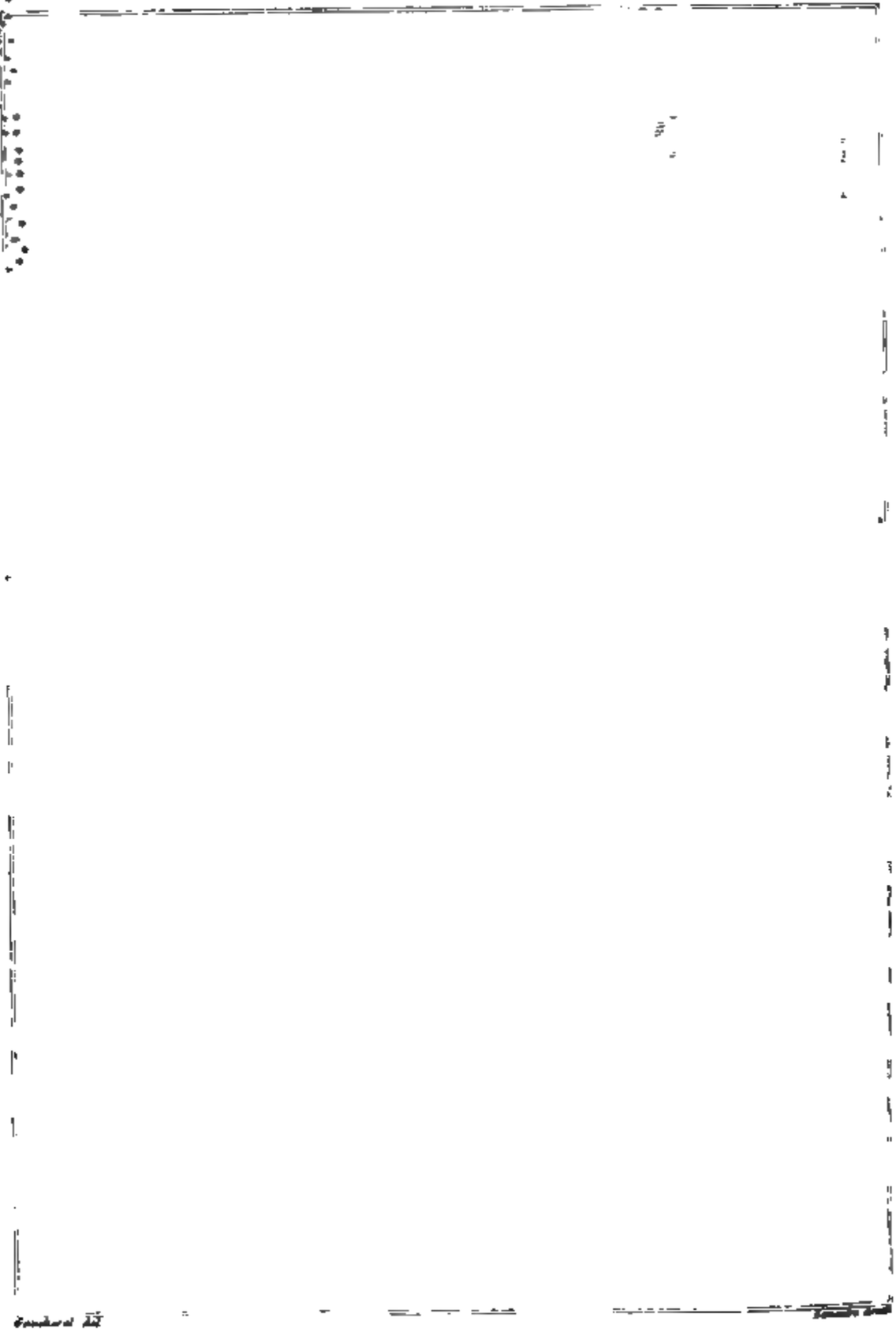

Goudard del.

1

Tour sur les Remparts de Yarmouth.

« titution de son duché de Guyenne, « et vous avez refusé de faire droit à « sa demande. Il est évident que vous « ne le traitez pas comme votre homme « lige, et en conséquence son inten- « tion est de ne pas l'être plus long- « temps. » Après cette déclaration, Édouard ne songea plus qu'à avoir par la force ce qu'il ne pouvait obtenir par la justice. Il leva une armée considérable, et se disposa à franchir le détroit; mais, pendant sept semaines, les vents contraires le retinrent à Portsmouth. Les Gallois, qui le croyaient parti, profitèrent de l'occasion pour s'insurger. Ils surprirent et massacrèrent les Anglais et se précipitèrent en grand nombre dans les Marches. A la nouvelle de cette insurrection qui avait gagné toute la principauté, Édouard abandonna l'expédition de la Guyenne pour se porter en toute hâte sur le Pays-de-Galles; la rigueur de la saison l'empêcha d'y obtenir de grands avantages, et ce ne fut qu'au retour du printemps qu'il put parvenir à se rendre maître des insurgés et à faire une seconde fois la conquête de ce pays. Tous les chefs furent condamnés à une détention très-sévère; leurs biens passèrent aux mains de leurs fils ou de leurs collatéraux, et on menaça ceux-ci d'un châtiment plus rigoureux s'ils imitaient la perfidie de leurs pères. Cet avis produisit son effet.

Après ce succès, Édouard songeait à préparer de nouveau son expédition d'outre-mer, quand il apprit que les barons écossais venaient de lever l'étendard de la révolte. Avertis par le sort des insurgés gallois, ceux-ci avaient voulu s'appuyer sur l'alliance du roi de France. Jean Baliol, leur roi, contracta en effet, le 23 octobre 1295, une alliance offensive et défensive avec Philippe IV, d'après laquelle Philippe s'engageait à employer toutes ses forces contre Édouard, s'il essayait d'envahir l'Écosse; et Baliol promettait d'inonder le nord de l'Angleterre de ses Écossais, si Édouard transportait une armée en France. Nous verrons bientôt comment ces promesses furent tenues de part et d'autre.

Pour mieux connaître la situation des choses, Édouard somma Baliol de lui prêter aide et assistance dans l'expédition qu'il entreprenait en Guyenne; il lui demanda ensuite les châteaux de Roxburgh, de Jedburgh et de Berwick, comme sûretés pendant son absence, et enfin il cita le roi d'Écosse devant la cour qu'il devait tenir à Newcastle, au commencement de mars 1296. Baliol ne répondit à aucune de ces sommations, il se contenta d'envoyer au monarque anglais une renonciation formelle à l'hommage. « Fou félon, s'écria Édouard en recevant ce message; mais puisqu'il ne veut pas obéir à notre sommation, nous devons marcher et le trouver. » Le comte de Warenne reçut ordre de s'emparer du château de Dunbar, qui appartenait au comte de la Marche, partisan du roi, mais qui avait été livré par la comtesse, sa femme, aux Écossais. Les Écossais se portèrent en masse pour défendre la place; mais leur chef ayant commandé un faux mouvement, leurs colonnes vinrent se jeter tête baissée au milieu des Anglais et perdirent dans cette échauffourée la moitié de l'armée. La consternation devint générale parmi les Écossais, on eût dit que le vent avait dispersé leurs bannières; ils fuyaient partout en désordre; et les Anglais obtinrent une victoire qui ne leur coûta que peu d'efforts. Grâce à ce coup de main heureux, l'Écosse fut de nouveau subjuguée. Dunbar, Roxburgh et Jedburgh ouvrirent leurs portes. Édimbourg ne fit que peu de résistance. Stirling fut abandonné par sa garnison, et Perth, Brechin, Forfar et Saint-Andrew se soumirent. Baliol, lui-même, une baguette blanche à la main, vint implorer la clémence du vainqueur. Il reçut la tour de Londres pour prison, et fut définitivement dépouillé de sa couronne. Les Anglais enlevèrent ensuite une pierre fameuse qui servait de trône aux rois d'Écosse, le jour de leur couronnement, et que la superstition populaire regardait comme un gage éternel d'indépendance. Tous les grands offices du

royaume furent confiés à des Anglais, et le comte de Surrey reçut le titre de gardien de l'Écosse.

Mais, malgré ses graves soucis, Édouard ne renonça pas à son entreprise sur la Guyenne. Il demanda de nouveaux subsides au parlement; il convoqua les députés des bourgs, appelés simplement les communes, dont le pouvoir fut d'abord de consentir les taxes qu'on devait lever sur le peuple. Le comte de Leicester, comme nous l'avons déjà fait remarquer, avait le premier imaginé cet expédient. Édouard en fit une règle de gouvernement, parce que, dit-il dans l'ordre adressé aux shérifs, il est juste que tous approuvent ce qui regarde l'intérêt de tous, et que le danger commun soit repoussé par de communs efforts, maxime sage et qui semble ne pas appartenir à cette époque malheureuse, où le caprice des rois était la seule règle. Le parlement lui accorda tout ce qu'il demandait. Le bas clergé, convoqué dans le même but, soit pour ne pas reconnaître l'autorité temporelle, alors exposée aux attaques les plus hardies de la part des papes, soit pour ne pas se charger de nouvelles impositions après en avoir payé d'extraordinaires, prétendit ne pouvoir s'assembler que par l'ordre des évêques. Cet ordre ayant été obtenu, il accorda le dixième, au lieu du cinquième que demandait le monarque; et en définitive, pour ne point désobéir ouvertement au pape, des sommes équivalentes à cette quote-part furent consignées. Les barons et les chevaliers accordèrent sans peine le onzième, et les députés des bourgs le septième.

Les secours du clergé et du parlement ne suffisant pas encore, Édouard employa des voies arbitraires, trop conformes à ses penchants. Une taxe de quarante shillings fut imposée sur chaque sac de laine. Un ordre fut expédié à tous les marchands de fournir sans délai, et sous une simple promesse de payement, les provisions de l'armée; et enfin ceux-là même qui ne tenaient pas leurs terres de la couronne, furent requis de faire le service auquel ils n'étaient point obligés. Telles furent les mesures qu'Édouard mit à exécution pour se créer des ressources et qui excitèrent le plus vif mécontentement. Le connétable et le maréchal d'Angleterre allèrent même jusqu'à refuser de conduire ses armées en Guyenne. « Pardieu, dit le « roi au connétable, vous marcherez « ou vous serez pendu! — Pardieu, « répondit le connétable, je ne mar- « cherai ni ne serai pendu! » Et sur-le-champ il se retira.

Édouard sentit alors combien il était important de corriger son impétueuse vivacité. Il mit plus de mesure dans ses rapports; il se réconcilia avec le clergé; il justifia sa conduite aux yeux de tous, en exposant ses besoins, et promit d'assurer l'exécution des lois et de maintenir les libertés nationales au retour de son expédition. Cependant à peine fut-il parti, que le connétable et le maréchal, quoique apaisés, insistèrent sur la grande charte et sur la charte des forêts, dont il importait, selon eux, d'obtenir une confirmation authentique. Le roi ne se rendit qu'avec répugnance aux désirs du parlement; mais, pressé de toutes parts, il finit par confirmer les deux chartes. La première a toujours été regardée, depuis, comme la base de la constitution anglaise, malgré les atteintes que les prérogatives de la couronne lui portèrent tant de fois.

Cependant c'est au milieu de tous ces tiraillements qu'Édouard préparait sa grande expédition sur le continent. Il chercha d'abord à s'assurer le concours de l'empereur d'Allemagne. Mais c'était alors Adolphe de Nassau, prince pauvre et peu redoutable, qui, après avoir reçu les subsides du roi d'Angleterre, ne fit rien en sa faveur. Édouard avait voulu aussi attacher à ses intérêts Guy de Dampierre, comte de Flandre, et sans l'obliger à prendre part à la guerre, il lui demanda sa fille en mariage : avec elle il devait recevoir deux cent mille livres de dot. Mais Philippe, qui était parrain de la fille du comte de Flandre, lui fit dire qu'il

se tiendrait pour offensé si sa filleule ne venait pas le voir avant de contracter un si grand mariage. Guy de Dampierre lui-même la conduisit aussitôt à Paris; à peine y fut-il arrivé, Philippe les fit enfermer tous deux dans la tour du Louvre. Le comte de Flandre parvint bien à s'échapper; mais sa fille, qu'on avait transférée au palais pour l'élever avec les enfants de France, fut alors empoisonnée. Dans l'amertume de son cœur, le comte de Flandre, dès qu'il en fut instruit (1297), renonça à son allégeance, et déclara la guerre au roi. Toutefois, comme il avait violé les priviléges de ses sujets, il avait perdu leur affection et il les trouva tièdes et indifférents lorsqu'il les appela à le défendre. Charles de Valois, frère de Philippe, entra en Flandre avec une armée française et défit les Flamands près de Furnes, le 13 août 1297; il étendit ensuite ses ravages sur toute la province. Lille, Saint-Omer, Courtray, Ypres, furent pris en peu de temps, et le comte Guy, après des efforts impuissants, fut obligé d'implorer la paix. Il crut à la loyauté de son adversaire, Charles de Valois, qui s'offrit à la négocier pour lui. Il se remit entre ses mains, avec ses deux fils et cinquante otages choisis dans la première noblesse du pays. Philippe ne tint alors aucun compte des promesses que son frère avait faites; il fit jeter dans les cachots Guy de Dampierre, avec ses fils et ses otages, et s'empara de la souveraineté de la Flandre.

Les Anglais avaient bien tenté de renouveler la guerre en Guyenne; mais ils n'y avaient débarqué, au mois de janvier 1295, que des forces insuffisantes; et la conduite des soldats anglais, leur insolence, leur cruel abandon, dans les capitulations, des Gascons qui combattaient avec eux, augmentèrent l'éloignement entre les deux nations. Le comte de Lancastre frère du roi, qui commandait cette expédition, après quelques succès, fut atteint d'une maladie violente et mourut presque subitement à Bayonne. L'armée, privée de son chef, n'opposa plus de résistance. D'un autre côté, un des alliés d'Édouard, le comte de Bar, qu'il avait engagé, en lui payant un subside, à attaquer la Champagne, y fut battu. Ainsi, Philippe le Bel, qui ne se montrait jamais aux armées, triomphait de toutes parts.

Enfin, le roi d'Angleterre, découragé, céda à la fortune; il donna le 18 février 1298 de pleins pouvoirs au pape, alors Boniface VIII, pour qu'il rétablît la paix entre les deux couronnes, et le pape, par son prononcé du 30 juin, montra une partialité manifeste pour le roi de France. Il ne régla pas cependant tous les points en litige; ils ne furent arrangés définitivement que par le traité de Montreuil du 19 juin 1299. Par ce traité, l'Aquitaine fut partagée entre les deux rois, chacun d'eux retenant la possession de la partie qui était occupée par ses troupes. Le vieux Édouard épousa Marguerite, sœur de Philippe, et son fils, depuis Édouard II, fut promis en mariage à Isabelle, fille du même Philippe IV. Les Aquitains, humiliés par ce partage de leur patrie et froissés dans tous leurs intérêts économiques, furent en butte à la défiance des deux rois et accablés par leurs exactions. Tous les alliés, de part et d'autre, furent sacrifiés. Édouard n'eut point à s'occuper, il est vrai, d'Adolphe de Nassau, qui fut tué dans une bataille contre Albert d'Autriche (2 juillet 1298); mais le vieux comte de Flandre demeura en prison avec ses fils, et son pays fut confisqué, tandis que le roi d'Écosse fut abandonné à la merci de celui d'Angleterre.

Pendant ce temps, l'Écosse mettait à profit l'absence du conquérant pour proclamer son indépendance. Cette fois, ce fut un personnage obscur, le plus jeune des fils d'un gentilhomme campagnard, qui alluma et nourrit la flamme du patriotisme écossais. William Wallace, indigné de l'oppression sous laquelle gémissait son pays, se mit à courir les forêts pour réunir sous son drapeau les vagabonds et

les fugitifs qui cherchaient à se soustraire aux poursuites de la justice. Une rencontre heureuse, dans laquelle ses soldats s'emparèrent du shérif du Lanarkshire et le tuèrent lui et sa suite, rendit bientôt célèbre ce chef de bande; William Douglas, autre chef des proscrits, vint réunir ses efforts aux siens, et ils commencèrent à attaquer avec audace les troupes anglaises. La réputation de Wallace qui grandissait dans chacun de ces petits combats et le mécontentement général lui attirèrent un grand nombre d'aventuriers. Animés par son exemple ou mus par des motifs particuliers, d'autres chefs indépendants se levèrent en divers comtés, attaquèrent les Anglais ou leurs partisans, massacrèrent tous ceux qui tombaient entre leurs mains et forcèrent leurs compatriotes à combattre avec eux.

De leur côté, les Anglais ayant réuni les forces des dix comtés du nord de l'Angleterre, avaient formé deux armées, l'une sur la côte de l'est, l'autre sur celle de l'ouest, pour envahir l'Écosse. L'armée de l'ouest, sous les ordres de Henri, lord Percy, et de sir Robert Clifford, ayant rencontré les Écossais près d'Irwine, sur la rive droite de la rivière, marcha droit à eux. Cette manœuvre hardie jeta le trouble parmi les chefs patriotes, déjà désunis par les prétentions que chacun d'eux cherchait à faire prévaloir. La plupart s'empressèrent de capituler pour la sûreté de leur vie et de leurs propriétés, et ils signèrent un acte par lequel ils reconnaissaient leur faute, promettaient satisfaction et s'engageaient à user de leur influence pour pacifier le royaume. Wallace et Moray tinrent seuls la campagne, en ayant soin de concentrer leurs forces au delà des montagnes, dans le voisinage de Cambuskenneth. Le comte de Warenne, qui commandait l'armée de l'est, avait déjà atteint la ville de Stirling, et, résolu d'en finir avec les rebelles, il se porta sur les rives du Forth où se trouvaient Wallace et Moray, qui étaient parvenus à concentrer sur ce point tous les insurgés. Ils étaient campés au delà de la rive gauche, ne présentant aux Anglais qu'une faible partie de leurs forces; le comte de Warenne, établi sur la rive droite, ordonne à son armée de franchir le Forth sur un pont étroit qui laissait à peine un libre passage à deux hommes. Wallace, qui épiait ses mouvements à distance, dès qu'il aperçut environ cinq mille cavaliers et gens de pied sur la rive gauche, donne à ses compagnons le signal de l'attaque. Sa victoire était certaine : le débouché du pont était trop étroit pour favoriser la retraite et pour permettre à Warenne d'envoyer de nouvelles troupes soutenir les premières. Les Écossais firent un horrible carnage; le gros de l'armée anglaise, témoin de cette défaite, se retira en désordre. Cette victoire enhardit Wallace, qui pénétra hardiment en Angleterre, et s'avança jusqu'à Durham. Cependant Édouard, qui n'avait rien tant à cœur que de tenir l'Écosse sous le joug, se hâta, dès qu'il apprit les succès de Wallace, de conclure une trêve avec la France et de repasser en Angleterre. Il organise une nouvelle armée et marche à la rencontre de Wallace. Les Écossais ne purent soutenir les efforts d'une armée supérieure par le nombre, par la discipline, et surtout par l'adresse des archers anglais. Après tant de luttes d'où ils étaient sortis victorieux, la bataille de Falkirk (22 juillet 1298) ruina toutes leurs espérances. Ils furent vaincus, mais non subjugués; car les provinces du nord où Wallace se retira avec les débris de son armée ne subirent point la loi du vainqueur.

Philippe le Bel ne secourut point l'Écosse qui implorait sa protection; mais Boniface VIII prit sa défense en souverain plutôt qu'en père commun. C'était la coutume du fier pontife. Dans un bref qu'il adressa au roi d'Angleterre, après avoir détruit ses vaines prétentions, il avança comme chose constante que ce royaume relevait du saint-siége, et lui avait de tout temps appartenu. A cette idée chimérique, Édouard opposa d'autres chi-

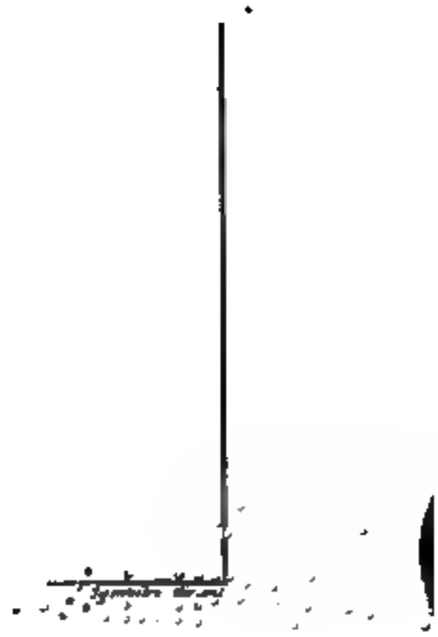

Donjon du Château de Richmond

mères. Il soutint dans sa réponse que l'Ecosse avait toujours dépendu de l'Angleterre, dès le temps même de Brutus, Troyen qu'il supposait avoir fondé la monarchie dans le siècle de Samuel. Ces raisons absurdes étaient appuyées de part et d'autre sur la passion de dominer, toujours féconde en expédients pour valider les prétentions les moins soutenables. Cent quatre barons, assemblés à Lincoln, confirmèrent l'opinion du roi. Ils firent savoir à Boniface qu'en lui exposant leurs preuves, ils ne prétendaient pas le reconnaître pour juge; que la couronne d'Angleterre était libre; et qu'ils ne permettraient pas au roi lui-même d'en sacrifier l'indépendance. Sous Jean sans Terre, l'Angleterre avait été moins arrogante, car elle s'était placée spontanément sous la protection de saint Pierre; et, chose assez singulière, au moment même où les barons prenaient un ton si rogue, l'Angleterre payait au pape, sous la désignation de *cens*, le tribut de mille marcs imposé à Jean, tant l'influence de Rome était grande à cette époque.

Quoi qu'il en soit, Édouard n'était pas encore maître de l'Écosse. Une nouvelle campagne fut même jugée nécessaire pour soumettre complétement l'insurrection. Elle s'ouvrit par une défaite de l'armée anglaise; sir John de Segrave qui la commandait fut blessé par les Écossais et resta un instant leur prisonnier. Mais Édouard, franchissant les frontières avec une armée vraiment formidable, vint rétablir l'équilibre: ni Wallace, ni John Comyn, ni Simon Praser, les principaux généraux des bandes écossaises, ne purent lui tenir tête : tous ces chefs, après quelques mois de résistance, se virent forcés d'implorer la clémence du roi d'Angleterre. Wallace seul préféra la vie d'un proscrit, et se retira dans les montagnes. La redoutable forteresse de Stirling, commandée par un brave patriote, William Oliphant, tenait encore. Pendant quatre-vingt-dix jours consécutifs, la garnison repoussa avec un courage héroïque toutes les attaques des Anglais, et ce ne fut qu'après ce terme que l'on vit descendre de la place vingt-cinq soldats précédés de leurs chefs, pieds nus, en chemise, et la corde au cou, demandant à être présentés au roi. A la vue de ces hommes dont les corps étaient amaigris par la fatigue et mutilés par les blessures, Édouard ne put contenir ses larmes; il ordonna de conduire prisonniers en Angleterre, mais *sans les charger de chaînes*, ceux qui venaient de se couvrir de gloire et qui méritaient des couronnes.

Après la reddition de Stirling, il ne restait plus qu'à organiser le pays conquis. Wallace était le seul homme dont l'énergie, le savoir et la popularité pouvaient inspirer quelques craintes; mais un de ses compagnons, confident de ses secrets, le livra au vainqueur. La cour de Westminster le reconnut coupable de trahison, de meurtre et de pillage, et il fut condamné à expier sur le gibet son patriotisme, la gloire de ses triomphes, et son ardent amour pour la liberté.

Jean de Bretagne, neveu d'Édouard, fut nommé gardien d'Écosse, avec l'assistance d'un chambellan et d'un chancelier, tous deux Anglais. Le pays fut divisé en quatre districts : le Lothian, le Galloway, le Forth et les Highlands, à chacun desquels on assigna deux justiciers, l'un Écossais, l'autre Anglais. Les coutumes des Brets et des Scots, les statuts de David, furent abrogés : la loi anglaise devait prévaloir dans tous les cas. Tous ceux qui avaient pris part à la rébellion eurent la vie sauve; mais ils furent condamnés à livrer au roi d'Angleterre de une à cinq années de leur revenu, suivant leur condition. Tous les monuments nationaux, toutes les histoires, tous les registres furent détruits. On eût dit qu'Édouard voulait anéantir jusqu'au nom d'Écossais; tant il mit de soin à détruire tout ce qui pouvoit rappeler aux vaincus leur ancienne nationalité.

Treize années furent consacrées à cette inutile et barbare mutilation. Un seul jour suffit pour donner à l'É-

cosse un successeur de William Wallace : ce fut Robert Bruce, fils des anciens prétendants à la couronne. Jean Baliol était mort, après avoir renoncé pour lui et les siens au royaume d'Écosse. Quoique cette renonciation n'eût pas été prise au sérieux par ses sujets, son fils ne pouvait revendiquer ses droits : il était prisonnier dans la tour de Londres. Jean Comyn de Badenoch, fils de Marguerite, sœur de Baliol, déjà signalé par ses efforts pour recouvrer l'indépendance de son pays, se trouvait seul en position de représenter les droits de Baliol. Il jouissait de sa liberté, et son nom avait toujours eu une grande influence dans les déterminations de l'Écosse dépendante ou insurgée. Robert Bruce n'avait pas tenu une conduite très-loyale, car alternativement il avait passé du camp d'Édouard dans celui des Écossais. Les deux antagonistes se rencontrèrent à Dumfries le 10 févrirer 1306. Bruce demanda un entretien particulier à Comyn, et le tua après avoir échangé quelques paroles avec lui. D'autres prétendent, au contraire, que Bruce ayant développé un plan d'insurrection en présence des seigneurs les plus considérables d'Écosse, et Comyn ayant été le seul à les désapprouver, Bruce l'attaqua au sortir de l'assemblée et le terrassa d'un coup d'épée. Tous les historiens rapportent le fait suivant : « Le traître est-il mort? « demanda le chevalier Kirkpatrik à « Bruce. — Je le crois. — Quoi! est-ce « une chose à laisser dans l'incertitude? « je veux m'en assurer, moi. » Et le chevalier courut aussitôt plonger son poignard dans le cœur de Comyn.

Quoi qu'il en soit, les Écossais saisirent avec ardeur l'espérance qui s'offrait à eux de reconquérir leur indépendance. L'oppression irritait leur courage. Ils reconnurent Robert Bruce pour leur souverain et s'insurgèrent contre l'Angleterre.

Édouard fut peut-être plus irrité qu'alarmé de cette tentative audacieuse; il chargea le comte de Pembroke du soin de réprimer l'insurrection, et jura publiquement de venger la mort de Comyn et de punir les rebelles. Son fils et les principaux chevaliers de la cour firent des vœux à peu près semblables, et accompagnèrent le vieux roi en Écosse. Bruce fut battu dans trois rencontres différentes. Le comte d'Athol, Nigel, frère de Bruce, Christophe Seaton avec son frère Alexandre, et deux Anglais, Simon Fraser et Herbert de Norham, tombèrent entre les mains des troupes du roi et furent exécutés. Bruce erra pendant près de deux mois sur les monts Grampiens ou dans les basses terres; puis, avec deux ou trois compagnons, il se dirigea à pied vers le lac Lomond, le traversa dans un bateau, et de là se rendit en Irlande.

La santé du vieux Édouard était trop chancelante pour lui permettre de suivre son ennemi à travers ses courses périlleuses. Il avait établi ses réserves à Carlisle et y résida jusque vers les derniers jours de sa vie, qui n'avait pas encore un grand cercle à parcourir. Les partisans de Bruce vinrent le joindre en Irlande, et vers la fin de l'hiver on les vit débarquer avec un petit corps de troupes, les uns à Rachlin sous le commandement de Thomas et d'Alexandre Bruce, les autres, sous les ordres de Robert, sur la côte de Carrik. Les deux frères furent battus et faits prisonniers par Duncan Macdonal, général d'Édouard. Robert fut plus heureux : il surprit les Anglais dans le voisinage de Turnberry, et gagna les montagnes et les forêts; puis ayant reçu quelques renforts de ses vassaux, il battit Pembroke, confina Ralph de Monthermer dans le château d'Ayr, et mit pendant quelques jours le siége devant cette place. La nouvelle de ces succès bien insignifiants jeta la consternation dans l'âme du vieux Édouard. Il voulut monter à cheval pour prendre lui-même le commandement; mais ses forces le trahirent, et il expira quelques jours après cette tentative chevaleresque (7 juillet 1307) à Burgh, dans la soixante-neuvième année de son âge.

Ce monarque, dont l'ambition était la seule loi, avait au fond plus de ver-

Château de Carlisle

CYPRUS
NPIA OIL

tus que de vices, et mérite plus de louanges que de reproches. Juste par principes, mais absolu par caractère, il poussait l'opiniâtreté jusqu'aux dernieres limites. Le désir de conquérir et de subjuguer l'Écosse le dominait à un tel point, qu'à son lit de mort, il fit appeler son fils le jeune Édouard, et lui dit : « Continue cette guerre « jusqu'à ce que les Écossais soient ter- « rassés, et toutes les fois qu'ils se ré- « volteront, fais porter mes ossements « blanchis devant ton armée; au- « cun d'eux n'osera les regarder sans « trembler et sans se soumettre. » S'il exerça souvent une autorité arbitraire, s'il fut injuste à l'égard de l'Écosse, et quelquefois cruel envers ses ennemis, son activité, son courage, sa politique, sa prudence, son zèle pour la justice procurèrent à son royaume des avantages également solides et précieux. On l'a surnommé le Justinien anglais, et ce beau titre de législateur doit couvrir les taches de sa vie. « Le règne d'Édouard nous est « précieux, dit l'auteur des *Lettres sur* « *l'Angleterre*, parce qu'il augmenta « le pouvoir du peuple; il regardait « le clergé et les barons comme des « rivaux, et pour les abaisser, il éleva « les communes. »

Édouard fixa la juridiction de différents tribunaux; il établit des juges de paix préposés au maintien de la police; il soumit aux lois l'audace séditieuse des barons. Mais il leur accorda imprudemment un moyen de perpétuer leur puissance en leur permettant de substituer leurs biens. Plus politique envers le clergé, dont les domaines inaliénables pouvaient s'accroître sans mesure, il lui défendit absolument de faire de nouvelles acquisitions de terres. Il empêcha que les papes nommassent aux bénéfices avant la vacance, abus déjà fort commun, et s'opposa à ce que les généraux d'ordre, résidant à Rome, levassent des impositions sur les couvents, abus encore plus grave, dont le résultat était de faire sortir du royaume une grande quantité de numéraire, alors si rare partout.

§ VI. Avénement d'Édouard II. — Troubles qu'occasionne Gaveston son favori. — Guerre contre l'Écosse. — Défaite des Anglais à Bannockburn. — Spencer, nouveau favori. — Son arrogance excite l'animosité des barons. — Spencer est mis à mort par les conjurés. — La reine fait déclarer Édouard II déchu du trône. — Mort atroce de ce prince.

Édouard Ier avait eu des deux femmes qu'il avait épousées, six fils, dont trois le précédèrent au tombeau; l'aîné des trois autres était Édouard II, prince faible, indolent, sans capacité, sans vertus, toujours soumis au caprice de ses mignons; jamais assez sûr de lui-même pour prendre une résolution. A la mort de son père, on le connaissait à peine, quoiqu'il fût âgé déjà de vingt-trois ans. Aussi, lorsqu'on le vit ceindre la couronne, le peuple s'imagina dans sa simplicité, que le règne de ce prince serait heureux et tranquille; induction toujours trompeuse que celle qu'on prétend tirer, pour le bonheur des peuples, des qualités privées d'un prince appelé à régner, comme si les vertus vulgaires d'un chef de famille ont la moindre analogie avec celles que doit avoir l'homme appelé à régir une grande nation. D'ailleurs, Édouard II n'avait ni les vertus de l'homme privé ni les qualités d'un grand roi.

La mort d'Édouard Ier permit à Robert Bruce de relever son parti en Écosse; le jeune Édouard marcha bien contre lui, suivant la dernière volonté de son père, mais il revint sur ses pas avec précipitation, comme un lâche qui craint les fatigues de la victoire. Puis on le vit oublier toutes les affaires pour un favori dont la beauté était le principal mérite, et dont les vices devaient faire le malheur du roi et de l'État. C'était Pierre Gaveston, jeune gentilhomme de Guyenne, doué des talents qu'admirent les esprits faibles; adroit, insinuant, présomptueux, satirique; aussi propre à captiver son maître qu'à user indignement de sa faveur. Édouard Ier l'avait exilé et avait fait promettre à son fils de le tenir toujours éloigné de lui. Le jeune roi se

hâta de rappeler Gaveston; il lui donna le comté de Cornouailles, le maria avec sa propre nièce et le rendit en quelque sorte l'arbitre du gouvernement. Tout est à craindre, lorsqu'un favori odieux et méprisable s'empare de la volonté du monarque et règne en son nom.

L'élévation subite de Gaveston suffisait pour lui susciter des ennemis. Son orgueil et son insolence en augmentèrent le nombre. La jeune reine, Isabelle de France, qui venait d'arriver en Angleterre, fut choquée de la familiarité qui existait entre Édouard et Gaveston. Dans la cérémonie du couronnement, il fut chargé de porter la couronne royale; puis le roi l'embrassa en présence de ses courtisans et l'appela son frère. Isabelle ne pardonna jamais au favori l'ascendant qu'il avait pris sur son époux; et les principaux seigneurs de la cour partagèrent son indignation. Le comte de Lancastre, premier prince du sang, se mit à la tête des barons résolus de perdre Gaveston. Ils s'assemblèrent en forme de parlement dans le réfectoire de Westminster; ils demandèrent son exil, et firent entrer les évêques dans leur complot. Édouard fut contraint de céder; mais il n'éloigna le favori qu'en le nommant vice-roi d'Irlande et en le comblant de nouvelles preuves d'affection. Gaveston déploya, dans cette nouvelle situation, la magnificence d'un prince, et se distingua personnellement dans plusieurs engagements heureux contre les Irlandais. Sur ces entrefaites, le roi assemblait son parlement pour en solliciter de nouveaux subsides. Les communes profitèrent de cette demande pour obtenir quelques modifications dans l'assiette et la levée des impôts; elles se plaignaient des exigences des pourvoyeurs royaux, de l'avilissement de la monnaie du royaume; de ce que les intendants et autres officiers du roi outrepassaient sans cesse les prérogatives de leur charge; et enfin de ce que les commissaires aux aubaines chassaient de leurs héritages des hommes qui en avaient appelé à la cour du roi; griefs dont ils exigeaient le redressement avant d'accorder l'impôt.

Édouard, effrayé de toutes ces exigences, aima mieux proroger le parlement que de procéder sur-le-champ à l'examen de ces questions. Cependant, après un ajournement de trois mois, il fit droit à presque toutes les demandes, et obtint les sommes qu'il désirait. Mais Édouard, à cette époque, était préoccupé d'une affaire autrement grave que celle de ces redressements. Il voulait, à toute force, obtenir le retour de Gaveston, dont la présence lui était indispensable. Il avait triomphé des scrupules du pape; il était parvenu à détruire l'impression fâcheuse que l'arrogance de son favori avait produite sur les barons, et grâce à une diplomatie habilement déployée, il put enfin annoncer le retour de Gaveston. Mais, dans son impatience jalouse, il vole au-devant de lui à Chester, et le conduit en triomphe à Langley, dans le Hertfordshire. L'exil n'avait pas modifié le caractère de Gaveston : c'était toujours le même homme, arrogant, libertin, fastueux, tournant sans cesse en ridicule les personnages de la cour qui n'avaient ni son élégance, ni sa grâce, ni son esprit, et leur donnant les sobriquets les plus injurieux. Le mécontentement fut de nouveau porté à son comble. Gaveston avait annoncé l'ouverture prochaine d'un tournoi; aucun gentilhomme de distinction ne voulut accepter ses invitations; on fit même enlever pendant la nuit les lices et les échafauds qui avaient été disposés pour la joute. Enfin, l'épuisement du trésor ayant forcé Édouard à convoquer un parlement à York, les principaux barons refusèrent de s'y rendre. Gaveston fut obligé de se cacher, et alors seulement le parlement put avoir lieu.

Malgré la prohibition royale, les barons se rendent à l'assemblée avec leurs tenanciers en armes; ils menacent Édouard, lui adressent les reproches les plus sanglants, et le forcent à déposer son autorité entre les mains de

douze personnes dont les ordonnances seront perpétuellement observées. Ce conseil, établi pour plus d'un an, devait exercer le pouvoir suprême, réformer les abus, régler l'État, bannir les mauvais conseillers, et particulièrement le favori, qui fut déclaré ennemi du royaume, s'il osait jamais y rentrer. Le roi consentit à toutes ces humiliations; mais il n'attendait que l'occasion de rétracter ce qu'il avait fait par force. Gaveston lui était plus cher que la couronne. Dès qu'il se crut libre à York, où il avait transporté la cour, il rappela de nouveau l'unique objet de sa tendresse. Les barons à leur tour coururent aux armes, poursuivirent le monarque, assiégèrent le favori dans le château de Scarborough. Il capitula et se rendit au comte de Pembroke, à condition que si on ne s'accommodait pas dans deux mois, le château serait remis dans le même état où il se trouvait au moment de la capitulation. Pembroke, vraisemblablement de concert avec les autres seigneurs, laissa le prisonnier sous une faible garde. On l'enleva en son absence, et les comtes de Lancastre, de Warwick, d'Arundel et de Hereford, lui firent trancher la tête au mépris des lois et de leurs engagements. Édouard fut tansporté de colère en apprenant le meurtre de son mignon. Il menaça d'exterminer les rebelles; mais il ne tarda point à leur pardonner, content de quelques satisfactions extérieures qui sauvaient en apparence la dignité de la couronne.

La présomption du jeune roi et son amour des plaisirs avaient détourné son attention des progrès que faisait Bruce en Écosse : déjà Bruce était maître de la plupart des places fortes, et Stirling menaçait de se rendre si elle n'était pas secourue sous un bref délai. De toutes parts les plaintes arrivaient au roi sur l'abandon où il laissait les sujets d'Écosse qui lui étaient restés fidèles. Édouard était alors en paix avec la France; les barons avaient solennellement promis de ne plus troubler son repos; il songea à diriger toutes les forces de l'Angleterre contre l'Écosse. Mais Bruce avait su s'y maintenir non-seulement en héros, mais en politique. Édouard, à la tête de cent mille hommes, s'il faut en croire les historiens écossais, dont le récit est sans doute exagéré, marcha pour la troisième fois contre ce prince et semblait ne devoir rencontrer aucun obstacle. Il le trouva campé à Bannockburn, près de Stirling. Une bataille allait décider du royaume. La haine de la tyrannie, l'amour de la liberté, le péril et le désespoir animèrent le courage d'une nation prête à retomber dans la servitude; les dispositions admirables de Bruce suppléèrent au nombre des combattants. Ses forces, composées de trente mille hommes armés de piques, s'étendaient depuis le village de Bannock sur la droite jusqu'au voisinage du château sur la gauche. Il s'était protégé au front par des fossés étroits, pratiqués dans la terre et cachés par des claies recouvertes de gazon. Douglas et le grand sénéchal commandaient au centre; Édouard Bruce dirigeait l'aile droite, et Randolf l'aile gauche. Les troupes d'Argyle, de Carrick et des îles formaient le corps de réserve; à quelque distance des lignes Robert fit placer un corps de vagabonds, qu'il avait fournis d'étendards pour simuler de véritables combattants.

Au point du jour, les Écossais se réunirent sur une éminence pour entendre la messe et prier Dieu d'accorder la victoire à leurs armes. L'officiant, Maurice, abbé d'Inchaffray, les exhorta à se battre avec courage pour la liberté de leur pays, et marchant devant eux, les pieds nus, un crucifix à la main, jusque sur le champ de bataille, il les bénit au milieu du plus profond recueillement. Toute l'armée, par un mouvement sympathique, s'était prosternée encore une fois pour recevoir avec plus d'humilité la bénédiction du Très-Haut. Les Anglais crurent au contraire qu'ils demandaient merci, et déjà ils entonnaient les chants de victoire. Aussitôt l'infanterie anglaise, précédée de ses intrépides archers, commence l'atta-

que : le choc fut terrible ; mais les Écossais opposèrent une résistance opiniâtre. Les piquiers redoublant de vigueur parviennent cependant à enfoncer quelques bannières ; Bruce appelle alors sa réserve et fait attaquer les archers par le flanc, manœuvre aussi habile qu'imprévue et qui jette le désordre et la confusion dans les rangs de l'infanterie anglaise. Les chevaliers, ayant à leur tête le comte de Glocester, veulent rétablir l'ordre de bataille : efforts impuissants, leurs chevaux s'embarrassent dans les fossés que Bruce avait fait creuser la veille, et entraînent les cavaliers dans leur chute. Dès ce moment, le sort de la bataille fut décidé ; Édouard s'enfuit précipitamment laissant au pouvoir de l'ennemi son sceau privé, ses trésors et ses machines de guerre. Bruce recueillit tous les fuyards, les traita avec humanité, et obtint, par leur échange, la liberté de sa femme, de sa sœur et de sa fille, de l'évêque de Glascow et du comte de Maw qu'Édouard Ier tenait depuis longtemps prisonniers.

Bruce crut un instant que, par cette victoire, il venait de légitimer sa prise de possession de la couronne d'Écosse, et demanda à traiter de la paix avec Édouard sur ces bases. Édouard refusa avec fierté cette proposition ; et la guerre alla s'ouvrir dans d'autres contrées.

L'Irlande, depuis l'expédition de Jean, se trouvait divisée entre deux races d'hommes, animées l'une contre l'autre d'une haine mortelle, étrangères entre elles par les mœurs, le langage, les lois et leur origine. Les districts les plus sauvages et les plus montagneux, ainsi que la majeure partie du Connaught et de l'Ulster, étaient occupés par les indigènes, race féroce, vindicative, ignorante, qui ne reculait devant aucune violence ; sur les côtes orientales et occidentales et dans les principales villes de l'intérieur, s'étaient établis les aventuriers anglais qui avaient suivi le roi Jean, et dont le nombre s'accroissait chaque jour par l'émigration des hommes turbulents, qui, mécontents de leur sort en Angleterre, ou forcés de se soustraire à la rigueur des lois de leur pays, venaient en Irlande pour se procurer une existence nouvelle à la pointe de leur épée. Les uns et les autres déclaraient bien à tout propos qu'ils relevaient de l'Angleterre ; mais leur fidélité n'était pas sincère : les Anglais ne parlaient de leur suzerain, souverain seigneur et maître, le roi d'Angleterre, que pour justifier leurs exactions et leur brigandage, et les Irlandais ne se reconnaissaient vassaux de l'Angleterre que pour repousser les tentatives des aventuriers anglais, ou pour attaquer eux-mêmes les districts de l'intérieur, trop faibles pour se défendre et qui n'avaient pas encore l'adresse de reconnaître la domination anglaise. La plus effroyable anarchie régnait dans cette malheureuse contrée ; ce n'était encore que le prélude de tous les maux qu'elle devait endurer par la suite.

Robert Bruce, après sa brillante victoire de Bannockburn, après le refus superbe qu'il avait essuyé d'Édouard, résolut de s'emparer de l'Irlande ou du moins de l'insurger. Il envoya son frère Édouard Bruce avec une armée composée de six mille hommes pour tenter cette périlleuse entreprise. Les Écossais débarquent sans opposition dans le voisinage de Carrick-Fergus et sont bientôt rejoints par quelques groupes d'Irlandais mécontents. Ils brûlent ensemble Dundalk, ravagent la majeure partie de Louth, et font périr dans les flammes le habitants d'Atherdec. Les barons anglais préposés à la garde de l'Irlande ne firent contre les confédérés qu'une démonstration tardive et sans résultat : la désunion régnait parmi eux, et les indigènes se montraient peu empressés à repousser un ennemi qui, quel qu'il fût, ne pouvait pas être pire que les Anglais.

Une nouvelle victoire remportée par Bruce sur les Anglais à Renlys, dans le Meath, amena sous ses drapeaux tous les Irlandais mécontents du Leinster ; et il profita de ce mouvement favorable pour se faire pro-

UNIV. OF
VIRGINIA

Guerrier armé d'après un Manuscrit du XIIIe S

CYTOCHROMY
DNA OL

clamer roi d'Irlande. Mais le lord député d'Irlande avait enfin pris l'offensive; et Bruce, tout ébloui de l'éclat de sa dignité nouvelle, perdit un temps précieux à se faire reconnaître et à régler l'exercice de son pouvoir royal. De toutes parts les tribus irlandaises qu'il avait insurgées pliaient devant les troupes anglaises, et à Athenrey, où le roi du Connaught avait réuni plus de vingt mille combattants, lord Richard de Birmingham, commandant les forces du roi d'Angleterre, fit un carnage de onze mille Irlandais. Les Écossais, qui avaient aussi éprouvé des pertes considérables, fléchissaient sur tous les points, lorsque Robert Bruce, en personne, débarqua suivi d'un nouveau corps de troupes.

Les deux frères, Robert et Édouard Bruce, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, s'avancèrent jusque dans les comtés les plus méridionaux, et les citoyens de Dublin, dans une imprévoyante panique, se mirent à brûler les faubourgs de leur ville, pour se mettre hors de leur atteinte. Précaution inutile; car les Écossais étaient hors d'état d'en faire le siége. On était au cœur de l'hiver (1er janvier 1317); et les troupes de Bruce n'ayant ni équipements convenables, ni machines de guerre, ne pouvaient guère entreprendre que des courses désordonnées. D'un autre côté, l'armée anglaise, renforcée par l'envoi de troupes fraîches et bien disciplinées, dispersait par sa seule présence les bandes d'aventuriers qu'elle rencontrait. Les maladies, la famine et les souffrances de toute espèce furent encore plus fatales à l'expédition de Bruce que l'armée anglaise; ses soldats mouraient de faim et de froid; et les malheureux Irlandais, qui n'avaient pour tout vêtement que des écorces d'arbre, ou des peaux de bêtes en lambeaux, l'abandonnèrent pour se retirer dans leurs chétives masures. Robert Bruce fut obligé d'abandonner l'Irlande à son frère, qui, voulant encore tenter les hasards de la guerre, succomba avec la plus grande partie de ses troupes, dans un combat que lui livra Jean, lord de Birmingham.

Avec Bruce, toutes les espérances des patriotes irlandais furent ruinées; les Anglais reprirent leur ascendant; et l'ancien système de déprédation et de pillage prévalut plus fort que jamais. Édouard avait bien tenté de faire diversion en entrant en Écosse; mais, mal secondé par ses barons et ses tenanciers, il ne put opérer que quelques incursions sans résultat. Enfin Jean XXII, qui venait de monter sur le trône pontifical, voulant signaler les commencements de son pouvoir en terminant la guerre qui depuis dix ans désolait l'Angleterre et l'Écosse, avait envoyé deux habiles légats, Joscelin d'Ossat et Lucques de Fiesque, auprès d'Édouard pour lui offrir leur intervention pacifique. Ce prince accepta avec empressement leur concours, et les deux légats, munis de ses pouvoirs, se rendirent en Écosse pour engager *lord* Robert à faire la paix. Mais un parvenu se montre intraitable, lorsqu'on lui dispute le titre qu'il a conquis. Les légats ne voulurent jamais reconnaître sa dignité royale; ils l'appelaient sans cesse dans leurs missives *gouverneur de l'Écosse;* et Bruce leur disait impérieusement : « Je suis roi, et ne puis recevoir que des lettres qui sont adressées au roi. » Les légats ne voulurent faire aucune concession, lorsque la prise de Berwuick par les Écossais vint jeter la consternation en Angleterre.

Mais les barons anglais, indifférents pour le bien public, et ennemis de l'autorité royale, dès qu'ils purent s'affranchir de la dépendance devinrent plus audacieux à mesure que le roi devenait moins redoutable. Le comte de Lancastre et ses partisans le soumirent encore à leurs caprices. Bientôt un favori, semblable au malheureux Gaveston, leur fournit des prétextes de révolte. Le jeune Hugues de Spencer, distingué par sa naissance comme par les agréments de sa figure, régnait sur le cœur d'Édouard, excitait la haine des grands et affectait de

les braver. Aussi avide qu'insolent, il se fit donner une baronnie qu'il prétendait revenir de droit à la couronne, prétention monstrueuse qui suscita des contestations sans nombre. Lancastre et plusieurs autres seigneurs vinrent, les armes à la main, demander l'exil du favori et même de son père, homme sage et digne de la confiance du monarque. Sur le refus d'Édouard, ils entrent dans Londres, ils présentent au parlement une accusation contre les Spencer, et, sans aucune preuve, ils font prononcer contre eux une sentence de bannissement et de confiscation. Après l'accomplissement de leur vengeance, ils se retirent, munis de lettres de pardon.

Mais leur sécurité laissa au roi les moyens de punir un attentat si odieux. Il assembla des troupes, rappela les deux exilés, déclara la sentence du parlement injuste et contraire à la grande charte, poursuivit les auteurs de la conspiration, et se rendit maître de Lancastre. Ce baron, premier prince du sang, le plus puissant du royaume, fut condamné à mort et exécuté. Une cour martiale fit l'office du parlement dans une affaire de cette importance, preuve singulière du peu d'égards que l'on avait pour les lois de la nation. Le jeune Spencer, loin de chercher à calmer la haine publique par une conduite plus réservée, l'envenima par de nouvelles violences.

Édouard désespérant de dompter l'Écosse, tandis que son royaume, était agité par les factions, conclut avec elle une trêve de trente années, sans donner le titre de roi à Robert Bruce, qui n'en fut pas moins affermi sur le trône que sa valeur lui avait acquis.

Des orages plus violents se formaient sur la tête d'Édouard. Charles le Bel, troisième fils et troisième successeur de Philippe le Bel, le somma de venir rendre hommage pour la Guyenne. Spencer mit obstacle à ce voyage, nécessaire au bien public, mais dangereux pour ses propres intérêts. De son côté, Charles IV, profitant des embarras d'Édouard, cherchait à étendre sa juridiction dans l'Aquitaine. Sous prétexte de réconcilier les deux rois, Isabelle, femme d'Édouard et sœur de Charles, se rend en France, accompagnée de Roger Mortimer, son amant, et obtient pour son fils l'investiture du duché d'Aquitaine; puis, de concert avec le comte de Hainaut, dont le jeune Édouard devait épouser la fille, elle lève des troupes pour délivrer, disait-elle, l'Angleterre d'un grand scandale. Elle débarqua en effet, le 26 septembre 1326, sur la côte de Suffolk, à la tête de trois mille hommes, où bientôt les princes du sang, les comtes et les barons vinrent la rejoindre. C'est au milieu de cette cour improvisée qu'elle fit proclamer roi son fils, sous le nom d'Édouard III.

En annonçant qu'elle venait délivrer le royaume de la tyrannie des Spencer et du chancelier Baldoc, leur créature, elle mit presque toute la nation dans ses intérêts. Londres se révolte, les provinces imitent la capitale; le roi fuit sans trouver des sujets fidèles; le vieux Spencer, livré par la garnison de Bristol, est pendu comme un malfaiteur, quoique nonagénaire et respectable par son mérite. Le favori et le comte d'Arundel subissent le même sort, ils sont tous exécutés sans aucune forme de procès. La populace de Londres se chargea d'assommer le chancelier, que les partisans d'Isabelle avaient respecté à cause de son caractère de prêtre. Pendant ce temps, Édouard se cachait dans les montagnes du Pays-de-Galles; il y fut découvert et arrêté. La reine Isabelle, pour mettre le comble à ses violences, convoqua au nom de ce prince un parlement qui devait le détrôner. On l'y accusa, non de crimes, mais d'incapacité et de faiblesse. Les factions avaient anéanti toute espèce de justice. Le parlement déposa le roi, comme il aurait banni un simple particulier, et lui envoya l'ordre de résigner la couronne à son fils. Les menaces, la crainte, arrachèrent son consentement. Cependant les yeux du public

s'ouvrirent enfin sur des atrocités si affreuses. Une reine barbare, perfide, infidèle à son époux, assez hypocrite pour affecter de plaindre celui qu'elle opprimait inhumainement, ne pouvait échapper à la haine qu'inspire toujours le crime, lorsqu'il paraît à découvert. Tandis qu'on la regardait avec horreur, le malheureux Édouard excitait la pitié et la sympathie des masses; car le peuple honore souvent de son affection, dans l'infortune, celui qu'il méprisait dans la grandeur.

C'est alors que Mortimer, voulant mettre fin à son impatience et calmer les inquiétudes de la reine, fit assassiner Édouard, dans le château de Berkley où l'avait confiné le parlement. Gournay et Maltravers prêtèrent à ce favori leur coupable assistance. Ils pénétrèrent dans la chambre du roi au milieu de son sommeil, et lui plongèrent un fer rouge dans les intestins. On ne fit aucune recherche, et le corps du malheureux roi fut inhumé sans cérémonie, et presque sans témoins, dans l'abbaye de Saint-Pierre à Glocester.

§ VII. — Édouard III monte sur le trône. — Il reconnaît Robert Bruce pour roi d'Écosse. — Ses différends avec la France. — Cause des guerres entre la France et l'Angleterre. — Bataille de Crécy. — Prise de Calais. — Bataille de Poitiers. — Jean, roi de France, ramené prisonnier en Angleterre. — Édouard consent au traité de Bretigny. — Le prince Noir en Castille. — Massacres qu'il fait exécuter à Limoges. — Sa mort. — Révolte des provinces françaises conquises. — Trêve entre la France et l'Angleterre. — Mort d'Édouard III.

Le jeune Édouard, mis avant le temps sur le trône de son père par le crime d'une mère furieuse, avait toutes les qualités naturelles qui annoncent la gloire d'un règne et la prospérité d'un état. Son conseil de régence, composé de douze membres, cinq prélats et sept pairs laïques, régla les affaires du gouvernement; mais il commença lui-même à donner des preuves de son courage, en se mettant à la tête des armées. Les Écossais, sous les ordres du comte de Murray et de lord Douglas, généraux célèbres, avaient profité des circonstances difficiles où se trouvait l'Angleterre, pour faire une invasion dans le royaume. Ils étaient redoutables surtout dans ces sortes d'entreprises. Tout leur équipage consistait en un sac de gruau d'avoine, que chaque cavalier portait derrière lui. Ils en faisaient des gâteaux au milieu des champs; le bétail dont ils s'emparaient leur fournissait d'ailleurs une subsistance facile. Écorcher un animal, en suspendre la peau avec des pieux, y verser de l'eau dedans, allumer du feu dessous, et faire bouillir la viande dans cette espèce de chaudron improvisé, telle était leur cuisine. Une armée ainsi organisée avait bientôt ravagé une province. Les soldats se dérobaient en un instant aux coups de l'ennemi.

Édouard III marcha contre eux avec plus de soixante mille hommes; mais il eut beaucoup de peine à les rencontrer. Leurs habiles généraux étaient campés si avantageusement, qu'il ne put, malgré toute son ardeur, ni les attaquer, ni les forcer au combat. Une nuit, Douglas pénétra dans le camp anglais, accompagné de deux cents braves, et fut sur le point de prendre le roi, qui eut le bonheur d'échapper après une vigoureuse résistance. Les Écossais regagnèrent le pays sans avoir essuyé d'échec. Le mauvais succès de l'expédition retomba sur l'infâme Mortimer. Il avait usurpé toute l'autorité du gouvernement: plus détesté que les anciens favoris et sentant la nécessité de la paix pour maintenir sa fortune, il décida Édouard à traiter avec Robert Bruce et à le reconnaître pour roi; à renoncer à ses prétentions sur l'Écosse et à se contenter d'une somme de trente mille marcs que ce royaume devait payer à l'Angleterre. Quoique le parlement eût ratifié le traité, toute la nation en murmura. Les comtes de Kent, de Norfolk et de Lancastre, princes du sang, s'unirent contre le ministre. Mortimer voulut se venger et se faire craindre. La faiblesse d'esprit du comte de Kent donna prise à sa méchanceté; il lui

persuada qu'Édouard II, son frère, vivait encore. Le prince crédule forma le dessein de le rétablir sur le trône. Ce projet absurde fut un prétexte d'accusation; l'oncle du roi fut condamné par les barons à perdre la tête, et ses grands biens furent confisqués au profit d'un fils de Mortimer.

Tant de crimes ne pouvaient être longtemps impunis sous un prince capable de régner. Le roi, qui avait déjà dix-huit ans, résolut de se défaire de ce ministre coupable, qui était puissamment soutenu par la reine mère et ses adhérents. Il vint enfin à bout de le surprendre dans le château de Nottingham où il était enfermé avec la reine Isabelle. Le parlement lui fit son procès, et le condamna à être pendu. La notoriété des faits suffit pour la condamnation, sans examen de témoins, sans entendre le coupable. Vingt ans après, en faveur du fils de Mortimer, on annula cette sentence comme illégale. Si les lois n'étaient pas assez fortes pour résister au parti dominant, elles étaient du moins assez connues pour faire casser des jugements arbitraires lorsqu'on le jugeait à propos. La reine fut reléguée dans une maison, où son fils la visita toujours une ou deux fois chaque année. Il s'appliqua dès lors à réprimer les désordres; il enjoignit aux juges de rendre la justice, sans égard aux ordres des ministres, et marcha lui-même contre les troupes de voleurs dont le royaume était infesté.

L'ardeur de l'ambition et de la jeunesse excitait Édouard à des entreprises plus éclatantes. Robert Bruce, ce héros si digne du trône, mourut et laissa David son fils, encore mineur, sous la tutelle du comte de Murray. Quelques seigneurs anglais, à qui l'on ne se pressait point de restituer des fiefs qu'ils réclamaient dans ce royaume, conspirèrent en faveur d'Édouard Baliol, fils du roi Jean Baliol, réduit alors à vivre en France comme un simple particulier. Le roi d'Angleterre, sans se déclarer ouvertement, encouragea Baliol à une entreprise dont il voulait profiter lui-même. Les Écossais, mal disciplinés, mal conduits, car Murray était mort, et Douglas était occupé en Espagne à une croisade contre les Mahometans, perdirent plusieurs batailles, et furent soumis par une poignée de soldats. Baliol se fit couronner, renvoya une partie de ses troupes; mais il jouit à peine de la victoire : les Écossais le chassèrent tout à coup.

Il avait offert à Édouard de le reconnaître pour suzerain et de renouveler l'hommage aboli. Ce prince, résolu de le remettre sur le trône, passa en Écosse et remporta une victoire complète, qui ne lui coûta qu'un chevalier, un écuyer et treize soldats. Il rétablit Baliol, reçut l'hommage, et se réserva les places les plus importantes, comme annexées pour jamais à sa couronne. Un roi reçu par force, odieux par ses liaisons avec l'Angleterre, ne pouvait longtemps dominer un peuple inquiet et turbulent, plus jaloux de la liberté que de la vie. On le chassa de nouveau. Deux fois Édouard porta en Écosse le ravage et la destruction, sans dompter le courage opiniâtre des Écossais. Sa fameuse entreprise contre la France leur laissa le temps de respirer.

Ici commence l'une des périodes les plus importantes de l'histoire d'Angleterre. Ni Lingard, ni Hume, ni Henry, ni Palgrave ne suffiront désormais pour nous guider dans notre marche; nous sommes obligés de recourir aux savantes investigations d'un historien français qui a jeté un si grand jour sur toutes les parties de nos annales (1).

« Les trois fils de Philippe le Bel étaient morts sans laisser de descendance masculine, et déjà la chrétienté voyait dans cet événement un jugement du ciel, qui punissait l'outrage fait à Boniface VIII. D'après la règle qui, pour la première fois, avait été invoquée lorsque le second d'entre eux avait succédé au premier, les femmes étant à jamais exclues du trône de France, c'étaient les frères de Philippe

(1) Simonde de Sismondi, *Histoire des Français.*

le Bel et leur deseendance masculine qui devaient recueillir l'héritage de ses fils. Charles de Valois, l'aîné de ces frères, était mort (16 décembre 1325), et ses droits étaient dévolus à son fils, Philippe de Valois; mais comme la veuve de Charles IV se déclara enceinte, ce ne fut que deux mois plus tard, lorsqu'elle accoucha d'une fille, que ce prince fut reconnu pour roi, et sacré sous le nom de Philippe VI. Louis d'Évreux, le second des frères, était mort aussi; mais son fils Philippe avait été marié dès l'an 1318 à Jeanne, fille de Louis X, qui devait lui apporter l'héritage de la Navarre, de la Champagne et de la Brie, fiefs féminins entrés dans la maison de France par la mère de Philippe le Bel.

« Philippe VI, ou de Valois, fut sacré à Reims, le 29 mai 1328, devant une assemblée nombreuse et brillante des pairs et des grands seigneurs de France. Il fut reconnu par la nation. Cependant un sentiment assez universel repoussait son titre comme illégitime. On regardait la royauté comme un héritage, non comme une fonction. On ne se demandait point si les femmes y étaient aussi propres que les hommes, mais seulement s'il n'était pas cruel de les priver du bien paternel; car quant à l'article de la loi salique qu'on leur appliquait, lors même qu'il se serait rapporté à la couronne, il devait être censé aboli, aussi bien que tout le reste de cette loi. Toutefois, les partisans de la succession féminine pouvaient se partager entre trois concurrents, et cette division même les affaiblissait. Les uns, regardant les irrégularités précédentes comme sanctionnées par la possession, auraient appelé au trône la fille aînée du dernier roi, Marie; mais comme ce n'était qu'une enfant, ses prétentions furent bientôt oubliées. D'autres affirmaient que l'usurpation de Philippe V ou de Charles IV ne pouvait détruire le droit de Jeanne, fille de Louis X, alors âgée de dix-sept ans, et mariée à Philippe, comte d'Évreux. Cette prétention était à la fois et la plus fondée et la plus redoutable; aussi Philippe VI se hâta-t-il de traiter avec son cousin d'Évreux; il lui restitua le royaume de Navarre, sous condition qu'il renoncerait à la Champagne, à la Brie et aux droits qu'il pouvait avoir sur la couronne de France. Ce traité cependant ne s'est point conservé, et Charles le Mauvais, fils de la reine de Navarre, ne cessa de réclamer un héritage dont il se prétendait injustement dépouillé. D'autres, enfin, convenaient que la couronne de France ne pouvait jamais passer aux femmes, mais ils maintenaient le droit du fils d'une fille de France; et comme Isabelle, reine d'Angleterre, était la seule princesse de France qui eût un fils, ils regardaient ce fils, Édouard III, âgé alors de seize ans, comme l'héritier légitime de la couronne. Isabelle, dès le 28 mars, adressa aux principaux seigneurs de France des protestations dans lesquelles elle faisait valoir les prétendus droits de son fils. »

Telle était la question que devaient décider ces effroyables guerres de succession qui ont ensanglanté la France pendant plus d'un siècle et qui ont créé cette animosité héréditaire entre les Français et les Anglais, que les enseignements de la morale et de la politique ont tant de peine, même aujourd'hui, à faire entièrement oublier. Cependant, il se passa dix ans entiers (1328-1337) avant que les rois rivaux recourussent aux armes. Philippe VI fut pendant dix ans en possession de la royauté, sans opposition de la part de ses sujets, sans contestation de la part des autres souverains de l'Europe. Philippe d'Évreux, son cousin germain, roi de Navarre, sembla abandonner ses prétentions, et Édouard III vint lui-même, le 6 juin 1329, lui faire hommage à Amiens, pour son duché d'Aquitaine, et peut-être n'eût-il plus parlé de ses prétendus droits si Philippe VI ne l'avait pas provoqué.

Le nouveau roi des Français était vain, impétueux et plein de rancune. Il était personnellement brave; mais il n'avait pas les premières notions de l'art de la guerre. Encore que son ignorance fût profonde sur toute chose,

il voulait tout régler par son autorité despotique; aussi semblait-il fait pour provoquer des ennemis et pour leur donner sur lui-même tous les avantages. Il n'avait nourri son esprit, comme toute la noblesse de son temps, que de la lecture des livres de chevalerie, et il aspirait à être le premier chevalier de son royaume. Il était beau de figure, adroit à tous les exercices du corps; il croyait que la vaillance consistait à braver tous les périls, sans les calculer jamais; il voulait encore que sa magnificence étonnât tous ceux qui l'approchaient; que sa volonté fût un décret de la Providence, à laquelle toute résistance était impossible. Il n'estimait que la noblesse, et il regardait les roturiers comme une plèbe vile, taillable à merci. Sa prodigalité envers les seigneurs de son entourage était sans borne, ses fêtes étaient les plus brillantes de l'Europe, et la cour de France acquit sous son règne la réputation d'être le siége de la chevalerie, de l'élégance, de l'urbanité et des plaisirs. Parmi les seigneurs qui brillaient à cette cour, il y en avait un qui, pendant les deux premières années, jouit de toute sa faveur et parut être son principal ministre : c'était Robert d'Artois, comte de Beaumont, qui était en même temps son cousin et son beau-frère, car il avait épousé sa sœur.

Robert descendait en ligne directe, à la quatrième génération, du premier Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis; mais, pendant sa minorité, et comme son père était mort avant son aïeul, la sœur de ce père, Mahault, comtesse de Bourgogne, s'empara du comté d'Artois, et le parlement déclara par un arrêt du 3 octobre 1307 que la représentation n'avait pas lieu en Artois; en sorte que la fille cadette devait y être préférée au fils du fils aîné. C'était là un de ces arrêts de complaisance que la cour ne refusait pas à Philippe le Bel, lequel avait fait épouser à deux de ses fils les deux filles de Mahault. Lorsque Philippe VI succéda à ses neveux, la faveur royale changea; il aurait volontiers réinstallé sa sœur dans la possession du comté d'Artois, dont il la voyait injustement dépouillée; aussi, assure-t-on qu'il dit à son beau-frère qu'il ferait revoir son procès, s'il pouvait produire la moindre petite pièce nouvelle pour motiver cette révision.

Robert d'Artois ne possédait aucune pièce nouvelle; mais il paraît que d'après cet encouragement il n'hésita pas avec sa femme à fabriquer des pièces fausses. Dans l'intervalle, avant qu'elles pussent être produites, les dispositions du roi avaient changé. Il avait appris que Robert s'était vanté de lui avoir donné la couronne, d'avoir mis à sa disposition une troupe armée au moment où il en avait besoin et d'avoir rallié la noblesse à son parti. Philippe conçut dès lors contre Robert une profonde indignation, un ardent désir de l'abattre. Une accusation de faux fut intentée en 1330, non-seulement contre lui, mais contre sa femme, contre ses complices; et plusieurs de ceux qui avaient travaillé pour lui furent mis à la torture, puis brûlés vifs. Robert et sa femme s'enfuirent à Bruxelles, et de là en Angleterre; mais de nouveaux crimes d'empoisonnement et de sorcellerie leur furent imputés, et Philippe VI sembla prendre à tâche de remplir l'Europe du bruit des forfaits de sa sœur et de son cousin.

Robert fugitif reçut à la cour d'Angleterre un accueil favorable; Édouard avait de fortes raisons de se plaindre de Philippe VI qui avait donné asile à David Bruce, roi d'Écosse, qui lui suscitait chaque jour de nouveaux embarras en Aquitaine, et qui, sans aucune provocation, venait encore de faire surprendre la ville de Saintes par son frère, le comte d'Alençon, et de la faire raser. En donnant asile à Robert il voulait user de représailles, quoique au fond il redoutât de se brouiller ouvertement avec la cour de France; car ses sujets voyaient avec défiance tout ce qui pouvait amener une guerre continentale. Leur animosité était éveillée contre les Écossais, et c'était de ce côté que le roi lui-même

tournait toute son attention. D'ailleurs il n'était pas sans inquiétude dans sa propre cour. La conduite scandaleuse de sa mère l'avait engagé à la faire enfermer (19 octobre 1331). Ce n'était donc pas le moment de faire valoir les droits de cette même reine à la couronne de France. Tout tremblait en Europe devant Philippe VI. Le pape lui-même, pour servir l'ambition de la France, poursuivait de ses excommunications l'empereur Louis IV de Bavière, et les causes d'inimitié entre Philippe VI et Édouard III se multipliaient sans cesse. Philippe voulait qu'Édouard lui livrât Robert pour le faire périr; son âme inquiète ne pouvait goûter aucun repos, car il croyait que son beau-frère faisait agir des sorciers contre lui. En proie à la plus vive anxiété, il envoyait des secours aux Écossais; il faisait attaquer les vassaux d'Édouard en Aquitaine; il faisait armer dans tous ses ports des vaisseaux pour une descente en Angleterre; enfin, il engagea le comte de Flandre, sans égard pour les intérêts de ses sujets, dont toute l'industrie s'exerçait sur les laines anglaises, à faire arrêter en un même jour tous les Anglais qui se trouvaient en Flandre. Édouard, de son côté, chercha à se faire des alliés dans les Pays-Bas et en Allemagne; Jacques Arteveldt, chef de l'insurrection flamande lui promit son concours. Louis de Bavière le nomma *vicaire de l'Empire*, et pour entraîner plus facilement les Flamands sous sa bannière, il se proclama roi de France. Édouard, fort de tous ces appuis, et reconnaissant d'ailleurs qu'il serait impossible de faire revenir Philippe, déclara la guerre à la France le 21 août 1337, et le 10 novembre, il prit d'assaut Cadsand, qu'il réduisit en cendres.

Toutefois, ce n'était pas sans effroi qu'Édouard III s'était engagé dans cette lutte redoutable. Depuis cent cinquante ans, il n'y avait pas eu de guerre entre la France et l'Angleterre qui n'eût tourné au désavantage des Anglais. Dans ces guerres, ils avaient perdu successivement la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, le Limousin, l'Angoumois, le Périgord. Il leur restait l'Aquitaine, que les Français avaient déjà saisie à plusieurs reprises, et le petit comté de Ponthieu, simple fief de gentilhomme, dont Édouard Ier avait hérité en 1279 de sa belle-mère, la reine de Castille, et qui fut saisi au commencement des hostilités. Les Anglo-Saxons n'étaient pas encore pleinement réconciliés avec leurs maîtres les Normands, et ils considéraient les guerres de France comme pouvant augmenter encore un pouvoir dont ils étaient déjà jaloux. C'était en eux cependant que résidait la vraie force d'Édouard, une force qu'il ne soupçonnait point encore.

Depuis le déclin de la puissance continentale des Plantagenets, des armes avaient été rendues au paysan anglais, et avec les moyens de se défendre, il avait recouvré son adresse, sa force et sa fierté. L'infanterie, formée de paysans, était donc excellente. Les Anglais étaient les meilleurs arbalétriers de l'Europe. En France, au contraire, les paysans, comme les bourgeois, étaient trop opprimés pour que l'infanterie des communes sentît aucun point d'honneur, ou fût animée du moindre courage. D'un autre côté, les Anglais eux-mêmes reconnaissaient la supériorité de la gendarmerie française, toute composée de chevaliers qui combattaient pour la gloire et n'obéissaient qu'au point d'honneur le plus exalté.

Édouard III ne pouvait transporter sur le continent qu'un nombre fort limité de cavaliers, et cependant il les regardait comme formant seuls le nerf des armées. Il chercha donc à se fortifier par des alliances continentales pour ajouter à sa cavalerie celle que pourraient lui fournir les États dépendants de l'Empereur. Il eut avec celui-ci une conférence publique à Coblentz (3 sept. 1338). Louis IV de Bavière avait été cruellement outragé et par la France et par le pape; il embrassa donc avec empressement une occasion de nuire à Philippe VI. Mais trop faible et

trop pauvre pour se défaire d'aucune de ses ressources, il ne fournit au roi d'Angleterre ni un écu, ni un soldat. Édouard, au contraire, prodigua son argent aux princes de la basse Allemagne pour les engager à le servir; mais ses intrigues étaient facilement déjouées par Philippe VI. Édouard payait les princes allemands pour s'exposer avec lui; Philippe les payait au contraire pour se tenir tranquilles dans leurs foyers; et c'était ce dernier que l'on servait avec plus de dévouement.

Les immenses préparatifs de cette première campagne furent sans résultat. Édouard entra en Picardie à la tête d'environ cinquante mille hommes; mais n'osant livrer bataille à un ennemi supérieur, il retourna sur ses pas, congédia ses troupes, et repassa en Angleterre où l'attitude du parlement lui causait de vives inquiétudes. La confirmation des deux chartes lui procura de nouveaux subsides qui lui permirent d'augmenter son armée. Le parlement prit néanmoins la précaution de déclarer qu'on ne prétendait pas lui obéir en qualité de roi de France, et que les deux royaumes n'auraient absolument rien de commun. On craignait avec raison que s'ils étaient réunis, le souverain ne préférât le plus beau, et ne regardât l'Angleterre comme une province. Cependant cette guerre devait exposer la France aux derniers malheurs. La bataille navale de l'Écluse en fut comme le prélude (24 juin 1340). Une flotte française, composée de quatre cents voiles, montée par quarante mille hommes, attendait Édouard dans le détroit de la Manche. Les Anglais, qui avaient déjà plus d'habileté que leurs adversaires dans la marine, surent prendre l'avantage du vent. Les généraux français, tous gentils hommes qui ne connaissaient point la mer, ne voulurent jamais écouter les conseils de Barbavara de Gênes, le seul marin qui leur fût associé. Ils s'étaient fortifiés dans une anse où leurs navires se touchaient tous, et où ils se félicitaient de ne pouvoir être tournés; mais, seulement au moment de l'attaque d'Édouard, ils s'aperçurent qu'ils n'avaient point d'espace pour manœuvrer. Leurs navires furent tous pris ou coulés à fond, et trente mille hommes périrent dans cette déplorable action.

Sur terre, les événements furent sans importance. Les généraux de Philippe avaient eu quelque succès en Aquitaine et en Écosse; Édouard était entré en France avec une armée de cent mille hommes, mais il se contenta de faire le siége de Tournai et de ruiner les campagnes environnantes. Philippe, quoique plus fort, évita prudemment la bataille, laissant l'armée anglaise s'épuiser devant cette place. Mais Édouard, fatigué de la résistance des assiégés, et craignant qu'ils ne fussent secourus, après deux mois et demi de siége, envoya un héraut défier son rival à un duel qui déciderait de la couronne. Le roi de France, auquel il ne daignait pas donner ce titre, répondit noblement qu'un vassal ne pouvait défier son souverain; que d'ailleurs le risque devait être égal de part et d'autre, et que si le royaume d'Angleterre était proposé comme celui de France pour prix du vainqueur, il accepterait sans peine le cartel. Ces bravades convenaient aux mœurs du siècle; mais il n'y a nulle apparence que les deux rois voulussent tenter l'aventure.

La comtesse de Hainaut, leur parente, qui avait embrassé la vie religieuse, sortit de son monastère pour leur inspirer des sentiments pacifiques; son zèle réussit à ménager une trêve, devenue indispensable aux deux rois. Leurs armées étaient décimées par la fatigue et les maladies, et leurs royaumes dévorés par les impôts. L'armistice de six mois qui fut signé le 25 septembre 1340 fut regardé par les deux nations comme un bienfait; car il leur donnait l'espoir d'une paix définitive. Cet armistice, en effet, fut prolongé d'année en année et ne fut déclaré rompu que le 24 avril 1345.

De retour en Angleterre, Édouard s'en prit aux ministres et aux collec-

teurs de l'insuccès de son expédition : l'évêque de Chichester, chancelier, l'évêque de Lichfield, trésorier, et Stratford, archevêque de Cantorbéry, furent frappés de la disgrâce royale. Les ecclésiastiques étant presque les seules personnes capables de s'occuper de l'administration, étaient le plus ordinairement employés au gouvernement des États; mais si leur condition inspirait plus de confiance et de respect, et semblait les mettre au-dessus de toute tentation, les priviléges de l'Église les rendaient quelquefois plus dangereux que les autres.

Stratford ne se vit pas plutôt attaqué qu'il se servit des armes de la prélature. Il excommunia, en général, quiconque violait les immunités ecclésiastiques, ou accusait un évêque de trahison et d'autres crimes. Il écrivit à Édouard une lettre où l'autorité spirituelle était relevée en termes pompeux au-dessus du pouvoir temporel. Malgré ces menaces, le prélat ne fut pas convoqué au parlement. Il s'y présenta néanmoins en habits pontificaux, et demanda d'y siéger comme le premier des pairs. La porte lui fut fermée deux jours de suite; mais Édouard, craignant les conséquences de ce conflit, accorda à l'archevêque les prérogatives qu'il demandait.

Les nombreuses querelles du roi avec le clergé, ses dettes immenses, quelques actes d'autorité arbitraire, excitèrent les plaintes de la nation, et le parlement osa empiéter sur les prérogatives de la couronne. On requit du roi une nouvelle confirmation de la grande charte; on décida qu'un pair ne pourrait être puni que par la sentence de ses pairs, assemblés en parlement; on demanda que les grands offices fussent donnés par l'avis du conseil, avec le consentement des barons, qu'à chaque session les ministres, réduits à l'état de particuliers, pussent être obligés de rendre compte et de subir le jugement, et que s'ils étaient trouvés coupables on pût leur en substituer d'autres. Un statut si contraire à l'autorité royale, si conforme aux anciennes entreprises des seigneurs, fut confirmé par le roi, qui avait besoin d'argent. Son intention n'était pas de l'observer; il protesta en secret contre la violence, et dès qu'il eut le subside, il déclara hautement qu'il avait dissimulé, et que son cœur n'avait point été d'accord avec sa bouche. Sous un autre prince, cette démarche aurait soulevé le royaume. Édouard sut rétablir son autorité; deux ans après il engagea le parlement à révoquer le statut.

Une année s'était à peine écoulée depuis la signature du dernier armistice, lorsqu'un événement imprévu vint mettre aux prises la France et l'Angleterre. Le duc Jean III de Bretagne était mort le 30 avril 1341, sans laisser d'enfants. De ses deux frères, l'un était déjà mort, et sa fille unique, Jeanne la boiteuse, reconnue héritière par le duc régnant, avait épousé Charles de Blois, neveu de Philippe VI. L'autre frère, Jean, comte de Montfort, était né d'une seconde femme. Charles de Blois et Jean de Montfort prétendirent tous deux à la succession; car les deux questions de la succession des femmes et de la représentation des lignes n'étaient nullement décidées dans aucun fief ou dans aucun royaume. Chacun comptait toujours que la force ou le pouvoir royal fausserait le droit, et Charles de Blois invoqua l'aide de Philippe VI comme Jean de Montfort celle d'Édouard III.

Montfort, qui, du vivant de son frère, avait reconnu les droits de sa nièce, et avait même prêté serment de fidélité entre les mains du comte de Blois, oublia ses engagements solennels, aussitôt après la mort du duc, et se mit en possession de la Bretagne. Il avait pour lui le peuple et le clergé. La noblesse s'attachait à Charles de Blois, en faveur duquel le parlement s'était déjà déclaré. Quoique Philippe ne prît aucune part directe dans la querelle des deux prétendants, il permit cependant que son fils aîné, l'héritier de la couronne, et tous les princes du sang se rendis-

sent à l'armée avec laquelle Charles de Blois se proposait d'envahir la Bretagne. Montfort, qui était enfermé dans Nantes, sortit de la place, dès qu'il vit l'armée ennemie s'approcher, et demanda à être introduit dans le camp de son adversaire pour traiter. Charles de Blois, à son tour, ne tint aucun compte de sa parole, et malgré le sauf-conduit qu'il avait délivré il fit arrêter traîtreusement le comte de Montfort, et l'envoya prisonnier à la tour du Louvre. Sa femme, la comtesse Marguerite, loin de se laisser abattre par cet événement, se mit aussitôt à la tête des partisans de son mari, et les dirigea avec une vigueur et une constance qu'on aurait à peine attendues du plus brave chevalier. En même temps, à l'opiniâtreté des Bretons, à l'acharnement d'une guerre civile, se joignait la profonde animosité des Français et des Anglais, qui ne paraissaient, il est vrai, que comme auxiliaires dans les deux armées, mais qui ne combattaient pas moins avec une férocité jusqu'alors sans exemple.

Cependant Édouard, touché du courage de la comtesse de Montfort, vint lui-même en personne la secourir : il entreprit le siége de trois places qu'occupaient les partisans de Charles, et trois fois il fut obligé de renoncer sans succès à ces entreprises : les vivres lui manquaient ; ses soldats étaient harassés. Il accepta volontiers la médiation des légats du pape et conclut une nouvelle trêve de trois ans avec Philippe (29 novembre 1343). Le roi de France mit à profit cette paix provisoire pour punir quelques seigneurs bretons et normands qu'il soupçonnait d'avoir trahi ses intérêts. Olivier de Clisson et quatorze autres des principaux seigneurs de Bretagne qu'il avait invités à un tournoi à Paris furent mis à mort, ainsi que trois gentilshommes normands. Ces exécutions accomplies sans aucune forme judiciaire excitèrent une horreur profonde pour Philippe et entraînèrent dans le parti d'Édouard un grand nombre de seigneurs normands et bretons, lorsque celui-ci jugea à propos de renouveler les hostilités.

Les Anglais s'étaient aguerris dans les combats de Bretagne, et ils commençaient à ne plus redouter des hostilités qui leur ouvraient la voie du pillage. Dans une guerre contre la France, leurs propres biens, leurs maisons, leurs familles, étaient en sûreté, tandis que, vainqueurs ou vaincus, ils faisaient toujours retomber les désastres de la guerre sur des villes françaises. Aussi, se présentèrent-ils en foule à Édouard III, lorsque celui-ci se détermina, en 1345, à recommencer les hostilités. Il put avec ses sujets former trois armées pour attaquer la France par trois côtés à la fois. Henri de Lancastre, comte de Derby, à la tête de trois mille Anglais, auxquels il joignit les soldats de la Guyenne, attaqua dans le Périgord et la Saintonge, l'Ile-Jourdain que Philippe lui avait opposé, le chassa devant lui, le fit prisonnier (23 octobre) avec les hommes les plus marquants de la noblesse du Languedoc, et s'avança jusqu'à Angoulême. Les succès de cette petite armée étaient dus bien autant à l'humanité, à la générosité de son chef, à la protection qu'il s'empressait toujours d'accorder aux vaincus, qu'à sa valeur.

La seconde armée anglaise, commandée par le comte de Northampton, fut chargée de poursuivre la guerre en Bretagne, de concert avec le comte de Montfort, que quelques amis obscurs avaient réussi à faire évader de sa prison, et qui, le 20 mai 1345, fit hommage, comme duc de Bretagne, à Édouard III, qu'il reconnut pour roi de France. Un mois plus tard, Godefroy de Harcourt lui fit également hommage pour le fief qu'il tenait en Normandie. Montfort, affaibli par sa longue captivité et découragé par quelques revers, mourut avant la fin de cette campagne (26 septembre), qui ne fut signalée par aucun grand événement. Édouard III, suivi de la principale noblesse d'Angleterre et de son fils aîné, le prince de Galles,

débarqua lui-même en Flandre avec sa troisième armée, mais il n'y arriva que pour recevoir la nouvelle de la mort de son ami et de son allié, Jacques d'Arteveldt, qui fut tué à Gand, le 19 juillet 1345, dans une sédition. Une rivalité entre les tisserands et les marchands de drap, qui se disputaient le monopole du commerce des draps, fut l'occasion de la mort de cet illustre citoyen et de la ruine des uns et des autres.

Les Anglais se proposaient, en 1346, d'attaquer de nouveau la France par trois côtés à la fois. De son côté Philippe VI avait décidé que son fils Jean leur tiendrait tête; il avait nommé duc de Normandie, ce prince alors âgé de vingt-sept ans. Tous les plus grands seigneurs de France s'empressèrent de se ranger sous ses étendards avec leur chevalerie; toutes les communes furent aussi obligées de faire marcher leurs milices; et Jean avait, à ce qu'on assure, cent mille hommes sous ses ordres, lorsqu'il s'avança dans l'Angoumois pour reprendre aux Anglais les conquêtes qu'ils avaient faites l'année précédente. Mais loin d'imiter l'humanité de Derby, il pilla toutes les villes d'où le général anglais se retirait : Miremont, Villefranche, Saint-Jean-d'Angély, Tonnay furent réduites en cendres; il fit même égorger tous les habitants des deux premières villes; il s'arrêta enfin devant la petite ville d'Aiguillon, où une garnison anglaise lui tint tête depuis la fin d'avril jusqu'au 20 août.

Pendant ce temps, Édouard III avait débarqué a la Hogue, en Cotentin, le 12 juillet, avec quatre mille hommes d'armes et vingt-huit mille fantassins; c'était la plus belle et la plus nombreuse armée qu'il lui fût possible de rassembler. Il se mit à la tête de cette armée et ravagea la Normandie, où il ne rencontra point de résistance : une partie de la noblesse, qui était devenue hostile au roi de France, se déclara pour lui; les villes et les communes tremblaient, et avaient perdu tout esprit militaire. D'ailleurs Philippe ne s'était point attendu à être attaqué de ce côté. Édouard III ne montrait point cependant la générosité qui avait facilité les succès de Derby, dans le midi; il pillait toutes les villes de Normandie qui lui ouvraient leurs portes, et il faisait entraîner sur ses vaisseaux, et transporter au loin tous leurs habitants pour n'en laisser aucun derrière lui. C'est ainsi qu'il traita Caen, Louviers, Vernon, Verneuil, le Pont de l'Arche; les bourgeois des villes conquises s'estimaient heureux quand, après la première heure qui suivait l'entrée de ses troupes, il arrêtait le massacre. Les Français n'avaient point d'armee sur la rive gauche de la Seine; mais ils avaient coupé les ponts de la rivière, et se tenaient en garde sur l'autre rive. Édouard III remontait le long de la rive gauche, brûlant et pillant toujours. Il arriva enfin à Poissy où il passa la Seine le 15 août. Alors des partis anglais s'avançèrent jusqu'aux portes de Paris et vinrent brûler les villages de Saint-Germain, Montjoie, Saint-Cloud, Boulogne et Bourg-la Reine.

Philippe VI frémissait de rage d'être ainsi insulté jusqu'au centre de ses États; mais sa grande armée était toujours à Aiguillon, à cent cinquante lieues de distance: et quoiqu'il eût appelé à lui sa noblesse, il ne voyait point l'armée royale grossir aussi rapidement qu'il l'aurait souhaité. Ce fut avec joie qu'il vit arriver le roi Jean de Bohême. Ce prince était aveugle, il était accompagné de son fils Charles IV; les prêtres l'avaient nommé empereur, mais les peuples ne voulaient pas le reconnaître. Enfin, au milieu d'août, il se mit en campagne avec huit mille cavaliers, six mille arbalétriers génois et cinquante mille fantassins des communes. Il se porta aussitôt au-devant d'Edouard III, qui le voyant en force se mit à opérer un mouvement retrograde. Édouard se dirigea vers la mer, comptant pouvoir passer la Somme et se reposer dans son comte de Ponthieu, ou bien retrouver sa flotte à Montreuil. La si-

tuation d'Edouard était très-critique; l'armée qui le suivait était déjà double de la sienne et grossissait sans cesse, le pays qu'il traversait était ennemi, le lieu de refuge qu'il cherchait ne lui présentait aucune garantie. Enfin, le 24 août, il passa la Somme à gué à la Blanche-Tache, près de son embouchure, pendant la retraite du flux; et l'eau qui commença aussitôt à remonter empêcha son ennemi de l'inquiéter. Ce n'était que quelques heures de repos qu'il gagnait ainsi; il sentit bien qu'il ne pouvait pas aller plus avant, et le lendemain, il fit à Crécy en Ponthieu ses dispositions pour attendre la bataille, apportant tous ses soins à rafraîchir, à reposer ses hommes et ses chevaux et à faire mettre les armes en bon état.

Philippe VI regardait tous ces soins comme au-dessous de sa dignité; il n'écoutait que sa colère et son orgueil offensé. Il partit d'Abbeville le 26 août au matin, par une pluie battante, et après cinq heures de marche, il se trouva en présence des Anglais. Ses hommes et ses chevaux étaient harassés, et les cordes des arbalètes étaient hors d'état de servir. Philippe avait annoncé qu'il attendrait au lendemain pour livrer bataille; mais quand il vit les Anglais, sa haine éclata et ne put supporter aucun délai. Il donna l'ordre aux Génois de passer immédiatement au front de l'armée pour commencer l'attaque. Les Génois répondirent qu'avec leurs arbalètes mouillées et leur cordes raccourcies, il leur était impossible de combattre. Philippe ne voulut écouter aucune de leurs raisons et ils engagèrent la bataille avec beaucoup de résolution, mais avec un tel désavantage qu'au bout de peu de temps, ils furent mis en déroute. La haie des gendarmes français, placée derrière eux les empêchait de fuir, quand tout à coup Philippe éleva la voix et cria aux gendarmes : « Or, tost, « tuez toute cette ribaudaille, car ils « nous empêchent la voie sans raison. » Cet ordre atroce fut exécuté; les gendarmes français fondirent sur leurs auxiliaires pour les mettre en pièces; cette manœuvre aussi barbare qu'insensée fût cause de la perte de la bataille. Pendant la mêlée entre ces deux parties d'une même armée, aucune flèche anglaise ne portait à faux; les chevaux s'effarouchaient; et les cavaliers renversés étaient tués par les coutilliers de Galles et de Cornouailles, qui se glissaient entre eux.

Mais une fois dégagée de cette cohue, la gendarmerie française, qui était sous les ordres du comte d'Alençon, frère du roi, se précipita avec une telle fureur sur l'avant garde anglaise, que le jeune Prince de Galles, qui la commandait, se trouva exposé au plus grand danger. Un officier courut aussitôt avertir Édouard du péril où était son fils, lui demandant de prompts secours. « Mon fils « est-il mort ou blessé? reprit froi- « dement le roi. — Non, sire, mais « il a fort à faire, et il aurait grand « besoin de votre assistance. — Re- « tournez, reprit Édouard, et ne « m'envoyez point chercher tant que « mon fils sera vivant. Je lui réserve « l'honneur de la journée; il faut bien « que l'enfant gagne ses éperons. » Cependant l'ardeur des Français ne tarda pas à se ralentir en présence du sang-froid des arbalétriers anglais. Ceux-ci soutenus par six *bombardes*, les premières qu'on eût encore vues, vomissaient dans les rangs serrés de la cavalerie française une grêle de balles qui effrayaient et tuaient les hommes et les chevaux. Ce ne fut bientôt qu'une horrible boucherie. Philippe, qui avait eu un cheval tué sous lui, n'était plus entouré que de cinq barons et de soixante hommes d'armes. Dans un moment de désespoir, n'écoutant que son courage il voulut se précipiter au plus fort de la mêlée, mais son escorte l'arrêta; car il n'était plus temps, les lignes étaient rompues; et les Anglais criaient de toute part : « bataille gagnée! » Jean de Bohème, ce roi aveugle, qui, lui aussi, avait voulu courir les hasards de la campagne, fut tué. Le duc de Lorraine, les comtes d'Alençon, de Flandre, de

Nevers, de Blois, de Harcourt, d'Aumale, de Bar, de Sancerre, de Savoie, quatre-vingts bannerets, et douze cents chevaliers succombèrent dans cette fatale journée. La France n'avait pas encore éprouvé de semblable déroute : sa plus brillante noblesse et trente mille soldats étaient restés sur le champ de bataille! perte d'autant plus pénible pour la France qu'elle sema le découragement dans les esprits et détruisit le prestige dont la victoire avait jusque-là environné les armes françaises. Tel fut le résultat de cette mémorable bataille de Crécy, qui n'était que le prélude de celle de Poitiers.

Après la victoire, Édouard courut embrasser le prince de Galles, en s'écriant : « Tu es mon fils, tu as bien « rempli ton devoir; mon cher fils, « tu viens de te montrer digne de la « couronne! » Ce jeune héros, appelé ordinairement le prince Noir, à cause de la couleur de son armure, devint le modèle des chevaliers et fut la terreur de la France. Mais le roi d'Angleterre ne perdit pas son temps en de vaines réjouissances; sentant combien il lui serait avantageux d'avoir sur les côtes de France et à la proximité de l'Angleterre, un port assuré, il courut investir Calais. Le duc de Normandie leva le siége d'Aiguillon, licencia son armée et laissa toute liberté à Derby de reconquérir l'Agénois et de s'avancer dans le Poitou. Charles de Blois, en Bretagne, se laissa surprendre et faire prisonnier, près de la Roche d'Eriens, et Calais que Philippe ne pouvait secourir fut sommée de capituler.

Jean de Vienne, chevalier bourguignon, d'un courage et d'une fidélité à toute épreuve, commandait la ville de Calais. Il assembla ses officiers ainsi que les principaux bourgeois, et ils résolurent tous d'un commun accord de défendre la place jusqu'à la dernière extrémité. Toutes les attaques d'Édouard échouèrent devant une si noble détermination. Le roi d'Angleterre, voyant qu'il ne pouvait s'emparer de Calais par la force, résolut de la réduire par la famine : il établit ses lignes de circonvallation, et fit dresser dans les retranchements des cabanes en bois où ses soldats surveillaient sans peine et sans danger tous les mouvements des assiégés. Ce blocus hermétique dura onze mois; les Calaisiens, comme ils l'avaient annoncé, poussèrent la résistance jusqu'à la dernière extrémité : ils s'étaient nourris des animaux les plus immondes, et la faim les persécutait encore, sans qu'ils eussent le moindre espoir d'être bientôt ravitaillés, lorsqu'enfin ils songèrent à capituler. Édouard, irrité d'une si longue résistance, les somma de se rendre à discrétion : un instant il voulut faire passer toute la population au fil de l'épée; mais, à la prière de ses officiers, il se borna à demander que six des plus notables bourgeois vinssent, pieds nus, en chemise et la corde au cou, lui apporter les clefs de leur ville et se soumettre au traitement qu'il lui plairait de leur infliger. Six héroïques bourgeois s'offrirent volontairement à encourir seuls tout son courroux pour sauver leurs concitoyens; Eustache de Saint-Pierre était à leur tête. Dès qu'ils parurent devant le roi, il commanda qu'on les conduisît au supplice. En vain ses officiers et son fils intercédèrent pour ces hommes généreux; Édouard ne voulut rien entendre, et il aurait souillé sa gloire par un acte de barbarie, si la reine Philippa de Hainaut, qui était venue dans son camp lui annoncer la victoire qu'elle avait remportée à Nevil's-Cross, sur David Bruce roi d'Écosse, ne se fût jetée à ses pieds pour implorer la grâce des députés calaisiens. Édouard voulut bien leur tenir la vie sauve; mais il ordonna que la ville fût évacuée, et en chassa tous les habitants. Des familles anglaises vinrent ensuite pour la repeupler. Après la capitulation de Calais, les deux rois, également épuisés, sentirent la nécessité de suspendre leurs hostilités. Une trêve pour dix mois fut signée entre eux le 28 septembre 1347, et elle fut ensuite prorogée pendant tout le règne de Philippe VI.

Pendant l'armistice, Édouard ne

laissa pas échapper les occasions qui se présentèrent de déployer ce courage personnel, si admiré dans les mœurs chevaleresques de l'époque. Geoffroy, de Chargny, gouverneur français de Saint-Omer, avait cherché à corrompre la fidélité du gouverneur de Calais, Amérigo de Pavie, chevalier italien au service d'Angleterre, en lui offrant vingt mille couronnes pour rendre la place. Amérigo feignit d'accepter, tandis qu'il prévenait Edouard de cette proposition. Au jour convenu pour consommer le marché, Édouard s'introduisit dans la ville avec trois cents hommes d'armes et six cents archers; de son côté Charguy se rendit à l'entrée de la nuit sur le pont de Nieulay situé près de Calais; de là il dépêcha dans la place un messager chargé de compter la somme, et s'avança accompagné de douze chevaliers français et de cent hommes d'armes pour prendre possession de la ville. Ils furent admis, et pendant que Chargny attendait, au milieu des siens, le résultat de la négociation, il fut soudainement attaqué par les troupes anglaises, dans les rangs desquelles se trouvait Édouard combattant à pied, comme un simple chevalier sous la bannière de Mauny. C'est dans cette échauffourée peu digne d'un prince, qu'Édouard eut occasion de se mesurer corps à corps avec Eustache de Ribeaumont, chevalier français d'une rare valeur. Deux fois le roi d'Angleterre reçut sur son heaume deux coups de massue terribles qui le forcèrent à ployer les genoux, et deux fois, à l'aide de son bouclier, il se releva; mais saisissant enfin une occasion favorable, il parvint à son tour à se rendre maître de Ribeaumont, et à le réduire à merci. Lorsque tous les Français furent dispersés ou ramenés prisonniers dans la ville, Édouard voulut avoir à sa table le chevalier de Ribeaumont; il le loua beaucoup de son courage, et après le r pas, ôtant sa toque garnie de perles, il la plaça sur celle de son convive, en lui disant: « A vous, sire chevalier, j'adjuge le « prix de la valeur, et vous prie de « porter mon chapelet durant l'année « pour l'amour de moi. Vous aimez la « compagnie des dames et des demoi- « selles, apprenez-leur de qui vous « tenez ce présent, vous êtes libre et « vous tiens quitte de toute rançon. » Il est facile de concevoir tout le prix que Ribeaumont dut attacher à un tel présent en songeant à cette époque où la valeur était la première vertu et où les armées de France et d'Angleterre comptaient trois héroïnes célèbres: la comtesse de Montfort qui avait fait prisonnier le comte de Blois; la comtesse de Blois, qui avait pris les armes pour venger son époux, et Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre, qui venait de remporter en personne une victoire signalée sur les Écossais; c'est aussi à cette époque que fut créé l'ordre de la jarretière pour honorer la comtesse de Salisbury, maîtresse d'Edouard III.

Ainsi, malgré la paix conclue, on voit que dans ces temps de chevalerie et d'honneur la foi jurée était rarement observée; les trêves n'étaient, pour ainsi dire, que nominales, et le peuple était toujours accablé par les exactions des seigneurs et de leurs gens d'armes. Mais à cette époque un grand fléau, la peste, vint accroître les misères de l'Europe. Ce mal épouvantable, venu de la Chine, d'autres disent de Casan, après avoir visité les bords du Nil s'arrêta sur les côtes de la Méditerranée, dépeupla l'Italie, franchit la barrière des Alpes, et pénétra en France, d'où il passa en Angleterre (1348). Londres perdit cinquante mille de ses habitants et on évalua qu'en France un tiers de la population y avait succombé. L'ignorance et la superstition contribuèrent pour beaucoup à augmenter les ravages du fléau. Ces calamités jointes aux dépenses considérables qu'Édouard avait été obligé de faire pour porter la guerre en France, et aux pertes considérables d'hommes et de matériel qu'il avait essuyées ramenèrent ce prince à des dispositions plus pacifiques. Il offrit de renoncer à ses prétentions à la couronne de France, si on lui accordait la souveraineté des provinces qu'il tenait comme vassal de son propre droit et de celui de la reine. Philippe rejeta

Tournoi au XIVe siècle : 1 Chevalier combattant 2 Chevaliers fuyant

cette proposition; mais Jean, son fils, qui lui avait succédé, (22 août 1350) tourmenté par les troubles domestiques que lui suscitait son gendre Charles le Mauvais, roi de Navarre, se montra plus traitable. Quand les envoyés des deux puissances se réunirent à Guisnes pour prolonger l'armistice, ils se promirent, en présence du pape Innocent IV, des renonciations réciproques, moyennant lesquelles la paix serait maintenue, après toutefois que les prélats et les barons des deux royaumes auraient donné leur assentiment. Mais le baronage de France déclara qu'il ne souffrirait jamais que le roi renonçât à une suzeraineté qui était le plus beau fleuron de la couronne de France; et ce refus décida de la guerre.

Pendant la premiere campagne, (1355) Édouard III se borna à ravager le comté d'Artois, tandis que le prince de Galles fut charge de porter la destruction dans la Guyenne et le Languedoc, mission dont il s'acquitta avec une rare férocité. Il prit et brûla Castelnaudary, les faubourgs de Carcassonne et de Narbonne; il traînait à la suite de son armee cinq mille des principaux habitants de ces contrées dont il exigea une rançon, et chargea mille charrettes de butin. De retour de son expédition il fit son entrée triomphale à Bordeaux, et déclara que dans l'espace de sept semaines, il avait réduit en cendres plus de cinq cents cités, villes et villages. Cette province populeuse n'avait pas été visitée par les horreurs de la guerre depuis un siècle. Édouard III, qui, après une campagne de dix jours, avait été forcé de rentrer à Calais, fut bientôt rappelé en Angleterre par les mouvements hostiles des Écossais qui s'étaient emparés de Berwick et qui commençaient à dévaster la partie de l'Angleterre septentrionale. Le parlement de Westminster, frappé de l'imminence du danger, accorda au roi un subside considérable pour six ans, et la campagne s'ouvrit par la reprise immédiate de Berwick et l'occupation de Roxburgh. Là, Baliol vint offrir à Édouard sa renonciation pleine et entière aux droits qu'il avait sur l'Écosse, moyennant une somme de cinq mille marcs et une pension de deux mille livres. De Roxburgh, Édouard s'avança vers le Lothian, distribua son armée en petits corps, en leur recommandant de ne rien épargner, ordre qui ne fut que trop bien exécuté : l'incendie et le carnage ne tardèrent pas à desoler la malheureuse Écosse.

Les armes anglaises victorieuses de toutes parts, allaient encore se couvrir de nouveaux lauriers. La gloire et les dépouilles acquises dans la dernière campagne de France engagèrent le prince de Galles à tenter une autre expédition sur un autre point. Il partit de Bordeaux avec deux mille hommes d'armes et six mille archers, remonta la Garonne jusqu'à Agen, et prenant sur la gauche, il parcourut les fertiles provinces du Quercy, du Limousin, de l'Auvergne et du Berry. On remarquait dans ses marches et la disposition de son armée une habilete et une prudence peu commune pour les généraux de cette époque, et que les Français méprisaient. Cependant ce prince se laissait souvent emporter par la fureur de la guere et l'ivresse de la destruction : tout, sur son passage, fut detruit. Les moissons furent arrachées, les bestiaux massacrés, et les vins et les provisions que l'armée ne pouvait emporter furent brûles. Il semblait vouloir ravager de fond en comble, jusqu'aux bords de la Loire, ces provinces qui avaient été anglaises autrefois et qui devaient bientôt le redevenir. Les fermes, les villages et les villes furent réduits en cendres, et on conduisit à Bordeaux tous les habitants assez aisés pour payer une rançon. L'armée tourna Issoudun et Bourges, qui menaçaient de faire une vigoureuse résistance : mais elle prit d'assaut Vierzon et Romorantin qu'elle livra aux flammes (3 septembre 1356).

L'imprudente obstination du prince de Galles avait donné au roi Jean le temps d'assembler, entre Chartres et Blois, une armée de cinquante mille

hommes, et de renforcer les garnisons de toutes les villes du Poitou. Cette armée était arrivée à deux lieues de Poitiers, et avait séparé le prince de son corps de bataille : situation fatale dont les Français ne profitèrent pas sur-le-champ; mais qu'Édouard comprit immédiatement : « Dieu, nous « aide, s'écria-t-il, en se voyant dans « le péril, il ne nous reste plus qu'à « combattre avec courage. » Après avoir examiné les lieux, il établit son camp sur un terrain élevé, le plateau de Maupertuis, entouré de haies, de vignes et de buissons qui en rendaient l'accès difficile. A ces fortifications naturelles, il ajouta des fossés et des palissades; mais il n'avait point de vivres, et ce camp retranché n'avait pas d'issue. Il allait donc être obligé de poser les armes, ce qui aurait eu lieu au plus tard, le second ou le troisième jour, si Jean, au lieu d'attendre, et n'écoutant que sa présomption qu'il prenait pour une inspiration chevaleresque, n'eût voulu vaincre ses ennemis par l'épée et non par la famine. Toutefois, avant de commencer l'attaque, il somma le prince de Galles de se constituer prisonnier, lui et cent de ses chevaliers. La veille, ce prince, par l'intermédiaire du légat, le cardinal Talleyrand-Périgord, avait offert au roi de France, pour se tirer de ce mauvais pas, de rendre ses conquêtes, les dépouilles qu'il avait avec lui et ses captifs, et de s'engager à ne point porter les armes contre la France pendant sept ans. Toute intervention pacifique fut rejetée; et le départ du légat donna le signal du combat.

Dès la pointe du jour, le plateau de Maupertuis fut attaqué par un corps de cavalerie, qui obligé de suivre un chemin creux et étroit, eut à supporter une grêle de flèches et de traits lancés avec une adresse extrême par les arbalétriers anglais. Le désordre ne tarda pas à se mettre dans cette troupe, dont les principaux chefs Arnold d'Andreghem et Jean de Clermont, tombèrent les premiers mortellement blessés. Comme les chevaux effarouchés fuyaient sans leurs cavaliers vers la plaine, le souvenir de la bataille de Crécy frappa toutes les imaginations. Une terreur panique s'empara des deux premières divisions de l'armée. Le duc d'Orléans et trois des fils du roi, dont l'aîné avait vingt ans, donnèrent l'exemple de la fuite; leurs courtisans avec une menteuse loyauté les accompagnèrent pour les couvrir, disaient-ils, et les sauver. La troisième division était commandée par Jean en personne; il avait gardé auprès de lui Philippe, son quatrième fils, âgé seulement de quinze ans; elle était encore deux fois plus forte que l'armée anglaise; mais Jean, ayant vu le mauvais succès de sa cavalerie, s'imagina pour remédier au mal, de faire mettre pied à terre à tous ses cavaliers, pendant que la gendarmerie anglaise se portait au galop sur son corps d'armée. Cette absurde manœuvre acheva de le perdre. Un grand nombre de cavaliers, au lieu d'abandonner leurs chevaux, piquèrent des deux et s'enfuirent; les autres combattirent bravement mais en désordre. Jean, aussi bon soldat que mauvais général, fit en vain des prodiges de valeur. L'élite de ses gentilshommes fut tuée à ses côtés, et son jeune fils qui gagna alors le surnom de Philippe le Hardi déploya vainement cette vaillance personnelle qu'on se figurait alors devoir former toute la gloire du capitaine. Enfin, atteint de trois blessures, entouré de cadavres, épuisé de fatigues, Jean se rendit à un chevalier de l'Artois (Denys de Morbecque), qui servait dans l'armée anglaise; et le jeune Philippe subit le sort de son père. Les Français laissèrent onze mille morts sur le champ de bataille, et le nombre des prisonniers dépassa dit-on, celui des vainqueurs.

La modération d'Édouard, après la victoire, ajouta à l'admiration qu'avait inspirée sa conduite pendant la bataille : il combla d'égards son royal captif. Le soir même de cette journée, il lui donna un festin splendide, le servit lui-même à table, et par respect, ne voulut pas y prendre place. Jean fut conduit à Bordeaux avec un grand cérémonial, et de là à Londres, où il

ANGLETERRE (Plantagenets)

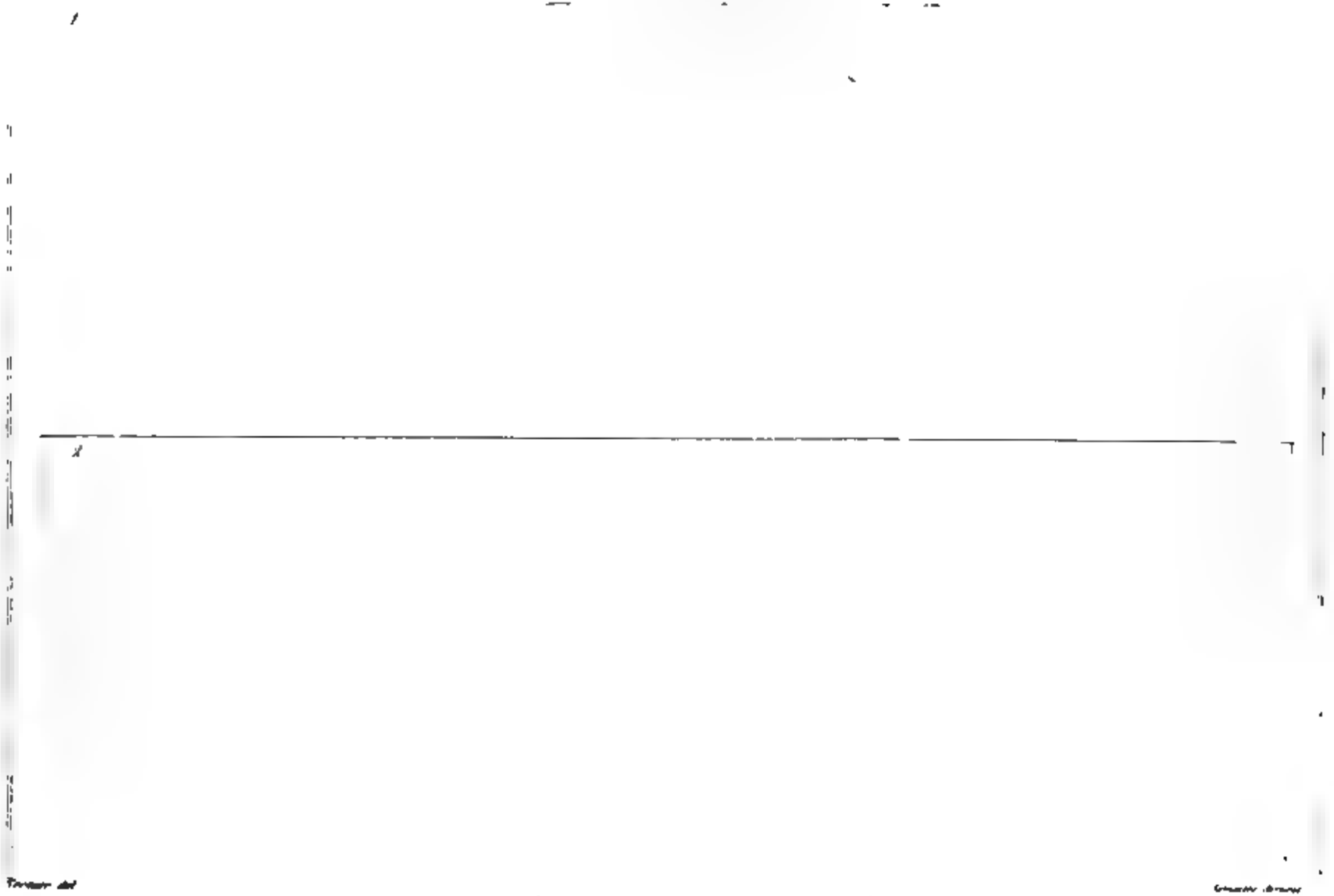

Tournoi au XIVe siècle. 4 Chevaliers se préparant au Combat. 2 Chevaliers joutant.

OF
LIFORNIA

UNIV. OF
CALIFORNIA

fit une entrée solennelle à côté de son jeune vainqueur. Lorsque le roi de France entra dans la salle de Westminster où le roi d'Angleterre était assis sur son trône, environné de ses barons et de ses prélats, celui-ci descendit pour embrasser son suzerain et le conduisit à un banquet splendide. Le palais de Savoie et plus tard le château de Windsor lui furent assignés pour résidence et celle de son fils. A cette époque deux rois se trouvaient prisonniers à Londres : David Bruce, roi d'Écosse, et Jean, roi de France. Une rançon de cent mille marcs délivra David; mais l'accommodement des prétentions rivales des rois d'Angleterre et de France présentait de grandes difficultés. Édouard demandait une énorme rançon pour le roi et les autres prisonniers; et il exigeait en compensation de la renonciation de ses droits à la couronne de France, la remise des provinces qui avaient appartenu jadis à ses ancêtres, pour être, par lui, possédées en toute souveraineté, sans aucune dépendance du monarque français. L'état présent des affaires en France justifiait la rigueur de ces propositions : à Paris, Marcel, prévôt des marchands, dictait sa volonté au Dauphin, régent du royaume; et en Normandie, le roi de Navarre déclarait la guerre au régent, et semblait vouloir aspirer au trône. Le roi prisonnier qui n'avait pas mis un seul instant en doute que son sort personnel ne fût plus important que celui de la France, après avoir contesté, hésité et temporisé, finit par accéder aux demandes d'Édouard. Pour recouvrer sa liberté il cédait au roi d'Angleterre, en toute souveraineté : la Normandie, la Guyenne, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Quercy, le Bigorre, le Périgord, le Limousin, la Touraine, le Poitou, l'Anjou, le Maine, Boulogne, le Ponthieu et Calais avec la souveraineté de la Bretagne, et de plus une rançon de quatre millions d'écus d'or! Le Dauphin qui ne voulait pas racheter la liberté de son père, au prix d'une paix si désastreuse, ne pouvait pourtant opposer à la volonté du roi qu'une autorité nationale; aussi convoqua-t-il les états généraux pour avoir leur avis. Ceux-ci déclarèrent (28 mai 1359) que le traité de Londres était inadmissible et qu'ils préféraient la guerre.

La guerre, en effet, recommença dans l'automme de 1359. Édouard III se flattant de mieux réussir par les armes que par les négociations s'embarqua à Sandwich avec une armée de cent mille hommes; et après avoir heureusement abordé à Calais, il en forma trois divisions et se dirigea sur le centre de la France. L'Artois, le Vermandois, et la Champagne furent saccagés; rien ne pouvait arrêter cette armée, composée d'aventuriers de toutes les nations; le Dauphin Charles était d'ailleurs trop prudent pour exposer sa puissance contestée dans les hasards d'une bataille; il laissa avancer les Anglais sans leur opposer la moindre résistance; et le 30 novembre Édouard s'approcha de Reims, pour l'investir avec six mille cavaliers, armés de fer, et un train de fourgons et d'équipages de guerre très-considérable. La ville était entourée de fortes murailles et défendue par une bonne garnison et l'armée anglaise dut se retirer. La Bourgogne et le Nivernais parvinrent à se soustraire au pillage moyennant une composition de deux cent mille écus. Édouard ne rencontrant nulle part des soldats français se porta sur Paris qu'il croyait surprendre; mais cette ville fit bonne contenance, et dans son dépit, il défia le Dauphin en combat singulier; cartel qui fut encore repoussé. Il ne lui restait plus qu'à piller et à dévaster. La Brie, le Gâtinais, le Maine, la Beauce, le Pays Chartrain, furent mis à feu et à sang par la soldatesque féroce d'Édouard. C'est alors que le duc de Lancastre, témoin de tous ces désordres qui étaient ruineux pour l'Angleterre elle-même, fit sentir au roi combien il était dangereux de perdre en un jour le fruit de plusieurs années de guerre. D'un autre côté, la France était plongée dans la plus affreuse misère. Les seigneurs et les grands pro-

priétaires étaient ruinés ; leurs terres étaient ravagées, et leurs revenus détruits : de toutes parts on implorait la paix.

Le régent envoya donc auprès d'Édouard des plénipotentiaires qui le trouvèrent au village de Brétigny, près de Chartres. Ils désespéraient d'obtenir des conditions supportables, lorsqu'un événement extraordinaire inspira au vainqueur des sentiments plus modérés. Un orage terrible, accompagné de pluie, de grêle et de tonnerre, éclata sur son armée; six mille chevaux et plus de mille hommes périrent emportés par la violence des eaux. Édouard effrayé crut que le ciel se déclarait contre lui et devint plus conciliant. Un traité définitif fut signé à Brétigny, le 8 mai 1360, par lequel Édouard renonçait à ses prétentions à la couronne de France, comme aussi à l'héritage des Plantagenets au nord de la Loire; tandis que le roi de France lui cédait, non plus en fief, mais en toute souveraineté, le Poitou, l'Aquitaine et tous les arriere-fiefs qui en dépendaient, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. En outre, la France devait racheter son roi par une rançon de quatre cent mille écus par année. L'argent nécessaire au premier payement fut fourni par Galéas Visconti, seigneur de Milan, qui fut fier d'acheter à ce prix le mariage de son fils avec une fille de France. Le duc d'Orléans avec deux des fils du roi, et un grand nombre de seigneurs et de bourgeois, furent donnés en ôtage pour le reste.

Jean ratifia volontiers le traité et fut rendu à ses peuples. Religieux observateur de sa parole, il en exécuta les conditions avec une fidélité inviolable; inutilement le conseil s'efforça de l'en dissuader. « Si la justice et la bonne foi, répondit-il, étaient bannies du reste de la terre, elles devraient se trouver toujours dans le cœur d'un roi. » Ce noble sentiment, qu'il ne savait point allier avec la politique, le fit repasser à Londres, les uns disent pour *excuser* son fils le duc d'Anjou, qui venait de s'évader; d'autres prétendent qu'il ne retourna en Angleterre que pour engager Édouard dans une croisade. Après un sejour de quelques mois dans son hôtel de Savoie à Londres, Jean mourut à la suite des excès nombreux auxquels il se livrait.

La mort de ce prince n'eut aucune influence sur les relations de la France avec l'Angleterre. Charles V, son fils, qui lui succéda, était trop prudent pour essayer de rompre le traite de Brétigny, au milieu du délabrement où se trouvaient la France et le trésor. La Bretagne n'etait pas encore définitivement pacifiee; mais la France et l'Angleterre se contentèrent d'une intervention indirecte, qui ne troubla pas la paix générale. La bataille d'Auray (1365) où Charles de Blois perdit la vie mit fin même à toute espèce de collision. D'ailleurs d'autres inquiétudes absorbaient l'attention de Charles : des milliers de brigands redoutables, connus sous le nom de *compagnies*, infestaient toutes les provinces de la France. C'était en grande partie les aventuriers d'Édouard, qui, accoutumés au pillage, perpétuaient au sein de la paix toutes les horreurs de la guerre. On comptait parmi eux plusieurs Anglais et des Gascons d'une naissance distinguée. Ils avaient gagné des batailles sur les troupes du roi, et un prince du sang, Jacques de Bourbon, avait été tué en les combattant. Ce fléau occupait la politique de Charles lorsqu'il trouva enfin l'occasion de s'en delivrer.

A cette époque, le royaume de Castille était gouverné par don Pèdre IV, auquel l'histoire a conservé le surnom de Cruel. Pierre, livré a toutes les passions d'un tyran barbare, venait de mettre le comble à ses crimes, en faisant mourir par le poison sa femme, sœur de la reine de France. Henri de Transtamare, frère naturel de ce prince, prit les armes contre lui et proposa au roi de France d'enrôler les *compagnies* pour une expédition en Castille. Rien ne pouvait être plus avantageux au royaume. Du Guesclin engagea sans peine ces bri-

gands à marcher en Espagne sous ses ordres. Ils passèrent par Avignon où le pape tenait sa cour, lui arracherent deux cent mille livres, outre l'absolution de leurs péchés, et chassèrent bientôt le roi de Castille qui n'avait que des ennemis parmi ses sujets. Le tyran se réfugia en Guyenne auprès du prince de Galles, qui, soit par générosité, soit par ennui du repos, entreprit de rétablir Pierre le Cruel, quoiqu'il eût été le premier à conseiller l'envahissement de la Castille par les *compagnies*. Édouard traverse les Pyrénées accompagné du célèbre Chandos, attaque Henri de Transtamare trop empressé de combattre, malgre le conseil de du Guesclin, taille en pièces l'armée franco-castillane à Navarette, et remet Pierre sur le trône. Celui-ci, croyant n'avoir plus besoin des armes anglaises, viola impudemment toutes ses promesses et refusa de payer la solde des aventuriers qui s'étaient enrôlés sous la bannière du prince Noir. Édouard, hors d'etat de payer ses troupes, et les voyant périr de maladies, fut obligé de retourner en Guyenne, après leur avoir distribue jusqu'à son argenterie. Le perfide Castillan ne jouit pas longtemps de sa fortune. Du Guesclin le fit prisonnier, et Transtamare le tua de sa propre main.

Le prince Noir ne rapporta de son expédition d'Espagne que des dettes et une maladie de langueur. Ses revenus étaient epuisés par son faste et sa magnificence. Le prince de Galles avait plus de talents comme guerrier que comme administrateur; aussi s'était-il aliéné la sympathie des Aquitains soumis à son gouvernement. Il y avait plus de deux siècles qu'Éleonore d'Aquitaine avait porté son héritage à Henri II; mais les peuples qui avaient obéi longtemps aux Anglais se sentaient plus Français qu'à aucune autre époque, précisément parce que leurs maîtres étaient Anglais. Devenus sujets de la couronne d'Angleterre, les Français pliaient difficilement sous son joug, et s'offensaient à toute heure de l'orgueil et des préjugés de leurs maîtres. Mais l'aigreur s'augmenta par les contributions de guerre qu'exigea le prince pour subvenir à son expedition de Castille. Il avait imposé une taxe de vingt sous par chaque feu sur les provinces conquises : les seigneurs de Guyenne non-seulement refusèrent de se soumettre à cet impôt extraordinaire, mais ils portèrent leurs plaintes au roi de France, et en appelèrent à la cour de ses pairs pour ouïr droit sur les plaintes qu'ils venaient d'emettre. Édouard, cité devant le parlement, répondit qu'il s'y rendrait en compagnie de soixante mille hommes, menace orgueilleuse qu'il n'eut jamais le pouvoir d'executer. Son père, qui redoutait les conséquences d'un pareil conflit, offrit sérieusement de renoncer a ses prétentions à la couronne de France et aux provinces de Normandie, du Maine et d'Anjou, à condition que Charles renoncerait également à son droit de souveraineté sur les provinces que possédait alors le roi d'Angleterre. La proposition fut soumise aux pairs de France, qui conseillèrent au roi d'y répondre par une déclaration de guerre. C'était ce que désirait Charles V, qui depuis son avénement au trône se préparait à la guerre. De leur côté, les états généraux, assemblés à Paris au mois de mai, déclarèrent que malgré les stipulations expresses du traité de Bretigny, le roi était toujours suzerain de l'Aquitaine, et que le duc était tenu de se soumettre à son jugement.

Aussitôt après l'avis emané de la chambre des pairs, les hostilités commencèrent sur toutes les frontières de l'Aquitaine. Le Ponthieu fut sequestré; le Poitou et la Guyenne furent envahis. En peu de temps, la valeur française, le zèle des peuples, les efforts de la noblesse produisirent une réaction soudaine. Les deux Édouard étaient presque hors d'état de tenir la campagne : le père était usé par les fatigues de la guerre et les soucis de l'ambition; le fils dépérissait à la fleur de l'âge, atteint d'hydropisie. La cour des pairs, pour couronner son œuvre, condamna, le 14 mai 1370, le prince Édouard comme rebelle, et confisqua

son duché d'Aquitaine. Le duc d'Anjou fit révolter l'Agénois; le duc de Berry le Limousin; mais tous deux se retirèrent dès que le prince de Galles entra en campagne. Celui-ci, tout souffrant, se fit porter en litière devant Limoges, dont l'évêque peu de jours auparavant venait d'ouvrir les portes au duc de Berry. Lui-même commanda tous les apprêts du siége, et sous ses ordres la ville fut prise d'assaut : il voulut y entrer par la brèche, il était malade, et se faisait porter en litière; il fit massacrer tous les habitants sans distinction d'âge ni de sexe, et ordonna que toutes les maisons fussent réduites en cendres. Cette horrible exécution termina la carrière militaire du fils d'Édouard III. Affaibli par la maladie et par ses derniers efforts, il repassa en Angleterre, au mois de janvier 1371, et continua à lutter pendant cinq ans contre le mal qui l'obsédait. Il succomba le 8 juin 1376, à Cantorbéry. Richard, son fils, à peine âgé de dix ans, fut présenté au parlement et reconnu comme héritier présomptif de la couronne, par acclamation.

Le duc de Lancastre, second fils d'Édouard, remplaça le prince de Galles dans le gouvernement de l'Aquitaine; mais Charles V lui avait opposé le brave du Guesclin, qu'il avait revêtu de la charge de connétable, et Olivier de Clisson, que sa férocité avait fait surnommer le *Boucher*. Tous deux s'attachaient à fatiguer les Anglais qu'ils laissaient librement parcourir la France; puis, lorsqu'ils les voyaient épuisés, ils les attaquaient tout à coup et obtenaient sur eux de petits avantages. La guerre n'offrit dès lors aucune action décisive. Ce ne furent que ravages, escarmouches, attaques furtives, prises de places; mais les succès des Français n'en furent pas moins réels. Les Anglais avaient commis la faute grave de vouloir conquérir à la fois la Castille et la France. Ils s'épuisaient dans l'un et l'autre pays, et ne se présentaient plus qu'en nombre fort inférieur à leurs ennemis. Les Aquitains se révoltaient les uns après les autres pour se donner à la France. Poitiers ouvrit ses portes au connétable le 20 juin 1372; la Rochelle, le 15 août; Thouars, le 29 septembre; et la conquête du Poitou fut accomplie, le 21 mars 1373, par le fait d'armes de Chizey, où du Guesclin, avec quatorze cents hommes, culbuta environ sept mille Anglais, et les fit prisonniers. Le grand Chandos, connétable de Guyenne, avait péri dans un combat. Le captal de Buch, son digne successeur, était prisonnier, et la Bretagne, qui avait embrassé avec ardeur le parti d'Édouard, fut envahie en une seule campagne par les armées françaises.

L'Écosse, malgré ses revers, avait reconquis son indépendance, sous les auspices de la maison de Stuart. Édouard III, vieux et malade, se voyant dans l'impuissance d'aller réveiller par sa présence le courage de ses troupes, envoya de nouveau le duc de Lancastre à Calais, avec une brillante armée; mais Charles V, fidèle à sa politique, lui refusa toute occasion de combattre. Il lui laissa traverser sans résistance la Picardie, l'Ile de France, la Bourgogne, le Nivernais, le Forez, l'Auvergne et le Limousin, brûler et dévaster les villes et les villages, détruire les granges, égorger les troupeaux et souvent les bergers sur toute la longue ligne qu'il avait suivie. Enfin, après cinq mois de marche, le duc de Lancastre amena, un peu avant Noël, son armée à Bordeaux, mais elle était épuisée de fatigue, elle avait perdu ses chevaux et ses équipages dans les montagnes d'Auvergne, et était hors d'état de rien entreprendre. Cette expédition, qui avait humilié la France et ruiné tant de provinces, acheva toutefois d'abattre la puissance des Anglais sur le continent. Dès le mois de janvier 1374, une suspension d'armes fut signée entre les deux couronnes, et Édouard, qui avait enfin accepté la médiation du pape, consentit à une trêve de quatre années. L'Angleterre ne possédait alors de ses conquêtes d'outre-mer que : Calais, Bordeaux,

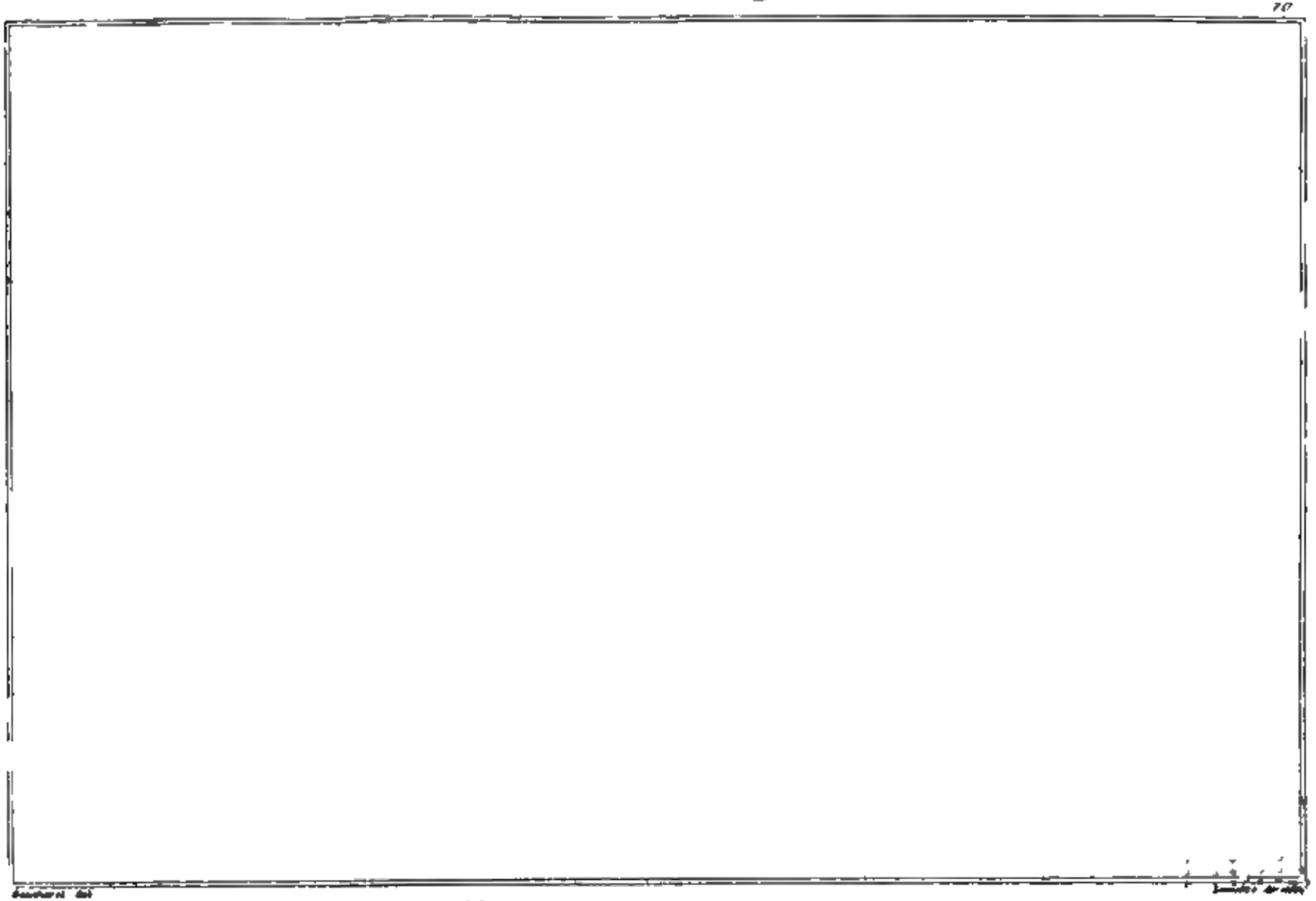

Vaisseaux du temps de Richard II

Bayonne, et quelques places sur la Dordogne.

Dès ce moment le règne d'Édouard s'use en contestations avec le parlement, au milieu desquelles les divers ordres s'accusent réciproquement de concussions; le jubilé du roi, c'est-à-dire la célébration de la cinquantième année du règne d'Édouard, vint heureusement laver toutes ces impuretés. Un pardon général fut publié pour tous les délits, négligences, méprises et erreurs. De son côté, Édouard, ennuyé des affaires, vivait obscurément à Étham, abandonné aux soins ou à la merci d'Alice Perrers, sa maîtresse, et comme il devenait plus faible de jour en jour, il quitta même Etham pour se retirer à Sheni. Édouard y mourut dans un complet abandon, le 21 juin 1377, dans la soixante-cinquième année de son âge, laissant trois fils : les ducs de Lancastre, d'York et de Glocester.

§ VII. Richard II. — Situation de l'Angleterre. — Expédition de Richard contre l'Écosse. — Ligue des trois oncles du roi. — Ils le dépouillent de la couronne. — Henri de Lancastre monte sur le trône. — Hostilités de l'Écosse et du Pays-de-Galles. — Exigences des communes. — Henri IV meurt. Caractère de Henri V, son successeur. — Les Lollards. — Guerres de Henri contre la France. — Bataille d'Azincourt. — Il s'empare de Rouen. — Devient gendre de Charles VI avec la promesse de succéder à la couronne de France. — Nouvelles conquêtes de ce prince en France. — Il meurt à Vincennes.

Richard II, fils du prince de Galles, n'avait que onze ans lorsqu'il monta sur le trône. Il héritait à la fois des droits de son père à la couronne et de la tendresse et de la vénération qu'on avait toujours conservées pour ce grand prince. Les ducs de Lancastre, d'York et de Glocester, ses oncles, ne mirent aucun obstacle au couronnement de leur neveu. Ils étaient de caractère trop différent pour se liguer contre lui. Le premier, peu entreprenant, avait épousé la fille de Pierre le Cruel, et s'était porté un instant comme roi de Castille; mais désespérant de réussir, il finit par céder ses droits au fils de Transtamare pour une indemnité de deux cent mille couronnes et une pension annuelle de cent mille florins; le second était faible, irrésolu, d'un esprit borné. Le troisième, capable d'entraîner le peuple, de bouleverser l'État, était retenu par le pouvoir de ses deux aînés. Les commencements de la minorité furent donc tranquilles. Le parlement établit un conseil de régence; les communes influèrent par leurs pétitions sur le système du gouvernement; mais l'autorité des oncles du roi donna seule l'impulsion aux affaires. Le duc de Lancastre, qui avait déjà gouverné sur la fin du dernier règne, était régent de fait, quoiqu'il n'en eût pas le titre.

Cependant la position du jeune roi était difficile. Édouard III avait laissé les affaires extérieures dans un état déplorable. Les Français et les Écossais, unis par le sentiment d'une vengeance commune, venaient de s'allier aux Castillans et menaçaient déjà l'Angleterre. Les flottes réunies de France et de Castille ravagèrent les côtes méridionales de l'Angleterre, pendant que l'armée écossaise pillait le Northumberland. Pour résister à tous ces ennemis, le conseil fit équiper une flotte qui devait débarquer une armée en Bretagne; mais elle périt presque tout entière contre les rochers du Finistère. Une seconde expédition échoua par la défection du duc des Bretons, qui avait fait sa paix avec la France. Les troupes anglaises n'éprouvaient plus que des revers contre les habiles capitaines de Charles V. Les frais de ces armements, le manque d'économie, la cupidité des oncles du roi, avaient épuisé les ressources de l'Angleterre. Une taxe extraordinaire, imposée sur chaque personne au-dessus de l'âge de quinze ans, détermina une violente commotion.

Depuis longtemps, l'esprit du peuple était travaillé par les prédications des Lollards, qui, voyant tous les abus dont le clergé régulier et séculier se rendait coupable, voulaient que l'Église revînt aux véritables principes

de son institution : la pauvreté, l'égalité et le dévouement pour tous. Aux abus du clergé venaient s'ajouter les exactions des divers officiers de la couronne; les exigences brutales des seigneurs, et les necessites chaque jour plus impérieuses du trésor : charges et exactions qui retombaient toujours sur le paysan et le travailleur, et dont ceux-ci cherchaient à s'alléger chaque fois que l'occasion s'en présentait, ou que l'oppression était trop forte. En France, a Paris, à Rouen, en Flandre, les mêmes causes excitaient des révoltes qui, se répétant sans cesse, désolèrent le pays. En Angleterre l'inhumanite des collecteurs rendait encore plus criantes ces injustices. L'un d'eux, a Dartford, dans le comte de Kent, avait demandé la taxe pour une jeune fille, enfant d'un couvreur. Sa mère soutint qu'elle n'avait pas l'âge requis par le statut, et comme l'officier allait s'assurer du fait par un examen indecent de la jeune personne, son père, qui revenait justement de ses travaux, terrassa le collecteur d'un coup de marteau. Les voisins applaudirent a son courage et jurèrent de le protéger et de le défendre. Aussitôt cent mille paysans prirent les armes dans les comtés d'Essex et de Kent. Deux prêtres, Jack Straw et John Ball, et Wat, le couvreur (Wat-the-Tyler), celui-la même qui avait tué le collecteur à Dartford, se mirent a la tête de cette populace furieuse. Après avoir massacré les collecteurs d'impôt et tous ceux qui passaient pour ennemis du peuple, ils marchèrent vers Londres. Le pillage, le meurtre et l'incendie signalaient partout leur arrivée : exces inutiles que leur ignorance et leur désespoir pouvaient seuls faire excuser. Ils demandaient l'abolition de l'esclavage, la réduction de la rente des terres à quatre pence par acre, la franchise d'achat et de vente aux foires et marchés, et le pardon général de toutes les offenses passées : demandes fort justes, mais que la mauvaise foi de la cour et des seigneurs repoussait sans cesse. Néanmoins, cette fois, leur grand nombre avait jeté une inquiétude sérieuse parmi les conseillers de la couronne.

Lorsque les insurgés arrivèrent à Loudres, ils se portèrent vers la Tour, résidence habituelle du roi. Richard etait sorti au moment où Tyler et Straw y pénétraient à la tête de quatre cents hommes. L'archevêque qui célébrait la messe en ce moment, sir Robert Hales, William Apuldore, le confesseur du roi, Legge, le fermier des impôts et quelques autres personnages furent massacrés; la princesse de Galles, la mère du jeune roi, ne fut pas à l'abri de leurs outrages. Le lendemain, le roi, en traversant Smithfield avec soixante cavaliers, rencontra Tyler à la tête de vingt mille insurgés. Dès qu'il fut aperçu par Tyler, celui-ci fit signe à la troupe de s'arrêter et s'avança hardiment vers le roi et entra en conférence avec lui. On dit qu'il affecta de jouer avec un poignard suspendu à sa ceinture, et qu'il porta même la main sur la bride du cheval de Richard. Cette version a sans doute été répandue pour justifier le lâche assassinat que le lord maire, qui faisait partie du cortége du roi, commit sur Wat-the-Tyler, au milieu de ces pourparlers. Troublés par cette mort soudaine de leur chef, les insurgés ne savaient quel parti prendre, lorsque Richard s'avançant vers eux d'un air gracieux et serein : « Qu'est-ce « que ce tumulte, cher peuple? Tyler « etait un traître; je suis votre roi, « suivez-moi, vous serez soulagés : » paroles menteuses qui furent suivies de nouvelles vexations.

Pendant ce temps une troupe de mille hommes d'armes, réunie par le lord maire et par sir Robert Knowles, hâta sa marche pour proteger le jeune roi, et les insurgés tombant à ses genoux lui crièrent merci. Lorsque Richard se vit environné de sa noblesse et à la tête de quarante mille hommes prêts à repousser la sédition, il révoqua les chartes d'affranchissement et d'amnistie que la crainte lui avait arrachées.

NO VIAJ
ANIMOTIJA

UNIV. OF CALIFORNIA

ANGLETERRE. (Plantagenets)

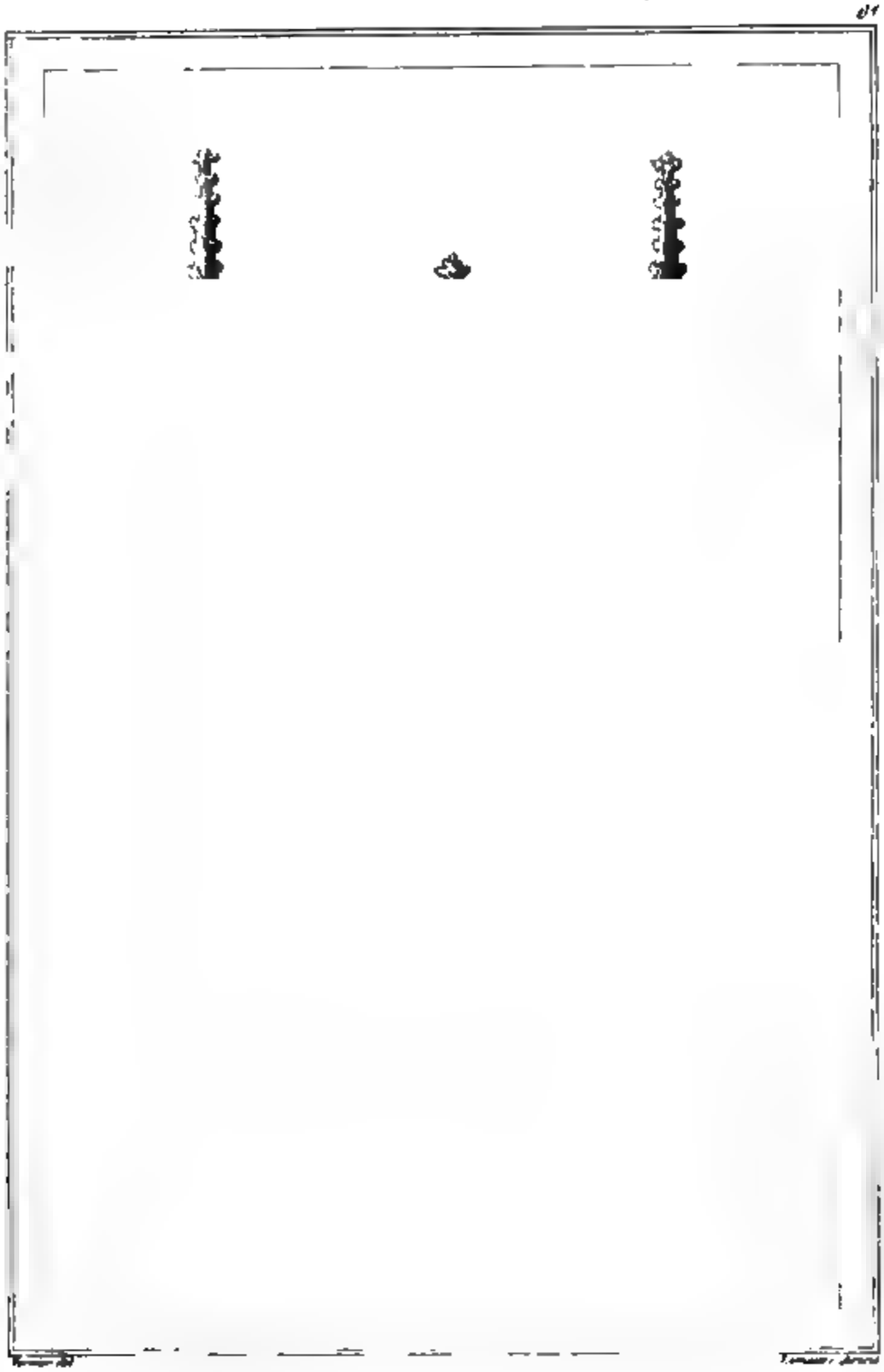

Richard II 13[illegible]

John Ball et Jack Straw furent décapites, et le roi à la tête de son armée poursuivit les insurgés dans toutes les provinces où ils s'etaient retirés. Quinze cents des principaux chefs furent pendus. Telle était la justice royale de l'époque : telle fut la fin de cette jacquerie, qui aurait infailliblement renversé la monarchie, si le peuple eût été réellement pénétré de ses droits et de la sainteté de sa cause.

Après ce triomphe, Richard reçut les felicitations de toute sa noblesse et des grands propriétaires, qui virent avec plaisir la charte d'émancipation indéfiniment ajournée. Les flatteries dont il était l'objet avaient exalté sa jeune imagination; il se croyait invincible et destiné à accomplir les plus grandes actions.

Les Écossais soutenus par les Français ravageaient les frontières du royaume; il voulut les soumettre. Cette expédition s'annonçait sous les plus heureux auspices, lorsque Richard, rebuté par les fatigues de la guerre et désespérant de dompter la fierté des montagnards, renonça brusquement à son entreprise. Edimburgh, Dumferline, Pesth, Dundee, avaient été réduites en cendres, et l'avant-garde etait déjà sous les murs d'Aberdeen. Encore un dernier effort, et l'Écosse était conquise; ce fut précisément dans ce moment décisif que Richard ordonna la retraite. Il est vrai que, pour faire diversion, les Écossais s'étaient mis à ravager les comtés de Westmoreland et de Cumberland, et que Vienne venait de mettre le siége devant Carlisle. N'importe, l'Angleterre eût pu faire mieux qu'une simple démonstration; aussi les Écossais et les Français ne manquèrent pas de se vanter que les ravages qu'ils avaient opérés en Angleterre surpassaient les dévastations commises en Écosse par les Anglais.

De retour de son expédition, Richard, entraîné par son amour pour les plaisirs, ne donna sa confiance qu'à ceux qui surent lui en procurer, et s'entoura de jeunes gens débauchés et dissipateurs. Le plus puissant de tous était le comte d'Oxford, Robert de Vère, jeune seigneur d'une figure agréable, et d'une complaisance sans bornes pour tous les caprices du prince. Aussi, dans une promotion que fit le roi parmi les gentilshommes de sa cour, conféra-t-il à Robert de Vère les lettres de marquis de Dublin et de duc d'Irlande, avec la donation en viager des revenus de cette île, à condition de verser annuellement à l'echiquier la somme de cinq mille marcs. C'est dans cette circonstance que Richard, pour anéantir les espérances ambitieuses de son oncle, le duc de Lancastre, déclara Roger, comte de March, petit-fils de Lionel, duc de Clarence, héritier présomptif du trône.

Le faste et l'insolence des favoris du roi ne tardèrent pas à exciter le mécontentement général. Les trois oncles du roi virent avec une sombre jalousie d'indignes favoris en possession d'un pouvoir qu'ils croyaient dû à leur rang. Le duc de Glocester surtout, plus actif, plus jeune et plus audacieux, se mit en opposition manifeste avec la cour. Son air ouvert, ses manières affables, sa générosité, ses plaintes continuelles contre les ministres qu'il accusait des malheurs publics le rendirent l'idole du peuple. Fort de cet appui, il se mit a la tête des mécontents dont le nombre grossissait chaque jour, attendant une occasion favorable pour éclater. Richard avait convoqué un parlement a Westminster pour le 1er octobre 1386. Le chancelier, comte de Suffolk, ouvrit la session par un discours sur le projet qu'avait le roi de conduire une armée en France, et sur la nécessité d'avoir de nouveaux subsides, si ce projet était pris en considération. Mais les lords et les communes, qui obéissaient aux impulsions du duc de Glocester, au lieu de s'occuper de cet objet, présentèrent ensemble une pétition qui demandait le renvoi des ministres et des membres du conseil, particulièrement celui du chancelier. Richard, soit par lâcheté, soit qu'il lui fût impossible de resister, ceda a l'orage et abandonna son favori a la justice du parlement. Suffolk,

malgré la haine de ses ennemis, fut déclaré seulement coupable de quelques abus de pouvoir et privé de sa charge. Ce premier triomphe conduisit aux derniers excès. On dépouilla le monarque de toute son autorité; on en confia l'exercice à des commissaires nommés pour un an, mais bien résolus de se maintenir pour toujours : on força le roi à signer la commission et à jurer de ne point la rompre. Richard proteste contre cette violence; il rassemble quelques hommes de loi qui décident que c'est un attentat contre la prérogative royale. Aussitôt Glocester et ses partisans paraissent en armes, accusent les ministres, les conseillers et les favoris du monarque. L'archevêque d'York va terminer ses jours dans une cure de Flandre, sir Robert Tresilian et sir Nicolas Bramber périssent sur l'échafaud, le comte de Suffolk meurt dans l'exil, et le duc d'Irlande finit ses jours à Louvain, ignoré de tous, lui qui avait un instant occupé la seconde place du royaume. Ce ne fut là que le prélude de plusieurs autres condamnations qui pesèrent d'une manière non moins inique sur des personnages, il est vrai, moins élevés en dignité. Parmi ces derniers se trouvait sir Simon Burley qui avait été choisi par le prince Noir pour être gouverneur de Richard.

Pendant près d'une année, ce prince n'avait été qu'un instrument entre les mains du parti de Glocester; mais dans un grand conseil, tenu après Pâques, ayant requis inopinément son oncle de déclarer publiquement l'âge qu'il avait, celui-ci ne put s'empêcher d'annoncer qu'il avait atteint sa vingt-deuxième année. « Eh bien, reprit « Richard, je suis certainement assez « âgé pour conduire moi-même mes « propres affaires. Je vous remercie, « milords, de vos services passés, je ne « vous en demanderai aucun désor- « mais; » puis il renvoya ses ministres, congédia le conseil de surveillance, et en forma un nouveau dont il exclut son oncle. Une amnistie générale, et la remise d'un subside qu'on lui avait accordé, le firent aimer par le peuple.

Quoi qu'il en soit, Richard étant devenu maître, le royaume jouit de quelques années de calme; à l'extérieur, du moins entre la France et l'Angleterre, ce repos semblait devoir être éternel. La *bonne reine Anne*, épouse du roi, était morte, le 27 mai 1394. Richard, malgré son attachement pour cette princesse, voulut encore sacrifier ses affections à la politique, ou plutôt au bonheur de son peuple. Il sollicita la main d'Isabelle, fille de Charles VI, roi de France, qui n'avait que huit ans; et, malgré les oppositions sans nombre que cette alliance provoqua, le mariage fut célébré entre Ardres et Calais, et le 27 octobre 1396, à Westminster. Une des clauses de ce mariage fut que la trêve qui existait entre la France et l'Angleterre serait prolongée pendant vingt-cinq ans et s'étendrait à leurs alliés respectifs.

Malgré les avantages réels qu'offrait cette alliance, la nation anglaise ne l'accueillit qu'avec déplaisir, tant Richard s'était peu ménagé l'estime et la sympathie de son peuple. Livré aux plaisirs, sans la moindre application aux affaires, toujours dominé par des favoris auxquels il prodiguait les revenus de l'État et l'argent du peuple; s'avilissant par une basse familiarité aussi dangereuse que l'affabilité est utile, il passait pour un fantôme de roi, incapable de soutenir l'honneur de la couronne. Le duc de Glocester, dont le génie turbulent et ambitieux ne s'endormait pas, saisit l'occasion de renouer ses intrigues. En affectant d'éviter la cour, il se rendit plus populaire. Ses invectives contre le gouvernement, ses déclamations contre la trêve et contre le mariage du monarque, son adresse à réveiller la haine du nom français et le désir de ravager de nouveau la France, firent une profonde impression sur des esprits trop disposés à la révolte. Il serait sans doute parvenu à détrôner son neveu, si celui-ci ne l'eût prévenu. Ses sourdes menées étaient d'autant plus faites pour inspirer des craintes, que, dans deux circonstances différentes, il avait refusé de rester éloigné de l'Angleterre.

Il avait annoncé qu'il allait se joindre aux chrétiens qui combattaient en Prusse les infidèles; et, à peine sorti du port, il y était rentré inopinément. Le roi l'avait nommé gouverneur d'Irlande, et il refusa d'aller prendre possession de son commandement. Aussi Richard ne voulut-il pas différer plus longtemps l'arrestation de son oncle et des principaux chefs de son parti. Les comtes de Warwick et d'Arundel furent incarcérés au moment où ils s'y attendaient le moins, et le roi lui-même, à la tête d'un escadron, se rendit au château de Plesby pour arrêter le duc de Glocester. Le comte maréchal de Nottingham fut chargé de garder ce prisonnier et de le conduire dans le château de Calais dont il était gouverneur. Le comte d'Arundel, reconnu coupable de haute trahison par la chambre des pairs, fut décapité dans la Tour de Londres. L'archevêque de Cantorbéry, son frère, fut condamné à un bannissement perpétuel. Le comte de Warwick et lord Cobham parvinrent à faire commuer leur sentence de mort en un exil, et lord Mortimer, qui s'était mis sous la protection d'une tribu irlandaise, fut déclaré hors la loi. Le parlement allait prononcer sur le sort du duc de Glocester, lorsqu'on vint annoncer de la part du gouverneur que le prisonnier était mort d'une attaque d'apoplexie. Quelques historiens prétendent qu'il fut étouffé entre deux matelas. Quoi qu'il en soit, le roi fit déclarer son oncle coupable de haute trahison, et toutes ses propriétés furent confisquées au profit de la couronne.

A peine, le parti de Glocester était abattu, il s'en forma un autre dont Richard devint la victime. Les principes d'honneur et de délicatesse étaient si relâchés parmi la noblesse de cette époque que Henri, duc d'Hereford, auparavant comte de Derby et fils du duc de Lancastre, ne rougit point d'accuser le duc de Norfolk de lui avoir tenu, en particulier, des propos injurieux contre le monarque. Norfolk lui donna un démenti et le défia en duel. On convint du temps et du lieu. Toute la noblesse fut conviée d'assister au combat, et les deux champions étaient déjà prêts à croiser leur lance, lorsque, pour épargner un sang précieux, le roi jeta entre eux son sceptre, et déclara qu'il prenait la bataille entre ses mains, puis il envoya l'un et l'autre en exil, en permettant toutefois à Hereford, par lettres patentes, en cas qu'il lui survînt quelque héritage, d'en prendre aussitôt possession et de différer d'en faire hommage jusqu'à son retour.

Le duc de Lancastre étant mort quelque temps après cette déclaration, son fils Henri Hereford, exilé à Paris, voulut faire valoir ses droits et ses lettres patentes, mais Richard révoqua sa concession et s'empara de l'héritage. Cette violence parut d'autant plus odieuse que le nouveau duc de Lancastre était l'idole du peuple. Sa réputation de valeur et de piété le faisait regarder comme le seul prince digne de la confiance et de l'estime publique. On le plaignit, on murmura; et les mécontents formèrent un parti hostile au roi qui reconnut pour chef le nouveau duc de Lancastre, comme le seul homme capable de relever l'honneur de la nation anglaise et de porter remède aux maux de l'État. Au milieu de cette fermentation générale, Richard eut l'imprudence de quitter l'Angleterre pour diriger une expédition contre l'Irlande; c'était en quelque sorte ouvrir la porte aux factieux.

Prévenu de cette étrange expédition, Henri se rendit à Nantes auprès du duc de Bretagne, qui lui procura trois petits navires sur lesquels il partit de Vannes, accompagné de l'archevêque de Cantorbéry, du fils du dernier comte d'Arundel, de quinze lances et d'un petit nombre de domestiques. A quelques jours de là il abordait à Ravenspurn dans l'Yorkshire, où il fut rejoint par les deux puissants comtes de Northumberland et de Westmoreland. Le duc d'York, qui avait été nommé régent du royaume, en l'absence du roi, se mit en mesure d'arrêter la marche de Henri. Il somma

les tenanciers de la couronne de venir se ranger sous la bannière royale; et bientôt il put compter autour de lui une armée considérable. Mais la plupart des chefs témoignaient une grande répugnance à combattre Henri; et, au milieu de l'incertitude générale, le duc lui-même n'osant pas prendre un parti décisif, donna à Henri le temps nécessaire d'augmenter ses forces et d'organiser ses moyens d'attaque. Londres n'était pas même gardé, et Henri, qui avait déjà réuni cinquante mille hommes, y fit son entrée sans coup férir et reçut des habitants l'accueil le plus cordial. De Londres, l'armée d'invasion se porta vers l'ouest, et la tête de la colonne entra à Evesham le jour même où les troupes du duc d'York atteignaient Berkley. Après un échange de messages entre les deux chefs, le duc d'York, soit faiblesse, soit crainte, soit affection, abandonna la cause du roi pour épouser les intérêts de son neveu Henri.

Richard n'apprit ces tristes nouvelles que trois semaines après le débarquement des exilés. « Ah! » s'écria le roi, lorsque le chancelier, sir Stephen Scroop, lui en donna les détails, « bel oncle de Lancastre, que « Dieu ait votre âme! Car si je vous « avais cru, cet homme ne m'offen- « serait pas aujourd'hui. Je lui ai « pardonné trois fois; et voici le qua- « trième outrage dont il se rend cou- « pable à mon égard. » Puis il s'embarqua pour l'Angleterre avec les troupes qu'il avait auprès de lui, et vint aborder à Milford-Haven. De là il se rendit à Conway, où il comptait trouver une armée; mais partout ses soldats l'abandonnent et ses officiers le trahissent. Le comte de Northumberland se présenta au nom de Henri de Lancastre pour que le roi voulût bien accorder à son cousin une entrevue, hors des murs du château de Flint. Richard y consentit et tomba au pouvoir de son ennemi. Lancastre conduisit le roi à Londres, et l'accusa devant le parlement. Sans discuter les chefs d'accusation, presque tous susceptibles d'être facilement justifiés, les barons, coupables eux-mêmes de tant de violences, déposèrent Richard à l'unanimité, de concert avec les communes. Il est vrai que ce prince, craignant pour ses jours, eut la lâcheté de se laisser arracher une déclaration par laquelle il déliait ses sujets du serment de fidélité, se reconnaissait indigne de porter la couronne, et désignait aux suffrages de la nation son bon cousin Henri de Lancastre. Au milieu de tant de bassesses et de parjures, le vénérable évêque de Carlisle montra seul un cœur noble et plein de courage : il se leva pour rappeler les droits imprescriptibles de son maître, l'illégalité de tous les actes du parlement, et faire valoir les justes prétentions que le jeune comte de March avait à la couronne, dans le cas où la déchéance de Richard serait maintenue; mais à peine eut-il prononcé son discours, il fut saisi et envoyé prisonnier à l'abbaye de Saint-Alban.

Lancastre, pour clore les débats, se lève à son tour et déclare « au nom « du Père, du Fils et du Saint-Esprit, « que le trône vacant lui appartient « par le droit de sa naissance comme « descendant de Henri III, et par le « droit qu'il avait reçu de Dieu, avec « le secours de ses parents et de ses « amis de recouvrer le royaume qui « était sur le point d'être ruiné, faute « de gouvernement. » Ces paroles artificieuses palliaient l'injustice de son usurpation. Le duc de Clarence, fils aîné d'Édouard III, avait laissé un petit-fils, né de sa fille et du comte Mortimer, dont les droits à la couronne l'emportaient évidemment sur ceux de Lancastre. Aussi, pour éluder les droits de la branche de Clarence, Lancastre remontait-il à Henri III, s'appuyant sur une tradition absurde et populaire, qui supposait qu'Edmond le Bossu, duc de Lancastre, fils de ce roi, était l'aîné d'Édouard Ier, et qu'on lui avait préféré son cadet à cause de sa difformité. Quelque déraisonnable que fût ce prétexte, ainsi que le reste de sa déclaration ambiguë, le parlement ne balança point à le placer sur le

trône et à le proclamer roi sous le nom de Henri IV. Le malheureux Richard fut enfermé dans le château de Pontefract où il mourut bientôt, les uns disent de faim, les autres disent qu'il fut assassiné par sir Robert Exton.

Henri de Lancastre, en ceignant la couronne (13 oct. 1399), proclama son fils aîné prince de Galles, duc de Guyenne, de Lancastre et de Cornouailles, et comte de Chester; et le parlement déclara le jeune prince héritier présomptif du trône, sans s'occuper du comte de March, héritier réel. Mais Henri, dès le premier parlement qu'il tint, ne tarda pas à se convaincre des obstacles qu'il y avait à gouverner une aristocratie désordonnée, toujours divisée par les factions, et encore enflammée par les ressentiments que les convulsions récentes avaient fait naître dans l'État. A peine la session fut-elle ouverte, des récriminations éclatèrent de toutes parts; les plus grossières injures, les épithètes les plus flétrissantes, les blasphèmes les plus odieux, retentirent dans les salles d'assemblée. Lord Fitzwaller accusa le duc d'Albermarle de trahison envers Richard, et lord Morley accusa à son tour lord Salisbury d'avoir conspiré contre Henri; plus de quarante gantelets, en signe de défi, furent jetés sur le parquet de la chambre, et il ne fallut rien moins que la prudence et l'autorité de Henri pour arrêter les suites de ces ressentiments désordonnés. Une interprétation plus étendue fut donnée au crime de haute trahison; le parlement fut privé de la prérogative de se faire représenter par une commission, ainsi que cela avait eu lieu sous le dernier règne, et il fut défendu à toute personne autre que le roi de faire porter ses couleurs à ses tenanciers : mesures qui en d'autres temps auraient suffi pour calmer ou prévenir l'effervescence des passions, mais qui dans l'état où se trouvait l'Angleterre furent impuissantes.

Les comtes de Rutland, de Kent, de Huntington, et lord Spenser, dépouillés par la volonté de Henri, des titres d'Albermarle, de Surrey, d'Exeter et de Glocester dont Richard les avait honorés, résolurent, de concert avec lord Lumby, de s'emparer de la personne du roi qui se trouvait alors à Windsor, et de proclamer Richard. Mais parmi ces cinq conjurés se trouvait un traître, c'était le comte de Rutland, qui vint tout découvrir à Henri. Les quatre conjurés, à la tête de cinq cents cavaliers, s'emparèrent de Windsor; mais le roi avait déjà quitté cette résidence pour aller se mettre à la tête d'un corps de troupes de vingt mille hommes qui se trouvait à Kingston. Les conjurés, alarmés de ce contre-temps, se portèrent en toute hâte sur Cirencester, où ils cherchèrent à se maintenir; mais la ville était déjà prévenue, et tous les habitants, jusqu'aux femmes, se mirent en devoir d'attaquer les partisans des comtes de Kent et de Salisbury qui se trouvaient dans leurs murs; Bristol agit de même à l'égard des lords Lumby et Spenser; celui-ci fut tué; et le comte de Rutland, comme si sa trahison ne l'eût pas assez couvert de honte, osa paraître en public portant au bout d'une pique sa tête. Quelques jours après cette tentative infructueuse, Richard mourait dans sa prison.

La forte commotion que venait d'essuyer l'Angleterre détermina plusieurs mouvements non moins graves sur différentes parties de son territoire. Dans le Pays-de-Galles, Owen Glendour, descendant des anciens princes de ce pays, et dévoué à Richard, devint, à la mort de ce prince, l'objet des attaques de lord Gray, et de Ruthen qui était partisan de Henri. Ruthen, profitant de l'avénement au trône de Henri, se mit à faire des incursions sur les terres d'Owen. Glendour se défendit avec vigueur et repoussa même les troupes de son adversaire. Henri voulut prendre son vassal sous sa protection, et lui envoya quelques renforts. Les Gallois, de leur côté, épousèrent la querelle du descendant de leurs anciens rois; et la lutte se poursuivit avec acharnement. Les Gal-

fois firent de fréquentes incursions en Angleterre, et parvinrent même à faire prisonnier le comte de March, héritier légitime de la couronne. Cette capture fit oublier à Henri l'intérêt qu'il avait de réprimer ces attaques; il ne voulut même pas que les Percy, alliés du jeune prince, s'occupassent d'obtenir sa rançon. De leur côté, les Écossais, témoins de l'incertitude ou de la faiblesse du nouveau gouvernement, recommencèrent leurs hostilités contre l'Angleterre. Mais, cette fois, Henri, indigné de l'outrage, équipa une armée considérable et vint camper devant Édimbourg. Les Écossais étaient hors d'état de résister; ils se dispersèrent, ne voulant ni se soumettre ni livrer bataille. Cependant, après une année d'escarmouches et de fausses attaques, ils finirent par accepter le combat à Hamilton-Hill, sur les frontières d'Angleterre. Ils étaient commandés par Archibald, comte de Douglas. L'armée anglaise était sous les ordres du comte de Northumberland. Après un engagement qui dura plusieurs heures, les Écossais battirent en retraite sur tous les points. Douglas, Mordac, comte de Fife, fils du duc d'Albany et neveu du roi d'Écosse, les comtes d'Angus, de Murray, d'Orkmy et plusieurs chevaliers de distinction furent faits prisonniers. Suivant les lois féodales, ces prisonniers appartenaient au comte de Northumberland, chef de la maison de Percy et commandant de l'expédition; mais Henri lui défendit d'en disposer. Alors le comte, irrité pour la seconde fois des refus du roi, qui lui devait la couronne, se déclara délié de ses serments et jura de se venger de ses offenses. Il attira Owen-Glendour, le chieftain gallois, dans son parti, rendit la liberté à Douglas et aux principaux chefs écossais, qui rallièrent autour d'eux un grand nombre de leurs partisans, et marchia avec cette armée contre Henri. Malheureusement le comte de Northumberland tomba malade à Berwick avant que les deux armées se fussent rencontrées, et il fut obligé de confier le commandement de ses troupes à Henri Percy, son fils, surnommé *Hot-spur* (éperon brûlant). L'armée royale, commandée en personne par Henri IV, assisté de son fils, se montra à Hastlefield près de Shrewsbury. Les deux chefs, impatients d'en venir aux mains, font sonner la charge, les escadrons s'entrechoquent avec une vigueur inouïe, les arbalétriers obscurcissent l'air de leurs flèches; tous les chefs sont aux premiers rangs pour encourager leurs soldats. Henri IV, soit pour donner le change à l'ennemi, soit pour avoir l'air d'être partout, avait fait prendre à plusieurs de ses officiers une armure semblable à la sienne, honneur qui fut fatal à la plupart d'entre eux. Le jeune Percy succomba bientôt dans la mêlée, et dès que les Écossais apprirent la mort de leur chef, ils se débandèrent, abandonnant le champ de bataille, où ils laissèrent plus de cinq mille morts. Le prince de Galles se couvrit de gloire dans cette mémorable action.

A peine Henri avait-il triomphé de cette insurrection, qu'une conjuration nouvelle éclatait. Cette fois, le comte de Nottingham, fils du duc de Norfolk, et l'archevêque d'York, frère du comte de Wiltshire, s'en proclamaient les chefs. Ils avaient, eux aussi, rassemblé une armée; mais inhabiles à commander, ils se laissèrent prendre dans un piége grossier que leur tendit le comte de Westmoreland, lieutenant du roi. Les deux chefs furent livrés à Henri, et leurs armées se dispersèrent. L'archevêque, chose inouïe à cette époque de foi et de dévotion, fut décapité, ainsi que le comte de Nottingham. A cette époque, nous voyons Henri toujours triomphant de ses ennemis. Sir Thomas Robesky, shérif du Yorkshire, défait une seconde fois le comte de Northumberland et le tue dans la mêlée ainsi que son lieutenant. Owen-Glendour, qui, à l'abri de ses rochers et de ses marais, était toujours en insurrection, meurt; l'héritier présomptif de la couronne d'Écosse tombe par

hasard aux mains des Anglais; ce qui permet à Henri de maîtriser l'Écosse : en France, il soudoie les divers partis qui se disputent le pouvoir sous un roi imbécile, et fait tourner à son profit l'animosité des maisons de Bourgogne et d'Orléans. Les Français font bien quelques ravages à Plymouth, à Guernesey, dans l'île de Wight; l'amiral de Bretagne ramène même dans les ports de France une grosse caraque et quarante-neuf vaisseaux plus petits avec deux mille prisonniers; mais ce ne sont là que de simples escarmouches auxquelles les Anglais répondent en enlevant à leur tour un grand nombre de bâtiments et en ravageant le Ponthieu. Rien de sérieux ne fut entrepris dans les deux pays, durant le règne qui nous occupe.

Les communes mirent à profit les troubles et les discordes du règne de Henri IV pour augmenter leurs prérogatives. Elles obtinrent tour à tour l'éloignement de quelques-uns des officiers de la maison du roi, et même de son confesseur; la nomination des trésoriers et la vérification de l'encaissement des subsides; elles exigèrent encore, mais sans rien obtenir, que les revenus de l'Église fussent consacrés aux besoins de l'État. L'Église leur répondit qu'elle envoyait ses vassaux à l'armée, lorsque les circonstances l'exigeaient, et qu'elle priait jour et nuit pour le bien de l'État; ce qui faisait bien l'équivalent des revenus dont elle jouissait; on les portait alors à 480,000 marcs. Pour combattre avec succès toutes ces récriminations, le roi et la cour intervinrent dans les élections parlementaires, et cette double influence contribua à peupler la chambre de membres dociles. Déjà Richard avait adopté ce système de corruption pour établir l'équilibre des votes, système qui depuis cette époque s'est considérablement élargi aux dépens de la morale et des contribuables.

Henri était affaibli par les nombreux efforts qu'il venait de faire, tant pour s'emparer du trône que pour se défendre contre ses ennemis. Il sentit alors sa mort approcher; il était encore à un âge où l'homme peut espérer de longues années. Il tombait fréquemment en syncope; d'autres disent qu'il était sujet à de violentes attaques d'épilepsie : c'était le fruit, disait-on, de ses remords et de ses chagrins domestiques. Il mourut le 20 mars 1413, à Westminster, âgé de quarante-six ans, après en avoir régné treize. Il laissait quatre fils et deux filles : Henri, son fils aîné, dont nous allons écrire le règne; Thomas, duc de Clarence; Jean, duc de Bedford; Humphrey, duc de Glocester; Blanche, l'aînée de ses deux filles, fut mariée au duc de Bavière, et Philippa, la cadette, épousa le roi de Danemark.

Les trahisons sans nombre dont Henri IV avait été l'objet pendant la durée de son règne avaient donné à son esprit un fonds de défiance, dont il ne se départit jamais, même à l'égard des membres de sa famille. C'est ainsi qu'il tint éloigné des affaires son fils Henri V, qui devait lui succéder. Ce jeune prince, né avec un tempérament fougueux, condamné à l'inactivité politique, se livrait à tous les excès de la débauche. On le voyait, accompagné de jeunes libertins, courir les rues et les grands chemins, attaquer les paysans, les voler et se divertir de leur effroi et de leurs plaintes : si un de ses compagnons de plaisir venait à être arrêté, le prince de Galles ne rougissait pas d'aller le réclamer et de le défendre publiquement. Un jour qu'il plaidait une de ces honteuses causes devant le grand juge, sir Robert Gascoigne, il poussa l'impudence jusqu'à insulter ce magistrat. Gascoigne se lève, impose silence à l'orateur, et lui commande de se rendre en prison. Cet acte de sévérité et d'indépendance fit rentrer en lui-même le jeune prince : il courba le front sous l'arrêt de la justice, et exécuta les ordres du juge. Il devait être facile à une telle organisation de dompter les élans de son caractère. En effet, lorsque la destinée l'appela au trône, Henri fit

naître par ses premiers actes les plus heureuses espérances dans le cœur de ses sujets.

Il fut proclamé roi sous le nom de Henri V et réforma entièrement sa conduite : il exhorta ses amis à imiter son exemple, et leur défendit même de se montrer à la cour, tant qu'ils ne se seraient pas amendés. Les ministres de son père qui s'étaient le plus vivement opposés à sa vie licencieuse obtinrent tous sa confiance et sa faveur. Le grand juge Gascoigne lui-même reçut du nouveau roi les plus grands éloges sur sa fermeté. Henri voulut aussi récompenser les officiers qui s'étaient distingués par leur dévouement à Richard. Le comte de March, héritier naturel et légitime de la couronne, fut appelé à la cour et traité avec distinction. Les Percy recouvrèrent leurs biens et leurs dignités, et les créatures de la maison de Lancastre, qui avaient obtenu des emplois plutôt par la faveur que par égard pour leur mérite, cédèrent partout leurs places à des sujets plus dignes. Ces sages réformes gagnèrent à Henri la sympathie des grands et du peuple. Les vertus du roi firent oublier les vices du prince.

Cependant il existait encore parmi le peuple une semence de division entretenue par les Lollards, qui, persistant dans leurs projets, voulaient envers et malgré tous reformer les abus du clergé. Sir John Oldcastle, lord Cobham, distingué par ses services et par ses talents militaires, s'était mis à la tête de ces sectaires. Son caractère ferme, actif, turbulent, donnait de vives inquiétudes aux prélats, qui se voyaient sans cesse battus en brèche par les prédications des sectaires. L'archevêque de Cantorbéry demanda à Henri la permission de dénoncer Cobham: mais ce prince, naturellement généreux, satisfait d'ailleurs de voir la puissance ecclésiastique contestée, refusa de concourir à cette persécution. Alors on fit agir le courroux populaire, et Henri, par amour de l'ordre, laissa faire; Cobham fut arrêté et condamné au feu pour ses opinions erronées; mais il parvint à s'évader, et chercha dès ce moment à s'emparer de la personne du roi, pour venger son injure. A l'aide de ses partisans, Cobham tenta deux fois l'entreprise et deux fois il échoua. On mit une armée sur pied pour traquer les sectaires, et partout ils prirent la fuite et leurs chefs subirent le dernier supplice. Cobham seul parvint à s'échapper. Ce ne fut qu'après quatre ans de poursuites que l'on put l'arrêter et mettre sa sentence à exécution. Le complot contre le roi avait porté un coup fatal à l'influence des Lollards; mais le gouvernement seul en profita, et il força de plus le clergé à rendre gorge. Tous les revenus ecclésiastiques furent saisis pour subvenir aux besoins de la couronne, et personne n'osa s'opposer à cette mesure. Un grand nombre de prieurés et d'abbayes furent cédés au roi sans difficulté. Seulement le primat d'Angleterre, pour détourner les coups qui le menaçaient, suggéra à Henri le projet d'aller revendiquer, sur le continent, ses droits à la couronne de France, projet que le roi mourant lui avait recommandé comme important pour sa propre tranquillité. Les troubles auxquels la France était livrée depuis longues années ne le servirent que trop bien dans ses projets.

Henri V, dit M. Le Bas, dans son curieux et savant *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France* [1], profita des luttes intestines qui avaient éclaté entre les Armagnacs et les Bourguignons pour venir sur le continent réclamer, comme autrefois Édouard III, la couronne de France. Aux vieux soldats formés dans les guerres civiles sous son père, il réunit une vaillante jeunesse; puis il équipa une flotte puissante, et descendit en Normandie à l'improviste, à la tête de six mille hommes d'armes, qui composaient la cavalerie, et de vingt-quatre mille fantassins, presque tous arbalétriers. Henri entreprit d'abord, le 14 août 1415, le siége de Harfleur; mais cette ville ne capitula que le 22 septembre suivant. Cette résistance au-

[1] Cet ouvrage fait partie, comme on sait, de l'*Univers pittoresque*.

rait pu donner le temps à la France d'organiser ses moyens de défense, si quelqu'un s'y était occupé du salut public. L'armée anglaise, affaiblie par la dyssenterie, ne comptait alors que deux mille hommes d'armes et treize mille archers. Le 3 septembre seulement le dauphin était arrivé à l'armée française qui s'assemblait à Vernon, et le roi, Charles VI, qu'on disait être en son bon sens, s'y était rendu le 10 avec l'oriflamme. Le trésor et les arsenaux étaient vides; mais le zèle de la noblesse suppléa à ces difficultés : elle accourut en foule sous les drapeaux, surtout celle qui appartenait au parti d'Armagnac. Les chevaliers de Bourgogne, de Savoie et de Lorraine, n'ayant point voulu prendre part à cette expédition, la ville de Paris, qui avait proposé de fournir six mille hommes d'infanterie, vit ses offres rejetées, parce qu'on la regardait comme bourguignonne. Néanmoins l'armée française se composait de quatorze mille hommes d'armes et d'un pareil nombre de gens de pied. On y comptait en outre trente-cinq princes ou grands seigneurs, tous braves, mais ne connaissant ni la discipline, ni l'art de la guerre : ils se regardaient comme égaux entre eux, et dédaignaient d'obéir au sire d'Albret, connétable, et aux maréchaux de France qui entendaient quelque chose à l'art des batailles. Charles VI et ses trois fils, sur l'avis du conseil, jugèrent à propos de s'abstenir de toute participation à cette campagne.

L'armée anglaise remontait péniblement la Somme, se dirigeant sur Calais où Henri voulait la faire rembarquer pour l'Angleterre. Les Français ne surent profiter d'aucun des avantages que leur offrait cette armée manquant de vivres, harassée par la fatigue et les maladies; ils ne la harcelèrent point sur la route, et quoiqu'ils eussent entrepris de lui couper les ponts de la Somme, ils lui laissèrent passer cette rivière à Béthencourt : ils choisirent ensuite un emplacement pour l'attendre et lui livrer bataille; mais dans ce choix, ils manifestèrent la même ignorance de la guerre. Ils se resserrèrent à Azincourt, près Saint-Pol, entre deux petits bois, ayant devant eux des champs labourés, qui devaient leur faire perdre tout l'avantage de leur cavalerie. Là ils se partagèrent en trois corps; mais comme le premier occupait seul tout le front, il était seul à portée de combattre; tous les princes et les capitaines vinrent se placer dans ses rangs, laissant en arrière les deux autres, qui non-seulement ne combattirent pas, mais ne reçurent aucun ordre pendant toute la durée de la bataille.

L'armée anglaise était réduite à la moitié de ce qu'elle était lors de sa descente à Harfleur, et se trouvait encore plus affaiblie par le découragement et la disette. Les ennemis étaient quatre fois plus nombreux et avaient en abondance des provisions de toute espèce. La situation de Henri était exactement semblable à celle d'Édouard à Crécy et du prince Noir à Poitiers. Le souvenir de ces grands événements releva le courage des Anglais et leur fit espérer de se dégager du mauvais pas où ils se trouvaient. Henri, ayant formé de son armée un seul corps de bataille, plaça les gendarmes, auxquels il avait fait mettre pied à terre au centre, et les archers sur les flancs. Les Français allaient manœuvrer dans un champ argileux, nouvellement labouré, où leurs chevaux enfoncèrent jusqu'à mi-jambe; aussi les charges de cavalerie, sur lesquelles ils avaient compté, demeurèrent sans effet. Le désordre dans ces boues profondes, où les chevaux transpercés par les flèches des archers se renversaient sur leurs cavaliers, fut tel que sur douze cents hommes d'armes partis au galop pour donner dans le flanc des Anglais, il n'en arriva que cent soixante. Les Anglais avançaient toujours; ils enfoncèrent les deux premières lignes françaises, et la troisième prit la fuite sans combattre. Dix mille morts restèrent sur le champ de bataille; parmi eux se trouvaient huit mille gentilshommes; les deux frères du duc de Bourgogne, le duc

de Bar et ses deux frères, le connétable et cent vingt seigneurs portant bannière furent tués. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes de Richemont, d'Eu et de Vendôme, et tous les principaux chefs du parti d'Armagnac furent faits prisonniers. Les Anglais ne perdirent que seize cents hommes, parmi lesquels on distinguait le comte d'Oxford et le vieux duc d'York, dernier fils d'Édouard III.

Ainsi les journées de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, que les Anglais engagèrent par des expéditions téméraires et sans portée, avec des forces insuffisantes, eurent pour la France les plus terribles conséquences, grâce à la présomption et au désordre des chevaliers français. « Un peu avant la ba« taille, dit Alain Chartier, ils allaient « se chauffer et se promener, et les « Anglais, témoins de ce désordre, « vinrent les assaillir et les confire, « dont ce fut pitié et dommage pour « le royaume. » Toutefois il est douloureux d'apprendre qu'après la bataille d'Azincourt un grand nombre de prisonniers français furent impitoyablement massacrés par les ordres de Henri V. On enleva les casques de ces braves et vieux chevaliers que le sort avait trahis, et on les frappait à coups de hache sur la tête; « ils demeurèrent sur le champ tout dinués, comme ils issirent du ventre de leur mère. » Mais Henri V était hors d'état de profiter de sa victoire : il n'avait ni argent, ni ressources, ni provisions pour prolonger la guerre. Satisfait de s'être ouvert un passage si glorieux, il s'embarqua pour Douvres, le 2 novembre suivant, et ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'il put de nouveau rentrer en France.

L'éclat de la victoire d'Azincourt détermina le parlement à accorder quelques subsides au roi. Cette assemblée lui accorda un quinzième entier sur les biens mobiliers, le droit de tonnage et de pondage pour sa vie et la perception de l'impôt sur l'exportation des laines et des cuirs. Cette concession était encore plus considérable que celle qui avait été accordée à Richard II par son dernier parlement. C'est avec ces subsides que Henri prépara sa nouvelle expédition sur le continent, pendant que la fureur des Bourguignons et des Armagnacs affaiblissait la France et répandait partout le carnage et l'incendie.

Cette fois Henri, dans l'intention de faire des conquêtes permanentes en France, avait donné les plus grands soins à la formation de son armée. Il la composa de seize mille hommes d'armes et sans doute d'un nombre plus considérable d'archers; il la pourvut, en outre, de plusieurs pièces d'artillerie, de machines de guerre et d'un corps d'ouvriers habiles et de sapeurs. La France resta dans la plus complète inaction; Armagnac avait même rappelé de la Normandie, pour les employer dans la guerre civile, toutes les troupes chargées de défendre cette province, et la plupart des seigneurs vassaux de la couronne de France, le duc de Bourgogne à leur tête, trahissant scandaleusement leur prince, avaient consenti des traités de neutralité particulière avec le roi d'Angleterre. Grâce donc à toutes ces honteuses défections, Henri s'avançait en France et s'emparait de villes importantes presque sans coup férir. Caen, Bayeux, Laigle, Falaise, Coutances, Carentan, Saint-Lô, se rendirent à discrétion. A la fin de juin 1418, Rouen était investie. Les bourgeois de cette ville opposèrent à l'armée anglaise une vigoureuse résistance; mais la Normandie avait été laissée dans le plus complet abandon. Réduits à la dernière extrémité, les Rouennais demandèrent du secours au roi et au duc de Bourgogne; mais celui-ci, qui s'était retiré à Troyes avec la reine pour passer l'hiver, leur fit répondre qu'il ne pouvait rien faire pour eux, et Rouen se rendit le 19 janvier 1419. Alain Blanchard, commandant de la ville, qui s'était signalé pendant tout le siége par son courage et sa fermeté eut la tête tranchée par ordre du roi d'Angleterre; cruauté du reste assez familière à Henri, car on eût dit que ce prince pre-

nait à tâche d'allier aux lauriers du vainqueur la hache du bourreau. Les autres places fortes de la Normandie suivirent l'exemple de la capitale; et bientôt la croix rouge des Anglais fut arborée sur tous les chaperons et sur toutes les casaques des habitants de cette province.

La nouvelle de la prise de Rouen jeta une grande consternation dans les esprits. Quiconque conservait un nom français reconnaissait qu'il n'y avait de salut pour la France que dans une prompte réconciliation entre les Armagnacs et les Bourguignons, afin que les efforts de tous pussent être dirigés contre l'ennemi commun. Mais il existait trop d'animosité entre les partis pour qu'un tel accord fût possible : ainsi Bourgogne et Armagnac, le dauphin et le roi de France auraient tous voulu traiter séparément avec Henri, au détriment les uns des autres. Une seule entrevue eut lieu entre Isabeau, femme de Charles VI, et Henri V; mais elle fut sans résultat; et à l'issue des conférences les Anglais s'emparèrent par surprise de Pontoise, qui avait été choisie pour l'entrevue. De son côté, le dauphin, feignant de vouloir se réconcilier avec le duc de Bourgogne, lui donna rendez-vous sur le pont de Montereau et le fit assassiner par ses gens; odieux guet-apens, qui faillit compromettre pour toujours la couronne de France. Dès ce moment, le fils du duc de Bourgogne assassiné, mû par un juste sentiment de vengeance, résolut d'employer toute son influence pour faire passer la couronne de France sur la tête du monarque anglais. L'exécution de ce projet n'était pas difficile. Le roi Charles VI n'avait plus ni mémoire, ni jugement; la reine, en se livrant à la bonne chère, était devenue incapable de comprendre les affaires; elle avait en horreur les Armagnacs et détestait le dauphin son fils, tandis qu'elle prodiguait son amour maternel à sa fille Catherine. Dans ces circonstances, le duc de Bourgogne vint lui proposer la paix et le mariage de sa fille avec Henri V, auquel on assurait la couronne de France après la mort de Charles l'Insensé; c'était faire asseoir sur le trône sa fille au détriment de son fils. Cependant ces propositions furent acceptées avec empressement, et la nation française, lassée du joug des Valois, espérant avoir quelque repos par ce changement de dynastie, accueillit avec joie un traité qui la déshonorait.

Henri V, en devenant gendre du roi de France, était reconnu non-seulement pour héritier du trône, contrairement à l'esprit de la loi salique, mais il devenait encore administrateur de la monarchie pendant la maladie de son beau-père et jusqu'à sa mort. Le dauphin était déclaré exclu à jamais du trône; mais l'indépendance des deux royaumes de France et d'Angleterre, qui allaient se trouver réunis dans la même main, était formellement garantie par le traité. Henri s'engageait en outre à assurer à Catherine le revenu ordinaire d'une reine d'Angleterre, s'élevant à vingt mille nobles, à n'administrer pendant la régence que d'après l'avis d'un conseil composé de Français; à conquérir, au profit de son beau-père, les territoires dont le dauphin était alors en possession; à ne point prendre le titre de roi du vivant de ce monarque; à réunir la Normandie à la couronne de France, dès qu'il monterait sur le trône; à maintenir les parlements, les pairs, les nobles, les cités, les villes, les communes et tous les Français dans la jouissance pleine et entière de leurs libertés, et à rendre la justice conformément aux lois et aux coutumes du royaume. Telles furent les clauses principales du traité qui fit passer la France sous la domination anglaise.

Dès que ce traité fut ratifié, Henri se rendit en Angleterre pour faire couronner la reine, sa femme, et pour obtenir du parlement de nouveaux subsides; mais les communes et la chambre des lords lui refusèrent toute espèce de provision; le clergé seul lui vota un dixième. Cependant la nation accueillit avec une vive allégresse son roi victorieux et puissant : des députations vinrent de toutes

parts le féliciter et admirer la beauté et la grâce de la jeune reine. Tandis qu'on lui prodiguait des fêtes brillantes, des repas splendides, et qu'il jouissait, au sein des plaisirs et de l'amour, du fruit de sa victoire, on vint lui annoncer la défaite et la mort de son frère, le duc de Clarence, tué dans les plaines du Baugé, en Anjou. En quittant la France, le roi d'Angleterre avait confié au duc de Clarence le gouvernement de Normandie, et celui-ci, cherchant à surprendre le dauphin, était lui-même tombé dans un piége que lui avait tendu le comte de Buchan, chef des auxiliaires écossais au service du dauphin. Le désir de la vengeance et la fureur de la colère ramenèrent bientôt Henri sur le théâtre de la guerre; et le 10 juin 1421, il débarquait à Calais à la tête de quatre mille hommes d'armes et de vingt-quatre mille archers.

« Si Henri V, dit M. de Sismondi, avait eu quelques vues élevées, quelque générosité dans le caractère ; s'il avait pu commencer à voir des sujets et non plus des ennemis dans ces Français qui le reconnaissaient pour roi, il aurait senti dans son cœur, il aurait compris dans son intérêt même, que la base de sa puissance se trouvait désormais en France; que son devoir et sa sûreté exigeaient qu'il se fît aimer des Français; qu'il travaillât à les soulager des effroyables calamités sous lesquelles ils avaient été si longtemps accablés. Mais Henri V, que sa bravoure et ses succès avaient rendu cher aux soldats, et dont l'orgueil national a voulu faire un héros, n'était toutefois qu'un débauché, un coureur de cabaret, devenu à l'armée brutal et féroce. Il gouverna vingt-sept mois la France, et dans tout cet espace de temps il continua à traiter ceux qu'il nommait ses sujets avec la cruauté la plus barbare et la plus impitoyable. Chaque succès était signalé par de nouvelles cruautés. Au mois de juin 1420, il prit Sens et Montereau; mais comme le château de cette dernière ville tenait encore, il fit sommer son gouverneur de se rendre, s'il ne voulait pas voir pendre devant ses murs tous les prisonniers qu'il venait de faire, et ce gouverneur ayant résisté selon son devoir, il les fit tous pendre en effet.

« Henri V assiégea ensuite Melun, et y entra par capitulation le 18 novembre. Après que la ville eut supporté pendant quatre mois et demi, avec une généreuse constance, les horreurs de la faim et des épidémies, le nouveau roi fit couper la tête à plusieurs bourgeois et à deux moines; il fit pendre tous les Écossais de la garnison, et il envoya le reste des hommes d'armes dans les prisons de Paris, où ils périrent presque tous des mauvais traitements et de la misère qu'ils y éprouvèrent. L'année suivante, Henri V résolut de prendre la ville de Meaux et il passa huit mois entiers au siége de cette place; elle se rendit enfin le 10 mai 1422, Henri V fit pendre les deux seigneurs qui y commandaient avec quatre de leurs capitaines, et un grand nombre de leurs soldats. Quant aux habitants, non-seulement il livra au pillage tout ce qu'ils possédaient, mais il les fit tous enlever et conduire dans les prisons, où il les laissa périr de faim et de misère.

« En même temps Henri V abandonnait les Parisiens à la détresse la plus épouvantable, sans faire aucun effort pour leur procurer des vivres ou du travail; au contraire, il appesantissait toujours davantage le joug qu'il faisait peser sur eux. Il semblait prendre à tâche d'enseigner aux Français qu'ils avaient trouvé en lui un vainqueur, non un souverain. Enfin, la dyssenterie, devenue endémique dans le peuple et dans l'armée par l'effet de la mauvaise nourriture dont tous les habitants du théâtre de la guerre étaient forcés de se contenter, l'atteignit à son tour. Henri V mourut à Vincennes le 31 août 1422, et le malheureux Charles VI, son beau-père, mourut le 21 octobre suivant. »

La veuve de Henri, Catherine de France, qui aurait pu devenir l'assise du pouvoir des Anglais en France, fut éloignée des marches du trône et abreuvée de dégoûts. Elle épousa Owen

Tudor, simple gentilhomme gallois, qui devint la souche de la race des Tudors, appelée bientôt à succéder à celle des Plantagenets.

§ VIII. Avénement de Henri VI. — Progrès de ses armes. — Bataille de Verneuil. — Jacqueline de Bavière. — Siége d'Orléans — Jeanne d'Arc. — Ses exploits; sa captivité; sa mort. — Succès de la France. Revers des Anglais. — Caractère du roi; il épouse Marguerite d'Anjou. — Principe de la guerre des deux Roses.

Le successeur de Henri V, son fils, n'avait que neuf mois lorsque la Providence vint placer la couronne de France et d'Angleterre sur sa frêle tête. Cette double couronne eût été très-embarrassante pour une haute capacité. Mais confiée à un conseil de régence inhabile et tourmenté par mille petits intérêts, elle devait nécessairement échapper au faible enfant à qui elle était dévolue. Le dauphin, Charles VII, était retiré sur les bords de la Loire, lorsqu'il apprit la mort de son père, Charles VI; il se hâta de se faire couronner et proclamer roi de France. Ce prince, quoique d'un caractère faible, quoique indolent, corrompu par les plaisirs, gagnait tous les jours de nouveaux partisans à sa cause; car les Français ne pouvaient longtemps s'aveugler sur les destinées de la France, si elle passait sous une domination étrangère. Le parlement britannique, de son côté, nomma un conseil de régence, composé de vingt membres; il était présidé par le duc de Bedford, et en son absence par le duc de Glocester, son frère. La régence du royaume de France, suivant les dernières injonctions de Henri V, avait été offerte au duc de Bourgogne; mais, à son refus, elle fut donnée au duc de Bedford, prince qui ne le cédait point en capacité à son frère défunt, et qui le surpassait par les plus aimables qualités du cœur. Toutefois, le parlement britannique, craignant de trop augmenter son influence, ne lui conféra que le titre de *gardien* ou de *protecteur*, auquel il attachait sans doute l'idée d'une puissance moins dangereuse. Henri de Beaufort, évêque de Winchester, fut chargé de la personne et de l'éducation du jeune roi.

Bedford resta en France; il fit ratifier par les ducs de Bretagne et de Bourgogne le traité de Troyes; il épousa même une sœur du duc de Bourgogne pour mieux cimenter son alliance, et s'apprêta à combattre Charles VII. La Loire formait la ligne de démarcation entre les partis opposés. Au sud de ce fleuve, toutes les provinces, à l'exception de la Gascogne, avaient embrassé la cause de Charles; au nord le Maine et l'Anjou professaient la neutralité. Les garnisons de quelques forteresses isolées adhéraient à leur prince naturel, mais le reste de la population, avec les habitants de la capitale, reconnaissait l'autorité du régent. Toutes les forces de l'Angleterre étaient sous ses ordres, et autour de lui il avait réuni les plus célèbres généraux de son temps : les comtes de Sommerset, de Warwick, de Salisbury, de Suffolk, et d'Arundel, sir John Talbot et sir John Falstaff. Les auxiliaires les plus actifs et les plus zélés de Charles VII étaient les Écossais qui, en haine de l'Angleterre, entretenaient toujours dans son armée un corps de sept à huit mille hommes. Pour neutraliser cette puissance, le conseil de régence accorda la liberté à Jacques, roi d'Écosse, qui était prisonnier à Londres; il lui fit épouser la fille du comte de Sommerset, cousine du jeune roi d'Angleterre, et lui intima l'obligation de garder à l'avenir la plus stricte neutralité dans la guerre que l'Angleterre allait faire à Charles VII. Lorsque toutes ces mesures furent prises, les hostilités commencèrent.

L'armée combinée de France, de Bourgogne et d'Angleterre, investit d'abord les places fortes détachées qui, dans les provinces septentrionales, tenaient encore pour Charles VII. La plupart de ces places furent enlevées : Noyelle, Pont-sur-Seine, Montaigu, cédèrent aux armes anglaises. Charles VII voulut les faire secourir, et donna ordre au connétable de Buchan d'aller au-devant des ennemis. Les deux

armées se rencontrèrent à Crevant-sur-Yonne; mais trois mille Tourangeaux, que le maréchal de Sévérac avait amenés au connétable, ayant lâché le pied au plus fort du combat, les Écossais, les Lombards, les Espagnols et les Gascons, qui formaient le nerf de l'armée de Charles VII, furent presque tous tués. La prise de Gaillon-sur-Seine et de la Charité-sur-Loire fut le fruit de cette victoire. Le duc de Bedford alla ensuite assiéger en personne la ville d'Ivry en Normandie : elle fit une longue résistance, et, poussée à bout, elle ne se décida à capituler que dans le cas où elle ne recevrait pas des renforts dans un délai déterminé. Charles qui, dans la détresse, était peu accoutumé à de tels dévouements, réunit toutes les forces qu'il avait auprès de lui et les envoya au secours de sa bonne ville; mais il était trop tard; Ivry appartenait déjà aux Anglais. Le duc d'Alençon, qui commandait l'expédition française, voulut utiliser ses forces et se jeta dans Verneuil que les Anglais occupaient, mais qu'il délogea vivement. Le duc de Bedford, irrité de cette tentative hardie, se porta précipitamment sur Verneuil; mais il avait affaire à des hommes tout aussi valeureux que lui. Au lieu de l'attendre derrière les remparts, le connétable et le duc d'Alençon rangèrent leur armée en bataille en avant des fortifications. Les hommes d'armes furent disposés en masse compacte : au front et sur chaque flanc on plaça un corps d'archers, défendu comme à l'ordinaire par de longs pieux plantés en terre; on réunit à l'arrière-garde les bagages, les valets et les chevaux de l'armée, sous la protection de deux mille archers; et ceux-ci, pour résister à l'impétuosité des assaillants, attachèrent les chevaux les uns aux autres par la bride et la queue, et se placèrent au milieu des chariots, de manière à former un rempart impénétrable. L'expérience des malheurs passés ne put retenir la vivacité française. Le vicomte de Narbonne, à la tête d'un corps de cavalerie française et italienne destiné à harceler l'arrière-garde anglaise, rompit les rangs pour charger avec précipitation et entraîna la première ligne. Les archers anglais se signalèrent dans cette circonstance, comme de coutume, et Bedford à la tête des gendarmes acheva bientôt de décider la victoire. Les lignes des Français furent traversées; et trois mille hommes restèrent sur le champ de bataille; les Anglais n'en perdirent que seize cents. Au nombre des morts du côté des Français on comptait le connétable comte de Buchan, le comte de Douglas, ses fils, les comte d'Aumale, de Tonnerre et de Ventadour, ainsi que plusieurs autres seigneurs de distinction. Le duc d'Alençon, le maréchal de la Fayette, les seigneurs de Gaucourt et de Mortemar furent faits prisonniers. Verneuil capitula le lendemain de la bataille.

Mais, tandis que la bataille de Verneuil ruinait les espérances de Charles, la passion d'une femme semait la discorde parmi ses ennemis. Jacqueline de Bavière, héritière du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, après avoir perdu son premier mari, Jean, dauphin de France, avait été contrainte d'épouser en secondes noces son cousin germain, Jean duc de Brabant, prince faible, d'un caractère versatile, qui ne put jamais gagner l'affection de sa femme. Jacqueline, décidée à rompre cette insipide union, se rendit à Valenciennes auprès de sa mère, et passa de là en Angleterre, où le duc de Glocester, peut-être plus épris de sa fortune que de ses charmes, l'épousa, sans même attendre que Rome eût prononcé la dissolution du premier mariage. La cérémonie nuptiale était à peine accomplie, que Glocester se mettait en mesure de prendre possession des domaines de sa femme. Le duc de Bourgogne, cousin germain et héritier présomptif du mari de Jacqueline, voyant que cette alliance ébranlait sa domination dans les Pays-Bas, se déclara ouvertement pour son cousin, et prit les armes en sa faveur pour re-

pousser les prétentions de Glocester. Le duc de Bedford voulut intervenir dans cette querelle et concilier les deux adversaires; mais tous ses efforts furent sans résultat. D'un autre côté, l'évêque de Winchester, qui avait beaucoup à se plaindre du duc de Glocester, l'appelait en Angleterre pour mettre ordre à la régence. En sorte que le protecteur, au lieu de poursuivre les résultats de sa victoire de Verneuil, fut obligé de se rendre en Angleterre pour rétablir l'harmonie entre les divers membres de la régence.

Après quatre années de conférences et de négociations, les Anglais et les Bourguignons finirent par s'entendre. Le mariage de Glocester et de Jacqueline fut déclaré nul par le pape, décision à laquelle se soumirent les deux conjoints sur les instances du duc de Bedford, ce qui ramena le duc de Bourgogne aux Anglais. Cependant Charles avait mis ce temps à profit pour attirer dans son parti le duc de Bretagne et son frère le comte Arthur de Richemont, entre les mains duquel il remit l'épée de connétable. Le fameux bâtard, comte de Dunois, continuait à faire des prodiges de valeur et prouvait ainsi son dévouement et sa fidélité au roi : il venait de battre les Anglais et de faire lever le siége de Montargis, lorsque Bedford revint d'Angleterre avec un renfort de six mille hommes (octobre 1428). Le plan de campagne qu'il avait arrêté était de s'emparer de toutes les places fortes que Charles VII possédait sur la rive droite de la Loire, afin de l'acculer jusqu'au fond de ses provinces méridionales.

Montagu, comte de Salisbury, l'un des plus habiles généraux de l'armée anglaise, fut chargé de cette expédition : Pithiviers, Beaugency, Jargeau, lui ouvrirent leurs portes, et le 12 octobre, il vint camper devant Orléans. Comme le siége de cette ville avait été prévu depuis longtemps, les plus vaillants capitaines français s'y étaient jetés, déterminés à périr plutôt que de se rendre. Dès les premiers jours le comte de Salisbury fit attaquer les fortifications qui gardaient l'entrée du pont; et après une résistance obstinée, il en emporta plusieurs, mais il fut tué par un boulet de canon au moment où il reconnaissait lui-même l'ennemi. Les travaux de circonvallation n'en furent pas moins continués avec ardeur sous les ordres du comte de Suffolk, qui le remplaça; mais comme on était alors au cœur de l'hiver, Suffolk, jugeant difficile, dans cette saison rigoureuse, d'élever des retranchements autour de la place, se contenta, pour le moment, de construire des redoutes de distance en distance, où son monde serait logé en sûreté et prêt à intercepter les secours que l'ennemi pourrait tenter d'introduire dans la place. Quoiqu'il pût disposer de plusieurs pièces d'artillerie, le service de cette arme était si imparfait qu'il comptait beaucoup plus sur la famine que sur ses bombardes pour réduire l'ennemi. De leur côté, les assiégés repoussèrent les assaillants avec une bravoure héroïque et firent de vigoureuses sorties dans lesquelles périrent un grand nombre d'Anglais et de Bourguignons. Enfin, désespérant d'être secourus, ils offrirent au duc de Bedford de remettre la place entre les mains du duc de Bourgogne; car elle n'appartenait pas directement au roi de France, mais au duc d'Orléans, qui se trouvait alors prisonnier en Angleterre et qui avait obtenu du conseil de régence que tous ses domaines resteraient neutres pendant toute la durée de la guerre. Le duc de Bedford repoussa cette demande, et Philippe de Bourgogne, irrité du refus, retira immédiatement ses troupes qui servaient au siége. Orléans n'en était pas moins réduite à la dernière extrémité. La terreur régnait dans les conseils du monarque français. Il était aisé de voir que la prise d'Orléans allait amener la soumission des provinces d'outre-Loire et consommer la ruine du parti français. Le roi lui-même parlait déjà de se retirer, avec les débris de ses forces, en Languedoc et dans le Dauphiné, et de se défendre du fond de ces provinces éloignées aussi longtemps qu'il serait possible. Ici se

place un épisode plein d'intérêt qui tient à la fois du drame et du roman, et auquel les historiens, suivant la nationalité à laquelle ils appartenaient et suivant leurs principes, ont donné les couleurs les plus diverses. Nous voulons parler de l'intervention de Jeanne d'Arc dans la guerre, de ses succès et de sa mort. Après avoir tour à tour examiné Hume, Lingard, Henry Goldsmitsh, nous avons choisi la version de M. Sismondi, qui, dans sa belle *Histoire des Français*, a fait preuve du plus grand savoir et de la plus rigoureuse impartialité.

« Mais, au moment où le roi s'abandonnait lui-même, où tous les princes du sang trahissaient la patrie, où le clergé et la noblesse ne songaient qu'à faire leur paix avec le vainqueur, une jeune paysanne de Domremy en Champagne, Jeanne d'Arc, la Pucelle, sauva la France, en donnant par son exemple l'essor aux sentiments profonds de patriotisme, d'indignation contre le joug étranger, et d'enthousiasme religieux qui animaient le peuple. Ces pauvres paysans de la Champagne, de la Picardie, de l'Ile de France, qui chaque jour se voyaient opprimés, pillés, insultés par les Anglais et les Bourguignons, n'en regardaient pas moins le roi comme le représentant de la France, comme le représentant de la justice et des lois; ils n'invoquaient que lui, et ils avaient d'autant plus de confiance en lui qu'ils étaient plus loin, qu'ils étaient dans une plus complète ignorance de tous les désordres de la cour.

« Jeanne d'Arc était âgée de dix-neuf ans accomplis; elle était belle, forte, adroite, courageuse comme une fille élevée dans les champs; elle était douée d'un grand sens, mais elle y joignait une grande exaltation religieuse. Elle croyait que le sacre seul faisait le roi; en sorte que Charles VII, après sept ans de règne, n'était encore pour elle que le dauphin. Mais elle ne doutait pas qu'une fois sacré, la main de Dieu ne fût sur lui, et ne l'aidât à délivrer la France de ses oppresseurs. Cette idée qui la préoccupait uniquement, la poursuivait dans ses prières comme dans ses songes; aussi, elle finit par croire qu'elle entendait les *voix* de saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, qui l'invitaient à aller chercher le dauphin pour le conduire à cette œuvre patriotique et religieuse. Son enthousiasme était si entraînant, qu'elle le communiqua à deux gentilshommes, qui s'offrirent à l'accompagner. Elle revêtit un habit d'homme, et bravant tous les dangers, elle traversa la France, des bords de la Meuse jusqu'à Chinon, en Touraine, où elle arriva le 24 février 1429. « Gentil dauphin, « dit-elle à Charles, si vous me baillez « gens, je lèverai le siége d'Orléans et « vous mènerai sacrer à Reims; car c'est « le plaisir de Dieu! » Les chevaliers de la cour, avides de merveilleux autant que le peuple, accueillirent avec empressement la croyance à une intervention directe de la Providence, pour délivrer la France de tant de souffrances et d'humiliations, et Charles consentit à envoyer Jeanne à la petite armée qui s'assemblait à Blois pour introduire des vivres à Orléans.

« Jeanne parut à l'armée, que commandaient les maréchaux de Raïs et de Sainte-Sévère, dans une armure complète que lui avait fait donner le roi; elle portait un étendard blanc, semé de fleurs de lis et inscrit des noms de Jésus et de Marie. Elle ne prétendait point conduire les chefs auxquels elle était associée; mais elle montra devant eux comme devant les soldats l'intrépidité d'une enthousiaste assurée des secours d'en haut, et la patience d'une sainte pour les blessures et les privations. Autant son exemple exalta les Français, autant il inspira de terreur aux Anglais. Les uns comme les autres ne révoquaient point en doute ses pouvoirs surnaturels; seulement les premiers y voyaient l'œuvre de Dieu, les seconds celle du diable.

« Le 29 avril 1429, la troupe en tête de laquelle marchait Jeanne d'Arc, introduisit dans Orléans un premier convoi de vivres; elle passa devant les postes que les Anglais avaient abandonnés dans leur terreur panique; elle

prit part ensuite à tous les combats qui, du 3 au 7 mai, enlevèrent aux Anglais toutes les batteries qu'ils avaient construites devant Orleans. Le 8 mai, ils levèrent le siége. Alors Jeanne revint à Tours auprès de Charles VII pour lui annoncer qu'elle avait rempli le premier objet de sa mission, et le prier instamment de lui laisser accomplir le second, qui était de le mener à Reims pour y être sacré. La levée du siége d'Orléans, la prise de Jargeau qui l'avait suivie de près, enfin, la défaite des Anglais à Patay, le 18 juin, et la captivité de leurs chefs étaient les premiers succès que depuis bien longtemps les Français eussent obtenus contre leurs ennemis. De toutes parts, des guerriers accouraient à Orléans pour se ranger sous l'étendard royal ; ils voulaient s'associer à la fortune nouvelle de la France. Jamais Charles VII n'avait eu une si brillante armée; néanmoins, il n'avait point voulu encore s'en rapprocher, il n'avait point voulu venir remercier les bourgeois d'Orléans de leur généreuse défense. Il avait alors vingt-six ans; mais, au lieu de ressentir aucune ardeur guerrière, il ne soupirait qu'après les bosquets de Chinon où son favori la Trémouille voulait le reconduire.

« Enfin, les capitaines qui de toutes parts étaient accourus à Gien auprès de lui, l'emportèrent, et lui représentèrent l'enthousiasme des soldats, des paysans, de la France tout entière; la terreur, le découragement des Anglais. Charles céda : il passa la Loire, le 28 juin; il prit son chemin par Auxerre, Saint-Florentin, Troyes, Châlons, et le 16 juillet, il arriva devant Reims, sans avoir rencontré un ennemi, sans avoir donné un seul coup de lance. Il fut sacré le 17 juillet. Jeanne qui avait été présente au sacre, son drapeau à la main, voulut alors se retirer pour rentrer dans sa famille. Sa mission, disait-elle, était accomplie; mais les capitaines auxquels elle s'était associée, et surtout le bâtard d'Orléans et le duc d'Alençon, les seuls princes du sang qui fussent demeurés attachés au roi, insistèrent pour qu'elle demeurât avec eux et pour qu'elle continuât à inspirer l'enthousiasme aux soldats, la terreur aux ennemis. En effet, l'explosion du patriotisme ou plutôt encore de la haine contre les Anglais était universelle. L'Ile de France entière était soulevée; Bourgogne, qui s'était montré à Paris, le 13 juillet, s'en était retourné : la misère de cette capitale était si grande qu'il ne voulait pas y braver le mécontentement universel. Bedford, qui y avait rassemblé environ dix mille Anglais, avait été obligé de ramener le plus grand nombre de ses soldats en Normandie pour s'opposer à de nouveaux soulèvements. Le 29 août Charles VII fut reçu à Saint-Denis. La Pucelle s'était avancée jusqu'à la porte Saint-Honoré, où elle fut grièvement blessée. Cependant le roi serait entré ce jour-là dans Paris s'il avait secondé l'ardeur de ses partisans; mais, au contraire, il ne soupirait qu'après le repos, et le 12 septembre, il quitta l'armée avec la Trémouille pour retourner à Chinon.

« Cette honteuse désertion, au moment où la fortune lui souriait, éteignit l'enthousiasme populaire et réveilla le courage des Anglais et des Bourguignons. Bedford, pour rattacher ceux-ci plus étroitement à ses intérêts, céda la régence au duc de Bourgogne et se retira en Normandie. Jeanne d'Arc demandait en vain à retourner dans son village. Son épée, qu'elle croyait avoir reçue d'une intervention divine, s'était cassée entre ses mains. Elle n'avait plus de confiance en elle-même; mais, quoique sans espoir, elle montrait toujours la valeur d'un soldat. Les grands avaient peu à peu quitté l'armée, elle ne se trouvait plus associée qu'à des aventuriers brutaux, mal pourvus d'argent ou de munitions, et qui ne voulaient se soumettre à aucune discipline. Ceux-ci la conduisirent à l'attaque de Compiègne; puis, comme elle tenait tête à une sortie, ils l'abandonnèrent lâchement au delà d'une barrière qu'ils avaient fermee; elle y fut faite prisonnière le 24 mai 1430 par le bâtard de Vendôme, qui la vendit au sire de Luxembourg. Un

honteux commerce fut fait de cette noble captive. Luxembourg la revendit en suite au prix de dix mille francs à Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui l'achetait au nom de Henri VI, pour la traduire devant l'inquisition. Elle fut en effet accusée de sorcellerie par-devant cet évêque et le vicaire du grand inquisiteur. Dans son procès, on vit se déployer contre elle tout l'acharnement de la haine et la plus effrontée mauvaise foi, tandis que ses réponses faisaient briller sa piété, sa candeur et sa soumission à l'Église. Elle fut enfin condamnée à être brûlée vive, et exécutée le 23 mai 1431, à Rouen, sans que le roi, qu'elle avait conduit à la victoire, l'archevêque de Reims, qui l'avait admise au sacre auprès de l'autel, ou aucun de ses compagnons d'armes, fissent aucun effort pour la sauver! »

« Un observateur impartial, dit Lingard, aurait plaint et respecté la faiblesse mentale dont cette jeune fille était affectée. La crédulité de ses juges la condamna comme relapse et retombée dans ses anciennes erreurs. » Cette réflexion ne saurait effacer l'opprobre dont cette condamnation couvrit à tout jamais les provocateurs et les exécuteurs de cette inique et fatale sentence.

Quoi qu'il en soit, le supplice de la Pucelle ne fit qu'accroître la haine du peuple français contre l'Angleterre. Les provinces septentrionales, depuis si longtemps en proie à la rapacité des aventuriers qui couraient la campagne, et toujours soumises à de nouvelles taxes, soupiraient après leur souverain légitime. Toute l'habileté du régent fut impuissante à retenir le mouvement des esprits. Pour relever l'influence morale de l'Angleterre, il voulut que son royal pupille reçût à Reims la consécration de la couronne que lui avait transmise son aïeul; mais Reims était toujours au pouvoir des Français. Le couronnement de Henri ne put avoir lieu qu'à Paris, et ce fut un prélat anglais qui accomplit la cérémonie; aucun prince du sang royal de France, aucun pair laïque ne voulut y assister, et les grandes charges de l'État y furent représentées par des Anglais ou des Français d'un rang subalterne. Le couronnement de Charles avait produit sur tous les esprits une vive agitation : celui de Henri fut accueilli avec la plus grande indifférence, tant il est difficile d'arrêter le cours de l'opinion publique, lorsqu'elle a pris une direction. Dès ce moment la puissance des Anglais alla toujours en déclinant. Chartres tomba au pouvoir du comte de Dunois. Un corps d'Anglais, sous les ordres de lord Willoughby, fut défait à Saint-Célérin. Caen, quoique située au milieu du territoire occupé par les Anglais, fut pillée par de Lore, chevalier français d'une grande valeur. Enfin, pour surcroît de malheur, la duchesse de Bedford, qui avait jusqu'alors maintenu la bonne intelligence entre son frère, le duc de Bourgogne, et son époux, vint à mourir. Le régent se hâta un peu trop de conclure une nouvelle alliance avec Jacqueline de Luxembourg, et irrita la susceptibilité de son beau-frère, qui dès ce moment ne songea qu'à s'unir étroitement à la France. Les infortunes que Charles avait déjà souffertes devaient avoir suffisamment assouvi sa vengeance. Les conférences d'Arras ratifièrent les bonnes dispositions du prince; Charles désavoua le meurtre de Jean sans Peur; il bannit de sa cour tous ceux qui avaient conseillé ou exécuté l'assassinat de Montereau; il releva le duc Philippe de son hommage, pendant sa vie, à la couronne de France, et lui céda en toute propriété l'Auxerrois, le Boulonnais et toutes les villes au nord de la Somme. Telles furent les conditions auxquelles la France acheta l'amitié du duc de Bourgogne.

Philippe s'empressa d'envoyer en Angleterre et à Rouen, où se trouvait le duc de Bedford, la notification de ce traité qui annihilait celui qu'il avait consenti quelques annés auparavant avec l'Angleterre. Bedford n'eut pas le temps de connaître la déclaration

officielle de cette défection; la mort vint l'enlever au moment où le prestige de gloire qui avait environné les armes anglaises s'évanouissait. Les Anglais, battus encore à Gerberoy, furent forcés d'abandonner Paris. Lord Willoughby, qui commandait cette ville, n'avait plus que quinze cents Anglais sous ses ordres, lorsque le maréchal de la Ville-Adam vint en prendre possession au nom du roi de France. Cependant la guerre n'était pas encore finie, quoique les deux nations, fatiguées des désordres qu'elle entraîne, commençassent à désirer ardemment le repos; mais ni Charles VII, ni Henri VI, ni le duc de Bourgogne, n'avaient assez d'intelligence pour songer à substituer un ordre nouveau au désordre universel, ni assez d'énergie pour soutenir un pareil changement. Leur indolence s'accommodait de la guerre, parce qu'ils la laissaient faire; et la paix qu'ils auraient eue à consolider eux-mêmes n'était pas de leur goût. On finit cependant par convenir d'une trêve de vingt-deux mois, et les choses restèrent sur le même pied entre les deux partis.

Dès que cette trêve fut conclue, Charles VII s'occupa de remédier aux maux innombrables dont la France était affligée. Il rétablit la discipline parmi ses troupes, et la police dans ses États; réprima les factions, fit revivre l'agriculture, et dès qu'il se vit en mesure de prendre l'offensive, il rompit la trêve. Telle était alors la bonne foi que l'on mettait à observer les traités. Le 4 juin 1441, il vint mettre le siége devant Pontoise, et le 19 septembre, il prit d'assaut cette ville, qui avait été quatre fois ravitaillée par le brave Talbot, le meilleur des généraux anglais; au printemps de 1442 il entra en Gascogne, et força les Anglais à se renfermer dans le Bordelais; de son côté, le dauphin les obligea à lever le siége de Dieppe. Battus de toutes parts, les Anglais demandèrent encore une nouvelle trêve, que l'état de lassitude des deux royaumes prolongea jusqu'au commencement de 1449; alors un capitaine anglais s'étant emparé de Fougères sans aucune sommation, la France dut recourir aux armes pour obtenir cette restitution. La Normandie fut à la fois envahie par quatre armées; elles étaient commandées par le roi, le duc de Bretagne, le duc d'Alençon et le comte Dunois. Les Anglais furent frappés de terreur, car les habitants ne dissimulaient plus les vœux qu'ils faisaient pour le roi de France. Presque toutes les places fortes ouvrirent leurs portes, dès que les Français parurent. Rouen fut la seule ville qui semblait disposée à soutenir un siége; mais les habitants demandèrent à si grands cris la reddition de la place, que le duc de Sommerset, qui commandait la garnison, fut obligé de capituler le 19 octobre 1449. Harfleur et Honfleur imitèrent son exemple bientôt après. La perte de la Normandie blessa l'orgueil des Anglais, et malgré la mollesse du gouvernement, une nouvelle armée fut envoyée dans cette province, sous les ordres de sir Thomas Kyriel, chevalier plein de mérite; mais vivement attaquée à Fourmigny, le 15 avril 1450, par le connétable Richemont et par le comte de Clermont, cette armée fut entièrement défaite. Caen, Falaise, Cherbourg, se soumirent ensuite, et la Normandie fut entièrement reconquise en une année. En Guyenne les succès des Français ne furent pas moins rapides. Dunois s'empara de Bordeaux et de Bayonne; le comte de Penthièvre gagna la bataille de Castillon où le brave Talbot termina sa longue et brillante carrière. Ainsi toute la Normandie et la Guyenne, qui depuis si longtemps étaient soumises à l'autorité de l'Angleterre, retournèrent à la France, et les Anglais se virent enfin totalement dépouillés de deux provinces que, depuis trois siècles, ils regardaient comme faisant partie de leurs États. De tant de conquêtes, Calais fut la seule ville qui leur resta, faible compensation pour tant de sang répandu et tant de trésors prodigués!

L'Angleterre se trouvait, à son tour, dans une situation semblable à

celle où la France avait été plongée par l'imbécillité de Charles VI; la minorité de Henri VI, la faiblesse d'esprit de ce prince et la stupidité de son caractère, lorsqu'il eut atteint sa majorité, avaient relâché tous les ressorts de l'État et fait naître à la cour des intrigues sans fin. Dès qu'il eut atteint sa vingt-troisième année, on songea à lui choisir une épouse. Mais chaque parti tenait naturellement à la donner de sa main, pour conserver à son profit l'influence que, par ce nouvel intermédiaire, il espérait exercer. Le duc de Glocester, qui depuis la mort du duc de Bedford était un des principaux tuteurs de Henri, proposait la fille du comte d'Armagnac, mais, perdu dans l'esprit du roi, il ne put parvenir à faire accepter cette alliance. Le comte de Suffolk, favori du prince, opposait à l'ambition de Glocester Marguerite, seconde fille de René d'Anjou, qui portait alors le titre de roi de Sicile, de Naples et de Jérusalem, titres magnifiques, mais auxquels ne se rattachaient ni puissance ni possessions. Marguerite était la princesse la plus accomplie de l'époque, tant à cause des grâces de sa personne que de ses talents et de ses vertus; elle était en outre nièce de la reine de France et du comté de Maine, favori de Charles VII. On espérait qu'avec tant de supériorité elle ne manquerait pas d'exercer un grand empire sur Henri. On verra qu'elle ne servit que trop bien les projets des courtisans.

Marguerite, jeune, ardente, remplie d'énergie, d'intelligence et d'ambition, ne put jamais pardonner à Glocester de s'être opposé à son élévation. Aussi dès son arrivée en Angleterre embrassa-t-elle avec dévouement le parti de Suffolk et du cardinal de Winchester qui l'avaient appelée au trône. Irrité de ces préférences, Glocester demanda qu'on retirât à son oncle l'évêché de Winchester, comme incompatible avec sa dignité de cardinal; il alla même jusqu'à vouloir le faire dépouiller de tous ses joyaux, et présenta au roi un mémoire contenant vingt chefs d'accusation contre lui; mais le parlement repoussa tous les chefs de la plainte. Winchester, à son tour, se vengea des dénonciations de Glocester, en accusant sa femme d'avoir voulu par sortilége attenter à la vie du roi. On prétendit qu'elle avait eu des entretiens secrets avec Roger Bolingbrocke, prêtre soupçonné de nécromancie, et une femme, nommée Marie Jordan, qu'on accusait également de sortiléges. On déclara que ces trois personnes réunies avaient, à l'aide de cérémonies diaboliques, placé sur un feu lent une effigie du roi, faite en cire, dans l'idée que les forces de ce prince s'épuiseraient à mesure que la cire se fondrait, et qu'à la totale dissolution la vie de Henri serait terminée. Dans cette époque d'ignorance et de superstition une pareille absurdité fut bientôt accréditée. La duchesse de Glocester fut déclarée coupable d'avoir conspiré contre la vie du roi; et en conséquence elle fut condamnée à faire, durant trois jours, dans les rues de Londres, amende honorable, un cierge à la main, la tête et les pieds nus; puis elle fut renfermée pour la vie; Marie Jordan fut brûlée dans Smithfield, et Roger Bolingbrocke fut pendu.

Cet outrage exaspéra Glocester qui, se voyant soutenu par l'opinion publique, ne mit aucun frein à son ressentiment. Le duc de Suffolk, favori de la reine, et tout-puissant sur l'esprit du roi, fit entendre à celui-ci que sa couronne était en danger; Henri VI ordonna d'instruire le procès de son oncle. Le cardinal de Winchester, déterminé à pousser les choses à l'extrême, convoqua un parlement, non à Londres, ville trop dévouée au duc, mais à Saint-Edmonsbury où les partisans du cardinal étaient en nombre suffisant pour tenir en respect les amis du duc. Le duc de Glocester comparut, il fut accusé de haute trahison et enfermé dans une prison obscure. Mais le jour désigné pour entendre sa défense, on le trouva mort

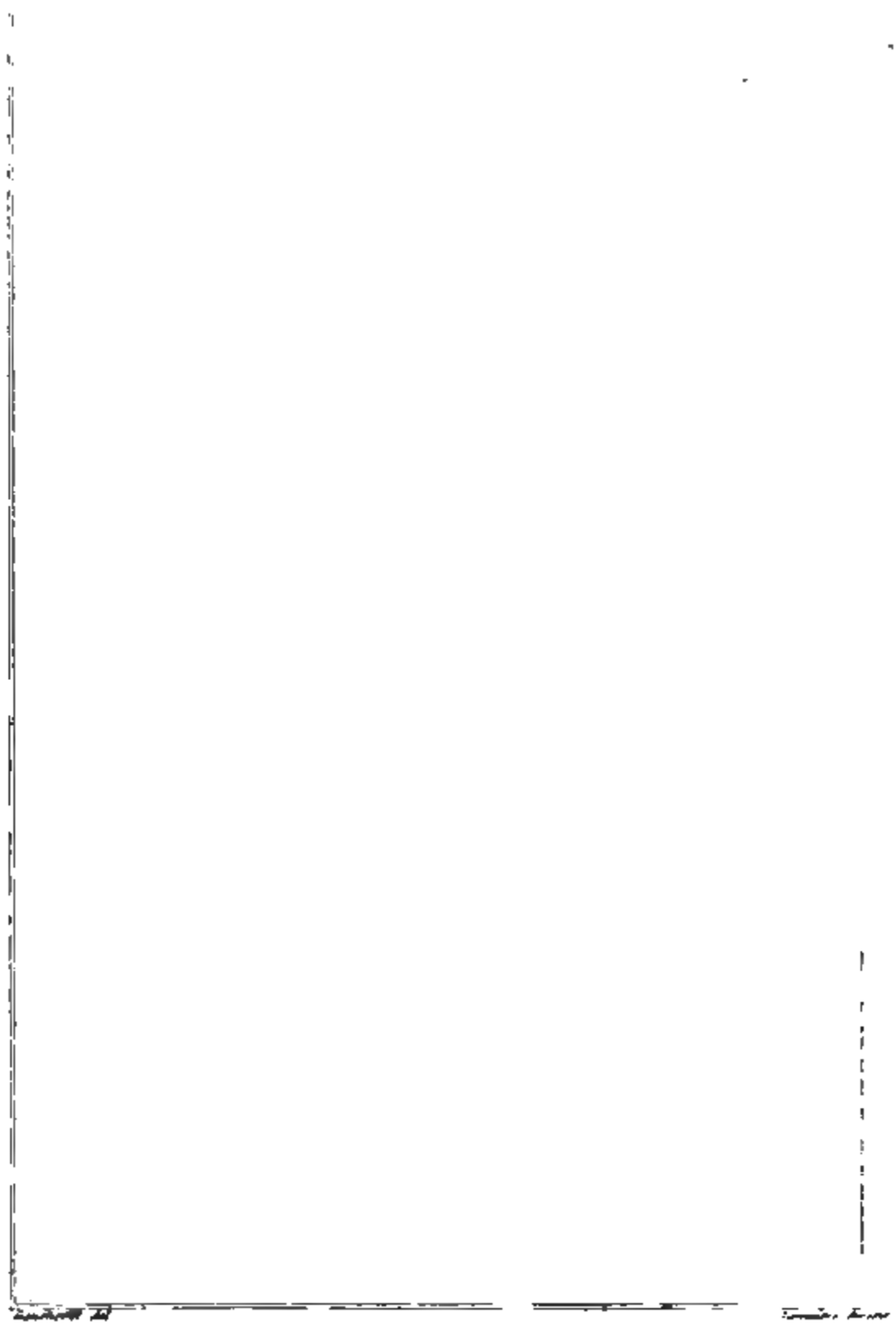

UNIV. OF CALIFORNIA

Tour Middleton, Norfolk.

dans son lit, sans qu'aucun signe de violence parût sur son corps. Cet assassinat excita contre Marguerite et Suffolk le mécontentement du peuple; car on disait avec raison que les ennemis du duc n'auraient pas osé commettre ce crime, s'ils n'avaient été autorisés par la reine. Toutefois les hommes éclairés attribuèrent au cardinal la direction de cette épouvantable affaire; et lui-même, six semaines après l'événement, étant sur son lit de mort, exprima hautement les remords de sa conduite barbare. Néanmoins la nation entière se souleva contre le favori, et la chambre des communes, excitée par la faction naissante d'York, l'accusa de haute trahison. Le duc de Suffolk répondit à ses accusateurs avec fierté qu'après avoir servi la couronne dans trente-quatre campagnes; qu'après avoir été dix-sept ans éloigné de sa patrie, sans la revoir une fois; qu'après avoir perdu son père et trois frères dans la guerre avec la France; qu'après avoir été prisonnier lui-même, et s'être racheté de ses propres deniers; qu'enfin après avoir reçu du roi d'Angleterre les plus grandes charges de la couronne, il était absurde de l'accuser, lui, comblé d'honneurs et de dignités, du crime de haute trahison. Mais cette défense fut sans résultat sur des esprits prévenus. Le roi, afin d'éviter l'issue d'un procès qui pouvait avoir des résultats fâcheux pour lui, bannit le duc de Suffolk pour cinq ans du royaume; mais cette peine parut trop légère à ses ennemis, qui, craignant de le voir bientôt réintégré dans les faveurs, se mirent à sa poursuite, l'arrêtèrent devant Calais et le décapitèrent en mer.

Enfin, le moment était venu où l'Angleterre allait subir le châtiment tardif mais mérité de sa conduite injuste dans la déposition de Richard II. Un autre Richard, duc d'York, fils du comte de Cambridge, décapité en 1415, descendant par sa mère, Anne Mortimer, de Lionnel, l'un des fils d'Édouard III, avait des droits qui devaient l'emporter sur ceux du roi actuel, descendant de Jean de Gand, fils du même Édouard III, mais plus jeune que Lionnel. Possesseur d'une immense fortune; vaillant, habile, ambitieux; opposant aux défaites du duc de Sommerset en France, ses succès en Irlande; entouré de l'estime populaire, et faisant vivre dans ses nombreux fiefs une multitude de gentilshommes sans patrimoine, le duc réunissait dans sa personne tout ce qui peut donner de l'influence à un chef de parti. Il s'était en outre allié à la famille Nevil, l'une des maisons les plus puissantes qu'il y ait jamais eu en Angleterre, et qui comptait alors dans son sein les deux hommes les plus remarqués de l'époque : le comte de Salisbury et son fils aîné Richard de Warwick, qui, par sa magnificence et sa popularité, avait reçu le surnom de *King-Maker* (faiseur de rois). Tels étaient les principaux personnages de la lutte qui allait s'engager entre les deux branches d'une même famille, lutte terrible qui pendant trente ans agita l'Angleterre, qui occasionna douze batailles rangées, fit périr un million d'hommes, coûta la vie à quatre-vingts princes du sang, et dévora la plus grande partie de l'ancienne noblesse d'Angleterre. Le parti de Richard ou d'York avait pour emblème une *rose blanche*, et celui de Henri de Lancastre, une *rose rouge*, ce qui a valu à ce sanglant épisode de l'histoire d'Angleterre la désignation de la *Guerre des Deux Roses*.

« Richard II, disaient les partisans de Lancastre, a été détrôné par un acte national; Henri IV a été mis sur le trône par le choix volontaire du peuple. Si l'ordre de la succession ne fut pas alors suivi, cet ordre établi pour le bien public peut-il maintenant être un titre pour troubler l'État? Deux règnes glorieux n'ont-ils pas cimenté la possession de la famille régnante? Les lois n'ont-elles pas affermi son autorité? Ne lui a-t-on pas renouvelé plusieurs fois le serment d'obéissance? et le duc d'York lui-même n'a-t-il pas renoncé à ses propres droits

en reconnaissant Henri IV pour son
A quoi seront
l'on autorise des
, nécessairement
reur des guerres
is d'York soute-
que les droits de
base de la tran-
e l'injustice faite
aurait être trop
ossession ne de-
itre aux usurpa-
teurs; qu'il fallait des siècles pour rendre légale une autorité acquise par la violence, que la déposition de Richard et le couronnement de Henri IV avaient été le fruit d'une rage aveugle et d'un soulèvement populaire plutôt qu'un acte libre et délibéré de la nation; que les héritiers légitimes s'étaient soumis à la force sans renoncer à leurs droits; enfin qu'un changement destiné à rétablir l'ordre, loin de bouleverser l'État, préviendrait à l'avenir de semblables révolutions. » Tel était l'état de la question.

Un événement imprévu permit aux deux partis d'apprécier le degré de leur influence respective sur le peuple. Un Irlandais, aventurier de basse extraction, John Kade, poussé par un sentiment d'orgueil et d'ambition, voulut se faire passer pour le fils de Jean Mortimer, exécuté au commencement de ce règne sans aucune forme de procès. Il leva l'étendard de la révolte; et à ce nom de Mortimer, resté encore cher au peuple, vingt mille hommes du comté de Kent coururent se ranger sous ses ordres. Le pseudo-prétendant publia un manifeste contre le gouvernement dans lequel il dévoilait les abus nombreux dont la cour se rendait habituellement coupable; il fut assez heureux pour dissiper un petit corps de troupes qu'on avait fait marcher contre lui, et entra enfin, presque sans obstacle, dans Londres, d'où le roi et sa cour s'étaient prudemment retirés. John Kade prit possession de la ville, fit respecter les propriétés, et s'étant emparé de lord Say, trésorier de la couronne, et de Cromer, grand shérif de Kent, principaux agents de la malversation dont se plaignait le peuple, il les fit exécuter. Les richesses que contenait Londres étaient considérables, et malgré toute la sollicitude du chef à faire observer la plus stricte discipline parmi ses soldats, bientôt ces malheureux se laissèrent entraîner par la séduction, le pillage s'organisa même sur une vaste échelle. Les citoyens de Londres s'armèrent à leur tour pour chasser ceux qui, au lieu de les défendre contre les exactions de la cour, les rançonnaient sans pitié; lord Scales, gouverneur de la Tour, vint à leur aide, et les Kentois furent dispersés; puis le primat proclamant une amnistie en faveur de tous les acteurs de cette échauffourée qui rentreraient dans leurs foyers, John Kade resta seul; bientôt il fut tué dans un guet-apens par des hommes désireux de gagner le prix qu'on avait mis à sa tête. John Kade n'avait pas réussi; néanmoins il s'était fait en sa faveur une manifestation populaire non équivoque; et ce demi-succès encouragea le duc d'York à lever le masque.

La cour le soupçonnait d'avoir excité ce soulèvement pour sonder les sentiments de la nation; mais il n'en était rien. Cette accusation le détermina à se mettre à la tête du parti national et à revendiquer ses droits. La chambre des communes le seconda de tout son pouvoir, une requête fut présentée contre le duc de Somerset, la duchesse de Suffolk, l'archevêque de Chester, sir John Sutton et lord Ludley, personnages les plus influents de la cour. On sollicitait vivement le roi de les éloigner pour jamais de sa personne et de son conseil, et de leur ordonner de se tenir à une distance de douze milles de la cour. Mais quelque disposé que fût le roi à rejeter une mesure aussi violente, il sentit cependant la nécessité de calmer l'animosité générale dirigée contre ses favoris, et il promit de bannir de la cour, pendant l'espace d'une année, une partie du ministère qui avait encouru le mécontentement du peuple. Cet acte de condescendance

faillit compromettre le sort de la couronne. Salisbury et Warwick prirent place au conseil, et le roi ayant été atteint d'une maladie qui le rendait incapable de gouverner, le duc d'York fut déclaré lieutenant général et protecteur du royaume. Si, dans cette occasion, Richard avait eu autant d'audace qu'il avait d'ambition, c'en était fait du trône des Lancastre; mais un moment d'hésitation vint déranger tous ses projets. Henri IV recouvra bientôt la santé; et Sommerset, qui avait été jeté en prison, au lieu d'aller en exil, fut appelé au pouvoir. La situation du duc d'York était critique; il fallait en venir nécessairement à un parti décisif.

Sa cause avait de chauds partisans dans le peuple, aussi au premier signal eut-il autour de lui dix mille hommes entièrement dévoués. Avec ce corps de troupes, il marcha sur Londres, demandant la réforme du gouvernement et l'éloignement de Sommerset; mais, à son grand étonnement, les portes de la ville restèrent fermées. Il se retira alors dans le comté de Kent, où les royalistes, commandés par le duc de Sommerset, se transportèrent aussitôt. Les deux armées se rencontrèrent à Saint-Alban, et la bataille ne tarda pas à s'engager. Quoiqu'il y eût de part et d'autre un nombre égal de combattants, l'ardeur et la vaillance personnelle que déploya Richard décidèrent la victoire en sa faveur. Cinq mille royalistes périrent dans cette action; au nombre des morts se trouvaient le duc de Sommerset, le comte de Northumberland, le comte de Stafford, fils aîné du duc de Buckingham, lord Clifford, et plusieurs autres personnages de distinction. Le roi lui-même, blessé à la gorge, tomba au pouvoir de l'ennemi. Il s'était retiré dans une chaumière située près du champ de bataille, et Richard s'empressa d'aller recevoir à genoux son royal prisonnier, l'assurant de sa fidélité et de son dévouement. Peu de temps après, Henri fut reconduit à Londres en triomphe, et le duc d'York le laissa jouir du titre de roi, tandis qu'il se réservait celui de protecteur et l'autorité réelle. Salisbury fut créé chancelier et Warwick obtint le gouvernement de Calais.

Cependant Richard, toujours timide, toujours indécis, observait à l'égard du roi les plus grands ménagements: la rigueur et le génie de Marguerite lui imposaient. D'un autre côté, le parlement qu'on assembla bientôt après prenait chaque jour une détermination opposée à celle qu'il avait prise la veille. Il accorda une amnistie générale au parti d'York et conféra solennellement au prince le protectorat; mais en même temps cette assemblée renouvelait le serment de fidélité à Henri et bornait la durée de la régence à la majorité d'Édouard, son fils aîné, qui fut revêtu des titres ordinaires de prince de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester. Ainsi Richard ne se trouvait pas avancé dans ses projets. Marguerite profita même de son absence et de l'amélioration passagère de la santé du roi, elle fit déclarer à Henri que son intention était de reprendre le timon des affaires et d'annuler les pouvoirs de Richard. Cette démarche inattendue ne trouva pas d'opposition dans le parti contraire. Le duc d'York lui-même souscrivit à cet acte irrégulier; tout se passa sans troubles. Une réconciliation sincère aurait même pu s'établir entre Richard et Henri si Marguerite n'eût pas essayé de tendre une embûche au duc d'York et aux chefs de son parti, les comtes de Salisbury et de Warwick. Les uns et les autres, appelés auprès du roi durant un voyage, devaient être enlevés, jetés dans une prison ou assassinés suivant l'occurrence. Ceux-ci irrités firent partout retentir le cri de guerre; on essaya vainement un rapprochement; il devint évident que les deux partis ne cherchaient qu'à se tromper, et alors le duc d'York reprit les armes pour ne plus les quitter.

Le comte de Salisbury, cherchant à rallier les troupes qu'il avait levées à celles du duc d'York, se trouva sur-

pris à Blore-Heath, sur la lisière du Staffordshire, par lord Andley, commandant l'armée royaliste. Salisbury était inférieur en nombre; mais, appelant la ruse à son aide, il parvint à mettre l'ennemi en déroute; victoire sans résultat, qui fut bientôt accompagnée de grands revers. Le comte de Warwick amenait à Richard de vieilles troupes, dont l'expérience et le courage devaient nécessairement faire pencher la balance en sa faveur. Le succès de Blore-Heath l'enhardit à former une attaque générale contre l'armée royale. Mais à peine l'action était-elle engagée que sir Andrew Trollop, qui commandait le corps de vétérans de Warwick, passa ouvertement sous les drapeaux du roi et jeta le trouble parmi les Yorkistes. Les trois chefs, consternés de cette défection, et hors d'état de soutenir le choc, abandonnèrent le champ de bataille, et allèrent chercher un asile hors du royaume. Le duc d'York se retira en Irlande, Warwick et son père se rendirent à Calais. Leurs partisans, poursuivis avec fureur, furent jetés en prison, dépouillés de leurs biens, et envoyés en exil ou à l'échafaud. Ces persécutions ne les rebutèrent point; ils se dispersèrent, et convinrent de cacher soigneusement leurs intentions jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présentât. Elle se présenta bientôt.

Warwick, après avoir accompli plusieurs expéditions heureuses sur mer, fut rejoint par quelques barons, avec lesquels il opéra un débarquement sur les côtes de Kent. Le comte de March, fils aîné du duc d'York (depuis Édouard IV), qui se trouvait parmi eux, excitant partout l'enthousiasme, attirait chaque jour dans son armée de nouveaux partisans. Il comptait déjà quarante mille hommes sous ses drapeaux, lorsqu'il fit son entrée dans Londres; mais l'armée royale, venant à sa rencontre, l'empêcha de séjourner longtemps dans la capitale. Il se trouvait d'ailleurs assez fort pour prendre l'offensive, et voulut être le premier à commencer l'attaque. Les deux armées se rencontrèrent dans une plaine près de Northampton. Les troupes de la reine, car c'était Marguerite qui avait pris le commandement, étaient inférieures à celles du comte; elle accepta néanmoins le combat. La reine déploya, dans cette circonstance, une activité et un courage au-dessus de son sexe; elle parcourait les rangs, excitait les soldats, distribuait chaque corps, et cherchait par ses bonnes dispositions à suppléer au nombre, tandis que le roi, qu'elle avait amené avec elle, restait presque impassible à tous ces mouvements. Malheureusement les efforts de cette héroïne vinrent se briser contre la trahison de lord Grey de Ruthen, qui commandait son avant-garde. Dès les premières escarmouches, cet officier passa avec sa troupe du côté de Warwick, laissant derrière lui la crainte et la confusion. On ne se battit plus; ce fut un pêle-mêle épouvantable. Warwick, qui était prévenu, se précipita avec fureur dans les rangs des royalistes et culbuta tout ce qui essayait de lui résister. L'armée de la reine fut entièrement défaite, et elle eut la douleur de voir le roi tomber encore une fois entre les mains de ses vainqueurs et ramené en triomphe dans sa capitale. Le duc de Buckingham, le comte de Shrewsbury, les lords Beaumont et d'Egremont, ainsi que sir William Lucy, et plus de trois cents chevaliers furent tués dans l'action ou égorgés de sang-froid par les vainqueurs. La reine et le prince de Galles allèrent chercher un asile en Écosse.

A la nouvelle de cette victoire, le duc d'York, qui était en Irlande, se rendit à Londres où il convoqua le parlement. Sa position était on ne peut plus favorable; il se présentait victorieux et puissant à cette assemblée presque toujours habituée à fléchir devant le pouvoir, et d'ailleurs ses titres à la couronne étaient incontestables. La déchéance du malheureux Henri VI était imminente; il ne s'agissait que de la demander. Richard fit un plaidoyer au lieu de prononcer un discours d'inauguration, laissant au

parlement la liberté de statuer sur ses droits. Les lords admirent la légitimité de sa réclamation, mais ils décidèrent que Henri VI conserverait la couronne jusqu'à sa mort, et qu'alors seulement le duc Richard serait appelé à lui succéder. Le jeune Édouard se trouvait ainsi déshérité, et la question de légitimité restait indécise. Marguerite protesta contre cet arrêt et se mit en mesure de réparer les désastres de sa fortune.

La reine d'Angleterre se trouvait alors dans les provinces septentrionales du royaume, au milieu de populations guerrières, jalouses de l'initiative que prenaient les provinces du sud dans les querelles de la famille royale. Marguerite leur fit les plus brillantes promesses et les rallia à sa cause. La noblesse et la bourgeoisie lui fournirent une armée de vingt mille hommes, ressource bien suffisante pour le coup de main qu'elle voulait tenter. Les Yorkistes, fiers de leurs succès, et ne comptant pas sur une nouvelle attaque, étaient rentrés dans leurs foyers. Marguerite, avec ses troupes, se porta à marches forcées sur Londres; mouvement hardi, qui n'effraya point Richard, parce qu'il ne crut avoir affaire qu'à quelques partisans. En effet, il ne vint à leur rencontre qu'avec cinq mille hommes seulement; mais lorsque les deux armées furent en présence, il reconnut qu'il y aurait de l'imprudence à engager le combat, et se jeta dans le château de Sandale, situé dans le voisinage de Wakefield. Puis, comme s'il eût cru qu'il y avait lâcheté à se retirer derrière des murailles, en présence d'une femme, il sortit précipitamment de la forteresse et attaqua les premières lignes de Marguerite. L'extrême inégalité du nombre aurait suffi pour décider la victoire. Mais la reine voulut encore se l'assurer en détachant de son armée un corps de troupes pour attaquer Richard sur les derrières. Ces deux attaques simultanées jetèrent le trouble parmi les soldats d'York; en vain le duc voulut les rallier, il fut entouré de toutes parts, et tomba dans la mêlée percé de mille coups. Son corps fut reconnu dans un monceau de cadavres, et Marguerite, pour se venger d'un ennemi qui n'existait plus, lui fit trancher la tête, et la fit ensuite exposer sur les murs d'York revêtue d'une couronne de papier, comme pour se railler des justes prétentions du prince à la couronne d'Angleterre. Lord Clifford, rivalisant de barbarie avec la reine, assassina de sa propre main le comte de Rutland, fils du duc d'York, qui se trouvait au nombre des prisonniers, et le comte de Salisbury ainsi que plusieurs autres personnages de distinction furent décapités. Tel était le droit des gens de cette époque de troubles et de dissensions intestines.

La mort de Richard aurait pu entraîner la ruine de son parti, si Warwick, et Édouard son fils aîné, ne se fussent encore trouvés à la tête de deux bonnes armées : l'un à Londres, l'autre dans le Herefordshire. Dès qu'ils apprirent l'issue fatale de la bataille de Wakefield, ils concentrèrent leurs forces dans leurs positions respectives et attendirent les royalistes. Marguerite, désireuse d'en finir vite avec ses ennemis, divisa ses troupes en deux corps d'armée : l'un, sous les ordres de Jasper Tudor, comte de Pembroke, frère utérin du roi, se porta sur le Herefordshire; l'autre, beaucoup plus considérable, était commandé par la reine en personne : il se dirigea sur Londres. Pembroke fut complétement battu par Édouard à Mortimer-Croy; il laissa quatre mille hommes sur le champ de bataille; et son vieux père, Owen Tudor, époux de Catherine de France, que les Yorkistes avaient fait prisonnier, fut inhumainement massacré, toujours en vertu de cette terrible loi de représailles, que les deux partis mettaient sans cesse en avant.

Marguerite fut plus heureuse que son lieutenant. Elle s'avança triomphante jusqu'aux portes de Londres, où Warwick s'était environné de toutes les précautions imaginables pour

lui opposer une vigoureuse résistance. L'habile tactique du vieux général, et le soin qu'il avait pris de placer Henri VI au milieu de son armée pour relever le moral du soldat, furent sans résultat. La reine, électrisant les troupes, enfonça toutes les lignes des Yorkistes, tandis que lord Lovelace, qui commandait un corps considérable sous Warwick, se retirant tout à coup du combat, décida la victoire en faveur des royalistes. Deux mille trois cents partisans du duc d'York furent tués, et le roi tomba de nouveau entre les mains de son propre parti, misérable jouet que sa nullité faisait respecter de tout le monde.

Quoique victorieuse, la reine ne put point pénétrer dans Londres; car ses soldats, tous venus du nord, se regardaient en pays conquis et pillaient avec le même laisser-aller amis et ennemis, les habitants de Londres; qui redoutaient par-dessus tout la présence de ces pillards, refusèrent de leur ouvrir les portes de la ville. Les instances, les supplications de Marguerite furent sans résultat; et ce contre-temps ruina encore une fois ses espérances. Édouard avait rallié les débris de l'armée de Warwick, et se portait à son tour sur Londres. Marguerite, entourée d'une armée sans discipline et démoralisée, acculée contre une ville qui lui était hostile, ne pouvait pas résister: elle donna le signal de la retraite, et se dirigea vers le nord, abandonnant la capitale et le trône au duc d'York. Édouard, jeune et beau, fier de sa récente victoire, aussi ambitieux que son père, mais plus entreprenant, fort de la généreuse amitié de Warwick, se présenta à son tour devant les portes de Londres; elles lui furent ouvertes avec empressement, et les habitants, gagnés par son affabilité apparente et par ses promesses, choses dont les princes qui aspirent à la couronne sont très-prodigues, le reçurent avec acclamation. Warwick ne laissa pas tiédir l'enthousiasme; il réunit les notables et tous ceux qui voulurent se joindre à eux dans les champs de Saint-Jean, et là dans une harangue emphatique, mettant en parallèle les vices de la maison de Lancastre et les vertus de celle d'York, il leur demandait à la fin de chaque période : « Voulez-vous Lancastre, ou préférez-vous York? » et ces braves gens répondaient avec la plus profonde ingénuité : « York! York! » Une réunion d'évêques, de lords, de magistrats et de grands officiers, qui se trouvait au château de Baynard, s'empressa de ratifier l'élection populaire; elle prononça la déchéance de Henri VI, et proclama, le lendemain 5 mars 1461, le nouveau roi sous le nom d'Édouard IV. Il fut conduit avec la plus grande pompe au palais que Henri avait coutume d'occuper lorsqu'il habitait Londres.

Cette victoire et cette restauration ne devaient pas clore la période sanglante où se trouvait l'Angleterre. Marguerite, de retour dans ses provinces du nord, y trouva encore des partisans dévoués que l'insuccès n'avait pas rebutés, et elle parvint à organiser une armée de soixante mille hommes. De leur côté, Édouard et Warwick, ayant appris que des forces considérables allaient être dirigées contre eux, se hâtèrent de lever une armée imposante pour arrêter les progrès de Marguerite. Quarante mille hommes se trouvèrent en peu de temps sous les drapeaux d'Édouard. Un premier détachement fut expédié pour défendre le passage de Ferrybridge, sur la rivière d'Arc; mais lord Clifford, qui commandait l'avant-garde des royalistes, chassa brusquement les troupes d'Édouard, les forçant de se replier sur le gros de l'armée. Warwick, craignant les conséquences de ce premier désastre, assembla son armée, la harangua, l'excita au courage; puis, se faisant amener son cheval, il lui plongea son épée dans le poitrail, et annonça qu'il était résolu à vaincre ou à mourir : « Que tous ceux qui ne veulent pas imiter mon exemple, se retirent; mais s'ils restent, qu'ils se souviennent qu'au moment du combat la moindre hésitation sera punie de mort; souvenez-vous qu'il faut vaincre ou mourir. » — « Nous voulons tous

NO VALID
DOCUMENT

Château de Warwick

« Allons donc mourir à côté de Warwick, » s'écrièrent les soldats, et les troupes s'ébranlèrent aussitôt. La position de Ferrybridge fut valeureusement enlevée, et les deux armées s'étant rencontrées à Towton, les soldats d'Édouard, après avoir lancé leurs flèches, commencèrent l'attaque à l'épée. Jamais combat ne fut plus terrible. La neige tombait à gros flocons, et aveuglait les combattants; les soldats se prenaient à bras le corps et s'égorgeaient, en criant: « Point de cartier! » Les Lancastriens pressés vivement par les partisans de Warwick, quoique plus nombreux, se lassèrent les premiers de cette boucherie, et ils abandonnèrent le champ de bataille en laissant trente-six mille des leurs. La victoire resta à Édouard, qui, entrant victorieux à York, fit enlever la tête de son père encore attachée au poteau où l'avait fait placer Marguerite, et la remplaça par celle du comte de Devonshire.

Cette fois, Marguerite n'avait pas pris part à l'action; elle était restée à York, auprès de son époux, dont l'état maladif empirait chaque jour. Lorsqu'elle apprit le désastre de son armée, elle se retira en Écosse avec le roi, son fils et les partisans qui leur étaient encore fidèles. Mais à peine arrivée dans cette contrée, elle chercha à faire entrer dans son parti Jacques avec les Écossais, en faisant au roi des concessions de toute espèce pour le séduire; car elle n'avait pas perdu l'espoir de reconquérir sa couronne. Pendant ce temps, le parlement déclarait usurpateurs les trois princes de la maison de Lancastre, annulait les actes passés sous leurs règne, et frappait de proscriptions Henri VI, Marguerite et son fils.

Édouard, investi de toutes les attributions du pouvoir et solennellement reconnu pour héritier légitime de la couronne par la mort de son père, profita de sa situation pour se livrer à tous les excès de la vengeance et ne recula devant aucune illégalité pour assouvir son ressentiment. Sur le moindre prétexte, ses ennemis étaient saisis, condamnés et exécutés : les uns parce qu'ils correspondaient avec Marguerite; les autres parce qu'ils avaient servi avec fidélité la maison de Lancastre; quelques-uns furent envoyés à l'échafaud pour avoir pris le deuil de leurs parents dans la bataille de Towton.

Cependant Marguerite déployait toutes les ressources de son génie et de son activité pour se créer une armée et des partisans. Après avoir négocié en Écosse, elle vint en France solliciter des secours auprès de Louis XI. A ce prince avide elle offrit la restitution de Calais, en échange du petit corps de troupes et de quelques milliers d'écus, ce qui lui fut accordé; et avec cette assistance elle équipa une petite flotte, et se mit en mesure d'aller joindre ses partisans et les Écossais qui l'attendaient. Une tempête effroyable vint l'assaillir, comme elle franchissait le détroit; ses navires furent dispersés; plusieurs même périrent; et la reine ne dut son salut qu'à une barque de pêcheur. Elle opéra pourtant son débarquement sur les côtes septentrionales de l'Écosse et se réunit aux Écossais, qui attendaient son arrivée pour commencer les hostilités.

Mais lord Montague, frère du comte de Warwick, gouverneur des frontières septentrionales, ne lui laissa pas le temps de combiner ses mouvements; il l'attaqua à l'improvite à Hedgley-More et lui fit perdre sa position ainsi qu'un grand nombre de soldats. Enhardi par ce succès, Montague attaqua de nouveau l'armée de Lancastre à Hexham, l'environna de toutes parts, la culbuta et la dispersa. Le duc de Sommerset (fils de celui qui avait été tué à Saint-Alban), les lords Roos et Hungerford furent faits prisonniers et périrent sous la hache du bourreau. Sir Humphrey Nevil et plusieurs autres gentilshommes subirent le même sort. Grande calamité pour l'Angleterre que cette lutte de deux familles aspirant au trône, et également incapables de faire le bonheur de ceux qui se sacrifiaient pour elles!

Mais à cette époque, la royauté avait encore tout son prestige, et aucun dévouement ne coûtait pour lui plaire.

Tout espoir semblait perdu pour Marguerite et sa famille, après la fatale journée d'Hexham. Ses malheurs avaient lassé ses amis et absorbé ses propres ressources. Entourée de dangers, Marguerite ne songea pas à aller demander l'hospitalité au roi d'Écosse. Sans suite, sans amis, seule avec son fils âgé de onze ans, elle se dirigea vers la côte, pour passer de là en Flandre, où elle espérait trouver auprès de sa mère les consolations dont elle avait tant besoin. Hexham est une petite ville du comté de Northumberland ; elle est assise sur les bords de la Tyne. Cette ville était alors environnée de sombres forêts qu'il fallait traverser pour gagner les bords de la mer. Marguerite n'hésita pas : elle s'engagea dans les fourrés épais dont les bêtes féroces et les bandits connaissaient seuls les détours ; elle s'égara, revint sur ses pas au lieu d'avancer, et tomba enfin au milieu d'une bande de voleurs, qui la maltraitèrent après l'avoir dépouillée, et la laissèrent inanimée au pied d'un arbre tandis qu'ils se disputaient les joyaux qu'ils lui avaient enlevés. Le bruit de la querelle réveilla ses sens engourdis ; elle mesura le danger qui l'environnait, prit son fils dans ses bras, et s'élança de nouveau à travers la forêt. Elle marchait, ainsi éperdue, depuis quelques heures, lorsqu'à travers les branches des arbres, elle aperçut un homme armé qui courait vers elle. Au lieu de l'éviter, elle alla droit à sa rencontre : « Mon ami, lui dit-« elle, tes camarades viennent de me « dépouiller de tous mes bijoux, mais « tu peux devenir bien plus riche « qu'eux ; sauve le fils de ton roi, » et elle mit dans les bras du bandit son jeune enfant épuisé de fatigue. Celui-ci, surpris de tant de confiance, peut-être touché de tant de malheurs, accepta le précieux fardeau qui lui était confié, et devint le protecteur des fugitifs ; il pansa leurs plaies saignantes, pourvut à leur nourriture, les conduisit au bord de la mer, et leur offrit les moyens de se sauver. L'histoire n'a pas conservé le nom de ce généreux bandit.

D'un autre côté, Henri VI, après avoir erré pendant un an dans les comtés de Lancastre, de Westmoreland et d'York, avait été livré par un moine aux partisans d'Édouard, qui l'enfermèrent à la Tour. Mais cette capture de Henri, le départ forcé de Marguerite, l'exécution des partisans les plus importants de la maison de Lancastre, qui semblaient assurer désormais le règne d'Édouard, ne mirent pas ce prince à l'abri du danger. A peine se vit-il paisible possesseur du trône, il se livra sans contrainte à son penchant pour les femmes, plaisirs qui ne pouvaient lui manquer à cause de son âge, de sa position et des grâces de sa personne. Ce prince était reçu dans l'intimité de plusieurs habitants de Londres ; il y trouvait de l'indulgence pour tous ses penchants et de grandes facilités pour satisfaire ses caprices. Cette fréquentation l'habitua insensiblement à ne reculer devant aucun obstacle pour accomplir ses désirs : tout devait céder à sa volonté. Dans une partie de chasse qui eut lieu dans le Northamptonshire, il eut occasion de voir à Grafton, Elisabeth Woodwille, veuve de John Gray, gentilhomme attaché au parti de Lancastre, qui avait été tué à la seconde bataille de Saint-Alban, et dont les biens avaient été confisqués. A peine Édouard fut-il entré dans la résidence d'Élisabeth, cette dame se jeta à ses genoux pour le supplier de rendre à ses enfants les biens de leur père. Édouard, frappé de la beauté de la jeune veuve, et du charme de sa conversation, accorda tout ce qu'on lui demandait, espérant qu'à son tour il n'aurait qu'à demander pour obtenir. Mais lady Gray fut inexorable, et malgré l'attachement réel qu'elle éprouvait pour Édouard, elle sut résister au brillant prestige qui entoure un roi de vingt-cinq ans. Édouard, vaincu par une si noble résistance, mais toujours épris, offrit sa main et sa couronne

UNIV. OF
CALIFORNIA

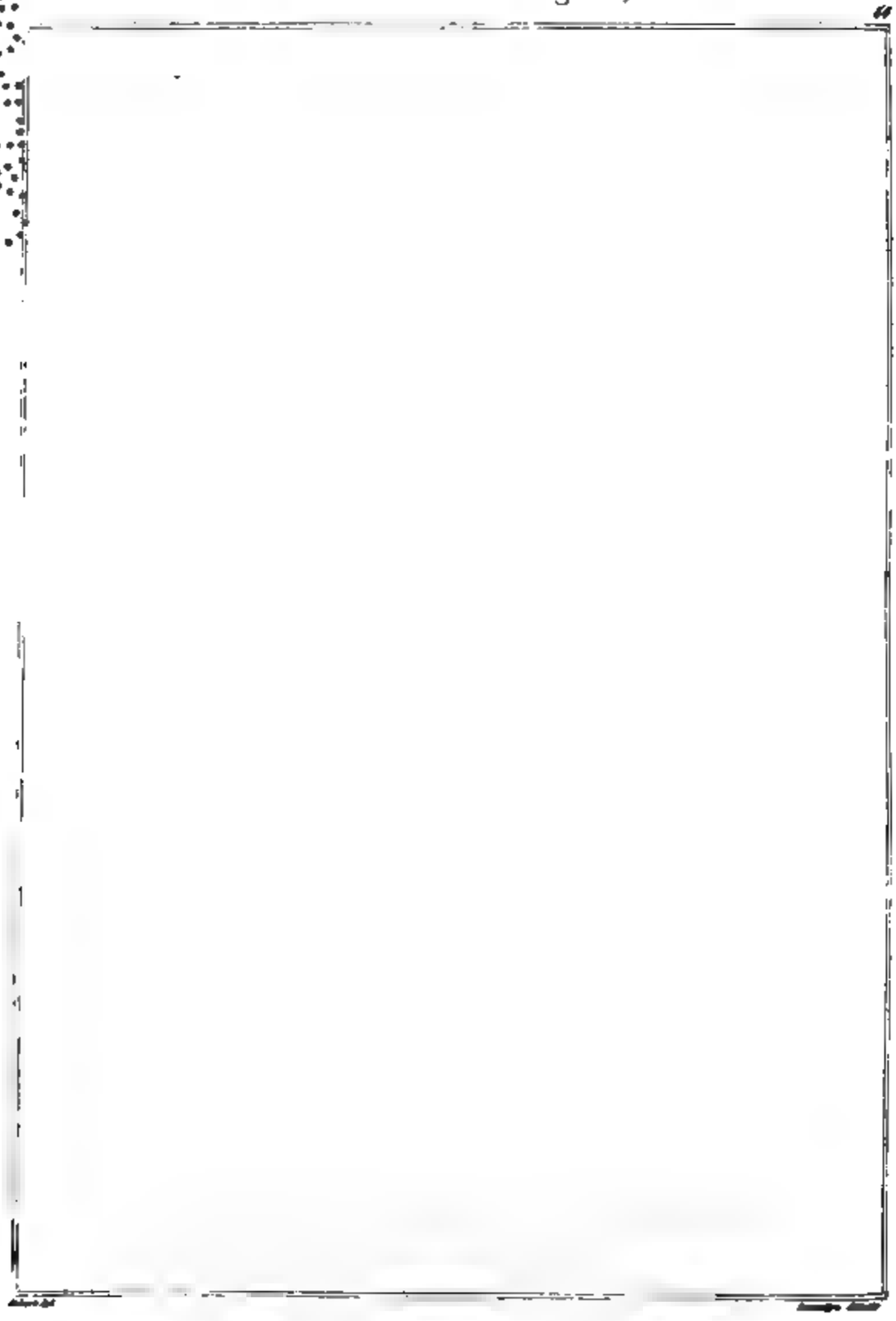

Partie de la grande Cour du Château de Warwick

à celle qui lui avait inspiré une si vive passion. Le mariage s'accomplit.

Mais, pendant que ce mariage se célébrait mystérieusement à Grafton-Court, Warwick négociait, d'après les ordres du roi, une alliance avec la sœur de la reine de France, Bonne de Savoie; et toutes les conventions étaient déjà conclues, lorsque le comte apprit la détermination d'Édouard.

Warwick, justement blessé, éclata en plaintes très-vives contre le roi. Mais celui-ci, sans ménagement pour ce puissant personnage à qui il devait la couronne, rompit ses rapports avec lui et l'éloigna même de son conseil. L'outrage était sanglant. L'ascendant que prit la reine sur l'esprit du roi, les nouveaux seigneurs qu'elle introduisit à la cour, les faveurs et les charges dont ces seigneurs furent comblés augmentèrent encore le ressentiment de Warwick. Une rupture éclata. Warwick était prudent et brave; il résolut de mettre tout en œuvre pour se venger. Comme le duc George de Clarence, frère du roi, blâmait hautement la conduite d'Édouard, il l'attacha à ses intérêts en lui faisant épouser sa fille; puis, sondant les opinions des familles influentes, qui se trouvaient blessées par l'élévation des parents de la reine, il organisa contre Édouard et son ministère une conspiration puissante, qui devait avoir des résultats terribles pour la couronne. Les conjurés n'attendirent plus que l'occasion favorable pour se montrer.

Des paysans qui demeuraient aux environs de l'hôpital Saint-Léonard, dans le comté d'York, se plaignaient de ce que les contributions levées pour cette institution, et qui, dans l'origine, avaient été destinées à de pieux usages, tournaient au profit des administrateurs. Ils refusèrent de payer plus longtemps le tribut que l'on exigeait d'eux, et prirent les armes pour soutenir leurs plaintes et leurs droits. Lord Montague qui commandait dans cette province marcha contre eux, se saisit de leur chef dans une escarmouche et le fit exécuter. Mais ce premier échec ne refroidit pas l'ardeur des insurgés. Ils ne déposèrent point les armes, et appelèrent à eux toutes les personnes qui avaient des griefs contre le roi et son gouvernement. Deux parents de Warwick, Henri Nevil et Fitz Hugh, accompagnés de sir John Conyers, officier d'un âge avancé et très-expérimenté dans la guerre, se mirent à leur tête; ils s'avancèrent vers le sud au nombre de trente-six mille hommes. Herbert, comte de Pembroke, reçut la commission du roi de marcher contre eux avec un corps de Gallois; il rencontra les rebelles près de Bambury, et les mit en pleine déroute. Henri Nevil qui les commandait fut fait prisonnier et exécuté sur-le-champ sans forme de procès. Mais les insurgés, à la nouvelle de la mort de leur chef, jurèrent de le venger. Ils se formèrent de nouveau en bataille, attaquèrent soudainement Pembroke, écrasèrent son armée, la dispersèrent sur tous les points et exercèrent sur Pembroke qui était tombé entre leurs mains les plus cruelles représailles. Se portant ensuite sur Grafton-Court où étaient le comte de Riven, père de la reine, et son fils John, ils s'emparèrent de leurs personnes et leur tranchèrent la tête. Warwick sans doute était l'instigateur de toutes ces atrocités; car les paysans d'York connaissaient à peine les parents par alliance du roi. Après cette épouvantable exécution, ils se retirèrent, et Édouard consentit à pardonner.

L'année suivante, une nouvelle révolte dirigée par sir Robert Wells, fils du lord de ce nom, éclata dans le Lincolnshire. Édouard, au grand étonnement de ses amis, chargea le duc de Clarence et le comte de Warwick d'organiser une armée; puis s'adressant au père de sir Robert, il le somma de faire rentrer son fils dans le devoir; mais, soit impuissance, soit mauvais vouloir, cet ordre ne fut pas rempli, et le père expia par sa mort le crime du fils. Le roi marcha ensuite contre les insurgés, qu'il défit à Gesingham, et fit périr tous les chefs qui tombèrent en son pouvoir. Dès que Warwick et Cla-

rence, qui ne s'étaient point rendus au vœu du roi, apprirent le mauvais résultat de cette tentative, ils quittèrent l'Angleterre; et, après s'être emparés de quelques vaisseaux flamands qu'ils trouvèrent sur la côte, ils abordèrent à Harfleur, où ils furent reçus avec distinction. Louis XI, le plus astucieux et le plus liabile des souverains de l'époque, régnait alors en France. Il entreprit de réconcilier Warwick et Marguerite, négociation difficile à cause de l'animosité qui existait entre ces deux personnages. Mais le désir de se venger d'Édouard, leur ennemi commun, assoupit leurs ressentiments mutuels. Warwick donna sa fille cadette Anne en mariage au prince Édouard, fils de Henri VI et de Marguerite, et s'engagea envers la reine de remettre sur le trône cette même famille des Lancastre qu'il venait de renverser. Ce traité, tout à l'avantage de la maison de Lancastre, éloigna de Warwick le duc de Clarence, frère du roi; car dans cette nouvelle combinaison, ce prince n'avait rien à espérer.

Clarence entra donc secrètement en correspondance avec Édouard, et s'engagea à abandonner le parti de son beau-père, à la première occasion. C'était la politique de l'époque : trahir, toujours trahir.

La guerre civile allait recommencer plus menaçante, plus terrible. Louis XI, effrayé des alliances qu'Édouard IV avait contractées avec tous ses ennemis, les ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Nemours, de Guyenne, et le comte d'Armagnac, s'était hâté d'équiper une flotte; et pendant qu'Édouard donnait un libre cours à ses passions et à sa cruauté, Warwick traversait la Manche. Malgré les flottes combinées d'Édouard IV et du duc de Bourgogne, Warwick descendit à Darmouth dans le Devonshire; et aussitôt que son arrivée fut connue, les partisans de la rose rouge, les vassaux de sa famille, tous les mécontents enfin prirent les armes et vinrent se ranger sous ses drapeaux. Il n'y avait pas alors en Angleterre un homme plus populaire que Warwick : son exil avait encore augmenté l'affection que le peuple lui portait : dans les ballades, dans les fêtes, dans les spectacles, son nom était toujours applaudi et excitait le plus vif enthousiasme. Dans l'espace de quelques jours son armée s'éleva à soixante mille hommes. Alors il marcha contre Édouard, qu'il rencontra à Nottingham. La nuit même de son arrivée, Montague, frère de Warwick, commandant l'armée royale, passa de son côté, suivi de ses soldats, qui criaient pleins de joie « Vive le Roi Henri! » Édouard, se voyant abandonné de l'armée et du peuple, fut obligé de fuir sans avoir combattu; à peine eut-il le temps de gagner en toute hâte le port de Lynn, où il s'embarqua pour la Hollande, échappant comme par miracle aux croisières des villes anséatiques, qui à cette époque avaient déclaré la guerre à la France et à l'Angleterre. Il se retira à la cour du duc de Bourgogne, qui le reçut avec une indifférence marquée.

Warwick fut accueilli dans Londres aux acclamations du peuple. Le parlement, toujours dévoué au vainqueur, cassa tous les actes passés sous le règne d'Édouard IV, le déclara usurpateur et lança un décret de proscription contre lui et ses adhérents, et notamment contre le duc de Glocester, son plus jeune frère, qui devint plus tard Richard III. Clarence fut institué héritier de son père, le duc d'York : et Henri VI, tiré de la tour, et promené processionnellement dans Londres, redevint roi sous la tutelle de Warwick, qui l'avait si souvent combattu. Tous les partisans des Lancastre rentrèrent dans leurs biens et leurs dignités, et le grand comte de Warwick reprit ses charges de chambellan d'Angleterre et de commandant de Calais, auxquelles on ajouta le titre de grand amiral.

Louis XI apprit avec une joie ineffable cette restauration; il fit chanter des *Te Deum* dans toutes les églises de France, accueillit Marguerite à Paris avec les mêmes honneurs que si elle eût été reine de France, et envoya une am-

[illegible] à Londres pour détrôner Henri. Le duc de Bourgogne se trouvait au contraire dans un étrange embarras. En assistant Édouard d'une manière active, il provoquait Henri à épouser les intérêts de Louis, qui lui avait déjà enlevé des portions notables de son territoire; et en refusant de secourir ce prince malheureux pour le moment, il trahissait les liens sacrés qui les unissaient, et encourait son inimitié dans le cas où il viendrait à reconquérir son trône. Charles adopta un moyen terme. Il fit défendre officiellement sous des peines sévères de prêter aucune assistance à Édouard, tandis qu'il lui remettait secrètement cinquante mille florins, et qu'il faisait armer quatre vaisseaux en Hollande, et en louait quatorze autres aux villes anséatiques pour son compte. Le parti d'Édouard, quoique battu, n'était pas détruit; ce prince avait un grand nombre de partisans en Angleterre qui étaient prêts à courir les chances d'une bataille pour le rétablir sur le trône. Édouard réunit des aventuriers au nombre de deux mille environ; et avec sa flotte, il tenta une descente sur la côte de Norfolk; mais il y fut repoussé. Il se dirigea alors sur le Yorkshire, et par une révolution non moins étonnante que celle qui l'avait précipité du trône l'année précédente, il se vit bientôt en état de tenir tête à ses ennemis. Craignant d'abord d'être surpris, il recommanda à ses compagnons de crier dans toutes les villes où ils entreraient : « Vive Henri VI! » De la sorte il espérait n'exciter aucun soupçon; lui-même annonçait partout à ceux qui le reconnaissaient qu'il n'avait aucune prétention à la couronne. Cependant, lorsqu'il se vit en force, il déclara hautement ses intentions, en reprenant le titre de roi, et en nommant tous ses sujets de le suivre. Son armée s'était tellement grossie dans sa marche qu'elle s'élevait à cinquante mille hommes quand elle arriva à Nottingham. Warwick assemblait encore les forces à Leicester qu'Édouard entrait dans Londres sans obstacle. Édouard renvoya Henri VI à la Tour et se remit en marche pour aller combattre Warwick.

Les deux armées se trouvèrent en présence à Barnet. Le jour même, Clarence trahissant Warwick, comme Montague avait trahi Édouard, passa du côté de son frère et entraîna dans sa défection un corps de douze mille hommes. Avant d'accomplir cette lâcheté, le duc voulut offrir ses services comme médiateur à son beau-père et à son frère; mais il reçut de Warwick cette énergique réponse : « Va dire à ton maître, que Warwick, fidèle à sa parole, est un autre « homme que le faux et parjure Clarence. » Malgré cette honteuse défection, Warwick n'en voulut pas moins risquer une bataille décisive; car, quoique convaincu de l'infériorité de ses forces, il se fiait assez à ses talents militaires pour courir les chances d'un engagement général.

Warwick et Édouard étaient regardés alors comme les deux généraux les plus renommés de leur siècle. Le combat qui allait se livrer et qui devait être décisif, et affermir Édouard sur le trône ou détruire à jamais toutes ses prétentions, s'engagea dès le matin (14 avril 1471) par un temps nébuleux. Les deux armées s'élancèrent l'une contre l'autre avec un courage inouï; car, non-seulement la vie, mais l'honneur des deux généraux allaient dépendre de l'issue de cette bataille. Warwick à pied, l'épée à la main, chargea les soldats d'Édouard avec son impétuosité ordinaire, et se surpassa lui-même pour décider la journée en sa faveur. Après six heu
toire é
le gran
tomber
mêlée.
toire e
avait d
tuer, si
retrait
du bat
journée
pour Édouard encore plus important que le gain de la bataille; car tout le

prestige qui soutenait la cause des Lancastre disparaissait avec lui. Que pouvaient, en effet, contre lui un roi imbécile, une reine de grande capacité, il est vrai, mais étrangère à la nation qu'elle venait commander; puis un enfant! Tels étaient maintenant les principaux soutiens de la rose rouge. Le triomphe ne pouvait être douteux.

Marguerite et le prince de Galles étaient partis depuis dix-sept jours des côtes de France; mais, battus par les vents contraires, ils ne purent débarquer à Weymouth (Dorsetshire) que le jour même de la fatale déroute de Barnet. Leurs partisans vinrent encore avec assez d'empressement se rallier autour d'eux pour former une petite armée, et elle se grossit des débris de celle de Warwick. A la tête de cette armée, Marguerite s'avança vers la Severn pour se joindre aux Gallois, qui avaient pris les armes en sa faveur; mais Édouard atteignit la reine à Tewkesbury, et lui livra une bataille qui anéantit pour toujours les espérances de la maison de Lancastre. Le duc de Sommerset, qui avait partagé tous les dangers de la reine, avait le commandement de l'armée; il était vaillant, généreux, affable, mais téméraire et opiniâtre. Édouard, qui l'avait attaqué dans ses retranchement, fut repoussé avec une telle vigueur, qu'il n'eut que le temps de se retirer avec précipitation; ce qui fit supposer au duc que l'armée ennemie était en pleine déroute. Il ordonna en conséquence à lord Warwick de soutenir la charge; malheureusement ce dernier refusa d'obéir, et l'armée de la reine fut écrasée. Le duc de Sommerset, irrité de la faute ou de la désobéissance de Warwick, courut sur lui, la hache levée, et lui abattit la tête d'un seul coup. Mais il n'y avait plus de remède, la journée était perdue.

Marguerite et son fils tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Le jeune duc de Galles fut mandé auprès d'Édouard, qui, tout bouillant de colère, l'accueillit en ces termes aussitôt qu'il l'aperçut: « Pourquoi, enfant, as-tu osé mettre les pieds en Angleterre? ne savais-tu pas que j'étais roi? — L'enfant, sans se troubler, lui répondit avec une naïve simplicité : « Je suis venu en Angleterre pour défendre la couronne de mon père et mon propre héritage. » Édouard, emporté par la rage, eut la lâcheté de lui jeter son gantelet au visage. Les ducs de Clarence et de Glocester, lord Hastings et sir Thomas Grey, qui étaient présents à cette entrevue, prenant le mouvement du roi pour le signal de la mort du prisonnier, se jetèrent sur lui, et l'entraînant dans une tente voisine ils le tuèrent à coups d'épée. Marguerite fut envoyée à la Tour, en attendant que sa famille payât la rançon exigée par Édouard. Henri VI, fut également enfermé, mais il ne tarda pas à être égorgé par les frères du roi. Le duc de Sommerset, lord Saint-John, six chevaliers et sept écuyers, qui s'étaient réfugiés, après la bataille de Tewkesbury, dans une chapelle, y furent massacrés, malgré les priviléges dont jouissaient alors ces saints lieux. Édouard ne borna pas là ses cruautés contre les malheureux partisans de la maison de Lancastre. Les gibets ne cessèrent d'être occupés, et les biens de ses ennemis furent confisqués à son profit. Les orgies, le libertinage le plus grossier venaient parfois servir d'intermède à ces exécutions ordonnées de sang-froid.

Cependant, pour donner au peuple un nouveau sujet d'excitation, et flatter sa vanité, Édouard résolut d'entreprendre, avec le concours du duc de Bourgogne, la conquête des anciennes possessions de la couronne en France. A cet effet il envoya à Paris son roi d'armes, pour sommer Louis XI de lui rendre *son royaume de France*, s'il ne voulait s'exposer à voir ses États envahis : c'était en 1472.

Mais le délabrement de ses finances et le vide de ses arsenaux le forcèrent d'ajourner d'année en année cette expédition. Charles le Téméraire lui avait promis son concours, et tous deux devaient se partager la France, à

l'exclusion de Louis XI. Mais, malgré son vif désir d'entrer en campagne, Édouard ne put partir de Sandwich que le 20 juin 1475; il amenait avec lui quinze cents hommes d'armes et douze à quinze mille arbalétriers. Cette expédition causa une vive inquiétude à Louis XI. Cependant le duc de Bourgogne ayant fait de grandes pertes au siége de Neuss, dans l'évêché de Cologne, pendant l'hiver de 1474 à 1475, se trouva hors d'état, au printemps de 1475, de seconder Édouard, comme il l'avait promis. Dès que l'armée anglaise fut débarquée à Calais, Édouard somma le duc de venir se joindre à lui; mais celui-ci ne parut qu'au bout de neuf jours et n'amena pas une seule compagnie. D'un autre côté, le connétable de Saint-Pol, qui devait livrer toutes les places du Vermandois, accueillit l'arrière-garde anglaise à coups de canon, quand elle se présenta devant Saint-Quentin. Cette conduite irrita Édouard contre le duc; il se crut trahi. Il n'ignorait pas d'ailleurs que toutes les villes de France étaient sur un bon pied de défense, et que la moindre place lui coûterait cher à emporter. Alors, cédant aux conseils des principaux lords anglais qui s'étaient laissé gagner par les présents du roi de France, il se montra disposé à écouter les propositions qui lui furent faites. Louis offrait soixante-quinze mille écus pour les frais de la guerre, et une pension annuelle de cinquante mille écus pour le roi Édouard : propositions fort séduisantes pour un prince voluptueux et prodigue. Une trêve de sept ans fut signée à ces conditions, à Pecquigny sur Somme. Le seul article du traité qui fit honneur au roi de France fut celui par lequel il stipula, moyennant cinquante mille écus, la délivrance de Marguerite d'Anjou qui languissait toujours en prison. Quant aux principaux officiers de la cour d'Édouard, ils furent gorgés d'or, et la plupart d'entre eux ne rougirent pas de s'avouer les pensionnaires du roi de France.

Cependant, quelle que fût la satisfaction d'Édouard et de sa cour, l'armée et le peuple exprimaient un vif mécontentement pour une campagne qui avait été si onéreuse à la nation et qui ne lui rapportait ni gloire ni profit. Quelques exécutions apaisèrent ces rumeurs, et dès ce moment Édouard ne songea plus qu'à satisfaire ses penchants pour la débauche et à assouvir sa vengeance contre quiconque l'irritait. Son frère, le duc de Clarence, ne put lui-même se soustraire à sa féroce colère. Le duc avait, il est vrai, à se reprocher sa participation à la prise d'armes de Warwick, mais il avait racheté sa conduite en trahissant le comte à Barnet; à cette époque de meurtre et de félonie on pouvait donc bien considérer son manque de foi comme une faute facile à pardonner. Cependant Clarence ne put jamais regagner l'amitié de son frère. On le regardait à la cour comme un homme dangereux. D'un autre côté, la violence de son caractère, sa légèreté, sa franchise souvent inconsidérée, ne servaient qu'à justifier l'opinion qu'on avait de lui; il ne cachait point son ambition et se plaignait ouvertement d'Édouard à cause du retrait des biens qui lui avaient été donnés sous le protectorat de Warwick. Ces causes lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis, parmi lesquels figuraient au premier rang la reine et le farouche Richard de Glocester son frère. On résolut de le perdre, non en lui faisant une guerre ouverte, mais en l'exaspérant par des attaques indirectes. Ainsi, un gentilhomme de ses amis, nommé Thomas Burdett, fut condamné à mort et exécuté parce qu'il avait proféré des paroles imprudentes contre le roi, qui, chassant dans son parc, avait tué un daim blanc. Stacey, l'un des chapelains du duc, très-versé dans les mathématiques et l'astrologie, fut également condamné à mort pour crime de magie et de sortilége. Clarence, comme on l'avait prévu, prit hautement la défense de ses amis et s'emporta sans ménagement contre leurs persécuteurs. Ces propos violents, joints aux démarches que le duc faisait alors pour obtenir la main de la veuve

de Charles le Téméraire, donnèrent de l'ombrage au roi. Édouard fit enfermer son frère à la Tour, l'accusa lui-même de haute trahison devant le parlement, et demanda contre lui la peine la plus forte. Le parlement se prêta de la meilleure grâce au désir d'Édouard et condamna le frère rebelle à être décapité. Toutefois le roi, voulant user de clémence envers son premier sujet, lui fit demander quel serait le genre de mort qu'il préférerait : « Que l'on « me noie, répondit le duc de Cla- « rence, dans un tonneau de Malvoi- « sie, et je serai content. » Le vœu du condamné fut exaucé. Édouard chercha néanmoins à cacher cette exécution et fit annoncer que son frère était décédé à la Tour, de mort naturelle.

Édouard s'occupa ensuite d'assurer le sort de ses enfants, dont la destinée fut bien contraire à ses prévisions. Il avait cinq filles toutes en bas âge; à force de négociations il parvint à les fiancer aux princes les plus considérés de l'époque. En vertu du traité de Pecquigny, Élisabeth, l'aînée, devait épouser le dauphin de France; Cécile, sa seconde fille, était accordée au fils aîné de Jacques III, roi d'Écosse; Anne, la troisième, à Philippe, fils de Maximilien et de la duchesse de Bourgogne; Catherine, la quatrième, à Jean, fils aîné de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille. Aucun de ces mariages projetés ne s'accomplit. Ces quatre princesses se marièrent toutes en Angleterre, et la cinquième, Brigitte, se fit religieuse au couvent de Dartford. Louis XI, pour qui les serments n'étaient que de vains mots, trouvant qu'il serait plus profitable de fiancer son fils à Marguerite, fille de la duchesse de Bourgogne, qui apportait à la couronne de France plusieurs bons comtés, retira sa parole, et entraîna Jacques et le roi d'Aragon à imiter son exemple. Édouard, furieux de ce dédain, envoya aussitôt une armée en Écosse, et il se proposait même d'envahir la France, lorsque la mort vint le surprendre (9 avril 1483) dans la 42e année de son âge. Ce prince implacable et lieureux laissait deux fils : Édouard, âgé de douze ans, et Richard qui n'en avait que neuf. Nous allons voir comment la mort prématurée de ces princes, fruit d'un odieux assassinat, fit passer la couronne d'Angleterre sur la tête du duc de Gloucester, frère d'Édouard et leur oncle.

La bataille de Tewkesbury avait terminé la lutte des deux roses; mais les haines populaires qui divisaient la nation existaient encore à la mort d'Édouard. La cour se trouva partagée entre deux factions hostiles : l'une se composait de la reine et de ses parents, l'autre de l'ancienne noblesse. Celle-ci, jalouse de tous les hommes nouveaux que l'alliance du roi avait élevés au pouvoir avait pour chefs le duc de Buckingham et les lords Hastings et Stanley. Richard, duc de Gloucester, s'était ménagé des amis entre ces deux partis pendant la vie de son frère. Mais, dévoré d'ambition, il résolut de s'élever au trône, et ne pouvant y parvenir sans perdre la reine et ses fils, il s'associa à tous les ressentiments du parti qui leur était hostile. Il se fit déclarer protecteur, connétable et grand amiral du royaume; s'empara ensuite de la personne du jeune roi, qu'il arracha au comte de Riven, son gouverneur, et frère de la reine, et le fit bientôt après conduire à la Tour. Le comte fut arrêté ainsi que sir Richard Gray, fils du premier mari de la reine, dans le château de Pontefract, où ils se trouvaient en compagnie avec sir Thomas Vaugham et sir Richard Hawse. Ratcliffe, officier dévoué au duc de Gloucester, leur annonça qu'on les avait déclarés coupables de trahison, et qu'il était chargé de les faire mettre à mort. Puis, se tournant vers les gardes : « Soldats, « accomplissez vos ordres; » et les quatre gentilshommes tombèrent aussitôt percés de coups. Ainsi le jeune Édouard se trouvait privé de ses soutiens et de ses amis. Toutefois, Gloucester ne s'était pas encore rendu maître du second fils d'Édouard, du duc d'York. Ce jeune prince habitait, avec

Tombeau d'Edouard IV, à Windsor.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UNIV OF
CALIFORNIA
ARMORIAL

sa mère, l'asile de Westminster, où la veuve d'Édouard, craignant la cruauté de Glocester, s'était retirée avec ses cinq filles et le duc d'York. Glocester prétendit que ces défiances étaient un outrage fait au gouvernement. Il prodigua les serments et les artifices pour obtenir que le duc d'York vînt joindre son frère. La malheureuse mère, pressentant sans doute les dangers qui menaçaient sa famille, ne voulut pas consentir à se séparer de son enfant; mais, vaincue par les sollicitations pressantes des prélats et des seigneurs, qui ne soupçonnaient pas les perfides intentions de Glocester, elle livra en fondant en larmes cet enfant qu'elle ne devait plus revoir. Les deux jeunes princes furent ravis de se trouver ensemble; c'était d'ailleurs, disait leur oncle, pour qu'ils fussent plus en sûreté qu'on les avait enfermés à la Tour. Une fois maître de la personne de ses neveux Glocester se prépara à consommer son crime. Il fit entrer dans ses coupables projets le duc de Buckingham; puis il fit sonder lord Hastings, ennemi des Woodwille, mais dévoué au jeune roi, et chargea Catesby, l'un de ses affidés, de l'associer à ses projets. Hastings repoussa avec horreur cette proposition, protestant de son attachement inébranlable pour Édouard. Dès ce moment la mort de ce serviteur fidèle fut résolue, et Glocester se décida en plein conseil à le faire assassiner. Le lendemain, Hastings et les autres conseillers de la couronne se trouvaient réunis à la Tour; Glocester entra, causa familièrement avec eux, puis, comme si une affaire importante l'eût appelé ailleurs, il sortit précipitamment de la salle. Après quelques instants d'absence, il rentra tout effaré, en s'écriant : « Mylords, on en veut à ma « vie! On conspire contre moi! — Que « ceux qui se sont rendus coupables « d'un tel crime, dit lord Hastings, « soient punis comme des traîtres! — « Eh bien, mylords, ces traîtres, sa- « vez-vous qui ils sont? Élisabeth, la « veuve d'Édouard, Jeanne Shore, sa « maîtresse, qui par des sortiléges « veulent attenter a ma vie : voyez « déjà comme mon bras se dessèche. » Glocester mit alors un de ses bras à nu, et l'amaigrissement de ce membre effraya le conseil. Le protecteur faisait servir à l'accomplissement de ses desseins une infirmité naturelle. « Mais « sont-ils aussi coupables que vous le « dites? reprit Hastings. — Oui, ils sont « coupables, » s'écria Glocester bouillant de colère et s'adresant à Hastings, « et tu es leur complice! — Moi? my- « lord! — Oui, toi misérable, traître! « et je jure par saint Paul de ne pas « dîner qu'on ne m'ait apporté ta « tête. » A ces mots Glocester frappa de sa main deux coups sur la table; et la salle se trouva à l'instant envahie par des gardes qui saisirent Hastings, et l'entraînèrent dans la cour, où ils lui tranchèrent la tête, sans autre forme de procès.

Débarrassé des hommes les plus attachés au jeune roi, Glocester, pour motiver ses prétentions à la couronne, fit répandre le bruit par des prédicateurs et des officiers subalternes que Édouard IV et le duc de Clarence, ses frères aînés, étaient bâtards, déshonorant ainsi sa propre mère qui vivait encore! En même temps, ses émissaires semaient des doutes sur la validité du mariage du dernier Édouard avec Élisabeth, et par conséquent sur la légitimité de ses enfants, et le représentaient comme l'héritier légitime de la couronne et l'espérance de la nation. Pour donner plus de force aux attaques dirigées contre le mariage d'Édouard et ses liaisons coupables avec les femmes, Jeanne Shore, l'une des dernières maîtresses du roi, fut condamnée à parcourir la ville, pieds nus, et à faire publiquement pénitence devant l'église de Saint-Paul, en chemise et un cierge à la main. Jeanne Shore avait autrefois abandonné son mari, orfévre à Londres, pour vivre avec Édouard, au milieu des délices d'une cour dissolue, et le peuple ne fut pas fâché de voir humilier une femme qu'il avait vue à regret s'élever au-dessus de son rang, et diriger, pour

ainsi dire, à son gré les affaires de l'État. Pour arracher au peuple une sorte de consentement à l'usurpation qu'on préparait, le duc de Buckingham assembla les citoyens à Guild-Hall; il répéta plusieurs fois devant eux l'éloge du protecteur, leur exposa ses prétendus droits au trône, et leur demanda s'ils ne voulaient pas pour roi cet excellent prince. Quelques domestiques de Richard et de Buckingham dispersés dans la foule, et de misérables vagabonds payés pour applaudir, firent entendre de faibles cris de *vive le roi! vive Richard!* Aussitôt les amis du protecteur ou plutôt ses complices coururent au château de Baynard où était Richard pour lui faire connaître ce qu'ils appelaient la *volonté de la nation*. Richard parut étonné de cette résolution et il refusa leur offre, en protestant de son dévouement pour le roi son neveu.

« Sire, répliqua le duc de Buckin-« gham, le peuple libre d'Angleterre « ne s'abaissera jamais sous la férule « d'un bâtard, et si l'héritier légitime « refuse de prendre le sceptre, on « sait où en trouver un autre qui le « recevra avec empressement. » A ces mots, Richard feignant l'irrésolution, témoigna de l'embarras, puis, surmontant les sentiments qui l'agitent : « Eh bien, puisqu'il en est ainsi, « j'obéis à la voix du peuple; dès ce « jour je prends sous ma responsa-« bilité la double couronne d'Angle-« terre et de France, persuadé que « je suis de bien gouverner la portion « de mes États qui reconnaît mon au-« torité, et de conquérir l'autre avec « la grâce de Dieu et le concours de « mes sujets. » Quinze jours après cette parade, le duc de Glocester se fit couronner à Westminster, sous le nom de Richard III (6 juillet 1483). L'histoire lui aurait peut-être pardonné cette usurpation, s'il n'eût pas voulu la cimenter par un double assassinat.

Le nouveau roi consacra les premiers jours de son avénement au trône à rendre des ordonnances portant le pardon des offenses qui avaient pu être commises contre lui, et à faire un grand nombre de promotions parmi les seigneurs qui l'avaient assisté dans ses projets d'usurpation; le duc de Buckingham fut fait connétable d'Angleterre, justicier du Pays-de-Galles, gouverneur des forteresses royales dans cette principauté et intendant des domaines du roi dans le comté de Hereford et dans le Shropshire; il obtint en outre l'immense héritage de Humphrey de Bohew que le dernier roi avait annexé injustement à ses propres domaines. Après ces actes de libéralité Richard voulut aller visiter ses comtés; il désirait populariser son nom et dissiper les préventions que sa prise de possession devait nécessairement faire naître. Dans toutes les grandes villes, il administrait la justice en personne; il écoutait les pétitions et dispensait des grâces : toute la cour le suivait; la reine, son épouse, Anne, fille du feu comte de Warwick, étaient à ses côtés, et les ambassadeurs des cours étrangères l'accompagnaient dans toutes ses pérégrinations.

Mais pendant que Richard affectait de se présenter à ses sujets comme un prince débonnaire, une scène terrible s'accomplissait dans la tour de Londres. Tant que Richard avait habité la capitale, la terreur qu'inspirait son nom, l'influence de ses courtisans et de tous les hommes intéressés à l'usurpation, avaient imposé silence à la multitude. Mais dès qu'il fut parti, les murmures et les réflexions commencèrent. On plaignait le sort des deux jeunes princes prisonniers à la Tour. « Comment, se disait-on, a-t-il été assez « barbare cet oncle qui a été le pre-« mier à jurer foi et hommage à son « seigneur Édouard V, pour le dé-« pouiller quelques jours après de « la couronne que lui avait léguée son « père? Son ressentiment contre les « deux pauvres innocents n'est donc « pas épuisé, puisqu'il les retient tou-« jours prisonniers. » Puis on faisait le portrait du jeune Édouard; on parlait de sa douceur, de la précocité de son esprit; on rapportait ses paroles pleines

de sens et de bienveillance. D'autres, plus ardents, formaient le projet de délivrer les princes, de prendre les armes, de proclamer hautement Édouard V pour le seul véritable souverain d'Angleterre. Dans le Kent, le Sussex et l'Essex, dans les provinces de Berk, de Hamp, de Wil, de Devon, il y eut des réunions secrètes, où toutes ces questions s'agitèrent avec une grande chaleur. Cependant ce n'étaient encore là que de timides projets formés par des hommes d'un cœur bienveillant et d'un esprit droit; gens ordinairement fort peu passionnés, qui diffèrent toujours la mise à exécution de leurs projets. En un mot, il leur manquait un chef pour diriger les mouvements. Ce chef, le hasard le procura; ce fut Buckingham, qui avait été l'instrument le plus actif de l'usurpation de Richard III, qui avait été comblé par lui d'honneurs et de bienfaits; il se mit à la tête des mécontents. Il serait assez difficile d'expliquer cette subite défection; peut-être Buckingham ne se trouvait-il pas suffisamment rémunéré; peut-être le caractère absolu de Richard avait-il froissé son ambition; peut-être aussi les conseils de sa femme, sœur de la reine et tante des deux jeunes prisonniers, le décidèrent-ils à servir d'étendard à l'insurrection?

Cependant, avant de quitter Londres, Richard avait pris ses mesures pour paralyser tous les complots que ses ennemis auraient pu former contre lui ou contre sa couronne. La reine et ses cinq filles s'étaient retirées dans l'asile de Westminster. Richard en fit cerner l'enceinte par un corps de troupes, sous les ordres de John Nesfield, l'un de ses affidés, qui devait examiner tous ceux qui y entreraient ou en sortiraient, et refuser la permission à quiconque lui paraîtrait suspect. Quant aux deux jeunes princes, qui étaient renfermés à la Tour, voici les dispositions qu'il prit à leur égard : quelques jours avant son départ de Londres, Richard manda près de lui Brakenburry, gouverneur de la forteresse; il le sonda sur ses sentiments, lui offrit des dignités nouvelles et de grandes richesses, à la condition qu'il le délivrerait pour toujours de ses prisonniers. « Sire, lui ré- « pondit le vieux gouverneur, comman- « dez-moi d'aller me faire tuer pour « vous à la tête de vos armées, et « je vous obéirai sur l'heure; mais je « ne prendrai jamais part à un assas- « sinat. » Brakenburry était trop honnête homme pour Richard; il fut démis de sa charge, et sir Jacques Tyrrel, maître des écuries, qui se trouvait à Warwick, fut requis d'arriver sur-le-champ et de prendre le commandement de la forteresse. Avec un pareil serviteur Richard partit tranquille. En effet, le soir même de l'entrée en fonction de Tyrrel, et quelques heures après le souper des enfants, deux hommes avinés, Forster, assassin de profession, et Dighton, palefrenier, se présentèrent au gouverneur. « Vous « savez de quoi il s'agit? leur dit-il. — « Oui, votre honneur! — Suivez-moi; » et à la lueur d'une lanterne dont les vitraux de corne jetaient une lueur blafarde, les trois assassins montèrent l'escalier tortueux qui conduisait à la chambre où reposaient Édouard et Richard. Tous deux étaient couchés dans le même lit; tous deux rêvant peut-être au ciel; Forster et Dighton soulevèrent les traversins; les enfants ne se réveillèrent pas, et ils furent étouffés aussitôt. On descendit ensuite leurs cadavres encore chauds, et on les ensevelit dans une fosse creusée au pied de l'escalier. Tel est le récit que firent les assassins quelques années après l'événement; et des ossements retrouvés sous le règne de Charles II dans l'endroit désigné ne permettent pas de douter de leur véracité.

Richard pouvait donc se regarder désormais comme maître légitime de la couronne; mais le but des conjurés était manqué, car la nouvelle de l'assassinat des deux princes souleva l'indignation générale. Soutenus par l'opinion publique, les partisans d'Édouard reportèrent leurs sympathies sur un autre membre de la famille de Lancastre. Il ne restait de cette infortunée famille qu'un seul rejeton, Henri, comte de Richmond, petit-fils. par son père,

d'Owen Tudor et de Catherine de France, et par sa mère, de Jean Beaufort, comte de Sommerset, frère aîné du ministre de ce nom, qui succéda au duc du Suffolk. Il vivait en Bretagne depuis la bataille de Teukesbury. C'est sur ce jeune prince que les partisans de la rose rouge fixèrent leur attention, comme sur le seul homme qui pût délivrer le royaume de la tyrannie de Richard. Les droits héréditaires de Henri étaient contestables, mais les crimes de l'usurpateur servirent à leur donner de la force. Afin de les mieux établir encore, un mariage fut projeté entre Henri et la princesse Élisabeth, fille aînée d'Édouard IV. L'évêque d'Ely, zélé lancastrien, fut chargé d'entrer en négociation avec la mère de la jeune princesse. Aigrie par l'oppression qui pesait sur elle et sur sa famille, et brûlant de venger la mort de son frère et de ses fils, Élisabeth étouffa sa haine contre la maison de Lancastre, et donna son consentement à l'union proposée. De son côté, Richmond accueillit avec joie un projet qui devait le conduire au trône, et promit d'épouser la princesse dès qu'il serait en Angleterre. Mais l'œil vigilant de Richard III découvrit bientôt qu'il se tramait des complots contre son autorité, et que le duc de Buckingham était à la tête de ses ennemis.

Pour déjouer les desseins des conjurés, et être en mesure de leur tenir tête, Richard somma tous ses partisans de se joindre à lui avec leurs vassaux à Leicester, et déclara Buckingham coupable de haute trahison. Toutefois ces mesures hardies n'arrêtèrent pas le soulèvement : il se manifesta le jour même qui avait été arrêté (18 octobre 1483.) Le marquis de Dorset proclama Henri à Exeter. L'évêque de Salisbury se déclara en sa faveur; dans le comté de Salisbury les gentilshommes du Kent se réunirent dans le même dessein à Maidstone; ceux du Berkshire, à Newbury, et le duc de Buckingham déploya son étendard à Brecknock. Richard, avec les troupes qu'il avait réunies autour de lui, s'empressa d'aller à la rencontre des insurgés. La promptitude de ce mouvement décida la victoire en sa faveur. Henri était parti de Saint-Malo avec une flotte de quarante voiles; mais le temps était si orageux qu'un petit nombre seulement de navires put le suivre et traverser le canal; quand il atteignit la côte de Devon, l'insuffisance de ses forces l'empêcha de débarquer. Buckingham était encore moins heureux. De Brecknock il s'était avancé à marches forcées en traversant la forêt de Dene, sur la Severn, pour franchir cette rivière; mais les ponts se trouvèrent rompus, et le lit de la Severn était tellement grossi qu'il ne trouva pas un seul gué praticable. Cette inondation dura dix jours, pendant lesquels l'armée de Buckingham, étant restée sans subsistances, se débanda; les chefs se dispersèrent, et le duc lui-même fut obligé de se retirer dans la cabane de l'un de ses tenanciers dans le Shropshire. Celui-ci, pour obtenir la récompense promise, livra son hôte aux agents du roi à Salisbury. Lorsque Richard arriva dans la ville, on lui annonça cette heureuse nouvelle, et aussitôt il ordonna l'exécution sans remise du duc. Le chevalier Saint-Seger, qui avait épousé la sœur de Richard, fut aussi décapité; et le comte de Richmond, voyant ses espérances frustrées par la mort de Buckingham, se hâta de mettre à la voile et de retourner en Bretagne; les autres chefs de l'insurrection imitèrent son exemple.

Après cette victoire, Richard chercha à faire oublier la cruauté de sa conduite en rendant quelques lois en faveur du peuple, et en s'efforçant de gagner les partisans d'York. De son côté, le parlement voulut lui témoigner son affection; ce qu'il fit en accordant des actes du plus révoltant servilisme : il déclara « Richard roi « incontestable du royaume d'Angle« terre, autant par droit de consan« guinité et d'hérédité que par légitime « élection, consécration et couron« nement. » Le mariage d'Édouard

IV et d'Elisabeth fut frappé de nullité, et les enfants issus de cette union furent solennellement déclarés bâtards. Les lettres patentes qui assuraient un douaire à la veuve d'Édouard furent annulées; Édouard, fils de Richard, fut créé prince de Galles, et les lords spirituels et temporels s'obligèrent à soutenir sa succession.

Tandis qu'il assurait au dedans la légalité de son règne, Richard cherchait à mettre sa couronne à l'abri des tentatives que l'on faisait au dehors pour la lui arracher. Le jeune comte de Richmond, de retour en Bretagne, avait continué à entretenir des intelligences en Angleterre et n'avait pas renoncé à l'espoir de monter un jour sur le trône. Richard, ayant mis dans ses intérêts Landois, ministre du duc de Bretagne, il fut convenu qu'on s'emparerait du comte, et qu'on l'enverrait prisonnier à la Tour; mais Henri, instruit à temps des piéges qu'on lui tendait, quitta la cour de son oncle et vint demander l'hospitalité à Charles VIII, roi de France. D'un autre côté, comme le jeune Henri avait été fiancé à Élisabeth, fille aînée d'Édouard IV et la véritable héritière de la couronne, il voulut rompre ce projet d'union, en disposant de la main de cette jeune princesse en faveur de son fils le prince de Galles. Pour réaliser cette pensée, il fit des avances à Élisabeth, à cette même femme qu'il avait fait déclarer concubine de son frère, et dont il avait fait assassiner les enfants. Ces promesses parurent avantageuses à Élisabeth, et il obtint sans beaucoup de peine le consentement qu'il désirait : mais la mort soudaine du jeune prince de Galles vint renverser tous ses projets.

La mort de la femme de Richard suivit de très-près celle du jeune prince de Galles. Dès lors, Richard voulut réaliser à son profit le mariage qu'il avait proposé à la veuve d'Édouard pour le prince de Galles; c'est-à-dire, qu'il voulut épouser sa nièce, Élisabeth, celle qu'il avait fait déclarer juridiquement bâtarde. La reine douairière et sa fille ne repoussèrent pas cette union, et sans doute elle se serait consommée, si la nouvelle d'une invasion prochaine commandée par le comte de Richmond n'eût forcé Richard à se mettre en campagne.

Le 1er août 1485, le comte de Richmond mettait à la voile à Harfleur, se dirigeant sur les côtes d'Angleterre avec environ deux mille hommes de troupes. Le 7 il aborda à Milford-Haven et se porta sur les districts septentrionaux du Pays-de-Galles, contrée toute dévouée à sa cause. Sir Rice-Ap-Thomas et sir Walter Herbert, qui avaient reçu des ordres pour s'opposer à ses progrès, vinrent à sa rencontre. Mais le premier se déclara en sa faveur dès qu'il l'aperçut; et le second, après une faible résistance, embrassa également sa cause. Chaque journée de marche amenait à Richmond de nouveaux renforts. Sir Gilbert Talbot vint à lui avec tous les vassaux et tous les gens attachés à la maison de Shrewsbury; sir Thomas Bourchier et sir Walter Hungerford s'offrirent de s'associer à sa fortune avec tous leurs amis; en sorte qu'en arrivant dans le comté de Leicester Henri se trouvait à la tête de six mille hommes.

Richard avait établi son quartier général à Nottingham, point central d'où il pouvait diriger des forces nécessaires sur les endroits menacés par l'armée d'invasion. Dès qu'il apprit le débarquement de Richmond et la marche qu'il suivait, il se porta vivement à sa rencontre. Son armée se composait d'environ treize mille hommes, le double de celle de son compétiteur; mais cette armée était sans cohésion, sans attachement au drapeau qui la guidait. Le comte de Norfolk commandait l'avant-garde, et Richard avait sous ses ordres le corps principal. Le 21 août, Richard partit de Leicester et vint camper à deux milles environ de Bosworth. Henri s'avança de Tamsworth à Atherton, où les Stanley lui promirent leur neutralité ou leur concours; et le lendemain, les deux armées étant en

présence, elles s'ébranlèrent en lançant une grêle de flèches, qui jetèrent quelque désordre dans les premiers rangs de leur front de bataille. Bientôt du côté de Richard on vit les Stanley passer à l'ennemi, tandis que le comte de Northumberland restait dans l'inaction, avec ses troupes prêtes à fuir ou à se rallier au drapeau de Henri. Cette double trahison jeta de l'effroi et de la confusion dans l'armée royale, et augmenta l'assurance des troupes du prétendant. C'est alors que Richard rappelant à lui tout son courage, et ceignant la couronne, piqua des deux, se plaça au front de son armée et encouragea par son audace ses soldats toujours prêts à mollir; mais, voyant qu'il ne pouvait les ramener au gré de son impétuosité, il se précipita seul au plus fort de la mêlée, en proférant les plus horribles imprécations contre les traîtres. Il tua de sa main sir William Brandon, qui portait l'étendard ennemi, renversa sir John Cheney, et porta un coup terrible à Henri. Aussitôt les partisans du comte de Richmond se jetèrent entre lui et son adversaire; ils entourent Richard, le pressent de tous côtés et l'accablent de leurs coups. Lord Stanley, qui était un des assaillants, le voit chanceler, et comme sa couronne était déjà tombée, il la plaça sur le front du comte de Richmond; et aussitôt de toutes parts les soldats saluèrent le nouveau roi par les cris mille fois répétés : « Noël! Longue vie au roi Henri! » Dès ce moment l'armée de Richard fut en pleine déroute. Le duc de Norfolk, le lord Ferran de Chartley, sir Richard Ratcliffe, sir Robert Piercy et sir Robert Brakenburry restèrent sur le champ de bataille avec quatre mille soldats. Après le combat on découvrit le corps de Richard enseveli sous un monceau de cadavres; il était souillé de sang et déchiré par mille blessures; ses yeux qui sortaient de leur orbite donnaient à sa physionomie un aspect hideux. On le jeta en travers sur la croupe d'un cheval, et il fut transporté de cette manière à Leicester, où on l'enterra sans aucune pompe dans l'église des moines gris.

Henri, au contraire, fit son entrée solennelle dans Leicester, aux acclamations du peuple qui voyait en lui un libérateur; car Richard s'était aliéné par sa cruauté et sa perfidie l'esprit de toute la nation. Sa mort fut regardée comme une juste punition du ciel, et comme le gage de la paix et du bonheur de l'Angleterre. Avec lui s'éteignit la famille des Plantagenets, famille qui avait été si fatale au pays, qui avait fait verser tant de sang, qui avait dévoré tant de richesses, et laissé envahir tant de possessions sur le continent.

LÉGISLATION.

Origine de la féodalité. — Changements judiciaires. — Le jury. — Création des tribunaux ecclésiastiques. — Le Domesday. — La grande charte. — Division du parlement en deux chambres — Corruption des juges. — Pouvoir de la couronne.

Cette branche importante de notre histoire nous reporte aux premiers temps de la conquête; et pour bien comprendre la constitution de la société anglaise pendant les deux périodes qui nous occupent, il sera nécessaire de dire quelques mots sur l'origine du système féodal.

Les premières lueurs de ce système commencent à poindre au cinquième siècle, alors que les hordes du Nord se répandaient comme un torrent sur toutes les parties de l'empire romain, et que leurs chefs se partageaient les terres qu'ils avaient conquises. Ces terres furent appelées *allodialités* ou *de franc aleu* : terme qui, suivant la plupart des étymologistes, signifie propriété libre, indépendante. Mais il fallut ensuite songer à récompenser ceux qui avaient aidé à la conquête. A ceux-ci les chefs donnèrent des terres à titre de *beneficia* et de *precaria*. De même que l'homme d'église d'Angleterre reçoit aujourd'hui son *bénéfice* à condition de rendre certains services, de même aussi le soldat de ces temps-là s'engageait à de certains ser-

vices envers celui qui lui donnait son *bénéfice*. Le mot était emprunté des Romains qui récompensaient leurs soldats en leur donnant des terres ; et il fut appliqué pour la même cause aux vainqueurs des Romains. Les services du soldat consistaient à aider celui de qui il tenait son bénéfice. Mais, possesseur d'une petite fraction de terre, comment se serait-il défendu lui-même contre l'avidité ou l'empiétement d'un voisin plus puissant ? A son tour le chef s'engagea donc à le défendre. Ce chef, sous le rapport de l'étendue de sa propriété, de sa puissance et des forces militaires dont il pouvait disposer, se trouvait souvent dans la même situation que le soldat qui relevait de lui, vis-à-vis de chefs plus puissants, plus riches que lui-même. Sa propriété était moins étendue, ses guerriers étaient moins nombreux. Comment se défendre lui-même contre l'avidité d'un voisin entreprenant et hardi? Dans cette circonstance les petits chefs se réunissaient et se donnaient à un chef puissant et riche, dont ils relevaient : semblables en cela aux soldats à qui ils avaient fait des cessions de terrain et qui relevaient d'eux. Ils s'engageaient à donner assistance au chef auquel ils s'unissaient, et celui-ci s'engageait à son tour à les assister lui-même quand ils en avaient besoin. Le mot *bénéfice* resta depuis le Ve jusqu'au IXe siècle, et prit alors le nom de *feodum* : c'est l'origine du mot *féodal, fief*.

On appelait donc terres allodiales ou de franc alleu les terres libres, indépendantes, celles qui ne relevaient de personne, et terres féodales, *bénéfices* ou fiefs celles qui relevaient d'un chef supérieur. Les terres féodales ne paraissent, dans l'origine de leur création, avoir été accordées que pour un temps déterminé, puis ce fut pour la vie; puis enfin elles devinrent héréditaires. M. Guizot, qui a fait sur ce sujet de savantes recherches et l'a traité avec une grande habileté, nous dit que, dans l'origine, les cessions étaient généralement faites à titre d'usufruit et pour la vie, pourvu que le cessionnaire restât fidèle au cédant; mais que le cours des évenements tendit constamment à rendre héréditaires les biens féodaux. » Plus tard, quand, avec le temps, les rois commencèrent à être considérés comme les représentants de l'État, on donna à l'État lui-même le nom de *terra regalis*.

Ces grands vassaux qui s'unissaient à un chef supérieur subissaient en général avec peine la loi du chef auquel ils avaient promis soumission. Tel était le duc de Normandie, qui était en réalité plus souverain dans son duché que ne l'était en France le roi de France lui-même. Cependant, lorsqu'il eut conquis l'Angleterre, le duc ne voulut rien perdre de ses droits à l'égard de ceux qui relevaient de lui. Les circonstances étaient favorables, car les barons sentaient combien il leur était nécessaire de s'unir et de former un faisceau pour résister aux vaincus. Guillaume, avec sa prudence ordinaire, sut encore donner une plus grande extension à sa suzeraineté. Ainsi c'était alors un principe admis que le vassal ne devait fidélité qu'à celui dont il relevait immédiatement, et non à d'autres. Mais Guillaume exigea foi et hommage de tous; grands et petits tenanciers, grands et petits vassaux.

Les grands revenus de la couronne, les sommes qu'elle percevait sur les mariages, les échoires, les confiscations, les tailles, les droits de péage, les dons gratuits et forcés, augmentèrent non-seulement sa puissance, mais ces richesses en firent un souverain absolu. Aussi ses vassaux, quelque puissants qu'ils fussent, ne se déclarèrent point impunément contre lui. On sait que les barons avaient dans leurs châteaux respectifs des cours semblables à celles du roi, et nous avons indiqué quels étaient les grands officiers du roi ainsi que la nature de leurs fonctions; ils se réunissaient autour de la personne du roi aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, et formaient une sorte de parlement où l'on délibérait sur les affaires de

l'État. « Cependant, nous dit l'historien Glanville, le roi seul faisait les lois, ordonnait la levée des taxes, distribuait les récompenses et les châtiments. » Dans ces solennités qui se tenaient tantôt à Westminster, tantôt à Glocester, tantôt à Winchester, le roi portait sa couronne sur sa tête, et tous les nobles spirituels et temporels étaient entretenus et nourris à ses frais. Ceux-ci constituaient ce que les anciens écrivains appelaient le *communeconcilium*, le conseil du royaume ou la *curia regis*, la cour du roi. Les grands officiers de la couronne s'occupaient non-seulement, chacun dans ce qui le concernait, particulièrement des affaires de sa charge proprement dite, mais encore ils avaient l'administration des affaires judiciaires. La cour de justice se tenait dans le palais du roi, qui souvent la présidait en personne. Il y avait aussi une autre cour qui, quoiqu'elle se composât des mêmes personnages, était située dans une autre partie du palais. On la nommait l'échiquier; c'était là que se traitaient toutes les affaires relatives aux finances publiques.

Parmi les changements les plus remarquables qui eurent lieu dans l'histoire judiciaire de cette époque, nous devons citer la substitution d'une judicature centrale et générale aux judicature locales, et la nomination de nouveaux juges pour présider ces cours. Il paraît qu'après la conquête on reconnut de graves inconvénients dans l'administration de la justice telle qu'elle se faisait dans les cours des comtés, dans celle des *hundred*, et dans les cours des barons. Ces inconvénients semblent avoir eu leur source dans l'ignorance des juges. Hale nous dit à cet égard que « bien que l'alderman de chaque hundred fût toujours un homme profond dans l'étude des lois, et que, par une loi de Henri Ier, non-seulement les francs tenanciers, mais les évêques, les barons et les hommes les plus éminents par leur savoir fussent obligés d'assister aux cours de comté, rarement ils y venaient, et qu'on les vit avec le temps négliger l'étude des lois anglaises. » « La multiplicité des lois, nous dit Glanville, présentait une autre difficulté; elles étaient si nombreuses et si variées qu'à peine il eût été possible de les écrire toutes; enfin, la facilité de corrompre et d'intimider les juges était telle alors que toutes les affaires se décidaient à l'avantage du plus riche. » Ce furent ces causes principales qui occasionnèrent ces changements.

L'épreuve par jury est une innovation que l'Angleterre doit aux Normands. Cette pratique judiciaire, ainsi que nous l'avons vu, n'était point inconnue dans les derniers temps de la période saxonne; les annales de l'époque nous fournissent quelques exemples où les parties nommaient elles-mêmes leurs juges et consentaient à se soumettre à leur décision ou à leur verdict. Mais, à l'époque normande l'épreuve par jury devint d'un usage plus général, et par conséquent elle fut soumise à des règles plus strictes et plus solides. Le règne du Conquérant nous offre deux exemples de l'épreuve par jury; l'une eut lieu dans un procès de la couronne contre l'évêque de Rochester en 1078; la seconde, en 1080, dans un autre procès de la couronne contre l'évêque d'Ely, relativement à des prétentions élevées par cet évêque sur des terres appartenant au roi. Guillaume, dans une charte où il déclare rendre aux Saxons les lois d'Édouard le Confesseur, ordonne que dans le cas d'un différend entre un Anglais et un Normand, ou un Normand et un Anglais, l'affaire sera portée devant des jurés qui la décideront selon la coutume de Normandie.

Toutefois ce fut Henri II qui fit du jury une pratique générale. Dans une des lois, ou plutôt, comme on les nomme, dans les assises rendues par ce prince à Clarendon en 1176, il est dit que les juges qui représentent la personne du roi doivent, par l'intermédiaire de douze chevaliers jurés ou hommes justes de chaque hundred, réunis aux quatre hommes de chaque

township, rechercher tous les meurtres, vols et autres crimes qui ont été commis dans le royaume depuis l'avénement du roi au trône. Dans un autre article la loi abolit l'épreuve par compurgateurs pour les crimes, mais quelques bourgs conservent encore cette coutume. Cependant le verdict de ces jurés n'était pas encore définitif, et l'accusé condamné par douze jurés pouvait encore se justifier par l'ordalie de l'eau et du feu. Le même prince appliqua l'épreuve par jury à quelques affaires civiles.

Cependant le combat ou le duel judiciaire, dont on avait fait peu d'usage sous la période saxonne, fut fréquemment employé par les Normands. Il reposait comme les autres ordalies sur cette supposition que le ciel intervenait toujours et donnait la victoire aux champions de la vérité et de l'innocence. Le duel judiciaire était également employé dans les affaires civiles et dans les affaires criminelles. Quand les combattants étaient vassaux immédiats de la couronne, le combat se faisait avec beaucoup de pompe et de cérémonie, en présence du roi et devant le connétable et le maréchal d'Angleterre, qui étaient juges. Si les combattants étaient les vassaux d'un baron, le combat se faisait en sa présence. Si l'accusé était vainqueur, il était déchargé du crime dont il était accusé ; mais il était déclaré coupable et subissait la peine que la loi imposait à son crime, quand le sort des armes lui était contraire. Sa mort dans le combat était regardée comme une preuve évidente de sa culpabilité. Quand l'accusateur était vaincu, il encourait la même peine qui aurait été infligée à l'accusé ; mais le roi avait le pouvoir d'adoucir ou de remettre la peine. Dans les affaires civiles le vainqueur gagnait sa cause et le vaincu la perdait. Les femmes, les prêtres, les malades, les infirmes, les estropiés, les jeunes gens au-dessous de vingt ans et les vieillards au-dessus de soixante étaient exemptés de se défendre par le combat judiciaire ; mais toutes ces personnes pouvaient, si elles le voulaient, employer des champions à combattre pour leurs propres causes.

Cette épreuve convenait à l'esprit martial et guerrier de l'époque, où l'on regardait la valeur comme la première de toutes les vertus humaines. Il y eut donc un grand pas de fait lorsque Henri II, voulant éteindre cette coutume barbare dans les affaires civiles, promulgua une loi qui laissait aux parties l'alternative du combat ou d'un jury composé de douze hommes, appelé *la grande assise*. Cette pratique devint bientôt très-fréquente, et finit par triompher complétement du combat judiciaire ; mais cette conquête de la civilisation fut longtemps disputée et ne fut définitivement établie que longtemps après cette époque.

L'introduction du jury, en donnant une forme et un caractère nouveau à la procédure, rendait le mécanisme du système judiciaire des Saxons tout à fait incomplet, et il fallut songer à de nouvelles modifications. On institua des juges ambulants, ou juges d'Eyre, comme on les appelait alors (1118) ; ces juges faisaient leur tournée dans les diverses parties du royaume pour administrer la justice. Le royaume fut partagé en six parties ou districts, et le roi nomma trois juges versés dans les lois pour tenir les tribunaux dans chacun de ces districts. Une commission du roi leur donnait pouvoir de prononcer sur toutes les causes qui n'excédaient pas la valeur d'un demi-fief de chevalier, à moins que la matière ne fût si importante ou si difficile qu'elle ne demandât le jugement de la cour du roi en présence du souverain même. Ces juges prêtaient serment de rendre justice à tout le monde avec impartialité ; ils jugeaient dans toutes les causes criminelles et dans tous les plaids de la couronne ainsi que dans les affaires civiles. Des modifications furent introduites dans cette institution en 1179. Alors on partagea le royaume en quatre circuits et on augmenta le nombre des juges dans chacun de ces circuits. Ces juges, qu'on choisit aujourd'hui dans les rangs su-

périeurs de la société, se recommandent en général par leur intégrité et l'étendue de leurs connaissances; ils exercent une influence salutaire en arrêtant les abus et la partialité des tribunaux inférieurs, et sont à juste titre respectés par toutes les classes de la nation. C'est à Henri II que revient l'honneur d'avoir donné de la stabilité à cette sage institution.

La cour de justice, qui se tenait dans le palais du roi, se divisa avec le temps en plusieurs autres cours. Mais on ne sait au juste à quelle époque précise s'effectua cette division. Il y eut la cour des plaids communs (*courtof common pleas*); elle était chargée de juger les contestations des sujets, et tient encore ses séances à Westminster; c'est là qu'elle fut originairement constituée. La cour du ban du roi (*Kings bench*) connaissait des actions criminelles et des affaires de la couronne que l'on portait précédemment, comme les plaids communs, à la cour de l'échiquier et à la chancellerie, cour suprême d'appel et d'équité. L'établissement des cours du ban du roi et des plaids communs diminua considérablement la puissance et la considération dont la cour de l'échiquier avait joui jusqu'alors, et bientôt cette cour en fut réduite à juger les causes relatives aux revenus de la couronne et les contestations des officiers qui y étaient attachés. Ces cours tenaient généralement leur audience à Westminster; cependant, sous le règne d'Édouard 1er, elles furent transférées dans d'autres villes, afin d'être plus à portée du roi, tandis qu'il faisait la guerre en Écosse. Ainsi, à différentes époques du règne de ce prince, on les voit siéger successivement à Shrewsbury, à York, et dans la ville de Roxbury en Écosse.

Une grande controverse s'est élevée entre les historiens sur l'origine de ce qu'on appelle la loi commune de l'Angleterre. Quelques-uns la font remonter à la période saxonne; d'autres l'établissent à la période normande. Il est certain qu'une charte fut octroyée par le Conquérant aux Anglais, dans laquelle étaient confirmées une partie des lois saxonnes: le titre de cette charte indiquait que ces lois étaient les mêmes que le prédécesseur et cousin de Guillaume, le roi Édouard, avait observées avant lui. Le système de la compensation pécuniaire et celui de la mise en liberté sous caution appartiennent évidemment à la législation saxonne, et restèrent longtemps en vigueur. Mais il paraît que c'est à cela seulement que se bornèrent les promesses du Conquérant. Guillaume n'aimait point les Anglais, et Eadmer, homme savant et intègre, qui vivait à cette époque, ainsi qu'Ingulphe qui fut son secrétaire, nous assurent l'un et l'autre qu'il éprouvait de grandes sympathies pour les lois et les usages de son pays natal. «Guillaume, nous dit Eadmer, voulant que les lois et les usages que ses ancêtres et lui-même avaient observés en Normandie fussent également observés en Angleterre, nomma évêques, abbés et primat, des hommes disposés à ne s'opposer en aucune façon à ses lois et qui n'osaient résister à ses volontés. » A travers l'obscurité qui enveloppe cette matière, il est difficile de distinguer d'une manière bien précise quels sont les divers éléments qui ont servi à former ces lois, et si l'origine véritable en est danoise, bretonne, normande ou saxonne.

La création des tribunaux ecclésiastiques appartient au Conquérant. Ce fut lui qui le premier voulut séparer le temporel du spirituel dans les affaires judiciaires. Les évêques, comme par le passé, ne vinrent plus se mêler aux laïques dans les cours de justice. Les causes spirituelles et toutes celles qui regardaient le clergé furent soumises à la nouvelle juridiction. A l'époque de Henri II, il est déjà fait mention de la cour de l'archidiacre, et de celles de l'évêque et de l'archevêque. Ces cours ecclésiastiques, qui devaient un jour donner tant de soucis à la couronne, jetèrent les premiers fondements de la loi canonique qui ré-

git aujourd'hui l'Angleterre; leurs membres introduisirent, dans la cour de chancellerie et dans toutes les autres juridictions où ils présidaient, les principes du droit romain ou de la loi civile de l'Angleterre en opposition à la loi commune.

Le Domesday, monument remarquable du génie du Conquérant, présente, ainsi que nous l'avons dit, le relevé de toutes les terres du royaume, de leur étendue dans chaque district, du nombre des propriétaires, du mode de tenure, de la valeur des terres, de l'étendue des prairies, des pâturages, des forêts et des terres labourables, du nombre des tenanciers, des vilains, de cottars et des serfs. Chacune de ces estimations devait être faite par triple; l'une indiquait la valeur au temps d'Édouard le Confesseur; la seconde indiquait la valeur au temps où le Conquérant avait donné la terre; et la troisième indiquait la valeur à l'époque même de l'estimation. Voici un extrait de ce curieux livre; c'est une de ces estimations, que nous traduisons en français :

Essex, terre du roi, hundred de Beventry. Harod occupant la propriété d'Haveringe sous le règne d'Édouard le Confesseur pour dix hides (cent acres). Il y avait alors quarante vilains; il n'y en a plus que vingt. Il y a toujours eu sur cette terre quarante et un bordars et six esclaves. Quarante et un carucates (mesure qui équivalait à soixante acres, selon quelques historiens, et à cent cinquante acres selon les autres) étaient divisés entre les vassaux. On n'en compte plus que quarante. Cent acres de prairies et bois suffisaient pour la nourriture de cinq cents cochons. Maintenant on y trouve un moulin, deux chevaux de trait, dix jeunes animaux, cent soixante cochons, et deux cent soixante-neuf moutons. Quatre hommes libres étaient attachés à ce manoir du temps d'Edouard le Confesseur : ils avaient alors quatre hides et payaient la rente ordinaire. Aujourd'hui Robert, fils de Corbutio, occupe trois de ces hides, et Hugh Montfort occupe la quatrième; — ils n'ont point encore payé de rente. Ce manoir donnait du temps d'Edouard trente-six livres sterling de revenu; et Pierre le shériff en retire aujourd'hui un revenu de quatre-vingts livres, plus dix livres sterling pour amende.

On voit par ces détails minutieux quel prix le Conquérant attachait à ce travail. Le Domesday forme deux volumes; il était gardé autrefois à l'échiquier sous triple clef. L'une restait dans les mains du trésorier lui-même, les deux autres étaient confiées à deux chambellans du chancelier. En 1696 on le déposa à Westminster, où il se trouve encore.

A Henri II appartient le mérite d'avoir jeté les premières bases de la force armée des communes. Le Conquérant avait bien enjoint à tout homme libre de se munir d'armes convenables; Henri nomma des officiers pour s'assurer si ces règlements étaient exécutés. Chaque tenancier militaire devait être muni d'une cotte de mailles, d'un heaume, d'une lance et d'un bouclier. Les laïques n'ayant que dix marcs de revenu étaient tenus au haubergeon, à la coiffe de fer et à la lance. Les bourgeois qui possédaient des propriétés moins considérables devaient avoir une cotte en laine, une coiffe de fer et une lance.

Ne demandons pas à Richard des soins qui sont au-dessus de ses facultés. Ce prince aventureux se plaisait trop aux hasards de la guerre pour s'occuper de jurisprudence et d'administration. Il rendit pourtant plusieurs ordonnances remarquables pour la discipline de ses équipages; il publia ensuite un édit fameux pour essayer d'établir dans tout le royaume l'uniformité dans les poids et mesures, et traça des règles de conduite très-sévères pour les juges ambulants. Mais il prononça contre les Juifs des lois brutales, qui mettaient, pour ainsi dire, leurs biens et leurs personnes à sa disposition, et il ajouta à la rigueur des lois forestières. D'après la

nouvelle interprétation, ces lois étaient si terribles qu'elles donnèrent lieu à la révision des principales lois fondamentales de l'Angleterre.

Cette révision eut lieu sous Jean Ier, prince peu estimable d'ailleurs. C'est à Runeymède, entre Windsor et Staims, que furent arrêtés les principaux articles de la *grande charte;* elle accordait des libertés et des priviléges très-importants à tous les ordres du royaume, au clergé, à la noblesse et au peuple. Cet acte fut signé par le roi Jean, le 29 juin 1215. Sa rédaction est généralement attribuée au comte de Pembroke et à l'archevêque de Cantorbéry. On y trouve le germe de plusieurs des institutions qui régissent aujourd'hui l'Angleterre. Ce ne fut pas, comme on le croit généralement, un nouveau code de lois, mais un moyen de corriger les abus qui provenaient des coutumes féodales.

Diverses causes avaient préparé ce grand acte. Quand les barons avaient commencé à se sentir assez forts dans leurs domaines, la féodalité avait repris son caractère naturel; et au souvenir des circonstances qui les avaient liés à la couronne, les barons songèrent à se défendre contre les empiétements du pouvoir royal qui devenait de jour en jour plus menaçant. Les usurpations successives de William Rufus, de Henri Ier et d'Étienne, qui, obligés de se faire reconnaître rois, n'obtinrent cette reconnaissance qu'en faisant des promesses, et plus tard, les querelles qui s'élevèrent sous le règne de Richard Ier, les enhardirent. Lorsque Jean monta sur le trône, la querelle éclata. Les promesses données à la nation par les prédécesseurs de ce prince avaient été scandaleusement violées. Une première charte avait été accordée par Guillaume le Conquérant. On sait quel en était l'esprit, à quoi cette concession se réduisait en substance, et comment elle fut observée. Henri Ier, qui avait à se défendre contre son frère Robert dont il avait usurpé la couronne, avait suivi l'exemple de Guillaume, et, pour assurer son trône, il avait donné aux Anglais une nouvelle charte qu'il avait violée avec aussi peu de scrupule. Étienne, au lieu d'une charte, en avait accordé deux; il avait fait un pas de plus que ses devanciers; mais, comme eux, il n'avait tenu aucun compte de ses royales promesses. Une quatrième charte avait été accordée par Henri II. « Les Anglais auront leurs bonnes lois d'Édouard le Confesseur, » disait-elle, avec cette restriction d'une merveilleuse élasticité pourtant qui se trouvait aussi dans les précédentes, « que ces lois seront dégagées de tous les articles qui ont été supprimés par le Conquérant de l'avis de ses barons. » Mais, Henri fort et puissant, homme d'habileté et de prudence, dont la main vigoureuse ramenait à l'ordre l'esprit turbulent des barons, n'était pas d'un caractère à se laisser enchaîner par d'aussi faibles liens.

Mais Jean sans Terre n'avait point les talents de son père Henri, ni même ceux de Richard Cœur de Lion, et il fallut bien compter avec les barons qui, reconnaissant cette fois leur supériorité sur la couronne, ne voulurent plus qu'on se jouât impunément de leur crédulité. La grande charte fut accordée le 29 juin 1215. Les priviléges et libertés qu'elle octroyait ou confirmait se divisaient de la manière suivante : 1° priviléges de l'Église et du clergé; 2° priviléges des comtes et des barons; 3° priviléges des cités, des villes et des marchands; 4° priviléges des *freemen* (hommes libres). L'Église anglaise devait rester libre, et conserver ses droits et ses libertés intacts. Il était dit dans cet acte que nul ecclésiastique ne serait condamné à une amende d'après la valeur de son bénéfice ecclésiastique, mais bien d'après celle de son bien séculier. Aux comtes, aux barons, et aux autres tenanciers de la couronne, la grande charte accordait de nombreux et importants avantages, en adoucissant les rigueurs les plus oppressives et les abus les plus criants du système de tenure qui pesait sur eux. Les cités, les villes d'Angleterre qui commençaient à sortir de leur obscurité, et dont quel-

gues-unes avaient déjà été créées bourgs libres sous les règnes de Henri II, de Richard Ier et du roi Jean lui-même, ne furent point oubliées. Il fut dit que la cité de Londres et que tous les autres bourgs, cites. villes et ports du royaume jouiraient de toutes leurs libertés et de leurs franchises tant par terre que par mer; que les villes ne seraient pas forcées de construire des ponts ou des digues le long des rivières à moins que la loi ne les y obligeât, qu'on aurait des poids uniformes dans tout le royaume, et qu'on y ferait usage des mesures dont on se servait à Londres, pour le vin, l'ale et le blé; que pendant la minorité du débiteur, il ne serait point payé d'intérêts de l'argent dû aux juifs; que les marchands étrangers, dont les personnes et les biens avaient jusqu'à ce jour été exposés à de grandes violences dans les temps de guerre, seraient désormais respectés dans leurs personnes et auraient la liberté de sortir du royaume. Pour les *freemen*, la grande charte déclarait que nul d'entr'eux ne serait arrêté, emprisonné, dépouillé de ses biens, mis hors de la loi, banni, ou mis à mort que d'après le jugement légal des pairs de l'accusé, ou d'après la loi du pays; que le roi ne refuserait et ne différerait de rendre la justice, ou ne la vendrait à qui que ce soit; qu'il ne nommerait aux fonctions de justiciers, constables de châteaux, shériffs ou baillis que des personnes qui connaîtraient les lois du royaume, et seraient disposées à les observer; que les *common Pleas* ne suivraient pas la cour, mais qu'ils seraient tenus dans un lieu fixe; que tout franc tenancier ou homme libre ne pourrait être condamné à une forte amende pour une faute légère, ni à une amende excessive pour une faute grave; et qu'on laisserait toujours au tenancier la jouissance de ses droits; au marchand sa marchandise; au paysan ses instruments d'agriculture. La grande charte modifiait aussi les lois forestières et la sévérité avec laquelle ces lois étaient appliquées. La liberté des élections était assurée au clergé. On confirma la première charte du roi par laquelle il avait sursis à son droit royal de ratifier les nominations des fonctionnaires de l'Église, et toutes les entraves aux appels en cour de Rome furent levées. Les redevances des successions furent réglées à cent livres sterling pour un comte, à cent marcs pour un baron, à cent schellings pour un chevalier. La charte ordonnait de plus que, si l'héritier était mineur, il entrerait en jouissance de son bien au moment de sa majorité, sans payer aucune redevance, et que pendant toute sa minorité, il ne serait payé aux juifs aucun intérêt pour les sommes qui leur seraient dues par la succession. La veuve entrait en jouissance de son douaire, fixé au tiers des rentes de son époux, sans payer de redevances: elle était libre de vivre autant qu'il lui plaisait dans son état de veuvage, et donnait simplement caution qu'elle ne convolerait à de secondes noces qu'avec le consentement de son seigneur. Les *scutages*, c'est-à-dire les dons que le prince exigeait de ses sujets en certaines occasions, furent reglés au même taux que du temps de Henri Ier. On en réduisit la perception aux trois cas spécifiés par la loi: 1° lors de la captivité du roi; 2° lorsqu'il créait son fils aîné chevalier; 3° lorsqu'il mariait sa fille aînée. Aucun autre impôt ne pouvait être levée dans le royaume, si ce n'est par le conseil commun de la nation.

Les communes dans le sens adopté aujourd'hui, ne faisaient pas encore partie du conseil commun. Mais voici ce que la grande charte stipulait pour la formation et la convocation de ce conseil. « Nous ferons en sorte que « archevêques, évêques, abbés, comtes « et grands barons soient convoqués « individuellement par nos lettres « closes, et nous chargerons nos shé- « rifs et baillis de convoquer par un « avis circulaire, quarante jours au « moins d'avance, pour s'assembler au « jour et au lieu indiqué, tous ceux qui « tiennent directement leurs terres de « nous, et dans nos lettres nous déclare- « rons le motif de ladite convocation. »

On voit que les classes moyennes de la société n'étaient pas comprises dans ces conventions.

Le roi ne pouvait saisir les terres d'un baron pour une dette de la couronne, si le débiteur possédait assez de biens meubles et de châteaux pour répondre de la dette. Aucun vassal du roi n'était engagé à plus de service pour son fief que sa tenure n'en comportait. Les gouverneurs, ou connétables des châteaux, ne pouvaient exiger d'argent pour la garde du château des chevaliers lorsqu'ils voulaient la monter en personne ou envoyer quelqu'un de capable à leur place. De leur côté les barons s'obligeaient à de certaines concessions; il fut établi que tous les priviléges, toutes les immunités accordées aux barons contre le roi, s'étendraient aussi des barons à leurs vassaux inférieurs. Le roi s'engagea à ne jamais autoriser un baron à lever des subsides sur ses vassaux, excepté dans les trois cas prévus par les lois féodales. Londres ainsi que toutes les villes et bourgs furent réintégrés dans leurs anciennes libertés, immunités et franchises. Aucun subside ne devait leur être demandé que du consentement du conseil commun. Tout homme libre eut la faculté de disposer à son gré de ses biens, et il fut défendu aux officiers de la couronne et à qui que ce fût de s'emparer des chevaux, des voitures ou d'autres meubles appartenant à des particuliers. L'article où il était établi qu'aucun homme libre ne serait arrêté, et qu'aucune procédure ne serait intentée contre lui, si ce n'est par le jugement légal de ses pairs ou par la loi du pays se terminait par ces mots. « *Nulli vendemus, nulli negabimus, aut differemus rectum vel justitiam.*

Tels sont les principaux articles de cette charte qui contient soixante-deux paragraphes, et qui fut considérée pendant plusieurs siècles comme le *palladium* des libertés nationales de l'Angleterre. Jean et ses prédécesseurs travaillèrent constamment à éluder ses dispositions, tandis que le peuple qui la regardait comme la juste expression de ses droits, ne voulut jamais consentir à la laisser tomber en désuétude. Il ne fallut pas moins de trente-cinq ratifications successives pour consolider l'existence de cet acte et lui donner la force et l'autorité qu'il devait avoir.

Les principales modifications qui furent introduites dans les lois fondamentales de l'Angleterre, pour l'époque qui nous occupe, datent donc de Guillaume Ier et de Jean-sans-terre: le premier avait apporté le système féodal, qu'il s'était efforcé d'asseoir sur les plus larges bases; le second, moins par adhésion personnelle que par la force des choses, fut amené à circonscrire et à adoucir les sévérités de ce système. Les cinq règnes intermédiaires qui marquent l'espace écoulé entre ces deux points extrêmes, ne présente qu'un intérêt secondaire; ce sont des chaînons utiles pour l'histoire, qui servent à indiquer la transition, mais auxquels n'appartient aucune initiative. Toutefois le règne de Henri II est remarquable par les réformes qu'il apporta dans la manière de rendre la justice et dans les procédures de ses tribunaux. Réparer les maux dont les discordes civiles et une longue licence avaient affligé la nation sous le règne d'Étienne, fut l'objet principal de l'administration de Henri II.

Sous les Anglo-Saxons, les deux juridictions spirituelles et temporelles étaient restées confondues, c'est-à-dire qu'après leur conversion, ils avaient assimilé les chefs du clergé à leurs nobles; et que les uns et les autres exerçaient les fonctions de magistrats civils. L'évêque n'en conservait pas moins la connaissance exclusive des délits et des crimes commis par le clergé; mais, comme il était de son devoir de siéger avec le shérif à la cour du comté, ses dignités ecclésiastiques le rattachaient aussi aux juridictions séculières; en sorte qu'il arrivait souvent que des causes, qui partout ailleurs étaient déférées aux cours ecclésiastiques, se trouvaient jugées en Angleterre par ces tribunaux mixtes. Après la conquête, les deux juridictions furent entière-

ment séparées. Dans chaque diocèse, il y eut des cours ecclésiastiques, c'est-à-dire des cours d'évêques et d'archidiacres semblables à celles qui existaient dans les autres parties de l'Église d'Occident. Les juges ecclésiastiques étaient pour la plupart des hommes d'une grande érudition et qui présentaient par conséquent aux contestants plus de garanties que les cours présidées par les barons ou les officiers du roi, hommes violents, cupides, et d'une éducation très-bornée. Aussi les tribunaux ecclésiastiques ne manquèrent-ils pas d'empiéter sur la juridiction civile. A l'aide d'interprétations plus ou moins subtiles, ils évoquèrent à leur barre les causes qui semblaient devoir être le plus en dehors des canons; et on les vit prononcer sur les pâturages, les testaments, l'infraction des contrats, etc., etc. Cet accaparement systématique indisposa fortement les barons et les officiers de la couronne, dont le revenu se trouvait chaque jour diminué par ces empiètements d'un genre nouveau. D'un autre côté le clergé habitué à prononcer en souverain sur tous les différends des particuliers, et à voir ses jugements respectés de tous, se relâcha insensiblement de l'esprit de justice qui l'avait distingué jusqu'alors, et lorsqu'il fut appelé à prononcer sur des causes où son intérêt et sa considération se trouvaient engagés, il prodigua les interdits, les excommunications et les censures, s'affranchit de toute espèce de soumission à l'autorité civile, et commit impunément les crimes les plus atroces. A la suite d'une enquête ordonnée par Henri II, il fut constaté que, dans l'espace de quelques années, le clergé anglican avait commis cent homicides, indépendamment de plusieurs vols, rapts, et autres crimes, et qu'il s'était toujours soustrait au châtiment.

Alors que le roi Jean accordait ainsi la grande charte, le parlement anglais n'était pas encore divisé en deux chambres. Déjà pourtant l'inégalité de la richesse et de la puissance avait établi des grandes distinctions entre les membres qui composaient cette assemblée. La manière dont on faisait les convocations préparait aussi, mais avec lenteur, la séparation qui allait bientôt s'effectuer. Car tandis qu'aux grands barons on envoyait un writ particulier, on se contentait pour les autres d'un writ général adressé au shérif de chaque comté. Les membres de l'assemblée recevaient alors le nom fastueux de *Magnates Angliæ tam laici, quam prelati*. D'un autre côté les bourgeois commençaient à venir prendre place au parlement, contact qui dût vivement déplaire à la fierté des barons. En 1265, 49e année du règne de Henri III, qui était alors prisonnier de Simon de Montford, comte de Leicester, des writs furent adressés au nom du roi à tous les shérifs; on leur donnait ordre d'envoyer au parlement deux chevaliers comme représentants de chaque comté, ainsi que deux bourgeois pour chaque bourg ou ville du comté. A l'égard des élections qui amenèrent les premiers bourgeois dans le sein du parlement les historiens ne sont pas d'accord; et l'on ignore si les tenanciers de la couronne seuls ou les *freeholders* sans distinction y prirent part. Tout ce qu'on demandait alors à ces bourgeois, c'était de voter les allocations d'argent que sollicitait la couronne. C'était déjà quelque chose. On convertit aussi le tribut prélevé sur chaque individu en un tribut unique qui fût prélevé sur le bourg entier: et de la fixation de la cotisation sortirent de nouvelles distinctions ainsi que le désir d'en établir. Ces causes jointes aux précédentes amenèrent au bout de quelque temps par leur action incessante la séparation définitive du parlement en deux chambres.

Jean-Sans-Terre n'avait cédé qu'à la force en accordant la charte et son successeur Henri III n'hésita point à la violer. Ce prince, quoique doué d'un génie médiocre, a laissé pourtant à l'Angleterre plusieurs statuts qui conservent encore leur place dans les lois du royaume. Tel est le statut de Merton (1236) sur la bâtardise, en vertu

duquel sont réputés bâtards les enfants nés avant le mariage. Cette loi fut rendue contre l'avis du clergé qui était favorable au droit romain et qui demandait que la bâtardise fut effacée par le mariage subséquent du père et de la mère. Par un autre statut du même prince, les seigneurs qui mariaient leurs pupilles à des vilains ou à des bourgeois avant l'âge de quatorze ans perdaient, dès ce moment, tous les avantages attachés à la tutelle. Le *statutum de scaccarrio*, ou statut de l'échiquier, et *l'assisa panis et ceritisiæ*, loi sur le pain et l'ale, appartiennent au règne de ce prince. Le *statutum de scaccarrio*, le premier que les Anglais écrivirent en langue anglaise, défend de saisir pour une créance aucun des animaux ou des ustensiles nécessaires à la culture des terres. Le second punit les boulangers et les brasseurs fripons de la peine du pilori; il renferme des mesures très-sages pour assurer le prix des grains, examiner les poids et les mesures, et pour prévenir la vente des viandes et des liqueurs malsaines. Un autre statut de ce règne défend aux fermiers du roi de couper du bois et de vendre les serfs de leurs fermes, sans permission écrite.

La loi commune ou le droit coutumier acquit aussi sous le règne de ce prince plus de régularité et plus de clarté. La cour des *common pleas* fut définitivement établie à Westminster, et le clergé grand ennemi de la « *common law* » fut obligé de renoncer à siéger parmi les juges et les avocats. Le grand justicier d'Angleterre fut remplacé par le grand justicier (*chief justice*) du *Kings bench*. Le salaire des juges de la cour des *common pleas* fut fixé dans la vingt-troisième année de ce règne à vingt livres sterling, et, vingt ans après, à quarante livres sterling. Le juge suprême de cette cour avait à cette dernière époque cent livres sterling de traitement. Le traitement du *chief* baron de l'échiquier s'élevait dans la vingt-septième année de ce règne, à quarante marcs, et celui des autres barons, à vingt marcs. Plus tard le traitement fut porté à quarante livres. Les juges de la cour du banc du roi avaient vers la même époque quarante livres par an, et le grand justicier de la même cour cent livres.

Durant les premières années du règne de Henri, la constitution du parlement n'éprouva aucun changement : c'était toujours les *magnates Angliæ, tam laïci quam Prælati* ou bien les *Magnates et nobiles* qui s'assemblaient pour discuter les grands intérêts de la nation. La première atteinte grave qui fut portée à sa composition date de 1258; et c'est à Oxford où la réunion avait lieu, que s'opérèrent ces premières modifications. Les barons qui avaient été convoqués vinrent à l'assemblée suivis d'un si grand nombre de vassaux, que le roi craignant de leur déplaire, se vit obligé de consentir à tout ce qui leur plut de proposer. Ils investirent de toute l'autorité vingt-quatre comtes ou barons, chargés de choisir les conseillers ou ministres roi, de nommer les grands officiers de la couronne, de régler la maison du roi et d'administrer ses finances, de faire les lois, et de conduire les affaires de l'état à leur volonté. Ces vingt-quatre dictateurs commencèrent par ordonner que le parlement tiendrait dans le cours de chaque année trois assemblées : une dans le mois de février, une dans celui de juin, et l'autre dans le moins d'octobre. Mais ces parlements ne devaient être composés que de quinze conseillers du roi, et de douze barons autorisés à représenter toute la nation. La constitution de ce nouveau parlement excita nécessairement le mécontentement de ceux qui la trouvaient si arbitrairement exclusive. Aussi rejeta-t-on bientôt cette forme pour en adopter une autre qui se rapprochait un peu plus de l'ancien système. Mais lorsque la bataille de Lewes eut mis au pouvoir du comte de Leicester la personne du roi, le Prince Édouard, Richard et son fils Henri, on obligea le faible monarque à convoquer un parlement dont la constitution ne ressemblait ni à celle de la

grande-charte, ni à la composition qu'on lui avait substituée. Ce parlement, qui s'assembla à Londres le 20 janvier 1265, se composait de cent quarante membres appartenant aux clergé et à la noblesse : onze évêques, cinq comtes, dix-huit barons, soixante-quatre abbés, trente-sept prieurs et cinq doyens. Le parlement qui en 1215 avait fait signer la grande charte au roi Jean se composait de quatre-vingt-six barons, vingt évêques et quarante-huit abbés ; mais depuis cette époque plusieurs barons s'étaient réconciliés avec la couronne. Le comte de Leicester élimina de cette assemblée les partisans du roi, et leur substitua un plus grand nombre de membres du clergé qui étaient connus pour être hostiles à la couronne. La modification ne s'arrêta pas encore là ; elle est curieuse à observer parce que c'est de cette époque (1265), que date la composition du parlement britannique, telle qu'elle a été maintenu par la suite. Tous les shérifs de l'Angleterre reçurent ordre d'envoyer deux chevaliers comme représentants de chaque comté ; les villes et les bourgs furent invités à élire deux citoyens ou deux bourgeois, et chacun des cinq ports deux barons. L'histoire ne dit pas quel était le mode d'élection qui était suivi pour la nomination de ces citoyens ou bourgeois, et des barons des cinq ports ; elle ne dit pas non plus si ce parlement fut divisé en deux chambres. Mais quelqu'aient été les dispositions de ces arrangements secondaires, il n'en est pas moins vrai que c'est à cette époque que commence l'origine de la représentation nationale, pour les differents ordres.

C'est sous le règne de Henri III que paraissent les premiers statuts destinés à améliorer l'administration de *l'Echiquier* fondée par Guillaume Ier ; institution aussi bizarre par la variété de ses attributions que par le nom qu'elle porte. On l'appella *échiquier*, de la couleur bariolee du tapis (*checque red cloth*) autour duquel s'assemblaient les conseillers, ou sur lequel étaient disposés les dossiers soumis à appréciation. Les attributions de cet établissement consistaient à préparer les rôles des revenus et des droits appartenant à la couronne, à suivre le recouvrement par l'intermédiaire des shérifs ou baillis royaux placés dans les comtés, à régler les comptes de ces revenus, à centraliser et à appliquer aux dépenses la portion des produits qui parvenait jusqu'au trésor. Mais l'usage et la cupidité des conseillers attirèrent à cette cour une foule d'autres causes qui lui étaient par leur nature totalement étrangères.

Henri s'efforça de prévenir les excès auxquels se livraient les collecteurs d'impôts, ainsi que les malversations d'un grand nombre d'agents de l'Échiquier, et leur défendit, sous des peines très-sévères de saisir, soit pour une créance du roi, soit pour celle d'un particulier, aucun des animaux ou des ustensils nécessaires à la culture des terres.

La législation de l'Angleterre prit une assiette plus ferme encore et plus solide sous le successeur de Henri III. Edouard Ier est appelé le Justinien de l'Angleterre. Les statuts rendus sous son règne embrassent toutes les parties de l'administration. Celui qui est appelé *confirmatio chartarum* fut rendu dans la vingt-cinquième année de son règne. Il confirmait la grande charte et toutes celles qui avaient été accordées jusqu'à ce jour. Ce statut ordonnait que des copies de toutes ces chartes fussent conservées dans chaque paroisse, et qu'elles fussent envoyées sous le sceau du roi à tous les shérifs et autres officiers, aux archevêques, ainsi qu'à toutes les villes du royaume pour être publiées et lues au peuple au moins deux fois par an. Il y était dit, à l'égard des impôts, que la levée des impôts ne serait pas coutume ni regardée comme un précédent, et qu'à l'avenir aucun subside ne pourrait être perçu sans le consentement préalable du parlement. Selon quelques historiens cette concession est la première reconnaissance que fit la couronne en faveur du par-

lement du droit de lever l'impôt. Le statut de « *Articuli super chartas* » avait pour objet de porter remède à la non observation des chartes, en établissant des peines pour ceux qui enfreignaient la loi; et celui de « *Tallagio non concedendo* » (1297) confirmait en termes plus explicites les chartes précédemment accordées, et ordonnait qu'aucune sorte de taille ni aide ne serait imposée ou levée par le roi ou par ses héritiers, sans la volonté et l'assentiment des archevêques, des comtes, des barons, des chevaliers et bourgeois du royaume. Le même statut disait en outre que tous les habitants du royaume, soit clercs ou laïques, jouiraient de leurs lois, de leurs franchises, de leurs coutumes comme dans les temps ou ces franchises et coutumes étaient le mieux observées. Le *statuta walliæ* plaçait le pays de Galles sur le même pied que l'Angleterre à l'égard de ses lois.

Les autres statuts de ce prince se rattachent principalement à l'administration de la justice. Les principaux sont : le premier statut ou le premier de Westminster, ainsi nommé pour le distinguer des autres à cause du nombre des parlements tenus sous ce règne à Westminster; le second statut de Westminster et le troisième statut de Westminster. Le premier statut de Westminster, forme un code de lois presque complet; il pose des bornes au pouvoir du clergé; défend sous peine d'une forte amende d'inquiéter les électeurs dans l'exercice de leurs fonctions, soit par des menaces ou par des violences, et fixe de nouveaux réglements pour les navires naufragés. Il y était dit que si un seul homme, un chat ou un chien parvenaient à se sauver du navire naufragé, le navire ne devait pas être adjugé au profit de la couronne; au contraire que ce navire et les marchandises qu'il renfermait devaient être rendus à son propriétaire. Le même statut prononçait la peine du *carcere duro* contre les felons endurcis et voulait que toute cause portée devant les cours supérieures du roi impliquât une valeur de quarante shillings au moins. Le statut *de viris religiosis* défendait toute donation de terre à des sociétés religieuses sans le consentement préalable du seigneur du fief. Le second statut de Westminster était en faveur de l'aristocratie; il consacrait le principe des donations perpétuelles en établissant que les terres pouvaient être données à des héritiers particuliers, mais revenir à la famille du donateur dans le cas où l'héritier privilégié mourrait sans héritier en ligne directe. Le chapître trente du même statut, traçait les devoirs des juges de *Nisi prius*. Ce statut a depuis été appelé statut de Nisi prius; on le nommait ainsi parce que le vrit judiciaire ou l'assignation indiquait que la cause serait portée à Westminster, si (nisi prius) les parties ne se trouvaient pas à tel lieu et à tel jour indiqués pour y être jugés par les juges de la cour. La juridiction des juges de Nisi prius s'est étendue depuis à diverses causes criminelles, en vertu de différents statuts. Édouard I^{r} créa aussi des juges de paix dans chaque comté pour punir les fautes légères, juger les contestations de peu d'importance, et exécuter les décrets du parlement. Il paraît que de son temps la procédure marchait avec assez de rapidité, avantage que cette époque aurait sur la nôtre. Les rôles sont généralement écrits d'une manière très-lisible, et les plaidoyers se font remarquer par leur brièveté et leur clarté.

Édouard soumit aussi à des règlements très-sévères les boulangers, les brasseurs, et en général tous les marchands d'objets de première nécessité. Dans l'année 1267, après la victoire d'Evesham, qui rétablit l'autorité royale, il s'appliqua à réprimer la tyrannie des grands barons, en facilitant les appels de leur justice à celle du roi. Le droit contumier et les lois émanées du parlement acquirent aussi sous son règne, comme sous celui de son prédécesseur, de remarquables perfectionnements; à ces améliorations importants il faut encore ajouter : l'établissement des plaids communs à Westminster; la retraite for-

cée du clergé, grand ennemi du droit coutumier; la création d'écoles de jurisprudence et de colléges pour l'instruction des avocats et des procureurs; et enfin l'abolition du combat judiciaire.

L'assise d'armes, sous ce règne, prit un caractère spécial; car les différentes classes d'habitants furent organisées de nouveau, et tout homme, entre l'âge de quinze et de soixante ans, ayant un revenu annuel provenant de terres ou de biens meubles, depuis 40 schellings jusqu'à 15 livres sterling, fut obligé de se faire inscrire sur les contrôles de la municipalité; de se fournir d'armes convenables, et de se rendre dans un lieu indiqué, toutes les fois que le ban serait convoqué à cor et à cri : cette espèce de milice, placée sous les ordres des baillis, des maires, et des constables faisait la police et maintenait la sécurité dans les villes et sur les grandes routes.

Dans les dix premières années du règne d'Henri III et dans les dernières du règne d'Edouard Ier. la composition du parlement, telle qu'elle avait été arrêtée par Leicester, fut totalement négligée. En 1283, lors de la guerre de Galles, Edouard obligea tout homme possédant en terre un revenu de vingt livres sterling par année à rejoindre l'armée ou à fournir un remplaçant; et, afin d'atteindre les hommes qui avaient des revenus moins considérables, il convoqua un parlement duquel il exclut les membres de la haute noblesse. Le premier se composait du clergé, et devait se former à la manière accoutumée. Le second consistait en quatre chevaliers de chaque comté et deux représentants de chaque cité, bourg ou ville à marché. Le clergé et les communes du sud de la Trent s'assemblèrent à Northampton; ceux des comtés du nord se rendirent à York; le clergé et les communes de l'évêché de Durham se réunirent dans cette ville. Les trois assemblées furent ouvertes par des commissaires du roi, et nul inconvénient ne résulta de la division du parlement en corps séparés, siégeant en différents lieux. Le 30 septembre 1283, un nouveau parlement fut convoqué; Édouard le composa de tous les grands barons spirituels et temporels, qu'il convoqua par des lettres particulières; de deux commissaires choisis par les petits barons ou possesseurs de francs fiefs de chaque comté convoqués par le shérifs qui en recurent l'ordre, et de deux représentants envoyés par vingt-et-une villes seulement. Les travaux de ce parlement et le siége de leurs sessions furent ainsi divisés : les lords chargés de prononcer le jugement de David, prince de Galles, tinrent leurs séances à Shrewsbury; le clergé et les communes s'assemblèrent à Aston Burnel. Précédemment il y avait eu un parlement divisé en trois sections : une à Northampton, la seconde à York, la troisième à Durham. Le parlement qui fut tenu l'année suivante présenta encore plus d'anomalies que les précédents. Le 1er juin, il était composé de prélats, de comtes, de barons et d'autres nobles. Le 14 du même mois, Edouard ordonna aux shérifs de faire élever et de députer au parlement deux ou trois chevaliers de chaque district, ils devaient arriver au plus tard trois semaines après la Saint-Jean au lieu de leur destination. Quelques parlements de ces temps furent nommés pleins parlements, et d'autres assemblées particulières. Dans ces dernières, le roi n'appelait que le nombre de laïcs et d'ecclésiastiques qu'il jugeait à propos de choisir dans la première classe de ces deux ordres. Dans quelques-uns des parlements de ce règne, les petits barons de chaque comté furent représentés tantôt par deux, tantôt par trois et quelquefois par quatre commissaires. Le nombre des réprésentants pour chaque ville variait encore davantage. On trouve dans ce règne un parlement dans lequel il n'y avait pas un seul membre ecclésiastique, et un autre où l'on invita non-seulement les archevêques, les évêques, abbés et et prieurs, mais encore les archidiacres, avec un représentant de chaque diocèse. Cette extrême mobilité dans la composition du parlement donna une influence immense à la couronne

sur ces assemblés, influence que d'autres circonstances contribuèrent encore à augmenter; ce furent la confection des lois préparées par les agents du roi avant l'ouverture de la session, et l'examen des pétitions ou des requêtes par des commissaires royaux. La tenue des assemblées de cette époque durait si peu, et tous les membres montraient tant d'impatience de retourner chez eux qu'on laissait un grand nombre de pétitions sans réponse et beaucoup d'affaires indécises. Le roi, avec les prélats, comtes, barons, juges et autres membres de ses conseils, répondait à ces pétitions et terminait ces affaires.

Telle fut la composition du parlement d'Angleterre jusqu'aux premières années du XIVe siècle. On le voit, rien de stable et de fixe n'avait encore été arrêté. On a conservé la formule du congé que le roi donnait à l'assemblée après la session; il ne sera pas sans intérêt de la reproduire ici. Cette formule était en usage en 1305. « A « tous les archevêques, évêques ou « autres prélats, aux comtes, barons, « chevaliers des comtés, et aux citoyens « bourgeois et autres membres du « commerce, qui se sont rendus par les « ordres de notre souverain, en par- « lement. Le roi les remercie et leur « permet de retourner, quand ils le vou- « dront, dans leurs provinces, à condi- « tion qu'ils lui obéiront sans délai, « lorsqu'ils seront mandés de nouveau. « Les évêques, comtes, barons, juges « et autres qui composent les conseils « du roi, notre souverain seigneur, « sont exceptés de cette permission, « et ne doivent pas s'éloigner du roi « sans une permission particulière. « Ceux qui ont des affaires ici peuvent « y rester et les suivre. Les chevaliers « qui représentent les comtés, les villes « ou les bourgs, peuvent s'adresser « au chevalier Jean de Kirkeby, qui « leur fera délivrer des brevets pour « recevoir les honoraires accordés par « la province, la ville ou le bourg « qu'ils représentent. »

A travers tous ces essais et tous ces tâtonnements, on s'aperçoit que l'institution du parlement allait s'améliorant sans cesse; mais les progrès sont lents. Ce n'est qu'à force d'expérience que les meilleures innovations s'enracinent. Examinons maintenant les améliorations introduites dans les autres branches de l'administration publique.

D'après la grande-charte, le tribunal des *Plaids-Communs* auquel était dévolue la connaissance des contestations entre les sujets du royaume, devait avoir un siége fixe, et ne pas suivre le roi dans ses changements de résidence. Henri III avait assigné Westminster à ce tribunal. Édouard confirma ce choix et plaça dans le même lieu le tribunal du ban du roi, qui devait être présidé par le souverain (*coram ipso rege*); cour instituée pour reviser les sentences et redresser les erreurs des autres tribunaux. Toutefois Édouard dérogea plusieurs fois à la loi qu'il avait faite, et sous son règne ces cours furent encore transférées à York, à Shrewsbury à Roxburgh. Les embarras que ces déplacements occasionnèrent contribuèrent à rendre ces tribunaux définitivement stables.

Édouard créa en outre des commissaires spéciaux appelés *Trail-baston*, chargés de parcourir le royaume avec ordre de poursuivre et de punir les incendiaires, les assassins, les voleurs et tous ceux qui les aidaient ou les protégeaient contre la justice. Pour punir les fautes moins graves, juger les contestations d'un intérêt secondaire et exécuter les décrets du parlement de Winchester, il institua dans chaque comté des conservateurs de la paix du roi, ou juges de paix; et il mit quelques restrictions à l'office de grand justicier, dont l'autorité lui paraissait trop étendue pour être confiée à un seul homme. Mais Édouard ne se borna pas à réformer ou à modifier le pouvoir des magistrats et des tribunaux; il veilla aussi à ce que la justice fût rendue avec intégrité. C'est ainsi qu'en 1290, à la suite de plaintes graves et nombreuses portées contre la magistrature d'Angleterre, le roi

ordonna une enquête sévère, qui eut pour résultat de démontrer la culpabilité de tous les juges du royaume, à l'exception de deux. Wayload, le président de la cour du ban du roi, fut convaincu d'avoir engagé ses domestiques à commettre un meurtre et de les avoir soustraits au châtiment. Il fut obligé d'abandonner ses propriétés au roi et de quitter le royaume. Le baron Stratton, président de l'échiquier, subit un long emprisonnement; il fut dépouillé de ses fiefs et paya une amende de 34,000 marcs; sir Ralph de Hugham, grand justicier, et régent en l'absence du roi, fut condamné à verser 7,000 marcs dans la cassette du roi. La corruption, comme on voit, avait gagné de proche en proche. Les amendes auxquelles le roi condamna les mauvais juges donnèrent une somme considérables. Cette équitable sévérité exercée envers des magistrats improbes pourrait peut-être faire penser qu'Édouard était du petit nombre de ces rois qui se sont plu à mériter le nom de justes par leurs bienfaits et leur intégrité; malheureusement il n'en est rien.

Édouard, quoique doué d'un esprit juste et d'un coup d'œil sagace, était d'une cupidité sans bornes; et les besoins nombreux que ses guerres et ses plaisirs lui imposaient, le portèrent à recourir aux moyens les plus iniques pour se procurer de l'argent. Les Juifs surtout excitèrent la convoitise de ce prince. Dans plusieurs circonstances, et sous divers prétextes, il les fit dépouiller de leurs biens; et enfin en 1282 il les chassa complétement du royaume, après s'être emparé de leurs richesses. Les Israélites ne furent pas les seuls à subir les effets de l'avidité de ce prince. Au moindre prétexte, et même sans autre motif que celui de la force, il saisissait l'argent et les marchandises des commerçants. Avant de partir, en 1297, pour la Flandre, il s'empara d'une grande quantité de cuirs et de laines, parce qu'il se trouvait, disait-il, dans l'obligation de faire promptement de l'argent. Édouard ne respecta pas davantage la propriété de l'Église. Dans une circonstance, il s'empara de toute la vaisselle et de tout l'argent des monastères et des églises; et, dans une autre où le clergé refusait de lui accorder un subside, il le dépouilla de toutes ses possessions. Édouard ne se montra pas plus rigide observateur de la loi envers les personnes qu'il ne l'était envers les propriétés. Le 13e article de la grande charte déclarait que nul homme libre ne pouvait être arrêté et détenu qu'en vertu d'une loi et suivant les formes qu'elle prescrivait; mais Édouard et ses ministres semblent se faire un jeu de la liberté individuelle. L'archevêque de Cantorbéry porta plainte au parlement de cet abus révoltant, mais il se trouva un grand nombre de membres qui proclamèrent que pour le bien de tous, le roi devait jouir du droit de déroger en certaines occasions aux usages et aux lois établis dans le royaume.

Cependant les grands changements que fit Édouard dans la législation l'ont fait considérer comme l'un des plus grands législateurs de l'Angleterre, et à ce titre plusieurs historiens lui ont prodigué leurs éloges. Citons à cet égard les paroles de Hale : « Tout bien considéré, dit-il, il paraît que le plan, le système et la forme du droit coutumier (common law), particulièrement en ce qui concerne la procédure ordinaire entre deux particuliers, ont été poussés à un grand degré de perfection, puisqu'ils sont restés presque les mêmes jusqu'à nos jours. Ce règne doit être regardé comme l'époque où nos lois ont commencé à s'établir, car jusque-là elles étaient grossières et imparfaites. »

Mais Édouard II, fils et successeur d'Édouard Ier, n'avait ni le caractère, ni les talents de son père; et sous son règne on fit peu de lois d'une utilité durable. Cependant sous le règne de ce prince, la constitution du parlement devint plus uniforme et plus régulière, quoique ces assemblées fussent très-souvent tumultueuses. Les parlements généraux se composaient alors de tous les archevêques, évêques, abbés,

prieurs, archidiacres du royaume; de deux représentants pour le chapitre de chaque cathédrale et de deux membres pour le bas clergé de chaque diocèse; de tous les comtes et grands barons, des juges et des membres du conseil du roi, soit laïques, soit ecclésiastiques; de deux chevaliers de chaque comté, de deux citoyens de chaque ville, et de deux bourgeois de chaque bourg. Telle fut la composition du premier parlement de ce règne, tenu le 13 octobre 1307; mais tous les parlements ne ressemblèrent pas à celui-ci. Il y en eut plusieurs où l'on n'appela ni doyens, ni archidiacres, ni représentants du bas clergé. Il paraît que le monarque choisissait, en convoquant le parlement, la forme qui convenait le mieux à ses vues : il appelait les représentants de tous les ordres lorsque les communications ou les demandes intéressaient toute la nation; les prélats ou les barons seulement lorsqu'il n'avait besoin que de leurs concours; et, à mesure que les villes et les bourgs se peuplèrent et s'enrichirent, et que leurs contributions et leur influence augmentèrent, on commença par appeler leurs représentants.

Sous le règne d'Édouard II, le parlement ne formait encore qu'une seule chambre, quoique les différents ordres dont il était composé se retirassent fréquemment pour délibérer à part sur leurs intérêts particuliers. Durant ces conférences, les chevaliers des comtés se réunissaient aux comtes et accordaient l'impôt sur leurs biens dans de justes proportions. Les représentants des villes et des bourgs formaient des réunions particulières dans lesquelles ils traitaient des subsides et des affaires secondaires qui les intéressaient, des droits sur le commerce, de la navigation et de l'exercice de différentes industries. Les citoyens ou bourgeois accordaient ordinairement une quotité plus considérable d'impôts que les comtes, les barons ou les chevaliers (si ceux-ci, par exemple, accordaient le 20e, eux s'imposaient au 15e), parce qu'ils étaient redevables de leur établissement et de leurs franchises à la couronne, dont ils espéraient encore obtenir de nouveaux priviléges.

Toutefois cet arrangement méthodique des pouvoirs, cette distribution plus ou moins équitable des prérogatives et des devoirs des différents corps de l'État, oscillaient sans cesse. L'autorité royale et les priviléges du peuple n'avaient point encore de limites fixes et reconnues; tout dépendait de la faiblesse ou de la fermeté du prince régnant. Ainsi, dès la troisième année de son règne, Édouard II se vit dépouillé des prérogatives les plus importantes de la couronne. Une faction puissante de comtes et de barons le força d'abandonner à douze commissaires nommés par le parlement l'administration du royaume et même de sa maison. Cette commission anéantit l'autorité royale et éleva à sa place la plus tyrannique des aristocraties. Mais les restrictions qu'elle avait imposées à l'exercice du droit de la couronne étaient trop fortes pour qu'elles fussent durables. Après douze années de dissensions et de luttes, années fatales pour le peuple, qui fut en outre décimé par la famine et le pillage des Écossais, Édouard remporta en 1322 une victoire complète à Boroughbridge sur le comte de Lancastre, chef de la ligue. Il assembla aussitôt le parlement à York et fit révoquer les règlements des douze commissaires, « comme ayant restreint l'autorité « du roi d'une manière offensante « pour sa personne et contraire aux « droits de la couronne. » La réaction ne fut que temporaire. Édouard, prince faible et timide, ne résista pas longtemps à la turbulence de ses barons. Une mort violente vint arracher le monarque à ces luttes qu'il n'était pas de force à maîtriser.

C'est sous le règne d'Édouard III que le parlement britanique commença enfin à prendre des formes stables. La longue durée de ce règne, l'esprit ferme et éclairé du prince qui occupait le trône, les succès qu'il obtint

dans la plupart de ses entreprises, et le soin qu'il mit à consulter fréquemment cette assemblée, donnèrent au parlement une grande prépondérance dans les affaires de l'État. Édouard III adressa dans le cours de sa vie soixante-dix ordres de convocation au parlement. C'est peut-être de tous les rois d'Angleterre celui qui a eu le plus souvent recours aux lumières de cette assemblée. Suivons donc avec quelque attention les différentes phases de cette institution sous le règne glorieux de ce prince.

Il existait toujours une différence entre les parlements et les grands conseils; et Édouard, suivant les circonstances, assemblait tantôt l'un, tantôt l'autre. Lorsqu'il se proposait de demander l'avis ou le secours des grands barons, il convoquait un grand conseil composé des chefs de la noblesse et de l'Église, qui tenaient de la couronne une baronnie, et leur adressait à chacun une lettre close. Lorsque le concours de toute la nation lui était nécessaire, il convoquait un plein parlement, où se réunissaient non-seulement les barons spirituels et temporels, mais encore les représentants du bas clergé, les petits barons ou possesseurs de fiefs, et des membres choisis parmi les bourgeois du royaume. Les représentants laïques et ecclésiastiques, inférieurs aux barons, étaient désignés sous le nom de communes spirituelles et temporelles. Le nombre des représentants envoyés au parlement par chaque comté, chaque bourg et chaque ville, n'était pas encore invariablement fixé. Lors du parlement tenu à Westminster, dans la 26e année du règne d'Édouard III, on n'appela qu'un député par comté, et l'année suivante, la représentation fut de deux députés aussi bien pour les villes que pour les comtés, usage qui désormais prévalut. Mais on n'avait pas encore désigné le nombre des villes et des bourgs qui devaient se faire représenter; cette désignation était laissée à la volonté des shérifs; ou plutôt, comme il y avait un grand nombre de villes et de bourgs qui étaient peu jalouses de se faire représenter, à cause des honoraires qu'il fallait donner au représentant, et qui cherchaient à se dispenser de cette obligation, le choix du shérif retombait ordinairement sur les villes qui étaient disposées à supporter la dépense. Plus tard la couronne profita de cette indifférence, pour composer des parlements à son gré.

Il serait peut-être difficile de fixer d'une manière bien précise l'époque où les parlements commencèrent à former deux chambres bien distinctes : l'une de lords et l'autre de communes. Nous avons déjà dit que les trois ordres étaient dans l'habitude de délibérer séparément sur leurs intérêts particuliers. Cette coutume continua à être pratiquée sous Édouard III. Ainsi, lorsqu'il réunissait le parlement pour lever un subside, la demande se faisait en assemblée générale, et chacun des trois ordres discutait en particulier la somme qu'il allouerait. Lorsque la décision était prise, les trois ordres se réunissaient, et chacun par l'organe de son orateur (*speaker*) annonçait en plein parlement la résolution qui avait été prise. Des membres du bas clergé craignant d'être influencés par la présence des autres ordres, demandèrent à être entièrement détachés du parlement; ce qui leur fut permis sans leur être accordé. D'un autre côté, la réunion des grands barons avec les chevaliers des comtés présentait de grandes irrégularités : les premiers stipulaient pour eux-mêmes, tandis que les autres n'étaient que de simples mandataires soumis aux instructions de leurs constituants. Ainsi, en 1339, le roi ayant demandé un nouveau subside, les barons consentirent à lui donner le dixième de leurs moissons, de leurs toisons et de leurs agneaux; mais les chevaliers n'osèrent pas prendre sur eux la responsabilité d'une si grande charge; ils voulurent consulter leurs mandants, délai qui faillit être préjudiciable aux affaires de l'État.

Mais tout annonçait une division prochaine. Le 23 avril 1343, Édouard III députa le chevalier Bar-

tholomée Burghursh au parlement assemblé à Westminster pour lui demander s'il devait accepter la paix avec la France dont le pape se rendait le médiateur. Le chevalier invita les grands barons et les prélats à délibérer ensemble, et les députés des comtés ainsi que les bourgeois à se retirer dans une autre salle pour conférer sur le même objet. Bartholomée ajourna ensuite les deux chambres au mardi 1er mai suivant, jour où elles devaient lui faire connaître le résultat de leurs délibérations. C'est ainsi que la séparation du parlement en deux chambres reçut sa première consécration. Cet événement est important en ce qu'il a contribué plus que tout autre à perfectionner la constitution de l'Angleterre; car les communes, délivrées de la présence des barons, acquirent l'influence et l'énergie qui leur manquaient, et la chambre des lords, devenue moins nombreuse, put délibérer avec plus d'ordre et de tranquillité. D'un autre côté, les deux chambres, jalouses l'une de l'autre, commencèrent à se surveiller sans cesse pour la conservation de leurs privilèges respectifs, et de la sorte elles établirent plus solidement les libertés de la nation.

Divers statuts publiés sous ce règne contribuèrent à perfectionner la *common law*. Dix actes du parlement confirmèrent la grande charte; on régularisa l'institution des juges de paix, et on donna plus d'étendue à leurs fonctions. Un statut, qui reçut le nom de *statut de haute trahison*, distingua en haute et petite trahison les crimes de cette espèce; il fut arrêté que le parlement s'assemblerait au moins une fois l'an, et que les procédures et les plaidoyers se feraient à l'avenir en langue anglaise. Édouard III créa aussi un nouvel ordre de noblesse en nommant son fils aîné duc de Cornouailles. Cette cérémonie fut célébrée dans le parlement le 17 mars 1337. Le roi lui-même ceignit l'épée au jeune prince et lui donna dans une patente le titre de duc avec plusieurs domaines considérables.

Sous le règne de Richard II, les libertés de la nation et de la couronne éprouvèrent les plus étranges vicissitudes, et rien de solide ne fut établi. Ainsi au commencement du règne de ce prince l'insurrection des communes devint si menaçante pour le gouvernement qu'il toucha au bord de l'abîme. Plus tard les nobles s'emparèrent de toute l'autorité; et enfin le faible et infortuné Richard perdit la couronne et la vie qui lui furent arrachées par un usurpateur. La séparation définitive du parlement en deux chambres, et la nomination d'un *speaker* (orateur) pour servir d'intermédiaire à la chambre des communes dans ses rapports avec la couronne datent de cette époque. Le premier *speaker* fut Pierre de la More, député du comté d'Hereford (1377). A cette époque les sessions du parlement commencent à être ouvertes comme celles d'aujourd'hui; le roi, et, en son absence, le grand chancelier ou quelques autres grands officiers de la couronne, prononcent un discours dans lequel on explique les motifs de la convocation.

Les règnes des princes de la famille de Lancastre ne furent pas d'un grand profit pour la législation, en raison des tourmentes qui les agitèrent. Cependant le droit de voter fut fixé à cette époque. Jusqu'en 1449, tous les possesseurs de francs-fiefs votaient sans exception dans les élections des députés ou représentants de la province où leur franc-fief était situé. Mais comme quelques comtés contenaient un grand nombre de ces possesseurs de francs-fiefs, et que parmi eux il y en avait de très-pauvres, une loi de Henri VI ordonna qu'à l'avenir le droit de voter dans les élections des représentants d'un comté exigerait la résidence ordinaire de l'électeur dans ce comté, et la possession en terre d'un revenu net de quarante shillings. Cette loi a traversé les siècles, et n'a été rapportée que depuis quelques années.

Il paraît que les sessions du parlement étaient fort courtes; et c'est peut-être à cette précipitation qu'il faut attribuer l'étrange contradiction qui

existe entre l'objet avoué que l'on se propose dans les lois, et le résultat réel qui en est obtenu le plus généralement. Rien de plus explicite que le texte de ces lois. Les libertés et le pouvoir des communes y sont consacrés de la manière la plus franche et la plus large. Vers la fin de l'époque que nous passons en revue, l'impôt ne peut plus être levé, les lois ne peuvent plus être rendues sans le consentement des communes. A cette chambre appartiennent le droit de diriger l'application des subsides, celui de traduire à sa barre les prévaricateurs des fonds publics, et de mettre en accusation les ministres du roi; celui de faire enregistrer les lois avant la fermeture du parlement, et de les rédiger telles qu'elles doivent être enregistrées; innovation importante, parce qu'en enlevant à la couronne le droit d'enregistrer les lois, droit qu'elle s'était arrogé jusqu'alors, la chambre lui enlevait l'occasion et la possibilité de les falsifier. On met aussi des entraves à la corruption des magistrats chargés des élections. En 1409, onzième année du règne de Henri IV, un acte du parlement autorise le candidat qui a des motifs de plainte à faire valoir contre le shérif, à intenter une action contre ce magistrat devant les juges de paix, et le shérif convaincu de fraude doit payer une amende de cent livres sterling. En 1429 un shérif est condamné pour cette cause à l'amende ordinaire et de plus à une année de prison. En 1444, sous le règne de Henri VI, il est ajouté à la peine une amende de cent livres sterling au profit du candidat illégalement privé de sa place ou de toute autre personne qui intentera et suivra l'action contre le shérif. Les électeurs qui ont à se plaindre peuvent aussi adresser une pétition au roi. Les membres de la chambre des communes recevaient des émoluments, ceux de la chambre haute n'en recevaient point; sous le règne de Henri II ces émoluments furent fixés à 4 shillings par jour pour le représentant d'un comté, et à deux shillings pour un citoyen ou un bourgeois; somme suffisante, car 4 shillings d'alors représentaient 50 shillings d'aujourd'hui (62 f., 50c); et surtout fort bien appliquée, car les membres ainsi salariés se considéraient comme obligés à l'exactitude et à l'assiduité. Les membres des communes et les personnes attachées à leur service ne pouvaient non plus être arrêtés durant la session.

La loi disait encore qu'un roi d'Angleterre ne pouvait pas faire de sa seule volonté des changements dans les lois de son royaume. Le chevalier Fortescue, l'une des célébrités judiciaires de l'époque, dans son ouvrage *de Legum Angliæ laudibus*, nous donne à cet égard la définition suivante de la monarchie anglaise: « Il y a deux sortes de royaumes, dit-il; l'un appelé *dominium regale* (monarchie absolue), l'autre appelé *dominium politicum et regale* (monarchie politique et royale.) Ils diffèrent en ce sens que le souverain du premier gouverne son peuple par des lois qu'il fait lui-même, et qu'il peut par conséquent imposer des taxes comme bon lui semble, sans demander le consentement de ses sujets, tandis que dans le second le souverain ne peut faire des lois ni imposer des taxes que de concert avec la nation. » On voit que la différence qui existe entre une monarchie constitutionnelle et une monarchie absolue était fort bien comprise à cette époque.

Cependant ces libertés n'existaient point en réalité, et mille fois dans le cours de cette période l'autorité souveraine les brava avec impunité. Ainsi Henri IV n'hésite pas à violer le statut de *præmunire* pour obtenir de l'argent. Ce statut avait été fait avec beaucoup de solennité dans la seizième année du règne de Richard II; il avait pour objet d'empêcher les ecclésiastiques d'obtenir ou d'acheter du pape les provisions de leurs bénéfices; et il n'y en avait pas auxquels les Anglais fussent plus vivement attachés. Cependant Henri ne tient aucun compte de ces considérations; il viole ce statut à différentes reprises, et notamment en faveur de

Philippe, évêque de Lincoln, auquel il donne la permission d'obtenir du pape des provisions pour vingt-quatre clercs gradués ou non gradués : une forte somme d'argent donnée au roi par l'evêque fut le prix de cette concession. La sévérité de la loi en ce qui concernait les fraudes électorales était aussi presque illusoire, et malgré les peines qu'elle prononçait contre les shérifs convaincus de fraude, la nomination des représentants des bourgs et des comtés dépendait presque toujours du caprice de ces magistrats. Prynn nous dit qu'en 1411, dans la treizième année du règne de Henri V, les représentants de York furent élus par les procureurs des lords et des dames de qualité qui possédaient de grands domaines dans le comté, et qu'en 1447 cette pratique illégale se continuait encore.

La précipitation entrait donc pour beaucoup dans la manière dont les lois étaient faites à cette époque, et en les votant à la hâte on songeait moins à consulter et à mesurer les forces de la nation qu'à profiter des circonstances où la royauté fléchissait pour lui arracher de vive force de larges concessions. De son côté la royauté ne donnait pas sans arrière-pensée; quand les circonstances venaient à changer, elle se hâtait de revenir sur ce qu'elle avait fait. Cette circonstance se présenta souvent. On aurait tort en effet de croire que la couronne abdiquât ses droits, et que les successeurs du Conquérant fussent moins jaloux de leurs prérogatives que le Conquérant lui-même : quand ils cédaient, ils ne cédaient qu'à la force; encore n'était-ce qu'après de longues hésitations, après de longs combats. On faisait des lois libérales, et le règne de la loi brutale dominait encore dans toute sa force. Celui qui par son énergie savait en imposer aux mécontents et les tenir dans le respect faisait et refaisait les lois, ou les violait à son gré, et rarement il restait dans les limites qui lui étaient tracées; mais malheur à lui si le pouvoir faiblissait dans ses mains ! car alors il subissait à son tour la loi du plus fort et était obligé de faire abandon des droits qu'un prédécesseur plus heureux lui avait légués.

D'ailleurs, les libertés du parlement, en supposant qu'elles auraient eu leur plein effet, auraient, difficilement encore, contre-balancé la puissance de la couronne. Au souverain appartenait la prérogative des tutelles, des mariages des grands vassaux, des fournitures des résidences royales. Le roi avait le doit d'engager et d'enrôler à son service les matelots, les soldats, des ouvriers de toute espèce; il pouvait donner aux étrangers des lettres de naturalisation : il disposait des emplois civils et des bénéfices. Le droit de voter consacré par une loi de Henri VI (1429) et qui avait pour objet apparent de régulariser les élections n'était au fond qu'une loi très favorable aux intérêts de la royauté; et les avantages qu'elle en pouvait retirer étaient immenses, car, en imposant à l'électeur la condition de fixer son domicile ordinaire dans le comté où devait être nommé l'élu, et en exigeant de lui que son fief représentât un revenu net de quarante shellings (somme considérable pour l'époque), on éliminait ainsi un nombre considérable d'électeurs: ce qui rendait la corruption facile et permettait au roi d'écarter un candidat dangereux. En outre, le roi désignait lui-même aux possesseurs des francs-fiefs, dans chaque comté, les chevaliers qui devaient être élus. Ainsi Henri VI publia un édit qui permettait aux possesseurs de francs-fiefs de choisir d'honorables écuyers, nobles de race, admissibles au rang de chevalier; mais il leur défendit de nommer des paysans riches ou des hommes d'un rang inférieur. Ce même prince institua en 1440 un nouvel ordre de noblesse, en nommant vicomte lord John Beaumont. Les vicomtes prirent rang après les comtes et avant les barons.

La couronne avait aussi des revenus considérables, mais rarement ils suffisaient à ses dépenses; et ce fut là une des causes principales de ses

luttes constantes qui firent parfois de si larges brèches à son autorité. Ces revenus se divisaient en revenus ordinaires et en revenus extraordinaires. Les revenus ordinaires se composaient du produit des domaines de la couronne, des redevances des fiefs et des tenures féodales. On sait quelle était la valeur immense des propriétés que s'était adjugées Guillaume le Conquérant. Mais en s'engageant dans des guerres ruineuses ou en se livrant à leur goût pour la dépense, ses successeurs aliénèrent insensiblement ces domaines; et il arriva que quelques-uns d'entre eux furent réduits à la pauvreté. Henri V, le conquérant de la France, après avoir mis en gage ses meubles, ses bijoux et jusqu'à sa couronne, aliéna une grande partie de ses domaines; et ce qui lui restait, joint à la garde noble de ses vassaux et aux mariages des orphelins dont il faisait un honteux trafic, ne lui rapportait dans la dernière année de son règne que 1566 livres sterling de revenu. Ce prince, après avoir payé en 1421 les frais de l'administration civile et de perception sur son revenu ordinaire, ne trouva plus dans ses coffres que 3507 l. pour subvenir aux dépenses de sa maison, de ses ambassades et autres dépenses.

Dans le compte fourni à ce sujet par le trésorier, on voit que les revenus extraordinaires se composaient des subsides que le parlement accordait au roi. Ces subsides demandés par les ministres au nom du roi, consistaient ordinairement en dixième et quinzième que l'on prélevait sur le mobilier des laïques et des ecclésiastiques. Les dixième et quinzième se percevaient d'après l'estimation des meubles de chaque individu. Ils étaient généralement destinés à pourvoir aux dépenses d'une guerre étrangère. Indépendamment de ce revenu, le roi en avait un autre qui, bien qu'il ne fût point autorisé par la loi, était d'un grand rapport. On l'appelait *Don gratuit* parce qu'on demandait à tous les sujets d'apporter leur offrande, et que chacun donnait librement sans qu'il y eût de fixation légale. Ce moyen d'obtenir de l'argent fut très-profitable à quelques souverains, et entre autres à Édouard V, qui devint de cette manière possesseur d'une somme considérable. Sous le règne de ce prince, les allocations de subsides accordées par le parlement à la couronne commencèrent à devenir annuelles.

L'amour de l'or paraît avoir été le vice de l'époque. Si nous en croyons les mémoires et les annales du temps, ce vice honteux se faisait jour souvent dans l'âme du magistrat. « La plupart d'entre eux, dit Stale, étaient pourtant des hommes fort érudits. » La *maintenance* existait alors dans toute sa force. On appelait ainsi ce que nous avons nommé coterie: une convention faite entre plusieurs individus qui élisaient un chef, qui en portaient les couleurs et faisaient serment de s'aider réciproquement dans toutes leurs contestations ou querelles. On peut juger par là combien il était difficile au plaideur obscur d'obtenir justice, surtout quand il avait pour adversaire un grand ou un ecclésiastique. Le témoin vendait son témoignage, le jury trafiquait de son verdict. Les annales de l'époque font mention d'un grand nombre de malheureux qui, sous les règnes des Lancastre, perdirent la tête sans autre preuve de leur culpabilité que la défiance et les craintes qu'ils inspiraient au parti victorieux. Les avocats et les procureurs ne manquaient point pour plaider la cause de l'innocent; Jean Fortescue établit à deux mille étudiants en droit le nombre des jeunes gens qui suivaient dans son temps les colléges du Temple et de la Chancellerie. Mais ces avocats et ces procureurs coûtaient généralement fort cher. Malheur donc au plaideur qui n'était pas riche! faisait-il appel à la cour d'équité, présentait-il une requête au roi ou à son chancelier, il trouvait partout les mêmes hommes, et rarement il était écouté.

Cependant c'est à cette époque que furent jetés les premiers fondements de la constitution dont s'enor-

gueillit l'Angleterre, et où elle prit une sorte de consistance. Cette constitution, quelque grossière et imparfaite qu'elle nous paraisse, était alors préférable aux gouvernements des autres États de l'Europe. C'est du moins l'opinion des hommes les plus célèbres de ces temps. Jean de Fortescue, dont nous avons parlé, en fait le plus grand éloge, et Philippe de Comines, l'un des écrivains les plus distingués de l'époque, dit à cet égard : « De tous les gouvernements connus, celui de l'Angleterre est à mon avis le plus sage et le plus équitable, et celui dont les peuples ont le moins à se plaindre. »

La cause de l'humanité obtint alors un triomphe éclatant par l'affranchissement d'un grand nombre de serfs. Ce furent les lords et les prélats qui, pour prix de l'assistance qu'ils en reçurent dans leurs guerres homicides, brisèrent les fers de ces serfs. Ainsi des plus grands maux ressortent quelquefois de grands biens. On reconnut en outre qu'il y avait plus d'avantage à faire cultiver la terre par des hommes libres que par des esclaves, et l'intérêt privé en faisant retentir sa voix puissante, hâta les progrès de l'émancipation. L'expérience ayant démontré l'excellence de cette mesure, la chambre des communes rendit plusieurs lois destinées à augmenter le nombre des cultivateurs et à fixer le salaire de leurs travaux.

CHAPITRE IV.

RELIGION.

Becket. — Son portrait. — Reprise de la querelle sur l'investiture, entre la couronne et le clergé. — Résistance de Becket. — Son départ pour la France. — Premier exemple de schisme en Angleterre. — Les Lollards. — Persécutions contre les schismatiques.

Revenons un instant à la période normande, et disons quelques mots sur les faits qui s'y sont passés.

Guillaume en remplaçant les hauts fonctionnaires du clergé saxon par des hommes de race normande, n'avait obtenu qu'un simulacre de soumission, et son refus formel de maintenir les droits du pape sur l'Angleterre n'avait pas enlevé au souverain pontife l'espérance de les reconquérir. Les querelles âcres et violentes du roi Rouge avec l'archevêque Anselme témoignèrent bientôt des intentions du nouveau clergé; mais Rufus, qui avait hérité de l'humeur altière de son père, sut se faire obéir et demeura maître du terrain. Henri Ier tenait à ses prérogatives avec autant d'ardeur que ses devanciers; mais les embarras de sa situation l'ayant forcé de solliciter le retour d'Anselme dont il avait besoin, il fut obligé de souscrire à un compromis dans lequel il s'engageait à s'abstenir de l'investiture et se réservait seulement le droit de nommer aux évêchés et aux abbayes. Son successeur Étienne de Blois, pressé par de grandes difficultés, dut se résigner à de grands sacrifices; et, selon les exigences du moment, il accorda volontairement ou se laissa arracher de force la reconnaissance des prérogatives que ses prédécesseurs avaient défendues jusqu'alors avec une vive résistance; en sorte que la grande question de l'investiture se trouvait encore indécise comme à son premier terme à l'avénement de Henri Plantagenet.

Sous le règne de ce prince ce grand débat reprit un intérêt plus vif, plus animé. Le principal personnage du drame est le fameux Thomas Becket. Thomas était né à Londres (1119). Après avoir étudié tour à tour dans les universités d'Oxford, de Paris et de Bologne, les plus célèbres de l'époque, il s'était lié à la famille de Théobald, archevêque de Cantorbéry, et avait gagné l'affection du primat qui l'avait élevé successivement aux fonctions d'archidiacre de Cantorbéry et de prévot de Beverley. Théobald ne s'était point borné à ces seuls services : grâce à sa recommandation auprès de Henri, son protégé arriva au poste éminent de chancelier d'Angleterre. Becket sut plaire dans ces fonctions à son souverain; et quand Théobald mourut,

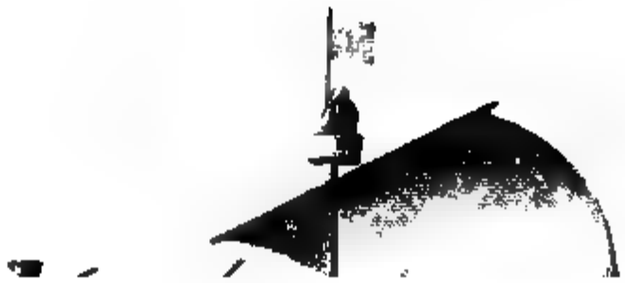

Vaisseaux au 15e Siecle

UNIV. OF CALIFORNIA

CYTOGENE
INA OL

nri s'empressa de le nommer pri-
t. Cependant cette élévation n'était
vue d'un bon œil par l'impératrice
thilde, mère du roi, qui s'efforça
n dissuader son fils; le clergé et
évêques d'Angleterre s'opposèrent
ssi à cette promotion à cause des
ndances manifestées dans plusieurs
rconstances par Becket, qui avait
utenu le parti du roi contre les pré-
ntions de Rome. Mais Henri n'écouta
e son affection pour son favori; le
ancelier fut élu archévêque et sacré
Cantorbéry (6 juin 1162).

Jusqu'alors Becket avait mené
yeuse vie. Sa maison ressemblait à
n véritable palais. On y voyait l'or et
argent briller de toutes parts. A
haque heure du jour les barons les
lus puissants du royaume, les comtes,
es chevaliers y affluaient pour sol-
citer ses faveurs. Un revenu immense,
u'il devait à la libéralité de son sou-
erain, lui permettait de faire les hon-
neurs de sa maison avec noblesse et
grandeur. Sa table couverte de vins
exquis était servie par des pages re-
vêtus d'habits magnifiques, et les plus
grands seigneurs de l'Angleterre
étaient fiers de s'y asseoir. Becket ai-
mait la pompe et l'éclat, et personne
ne dépensait avec plus de libéralité.
Quand son maître l'envoyait en am-
bassade, il se faisait suivre de deux
cents chevaliers, d'autant de barons et
de nobles et de nombreux domestiques
tous richement armés et habillés. A
son entrée dans les villes, il s'avançait
précédé de deux cent cinquante jeunes
garçons qui chantaient des hymnes na-
tionaux. Sa meute, composée de chiens
magnifiques accouplés deux à deux,
venait ensuite; puis on voyait huit
wagons tirés chacun par cinq che-
vaux que conduisaient des palefreniers
vêtus à neuf. Deux de ces chariots
portaient l'ale qui était destinée à être
distribuée au peuple; un autre portait
la vaisselle et des ornements d'église;
un autre, la literie; le cinquième, la
batterie de cuisine; le sixième, les
vêtements de rechange; le septième et
le huitième, les effets des domestiques.
Douze chevaux de selle marchaient à la
suite des wagons portant chacun sur
le dos un singe, et derrière le singe on
voyait un groom qui se tenait en équi-
libre accroupi sur ses genoux. Alors
venaient des écuyers portant des bou-
cliers et conduisant les chevaux de
leurs maîtres; puis d'autres écuyers,
des fauconniers, des officiers de la
maison du chancelier, des prêtres. Le
dernier de tous était le chancelier lui-
même qui s'avançait dans toute sa
splendeur au milieu de ses amis. Des pa-
roles bien douces à ses oreilles accueil-
laient partout son passage : « Dieu!
disait-on! quel homme est donc ce roi
d'Angleterre puisque son chancelier
voyage avec un tel luxe! » Henri ai-
mait cette pompe, et semblait l'en-
courager, quoiqu'il prît parfois plaisir
à plaisanter son chancelier à cet égard.
Cependant il avait pour son chancelier
la plus vive affection. Becket montait
aussi admirablement à cheval et
aimait éperdument la chasse : son
esprit était fin, prompt à la repartie,
et il avait, dit-on, un grand faible pour
le beau sexe.

Ce portrait, quelque extraordinaire
qu'il nous paraisse, ne saurait être
taxé d'exagération, car il est de Fitz-
Stephen, qui fut secrétaire de Becket.
Mais un changement bien remarqua-
ble s'opéra tout à coup dans Becket,
lorsqu'il fut élevé à la primatie.
On le vit alors renoncer au luxe et
aux amusements frivoles pour les-
quels il avait eu jusque-là un amour
si vif, et vivre de la manière la plus
rigide. Le soldat, l'homme d'État, le
chasseur, le courtisan, l'homme du
monde, en prenant le bâton pastoral,
devint aussitôt un religieux austère. Sa
demeure, autrefois séjour du luxe et de
l'opulence, ne vit plus que des pauvres
couverts de haillons ou des moines. Il
congédia ses domestiques, rompit ses
relations avec ses anciens compagnons
de plaisir, et prit des vêtements de
bure. Le magnifique Becket se nour-
rissait maintenant d'aliments gros-
siers, et buvait de l'eau dans laquelle
il plongeait des plantes amères pour
lui donner de l'âcreté et de l'amertume.
Il avait conservé le goût de la dépense;

mais ses largesses ne s'appliquaient plus maintenant aux choses frivoles. Sa charité était sans bornes. Il aidait de sa bourse les malheureux, visitait les hôpitaux, et faisait partout d'abondantes aumônes. Un changement plus important, mais plus dangereux, s'était effectué dans Becket, car il embrassa avec chaleur les doctrines contre lesquelles il avait protesté avant son élévation; le champion des prérogatives de la royauté n'aspirait plus qu'au triomphe de la cause de Rome. Ainsi, environ un an après sa consécration, il élèva la voix contre les usurpations de la couronne sur les droits ecclésiastiques, en demandant au roi la restitution du château de Rochester, alors la forteresse la plus importante du royaume, et le revendiqua comme appartenant au siége de Cantorbéry.

Quelle était la cause de ce revirement subit? on ne sait au juste. Il est probable toutefois qu'il faut l'attribuer à un sentiment de vanité. Mais sur tout ce qui touchait aux prérogatives de sa couronne Henri était intraitable. Aussi les deux amis ne tardèrent-ils pas à se vouer une haine mortelle. Leur première querelle éclata lorsque le nouvel archevêque se démit de ses fonctions de chancelier. Henri fut piqué et se plaignit à l'archevêque de cette démission qui avait été donnée sans le consulter. Mais Becket ne tint aucun compte du mécontentement du roi. Quelques jours après, il excommunia William de Eynsford, tenancier militaire de la couronne, parce que celui-ci avait chassé un prêtre de son domaine, et qu'il prétendait avoir le droit de disposer à son gré du bénéfice comme seigneur du manoir. C'était faire insulte au roi; car Henri avait établi en principe qu'aucun tenancier *in capite* ne pouvait être excommunié sans son consentement. Aussi Henri fit-il entendre des paroles de colère qui obligèrent pour le moment Becket à courber la tête; il releva le chevalier de l'excommunication lancée contre lui.

Les choses en étaient là lorsque le roi, après avoir conçu le projet de soumettre le clergé à la juridiction civile pour crimes de meurtres, de félonies et autres, convoqua un concile à Westminster, afin d'obtenir l'assentiment des évêques. La vie dissolue des ecclésiastiques à cette époque et les crimes commis par quelques-uns d'entre eux, crimes souvent restés impunis, ne justifiaient que trop cette mesure. Cependant les évêques, cédant à l'influence de Becket, la repoussèrent à l'unanimité. Alors le roi leur ayant demandé s'ils voulaient promettre d'obéir aux lois du royaume, Becket et tous les évêques, à l'exception d'un seul, répondirent par l'affirmative, mais avec cette réserve, que leur obéissance n'aurait lieu qu'autant qu'on ne toucherait point aux priviléges de leur ordre. Cependant Becket, ayant reconnu que son opiniâtreté allait détacher de sa cause la plupart des évêques, revint sur cette décision, et jura solennellement avec tous les autres évêques, d'obéir, sans réserve, aux lois et coutumes royales qui avaient été établies en Angleterre sous le règne de Henri Ier. Ces lois et coutumes auxquelles on donna le nom de « *Constitutions de Clarendon*, » du nom du lieu où s'était tenu le conseil, furent lues dans un concile. On en remit une copie au primat, une autre à l'archevêque de York, et on en déposa une troisième dans les archives du royaume. Ces constitutions, au nombre de seize, obligeaient les ecclésiastiques, de quelque rang qu'ils fussent, à se soumettre aux lois du pays; elles limitaient la juridiction des tribunaux spirituels, défendaient les appels à Rome et interdisaient les excommunications sans le consentement du roi et de son justicier. Leur objet principal était d'arrêter les usurpations de la cour de Rome et de mettre des bornes aux immunités du clergé.

Les devoirs du clergé étaient désormais bien tracés; mais Becket ne tarda pas à donner des marques visibles de sa répugnance au serment qu'il avait prêté. Il s'abstint d'abord de remplir les devoirs de son ministère, et envoya un messager au pape pour

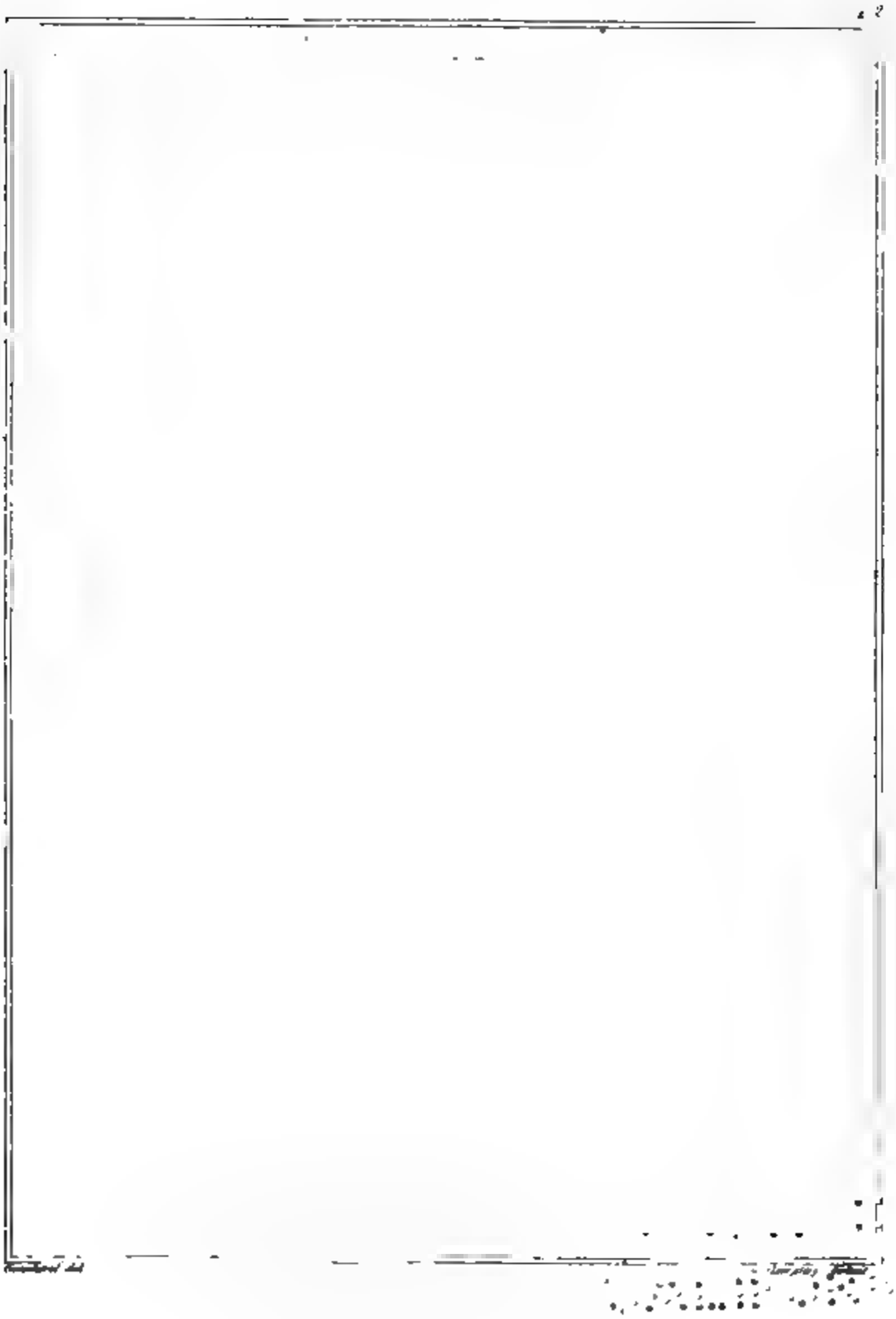

Cathédrale d'York

UNIV
CALIF

lui demander d'être relevé de son serment. Le pape consentit à ce qu'il demandait. Cependant le primat n'était pas sans inquiétude sur l'indignation du roi. Pour s'en garantir il se décida à quitter le royaume, et à cette occasion, il se rendit au port de Romney, accompagné seulement de deux amis et s'y embarqua pour la France. Mais, ayant été deux fois ramené à la côte par les vents contraires, il retourna à Cantorbéry.

Cette tentative d'évasion ouvrit les yeux du roi, et, voyant quelles étaient les intentions secrètes de l'archevêque, il se décida à convoquer à Northampton un grand conseil devant lequel Becket fut sommé de comparaître, (17 octobre 1164). Le premier jour, le primat fut accusé d'avoir violé le serment d'allégeance qu'il avait prêté, et de s'être rendu coupable d'actes de mépris contre la personne du roi. Il fut trouvé coupable sur ce chef, et tous ses biens furent confisqués; cependant, les évêques ayant offert leur caution, le roi consentit à recevoir cinq cents livres sterling et remit la confiscation prononcée. Le second jour, le roi somma Becket de lui restituer 300 l. st. qu'il avait reçus comme gardien des châteaux de Eye et de Berkhampstead, ainsi que 500 l. st. que Henri lui avait donnés devant les murs de Toulouse. Le troisième jour on lui enjoignit de rendre un compte détaillé de toutes les sommes qu'il avait reçues pendant qu'il était chancelier, pour la gestion des abbayes et des évêchés vacants, sommes qu'on évaluait à 44,000 marcs. Becket comprit que le roi avait juré sa perte; mais, rappelant sa fermeté, il répondit qu'il n'avait point à se justifier sur ces différents chefs, parce qu'à l'époque où il avait été sacré archevêque, le roi l'avait relevé lui-même de toutes réclamations de cette nature. Il demanda ensuite à s'entretenir avec les évêques qui l'engagèrent à résigner la primatie en lui disant que cette mesure seule pouvait rendre la paix à l'Église et à la nation. Becket, n'ayant pu s'entendre avec eux à cet égard, on remit à quelques jours la séance du conseil.

Au jour fixé, Becket, retenu dans son lit par une colique violente, envoya au conseil une promesse formelle dans laquelle il s'engageait à comparaître devant la cour le lendemain « quand même, disait-il, il faudrait l'y porter sur son lit. » Les évêques vinrent le visiter pour l'engager de nouveau à se démettre de ses fonctions; mais Becket les traita de lâches, et leur reprocha amèrement leur abandon : « pour lui, leur dit-« il, il ne quitterait pas son poste quand « même il serait brûlé vif. » Il célébra la messe (18 octobre 1464), se vêtit ensuite de ses habits pontificaux, monta à cheval, et, armé de sa crosse archiépiscopale, il se dirigea vers le lieu où la cour tenait ses séances. En descendant de cheval, un de ses suffragants voulut s'emparer de sa crosse et la porter devant lui selon l'usage : « non, dit Becket en le repoussant doucement, laissez-la-moi; avec elle je puis être en sûreté! » Une scène violente allait se passer. Comme Becket entrait, le roi irrité de la manière dont il se présentait, se retira à la hâte dans une salle intérieure, ordonnant à tous les évêques et les barons de le suivre. Alors, Becket n'eut bientôt plus autour de lui que quelques membres du clergé qui tremblaient autant pour eux-mêmes que pour lui. Becket alla s'asseoir sur un banc, et attendit avec calme. Alors l'évêque d'Exeter, se jetant à ses genoux, le supplia d'avoir pitié de lui-même et de ses frères les autres évêques, parce que le roi avait juré de faire périr le premier d'entre eux qui chercherait à excuser sa conduite. « Tu as peur, reprit Bec-« ket; fuis donc! tu ne peux compren-« dre les choses qui viennent de la main « de Dieu. » Bientôt les évêques parurent en corps, et l'un deux, Hilary, évêque de Chichester, prenant la parole au nom de tous, lui parla ainsi : « Tu étais notre primat, mais tu ne l'es « plus, parce qu'après avoir promis « obéissance au roi notre souverain et « avoir juré d'observer les lois du

« royaume, tu as brisé ton serment. En « conséquence, nous te proclamons « traître, et déclarons que nous ne t'o- « béirons plus et que nous nous plaçons « sous la protection de notre sei- « gneur le pape, devant lequel nous « te sommons de comparaître. — J'en- « tends » fut la seule réponse qui sortit de la bouche de l'archevêque.

Le roi et les barons délibéraient alors sur le sort de l'archevêque. Becket fut accusé du crime de magie, et les barons prononcèrent la peine d'emprisonnement contre lui. La porte de la chambre où ils étaient réunis s'ouvrit en ce moment; et, Robert, comte de Leicester, s'avança dans la salle pour lire la sentence; il prononçait cette formule ordinaire introduite par les Normands dans tous leurs actes judiciaires « oyez ceci; » mais l'archevêque ne lui donna pas le temps de continuer : « Mon fils, lui dit-il, écoutez-moi d'abord. Je fus donné à une Église libre et affranchie de tous droits quand je fus élu archevêque de Cantorbéry. Je ne rendrai donc aucun compte. D'ailleurs, mon fils, ni la loi, ni la raison ne permettent à des enfants de juger leur père. En conséquence, je récuse la juridiction du roi et des barons, et j'en appelle à Dieu et à mon seigneur le pape par qui seul je dois être jugé. Pour vous, mes frères et mes confrères évêques, je vous somme de comparaître devant le pape, pour être jugés par lui, parce que vous avez obéi aux hommes plutôt qu'à Dieu. Je me mets moi-même, l'Église de Cantorbéry et tout ce qui lui appartient sous la protection de Dieu et du pape, et je pars d'ici sous cette protection. » A ces mots prononcés d'une voix ferme, Becket traversa la foule et, promenant des regards pleins d'assurance autour de lui, il se dirigea vers la porte. L'esprit du soldat se réveillait en lui; car quelques-uns des courtisans l'ayant appelé traître et parjure, et d'autres ayant jeté sur ses habits de la poussière et de la paille, il se tourna vers eux, et, les mesurant de toute sa hauteur, il leur dit : « Si mon ministère sa- « cré ne me le défendait pas, je répon- « drais avec mon épée aux lâches qui « m'appellent traître. » Il monta aussitôt à cheval et se rendit à son palais au milieu d'une foule empressée qui faisait retentir l'air de ses cris et remerciait le ciel de sa délivrance.

Dans la soirée Becket envoya au roi trois évêques pour lui demander la permission de sortir du royaume; Henri lui repondit qu'il en délibérerait avec son conseil; mais le primat n'avait pas l'intention d'attendre le résultat de cette délibération. Pendant la nuit il quitta Northampton accompagné seulement de deux moines. Après un voyage pénible, plein de fatigues et de danger, il arriva à Sandwich où il s'embarqua sur une barque de pêcheur, et descendit à Gravelines en Flandres; de là il se rendit à pied au monastère de Saint-Bertin près de Namur et y attendit pendant quelques jours le résultat des messages qu'il avait adressés au roi de France et au pape Alexandre III qui demeurait alors dans la ville de Sens. Leurs réponses furent favorables. Louis, dans l'espoir d'affaiblir Henri, promit sa protection à l'exilé, et le pape, ne tenant aucun compte d'une ambassade magnifique qui lui avait été envoyée par le roi d'Angleterre, résolut de soutenir la cause du primat. L'abbaye de Pontigny, dans la Bourgogne, lui fut assignée pour retraite.

Aussitôt que Henri eut connaissance de ce qui se passait, il donna l'ordre à tous les shérifs de l'Angleterre de saisir les revenus et les biens du primat et de mettre en lieu de sûreté tous ceux qui seraient trouvés porteurs de pièces ou documents, soit du pape, soit de Becket, et qui porteraient une sentence d'excommunication ou d'interdit sur le royaume. La même ordonnance prescrivait aux magistrats du royaume l'arrestation de toute personne, soit laïque, soit ecclésiastique, qui donnerait son adhésion à une sentence pareille et de tous les clercs qui essaieraient de quitter le royaume sans un passeport du roi. Le nom du primat fut rayé de la lithurgie, et les revenus de

Cathedrale de Salisbury.

tous les ecclésiastiques qui l'avaient accompagné en France ou qui lui avaient envoyé de l'argent furent saisis au profit de la couronne. La conduite de Henri pouvait en quelque sorte se justifier; mais vivement irrité du ton d'arrogance que prenait son adversaire, depuis qu'il était hors de son atteinte, il lança une sentence de bannissement contre tous ceux qui étaient attachés à Becket par les liens de la parenté ou simplement par ceux de l'amitié. Quatre cents personnes furent ainsi proscrites; la liste de proscription comprenait les femmes et les enfants des amis de Becket, et l'on rapporte qu'on exigea de ces malheureux avant de quitter leur patrie, un serment par lequel ils s'engageaient à se présenter en personne au primat afin que son cœur fût déchiré à la vue des douleurs et des maux que son opiniâtreté avait amenés sur des têtes aussi chères.

Une année s'était écoulée ainsi, lorsque Becket qui venait de quitter Pontigny pour se retirer à Vézeley, près d'Auxerre, reparut à l'église à l'instigation du pape, le jour de l'Ascension; il monta en chaire, prononça l'anathème et la sentence d'excommunication contre les défenseurs des constitutions de Clarendon, contre ceux qui retenaient les propriétés sequestrées du siége de Cantorbéry, et, notamment, contre Richard de Lucy, Joycelin Baliol, et quatre autres courtisans de Henri dont les noms étaient désignés. Le roi se trouvait alors à Chinon dans l'Anjou. Il ne put contenir sa colère à cet acte d'audace, et se plaignit avec amertume de ce qu'il n'avait autour de sa personne que des lâches et des traîtres dont pas un ne songeait à le délivrer des odieuses vexations que lui causait un seul homme. Il écrivit ensuite au pape et au roi de France, et leur dit que si Becket retournait à l'abbaye de Pontigny et continuait à y demeurer, il saisirait dans ses États tous les biens des moines de l'ordre de Cîteaux auxquels appartenait l'abbaye de Pontigny. Cette menace obligea Becket à quitter la Bourgogne pour se retirer à Sens où un nouvel asile lui fut accordé par le roi de France.

Cependant, à la suite d'un traité de paix conclu avec le roi de France (1169), Henri, à la prière de ce prince et du pape qui, se trouvant menacé dans ses États d'Italie par l'empereur, désirait vivement alors s'assurer l'alliance de l'Angleterre, consentit au retour de Becket dans son royaume. A cette occasion, les rois de France et d'Angleterre se réunirent à Montmirail, et Becket lui même fut admis à la conférence. On ouvrit les négociations. Henri insistait sur la soumission de l'évêque aux constitutions de Clarendon; Becket lui répondit qu'il lui obéirait en toutes choses, *sauf dans celles ou l'honneur de Dieu ou de l'Église serait engagé.* « Vous avez entendu cette réserve, s'écria Henri en se tournant vers le roi de France; eh bien, si je l'admettais il arriverait que cet homme interpréterait toutes les choses qui lui déplairaient comme étant contraires à l'honneur de Dieu, et qu'il usurperait ainsi tous mes droits. Mais, pour lui montrer que je ne veux lui rien commander qui soit offensant pour l'honneur de Dieu, je vais lui faire une concession : qu'il fasse pour moi ce qu'ont fait pour mes prédécesseurs les plus grands et les plus vénérés des siens, et je suis content ». Tous les assistants s'écrièrent que cette concession était suffisante, que le roi s'était assez humilié. Mais Becket insista pour l'adoption de sa réserve. Alors le roi de France lui dit qu'il semblait vouloir être plus grand que les saints eux-mêmes et meilleur que saint Pierre. Les deux rois montèrent aussitôt à cheval et se retirèrent sans saluer Becket. Les négociations furent reprises quelque temps après, mais ce fut avec le même insuccès. Becket, ayant demandé au roi le baiser de paix, cérémonie ordinaire dans ces sortes de négociations, Henri, qui dans le fond du cœur conservait toute sa haine contre le primat, le refusa et s'excusa sur ce qu'il avait juré dans un moment de co-

lère de ne jamais embrasser Becket, » « c'était, dit-il, ce qui l'empêchait de lui donner cette marque d'une reconciliation sincère et parfaite. » Becket insista, et la conférence se termina de la même manière que la précédente.

L'inimitié qui existait entre le prélat et son souverain restait encore avec toute son énergie, et les conséquences qui s'y rattachaient devenaient de plus en plus menaçantes; mais une circonstance qui semblait dans le principe devoir continuer cet état d'hostilité amena au contraire la réconciliation si désirée. Le roi de France venait de déclarer la guerre à l'Angleterre, et Henri, craignant que l'archevêque ne profitât de cette circonstance pour provoquer une sentence d'excommunication contre lui et mettre son royaume en interdit, se décida à quelques concessions. Une trêve fut conclue avec la France, et Henri en profita pour tenter une reconciliation. Le 22 juillet 1170, un congrès solennel fut tenu dans une prairie située entre Freteval et la Ferté-Bernard. Le roi y arriva le premier, et aussitôt qu'il vit Becket, il lança son cheval au galop et s'avança vers lui son bonnet à la main. Tous les courtisans s'éloignant aussitôt de leur maître, le roi et le primat causèrent avec la même familiarité que dans les plus heureux jours de leur intimité. Le roi revint ensuite vers ses courtisans, et leur dit qu'il avait trouvé l'archevêque animé des meilleures dispositions. La reconciliation paraissait complète; la base du traité portait que Becket s'engageait à aimer, à honorer et servir le roi, *autant qu'un archevêque pourrait le faire;* et Henri promettait en retour, de rendre immédiatement au siége de Cantorbéry tous les biens et les priviléges qui lui avaient appartenu, et de fournir à Becket les fonds nécessaires pour payer ses dettes et effectuer son retour en Angleterre. Quant au baiser de paix qui devait couronner la transaction, Henri promit de le donner en Angleterre où ils se rencontreraient bientôt.

Cette paix si longtemps attendue, combla d'abord de joie les amis de Becket et ceux du parti du roi qui ne voyaient dans la réconcilition qu'un acte de bonne foi. Cependant elle ne tarda pas à éveiller de vives alarmes dans l'esprit des premiers. On disait que les agents envoyés par Becket au nom du roi pour annoncer au fils de Henri l'heureux succès de la négociation, avaient été reçus très-froidement, et que chacun évitait leur compagnie; que, lorsqu'ils avaient présenté l'ordre du roi au jeune Henri, le lundi après la Saint-Michel, on leur avait dit de revenir dans dix jours pour avoir une réponse. Ces bruits n'étaient que trop réels. Henri ne paraissait point d'ailleurs très-empressé de restituer les biens du siége de Cantorbéry; et, telle était sa lenteur à exécuter sa seconde promesse que Becket fut obligé d'emprunter de l'argent pour faire son voyage. Pendant qu'il était encore sur la côte française, plusieurs avis lui parvinrent dans lesquels on l'engageait à ne point continuer son voyage. On lui donna de plus l'assurance que Ranulf de Broc, personnage qui lui avait voué une haine mortelle, et auquel on avait entendu dire qu'il ne souffrirait pas que l'archevêque mangeât un pain entier en Angleterre, l'attendait avec un corps de troupes entre Cantorbéry et Douvres afin de l'enlever au passage.

Cependant rien ne put arrêter l'archevêque. « Une absence de sept ans, dit-il à ses amis, est une épreuve assez longue pour le berger et son troupeau, et je partirai, dussé-je être mis en pièces en débarquant. » La seule précaution qu'il prit fut de se démettre des bulles d'excommunication du pape contre l'archevêque d'York et les évêques de Londres et de Salisbury, qu'ils savaient être ses ennemis déclarés et qui étaient hommes à recourir à des moyens énergiques pour empêcher la promulgation de cette sentence. Il les confia à un homme dévoué qui partit avant lui, et qui

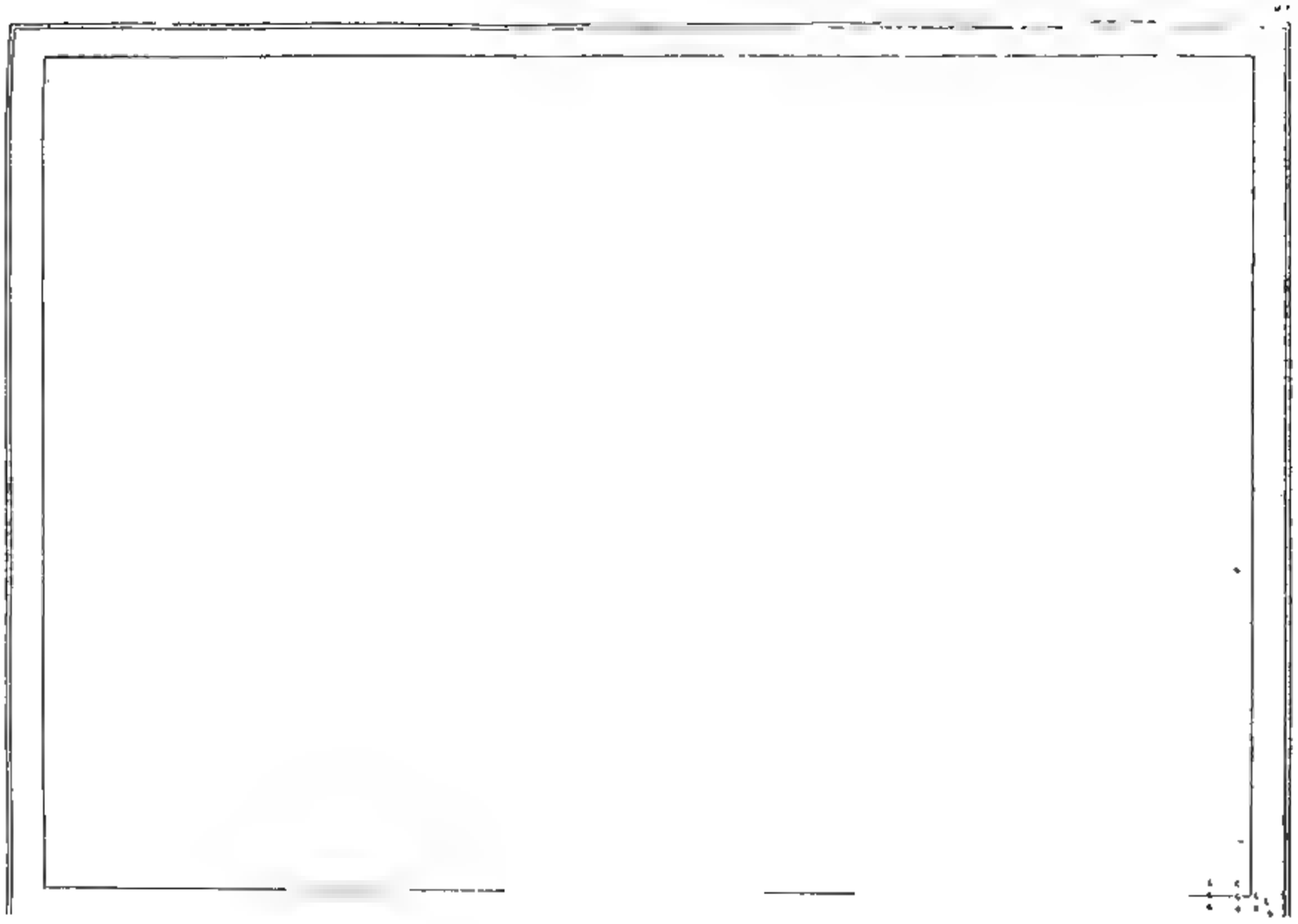

CYTOGENIN
DNA OL

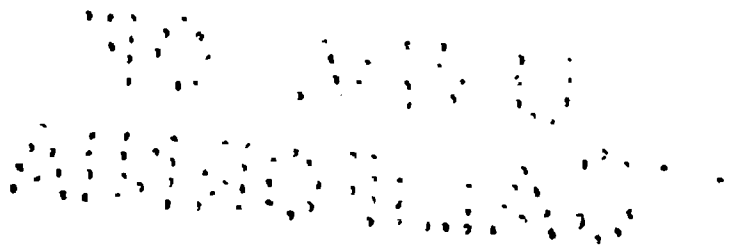

UNIV. OF CALIFORNIA

Y

Sour de l'Église Beecham-well Norfolk

délivra publiquement son message aux trois prélats.

Il quitta la France. Un navire qui arrivait à l'instant où il mettait à la voile lui ayant annoncé que le peuple attendait son retour avec impatience, son visage prit un air de satisfaction qu'il n'avait pas eu depuis longtemps. Il débarqua à Sandwich le premier décembre (1170). Les marins du port, les habitants des campagnes, les hommes du peuple, et la bourgeoisie de la ville vinrent en foule le saluer de leurs acclamations; mais Becket remarqua avec tristesse que parmi cette foule il n'y avait aucun personnage riche ou puissant; ou du moins que ceux d'entre eux qui s'y trouvaient avaient la menace à la bouche. C'étaient un shérif du comté de Kent, Reginald de Warenne, Ranulf de Broc qui était accouru en toute hâte de Douvres, et des parents des trois évêques récemment excommuniés; tous portaient des épées sous leurs vêtements. Les exhortations de Jean d'Oxford qui les adjurait de rester tranquilles, s'ils ne voulaient que leur roi passât pour traître, et l'attitude imposante du peuple les déterminèrent à ne faire aucune violence au primat, et ils se retirèrent. Mais aussitôt ils répandirent partout le bruit que Becket était venu délivrer les serfs du pays : « ceux-ci, disaient-ils, marchaient à sa suite ivres de joie et nourrissant des projets de vengeance. » De vives acclamations accueillirent encore le primat à son entrée à Cantorbéry; mais là comme à Sandwich il ne vit dans la foule aucun riche. Quelques jours après Becket partit pour Woodstock pour visiter le fils aîné du roi, le prince Henri, qui avait été autrefois son élève. Becket espérait beaucoup de son influence sur l'esprit du jeune prince; mais au moment où il approchait de la ville un messager vint à lui et lui ordonna au nom du prince de rentrer dans son diocèse et d'y rester. Le primat revint sur ses pas et s'arrêta quelques jours à Harron-on-the-Hill, prieuré qui avait appartenu à l'Église de Cantorbéry longtemps avant la conquête normande. Il y traita ceux qui le vinrent visiter avec une grande hospitalité. Ces convives n'étaient encore que de pauvres gens, et le seul ecclésiastique de distinction qui vint le voir fut l'abbé du monastère voisin de Saint-Alban. Il y eut deux membres de son propre clergé, l'un était Nigelle de Sackville, surnommé l'usurpateur du prieuré de Harron, l'autre se nommait Robert de Broc, parent de son ennemi juré Ranulph de Broc, qui lui prodiguèrent leurs dédains, et estropièrent le cheval chargé de ses provisions. Cette injure fut vivement ressentie par Becket, et doué d'un caractère irritable, il n'était pas homme à l'oublier.

Becket rentra à Cantorbéry, escorté d'une foule de pauvres gens qui étaient armés de boucliers et de lances rouillées. L'archevêque comprit qu'il était perdu, et étant monté en chair, dans la cathédrale, le jour de Noël, pour y prêcher un sermon, il commença son discours par ces mots qui exprimaient bien le sentiment de sa position : « *Venio ad vos mori inter vos* » (Je viens à vous pour mourir avec vous). Il dit ensuite à sa congrégation qu'un de leurs archevêques avait été martyr, et que probablement ils en auraient bientôt un autre; » mais, ajouta-t-il, avant de quitter ce monde, je veux réparer quelques-uns des torts que mon Église a soufferts pendant les sept années de mon absence; » et il prononça aussitôt la sentence d'excommunication contre Ranulf et Robert de Broc, ainsi que contre le prieur de Harron qui l'avait si mal reçu.

Ce fut le dernier acte de la vie publique de Becket. Aussitôt que ses messagers eurent delivré la sentence d'excommunication, les trois évêques excommuniés allèrent en toute hâte se plaindre au prince Henri; ensuite ils se rendirent sur le continent auprès du roi pour lui demander réparation. « Nous t'implorons, « lui dirent-ils, de nous accorder no- « tre demande pour le salut de la « royauté et du clergé, pour ton propre

« repos comme pour le nôtre. Il y a un « homme qui met ton royaume en feu; « il ne marche qu'escorté de cavaliers « et de fantassins armés rôdant autour « des citadelles et cherchant à les sur- « prendre. » Ces paroles irritèrent le roi au dernier point. « Comment, s'é- « cria-t-il, un misérable qui a mangé « mon pain, un mendiant qui la pre- « mière fois qu'il est venu à ma cour « était monté sur un cheval boiteux et « qui n'avait que sa besace, oseinsulter « ainsi son roi et la famille royale, et « aucun des lâches que je nourris à ma « table ne me délivrera de ce prêtre « turbulent! » Henri prononçait l'arrêt de mort de Becket; car il y avait auprès de lui, quatre chevaliers qui, prenant ces paroles à la lettre, s'empressèrent de se rendre en Angleterre. L'un s'appelait Reginald Fitzurze, l'autre William Tray, le troisième était Hugh de Morville, et le quatrième Richard Briton.

Les conspirateurs arrivèrent secrètement à Saltwood, dans le voisinage de Cantorbéry. Ils y concertèrent leur plan, et, après avoir rassemblé autour d'eux un nombre suffisant de leurs partisans, ils allèrent au monastère de Saint-Augustin à Cantorbéry, dont le supérieur, comme la plupart des fonctionnaires haut placés dans l'Église, était attaché au parti du roi. De là ils se rendirent au palais de l'archevêque. Il était alors deux heures de l'après midi. Quand ils furent en présence de Becket, ils s'arrêtèrent comme effrayés et n'osèrent point le frapper. « Que me voulez-vous, leur dit l'archevêque d'une voix ferme. — Nous sommes venus, répondit Reginald Fitzurze, vous enjoindre d'absoudre les évêques que vous avez excommuniés, et de rétablir dans leurs fonctions les évêques que vous avez suspendus. » Becket répondit avec chaleur et n'épargna point les injures. « La sentence d'excommunication, leur dit-il, qui est émanée du pape a été publiée d'après le consentement du roi, et je ne puis absoudre l'archevêque d'York. Quant aux évêques dont vous parlez je consens à les relever de la censure que j'ai prononcée contre eux, s'il veulent me promettre de se soumettre à la décision de la cour de Rome. — Mais de qui donc, demanda Reginald, tenez-vous votre archevêché? Est-ce du roi ou du pape? » « Je tiens mes droits spirituels de Dieu et du pape, et mes droits temporels du roi, répondit Becket. » Les barons irrités quittèrent aussitôt le palais pour prendre leurs armes. Puis chacun d'eux revint à la demeure de l'archevêque dont on avait déjà fermé les portes. Pendant ce temps-là les personnes qui entouraient l'archevêque l'engagaient à fuir. Becket leur dit avec beaucoup de violence qu'il ne fuirait devant personne. Mais ayant entendu la voix des moines qui chantaient les vêpres, il ajouta qu'il quitterait son palais puisque son devoir l'appelait ailleurs : alors il ordonna à son porte-croix de marcher devant lui avec le crucifix, et traversant le cloître d'un pas lent et mesuré, il entra dans l'Église.

Réginald Fitzurze y entrait au même moment à la tête des autres conspirateurs qui brandissaient leurs glaives d'un air menaçant. La nuit était déjà venue, et Becket aurait pu se soustraire facilement à la fureur de ses assassins, en se cachant quelque part; mais sourd aux conseils de ceux qui l'entouraient, il alla droit aux conspirateurs, suivi de son porte-croix, le fidèle Édouard Gryme, le seul qui ne voulut pas fuir. — Où est le traître? dit une voix. — Becket ne répondit point. — Où est l'archevêque, reprit la même voix.— « Me voici répondit Becket, je suis l'archevêque, mais je ne suis pas un traître — Fuis, cria l'un des conspirateurs, ou tu es un homme mort. — Je ne fuirai jamais répliqua Becket. » — De Tracy le prit par sa robe et dit : « Vous êtes mon prisonnier, venez avec moi. » Mais Becket le saisit au collet, et le secoua avec tant de force qu'il le renversa à terre. S'adressant aussitôt à Fitzurze qu'il avait eu à son service lorsqu'il était chancelier, il lui dit : « Je t'ai comblé de bienfaits, pourquoi viens tu ainsi dans mon église avec ces hommes ar-

més? » — Il faut que vous absolviez sur-le-champ les évêques, lui répondit Fitzurze. — Je ne le ferai qu'autant qu'ils m'auront donné satisfaction, reprit Becket avec fermeté. — Eh bien, meurs ! » et à ces mots Fitzurze le frappa de son épée à la tête. Le fidèle Gryme voulut parer le coup; mais son bras fut presque séparé du tronc. Becket joignant alors les mains, et baissant la tête prononça ces paroles : « Je recommande à Dieu, à sainte Marie, aux saints patrons de cette église et à saint Denis mon âme et le salut de l'Église. » Un second coup le renversa au pied de l'autel de saint Bennet; un troisième lui fendit le crâne et fit jaillir sa cervelle sur le parvis sacré. Un des conspirateurs mettant aussitôt le pied sur sa gorge prononça ces paroles : « Périssent ainsi tous les traîtres; » et les assassins se retirèrent aussitôt sans que personne osât leur défendre le passage. (29 décembre 1170.)

Ainsi périt le courageux champion de l'église. Becket était évidemment un homme doué d'un génie supérieur. Il avait un courage indomptable, une constance invincible dans la poursuite de ses desseins. Mais il était vain, opiniâtre, implacable. La réalisation de ses plans aurait infailliblement causé de grands maux au pays. Becket avait un esprit trop pénétrant pour ne pas reconnaître cette vérité. Mais aussi peu touché des prières de ses amis que des menaces de ses ennemis, l'archevêque n'en persista pas moins dans son but. Becket ne devait point en outre oublier que Henri avait été son bienfaiteur, et que les faveurs que ce prince avaient répandues sur lui demandaient plus de condescendance de sa part.

Cependant ceux qui avaient regardé l'archevêque comme un obstacle au triomphe définitif de la cause royaliste, ne tardèrent pas à revenir de leur erreur. A la nouvelle de sa mort une longue et vive indignation se répandit dans les classes inférieures, et chacun maudit cet horrible crime et ses auteurs. De toutes parts, on proclamait le primat martyr. Un édit royal fut publié pour comprimer cette manifestation populaire; mais malgré l'édit et malgré les efforts de l'archevêque d'York qui, à la nouvelle de la mort de son vieil ennemi, était monté en chaire pour annoncer aux fidèles que Becket avait péri par un effet de la vengeance divine, comme Pharaon, à cause de son orgueil et de ses crimes, la grande voix du peuple ne sut se faire entendre.

A l'extérieur, le meurtre de l'archevêque produisit une sensation non moins vive. On l'imputait généralement aux ordres du roi d'Angleterre et on le représentait comme le crime le plus exécrable qui eut jamais été commis. Le roi de France, le comte de Blois, l'archevêque de Sens et plusieurs autres prélats en écrivirent au pape de la manière la plus pathétique, l'invitant à tirer le glaive de saint Pierre et à infliger un châtiment remarquable « à cet horrible persécuteur de Dieu qui surpassait Néron en cruauté, Julien en perfidie, et Judas en trahison. »

Personne cependant ne témoignait plus de chagrin et plus d'horreur de cette mort que Henri lui-même. On le vit pousser des gémissements, refuser à voir ses amis, ne prendre aucune nourriture pendant plusieurs jours, et refuser les consolations que ses courtisans cherchaient à lui donner. Toutefois son empressement à faire envoyer au pape par l'évêque de Lisieux un récit touchant de sa douleur, et ses supplications auprès du souverain pontife pour qu'il suspendit ses censures jusqu'à ce qu'il eût examiné toute l'affaire, indiquent bien que les conséquences de ce crime le préoccupaient aussi vivement que sa douleur.

Henri envoya à Rome une brillante et nombreuse ambassade; elle arriva au moment où le pape se proposait de prononcer la sentence d'excommunication contre le roi et celle d'interdit contre ses domaines. Afin de détourner ce terrible coup, les ambassadeurs répandirent une grande quantité d'ar-

gent, et, s'étant fait ainsi beaucoup d'amis, ils obtinrent du pape plusieurs audiences. Ils y plaidèrent la cause de leur prince avec tant de succès que les sentences projetées ne furent pas prononcées, et que le pape, apres avoir absous les évêques que Becket avait excommuniés, s'engagea à envoyer deux légats en Normandie pour régler les termes de la réconciliation. Ce fut à Avranches, le 18 septembre 1172, que la rencontre eut lieu. Henri jura sur les Évangiles et sur les reliques des saints, « qu'il n'avait jamais ordonné ni désiré la mort de l'archevêque de Cantorbéry, et que, lorsqu'il l'avait apprise, il en avait été vivement affecté. » Cependant il consentit : 1° à donner aux chevaliers Templiers en argent les sommes nécessaires à l'entretien de deux cents chevaliers qui devaient servir pendant un an dans la terre sainte; lui-même devait prendre la croix à Noël, et aller dans la terre sainte s'il n'obtenait pas une dispense du pape; 2° à permettre les appels au pape, mais de bonne foi et sans fraude; car s'il soupçonnait de mauvaises intentions dans ceux qui faisaient ces appels, il pouvait les obliger à donner caution pour qu'ils ne tentassent rien qui fût à son détriment ou à celui de son royaume; 3° à abolir les mauvais usages contraires à l'Église qui s'étaient introduits sous son règne; 4° à restituer tous les biens appartenant à l'église de Cantorbéry ainsi que ceux des ecclésiastiques et des laïques qui en avaient été privés pour avoir défendu la cause de l'archevêque. Henri fit aussi un pèlerinage à la tombe de Becket quelque temps après.

Malgré ces concessions, le roi aurait maintenu les constitutions de Clarendon s'il n'eût senti la nécessité de fléchir devant la manifestation énergique de la nation. Les miracles que l'on attribuait au martyr et toutes les choses merveilleuses que faisait le saint depuis sa mort semblaient avoir tourné les têtes : On disait que, tandis que son corps mutilé reposait dans le chœur de l'Église, la main droite du saint s'était levée solennellement d'elle-même, et avait fait le signe de la croix pour bénir la multitude assemblée. On affirmait encore que les yeux du saint qui dans la lutte avaient été arrachés de leur orbite avaient été remplacés par d'autres beaucoup plus petits et de couleur différente. Ces merveilles amenaient de toutes les parties du royaume, et du continent, des manchots, des boiteux, des malades, et des personnes pieuses, empressées de déposer leurs offrandes et leurs prières au pied de la tombe du saint. La canonisation du saint fut décidée; messagers sur messagers furent envoyés à Rome; ils devaient attester des prodiges nouveaux, pour que Becket fût déclaré patron de l'Angleterre; le pape assigna une place au saint dans le calendrier au 29 décembre, le jour même où il avait été assassiné. Alors Henri pressé par les exigences du moment, modifia les constitutions de Clarendon. (1176). Il fut convenu que le clergé ne serait traduit dans aucun cas devant les tribunaux temporels, excepté pour délits de chasse, et qu'aucune abbaye ou évêché ne resterait vacant dans les mains du roi pendant plus d'un an, à moins qu'en raison des circonstances il fût impossible de les remplir.

Un événement qui passa d'abord inaperçu, et qui devait un jour être l'une des causes principales de la ruine de l'église d'Angleterre prit naissance au milieu de ces luttes. C'est le premier exemple de schisme que nous présentent les annales d'Angleterre. Vers le commencement de l'année 1166, un synode fut tenu à Oxford en présence du roi pour juger des étrangers qu'on accusait d'hérésie. Ces étrangers, au nombre de trente, étaient venus de l'Allemagne en Angleterre où ils avaient répandu leurs opinions religieuses; comme ils n'avaient réussi qu'à convertir une femme du peuple, et que, d'ailleurs, leur conduite était inoffensive, on les laissa d'abord vivre en paix; mais quand on s'aperçut que leurs principes différaient de la croyance établie, on

les jeta en prison et on les traduisit devant le roi. Gérard était leur chef. On lui demanda, si lui et ses frères étaient chrétiens; il répondit par l'affirmative et déclara qu'il vénérait les doctrines des apôtres. L'interrogatoire s'étant prolongé, il parla avec impiété de l'eucharistie, du baptême et du mariage. Les juges, après avoir délibéré entre eux, adoptèrent les canons déjà rendus par le concile de Tours contre les Albigeois; ils condamnèrent les accusés à être marqués au front d'un fer rouge, et à être fouettés en public et chassés d'Oxford. La sentence reçut son exécution. On déchira leurs habits, et leurs épaules furent frappées de verges et mises en lambeaux. On leur rendit ensuite la liberté; mais, comme une proclamation de Henri enjoignait à tous ses sujets de leur refuser un asile et des secours, ces malheureux périrent de froid et de faim.

Sous le règne de Richard Cœur de Lion, toute l'attention s'était portée sur les champs de la Palestine; cependant sous ce règne, le pape, après avoir exercé son influence pour obtenir la délivrance de Richard, se tourna contre ce prince aussitôt qu'il voulut s'affranchir du joug de Rome. Les querelles du clergé anglais ne furent pas moins animées que dans le règne précédent. Hubert qui était primat, jaloux des moines de Cantorbéry, et désirant mettre des limites à leurs priviléges, avait résolu de leur opposer un corps rival, auquel il destinait un splendide édifice qu'il se disposait à construire avec l'assentiment de Richard. Mais les moines de Cantorbéry, craignant pour leurs droits, et supposant que les reliques de Becket dont ils tiraient d'immenses profits, leur seraient enlevées pour être transportées dans le nouvel édifice, firent appel au pape Innocent III qui épousa chaudement leur querelle, et adressa à l'archevêque une bulle (1198) dans laquelle il lui ordonnait avec hauteur de se désister de son projet. « Il n'est pas convenable, disait-il, qu'un homme qui se « refuse de vénérer le saint-siége et de lui « obéir, ait une autorité quelconque. » Dans une autre bulle adressée au roi, Innocent III déclarait qu'il ne souffrirait aucun mépris de sa personne et de Dieu dont il était le représentant sur la terre. « Nous aurons soin, disait il, « de frapper indistinctement ceux qui « s'opposent aux mesures que nous dési- « rons adopter dans leurs personnes et « dans leurs biens, afin de vous prouver « la détermination où nous sommes « d'agir avec prudence et d'une manière « royale. » Richard et l'archevêque courbèrent la tête devant ces menaces, et l'édifice commencé fut aussitôt rasé.

Le règne du roi Jean donna à la querelle du pape et de la couronne d'Angleterre un caractère d'animosité qu'elle n'avait pas encore eu. La mort de l'archevêque Hubert venait de laisser vacant le siége de Cantorbéry, et les moines de la cathédrale réclamaient le droit exclusif d'élire le nouvel archevêque. Mais ce droit leur était disputé par le roi et les prélats de la province. Les moines pour empêcher leurs compétiteurs d'avoir la moindre part dans l'élection, résolurent à cette occasion de faire leur choix secrètement; et aussitôt ils tinrent un chapitre et choisirent leur sous-prieur Renaud pour archevêque. Cette élection devait être tenue secrète jusqu'au moment où elle aurait reçu l'approbation du pape; mais Renaud, cédant à la vanité, montra à plusieurs personnes les lettres de son élection; ce qui courouça tellement les moines qu'ils se décidèrent à l'abandonner et à nommer avec l'assentiment du roi Jean de Gray. Jean fut solennellement installé et mis sur-le-champ en possession des revenus temporels du siége.

Cependant les évêques de la province avaient toujours réclamé le droit de participer à l'élection de leur métropolitain, et n'ayant pas été consultés dans cette occasion, ils envoyèrent leurs agents à Rome pour protester contre les deux élections. Le pape prononça une sentence par laquelle il déclarait que les deux élections du sous-prieur et de Jean de Gray étaient irrégulières et contraires aux

canons, et décidait qu'aucun des deux élus ne pouvait être choisi archevêque de Cantorbéry : décision qui avait pour objet d'exclure Jean de Gray, le favori du roi, car, dans le cas d'une nouvelle élection, il aurait été infailliblement nommé. Alors le pape, voulant mettre à exécution le plan qu'il avait mûri depuis longtemps, résolut de conférer ce siége à une de ses propres créatures; et, sans consulter le roi d'Angleterre, il ordonna aux moines de Cantorbéry qui étaient à Rome de procéder sur-le-champ à l'élection d'un archevêque, leur désignant en même temps le cardinal Étienne Langton. Ces moines, au nombre de quatorze, avaient solennellement promis au roi d'Angleterre, à leur départ, qu'ils ne reconnaîtraient jamais que Jean de Gray pour archevêque; mais le pape leva ces obstacles, en les dégageant de leur serment, et en leur ordonnant de procéder sur-le-champ à l'élection, sous peine d'encourir les censures de l'Eglise. Étienne de Langton fut ainsi nommé archevêque de Cantorbéry, et il fut sacré par le pape lui-même à Viterbe le 27 juin 1207.

Un pareil acte devait irriter vivement Jean, et le pape qui pressentait son indignation s'efforça de le calmer en lui envoyant quatre anneaux d'or dans lesquels étaient enchâssées des pierres précieuses; il faisait accompagner ce cadeau d'une lettre flatteuse, dans laquelle il expliquait les mystères représentés par ces anneaux. Ce présent produisit d'abord un vif plaisir à Jean. Mais quand peu de jours après il reçut la bulle qui lui apprenait l'élection et le sacre du cardinal Langton, il entra dans un violent accès de colère contre le pape et les moines de Cantorbéry. Deux officiers, Foulques de Cantalon et Henri de Cornhill, se rendirent par ses ordres à Cantorbéry, accompagnés d'hommes armés, et ils y prirent possession du couvent de la Sainte-Trinité; ils en chassèrent les moines, et s'emparèrent de leurs biens. Le roi écrivit alors au pape une lettre dans laquelle il l'accusait d'injustice et de témérité pour avoir élevé un étranger à la plus haute dignité de son royaume sans lui en donner connaissance. Jean reprochait encore au pape et à la cour de Rome leur ingratitude, et il leur disait qu'ils avaient oublié que l'Angleterre à elle seule leur fournissait plus de richesses que tous les royaumes réunis situés du même côté des Alpes; « décidé à sacrifier ma vie pour défendre ma couronne, ajoutait-il, si le souverain pontife ne répare pas sur-le-champ l'outrage qu'il vient de me faire, je romprai toute communication avec Rome. »

Mais alors Innocent était à l'apogée de sa puissance et faisait trembler les plus grands monarques sur leur trône. Au contraire, Jean avait déjà perdu ses domaines étrangers par son indolence, et l'estime ainsi que l'affection de ses sujets dans sa patrie par ses crimes et ses folies. Innocent, qui n'ignorait pas ses avantages, fit sur-le-champ une réponse au roi, dans laquelle, après lui avoir exprimé son mécontentement, il lui disait que s'il persistait à s'opposer à sa volonté, il lui susciterait des embarras dont il ne pourrait sortir, et que Jean serait enfin écrasé par lui « devant qui tout genou devait fléchir, parmi les êtres qui étaient dans le ciel, dessus et sous la terre. » Cette lettre fut suivie d'un acte énergique. Le 23 mars 1208, les évêques de Londres, d'Ély et de Worcester, que le roi avait vainement essayé d'épouvanter par des menaces, publièrent en Angleterre, d'après les ordres du pape, une sentence qui mettait tous les domaines de Jean en interdit. Ce fut une époque de confusion et de terreur : toutes les églises furent fermées; le clergé s'abstint de ses fonctions et se borna seulement à donner le baptême aux enfants, à administrer le viatique et à entendre les confessions. Le roi furieux ordonna que ceux qui avaient obéi à l'interdit, auraient leurs biens saisis ainsi que leurs revenus, et que les lois cesseraient de les protéger. Mais ceux-ci s'enfuirent dans les pays étrangers, ou s'enfermèrent dans

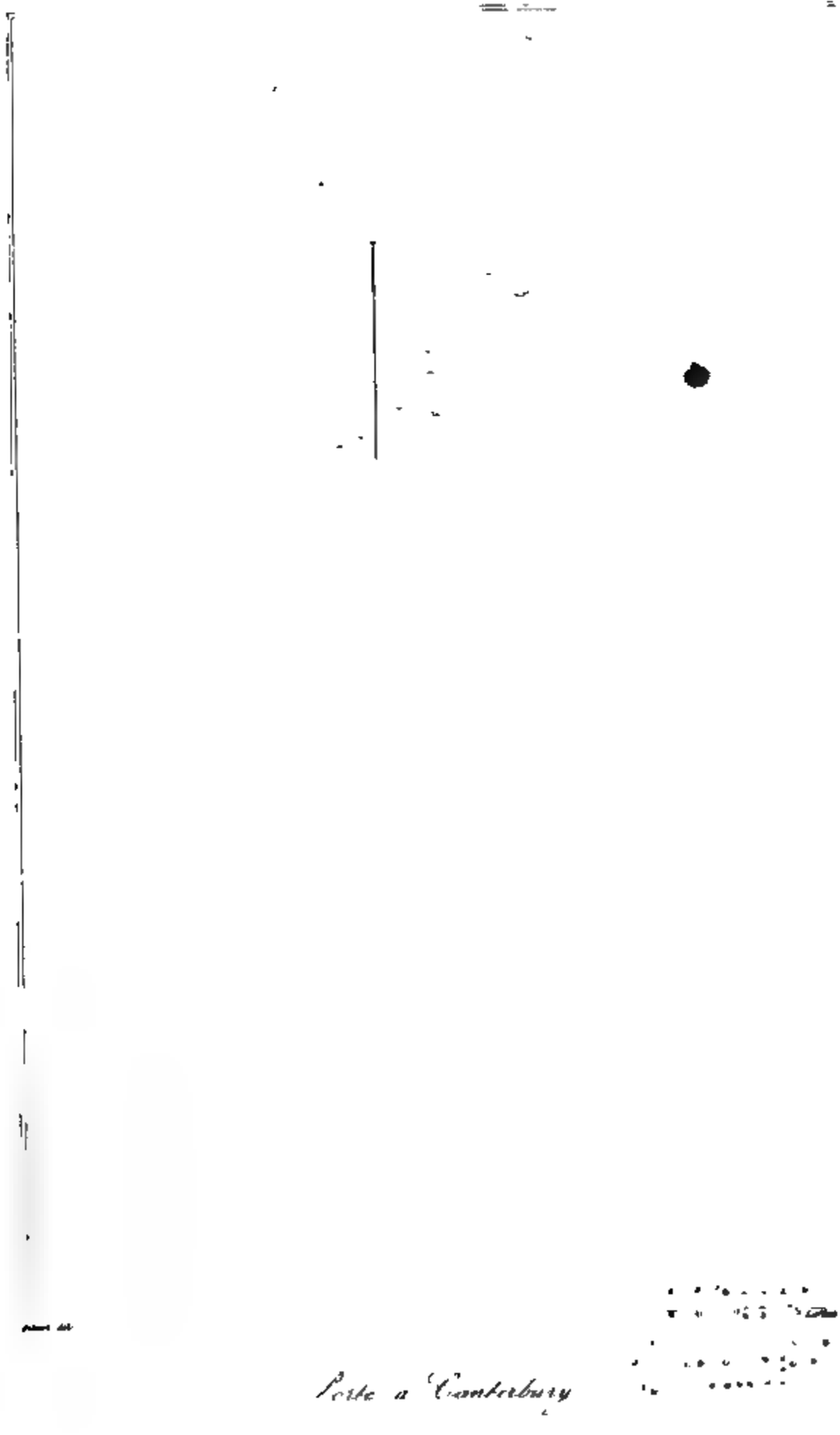

Porte a Canterbury

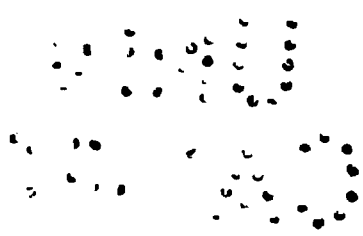

le territoire de leurs églises. Cet interdit durait depuis deux ans, lorsque le pape fit un pas de plus, en lançant une sentence d'excommunication contre le roi Jean. Les évêques de Londres, d'Ély et de Worcester, reçurent l'ordre de publier la sentence en Angleterre; mais, craignant l'indignation royale, ils n'eurent point le courage d'exécuter cet ordre. Geoffroy, archidiacre de Norwick, fut plus hardi; il remplissait les fonctions de juge; et un jour qu'il siégeait au banc de l'échiquier à Westminster, il déclara aux autres juges que le roi était excommunié et qu'il ne croyait pas pouvoir agir plus longtemps en son nom. Il fut mis en prison, où il mourut bientôt après.

Tout le clergé avait abandonné le roi Jean, mais il lui restait les grands barons et leurs adhérents; et tel était leur attachement à sa cause, qu'il exécuta les deux seules expéditions qui réussirent pendant son règne, l'une dans le pays de Galles et l'autre en Irlande. Si Jean s'était assuré l'affection de ses sujets par une juste et douce administration, il aurait triomphé de tous les obstacles qui lui venaient de Rome. Mais le pape, sous prétexte de répondre à des ouvertures qui lui avaient été faites, envoya en Angleterre deux légats, nommés Pandolphe et Durand. Ils furent admis dans un parlement tenu à Northampton, et l'un d'eux somma le roi de se soumettre sans réserve à la volonté du pape; le roi ayant refusé, l'audacieux légat publia à haute voix la sentence d'excommunication, déchargea tous les sujets du royaume de leur serment de fidélité, dégrada lui-même le roi de sa dignité royale, et le déclara ainsi que sa postérité déchus du trône. Le pape se porta à des mesures plus violentes encore, en prononçant une sentence de déposition contre le roi Jean et d'excommunication contre tous ceux qui lui obéiraient ou auraient quelque liaison avec lui.

Ces sentences commençaient à exciter les craintes superstitieuses d'un grand nombre de barons, lorsqu'un certain Pierre l'Hermite prêcha avec beaucoup de véhémence contre le roi Jean, et prophétisa qu'il ne serait plus roi le jour de l'Ascencion (1212). « Ses prédications, nous dit un historien de l'époque, furent aussi fermement crues par tous ceux qui les entendirent que si c'eût été la voix du ciel qui les eût prononcées. » D'un autre côté, le pape chargea le roi de France de mettre à exécution la sentence de déposition, et il lui promit le pardon de tous ses péchés, et le royaume d'Angleterre pour récompense. Philippe leva une armée considérable, et rassembla une grande flotte pour faire une invasion en Angleterre. Alors, effrayé du danger, Jean chercha à se faire relever de l'excommunication qui pesait sur lui; et, comme le seul moyen d'atteindre ce but, était de se soumettre d'une manière illimitée au pape, il accepta toutes les conditions que le souverain pontife voulut lui imposer. Philippe fut alors obligé de renoncer à son entreprise pour ne point être frappé lui-même des foudres de l'Église.

Le pape triomphait. Cependant de vifs mécontentements ne tardèrent pas à éclater contre lui parmi ses partisans. Étienne Langton, dont la promotion avait été la cause de la querelle, avait pris possession de son siége, et les évêques de Londres, d'Ély, de Lincoln et d'Hereford, ainsi que tous les ecclésiastiques et laïques qui avaient quitté volontairement ou forcément le royaume au sujet de cette affaire, étaient rentrés en Angleterre avec lui. Grandes étaient leurs espérances. Malheureusement, quand le pape était parvenu à ses fins, il oubliait facilement les intérêts de ses amis. Vers la Saint-Michel (1213), Nicolas, évêque de Tusculum, vint en Angleterre en qualité de légat du pape, et régla toutes les affaires ecclésiastiques sans consulter le primat ni aucun membre du clergé, et sans égard pour les prétentions du parti du pape. Le roi Jean était alors dans les bonnes grâces du pontife, il avait renouvelé sa soumission, et avait été relevé de l'interdit (29 juin

1214). Le primat tint à cette occasion un synode provincial de ses suffragants à Dunstable vers le milieu de janvier (1214); on s'y plaignit très-amèrement du légat et de sa partialité, et on convint de lui envoyer une députation chargée lui faire des représentations sur sa conduite. Le légat répondit aux membres de la députation que le pape ne lui avait rien prescrit à l'égard des dommages qu'ils disaient avoir éprouvés. Simon Langton, frère de l'archevêque, se rendit aussitôt à Rome, pour se plaindre du légat; mais il y trouva Pandolphe, agent de l'évêque de Tusculum. Pandolphe peignit le roi Jean sous les couleurs les plus aimables, comme un prince pieux et juste, tandis que, suivant lui, le primat ainsi que ses ecclésiastiques étaient des hommes avides et des ennemis des justes prérogatives du roi. L'appel du clergé anglais n'eut pas de succès. Quelque temps après, le pape, mécontent de l'archevêque de Cantorbéry, le frappa d'une sentence de suspension, et annula l'élection de son frère, Simon Langton, qui avait été élu archevêque d'York.

Ainsi le pape, après avoir été l'ennemi le plus acharné du roi Jean, en était devenu le plus zélé défenseur; il protégea avec la même chaleur l'enfance de son fils Henri III contre l'ambition de Louis qui voulait usurper sa couronne. En retour, Henri jura à la cérémonie de son couronnement d'être soumis au pape comme à son souverain seigneur; Gualo, légat du pontife romain, pour récompenser la piété de Henri, renouvela la sentence d'excommunication lancée contre Louis son rival et contre tous ses adhérents. Vers ce temps-là la cour de Rome mûrissait un projet dont l'exécution aurait fait entrer dans ses coffres des trésors immenses. Le pape demandait pour le soutien de sa dignité, le revenu de deux prébendes dans toutes les cathédrales et l'entretien de deux moines dans tous les couvents de la chrétienté. Ce projet fut présenté en 1226 au parlement d'Angleterre; mais cette assemblée répondit froidement au légat, « que cette affaire intéressait toute la chrétienté, et qu'elle suivrait à cet égard l'exemple des autres puissances chrétiennes. » A la même époque, le pape envoyait un de ses légats dans le royaume, pour y recueillir la dîme. Celui-ci, pour abréger ses démarches, obligea les évêques de payer pour le clergé inférieur de leurs diocèses respectifs. Tout était prévu, car si quelqu'un d'eux prétendait manquer d'argent, le prélat leur présentait des usuriers qu'il avait amenés d'Italie, et qui leur prêtaient à de gros intérêts les sommes nécessaires pour qu'ils pussent s'acquitter.

A la mort du cardinal Langton, archevêque de Cantorbéry (9 juillet 1228), de nouvelles contestations éclatèrent entre la couronne et les moines de Cantorbéry. Ceux-ci nommèrent à cette occasion un de leurs religieux, Gauthier de Hemesham; mais le roi et les prélats, mécontents de cette élection, en appelèrent au pape. Comme le souverain pontife mettait beaucoup de lenteur à se décider, le roi lui fit promettre un dixième des biens meubles du clergé et des laïques, s'il consentait à annuler l'élection; le pape accepta l'offre, et le roi nomma Richard, grand chancelier de Lincoln, archevêque de Cantorbéry. Mais ce prélat, dont l'élection coûtait si cher, mourut peu de temps après son élévation (3 août 1231). De nouvelles jalousies éclatèrent pour le remplacer. Quatre élections furent faites par les moines et annulées successivement par le pape, parce qu'il ne voyait pas dans les candidats proposés une ardeur assez vive pour sa cause. Enfin Edmond Rich, trésorier de Salisbury, que le saint-père avait lui-même recommandé, fut élu et sacré. Non-seulement le pape nommait à la première dignité ecclésiastique du royaume, mais encore il disposait à son gré de presque tous les bénéfices lucratifs; ces bénéfices étaient accordés le plus généralement à des Italiens qui traitaient l'Angleterre comme un pays conquis. Dans le cours de trois années on compta jusqu'à trois cents Italiens qui

Croix de Malmesbury, Wiltshire

CANCELLED

vinrent ainsi s'emparer des hautes fonctions de l'Église.

Les exactions de ces étrangers devinrent bientôt si odieuses, qu'une irritation générale se manifesta dans le royaume. On fit un relevé des sommes considérables qui sortaient du pays, et on reconnut que le revenu des bénéfices possédés en Angleterre par des Italiens s'élevait à soixante mille marcs, somme supérieure au revenu ordinaire de la couronne. Comme Henri IV ne paraissait pas vouloir se réunir à son peuple, les barons résolurent d'arrêter eux-mêmes le cours de ces déprédations; et n'imaginant pas de moyen plus sûr pour se soustraire à ces spoliations que celui de fermer l'entrée du royaume aux étrangers, ils envoyèrent (1245) des ordres à tous les gardes des ports de se saisir de toutes les personnes chargées des bulles du pape. Le légat se plaignit amèrement au roi de cette violence. Mais les barons lui députèrent un de leurs chevaliers pour lui enjoindre en leur nom de quitter immédiatement l'Angleterre. Le chevalier avait ordre de dire au légat que, s'il ne partait pas dans trois jours, on le hacherait en morceaux sans miséricorde. Les barons envoyèrent ensuite des ambassadeurs chargés d'exposer leurs griefs au concile de Lyon que le pape présidait en personne. Guillaume Powrie prit la parole, et dit au pape qu'il était impossible aux Anglais de supporter plus longtemps une tyrannie odieuse à Dieu et aux hommes, et qu'ils avaient résolu, avec la grâce de Dieu, de ne plus la souffrir.

Un prélat anglais donna un exemple de fermeté qu'il est bon de rapporter. Il s'appelait Robert Grostet, et occupait le siége épiscopal de Lincoln. Doué d'une vaste érudition et d'une piété sincère, Robert se distinguait encore par sa probité qui était sans tache. Quand il recevait des bulles de Rome, il les examinait avec soin, et, si ce qu'elles lui commandaient lui semblait juste, il s'y conformait; mais, s'il arrivait, comme cela était souvent le cas, qu'elles fussent contraires aux préceptes de l'Évangile, il les jetait au feu. Le pape Innocent IV, le plus impérieux et le plus absolu des pontifes de Rome, lui envoya une bulle qui contenait la fameuse clause de *non-obstante;* dans cette bulle on lui enjoignait de donner un bénéfice considérable de son diocèse à un enfant, neveu du souverain pontife. Robert écrivit aussitôt au pape pour lui représenter que la clause de *non-obstante* qui était nouvellement insérée dans les bulles apostoliques était la source d'une infinité de désordres dans la chrétienté et de beaucoup d'inconstance dans la foi chrétienne; il ajoutait au sujet du bénéfice demandé, que c'était priver les âmes des soins et des conseils d'un pasteur et par conséquent les exposer volontairement à la perdition. Mais le pape n'était point accoutumé à un pareil langage. « Comment, s'écria-t-il, cet insolent ne sait donc pas que son maître est notre vassal, ou plutôt notre esclave, et que d'un seul mot je puis le faire jeter et pourrir dans une prison! » Cependant les conseillers du pontife parvinrent à calmer sa colère; on lui représenta qu'en persécutant un prélat dont on respectait généralement la piété, l'érudition et les vertus, il risquait d'augmenter le nombre de ses ennemis; et il fut décidé qu'on garderait le silence sur cette épître et qu'on feindrait de n'en avoir pas eu connaissance.

Cette résistance de la nation aux empiètements de la cour de Rome se manifesta d'une manière plus prononcée encore sous le règne d'Édouard Ier. Doué d'un esprit juste et d'un discernement sûr, possédant les qualités qui distinguent les meilleurs législateurs et les plus habiles politiques, ayant d'ailleurs assez de force pour se faire obéir, Édouard Ier devait chercher à secouer le joug du clergé romain. Le parlement, inspiré par lui, dressa une liste des griefs de la nation et il l'envoya pour en obtenir justice, au pape avec une lettre dans laquelle il exprimait vivement son indignation. Les griefs signalés au pape étaient :

1° Le nombre excessif des bénéfices accordés par lui à des Italiens et à des étrangers qui s'emparaient généralement des meilleurs emplois au détriment des fondateurs ou de leurs successeurs et des patrons qui avaient le droit de nomination.

2° La manière dont le pape disposait en faveur des cardinaux des revenus des maisons religieuses.

3° Le droit que le pape s'attribuait aux premiers fruits et aux revenus des bénéfices vacants; on disait que la perception de ce droit se faisait d'une manière trop rigoureuse, et qu'elle était également préjudiciable aux intérêts du roi, du royaume et du clergé d'Angleterre.

4° L'impôt exorbitant que levait le saint-père sous la dénomination de Denier de saint-Pierre, impôt dont la valeur était trois fois aussi considérable que celle de la première concession.

5° Le détournement des legs qui, destinés dans l'origine à des usages de dévotion ou de charité, étaient maintenant consacrés par l'autorité du saint-siége à des usages fort différents de l'intention des testateurs.

6° Les pratiques insidieuses des clercs qui, après avoir promis aux créanciers la moitié de ce qui leur était dû pour obtenir le reste, faisaient saisir les débiteurs ou les sommaient de se présenter devant leurs tribunaux.

7° La fourberie des mêmes clercs qui s'appropriaient des successions douteuses contre l'intention de ceux qui les avaient laissées, et au détriment de ceux auxquels les tribunaux civils les avaient adjugées.

Le parlement réprimanda ensuite séverement le nonce du pape, et après lui avoir enjoint d'être plus circonspect, il ordonna des poursuites contre ses agents subordonnés.

Plusieurs statuts destinés à arrêter l'accroissement des domaines de l'Église furent ensuite publiés. L'un défendait de léguer ou assigner à l'avenir, sous tel prétexte que ce fût, des terres, maisons ou rentes à une communauté religieuse, sans en avoir obtenu la permission du roi. Ce fut en vain que le clergé protesta contre ses dispositions. Ses réclamations n'arrêtèrent point Édouard. Occupé de guerres, ayant souvent besoin d'argent, il fit des demandes au clergé. En 1294, la guerre d'Écosse ayant épuisé ses ressources, il saisit tout l'argent déposé dans différents monastères, et, après en avoir disposé d'une partie, il destina l'autre à payer les frais d'une expédition dans la Palestine. Le 21 septembre de la même année, dans une assemblée convoquée à Wesminster, le roi demanda au clergé une moitié de ses revenus temporels et spirituels. Les membres du clergé se prêtèrent d'abord de mauvaise grâce à cette mesure, mais le roi leur dit; « si quelqu'un d'entre vous, mes révérends pères, est assez hardi pour s'opposer à la volonté du roi, qu'il se lève et fasse connaître l'ennemi de son maître et le perturbateur de la paix publique. » Personne ne fut tenté de quitter son siége, et l'ordre d'Édouard n'éprouva plus d'opposition.

Ce ne fut pas la dernière contribution que le roi leva sur le clergé. En 1296 Édouard, ayant encore besoin d'argent, tint un parlement à Saint-Edmundsbury et demanda au clergé un cinquième de tout son mobilier. Le clergé refusa, et Winchelsea, qui était alors archevêque de Cantorbéry, produisit une bulle du pape qui défendait à tous les souverains d'imposer les ecclésiastiques de leurs États sans la permission du saint-siége, et au clergé de se prêter à ces usurpations. Édouard, après avoir temporisé pendant quelque temps, déclara aux prélats que, le clergé ayant refusé de contribuer aux dépenses du gouvernement, il n'en recevrait désormais aucune protection. Il ordonna en même temps à tous les juges de recevoir et de suivre les demandes qui leur seraient présentées contre le clergé, et de ne faire aucune attention à celles qui lui viendraient de la part des ecclésiastiques; et aux shérifs du royaume de se saisir et de

s'emparer des biens meubles et immeubles des ecclésiastiques et de les garder en attendant de nouvelles instructions. Les ecclésiastiques effrayés se soumirent aussitôt, et l'archevêque qui était le principal auteur de ce désordre, après avoir été dépouillé complétement de ses biens et presque réduit à manquer du nécessaire, consentit à céder un cinquième de ses propriétés pour conserver le reste.

Toutefois, un an environ après cet événement, nous voyons le primat tenir à Londres (janvier 1298) un synode provincial et menacer de l'excommunication tous ceux qui saisiront les propriétés des ecclésiastiques ou qui enlèveront leurs meubles sans le consentement des propriétaires. Ces sentences devaient être lancées du haut de la chaire, au bruit des cloches et avec toutes les cérémonies qu'on supposait les plus imposantes. Cependant le clergé ne retira aucun fruit de ce nouvel effort, et le primat lui-même fut victime de son zèle. Le roi le dénonça au pontife, lui reprochant différents crimes, et l'accusa particulièrement de troubler la tranquillité du royaume en excitant les barons à la révolte. Le pape priva le primat de ses fonctions spirituelles, et le somma de venir à Rome rendre compte de sa conduite. L'archevêque se rendit à cet ordre, et resta dans l'exil et l'indigence jusqu'à la mort d'Edouard 1er.

Il y eut sous ce règne plusieurs changements dans les doctrines et la discipline de l'Église; les principaux sont relatifs à la transsubstantiation. Vers le commencement de ce siècle l'Église maintenait, conformément au quatrième concile général de Latran, que le pain représentait réellement la substance du corps de Jésus-Christ, et le vin celle de son sang. On décida ensuite que le corps et le sang du Christ étaient contenus sous les seules apparences du pain, et que le vin ne faisait point partie du sacrement. On vit aussi à la même époque le nombre des fêtes s'accroître considérablement, et les excommunications générales commencer à être mises en usage. Ces sentences frappaient particulièrement ceux qui avaient offensé le clergé, soit en lui disputant ses droits, soit en s'emparant de quelque propriété de l'Église. Chaque curé les lançait du haut de la chaire aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, et, pour imprimer un sentiment d'horreur et de crainte dans l'esprit des auditeurs, il y joignait en général les malédictions suivantes. « Puisse cet anathème, disait le prêtre, les suivre assis ou debout, en repos ou en mouvement, parlant ou gardant le silence, éveillés ou endormis, à cheval ou en bateau, dans la joie et dans la douleur, dans leur maison et hors de leur maison, sur la terre et sur l'eau, dans tous les temps et dans tous les lieux. Maudites soient leurs têtes et leurs pensées! maudits soient leurs yeux et leurs oreilles! maudites soient leurs langues et leurs lèvres, leurs épaules et leur poitrine, leurs jambes et leurs pieds, leurs cuisses et tout le reste de leur personne! Puissent-ils être maudits depuis l'extrémité de leurs pieds jusqu'au sommet de leur tête, à moins qu'ils ne se repentent et qu'ils ne réparent leurs crimes! Puisse leur âme, comme cette torche qui s'éteint et cesse de luire, brûler dans les ténèbres et l'obscurité de l'enfer! »

Voici un catalogue des livres de prière que le pasteur ou la paroisse était tenu de fournir et d'entretenir, et dont les paroissiens avaient la charge : 1° Une *légende* ou *lectionnaire* contenant toutes les leçons tirées de l'Écriture sainte qui devaient se lire dans le cours d'une année; 2° un *Antéphonier* ou recueil contenant les invitatoires, répons, versets, oraisons et tout ce qui se disait ou chantait au chœur, excepté les leçons; 3° un abrégé contenant les extraits, suites et alleluia, le symbole, l'offertoire, le trisagium, l'office des aspersions et tout ce qui se chantait à la grand'messe; 4° un *psautier;* 5° un *Troper* dans lequel on trouvait les suites qui n'étaient point contenues dans l'abrégé · 6° *l'ordinal* ou

recueil de préceptes pour célébrer régulièrement le service divin (ce livre s'appelait aussi *Pie* ou *Portius*); 7° un *Missel* ou livre de messe; 8° un *manuel* qui contenait le service relatif au baptême et aux autres sacrements avec le service usité dans les processions. Ces livres étaient alors écrits à la main et coûtaient fort cher. Le prix ordinaire d'un livre de messe était de cinq marcs, ce qui équivalait aux émolumens annuels d'un vicaire de ces temps-là. Indépendamment de ces livres, les paroissiens fournissaient encore les vêtements : 1° la chape qui servait aux jours de grandes fêtes; 2° la chasuble que le prêtre portait sous la chape et qu'on nommait quelquefois planette; 3° une dalmatique à l'usage du diacre; 4° une tunique pour le sous-diacre; 5° une chape de chœur pour l'usage ordinaire, avec tous ses accessoires, c'est-à-dire une aube, un amict, une étole, un manipule et une ceinture; 6° trois surplis et un rochet ou surplis sans manches; 7° un frontal ou linge pour couvrir le maître-autel, avec trois au quatre frottoirs. Les paroissiens devaient encore fournir, 1° un calice d'argent et une patène de même matière; 2° une boîte d'ivoire ou d'argent pour le pain consacré; 3° un encensoir; 4° une croix pour les processions et une autre croix pour les enterrements; 5° des fonts baptismaux avec une serrure et une clef; 6° un vase pour l'eau bénite; 7° un grand candélabre pour le cierge pascal; 8° une lanterne et une sonnette pour porter le viatique aux malades; 9° un osculatoire sur lequel était peinte l'image de Jésus-Christ ou de la Vierge, 10° toutes les images de l'église et la principale image dans l'intérieur du chœur. Les paroissiens étaient chargés de la bâtisse et de l'entretien de l'église, des vitres et des fenêtres, des cloches, et ils veillaient au chœur et aux pupitres.

Ainsi le clergé qui, sous Jean sans Terre et Henri III, son successeur, avait régné en maître souverain sur l'Angleterre, avait été obligé de courber la tête sous la main énergique d'Édouard Ier. L'inexpérience d'Édouard II, ses querelles avec les barons, et l'insuccès de ses entreprises contre l'Écosse lui rendirent bientôt les avantages qu'il avait perdus sous le dernier règne. L'une des premières mesures du pape fut de déléguer l'exercice de son autorité à Reynold, archevêque de Cantorbery. Il le dispensa de faire personnellement la visite annuelle de ses différents diocèses, et l'autorisa à absoudre cent personnes lorsqu'une sentence d'excommunation serait lancée contre elles. Il lui permit aussi par différentes bulles de remettre cent jours de pénitence à ceux qui assisteraient à sa messe ou à son sermon, et de déroger en faveur de quarante ecclésiastiques aux canons qui défendaient la pluralité des bénéfices.

Ce fut principalement contre la juridiction civile que les ecclésiastiques dirigèrent leurs attaques. Depuis l'époque où Guillaume le Conquérant avait séparé les juridictions civile et ecclésiastique, des contestations interminables avaient eu lieu relativement aux limites respectives de ces juridictions. Le clergé aurait voulu ne répondre de ses actes qu'à ses pairs. Le pape adressa à cette occasion à l'archevêque de Cantorbéry une bulle dans laquelle on trouvait ce passage : « Il est affreux que des juges laïques fassent arrêter, condamner et pendre des clercs revêtus de pouvoirs sacerdotaux et couverts des rayons de la dignité pontificale, lorsqu'ils sont convaincus de vol ou de meurtre. Combien est grand le scandale des mœurs présentes! leur corruption offense le suprême souverain qui a défendu de toucher aux oints du Seigneur. »

La couronne avait alors besoin du clergé, et on fit (1316) un règlement connu sous le nom *d'articuli cleri*; il raffermissait l'indépendance des ecclésiastiques, en établissant que les clercs qui s'avoueraient coupables devant les tribunaux civils, de vols ou de meurtres, ne pourraient être ni condamnés, ni jugés par les magistrats sans violation des immunités de l'Église, et qu'on ne pourrait leur refuser

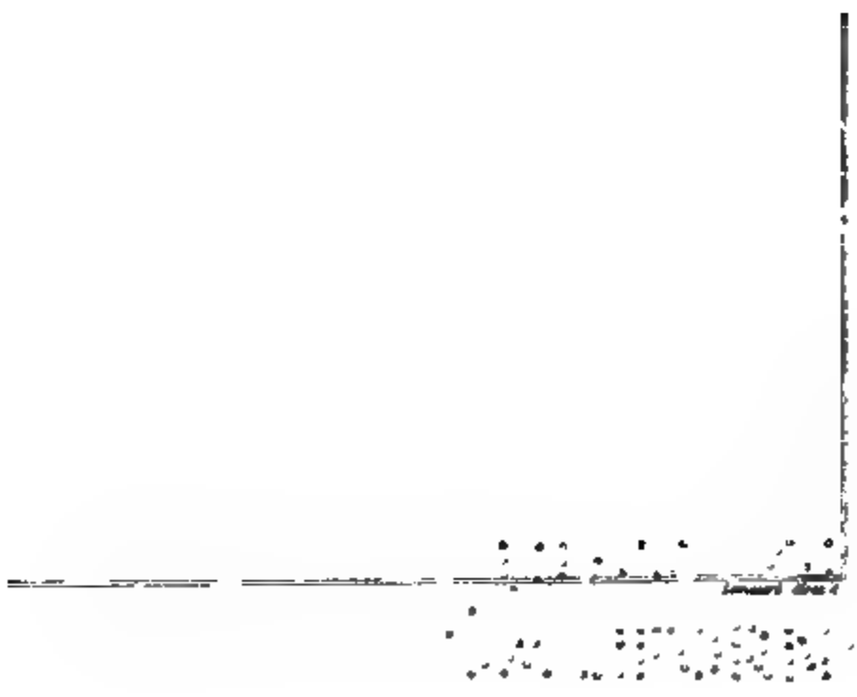

Intérieur de la Cour de Malmsbury

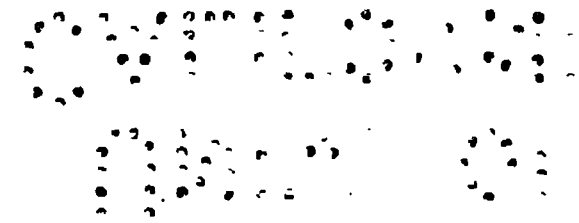

priviléges de la cléricature, lorsque le prélat les réclamerait pour eux dans la forme requise. Cette concession ne fut pas une lettre morte dans les mains du clergé. Un évêque du nom d'Adam de Orleton ayant été pris les armes à la main (1321), fut traduit devant la chambre des pairs; l'évêque réclama le privilége de la cléricature, et les autres évêques ayant appuyé ce système de défense, il fut renvoyé absous. Édouard II essaya quelque temps après de le faire condamner par les juges du ban du roi; mais les trois archevêques de Cantorbéry, d'York et de Dublin, entrèrent dans la salle précédés de leurs croix et emmenèrent l'accusé en triomphe.

La dissolution de l'ordre des templiers et l'exécution d'un grand nombre de chevaliers de cet ordre eurent lieu à cette époque; comme ce procès occupa pendant plusieurs années l'attention de l'Europe entière, nous en dirons quelques mots.

Cet ordre subsistait depuis plusieurs siècles, et ses membres faisaient le vœu de protéger les pèlerins de Jérusalem; il avait acquis insensiblement de riches possessions dans tous les pays de la chrétienté. Ce fut là ce qui le perdit. Deux chevaliers de cet ordre, ayant été sévèrement punis, accusèrent leurs autres frères de crimes odieux. Ils affirmaient que les chevaliers, au moment de leur admission dans l'ordre des templiers, étaient tenus de renier le Christ, de cracher sur la croix et de la fouler aux pieds; que le règlement de l'ordre leur défendait toute communication avec les femmes, mais leur permettait le péché de sodomie, et les obligeait à adorer une tête de bois ornée d'une longue barbe, et que cette tête était présentée à l'adoration de tous les membres de l'ordre dans les assemblées générales.

Cette étrange révélation fut exploitée par les ennemis des templiers, et notamment par Philippe le Bel, roi de France, qui était le plus puissant d'entre eux. Aussitôt, on arrêta et on mit en prison par ses ordres les templiers dans toute l'étendue de son royaume. — De la France la proscription s'étendit à tous les autres pays; et Clément V, qui avait l'espoir de partager les dépouilles de l'ordre, envoya à tous les princes et les prélats de la chrétienté des bulles pour les persécuter. On tint à Londres (novembre 1309) un synode provincial dans lequel l'évêque de Londres et les autres commissaires nommés par le pape pour instruire ce procès fournirent un grand nombre de preuves contre les templiers; ils déclarèrent « que tous les membres de l'ordre qui étaient dans le royaume seraient détenus et qu'ils seraient interrogés l'un après l'autre sur les crimes dont on les accusait; qu'on leur ferait subir de nouveaux interrogatoires, afin d'acquérir, s'il était possible, des informations plus certaines; qu'on se conduirait de la même manière avec les templiers détenus à Lincoln; et que si, dans ces interrogatoires séparés, il n'y avait rien de plus sur leur compte que ce qu'ils avaient précédemment confessé, on les mettrait à la torture, sans la pousser toutefois jusqu'à la mutilation, et en évitant même toute effusion de sang; que les évêques de Londres et de Chester et les autres commissaires donneraient connaissance à l'archevêque de ce qui se serait passé, afin qu'il rassemblât le synode. Cette sentence fut exécutée; et à la réunion du nouveau synode, les templiers, ayant été introduits dans l'assemblée, déclarèrent publiquement qu'on les avait accusés d'hérésies si différentes qu'ils ne chercheraient pas à se disculper; mais qu'ils imploraient la clémence de Dieu et de l'Église et se soumettaient docilement aux pénitences qu'on jugerait à propos de leur imposer. On sait quelle fut la fin de cet ordre fameux. Le 16 octobre 1311, environ trois cents archevêques et évêques se réunirent à Vienne dans le Dauphiné. Le pape Clément V présidait en personne cette assemblée en présence du roi de France. La dissolution de l'ordre fut prononcée, et

les chevaliers hospitaliers obtinrent la remise de leurs propriétés.

Les premières années du règne d'Édouard III commencèrent sous d'heureux auspices; car ce fut à la sollicitation d'Édouard lui-même que la cour de Rome éleva Jean Stratford, évêque de Winchester, à l'archevêché de Cantorbéry. Mais ce bon accord dura peu. Édouard III écrivit au souverain pontife pour lui représenter que les réserves de la cour de Rome avaient introduit dans l'Église une foule d'étrangers avides qui n'y faisaient point leur résidence, et n'entendaient pas même la langue du pays; que ces abus rendaient le ministère des prêtres tout à fait inutile; que les Anglais encouragés par ces défenses injustes abandonnaient leurs études; que les étrangers exportaient continuellement l'argent du royaume; que les appels fréquents à la cour de Rome détruisaient toute l'autorité des tribunaux de la nation, et qu'enfin la couronne se trouvait dépouillée de ses droits les plus légitimes. « Ce désordre, disait Édouard, est poussé à un excès si insupportable, que nos sujets nous ont vivement sollicité, dans l'assemblée de notre parlement, de nous servir de notre autorité pour en arrêter la continuation. » Mais ces remontrances ne furent point entendues.

Le fait suivant nous donnera une idée du degré de puissance auquel était arrivé le clergé anglais à cette époque. Robert Moreley était un des plus puissants barons du royaume et il avait l'amitié du roi. Sa meute fit des dégâts assez considérables dans un parc qui appartenait à William Buttenian, évêque de Norwich. Le prélat, vivement irrité, aurait voulu une réparation publique; il résolut de forcer le malheureux baron à lui demander pardon dans l'église même, les pieds et la tête nus et un cierge allumé à la main. Robert Moreley, fort de l'amitié du roi, voulut résister à ces prétentions; mais le clergé était tout-puissant, et malgré sa richesse personnelle et l'intervention du roi, le baron fut obligé de consentir à ce qu'on exigait de lui. Il traversa les rues de Norwich en veste, la tête et les pieds nus et portant à la main un cierge allumé du poids de six livres. Puis, après avoir passé par les quartiers les plus populeux de la ville, il entra dans l'église et se mettant à genoux devant le prélat offensé, il lui demanda pardon dans les termes les plus humbles et en présence de la multitude.

Cependant la nation commençait à se lasser de cette servilité et de ces exactions; et une résistance opiniâtre s'organisait pour y mettre un terme. En 1374 le roi ordonna aux évêques d'envoyer à la chancellerie une liste de tous les bénéfices de leurs diocèses occupés par des Italiens ou par d'autres étrangers. Deux ans après, le parlement adressa de vives réclamations au roi, au sujet de ces bénéfices, et lui annonça que les taxes diverses que le pape enlevait annuellement du royaume s'élevaient à une somme cinq fois aussi considérable que celle qui était accordée au roi lui-même.

Mais une attaque plus menaçante vint du docteur Wyckliff. C'était un homme estimé pour sa sagesse et son érudition, sa science et sa piété. Placé à Oxford, en 1365, en qualité de recteur du collége par l'archevêque Islep, il y fit un cours de théologie qui avait attiré un grand nombre d'auditeurs. Le docteur ne ménageait point le clergé; et le roi, enchanté d'un de ses discours dans lequel il s'élevait contre les prétentions du pape à l'hommage et au tribut de la couronne d'Angleterre, répandit sur lui ses faveurs et l'employa dans différentes ambassades. Il alla à Rome, mais il en revint si mécontent qu'il donna au pape le surnom d'Antechrist; et, après avoir peint sa tyrannie sous les couleurs les plus odieuses, il repoussa sa suprématie.

Ce ne fut pas tout; le docteur créa une nouvelle doctrine religieuse. On ne sait au juste quelle était cette doctrine, parce que Wyckliff rétracta des opinions qu'on lui avait attribuées, et qu'on lui en attribua qu'il ne voulut

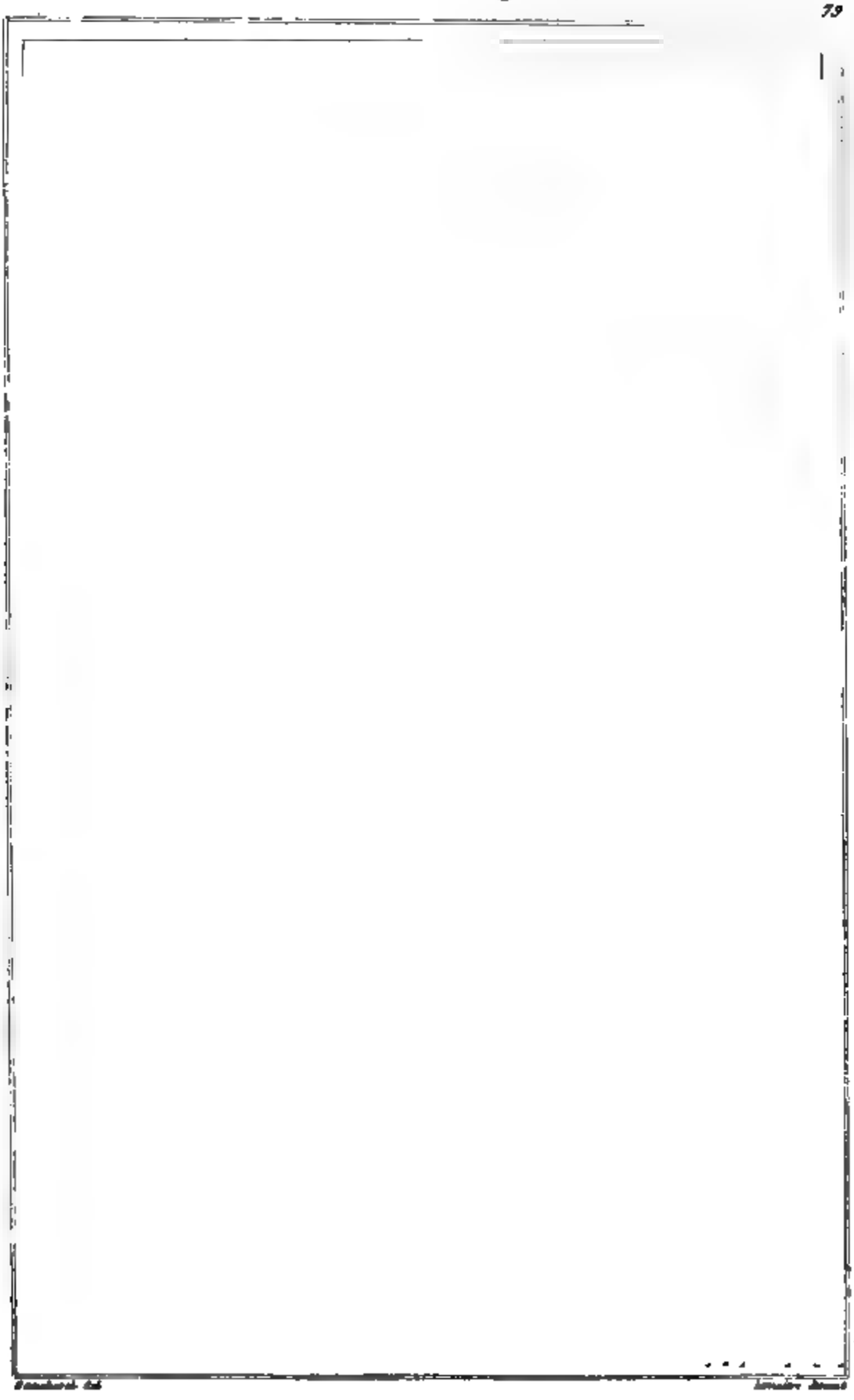

Tombeau dans la Cathédrale de Salisbury

MICROFILMED

point avouer. Toutefois ces opinions produisirent une vive impression à Oxford. C'est là qu'elles furent primitivement publiées et qu'elles trouvèrent des adversaires ardents et de zélés défenseurs. Le docteur Bertli, chancelier de cette université, et le docteur Stokes, les combattirent avec force, mais elles furent soutenues avec une égale chaleur par les docteurs Hereford et Rupingdon.

La cour de Rome eut recours à ses arguments naturels, et lança contre le docteur plusieurs bulles (1377) dans l'espoir d'en avoir raison. Ces bulles prescrivaient aux cours ecclésiastiques de saisir le docteur, de le jeter en prison, de le juger et de le condamner pour ses hérésies; et elles le sommaient lui-même de comparaître en personne devant Simon Sudbury, archevêque de Cantorbéry, et William Courtnay, évêque de Londres que le pape avait nommés ses juges. Wyckliff obéit à la sommation; mais, quand il parut devant ses juges, il était accompagné des deux plus puissants lords du royaume; c'etaient Jean de Gand, duc de Lancastre, et Jean Peray, maréchal d'Angleterre. Ceux-ci demandèrent un siége pour leur protégé; mais l'évêque de Londres le refusa. Il y eut alors une querelle fort vive entre le duc et l'évêque, et l'assemblée se sépara. Quelques jours après, Wyckliff se présenta de nouveau à Lambeth devant ses juges; mais cette fois encore les juges se séparèrent sans avoir prononcé la sentence, à cause de la fraveur qu'ils éprouvèrent en voyant la foule de citoyens qui avait suivi le docteur.

Le clergé crut se tirer d'embarras en convoquant un concile à Londres (13 mai 1382), et vingt-quatre propositions prises dans les ouvrages du savant docteur furent soumises à l'assemblée qui en condamna dix. Nicolas Hereford, Philippe Rupingdon, docteurs en théologie, et John Ashton que l'on savait attachés aux doctrines de Wyckliff furent ensuite introduits dans le sein du concile; mais, comme leurs réponses ne parurent point satisfaisantes, ils furent tous déclarés convaincus d'hérésie. On ferma aussitôt le concile, et le lendemain, l'un de ses membres prononça un sermon dans lequel, après avoir indiqué les propositions condamnées, il déclara à ses auditeurs que tous ceux qui favoriseraient ou adopteraient les doctrines nouvelles seraient excommuniés comme hérétiques.

Tandis qu'on délibérait, la mort frappa Wyckliff. Mais la joie du clergé fut de courte durée; car on s'aperçut bientôt que la doctrine du docteur n'était pas morte avec lui. En effet, on vit à cette époque une foule de prédicateurs se répandre dans toutes les provinces de l'Angleterre et déclamer avec véhémence contre les vices du clergé. On les appelait Lollards. Quelques historiens ont prétendu qu'ils étaient disciples de Wyckliff; mais tout porte à croire que, malgré la conformité de leurs opinions religieuses avec le grand réformateur de l'Angleterre, ils avaient une origine étrangère. On suppose que quelques-uns des écrits de Wyckliff s'étant fait jour en Bohême, ils y furent recueillis par Jean Huss qui les répandit dans toute l'Allemagne, et que ce célèbre hérésiarque fut le père des Lollards. Toutefois il est plus probable que les Lollards tirèrent leur nom du réformateur allemand Walter Lollard qui fut brûlé à Cologne en 1322, et dont les opinions étaient à peu près identiques avec celles qu'on leur imputait au XVe siècle.

Les informations les plus certaines que nous ayons de la doctrine des Lollards anglais nous sont données par les Lollards eux-mêmes dans une pétition qu'ils présenterent à la chambre des communes en 1395. Les Lollards reconnaissaient que la possession du temporel par le clergé étaitcontraire à la loi du christianisme et destructive de la foi, de l'espérance et de la charité; que le clergé romain n'avait point été établi par le Christ; que les cérémonies de l'Église ne reposaient sur aucun passage des saintes écritures, et qu'elles n'étaient d'au-

cune importance; que le célibat du clergé romain était la source de vices scandaleux; que le miracle de la transsubstantiation tendait à ramener le peuple à l'idolâtrie; que les exorcismes et les bénédictions prononcées sur le vin, le pain, l'eau, l'huile, le sel, etc., étaient des actes qui appartenaient plutôt à la nécromancie qu'à la religion; que le clergé en acceptant des places séculières du gouvernement devenait hermaphrodite, parce qu'il servait à la fois la cause de Dieu et celle des puissances de la terre; que les prières faites à Dieu pour les morts ne devaient point lui être agréables, en ce sens qu'elles étaient offertes en général en faveur de personnes qui, par leurs mauvaises actions pendant leur vie, méritaient après leur mort la punition divine, et qui avaient déjà reçu le châtiment de leur inconduite; que les pèlerinages et les prières offertes à des images tenaient de l'idolâtrie; que la confession auriculaire n'était pas sans danger; que les prêtres n'avaient pas le pouvoir de remettre les péchés; que prendre la vie d'un homme, soit en guerre, soit par une sentence judiciaire, était une action essentiellement contraire à l'esprit et aux préceptes du christianisme; enfin, que certaines professions, entre autres celle de bijoutier, devaient être défendues comme inutiles aux hommes et propres à les conduire au mal. Les pétitionnaires se présentaient comme les ambassadeurs du Christ, et comme agissant en vertu d'une commission divine.

Le clergé fut vivement alarmé de l'apparition de ces nouveaux hérétiques; ils étaient nombreux, pleins d'enthousiasme et avaient des amis puissants, entre autres, le duc de Lancastre, lord Peray, Latimer, Clifford, Hilton, etc. On résolut de recourir à des moyens énergiques, et l'on profita de l'avénement de Henri IV au trône et des circonstances de l'époque pour obtenir de nouvelles lois répressives. En 1401 le parlement ou plutôt le roi qui, convaincu de la faiblesse de ses droits au trône d'Angleterre, avait besoin de gagner la faveur du clergé, autorisa les évêques à faire emprisonner toutes les personnes soupçonnées d'hérésie et à les faire interroger par une cour spirituelle. A l'égard des hérétique relaps ou obstinés, le juge spirituel devait requérir la présence du shérif du comté ou du premier magistrat de la ville pour qu'il entendît prononcer la sentence, et remettre aussitôt les condamnés à ce dernier pour qu'il les fît brûler sur un terrain élevé à la vue du public.

L'orage qui commençait à menacer l'Eglise d'Angleterre éclatait également au sein de Rome même. Le pape Grégoire XI était mort (1378), et Bartholomée Pregnagno, archevêque de Bari, venait de lui succéder sous le nom de Urbain VI. Le nouveau pape encourut bientôt la haine des cardinaux qui l'avaient nommé. Urbain était un homme d'un caractère impérieux et hautain. Gibbon nous apprend qu'Urbain se promenait tranquillement dans son jardin et récitait son bréviaire, tandis que, dans une chambre voisine, six cardinaux, mis à la torture par ses ordres, remplissaient l'air de leurs cris. Les cardinaux, après avoir quitté Rome et s'être assemblés à Agnani et plus tard à Fundi, l'excommunièrent, le déclarant apostat, et proclamèrent pape, sous le nom de Clément VII, Robert de Canova. Les grandes puissances chrétiennes soutinrent chacune, selon ses intérêts respectifs, les deux papes. La plupart des États italiens adhérèrent à la papauté d'Urbain, ainsi que l'Angleterre, par esprit d'opposition contre la France, le Portugal, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède, le Danemark et la Norwége, l'Écosse, la Navarre, la Castille, l'Aragon, la Savoie, la Sicile et Chypre qui soutenaient l'élection de Clément. Urbain mourut, mais la querelle ne se termina point à sa mort. Urbain VI eut pour successeur (1389) Perrino Tomacella ou Boniface IX; en 1404, Cosmato Meliorato, ou Innocent VII, succéda à Boniface; en 1406, Angelo Cor-

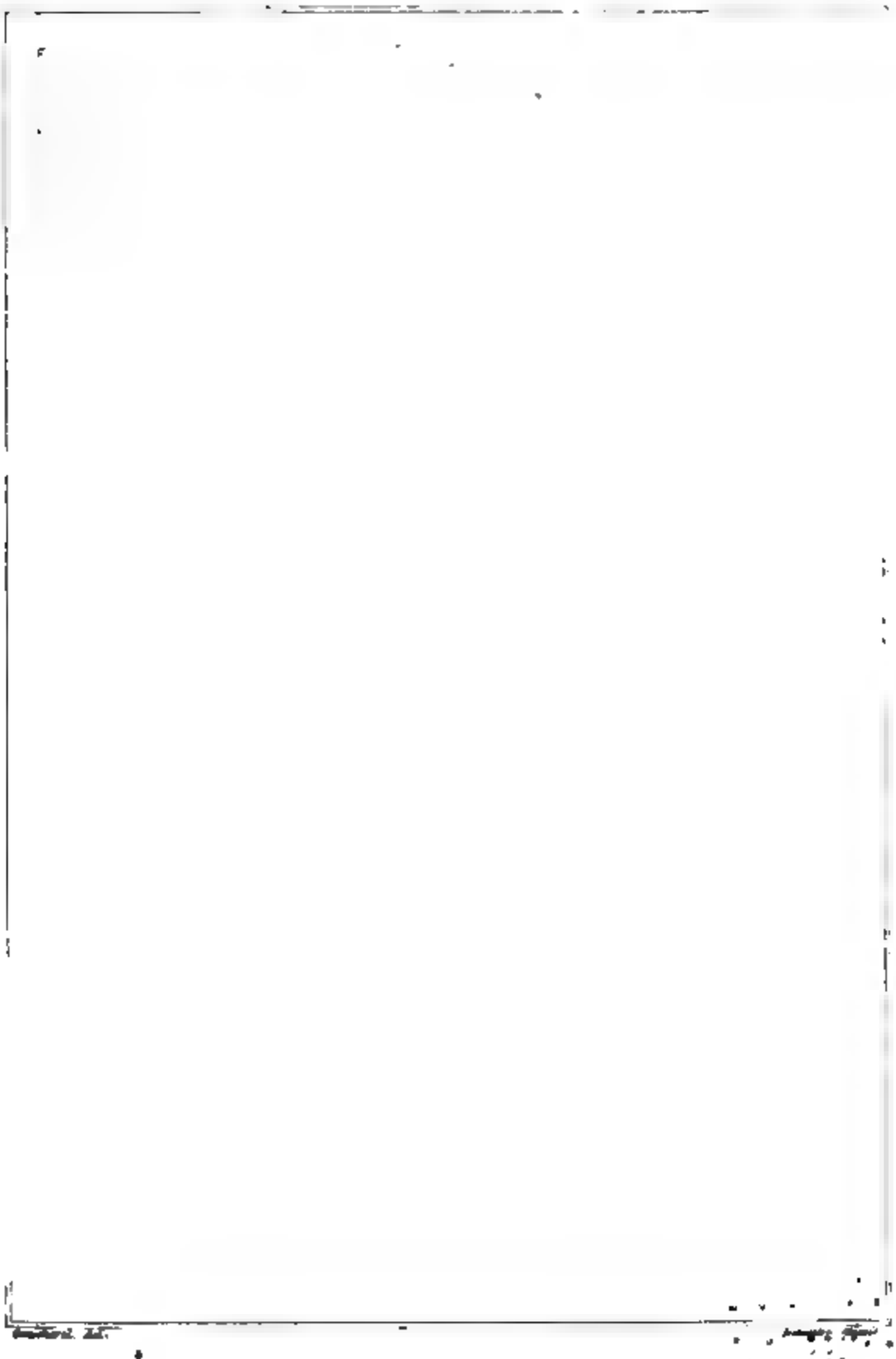

Eglise de Westminster

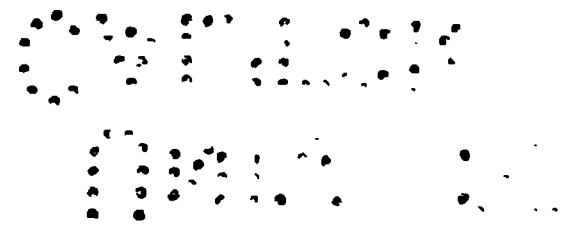

rario ou Grégoire XII succéda à Innocent VII. La mort frappa également Clément VII (1394), et les cardinaux lui choisirent pour successeur Pierre de Luna, qui prit le nom de Bénédict XIII.

Après d'inutiles efforts pour opérer un rapprochement entre Grégoire XII et Bénédict XIII, les deux papes furent déposés en 1409 par le concile de Pise, et la même assemblée nomma à l'unanimité pour leur succéder Pierre Philarète, Grec d'origine, qui prit le nom d'Alexandre V. Alexandre mourut l'année suivante, et Balthazar Cossa, de Naples, fut appelé par la même assemblée à lui succéder; il prit le nom de Jean XIII.

Quelques-unes des puissances qui avaient embrassé la cause de Grégoire XII, et celles qui étaient restées attachées à Bénédict, résistaient encore. Naples, la Hongrie et l'Allemagne ne voulaient reconnaître pour pape que Grégoire, et Bénédict qui était né en Espagne avait encore pour lui toute cette contrée. Cependant ces divisions se calmèrent lorsque le concile de Constance eut déposé (1414) le pape Jean, et que Grégoire se fut décidé à résigner ses fonctions par suite de l'abandon des puissances qui l'avaient soutenu jusqu'alors. Le cardinal Othon de Colonne fut alors élu pape sous le nom de Martin V; et Bénédict XIII, qui avait fixé sa résidence à Peniscola dans le royaume de Valence, étant mort en 1424, son successeur fit sa soumission. Martin V fut alors reconnu par toute l'Église latine. Ce grand débat donna une secousse violente à l'autorité temporelle des papes. Dès ce moment les papes ne prennent plus en effet le ton impérieux de leurs prédécesseurs; leur politique est une politique de conciliation; elle consiste à augmenter le nombre de leurs adhérents et à éviter toutes les mesures violentes qui peuvent amener un conflit entre eux et leurs adversaires.

L'église anglaise aux prises avec un schisme puissant, et sans cesse attaquée par des hommes éminents par leurs talents et leur savoir avait considérablement perdu depuis le règne de Henri Ier. Les statuts se multipliaient contre elle. Sous le règne tourmenté de Henri III, des restrictions importantes avaient encore été faites à son autorité. « Les cours de « justice, nous dit Hallam, ont été « composées jusqu'à ce jour en partie « d'ecclésiastiques; mais maintenant « ils s'abstiendront d'exercer la justice « temporelle qui ne s'accorde pas avec « la sainteté de leur profession. » Édouard Ier, dans un statut qui a pour titre « circumspecte agatis, » restreint les limites de la juridiction spirituelle; et, dans un autre statut antérieur à celui-ci, il dit que les clercs accusés de félonie seront traduits devant les tribunaux ordinaires, et que, s'ils sont reconnus coupables, ils devront subir la peine prononcée contre eux. Ce prince, par un autre statut, défendit à tous les abbés, prieurs et religieux quelconques d'envoyer de l'argent à leurs supérieurs demeurant à l'étranger. Le savant Blackstone nous apprend que ce prince, ayant su qu'un de ses sujets avait obtenu une bulle d'excommunication contre un autre homme, ordonna qu'on l'exécutât comme traître, peine qui fut commuée en celle du bannissement du royaume, parce que le chancelier et le trésorier lui représentèrent à genoux que la loi invoquée à l'appui de la condamnation capitale était tombée en désuétude depuis longtemps.

Des statuts furent rendus au même effet sous les règnes des successeurs de ce prince, et notamment sous celui de Richard II. Le règne de Richard II donna le jour au fameux statut de *præmunire* (1392). Ce statut défendait d'acheter en cour de Rome des bénéfices, des bulles d'excommunication, de les apporter dans le royaume et de recourir à une autre judicature qu'à celle du royaume. Celui qui enfreignait la loi devait être mis hors de la protection du roi; ses terres et ses biens étaient confisqués, et lui-même était

traduit devant les tribunaux pour y être condamné à une forte peine. Sous le règne de Henri IV, le parlement s'étant assemblé à Coventry, le roi lui demanda des subsides pour conduire la guerre contre les habitants de la principauté de Galles; et les communes lui proposèrent de saisir les revenus du clergé et de les affecter au service public. « Le clergé, disaient-elles, accapare une grande partie de la richesse du royaume, et vit dans la fainéantise, sans contribuer d'aucune façon au bien-être général. » Dans une autre circonstance, le roi ayant demandé de nouveaux subsides, les communes, selon l'historien Walsingham, l'engagèrent encore, mais en termes plus positifs, à recourir aux revenus du clergé. Mais dans cette occasion les pairs intervinrent; ils prièrent le roi de protéger le patrimoine de l'Église, et de punir tous ceux qui diraient au peuple qu'il était légal de s'emparer des biens du clergé, et Henri fit une réprimande sévère aux communes.

Le statut contre les Lollards n'était point destiné à rester une lettre morte, et bientôt Smithfield vit s'allumer la flamme des bûchers qui étaient destinés à étouffer les opinions religieuses opposées aux doctrines du catholicisme. La première victime fut William Sawtre, recteur de la paroisse de Lynn dans le comté de Norfolk. Sawtre sommé de comparaître devant le parlement pour répondre à différentes charges portées contre lui, et entre autres à celle d'avoir affirmé qu'il ne voulait point adorer la croix du Christ, et d'avoir nié le mystère de la transsubstantiation, fut condamné comme hérétique relaps. Le primat Arundel et six évêques réunis dans Saint-Paul, revêtus de leurs habits pontificaux, firent amener devant eux la victime qui elle-même était revêtue des habits de sa profession. Arundel prononça à haute voix la dégradation de Sawtre; on lui enleva la chasuble et le Nouveau Testament qu'on avait placé dans ses mains, l'étole et tous les insignes de ses fonctions ecclésiastiques, et pour effacer sa tonsure, on lui mit sur la tête un chapeau de laïque. Ainsi dépouillé, le malheureux Sawtre fut livré au grand connétable et au grand maréchal d'Angleterre qui étaient venus pour le recevoir, et on le conduisit ensuite à Smithfield, où il fut brûlé vif (1401). Un concours nombreux de spectateurs assistait à l'exécution, car ce genre de spectacle était entièrement nouveau en Angleterre.

Ce fut le prélude des terribles exécutions qui ensanglantèrent le règne suivant. Quelques années après (3 juillet 1407), un nommé William Thorpe, prêtre distingué par son savoir, fut traduit devant le primat Arundel pour répondre à une charge d'hérésie. Thorpe a fait lui-même le récit des interrogatoires qu'il eut à subir. « Après être resté enfermé quelque temps dans les cachots de la forteresse de Salswood, je fus, dit-il, appelé devant le primat, qui était alors entouré d'un grand nombre de personnes. Nous nous retirâmes dans un cabinet particulier dans lequel nous restâmes au nombre de cinq, l'archevêque, un médecin appelé Malveren, deux juges et moi-même. L'archevêque m'adressant la parole me dit qu'il savait que depuis vingt ans et plus je voyageais dans le nord, et que je m'occupais d'y enseigner de fausses doctrines; mais que maintenant que j'étais son prisonnier il ne souffrirait plus que le poison de mes paroles se répandît plus longtemps parmi le peuple. Je lui fis connaître en détail mes opinions religieuses, et il parut m'écouter avec assez de patience; puis il s'écria, « Je veux que tu jures ici sur-le-champ que tu abandonneras toutes les opinions que professent les Lollards, et que tu t'engages non-seulement à ne pas favoriser la propagation de ces idées, mais d'en poursuivre les auteurs par tous les moyens qui sont en ton pouvoir, à publier leurs noms et à les faire connaître à l'évêque du diocèse » Je refusai. « Ton cœur, s'écria aussitôt l'archevêque, est endurci comme celui de Pharaon, et le démon a corrompu ton âme de son souffle empoisonné; mais par saint Thomas, je

t'avertis d'une chose, misérable coquin, c'est que si tu n'obéis sur-le-champ à mes ordres, et ne fais ce que je te commande, tu seras dégradé et tu iras à Smithfield pour y être brûlé vif comme William Sawtre. » Thorpe garda pendant quelques instants le silence. A la fin, pressé de répondre, il fit au primat un long discours dans lequel il lui dit qu'il avait pris les ordres contre son gré, et qu'il avait acquis la connaissance des principes qu'il professait dans la conversation de plusieurs hommes religieux, et notamment dans celle de Philippe de Rupingdon qui venait d'être fait évêque, et qui, depuis son élévation, était un des persécuteurs les plus ardents des doctrines qu'il avait professées lui-même. A ces mots l'archevêque reprit avec colère. « Toi et tous les gueux de ta secte, vous vous feriez raser la tête jusqu'à la peau pour obtenir un bénéfice; puis, par Jésus, quand vous avez obtenu ce que vous voulez, je ne connais pas d'êtres plus rampants et plus avides que vous. Ainsi j'ai donné à John Purvay un bénéfice, à un mille de ce château, et j'ai reçu plus de plaintes sur son compte et sur son avidité que sur tous les ecclésiastiques de mon diocèse réunis. — John Purvay, reprit Thorpe, ne peut être considéré comme appartenant à notre parti ni au vôtre. » Thorpe donna ensuite à l'archevêque la liste de ceux dont il avait adopté les doctrines: en tête était le nom de John Wyckliff qui, dit-il, était regardé par un grand nombre d'hommes éminents comme le clerc le plus distingué de l'époque. Les autres réformateurs de l'Angleterre cités par Thorpe étaient John Tiston, Philippe de Rupingdon avant son élévation à l'évêché de Lincoln, Nicolas Hereford et Davy Gotray de Pakeringe, docteur en théologie. « C'est un véritable scandale pour l'Église, s'écria l'archevêque, et quoique Wyckliff, votre fondateur, fût un grand clerc, et qu'un grand nombre d'hommes savants en soient convenus, ses doctrines sont autant d'hérésies dignes de la damnation éternelle. Mais à quoi bon tous ces discours inutiles? Veux-tu, oui ou non, te soumettre sur-le-champ à mes ordres? — La crainte de Dieu me le défend, répondit le prisonnier. — Qu'on aille me chercher le certificat venu de Shrewsbury, qui atteste les hérésies et les erreurs que ce misérable a répandues dans le public, » dit aussitôt l'évêque en se tournant vers un de ses clercs.

Le certificat fut produit. On y lisait que Thorpe avait affirmé, dans un sermon prêché quelque temps avant son arrestation dans l'église de Saint-Chad à Shrewsbury, que le sacrement de l'autel après la consécration n'était encore que du pain matériel; que les images ne devaient point être adorées en aucune façon; que les hommes ne devaient point aller en pèlerinage; que les prêtres n'avaient aucun titre aux dîmes, et que c'était une impiété de faire un serment, de quelque nature qu'il fût. Thorpe protesta contre la plupart des assertions contenues dans ce certificat. « Eh bien, dit un des clercs assistants, examinons chacune des charges séparément : » ce qui fut exécuté sur-le-champ. Interrogé au sujet du sacrement de la transsubstantiation, Thorpe déclara qu'un jour qu'il prêchait, le bruit d'une cloche de l'église retentit, et qu'aussitôt les assistants tournèrent la tête et allèrent dans la direction d'où venait le son; qu'il leur fit alors remarquer qu'il était bien plus utile de rester tranquilles et d'écouter la parole de Dieu, parce que la foi que chacun d'eux avait dans le sacrement de l'autel reposait moins dans les signes extérieurs que dans la foi qu'ils avaient au fond de leurs âmes. On passa ensuite à l'adoration des images, et Thorpe fit à cet égard la profession de foi suivante : « Le bois, l'étain, l'argent et l'or et tous les matériaux avec lesquels sont fabriquées les images, sont en eux-mêmes des objets qui peuvent être adorés quand on les considère comme venant de Dieu; mais les sculptures, les moulures, les peintures, en un mot tout ce qui est sorti de la main de l'homme, ne saurait

être adoré, ou du moins ces objets ne doivent l'être que sous un rapport; c'est celui du but auquel ils ont été destinés par Dieu dans l'intérêt de l'homme. — Sans doute, répondit l'archevêque, une image ne doit pas être adorée en elle-même. Mais quand les rois et les seigneurs envoient à leurs sujets ou à leurs vassaux des lettres revêtues de leur cachet ou de leur sceau privé, ces hommes reçoivent ces lettres en ôtant leur couvre-chef en signe d'adoration. Eh bien, il en doit être de même pour les images. C'est d'ailleurs un puissant moyen de dévotion pour les hommes, que les images qui nous représentent la sainte Trinité ou les saints. Au delà des mers sont les meilleurs peintres que j'aie jamais vus. Faut-il vous dire de quelle manière la plupart de ces artistes procèdent dans ces occasions? Avant de commencer leur œuvre, ils vont voir un prêtre, et se rendent par la confession l'âme aussi propre que s'ils allaient mourir; ils font pénitence, s'obligent à de certains vœux de jeûne et de prière, entreprennent quelques pèlerinages éloignés et se recommandent aux prières du prêtre pour obtenir de Dieu la grâce de faire une belle image. » L'archevêque revenant alors à la question, s'écria : « Misérable coquin, tu ne sers pas plus à la propagation de la vérité que ne le ferait un chien. Puisqu'il est avéré que de grands et de nombreux miracles ont eu lieu à la porte septentrionale de Londres, à Notre-Dame de Walshingham et dans d'autres différents lieux, pourquoi les images qui sont dans ces lieux ne seraient-elles pas plus adorées que les images ordinaires qui n'opèrent point de si grands miracles? »

Les lieux cités par le primat jouissaient à l'époque d'une grande célébrité pour les miracles qui, disait-on, s'y étaient faits et qui s'y faisaient encore. La Vierge de Walshingham, à laquelle faisait allusion l'archevêque, était surtout en grande vénération. Le monastère qui renfermait cette précieuse relique avait été bâti au douzième siècle par Richdale, noble veuve à qui appartenait le manoir. « Quiconque, nous dit Camden, ne faisait pas dans le siècle dernier une visite et une offrande à la sainte Vierge de Walshingham était regardé comme un impie. » Au quinzième siècle, nous trouvons dans les lettres de Paston que sir William Yelverton, un des juges du ban du roi, attribue le bonheur de sa vie entière à la sainte patronne. Notre-Dame de Walshingham était principalement visitée par les femmes enceintes. Érasme, qui alla à Walsingham sous le règne de Henri VIII, nous apprend dans une de ses lettres que la ville était presque entièrement occupée par des personnes qui venaient en grand nombre faire leurs offrandes à la Vierge, et que ces offrandes formaient la presque totalité du revenu du monastère. On rapporte aussi que Henri VIII, qui devait plus tard dépouiller le monastère de ses richesses, fit pendant son enfance un pèlerinage à Walshingham, pieds nus, et qu'il présenta pour offrande à la Vierge un collier d'une grande valeur.

De l'adoration des images, on passa à la question des pèlerinages. L'opinion de Thorpe était décisive sur cette question. Il déclara que les pèlerinages étaient inutiles, et que sur vingt pèlerins qui allaient à Cantorbery, à Beverley, à Walshingham, et dans tout autre endroit, il n'y en avait qu'un très-petit nombre qui sussent les commandements de Dieu ou leurs prières. — « A quoi donc sert-il de visiter les os ou les images des saints? s'écria-il : j'affirmerai de plus que ces pèlerinages sont directement contraires à la loi de Dieu, parce que ceux qui les font sont en général des hommes ou des femmes d'une vie irrégulière et de mœurs dissolues; que ces hommes et femmes dépensent leur argent dans les hôtelleries ou le donnent à des prêtres qui ont déjà plus de richesses qu'ils n'en ont besoin. Ne sais je pas d'ailleurs que la plupart de ces pèlerins, avant de se mettre en voyage, s'arrangent entre eux pour se faire accompagner de chanteurs et de joueurs de cornemuse? Ainsi dans toutes les villes par où ils

Tombe supposée dans l'Eglise Walsingham

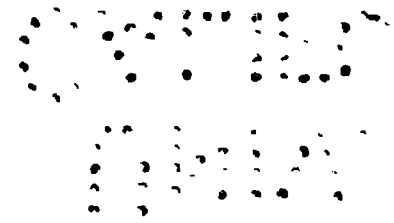

passent, ils font plus de bruit avec les chants de leurs chanteurs, les sons de leurs instruments, le carillon de leurs cloches, et les aboiements des chiens qu'ils mènent à leur suite, que n'en ferait le roi lui-même s'il venait à passer avec tous ses clairons et tous ses ménestrels. Ajoutez à cela que, si ces hommes ou ces femmes restent un mois dans leur pèlerinage, la moitié d'entre eux feront des jongleries pendant tout le cours de l'année et répandront des mensonges ou des faux bruits. » — L'archevêque répondit ainsi à Thorpe : « Misérable coquin, on voit bien que tu ne comprends rien à ces choses importantes. Je t'affirme moi que je ne vois rien de plus convenable que les pèlerins se fassent accompagner de chanteurs et de joueurs d'instruments ; car quand l'un d'eux se heurte l'orteil contre une pierre, et fait jaillir le sang de sa blessure, le joueur d'instrument et le chanteur, l'un en chantant, l'autre en jouant de la cornemuse, forcent la joie à rentrer dans le cœur du blessé et lui font oublier ses souffrances. » Après ce débat, Thorpe fut jeté en prison, où il mourut, on ne peut dire comment.

Quelque temps après lui, un nommé Thomas Badly, qui était tailleur ou forgeron, fut interrogé par le même Arundel et conduit ensuite à Smithfield, pour y être brûlé vif ; il fut enfermé dans un large tonneau entouré de bois sec. Le fils aîné du roi, Henri, prince de Galles, assistait à cette exécution, nous dit la chronique : il offrit à Badly son pardon avant que le feu fût allumé, s'il voulait rétracter ses opinions religieuses. Badly ayant répondu d'une manière négative, le feu fut allumé. Mais le prince, ayant entendu des hurlements affreux sortir du tonneau, ordonna qu'on éteignît le feu, et s'approchant de nouveau de la victime, il l'engagea à renoncer à ses doctrines, et lui promit non-seulement la vie, mais encore trois pence par jour, sa vie durant, somme qui devait être prélevée sur le trésor royal. Badly était déjà évanoui ; quand il eut repris ses sens, il écouta la proposition qui lui était faite ; puis, s'étant un peu remis, il repoussa l'offre et préféra mourir. Sur l'ordre du prince on le replaça dans le tonneau, et bientôt il fut consumé. Badly niait le mystère de la transsubstantiation.

Sous le règne de Henri V (1413) les persécutions contre les disciples de Wyckliff continuèrent ; car le clergé avait pris de longue main le soin de s'assurer la faveur de ce prince. On commença par poursuivre sir John Oldcastle, qui est plus connu sous le nom de lord Cobham. Ce seigneur était renommé pour sa vaillance, et il avait été l'ami intime de Henri pendant qu'il était prince de Galles. Le primat l'accusa d'hérésie devant le roi. Henri, qui aurait bien voulu ne pas livrer son ami dont il estimait le courage à la colère de l'archevêque, répondit au primat qu'il prenait sur lui de ramener Cobham dans la bonne route ; mais le roi ayant échoué dans cette entreprise, sir John fut livré à l'archevêque. Cobham refusa de comparaître à la sommation de l'archevêque, et quelque temps après il fut arrêté et conduit à la Tour. Mais ni les prières de ses amis, ni la perspective du danger et du supplice qui lui était réservé, ne purent le faire fléchir. Cobham fut convaincu d'hérésie et condamné à être brûlé vif. Toutefois le roi ayant accordé un sursis de cinquante jours, Cobham en profita pour s'échapper de la Tour et se réfugier dans le pays de Galles.

Le bruit se répandit bientôt que Cobham voulait obtenir par la force des armes des garanties pour les propriétés et les personnes de ses coreligionnaires ; qu'il avait assemblé un grand nombre d'individus, et qu'il marchait à leur tête pour surprendre le roi dans son palais d'Elham. On fit plusieurs arrestations importantes ; alors (7 janvier 1414) le roi sortit de Londres avec une force imposante, après avoir recommandé que toutes les portes de la ville fussent fermées et bien gardées, de manière à empêcher que les Lollards

de la ville pussent se joindre à leurs amis du dehors. La peur avait considérablement grossi le nombre des révoltés; car au lieu de vingt-cinq mille hommes qu'on s'attendait à rencontrer dans les prés de Saint-Giles, on n'en trouva qu'une centaine. Henri envoya des détachements sur plusieurs routes; mais ils n'obtinrent pas un plus grand succès. Cependant, à Harengay-Park, on s'empara d'un assez grand nombre de Lollards, et entre autres, d'un nommé William Murlman, riche marchand de drèche, sur lequel on trouva une paire d'éperons dorés; car Murlman espérait être reçu chevalier le lendemain par John Cobham. On n'eut aucune pitié des Lollards qui furent faits prisonniers. La plupart, après un court procès, furent pendus dans Saint-Giles Fields et les autres furent brûlés vifs. Cobham parvint encore à se soustraire pendant quelque temps à la vengeance de ses ennemis, mais à la fin il fut repris et fût brûlé (25 décembre 1417).

Les hérétiques commençaient à devenir si nombreux qu'on reconnut bientôt la nécessité de substituer à la peine de mort pour un grand nombre de cas un long emprisonnement. On réserva la sévérité de la loi pour ceux des membres du clergé qui seraient convaincus de prêcher ou de répandre les opinions nouvelles. C'est ainsi qu'en 1423 quatre ecclésiastiques furent condamnés aux flammes et brûlés dans Smithfield. Chicheley, qui avait remplacé Arundel à la primatie, mourut en 1443, et il eut pour successeur John Stafford, évêque de Bath et de Wells. A Stafford succéda John Kemp, archevêque de York (1452). Thomas Bourchier, évêque d'Ely, remplaça ce dernier. Ces trois derniers archevêques de Cantorbéry étaient cardinaux, et chacun d'eux occupa pendant quelque temps les fonctions de grand chancelier du royaume.

Il y eut sous le règne de Henri un cas remarquable d'hérésie; ce fut celui dont fut accusé Réginald Peacock, évêque de Chichester (22 octobre 1457). Peacock était un des hommes les plus instruits de son siècle. Le duc de Glocester lui accordait sa protection, ce qui lui suscita beaucoup d'ennemis. Mais son plus grand crime était d'avoir publié ses opinions religieuses. On lui reprochait principalement d'admettre qu'une croyance particulière sur certaines questions mystérieuses n'était pas nécessaire au salut de l'âme, et par là de mettre en question l'infaillibilité de l'Église qui déclarait qu'une telle croyance était indispensable. Peacock fut reconnu coupable; mais il consentit à revenir sur les opinions qu'il avait professées. L'abjuration fut faite devant la croix de Saint-Paul, en présence de l'archevêque, de trois autres évêques et d'un nombre considérable de spectateurs. L'évêque Peacock livra lui-même quatorze de ses ouvrages à un prêtre qui, placé près de lui, les jetait dans un brasier allumé. Peacock obtint de cette manière la vie sauve; mais on ne lui donna pas la liberté; il fut envoyé dans une abbaye de l'île d'Ely où on l'enferma et on le mit au secret dans une chambre. L'homme qui lui faisait son lit et son feu était la seule personne à laquelle il pût parler. On ne lui accorda ni plume, ni papier, ni encre; les seuls livres qu'on lui laissa étaient un livre de messe, un psautier, un légendaire et une bible. Sa nourriture se composait de la ration ordinaire que l'on donnait aux moines dans les couvents. C'est ainsi que le clergé punissait ceux qui encouraient sa disgrâce. Peacock mourut dans sa prison après une détention de plusieurs années. Mais ses ennemis ne purent empêcher qu'il ne restât quelque chose de lui après sa mort; et malgré tous leurs efforts, ses œuvres lui survécurent et trouvèrent une grande circulation dans le public.

Les événements qui se rattachent à l'histoire ecclésiastique, sous les règnes suivants, ne sont point d'un grand intérêt; car les guerres des deux Roses qui éclatèrent alors préoccupèrent vivement les esprits, et l'on ne songea plus aux querelles religieuses. Mais on

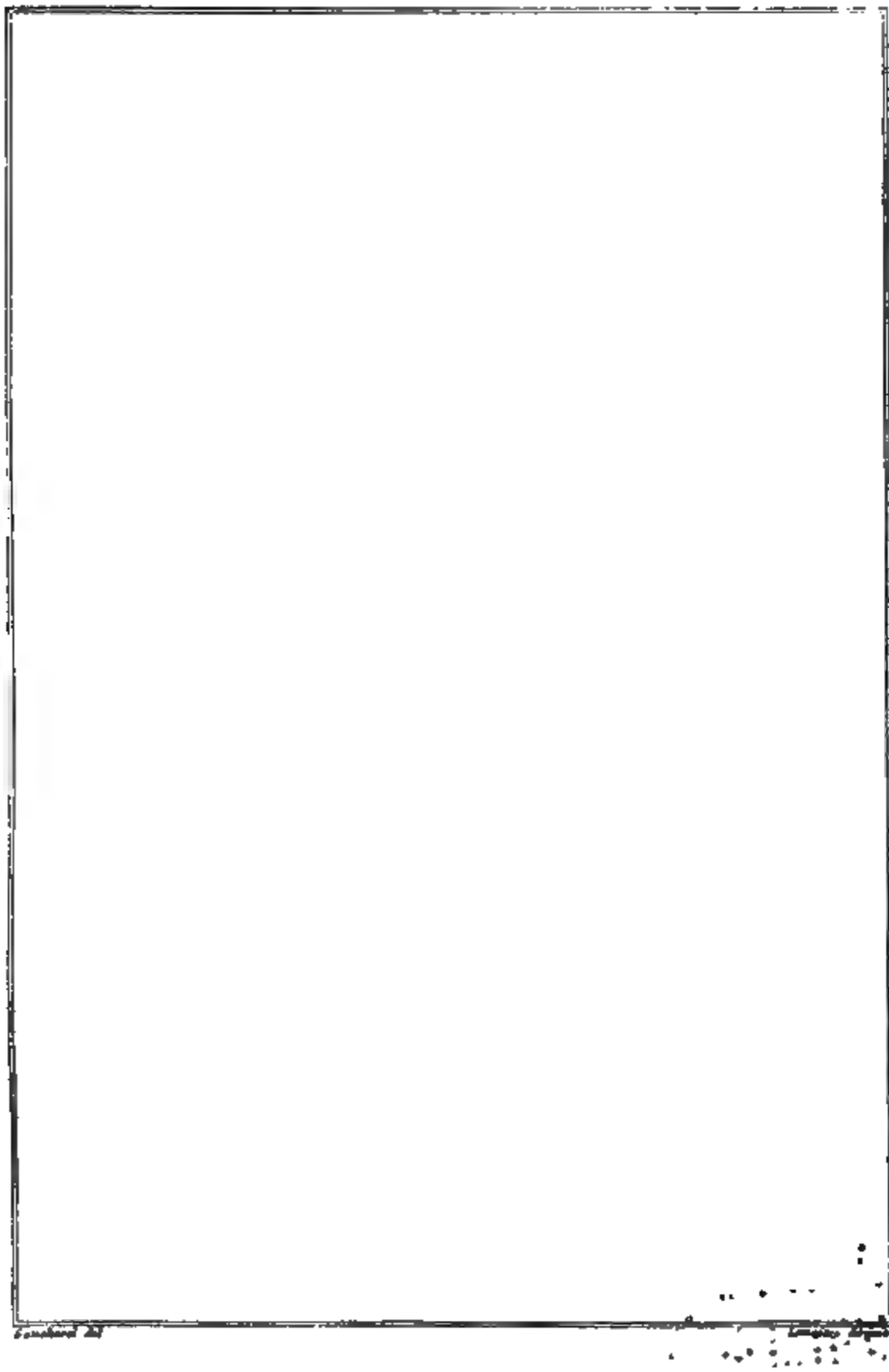

Palais de l'Evêque à Norwich

CONFIDENTIAL

peut voir maintenant combien la situation du clergé est déjà menacée. Le schisme éclate de toutes parts; les flammes des bûchers de Smithfield ne peuvent plus l'éteindre. La chambre des communes, telle qu'elle était alors constituée, montre en général des dispositions peu favorables au clergé d'Angleterre; si, d'un côté, elle se réunit à lui pour punir les sectateurs de Wyckliff, de l'autre, elle fait déjà une guerre acharnée aux revenus de l'Église, et les dénonce comme destructifs de tous les droits de la propriété. Les prétentions du pape à la nomination des fonctionnaires ecclésiastiques fixent constamment l'attention de la législature; on renouvelle les anciens statuts, et sous les règnes agités des princes de la famille de Lancastre, le parlement montre dans plusieurs circonstances une vive sollicitude pour empêcher toute intervention du siége de Rome dans les affaires du royaume. Toutefois des plaintes nombreuses s'élevèrent à cet égard; on disait que la répartition des bénéfices n'était point faite par les évêques d'une manière aussi avantageuse aux intérêts de la religion et de la science qu'elle l'était antérieurement lorsqu'elle était faite par le souverain pontife. Dans une pétition des deux universités présentée à cet égard au parlement en 1399, il était dit que, lorsque la nomination aux bénéfices dépendait du pape, ces bénéfices étaient accordés généralement aux hommes les plus recommandables par leur savoir et leurs talents; mais que depuis qu'on les avait laissés à la disposition des évêques, les écoles en perdant cet encouragement au travail et au mérite, avaient été abandonnées et qu'elles étaient maintenant presque désertes. Le mal devint si grand que en 1416 les communes demandèrent elles-mêmes qu'on revisât les statuts, ce qui fut fait dans l'année suivante. Alors une loi fut rendue par laquelle on accordait un terme de deux ans à tous ceux qui avaient des droits sur les bénéfices vacants pour les donner à ceux qui leur conviendraient; ce délai expiré, les bénéfices devaient revenir aux membres des universités.

Il y avait une autre cause de désorganisation, cause toujours puissante sur l'esprit du peuple, et qui déjà était une arme redoutable dans les mains des ennemis du clergé. La conduite du clergé était en général d'une nature peu édifiante; la plupart des écrivains de l'époque et le clergé lui-même sont d'accord à cet égard. Nous voyons, en 1415, Henri V donner des ordres à l'université d'Oxford pour établir une liste des griefs qui s'élèvent contre le clergé. L'ordre de Henri est exécuté; et dans la liste de ces griefs qui fut dressée par l'université, on compte quarante-six chefs d'accusation; on y reprochait au clergé son avidité, son luxe, ses dépenses et ses débauches. Un demi-siècle après, le primat Bourchier, nommé commissaire général dans un synode, pour aviser aux moyens de réformer ces abus, déclare que la plupart des membres du clergé séculier et régulier ont des mœurs dissolues, qu'ils négligent leurs cures, qu'ils emploient leur temps à courir dans le pays en compagnie de femmes de mauvaise vie, et qu'ils dépensent leurs revenus en festins et à s'enivrer. D'après une ordonnance rendue sous Richard II, on voit que la chasse était une des occupations les plus ordinaires du clergé, et que l'ecclésiastique le plus humble comme le plus haut placé se livrait avec passion à ce délassement; l'acte défend, sous peine d'un an d'emprisonnement, à tout clerc ou prêtre de faire usage de furets, de chiens de chasse et de filets pour chasser le gibier, s'il n'a un bénéfice d'une valeur annuelle de dix livres sterling.

Un statut rendu sous le règne de Henri IV (1402), relatif aux ordres mendiants, mérite d'être cité. Il y est dit que les moines de l'ordre des augustins, des prêcheurs et des carmélites, ne pourront recevoir dans leur ordre aucun enfant au-dessus de quatorze ans sans le consentement préalable de sa famille ou de ses plus proches parents; et que, pendant la première année qui suivra sa réception, cet en-

fant ne quittera pas le lieu où il a été reçu. Ce statut fut rendu avec une grande pompe en présence du roi, des lords spirituels et temporels, des communes du royaume, réunis en parlement; chacun des assistants plaça sa main droite sur sa poitrine et fit serment de maintenir et d'observer strictement ledit statut. A cette époque, les moines mendiants avaient coutume de visiter les universités et cherchaient à attirer dans leurs rangs les jeunes gens les plus riches et qui donnaient le plus d'espérance. Plusieurs écrivains attribuent à cette cause l'état de décadence dans lequel tombèrent pendant quelque temps Oxford et Cambridge, « car, disent-ils, les parents effrayés n'osaient plus envoyer leurs enfants dans les écoles. »

CHAPITRE III.

SCIENCES. — LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS.

État des sciences et des lettres après la conquête. — Étude de la théologie, des mathématiques, etc. — Historiens, poëtes. — L'introduction d'un grand nombre de mots français adoucit la langue saxonne. — Architecture, sculpture, peinture, musique.

Les sciences, les lettres et les arts étaient tombés dans la décadence à la suite de l'invasion danoise, et d'épaisses ténèbres enveloppaient l'Angleterre à l'époque de l'arrivée des Normands. Ordéricus Vitalis, écrivain contemporain, nous peint ses compatriotes comme un peuple presque illettré. Mais les conquérants apportèrent dans leur nouvelle patrie un grand amour pour ces leviers de la civilisation, et la protection qu'ils leur donnèrent produisit bientôt une puissante réaction. Toutefois les vieux usages prévalaïent encore, et le clergé participa seul aux bienfaits de l'éducation. On prétendait que l'éducation n'était point du domaine des laïques, et telle était la force du préjugé à cet égard que les hommes les plus éclairés le partageaient eux-mêmes. On allait chercher la science au dehors; car l'Angleterre ne paraissait point aux yeux des lettrés et de ceux qui voulaient s'instruire, suffisamment pourvue des éléments qui forment les hommes supérieurs ou qui du moins contribuent à développer leurs talents. Aux universités d'Oxford et de Cambridge on préférait les universités du continent, et notamment celle de Paris qu'illustrait à cette époque, par ses leçons, le savant Abailard. C'est là que les plus beaux génies de la Grande-Bretagne venaient puiser la science et qu'ils enseignèrent même avec le plus d'éclat. Tels furent Robert de Melun qui fut élevé à l'évêché d'Hereford, et Robert White, surnommé Pullus. Mais entrons dans quelques détails, et suivons les sciences et les lettres dans leurs différentes branches.

L'étude des auteurs latins et celle de la théologie paraît à cette époque absorber l'attention des savants. On étudiait peu l'hébreu et les langues orientales, quoique les Juifs eussent alors des écoles à Londres, à York, à Lincoln, à Lynn, à Norwich, à Oxford, à Cambridge et dans d'autres villes. La médecine et l'arithmétique étaient enseignées dans ces écoles par des hommes distingués; tels furent les Sarchi, les Kimchis et les Maïmonides. Les nombres arabes n'étaient pas encore connus en Europe, ou du moins leur usage y était fort peu répandu. Aussi, quoique les éléments d'Euclide et d'autres livres de géométrie eussent été traduits de l'arabe en latin, les sciences mathématiques étaient encore peu cultivées dans le royaume. Le nom de mathématique ne s'appliquait même qu'aux fausses données de l'astrologie. « Les mathématiciens, nous dit Pierre de Blois, sont ceux à qui l'examen de la position des étoiles, de l'aspect du firmament et du mouvement des planètes, donne la connaissance de l'avenir. » La médecine était presque complétement ignorée; et tandis que sur le continent on possédait déjà plusieurs traductions de livres de médecine de l'arabe, que l'école de médecine de Paris était déjà célèbre, et que les professeurs de cette école publiaient chaque jour d'excellents traités sur leur art,

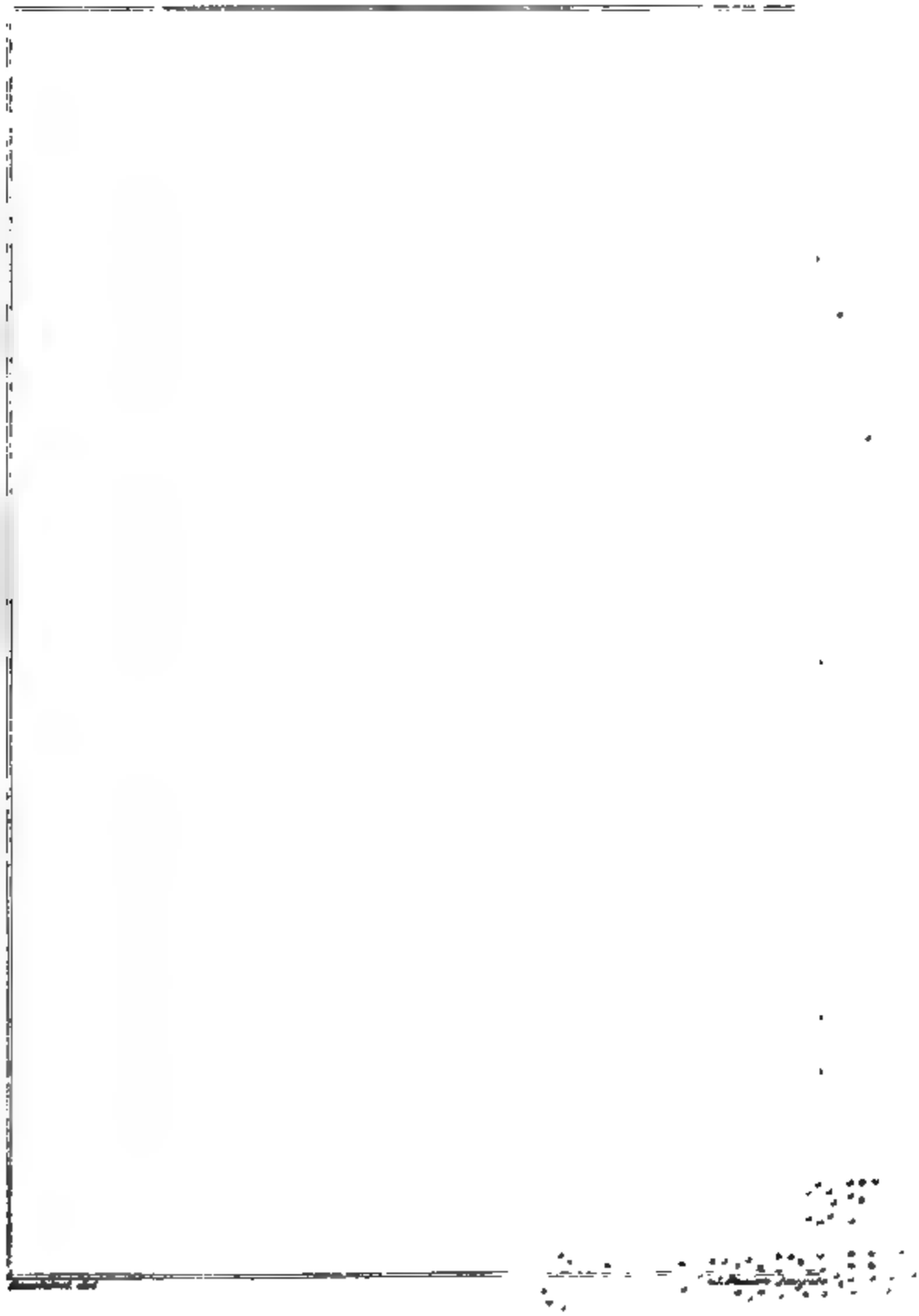

Prieuré de Tinemouth, Comté de Cumberland

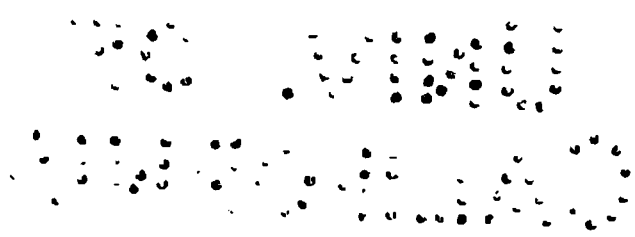

on se bornait encore en Angleterre à des pratiques grossières qui avaient leur origine daus la superstition la plus extravagante.

Mais, si ces sources fécondes auxquelles l'humanité est redevable de tant de bien-être étaient peu explorées, en revanche l'étude de la loi canonique et celle de la loi civile n'eurent jamais de partisans plus nombreux et plus passionnés. On venait de découvrir un exemplaire complet des Pandectes de Justinien à Amalfi (1137), et cette précieuse trouvaille avait répandu non-seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe, une sorte d'enthousiasme pour la loi civile. Cette étude dut encore ses succès aux persécutions dont elle fut l'objet de la part des défenseurs de la loi commune qui lui opposaient une vive résistance. Mais les opposants ne pouvaient lutter contre le gouvernement et le clergé réunis. Cette double influence la fit triompher de tous les obstacles. Un des hommes les plus célèbres dans la loi civile fut Roger, surnommé le Bachelier, moine du Beck, dans la Normandie; il enseigna à Oxford où ses leçons attiraient un grand concours d'auditeurs. On suivait avec la même ardeur l'étude de la loi canonique, et l'Angleterre brilla en ce genre par le mérite de ses savants. Le premier d'entre eux fut Girard *la Pucelle*, Anglais de naissance qui plus tard devint évêque de Lichfield et de Coventry. Girard *la Pucelle* enseigna à Paris de 1160 à 1177, et telle était l'estime que l'on avait de ses talents et l'importance que l'on attachait à ses leçons que le pape Alexandre III lui envoya une dispense qui le relevait de l'obligation de résider dans son évêché, faveur inconnue jusques alors.

Les livres étaient fort rares et fort chers. Le parchemin manquait pour faire les copies. Mais dans le douzième siècle on remplaça le parchemin par du papier de coton; et aussitôt les livres devinrent plus abondants. Cependant le fameux monastère de Croydon, qui fut brûlé en 1091, renfermait, au dire d'Ingulphe, 900 volumes, dont 300 étaient bien remplis. C'était dans les monastères que se réfugiaient encore les sciences et les lettres. Chacun de ces établissements avait sa bibliothèque et son scriptorium où l'on transcrivait les copies. Ces livres étaient écrits généralement en latin, quoique la langue saxonne que les conquérants s'étaient efforcés d'abolir fût la langue commune et que la langue française fût connue de tous les hommes instruits. On prêchait en latin, on faisait des vers en latin; un des poëtes de cette époque, Walter Mapes, qui reçut le surnom d'Anacréon du onzième siècle, a laissé une chanson bachique en cette langue qui est encore connue de tous les étudiants de Cambridge et d'Oxford.

Les ouvrages historiques abondent à cette époque; il n'est pas de pays qui soit plus riche que l'Angleterre sous ce rapport. Quelques-uns de ces ouvrages sont faits avec le plus grand soin. Citons la chronique saxonne qui se termine au règne d'Étienne; la vie du Conquérant par Guillaume de Poitiers, son chapelain; l'histoire de l'abbaye de Croyland par Ingulphe, qui nous donne, avec l'histoire de cette abbaye depuis sa fondation en 664 jusqu'à l'époque de sa destruction en 1091, les principaux événements qui accompagnèrent la conquête; l'histoire ecclésiastique d'Ordericus Vitalis, histoire remplie de faits qui se rattachent à l'administration civile du royaume, et qui finit en 1121; celle de Eadmer, moine de Cantorbéry, précieuse pour les pièces originales qu'elle contient, et qui commence à la conquête et se termine en 1122; celle de Florence de Worcester, remarquable par la manière dont l'auteur a traduit le texte saxon. Les histoires de William de Malmsbury, ses cinq livres des actes des rois anglais; l'histoire de Siméon de Durham et de ses continuateurs Jean et Richard; l'œuvre anonyme qui a pour titre : « Gesta Stephani; » les huit livres de l'histoire de Henri de Huntington, qui commence aux premiers temps de la Grande-Breta-

gne et qui s'étend jusqu'à la fin du règne d'Etienne; les annales de Roger de Hoveden, et « les fleurs de l'histoire, » ouvrage attribué à Mathieu de Westminster; enfin les œuvres de Brompton, de Turgot d'Ailred, de Gervais de Cantorbéry, de Ralph de Diceto, de Bénédict, abbé de Peterborough, de Giraldus de Cambrai, de Richard de Devizes, de Walter de Coventry, de Ralph, abbé de Cogeshall, méritent d'être consultés, et l'historien moderne y trouve des documents précieux.

Tel était l'état de la science et de la littérature, lorsqu'au XIIIe et au XIVe siècle la scolastique étendit son influence sur l'Angleterre comme elle le faisait sur toute l'Europe. L'enthousiasme qu'avaient excité les croisades n'existait plus, il fallait un nouvel aliment aux esprits. La fureur des disputes oiseuses s'empara des lettrés du royaume. La logique et la métaphysique d'Aristote firent alors presque tous les frais d'une éducation libérale, et en matière de sciences l'autorité du philosophe stagyrite fut la seule qui fut reconnue. La théologie était étudiée avec le plus grand succès. L'Angleterre a donné le jour à quelques-uns des docteurs scolastiques les plus célèbres de l'époque. Tels furent Alexandre de Hales, surnommé l'Irréfragable, moine franciscain qui fut le maître de saint Bonaventure; Duns Scotus, autre franciscain, que la subtilité de ses raisonnements rendit fameux, et William Occam, surnommé l'Invincible.

Cependant à travers ce chaos ténébreux de disputes théologiques, quelques sciences commencent à asseoir leurs premiers fondements. Ainsi la médecine, quoique encore obscurcie par des idées superstitieuses, s'élance dans une voie nouvelle, et trouve d'autres représentants que les membres du clergé. On établit une distinction entre la médecine et la chirurgie, qui jusqu'alors n'avaient point été séparées, et plusieurs traités remarquables sont publiés. Le treizième siècle vit naître Roger Bacon, auteur de plusieurs ouvrages sur les mathématiques qui nous sont restés. Ce savant connut, dit-on, le premier la composition et les effets de la poudre à canon. Robert Grostet, évêque de Lincoln, ami et protecteur de Bacon, et qui publia en 1253 un traité sur la sphère, et sir Michaël Scott de Balwirie dans le comté de Fife, homme fameux dans les sciences occultes, avaient la réputation d'un grand savoir. Scott et Roger Bacon se livraient à l'étude de l'alchimie et de l'astrologie. Tels étaient aussi John Daustein, et Richard Cremer, abbé de Westminster et disciple du fameux Raymond Lully. Ces prétendues sciences jouissaient alors d'une grande faveur, et l'Angleterre comme les autres pays de l'Europe renfermait dans son sein des hommes qui s'y adonnaient avec passion. Si l'on en croit les mémoires du temps, Lully vint en Angleterre sur l'invitation d'Édouard Ier et fit en présence du roi, dans une chambre secrète de la tour de Londres, une expérience alchimique qui eut un grand succès, car il changea un morceau de cristal en une masse de diamant de la plus grande pureté. « Avec cette masse de diamant, dit la chronique, le roi fit de petites colonnes qu'il appliqua au tabernacle de Dieu. » Le bruit se répandit alors que le roi avait reçu de Lully un grande quantité d'or destinée à le défrayer d'une expédition qu'il se proposait de faire dans la Palestine. Mais le document suivant nous indiquera mieux encore quel était le degré de confiance que l'on donnait alors à l'alchimie. C'est une ordonnance d'Édouard III, publiée en 1309 pour l'arrestation de deux alchimistes : « Sachez tous que nous avons appris que Jean de Rous et maître William de Dalby savent faire de l'argent au moyen de l'alchimie; qu'ils en ont déjà fait et qu'ils continuent à en faire. Considérant que ces hommes par leur art et en faisant des métaux précieux peuvent nous être profitables ainsi qu'à notre royaume, nous avons donné ordre à notre bien-aimé Thomas Carry de saisir au corps lesdits Jean et William par-

UNIV. OF
CALIFORNIA

UNIV. OF CALIFORNIA

ANGLETERRE (Plantagenets)

Intérieur de la Chapelle du Collège Royal à Cambridge

tout où ils pourront être trouvés, en prison ou en liberté, et de nous les amener sous bonne et sûre garde ainsi que leurs instruments. »

D'un autre côté, la fureur des disputes théologiques en communiquant aux esprits une ardeur inconnue pour s'instruire, peuplait les universités du royaume d'un grand nombre de jeunes gens. On prétend qu'au commencement du quatorzième siècle l'université d'Oxford ne comptait pas moins de trente mille étudiants. Ce concours d'étudiants donna lieu à des changements importants. Jusqu'alors les grands établissements scientifiques de l'Angleterre avaient présenté de nombreux inconvénients, car chaque jour de graves désordres résultaient de l'association constante des étudiants avec les habitants de la ville, et de l'absence de toute discipline. Pour arrêter ces désordres les universités d'Oxford et de Cambridge prirent une organisation nouvelle, et, grâce à de riches donations, on vit s'élever dans leur sein de nombreux colléges destinés à la fois au service des étudiants et de leurs professeurs. C'est ainsi que l'université d'Oxford fut dotée de huit colléges dans l'espace de 120 ans, et que Cambridge en eut neuf dans moins d'un siècle.

La langue latine continuait d'être la langue des savants, et la langue saxonne celle de la masse de la nation; mais cette langue perdait chaque jour de son âpreté primitive par l'introduction d'un grand nombre de mots français. Oxford avait alors une chaire pour les langues orientales; la langue d'Oc et la langue d'Oyl, qui formaient deux branches de la langue française, y étaient aussi enseignées avec succès. On s'adonnait beaucoup à la poésie. La chronique de Robert de Glocester est une histoire d'Angleterre en vers, depuis l'arrivée de Brutus jusqu'à l'avénement d'Édouard Ier. Lawrence Minot, qui vivait dans les premiers temps du règne d'Édouard III, composa une série de poëmes sur les exploits guerriers de ce prince; et telle est l'excellence de cet ouvrage que J. Campbell, l'un des poëtes les plus célèbres de l'Angleterre moderne, a donné à son auteur le surnom de Tyrtée de son siècle. Les poëtes Chaucer et Jean Gower *le moral*, ainsi nommé à cause de la prédilection de cet auteur pour des sujets moraux, appartiennent à cette époque. Chaucer est regardé comme le père de la littérature anglaise, et plusieurs critiques modernes l'ont placé au-dessus de Spencer et de Milton.

Les ouvrages historiques nous fournissent aussi quelques noms remarquables; tel est celui de Mathieu Paris, moine bénédictin du monastère de S.-Alban. Sous le règne de Henri III, Mathieu Paris prit une part active aux affaires de l'État. Son principal ouvrage a pour titre « *Historia major.* » Cette histoire commence à la conquête et finit en 1259, époque de sa mort. Mathieu Paris écrivait en latin, et la liberté avec laquelle il s'exprime au sujet des usurpations de la cour de Rome forme un contraste remarquable avec la manière de penser à cet égard des autres historiens de sa profession. Citons encore Thomas Wykes, chanoine régulier d'Osney, dont la chronique va jusqu'en 1304; Adam Merimuth, chanoine de S.-Paul, dont les annales se terminent en 1380; et Henri Knighton, chanoine de Leicester, qui fit une histoire depuis le règne du roi Edgard jusqu'à la fin de celui de Richard II (1399). On commence à cette époque à écrire en anglais, car Trevise et Wyckliff traduisirent la Bible dans la langue nationale.

Au commencement du quinzième siècle, une révolution nouvelle s'opéra dans les sciences et la littérature. Le fait suivant qui nous est raconté par Anthony Wood, l'historien d'Oxford, indique que l'instruction avait alors considérablement perdu de son prestige. Deux jeunes étudiants se présentèrent un soir à la porte d'un château; ils étaient harassés de fatigue et demandèrent l'hospitalité, en faisant valoir leurs titres académiques et le talent qu'ils avaient pour la composition poétique. — « Fort bien, leur répondit le baron, vous serez reçus. » Mais au lieu

de leur accorder une bienveillante hospitalité, le baron les fit attacher dans des seaux, et ordonna qu'on les plongeât dans le puits de sa cour jusqu'à ce que chacun eût composé une tirade sur sa triste situation. La verve des étudiants, glacée par l'eau fraîche et sans doute par la présence du cruel baron qui riait du supplice de ses victimes, dut rester muette pendant quelques instants; cependant ce ne fut qu'après avoir accompli leur tâche qu'ils obtinrent leur liberté.

Les premières années du xve siècle ne nous offrent en effet qu'un petit nombre d'hommes remarquables. Le culte des sciences et des lettres semble délaissé. Parmi les historiens, les noms de Thomas Walsingham, de Thomas Olterburne, de Jean de Whamsted, le premier parmi les historiens qui ait regardé comme un fait apocryphe la descente de Brutus et de ses Troyens dans la Grande-Bretagne, sont les seuls qui soient dignes d'être cités. La poésie, si brillante dans le quatorzième siècle, subissait les mêmes vicissitudes. De nombreux sacrificateurs venaient se prosterner au pied de ses autels; mais l'inspiration leur manquait, et de toute la nombreuse légende qu'enfanta l'époque, Thomas Occlève, qui vivait en 1441, et John Lydgate, moine de Bury, qui fit, dit-on, plus de 250 poëmes, sont les seuls poëtes dont les ouvrages nous soient restés. N'oublions pas cependant deux noms chers aux lettres que l'université d'Oxford conserve encore avec reconnaissance. Ce sont ceux du duc Humphrey et de lord Tiptoft, qui fut créé plus tard comte de Worcester par Henri VI, et qui tous deux furent les bienfaiteurs des savants.

Cependant ce temps d'arrêt fut de courte durée. Deux événements importants se préparaient en Europe dont l'action allait relever la condition dans laquelle le savoir était tombés; l'un était la conquête de Constantinople par les Turcs, l'autre était la sublime invention de Guttemberg, de Shœffer et de Fust. On sait comment la conquête de Constantinople par les Turcs, en versant dans l'Europe occidentale les Grecs du Bas-Empire, y étendit l'amour des sciences et des lettres. « Quoiqu'ils fussent tombés dans l'état de servitude le plus humble, nous dit Gibbon, les sujets de l'empire byzantin avaient la clef d'or qui pouvait ouvrir les trésors de l'antiquité, et possédaient ce langage moelleux et abondant qui donne de la vie aux objets sérieux et de la consistance aux abstractions de la philosophie. » Le contact des Grecs profita à l'Angleterre comme au reste de l'Europe.

Quant à l'imprimerie, elle fut lente à s'établir; car ce ne fut qu'en 1477 que la première presse fut introduite dans le royaume. C'est à Caxton que revient l'honneur d'avoir doté le premier l'Angleterre de cette invention; il installa sa presse près de l'abbaye de Westminster, et le premier ouvrage qu'il imprima fut « *les Dits et Pensées mémorables des philosophes,* » ouvrage in-folio, et traduit du français par Anthony Woodwell. Alors, Caxton édita de nombreux ouvrages, et poursuivit son industrie avec une persévérance infatigable jusqu'en 1490, époque de sa mort. Mais déjà, l'imprimeur Caxton avait eu de nombreux imitateurs, et Théodore Rood, John Lettow, William Machelina, Wynkin de Worde et Thomas Hunt s'avançaient à grands pas dans la route qu'il avait tracée.

Telles furent les différentes phases que traversèrent les sciences et les lettres depuis les premiers temps de la conquête normande jusqu'à la fin du règne de Richard III. Cette longue période ne nous offre rien de brillant. Le progrès existe encore, mais ce progrès est lent, souvent même il est entravé dans sa marche et reste stationnaire. Toutefois on s'aperçoit qu'un nouvel avenir se prépare et que la moindre cause peut déterminer un grand développement dans toutes les branches du savoir et de la littérature nationale; car l'esprit humain vient de faire une conquête précieuse qui lui ouvre

ANGLETERRE (Plantagenets)

Monastère Beverley, Yorkshire

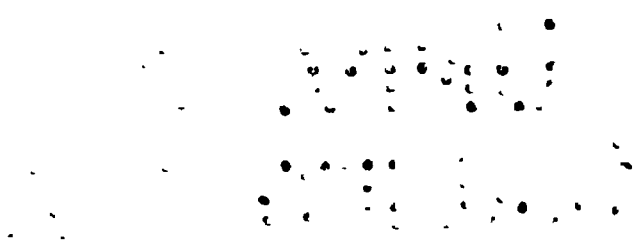

une carrière dont personne ne saurait mesurer l'immensité.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'état des beaux-arts et sur leur progrès pendant la période qui nous occupe. Le sol de l'Angleterre en passant à de nouveaux maîtres devait aussi changer de face.

Au commencement de la conquête, l'architecture des Anglo-Normands différa peu du style de l'architecture anglo-saxonne. Les églises normandes, comme celles des Saxons, étaient basses, épaisses et sombres; de rares ornements en couvraient les murailles, et les arcades des portes et des fenêtres en étaient demi-circulaires. Mais par degrés les architectes, qui étaient tous moines ou ecclésiastiques, se perfectionnèrent, et construisirent ces édifices nobles et légers dont le style hardi et magnifique fait aujourd'hui notre admiration. Ces hommes empruntèrent-ils le secret de la nouvelle architecture à l'Italie, à la France, à l'Espagne ou à l'Orient? C'est là une de ces questions qui attendent encore une solution positive et dans laquelle nous nous dispenserons de nous engager. Il nous suffira de constater que le nouveau style commença à s'établir en Angleterre sous le règne de Henri II. Les nouveaux édifices avaient des murs plus hauts et moins épais que ceux des édifices anglo-saxons; des arcs-boutants les supportaient à l'extérieur. Les portes et les fenêtres étaient plus larges et plus élevées, et leurs arcades, au lieu d'être circulaires, se terminaient en pointe. Les piliers qui soutenaient la voûte étaient élevés et minces, et souvent on les entourait de piliers plus petits. Les arcades de la voûte ainsi que celles des portes et des fenêtres se terminaient en angles. Le toit était couvert de plomb, et le sommet de l'édifice était orné à chaque extrémité de pinacles et d'une tour sur le milieu de la croix.

Ce style est ce qu'on appelle ordinairement le style gothique. Mais avec le temps il éprouva d'importantes modifications. Ainsi dans le treizième siècle les piliers en marbre devinrent ronds, minces, et furent entourés de fûts de marbre. Chacun avait un chapiteau élégant orné de feuillage, qui, s'unissant avec le feuillage des autres chapiteaux, formait un chapiteau unique pour toute la colonne. Les fenêtres devinrent plus longues et plus étroites, et les vitraux peints commencèrent à être en usage. On construisit aussi des clochers élevés, et l'on fit de longues flèches avec des pinacles. Dans le quatorzième siècle, il y eut de nouveaux changements. Les piliers se composèrent de différents fûts non détachés, qui formaient une seule colonne solide et élégante. Les fenêtres, et particulièrement celles qui se trouvaient au levant et au couchant, eurent plus d'ouverture, et furent divisées par des embrasures de pierre en plusieurs compartiments qui formaient diverses figures capricieuses. Les couleurs des vitraux étaient éclatantes et on y représentait l'histoire des rois, des saints et des martyrs.

On peut apprécier par la pensée le nombre immense de ces édifices, si l'on songe au zèle pieux qui anima les nobles et le peuple pendant les croisades. Sous le seul règne de Henri III, on construisit jusqu'à cent cinquante-sept abbayes, prieurés ou autres maisons religieuses. Mais sur la fin de la période que nous examinons, la situation malheureuse du pays et les opinions de Wyckliff et de ses sectateurs refroidirent considérablement les esprits. Cependant à cette époque l'architecture sacrée produisit plusieurs monuments qui sont regardés comme des chefs-d'œuvre; tels sont le collége de théologie d'Oxford, la chapelle du collége du roi à Cambridge, l'église collégiale de Fotheringay et la chapelle de St.-George à Windsor.

L'architecture militaire faisait les mêmes progrès que l'architecture sacrée; car l'esprit belliqueux régnait au fond des âmes avec autant de force que l'esprit religieux. Les barons avaient un moyen puissant pour avoir des demeures somptueuses et les bâtir à peu de frais. Ce que le clergé trouvait dans la piété et le zèle religieux des

fidèles, les barons pouvaient l'obtenir aisément de la violence : le vassal devait soumission absolue à ses maîtres. Les Barons eurent donc des demeures somptueuses, des châteaux crénelés et bâtis avec magnificence. Toutefois ces châteaux forts, ainsi que nous l'avons vu par la description que nous en avons faite, étaient loin d'offrir le confort et l'élégance de nos maisons modernes. Point de ces appartements commodes où le bon goût est uni à l'élégance. Les constructions des temps dont nous parlons décèlent les tristes préoccupations de l'époque. On sacrifie la commodité à la sûreté, l'élégante simplicité à l'exubérance des ornements. Je ne sais quel aspect sombre et lugubre, qui saisit le cœur, règne dans les tristes appartements de ces châteaux. Les chambres à coucher sont petites, mal disposées, peu nombreuses; les passages en sont étroits et tortueux, les escaliers roides et obscurs.

Pendant ce temps-là l'architecture domestique restait stationnaire. L'esprit de propriété, ou ce qui est la même chose, l'amour de la jouissance est inhérent à la nature de celui qui bâtit; et comment l'homme du peuple de cette époque aurait-il songé à construire une maison commode pour son usage lorsqu'une main de fer pesait sur lui; lorsqu'on lui arrachait, le danger passé, ce qu'on lui avait accordé le danger présent, et qu'il n'y avait aucune garantie réelle pour sa personne et sa propriété? Si l'on en croit Jean Rous de Warwick, 60 villages, la plupart très-peuplés, qui avaient existé dans une étendue d'environ douze milles de la ville de Warwick disparurent entièrement dans un intervalle de quelques années pendant les guerres désastreuses qui ensanglantèrent les règnes des princes de la famille des Lancastres. De pareils désastres n'étaient pas de nature à encourager le pauvre habitant des campagnes, ni les petits bourgeois à bâtir. Des huttes mal jointes, des chaumières ouvertes à tous les vents, formaient donc leurs demeures; et la plupart des villes, Londres même où déjà régnait le luxe, où s'élevaient aussi de splendides palais, n'avaient encore vers la fin du douzième siècle que de mauvaises cabanes couvertes en paille pour loger ses artisans.

Les mêmes causes produisirent les mêmes résultats pour la sculpture. Cet art fut très-encouragé, et les artistes étaient très-nombreux; ils ne pouvaient manquer à des églises si belles et si magnifiques. Chaque église, chaque cathédrale avait la statue du saint son patron, et des hauts et bas-reliefs qui représentaient, tantôt des figures d'anges ou de chérubins, tantôt des morceaux d'histoire. On ornait les murs d'images de la Vierge, des apôtres et des saints; on sculptait des châsses pour les saints, des tombeaux pour les princes, les prélats, les barons, les chevaliers et leurs épouses. Quelques-uns des plus beaux ouvrages de l'époque ont été composés par des artistes étrangers; telle est la châsse d'Édouard le Confesseur qui est placée dans l'église de Westminster, et qui est de Pierre Cavalini, sculpteur romain. Mais sur la fin de cette période les disciples de Wyckliff, qui condamnaient le culte des images, jetèrent le trouble parmi les artistes. Le ciseau du sculpteur, la palette du peintre restèrent inactifs; le clergé redoubla vainement d'efforts en propageant les histoires des miracles, en en multipliant le nombre et en payant les artistes avec libéralité. Pendant les guerres des deux Roses beaucoup de ces morceaux de sculpture furent détruits ou mutilés; et il n'y en eut qu'un petit nombre d'un mérite réel qui échappèrent à la destruction.

La peinture comme la sculpture fit de grands progrès; car les Normands ornaient avec profusion leurs églises de tableaux. Les portraits devinrent très-communs vers la fin de l'époque. Rois, reines, princes ou barons, chacun voulait avoir son portrait. « Quelques-uns de ces portraits, nous dit William de Malmsbury, étaient remarquables de ressemblance. » Les riches et les grands ornaient de peintures les appartements de leurs mai-

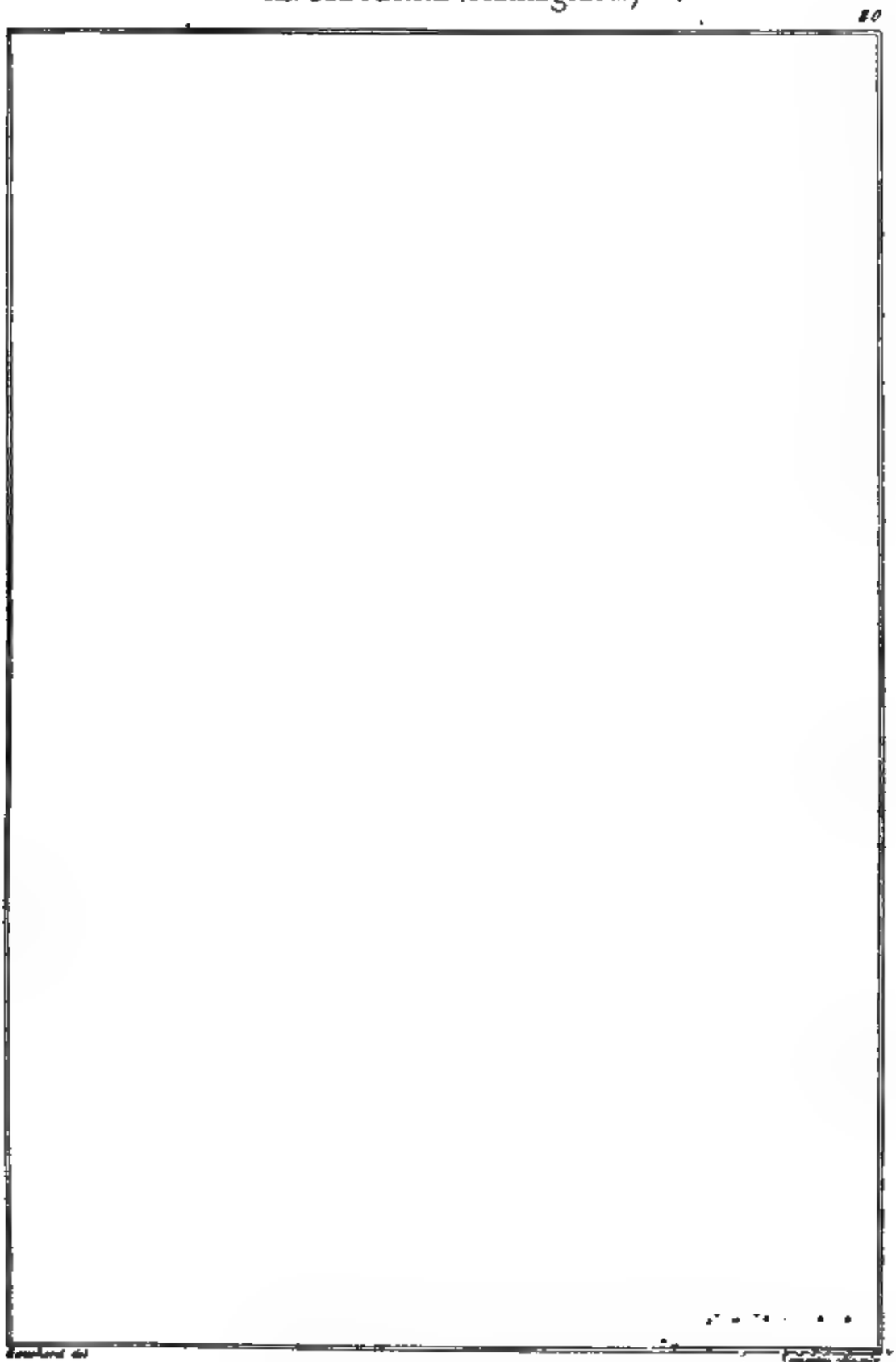

Chaire dans l'Eglise, Burlingham

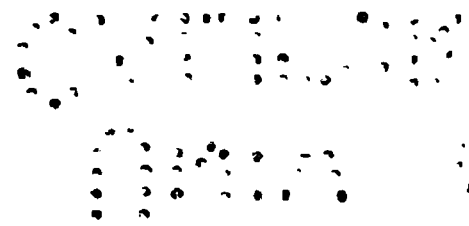

sons, leurs meubles, leurs boucliers, et des sujets historiques étaient souvent peints sur les lambris des appartements. Ainsi, dans la dix-septième année du règne de Henri III, ordre est donné au shérif du Hamsphire de faire peindre sur les boiseries de la chambre du roi, dans le château de Winchester, les mêmes histoires et les mêmes sujets qui y étaient auparavant. L'enluminure des livres et des bibles était cultivée par le clergé avec beaucoup de succès. On commença aussi à connaître l'art de préparer les couleurs et à en former une grande variété par la combinaison. La peinture sur verre paraît avoir été introduite en Angleterre sous le règne du roi Jean, et cet art y prit bientôt de grands développements.

Cependant de tous ces arts aucun ne fut cultivé avec plus d'ardeur que la musique. Dans le moyen âge, presque tous les poëtes de France et d'Angleterre étaient musiciens et chantaient leurs vers aux sons de la harpe, comme les anciens bardes gaulois et bretons. Ces musiciens, qu'on nommait alors *minstrels* (ménestrels), faisaient les délices des princes, des prélats et des barons, qui les traitaient dans leurs cours avec beaucoup de magnificence. William de Malmsbury rapporte que Mathilde, épouse du roi Henri II, avait une passion si forte pour la musique, et mettait tant de profusion dans ses largesses envers les musiciens et les poëtes, qu'elle dépensait tous ses revenus pour eux, et qu'elle pressurait même ses tenanciers afin de se procurer de l'argent pour les récompenser.

La musique sacrée jouissait surtout d'une grande faveur. La plupart des ecclésiastiques avaient sur cet art des connaissances fort étendues, et tous cherchaient à en acquérir. C'était l'une des occupations principales du clergé, et plusieurs des premiers dignitaires de l'Église en firent une étude particulière. L'invention de la gamme par un moine italien, nommé Guy Arétin (1022), et plus tard la découverte du contre-point, qui est attribué par John Tindor à l'Angleterre, firent faire un grand pas à ce genre de musique. Le style en était grave et imposant. Cependant l'invention à laquelle la musique sacrée devait ses progrès, en ouvrant un champ plus vaste à l'imagination du compositeur, en altéra la simplicité et la beauté vers la fin du douzième siècle; alors elle perdit de son caractère primitif et fut remplacée par une musique molle et efféminée.

La musique militaire et la musique ordinaire étaient aussi fort appréciées; et il est à croire qu'elles reçurent de grands perfectionnements. La troupe de musiciens qui accompagna Henri V en France était composée de dix clairons et d'un grand nombre d'autres musiciens. Elle répétait chaque matin et chaque soir, pendant une heure, un morceau de musique au quartier général où était le roi. La faveur des ménestrels restait toujours la même, et plusieurs d'entre eux jouissaient encore d'une grande considération. Cependant cette prospérité, comme il arrive toujours, eut l'effet d'accroître le nombre des ménestrels au delà d'une juste proportion; on vit la cupidité et l'intrigue prendre la place de l'inspiration et du vrai talent; ce qui amortit un peu vers la fin de la période que nous traitons la ferveur publique.

Les instruments de musique étaient la harpe, qui continuait d'être l'instrument favori des ménestrels, la trompette, le cistre, la flûte, le tambour de basque, la clarinette, le hautbois; l'orgue, qui était le principal et peut-être le seul instrument dont on se servait dans la musique sacrée; la cymbale, le flageolet, la cornemuse, et le *pil corn* (autre espèce de cornemuse). Dans quelques livres écrits à cette époque, il est fait mention du violon, et cet instrument est représenté dans les dessins ou enluminures, avec cinq cordes. On ne sait jusqu'à quel point les Anglais savaient jouer de cet instrument, mais il est probable que cet art était bien éloigné du degré de perfection auquel l'ont porté nos violonistes modernes.

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE, COMMERCE.

Premiers effets de la conquête sur le commerce de la Grande-Bretagne. — Établissement des entrepôts. — Commerce extérieur. — Commerce intérieur. — Des monnaies; de leur valeur. — Lois maritimes pour la protection du commerce. — Application de la boussole au commerce maritime. — Articles d'exportation et d'importation. — Agriculture.

La conquête des Normands fut à la fois avantageuse et préjudiciable au commerce de la Grande-Bretagne. Toute commotion violente entraîne avec soi des conséquences d'une nature peu avantageuse à l'industrie et au commerce. Lorsque le cours ordinaire des choses est troublé, que l'attention des membres de la société se porte sur des objets d'un intérêt pressant et immédiat, que le commerce est enfin privé de cette sécurité qui fait sa force, les intérêts de la communauté sont toujours froissés, la confiance est détruite, et la crainte de travailler sans profit pour un maître injuste et cruel arrête la richesse dans sa source et l'empêche de couler. Tels furent les premiers effets de la conquête. Mais ce grand événement avait en soi des causes de prospérité qui devaient bientôt effacer les premières impressions. La conquête allait en effet établir des communications plus étroites entre l'Angleterre et le continent; des débouchés inconnus jusqu'alors allaient s'ouvrir, et provoquer l'esprit mercantile des habitants du royaume à de nouvelles spéculations. La richesse manufacturière fut l'une des premières acquisitions qui sortit de ce nouvel ordre de choses.

La guerre en étendant ses ravages sur le pays refoulait la population des campagnes dans les villes. La plupart de ces villes obtinrent de grands priviléges en retour des sommes d'argent qu'elles donnèrent aux rois normands lorsqu'ils étaient pressés par le besoin. C'est ainsi que se formèrent les principaux centres du commerce de la Grande-Bretagne. Déjà Londres renfermait des richesses considérables. « Les habitants de Londres, disent les historiens de l'époque, se distinguent par leur activité et leur industrie, et telle est leur puissance commerciale que dans les assemblées publiques on les regarde comme jouissant d'une sorte de noblesse. » « Londres, dit William Malmsbury, n'est éloignée que de vingt-cinq milles de Rochester. C'est une belle ville, renommée pour la richesse de ses citoyens, et remplie de marchands qui s'y rendent de tous les pays et particulierement de l'Allemagne. » D'autres villes rivalisaient avec Londres pour la grandeur de leur commerce : c'étaient Bristol, qui entretenait de fréquentes relations avec l'Irlande; le district de Ross dans le Pembrokeshire, où s'était retirée sous le règne de Henri Ier une colonie de Flamands, « peuple très-versé dans les ouvrages de laine, ainsi que dans le commerce étranger, » dit Géraud de Galles; la cité d'Exeter, qui eut un commerce très-étendu pendant toute la durée de cette période; les cinq villes de la côte de Kent et de Sussex, qui sont ordinairement appelées les cinq Ports, et dont les marchands comme ceux de Londres jouissaient du titre de barons; Norwich, Yarmouth, Lynn, qui déjà faisait un grand commerce avec l'étranger; et enfin Lincoln, capitale actuelle de ce comté qui, bien qu'enclavé dans les terres, avait une grande part au commerce étranger par le moyen d'un canal navigable que Henri Ier avait fait creuser entre deux rivières, le Trent et le Witham (1121). York, capitale du nord de l'Angleterre, après avoir cruellement souffert dans les premiers temps de la conquête, s'était relevé de cette secousse, et passait sous le règne d'Étienne de Blois pour l'une des places les plus importantes du royaume par l'étendue de son commerce. Newcastle sur la Tyne obtint de Henri III la permission de faire des fouilles souterraines pour rechercher la houille, et (1234) des mines considérables furent ainsi découvertes; Édouard III accorda la propriété de ces mines aux habitants

ANGLETERRE (Plantagenets)

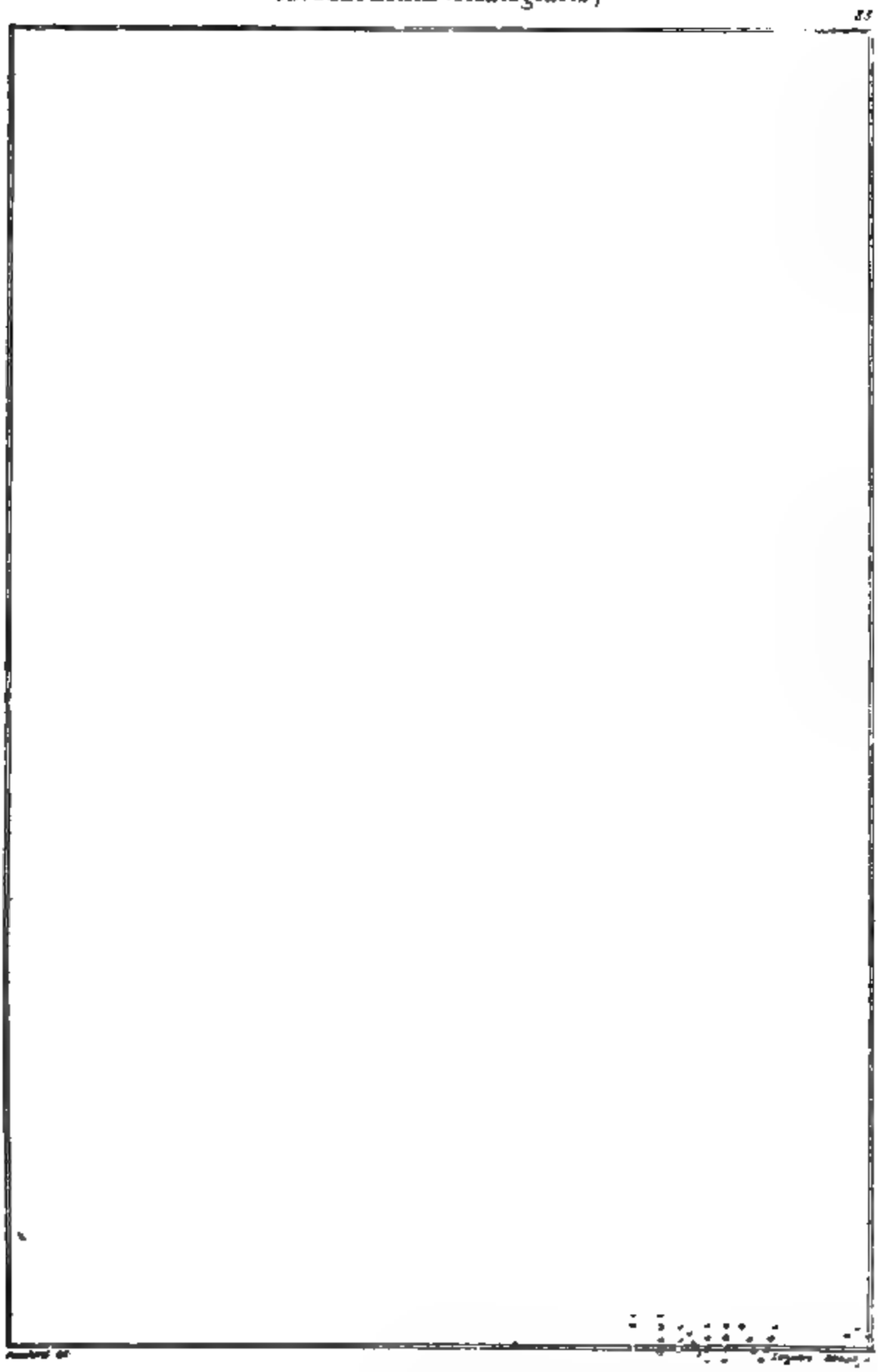

College Eton

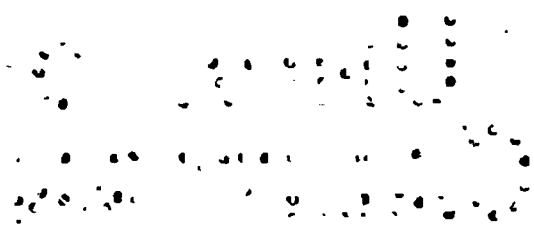

en 1357; et bientôt des exportations considérables de houille furent faites à Londres et dans d'autres parties du royaume. Kingston, située sur le Hull et fondée vers l'année 1296, fit aussi des progrès rapides, et devint dans le cours d'un siècle une ville vaste, peuplée, opulente.

Une heureuse institution commença avec le treizième siècle; ce fut la création des villes d'étapes ou villes d'entrepôt. On appelait ainsi les villes où l'on concentrait toutes les marchandises anglaises destinées à l'exportation; par ce moyen des marchands étrangers trouvaient à faire leurs achats, sans aucun déplacement, et les préposés de la douane pouvaient avec la même facilité percevoir les droits de la couronne. Newcastle sur la Tyne, York, Lincoln, Norwich, Westminster, Cantorbéry, Chichester, Winchester, Exeter, Bristol devinrent des villes d'entrepôt; Caermarthen était la ville d'entrepôt de la principauté de Galles; Dublin, Waterford, Cork et Droghéda étaient les villes d'entrepôt de l'Irlande.

La conquête rendit encore un bienfait immense au pays en versant en Angleterre un nombre considérable de marchands étrangers. Ces marchands vinrent de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Flandre. Les Juifs étaient surtout très-nombreux. Ceux-ci avaient le monopole des prêts d'argent; car une loi défendait alors à tout chrétien de prêter à intérêt. Les Juifs acquirent en conséquence des richesses prodigieuses: ce qui tenta souvent l'avidité des souverains du pays, et donna naissance à un établissement particulier appelé *l'Échiquier des Juifs*, où l'on percevait les sommes qu'ils devaient payer à titre d'amende, de confiscations, de taille, et autres taxes. Les Juifs et les Allemands, et avec eux les Italiens, les Flamands, conservèrent dans leur nouvelle patrie leurs relations avec leurs frères du continent, et de la sorte ils étendirent le commerce extérieur du pays. C'était dans leurs mains qu'était en grande partie le commerce étranger. Aux Anglo-Normands appartenait plus particulièrement le commerce intérieur. Mais ce commerce, en raison des taxes dont il était grevé, était encore de peu d'importance. La plus grande partie se faisait dans les foires, qui en général duraient fort long-temps. Il y en avait une à S^{t}.-Giles Hill dans les environs de Winchester; une autre à Southampton. La foire avec ses nombreuses tentes alignées au cordeau ressemblait de loin à un vaste camp; on y vendait des bijoux, de l'argenterie, des habits, des meubles, des liqueurs, des épiceries, des chevaux, du bétail, des grains, etc. Quelques commerçants se distinguent à cette époque par l'étendue des richesses qu'ils acquirent dans le commerce; tels furent John Norbury, John Heude et Richard Whittington, qui, à l'exemple des Médicis de Florence et de Jacques Cœur en France, prêtèrent dans différentes occasions des sommes considérables à leurs souverains, et élevèrent de beaux édifices pour l'utilité publique. William Canning, marchand de Bristol, qui vivait sous Édouard IV, eut, dit-on, des richesses immenses; et, cinq fois ses concitoyens le nommèrent maire de leur ville.

La conquête introduisit plusieurs changements importants dans les monnaies. Les mankus, les oras et les thrismas, qui paraissent avoir été d'un grand usage dans les temps anglo-saxons, cessèrent d'être employés. Mais la livre de la Tour, qui avait été la livre de monnaie des Anglo-Saxons, continua d'être la livre de monnaie d'Angleterre pendant plusieurs siècles après Guillaume le Conquérant. Cette livre était de trois quarts d'une once plus légère que la livre de Troye avec laquelle elle était dans la proportion de quinze à seize, et elle était partagée en douze onces. Le marc anglo-normand pesait exactement les deux tiers de la livre de la Tour et avait la même valeur que le marc anglo-danois. Le schelling anglo-normand n'était point une monnaie réelle, il différait dans son poids et sa valeur du schelling anglo-saxon sans qu'on puisse préciser cette différence avec exactitude. Le penny ou sou anglo-normand

avait le même poids que le penny anglo-saxon, et formait la deux cent quarantième partie de la livre de la Tour. Le penny était d'argent, et souvent on le divisait en deux ou trois parties pour faire le *farthing*. Cette monnaie ainsi que toutes les autres qui n'étaient point altérées était connue sous la dénomination commune de monnaie sterling; cette dénomination, dit-on, eut son origine dans le nom *d'esterlings* qu'on donnait à des artistes allemands employés à la fabrication des monnaies, et on en fit plus tard le mot sterling.

Il n'y eut point de pièces d'or fabriquées en Angleterre pendant les premiers temps de la conquête. Le royaume n'eut pour monnaies de ce genre que les byzantini, dont nous avons indiqué la valeur. En général, la proportion de l'or à l'argent était comme d'un à neuf. L'abbé de Thorney, tenu de payer annuellement un marc d'or au roi Étienne, payait neuf marcs d'argent et était déchargé.

L'altération fréquente à laquelle se livraient non-seulement les princes, mais encore les sujets, rendit la valeur des monnaies sujette à de grandes fluctuations. Madox, dans son histoire de l'échiquier, fixe cette valeur de la manière suivante : « pour les pièces de monnaie offertes aux receveurs de l'échiquier, quand elles leur paraissaient assez pures, mais un peu plus légères que l'étalon, on se contentait, dit-il, de demander et de recevoir six sous d'argent par chaque livre outre la valeur nominale Ainsi, au lieu de deux cent quarante sous qui composaient la livre nominale, on demandait deux cent quarante-six sous pour une livre. Ces six sous étaient appelés *l'incrément* ou l'augmentation, et ce genre de payement était connu sous le nom de *ad scalam*. Si les pièces de monnaie présentées en payement étaient fortement rognées, on les jetait dans une balance et on les prenait au poids. Ce genre de payement s'appelait *ad pensum*. Il arrivait aussi fréquemment que le degré de fin des pièces de monnaie était altéré. Alors les receveurs de l'échiquier en fondaient quelques-unes pour essai, et on calculait la valeur des autres d'après le résultat de cette épreuve. Ce payement s'appelait *payement par combustion*. La valeur de la monnaie réelle et de la monnaie nominale n'était point non plus la même; ainsi une livre, un marc, un schelling (monnaie nominale), valaient moins qu'une livre, un marc, un schilling (monnaie réelle); cette valeur relative éprouva de nombreuses variations à différentes époques. »

Les monnaies conservèrent leur dénomination jusqu'au règne d'Édouard III. En 1346 ce prince ordonna de fabriquer 22 sh. 6 den. avec une livre d'argent, et il fit frapper (1351) des pièces de 4 et de 2 pence. En 1344, le même prince mit en circulation une nouvelle monnaie sous le nom de florin, de demi-florin et de quart de florin. La valeur du florin fut fixée à 6 sh; celle des demi-florins à 3 sh.; et celle des quarts de florins à 1 sh. 6 den. Cette valeur était tellement exagérée que, dans le cours de la même année, Édouard fut obligé de faire frapper une autre monnaie à laquelle on donna le nom de noble, de demi-noble et de quart de noble. Le noble était en argent; sa valeur était de 6 sh. 8 den. Le noble portait pour empreinte l'effigie d'Édouard; Édouard était armé de pied en cap, il était monté sur un navire, et tenait de sa main droite une épée nue : on donna le nom de noble à cette monnaie, parce qu'on n'en connaissait point encore de plus belle.

Il y eut de nouvelles altérations dans la valeur des monnaies sous les successeurs de ce prince. Un acte du parlement de la treizième année du règne de Henri VI (1418) déclarait qu'attendu la grande rareté de l'argent monnayé en Angleterre, la livre de la Tour, à compter du jour de Pâques suivant, serait frappée en 30 shellings. Édouard IV réduisit encore cette valeur en faisant frapper (1464) 37 shellings avec la valeur de la livre d'argent de la Tour. Il y eut sous le règne de ce prince des pièces d'or qu'on nomma *angels* : on les appelait ainsi parce que l'empreinte représentait un ange;

Château Raynard

UNIV. OF CALIFORNIA

UNIV. OF
CALIFORNIA

on donna le nom d'*angelets* aux demi-angels. L'angel valait 6 sh. 8 sous, 17 sh. monnaie actuelle (21 f. 25 c.) Sous les règnes de Henri IV et de Henri V et de Richard II, on créa de nouveaux nobles. Ceux-ci étaient d'or, et la valeur en fut fixée à 19 shellings. On frappait ces pièces en faisant fondre le métal dans un creuset; on le coulait en feuilles ou en barres longues et minces, qu'on partageait ensuite avec de forts ciseaux, en pièces carrées d'un poids égal et proportionné à la monnaie qu'on voulait fabriquer. On arrondissait ces pièces avec le marteau, on les blanchissait ensuite, et enfin l'opération se terminait en frappant l'empreinte avec le marteau.

Pendant toute la durée de la période normande et de celle des Plantagenets, les étrangers, et plus particulièrement les Juifs, furent généralement détestés du peuple et des barons. Tel fut l'esprit de haine qui s'éleva contre eux que les rois d'Angleterre et les barons eux-mêmes furent obligés de leur donner leur protection. On sentait déjà de quelle utilité ils étaient pour le pays, et la comparaison du présent avec le passé apprenait chaque jour que le royaume leur devait de grandes richesses. Cette haine produisit un résultat bien important dans ses conséquences. Les marchands étrangers en restant isolés se trouvaient naturellement en butte aux mauvais traitements et à la vengeance de leurs ennemis; ils se lièrent entre eux par un intérêt commun, et devinrent ainsi plus vigoureux, plus forts, et purent par conséquent en imposer à leurs ennemis. Ce fut ainsi que s'organisèrent ces puissantes associations de marchands qui devaient plus tard donner tant de richesses à l'Angleterre. Quelques-unes sont déjà remarquables. Telles sont : l'association des Allemands connus sous le nom de marchands de *steelyard*, dont l'origine remontait à la période saxonne, mais qui n'avait point encore la richesse et la puissance qu'elle acquit dans le cours de la période anglo-normande; la compagnie des marchands de l'étape, qui avait une juridiction spéciale et achetait pour son compte tout le superflu des productions de l'Angleterre et le revendait ensuite aux étrangers après avoir transporté ces marchandises dans les villes d'entrepôt; la compagnie des Lombards et autres marchands italiens qui dirigeaient le commerce de l'Angleterre avec l'Italie et la Méditerranée; la compagnie des Caursini, autre compagnie italienne, ainsi nommée parce que beaucoup de ses membres appartenaient à une famille nombreuse et opulente de ce nom en Italie. Toutes ces compagnies étaient fort riches et la plupart avaient des chartes royales qui leur donnaient de nombreux priviléges et leur assuraient aussi de grands profits.

Les conquérants, en apportant dans leur nouvelle patrie le goût qu'ils avaient eu chez eux pour le commerce, s'appliquèrent à l'étendre et à le favoriser. Dans cette intention Guillaume adopta plusieurs des règlements anglo-saxons, dont l'un ordonnait que toutes les foires et les marchés seraient tenus dans les villes, cités ou châteaux fortifiés. Guillaume II ne fit point de loi spéciale pour le commerce; mais Henri Ier, son successeur, abrogea l'ancienne loi sur les navires naufragés : en vertu de cette loi le vaisseau naufragé devenait la propriété du seigneur du manoir où le naufrage avait eu lieu. Richard Ier suivit l'exemple de Henri. Une des lois publiées par ce prince ordonnait que quiconque serait convaincu de vol aurait la tête rasée; on versait de la poix fondue sur la tête du coupable et on la couvrait de plumes; enfin le voleur était déposé sur le rivage de la première terre que touchait le vaisseau. Les lois d'Oléron, promulguées, suivant quelques auteurs, par ce prince dans l'île de ce nom à son retour de la Palestine, étaient destinées à étendre et à favoriser l'industrie et le commerce du royaume. On en comptait quarante-sept; elles prescrivaient la garde et l'entretien des ports de mer, fixaient des mesures uniformes pour toutes les

mesures sèches ou liquides; ordonnaient que toute étoffe eût deux verges de largeur entre les lisières, et fût d'une égale bonté dans toutes ses parties, et que toutes les monnaies du royaume fussent du même poids et au même titre.

Les successeurs de ces princes publièrent un grand nombre de lois relatives au commerce. Jean sans Terre est l'auteur du fameux édit de Hastings, publié en 1200, par lequel ce prince, malgré les embarras de sa situation, s'arrogeait le droit de visite maritime. L'édit ordonnait à tous les capitaines de la marine anglaise de s'emparer des vaisseaux étrangers qui ne baisseraient pas leur pavillon devant celui des vaisseaux anglais; de confisquer ces navires et d'emprisonner leurs équipages, quand même ces vaisseaux seraient sujets d'une puissance amie de l'Angleterre. Une loi publiée par Édouard II en 1314 donna une valeur fixe à tous les comestibles et denrées, ce qui produisit une famine. Une loi publiée en 1363 par Édouard III obligea les commerçants anglais à ne trafiquer personnellement ou par leurs facteurs que d'une seule denrée ou marchandise, et à déclarer leur choix avant la prochaine fête de la Chandeleur. Une autre loi d'Édouard défendait aux marchands étrangers d'importer en Angleterre les vins de la Gascogne; la faculté d'importer ces vins appartenait seulement aux nationaux, et les marchands étrangers ne pouvaient les acheter, que lorsqu'ils étaient entrés dans le royaume. Sous le règne de ce prince la lettre de change, que le clergé avait introduite dans le royaume, commença à être adoptée; cependant ce ne fut que sous le règne de Richard II que l'usage en devint général. En 1381 une loi en ordonna l'emploi pour toutes les remises à faire dans les pays étrangers.

Le commerce maritime de l'Angleterre s'étendait chaque jour. Déjà les vaisseaux anglais se trouvaient dans les ports de Gênes, de Venise et de Pise; ils visitaient ceux de Majorque, de la Sicile, de l'Espagne et du Portugal, les côtes de la Biscaye et de la Normandie, les ports de la Hollande, de la Frise, de la Zélande et de la Flandre, dont les manufactures absorbaient une grande partie des laines du pays, ainsi que les côtes de la mer Baltique, où les villes anséatiques établissaient leur puissance maritime; la Suède, le Danemark, la Norwége, l'Irlande, l'Écosse. Des traités qui avaient pour objet de prévenir la piraterie, qui plusieurs fois dans le cours de cette période causa des ravages extraordinaires au commerce, et d'assurer en même temps une réception amicale aux marchands, commencent à lier l'Angleterre avec la plupart des puissances continentales. Plus d'une fois ces traités furent brisés sans scrupule; mais il y eut des exemples où ils furent observés, et ce fut là un grand succès d'obtenu.

L'Angleterre avait alors des comptoirs dans différentes places du continent : les principaux étaient en Allemagne, en Prusse, en Suède, en Danemark, en Norwége, en Hollande, dans la Zélande, le Brabant et la Flandre. Les nationaux qui se rendaient dans ces comptoirs obtinrent plusieurs chartes en vertu desquelles il leur était accordé de grands priviléges; ils avaient celui de se donner des lois, de se choisir des gouverneurs chargés de terminer les débats qui s'élevaient entre eux et les étrangers, et de maintenir les priviléges qui leur avaient été accordés par les souverains de ces contrées (1404 et 1408). Les fonctions de ces gouverneurs avaient une grande analogie avec celles de nos consuls modernes qui sont établis dans les échelles du Levant. Plus tard Richard III donna ce nom à ses agents.

L'usage de la boussole, qui eut lieu vers la fin du douzième siècle ou le commencement du treizième, étendit nécessairement les expéditions maritimes des Anglais. Un carme nommé Nicolas de Lenna fit, dit-on, sous le règne d'Édouard III, cinq voyages successifs vers le pôle septentrional; et Hacluyt prétend que l'île de Madère

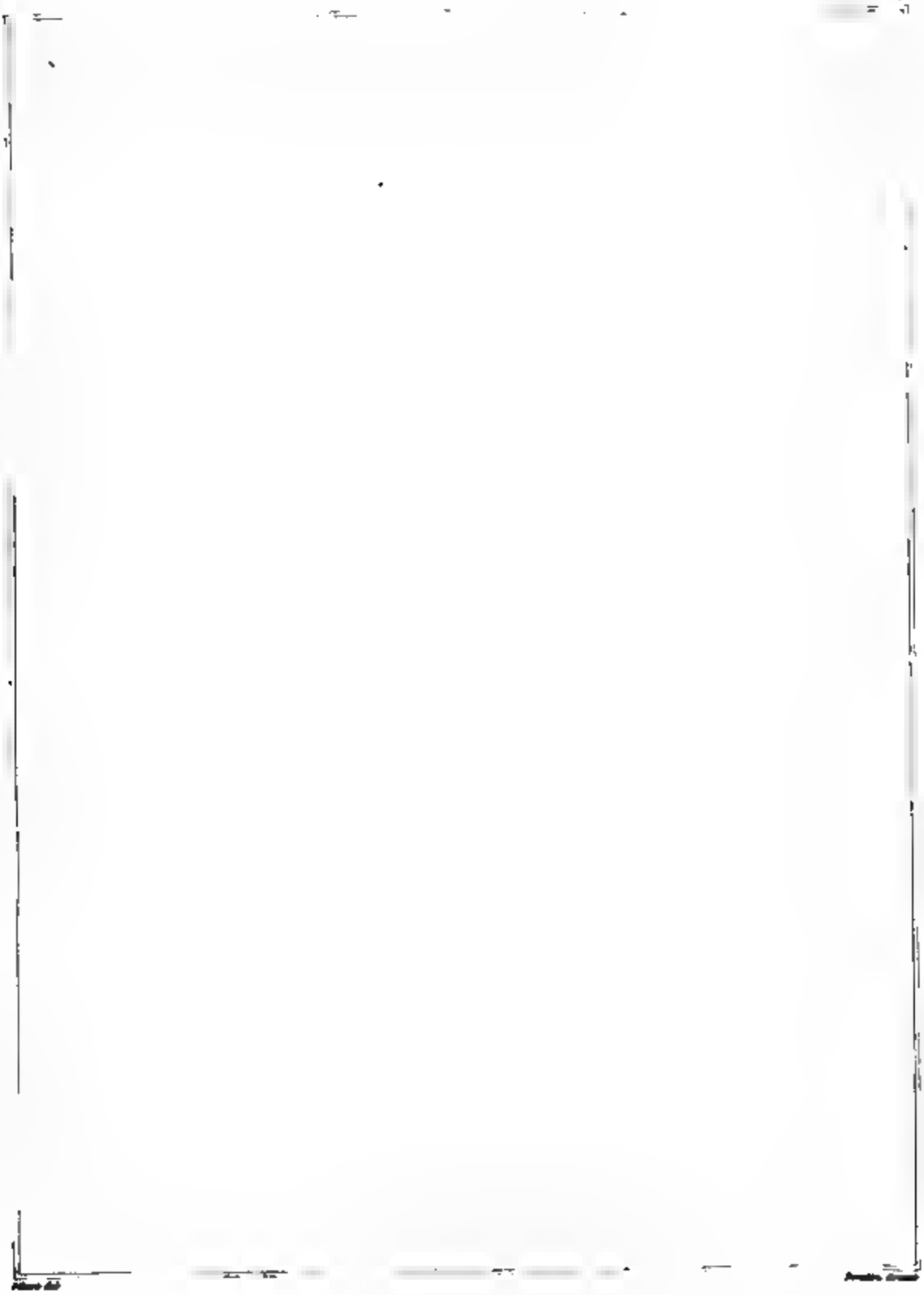

Maison du XVe Siècle à Leicester

PC MAG
ARCHIVE

Intérieur d'habitation vers 1471

fut découverte en 1344 par un Anglais nommé Maccam. Sous le règne d'Édouard IV, les navires anglais visitaient fréquemment les côtes de Maroc, et en 1481 des marchands anglais, encouragés par ce prince, armèrent deux vaisseaux qu'ils destinaient à l'exploration de quelques-unes des contrées de la côte d'Afrique récemment découvertes par les Portugais. Mais cette expédition n'eut pas lieu, parce que Jean, roi de Portugal, s'adressa à la cour d'Angleterre pour en arrêter l'exécution.

Cependant, le commerce maritime de la Grande-Bretagne fut exposé à de grandes fluctuations pendant tout le cours de cette période. Ainsi les vaisseaux qui avaient transporté les troupes du Conquérant s'élevaient, dit-on, à sept cents navires de grande dimension, indépendamment d'un nombre trois fois plus grand de vaisseaux de plus petite dimension. Lorsque la conquête fut achevée, la plupart de ces bâtiments furent appliqués au commerce. La marine marchande de l'Angleterre avait donc une assez grande importance dans les premiers temps de la conquête. Ces vaisseaux étaient plus grands et mieux construits que les vaisseaux anglo-saxons. Les plus grands étaient nommés *dromones;* ils avaient trois mâts, et un pont pour garantir les marchandises de la pluie et de l'eau de mer; les vaisseaux de second rang s'appelaient *bassæ* ou *buccæ*, et les autres *barcæ*, barques, quelquefois aussi *barbattæ*. Le vaisseau sarrasin pris par Richard 1er dans les eaux de St-Jean-d'Acre était un *dromone;* ce navire ne contenait pas moins de quinze cents hommes. Les navires anglais étaient en général plus estimés que ceux des autres pays. L'historien Geoffroy Vinesauf, qui se trouvait à Messine lorsque Richard 1er alla dans la terre sainte, rapporte que les habitants de la ville furent remplis d'admiration, en voyant le nombre, la beauté et la grandeur des vaisseaux composant la flotte de ce monarque. Les matelots anglais de ces temps-là se distinguaient par leur courage et leur habileté. On sait qu'au temps d'Alfred, ce prince avait été obligé d'enrôler au service de sa marine un grand nombre de matelots de la Frise, parce qu'il ne trouvait point dans ses sujets des hommes assez expérimentés au métier de la mer; mais les temps avaient changé, et tel était alors le prix qu'on attachait au service des matelots anglais, qu'une loi de Henri II leur défendit de servir sur les navires étrangers.

Sous les successeurs de ces princes et jusqu'au règne de Henri IV, la marine marchande de l'Angleterre décrut sensiblement. On rapporte qu'en 1304 l'équipage du plus gros bâtiment de l'Angleterre ne se composait que de quarante hommes, et que dans la flotte qu'Édouard III conduisit en 1346 au siége de Calais, chaque vaisseau ne portait pas plus de vingt hommes. Diverses causes contribuèrent à cette décadence; ce furent d'abord les guerres extérieures dans lesquelles les souverains de l'Angleterre se trouvèrent engagés; car, dans ces circonstances, la plupart d'entre eux faisaient main basse sur tous les navires marchands du pays pour augmenter leurs flottes. Ainsi lorsque Édouard résolut de faire une descente en France, il chargea des commissaires de visiter tous les ports du royaume, afin de *presser* les marins, et de s'emparer de tous les bâtiments qui s'y trouvaient, de quelque grandeur qu'ils fussent. La piraterie, en portant ses ravages sur les côtes, arrêta également l'essor de la navigation nationale. On conçoit que les armateurs ne durent pas apporter un grand empressement à construire des vaisseaux, lorsqu'ils savaient d'avance qu'on s'en emparerait pour le service du roi aussitôt qu'ils seraient sortis du chantier.

Cet état de decadence de la marine marchande continua sous le règne de Henri V; et l'attention qu'Édouard V donna aux affaires commerciales de son pays ne contre-balança point, à cet égard les pertes que la marine du commerce éprouva durant le règne

long et malheureux de Henri VI. A cette époque le commerce extérieur se faisait encore presque tout entier par les navires étrangers. Cependant on fit quelques tentatives pour construire des bâtiments d'un fort tonnage : on chercha surtout à imiter les caraques de Venise et de Gênes qu'on avait vues souvent dans les ports britanniques; quelques-uns de ces essais réussirent. L'esprit de spéculation maritime qui devait un jour briller sur l'Angleterre sommeillait encore, mais il devait bientôt se réveiller et fournir la carrière la plus brillante qu'ait jamais parcourue aucun peuple moderne.

Les principaux articles d'exportation consistaient en chevaux, en laine, en blé, en métaux, en sel, en saumon, peaux, cuirs, fromage, miel, cire et suif; les esclaves continuaient de former une des principales branches d'exportation; quand une personne avait plus d'esclaves domestiques qu'elle n'en voulait garder, elle en vendait à un marchand qui en disposait librement, soit en Angleterre, soit au dehors. Les articles d'importation étaient les vins de France, les épiceries, les drogues, l'or et les pierres précieuses, les soieries, les tapisseries, la toile, les fourrures, les couleurs pour les étoffes, le fer et l'acier de l'Allemagne, le blé qu'on importait ou exportait tour à tour suivant les récoltes, des instruments de labourage, la poudre à canon que Berthol de Schwartz, moine allemand, venait de découvrir (XIVe siècle), et les armes à feu. Ces derniers articles ne commencent à être fabriqués en Angleterre que sous le règne de Richard II. Il paraît que, dans le cours de cette période, la balance du commerce était en général favorable à l'Angleterre. Il eût été impossible à un pays qui ne possédait point de mines abondantes d'or ou d'argent de fournir aux exactions de la cour de Rome et des ecclésiatiques étrangers, et encore moins de défrayer les ruineuses et fréquentes expéditions des rois d'Angleterre sur le continent, si les bénéfices du commerce n'avaient point suppléé à ces pertes.

Vers le milieu de cette époque les manufactures commencent à se developper en Angleterre. Ce ne fut pas toutefois sans rencontrer de grandes difficultés dans les préjugés nationaux. Plusieurs statuts du parlement furent rendus pour combattre la jalouse envie avec laquelle le peuple anglais voyait les industriels étrangers se fixer dans les villes et s'enrichir par leur incessante activité. D'un autre côté, l'invitation que fit Édouard III aux manufacturiers, tisserands, ouvriers étrangers, les encouragements qu'il leur donna, la défense qui fut faite aux habitants du royaume de se vêtir d'étoffes étrangères, et surtout les succès obtenus par les Flamands du dehors et ceux qui s'étaient réfugiés en Angleterre sous le règne de Henri Ier, réveillèrent le génie national, en l'excitant à se jeter dans cette voie nouvelle. Des priviléges importants furent accordés à plusieurs corporations de tisserands.

On fabriquait des étoffes de laine, des tapisseries, des soieries de différentes espèces; la fabrication de cet article paraît avoir été introduite en Angleterre au quatorzième siècle; des broderies, art dans lequel excellaient les dames anglo-saxonnes. Cet art conserva sa supériorité sous la période normande, et fit longtemps l'admiration des étrangers.

L'art d'extraire, de raffiner et de travailler les métaux, fit de grands progrès à cette époque, grâce aux efforts tentés par les savants pour trouver la pierre philosophale ou la transmutation des métaux. Les Anglo-Normands savaient très-bien tremper et polir l'acier, et quand la poudre fut inventée, ils firent d'excellentes armes à feu. Le cuivre était employé à la fabrication des ustensiles et souvent à modeler des statues. Chaque ville contenait un nombre considérable d'orfévres et de joailliers; et quelques-uns de ces ouvriers se distinguèrent par une grande habileté dans leur profession. En 1392, lorsque Richard II et la reine Anne firent leur entrée triomphante à Londres, les citoyens de cette

CYTOLOGIA
NAIA 31

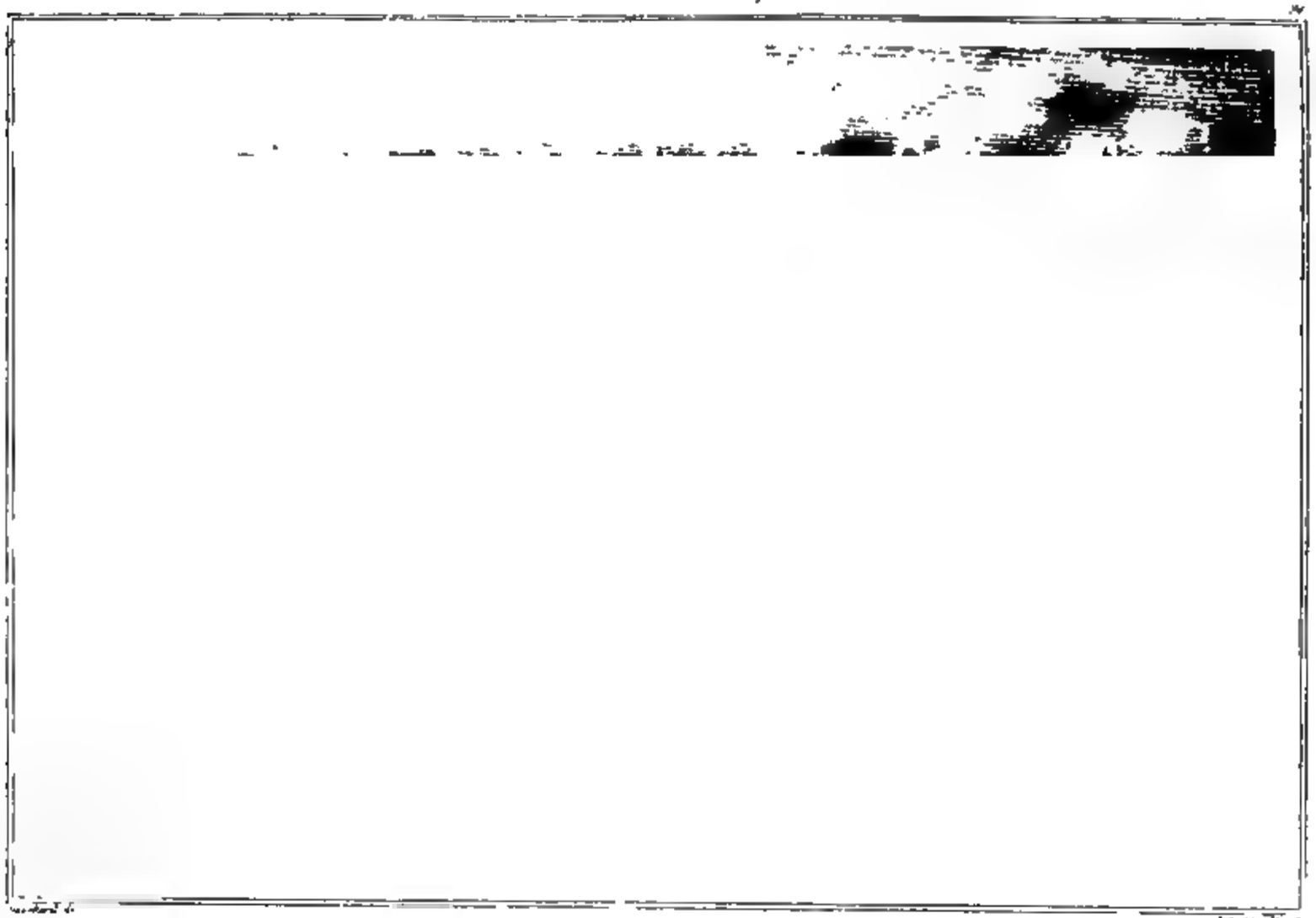

Pont triangulaire à Crowland

ville présentèrent une couronne d'or au roi et une autre couronne du même métal à la reine dont le travail était parfait. Le roi étant arrivé à Cheapside, on lui fit don d'une table d'or sur laquelle l'artiste avait représenté l'emblème de la sainte Trinité; on offrit à la reine une table également en or qui portait l'effigie de sainte Anne. La table présentée au roi était estimée à la somme de 10,000 livres sterling (250,000 francs). L'art de dorer les métaux, d'incruster l'or et l'argent et de les travailler en bosse, était bien connu à cette époque; tel était aussi l'art de tailler les pierres précieuses, de les monter en bagues ou de les enchâsser dans une couronne.

Les horloges du grand Alfred furent remplacées par des horloges de métal qui marquaient et sonnaient les heures. La première qui parut en Angleterre fut placée dans l'ancien clocher de la tour de la salle de Westminster, et fut payée, dit-on, avec une partie de l'amende de 800 marcs à laquelle Randolph de Hengham, grand justicier d'Angleterre, fut condamné en 1288. On en plaça une autre de la même espèce, en 1292, dans le clocher de la cathédrale de Cantorbéry, qui coûta environ 400 livres sterling (5,000 f). Les montres commencent à être fabriquées en Angleterre dans la première partie du quatorzième siècle, et elles ne tardent pas à y devenir d'un commun usage. On découvrit vers le milieu du siècle dernier une de ces montres à Bruce-Castle, dans le comté de Fife, en Écosse. Cette précieuse curiosité, qui appartient aujourd'hui à la couronne d'Angleterre, paraît avoir appartenu à l'illustre Bruce. Un savant archéologue nous en fait la description suivante : « La boîte extérieure est d'argent, émaillée sur un fond bleu, et d'une assez jolie forme. Je crois avoir distingué aux deux côtés du mouvement un chiffre composé des deux lettres R. B; on lit sur le cadran, écrit en toutes lettres, *Robertus B. Rex Scottorum*. Au lieu des verres dont on se sert aujourd'hui, le cadran est couvert d'un morceau de corne convexe et transparent. Cette montre n'est pas plus volumineuse que celle dont on fait usage de nos jours. »

Les pêcheries commencèrent à être exploitées avec succès. On pêchait de la morue sur les côtes d'Islande et du hareng sur la côte de Norfolk. La pêche du hareng devint si importante dans le quatorzième siècle que plusieurs statuts furent rendus pour en diriger la police. Une foire spéciale pour ce genre de poisson fut établie à Yarmouth, et plusieurs villes de la côte, telles que Norfolk et Bristol, en se livrant à cette industrie y acquirent de grandes richesses.

Telles furent les bases sur lesquelles les Normands, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Richard III inclusivement, établirent le commerce extérieur et intérieur de la Grande-Bretagne. Occupons-nous maintenant de l'agriculture et voyons quels furent ses progrès.

Il est certain que la conquête imprima à l'agriculture une impulsion qu'elle n'avait point encore eue. En effet, plusieurs milliers d'agriculteurs étaient accourus des plaines de la Normandie, de la France et de la Flandre, avec les conquérants; et en s'établissant sur les terres des Saxons ils introduisirent de grandes améliorations. Les barons ne dédaignaient point de cultiver leurs terres. L'histoire nous a conservé les noms de quelques-uns d'entre eux qui se distinguèrent dans la pratique de cet art. « Richard de Rulos, seigneur de Brunn et de Deeping, nous dit Ingulphe, était très-adonné à l'agriculture et se plaisait à élever des chevaux et des bestiaux. » Les ecclésiastiques normands, et principalement les moines, montraient aussi un grand zèle pour l'agriculture. Rien n'était épargné par eux pour obtenir ces heureux résultats : on encourageait, on protégeait ceux qui se livraient à la culture des champs. Un canon du concile de Latran, tenu en l'an 1179, menaçait de l'excommunication quiconque troublerait les religieux dans ces paisibles occupations. On voit à cette époque les premiers dignitaires de l'Église

exciter les travailleurs par leur présence. Le fameux Thomas Becket, après avoir été élevé à l'archevêché de Cantorbéry, avait coutume, lorsqu'il se trouvait dans un monastère, d'aller avec les religieux dans les champs, et de se joindre à eux pour recueillir le grain et faire les foins.

Les instruments du labourage ressemblaient beaucoup à ceux que l'on voit dans les mains des paysans de nos campagnes; mais ils n'en avaient point la perfection. On se servait de la charrue, de la charrette, de la herse, de la faux, de la faucille. La charrue normande avait deux roues; elle était ordinairement traînée par deux, trois ou quatre bœufs, suivant la nature du terrain. Dans la principauté de Galles celui qui conduisait les bœufs marchait à reculons. Les moulins à eau pour moudre le blé étaient très-communs; dans les endroits où l'eau courante était rare on faisait usage de moulins mus par des chevaux. Fumer, labourer, semer, herser, moissonner, battre le blé, vanner, telles étaient les différentes opérations de l'agriculture. Le fumier et la marne étaient l'engrais employé pour fumer la terre en été. On donnait un labour aux terres destinées à produire le blé, et on les labourait ensuite différentes fois. Quand on semait la terre, un homme avec une toile pendue au cou contenant la semence sous son bras gauche la répandait avec la main droite. Plus tard on adopta l'usage des jachères; les laboureurs laissaient reposer, chaque année, un tiers de leurs terres. Presque toutes les propriétés furent environnées de haies et de fossés et d'une rangée d'arbres plantés sur les bords des haies. « Les pâturages, dit Jean de Fortescue, sont environnés de haies vives et de fossés, et plantés d'arbres qui mettent les troupeaux à l'abri des vents du nord et de l'ardeur du soleil. »

Ces clôtures durent leur origine aux ravages de la guerre civile qui répandait la désolation dans les campagnes. Personne n'étant sûr de sa vie, on songea nécessairement à se mettre en état de défense, et chacun s'empressa de garantir sa propriété par une enceinte de haies et de fossés. Pendant les guerres des deux Roses, l'agriculture déchut de l'état florissant auquel elle s'était élevée dans les premiers temps de la conquête, par suite de la rareté des bras; car un grand nombre de vilains ayant péri dans ces guerres meurtrières, il ne se trouva plus de laboureurs pour cultiver la terre. Cette disette de laboureurs se fit tellement sentir qu'il fallut recourir à la législature, et que plusieurs lois furent rendues pour régler les gages des laboureurs qui demandaient maintenant des prix très-élevés. On contraignit aussi ceux qui s'étaient occupés des travaux des champs jusqu'à l'âge de douze ans à les continuer toute leur vie. De fréquentes famines se succédèrent à cette époque, et souvent la valeur du blé tripla et quadrupla d'une année à l'autre. Le peuple souffrit cruellement de ces famines; ainsi dans la disette de 1437 à 1438, il fut réduit à vivre des racines d'herbes qu'il faisait sécher, et dont il composait ensuite une sorte de pain.

Le jardinage était du goût des Normands. Le pays qu'ils venaient de quitter était rempli de jardins, de vergers, de vignobles; il était bien naturel qu'ils cherchassent à jouir des mêmes agréments et des mêmes avantages dans leur nouvelle patrie. William de Malmsbury célèbre la vallée de Gloucester, près de laquelle il passa toute sa vie, pour sa grande fertilité. « Cette vallée, dit-il, contient plus de vignes qu'aucune autre province de l'Angleterre; ces vignes produisent en très-grande abondance des grappes qui ont le meilleur goût; les vins qu'on en tire ne laissent point d'odeur âcre dans la bouche, et leur arome est aussi agréable que celui des meilleurs vins de France. » Chaque château avait son verger, un jardin potager et un jardin pour les fleurs et les plantes. Les arbres fruitiers paraissent avoir été bien cultivés, et on récoltait en abondance des fruits délicats.

FIN DU PREMIER VOLUME.

4 rd 407

L'Univers
047
ser.1
v.25

M161836
D20
U47
Ser.1
v.25

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY